LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

134

TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1884

LE

CORRESPONDANT

LETTRE

A MESSIEURS LES MINISTRES

DE L'AGRICULTURE ET DES FINANCES

Messieurs les Ministres,

Dans vos discours du 27 décembre, prononcés devant l'opposition muette et le Sénat découronné, vous avez instruit le procès des ministres de 1875 et entamé celui de la Cour des comptes; permettez que je vous ramène au budget de 1884 [1].

« Quand on veut, dites-vous, comparer deux années en matière financière, il serait peut-être prudent de comparer des choses semblables et de tenir compte de ce qui s'est passé dans l'intervalle des deux années que l'on prétend comparer. » C'est fort bien pensé, monsieur Méline, mais comment pratiquez-vous cette règle que vous posez? Vous comparez aux chiffres inscrits dans le budget de 1884, qui n'est et ne peut être qu'un budget de prévision, des chiffres tirés du compte définitif de 1875. Si vous ne débutiez pas

[1] Le 26 décembre dernier, la droite du Sénat déclara qu'elle s'abstiendrait de discuter et de voter le budget; aussitôt deux ministres montèrent à la tribune pour attaquer mes articles et contester quelques-uns des chiffres que j'avais cités.

dans la carrière ministérielle, vous sauriez qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et des prévisions du budget aux faits réalisés. M. Tirard vous dira, si vous le consultez, que depuis cinq ans le ministre des finances prévoit, invariablement, l'équilibre et réalise un déficit croissant. Oui, monsieur Méline, *il est prudent de comparer des choses semblables*, c'est-à-dire les chiffres d'un budget de prévision avec les chiffres d'un autre budget de prévision; autrement, on s'expose à des mésaventures.

Avant de comparer les années 1875 et 1884 j'avais opposé dans un travail antérieur cette même dépense de 1875 à la dépense de 1883. A cette époque, je n'avais pour l'année 1883 que les évaluations d'un budget de prévision; je les rapprochai des résultats constatés par le compte général de 1875. Funeste idée, comme vous l'allez voir. Le compte définitif de 1875 accuse pour les dépenses deux milliards six cent vingt-six millions. Le projet de budget de 1883 évaluait les dépenses à trois milliards quarante-quatre millions. L'excédent de 1883 sur 1875 ne semblait donc s'élever qu'à quatre cent dix-huit millions et à cinq cents millions, en déduisant de part et d'autre les sommes consacrées à l'amortissement (200 millions en 1875 contre 130 millions en 1883). On en pouvait conclure, et j'en conclus que notre république dépenserait en 1883, pour le seul budget ordinaire, cinq cents millions de plus qu'en 1875. Ah! oui, cinq cents millions! Et les crédits supplémentaires! et les crédits du budget ordinaire reportés à tort au budget extraordinaire! Maintenant je constate, à n'en pouvoir douter, que le chiffre vrai de la dépense s'élèvera pour 1883 à plus de trois milliards deux cent quarante-deux millions (3 242 559 994 fr. 87); entre 1875 et 1883 la différence sera donc non de cinq cents millions, mais de *sept cents millions*. Tandis que vous me taxez d'exagération et d'esprit de parti, d'autres m'accusent, et ceux-ci n'ont pas tort, de vous avoir ménagé. Vous me croirez si vous voulez, je ne me console pas de cette disgrâce; aussi je me suis bien juré de ne comparer désormais que des budgets de prévision.

C'est au surplus la méthode adoptée par la commission du budget, par celle de 1884 aussi bien que par celle de 1883. Depuis deux ans, la commission s'attache à faire ressortir l'exagération de vos crédits; et pour l'établir, elle rapproche des *chiffres prévus* pour 1883 et 1884 les *chiffres prévus* pour une année antérieure (l'année 1877). La commission du budget avait à sa disposition le compte général de 1877 et pouvait rapprocher des dépenses réalisées en cette année 1877 les crédits qu'on lui réclamait pour 1883 ou 1884, mais elle a compris qu'il fallait *comparer deux choses*

semblables, et elle a fait porter sa comparaison uniquement sur les chiffres respectifs des budgets de prévision. Aussi m'a-t-elle devancé dans la voie des critiques. Quand vous accusiez mes chiffres de mensonge et leur auteur de passion, vous ignoriez peut-être, monsieur Méline, que ces épithètes obligeantes frappaient en pleine poitrine d'abord M. Roger, député de la gauche, rapporteur de vos budgets de 1883 et de 1884, et bien mieux, M. Faure, un des membres de votre cabinet. Avant d'être nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies, M. Félix Faure avait été rapporteur du budget de 1884 pour le commerce, vous ne savez donc pas comment il s'exprimait? « Le ministère de l'agriculture et du commerce, d'après le budget voté en 1877, ne dépensait pour l'éclairage qu'une somme de 3000 francs. Suivant le projet présenté pour l'exercice 1884, la dépense s'élèverait pour le ministère du commerce à 10 000 francs, pour le ministère de l'agriculture à 13 500 francs, soit un total de 23 500 francs. » M. Faure rapproche donc la dépense *prévue* pour 1884 de la dépense *prévue* pour 1877, il ne songe pas à rechercher quelle a été la dépense réalisée, celle constatée par le compte général, il ajoute : « Le travail de nuit n'est guère pratiqué dans les administrations publiques. Les heures réglementaires de présence des employés qui sont de dix heures du matin à cinq heures du soir, ne nécessitent qu'exceptionnellement l'usage des lumières. » M. Faure se contente-t-il de critiquer le crédit demandé pour l'éclairage? Non certes; ses critiques s'étendent aux autres dépenses prévues dans le chapitre 2, au chauffage, aux hommes de peine auxiliaires, aux affranchissements de lettres, frais de voitures, port de colis, indemnités aux gens de service, gratifications, menus frais et dépenses accidentelles. M. Faure va plus loin : pour accentuer ses critiques, il propose des réductions de crédits *qui sont votées*. A la vérité, ces réductions sont insuffisantes, mais elles attestent bien que toutes ces dépenses de notre chapitre II ont été censurées par le rapporteur, condamnées par la commission, réduites par la Chambre et même par le Sénat qui rogne vos crédits en vous applaudissant.

Vous n'avez donc pas lu les rapports de M. Roger? « Des renseignements fournis par le projet du budget, il résulte que le nombre des emplois supérieurs est en dehors de toute proportion avec celui des emplois inférieurs. Ainsi à l'article 2 qui comprend le personnel de la direction de l'agriculture et des haras en même temps que les employés attachés aux divisions de la comptabilité du personnel et du secrétariat, on remarque 3 directeurs, 4 chefs de division, 14 chefs de bureau, 11 sous-chefs, soit au total 32 personnes qui commandent, alors que le nombre des employés inférieurs ne

dépasse pas 55, soit 25 rédacteurs et 30 expéditionnaires. A l'article 6 relatif aux forêts, la proportion des employés supérieurs par rapport aux employés inférieurs, est encore plus forte. D'autre part, la communication des feuilles du personnel a révélé des augmentations de solde et des avancements absolument inusités. » Comme vous le voyez, personnel ou matériel, rien n'échappe aux critiques qui sont renouvelées et accentuées pour 1884.

Oh ! je conçois très bien que, après avoir posé une règle équitable, vous vous soyez soustrait à son application. Le compte définitif de 1875 ajoute aux crédits votés 84 millions de crédits supplémentaires, qui n'étaient pas inscrits dans le budget de prévision. Combien y aura-t-il de crédits supplémentaires en 1884? Cela nous l'ignorons. Mais nous savons qu'il y en a eu 375 millions en 1878, 240 en 1879, 124 en 1880, 181 en 1881, 242 millions en 1882, c'est-à-dire en moyenne 232 millions par année, nous savons encore qu'en 1881 et 1882 de nombreux crédits supplémentaires sont venus s'ajouter aux crédits primitifs pour les budgets de l'agriculture et du commerce... Mais en voici assez pour établir que si l'on veut *comparer des choses semblables*, il faut se garder d'opposer le compte définitif d'une année au budget de prévision d'une autre année.

Vous m'avez aussi reproché, monsieur Méline, d'avoir oublié que le service des forêts, en 1875 rattaché aux finances, dépendait aujourd'hui de l'agriculture. C'est là, monsieur, une erreur matérielle. En 1884 comme en 1875, j'ai compté à part les recettes et les dépenses du service des forêts. Il suffit, pour le voir, de jeter les yeux sur mon dernier travail. N'auriez-vous pas lu cet article que vous dites dicté par l'esprit de parti ? J'ai connu un ministre nerveux que la moindre contradiction exaspérait au point de le rendre malade; son chef de cabinet et son secrétaire particulier, naturellement désireux de le maintenir en bonne santé, s'entendaient pour supprimer dans les extraits de revues ou de journaux tout ce qui pouvait être désagréable à leur ministre; vous aurait-on caché mes remarques sur la gestion de nos forêts?

Oui, monsieur, devançant votre conseil, j'ai tenu compte *de ce qui s'était passé dans l'intervalle des deux années que je prétendais comparer*, mais vous, monsieur le Ministre, dans ce discours du 27 décembre, vous ne cessez d'opposer les dépenses du ministère de l'agriculture et du commerce de 1875 aux dépenses du seul ministère de l'agriculture de 1884. « Au budget de 1884, dites-vous, il n'y a que 6000 francs inscrits pour cet objet (la lingerie). » Au budget de l'agriculture, sans doute, mais vous omettez les 5500 francs inscrits en 1884 au budget du commerce; vous laissez

donc dans l'ombre votre collègue du commerce, vous oubliez que les deux services réunis en 1875 sont aujourd'hui séparés. Aussi bien je ne m'en étonne guère, nos fonctionnaires étant sujets à d'étranges distractions. Récemment, aux finances, un chef de bureau (ancien professeur d'histoire), proposait et faisait nommer le même jour *deux* directeurs pour les *Deux*-Sèvres; le professeur avait oublié que les *Deux*-Sèvres n'embrassent qu'un *seul* département.

Isolez dans leurs ministères respectifs les services de l'agriculture, du commerce, des forêts et de l'hydraulique agricole, vous constaterez que dans leur ensemble ils ont coûté *vingt-neuf millions* en 1875. La dépense de ces quatre services est prévue pour *soixante-cinq millions* en 1884 [1]. En présence de ces chiffres vous vous posez la question : Lequel dépense le plus du ministère de 1875 ou du ministère de 1884? Et vous répondez... le ministère de 1875. Il me semble en effet que c'est bien ce qu'on doit inférer de cette phrase de votre discours : «... Si je voulais à ce sujet me permettre une comparaison, elle se retournerait contre le ministre de 1875 et non contre celui de 1884... » Ne sera-ce pas une des singularités de ce temps qu'après avoir posé une question si naïve, un ministre ait pu y faire la réponse devant laquelle vous n'avez pas reculé?

Peut-être pourrais-je m'en tenir là, mais il me plaît de pénétrer avec vous dans les détails et de vous convaincre de gaspillage non seulement par la progression des totaux, mais aussi par l'examen de vos chiffres partiels.

Dans le chapitre premier figure le personnel. Le budget de 1875 allouait aux ministres, directeurs, sous-directeurs, chefs de bureau, sous-chefs, employés ou commis des deux services de l'agriculture et du commerce une somme totale de 559 000 francs, tandis que le budget de 1884 accorde à ce même personnel un crédit de 988 000 francs. Pour les gens de service, le budget de 1875 ouvrait un crédit de 41 400 francs, tandis que ces mêmes gens de service prélèvent 100 000 francs sur les crédits de 1884. Dans ce chapitre premier, vous ne trouvez en 1875 aucune dépense prévue

[1]

Dépenses prévues pour les quatre services par le budget de 1875.	29 755 837 »
Dépenses constatées pour les quatre services par le compte général de 1876 pour l'exercice 1875. . .	30 928 877 05
Dépenses prévues pour les quatre services par le budget de 1884.	64 840 952 »

Je laisse de côté les dépenses sur ressources spéciales, qui sont les mêmes pour les deux années.

pour les indemnités et gratifications. Ces indemnités étaient prélevées, paraît-il, sur le dernier article du chapitre II affecté en même temps aux affranchissements, dépêches télégraphiques, frais de voitures et autres menus frais. Une somme de 2500 francs devait suffire à ces dépenses diverses. En 1884 on remarque avec étonnement dans le chapitre premier 62 500 francs d'allocations pour les indemnités ou gratifications, et dans le chapitre II, 40 000 francs d'allocations pour les affranchissements et menus frais. Le pauvre petit crédit de 1875 (2500 francs) se trouve transformé pour 1884 en un crédit de 102 500 francs! Le contribuable notera ces 40 000 francs d'affranchissements alloués à des ministres qui jouissent de la franchise. Vous vous êtes bien gardé, monsieur le Ministre, de faire à ces divers chiffres la plus discrète allusion.

En 1875, le chapitre II comprenait les impressions reportées pour 1884 au chapitre suivant. Rassemblons dans le chapitre II les dépenses de même nature et laissons en dehors les gratifications et les menus frais. On obtient pour 1875 un total de 80 500 francs et pour 1884 un total de 261 620 francs. La dépense constatée par le compte genéral pour 1875 n'atteint même pas 104 000 francs (103 881 fr. 83).

Vous avez discouru sur l'éclairage et le chauffage, vous vous êtes égaré dans les notes de blanchisseuse, mais savez-vous, monsieur le Ministre, quel est l'article qui m'avait le plus frappé? Un article bien modeste, spécial au budget de l'agriculture, une rétribution de 2000 francs allouée au médecin de votre ministère. C'est là, direz-vous, une dépense infime, indigne d'attirer ou de retenir l'attention. Vous avez tort : cette dépense, quoique infime, est une énormité. En conférant au docteur le titre de médecin du ministère, vous lui procurez des visites, une clientèle, un revenu assuré; vous obligez les employés à recourir à ses bons offices; il leur délivre des certificats *non gratuits* en cas d'absence, de retraite ou de congé; il les soigne dans leurs maladies s'ils n'ont pas un médecin spécial, et ses soins ne sont pas gratuits. Pour mon compte, j'aurais pensé que si jamais le médecin pouvait être le sujet d'une rétribution, c'était lui qui devait, non la recevoir, mais la donner. Cet article qui figure pour la première fois dans vos comptes, n'a jamais paru, que je sache, dans aucun autre budget; je ne l'ai même pas rencontré dans celui de votre frère jumeau.

Les chapitres suivants, qu'ils appartiennent à l'agriculture ou au commerce, ne relèvent pas de moindres augmentations. C'est le Conservatoire des arts et métiers, dont les frais de personnel sont portés de 194 000 francs à 267 500 francs. Serait-ce un encouragement indirect à l'industrie? Pas du tout. On case des protégés ou

des amis. En 1875, le Conservatoire comptait 29 professeurs, il en compte aujourd'hui (1884) 27 : voilà pour l'enseignement. En 1875, l'administration comptait 32 agents, en 1884 elle en compte 47 : voilà pour les commis. Même abus dans les Écoles d'arts et métiers : 72 professeurs (1884) au lieu de 96 (1875), voilà pour l'enseignement; 90 agents (1884) au lieu de 43, voilà pour les bureaux, et la dépense monte de 409 000 francs (1875) à 567 229 francs (1884). Et le matériel! C'est le triomphe du gaspillage. Rien que pour le Conservatoire, on passe de 100 000 francs à 181 600 francs. Dans les établissements thermaux appartenant à l'État on crée des sinécures, on améliore les sinécures existantes, et la dépense monte de 188 600 francs (1875) à 274 000 francs. Ces établissements, dites-vous, dépendent du commerce. Ne réclamez pas, ou je cite les Écoles vétérinaires qui coûtent pour le personnel 418 800 francs (1884) au lieu de 269 922 francs (1875), et pour le matériel 581 000 francs (1884) au lieu de 452 728 francs (1875).

Pour les autres chapitres, les chiffres s'enflent et grossissent; vous arrivez à gaspiller, non plus par milliers de francs, mais par millions. Les agriculteurs, dites-vous, ne me reprocheront pas ces libéralités. Et de quelles bourses sortent les millions que vous prodiguez? Les encouragements! Oh, je connais la détresse et les besoins de l'agriculture, et je voudrais qu'elle pût tirer quelque secours de ce débordement de largesses. Mais, sous votre ministère, le chapitre des subventions pourrait s'intituler : *Encouragements à..... nommer des candidats opportunistes.* Ne contestez pas, monsieur Méline, ou je fais appel aux agriculteurs, et je réunis contre vous un formidable dossier.

Vous terminez votre discours en assurant que M. Tirard étant ministre du commerce avait, pour rétablir la vérité dans son budget de prévision, tiré 62 000 francs des chapitres de la province pour augmenter d'autant les articles du chapitre II. Vous laissez même entendre que les prédécesseurs de M. Tirard, gens selon vous peu versés dans la science financière, effectuaient ce prélèvement après le vote des crédits, appauvrissant les chapitres utiles pour alimenter ce même chapitre II. Vous insinuez enfin, sans le dire très clairement, qu'ils violaient la loi de 1871, prohibant ces transferts de chapitre à chapitre qu'on appelle des virements. La loi de 1871, celle-là même qui interdit aux employés de loger dans les bâtiments de l'État. On sait comment M. Tirard la fait respecter par les employés des finances, voyons comment il l'a fait exécuter pour les virements. C'est très simple. Il emprunta, c'est vous qui le dites, 62 000 francs aux écoles vétérinaires, encouragements à l'agriculture, matériel des haras, encouragements à l'industrie chevaline,

enseignement technique, encouragements aux manufactures, poids et mesures, et il compléta au moyen de ces emprunts le célèbre chapitre qui jusque-là, paraît-il, ne vivait que de larcins[1]. Mais alors ces mêmes chapitres dans lesquels a puisé M. Tirard, doivent présenter en 1884 par rapport à 1875 des totaux atténués. Jugez-en.

	BUDGETS		
	de 1875	de 1884	AUGMENTATION
Écoles vétérinaires. . . .	738 000 »	999 800 »	261 800 »
Encouragements à l'agriculture.	3 216 740 »	6 230 175 »	3 013 435 »
Haras.	4 121 100 »	8 191 825 »	4 070 725 »
Enseignement technique, encouragements aux manufactures.	1 959 500 »	2 153 050 »	193 550 »
Poids et mesures. . . .	1 050 000 »	1 217 000 »	167 300 »

Ces chapitres que vous prétendez avoir été réduits ont été en réalité augmentés de 7 706 810 francs.

Avouez, monsieur Méline, qu'on ne se moque pas plus agréablement d'un Sénat.

Sur ce trait, M. Grévy trouvant M. Tirard économe, l'a fait passer du commerce aux finances avec de l'avancement. La France avait, sous la monarchie constitutionnelle, des garanties contre l'incapacité trop notoire des ministres. Dans notre république, il n'en est plus ainsi. On écarte avec soin tous les hommes distingués. La démocratie nous impose une médiocrité voulue. Mais il semble que, sans déroger à l'égalité démocratique, M. Grévy peut exiger de ses ministres qu'ils sachent compter.

Je vous salue, messieurs les Ministres, vous quittant à regret, et vous disant, si vous le permettez, non pas adieu, mais à bientôt.

H. Le Trésor de la Rocque.

[1] Pour rassurer mes lecteurs, je leur dirai que le crédit du chapitre II était évalué à 85 000 francs par le projet de budget de 1875 et que, d'après le compte général, la dépense s'est élevée à 103 881 fr. 83.

LES PARASITES DE L'HOMME

Parmi les animaux et les végétaux innombrables dont les générations sans cesse renouvelées animent la surface de la terre, la plupart obéissent à cette loi qui veut que la vie s'entretienne aux dépens de la mort. Chacun d'eux se fait place en étouffant les plus faibles et grandit en se nourrissant de leur dépouille. Dans ce tableau d'ensemble, le parasitisme se présente comme un fait exceptionnel ou plutôt intermédiaire; il ressemble à un état de perpétuelle enfance. Incapables de se nourrir, comme la majeure partie des animaux et des plantes, soit des débris des êtres de l'un et l'autre règne, soit d'éléments empruntés aux parties minérales de la terre, les parasites s'attachent à un être encore vivant, s'alimentent à ses dépens, et, tout en lui causant par ce prélèvement un certain dommage, lui permettent cependant de vivre assez longtemps pour évoluer eux-mêmes pendant une ou plusieurs générations.

Il y a là comme une cruauté spéciale de cette lutte impitoyable pour l'existence, dans laquelle nous sommes à la fois spectateurs et partie. Dans son empressement à utiliser les éléments des êtres qui succombent pour en élever de nouveaux, la nature n'attend pas que les plus débiles aient entièrement disparu pour les dépecer, les dissoudre et employer leur substance à nourrir d'autres créatures. La décadence même de ceux qui languissent est utilisée pour faire subsister des espèces particulières qui activent encore dans leurs supports la décrépitude dont ils profitent. En général, plus un être est faible et maladif, plus les parasites s'en emparent facilement et s'y multiplient avec rapidité. La nature est sans pitié pour les faibles et, avant le moment qui fera de leurs cadavres une proie facile pour les insectes et les vibrions empressés à les faire disparaître, elle hâte le moment de leur mort en livrant leur décadence à une curée anticipée.

Voyez ce rosier placé dans un terrain trop humide, étouffé par les arbres voisins, affaibli par des mutilations maladroites, les pucerons l'envahissent et y trouvent une pâture facile, des champignons microscopiques se développent en abondance sur ses feuilles et sur ses racines, une foule d'insectes et de moisissures s'y installent, vivent à ses dépens et hâtent son agonie. Suivant les viticulteurs les plus expérimentés, si le phylloxera fait autant de

ravages en France, c'est que nos vignes, affaiblies par la taille qu'on leur fait subir et par des bouturages indéfinis, plantées du reste dans des terrains épuisés par cet emploi trop uniforme, ont subi une dégénérescence profonde et ne possèdent plus la force de résistance des plants primitifs. L'oïdium sévit de préférence pendant les années où la chaleur est insuffisante pour la végétation normale du raisin, et dans l'espèce humaine les parasites les plus vulgaires, les vermines de toutes sortes, se développent et se multiplient de préférence chez les vieillards, chez les malades, chez les enfants mal soignés, chétifs et débilités.

Il est un ordre de faits qui confine au précédent sans pouvoir lui être assimilé complètement, et qui constitue cette transition que l'on trouve presque toujours dans les choses de la nature. D'après ce que nous venons de dire, on voit que les parasites sont des êtres appartenant au règne animal ou végétal, qui se fixent sur un autre être, y puisent les éléments de leur nutrition, et y effectuent leur développement en lui causant des préjudices plus ou moins graves. Mais il peut arriver aussi qu'une certaine partie d'un être vivant prenne un développement anormal, nuisible et disproportionné, et joue véritablement, par rapport au sujet tout entier, le rôle de parasite. Telles sont, dans l'espèce humaine, la plupart des tumeurs et surtout celles qui sont appelées malignes. Leurs éléments ne sont pas étrangers au corps humain, mais, par suite d'un vice de nutrition singulier, ils cessent de se maintenir dans les limites qui leur sont assignées par leur destination normale; ils acquièrent une existence presque indépendante, ils cessent de concourir à l'harmonie de l'ensemble, ils prennent aux dépens des parties voisines un accroissement sans frein et sans but utile, ils envahissent aveuglément tous les organes et deviennent souvent pour l'individu qui les porte la cause d'une ruine irrémédiable.

Ces faits ne sont pas habituellement rangés parmi ceux qui appartiennent au parasitisme. Il était cependant nécessaire de les signaler ici. On sait en effet comment les découvertes de la science modifient à chaque instant les limites imposées par les classifications établies. Les collections d'hydatides furent longtemps assimilées aux autres kystes, et ce n'est qu'en 1685 qu'on soupçonna pour la première fois leur animalité. Avant que Koch trouvât le bacille de la tuberculose, les tumeurs tuberculeuses étaient, comme les cancéreuses, rangées parmi les tissus homœomorphes, c'est-à-dire composées d'éléments ayant la même structure et la même origine que d'autres parties normales du corps humain. Aujourd'hui la cause microbienne du tubercule tend à être universellement admise. Il est douteux que le cancer nous réserve une surprise

analogue. Dans tous les cas, il est au moins curieux de le rapprocher des phénomènes parasitaires : si sa production n'est pas due à un vibrion introduit accidentellement dans le corps humain, son mode de développement est tel, que lui appliquer l'appellation de tissu parasite, c'est assurément se servir d'une expression bien caractéristique et non d'une simple métaphore.

La question du parasitisme est plus que jamais à l'ordre du jour dans le monde médical. Bornées depuis des siècles à la notion sommaire des gros parasites externes et des vers intestinaux, nos connaissances sur ce sujet se sont accrues tout d'un coup, depuis un demi-siècle, avec la puissance de nos moyens d'investigation. Le microscope nous a révélé tout un monde nouveau de petits êtres qui vivent de notre substance, se propagent mystérieusement d'un individu à l'autre et exercent sur notre santé une influence considérable.

Le public ne pouvait rester indifférent à la solution de problèmes qui offrent pour chacun de nous un intérêt personnel. Déjà, à différentes époques, il s'était passionné pour les charlatans et les rêveurs qui, sans études et sans preuves, prétendaient avoir pénétré le secret des affections contagieuses. Une même cause parasitaire pour toutes les maladies, un même médicament pour s'en préserver et pour les guérir, c'était une théorie simple et séduisante. Avec un peu de camphre, il y a quelques années, hier, avec un flacon d'acide phénique, chacun devenait son propre médecin et pouvait se moquer du fatras de tous les anciens remèdes classiques. On sait aujourd'hui que les régions inconnues ne se laissent pas ainsi pénétrer d'un seul coup; le travail est commencé toutefois, il nous ouvre des perspectives merveilleuses, et la puissance des microbes nouvellement découverts est infiniment supérieure à tout ce que l'imagination pouvait promettre.

Nous n'avons pas la prétention de faire sur ce vaste sujet un exposé complet et didactique; nous voulons simplement passer en revue les êtres appartenant à l'un et l'autre règne qui vivent au dépens du corps humain en y causant des désordres plus ou moins graves. Nous essayerons de mettre en relief les traits de leur histoire les plus généraux, les plus saillants et les plus importants au point de vue de l'hygiène.

I

La première description des parasites visibles à l'œil nu remonte à la plus haute antiquité. Hippocrate mentionne les trois principales espèces de vers qui se développent dans le corps de l'homme :

l'*ascaride*, l'*oxyure* et le ver plat que Galien nomma *tænia*. L'animalité des tumeurs kystiques formées par les larves de ce dernier ver ne fut soupçonnée pour la première fois qu'en 1685 par Hartmann. De nouveaux observateurs étudièrent successivement ces singulières productions dont la nature fut définitivement fixée par les travaux de Davaine (1856).

A défaut de nos puissants moyens d'investigation, les anciens ne pouvaient naturellement étendre leurs études au-delà des notions que fournit l'inspection à l'œil nu. Mais comme l'esprit humain ne peut se soustraire au besoin de rechercher les causes des faits observés, ils avaient déjà hasardé, au sujet de certaines maladies épidémiques, des hypothèses où se retrouve le germe de nos théories parasitaires. Varron et Columelle, *de Re rustica*, considéraient certaines fièvres palustres comme produites par l'introduction d'organismes inférieurs. En l'absence d'instruments propres à rechercher la présence de ces *microbes*, leur idée était condamnée à rester bien longtemps dans le domaine des suppositions imaginaires. Il faut arriver jusqu'en 1677 pour trouver les premiers faits démontrant l'existence des parasites invisibles à l'œil nu. Les découvertes de Leuwenkock sur les infusoires et les spermatozoaires ouvrent dès lors un champ nouveau aux faiseurs d'hypothèses. En 1720 parut une brochure anonyme intitulée : *Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les sortes de maladies, avec les surprenantes configurations de diverses espèces de petits insectes qu'on voit par le moyen d'un bon microscope dans le sang et les urines des différents malades, et même de tous ceux qui doivent le devenir.* Ce précurseur de Raspail eut au moins le mérite de ne pas faire servir ses théories prématurées à l'exploitation lucrative de la crédulité populaire. Il se contenta de donner ses rêveries en pâture à ses contemporains, qui mirent en avant plusieurs moyens pour détruire ces miasmes animaux et proposèrent même de les chasser et de les épouvanter à coups de canon en temps d'épidémie [1].

C'est en se fondant sur des observations plus complètes que Réaumur croyait voir dans les animalcules la cause de certaines maladies : en étudiant les infusoires, il avait reconnu que ces êtres, après avoir été desséchés et exposés pendant des mois à la chaleur brûlante du soleil, peuvent se révivifier au contact de l'eau. Il était donc amené à penser que des microbes analogues devaient être absorbés par nous avec les poussières atmosphériques, se ranimer et se multiplier dans nos organes et constituer la véritable

[1] Bernheim, *Encyclopédie des sciences médicales,* article Contagion.

origine de ces affections qui s'abattent tout d'un coup sur une contrée, qui parfois surgissent et déclinent avec les saisons, et qui se transmettent de l'homme à l'homme sans autre intermédiaire possible que l'air respiré. Ces miasmes si prompts à se développer, à se propager, à se multiplier, n'avaient-ils pas tous les attributs des êtres vivants? A plusieurs reprises, on crut les trouver sur le cadavre, mais on prenait pour tels les infusoires communs à tous les corps en putréfaction.

En 1834 se produisit une découverte fort importante en ce qu'elle fit connaître un parasite placé à la limite de ceux qui sont visibles à l'œil nu. Le professeur Alibert déplorait devant ses élèves l'obscurité de l'origine de la gale et l'incertitude qui régnait encore sur la nature de cette maladie; il racontait qu'à plusieurs reprises déjà on l'avait attribuée à un microzoaire sans donner de cette assertion une preuve suffisante. Un étudiant corse, nommé Renucci, qui assistait pour la première fois aux leçons du maître, s'écria que rien n'était plus facile à démontrer, et que bien des fois, dans son pays, il avait vu mettre à jour l'animal qui est la cause de cette affection. Il disait vrai, et dès ce jour l'acarus fut étudié de façon à ne plus laisser aucun doute sur sa nature et sur les lésions qu'il détermine.

Une autre maladie de la peau ne tarda pas à livrer son secret. En 1839, Schœnlein reconnut dans les croûtes de la teigne faveuse la présence d'un végétal particulier auquel il donna le nom d'*oïdium;* cette appellation fut changée plus tard en celle d'*achorion Schœnleinii*, afin de perpétuer le nom du savant qui avait observé sur l'homme le premier champignon parasite. Trois années plus tard, Berg, de Stockholm, prouvait la nature végétale du muguet, et Goodsir décrivait la sarcine. Ces découvertes encouragèrent de nouvelles recherches dans la même voie, et on ne tarda pas à trouver la cause parasitaire de plusieurs affections cutanées.

Vers la même époque (1835), Owen observait la trichine; mais on n'avait pas tout d'abord reconnu la rapidité de sa multiplication et la gravité des troubles qu'elle occasionne dans l'organisme humain. C'est seulement en 1860, que Zenker donna de la trichinose une description qui a été complétée par le célèbre professeur Virchow.

Ce sont surtout les récents travaux sur les vibrioniens qui ont ouvert un champ vaste et nouveau à la recherche des parasites. Ces microbes étaient connus des plus anciens micrographes : Leuwenkock en avait constaté la présence chez l'homme dans les matières intestinales et dans le tartre dentaire, mais l'importance de leur rôle n'était pas soupçonnée. Leur étude était à peu près délaissée, lorsque M. Pasteur, renversant les théories insuffisantes de Liebig, publia ses premiers travaux sur les fermentations

(1856-1865) et en particulier sur ces altérations des vins que l'instinct populaire avait nommées « leurs maladies ». Ce fut la révélation de tout un monde nouveau formé d'êtres d'une vitalité prodigieuse et d'une puissance d'action incroyable sur toutes les matières organiques. L'universalité des vibrioniens, et la rapidité avec laquelle ils apparaissent dans une foule de milieux divers, avaient pu faire croire à leur génération spontanée. M. Pasteur démontra qu'il ne se produit jamais ni fermentation ni vibrions dans une substance que l'on sait mettre à l'abri de leurs germes; que les microbes sont répandus à profusion dans l'atmosphère, mais que chaque espèce ne se développe que lorsqu'elle rencontre un terrain approprié à sa nature; enfin que leur présence apporte des modifications profondes à la constitution chimique des milieux où ils se multiplient.

Il en résulte ce fait très curieux, que voici des êtres qui nous environnent de toutes parts, que nous ne voyons pas, et dont les effets sont si puissants, que nous sommes obligés d'être sans cesse en garde contre leur action. Tous les liquides fermentescibles, toutes les matières susceptibles de se putréfier, ne subissent ces altérations que parce que ces substances servent de pâture momentanée aux vibrioniens. A chaque espèce correspond une modification spéciale; et, semblables à ces nuées d'insectes qui s'abattent sur une contrée qu'ils ravagent et dont ils changent complètement l'aspect pour disparaître ensuite, ces êtres invisibles, dont la multiplication rapide semble défier tous les calculs, manifestent surtout leur présence par les transformations qu'ils font subir aux milieux où ils ont trouvé leur nourriture.

On les considérait d'abord comme des animaux infusoires, et on prenait pour base de leur classification leurs divers mouvements vacillant, ondulatoire ou rotatoire. En 1859, Davaine démontra qu'il fallait plutôt les considérer comme appartenant au règne inférieur. « Les vibrioniens, dit-il, sont des végétaux; il en existe d'immobiles qui sont absolument semblables aux mobiles. Ils n'ont point d'organes de digestion ni de locomotion; ils sont homogènes dans toute leur étendue; les deux extrémités généralement semblables n'ont aucun caractère particulier qui puisse y faire distinguer une tête ou une queue; et leur progression, qui se fait indifféremment dans l'un ou dans l'autre sens, prouve qu'il n'y a point de distinction entre ces extrémités. En cela même les vibrioniens se séparent nettement des animaux chez lesquels des fragments isolés, des tronçons artificiellement détachés, suivent toujours, dans leur progression, la direction que leur eût donné la tête. Par ces différents caractères, les vibrioniens se rapprochent des conferves

filamenteuses; ils s'en rapprochent encore par leur constitution chimique. Resterait donc, comme caractère distinctif des vibrioniens, la faculté de locomotion; mais cette faculté n'est pas un caractère absolu d'animalité; elle se retrouve chez plusieurs conferves. Enfin, chez celles-ci comme chez les vibrioniens, la progression a lieu indifféremment et souvent alternativement par l'une ou par l'autre des extrémités [1]. »

En 1865, M. Rabenhorst, dans son histoire des algues, classa les vibrioniens parmi les oscillariées. Ces microbes sont donc des végétaux, ils commencent la série des créatures vivantes dont ils représentent les formes les plus élémentaires et peut-être les plus vivaces. Mais tandis que tous les êtres organisés ont un mode uniforme de respiration, qui consiste dans l'assimilation de l'oxygène libre ou simplement dissous dans l'eau, la plupart des vibrioniens font à cette règle une exception d'autant plus remarquable qu'elle décuple le nombre des milieux dans lesquels ils peuvent vivre. Ils respirent en s'emparant de l'oxygène qui existe dans certaines combinaisons peu stables, très nombreuses dans les matières organisées, et cette puissance de désoxygénation est la principale raison des transformations chimiques qu'ils déterminent dans les substances où ils se développent. M. Pasteur, à qui l'on doit la découverte de ces faits importants, a prouvé que la putréfaction des matières animales ou végétales est une série d'actes successifs de l'ordre des fermentations, accomplies par des êtres de la famille des vibrioniens. A mesure que le corps putrescible se modifie, de nouvelles familles de microbes s'en emparent; aux *aërobies*, c'est-à-dire à ceux qui peuvent respirer de l'oxygène libre, succèdent les *anaërobies;* les matières azotées se transforment en produits plus simples; enfin, après l'évolution de plusieurs séries d'espèces dont chacune a accompli son œuvre particulière, la vie s'éteint, et tous les éléments de la substance organisée sont rendus, partie à l'atmosphère, partie au règne minéral.

Après avoir étudié la fermentation dans les liquides et les solides d'origine animale ou végétale, on reconnaît la présence des vibrioniens dans l'organisme même des animaux; et d'abord dans les liquides destinés à être rejetés, dans le pus, dans l'urine, dans la salive, dans les matières intestinales. Déjà on pouvait penser que leur présence avait une action indirecte sur l'organisme, tant que ces liquides modifiés restaient en contact avec lui, mais on ne voyait pas clairement si la présence de nombreux microbes chez le malade était l'effet ou la cause de la maladie. Bientôt on put

[1] Davaine, *Comptes rendus de l'Académie des sciences,* 10 octobre 1864

s'assurer que si les vibrions ne se développent, par exemple, dans la vessie que lorsque le catarrhe de cet organe leur a préparé un terrain favorable, leur présence, en déterminant dans l'urine la fermentation ammoniacale, aggrave notablement les troubles produits par la lésion première et constitue une grave complication. De même l'altération amenée par la végétation des microbes dans les liquides secrétés à la surface des plaies donne naissance à une irritation locale qui retarde la guérison. Mais ce n'est pas tout, ces parasites peuvent envahir la lymphe et le sang du malade, et empoisonner son être tout entier, de telle sorte que Davaine a pu dire de cette fermentation produite chez l'homme par l'invasion des parasites que c'est une véritable « putréfaction de l'être vivant ».

Le temps était venu de ne plus reléguer au rang des chimères l'idée du parasitisme des maladies contagieuses. C'est encore Davaine qui, en 1863, avait reconnu que la maladie charbonneuse est liée à la présence d'un vibrion dépourvu de mouvements. Peu de temps après parurent les premières recherches de MM. Coze et Feltz, de Strasbourg, sur les microbes de plusieurs maladies. En Angleterre, le docteur Lister commença la brillante série de ses succès en chirurgie par l'application de sa méthode antiseptique universellement adoptée aujourd'hui. « Ce sont vos beaux travaux, écrivait-il à M. Pasteur, qui m'ont démontré la vérité de la théorie des germes et qui m'ont donné le seul principe capable de mener à bonne fin mon système. » Le professeur Traube, de Berlin, proclamait dès l'année 1864 que les théories du grand chimiste allemand Liebig étaient renversées par les découvertes du savant français. Des deux côtés du Rhin on se mit au travail, les uns pour poursuivre la voix ouverte par le maître, les autres pour lui opposer l'obstacle de leurs doutes et de leurs objections. Mais M. Pasteur et ses disciples accumulèrent chaque jour des faits nouveaux, des observations plus précises et des expériences plus probantes. Déjà la doctrine nouvelle était assez sûre d'elle-même pour déduire de ses théories des conséquences pratiques et s'imposer par ses bienfaits. L'étude de la maladie des vers à soie donnait le moyen de reconnaître le parasite et de s'en préserver. Le système de pansement de M. Alphonse Guérin justifiait par ses succès les vues qui l'avaient fait naître, comme celui de Lister. La crainte salutaire des microbes inspirait à MM. Tarnier et Siredey des mesures préventives capables de faire disparaître des maternités le fléau de l'infection puerpérale. Enfin, M. Pasteur, non content d'avoir complété les études de Davaine au sujet de la maladie charbonneuse et d'avoir montré jusque dans ses plus petits détails le mode de propagation de la bactéridie qui en est la cause, prouva que,

par un certain mode de culture, on peut en diminuer la virulence, l'inoculer sans danger aux bestiaux, leur donner ainsi un charbon atténué, et en vertu de ce principe que la plupart des affections contagieuses récidivent rarement sur le même sujet, préserver ces animaux des atteintes du charbon mortel. C'est ce qu'on a appelé, par analogie avec la bienfaisante découverte de Jenner, la vaccination pastorienne. Les expériences récentes, faites en grand dans le département d'Eure-et-Loir, ont donné des résultats vraiment merveilleux. M. Thuillier, qui vient de succomber en étudiant le choléra en Égypte, avait fait sur le rouget du porc un travail analogue, et les inoculations préventives qu'il a pratiquées sur les troupeaux du Vaucluse ont été suivies d'un succès semblable. Enfin la rage elle-même est peut-être sur le point d'avoir son vaccin, qui, appliqué à tous les chiens, préserverait du même coup l'homme lui-même de cette effrayante maladie.

Des travaux tout à fait récents tendent à montrer dans quelle large proportion les propriétés physiologiques et les formes même des microbes dépendent des milieux où ils végètent. La virulence d'un bactérien peut être essentiellement modifiée par son passage dans une suite d'individus de races différentes. « Je ferai observer, dit M. Pasteur, que ces résultats font rentrer les virus-microbes dans les lois générales de la vie, telles qu'on les observe chez les espèces supérieures végétales ou animales. Celles-ci manifestent des qualités qui varient sous l'influence des conditions où s'effectuent leurs générations successives. La seule différence entre les microbes et les espèces supérieures consisterait dans la rapidité des variations chez les virus, opposées à leur lenteur chez les grands êtres. Chaque culture d'un virus, n'eût-elle duré que vingt-quatre heures, représente des nombres immenses de générations successives, tandis que, chez les êtres plus élevés, il faut, à l'accomplissement de tels nombres de générations, des milliers d'années [1]. »

En passant en revue les différentes affections parasitaires, nous parlerons des principaux travaux publiés depuis vingt ans sur chacune d'elles au point de vue particulier qui nous occupe ici. Nous devons toutefois, pour compléter l'historique de la question, citer aussi les principales objections qui se sont élevées contre les doctrines microbiennes.

M. Colin, d'Alfort, ne veut pas admettre que les microbes soient la cause essentielle de toutes les maladies contagieuses. « Il y a, dit-il, bien des sortes de parasites, les uns sont véritablement la cause de la maladie, l'acare, par exemple, qui produit la gale; les autres

[1] Académie de médecine, séance du 27 novembre 1883.

ne sont que ses comparses, quelques-uns ses invités et ses hôtes. De même le phylloxera est bien la cause de l'affaiblissement qui fait périr la vigne; mais les lichens et les mucidinées, qui pullulent sur l'écorce des espaliers languissants et à demi morts, ne sont pour rien dans l'agonie à laquelle ils assistent; ils l'abrègent seulement en épuisant le malade [1]. » La comparaison s'applique parfaitement à certains faits que nous décrirons plus loin; d'autre part, M. Colin a beau jeu pour affirmer la spontanéité possible de certaines maladies dont la genèse n'a pas encore été entièrement dévoilée: mais déjà l'origine du charbon est si nette, si bien connue dans ses points les plus délicats, que la doctrine pastorienne est, sur ce sujet, absolument inattaquable. Ce principe mystérieux qu'on appelait un miasme et auquel on attribuait les qualités d'un être vivant parce qu'on le voyait s'ensemencer, se reproduire, se multiplier, se répandre et se propager, il a été pris sur le fait, il a été isolé, cultivé artificiellement, inoculé à des animaux; on a obtenu avec la bactérie sortant du laboratoire des effets semblables à ceux que produit la contagion naturelle. N'est-ce pas une raison suffisante pour soupçonner à d'autres affections une origine semblable? Et lorsqu'on trouve des bactéries analogues en étudiant d'autres maladies, n'est-il pas légitime de leur accorder des propriétés aussi importantes? Que tous les faits mis en avant n'aient pas encore été accompagnés de démonstrations aussi probantes, personne ne le nie. Mais il faut convenir que la doctrine de la spontanéité des maladies contagieuses a subi une sérieuse atteinte et que, pour l'anéantir entièrement, c'est le temps seul qui a fait défaut.

M. Peter, qui, à la façon de M. Colin, emploie sa verve caustique à combattre les théories pastoriennes, est bien obligé d'avouer les résultats acquis sous leur influence dans les maternités et dans les services de chirurgie; il se plaint seulement d'une sorte d'aveuglement qui ferait accorder au nouveau système une importance exagérée. Il ne veut pas admettre que le microbe soit l'essence même du virus, mais tout au plus qu'il en soit le véhicule et qu'il l'aide en certains cas à se transporter d'un sujet à l'autre. Le virus lui-même reste pour lui, dans la plupart des cas, chose indépendante et mystérieuse. « Prétendre édifier sur la base de la microbie une médecine nouvelle, c'est, d'après lui, un déplorable esprit de système, un péril social, un choléra intellectuel [2]. »

Il est certain qu'une découverte aussi importante ne pouvait pas aller sans un certain engouement. Guérir la maladie en tuant

[1] Académie de médecine, séance du 18 novembre 1879.
[2] Académie de médecine, séance du 24 avril 1883.

le vibrion qui en est la cause, c'est une idée qui devait nécessairement se présenter, tant elle est séduisante et simple. Malheureusement, pour reprendre une comparaison qui s'impose, l'exemple des ravages que le phylloxera poursuit sur les vignes françaises prouve qu'il ne suffit pas de connaître le parasite pour trouver le moyen de le détruire. Encore est-on dans une meilleure situation pour apprendre à s'en préserver? Mais lorsque des myriades d'êtres se sont infiltrés dans nos organes et sont devenus partie intégrante de notre chair et de notre sang, il est bien tard pour essayer de nous en défaire. Comme le disait récemment un spirituel médecin des hôpitaux, à propos du traitement de la fièvre typhoïde par l'acide phénique, « en visant le microbe, on risque d'abattre le patient ».

« Si toutes les contagions, répond M. Bouley[1], sont dues à des bactéries qui, dans un milieu favorable, se multiplient indéfiniment, tandis qu'elles avortent et meurent, ou dégénèrent pour le moins, dans un milieu moins bien préparé, l'espoir du médecin doit être surtout de modifier ce milieu et non pas de tuer les germes à coups d'assommoir. Ainsi l'étude des individus et des tempéraments, qui formait la base de la clinique traditionnelle, doit conserver toute son importance; l'avenir de la médecine ne doit, dans aucun cas, rompre avec le passé. »

II

En dépit des exagérations et des critiques, chaque jour voit surgir des faits nouveaux à l'appui des théories microbiennes, et M. Pasteur, par la persévérance de ses observations, par la précision de ses expériences et par la sûreté de ses méthodes, semble se jouer des objections de ses adversaires. Il n'est plus téméraire aujourd'hui de considérer les maladies parasitaires connues comme les types des autres affections contagieuses dont la cause vivante et agissante est encore impénétrable.

Mais ces germes qui émanent d'un malade pour se transporter chez un autre sujet, pour s'y greffer, s'y multiplier, saturer ce nouvel organisme et donner naissance à d'autres essaims capables d'aller s'établir, à leur tour, partout où ils trouveront un logis convenable, quelle est leur origine première? Sont-ils nos contemporains sur la terre, et toutes les maladies qu'ils engendrent sont-elles aussi anciennes que l'espèce humaine, ou bien peuvent-ils vivre aussi dans des conditions différentes et sont-ils venus accidentellement s'implanter dans notre économie? C'est le grand

[1] Académie de médecine, 12 juillet 1883.

problème de l'origine des choses, problème inévitable et presque toujours insoluble. — Telle maladie, que nous ne voyons jamais naître autrement que par contagion, paraît pourtant relativement moderne, et nous ne trouvons dans les ouvrages des anciens aucune description qui s'y rapporte. Il est certain, d'autre part, que le plus grand nombre des affections contagieuses ne naissent jamais spontanément, mais sont constamment engendrées par une transmission médiate ou immédiate. Les migrations de la trichine et de ses larves n'ont plus pour nous aucun mystère, et les germes de la bactéridie du charbon ont été suivis jusque dans la terre d'où ils se répandent sur l'herbe des pâturages. Les animaux trouvent ainsi au milieu des champs la source d'une maladie qu'on pouvait croire spontanée chez eux et qu'ils transmettent à l'homme par l'intermédiaire de leurs débris. Les fièvres éruptives, la coqueluche, sont toujours engendrées par contagion de l'homme à l'homme, aussi bien que la gale ou les maladies vermineuses. Il n'est pas impossible cependant que les microbes qui, sous nos yeux, ont une destination aussi exclusive aient pu, à une autre époque et dans d'autres climats, vivre dans des conditions différentes. Rien n'est plus instructif à cet égard que le fait rencontré par M. Pasteur dans ses récentes expériences sur la rage. Ayant reconnu dans la salive d'un enfant mort de cette maladie une bactérie particulière qui présentait la forme d'un 8, il cultiva ce vibrion afin de l'inoculer à divers animaux. Or il arriva que les sujets inoculés succombèrent, et il fut prouvé qu'ils étaient morts, non pas de la rage, mais d'une autre maladie absolument inconnue. On s'aperçut, en outre, que le microbe en 8 n'était pas particulier à la salive rabique et qu'il se rencontrait communément dans la bouche d'enfants bien portants. Il en résulta ce fait inattendu que, en cherchant le vibrion de la rage, M. Pasteur avait fait la découverte d'un autre microbe capable de devenir mortel pour certains animaux lorsqu'il leur est inoculé. En un mot, il avait inventé une nouvelle maladie.

Cette découverte singulière ne prouve-t-elle pas qu'il existe dans la nature un certain nombre de germes susceptibles d'avoir plusieurs destinations différentes, parmi lesquelles la propriété de produire chez nous des fermentations morbides peut fort bien n'être qu'un accident. Le ferment de la fièvre intermittente vit habituellement dans l'eau des marécages. Le parasite de plusieurs maladies infectieuses est probablement un microbe banal, qui, implanté chez l'homme dans de certaines conditions, détermine chez lui des effets toxiques. Le vibrion qui engendre la fièvre typhoïde, par exemple, existe sans doute dans des matières animales en

putréfaction ; lorsqu'il est introduit dans notre économie, soit avec l'eau potable, soit avec l'air respiré, il y germe et se multiplie de manière à pouvoir se disséminer ensuite chez de nouveaux sujets. Le microbe de l'infection purulente semble prendre dans l'organisme humain une vitalité, une virulence et une nocuité de plus en plus grande à mesure qu'il s'y reproduit, mais son introduction chez le premier malade de la série est due à un ensemble de causes que nous connaissons aujourd'hui et que nous savons éviter.

Un médecin allemand prétend s'être donné la coqueluche en respirant la poussière de certaines moisissures qui poussent sur les citrons; et M. Hallier, professeur à la faculté d'Iéna, croit que les spores d'une foule de champignons vulgaires peuvent, en se désagrégeant, reproduire, dans un milieu convenable, les bactéries trouvées dans le sang des malades. On pourrait les comparer à ces œufs de vers solitaires qui ne prennent la forme de larves ou d'animaux complets que lorsque le hasard les a amenés dans telle ou telle partie de l'organisme humain. La simplicité de structure des vibrioniens, la difficulté de trouver des caractères suffisants pour en séparer les diverses espèces, rendent ce point de doctrine bien difficile à éclaircir.

Quoi qu'il en soit de l'origine première des microbes, on ne songe pas plus aujourd'hui à soutenir leur génération spontanée que celle des vers intestinaux ou des acares de la gale. Les personnes qui admettent la spontanéité des maladies contagieuses, comme M. Colin, nient en même temps la nécessité de l'intervention des vibrioniens dans leur genèse.

Le professeur Béchamp, de Montpellier, soutient une théorie intermédiaire qu'il est impossible de passer sous silence à cause du talent de son créateur. Suivant ce chimiste éminent, les germes des bactéries ne sont pas des productions étrangères au corps humain et introduites artificiellement dans nos tissus, ce sont des éléments de notre organisme qu'il appelle *microzymas*, et qui sont susceptibles de se développer en bactéries dans certaines conditions spéciales. Ils constituent chez nous la partie essentiellement vivante, et quand nous devenons malades, ce sont eux qui deviennent malades en nous. Malgré la somme considérable de talent que M. Béchamp a employée à soutenir sa doctrine personnelle, on peut affirmer qu'il a été suivi jusqu'ici par un bien petit nombre de disciples. Au contraire, la théorie des microbes, soumis aux mêmes lois de génération que tous les autres êtres vivants, a pour elle des faits chaque jour plus probants et mieux connus dans tous leurs détails.

En résumé, si nous laissons de côté la question de l'origine

première des parasites, pour n'envisager que leur provenance immmédiate chez les malades que nous avons sous les yeux, nous pouvons établir plusieurs catégories. Un grand nombre d'entre eux ne s'observent que dans notre espèce, et toujours à la suite d'une contagion assez directe. Tels sont la plupart de ceux qui donnent lieu aux maladies de la peau; tels encore les microbes des fièvres éruptives. La filiation des cas peut toujours être suivie lorsqu'on observe sur un théâtre restreint, par exemple, à la campagne et dans les petites villes. Tel est aussi le vibrion de la coqueluche. Cette affection, inconnue à certaines îles de l'Océanie, y prit tout d'un coup une extension considérable lorsqu'elle y fut apportée accidentellement d'un autre pays.

Un certain nombre de parasites nous sont donnés par les animaux, par exemple, ceux de la teigne faveuse, du charbon, de la morve, de la rage.

Une classe entière, comprenant les vers vulgairement appelés solitaires, vit, alternativement et sous des formes différentes, chez l'animal et chez l'homme. L'un existe à l'état de larve chez le porc, et ne prend son développement complet que lorsqu'il est transmis à l'homme; l'autre se trouve à l'état parfait chez le chien, et ne dépasse pas la forme de larve lorsque ses embryons sont introduits dans les organes humains.

Enfin plusieurs maladies ont leurs germes répandus dans l'atmosphère, sans que nous puissions dire quels sont leurs terrains de culture en dehors de nous. Telles sont l'infection purulente, l'érysipèle, la fièvre puerpérale. Il semble, toutefois, que ces microbes soient plus nombreux et plus actifs dans les grandes villes. Ce qui est certain, c'est qu'après avoir été reproduits chez plusieurs individus, ils manifestent une vitalité plus active. Les dernières études de M. Pasteur, sur le rouget du porc, ont bien démontré cette faculté, que possèdent les virus-microbes, d'acquérir une nocuité plus ou moins grande, suivant le milieu où ils vivent, et d'arriver cependant à un état fixe et à un maximum de vigueur dans telle espèce animale en particulier.

La fièvre jaune, le typhus et le choléra, paraissent avoir une origine essentiellement tellurique et spéciale à certains pays. La fièvre intermittente doit être classée tout à fait à part. Le ferment qui l'engendre naît exclusivement dans les marécages; il est d'autant plus dangereux qu'il végète dans une contrée plus chaude; enfin, il est le seul qui, introduit chez l'homme, ne puisse être transmis par contagion de ce malade à un individu sain.

Le mode de transmission des plus gros parasites a longtemps échappé à l'observation; il y a peu de temps qu'on connaît les mi-

grations des vers intestinaux; à plus forte raison doit-on rencontrer des difficultés dans l'étude de la contagion appliquée aux microbes infiniment petits. Dans un grand nombre de cas, ils sont liés plus spécialement à certains produits morbides, le liquide et les croûtes des pustules varioliques, les sécrétions particulières à la rougeole, larmes, flux nasal et bronchique, les squames de la scarlatine, les fausses membranes du croup, etc. Dans la fièvre typhoïde et le choléra, ils se rencontrent surtout mêlés aux déjections. Dans la plupart des affections on les cherche de préférence dans le sang. La rage seule fait une exception bien remarquable à cette règle. Le vibrion spécial à cette maladie siège exclusivement dans le système nerveux et ne se trouve que momentanément dans la salive au moment de l'explosion des accidents rabiques.

Lorsque les substances qui contiennent le germe morbide peuvent être inoculées avec succès, on les appelle virulentes; on peut dire que l'acarus de la gale est un virus au même titre que le microbe du liquide vaccinal. Ce mode de contagion par contact direct et par inoculation peut être expérimental ou accidentel. Ainsi les objets qui ont touché le malade peuvent transporter par hasard les parasites sur la peau d'un sujet sain. Plusieurs d'entre eux peuvent s'établir sur le tégument intact et s'y multiplier, comme les insectes qui vivent sur l'homme et les champignons de la teigne; d'autres profitent de la moindre excoriation préexistante, comme la bactéridie du charbon et celle de l'érysipèle; d'autres enfin s'introduisent par les plaies externes ou internes de quelque importance, comme le microbe de l'infection purulente et celui de la fièvre puerpérale.

En général, les muqueuses n'ont pas besoin d'être dépourvues de leur revêtement épidermique pour donner entrée au virus. L'ophthalmie purulente s'établit très facilement à la surface du globe oculaire ainsi que la diphthérie. Les voies respiratoires et les organes digestifs, malgré la muqueuse qui les tapisse, sont très favorables à l'installation des parasites, dont les uns demeurent et se multiplient dans leurs cavités, tandis que le plus grand nombre peuvent passer dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques et dans le tissu même des autres organes. Dans les deux cas, c'est l'air, l'eau ou les aliments qui leur servent de véhicule pour pénétrer dans le corps humain.

Les études de Pasteur, Tissandier, Miquel, Hiller, ont démontré que l'atmosphère tient en suspension des quantités considérables de corpuscules organisés, germes de vibrions, que nous aspirons avec l'air qui nous entoure. On en a trouvé jusque sur les sommets les plus élevés des Alpes. Nous verrons que quelques-uns d'entre

eux, comme l'oïdium ou l'aspergille, s'implantent dans la bouche, dans la gorge ou dans les alvéoles pulmonaires et se développent sur place sans pénétrer plus loin. D'autres, au contraire, comme les bactéries de la diphthérie ou de la tuberculose, après une première étape dans les voies respiratoires, s'infiltrent dans les tissus et vont établir plus profondément de nouvelles colonies. D'autres, enfin, sans laisser de traces particulières dans le tissu pulmonaire, vont infecter directement l'économie. Tels sont les microbes des fièvres éruptives et de plusieurs autres maladies infectieuses.

L'eau potable contient souvent les œufs des plus gros parasites qui puissent se développer chez l'homme. Nous voulons parler des vers intestinaux, dont les larves peuvent encore être introduites dans nos organes avec la chair des animaux où ils ont passé la première phase de leur existence. On attache aujourd'hui une très grande importance à l'eau comme véhicule des germes de la fièvre typhoïde; des observations récentes donnent à cette théorie un appui des plus solides. Une fois établis dans les organes digestifs de l'homme, les parasites peuvent s'y développer sur place et y reproduire leurs germes qui sont bientôt éliminés pour aller se disséminer chez d'autres sujets. Ils peuvent encore s'introduire dans le foie, comme les hydatides, ou dans les muscles, comme les trichines. Ou bien ils se répandent dans toute la masse du sang pour y causer des désordres divers, soit par obstruction matérielle, soit par une sorte d'action chimique analogue aux fermentations.

Mais quelle que soit la voie suivie par les parasites pour parvenir à telle ou telle région du corps humain, il ne suffit pas que la semence soit déposée dans l'organe qui lui est propre pour qu'elle germe et qu'elle se développe. Il est certain que la plupart des spores et des œufs restent stériles. De tous les membres d'une famille qui boivent l'eau d'un même puits, un ou deux seulement auront des vers; de tous les habitants d'une ville où règne le choléra, un petit nombre sera contaminé. Tous cependant respirent le même air, et vraisemblablement tous absorbent une certaine quantité de vibrions infectieux. Pourquoi quelques-uns seulement sont-ils frappés? Nous l'avons dit au début, la force vitale dans toute sa plénitude est incompatible avec les parasites. Pour que ceux-ci aient leur raison d'être, il faut que leur support ait déjà subi quelque atteinte. A chaque espèce de dégénérescence s'adapte un ennemi spécial prêt à profiter de la faiblesse de l'être qu'il attaque et à l'augmenter par ses ravages; c'est cette relation constante entre la cause et l'effet qui rend si difficile la tâche de limiter leur part respective. Il est vrai que cette question de terrain, comme on l'appelle, a une importance très variable suivant les cas. Bien peu

d'enfants sont rebelles à l'établissement des vers intestinaux, par exemple; encore est-il évident que ces hôtes incommodes rencontrent des conditions particulièrement favorables à leur multiplication chez les plus chétifs et trouvent la plupart des adultes réfractaires. Bien peu d'individus résistent au microbe de la rougeole, et l'immunité qui semble acquise à un certain âge est uniquement due à une première attaque déjà subie dans l'enfance et à l'absence assez générale de récidive chez le même sujet. L'exemple de ce qui s'est passé aux îles Faroër est célèbre. La rougeole n'y existait plus depuis 1781; en 1846, le germe en fut apporté par un seul homme et 6000 habitants sur 7782 contractèrent la maladie.

Dans d'autres cas, la préparation du terrain, la prédisposition, ont une importance prépondérante; il semble, au contraire, que le germe soit banal et toujours prêt à s'offrir. Tous les enfants mal soignés se couvrent de vermine; la graine ne fait jamais défaut. Le bacille qui engendre la phthisie tuberculeuse doit être bien répandu, car on voit cette affection naître sous tous les climats et dans les hameaux les plus isolés. Mais l'appauvrissement du sang, la langueur de la nutrition, l'infériorité vitale, en un mot, héréditaire ou acquise, sont des conditions tellement indispensables à sa germination qu'on les a crues longtemps capables d'engendrer à elles seules la maladie sans l'intervention nécessaire d'un germe extérieur.

La prédisposition des individus à donner asile à tel ou tel parasite dépend donc du tempérament, de l'âge, des conditions hygiéniques et de toutes les causes d'infériorité physique temporaires ou permanentes. C'est encore cette résistance variable des sujets qui fait rencontrer, dans le cours d'une même épidémie, des cas légers et des cas graves. La température, la saison, le climat, peuvent avoir de l'influence à la fois sur le malade et sur le germe de la maladie. C'est à un concours de circonstances de cet ordre que sont dues les épidémies sérieuses ou bénignes. La fièvre typhoïde a son maximum d'intensité en automne. La fièvre jaune ne se reproduit pas dans les climats tempérés. La sécheresse et l'humidité extrêmes paraissent être également défavorables au choléra.

Si propices que soient les conditions de tout ordre pour aider à l'implantation des germes, il se passe toujours un certain temps avant qu'ils manifestent leur présence. Cet intervalle qui sépare le moment de la contagion du début des troubles morbides est dans un grand nombre d'affections très net et très constant. C'est ce qu'on appelle la période d'incubation. Elle est employée au complet développement des parasites, à leur multiplication, à la pénétration dans l'organisme de ceux qui ont des lieux d'élection comme les trichines, à la saturation complète du sang ou de tel tissu

spécial, s'il s'agit de ceux qui agissent à la façon des ferments.

Nous verrons en étudiant chacun d'eux en particulier comment s'effectue leur cheminement à travers nos organes, quels sont les désordres qu'ils causent et comment ils en sortent pour aller se répandre et se propager d'un sujet à l'autre. Leur reproduction est limitée dans un grand nombre de cas par les ravages mêmes qu'ils ont causés. Nous ne voulons pas seulement parler de la mort, nous avons en vue cette modification spéciale qui a été imprimée à l'économie par le microbe et qui l'empêche d'y pouvoir trouver asile une seconde fois. On sait que les fièvres éruptives, la coqueluche, la fièvre typhoïde, récidivent rarement sur le même sujet. D'autre part, les germes morbides emportés par le vent, entraînés dans la terre et dans les courants d'eau avec les détritus de toute sorte, sont soumis à bien des hasards avant de rencontrer de nouveau le terrain qui leur est propre. Leur repullulation effrayante ne les préserverait pas d'une destruction complète s'ils n'étaient doués en même temps de la vitalité la plus tenace. Les œufs de tous les vers intestinaux sont pourvus d'une résistance remarquable à toutes les causes de destruction. Les trichines ne meurent qu'à une chaleur voisine de 100 degrés. Les bactéridies du charbon supportent sans périr cette température lorsqu'elles ont été préalablement desséchées.

Ces diverses influences, suivant qu'elles agissent dans le même sens ou qu'elles se contrarient, donnent lieu au développement sporadique, endémique ou épidémique des affections contagieuses. Tel usage local qui paraît inoffensif entretient un parasite : c'est, par exemple, à l'habitude de manger de la viande crue qu'est due la fréquence du ver solitaire en Abyssinie et de la trichine en Allemagne. D'une manière générale, on comprend que la malpropreté, le défaut d'aération et l'encombrement constituent, pour les parasites, une sorte de culture commune. Les causes débilitantes de toutes sortes favorisent ensuite leur établissement chez les individus. L'hygiène est donc le remède par excellence à opposer aux maladies contagieuses, dont la plupart pourront être évitées lorsque les nations civilisées le voudront énergiquement. Déjà la peste et la lèpre ont été reléguées en Orient, et nous avons appris à nous préserver des atteintes du choléra. Nous verrons, en passant en revue les différents parasites de l'homme, combien de nouveaux et d'importants progrès restent encore à acquérir.

III

Les limites de ce travail ne comportent pas la description méthodique de tous ces êtres et de leur action sur notre organisme ; nous

ne donnerons ici de leur histoire que les traits les plus intéressants et les plus importants au point de vue pratique. Ils se divisent naturellement en parasites animaux et parasites végétaux, à la suite desquels nous rangerons les vibrioniens pour les motifs énoncés plus haut.

Parmi les insectes, il en est qui, tout en venant chercher leur nourriture chez l'homme, comme les cousins, les punaises, ne font pas sur lui élection de domicile. La puce-chique, dont la blessure est très redoutable, ne se rencontre guère que dans l'Amérique intertropicale. Différentes larves d'insectes peuvent encore s'attaquer à l'homme, s'introduire dans l'oreille, dans les plaies, sous la peau même et causer des blessures dangereuses. Citons en particulier la mouche hominivore de l'Amérique centrale (*lucilia hominivora*), dont les lésions sont presque toujours mortelles.

Les insectes parasites de nos contrées ne déterminent pas de troubles morbides bien sérieux : si la légende attribue à l'envahissement d'un nombre prodigieux de poux la mort d'Hérode, de Sylla et de Philippe II d'Espagne, cette croyance prouve simplement que leur multiplication est favorisée par certains états de débilité. Par une contradiction singulière, les gens du peuple croient voir dans leur présence chez les enfants une promesse de bonne santé. Il est inutile de combattre ici ce préjugé, non plus que celui qui attribue l'apparition des poux à une génération spontanée. Ce qui est certain, c'est qu'ils se plaisent surtout sur le corps des individus malpropres, des enfants chétifs, des vieillards et des malades épuisés. On sait qu'il en existe trois variétés, qui habitent chacune une région déterminée du corps humain. Ces insectes appartiennent à l'ordre des hémiptères et sont pourvus d'une bouche en suçoir armée de crochets rétractiles et renfermant quatre dards aigus. Cet appareil leur permet d'inciser la peau et d'y puiser une certaine quantité de sang. Suivant Leuwenhock, un pou femelle peut devenir en deux mois l'aïeule de cinq mille individus de son espèce. On reconnaît facilement leurs œufs attachés aux cheveux et aux poils qui couvrent la peau.

La loi qui veut que les parasites trouvent chez les sujets débiles un terrain particulièrement convenable à leur développement se vérifie également pour les puces. En dehors des conditions favorables que créent l'immobilité et la négligence trop fréquente des soins hygiéniques, il est certain que l'affaiblissement causé par les affections chroniques contribue à rendre leur multiplication plus facile chez beaucoup de gens. La puce appartient à la famille des diptères; elle pond de huit à douze œufs que l'on rencontre dans le linge et les fissures des planchers; ils subissent deux métamor-

phoses avant de se transformer en insectes parfaits. Ceux-ci possèdent un appareil buccal très remarquable : il consiste principalement en deux lancettes aiguës et denticulées qui perforent très aisément la peau humaine.

Plusieurs arachnides s'attaquent également à l'homme, entre autres les *tiques* et les *rougets*, ou *bêtes d'août*, de la famille des acariens. Le *sarcopte* de la gale, dont nous avons raconté la découverte, est le plus remarquable de cette catégorie; aussi le désigne-t-on très souvent par le seul nom d'*acare*. Long d'un tiers de millimètre, large d'un quart de millimètre environ, le sarcopte apparaît à l'œil nu comme un simple point. Au microscope, dit M. J. Chatin, il offre une ressemblance grossière avec la tortue. En avant et en arrière se groupent deux paires de membres courts, conoïdes, articulés et pourvus de poils raides et longs. Un appareil buccal puissamment organisé lui permet d'entamer facilement l'épiderme de l'homme et de s'y creuser des galeries qui rappellent celles que perce la taupe à la surface des champs. Le sarcopte est un noctambule; aussi est-ce pendant la nuit qu'il se transmet le plus facilement d'une personne à une autre et qu'il cause aux malades les démangeaisons les plus pénibles. Outre les sillons caractéristiques de la gale, faciles à reconnaître sur la peau, l'irritation produite par le grattage amène souvent des éruptions secondaires qui masquent en partie la lésion principale, et qui ont contribué à faire méconnaître longtemps la véritable nature de cette maladie.

Les animaux assez variés d'organisation dont nous venons de parler étaient désignés autrefois collectivement sous le nom d'*épizoaires*, parce qu'ils vivent à la surface du corps humain. Il nous reste à décrire les *entozoaires*, c'est-à-dire ceux qui vivent à l'intérieur de nos organes. Ce dernier groupe est plus homogène que le précédent, en ce sens qu'il ne comprend que des animaux d'une même espèce, les différents vers ou *helminthes* parasites de l'homme. On les range sous trois divisions : les *nématoïdes*, dont le plus connu est l'ascaride lombricoïde, ou ver commun des enfants; les *trématodes*, dont la douve du foie est le seul qui nous intéresse; les *cestoïdes*, dont le *tænia solium*, ou vers solitaire, peut être regardé comme le type le plus répandu dans notre pays.

Parmi les nématoïdes, nous étudierons l'*ascaride lombricoïde*, l'*oxyure vermiculaire*, le *tricocéphale*, la *filaire* et la *trichine*. Les autres espèces de cet ordre sont très rares et mal connues.

L'*ascaride*, appelé *lombricoïde* à cause de sa ressemblance avec le lombric ou ver de terre, est de tous les vers intestinaux le plus fréquemment observé. D'une couleur blanc rosé ou jaunâtre, d'une

longueur variant entre 16 et 22 centimètres, il est dépourvu de crochets, et sa bouche présente trois lobes arrondis ou valves qui ne lui permettent pas d'attaquer ou de perforer les tissus. Il est unisexué, et ses œufs rejetés hors de l'intestin sont doués d'une grande résistance à toutes les causes de destruction. Ils achèvent leur développement dans les endroits humides où le hasard les a entraînés, et c'est seulement lorsqu'ils ont été ingérés par l'homme avec les boissons que la coque de l'œuf se dissout et que l'embryon, complètement développé, grandit sous la forme d'ascaride. On voit que l'animal est parasite à l'état adulte et libre à l'état embryonnaire. Les œufs sont tellement nombreux que, suivant Davaine, chez les individus atteints d'ascaride, chaque parcelle de matière grosse comme une tête d'épingle en renferme plusieurs. Il est évident que l'eau employée comme boisson et non filtrée est le principal véhicule qui les apporte dans le corps humain. Aussi sont-ils plus communs encore dans la campagne que dans les villes. Les enfants du premier âge, tant qu'ils sont soumis au régime lacté exclusif, n'en sont presque jamais atteints.

Mais l'introduction des œufs dans le tube digestif ne suffit pas pour assurer l'évolution du parasite, il lui faut encore un milieu favorable. L'intestin des enfants faibles, lymphatiques, scrofuleux, paraît être son terrain de prédilection. L'usage des boissons fermentées et des condiments épicés est contraire à son développement; on sait que dans la campagne l'ail est employé pour faire expulser les vers intestinaux. On les trouve sous toutes les latitudes et chez toutes les races; mais les nègres en sont particulièrement infestés. L'important ouvrage de Davaine sur les entozoaires contient la mention de véritables épidémies vermineuses. La plus célèbre est celle qui a régné à Gœttingen durant les années 1760 et 1761. Il est probable qu'un concours fortuit de circonstances a présidé à cette anomalie.

Les ascarides habitent de préférence l'intestin grêle; dès qu'ils remontent dans l'estomac ou qu'ils descendent dans le gros intestin, ils risquent d'être promptement rejetés par le vomissement ou par les selles. Mais lorsqu'ils demeurent dans la région que la nature leur a assignée, ils peuvent être tolérés bien longtemps sans déceler leur présence. « Aussi, dit excellemment M. Alfred Luton, existe-t-il à ce sujet dans l'appréciation des médecins deux tendances très opposées. Les uns ne sont pas éloignés de croire à l'innocuité parfaite de ces parasites; ils concluraient volontiers à leur utilité même, comme pour certains épizoaires; d'autres, au contraire, obéissant au courant des préjugés vulgaires, voient l'intervention des vers partout dans la pathologie de l'enfance. »

Il suffit, pour discerner la vérité, de s'en référer à la loi qui régit les parasites en général : ils se développent de préférence sur les sujets déjà détériorés, ils ménagent assez leur support pour conserver la source alimentaire et le refuge indispensable à leur espèce, au moins pendant une génération ; mais ils causent toujours au sujet qui leur donne asile un préjudice incontestable. Non seulement les ascarides enlèvent à l'enfant qui les porte la part d'aliments qu'ils accaparent dans leur intestin, mais encore ils peuvent déterminer par leur contact une foule de malaises qui varient à l'infini, suivant le degré de sensibilité du sujet. L'appétit est inégal, tantôt diminué, tantôt exagéré ; des nausées et des douleurs d'entrailles surviennent brusquement et disparaissent sans motif apparent ; le teint est terreux, les yeux cernés, les pupilles dilatées ; les narines sont le siège d'un prurit qui n'est motivé par aucune cause locale ; quelquefois même il survient une toux convulsive et des troubles nerveux, tels que le strabisme, le grincement de dents et les convulsions.

On comprend qu'aucun de ces symptômes ne soit absolu et que la même condition de débilité, qui est favorable à l'établissement des vers, puisse déterminer à elle seule tous les troubles que nous venons d'énoncer. Mais toutes les fois qu'il y a doute, il est préférable de s'assurer de leur présence, d'autant plus que ces hôtes sont extrêmement communs chez l'enfant, et que les moyens propres à les expulser sont d'un emploi assez inoffensif. Le nombre des vers éliminés en quelques jours est quelquefois très considérable, on en a vu jusqu'à des centaines. On conçoit que, ne serait-ce qu'à titre de corps étrangers, ces masses puissent amener des malaises fort graves. Exceptionnellement un ascaride chassé par la voie stomacale a pu s'introduire dans le nez, dans la trompe d'Eustache, dans les bronches, où il a parfois déterminé des accidents de suffocation mortels.

L'*oxyure vermiculaire* est l'un des plus petits vers de l'homme. Le mâle, qui est très rarement observé, n'a guère que 3 millimètres de longueur ; la femelle atteint un centimètre environ sur un demi-millimètre de largeur. Le mode de développement et les migrations de ces vers nous sont inconnus ; il est possible que la propagation en ait lieu sur place, c'est-à-dire que les œufs fassent éclosion là où vivent les helminthes adultes. Ceux-ci habitent exclusivement la dernière portion du gros intestin ; ils s'observent surtout chez l'enfant et se rencontrent dans tous les climats. Ils pénètrent sans doute dans l'économie, comme les ascarides, par le moyen des œufs tenus en suspension dans l'eau ; cependant ils peuvent aussi se transmettre par contagion directe.

Leur présence se manifeste surtout par des douleurs sourdes et une sensation de prurit qui s'exaspère au commencement de la nuit. Il peut en résulter des accidents nerveux, analogues à ceux que nous avons énumérés plus haut. Des soins persévérants sont nécessaires pour en débarrasser le malade.

Le *tricocéphale* de l'homme est une espèce fort commune que sa petitesse et son innocuité apparente font habituellement négliger. Long de 4 à 5 centimètres, il est très aminci et filiforme dans les deux tiers de son étendue; il est ovipare et se trouve communément en très grand nombre dans le cæcum, c'est-à-dire au commencement du gros intestin.

La *filaire* dite *de Médine*, encore appelée *dragonneau*, est endémique dans les régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie; elle n'a jamais été rencontrée en France que chez des personnes ayant habité l'Orient. Cet helminthe se distingue par ses proportions exceptionnelles; d'une longueur qui varie depuis 50 centimètres jusqu'à 3 ou 4 mètres, il ne mesure en largeur que la cinq-centième partie de l'autre dimension. Il s'insinue chez l'homme directement sous la peau, principalement aux membres inférieurs, et se loge dans le tissu cellulaire sous-cutané où il peut séjourner jusqu'à deux ou trois ans avant d'avoir effectué son développement complet. C'est alors seulement que la petite tumeur formée par la présence de l'animal devient douloureuse et s'enflamme à la manière d'un abcès. A cette période le ver peut sortir spontanément, à moins qu'on ne le retire en l'enroulant avec précaution sur un objet cylindrique.

Cette tendance de la filaire à s'éliminer à la façon d'un corps étranger lorsqu'elle arrive à l'âge adulte est en rapport avec son mode de reproduction. Les petits embryons qu'elle contient alors continuent leur croissance à l'extérieur dans les endroits humides, jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes assez vigoureux pour venir accomplir chez l'homme la partie la plus importante de leur existence. Ces embryons possèdent la propriété de conserver la vie, comme les infusoires rotifères, malgré une dessiccation complète, et de reprendre le jeu de leurs organes dans un milieu humide. Certaines variétés de filaires ont été rencontrées sous la conjonctive de l'œil humain et jusque dans l'épaisseur du cristallin.

Tous les inconvénients qui résultent de la présence des nématoïdes précédemment décrits sont peu de chose en comparaison des désordres produits par la *trichine*. Ce ver est commun à l'homme et à plusieurs espèces d'animaux domestiques. A l'état adulte, il habite l'intestin; le mâle est long de 1 à 3 millimètres, la femelle de 2 à 5. Il est alors peu dangereux et pourrait être facilement

expulsé si on pouvait reconnaître sa présence. Mais cette partie de son existence est la plus courte. La trichine est vivipare; elle se reproduit dans le tube digestif qui la contient et donne naissance à de nombreux embryons qui en percent les parois, cheminent à travers les organes en suivant les gaines des vaisseaux, et vont se loger dans les muscles où ils peuvent séjourner fort longtemps. Ils sont alors entourés d'une petite poche ou kyste, d'une forme ovoïde allongée, longue de près de 1 millimètre, transparente et capable d'une grande résistance à l'action des réactifs. Ces kystes peuvent être extrêmement nombreux : Leuckart a calculé qu'un gramme de viande de porc trichiné peut en renfermer jusqu'à dix mille. S'il arrive que la chair ainsi infectée soit mangée par un autre animal, la substance du muscle et les enveloppes kystiques se dissolvent sous l'influence des sucs digestifs, les embryons des trichines se trouvent mis en liberté, se développent dans l'intestin qui leur donne asile, et engendrent à leur tour de nouveaux petits qui recommencent le cycle de la même migration. Mais l'animal dont les organes ont été envahis peut résister aux troubles qui résultent de la présence des trichines embryonnaires; dans ce cas, celles-ci finissent par succomber; les kystes se durcissent et se transforment en une substance crétacée. C'est la guérison spontanée. Les porcs se trichinent en dévorant les rats infectés. L'homme, à son tour, contracte la maladie en se nourrissant de la chair de porc soumise à une coction insuffisante. C'est en Allemagne que la maladie a été d'abord étudiée; on l'a aussi observée en Hongrie, en Danemarck, en Suisse, en Belgique et dans les deux Amériques. Elle n'a pas encore été signalée en France, où la viande de porc ne se mange généralement qu'après avoir été parfaitement cuite. Il faut remarquer en effet que si une chaleur de 100 degrés tue le parasite, une cuisson assez prolongée est nécessaire pour que le centre d'un morceau de viande volumineux atteigne cette température. Les trichines résistent également à une fumure rapide et à un froid de 25 degrés au-dessous de zéro. On a constaté en Allemagne de véritables épidémies de trichinose; il suffit d'un seul porc débité par un charcutier pour infecter tout un village.

Les symptômes causés par cette affection se divisent en plusieurs périodes qui correspondent aux différentes phases de l'évolution du parasite. Pendant que les embryons se développent dans l'intestin et le perforent, il existe du côté des organes digestifs des désordres plus ou moins prononcés suivant la quantité ingérée. Les cas les plus graves simulent un véritable empoisonnement ou une fièvre typhoïde et peuvent entraîner la mort en peu de jours. Pendant la migration des trichines à travers les tissus, tous les muscles envahis

sont pris de douleurs analogues à celles du rhumatisme; le siège du mal et les progrès de l'impuissance fonctionnelle correspondent à la marche de l'invasion trichineuse. Puis se produit un gonflement œdémateux de tout le corps avec fièvre, amaigrissement et prostration extrême. La mort a lieu le plus souvent pendant la troisième ou la quatrième semaine. Mais la guérison peut survenir et survient en effet dans les trois quarts des cas, soit grâce à la force de résistance du sujet, soit par suite de l'insuffisance numérique des parasites. Cette guérison apparente n'empêche pas les embryons enkystés de vivre fort longtemps encore, tolérés par l'économie. L'atrophie et l'incrustation calcaire dont nous avons parlé ne commencent parfois qu'après dix ou quinze ans.

La résistance des trichines à tous les agents dont on a essayé l'emploi pour les détruire est remarquable; on empoisonne les animaux qu'on tente de guérir avant de faire périr les larves dont ils sont infectés. Dans ce cas, comme dans la plupart des maladies parasitaires, c'est sur la médecine préventive qu'il faut surtout se reposer.

Le second ordre des entozoaires comprend les *trématodes*, qui, assez communs chez nos animaux domestiques, sont rarement observés chez l'homme. Ces helminthes sont remarquables par leurs nombreuses transformations. L'embryon qui naît de l'œuf affecte la forme d'un petit ver conique qui se meut dans l'eau au moyen de cils vibratiles; c'est le *protoscolex*, qui donne naissance au *scolex* par une sorte de bourgeonnement intérieur. Du scolex naissent ensuite, par une nouvelle gemmation interne, plusieurs *cercaires* composés d'une partie renflée et d'une queue, qui rappellent un peu les têtards de grenouille. Ceux-ci s'introduisent dans le corps de certains mollusques aquatiques, perdent leur appendice caudal et s'enkystent à la manière des trichines. Ils peuvent alors être ingérés avec l'être qui leur sert de support par les canards ou d'autres animaux. La poche kystique qui les contient est détruite par les sucs digestifs, les cercaires deviennent libres, achèvent leur développement dans l'intestin où ils sont logés et y pondent des œufs qui donnent naissance à une nouvelle série de protoscolex, etc. On voit que cette génération alternante comprend un cycle de métamorphoses extrêmement compliquées et curieuses.

Le moins rare des trématodes chez l'homme est le *distome*, vulgairement appelé douve du foie. Dans son état parfait, il est long de 2 à 3 centimètres, et présente une forme conoïde aplatie. C'est le plus souvent dans les voies biliaires qu'il a été rencontré, mais parfois aussi dans d'autres organes. Les troubles causés par

les distomes ont pu être mieux étudiés chez les moutons, qu'ils font périr en grand nombre dans certaines contrées.

Les *cestoïdes*, qui forment le troisième ordre des entozoaires, comprennent les parasites vulgairement connus sous le nom de vers solitaires. Ils offrent avec l'ordre précédent des analogies nombreuses : les diverses métamorphoses qu'ils subissent avant d'arriver à leur forme sexuée correspondent à des milieux différents et indispensables ; et, dans les organes divers qu'ils habitent à l'état de larves et à l'état parfait, ils peuvent être tour à tour parasites de l'homme et d'un animal domestique. Pour décrire ces curieuses migrations, nous prendrons comme type le *tænia solium*, qui est l'espèce la plus répandue en France ; nous donnerons ensuite les traits principaux de l'histoire de quelques autres variétés.

Le ver solitaire se présente sous la forme d'un long ruban qui peut atteindre une longueur de 6 à 20 mètres ; sa largeur est d'environ 2 millimètres à l'extrémité antérieure ; elle augmente peu à peu jusqu'à atteindre 8 ou 10 millimètres, et se rétrécit légèrement dans la partie terminale. En réalité, ce n'est pas un animal unique, mais une colonie d'êtres bourgeonnant à la suite les uns des autres. A l'extrémité la plus déliée se trouve ce qu'on appelle la tête, par laquelle le ver se tient fixé aux parois de l'intestin qui lui donne asile. Elle a la forme d'un octaèdre un peu arrondi, large de moins d'un millimètre, portant quatre ventouses latérales et une double couronne de crochets. Le corps est divisé par des stries transversales en parties, qui sont en réalité autant d'êtres complets, hermaphrodites. Ceux-ci se détachent de l'ensemble à mesure qu'ils atteignent leur maturité, c'est-à-dire lorsqu'ils sont remplis d'œufs fécondés, aptes à se développer. Ces sections, qu'on appelle les anneaux du ver, sont plates, d'une forme rectangulaire qui s'allonge de plus en plus à mesure qu'on les considère plus éloignées de la tête. Par un mode de bourgeonnement presque indéfini, de nouveaux anneaux se produisent constamment à la suite de celle-ci ; ils s'en éloignent de plus en plus, repoussés par les derniers venus, à mesure qu'ils s'accroissent, et arrivent à leur tour à l'extrémité de la chaîne pour être éliminés.

Ils prennent alors le nom de *cucurbitins*, à cause de leur analogie de forme avec la semence de courge. Rejetés à l'extérieur, ils se désagrègent promptement, mais les œufs qu'ils contiennent possèdent, comme ceux de tous les helminthes, une grande résistance aux causes de destruction. Chacun d'eux contient un embryon, dit *hexacanthe*, à cause des six crochets dont

il est déjà pourvu. Pour que son développement ultérieur puisse s'opérer, il faut qu'il soit ingéré par un animal qui lui convienne. L'enveloppe de l'œuf est dissoute par l'action des sucs digestifs; l'embryon mis en liberté perfore de ses crochets la paroi de l'intestin, et va se loger dans les muscles ou dans d'autres organes.

La forme intermédiaire, sous laquelle il se développe alors, prend le nom de *cysticerque.* Cette larve est une vésicule blanchâtre, ovoïde, de 8 à 10 millimètres de longueur, percée sur un de ses flancs d'un orifice d'où peut sortir, en se retournant comme un doigt de gant, un appendice absolument semblable à la tête du tænia originel. Ce phénomène se produit lorsque la chair de l'animal qui contient le cysticerque est ingérée par un autre animal ou par l'homme. La tête se fixe dans l'intestin, la vésicule s'en détache, l'animal s'accroît en absorbant les aliments au milieu desquels il est plongé; il produit de petits anneaux qui grandissent rapidement, et un nouveau ver solitaire se trouve ainsi constitué.

C'est le plus souvent chez le porc que s'opère le développement du cysticerque; mais cette forme du tænia peut se rencontrer aussi dans l'espèce humaine; on l'y a observée principalement dans les parois du tronc, dans les membres, dans le cerveau et dans l'œil.

Mais tandis que cette larve du *tænia solium* est très rare chez l'homme, il existe une autre variété de cestoïde dont la forme intermédiaire est relativement commune chez lui, tandis que l'animal complet se trouve exclusivement chez le chien. C'est le *tænia echinococus.* Il se distingue du précédent par le petit nombre de ses anneaux qui sont, en général, au nombre de trois. En revanche, ce ver est très rarement solitaire; il pullule en très grand nombre dans l'intestin de notre chien domestique, qui lui-même en emprunte les larves à la chair du mouton et du bœuf. Les œufs répandus par le chien dans les pâturages sont absorbés, à leur tour, par ces ruminants, et les embryons qui en naissent vont s'enkyster dans leurs tissus.

Ces larves se présentent sous la forme de vésicules appelées *hydatides*, qui ressemblent au cysticerque, décrit précédemment. Mais, tandis que ce dernier donnait naissance à un seul tænia complet, dans chaque hydatide germent un grand nombre de ces bourgeons, dont chacun porte une véritable tête de tænia. Tous ces petits corps nés de la *membrane fertile* de l'hydatide s'isolent et flottent dans sa cavité jusqu'à ce qu'ils trouvent une occasion favorable pour achever leur croissance. Sous leur forme rudimentaire, on les appelle des *échinocoques.*

Dans d'autres cas, la vésicule de l'hydatide, au lieu de produire directement des têtes de tænia, reste stérile, ou encore donne lieu à un grand nombre de *vésicules filles*, qui, à leur tour, produisent des échinocoques.

On voit que si, par le petit nombre de ses anneaux, le tænia échinocoque paraissait moins prolifique que le *tænia solium*, il possède par compensation un second mode de multiplication pendant son existence à l'état de larve. Au premier abord, on est vraiment effrayé de la fécondité de semblables animaux; mais il faut, pour assurer la vie de leurs nombreux embryons, un tel concours de circonstances, dues au hasard seul, que l'avortement devient nécessairement la règle, tandis que la réussite est l'exception. Ici, comme partout dans la nature, le grand nombre des germes n'a pour objet que d'assurer la conservation de l'espèce au milieu de toutes les causes de destruction.

Les hydatides se voient beaucoup plus souvent chez l'homme que le cysticerque; elles sont même endémiques en Islande, où les chiens sont très nombreux et vivent avec les habitants dans une véritable promiscuité. Les œufs qui proviennent de l'animal domestique se mêlent souvent aux eaux potables et infestent un grand nombre d'individus. Or les chiens sont, paraît-il, atteints du tænia échinocoque dans la proportion d'un quart environ. On croyait autrefois en Islande que la maladie était héréditaire; on voit qu'elle est simplement contagieuse du chien à l'homme.

Les hydatides peuvent se loger chez nous dans tous les tissus, même dans les os, mais neuf fois sur dix on les rencontre dans le foie ou dans les autres organes de l'abdomen. Elles s'y développent en une sorte de kyste, susceptible d'acquérir les dimensions d'une tête d'adulte et même de plus considérables encore. La tumeur peut contenir des milliers de vésicules et persister pendant toute la vie sans occasionner de désordres graves. Souvent aussi la compression et le refoulement des parties voisines amènent des accidents mortels. Il est rare que la guérison se fasse spontanément, soit par la mort des hydatides qui subissent alors une régression atrophique, soit par l'évacuation de la poche kystique dans le canal des bronches ou du tube digestif. Dans la plupart des cas, une opération chirurgicale peut seule assurer la guérison.

Parmi les autres espèces de vers cestoïdes qui se rencontrent encore chez l'homme, les plus communs sont le *tænia mediocanellata* ou *tænia inerme*, ainsi appelé parce que sa tête est dépourvue de crochets, et le *botriocephalus latus*, dont la tête, également désarmée, est allongée et munie latéralement de deux fentes profondes qui paraissent remplacer les ventouses.

En résumé, si nous laissons de côté le tænia échinocoque, qui n'existe guère chez l'homme qu'à l'état de larve, et dont nous avons décrit plus haut les effets, les trois sortes de vers rubanés qui s'observent le plus fréquemment dans notre espèce à l'état parfait sont le *tænia solium*, le *tænia inerme* et le botriocéphale. Le premier nous est communiqué par la viande de porc insuffisamment cuite; le second, par la chair de bœuf ou de veau; quant au troisième, ses migrations sont moins bien connues : peut-être exécute-t-il une partie de ses métamorphoses dans le corps de certains poissons. Il est en quelque sorte complémentaire des autres cestoïdes et se rencontre fréquemment dans les pays où ces derniers sont rares, en Suisse, en Russie, en Pologne, à Ceylan. Le *tænia solium* est de beaucoup le plus répandu dans toutes les contrées du globe; il existe à l'état endémique en Abyssinie, où l'on fait de la viande crue un usage journalier. C'est à ce point que les habitants considèrent sa présence comme un fait presque normal; ils lui attribuent l'avantage d'entretenir l'appétit.

Cette croyance, que beaucoup de personnes partagent dans notre pays, est certainement fort exagérée. La vérité est que le parasite donne lieu, du côté des organes digestifs, à des désordres très divers, dont le principal caractère est l'irrégularité. Ajoutons à ce symptôme tous les troubles nerveux déjà indiqués à l'occasion des vers ascarides et une tendance assez générale au dépérissement. Les femmes et les enfants sont plus sérieusement affectés, à cause de leur plus grande sensibilité réflexe. Mais, il faut le dire, il n'y a dans ces malaises aucun signe assez décisif pour permettre d'affirmer la présence du tænia tant qu'on ne l'a pas vérifiée par l'observation des cucurbitins journellement éliminés. Cette preuve matérielle ne se fait jamais longtemps attendre.

Inutile de réfuter l'opinion qui attribue à la lune une influence sur les évolutions du ver solitaire. On sait quel rôle aussi universel que peu justifié cet astre joue dans les croyances populaires. Mais ce qu'il est indispensable de savoir, c'est que, tant que la tête de l'entozoaire n'a pas été rendue, on est exposé à le voir se reproduire. La croissance du ver se fait alors très rapidement et sa durée peut être en quelque sorte indéfinie.

On voit, par ce qui précède, que, pour se préserver de toutes les sortes de vers, il suffit d'observer deux préceptes : faire suffisamment cuire les viandes, surtout celle du porc, et filtrer l'eau qui doit être employée comme boisson.

Victor Bridou.

La fin prochainement.

LORD CHESTERFIELD

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES ET DES PUBLICATIONS RÉCENTES

Une circonstance heureuse, en plaçant sous nos yeux un certain nombre de *Lettres inédites* de lord Chesterfield, nous a inspiré la pensée de consacrer quelques pages à cet esprit charmant, qui compta parmi ses amis Voltaire, Montesquieu, Fontenelle, Pope, Swift, Addison, et que l'on pourrait appeler le plus Français des Anglais, si Hamilton n'avait pas écrit les *Mémoires de Gramont*.

Nous reviendrons sur cet aspect français de la nature, du goût et du talent de lord Chesterfield, aspect que l'on n'a pas assez fait ressortir jusqu'ici et qui lui donne, pour nous, un intérêt tout particulier.

Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, naquit à Londres, le 22 septembre 1694.

Négligé par son père qui ressentait pour lui presque de l'aversion; confié aux soins de sa grand'mère, lady Halifax, femme accomplie et bonne, mais trop indulgente; peu ou mal dirigé, il fut sauvé, soutenu par son ambition naturelle d'exceller en toutes choses. « Appelez cela vanité, si vous voulez, ce n'était peut-être pas autre chose, mais j'avais pour objectif d'obtenir de tout homme son amitié et de toute femme son amour. »

A Cambridge, il étudia avec tant d'ardeur, qu'il fut en grand danger de devenir un pédant. « Quand je prétendais parler très bien, écrivait-il plus tard à son fils, je citais Horace; quand je voulais être facétieux, je citais Martial; quand je voulais faire l'homme à la mode, je citais Ovide »; et il ajoutait : « Je courus bien d'autres dangers à l'université; emporté par un faux point d'honneur, je voulus briller par mes folies autant que par mon érudition, je me livrai à des excès contre lesquels protestaient mes goûts et ma nature délicate. J'espère, mon fils, que vous n'aurez

pas de vices, mais si vous en avez, je vous supplie de vous contenter des vôtres. Les vices d'adoption sont les plus dégradants et les moins pardonnables de tous. »

Heureusement pour Chesterfield, le moment du *grand tour* approchait; les voyages, la fréquentation de la bonne compagnie française dont il parlait admirablement la langue, le désir de plaire, le don d'observer qu'il possédait à un degré remarquable, l'éclairèrent sur ses erreurs et lui donnèrent, avec une exquise élégance, la connaissance approfondie des mille petits rouages d'une société mondaine par excellence.

« Après les livres, étudiez les hommes, conseillait-il à son fils, c'est encore plus important. Le monde est un pays que jamais personne n'a connu au moyen des descriptions, chacun de nous doit le parcourir en personne, pour y être initié. »

Riche, bien doué, énergique, noblement ambitieux, Chesterfield semblait destiné à jouer un rôle politique très important.

Entré à la Chambre des communes de 1716, puis appelé à la Chambre des lords en 1720, par la mort de son père, il se montra excellent *debater;* et sa parole facile, pleine de grâce, même dans l'ironie, s'éleva parfois jusqu'à la véritable éloquence. Horace Walpole, qui se rappelait son propre père, Robert Walpole, Pulteney, Carteret, Wyndham, Pitt et bien d'autres, disait en 1763 : « Le plus beau discours que j'aie entendu, était de lord Chesterfield. »

Il avait étudié l'art oratoire avec grand soin. A Cambridge, il notait les plus beaux passages des orateurs anciens et modernes, et les traduisait, soit du latin ou du français en anglais, soit de l'anglais en français. « La peine n'était pas grande, disait-il, mais l'avantage que j'en retirai fut énorme. »

Cependant, malgré ses talents, son adresse, sa distinction réelle, il n'acquit jamais l'influence dirigeante qu'il ambitionnait. Il trouva sur sa route, pour lui barrer le chemin, Robert Walpole et la reine Caroline, et dut se résigner à un rôle secondaire. Ami du prince de Galles, qui devint Georges II, Chesterfield croyait pouvoir compter absolument sur lui pour l'avenir, mais il fallait choisir entre deux influences, et cette fois le fin courtisan se trompa.

Il crut à l'ascendant des maîtresses favorites plus qu'à celui de l'épouse délaissée. Walpole, au contraire, comprit merveilleusement que le charme de la belle Howard (lady Suffolk), et ensuite de lady Yarmouth, ne pouvait lutter en importance politique, avec l'intelligence énergique, l'adresse habilement dissimulée, la ténacité infatigable de la reine.

Un homme d'État de l'époque a laissé, dans ses Mémoires, des détails curieux sur cette force de volonté contre laquelle tout se brisait. « Elle avait si bien étudié le roi, écrivait lord Hervey, qu'elle savait lui faire adopter tous ses sentiments, en paraissant les lui sacrifier; et Sa Majesté s'en doutait si peu, qu'un jour, énumérant à ses courtisans les gens qui avaient gouverné sous d'autres règnes, il disait : « Charles I[er] était mené par sa femme, « Charles II par ses maîtresses, Jacques II par ses prêtres, Guil- « laume III par ses hommes, la reine Anne par ses femmes, mon « père par tout le monde »; et il ajoutait avec un sourire de triomphe : « Qui a la prétention de gouverner aujourd'hui ? » Or la reine passait au moins sept à huit heures par jour, en tête à tête avec le roi. Pendant ce temps, elle disait ce qu'elle ne pensait pas, acquiesçait à ce qu'elle ne croyait pas, louait tout ce qu'elle désapprouvait. Elle subissait tout parce qu'elle voulait le pouvoir, et se consolait de ces lourdes heures par la pensée qu'elle dirigerait tout, qu'on le saurait et qu'on le répéterait partout. »

Lord Hervey, qui faisait de l'opposition, rapetisse, par ces dernières paroles, la valeur réelle de la reine Caroline; elle fut en politique le bon génie de sa royale maison; elle comprit ce qui pouvait affermir, sur le trône d'Angleterre, la dynastie protestante de Hanovre, et Georges II sentit, en la perdant, quelle sage et précieuse auxiliaire il avait eu longtemps à ses côtés. On sait avec quelle grossièreté naïve, ce Lovelace germanique exprima sa douleur à la mourante : « J'aurai des maîtresses, lui dit-il, en sanglotant, mais je ne me remarierai jamais... — L'un n'empêche pas l'autre », soupira la pauvre reine.

Bien d'autres que Chesterfield échouèrent auprès du roi; il put se plaindre, sinon se consoler en compagnie de Pope, de Swift, de Bathurst, de Bolingbroke; ajoutons qu'après tout, il n'échoua qu'à moitié. Membre très influent du parti whig, dont Robert Walpole était le chef, il fut d'abord nommé ambassadeur en Hollande. Il était né diplomate, se rendant promptement compte de l'humeur des autres, et conservant toujours un grand empire sur la sienne. « Vous savez, écrivait-il de la Haye à lady Suffolk, que l'on m'accusait essez justement en Angleterre d'avoir besoin d'une certaine dose de conversation chaque jour; cela s'est changé en un besoin de la même dose d'écriture. »

Il réussit très bien dans son ambassade et reçut l'ordre de la Jarretière; mais bientôt après il se sépara de Walpole et devint l'âme de cette fraction des whigs qui fit la guerre pendant dix ans au ministère, et entraîna sa chute. Après cette victoire, lord Chesterfield accepta une seconde ambassade en Hollande (1745), où il s'agissait

de rompre l'alliance française; il y réussit encore et, à son retour, reprit une grande situation. Nommé lord-lieutenant d'Irlande, il sut concilier les esprits, réformer les abus, se montrer impartial malgré l'agitation, et donner à ce malheureux pays un degré de tranquillité qu'il ne connaissait pas. Quelques années auparavant, lord Shrewsbury, acceptant la vice-royauté d'Irlande, avait donné pour raison que c'était un emploi où un homme avait assez à faire pour ne pas s'endormir, mais pas assez pour rester éveillé. Chesterfield comprit sa tâche tout autrement. Il étonna par son activité; et un jour qu'on lui demandait comment il pouvait suffire à tant d'affaires : *En ne remettant rien au lendemain*, répondit-il.

Cependant on n'est pas impunément impartial. Les protestants le trouvaient trop indulgent pour les papistes; il avait parfois des reparties bien fines pour les calmer.

Un fanatique exaspéré lui ayant reproché d'avoir à son service un cocher catholique qui allait à la messe tous les dimanches : « En vérité? dit-il. Eh bien, j'aurai soin qu'il ne m'y conduise pas! » Son impartialité toutefois n'était pas faiblesse; lorsqu'il arriva en Irlande, dans l'été de 1745, une rébellion formidable se préparait; il prit si bien ses mesures et sut si bien persuader aux masses « qu'il aurait, si on l'y forçait, la main aussi lourde que Cromwell », que tout rentra dans l'ordre. Son administration, juste et sage, a laissé de profonds souvenirs dans ce pays si éprouvé; et parmi les vice-rois qui lui succédèrent, lord Osmond seul est resté aussi populaire.

En 1746, il accepta, en hésitant beaucoup, le poste de secrétaire d'Etat, dans l'espoir, selon Fox, « d'arriver à un empire absolu sur le roi », par la faveur de lady Yarmouth. Il réussit quant au moyen, mais échoua complètement quant au but. Il n'obtint de Sa Majesté que « de la politesse, de la familiarité et du goût pour sa conversation ».

Fox, bien que ne l'aimant guère, avoue que les empiètements de Newcastle et de Norwich, sur les droits de son ministère (les sceaux), furent très offensants. Le refus d'un régiment qu'il demandait à bon droit, pour son neveu, le colonel Georges Stanhope, acheva de le dégoûter. Il se décida, en janvier 1748, à se retirer : « Autrement, écrivait-il à son ami M. Dayrolles, résident envoyé à la Haye, on croirait que je reste pour mes 5000 livres d'honoraires (125 000 francs). Si je pensais pouvoir faire quelque bien, je sacrifierais encore mon repos, mais convaincu du contraire, je veux sauvegarder ma réputation et ma tranquillité... J'ai été dans les coulisses des plaisirs et des affaires. J'ai passé par tous les détails de l'administration; comme bien d'autres choses, elle

est d'autant plus admirée, qu'on la connaît moins... Mes chevaux, mes livres et mes amis se partageront mon temps assez également ; je ne verrai pas moins nombreuse compagnie, seulement elle sera meilleure, car je la choisirai. »

On peut s'étonner qu'il ne donne pas, dans son énumération, une place à sa femme, Mélusine de Schulembourg, prétendue nièce de la duchesse de Kendal, mais en réalité sa fille et celle du roi Georges I[er], de qui elle avait reçu les titres de baronne d'Aldborough et de comtesse Walsingham. Il l'avait épousée en 1733, et rien n'autorise à penser que son expérience personnelle lui ait inspiré ce qu'il écrivait, en 1763, à son fils, au sujet de la séparation d'un de ses frères : « Je viens de rendre le plus grand service qu'on puisse rendre à la plupart des gens mariés; j'ai réglé la séparation de mon frère et de sa femme; le traité de paix sera signé dans une quinzaine. »

Lady Chesterfield vécut toujours à l'ombre de son mari, et conserva une réputation sans tache. S'il parle peu d'elle dans ses lettres, c'est toujours dans les meilleurs termes; elle partage ses relations et ses amitiés; elle est bonne pour un fils naturel qu'il avait eu avant son mariage. Elle témoigne d'une grande sollicitude, quand il est malade.

Lord Chesterfield, de son côté, recommande qu'on ait pour elle des attentions, témoin ces lignes à son fils : « Souvenez-vous d'apporter de Paris, quelques petits présents pour votre mère, qui vous a toujours si tendrement aimé; apportez à lady Chesterfield une tabatière Vernis-Martin, d'environ cinq louis; pour moi rien; nous n'avons pas besoin de petits cadeaux pour entretenir notre amitié. »

La comtesse partagea fidèlement la retraite de son mari devenu infirme, et son voisin de campagne, lord Corke, disait d'elle : « Lady Chesterfield est toute bonté. »

Un an après la mort du comte, on prépare sa biographie, et voici la lettre, adressée par elle à M. Dayrolles, qui fournissait des notes.

Londres, 13 août 1773.

« Monsieur, quoique j'aie une fluxion à l'œil, je n'ai pas voulu tarder de vous dire avec quelle satisfaction j'ai reçu votre lettre accompagnée des circonstances de la vie de ce très cher et très digne homme, feu mylord Chesterfield. Je crois que personne n'aurait été assez habile ni assez ami pour avoir pu mettre si bien au jour et étaler son mérite et ses rares talents, comme vous avez fait. Comme j'avais cela fort à cœur, je vous en suis, monsieur,

d'autant plus obligée, et je suis, avec toute l'estime possible, votre reconnaissante.

Lady CHESTERFIELD.

Le siècle n'était pas à la tendresse conjugale, et il est certain que l'ambition n'avait pas été plus étrangère que l'intérêt à ce choix d'une fille naturelle du roi. L'ambition ne fut satisfaite qu'en partie, et l'intérêt faillit ne pas l'être du tout. A la mort de Georges I[er], son fils Georges II déchira sans façon le testament paternel dont certains articles lui déplaisaient. Lord Chesterfield, sachant qu'il contenait un legs considérable pour sa femme, menaça son souverain d'un procès. Le grand chancelier, consulté, déclara qu'il ne pourrait pas défendre Sa Majesté, et pour éviter le scandale, Sa Majesté paya.

Quoi qu'il en soit, lord Chesterfield sut, dans ses rapports avec sa femme, sauvegarder, comme en toutes choses, les convenances et la courtoisie.

Elle lui survécut quelques années et mourut en 1778, à plus de quatre-vingts ans.

En quittant le ministère, Chesterfield refusa le titre de duc que lui offrait le roi, et ne prit part désormais qu'aux débats de la Chambre des pairs.

En 1751, il eut l'honneur de proposer et de faire adopter la réforme du calendrier anglais, mesure depuis longtemps reconnue nécessaire, mais dont l'impopularité avait toujours fait reculer les ministres.

L'Angleterre n'avait pas adopté la réforme du pape Grégoire XIII en 1582; son calendrier retardait de onze jours sur les autres, basés, comme on le sait, sur l'année solaire.

Cette anomalie créait à chaque instant des difficultés commerciales et entravait les travaux historiques. Chesterfield, aidé de deux mathématiciens célèbres, M. Bradley et lord Macclesfield, aborda résolument la question : « J'étais fort embarrassé pour parler aux pairs le jargon astronomique, écrivait-il à son fils; il m'eût été aussi facile de leur parler celte ou slave, et ils m'auraient aussi bien compris. Je pris donc le parti de les amuser. » Il les amusa si bien, qu'il emporta le vote et cela lui valut, ainsi qu'à ses collaborateurs, des années d'impopularité. Lorsqu'en 1754, le fils de lord Macclesfield se présenta aux élections, ses opposants marchèrent au scrutin aux cris de « Rendez-nous les onze jours que vous nous avez volés » ; et quand Bradley mourut, le peuple vit, dans ses longues souffrances, le *châtiment du ciel pour sa réforme impie*.

A propos de ces débats du calendrier, Chesterfield adressa à son amie la marquise de Mauconseil, une relation très plaisante et vraiment toute française. « Je veux vous rendre compte de ce qui a retardé ma réponse à la dernière lettre dont vous m'avez honoré; c'est que n'ayant plus rien à faire avec les corps terrestres, je me suis amusé avec les corps célestes, et je me suis si bien familiarisé avec les planètes, que, si vous le vouliez, je serais en état de vous donner un supplément à la *Pluralité des mondes*.

« Ne croyez pas, au reste, que je préférasse le commerce des planètes au vôtre! non : c'était pour établir *votre style* ici. J'avais remarqué depuis longtemps que vous datiez vos lettres onze jours plutôt que moi; j'étais persuadé que vous deviez avoir raison. Je le dis à des astronomes qui m'assurèrent que oui, que si je m'en informais près du soleil et de la lune, ils ne vous désavoueraient point; que même un pape avait été de votre avis, il y a près de deux cents ans... De là je suis devenu astronome et enfin voilà *votre style* établi ici. Voyez par là comme le public ignore presque toujours les véritables causes des événements! Car il ne vous soupçonne pas d'entrer pour quelque chose dans celui-ci. »

Chesterfield aurait-il persévéré dans sa brouille avec l'ambition? Il est permis d'en douter; mais, en 1752, cette retraite, qu'il avait choisie, devint une pénible nécessité. Sa santé, toujours délicate, s'altéra davantage et il fut atteint d'une surdité partielle, maladie héréditaire, qui devint complète avec les années. Le commerce des lettres fut désormais sa principale consolation; consolation trop insuffisante, hélas! malgré ses efforts de résignation. Il disait bien : « Je me console en pensant que je n'ai perdu la faculté d'entendre, qu'après en avoir perdu le désir »; mais il ajoutait bientôt : « J'ai beau philosopher, il reste, à mon âge, un furieux vide, quand on ne jouit plus des douceurs de la société! Je n'entends que dans le tête-à-tête, et hélas! le tête-à-tête n'est plus de mon ressort. Je n'ai au monde que la lecture en partage, mais depuis qu'elle est devenue une nécessité, elle me plaît moins; on dirait que *je l'ai épousée*... Un sourd est un banni, un proscrit partout où il est, puisque, au crime près, il n'y a pas la moindre différence entre celui à qui personne ne veut parler et celui qui ne peut entendre personne. »

A toutes ces tristesses, il trouva longtemps un soulagement dans son affection pour son fils naturel, Philippe Stanhope, dont la mère, M[me] du Bouchet, était française et s'était attachée à lui, lors de sa première ambassade en Hollande.

On sait, par la correspondance de lord Chesterfield, qu'elle était de bonne famille, qu'elle vint s'établir en Angleterre, où le comte

lui assura une position convenable, et qu'elle eut, comme lui, la douleur de survivre à leur fils. C'est pour ce fils (il n'eut pas d'enfants de sa femme légitime) qu'il écrivit ces *Lettres sur l'éducation*, devenues son principal titre auprès de la postérité.

On ne saurait, vu la différence de langue, de milieu, de but et de sexe, comparer cette correspondance à celle de Mme de Sévigné; mais il est curieux que le même sentiment ait inspiré, à deux époques si rapprochées, dans deux pays différents, deux chefs-d'œuvre littéraires écrits sans préoccupation du public.

Chesterfield n'avait jamais songé que ses lettres dussent être publiées; de là une franchise, un naturel et un abandon pleins de charme. Son fils, Philippe Stanhope, né en 1732, fut toujours pour lui l'objet de la plus tendre sollicitude. Dès qu'il a huit ans, la correspondance devient intéressante; l'homme d'État, alors dans la période active de sa carrière, trouve le loisir d'écrire pour cet enfant, des traités de grammaire, d'histoire ancienne et moderne, de géographie, de rhétorique, à la portée de son âge.

Son affection paternelle prévoit tout, ne trouve rien au-dessous de sa tendresse; rien n'est oublié, depuis les plus minutieux détails pour les soins du corps, la propreté, la tenue, la politesse, la bonne grâce, jusqu'aux développements les plus sérieux du cœur et de l'intelligence. Déjà en 1739 il lui écrit en français : « Mon cher enfant, en vérité, je crois que vous êtes le premier à qui, avant l'âge de huit ans, on ait jamais parlé des figures de rhétorique, mais il me semble qu'on ne peut pas commencer trop jeune à y penser un peu. L'art de persuader l'esprit et de toucher le cœur mérite bien qu'on y fasse attention de bonne heure. »

Qu'il s'agisse des langues, des littératures, des sciences, de la danse, de l'escrime, de l'équitation, l'enfant a les meilleurs maîtres anglais ou étrangers.

Toutefois le père est toujours comme un précepteur en chef qui surveille et dirige tout.

Il s'aperçoit bientôt que l'intelligence de l'élève le satisfera, mais que, sous le rapport des dons extérieurs, de ces *grâces* qu'il veut « *qu'on enlève*, si elles ne viennent pas à vous de bonne volonté », et qui lui semblent « encore plus nécessaires en affaires qu'en amour », il aura toujours à lutter contre une nature rebelle, un peu gauche et lourde. Chose étrange! ce fils d'une Française et d'un Anglais qu'on pourrait presque appeler *Parisien*, est mille fois plus anglais que son père; il a les qualités solides et le manque de charme de sa « demi-race ».

Lorsque plus tard, en 1753, lord Chesterfield prend la peine de faire pour lui un recueil de maximes, à la manière de la Rochefou-

cauld, le jeune Stanhope écrit sur le paquet : *Excellentes maximes, mais plus faites pour les latitudes de France et d'Espagne que pour celle d'Angleterre.*

Il y a, dans cette seule phrase, le mot de la lutte incessante entre les deux natures, lutte affectueuse de part et d'autre et qui finit par passionner le lecteur. Comment ne pas s'intéresser à ce tour de force qui consiste à rester plein d'intérêt, en brodant sur le même thème, pendant deux gros volumes? Ce tour de force est accompli! « Je menace, je flatte, je fulmine, j'amadoue tour à tour, écrit-il à une amie. » En effet, il est aussi inépuisable, aussi ingénieux à varier la forme de ses conseils, que Mme de Sévigné à renouveler ses expressions de tendresse. Comme « cette jolie païenne », il a une idole et lui apporte toutes les richesses qu'il n'a pas pu, ou n'a pas voulu offrir ailleurs.

« Je pense éternellement à ce qui vous touche », lui dit-il; et dans une lettre à Mme de Mauconseil, on trouve ce passage : « Je vous avoue que mon affection ou, si vous le voulez, ma faiblesse pour ce garçon fait que tout ce qui lui arrive m'est infiniment plus sensible que tout ce qui pourrait m'arriver à moi-même. »

Il a des roueries charmantes pour ne pas fatiguer, des compliments pour encourager, des renseignements à recueillir pour flatter l'amour-propre du jeune homme, des aveux pleins d'humilité pour lui faire voir que, loin de se poser en modèle, il veut faire servir ses fautes au bonheur de son fils. Quand l'enfant devient homme, il trouve des mots pleins de grâce, afin de ne pas blesser sa susceptibilité. « Les meilleurs auteurs sont toujours les plus sévères critiques de leurs propres ouvrages; ils revoient, corrigent, aiguisent, polissent jusqu'à ce qu'ils les trouvent parfaits; or, comme vous êtes mon ouvrage, je me considère comme un très bon auteur et suis en conséquence un très sévère critique. »

Walpole, qui n'est pas suspect de partialité envers Chesterfield, l'adversaire politique de son père Robert Walpole et son propre rival en bel esprit, disait après la première lecture des *Lettres* : « Je les aime; à mon grand étonnement, elles semblent vraiment écrites avec son cœur et non en l'honneur de sa tête. » On est en effet surpris et touché de trouver, chez ce parfait mondain, des accents presque maternels. Philippe vient d'être malade à Venise; il a pu écrire à son père; celui-ci lui répond : « La suscription de votre lettre m'a fait plus de plaisir que je n'en eus jamais. Je compte les jours qui me séparent de vous; bientôt je compterai les minutes avec une impatience toujours croissante. » On croirait entendre Mme de Sévigné.

Lord Chesterfield désirait envoyer son fils en France dès l'âge

de quatorze ans, sous la direction d'un gouverneur anglais fort distingué, afin, écrivait-il à Mme de Mauconseil, « qu'il ne devînt pas nigaud, gauche et impoli, tel que vous voyez nos jeunes gens, quand ils arrivent à Paris à l'âge de vingt ans ». Et voici comment il le présentait à la marquise, en lui demandant sa protection : « J'ai un garçon qui, à cette heure, a treize ans; je vous avouerai naturellement qu'il n'est pas légitime; mais sa mère est une personne bien née, qui a eu pour moi des bontés que je ne méritais pas. Pour le garçon, peut-être est-ce une prévention, mais je le trouve aimable; il a une jolie figure, beaucoup de vivacité et, je crois, de l'esprit pour son âge. Il parle français parfaitement, il sait beaucoup de latin et de grec, et il a l'histoire ancienne et moderne au bout des doigts... Comme j'aime infiniment cet enfant et que je me pique d'en faire quelque chose de bon, puisque je crois que l'étoffe y est, mon idée est de réunir en lui ce que je n'ai jamais trouvé dans la même personne; je veux dire ce qu'il y a de meilleur dans les deux nations. »

L'ambition était haute, mais le but ne put être atteint. Les ennemis de lord Chesterfield, Walpole en tête, ont fort exagéré, en disant que le jeune Stanhope, né *ourson*, resta *ourson;* il se modifia, mais beaucoup moins que ne le rêvait son père. En 1749, une dame de Venise envoyait à lord Chesterfield un portrait de son fils assez ressemblant : « Selon vos ordres, j'ai soigneusement examiné le jeune Stanhope, et je crois l'avoir approfondi très fidèlement. Il a le visage joli, l'air spirituel et le regard fin. Sa taille est à présent trop carrée, mais s'il grandit, comme il en a encore le temps et l'étoffe, elle sera bonne. Il a certainement beaucoup d'acquis, et les questions qu'il fait, sont judicieuses et marquent qu'il cherche à s'instruire. Je ne vous dirai pas qu'il cherche autant à plaire, puisqu'il paraît négliger les attentions et les grâces..... S'il les acquiert, il ira loin, je vous en réponds; sinon, il s'arrêtera court dans une belle carrière, qu'il pourrait autrement fournir. »

La guerre ayant empêché la réalisation du programme paternel, Philippe Stanhope fut envoyé successivement en Allemagne, en Suisse et en Italie, où il continua des études très sérieuses et se familiarisa avec les langues étrangères.

En 1750, nous le trouvons enfin sur la route de Paris, tout couvert de la poussière des collèges de Leipsig, avec du savoir à revendre, une très jolie figure et très mauvais air. Or, « on a beau savoir, c'est le *je ne sais quoi* qui le fait valoir. Il n'y a que les sauvages qui portent les diamants bruts ». La Bruyère l'a dit : on ne vaut dans le monde que ce qu'on veut valoir, et Phi-

lippe Stanhope ne veut pas assez. Cependant la sollicitude de son père n'oublie rien. Il règle tout, pourvoit généralement à tout. Le jeune homme n'a plus de gouverneur; il faut qu'il apprenne à se conduire seul; il sera interne à l'Académie, chez M. de la Guérinière; il y fera ses exercices le matin. Marcel, le célèbre professeur de danse qui trouvait *tant de choses dans un menuet*, doit tenir une grande place dans sa vie. Les après-midi et les soirées devront appartenir au monde, à la bonne compagnie, aux plaisirs. « Les plaisirs sont désormais votre affaire capitale, ceux des gens comme il faut, bien entendu. » Ce galopin de dix-huit ans, comme l'appelle son père en riant, a son équipage, son valet de chambre, son valet de pied, son valet de place et de 1500 à 2000 francs par mois! Mais tout cela, à la condition « d'éviter ces erreurs pour lesquelles il faut avoir des goûts de crocheteur ou de portefaix », et de bien profiter des excellentes relations qui lui sont ouvertes dans les meilleurs salons aristocratiques et littéraires de Paris. Si le jeune Stanhope n'a plus de gouverneur, il a, dès l'abord, trois gouvernantes en titre : la marquise de Mauconseil, de qui nous reparlerons; lady Hervey, cette belle et charmante Mary Lepell, chantée par Pope et Gray, et qui disait : *Je respire à Londres, mais je ne vis qu'à Paris*; enfin, Mme du Boccage, femme du monde et femme de lettres, traducteur de Milton et de Pope, auteur d'un poème épique, *la Colombiade*, et de comédies parfaitement oubliées, mais néanmoins fort admirées de son temps,où les femmes écrivains n'étaient pas encore *légion*.

Ces trois dames sont donc les bonnes fées marraines chargées de *douer* leur filleul, et elles font vraiment de leur mieux. Mme de Mauconseil écrit bientôt : « Sans flatterie, j'ai l'honneur de vous assurer que M. Stanhope réussit ici au-delà de ce qu'on attendait d'une personne de son âge. Il voit très bonne compagnie; et ce petit ton, qu'on regardait d'abord comme un peu brusque et décidé, n'est que l'effet de la franchise, accompagnée de politesse et de déférence. Il s'étudie à plaire et y réussit. Mme de Puisieux (femme du ministre des affaires étrangères) en parlait l'autre jour avec complaisance et intérêt; vous en serez content à tous égards. » Le père ne fut jamais tout à fait content, mais il est certain que Philippe Stanhope fournit, dans sa trop courte vie, une carrière diplomatique trop honorable pour avoir été l'*ourson* dont parle Horace Walpole, ce *bon haïsseur* comme disent les Anglais.

Revenons au diplomate en herbe lancé à Paris; nous arrivons à cette partie de la correspondance qui a valu à lord Chesterfield l'anathème du *cant britannique;* il s'agit de l'*éternel féminin.*

Le vieil esprit puritain, exalté par le méthodisme de Wesley, à la

fin du dix-huitième siècle, et par l'école évangéliste de Milner et de Wilberforce au dix-neuvième, s'est scandalisé de ce vernis charmant jeté sur des principes trop peu austères; et le respect humain s'en mêlant, il a été convenu tacitement que l'on devait condamner bien haut ce qui amusait tout bas. Le *cant* est là tout entier.

Samuel Johnson, sous l'influence d'une offense imaginaire, déclara que lord Chesterfield enseignait la morale d'une courtisane et les manières d'un maître à danser. L'orgueilleux Johnson, l'idole, fort laide du reste, de toute une coterie, croyait avoir fait antichambre, et n'était d'ailleurs, selon la plaisante expression de Chesterfield, qu'un *respectable Hottentot* en matière d'urbanité.

Devenu plus juste, il reconnut plus tard que, moralité à part, « ce livre devait être dans les mains de tout jeune gentleman ». En France, où l'esprit excuse tant de choses, on s'est contenté de sourire, et cette fois l'indulgence a été plus équitable que le rigorisme. Si, d'ailleurs, Chesterfield insiste tant sur ce qu'il appelle *les grâces*, c'est-à-dire l'aisance, la politesse, le charme, c'est qu'il connaît bien la nature à laquelle il s'adresse.

Il sait que son fils pèche beaucoup plus par la forme que par le fond; il le destine à la vie des cours, et cet Athénien, égaré en Angleterre, « où le mot *aimable* n'existe même pas », dit-il en soupirant, doit savoir mieux que personne le tort immense que le genre ennuyeux peut faire au genre vertueux. Ainsi que le fait très justement remarquer son savant éditeur, lord Mahon, devenu comte Stanhope, c'est pour son fils *seul* qu'il a écrit sa correspondance, pour Philippe seul dont il reconnaissait les défauts. Nul doute que si Chesterfield se fût adressé à une nature éminemment gracieuse, mais superficielle, il n'eût mis autant de zèle à lui démontrer la vanité des qualités extérieures, lorsqu'elles ne sont pas doublées de qualités solides et d'un savoir sérieux.

Son enseignement n'est peut-être pas de nature à former un chrétien austère ou une âme de poète, mais on ne pourrait nier, sans injustice, qu'il ne sache former un gentleman accompli, préférant, au costume et au langage de son groom, le costume et le langage de la bonne compagnie; digne avec les hommes, poli avec les femmes, en un mot, un *honnête homme* dans la double acception du dix-septième et du dix-huitième siècle. « La perfection du savoir-vivre, écrivait-il, c'est d'être courtois avec aisance; observez les Français, ils excellent en cela; la politesse leur est aussi facile et aussi naturelle que possible. »

Hélas! Chesterfield ne serait-il pas aujourd'hui plus français que nous?

Au reste il faut s'en souvenir; entré dans le monde en plein dix-huitième siècle, c'est-à-dire en pleine corruption universelle, à une époque où la fidélité conjugale était presqu'un ridicule, où toutes les aristocraties d'Europe rivalisaient de dérèglement dans les mœurs, lord Chesterfield pouvait-il avoir une haute opinion des femmes en général? N'avait-il pas quelque droit de dire : « Les femmes n'ont réellement que deux passions : l'amour et la vanité. Celui qui les flatte le plus leur plaît le mieux; il n'y a pas d'encens trop grossier pour elles. » Et ailleurs : « Les femmes ne sont que de grands enfants; elles ont un bavardage amusant et souvent de l'esprit, mais je n'en ai guère connu qui eussent du raisonnement et qui agissent logiquement pendant vingt-quatre heures. Quant au sens commun, elles sont infiniment au-dessus de cela!

« Les amuser, les flatter, paraître les consulter et avoir confiance en elles, louer surtout l'intelligence des très belles et des très laides et la beauté des médiocres, surtout ne pas oublier que, malgré leur infériorité d'esprit, elles font et défont à leur gré la réputation, le succès, la position de la plupart des hommes. »

Tels sont les thèmes, sans cesse variés, que le père soumet à son fils, dont il veut, avant tout, l'avancement et le bonheur. C'est bien un peu païen, mais c'est très humain. Qu'il conseillât, comme l'a dit M. Taine, de plaire aux femmes pour être à la mode, et aux hommes pour faire fortune, c'est fort possible; mais lui ferait-on, par hasard, l'honneur de lui attribuer l'invention de cette méthode? et n'est-elle pas pratiquée aujourd'hui comme toujours? Ce qui n'empêchait pas qu'il ne sût apprécier le vrai mérite dans les femmes, lorsqu'il le rencontrait. Nul ne l'a fait mieux que lui; et ses lettres à plusieurs, entre autres à Mme du Boccage, le prouvent surabondamment. Dans un jour d'impartialité, il écrivait à son fils, alors âgé de seize ans.

« J'ai idée qu'avant peu vous jugerez et parlerez des femmes plus favorablement. Vous paraissez croire que depuis Ève jusqu'à nos jours, elles ont fait bien du mal! Quant à *cette dame*, je vous l'abandonne, mais l'histoire vous démontrera que, depuis elle, les hommes en ont fait encore bien davantage; et pour vous dire toute ma pensée, je ne vous conseillerais pas de vous fier ni aux unes ni aux autres plus qu'il n'est absolument nécessaire. Il y a du bon et du mauvais chez tous, mais à tout prendre, plutôt plus de bon chez les femmes que chez les hommes. »

Est-ce bien la faute de lord Chesterfield, si l'expérience lui avait appris cela?

La France avait eu la régence, et Mme de Pompadour régnait. L'Angleterre avait pour modèle la sensualité grossière des *électeurs*

de Hanovre devenus rois. « Vous taxez votre pays de frivolité, madame, disait-il à Mme de Mauconseil; le nôtre en a tout autant; la différence n'est que dans la façon; la frivolité anglaise est sérieuse, la frivolité française est enjouée. Sosie, dans l'*Amphitryon*, préfère un vice commode à une bruyante vertu, et moi le frivole aimable au frivole ennuyeux. »

En somme, il nous semble qu'il faut être sévère pour l'époque, plus que pour lord Chesterfield; il avait du moins le mérite de prêcher la retenue, le bon ton et l'urbanité.

« Si vous voulez vous laisser conduire par un guide qui n'a certes pas l'intention de vous égarer, vous réunirez deux choses rarement unies dans le même homme : l'ardeur et la vivacité de la jeunesse, avec la prudence et l'expérience de l'âge. » Triste présent à faire, mylord! Il est des erreurs, des illusions et, par conséquent, des souffrances salutaires qu'il faut laisser à ceux qui entrent dans la vie, sous peine d'en faire de *vieux jeunes*, c'est-à-dire des phénomènes contre nature. Chesterfield a péché par excès de prévoyance! mais au fond il est dans le vrai lorsqu'il dit au jeune Stanhope : « Dès votre enfance, je me suis efforcé de former votre cœur à l'honneur et à la vertu, avant même que vous puissiez en comprendre toute la beauté et l'utilité. Aujourd'hui je n'aurais guère plus l'idée de vous dire : ne tombez ni dans le déshonneur, ni dans le vice, que de vous dire : ne tombez ni dans la boue ni dans le feu. » Il allait même jusqu'à trouver qu'un homme, encore plus qu'une femme, doit avoir soin de sa réputation, parce qu'il a moins de droits à l'indulgence.

Citons encore quelques lignes d'une admirable lettre adressée à Philippe Stanhope, lorsqu'il arrive à Paris. « Un homme qui n'établit pas solidement et ne mérite pas, en réalité, une réputation de loyauté, de probité, de bons principes, dès son début dans le monde, peut en imposer et briller pendant quelque temps comme un météore, mais il disparaîtra bien vite sous le mépris. On pardonne aisément aux jeunes gens les entraînements des sens, mais jamais le moindre vice du cœur. Le cœur ne s'améliore jamais avec l'âge; il devient, je le crains bien, plus mauvais et s'endurcit toujours... Vous ne pouvez donc être trop scrupuleux, trop soigneux d'établir votre bonne réputation tout d'abord. Que ni conversation, ni exemple, ni mode, ni bon mot, ni absurde désir de paraître au-dessus de ce que les coquins et les sots appellent des préjugés, ne vous entraîne jamais à expliquer, excuser, trouver, plaisante, aucune atteinte aux principes d'honneur; mais montrez en toute occasion et cherchez les occasions de montrer que vous avez cela en haine et en horreur. » La lettre est longue et tout entière sur

ce ton. Quant au mensonge, il le déteste; c'est, selon lui, ce qu'il y a de plus vil, de plus criminel et aussi de plus sot. Il veut la vérité toujours, mais pas toute la vérité. Encore un précepte qu'il n'a pas inventé! « La dissimulation, à un certain degré, disait-il, est aussi nécessaire dans les affaires de l'Etat que les vêtements dans la vie civilisée; un homme qui montrerait sa pensée à nu serait aussi imprudent, que serait indécent l'homme qui exposerait sa personne sans vêtements; si la dissimulation n'est que défensive et non offensive, c'est un bouclier contre les rusés et les violents. »

En 1749, son fils était à Rome; il lui recommandait, en fait de société sérieuse, celle des Jésuites, dont le savoir et les manières seraient un enseignement utile; il est vrai qu'il s'empressait de lui offrir comme correctif les *Lettres provinciales* « du célèbre M. Pascal ».

L'initiation parisienne de Philippe Stanhope dura deux ans, pendant lesquels, attaché à l'ambassade de lord Albermale, il put tirer profit de la plus haute société. Il avait ses entrées aux hôtels de Coigny, de Matignon, de Puiseux comme chez M[mes] Dupin, Geoffrin, de Tencin, où il rencontrait l'élite intellectuelle : Duclos, *cet homme droit et adroit*, disait Rousseau, Crébillon, l'abbé de la Ville, l'abbé Guasco, Fontenelle, l'aimable duc de Nivernais, que son père lui donnait, avec Marlborough, comme le meilleur modèle d'urbanité; enfin et surtout Montesquieu : « Le plus grand esprit, le plus érudit de son temps, la source à laquelle il fallait puiser le plus possible. »

A partir de cette époque, la correspondance de lord Chesterfield change de ton; ce n'est plus un cours d'éducation proprement dit, bien que, jusqu'à la fin, les bons conseils abondent; mais, ainsi qu'il le promettait quelques années auparavant, « l'enfant est devenu son maître; et le père, le meilleur et le plus sincère ami. »

Les lettres ne commencent plus par : « Mon cher garçon, mon cher enfant », mais par « mon cher ami », expression bien moins banale en anglais qu'en français.

L'intérêt devient plus général et sérieusement historique. Élu à la Chambre des communes, peu après sa majorité, Philippe Stanhope n'y brilla pas comme l'avait espéré son père.

Avec beaucoup plus de savoir qu'il n'en fallait, il échoua par sa timidité. S'étant troublé pendant son premier discours, de manière à devoir recourir à ses notes, il ne voulut jamais affronter une seconde épreuve, malgré tous les encouragements de son père, et se voua entièrement à la diplomatie, qui lui fut plus favorable.

Envoyé d'abord à Hambourg, puis chargé d'une mission spé-

ciale à la diète de Ratisbonne en 1763, et enfin nommé ministre plénipotentiaire à Dresde, il se fit estimer dans ces différents postes; malheureusement sa santé, menacée plusieurs fois, s'altéra dangereusement.

Sa poitrine, toujours délicate, malgré une apparence robuste, l'obligea, pendant l'hiver de 1769, à quitter Dresde pour Avignon, où il mourut bientôt, âgé de trente-six ans!

Cette cruelle douleur ne fut pas la seule qui frappa le cœur paternel de Chesterfield; il apprit en même temps que ce fils tant aimé s'était marié secrètement quelques années auparavant, et laissait une veuve et deux fils.

Que fit alors cet homme accusé d'égoïsme par ses ennemis? Il accueillit la veuve, M[me] Eugénia Stanhope, avec sa courtoisie habituelle, et se prit immédiatement de tendresse pour les deux enfants. Il est touchant de voir ce vieillard près de la tombe, accablé d'infirmités, se reprenant à chérir et soigner ses petits-fils. « Je ne veux plus, écrit-il à leur mère, qu'ils vous coûtent un *penny* désormais. » Et il choisit leur pension; il va payer leur trimestre et jouer avec eux (il oublie même le payement pour le jeu); et comme chez lui la nature garde ses droits jusqu'à la fin, il se met à préférer le plus gentil, le plus espiègle, disons le mot : le plus gamin!

« Charles, l'aîné, sera un lettré, un érudit, c'est entendu; mais notre petit Philippe sera, sans cela, quelque chose d'aussi bon; je ne sais pas quoi, mais j'en suis sûr. » Et dans une autre lettre : « Philippe a été dans quelque bagarre, c'est certain, mais il en sera sorti triomphant, à force d'énergie et de résolution. »

Qu'on nous permette de citer encore cette charmante épître d'un grand-père de soixante-dix-sept ans. « J'ai reçu, il y a quelques jours, deux des lettres le mieux écrites que j'ai vues de ma vie : l'une signée Charles; et l'autre, Philippe Stanhope. Quant à vous, Charles, cela ne m'a pas étonné, car vous aimez les lettres et vous vous appliquez; mais vous, paresseux petit coquin, Philippe, comment se fait-il que vous ayez si bien écrit, qu'on puisse dire de vous deux, *et cantare pares et respondere parati?* Charles vous traduira mon latin. — On me dit, Philippe, que votre liaison avec le petit Strangeways (ce nom en anglais signifie façons étranges) vous vaut le surnom de M. *Plus-Etrange*, est-ce vrai? Vous êtes certainement un singulier garçon. Dites-moi, tous deux, ce que je dois vous apporter de Bath. En attendant que Dieu vous bénisse! »

Nous avons vainement cherché des renseignements sur la mère de ces deux enfants; il ressort de ses lettres à lord Chesterfield, qu'elle était au moins une femme bien élevée, digne de respect, et

qu'elle vint, après la mort de son mari, vivre en Angleterre, où elle se voua entièrement à l'éducation de Charles et de Philippe. Chesterfield l'en félicite par quelques paroles gracieuses, qui la posent en modèle pour les veuves de son temps.

La tendresse paternelle était bien le sentiment dominant du cœur de Chesterfield. Dans sa vieillesse et du vivant de son fils, il avait adopté, pour héritier de son titre et de ses liens substitués, son filleul, un autre Philippe Stanhope, fils d'un parent éloigné.

On le voit, dans sa correspondance, recommencer sa tâche avec plus de succès, du moins, quant aux avantages extérieurs. Il est aussi ardent, aussi plein de sollicitude, malgré l'âge et les chagrins.

Il a des gâteries charmantes pour son nouvel élève, auquel il a promis de ne rien refuser, s'il s'applique.

« J'ai idée, écrit-il plus tard, que ce sera quelque jour un petit libertin, mais qu'est cela! Je n'aime pas les *vieux jeunes*. Je ne m'apercevrai jamais de ses vices, pourvu que ce soient ceux d'un gentilhomme, et comme il a de l'intelligence, du sens et du savoir, tout finira bien... »

Ce fut pour ce filleul qu'il écrivit l'*Art de plaire*, charmant recuei de quatorze lettres, où le sérieux se mêle au gracieux, beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire. En 1772, le jeune homme partait pour son *grand tour*, sous la garde d'un gouverneur soigneusement choisi par son père adoptif, dont la prudence inquiète s'assurait des rapports fidèles sur la conduite du voyageur, grâce à l'entremise de son ami Dayrolles.

L'année suivante, Chesterfield terminait sa longue et brillante carrière, laissant pour son pupille, outre le testament qui l'instituait son héritier, une lettre qui est un admirable guide de conduite pour un gentilhomme chrétien. Elle est écrite dans cette langue nette, élégante, concise, qui assure à son auteur une place si distinguée parmi les écrivains de son pays. Elle est conçue avec cette élévation de pensée, ce discernement du bien et du mal, du vrai et du faux que donnent les approches de la mort et le regard en arrière jeté sur une longue vie.

Dès 1774, Mme Eugénia Stanhope publia la correspondance de lord Chesterfield avec son fils; puis en fit paraître, de 1777 à 1817, différentes éditions, mais la plus complète et la mieux ordonnée est celle de lord Mahon, publiée de 1845 à 1853.

Elle comprend toutes les lettres dont nous venons de nous occuper, plus une nombreuse correspondance avec ses amis, correspondance dont on peut facilement apprécier le grand intérêt politique et historique, venant d'une telle source et traitant, au jour le jour, d'une époque aussi remplie d'événements que le dix-hui-

tième siècle. Le règne des deux premiers Georges, l'histoire parlementaire, de Robert Walpole à Pitt, voilà pour l'Angleterre. Tout le règne de Louis XV, voilà pour la France; sans oublier l'Autriche avec Marie-Thérèse, et la Prusse avec Frédéric qui disait : « Je n'ai qu'un seul ami en Angleterre, c'est lord Chesterfield. »

« Il y a de vraies joies pour la vieillesse, écrivait Horace Walpole. L'une de ces joies, c'est de voir la vie publique et privée de ses contemporains mise en lumière. Je viens de l'éprouver en lisant les œuvres de lord Chesterfield. »

Il est certain qu'il y a dans ses essais sur les modes, les coutumes, les ridicules des hommes et des femmes de son temps, une finesse d'observation, un bonheur d'expression, dignes de la Bruyère, et de plus il y a l'*humour britannique*, c'est-à-dire l'originalité du tour qui vient d'une imagination propre aux races anglo-saxonnes.

Cette qualité d'esprit de lord Chesterfield se montre surtout dans une série de remarquables portraits historiques depuis Georges I[er], « cet honnête et lourd gentilhomme allemand, aussi peu capable que peu désireux d'être roi; Georges II, « préoccupé de sa grandeur à Hanovre et de sa richesse en Angleterre »; la reine Caroline, « ambitieuse et brave, qui employa la ruse et la perfidie comme moyens, ainsi que font toutes les femmes, faute de mieux »; jusqu'à M. Pitt, cet homme qui, « sans préméditation, apportait dans le débat la puissance du tonnerre et la splendeur de l'éclair ».

Mais ce qui présente pour nous un intérêt tout particulier, c'est la correspondance française de cet étranger qui maniait notre langue presqu'aussi bien que la sienne, qui avait étudié notre esprit, notre histoire, notre littérature et notre société, avec le désir d'exceller qu'il apportait en toutes choses.

On ferait un livre charmant avec les seuls écrits français de lord Chesterfield, bien que malheureusement beaucoup se soient perdus; entre autres presque toute sa correspondance avec Montesquieu, Fontenelle et Voltaire.

Un jour qu'il avait écrit à M[me] de Tencin, pour lui présenter une aimable compatriote, M[me] Cleland, « Anglaise de naissance, mais Française par *régénération* », disait-il, M[me] de Tencin lui répondit : « Je voudrais, mylord, que vous eussiez été témoin de la réception de votre lettre. Elle me fut remise par M. de Montesquieu, au milieu de la société que vous connaissez. Ce que vous me dites de flatteur m'empêcha quelques moments de la montrer, mais l'amour-propre trouve toujours moyen d'avoir son compte. Le mien me suggéra que c'était une injustice de vous ravir, sous prétexte de modestie, des louanges dignes de vous. La lettre fut donc lue et ne

le fut pas pour une fois. Il faut donc vous l'avouer, l'effet qu'elle produisit fut bien différent de celui que j'attendais. »

« Ce mylord se moque de nous, s'écria M. de Fontenelle, d'écrire en notre langue mieux et plus correctement que nous! Qu'il se contente, s'il lui plaît, d'être le premier homme de sa nation, d'avoir les lumières et la profondeur du génie qui la caractérisent, et qu'il ne vienne pas encore s'emparer de nos grâces et de nos gentillesses !

« Les plaintes et les murmures de l'assemblée dureraient encore, si, après être convenue bien franchement de vos torts, je ne m'étais avisée de rappeler les agréments et les douceurs de votre commerce. Qu'il nous revienne donc, dirent-ils tous à la fois; nous lui passerons alors d'avoir plus d'esprit que nous. »

L'éducation française de lord Chesterfield commença dès son enfance. Elevé par une bonne Normande, il avait si bien pris son accent, qu'il dut travailler plus tard à s'en défaire. Lors de son arrivée en France, on le prenait pour un Normand. Sa grand'mère, lady Halifax, lui donna, pour premier précepteur, un Français distingué : M. Jouneau, pasteur d'une congrégation de protestants français réfugiés à Londres, après la révocation de l'édit de Nantes. Le maître et l'élève conservèrent d'affectueuses relations, qui les honorent tous deux. Ce dernier écrivait de Cambridge : « J'ai lu avec un sensible plaisir la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire; il me semblait que vous me parliez vous-même et que j'étais dans la compagnie de l'homme que j'estime le plus, et à qui je souhaite le plus ardemment de pouvoir faire plaisir. » C'est encore à M. Jouneau que le jeune lord, âgé de vingt ans, envoyait sa première impression de la France, impression peu flatteuse et bien modifiée depuis : « Si vous voulez que je vous dise franchement mon sentiment sur la France, il faut que vous me permettiez de vous considérer comme Anglais, et alors je vous dirai que, hormis Versailles, il n'y a rien ici que nous n'ayons plus beau et meilleur en Angleterre.

« Je ne vous dirai pas mon opinion sur les Français, parce que je suis fort souvent pris pour l'un d'eux, et plus d'un m'a fait le plus grand compliment qu'on croit pouvoir faire ici : *Monsieur, vous êtes tout comme nous!* Je vous dirai seulement que je suis insolent, que je parle beaucoup, bien haut et d'un ton de maître, que je chante et que je danse en marchant, et enfin que je fais une dépense furieuse en poudre, plumets, gants blancs, etc., etc. »

Il était alors à cet âge où il prétendait que l'homme est *ivre;* mais le bon sens qui faisait le fond de sa nature lui démontra bien vite la nécessité de réformer toutes ces folies et de ressembler aux

Français « par leurs beaux côtés ». Néanmoins, en *vrai Anglais* qu'il était, avec ce sentiment patriotique inhérent à sa race, il désapprouva toujours et hautement, la monomanie d'imitation immodérée de la France, qui s'était répandue de son temps en Angleterre, et plusieurs de ses plus *humouristiques essais* sont des variations sur ce thème.

Quant à lui, admis dans la meilleure société, doué de tact et de pénétration, il s'assimila, autant que possible, ces manières et cet esprit qu'il appréciait si bien.

« Les Français ont, disait-il, un certain entre-gens, un enjouement, une aimable légèreté dans la conversation, une politesse aisée et naturelle qui paraît ne leur rien coûter et qui donne à la société tout son charme. Je regrette d'ajouter que, de tous les peuples, les Anglais et les Hollandais sont les plus éloignés de cette qualité, sans en excepter les Suisses. » Et il écrivait ailleurs à Mme de Mauconseil : « Chaque pays a ses talents, aussi bien que ses fruits et ses denrées particuliers. Nous pensons *creux* et nous approfondissons. Les Italiens pensent *haut* et se perdent dans les nues; vous tenez le milieu; on vous voit, on vous suit, on vous aime. »

Il faudrait citer toute cette lettre dont la première partie, traitant de l'amitié, est digne des meilleures plumes françaises.

C'est à la même personne qu'il disait : « La surdité a des effets bizarres et renverse l'ordre naturel des choses; un ami présent m'accable, en me faisant sentir plus vivement mon malheur, que j'oublie en quelque sorte, en lui écrivant et en lisant ses lettres. Par exemple, je serais au désespoir de vous *voir parler*, tandis que je suis heureux de vous *entendre écrire*. Voici un compliment nouveau, madame. »

Cette marquise de Mauconseil resta sa plus fidèle amie, « de cette amitié vraie et durable, dans laquelle il n'entre point d'amour », et sa correspondante jusqu'à dans l'extrême vieillesse, à cette époque où il disait de lord Tyrawley, son ami, et de lui-même : « Il y a deux ans que nous sommes morts, Tyrawley et moi, mais il ne nous convient pas qu'on le sache. »

Mme de Mauconseil maria sa fille à M. le prince d'Hénin, neveu de Mme de Mirepoix ; elle recevait excellente compagnie, et ses lettres prouvent qu'elle avait bien de l'esprit. C'est chez elle que lord Chesterfield rencontra Fontenelle, Crébillon fils, Montesquieu et Voltaire.

L'esprit brillant de ce dernier l'enthousiasmait, sans trop l'aveugler sur ses côtés mauvais et dangereux. Il écrivait à Crébillon : « J'avoue ma faiblesse pour la flatterie; je l'aime presque autant que Voltaire, mais avec cette différence que je ne l'aime que de

main de maître. J'en suis *friand*; il en est *goulu!* » Il ajoutait encore dans cette lettre : « Ce que je ne lui pardonne pas, ce sont tous les mouvements qu'il se donne pour la propagation d'une doctrine aussi pernicieuse à la société civile, que contraire à la religion générale de tous les pays..... Je suis bien sûr qu'il n'est nullement permis d'attaquer les fondements de la morale et de rompre des liens si nécessaires et déjà trop faibles pour retenir les hommes dans le devoir. »

C'est bien là l'esprit sage et pratique de nos voisins d'outre-Manche, le respect du droit et le sentiment du devoir public, deux choses qui nous manquent trop aujourd'hui surtout, ce qui faisait dire à lord Chesterfield, parlant à Montesquieu : « *Vous autres Français, vous ferez encore des barricades, mais vous n'élèverez jamais de barrières.* »

Il y eut dans la vie de Voltaire un incident bien fait pour blesser le patriotisme d'un Anglais : ce fut son installation près de notre ennemi le roi de Prusse. Tout d'abord, lord Chesterfield ne put y croire, et quand il fallut se rendre à l'évidence, il écrivit à sa fidèle marquise : « J'apprends que Voltaire a dit un adieu éternel à la France et s'est établi dans le nouveau séjour des Muses, sous l'Auguste du Nord. Il faut avouer qu'il a montré plus que de l'art poétique dans le marché qu'il a fait avec le prince, car il a la clef d'or de chambellan, l'ordre de l'Amitié, 5000 écus d'entrée et autant de rentes viagères, dont 2000, en cas de sa mort, sont substitués à sa nièce. Ces conditions sentent plus une montagne du Pérou que celle du Parnasse. »

Néanmoins les relations d'amitié continuèrent entre ces deux esprits d'élite, ainsi que le prouve une lettre datée de Ferney, le 24 octobre 1771... « Jouissez, écrivait Voltaire, d'une vieillesse honorable et heureuse, après avoir passé par les épreuves de la vie, jouissez de votre esprit et conservez la santé de votre corps. Des cinq sens que nous avons en partage, vous n'en avez qu'un qui soit affaibli, et mylord Huntington m'assure que vous avez un bon estomac, ce qui vaut bien une paire d'oreilles. Ce serait peut-être à moi de décider lequel est le plus triste d'être sourd, aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états, mais il y a longtemps que je n'ose décider sur les bagatelles, à plus forte raison sur les choses importantes. Je me borne à croire que si vous avez du soleil dans la belle maison que vous avez bâtie, vous aurez des moments tolérables; c'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes.

« Cicéron écrivit un beau traité sur la vieillesse, mais il ne prouva point son livre par des faits.

« Ses dernières années furent très malheureuses. Vous avez vécu plus longtemps et plus heureusement que lui; vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels, ni à des triumvirs! Votre lot a été et est encore un des plus désirables dans cette grande loterie où les bons billets sont si rares, et où le gros lot d'un bonheur continuel n'a encore été gagné par personne.

« Votre philosophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles assez bonnes.

« Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan ni dupe de charlatan, et c'est ce que je compte pour un mérite très peu commun, qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie. Recevez avec bonté les vœux sincères et inutiles que je fais pour vous, mes regrets de ne pouvoir passer auprès de vous, quelques-uns de mes jours, avec mon tendre et respectueux attachement.

« *Signé*,

« LE VIEUX MALADE DE FERNEY. »

Montesquieu, aussi, gourmandait parfois lord Chesterfield sur son manque de résignation. *Je sais être*, lui disait-il, *aveugle* et *vous ne savez pas être sourd*.

L'amitié, le respect, l'admiration du noble lord pour l'illustre écrivain français, dépassèrent de beaucoup ses sentiments pour Voltaire.

Montesquieu voulut aller étudier sur place les institutions anglaises et faire provision de matériaux, pour le monument dont Voltaire a dit : « Le genre humain avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. »

Lord Chesterfield, pendant deux ans, lui fit les honneurs de son pays et de son monde.

Leur correspondance ne cessa qu'avec la vie de Montesquieu, en 1755, et ce fut son ami qui apprit cette perte à l'Angleterre, par les lignes suivantes, insérées dans le *Post* du soir.

« Le 10 de ce mois, est mort à Paris, universellement et sincèrement regretté, Charles Secondat, baron de Montesquieu, président à mortier au parlement de Bordeaux. Ses vertus ont honoré la nature humaine et ses écrits ont servi la justice. Ami de l'humanité, il en affirma librement les droits absolus et inaliénables dans son pays, dont il avait toujours regretté les préjugés, en matière de religion et de gouvernement, en essayant, non sans quelque succès, de les détruire. Il connaissait bien et admirait justement l'heureuse constitution de l'Angleterre, où des lois fixes et reconnues défendent la tyrannie à la monarchie et

la licence à la liberté. Ses œuvres illustreront son nom et lui survivront aussi longtemps que la vraie raison, les obligations morales et le juste esprit des lois seront compris, respectés et maintenus. »

Il n'est pas étonnant que, lié si étroitement avec de tels hommes, lord Chesterfield, homme d'État lui-même, ait si bien compris la situation sociale et politique de la France.

Comme Duclos, il voyait « la fermentation universelle de la raison qui tendait à se développer ».

En 1752, il écrivait à son fils : « Les représentations du Parlement sont très habilement faites, *suaviter in modo, fortiter in re.* On dit au roi très respectueusement que, dans certains cas, *qu'il serait criminel de supposer*, on ne lui obéirait pas. C'est une tendance à ce que nous appelons ici les principes révolutionnaires. Je ne sais pas ce que l'oint du Seigneur, son vice-régent sur terre, de par le choix divin, dira ou pensera en présence de ces symptômes d'explosion de la raison et du sens commun, mais ce que je prévois, c'est qu'avant la fin du siècle, les métiers de roi et de prêtre ne vaudront plus la moitié de ce qu'ils ont valu. »

L'année suivante, après un exposé succinct et complet de l'état de la France, monarchie, clergé, parlement, noblesse, armée, peuple, il termine ainsi : « Tous les symptômes de grands changements et de révolutions, que j'ai toujours vus dans l'histoire, existent et se développent chaque jour en France. Cela devient sérieux et le deviendra chaque jour davantage. J'en suis bien aise; le reste de l'Europe en sera plus tranquille et aura le temps de se remettre. »

Ici la vue du prophète se trouble et n'entrevoit pas l'incendie qui s'étendra partout; il ne prévoit, certes, pas que la révolution proscrira Montesquieu comme *aristocrate*.

Cette étude constante et approfondie de notre histoire politique et sociale, lord Chesterfield l'avait appliquée à notre littérature. On peut dire qu'il avait tout lu et, comme sa mémoire était prodigieuse, qu'il avait tout retenu.

Il cite, avec la même facilité, nos vieux chroniqueurs, nos anciens poètes, les chefs-d'œuvre du grand siècle, et tout ce qui se publie de son temps. Son goût classique et pur n'est parfois égaré que par ses amitiés; il donne une place beaucoup trop honorable à Crébillon fils, et des louanges un peu exagérées à Mme du Boccage.

Quant à Voltaire, il l'admire jusqu'à la stupéfaction! « Je n'ai lu le *Siècle de Louis XIV* que quatre fois; je le relirai trente....... enfin j'en suis fou. » Il faut se souvenir, pour excuser cet enthousiasme, que l'on ne connaissait pas encore Saint-Simon, et que la vraie science historique moderne commençait seulement à naître.

Du reste lord Chesterfield croyait et déplorait ce qu'il appelait déjà « *la dégringolade littéraire en France* » ; dans une lettre de 1750, il met son fils en garde « contre l'esprit à la mode, l'affecté, le précieux, le néologisme des caillettes, des petits-maîtres, des fades auteurs qui ont voulu renchérir dans l'étude du cœur humain, sur la Rochefoucauld et la Bruyère, et sont arrivés au plus fin galimatias ; c'est la nouvelle cuisine du Parnasse ; le sel attique en est banni. Rien n'est beau que le vrai, ne cherchez rien de bon en dehors de cela. »

L'admiration éclairée de lord Chesterfield pour la France et ses chefs-d'œuvre lui valut une distinction flatteuse dont il sentit tout le prix. L'Académie des inscriptions et belles-lettres le choisit comme membre étranger libre en 1755. Il l'en remercia dans une lettre charmante, très française, et qui justifiait ce choix.

On le voit, si la première partie de cette longue vie ne fut pas exempte d'erreurs, et nul ne le reconnaissait plus que lui, la seconde, tant éprouvée par les chagrins et la souffrance, s'écoula au milieu des occupations les plus élevées et des affections les plus pures.

Lord Chesterfield, retiré dans sa charmante villa de Blackheath, baptisée *Babiole*, en imitation de *Bagatelle*, la villa de Mme de Mauconseil, et devenue ensuite la *Petite Chartreuse*, y mourut en 1773 âgé de soixante-dix-neuf ans, laissant, selon l'expression d'un de ses premiers éditeurs, « la plus grande réputation, en toutes sortes de mérites, qu'un homme ait jamais obtenue de ses contemporains ».

Ses ennemis acharnés, Walpole et lord Hervey, ont prétendu que ce roi de toutes les élégances n'était ni beau, ni bien fait. — Nous ne pouvons juger de la taille, mais quant au visage, on peut s'en rendre compte d'après un admirable portrait peint par Gainsborough lorsque son modèle avait déjà soixante-quinze ans. Cette figure ovale, ces yeux grands, bien fendus, intelligents et doux, ce nez droit, cette bouche fine et spirituelle, donnent un éclatant démenti aux calomniateurs. Que ne peut faire dire la haine ? Horace Walpole, qui cite constamment les mots de lord Chesterfield, a bien été jusqu'à prétendre qu'il n'avait pas d'esprit !

Ses œuvres, qui prouvent si bien le contraire, mériteraient d'être mieux connues en France.

Nous ne devons rien ignorer de l'homme qui nous connaissait si bien et nous plaçait si haut lorsqu'il disait : « Un Français qui joint à un fond de vertu, d'érudition et de bon sens, les manières et la politesse de son pays, atteint la perfection de la nature humaine. »

Marie DRONSART.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

On parle beaucoup des sociétés coopératives; elles ont occupé le Parlement et même le public en 1848, elles ont occupé les économistes et nos Assemblées législatives en 1867, depuis elles ne sont pas tombées dans l'oubli, car l'année qui vient de finir a vu se faire, au ministère de l'intérieur, une grande enquête à leur sujet. Mais si on connaît beaucoup de nom les sociétés coopératives, on connaît moins leur constitution, leur nombre, leur histoire, leur utilité; or, sans traiter à fond un aussi vaste sujet, il est intéressant d'en donner au moins une idée exacte.

I

Pour expliquer ce que sont les sociétés coopératives, je prendrai un exemple.

Le lecteur qui, par occasion, traverserait la rue d'Anjou, sise à Paris, dans ce quartier voisin du Marais, où se concentre une grande partie de l'industrie de détail qui produit l'article dit « de Paris », est averti de jeter les yeux sur la maison portant le numéro 6. Au premier abord, il ne verra rien qui l'attire; un magasin, sans luxe extérieur, car il est surtout destiné à la vente en gros, où l'on trouve des lunettes de toutes sortes, qu'y a-t-il là de remarquable? Ce magasin est celui de la société de lunettiers, la plus florissante des associations coopératives de Paris. Elle possède un capital de 2 240 000 francs souscrits et 1 270 000 francs versés. Elle a, en province, deux grandes fabriques, et ses voyageurs offrent ses produits jusqu'en Russie et en Amérique.

En quoi donc cette société se distingue-t-elle des maisons ordinaires, car la différence ne paraît pas au dehors? En effet, une société coopérative a les mêmes procédés de fabrication, de vente, de comptabilité que toute autre maison de commerce ou d'industrie, mais voici la différence. La maison, au lieu d'être la propriété d'un

seul industriel ou de quelques actionnaires qui ne travaillent pas et ont seulement engagé leur argent, appartient aux ouvriers qui fabriquent les produits qu'elle vend. Ces ouvriers lunettiers sont actuellement au nombre de cent dix-huit, chacun d'eux travaille ou à la journée ou à la tâche, suivant les usages de la profession, et reçoit sa paye toutes les quinzaines ; puis, à la fin de l'année, si le bilan établit des bénéfices (jusqu'ici on en a toujours fait), ces bénéfices se partageront entre les membres en proportion à la fois du travail qu'ils ont fait dans l'année et de leur apport en argent déjà versé.

Mais, dira-t-on, quel est donc cet apport exigé des associés pour former le capital social? Il est, chez les lunettiers, de 25 000 francs. — Alors ce ne sont pas des ouvriers qui peuvent faire partie de cette société, quel ouvrier a 25 000 francs? — Aussi ne leur demande-t-on pas de faire un pareil versement pour être admis, mais seulement de s'engager à le faire et d'être laborieux, honnêtes, capables dans le métier : c'est la première condition. Dès que le vote de l'assemblée générale les aura admis au nombre des sociétaires, ils laisseront d'abord une partie de leurs salaires et, de plus, leurs bénéfices de fin d'année pour constituer ce capital, car il faut un grand capital pour construire ou entretenir deux usines et un atelier à Paris, pour acheter la matière première, faire la paye de quinzaine, etc. Les associés commencent par faire des sacrifices avant d'avoir part aux avantages. C'est plus tard qu'ils recevront des dividendes. Actuellement plusieurs associés ont leur part complète, d'autres ont versé la moitié, d'autres enfin commencent seulement.

On a fait mieux : les statuts décident que tout membre arrivé à un certain âge et ayant travaillé pendant un nombre d'années marqué peut, en cessant de travailler, laisser son capital dans la société : il en touchera les dividendes, sans que ceux-ci puissent être inférieurs à 6 pour 100, et l'on étend la même facilité aux veuves et enfants des associés défunts. Ainsi voilà des ouvriers qui, sans faire appel à l'État, par leur seul esprit d'économie et de conduite, vont toucher une rente supérieure à celle que reçoivent bien des employés du gouvernement, car ceux dont l'apport est complet recevront 1500 francs au moins et ordinairement davantage. Et ceci n'est pas un projet théorique fait en vue d'un avenir éloigné, l'association compte actuellement six pensionnaires veuves ou membres retirés.

Sont-ce bien des ouvriers véritables (car on distingue volontiers à notre époque de vrais et de faux ouvriers) qui ont fondé cette société si prospère et qui la dirigent? N'ont-ils pas aussi été aidés

de quelques subsides du dehors : prêt de l'État ou de particuliers généreux? Nullement, l'association a commencé en 1849 entre quatre ouvriers, dont deux travaillaient chez un petit patron désireux de céder son établissement. Il consentit à le vendre à crédit à ces hommes qui lui inspiraient confiance : le prix était de 650 fr. C'était peu, mais une maison qui occupe trois personnes et dans un moment pareil ne valait pas plus, surtout si l'on songe que le plus fort patron de la partie, à Paris, ne faisait pas alors 50 000 fr. d'affaires par an. Peu à peu la maison a pris le grand développement qu'elle a aujourd'hui, c'est très probablement la première dans son genre.

Elle est dirigée par trois gérants nommés tous les ans en assemblée générale. Mais les associés ont le bon sens, lorsqu'ils trouvent un gérant capable, de le conserver en place. Ainsi l'un des fondateurs a été réélu vingt-trois fois de suite, c'est-à-dire qu'il a conduit la maison pendant vingt-trois ans. Au surplus, pour éviter les votes précipités et les délibérations tumultueuses, les statuts ont divisé les associés suivant leur ancienneté en trois catégories qui ont des droits différents, les jeunes en ont moins, les anciens seuls arrivent à la plénitude; ce n'est pas très démocratique, mais c'est très sage.

Les associés n'ont pas gagné seulement, à faire partie de la société, un travail assuré et la sécurité pour l'avenir, ils ont encore gagné du bon sens et de l'expérience, ce qui est un gain pour la grande société dont nous faisons tous partie aussi bien que pour eux. Ainsi le gérant dont je parlais disait, devant la commission d'enquête, en 1866 (car il y a eu deux enquêtes sur les sociétés coopératives) : « En 1848, les ouvriers ont mal compris leur affaire, ils ont cru que le capital n'était rien, que le travail seul suffisait, ils se sont trompés; ah! le capital est beaucoup! » Et il ajoutait : « Voilà dix-sept ans que je suis associé, je n'ai jamais touché mes bénéfices; tout va au capital! » Ce qui revient à dire : Je ne suis pas convaincu en doctrine seulement, mais en effet, et je le fais voir par mes actes. On peut bien supposer qu'il y a, dans cette association des lunettiers, d'anciens ennemis de la propriété et du capital : ils ne le sont plus aujourd'hui qu'ils sont propriétaires et capitalistes, aussi n'est-ce point parmi eux qu'une révolution sociale aurait chance de trouver des adhérents.

Voilà ce qu'est une société coopérative. Toutes n'ont point la même prospérité ni la même sagesse, mais celle dont je viens de tracer l'image n'est pas non plus un modèle unique. Il y a, rue Saint-Sauveur (la rue, je crois, a récemment changé de nom), une association de formiers ou fabricants de formes pour chaussures,

qui est solide et prospère : elle a commencé, en 1848, avec 2 francs. Les sociétaires étaient si pauvres qu'ils n'avaient pas pu faire un autre apport. C'était trop peu même avec beaucoup de bon vouloir. Heureusement on était au mois de juillet, un des associés était Beauceron, il se souvint des travaux de sa jeunesse, partit à pied pour la Beauce et se loua comme moissonneur. La moisson finie, il rapporta à ses associés, qui avaient vécu en travaillant comme ils pouvaient chacun de son côté, 30 francs avec lesquels l'association commença.

Il y a eu, à Paris, une société d'ouvriers maçons qui a construit la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et une grande partie de la place de l'Europe. Elle avait obtenu, en adjudication publique, un gros travail : la démolition du mur d'enceinte et des anciennes barrières de Paris, lorsque l'administration de M. Haussmann recula les limites de la ville jusqu'aux fortifications. Cette société, qui s'est volontairement dissoute en juillet 1870, avait eu de si petits commencements que, en 1852, son siège social était une cave à serrer les outils, louée 175 francs par an rue Saint-Victor. Plus tard, lorsqu'on perça la rue Monge, elle construisit, sur l'emplacement de son premier local, une haute maison à cinq étages qui était sa propriété. On pourrait citer d'autres exemples.

Combien y a-t-il de ces sociétés à Paris? Une cinquantaine environ. C'est peu, car si toutes les sociétés qui se sont fondées à diverses époques existaient, il n'y en aurait pas moins de cinq cents. La première a été établie, en 1834, c'était l'*Association chrétienne des ouvriers bijoutiers en doré.* Elle ne recevait que des catholiques, ce qui, à l'époque de sa fondation, rendait son recrutement très difficile. Elle s'est dissoute en 1870, après une durée de plus de trente-cinq ans. Les années 1848, 1849 et 1850 en ont vu ériger près de trois cents, mais la plupart n'étaient pas sérieuses. D'autres qui l'étaient ont été renversées par les événements qui ruinent les maisons de commerce ordinaires, ou se sont mises en liquidation par la volonté de leurs membres. Le coup d'État de 1851 a détruit presque toutes celles qui existaient en province, celles qui se sont établies depuis ont eu des destinées très variables.

Il faut considérer qu'il est très difficile de constituer une de ces associations et qu'il a fallu, chez les membres de celles qui ont réussi, beaucoup de persévérance et de sacrifices. Outre les privations que doivent presque toujours s'imposer les fondateurs, il faut faire vivre en bonne intelligence des hommes nombreux quelquefois, d'humeurs différentes; il faut obéir au gérant élu comme on obéirait au patron; là où cette obéissance ne se trouve pas, là

encore où la concorde fait défaut, l'association ne peut pas vivre.

D'autres fois on s'entend, on obéit, mais on n'a pu trouver un gérant capable; songez que, pour fonder une maison, il ne suffit pas de savoir conduire un atelier et distribuer le travail, il faut être commerçant, trouver le placement de ses produits et régler ses échéances. Cette capacité ne se trouve pas toujours chez les chefs de maison, il ne faut pas être surpris qu'elle soit rare chez de simples ouvriers. Voilà ce qui explique un si grand nombre d'échecs.

Jusqu'à présent il n'a été question que de Paris, n'y a-t-il pas autre part des sociétés coopératives? N'y en a-t-il pas à l'étranger? On parle aussi de banques populaires, de sociétés pour la vente des denrées à bon marché, pour construire des maisons, ces sociétés sont-elles coopératives? Oui, elles le sont, non pas toujours, mais le plus souvent; et c'est à l'étranger surtout qu'existent de pareilles sociétés, il en faut dire quelque chose.

II

Les sociétés qui viennent d'être décrites ont ce caractère spécial d'être formées entre ouvriers, et encore entre ouvriers d'une même profession pour le travail en commun; en voici maintenant d'autres qui renferment des ouvriers de divers métiers et même des gens de toutes professions. Le but de leur union est d'acheter en gros des denrées, afin de se les revendre en détail. Ils font ainsi, avec une petite différence, ce que faisait, d'après Molière, le père de M. Jourdain. Celui-ci achetait des étoffes pour les donner à ses amis contre de l'argent, les sociétés dont je parle achètent des étoffes ou autre chose, mais plus souvent autre chose, de l'épicerie, par exemple, et leurs membres les viennent prendre au magasin, chacun dans la proportion de ses besoins : ils ont ainsi des marchandises à bon marché et de bonne qualité. Ces sociétés sont dites de *consommation* parce qu'elles se proposent de fournir aux consommations de leurs membres, tandis que les sociétés précédemment décrites sont appelées de *production*, puisque leurs membres s'unissent pour produire un travail.

Pour mieux faire comprendre le jeu de ces sociétés de consommation, je ferai ce que j'ai fait précédemment, c'est-à-dire que je décrirai l'une d'elles à titre d'exemple. Mais, afin d'être impartial et pour maintenir aussi la tradition qui veut que les Français soient courtois pour les étrangers, c'est en Angleterre que j'irai chercher mon exemple.

Les étrangers qui traversent la ville de Rochdale remarquent un immense édifice, « dont il faut une heure pour parcourir les différentes pièces, qui occupe le plus beau site de la ville, dominant l'hôtel de ville ». S'ils s'informent, on leur apprend que ce superbe bâtiment est le magasin central des « pionniers ». Ce même nom de pionniers est inscrit sur dix-huit autres magasins répandus dans la ville, et les « pionniers » n'ont pas ces magasins en location, ils les ont fait bâtir et en sont les propriétaires. Plusieurs rues ont été construites par la même société, qui tire un revenu considérable de leur location. Elle possède encore un moulin, une manufacture à tabac (l'industrie est libre en Angleterre), une usine pour filer et tisser le coton; elle commandite une société d'assurance.

Eh bien, cette société des pionniers est une société coopérative; elle a été fondée, en 1842, par vingt-huit ouvriers tisserands, qui ont résolu de s'unir pour être leurs propres marchands et faire ainsi des économies. Pour cela, ils ont, pendant un an, versé, chaque semaine, 2 pences ou 20 centimes entre les mains de l'un d'eux. Au bout de ce temps, ils avaient 700 francs, avec lesquels ils ont loué un petit local et acheté en demi-gros divers articles d'épicerie, puis, le soir, chaque associé, à tour de rôle, vendait à ses coassociés, aux prix ordinaires, mais à juste poids, et la denrée était bonne.

La société rentra ainsi peu à peu dans son argent et même avec bénéfice. Elle acheta alors d'autres marchandises en plus grande quantité; et comme le nombre des associés augmentait, on put bientôt acheter en gros, au lieu de demi-gros; les bénéfices furent plus grands. A la fin de la seconde année, on distribua aux sociétaires un dividende représentant un bon intérêt de leur argent. Ainsi ils avaient eu de bonnes marchandises à poids exact, et les fonds engagés représentaient un placement avantageux. Ceci attira de nouveaux membres, et le magasin devint trop petit, comme aussi les séances du soir étaient trop courtes; on résolut donc de louer un magasin et de l'ouvrir pendant la journée. Un des associés, qui était devenu habile à connaître les denrées, fut chargé de tenir le magasin, et naturellement la société s'engagea à lui payer un traitement représentant le salaire qu'il gagnait dans l'usine où il était occupé.

C'était accroître beaucoup les frais, il fallait accroître aussi les recettes. Les associés, les pionniers, comme ils s'étaient nommés, parce que, disaient-ils, nous voulons frayer la voie à une idée nouvelle, songèrent à ouvrir leur magasin au public. On viendra chez nous, pensaient-ils, aussi volontiers qu'on ira chez un marchand

ordinaire et même plus volontiers, puisqu'on sait que nous faisons le commerce honnêtement.

Ce qu'ils avaient prévu arriva. Beaucoup de personnes qui ne désiraient pas être actionnaires, même pour une petite somme, mais qui voulaient être bien servies, vinrent acheter chez les pionniers.

Ceux-ci alors eurent une autre idée. « Si nous donnions à ces clients une part des bénéfices. Ayant des chances de gain sans courir aucun risque, ils viendront en grand nombre, et comme nous ne donnons qu'une partie du bénéfice, nous y trouverons encore notre avantage. » Ainsi firent-ils, et leur clientèle s'accrut tellement, qu'ils durent ouvrir un second magasin, puis plusieurs successivement. On engagea des employés salariés, et l'associé qui tenait, à l'origine, le magasin devint un directeur chargé de choisir ces employés et de les surveiller.

On arriva enfin à cette prospérité dont je traçais le tableau extérieur. En 1880, la société avait 10 163 membres, 7 314 250 francs de capital. Elle avait fait, dans l'année, 7 091 375 francs d'affaires, qui avaient procuré un bénéfice de 1 213 625 francs ou 17 pour 100 du capital, tous frais payés.

Une partie de ce bénéfice est remise aux acheteurs, membres de la société ou non, en proportion de leurs achats; une autre est distribuée aux actionnaires en proportion de leur capital, et une dernière enfin employée à l'instruction des associés. C'est ainsi que la société de Rochdale possède une vaste bibliothèque contenant plus de 9000 volumes, avec des salles de lecture où l'on trouve des journaux et revues de toutes sortes. Il y a même un cabinet de physique et des lunettes astronomiques, plus une vaste salle qui sert pour des conférences ou pour des soirées où sont conviés les associés et leurs familles. Ces *tea parties* ou parties de thé sont très appréciées des Anglais, elles sont du reste une très honnête jouissance et contribuent à maintenir entre les membres la bonne harmonie et même d'affectueuses relations.

Une société aussi prospère a, comme on le pense, trouvé des imitateurs. Nombre de sociétés ont tenté de faire ce qui avait si bien réussi aux ouvriers tisserands de Rochdale. De ces tentatives les unes ont échoué, les autres ont réussi, et il y a eu, en somme, plus de succès que d'échecs. Au congrès de 1883, car les coopérateurs anglais se réunissent en congrès tous les ans, on constatait l'existence de 1213 sociétés analogues à celle de Rochdale, ayant ensemble 613 000 membres et un capital de 167 037 000 fr. Les ventes de l'année précédente s'étaient élevées à 638 812 000 fr. et les bénéfices nets à 50 484 000 francs. Il y a encore certaines sociétés qui ne sont pas comprises dans ce chiffre.

Quels résultats! Plus de 600 000 familles, c'est-à-dire plus de trois millions de personnes, en comptant la famille à cinq personnes, ce qui, pour l'Angleterre, est au-dessous de la vérité, achètent à ces sociétés toutes leurs denrées alimentaires et même leurs vêtements, car les grandes sociétés en sont venues à vendre tout ce qui est nécessaire à la vie courante. On a calculé que l'économie procurée seulement sur les achats, et sans tenir compte des dividendes, était de 80 à 100 francs par an et par famille, ce qui ne laisse pas que d'être un joli chiffre pour des familles d'ouvriers.

Un autre résultat et meilleur a été d'amener les ouvriers membres de ces sociétés à acheter leurs fournitures au comptant. Les ouvriers de fabrique, en effet, ont la funeste habitude, et cela en France aussi bien qu'en Angleterre, de prendre à crédit, chez le boulanger, le boucher, l'épicier. Chaque quinzaine, au moment de la paye, ils donnent quelques acomptes; dans les petits endroits, les fournisseurs ont même soin de se trouver au bureau où l'on paye, afin de réclamer portion de ce qui leur est dû. Ils ont bien soin, toutefois, de ne jamais réclamer tout, car leur intérêt est d'avoir des débiteurs. Ceux-ci sont des clients assurés et des clients qui ne peuvent contester ni sur le prix ni sur la qualité de la marchandise fournie et qu'il est facile de pousser à la dépense.

Les sociétés de consommation ne font pas crédit, ainsi chacun doit payer ce qu'il achète et n'est en retard avec personne. L'ouvrier prend des habitudes d'exactitude et d'économie qu'il n'avait pas avant. Les économistes anglais assurent que l'effet produit, en ce sens, est très sensible. Puis, lorsque ces sociétés sont nombreuses, elles obligent les commerçants à devenir honnêtes à leur tour. Dans certains comtés d'Angleterre, ce sont les sociétés coopératives qui règlent les prix, les commerçants sont obligés de suivre pour garder quelque clientèle.

On sait quelles falsifications des denrées et quelles tromperies emploie trop souvent le commerce moderne, surtout le commerce de détail. J'ai eu en main une enquête anglaise où l'on constatait ce fait, que le thé vendu par les débitants des faubourgs de Londres (et l'on sait quel usage les Anglais font du thé) consistait surtout en feuilles de prunier sauvage séchées et hachées. En France, M. Augustin Cochin, qui, étant administrateur du chemin de fer d'Orléans, avait organisé une société coopérative parmi les employés de la Compagnie, racontait qu'il avait été nécessaire de faire fabriquer des litres tout exprès, ceux que l'on vend chez les marchands de verre à l'usage des débitants ne contenant jamais un litre.

Il ajoutait, et je donne ces chiffres pour expliquer les bénéfices

que font ces sociétés et qui paraissent incroyables : voici l'économie que procure notre magasin coopératif sur les prix courants : sur le bois, 45 pour 100; sur le charbon de terre, 43 pour 100; sur le charbon de bois, 64 pour 100; sur les fagots, 75 pour 100; sur le vin, 33 pour 100; sur les pommes de terre, 56 pour 100; sur le salé, 66 pour 100; sur le vinaigre, 62 pour 100; sur les harengs-saurs, 100 pour 100; sur le jambon fumé, 127 pour 100. La Compagnie d'Orléans occupe de nombreux employés, mais M. Augustin Cochin, qui ne bornait point ses généreux efforts à une seule œuvre, avait établi, au Cercle d'ouvriers de Montparnasse, où le personnel est restreint, une société semblable où il assurait avoir obtenu des résultats analogues.

Veut-on savoir quelle influence ces sociétés exercent sur leurs membres? Voici ce que dit l'un des fondateurs de la plus ancienne de toutes, la société anglaise de Rochdale : « L'amélioration du sort de nos membres est visible dans leur toilette, dans leur contenance, dans leurs paroles; vous imagineriez difficilement combien les change leur adhésion à une société coopérative. Nombre d'amis de la cause pensent que nous comptons beaucoup trop sur les conséquences de ce fait : rendre l'ouvrier capitaliste. Seize années d'expérience m'ont conduit à penser le contraire.

« Des pères de famille qui, jusque-là, ne s'étaient jamais vu sans dettes, de pauvres femmes qui, durant quarante ans, n'avaient jamais eu 12 sous en poche possèdent maintenant des épargnes suffisantes à l'érection de petits *cottages*, et vont, chaque semaine, à leurs propres magasins, faire leurs achats au comptant.

« Nombre de jeunes filles ont accumulé des épargnes et se sont ainsi créé la réputation d'être excellentes ménagères. Les jeunes gens désireux de se faire un avenir honnête et de se procurer une bonne compagne consultent généralement les livres de la société pour se guider dans leur choix. »

Voilà, on en conviendra, un dernier résultat que les fondateurs mêmes n'avaient pas prévu.

Mais dira-t-on, puisque ces sociétés offrent tant d'avantages, soit du côté matériel, soit même du côté moral, et les Anglais ne manquent pas d'insister sur ce dernier point, comment ne sont-elles pas plus nombreuses? Comment n'entend-on pas parler en France de telles institutions?

Ceci tient à plusieurs causes, d'abord il y a parmi les ouvriers bien des indifférents, il y en a même parmi les personnes de toutes conditions, qui négligent de se faire inscrire à ces sociétés et de payer la petite cotisation nécessaire pour y être admis. D'autres, et ce sont alors des ouvriers surtout, aiment

mieux acheter à crédit; on a beau les convaincre de l'avantage qu'ils trouveraient à venir au magasin coopératif, on ne peut les décider à solder l'arriéré et à prendre ensuite l'importune habitude de payer comptant. Les femmes ont été souvent de grands adversaires de la coopération; elles se rencontrent le matin chez le boulanger, chez l'épicier, y apprennent les nouvelles du quartier et y causent du prochain : douce habitude à laquelle elles ne renoncent pas volontiers. Dans les familles bourgeoises (car les magasins coopératifs ont une clientèle prise dans toutes les classes), on a la résistance des domestiques qui n'ont pas le sou pour livre.

Puis, pour fonder une société, il faut un homme dévoué qui commence, qui se remue, qui donne son temps, qui risque même de l'argent; on n'en trouve point partout qui veuillent ou qui puissent faire tout cela; c'est presque merveille qu'il s'en soit trouvé autant.

L'Angleterre est mieux pourvue que toute autre nation comme nombre de ces sociétés, mais on en trouve presque en tous les pays d'Europe : Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche, Italie, Pays-Scandinaves; la France est l'une des moins favorisées. Ce qui d'abord surprendra, c'est qu'aucune de ces sociétés n'a pu s'établir à Paris d'une façon durable, à l'exception de celle du chemin de fer d'Orléans. Ainsi tandis que les sociétés de production y ont réussi mieux qu'ailleurs, les sociétés de consommation ont constamment échoué; cependant la grande difficulté des sociétés du premier genre : faire vivre en bonne harmonie les associés n'existe pas ici, puisque ces associés ne se voient que dans les assemblées générales, au lieu que dans les sociétés de production ils travaillent ensemble tout le long du jour. Mais il y a d'autres obstacles. Les partisans de l'idée, c'est-à-dire les clients du magasin, sont fort dispersés; les servir est très coûteux, puis les fondateurs sont souvent sans connaissance du métier. M. Cernuschi avait établi une boucherie coopérative, et il déclare qu'il faut autant de talent pour faire un bon boucher que pour être un grand financier. Une ou deux opérations malheureuses entraînent des pertes, on s'étonne, on se trouble, ceux qui donnaient leur temps et ceux qui donnaient leur argent pensent que leurs sacrifices sont mal placés, et l'entreprise ne tarde pas à se rompre.

En province, il en est autrement. On trouve là des hommes qui ont du loisir et prennent l'entreprise à cœur; comme on les regarde, ils se sentent sollicités de la faire aboutir. Puis ils sont, d'ordinaire, bien plus au courant des choses du ménage, ils savent mieux acheter et vendre; il est peut-être plus difficile de recruter

des membres, mais ces membres ont plus de persévérance et de suite.

Les premières sociétés françaises ont été fondées à l'époque où le gouvernement impérial, sans abolir la loi qui avait établi la taxe du pain, engagea les maires à ne le plus taxer. Dans nombre de petites communes, les boulangers se liguèrent pour élever leurs prix. Les consommateurs avaient deux partis à prendre : ou crier vers l'État sans chance d'être écouté, c'est ce que firent les uns : ou se liguer à leur tour pour résister aux boulangers, c'est ce que firent quelques autres, et c'était le bon parti.

Ceux-là versèrent une cotisation qui servit pour louer un four et une boutique; on engagea un ou plusieurs ouvriers boulangers, suivant l'importance présumée de la vente; on acheta des farines payables à terme et l'on commença à cuire. Les associés achetaient comptant, et cet argent servait à payer les ouvriers et employés, les farines, le loyer, et à donner un intérêt au capital versé. La plupart de ces sociétés réussirent, car il est notable qu'il y a eu, parmi les sociétés de province, plus de succès que d'échecs, et l'exemple de ces succès détermina d'autres fondations. Faut-il donner quelques exemples des résultats obtenus?

La société de Bédarrieux vendait en 1870, deux ans après sa fondation, 181 859 kilogrammes de pain à 8 centimes 1/2 de moins que dans les villes voisines de Montpellier, Lodève et Saint-Pons. « Ainsi, disait le président, nous obtenons une économie de plus d'un cinquième, c'est-à-dire que nous avons payé ici 53 000 francs seulement ce qui s'est payé ailleurs 69 000 francs. »

La ville de Lodève, à son tour, établissait une société, et, en 1874, elle vendait le pain 40 centimes le kilogramme, alors qu'il coûtait 46 centimes à Montpellier.

La même année, la société coopérative d'Angoulême vendait 500 000 kilogrammes de pain à 39 centimes le kilogramme, alors qu'il coûtait 43 centimes chez les boulangers, 44 centimes à Niort. 45 à Limoges, 48 à Bordeaux, 52 à Saintes.

La boulangerie coopérative de Bleneau (Yonne), ville de 2000 habitants, vendait en 1880, sept ans après sa fondation, 98 748 kilogrammes de pain à 5 centimes au-dessous du cours, et elle distribuait encore à ses membres 10 pour 100 de dividende sur le capital par eux versé.

La même chose a eu lieu ailleurs pour l'épicerie, la boucherie, etc.

III

Les sociétés de production ont commencé en France, celles de consommation en Angleterre, celles de crédit en Prusse, c'est donc chez nos voisins — mais pas amis — les Allemands que je vais maintenant vous conduire, lecteur, afin de vous montrer une troisième forme de sociétés coopératives.

Le fondateur de ces sociétés est un ancien juge de paix, mort l'an dernier, M. Schulze. Ce juge de paix ayant, en 1848, donné très fort dans les idées françaises, le ministre l'envoya en disgrâce dans un poste éloigné. M. Schulze refusa et enfin fut révoqué. Il résolut alors de tenter, dans sa ville natale, Delitzsch, l'application de l'une de nos idées d'alors : celle de l'association. Mais comme Delitzsch n'a que huit mille habitants et peu d'industrie, il pensa que les associations ouvrières tentées à Paris ne seraient guère praticables dans sa petite ville, et il songea à autre chose.

L'argent alors était rare à Delitzsch, comme du reste dans toute la Prusse; ceux qui en avaient ne le voulaient prêter que contre bonnes garanties, et ceux qui en ayant besoin n'avaient point d'immeubles à donner en hypothèques ou d'objet à donner en gages étaient obligés de s'adresser aux usuriers juifs qui ne leur prêtaient qu'à très gros intérêts et même ne leur prêtaient pas toujours. M. Schulze résolut de procurer du crédit à ces gens, artisans, marchands, cultivateurs en les associant, et voici ce qu'il essayait de leur faire entendre.

Fritz, que voilà, a besoin de 100 thalers; il va trouver un prêteur et lui demande 100 thalers pour un an. — Volontiers, mon ami, mais ce sera 30 pour 100, c'est-à-dire que vous me rendrez 130 thalers au lieu de 100 que je vais vous remettre. — Mais c'est excessif! — C'est à prendre ou à laisser. Fritz les prend, et si son commerce va, il pourra les rendre, mais son profit sera réduit à peu de chose, sinon à rien. Si son commerce ne va pas, s'il éprouve quelque accident, il lui faudra demander un sursis, et la somme, accrue des intérêts qui s'accumulent, finira par former une dette dont il ne pourra même plus payer les intérêts et qui causera sa ruine. C'est ce qui arrive à beaucoup d'artisans et à encore plus de paysans.

Pourquoi donc Fritz a-t-il payé si cher l'argent dont il a besoin? Parce que le prêteur a fait cette réflexion, fort juste après tout : cet artisan qui veut emprunter est honnête et laborieux, mais il peut mourir ou seulement tomber malade, il peut ne pas réussir dans

ses affaires, être incendié ou volé; n'est-ce pas ce qui est arrivé à Wilhem, à qui j'avais prêté 100 thalers l'an dernier, ils sont maintenant bien perdus. Que de risques peuvent arriver à cette malheureuse créance! Je suis vraiment bien bon de ne les évaluer qu'à 30 pour 100, si ce n'était pour rendre service!

Que Fritz, au contraire, se présente avec vingt autres artisans ou fermiers, gens honnêtes et travailleurs, en disant : Si je ne puis rendre les 100 thalers, tous ici s'engagent à les rendre pour moi; ils ne seront pas tous malades, ou incendiés, ou malheureux dans leurs affaires. Il est évident que le risque étant très faible, le prêteur pourra n'exiger qu'un bien moindre intérêt. Telle est la puissance de l'association.

Les habitants de Delitzsch, ou du moins un certain nombre d'entre eux, crurent leur ancien juge de paix et constituèrent une société. Ils furent ravis de la facilité avec laquelle ils trouvèrent du crédit à de bonnes conditions, eux qui n'en pouvaient obtenir qu'à un taux très onéreux et difficilement, lorsqu'ils étaient isolés.

On remarquera de suite que ces sociétés, à la différence des autres, surtout à la différence des sociétés de production, ne s'adressent pas aux ouvriers. Non pas qu'un ouvrier n'ait besoin d'argent à un moment donné, soit pour passer une maladie, un chômage, soit pour acheter un mobilier, faire un voyage, établir un enfant, etc., mais il doit trouver les ressources nécessaires ou dans les subsides fournis par les sociétés de secours mutuel, ou dans ses économies. Le crédit, c'est-à-dire le prêt habituel ou du moins fréquent, doit être réservé pour les dépenses reproductives. Ainsi, c'est un artisan qui veut acheter des matières premières pour son travail : du cuir, du bois, des tissus; il ne peut les obtenir à crédit ou ne les obtient qu'à des conditions très dures, et cependant, avec 300 francs de matériaux, il produira des objets valant 1000 francs : il lui est donc avantageux d'avoir 300 francs au taux de 6 0/0, par exemple; ou c'est un cultivateur qui, pour améliorer son fonds, veut faire exécuter quelques travaux; la somme qu'il y emploiera lui procurera un meilleur rendement de sa terre : il aura donc fait une dépense reproductive. Il en aurait été autrement s'il avait employé cette somme à vivre pendant quelque temps ou en achat de vêtements ou de meubles qui sont utiles, mais ne rapportent rien.

Ce sont des artisans, des petits commerçants, des cultivateurs, qui sont les membres ordinaires de ces sociétés. Ce ne sont point les seuls, on y trouve aussi des ouvriers et des hommes de professions libérales, qui cherchent dans ces institutions un bon placement de leurs économies.

Ces sociétés appelées par les Allemands banques du peuple ou banques populaires ont singulièrement prospéré. On en compte aujourd'hui plus de 1800 ayant 1 200 000 membres et faisant en moyenne deux milliards de marcs d'affaires par an (le marc vaut 1 fr. 25) avec un capital qui ne dépasse guère 200 millions.

M. Schulze-Delitzsch (car on a pris l'habitude de joindre à son nom celui de sa ville natale) est devenu un personnage même en politique; il est vrai qu'il eût mieux fait de s'abstenir de ce côté, mais je n'ai à en parler ici que comme coopérateur. Son nom est très populaire en Allemagne et même au dehors. Il avait fondé une sorte d'agence générale des banques populaires qui était, à vrai dire, une fédération de ces banques, et c'est lui qui était à la tête de l'institution. Sa mort a laissé un vide, mais sans arrêter l'essor de l'institution.

Les banques populaires instituées par M. Schulze-Delitzsch ont été imitées hors d'Allemagne, mais surtout en Belgique et en Italie. Ce sont des hommes dévoués MM. d'Andrimont en Belgique, Luzzati et Vigano en Italie qui ont pris l'initiative, ils ont ensuite recruté des disciples.

En Italie, on compte 133 banques populaires ayant plus de 42 000 000 fr. de capital. La banque de Milan, la plus puissante de toutes, a près de 8 millions de capital avec 3 140 000 fr. de réserve. Le dernier inventaire avait donné 1 231 000 fr. de bénéfice soit 17 pour 100 du capital.

Pendant la crise monétaire, c'est-à-dire dans un temps où l'or et l'argent ne circulaient plus parce qu'ils s'achetaient à prime, ces banques émirent des coupures de papier comme fit chez nous en 1872 la Société générale. Il est assurément très fâcheux d'avoir besoin de recourir à ces émissions, mais lorsqu'on y est réduit, les sociétés financières qui fournissent ces moyens d'échange en inspirant confiance pour que le papier soit accepté, ces sociétés rendent de très appréciables services.

Les banques populaires italiennes sont aussi caisses d'épargne (en Italie les caisses d'épargne sont des institutions privées), et font le prêt sur nantissement. J'ai vu à Milan, à côté du somptueux bâtiment construit par la banque populaire, de vastes magasins remplis de balles de soie. Il me fut expliqué que les sériculteurs de la plaine milanaise apportaient là leurs produits en échange de prêts d'argent. Ils n'ont pas à garder chez eux des produits encombrants et exposés à de nombreux risques. S'ils trouvent acheteurs, ils cèdent leur bulletin de dépôt à l'acquéreur, lequel retire la soie en remboursant le prêt dont le montant a été déduit de son prix.

Ces mêmes banques pratiquent, à l'égard des pauvres gens, le prêt d'honneur, c'est-à-dire sur parole; une partie des bénéfices y est employé.

Et la France, a-t-elle beaucoup de ces banques populaires? Elle en a, malheureusement, très peu; Cannes possède une banque copiée sur celles d'Italie, Paris compte un assez grand nombre de petites sociétés de crédit mutuel fondées entre les artisans des quartiers industriels et même une grande banque, la *Caisse centrale des associations populaires*, qui aide volontiers les associations ouvrières, mais est pour le reste, une banque ordinaire.

Les catholiques ont commencé, depuis quelques années, à fonder de ces banques populaires. La première a été établie non à Paris comme on pourrait le croire, mais à Angers par un capucin le P. Ludovic de Besse, et d'autres se sont, depuis fondées à Lyon, le Mans, Arras, Cette, Saint-Chamond, Rennes, Toulouse, Limoges. Il y en a deux à Paris, l'une située rue de la Verrerie et l'autre rue de l'Abbaye. La première est due à l'initiative du P. Ludovic, la seconde aux membres de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

Ces banques diffèrent des banques allemandes et italiennes en ce qu'elles contiennent deux sortes de membres : les membres honoraires qui apportent à la banque leur concours, leurs conseils, et un capital dont ils ne retirent qu'un intérêt minime et des membres participants qui peuvent emprunter, faire escompter leur papier, etc.

Toute institution qui débute, surtout dans cet ordre, a de faibles commencements et on ne peut aucunement mettre les petits chiffres de ces banques en comparaison avec les gros chiffres qui nous viennent d'Allemagne et d'Italie. Mais si l'on veut se souvenir que la première association fondée à Paris en 1834 l'a été dans un sentiment religieux, c'était *l'Association chrétienne des ouvriers bijoutiers en doré*, on verra que les catholiques de nos jours ne font que reprendre une généreuse tradition longtemps interrompue.

IV

Reste à décrire les sociétés de construction.

La question des logements d'ouvriers est fort agitée en ce moment en France ou plutôt à Paris. Les hommes qui prétendent parler au nom des ouvriers réclament bruyamment soit de l'État soit de la Ville, les moyens propres à procurer des logements moins chers et plus commodes à la classe laborieuse. Les députés

et conseillers municipaux sentant venir les élections, écoutent d'une oreille favorable et se montrent disposés à faire quelque chose. Mais quoi! quel procédé employer pour loger à bon compte cette immense population de la capitale? On pourra dépenser d'assez grosses sommes, on n'aura certainement pas résolu la question.

Eh bien, cette solution a été trouvée en Angleterre et aux États-Unis par de simples particuliers. Là aussi les logements sont chers, surtout en Amérique. Ils le sont d'autant plus que les ouvriers ont horreur de nos immenses casernes dites maisons de produit, et habitent, même dans les grandes villes, de petites maisons, chaque famille ayant la sienne. On connaît l'attachement des hommes de race anglaise pour leur foyer domestique, leur intérieur, leur *home*, comme ils l'appellent; leur premier désir est donc d'en avoir, pour cela que vont-ils faire? Demander au gouvernement de leur en bâtir? Une idée pareille n'a pas encore pénétré dans les têtes anglaises; car les ouvriers de ce pays ont de toutes autres idées que les nôtres. Pour avoir des maisons ils ont résolu d'en bâtir. Mais quoi! un ouvrier peut-il payer une maison? *Un* ouvrier non, *des* ouvriers, oui. Cela se peut et cela se fait.

On s'associe dans ce but, plus on est nombreux et mieux cela vaut, pourvu toujours qu'on se connaisse et qu'on se sache réciproquement solvables et disposés à persévérer. On verse des cotisations périodiques et lorsqu'on a la somme voulue pour construire une maison, ou bien on la fait construire, ou bien on mettra la somme à la disposition, de qui? car il y a deux cents membres dans la société et une seule maison. Ici divers procédés sont employés. Ou bien on tire au sort, ou, si la société est ancienne on désigne le plus ancien membre, ou encore on favorisera celui qui offre de payer l'acompte le plus fort sur le prix.

Une fois en possession de sa maison, l'associé favorisé la paiera par annuités représentant à la fois l'intérêt et l'amortissement du capital et n'excédant pas beaucoup le prix d'un loyer ordinaire. C'est le système suivi à Mulhouse et dans quelques autres endroits, mais les maisons y sont alors construites par des philanthropes généreux qui les vendent aux ouvriers. Dans les sociétés dont je parle, ce sont les intéressés, c'est-à-dire des ouvriers, de petits employés, qui forment eux-mêmes le capital et conduisent l'affaire.

Grâce aux annuités, il faudra moins de temps pour avoir la seconde maison qu'il en a fallu pour avoir la première, et bientôt on trouvera une société financière qui fera volontiers des cessions de terrains contre paiement d'annuités, ou même des avances

d'argent contre hypothèque sur les maisons à construire. Comme l'argent des cotisations est versé dans une banque, les sociétaires qui attendent reçoivent au moins l'intérêt de leurs fonds.

C'est avec ce procédé qu'a été bâtie la majeure partie de l'ancienne banlieue de San-Francisco, banlieue qui fait aujourd'hui partie de la capitale toujours grandissante de l'État de Californie, si bien que les petites maisons acquises ainsi ont aujourd'hui une grande valeur. C'est à l'emploi du même moyen que nombre d'ouvriers, d'employés, de petits commerçants anglais, doivent la possession d'un logement stable qui souvent fait la stabilité et la bonne conduite du propriétaire.

Il y a déjà vingt ans que l'intendant de police de Birmingham disait dans une enquête : « Il y a douze ans, il nous fallait quatre cent vingts *policemen*, aujourd'hui, grâce aux *sociétés de construction* et malgré un accroissement de population de cinquante mille âmes, trois cent vingt et un *policemen* suffisent. » On constatait aussi une notable diminution dans le chiffre des décès.

Ce sont de tels exemples qu'il faut proposer dans notre pays de France et aux particuliers qui réclament sans cesse et toujours l'intervention de l'État et à nos législateurs trop disposés à faire intervenir la puissance publique en nombre de question d'où elle devrait être écartée.

Voilà donc ce que sont les sociétés coopératives, quel jugement faut-il former sur elles?

On ne trouverait sans doute personne aujourd'hui pour dire, comme on l'a fait en 1850 à la tribune de l'Assemblée législative, qu'elles sont « inutiles et mêmes nuisibles » et « le premier degré de l'attaque dirigée contre l'ordre social. » Mais on ne dira pas davantage qu'elles sont appelées à transformer, bien que d'une manière pacifique, les relations économiques et l'organisation du travail. Cette seconde appréciation est aussi pleine d'illusions que la première était pleine d'erreurs pessimistes. La vérité est que ces sociétés sont appelées à rendre des services sérieux et en ont rendu déjà à ceux qui, toutefois, veulent faire d'abord des sacrifices et se donner quelque peine, car rien ne se fait sans cela. J'ajouterai : elles ont ce précieux avantage de venir de l'initiative privée et de ne rien demander à l'Etat que des lois civiles équitables et une suffisante liberté.

P. Hubert-Valleroux.

LES ABBAYES
DE
L'ESTRAMADURE PORTUGAISE[1]

III

Le huitième jour du mois de juillet de l'an du Christ 1497, une foule nombreuse se pressait au bord du Tage, dans un lieu voisin de Lisbonne, communément appelé le Rastello. Cet endroit offrait un ancrage très sûr aux navires qui remontaient le cours du fleuve; aussi était-il fréquenté par la multitude des mariniers, pêcheurs et autres gens de mer, habitués de ces parages[2]. Don Henrique le navigateur y avait fait autrefois construire une modeste église pour les besoins de cette race passagère, et il en avait confié la garde aux religieux de l'ordre du Christ, dont il était alors le grand maître[3]. Ce jour-là donc, un mouvement inusité régnait dans la foule rassemblée sur la plage, mélange confus de gens de tous les rangs et de toutes les conditions. Ce n'était point cette effervescence bruyante et joyeuse qui accompagne d'habitude les solennités populaires. Un pénible sentiment de tristesse semblait peser sur tous les cœurs et se reflétait indistinctement sur tous les visages. Il était visible qu'on se préparait à quelque douloureuse et prochaine séparation. Çà et là, dans les groupes, s'échangeaient des paroles d'adieu; les mains se cherchaient et s'étreignaient longuement; puis succédaient un silence plein d'angoisse et des regards inquiets jetés dans la direction de la mer. Près de là, sur le fleuve, une flottille de légères caravelles se balançait au vent et

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1883.
[2] *Noticia historica e descriptiva do mosteiro de Belem.* — Lisboa.
[3] Joâo de Barros, *Décades.*

attendait le signal d'un départ qui allait priver bien des mères de leurs fils, bien des épouses de leurs époux. L'expédition faisait voile pour des contrées lointaines[1]. Le pilote du vaisseau amiral était ce même Pero de Alemquer, qui, dans la mémorable navigation de 1486, avait conduit Barthélemy Diaz jusqu'à ce cap des tempêtes, objet de tant de curiosités et de tant d'effrois. Aussi n'était-ce pas sans raison que les mères frémissaient, en songeant aux hasards qu'allaient courir leurs enfants bien-aimés, et que les vieillards maudissaient tout haut l'ambition qui les poussait à affronter d'aussi redoutables périls[2].

Cependant l'agitation croissait d'instant en instant dans le peuple. Elle se manifestait surtout aux abords de la petite église, jadis édifiée par don Henrique. De bouche en bouche courait le bruit que les chefs désignés de l'expédition avaient passé la nuit en prières dans le lieu saint[3], et on les attendait avec impatience pour leur faire cortège jusqu'à leurs vaisseaux. Enfin les portes s'ouvrirent; le clergé commença à défiler en grande pompe, chantant des cantiques et précédant les trois chefs investis par le roi don Manoel du commandement de la flotte. L'un d'eux, celui qui paraissait revêtu de l'autorité suprême, portait les insignes de l'ordre du Christ. Il était né à Sines, dans l'Alemtejo. On disait qu'il avait reçu, du vivant même du roi Jean II, la haute direction de l'entreprise retardée jusqu'à ce jour. Chacun vantait son courage et sa grande expérience des choses de la mer. Ces deux compagnons, dont l'un était son frère, marchaient près de lui. Lentement ils s'avancèrent, entourés de leurs amis et de leurs proches, au milieu des signes non dissimulés de la douleur générale. Le Camoëns a retracé cette scène : « Les enfants, les vieillards, troupe faible et timide, suivaient la foule en pleurant. Les montagnes voisines répondaient à leurs voix plaintives. Des flots de larmes mouillaient le sol du rivage : ils n'osent lever les yeux sur une mère, sur une épouse, sur une famille désolée; chacun craignait de s'attendrir, de chanceler à l'entrée de la carrière. Ils se hâtent d'interrompre des adieux si chers à l'amitié, mais si douloureux aux cœurs qui se séparent; l'embarquement est ordonné... [4] » Bientôt les vaisseaux déploient leurs voiles; une dernière bénédiction, un suprême adieu, sont envoyés à ceux qui partent, et les

[1] La flottille se composait du *Saint-Gabriel,* du *Saint-Raphaël* et du *Berrio.*

[2] Camoëns, canto IV.

[3] « Postos os navios em Rastello, logar de ancoragem antiga, um dia ante da sua partida foi (o Gama) ter vigilia com os outros capitães, a caza de N. S. da invocação de Bethelem. » — Barros, Décades.

[4] *Lusiades,* canto IV. Traduction Millié.

hardis marins voguent sur cette mer qui a déjà englouti un si grand nombre des leurs. « Monts paternels, terre chérie, bords fortunés du Tage, s'écrie ici le héros des *Lusiades*, nous vous quittions; mais nos cœurs et nos tristes pensées vous restaient. Cintra fuyait dans l'éloignement, ses riantes collines s'effaçaient peu à peu; nos yeux ne pouvaient s'en détacher. La terre s'évanouit entièrement. Nous ne vîmes plus que le ciel et les eaux. »

De longs jours, de longues semaines, don Manoel attendit le retour de ses marins et de sa flotte. Les mois, les années s'écoulaient sans qu'aucun indice favorable vînt confirmer ses espérances. Souvent, en proie à de cruelles anxiétés, le prince gravissait les hauteurs de Cintra, pour interroger les vastes étendues de l'Océan; alors il scrutait d'un œil avide tous les recoins de l'horizon, épiant l'apparition fugitive des ombres lointaines, formant tour à tour mille vœux pour obtenir du ciel l'heureuse issue de ses entreprises. Ces vœux si ardents furent enfin exaucés. Après deux années révolues, en ce même mois de juillet qui avait vu s'accomplir le départ des aventuriers, un navire monté par Nicolas Coelho, l'un des capitaines, mouillait au rivage du Rastello, et apportait au prince des nouvelles bien propres à réjouir son cœur. L'expédition avait pleinement réussi, et ses résultats dépassaient toute attente. Le cap des Tempêtes était franchi, le périple de l'Afrique achevé, les Indes atteintes et ouvertes à la conquête. « Heureux Emmanuel, s'écrie encore le Camoëns, c'est à ton génie, c'est à tes vertus héroïques que le ciel réservait la découverte de l'Orient. [3] » Un mois après l'arrivée de Coelho, Vasco de Gama rentrait à son tour au port d'où il était parti, l'âme affligée par la perte de son frère, mort à Terceire au moment où il touchait au terme de leur commun voyage, mais justement fier de l'éclatant succès qu'il avait obtenu et qui mettait à son front une auréole d'immortelle gloire. Don Manoel, au comble de ses désirs, faisait au héros l'accueil le plus magnifique et le saluait des titres de comte de Vidigueira et de grand amiral (capitam-mor) des mers de l'Inde.

Ce fut peu de temps après le voyage de Gama que ce prince fortuné engagea les travaux destinés à en perpétuer le souvenir. Il les entreprit à la fois sur deux points différents. Un monastère fut édifié sur ce pic de Cintra, d'où il avait si assidûment surveillé, deux années durant, le retour de ses navires. Ce sont ses murs dont le père du roi régnant, don Fernando, a utilisé les restes dans la construction du château de la Penha. Mais le véritable monument commémoratif de la grande expédition d'outre-mer devait s'élever sur ce rivage qui avait vu l'embarquement et

le retour des navigateurs, et à l'endroit même où ils étaient venus prier Dieu la veille de leur départ. Dès l'année 1498, le petit sanctuaire du Rastello avait reçu le nom de Bélem (Bethléem), et la propriété en avait été transférée des religieux du Christ à ceux de l'ordre de Saint-Jérôme ou Hiéronymites. En leur faisant ce don, don Manoel stipulait qu'une messe annuelle y serait célébrée à perpétuité, pour le salut de son âme, et de celle de don Henrique[1]. Deux années après, en l'an 1500, l'église du Rastello disparaissait, et le roi de Portugal venait poser la première pierre de l'abbaye de Bélem.

L'édifice, érigé en ce lieu par les architectes de don Manoel, offre un brillant commentaire de l'histoire de ce règne. Nulle construction ne raconte dans un langage plus expressif les annales d'un pays et ne peint plus clairement le génie d'une époque. Ce génie n'est plus celui des croisades et des guerres territoriales, dont Alcobaça est l'austère emblème. Ce n'est plus, comme à Batalha, le génie d'un peuple déjà plus policé, qui, après avoir assuré son indépendance, est entré dans une phase de développement et de culture intérieure. Manifestement, Bélem symbolise le génie des lointaines conquêtes maritimes. Cette époque est par excellence l'ère des grands navigateurs. La féconde impulsion, communiquée aux entreprises de découvertes par l'infant don Henrique et le roi Jean II, porte ses fruits sous don Manoel et Jean III. Ce sont des exploits maritimes qui donnent à ces règnes la meilleure part de leur éclat, et leurs résultats ont une telle portée, que nulle conquête postérieure ne saurait en éclipser la gloire. Aucune période des fastes de la navigation n'est marquée par des progrès plus décisifs et plus complets. Ni les audacieuses expéditions des Espagnols, ni celles des Hollandais et des Anglais, ni les voyages plus récents à la recherche du pôle nord ou des terres australes ne relèguent dans l'ombre les travaux des amiraux de don Manoel; car dans cette périlleuse carrière, non seulement ils obtinrent des succès magnifiques, mais avant tout ils furent des initiateurs. « C'est aux Portugais, dit un juge d'une haute compétence, l'amiral Jurien de la Gravière[2], qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir rendu les découvertes des Espagnols possibles, en émancipant les

[1] Voici, d'après la *Noticia historica*, les paroles que le prêtre devait prononcer au moment de l'offertoire : « Rogai a Deus pela alma do infante don Henrique, primeiro fundator desta casa e por a de *ebrei* don Manoel que a doou a nossâ ordem. » — Priez Dieu pour l'âme de l'infant don Henrique, premier fondateur de cette maison, et pour celle du roi don Manoel qui la donna à notre ordre.

[2] Amiral Jurien de la Gravière, *les Marins du quinzième et du seizième siècle.*

premiers la navigation. Les navigateurs, qui ont su atteindre Madère et les Açores, ont incontestablement frayé la route à ceux qui, soixante ans plus tard, sont arrivés à Guanahani. » Tous les grands capitaines de ce temps sont aussi de grands hommes de mer. C'est autant sur mer que sur terre que François de Almeïda et Duarte Pacheco, Joâo de Castro et Luis de Ataïde livrent ces combats victorieux qui fondent leur réputation de guerriers. Et voyez quelle pléiade d'intrépides amiraux se succèdent en Portugal après Vasco de Gama. En 1500, c'est Alvarez Cabral, qui, parti, lui aussi, du port de Bélem, s'en va par-delà l'océan Atlantique, découvrir l'empire du Brésil. La même année Gaspar Corte-real touche au Labrador. En 1506, Tristan da Cunha explore de nouveau l'Afrique et reconnaît les côtes de Madagascar et de Socotora. En 1508, Alphonse d'Albuquerque, le plus vaillant d'entre ces héros, fait flotter le drapeau portugais sur les murailles d'Ormuz et dans les ports du golfe Persique. En 1509, Lopez de Siqueira tente la conquête de Malacca; en 1511, Albuquerque l'accomplit. Dès lors l'extrême Orient est ouvert aux Portugais. Ils visitent en conquérants Siam, la Chine, le Japon, Sumatra et Java, les Philippines et les Moluques. Dans une direction différente, Magellan ébauche le premier voyage de circumnavigation du globe. Les aventures de Francisco Alvarez en Abyssinie, celles de Mendez Pinto dans les mers australes, engendrent ces récits fabuleux sur le Prêtre-Jean et le Monomotapa, qui remplacent dans l'imagination contemporaine les vieilles histoires du Vénitien Marco Polo. En même temps la littérature s'associe au grand mouvement national et élève la voix pour en célébrer les gloires. Après les *Lusiades* de Camoëns et les *Décades* de Barros, Sa e Menezes chante la prise de Malacca; Lopez de Castanhede raconte la conquête des Indes; Hieronymo Corte-Real écrit le touchant épisode du naufrage de Sepulveda et de Lianor de Sà; Diogo de Couto continue Barros. L'histoire et la poésie luttent à qui redira plus haut les grandes actions des navigateurs et les sublimes épopées de la mer. Ainsi la civilisation portugaise tout entière est marquée à ce moment d'une empreinte essentiellement maritime. Cette empreinte est visible jusque dans ses arts. Bélem est le monument d'un peuple navigateur. Quiconque aura jeté un coup d'œil sur ces murs n'hésitera pas à le reconnaître. Or, avant de tracer une description succincte de l'abbaye, je veux tenter d'indiquer, d'une manière générale, quels traits spéciaux impriment à cette architecture un caractère si évident et si précis.

Nous assistions, dans la chapelle imparfaite de Batalha, aux premières tentatives opérées par les architectes portugais, en vue de

modifier et de renouveler chez eux les conditions de l'art de bâtir. La tendance qui les porte à s'affranchir de la règle gothique, encore indécise sous Jean II, s'accentue sous don Manoel, et s'affirme par l'application répétée et systématique des théories nouvelles. De là le terme resté usuel en Portugal de style emmanuélin ou manuélitain, pour spécifier cette évolution particulière, du goût national. Toutefois celle-ci ne prend pas tout d'abord le caractère d'une rupture ouverte avec les procédés de l'école ogivale. L'abandon de l'arc brisé, le retour au plein cintre et aux ordres classiques, n'est pas radical et définitif dès le premier instant. Pendant un temps, on fera un usage simultané des deux systèmes d'arcature. D'ailleurs, la rupture fût-elle plus complète et plus brusque, on ne donnerait pas une idée suffisamment nette du style emmanuélin, en le présentant comme un simple acheminement vers la forme classique, puisque le retour aux anciennes théories, commun à tous les pays de l'Europe, fut marqué dans tous par des étapes intermédiaires et non sans analogie. En effet, après que l'Italie a donné le branle, on voit la France suivre son exemple pendant les guerres péninsulaires et produire l'art si élégant de Blois, de Chenonceaux et de Chambord, avant d'en arriver à celui du Louvre et de Versailles. Les autres nations parcourent le même chemin peu à peu et en passant par des transitions diverses. En Espagne, l'école Plateresque, dont Berruguete est le plus illustre représentant, élève le couvent de San-Marcos de Léon, le collège de Santa-Cruz de Tolède et l'université de Salamanque, avant l'apparition de Covarrubias et d'Herrera, de l'Escurial et de l'alcazar de Tolède. En Angleterre, à la chapelle de Westminster, à Saint-Georges de Windsor, au King's College de Cambridge, à Christ-Church d'Oxford, en un mot, dans tous les monuments de style tudor, la tradition ogivale se maintient encore, mais avec des signes qui font pressentir l'invasion prochaine d'un art nouveau. L'art portugais emmanuélin est à peu près contemporain de ces diverses écoles et porte, comme elles le cachet d'une époque de transition. C'est un mélange d'éléments ogivaux et classiques, avec quelques adjonctions mauresques, qui admet, dans une promiscuité harmonieuse, tous les dessins d'arcatures, depuis le cintre parfait jusqu'à l'arc en accolade et à l'ogive fleuronnée à feuilles de choux. Ce qui le sépare très nettement, soit des architectures parallèles, soit de celles dont il s'approprie les éléments, c'est son système décoratif qui est excessivement original, et consiste surtout dans l'emploi d'ornements symboliques se rapportant pour la plupart aux sciences mathématiques et à la navigation. Des sphères armillaires, emblème de don Manoel, s'encastrent dans le corps des galeries (Thomar),

s'étalent dans les tympans des arcs ou couronnent les arêtes des contreforts. Des câbles, des amarres garnies de rondelles de liège, (tour de Bélem), des cordages de pierre à double ou triple tresses (Sétubal, Bélem, Thomar), s'enroulent autour des colonnes ou des arcs, courent le long des frises et des corniches, interrompus par d'énormes nœuds sculptés du plus habile travail (tour de Bélem). Ici les montants des portes présentent un indescriptible fouillis de sculptures imitant les madrépores et les coraux de l'Océan (Thomar, château de la Penha). De larges coquilles sont appliquées contre les murailles (Penha). La croix du Christ, blason de l'ordre navigateur par excellence, sert partout de motif de décoration, tantôt formant des lignes de créneaux et surmontant les parties saillantes de l'édifice (Thomar), tantôt s'inscrivant entre les rinceaux des piliers, se mêlant aux feuillages, aux entrelacs, aux arabesques qui couvrent les surfaces pleines. Le vaisseau de Gama, les écussons des grands amiraux apparaissent, d'ici et de là, parmi les enroulements et les guirlandes de pierre. Mais aucun de ces détails n'est d'un usage plus constant, aucun ne se prête à des combinaisons plus gracieuses et plus variées que la torsade figurant des cordages de navires. Je ne crois pas qu'il soit d'invention portugaise. On en voit des spécimens dans d'autres monuments d'Occident et d'Orient. Ainsi l'église valaque de la Curtea d'Argis est partagée vers la moitié de sa hauteur par un cordon en torsade d'un dessin pareil, qui se prolonge sur ses quatre faces. Mais nulle part ce motif d'ornementation, d'ailleurs très simple, n'a été appliqué d'une manière générale et systématique, comme en Portugal. Ce qui était accidentel en d'autres lieux est devenu ici la note caractéristique de l'époque et du style. De même l'arc brisé en ogive avait été maintes fois employé par les musulmans du Caire, de la Perse et de l'Inde, avant que les architectes chrétiens. par un usage plus régulier et plus fréquent, en eussent fait l'attribut essentiel et la base de leur art.

Comme tous les styles de transition qui fleurirent entre la décadence ogivale et la pure renaissance classique, l'art emmanuélin dura peu. Aussi n'a-t-il presque rien produit de complet. L'église et le cloître de Bélem, des parties extérieures du couvent du Christ à Thomar, le couvent du *Bom Jesus* à Sétubal, le cloître de Santa-Cruz de Coïmbre, l'église Saint-Jean de Thomar, en sont les seuls spécimens relativement homogènes. On jugera qu'il n'en pouvait être autrement, si l'on considère qu'après deux règnes écoulés cet art se transformait déjà pour entrer dans la voie du classicisme austère et correct. C'est donc surtout par des fragments épars çà et là sur les divers points du territoire qu'on peut s'en faire une

idée précise. Dans n'importe quelle ville du royaume, il est facile de découvrir des parties d'édifices, façades, tours, portes ou fenêtres, empreints du goût de ce temps. Beaucoup de ces colonnes isolées, appelées pelourinhos, qui ornent les places publiques, entre autres celui de Lisbonne (largo do pelourinho), ceux de Cintra et de Thomar, datent de la même époque et sont décorés de la sphère et de la croix du Christ. D'ailleurs, il est à remarquer que, de nos jours, les Portugais ont fait de fréquents emprunts à ce style. Pour eux, c'est l'art national par excellence; il leur appartient en propre et en même temps il leur rappelle la période la plus glorieuse de leur histoire. Aussi, dans les diverses restaurations d'édifices qu'ils ont entreprise depuis quelques années, ont-ils volontiers multiplié les emblèmes emmanuélins, les sphères, les croix du Christ, les torsades et les enroulements de cordages. En cela ils ont été bien inspirés, car, indépendamment de toute considération historique, il faut convenir que, si ce système d'ornements n'est pas d'un goût très châtié, il en est peu qui atteigne au même degré d'originalité et de richesse.

L'abbaye de Bélem est le triomphe de l'art emmanuélin. L'église ne fut malheureusement pas bâtie d'un seul trait. La plus grande partie de la façade opposée à l'abside est encore fruste et garnie de pierres d'attente. Elle n'a d'achevé qu'un beau portail décoré de dais et de statues, parmi lesquelles figurent agenouillées celles du roi fondateur et de sa femme, la reine dona Maria. Une Annonciation et une Adoration des bergers, en haut-relief, couronnent l'arcature. Le côté complet de l'extérieur est celui qu'on aborde en débouchant sur la vaste place de Bélem et qui correspond à l'aile droite de l'église. On remarquera surtout la curieuse galerie accompagnée d'arabesques et de cordons tressés qui suit la bordure du toit, les deux grandes fenêtres disposées à droite et à gauche du portail d'entrée, et ce portail lui-même qui est une superbe page d'art. Il se compose d'un grand arc cintré auquel est accolé un simulacre d'ogive surmonté d'une statue de la Vierge (*nossa senhora dos reis*). Au-dessus s'étagent une fenêtre arrondie et un dais prolongé jusqu'au-dessus du toit, où s'abrite une statue de saint Michel. Une autre statue fort belle, celle du navigateur don Henrique, juchée sur une colonnette torse, s'adosse à un large pilier placé entre les deux vantaux de la porte. Cette porte et cette fenêtre s'encadrent dans une forêt de colonnettes, de dais, de niches peuplées par une multitude de statuettes d'un bon style, représentant, dans le bas, des apôtres, saint Paul, saint Pierre, muni d'une énorme clef; plus haut, des rois, des reines, des papes et des évêques. Tout ce travail, que rehausse encore la teinte dorée

des matériaux, est d'une richesse et d'une magnificence extrêmes. C'est un morceau capital d'architecture.

L'intérieur engendre, au premier moment, une impression de stupeur. Cela ne ressemble à rien de connu. Des piliers ronds, entièrement couverts de fines sculptures, montent d'un seul jet jusqu'au faîte, sans arcatures intermédiaires, sans pleins de maçonnerie, sans rien qui ait l'air de les renforcer et de leur venir en aide, partageant l'église en trois nefs d'égale hauteur. L'effet est d'une légèreté inouïe. La voûte disparaît sous une accumulation de nervures et d'ornements en pendentifs qui rappellent avec peut-être moins de délicatesse et plus d'exubérance, la décoration des voûtes de style tudor de Windsor et de Westminster. L'arc immense qui sépare le chœur du transept et auquel sont accolées deux ravissantes chaires sculptées ; les arcs d'ouverture des chapelles latérales ; ceux qui supportent la tribune opposée au chœur sont dessinés par des enroulements, des tresses, des guirlandes fleuronnées du goût le plus riche. Il est regrettable que le chœur de cette merveilleuse église ne soit pas en rapport avec elle. Construit postérieurement à la nef et à une époque où l'austérité classique avait prévalu sur les tendances plus libres de la première renaissance, il jure par sa sévérité outrée avec la prodigalité sans bornes et même un peu dévergondée qui éclate dans les parties voisines. La sensation que l'œil en reçoit est des plus désagréables. Pour y échapper il faut se réfugier à l'angle du transept ; de là, on peut éviter la vue de ce chœur et jouir d'une perspective assez générale du reste de l'édifice. On obtient ainsi un ensemble homogène ; et si l'esprit de critique trouve à s'exercer dans le spectacle qui lui est offert, l'imagination n'en demeure pas moins subjugée et séduite par l'élégance rare et l'originalité saisissante de cette étrange et superbe création.

Conformément aux intentions de don Manoel, les derniers princes de la maison d'Aviz furent ensevelis dans cette église. Leurs tombes sont rangées dans les chapelles du chœur et dans les deux bras de la croix. Sur l'une des inscriptions on lit le nom de don Sébastien, petit-fils et successeur de Jean III. Ce que l'histoire raconte de la fin mystérieuse de ce prince et des impostures auxquelles elle donna lieu, ne permet pas d'avoir grande confiance dans l'authenticité de ce monument. Près de lui, on a récemment placé les urnes funéraires de deux des plus grands hommes que le Portugal s'honore d'avoir vus naître : le Camoëns et Vasco de Gama. Plus loin, du côté opposé du transept, est la tombe de ce cardinal don Henrique, dont l'administration inhabile succédant aux désastres d'Alcaçar-Kébir, prépara l'invasion espagnole et la conquête de Phi-

lippe II [1]. Puis, derrière l'autel principal, celle d'Alphonse VI, le seul souverain de la maison de Bragance dont le corps n'ait pas été transféré dans le caveau royal de *Saô-Vicente-da-fora*. Enfin, à droite et à gauche, dans le chœur, quatre sarcophages de porphyre supportés par des éléphants, contiennent les cendres des grands rois constructeurs de Bélem et des reines leurs épouses : don Manoel, le fondateur, et sa femme, la reine Marie [2], Jean III et la reine Catherine. Tous ces monuments se font remarquer par leur simplicité et ne rappellent en rien les mausolées de la chapelle de Batalha.

Il n'en est pas ainsi de la sacristie, vaste pièce décorée dans le même goût que l'église. Un pilier rond, admirablement sculpté, en occupe le centre et soutient la voûte toute couverte de nervures saillantes et convergentes. Quelques cadres épars sur les murs représentent des scènes tirées de la vie de saint Jérôme, patron de l'ordre hiéronymite. On ne devra point négliger de visiter cette salle, dont l'architecture est très homogène et très belle.

Quant au cloître, qui est la partie la plus achevée et en même temps le morceau capital de l'œuvre, il accuse bien nettement le mélange d'inspirations diverses, d'où est issu l'art si particulier du règne de don Manoel. L'ordonnance générale des galeries, les faisceaux de nervures qui en chargent les voûtes, les niches qui garnissent les contreforts à la hauteur du deuxième étage, semblent encore se rattacher, quoique par un lien déjà bien affaibli, à la vieille tradition gothique; tandis que l'ornementation des frises, celle des montants des piliers et des contreforts, reflètent manifestement le génie de la renaissance. Les délicates arabesques, composées de

[1] Le cardinal don Henrique était fils de don Manoel et grand-oncle de don Sébastien, auquel il succéda. Ce fut Philippe II qui les fit ensevelir à Bélem, où il passa trois jours en 1583.

[2] Don Manoël fut marié trois fois. En 1497, il épousa Isabelle, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et fut un instant, par suite de ce mariage, reconnu comme héritier présomptif de la couronne de Castille, lorsque mourut don Juan, son beau-frère. Mais Isabelle ne vécut pas; l'héritage passa à Jeanne la Folle, deuxième fille des rois catholiques, qui avait épousé Philippe le Beau, archiduc d'Autriche. Don Manoel épousa alors en 1500 dona Maria, troisième fille des rois catholiques. En 1517 (1521 selon Goes), dona Maria étant morte, il épousa dona Léonor, sœur de Charles-Quint. Lui-même mourut en 1524, laissant le trône à Jean III, fils de la reine Marie. Isabelle, fille de don Manoel et de dona Maria, fut l'épouse de Charles-Quint.

Voici l'épitaphe placée sur la tombe de don Manoel :

Littore ab occiduo qui primi ad limina solis
Extendit cultum notitiamque Dei
Tot reges domiti, cui submisere tiaras
Conditur tumulo maximus Emmanuel.

feuillages, d'entrelacs, d'oiseaux et de figures, qui courent sur toutes les surfaces pleines, les coquilles qui s'étalent au fond des niches, et surtout les médaillons à têtes humaines en haut-relief de la partie supérieure, sont de la pure renaissance. Çà et là, et en petit nombre, quelques velléités mauresques ; puis les cordages enroulés, familiers aux ornementistes de l'époque. Ce cloître, complet sur ses quatre faces, présente deux étages superposés de baies cintrées très surbaissées. Elles sont séparées, dans le bas, par des piliers carrés surmontés de niches à statuettes, dans le haut, par des pilastres arrondis et garnis de boules alignées en spirales. Rien ne masque les baies du haut, tandis que celles de l'étage inférieur sont remplies par un double arceau, se subdivisant lui-même en deux arcs de moindre dimension, le tout supporté par trois légères colonnettes. Dans toute cette construction, il n'est pas un arpent de pierre qui ne soit chargé de sculptures, d'arabesques, de feuillages, de mascarons, de coquilles de la plus exquise fantaisie. Les quatre piliers d'angles offrent de fort curieux bas-reliefs : ici, saint Jérôme agenouillé devant un crucifix ; sur le revers, l'Annonciation ; ailleurs le chapeau de cardinal, emblème de l'ordre hiéronymite, avec des sphères sculptées ; plus loin, l'écusson aux cinq plaies de Notre-Seigneur, le vaisseau de Gama, une Déposition de croix, le Christ à la colonne. Il faut aussi remarquer la fontaine, charmante vasque polygonale, décorée d'une figure de lion qui tient entre ses pattes le tuyau d'où l'eau s'épanche dans le bassin. C'est par le même côté qu'on pénètre dans le réfectoire ou ancienne salle capitulaire. Les faïences dont se composent ses soubassements représentent l'histoire de Joseph le patriarche. Au-dessus s'aligne une suite de portraits fort laids des rois de Portugal. Cette salle est du même style que le cloître, mais elle est loin d'être ornée avec le même luxe. Pour celui-ci, n'était le grand cloître de Batalha, qui, à bien prendre, est d'un goût plus pur et plus délicat, je le placerais volontiers au premier rang parmi les monuments du Portugal. En tous cas, je ne crois pas téméraire d'avancer que, par leurs églises, leurs cloîtres, leurs chapelles, ces deux abbayes de Batalha et de Bélem l'emportent sur la plupart des édifices rivaux de l'Europe. Pour ma part, je n'en connais pas, hormis peut-être Monreale de Sicile, et le mont Saint-Michel, qui frappent et éblouissent au même degré, par le seul éclat de leur architecture et indépendamment des objets de prix qu'elles peuvent contenir.

Le couvent de Bélem n'a pas conservé son ancienne destination. Vers 1833, lors de la suppression des ordres religieux, il fut transformé en un refuge d'orphelins (*casa pia*), et c'est à cet usage

qu'il sert encore aujourd'hui. Les bâtiments n'ont donc jamais été abandonnés; aussi sont-ils demeurés à peu près intacts et en fort bon état d'entretien. Depuis quelques années on en poursuit l'achèvement. Une coupole a été élevée sur la partie de l'église opposée au chœur. Des logements nouveaux, que nécessitaient les besoins de la charité, se développent au-delà de l'ancienne enceinte, terminés par une étroite façade que flanquent deux clochers aigus. Du reste, soit dans les constructions neuves, soit dans les parties reprises, on s'est conformé aux données primitives du style emmanuélin. C'est dire qu'on a multiplié les croix du Christ, les sphères, les cordages et autres ornements du même genre. Peut-être en viendra-t-on un jour à remanier le chœur suivant les mêmes principes. A la vérité, nous ne le souhaitons pas. Quelle que soit en effet l'habileté des architectes qui président à la restauration de Bélem, nous ne saurions accorder à leurs travaux les mêmes éloges qu'à ceux de Batalha. Sans doute, ils ont eu à surmonter des difficultés plus grandes. A Batalha il ne s'agissait que de rétablir les parties dégradées ou détruites, en reproduisant des motifs qu'on avait sous les yeux. Ici, pour bâtir la coupole et les clochers, on a dû innover, et les résultats qu'on a obtenus dans cette voie sont loin d'être à l'abri de la critique. M. le chevalier da Silva, directeur du musée archéologique de Lisbonne, a bien voulu nous montrer le plan qu'il avait proposé pour la réfection de l'église. Il nous a paru que ce projet laissait moins à désirer que l'autre. et il eût peut-être été plus sage de l'adopter. Quoi qu'il en soit, nous ne nous défendons pas d'un vif sentiment d'appréhension, en pensant que l'église de Bélem, aussi bien que la chapelle imparfaite de Batalha, pourraient être un jour livrées aux entreprises des architectes de la *casa pia*. Mieux vaudrait, ce nous semble, laisser ces œuvres charmantes en l'état où elles sont, plutôt que de risquer d'en altérer le caractère par des restaurations imprudentes et hasardées.

On ne s'éloignera pas de ces lieux sans aller un peu plus loin, à travers les sables du Tage, visiter la célèbre tour de Bélem, qui elle aussi est un chef-d'œuvre. Le plan de cette tour bâtie par don Manoel, fut, dit-on, tracé sous le règne de Jean II, par Garcia de Resende, littérateur et chroniqueur du royaume. C'est une robuste construction carrée à double étage, que joint dans le bas une petite esplanade, hérissée de créneaux. Aux angles de l'esplanade et à ceux du corps principal sont suspendues d'élégantes poivrières aux dômes arrondis, tandis que sur les façades se dessinent des mâchicoulis, des arcades cintrées, et de ravissantes *loggie* aux balcons à jour semés de croix du Christ du plus char-

mant profil. Les traits distinctifs du style de l'époque apparaissent sur le pourtour des murs et à la base des poivrières où s'enguirlandent des tresses de pierres coupées çà et là par d'énormes nœuds de corde saillants, puis sur les créneaux de l'esplanade et du premier étage qui sont taillés en écussons portant la croix du Christ. Cette architecture d'un dessin aussi gracieux qu'étrange a dérouté plus d'un voyageur, auquel les habitudes de l'art local n'étaient sans doute point familières. Les uns ont fait de la tour de Bélem une forteresse mauresque (Rockland-Pepper, Vogel); les autres, un monument gothique (Joanne, Mme Ratazzi). Au reste, des erreurs semblables ont été commises au sujet du cloître et de l'église, qui, selon Mme Ratazzi, serait du plus pur mauresque [1]. Il est bien vrai qu'ici et là on relève plus d'un détail emprunté à ces divers styles; mais cela n'autorise nullement à rattacher ce cloître, cette église et cette tour aux traditions gothiques ou mauresques. Ces édifices sont les spécimens les plus complets et les mieux caractérisés de cet art essentiellement portugais, qu'on a, avec raison qualifié, d'emmanuélin, et qui, tout en reflétant par certains côtés l'influence des arts antérieurs, s'en distingue néanmoins d'une façon très nette, par la liberté de ses allures et la franche originalité de ses inspirations.

A ce propos, je ne veux pas omettre de citer un fait qui témoigne de la manière inexacte dont nous sommes souvent renseignés sur les choses de ce pays. En 1878, le bruit courut dans les journaux de Paris que la tour de Bélem s'était effondrée, minée par les eaux du fleuve; et cette nouvelle, répétée par toutes les voix de la presse, ne fut pas démentie. Elle s'accrédita si bien que M. Élisée Reclus s'en fit l'écho dans son remarquable ouvrage sur la géographie universelle. On lit en effet dans le premier volume, à l'article *Portugal*, que la célèbre tour de Bélem, fondée par Jean II, s'est écroulée et n'est plus désormais qu'un souvenir. Or ceci provenait tout bonnement d'un malentendu que la moindre enquête eût bien vite dissipé. Le fait auquel on faisait allusion se rapportait à la reconstruction du couvent. La coupole, récemment placée sur l'église [2], s'écroula le 18 décembre 1878, à la suite de je ne sais quel accident. D'ailleurs sa chute n'occasionna pas grand dommage. Depuis, on l'a rétablie, et toute trace de la catastrophe a disparu. Quant à la vieille tour de Bélem, elle n'a

[1] Mme Rattazi, *le Portugal à vol d'oiseau*. — Je ne me pique pas d'avoir su éviter toute erreur en écrivant. Je ne m'en crois pas moins autorisé à signaler ce que j'ai pu relever d'erroné et d'inexact dans les appréciations d'autrui.

[2] Cette coupole n'existait point en 1874, lors de mon premier voyage en Portugal. En 1881, je l'ai vu en parfait état d'intégrité.

subi aucune atteinte de nature à compromettre son existence. Bien au contraire, elle a été achevée à l'intérieur et se trouve aujourd'hui en meilleur état qu'elle ne fut jamais. Les admirateurs de l'art portugais ont donc versé des larmes bien inutiles, s'ils ont pleuré sa disparition. Qu'ils se consolent au plus vite. La tour de Jean II n'a pas cessé de monter sa garde séculaire au bord du Tage, et son élégant profil se reflète toujours aussi jeune et aussi fier à la surface de ses eaux.

IV

Une quatrième abbaye de l'Estramadure, celle de Thomar, rivalise en importance avec les grands établissements conventuels dont je viens de parler.

On parcourt en cinq à six heures la distance qui sépare Lisbonne de Thomar. Il faut quatre heures de chemin de fer pour atteindre la bifurcation des lignes de Porto et de Badajoz (*entrecamento*). Une demi-heure pour gagner de là la station de Payalvo. De Payalvo à Thomar, reste à effectuer un trajet d'environ une heure de voiture. Le pays qu'on traverse est riant, fertile et suffisamment mouvementé pour plaire. De vigoureux oliviers, des figuiers, des bouquets d'eucalyptus et de pins parasols couronnent les coteaux et descendent au fond des vallées. La petite ville de Thomar ne dépare pas les grâces de ce paysage. Ses maisons blanches, groupées au pied des collines; ses vieux édifices, églises, chapelles, château fort ruiné, dispersés çà et là, sur les hauteurs; la capricieuse rivière du Nabâo, dont les eaux rapides se frayent un passage à travers ses rues, accidentent heureusement sa silhouette et lui communiquent un grand charme pittoresque.

La population locale ne manque pas non plus de physionomie. Allez le matin vous promener sur la place du marché, à l'heure où les braves gens des environs y affluent pour vendre les produits de leurs terres; si vous aimez à collectionner des types étranges, vous en trouverez à coup sûr plus d'un à placer dans votre album d'amateur, depuis ces paysans affublés d'immenses bonnets noirs qui montent la garde d'un air indifférent devant leurs échoppes de planches ou sommeillent à demi, étendus au milieu de pyramides de fruits et de légumes, jusqu'à ces bonnes femmes qui viennent faire leurs emplettes, en robes courtes, jambes et pieds nus, enveloppées dans de larges manteaux bleus, la tête couverte d'un mouchoir rouge que maintient un chapeau de velours noir à pompon et à bords relevés dans le genre du bolero espagnol. Mais le soir

il vaut mieux se poster près du pont qui enjambe le Nabâo; le spectacle est encore plus curieux. La ville s'étend en face, avec ses bouquets d'arbres, ses rues blanches, ses édifices étagés sur les pentes. Sur le pont et autour de la fontaine qui en est proche, c'est un continuel va-et-vient de passants affairés où l'élément féminin domine. Des filles au teint bronzé, alertes et vives d'allures, lavent du linge dans la rivière, frottant, battant, chantant, tout à la fois; d'autres viennent par bandes puiser de l'eau dans de grandes jarres qu'elles portent droit sur la tête ou campées sur la hanche avec des poses superbes. Nous avons passé là toute une longue soirée en observation. Ce fourmillement de costumes inconnus se croisant et se mêlant dans l'ombre, ces chansons aux refrains bizarres qui allaient se perdre dans le mystérieux éloignement de la campagne, ces conversations entrecoupées de rires bruyants au fond des ruelles sombres; enfin ces mille incidents de la vie populaire, et en même temps l'indicible beauté du ciel étoilé qui répandait ses splendeurs au-dessus de nos têtes, nous captivaient à tel point, que nous demeurions absorbés dans cette contemplation sans pouvoir nous résoudre à quitter la place.

Plusieurs églises de Thomar ont de la valeur. La cathédrale, vieille construction romane qu'escorte une tour carrée, s'élève solitaire en dehors de la ville, vers les limites de la pleine campagne. On y accède, comme à l'église de Batalha, par une rampe d'escaliers en descente. En avant s'étend un carrefour désert, couvert d'un épais gazon à peine usé, çà et là, par le passage des troupeaux du voisinage. Les herbes folles et les plantes insociables font le siège du respectable monument; mais celui-ci résiste victorieusement à l'assaut des parasites, et il emprunte à ce cadre agreste un air de mélancolique abandon qui ne lui messied point.

Plus intéressante est l'église de Saint-Jean, située au cœur même de la ville, sur la place principale. Cet élégant édifice appartient à l'époque emmanuéline. Pourtant, à première vue, on serait tenté de lui attribuer quelques années de moins. Ici cet art ne s'est pas encore dégagé des influences ogivales, et rien dans les lignes d'ensemble ne fait pressentir la révolution profonde qui est à la veille de s'opérer dans le goût et les habitudes contemporaines. Le portail, dentelé de fleurons en forme de feuilles de choux, est un pur spécimen du style ogival flamboyant. Au-dessus se dresse un large mur blanchi à la chaux, se terminant carrément et garni à la crête d'une ligne de belles fleurs de lis en pierre ouvragée. Une statue en occupe le sommet, et une rosace circulaire marque le milieu de l'espace compris entre la crête et le portail. Cette façade est en outre flanquée d'un gracieux clocher polygonal,

où le caractère emmanuélin se révèle par des traits plus nombreux. Des câbles se tordent en spirales sur les arètes d'angles; la croix du Christ et des écussons armoriés sont plaqués, çà et là, sur les murs; la pointe aiguë de la tour est couronnée par la sphère de don Manoel. C'est à ces détails bien plus qu'aux lignes générales qu'on peut reconnaître la véritable date de cet extérieur, construit à la veille d'une transition encore indécise et mal dessinée.

L'intérieur n'est pas moins digne d'attention que les dehors. La nef, formée d'une double série d'arcatures ogivales, est d'un bon effet. On y est arrêté à chaque pas par quelque objet curieux. Je note entre autres la ravissante chaire gothique qui est accolée au dernier pilier de gauche, près du transept; la décoration de faïences des murailles; puis, dans le chœur, au-dessus de boiseries dorées d'assez mauvais goût, une série de tableaux de l'ancienne école portugaise, que l'absence de tout renseignement précis a fait mettre, comme bien d'autres, sous la rubrique du légendaire et quasi-mythique Gran Vasco. Il y en a quatre à droite et quatre à gauche; les trois plus grands de chaque groupe disposés en ligne au-dessous du quatrième, qui est isolé. Les sujets qu'ils reproduisent sont ceux-ci : à gauche, *la Cène*, *le Souper d'Hérodiade*, *Melchisédech offrant le pain et le vin*, *les Noces de Cana;* à droite, *la Multiplication des pains*, *la Tentation dans le désert*, *le Miracle de Bolsena et la Décollation de saint Jean-Baptiste.* La sacristie renferme en outre un beau *Baptême du Christ* le même sans doute que Raczynski et Murray ont vu au-dessus du maître-autel. A la vérité, la plupart de ces tableaux ne valent pas ceux de Lisbonne et de Sétubal; ils sont également fort inférieurs à ceux qu'on montre dans le couvent du Christ; néanmoins il semble difficile de méconnaître les nombreux traits de ressemblance qui les rapprochent; et s'il est téméraire de prétendre les rattacher à l'activité d'un seul artiste, on ne peut guère douter qu'ils ne soient le fruit d'un même enseignement et l'œuvre d'une même école.

Quelque intérêt que puisse offrir cette charmante église de Saint-Jean, il est à croire que bien peu de voyageurs consentiraient à se détourner de leur route pour visiter Thomar, si elle en faisait l'unique ornement. Les trop rares étrangers qui se décident de temps à autre à venir jusqu'ici y sont, en effet, attirés par un monument d'une toute autre importance. L'abbaye de Thomar est certainement une des œuvres du passé qui font le plus d'honneur à l'habileté des architectes portugais. Elle est aussi précieuse à un autre point de vue, en ce qu'elle rappelle tout un côté brillant des fastes chevaleresques et légendaires de la nation. Cette abbaye n'a pas été, comme celles d'Alcobaça, de

Batalha, de Bélem ou de Mafra, érigée par un acte d'initiative royale, afin de remémorer quelque grand fait historique ou pour servir de sépulture à une dynastie. Elle tire son origine d'une source différente. Son histoire s'identifie avec celle des ordres militaires qui l'ont créée et auxquels elle a servi de résidence.

On attribue généralement sa fondation aux Templiers. A eux serait due la construction de l'enceinte fortifiée, du château qui joint le couvent, et d'une partie de l'église. Il paraît que l'ordre était déjà établi en Portugal lorsque Affonso Henriquez monta sur le trône. D'ailleurs, les souvenirs qu'on a gardés de son rôle dans ces temps lointains ne sont point très précis. Ils se résument dans un nom, celui de son premier commandeur, ce célèbre don Gualdim Paez, auquel la tradition populaire rattache la fondation de tant de forteresses portugaises. Il s'était acquis une brillante réputation en guerroyant en Palestine contre les infidèles. Cette réputation ne se démentit point sur ce nouveau théâtre, car on rapporte que, sous don Sanche Ier, il défendit victorieusement Thomar contre les assauts du Mirancolin, qui dut abandonner le siège de la place. La légende locale s'empara de cette haute personnalité et en fit un type de la bravoure et de l'honneur chevaleresque. L'historien La Clède affirme que le héros fictif du *Palmerin d'Angleterre* n'est autre que don Gualdim.

On sait comment finirent les Templiers. Lorsqu'ils eurent été supprimés, en 1311, en vertu de la sentence portée contre eux par le concile de Vienne, leurs biens furent confisqués, et une partie de ce qu'ils possédaient en Europe et en Asie passa aux mains des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Mais dans la péninsule ibérique, leur succession se régla autrement. En Espagne, leurs dépouilles vinrent accroître le patrimoine des ordres locaux d'Alcantara, Calatrava, Montesa. En Portugal, elles servirent à doter un ordre nouveau, créé au lendemain de la chute des Templiers, et dans lequel rentrèrent un très grand nombre d'entre eux; je veux parler de l'ordre du Christ.

C'est au roi don Diniz, que revient l'honneur d'avoir donné à celui-ci son organisation première. Sur l'initiative du prince, des négociations s'ouvrirent à Rome, par l'entremise de Pedro Perez, chanoine de Coïmbre, et de João Lourenço, gentilhomme de la cour. Il s'agissait d'obtenir du pape Jean XXII, qu'il sanctionnât la création du nouvel institut et lui concédât la propriété des biens du Temple. Le pape acquiesça à la requête royale, et par une bulle datée du 14 mars 1319 [1], investit les chevaliers du Christ des

[1] Abbé Dubois, *Histoire de l'abbaye de Morimond.*

droits antérieurement exercés par les Templiers, à la condition qu'ils adoptassent la règle cistercienne et les constitutions de Calatrava[1]. Ainsi en fut-il, et dès sa naissance la jeune milice fut soumise à la visite et à la correction de l'abbé d'Alcobaça. Fixé d'abord à Castro-Marim, au diocèse de Silves en Algarve, sous le premier grand maître, don Estevâo de Santarem, le chef-lieu de l'ordre ne tarda pas à être transféré à Thomar, par don Nuño Rodriguez, sixième titulaire de la charge. Avec les années, l'ordre du Christ grandit en importance. Au temps des princes de la maison d'Aviz, il possédait quatre cent cinquante commanderies, tant en Portugal qu'en Afrique et aux Indes. Ces souverains lui prodiguent leurs faveurs. On les voit fréquemment venir résider à Thomar. Jean Ier y avait longtemps habité ; don Duarte y meurt de la peste. L'infant don Henrique, Ferdinand, duc de Viseu, père de don Manoel, don Manoel lui-même, l'un après l'autre grands maîtres de l'ordre, y entreprennent des constructions considérables. Pendant tout le cours du seizième siècle, l'ordre du Christ est mêlé au mouvement des découvertes maritimes. La plupart des grands navigateurs et des vice-rois des Indes, les Vasco de Gama, les Alvarez Cabral, s'honorent d'être comptés parmi ses membres. Cette prospérité de l'ordre, incessamment accrue jusqu'au temps de Jean III, devient néanmoins, sous ses successeurs, une cause de décadence et de ruine. Vers cette époque, l'esprit des milices monastiques, énervé par l'usage prolongé d'une trop grande richesse, s'altère et perd peu à peu de son caractère primitif. Dès 1495, du vivant même du roi don Manoel, le pape Alexandre VI dispense les trois ordres d'Aviz, de Santiago et du Christ, du vœu de chasteté. Peu après, Jean III les sécularise et fait de la dignité de grand maître l'apanage exclusif de la couronne royale. Toutefois les ordres n'en continuent pas moins à subsister après lui. Ils se perpétuent jusqu'à nos jours. C'est du décret de 1834 contre les corporations religieuses que date leur abolition. Aujourd'hui ils ne sont plus qu'un glorieux souvenir. Le titre de chevalier d'Aviz et du Christ est devenu une distinction purement honorifique et presque aussi banale que celle de chevalier de la Légion d'honneur.

Le couvent-forteresse de Thomar, fondé au douzième siècle par don Gualdim Paez et ses Templiers, assigné au quatorzième en résidence aux chevaliers du Christ par le roi don Fernando, illustré au seizième par les grands maîtres de la maison d'Aviz qui y vécurent, choisi en 1681 par le conquérant Philippe II pour la tenue des états généraux et le lieu de son couronnement, ce couvent, dis-je, porte

[1] Abbé Dubois, *Histoire de Morimond.*

dans son architecture l'empreinte de ces différentes époques. L'enceinte, le château, l'abside de l'église, ont cette apparence de simplicité et de rudesse qui convient à l'esprit guerrier et monastique des premiers Templiers. Un cloître ogival du temps de don Henrique le Navigateur reflète quelque chose de l'élégance et de la pureté de lignes de l'abbaye de Batalha; l'entrée de l'église et l'intérieur de la nef étalent toute la richesse du style emmanuélin, tandis qu'un des cloîtres, contemporain de Philippe II, se distingue au contraire par une sobriété poussée jusqu'à l'excès. Nous visiterons l'une après l'autre chacune des parties de l'édifice, en notant au fur et à mesure ce qu'elles contiennent de plus intéressant.

Les premières constructions visibles de l'extrémité du chemin qui gravit la colline sont dans un triste état de délabrement. Ouvrages avancés, murs d'enceinte, jusqu'au corps même du château, tout est démantelé, ébréché, ruiné. Il en est à peu près de même des bâtiments moins anciens qui enserrent la cour d'entrée; eux aussi gardent la trace des dévastations subies. Un modeste jardin où croissent quelques plantes et trois ou quatre arbres chétifs, s'étend sur les côtés de cette cour, laissant voir au fond l'abside du douzième siècle, solidement maçonnée, couronnée de créneaux et encerclée de robustes contreforts; une tournure de vieille forteresse, sévère et rébarbative. Son profil est malheureusement gâté par une sorte de clocher agrémenté d'un cadran et par un fronton en placage qui ne s'harmonisent point avec elle. Un grandiose escalier à double rampe, escorté de balustres, de murs d'appui et de boules de pierre, conduit à une petite esplanade dallée qui joint l'antique rotonde et aboutit par une deuxième rampe au portail latéral de l'église. Celui-ci est du plus pur style emmanuélin. Il consiste en une large arcade cintrée, surmontée d'une façon de galbe à lignes ondulées et décorées de feuilles de choux qui supporte une statue de la Vierge. Une sphère, soutenue par deux figures d'enfants garnit le tympan. Toute la muraille, à partir de la porte jusqu'au faîte, est chargée d'ornements, statues, fleurs guirlandes de pierre. En haut et suspendu en avant sur le vide, un arc arrondi, hérissé de fleurons en saillie; puis la galerie de bordure du toit, formée d'un bout à l'autre de sphères, de câbles, de croix du Christ. Ce portail avec ses gracieuses statuettes nichées dans les intervalles des moulures, rappelle, par plus d'un trait, celui de Bélem, bien qu'il soit loin de l'égaler en pureté et en délicatesse.

L'intérieur de l'église se divise en deux parties d'inégal intérêt. La nef reconstruite du temps de don Manuel, se distingue par une simplicité de lignes fort rare dans les monuments de cette époque.

Tout au contraire, le chœur, dont on fait remonter la fondation au temps de don Gualdim Paez, étale une prodigalité d'ornements peu en rapport avec ses dehors austères. Il est vrai qu'il a été plusieurs fois remanié, particulièrement dans les quinzième et seizième siècles. Tel que ses derniers architectes nous l'ont laissé, ce chœur est une curiosité hors ligne. Un grand arc merveilleusement sculpté le sépare de la nef. Des feuillages et des figures d'anges en relief s'entremêlent dans l'archivolte, tandis que l'intrados et le tympan sont couverts de peintures. Au-delà s'élève une large rotonde polygonale au centre de laquelle une série de piliers, reliés entre eux par des arceaux, forment comme une seconde rotonde octogone entourant l'autel; un déambulatoire spacieux en fait le tour. Il est difficile de faire saisir par des mots combien le détail de cette disposition est à la fois étrange et beau. La manière dont les deux rotondes sont décorées ajoute encore à ce double caractère. L'enceinte la plus étroite se termine par une coupole de petite dimension, entièrement peinte et dorée. Des statuettes de saints et d'anges couronnées de charmants dais gothiques, également rehaussés d'or, s'échafaudent le long des piliers sur différents étages. Le fini de leur travail, l'exiguïté de l'espace où elles s'accumulent, cette demi-obscurité où les dorures saillantes luisent par places comme des pièces de métal sous un rayon de lumière, font rêver de ces reliquaires du moyen âge tout étincelants d'émail et d'or, dont les trésors des cathédrales ont conservé le dépôt.

La grande enceinte avec ses colonnes engagées dans le mur et ses nombreuses statues d'anges et de chevaliers du Christ, n'est pas moins richement ornée. A chacune de ses divisions régulières correspondent deux grands cadres superposés où l'on avait autrefois placé une suite de sujets peints sur bois ou à fresques. Les premiers, au nombre de douze, avaient une incontestable valeur [1], car on les comptait parmi les œuvres capitales du célèbre Gran Vasco. Malheureusement plusieurs d'entre eux ont disparu; aujourd'hui, il ne reste que quatre panneaux représentant les scènes de la vie de Notre-Seigneur : l'*Entrée à Jérusalem*, la *Résurrection*, la *Conversion du centurion* et la *Rencontre du Christ et de Lazare*. Ce sont de superbes compositions, d'un dessin et d'un coloris admirables, égales sinon supérieures aux Gran Vasco de l'académie de Lisbonne. L'*Entrée à Jérusalem* entre autres ne déparerait aucune collection de maîtres étrangers; quant aux fresques, elles ont subi de trop sérieux dommages pour qu'on puisse se rendre un compte

[1] Razcynski parle de douze tableaux, M. de Ceuleneer seulement de huit. Ils ont 2m,30 de large sur 3m,50 de haut.

exact de leur mérite. Ces mutilations affligeantes pour nos regards le sont encore davantage pour notre amour-propre, si nous en recherchons les causes. Sans doute, une partie d'entre elles doit être mise au compte de la négligence et de l'incurie locale. Durant les guerres civiles qui désolèrent le royaume, dans la première moitié de ce siècle, l'abbaye ne fut pas épargnée, et depuis, un certain nombre de ses tableaux ont été transférés au musée de Lisbonne. Il n'en est pas moins établi que les principaux outrages remontent au séjour des armées de Masséna dans la ville; d'impartiales autorités en font foi. Raczynski rapporte formellement à cette date la disparition de plusieurs tableaux de Gran Vasco, celle des superbes stalles en bois de la nef, sculptées par Olivel de Gand; celle, enfin, de précieux volumes enluminés par François de Hollande. Nous avons pu constater que ces tristes souvenirs n'étaient pas effacés; le gardien, vieillard de quatre-vingt-cinq ans, contemporain de l'invasion, ne cessait de se lamenter sur la décadence de son abbaye, dont, après plus d'un demi-siècle, il maudit encore les spoliateurs.

Nous passerons rapidement à travers les autres parties du couvent [1]. Ces longues galeries aux soubassements revêtus de faïences monotones, ces logements et ces cours enchevêtrés les uns dans les autres, ne méritent pas qu'on s'attarde à les visiter; il n'y a d'exception à faire qu'en faveur de deux des cloîtres. Le premier, construit pour servir de sépulture aux chevaliers, du temps où don Henrique le Navigateur était grand maître de l'ordre, est de petite dimension mais d'un gothique très pur; ses fines colonnettes reposent sur des pleins de maçonnerie entièrement tapissés d'azulejos. D'autres carreaux s'incrustent sur des sortes de vases de forme polygonale qui émergent du sol du préau, entourant des pieds d'orangers. Cette décoration, d'une teinte très orientale, n'est pas sans analogie avec celle de certains intérieurs de cours des vieilles maisons arabes de Damas ou de Brousse. Çà et là, sous les galeries, s'élèvent des tombes. Elles portent les noms de Balthazar de Faria, conseiller des rois Jean III, don Sébastien, don Henrique et Philippe II; de Diogo da Gama, aumônier de don Manoel; son monument est relevé par de belles sculptures exécutées dans le goût de l'époque; plus loin, d'Alvarez Freitas, premier administrateur de Thomar; enfin dans une fort jolie chapelle attenant au cloître, se groupent plusieurs autres tombes décorées de plaques de faïence où sont dessinées des scènes de l'Évangile.

[1] Une partie d'entre eux appartient à l'ancien ministre Costa-Cabral, comte de Thomar, qui en a fait sa résidence. Le reste est la propriété de l'État et sert actuellement de caserne.

Le second cloître, appelé cloître des Philippe, parce qu'il fut édifié sous les rois espagnols Philippe II et Philippe III, est d'un tout autre caractère. Conçu dans le style sobre et rigide de la deuxième renaissance, contemporaine de l'Escurial et d'Herrera, il contraste par ses lignes sévères avec les surcharges d'ornements des parties emmanuélines. Ce n'en est pas moins un remarquable morceau d'architecture, construit en belle pierre brune et que rehausse encore la vasque monumentale placée au centre du préau. On ne manquera pas d'admirer le gracieux escalier en colimaçon qui se niche dans un de ses angles; mais on admirera surtout la vue de la terrasse à laquelle il conduit.

De ce point, en effet, le couvent du Christ apparaît dans son grandiose ensemble avec ses séries de cloîtres où l'œil plonge sans obstacles. Dans ce chaos de bâtiments on découvre plus d'un côté encore inexploré; sur le flanc de la colline, voici une élégante chapelle de style emmanuélin, inachevée et devenue la proie des plantes parasites, qui s'était jusqu'ici dérobée à nos recherches. C'est aussi l'endroit le plus favorablement situé pour étudier l'extérieur de la nef et celui de la salle capitulaire qui la joint, deux curieuses pages d'architecture, s'il en fut. L'art emmanuélin n'a rien produit de plus riche et en même temps de plus dévergondé. Le monument de Bélem, si prodigieusement orné qu'il soit, semble classique et sobre à côté de ceci. C'est l'architecture emblématique portée à ses dernières limites. Cet art n'est ni châtié ni pur; dans ces proportions, peu s'en faut qu'il n'aboutisse à l'excentrique et au rococo. Je n'oserais même pas affirmer qu'il n'y ait pas sombré plus ou moins. Pourtant une incontestable puissance de verve imaginative éclate dans ses moindres détails. L'impression qu'on en reçoit est vive, en dépit de ses bizarreries et de ses écarts. La bordure du toit consiste en une succession continue de sphères surmontées de croix du Christ, tenant lieu de créneaux; des pyramidions contournés se dressent aux deux extrémités. Les angles de la façade opposée au côté de l'abside, les pilastres et les contreforts qui la flanquent, les saillies des encadrements, la rosace centrale et la fenêtre qui s'ouvre au-dessous d'elle, disparaissent sous un entassement formidable de cordages, d'amarres, de nodosités, de coraux, de coquillages, de tresses du plus singulier effet. C'est touffu, exubérant, comme la végétation des jardins de Cintra. Un de ces détails surtout me paraît réaliser par son extravagance, aussi bien que par son indéniable grandeur, le dernier effort de cette architecture étrange; je veux parler de l'immense fenêtre qui occupe le bas de la façade. On ne peut en décrire les éléments avec précision, parce que les vocabulaires spéciaux ne fournissent

pas de termes applicables à ces formes inédites. La croix du Christ, l'écusson portugais, et des sphères couronnent la partie haute. Des nœuds accusant d'énormes saillies, des sculptures imitant des coraux, des madrépores, des complications de cordes, de fleurons, de feuilles de choux et de pommes de pin, s'enroulent et se tordent au hasard autour de l'ouverture carrée et grillagée. Au-dessous un énorme nœud de cordes en relief sur la muraille dessine une figure vaguement ébauchée de monstre humain, avec ses bras et ses jambes formés de tronçons de câbles. On se demande à quelle pensée de l'architecte une semblable conception peut répondre. Contemporain des grands navigateurs et préoccupé de l'idée de faire de son œuvre un symbole visible du génie de son temps, a-t-il tenté d'en poursuivre l'expression jusque dans de poétiques données? Sous les traits de ce fantôme de pierre, faut-il voir l'image de ce terrible géant Adamastor, dont la formidable silhouette se détache avec une si sauvage majesté sur le fond lumineux de l'épopée portugaise? J'ignore si cette supposition est fondée; mais cette mystérieuse figure, surgissant de ce chaos d'attributs nautiques comme le rêve d'un cerveau hanté par les légendes lointaines de la mer, me paraît bien convenir à ce farouche gardien du cap des tempêtes, dont le génie du grand poète portugais avait su faire le centre d'un épisode à la fois si admirable et si flatteur pour l'amour-propre national.

Il paraît qu'à l'époque où le père du roi régnant, don Fernando, songeait à bâtir le château de Cintra, il vint à Thomar et y passa plusieurs jours à relever le dessin de cette fenêtre. Telle serait, sans doute, l'origine de cette porte d'entrée de la demeure royale, où l'on voit une figure de monstre humain, accroupie sur une large coquille, ressortant, comme à l'abbaye, d'un amas de coraux, de coquillages, de câbles et d'autres emblèmes du même genre, et soutenant de ses fortes épaules une sorte de *loggia* disposée en encorbellement au-dessus de l'ouverture en ogive. Du reste, il ne faut pas se dissimuler qu'à Thomar, comme à Cintra, ces fantaisies d'artistes ne prêtent par plus d'un côté à la critique. Encore une fois, cet art manque de pureté, de correction, parfois même de sérieux. Son véritable mérite est d'être éminemment expressif et pittoresque. Envisagée à ce point de vue, la fenêtre de Thomar peut, à coup sûr, passer pour un morceau unique; et si l'on juge avec sévérité les tendances de l'école qui l'a produite, on ne se défendra pas néanmoins d'être saisi par son tour si original et si libre, par ses allures si absolument fantastiques.

Il y aurait encore à signaler dans cette abbaye bien des parties intéressantes, bien des motifs d'architecture d'un dessin charmant

et original. J'ai indiqué, d'une manière fort insuffisante à la vérité, ce qu'il y a d'essentiel à en connaître. Je n'ajouterai à ce tableau qu'une réflexion touchant l'état actuel de Thomar et des autres cloîtres portugais. Plus d'une fois, tandis que nous parcourions, en voyageurs et en curieux, les vieilles abbayes de l'Estramadure, nous avons laissé échapper de nos lèvres l'expression de regrets inspirés par le spectacle de leur décadence ou de leur ruine. Plus d'une fois aussi, nous avons applaudi aux généreux efforts prodigués depuis quelques années par le gouvernement portugais, en vue de relever et de restaurer les plus remarquables d'entre elles. Mais il est une autre sorte de ruines, qui, dans ces lieux, nous a aussi douloureusement émus, et cela d'autant plus qu'on ne paraît en aucune façon songer à les réparer. Ces cloîtres n'ont pas souffert seulement des injures matérielles ; il n'y a pas eu ici que des murs détruits et des tombes profanées. De plus graves attentats ont été commis, dont les effets durent encore. Où sont les légitimes héritiers de ceux qui construisirent ces édifices ou les reçurent de la libre générosité des princes ? Où sont les Cisterciens d'Alcobaça, les Dominicains de Batalha, les Hiéronymites de Bélem, les Chevaliers du Christ de Thomar ? Est-il besoin de redire comment ils ont été dispersés, chassés, spoliés, sans égard pour les services de toute nature qu'ils avaient autrefois rendus et qu'ils rendaient encore à ce pays ? L'ingratitude est un vice commun à tous les temps et à tous les lieux, et la patrie de Pombal n'a pas renié les exemples à elle légués par cet homme de génie. A nous du moins, spectateurs attristés et effrayés des violences et des usurpations contemporaines, il sera permis de formuler un vœu en face de l'affligeante solitude des cloîtres portugais. Puissent ces vides lamentables qui frappent nos regards disparaître un jour et se combler ! Puissent les cloîtres, rendus enfin à leur destination primitive, protéger de nouveau la prière de leurs légitimes possesseurs ! Puissent les ordres monastiques qui, selon l'énergique expression de M. de Montalembert, défrichèrent les âmes de nos pères en même temps que le sol de l'Europe, puissent-ils, dis-je, ici comme ailleurs, délivrés de la persécution inique, se relever de leurs ruines et refleurir pour la plus grande gloire de la civilisation qu'ils ont servie et de l'humanité qu'ils ont aimée !

Stanislas DE NOLHAC.

MONSIEUR MOI

PAR SALVATORE FARINA[1]

VIII

OU L'ON PARLE DE LUI

Marcantonio essaie de sourire à sa fille, il la regarde jusqu'au fond de ses yeux où nage la divine joie du pardon obtenu; il caresse ses joues décolorées par la souffrance et ne sait encore que lui dire.

— Je suis là, murmure Serafina, avec la voix de sa mère. Ce jour devait arriver. Je l'ai si longtemps attendu! Mais enfin le voici.

— Comment te trouves-tu? lui demande Marcantonio, en grossissant sa voix pour finir le chapitre des lamentations. Est-ce que tu souffres beaucoup?

— Non, père, tu te trompes. Je suis bien, je n'ai jamais été aussi bien, je te l'assure.

Marcantonio voudrait le croire, il n'y réussit pas. Dès qu'il a vu Serafina, une voix lui a dit : « Elle est revenue chez toi pour mourir dans son lit de jeune fille. » Il s'efforce de reprendre courage pour lui demander :

— Tu as donc souffert beaucoup? Tu as été très malade?

— Mais je suis guérie maintenant.

— Tu guériras! dit Marcantonio avec force. Tu dois guérir pour me faire plaisir, parce que je te l'ordonne, et que ma Serafina m'a toujours obéi.

— Pas toujours! murmure la jeune femme.

— Laissons là le passé, chèreenfant; pour ton bien et le mien, n'en parlons jamais. Le passé est mort. Le seul temps vivant, c'est l'avenir; le seul jour de la semaine, c'est demain. Es-tu contente ainsi?

Serafina baisse la tête, et son père, qui s'imagine la consoler, continue doucement :

— Quant à moi, j'ai tout oublié, oublie de ton côté. Ne songe qu'à te bien porter. Demain je ferai venir un médecin; il te donnera des potions qui te guériront vite. Pour quelques jours il est inutile que tu songes aux soins de la maison. Je le vois bien, tu es trop faible... Nous dirons à Anna Maria de rester ici, même la

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1883.

nuit; elle fera la cuisine, comme autrefois. Je tiendrai les clefs; je tâcherai de ne pas commettre d'erreur, mais j'en ferai quelqu'une à chaque instant, tu en riras et moi aussi. Et quand tu seras guérie, je te le promets... je te le jure, ajoute-t-il avec une solennité burlesque, je te rendrai toutes les clefs, de la première à la dernière. Es-tu contente, ma fille?

Serafina sourit avec mélancolie, mais elle ne répond pas, et le malheureux Marcantonio est saisi de nouveau par l'angoisse d'un fatal pressentiment. Tout son cœur paternel en est remué. Que reste-t-il en lui de M. *Moi?* Une pâle réminiscence, comme d'un fait bien éloigné. Hier, cependant, M. *Moi* pétillait d'impatience en recevant des lettres d'inconnues, et ce hier-là est déjà assez éloigné pour justifier la sentence bizarre qui lui a été suggérée par le remords : « Le seul temps vivant, c'est l'avenir. La semaine n'a qu'un seul jour, et c'est demain. »

Le peu qui reste encore de M. *Moi* est là en face de Marcantonio pour lui parler de sa fille.

Combien a dû souffrir la pauvrette pour songer à prendre un second mari dans un si triste état de santé! Peut-être, comme tant de malades, ne croyait-elle pas à son mal, elle se flattait de pouvoir connaître des jours plus heureux; peut-être, aussi, espérait-elle seulement trouver dans la maison d'un vieil époux, qui n'hésiterait pas à s'emparer de sa jeunesse et de sa beauté, un lit tranquille où fermer ses yeux au sommeil de la mort.

Marcantonio est remué au fond de l'âme. Son cœur paternel implore, réclame un miracle. A qui? à qui que ce soit, à la nature, à l'Être créateur, à l'éternel amour dont il se sent une parcelle douloureuse, aux hommes même qu'il a méprisés jusqu'ici. Il voudrait se jeter aux genoux de cette jeune malade, qui a mis en souriant une main fiévreuse sur la sienne et qui offre son front pur et blanc à ses baisers tardifs; il voudrait au prix de son propre sang ranimer celui de sa fille, payer le bonheur de Serafina de sa propre tranquillité, qui lui est si chère. Il ne recule pas devant l'idée de veiller des nuits entières comme un fantôme dans une chambre attristée, sans cesse baissé vers un chevet pour épier un symptôme de guérison, ni de lutter contre le sommeil pour ne pas se laisser surprendre par lui; il n'est pas épouvanté à l'idée d'agoniser à la place de sa fille, pourvu qu'à ce prix sa fille guérisse.

Que reste-t-il maintenant de M. *Moi?*

C'est en vain qu'il s'efforce de retenir le dernier atome de sa personnalité qui va se perdant dans ce nouvel amour; en vain qu'il se dit que Serafina est une partie de lui-même, et que l'amour paternel est la forme la plus belle et la plus saine de l'égoïsme humain.

Aujourd'hui sa philosophie ergoteuse balbutie et s'embrouille.

— Serafina, dit-il en mettant sur le front de la jeune femme un de ces baisers dont il l'a si longtemps privée, tu n'as donc rien à me dire?

— Père, que te dirais-je? Que je suis contente, que je me sens bien, tu le sais déjà.

Marcantonio n'est pas satisfait, mais il n'en fait pas un tort à sa fille. Il sent que c'est sa faute si cette première entrevue est quasi muette. Il a fermé toutes les voies qui menaient à un entier abandon, en croyant ne murer qu'une seule porte.

— Veux-tu me parler de toi? lui dit-il enfin, veux-tu me parler de ton chagrin? Je veux que nous comblions ce vide silencieux qui nous sépare. Va, je t'écoute.

— Le passé n'appartient pas à moi seule, répond Serafina en baissant les yeux.

Marcantonio a compris, mais il détourne la conversation.

— Veux-tu savoir comment a vécu ton père pendant cette séparation? Comme un égoïste, ne pensant presque pas à toi, se rappelant à peine ton existence.

— Non, tu as toujours pensé à moi et j'en ai eu bien des preuves. En voici une, la reconnais-tu?

Serafina tend sa main à Marcantonio et lui montre une bague qui l'orne. Étonné, le professeur ouvre la bouche pour protester, mais il ne sait que dire. Il a pris, sans le savoir, un air ingénu si bien à propos, que Serafina le menace gentiment du doigt en continuant :

— Tu croyais que je ne saurais pas découvrir le mystère. De fait, je ne m'en serais pas avisée; mais Iginio, en voyant cette bague s'est écrié : « Il y a quelque chose là-dessous », et il a trouvé tout de suite ce que c'était. Regarde...

Serafina ôte la bague de son doigt et fait jouer le chaton sur un pivot invisible.

— Vois, ne dirait-on pas qu'il y a écrit ici *Ama* (aime)?

— C'est vrai, balbutie Marcantonio en exagérant sa fausse expression de finesse.

— Mais ce mot dit encore : Abate Marco Antonio. Ce sont les initiales de ton nom, Est-ce que cela te contrarie que mon mari ait découvert ton secret? Si tu savais quel bien ton présent m'a fait, et à quel moment j'ai reçu de toi cette consolation muette!

Marcantonio répugne à jouer le rôle d'un voleur incorrigible qui dérobe jusqu'aux objets qu'on lui donne. Ce sentiment paternel, que le hasard ou un tentateur anonyme lui attribue, est assurément un pur don, mais il sent qu'en accepter le mérite, c'est voler

comme un coupeur de bourses. Ah! si refuser cette louange était seulement assumer les torts d'un père oublieux, ou pointilleux, ou tenace dans ses rancunes. il se hâterait de dire à sa fille : « Chère Serafina, je ne sais rien de cette bague ni des autres preuves de souvenir dont tu me parles; je n'ai jamais rien fait pour me rapprocher de toi. Et pourtant je t'ai suivie de la pensée; mon amour dépité ne t'a pas abandonnée un moment. » Ah! s'il pouvait parler ainsi sans mentir et cesser de paraître un père égoïste et dénaturé?

— Mais tu le sais, insiste Serafina, puisque je te l'ai écrit. Tu as bien reçu toutes mes lettres, n'est-ce pas?

— Je crois que oui, balbutie Marcantonio.

— Oh! oui, tu as au moins reçu toutes celles qui devaient t'annoncer une grande joie ou une grande douleur, puisque chaque fois j'ai eu la preuve que ton cœur de père palpitait à l'unisson de mon cœur de fille et de mère.

A cette dernière expression, Marcantonio dont les yeux révèlent l'émotion, comprend de quelle nature ont été ces joies et ces douleurs et un frisson l'agite pendant qu'il répond tout bas :

— C'est assez pour aujourd'hui; parler trop te ferait mal. Plus tard, tu me raconteras tout ton passé.

Mais Serafina répète :

— Le passé n'appartient pas à moi seule.

Et Marcantonio est obligé de cacher son émotion derrière une nouvelle faiblesse.

— Je le sais, dit-il avec une tendre impatience, je le sais, ma chérie. Eh bien! j'y consens, tu me parleras aussi de lui. Tu l'as donc beaucoup aimé?

— Je l'aime encore tant! s'écrie Serafina dont la physionomie s'anime.

— Assez! tu me conteras ceci plus tard. En ce moment, cela te ferait mal.

Serafina pâlit, mais son doux sourire garde toute son indulgence.

*
* *

Marcantonio a changé de sentiments et de langage, mais il est resté ce qu'il a toujours été dans sa maison, un tyran domestique; il a voulu à tout prix que Serafina fût malade et se mît au lit pour guérir. C'est en vain que la jeune femme a mis sa pâleur et sa faiblesse sur le compte d'une maladie récente désormais enrayée, le professeur, après avoir affirmé en branlant la tête qu'il ne se laisserait pas abuser, a contraint sa fille à lui obéir.

Serafina est rentrée tout émue dans son ancienne chambre pour donner à son père la consolation de la voir dans son lit de jeune fille.

— Quand tu seras couchée, lui dit Marcantonio, tu m'appelleras; je serai à côté et t'entendrai tout de suite.

Il ne va pas plus loin que derrière la porte; il entend le froufrou de la robe de soie noire, costume élégant que sa fille porte avec grâce, puis le bruit des bottines tombant à terre; il a le temps à peine de se rappeler que ces bottines sont très fines, et que toute la toilette de sa fille est empreinte de ce bon goût que la richesse seule ne sait pas combiner, mais qui n'est justifié que par la richesse, quand la voix de sa fille l'appelle.

Il rentre tout ému, pendant que Serafina rit, la tête sous les couvertures, contente maintenant de ce jeu qu'elle n'avait pas imaginé si plaisant. Sur le fauteuil, auprès du lit, on ne voit que la robe de soie, et à terre, les bottines; tout le reste de la dépouille de la jeune femme a été dissimulé par un trait de caractère ordonné où le père reconnaît Sérafina. Il lui dit :

— *Bravissima!* Je retrouve maintenant ma fille tout entière, bien qu'elle se cache... Tu ris encore, donc la guérison commence; laisse-moi t'embrasser comme au temps où tu étais petite fille.

Serafina baisse un peu les couvertures et montre son joli visage dont les yeux sont brillants de deux larmes de joie. Son père se penche vers elle et, en la baisant au front, il remarque qu'elle a gardé à ses oreilles deux énormes diamants; ils sont en strass évidemment, mais brillent comme s'ils n'étaient pas faux.

— Es-tu content? lui dit Serafina. Je me suis couchée pour te faire plaisir; pour me rendre la pareille tu vas me laisser me lever. J'ai passé tant de jours au lit que cela m'ennuie d'y rester.

— Il faut attendre la visite du médecin.

— Mon docteur, qui est célèbre à Milan, m'a ordonné de faire de l'exercice sans aller jusqu'à la fatigue, de bien me nourrir sans m'indigérer, et je crois sa prescription excellente.

— Quel est ce médecin?

— Le docteur D***.

— Ah! s'écrie Marcantonio en grattant son crâne dénudé, et perdu dans l'océan des conjectures.

Il le reconnaît, suivre son premier plan est impossible. Cette obscurité dont il a voulu entourer le passé est pénétrée de loin en loin par des éclairs rapides qui lui donnent des apparences plus terribles. Mieux vaut la certitude.

— S'il est vrai que tu te sentes bien, si tu ne crains pas que les forces te manquent, dit-il en caressant de sa grosse main le visage délicat de sa fille, parle-moi de ton passé, ma Serafina.

Et comme il prévoit le retour de l'objection que sa fille lui a opposée par deux fois déjà, il ajoute :

— Parle-moi aussi de *lui*.

Serafina ne demande pas une seconde autorisation; elle dit avec un accent où vibre une émotion vraie :

— Iginio est l'homme le meilleur, le plus estimable que j'aie connu sur terre, après mon père. Il m'a aimée dès le premier jour comme il m'a aimée par la suite, avec une bonne humeur inaltérable, afin de me prouver, je crois, que notre amour était et devait être la joie de notre existence. Ce n'est pas ma faute si, de mon côté, je n'ai pas toujours été ainsi; j'ai fait de mon mieux pour être heureuse, et quand le malheur est venu nous frapper, il nous a trouvés forts.

— Le malheur! balbutie Marcantonio, le malheur s'appelait l'abandon de ton père.

Serafina lui serre la main et le regarde avec tendresse, mais sans le démentir.

— Oui, dit-elle, puis le malheur nous attaqua d'un autre côté, mais il nous trouva souriants parce que nous nous aimions. Tu n'as pas voulu connaître Iginio, et cependant il était digne de toi.

Le coup est porté. Marcantonio l'a reçu sans protester; mais Serafina ne peut continuer, tant elle est oppressée par l'angoisse de son émotion. Les terreurs du malheureux père se réveillent.

— Tu vois, s'écrie-t-il, ce sujet te fait mal; parlons d'autre chose.

— Non, laisse-moi te parler de lui. J'ai toujours cru devoir l'aimer d'autant plus que tu ne voulais pas lui donner une place dans ton cœur, et j'ai toujours craint de ne pas l'aimer assez. Je voudrais, au moins à présent, te voir abandonner ton antipathie.

— Je lui ai tout pardonné! murmure Marcantonio.

— Merci... mais laisse-moi continuer. Quand nous étions à l'étranger, au froid, au chaud, dans ce monde théâtral où personne n'a d'amitié sincère, qui essuyait mes larmes, qui me communiquait son courage, qui me soignait dans mes maladies? Lui seul. Qui me parlait de toi sans amertume? Toujours lui. Lorsque ton silence me peinait, c'était lui qui te trouvait des excuses. Il savait lire dans ton cœur, même de loin, et il ne se trompait jamais. « Il faut prendre en douceur ses allures, me disait-il; ton père est un peu sévère, parce qu'il est habitué à trôner dans sa chaire de professeur. » (Père, cela ne t'offense pas que je te raconte ceci?) « Sa science même est austère. Tu ne dois pas espérer qu'il t'écrive; il a juré de ne pas te considérer comme sa fille, et je suis sûr qu'il ne répondra pas de longtemps à tes lettres; mais tu dois lui écrire, toi, d'abord parce que c'est ton devoir, ensuite parce que cela lui fera du bien. » Et quand, à la veille de devenir mère, à Bucharest, je reçus ton premier signe de

réconciliation, cette bague qui n'a plus quitté mon doigt, Iginio, qui délirait déjà, accablé par la fièvre typhoïde qui a failli me l'enlever, me dit alors : « Tu le vois, Serafina, ton père te pardonne et te dit : *aime;* il a choisi ce moyen de t'exprimer ses sentiments. Ton père est bon, je le connais, va. Tu verras qu'il te comblera de cadeaux. Mais n'espère pas qu'il t'écrive, il n'y faut pas songer. Il est fait comme cela, je le connais. » Il avait bien deviné, père; tu ne m'as jamais écrit.

— Non, murmura Marcantonio, en laissant tomber sa tête, fatiguée par mille visions, jusque sur le marbre de la table voisine, non, je ne t'ai jamais écrit.

— Qu'importe ! répond Serafina en avançant sa main pour lui faire une caresse filiale, ta correspondance muette a suffi pour me consoler. Nous t'avions offensé et ne méritions rien de plus... Lorsque mon pauvre Marcantonio naquit, Iginio était encore dans sa convalescence; ton don à l'accouchée nous fit tous guérir plus tôt. Nous mangions tous les deux notre potage dans la coupe d'argent et avec le couvert que tu m'avais envoyé; je mangeais la première, lui ensuite... Un mois après, il chantait et on lui faisait un triomphe. Tu te souviens?

Marcantonio ne répond pas; il a fermé les yeux et il a vu surgir dans cette obscurité un petit personnage qui lui fait cent cajoleries pour l'amener à jouer avec lui. Le pauvre homme voudrait faire un jeu de baisers, mais l'enfant s'y refusant, il n'ose lui dire : « Je suis ton grand-père. »

La scène noire change à chaque parole nouvelle de Serafina, selon qu'elle y introduit ou en éloigne un personnage. C'est ainsi que disparaît tout à coup le petit Marcantonio, et le grand-père, resté seul, ne parvient pas à étouffer un gémissement.

— Quand mon pauvre enfant mourut... continue Serafina, mais elle s'arrête avec émotion, parce qu'elle a entendu un sanglot.

— Si tu l'avais vu ! reprend-elle après une pause. C'était le portrait d'Iginio; il avait, comme lui, les yeux à fleur de tête, un peu ronds, mais beaux, et aussi son sourire. Son front, plus haut, rappelait le tien, et ses cheveux bouclaient sur la nuque, comme tes cheveux.

Elle esquisse ce portrait en caressant les boucles grises de son père, restes clair-semés d'une superbe chevelure qui a été le plus grand avantage physique de Marcantonio.

— Je t'ai écrit toutes ces choses, mais te les dire ici, dans mon lit de jeune fille, où se sont éveillés jadis mes sentiments, où j'ai fait tant de rêves de bonheur, te les dire ainsi, ma main dans la tienne, m'est bien doux. Père, cela ne t'ennuie pas que je te répète des choses que tu sais?

— Non, dis-moi tout comme si je ne savais rien, comme si ton père revenait d'un méchant monde éloigné, où l'on oublie toutes ses affections.

Marcantonio relève la tête et sourit à sa fille, qui continue ainsi :

— Je te parlerai de lui, toujours de lui, puisque tu me le permets. Si tu avais pénétré son cœur, si tu avais su combien il est riche de bonté, il y a longtemps que tu lui aurais pardonné l'offense qu'il t'a faite en m'aimant. A Barcelone, un soir, devant un café, un pauvre diable chantait l'air de la *Calomnie* du *Barbier*, en s'accompagnant de sa guitare. Les assistants riaient, mais de moquerie, parce que la voix du chanteur était rauque et la guitare discordante. Quand le misérable, qui avait la faim peinte sur le visage et surtout dans les yeux, voulut faire la quête, le premier auquel il s'adressa lui dit une grossièreté, le second lui tourna le dos. Le malheureux n'osa pas continuer le tour de l'assistance; il jeta autour de lui un regard éperdu, ramassa son béret qu'il avait posé à terre et se disposa à s'en aller. Nous étions assis près de là, et j'attendais, mon aumône à la main, qu'il vînt la réclamer. Sais-tu ce que fît Iginio? Il me dit avec son regard riant : « Attends-moi ici. » Puis il se leva et rejoignit le mendiant qu'il pria de lui prêter sa guitare. Et là, devant tous les clients du café, au milieu de la foule des passants qui grossissait autour de nous, il chanta l'air de la *Calomnie*, comme il sait le chanter, lui ! C'était superbe, mon père, superbe, quoique la guitare fût fausse. Les bravos qui éclatèrent de toutes parts m'émurent plus que ceux que mon mari recueillait chaque soir au théâtre. Il rendit la guitare au mendiant qu'il envoya faire la quête ensuite. A chaque pièce de monnaie qui tintait dans son béret, ce malheureux laissait tomber une larme; je lui donnai aussi une larme avec mon obole, et peut-être plus d'une femme de l'assistance fut aussi sensible que moi. Mais je fis quelque chose de plus. Je dis à mon Iginio : « Allons-nous-en. » Nous partîmes vite, et quand nous fûmes arrivés dans une rue obscure, je lui donnai un baiser furtif, comme si je n'étais encore que son amoureuse.

Après un moment de silence, Serafina reprend :

— Mon Iginio n'a jamais démenti son caractère; du premier jour que je fus sa femme, il sut m'inspirer ce courage tranquille et riant qui est si rare, même chez les hommes. A notre retour du Caire en Italie, on nous fit faire la quarantaine, à Naples, dans une sorte de maussade caserne, et le temps nous aurait semblé mortellement long s'il n'avait su l'égayer. Et comment? En chantant certaines parodies dans lesquelles il remplissait plusieurs rôles. Le ténor et la prima donna, malades tous les deux, étaient restés au

Caire; mais le duo d'amour n'était pas supprimé pour cela ; c'était, au contraire, le morceau le plus désiré, le plus applaudi. Mon mari tenait alternativement les deux rôles. Il faisait aussi le chœur, parce que les choristes ne voyageaient pas avec nous, et il était impossible de rester sérieux à la mimique du chœur masculin, et aux voix affaiblies du chœur féminin. C'était lui qui improvisait certaines entrées de ballet, dans lesquelles il ne dansait pas; lui qui ordonnançait les saynètes, et tout cela pour nous maintenir en bonne humeur. A laisser faire les autres, nous serions morts d'ennui plutôt que du choléra; il acceptait les remerciements de tous, mais il n'était pas content s'il n'apprenait de moi que je m'étais amusée. Il me demandait souvent : « Tu ne te sens pas très malheureuse? » et quand je l'assurais que, tout au contraire, j'étais heureuse autant que possible, il me disait : « Tu sais bien que j'ai juré de faire ton bonheur; si tu t'aperçois que je n'y réussis pas ou que je suis sur le point de commettre une bévue, avertis-moi. » Enfin le ciel voulut me rendre la consolation qu'il m'avait donnée, puis enlevée. Il nous naquit une fille que nous appelâmes Faustina, en souvenir de ma pauvre mère. Nous étions à Plaisance quand je reçus le trousseau que tu destinais à ma fille. A ce moment, quel grand bien me firent ces deux mots : *A Faustina*, qui l'accompagnaient. Ces mots étaient de ta main et je les accueillis comme un bon augure. Je t'écrivis alors que Faustina, ainsi bénie par son grand-père, ne me serait pas enlevée par la destinée, qu'elle grandirait en beauté et en bonté, vivante image de celle dont elle porte le nom, afin de pouvoir te dire un jour son amour filial...

Marcantonio a relevé sa figure pâlissante, il cherche à lire dans les yeux de sa fille et ne respire plus. Cette angoisse dure peu; elle expire dans un soupir doux et tendre.

— Ce jour est arrivé, dit la jeune femme en hésitant. Faustina attend ta visite. Elle a cinq ans aujourd'hui et elle est très mignonne. On prétend qu'elle me ressemble; mais je crois plutôt qu'elle ressemble à la pauvre maman. Elle te connaît; elle a vu ton portrait, et nous lui avons tant parlé de toi! L'autre jour, avant que tu ne m'eusses écrit cette lettre qui m'a comblée de joie et de trouble, elle a cru te voir de la fenêtre et elle t'a appelé : « Grand-père! grand-père! » Moi, j'étais au lit, et il y avait là quelqu'un...

Serafina s'interrompt; son visage s'est empourpré; elle, aussi, subit son angoisse.

— Quelqu'un? répète Marcantonio.

— Oui, quelqu'un qui ce jour-là n'avait pas encore de nom, mais qui maintenant en a plus d'un... Quelqu'un qui pleurait

parce qu'il avait faim, mais sa pauvre mère n'avait pas de lait.

— Grand Dieu! balbutie Marcantonio, c'est ton enfant. Cette maladie, c'était...

— Oui, répond Serafina.

Après un instant de silence, Marcantonio demande d'une voix rauque, sans écarter ses mains qui lui couvrent le visage :

— C'est un fils?

— Oui, un beau garçon, qui a juste quarante jours.

— Imprudente, d'être sitôt sortie! murmure le père. Et il se nomme?

— Marco, Antonio, Corrado, Iginio, Maria.

— Marcantonio?... où est-il maintenant?

— En nourrice. Mais Faustina est à la maison et attend sa maman.

— J'irai, moi. L'enfant me connaît. Ne bouge pas d'ici, de peur de prendre mal. Reste tranquille; il est trois heures, l'heure de mon cours au lycée; mais je trouverai un prétexte pour rendre mes écoliers heureux.

Marcantonio embrasse sa fille et sort en hâte. Il a l'esprit troublé et le cœur en désordre. Il sent le besoin d'être seul. Serafina le suit de l'œil jusqu'à ce qu'il ait disparu, puis elle sort du lit où elle est entrée à demi vêtue. Une joie malicieuse s'épanouit sur sa figure.

IX

DEUS EX MACHINA

C'est l'heure de la seconde leçon de métaphysique au lycée; mais aujourd'hui l'Être, plein de pitié pour ses créatures, a permis que Marcantonio, sorti avec l'intention d'annoncer une brève leçon du haut de sa chaire, ne se laisse pas même entrevoir au lycée. Imaginez la joie des créatures de la seconde classe.

Marcantonio se dirige vers la rue lointaine de Torino; fidèle à son principe de ne pas laisser rouiller ses jambes, il fait la course à pied; il va d'un pas pressé, ce qui ne l'empêche pas de réfléchir.

Il agite dans sa tête certains problèmes embrouillés auxquels il n'a pas encore trouvé de solution. En voici un : « Dans quelle situation de fortune ce bon garçon d'Iginio Curti a-t-il laissé sa veuve? » En écrivant à M. *Moi*, Serafina disait ne posséder d'autre capital au monde que son cœur et *son bel art;* mais, pour se présenter chez son père, elle était mise avec élégance et portait de gros diamants aux oreilles. Son médecin, dans sa dernière maladie, était le docteur D***, un spécialiste célèbre, de ceux qui se font demander

deux fois et payer quatre. A en juger par ce dernier fait, même si ses diamants sont en strass, la veuve d'Iginio Curti est riche.

Cela doit être. Un bouffe honnête homme ne pouvait, après avoir donné deux enfants à sa femme, s'en aller *ad patres* en laissant sa famille à la charge d'un beau-père qui vit petitement de la métaphysique.

D'autre part, la lettre était explicite : « Je suis pauvre, », etc. et ceci était dit à un M. *Moi*, qui réclamait une épouse à la quatrième page du *Secolo*. « Quelle honte! pense Marcantonio; ma fille, à peine au terme légal de son veuvage, mère de deux enfants dont le dernier avait trente-huit jours seulement, se disposer à accepter les vœux d'un anonyme! Quelle humiliation pour elle, si elle savait jamais que cet anonyme était son père! Mais elle ne le saura pas. »

Comment accorder cette hâte à s'offrir à de secondes noces avec l'amour ardent conservé au mari défunt? Que le cœur de la femme abonde en anomalies, Marcantonio le sait, mais à ce point!... La misère seule explique la chose, sans la justifier. Assurément, Serafina est pauvre, comme elle l'a dit; non seulement ses brillants sont du strass scénique, mais sa robe de soie est de la même provenance. Et puis Marcantonio ne se connaît pas aux toilettes féminines!

Le bouffe Curti — cette perle des bouffes — a fait la prouesse ou la niche — nommez-la comme vous voudrez — de voler une fille à son père, d'engendrer deux enfants et de mourir après pour léguer tout cela à l'aïeul trahi!... Peu importe! Marcantonio est préparé à tout, leur mère est retournée pour toujours à la maison paternelle, la petite Faustina et le petit Marcantonio grandiront dans cet appartement où leur mère a été élevée, sous la tutelle du même dévouement, bénis par les mêmes caresses. Marcantonio n'est pas riche, mais il possède quelques épargnes qu'il s'ingéniera à faire fructifier; il ajoutera un troisième cours à ses deux cours du lycée, quand il voudra. Et ainsi à l'aide d'un peu plus de métaphysique et de beaucoup d'économie, bien ou mal, on parviendra à vivre tous les quatre. Et les registres de l'état civil ne sauront jamais rien de la double sottise qu'une cantatrice (cantatrice! et dans quel rôle, ô lumignons de la rampe, avez-vous éclairé Serafina sur la scène?), qu'une cantatrice et un professeur allaient commettre.

Quand l'esprit de Marcantonio est délivré de cette idée, d'autres problèmes se posent devant lui : « Qui a fait cadeau à Faustina de son trousseau de baby? Qui a donné à Serafina l'anneau à chaton secret où on lit le mot *ama* en caractères majuscules? Le mot *ama* contient, il est vrai, les initiales de son nom, mais comment?

dans cet ordre fantasque : Abate Marco Antonio, ainsi que sa fille et son gendre s'étaient obstinés à l'adopter. Les vraies initiales de Marcantonio Abate, au lieu d'un conseil tendre, aurait fourni une formule dubitative, la quintessence de toute la philosophie humaine. Donc qui a fait ces cadeaux divers? *Lui.* Qui a répondu ainsi à chaque lettre repoussée? *Lui.* Mais où sont allées toutes ces lettres? Marcantonio n'en a jamais reçu que trois. A qui sont parvenues les autres? »

Tout en réfléchissant ainsi, Marcantonio est arrivé au n° 60 de la rue Torino. Il passe droit devant la portière, qui le suit en s'informant de la personne qu'il demande. Marcantonio ne sait s'il doit prononcer le nom de Mme Camilla ou de Mme Curti; mais il préfère articuler ce dernier.

— Au second étage, la porte en face.

Marcantonio monte et voit sur la porte indiquée une plaque de cuivre portant simplement le nom de Curti. Il sonne, mais il lui semble entendre un léger bruit, il se tourne et aperçoit une petite fenêtre dont le rideau blanc est soulevé par une grosse main qui disparaît aussitôt en laissant retomber le pan de mousseline. Des pas se font entendre derrière la porte. Quelle étrange chose! le cœur de Marcantonio est ouvert et pourtant quelqu'un y frappe très fort en criant : Ouvre-moi.

*
* *

Un laquais minuscule, vêtu d'une livrée noire juste assez grande pour habiller un pantin, introduit Marcantonio dans une salle spacieuse à peine éclairée et l'abandonne là. Il ne lui a pas demandé son nom, ne lui a pas laissé le temps de dire qui il vient voir. Il a disparu. Si le professeur n'était pas si oppressé, il appellerait ce bambin pour lui annoncer... quoi?

Marcantonio regarde la pièce où on l'a laissé. En s'habituant à l'obscurité, ses yeux distinguent des meubles de forme exotique, puis un piano à queue, des tableaux richement encadrés; en faisant un pas, il choppe dans un escabeau turc et s'aperçoit qu'il a sous les pieds une peau de tigre. Du plafond descend une lampe, une magnifique lampe de bronze antique; au fond, sur une colonne, un buste de marbre.

Personne ne vient. Marcantonio songe au bambin qui l'a introduit, à la petite fille qu'il vient visiter et qui lui fait battre le cœur. Tout à l'heure quelque autre porte s'ouvrira pour livrer passage à un autre enfant qui viendra dire que mademoiselle s'habille et prie son visiteur de l'attendre. On joue là un jeu enfantin très connu : Au monsieur et à la dame.

Les yeux de Marcantonio sont acclimatés et distinguent tout maintenant. Il est dans un beau salon, meublé avec un certain désordre artistique. Les objets les plus lointains se rapprochent pour se faire admirer. Les tableaux sont des portraits anciens; le buste de marbre se modèle sous un regard plus attentif : voici la figure ronde, le nez, les moustaches, les yeux du bouffe Curti. Et voici d'autres jolies babioles qui consentent à se faire voir peu à peu : une coupe d'argent sur la cheminée, une statuette de bronze sur la console entre les deux fenêtres, un gros album de photographies sur un guéridon; là-bas un vieux cartel d'écaille... quoi donc encore?

Une porte s'ouvre, et Marcantonio se tourne de ce côté. Ce n'est pas une petite fille qui entre.

— On n'y voit rien ici, dit une voix fêlée; on vous a laissé dans l'obscurité, monsieur.

La dame qui a parlé ainsi s'approche d'une fenêtre qu'elle œuvre. Le soleil, en entrant, montre tout à la fois le salon et la dame. Le salon est décidément très beau, mais la dame, hélas!...

— J'aime la lumière, dit-elle.

Et Marcantonio ne peut s'empêcher de songer qu'elle a mal placé ses affections. Il n'est pas difficile, même à un spectateur distrait, de s'apercevoir que, malgré la sincère laideur de son visage, la pauvre dame a conservé des illusions sur ses attraits, car son sourire indiscret ouvre souvent sa bouche démesurée, laissant apercevoir une canine jaune à côté d'une brèche à la gencive supérieure. Elle a les yeux ronds et les tourne languissamment, mais aussi vite que des billes, le nez long, planté au milieu du visage comme un manche tordu, détérioré par l'usage. Contemplant tous ces agréments comme en rêve, Marcantonio découvre deux gentillesses qui l'affligent plus que toutes ces laideurs. La dame a une carnation blanche et rose, et deux sourcils tracés, peints, de main de maître. Pour ne pas murmurer contre l'Être, pour ne pas dire que Dieu, en faisant les créatures féminines à sa ressemblance, manque aux principes élémentaires du dessin, et se livre à un luxe inopportun de couleurs, Marcantonio voudrait s'assurer que ces sourcils ne sont pas dus à l'estompe, et ce teint de roses et de lis à l'art du parfumeur.

— Que désirez-vous, monsieur? demande la dame, qui montre un fauteuil au visiteur, tout en lui décochant une œillade assassine.

Monsieur désirerait mouiller le bout de ses doigts de sa salive ou de quelque autre liquide incolore et inodore, puis en frotter tout doucement la joue et un des sourcils de la dame. L'opération ne serait pas douloureuse. Mais, ne pouvant exprimer ce désir, il répond :

— Je voudrais voir Faustina.

Le sourire s'éteint sur ce visage fardé, et la bouche de la dame se referme autant qu'il lui est possible pour demander :

— Qu'a donc à faire Faustina ici? Monsieur, ce n'est donc pas...

Marcantonio comprend qu'il a été pris pour un autre, et il se hâte de répondre :

— Je suis Marcantonio Abate, professeur de philosophie, père de Mme Serafina, et je voudrais voir ma petite-fille.

Il a mis toute la douceur possible à prononcer ces innocentes paroles; elles semblent pourtant troubler la dame qui, après avoir étouffé un soupir mystérieux, se décide à sourire de nouveau.

— Je vais voir, dit-elle.

Elle s'éloigne avec une allure déhanchée pendant que Marcantonio, dont le cerveau est en désarroi, tient ses yeux fixés sur la porte par laquelle il s'imagine que sa petite-fille va venir. Mais une autre porte s'ouvre derrière lui sans qu'il s'en aperçoive.

— Ce monsieur? dit une voix d'enfant.

— Oui, celui-là; cours l'embrasser.

Marcantonio se tourne; deux petites mains étreignent ses jambes; mais il ne fait pas même attention à Faustina... Le dos au mur, les bras pendants, un homme est là qui le regarde. Il a la figure ronde, les moustaches, le nez, les yeux du bouffe Curti... Ce n'est pas un spectre, mais Iginio Curti bien vivant.

— Grand-père! dit une petite voix.

Marcantonio ne répond pas; il n'abaisse même pas ses regards vers la jolie créature qui l'appelle pour la première fois de ce nom si doux. Une autre voix courroucée lui crie : « Tu es joué, et ton mystificateur rit du succès de son œuvre. » Comment et pourquoi : voilà ce qu'il ne s'explique pas encore.

— Grand-père! répète l'enfant, ne le regarde pas, *lui*, regarde-moi.

Mais il n'écoute que la voix qui le raille. Comment et pourquoi il a été mystifié : il le comprend maintenant. Anna Maria a trahi le secret de M. *Moi*, le bouffe Curti a inventé ce bon tour, et la main de Serafina ne s'est pas desséchée quand elle a pris la plume pour se moquer de son père! L'abîme qui s'ouvre sous les pieds de Marcantonio, au moment où il croyait retrouver une autre fille et un renouveau du cœur, est si grand que le pauvre homme balbutie :

— C'est une trahison!

— Grand-père, dit la petite Faustina, prends-moi dans tes bras.

— Mais prends-la donc dans tes bras, dit le bouffe avec un laisser-aller monstrueux. C'est notre Faustina, c'est ta petite-fille.

— C'est une fourberie, une odieuse fourberie! murmure Marcantonio, qui pénètre à fond dans le noir complot et se sent mourir de

honte à l'idée que sa fille a connu ses projets matrimoniaux et s'en est moquée.

— Mais prends-la donc! répète le bouffon en faisant un pas vers son beau-père.

— Ne m'approchez pas, répond Marcantonio d'une voix sourde; votre conduite est odieuse et je...

Il ne peut terminer cette protestation, car la figure fardée reparaît, et il faut éviter le scandale. Elle dit :

— J'ai cherché l'enfant partout. Où peut-elle être?... Ah! te voici, mignonne?

Le bouffe Curti, qui n'est nullement démonté par le méchant accueil qu'on lui fait dans sa propre maison, s'avance avec désinvolture et montrant au professeur la dame à la dent jaune et au teint de lait, la présente en ces termes :

— Mme Camilla, artiste lyrique, notre excellente amie, qui a la bonté de s'occuper de l'éducation de ma fille, au lieu d'accepter les engagements qui ne lui manqueraient pas.

Mme Camilla s'incline et, sans intention maligne, elle sourit et honore d'un regard prétentieux le professeur qui s'incline à son tour et ne relève plus la tête, pour avoir retrouvé à la hauteur de son genou une petite figure pétulante. Oh! qu'il est beau, ce visage spirituel, sémillant de Faustina! Et cependant la première caresse qu'il reçoit de la main tremblante de son grand-père est une caresse distraite. Marcantonio se demande si l'existence d'une dame Camilla, cantatrice, demeurant 60, rue Torino, absout ou son gendre, ou sa fille, ou tous les deux.

— Madame Camilla, dit pendant ce temps le maître de la maison, je vous remercie.

Ces mots signifient que Mme Camilla peut s'en aller; en effet, elle recommence sa révérence et son œillade assassine, et faisant une tentative inutile pour cacher sa dent indiscrète, elle s'en va en se déhanchant plus que jamais.

Quand elle est sortie, le bouffe Curti avance un fauteuil pour le professeur, et lui dit avec son éternel sourire :

— Assieds-toi. Tu as beaucoup de questions à m'adresser, et je m'empresserai d'y répondre. La petite ne nous gênera pas.

— Monsieur Curti, réplique Marcantonio avec une sévérité inutile, je vous prie de ne pas me tutoyer que je ne vous l'aie permis.

— C'est trop juste, répond le bouffe sans apparence de raillerie. Monsieur le professeur, veuillez vous asseoir. Si l'enfant vous fatigue, posez-la à terre, si vous ne préférez que nous la renvoyions.

— Je veux rester avec grand-père, déclare Faustina, qui se met entre les genoux de Marcantonio.

Le professeur réfléchit un moment à sa position singulière, et hésite à s'asseoir ; mais une idée hardie, non exempte de générosité, lui vient à l'esprit, devinée au passage par le bouffe Curti. Le grand-père s'assied avec un maintien grave ; puis il prend l'enfant sur ses genoux, l'embrasse, la caresse, lui sourit ; et il tourne ensuite vers son gendre pervers sa figure redevenue sévère. Iginio Curti s'assied, lui aussi, se frotte les mains et commence ainsi :

— Je pourrais épargner à ma famille et à moi-même cette juste colère en laissant durer le plus longtemps possible l'équivoque et en faisant entendre plus tard que le hasard a été le seul coupable ; j'aime mieux vous avouer que si votre fille ne sait rien de rien, il y a un coupable, et ce n'est pas le sort.

— Ce coupable, c'est vous ? demande Marcantonio, qui cherche en vain à garder son sérieux pendant que la petite Faustina lui dit :

— Grand-père, fais donc attention à moi. Pourquoi ne t'es-tu pas arrêté l'autre jour quand je t'ai appelé de la fenêtre ?

— C'est moi ! dit le bouffe Curti pendant que le grand-père fait taire la bambine par un baiser, moi seul. Hier Serafina ne comprenait pas grand'chose à votre lettre ; moi-même j'ai eu besoin de méditer toute la nuit pour finir par comprendre que mon beau-père me faisait l'honneur de me croire mort et enterré. Cette idée, par exemple, ne m'était pas venue, je le déclare.

— Grand-père, dit la petite babillarde, on m'a dit que tu es le père de maman. Est-ce vrai ?

— C'est vrai, répond Marcantonio, tout en regardant son gendre d'un air de reproche qui signifie : « C'est ta faute, scélérat, si je ne couvre pas de baisers cette bouche qui ressemble à un bouton de rose ; c'est ta faute si je n'ose me livrer à ma tendresse pour elle. »

Mais le bouffe Curti interprète mal ce coup d'œil et il y répond par un tout petit geste qui veut dire : « On a fait tout ce qu'on pouvait, et cela a réussi assez bien, je ne puis le nier. »

— Mon père m'aime tant, continue la petite fille, et toi, est-ce que tu n'aimes pas maman ? Pourquoi n'es-tu jamais venu ? Il y a si longtemps que je t'attends !

Un silence douloureux suit ces paroles cruelles ; mais la mignonne est fine, elle craint d'avoir mal parlé et s'ingénie à réparer sa faute.

— Je sais pourquoi tu n'es pas venu, et je sais aussi que tu aimes maman ; tu lui as envoyé les bonbons, la poupée, puis encore...

Iginio Curti se hâte de l'interrompre.

— J'avais juré à moi-même, dit-il, de rendre votre fille heureuse et j'ai cru souvent y avoir réussi ; mais quelque chose lui manquait toujours, l'amour de son père. Cette bonne créature,

vous le savez, vous a toujours aimé si tendrement! J'ai dû mentir plus d'une fois pour la consoler.

— Je sais tout...

— Serafina vous a dit?... J'espère que vous ne l'avez pas désabusée. Ce que j'ai fait jusqu'à présent, je puis le continuer à l'avenir. N'est-ce pas votre opinion?

Marcantonio fait signe que oui, mais il ne répond rien, prenant prétexte du jeu auquel se livre sa petite-fille qui lui a posé les deux mains sur le visage et veut qu'il feigne de les mordre.

— Oui, j'ai dû mentir bien des fois. Les premières lettres que vous avez renvoyées ont été remises à moi-même, par bonheur. Je les ai conservées; les voici.

Iginio Curti retire de son portefeuille les trois lettres et les présente sans affectation à son beau-père qui, cette fois, ne les refuse pas.

— Par la suite, continue le bouffe en se frottant les mains, j'interceptai toutes les lettres que Serafina vous écrivait. Voici pourquoi : je ne voulais pas m'exposer à les voir tomber dans les mains de ma femme après un voyage inutile; j'ai conservé aussi celles-là, mais je ne les ai pas sur moi; elles sont trop nombreuses... Faustina, tu as ton grand-père maintenant. Dis-lui de ne plus s'en aller, de rester avec nous, afin que tu aies tout le temps de jouer avec lui. Mais il ne faut pas mettre tes poings dans sa bouche; les petites filles bien élevées ne font pas ainsi.

Faustina s'est tournée, stupéfaite d'entendre son père lui défendre un jeu si drôle; mais elle comprend qu'il faut obéir.

— Quand Serafina eut besoin de recevoir de son père quelque consolation, je fis arriver jusqu'à elle des marques de votre souvenir.

— Je le sais, balbutie Marcantonio.

— Mais rien ne suffisait. Vous connaissez Serafina; elle s'était mis en tête qu'elle ne pouvait être heureuse sans les caresses de son père, et je comprenais fort bien que je ne pouvais lui en fournir quelque ombre qu'en résidant à l'étranger. Voilà pourquoi j'acceptais toujours des engagements hors d'Italie.

Marcantonio comprend tout à coup. C'est le signal de la dernière bataille dans le cœur de Marcantonio, heureux malgré lui; après un silence dont Faustina profite pour tirer la montre du gousset de son grand-père et l'approcher de son oreille, Marcantonio, qui cherche à cacher une larme en baissant sa tête sur la chevelure bouclée de Faustina, tend la main à son gendre. Iginio Curti serre la main de son beau-père et continue ainsi :

— Un jour, je me dis qu'il était temps de frapper un grand coup; mon père était mort en me laissant une honnête aisance; il me restait peu de voix et encore moins d'envie de chanter. Je dis à

ma femme : « Allons nous établir à Milan. J'y donnerai des leçons de chant. Notre fils (j'étais certain d'avance que ce serait un garçon) notre fils sera Milanais et se nommera Marcantonio. Mais promets-moi que tu ne feras aucune tentative pour te réconcilier avec ton père si je ne te le conseille, ou si ton père ne prend pas l'initiative du pardon. » Serafina promit et nous vînmes à Milan. Dès le premier jour, j'eus le plaisir de vous voir sortir de chez vous, et de m'informer de vos habitudes. Le lendemain, Anna Maria venait saluer son ancienne maîtresse.

— Anna Maria?

— Oui ; elle a été un instrument innocent de tout ceci ; mais elle ne sait presque rien ; elle comprend seulement que son maître et sa jeune maîtresse ont à faire la paix, et qu'il faut beaucoup de prudence pour ne pas gâter les choses. Il y a peu de jours, jeudi dernier, je crois, Anna Maria est venue me conter sa mission au *Secolo*. J'étais très curieux de savoir ce que pouvait être cette réclame dont les employés du journal avaient ri ; mais je ne pouvais pas gâter Anna Maria, dont les qualités sont précieuses, en la questionnant...

— Grand-père, dit Faustina, en profitant du premier moment de silence, est-ce que tu m'achèteras vraiment la poupée que tu m'as promise?

— Oui, ma fillette.

— Une poupée aussi grande que l'autre?...

Sur ce chapitre intéressant, Faustina aurait beaucoup de choses à dire ; mais on ne l'écoute pas, et elle est obligée de se contenter d'une caresse de son grand-père et du tic-tac de la montre à son oreille.

— Il s'agissait, dit Iginio, de deviner votre réclame perdue dans la quatrième page du *Secolo*. Ce n'était pas difficile ; je savais que l'annonce était brève, puisqu'elle vous coûtait peu d'argent, et je connaissais aussi ses jours d'insertion. Je commençais à prendre note des annonces qui se faisaient le vendredi et le samedi, et en les confrontant avec le numéro du dimanche, je ne trouvai dans celui-ci que quatre nouveaux avis : un moyen sûr de gagner à la loterie, la mise en vente d'une villa à Brienza, avec vingt perches de terrains et au prix modéré de 60 000 francs ; le troisième avis, annonçait une liquidation d'un lot de bouteilles de France ; le quatrième était le vôtre...

— Mon autre poupée, dit l'enfant, a perdu un bras et ne parle plus ; mais je l'aime bien tout de même.

— J'ai besoin de toute votre indulgence, poursuit Iginio Curti en baissant la voix. Ma première idée fut de vous faire lire une à une

toutes les lettres de votre fille en les adressant à M. *Moi;* mais ce projet me parut trop audacieux; je craignis les conséquences de votre colère. Il fallait procéder autrement, vous présenter votre fille d'une façon mystérieuse en excitant, non pas votre colère, mais votre curiosité, et peut-être votre cœur. Je recourus à Mme Camilla. Vous l'avez vue? elle n'est pas belle, mais elle se figure pouvoir conquérir un second mari; il y a longtemps qu'elle le cherche et elle ne désespère pas de le trouver. Je lui montrai l'article du journal et lui mis en tête de tenter l'aventure. Mme Camilla me pria d'écrire moi-même; elle est Russe et connaît imparfaitement notre orthographe et notre syntaxe. Je chargeai à mon tour Serafina de me suppléer. J'avais confiance dans ma petite intrigue; je pensais que la seule vue de l'écriture de votre fille dégèlerait votre cœur; mais je ne devinais pas que, malgré le nom de Camilla, vous vous figureriez que le bouffe Curti s'était déchaussé pour la dernière fois et que votre fille était veuve pour tout de bon. Après avoir fini par me convaincre de votre persuasion sur ce point, je dis à Serafina : « Ton père te demande; va le trouver, parle-lui de notre passé, de nos enfants; ne lui dis rien de moi s'il ne te questionne pas. Souviens-toi que, par un concours singulier de circonstances, il me croit mort. Si tu trouves convenable de le tirer d'erreur, fais-le; sinon, tais-toi, nous avons le temps. Obtiens ton pardon et reviens. » Elle m'a obéi.

— Serafina est revenue? balbutie le pauvre père qui comprend tout désormais.

— Peut-être. Voulez-vous que j'aille m'en assurer?

Marcantonio saisit le sens de cette demande et lutte encore un moment pour rompre les dernières entraves du dépit et de l'amour-propre.

— Tout est prêt pour notre prompt départ de Milan, si vous l'exigez, dit le bouffe Curti dont la voix vibre d'émotion pour la première fois. Si vous nous l'ordonnez, nous partirons dès demain.

— Serafina ne sait vraiment rien? demande Marcantonio, le front baissé.

— Rien du tout.

— Et Mme Camilla?

— Attend M. *Moi* qui ne viendra pas.

Le professeur relève la tête; un sourire se joue sur les lèvres de son gendre, mais c'est un sourire mélancolique sans rien d'offensant.

— Voulez-vous que j'aille voir si Serafina est rentrée? dit Iginio Curti.

— Mais tutoie-moi donc encore, répond le professeur sans le regarder, et tout en donnant de petits baisers à Faustina, qui est très

occupée à ouvrir, à fermer un médaillon pendu à sa chaîne de montre.

Iginio disparaît; Marcantonio, resté seul, dit à l'enfant :

— Faustina, laisse là ce médaillon et regarde-moi bien en face. Qui suis-je?

— Ah! par exemple! tu ne sais pas qui tu es? Tu es grand-père?

— Tu en es sûre?

Faustina prend une mine grave et veut descendre des genoux de Marcantonio, qui la retient.

— Attends, lui dit-elle; laisse-moi aller.

Le grand-père lui rend sa liberté. L'enfant va prendre sur le guéridon le gros album de photographies et revient chargée de ce poids sous lequel elle fléchit.

— Regarde, dit-elle en ouvrant l'album sur les genoux de Marcantonio, connais-tu celui-là? C'est père dans son costume de *don Pasquale*. Attends, en voici un plus beau; regarde ce prêtre, c'est *don Basilio*, mais c'est papa. Voici petite mère, et puis te voici, toi. Dis un peu si ce n'est pas vrai? Attends... je veux te montrer...

— Faustina, dis-moi la vérité, est-ce que tu aimes ton grand-père?

— Comment donc! répond l'enfant qui suit son idée; mais attends, je veux te faire voir...

— Et comme quoi l'aimes-tu?

— Grand comme un monde.

Cela ne suffit pas à Marcantonio, et Faustina amplifie ainsi : « Grand comme beaucoup de maisons, beaucoup de mondes, beaucoup d'étoiles, et encore d'autres et encore d'autres. » Jusqu'à ce que le grand-père ambitieux se déclare satisfait; mais il demande encore :

— Et comment as-tu fait pour aimer le grand-père que tu ne connaissais pas et qui était si loin?

— Je ne sais pas comment j'ai fait. On m'a dit qu'il fallait l'aimer, et je l'ai aimé.

— Qui te recommandait cela?

— Papa et maman. Chaque soir avant de me mettre au lit, maman me faisait dire au bon Dieu : « Donnez votre bénédiction à papa, à maman et au grand-père. » Est-ce qu'il te l'a donnée sa bénédiction, le bon Dieu?

— Oui, ma chérie, il me l'a accordée. Ainsi c'est pour obéir à tes parents que tu as aimé ton grand-père?... pour cela seulement!

— Et aussi parce qu'il m'envoyait de belles poupées et des bonbons; mais laisse-moi faire. Je veux te montrer mes frères. Est-ce que tu sais que j'ai deux frères?

— Deux?

— Oui, mais un est mort, le pauvre petit! dit Faustina sans ombre de tristesse. Le voici, regarde-le, il s'appelait Marcantonio, comme toi. N'est-ce pas qu'il était beau?

— S'il était beau! s'il était beau!

— N'est-il pas vrai qu'il n'aurait pas dû mourir? Mais il est allé au Paradis... Celui-ci, continue Faustina sans s'apercevoir que l'aïeul a ses yeux pleins de larmes, celui-ci est mon second frère. Il est petit, petit, petit! Lui aussi s'appelle Marcantonio. Mais si tu voyais comme il est petit, oh! comme mon bras. Mais il est fort. Papa dit qu'il est très fort. On n'a qu'à lui mettre un doigt dans la main pour voir comme il le serre!

Marcantonio regarde d'un œil voilé par des larmes ces deux portraits d'êtres jusque-là inconnus et pourtant si chers; une larme tombe sur l'album, et un petit doigt rose l'efface.

— Qu'est-ce donc? demande Faustina.

Le grand-père a fermé les yeux et pleure. Iginio et Serafina, qui entrent au salon en se tenant enlacés, font signe à leur fille de ne pas bouger. Faustina se tait; seulement elle essuie avec son doigt toutes les larmes qui tombent sur l'album. Le grand-père, qui a entendu du bruit, appelle sans se lever, sans même ouvrir les yeux :

— Serafina! Iginio!

Et l'enfant répète inutilement : « Qu'y a-t-il? »

X

LA DERNIÈRE IDÉE DE MONSIEUR *Moi*.

Ce matin Marcantonio s'éveille dans son nouveau lit, poursuivi par une idée cruelle qui lui est venue en songe. « Tu es un égoïste, se dit-il à lui-même. Tu as vu ici le bonheur et tu t'en es emparé. Restitue ce qui ne t'appartient pas, Marcantonio, retourne à ta maison mélancolique, où ont souffert les personnes qui t'ont aimé, retourne à tes lycées et va conter à quatre bambins, qui ne t'écouteront pas, la légende de l'Être et de ses créatures. Pour mieux goûter la douceur de ces affections nouvelles qui ont pénétré par un coup de foudre dans ton vieux cœur de sceptique, toi, par finesse, tu es tombé malade; mais aujourd'hui, tu vas mieux, mon cher professeur. Hâte-toi de guérir et va-t'en. Va-t'en, ce lit n'est pas le tien, ni cette maison la tienne. Les sourires qui te saluent chaque matin ne n'appartiennent pas davantage. »

Marcantonio se tâte le pouls et le front : « Tu n'as plus l'ombre de cette fièvre rhumatismale qui t'a contraint à accepter l'hospitalité chez ta fille. Fais-toi justice à toi-même; lève-toi et va-t'en

sans bruit, afin de ne pas réveiller tes enfants. Quand ton gendre, ce gros endormi qui t'a conservé le cœur de ta fille et t'a fait aïeul deux fois, pour qu'ils soient trois à t'aimer, ce gendre niais qui t'a paré d'un mérite que tu n'avais pas, et qui t'a épargné le ridicule en guise de vengeance contre tes mépris, et qui te prie maintenant à mains jointes de l'honorer en acceptant son hospitalité, ce gendre hébété qui veut t'arracher à la métaphysique pour que tu puisses te reposer dans ta famille selon les droits de ton âge..... Quand ce gendre invraisemblable trouvera le lit vide et le malade disparu, il courra te chercher dans ta vieille maison; mais tu lui diras alors que tu veux faire pénitence de ton égoïsme passé. »

Marcantonio essaie de se dresser sur les coudes, puis il met les paumes de ses mains sur son oreiller et il essaie de se soulever. Oh! quelle joie! il lui semble que les murs de la chambre ondulent, que la commode, l'armoire et le plancher se meuvent. Oh! quelle joie! Marcantonio est encore trop faible pour s'en aller.

C'est là son excuse... Peut-être n'a-t-il jamais manqué de sentiments généreux; peut-être que son cœur n'a jamais été foncièrement égoïste; mais il n'avait pas eu l'occasion de croire à la générosité d'autrui, et il avait été moins bien disposé à aimer son prochain après l'avoir accusé d'égoïsme. Ou, peut-être, n'avait-il pas eu la force d'étouffer son propre égoïsme, et voilà le motif de sa rancune contre le monde entier. Il aime la générosité, et s'est montré avare; il aime la grandeur, et s'est fait mesquin et sceptique.

« Oui, Marcantonio, c'est le scepticisme du diable qui est composé de plusieurs qualités tournées à mal. Comme tant d'autres, tu avais fermé ton cœur, non par crainte de le voir blessé par les laides choses de ce monde, mais parce qu'il te plaisait de ne pas croire aux vertus que tu ne pratiquais pas. C'est là une forme de l'égoïsme; mais console-toi, c'est la plus commune et la moins mauvaise, et on en guérit grâce à l'affection. »

Le convalescent sourit à la santé qu'il sent revenir à lui, et sa tête fatiguée s'abandonne sur l'oreiller.

— Professeur! lui dit une voix qui ne le met plus en colère, comment te sens-tu?

— Mieux, beaucoup mieux... Et vous autres? Que fait Faustina?

— Faustina et sa mère dorment. Anna Maria était fatiguée, et pour l'empêcher de se lever trop tôt, j'ai fermé ses volets sans qu'elle le sût. Je suis seul éveillé; il est fort grand matin. Donc, tu vas bien?

Le bouffe Curti fait cette question avec sa rondeur habituelle; il a l'air d'étouffer, entre chaque phrase, un petit rire involontaire, mais innocent.

— Oui, répond Marcantonio en soupirant. Mais j'ai essayé de me lever, et je n'ai pu y réussir. Je suis trop faible.

Le professeur donne ces détails avec l'accent dolent des malades qu'on choie, et son regard lui-même implore la compatissance.

— Et pourquoi vouloir te lever? lui demande son gendre.

— Mes écoliers...

— Eh! il ne t'en reste plus un seul... c'est-à-dire non, tu en as deux de sexe différent, tes petits-enfants. J'ai ta promesse.

— Comment ai-je pu promettre une chose semblable?

— Qu'importe? tu l'as promis et il y avait comme témoin Mme Camilla.

Une rougeur fugitive couvre les joues du malade.

— Sais-tu, lui dit son gendre sans malice, j'ai en garde beaucoup de biens à toi que je te remettrai quand tu seras guéri.

— Quels biens?

— Des lettres adressées à M. *Moi.*

— Eh quoi! balbutie Marcantonio surpris que l'accent bon enfant de son gendre ne permette même pas l'ombre d'un dépit à son amour-propre chatouilleux.

— Je suis allé à la poste et j'en ai retiré toutes les lettres à cette adresse, et sais-tu? l'employé m'a demandé si j'étais M. *Moi.* J'ai répondu oui. Il m'a donné vingt-deux lettres. Tu auras de quoi choisir, si tu as encore cette idée.

— Tu croirais?

— Je ne crois pas; si tu le voulais absolument, tu es bien le maître; mais jusqu'à ce jour-là nous te séquestrons ici.

— Je ne puis pas, dit le malade d'une voix gémissante. Je ne puis pas accepter votre hospitalité.

— Pourquoi donc?

— Parce que j'ai été un égoïste, parce que j'ai préféré à ma fille, d'abord mes habitudes, puis ma dignité de père offensé; et parce qu'hier en me réconciliant avec Serafina, je recommençais à lui préférer la paix de ma vieillesse. Vous m'avez offert les loisirs studieux, l'aisance, la paix, ce que vous avez de meilleur, ce qui m'a manqué en partie, et joint à tout cela, l'affection, bonheur que j'ai éloigné, qui m'est revenu, et que j'apprécie plus que tout le reste. Permettez à un égoïste repentant de faire une action généreuse. Je garde votre affection, mais je vous abandonne le reste. Je retournerai chez moi; je prouverai à tous que Marcantonio est un autre homme; je reprendrai la série de mes cours, et mes écoliers apprendront qu'au-dessus de tous les traités de philosophie, il y en a un qu'il faut lire de bonne heure et étudier jusqu'au dernier jour de sa vie.

Le pauvre Marcantonio sourit en disant ces dernières paroles, et il touche plusieurs fois sa poitrine de son index, en regardant son gendre pour l'inviter à deviner.

— Le cœur! dit Iginio Curti.

Mais son beau-père lui fait observer que le cœur n'est qu'une page ou tout au plus un chapitre du grand livre.

— L'amour! reprend le gendre.

Le professeur répond que l'amour est l'essence de la grande doctrine philosophique, et non un livre. Iginio Curti ne dit plus mot; alors Marcantonio ajoute avec une vivacité malicieuse :

— Le livre dans lequel il faut apprendre à lire de bonne heure est un livre fermé qui a pour titre : *Monsieur Moi.*

Oh! comme Iginio Curti rit de bon cœur! Passé son premier étonnement, Marcantonio goûte un plaisir non encore éprouvé, en voyant sa sentence sévère accueillie par cette cordiale hilarité. A la fin, comme Iginio ne cesse pas, Marcantonio fait chorus avec lui.

— Tu enseigneras à tes petits-enfants à lire dans ce grand livre, dit le bouffe. C'est entendu.

— Je m'en vais, répond Marcantonio, je te certifie que je m'en vais. Jusqu'à présent j'ai été un grand égoïste, à partir de demain, je veux expier ma faute... Je m'en vais.

Et pour le prouver, Marcantonio essaie de se soulever sur son lit; mais il n'y réussit pas, la force lui manque. Le bouffe Curti ne rit plus, une idée philosophique a traversé son cerveau profane, et tout en couvant des yeux son beau-père afin de l'empêcher de s'en aller comme il est venu, Iginio lui dit :

— Entre les diverses formes que revêt l'égoïsme humain, n'en existe-t-il pas une qu'on pourrait nommer l'égoïsme de l'expiation?

— Je ne comprends pas, répond Marcantonio.

Il a compris pourtant.

— En renonçant à tes occupations pour venir demeurer avec nous, poursuit son gendre, tu donnes une consolation à Serafina; tu me fais plaisir à moi qui, que tu l'aies voulu ou non, suis le père de tes petits-enfants, tu rends Faustina heureuse par tes caresses, et plus tard, tu amuseras de même Marcantonio; mais si tu t'obstinais à dire que tu veux expier, et si tu nous enlevais sous ce prétexte le bonheur que tu peux nous donner à tous, est-ce qu'il ne te semble pas que tu serais un égoïste?

S. Blandy.

CONFIDENCES DE LA MENNAIS

LETTRES INÉDITES DE 1821 A 1848[1]

CXXXI. — *Au même.*

Paris, 21 mai 1844.

Aujourd'hui je viens vous prier de me procurer quelques renseignements, qui très probablement n'aboutiront à rien, mais n'importe. Je cherche toujours une retraite, un lieu où je puisse finir en repos, loin des hommes qui me fatiguent, et que je ne tarderai pas à fatiguer moi-même pour le moins autant. Sans vous ennuyer des différentes combinaisons qui se présentent tour à tour à moi, il m'est venu dans l'esprit que La B*** me conviendrait assez. Je voudrais donc savoir si elle serait à vendre, et, dans ce cas, quel en serait le prix, comme aussi le détail de tout ce qu'il faut savoir d'une propriété avant de l'acheter. Je ne pense pas que celle-ci devienne jamais la mienne. Cependant, comme elle est, si rien n'a changé, d'un très faible rapport, peut-être même d'aucun rapport, il serait, à toute force, possible que le propriétaire ne tînt nullement à la garder, et qu'évaluée comme chose d'agrément, le prix qu'on en demanderait ne serait pas hors de proportions avec celui que peut-être je me déciderais à en donner. Jean-Louis pourra, je crois, aisément me procurer une réponse à mes questions. Ne me nommez qu'à lui; ce que je désire surtout, c'est de ne paraître en rien dans tout cela.

Après des jours d'été nous sommes retombés en plein hier, aussi ne trouve-t-on que gens enrhumés et rhumatisés. Je me ressens comme les autres de ce temps humide et froid; à quoi *patience*, c'est le grand mot, je n'en connais guère de plus triste.

En politique, c'est pis que l'hiver, c'est la mort.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de cœur.

CXXXII. — *Au même.*

Paris, 11 juillet 1844.

J'ai tardé de répondre, cher ami, à vos deux dernières lettres, parce que d'abord j'attendais l'arrivée de Jean-Louis, et qu'ensuite, à son

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre, 10 et 25 décembre 1883.

retour, il s'est chargé de vous porter de mes nouvelles. Je pensais bien d'avance, en vous écrivant, que La B***, supposé qu'on la voulût vendre, serait d'un prix beaucoup trop élevé pour moi. Dans le fait, ma fortune si restreinte et en grande partie dépendant de la vente de mes livres, laquelle diminue tous les jours, mon âge qui me rend les voyages pénibles, tout cela doit me faire comprendre que le plus sage pour moi est de rester où je suis et de renoncer à de vains projets qui ressemblent trop à des rêves. Rien ne m'a d'ailleurs jamais réussi, et les mauvaises chances me poursuivent toujours. La semaine dernière encore le feu a pris à un magasin où j'avais, avec d'autres livres, mille neuf cents exemplaires de la *Journée du chrétien* seulement. On devait les enlever la veille, on attendit à cause de la pluie. Le lendemain presque tout était ou brûlé ou gâté.

Je travaille un peu, pas beaucoup, selon mes forces enfin. Dès que j'ai mangé, si peu que ce soit, je m'alourdis et je ne puis plus rien faire. Le régime que je suis en est en partie cause, il me faudrait de l'exercice et du grand air.

Mille amitiés, à tous les vôtres, bien cher ami, et à vous de tout cœur.

CXXXIII. — *Au même.*

Paris, 6 septembre 1844.

Je remets, mon cher ami, cette lettre à mon neveu, qui part demain pour Trémigon. Elle vous trouvera, j'espère, en bonne santé, malgré le sot et maussade été que nous avons eu, si toutefois nous avons eu un été. Le soleil reparaît depuis quelques jours, mais déjà faible comme en automne. Aucun fruit n'a mûri, ils sont tous sans saveur.

..... La guerre! L'Angleterre la veut, elle en a besoin, et n'attend pour la commencer que le moment, à ses yeux, le plus favorable. Le jour où elle éclatera ouvrira une série d'événements tellement graves, qu'on tressaille seulement d'y penser. Ni vous ni moi n'en verrons la fin, mais je me contenterai d'assister, si Dieu le permet, à l'inauguration de ce solennel avenir, au fond duquel se cachent ses desseins.

Mille choses affectueuses à tous les vôtres. Voici le temps des pêches d'équinoxe. En avez-vous conservé le goût? J'admire à quel point les miens ont changé et changent à mesure que mes forces baissent. Ce n'est pas sans effort que je me décide maintenant à sortir de ma chambre; aussi ne sais-je plus ce que c'est que le grand air, l'air vif et pur des champs. Je me contente de celui de la rue, comme le pauvre peuple se contente de piquette.

Tout à vous de cœur, mon cher ami.

CXXXIV. — *Au même.*

Paris, 9 octobre 1844.

Ici des naissances, à côté des morts, voilà ce que vous voyez autour de vous, mon cher ami, et ce qui se voit partout et sans cesse. Je prends part aux unes et aux autres en tant qu'elles vous touchent, et surtout je me réjouis de l'accroissement de votre famille. Heureux dans vos enfants, vous le serez encore dans les leurs, et vers la fin d'une vie si laborieuse et si honorable, ce bonheur vous était assurément bien dû. C'en serait un pour moi que de vous voir, et si je m'en prive, c'est forcément avec un bien vif regret. On ne voyage plus à notre âge. Deux cents lieues à faire presque de suite, des nuits à passer en voiture, c'est plus que ma santé très affaiblie ne pourrait supporter. Ici-même je ne sors que rarement, pour des visites indispensables. Jamais je ne me promène. Personne près de moi qu'une domestique que je vais probablement renvoyer bientôt, sans savoir qui la remplacera. Mariée et grosse pour la seconde fois, il me faudrait prendre une autre personne pendant ses couches, et je sais par expérience combien ces provisoires sont gênants de toute façon. Je songe aussi à déménager au mois d'avril. Les punaises me tourmentent dans le logement que j'occupe, et m'ôtent le sommeil. J'ai tenté sans succès tous les moyens possibles de m'en débarrasser. Il en revient sans cesse des nouvelles par les fentes des planchers et des plafonds. Les bruits intérieurs m'incommodent aussi. Ce sont de petites choses, si l'on veut, mais ces petites choses deviennent insupportables à la longue.

J'ai chargé mon neveu d'aller vous chercher au Bouvet, afin qu'à son retour je voie quelqu'un qui vous ait vu. Il doit revenir vers la fin de ce mois ou le commencement de novembre.

L'opinion ici est assez émue du voyage de Louis-Philippe chez nos alliés de l'entente cordiale. L'époque en paraît étrangement choisie. Où s'arrêtera la politique qui livre la France à ses ennemis? C'est ce que chacun se demande, et ce que devraient se demander particulièrement ceux dont chaque jour la ruine se prépare, l'inévitable ruine qui suivra l'abaissement de notre marine, l'envahissement de nos marchés au dehors et conséquemment la destruction graduelle de notre commerce extérieur. Il me semble qu'il y a là un sujet sérieux de réflexion pour les armateurs de nos ports, et qu'à défaut de patriotisme, leur intérêt du moins devrait les réveiller.

A vous de cœur, cher ami, et pour toujours.

CXXXV. — *Au même.*

Paris, le 7 novembre 1844.

Ma santé, sans être bonne, est cependant un peu meilleure. Je me suis mis à travailler l'après-midi à un petit ouvrage qui me délasse de celui dont je m'occupe le matin. Je tâche de ne pas perdre le peu de temps qui me reste. *Nox venit quando nemo potest operari.* On est, d'ailleurs, heureux de se distraire des tristes choses qui se passent sous nos yeux. Le moment où nous sommes est celui d'une crise telle qu'on n'en avait point vue de semblable depuis 89. Il y a évidemment un plan concerté entre Louis-Philippe et les puissances continentales pour rétablir dans toute l'Europe l'ancien despotisme qu'avait renversé, parmi nous et ébranlé chez les autres peuples, notre grande révolution. L'Angleterre est entrée dans cette coalition qui sert les intérêts de sa haute aristocratie. Quelle sera la fin de tout cela? Sans doute le triomphe de la liberté qu'aucunes ruses ne sauraient étouffer désormais. Mais de combien de combats, d'efforts et de souffrances. ce triomphe ne sera-t-il pas le prix? Nous marchons de nouveau vers de dures épreuves, une ère de luttes, dont nos neveux peut-être ne verront pas la fin. En attendant, que Dieu, cher ami, vous donne santé, et tout ce qu'on peut espérer en ce monde de paix et de contentement.

Je vous embrasse de cœur.

CXXXVI. — *Au même.*

Paris, 31 décembre 1844.

Il ne peut pas être question entre nous, cher ami, de nous convaincre de nos sentiments réciproques, à jamais inaltérables s'il en fut, ni de ma confiance en vous *plus grande*, certainement sous tous les rapports, que celle que j'ai en moi-même. A présent, voici comment les choses se sont passées. Premièrement, j'ignorais que cette vente eût été arrangée par vous; ensuite on m'a dit seulement qu'on devait abattre cent cinquante arbres sur le Péron. Or, quoique je ne doive jamais, selon toute apparence, revoir la Chênaie, j'y tiens toujours par mes souvenirs, et je n'ai pu me représenter ce joli coteau si soigné par moi, dépouillé de sa parure, nu en partie, sans en éprouver une vive peine. Qu'est-ce qu'un peu d'argent près de cela? C'est ce que je me suis dit. J'erre encore en imagination sous ces arbres dans la sève desquels coule ma vieille vie. Eux partis, il me semble que je resterais seul en ce monde. D'autres les abattront, je le sais bien, mais alors je ne serai plus. Je demande donc grâce pour ces pauvres arbres. Leur caducité ne ressemble que trop à la mienne, et ceux qui m'ont

vu naître, je ne veux pas les voir mourir. En ce qui tient aux choses matérielles, je suis habitué aux privations, elles me coûtent peu. Cependant, si en dehors du Péron, il y avait quelque parti à tirer d'arbres vieux et qui ne peuvent désormais que dépérir, je n'aurais pas les mêmes regrets, ils rentreront dans les conditions d'une exploitation ordinaire.

J'ai été fort éprouvé par le froid et par les brouillards qui sont venus ensuite. Chaque année les hivers me deviennent plus rudes. C'est l'annonce de l'hiver qui n'a point de printemps. Que l'année qui va commencer vous soit, cher ami, bonne et douce! Je ne forme aucun vœu plus selon mon cœur. Il sera vôtre pendant qu'il sera, et si vous en doutiez, chose impossible, ce serait assurément une des plus vives douleurs qu'il pût ressentir.

CXXXVII. — *Au même.*

Paris, 14 janvier 1845.

Je me rends, cher ami, à vos observations; en conséquence, je vous autorise à vendre les arbres du Péron de la Chênaie que vous jugerez ne pouvoir plus que dépérir, mais je tiens beaucoup à ce qu'ils soient remplacés immédiatement. Il est entendu que s'il se trouvait ailleurs que sur le Péron d'autres arbres dans le même cas, vous pourriez les vendre également. Je regretterais ceux-ci beaucoup moins.

Il y a des arbres qui ont crû entre des rochers sur le bord de l'étang, ceux-là il ne faut pas y toucher.

J'étais bien sûr que vous ne pouviez pas plus douter de mes sentiments pour vous, cher ami, qu'il ne me serait possible de douter des vôtres. Notre confiance et notre affection sont entre nous des choses à tout jamais.

J'ai beaucoup souffert des froids humides que nous avions depuis quelques semaines. Cela retarde mes travaux, et c'est ce qui me contrarie le plus. L'heure de la poste me presse.

Tout à vous de cœur.

CXXXVIII. — *Au même.*

Paris, 9 mars 1845.

J'ai beaucoup souffert de la tête et de l'estomac depuis six semaines. Il s'ensuivit, il y a huit jours, au milieu de la nuit, une longue syncope. Heureusement j'eus le temps de réveiller quelqu'un. Cet accident, qui n'est pas, comme vous le savez, nouveau pour moi, n'a point eu de conséquences graves, mais il m'oblige de me tenir autant que possible sur mes gardes.

Nous avons eu, comme vous, de la pluie, et, comme nous, maintenant vous devez avoir de la glace. L'hiver, qui n'est pas fini, a été rude en somme, et tout le monde s'en est plus ou moins ressenti. J'attends, avec quelque impatience, le printemps, car le froid et l'humidité me sont antipathiques. Et vous, cher ami, comment vous en êtes-vous trouvé? N'oubliez donc point, en m'écrivant, de me parler de votre santé. Ne savez-vous pas combien elle m'intéresse. Je viens d'achever le quatrième volume de ma *Philosophie*. J'y traite des sciences, c'est fort ennuyeux. Je ne sais pas encore quand il paraîtra, parce que Arago et un autre de mes amis veulent le lire avant que je le publie [1]. Il me reste deux volumes à faire pour achever l'*Esquisse*. Mais, avant de les commencer, je veux finir un autre travail moins long, et en train déjà, lequel me prendra quatre ou cinq mois, c'est-à-dire à peu près l'été. La vie pour tous est un labeur, et vous voyez que la mienne ne fait pas d'exception.

Je ne vous parlerai point de la politique. On court le risque de s'asphyxier en remuant cette boue. Qu'un peuple puisse vivre dans un état tel que celui qu'on nous a fait, c'est, en vérité, un phénomène inexplicable.

Mille amitiés à tous les vôtres, et à vous, cher ami, de tout cœur.

CXXXIX. — *Au même.*

Paris, 16 juin 1845.

Je suis toujours entrepris non seulement de la jambe, mais de tout le côté gauche depuis la hanche. Cela me gêne beaucoup, et je ne vois guère d'espérance de guérison; aussi laissé-je aller les choses comme elles veulent et peuvent, sans m'en occuper autrement. Le mal et le traitement ce seraient deux maux; je me contente d'un seul.

Aux longs froids de l'hiver et du printemps a succédé une forte chaleur, qui ne tardera pas probablement à nous amener de l'orage. C'est le bénéfice ordinaire de ce qu'on appelle notre beau climat. Au reste, le climat est peu de chose pour celui qui ne sort pas plus de sa chambre que moi. Je ne regrette que le soleil. Il n'y a que lui qui me paraisse toujours également beau.

Le 19 de ce mois, à trois heures de l'après-midi (vous voyez que je sais mon affaire) j'aurai soixante-trois ans accomplis : *Dies hominis*

[1] François Arago, né en 1786 à Estagel (Pyrénées-Orintales), mort à Paris en 1853, directeur de l'Observatoire et du Bureau des longitudes, ancien professeur et membre du conseil supérieur de l'École polytechnique, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et l'un des chefs de l'opposition sous le gouvernement de Juillet, puis porté, en 1848, au gouvernement provisoire, successivement ministre de la guerre et de la marine, ami et coreligionnaire de La Mennais.

super terram pauci et mali. Tant que dureront les miens, je vous aimerai, cher, et c'est ce que j'y trouve de plus doux.

CXL. — *Au même.*

Paris, 16 août 1845.

Vous savez, cher ami, combien vos lettres me font plaisir; mille grâces donc pour celle que je viens de recevoir; je vois avec joie que votre santé se soutient, et j'espère avec vous que celle de M. Louvel ne tardera pas à être rétablie. Dites-lui, je vous prie, que personne ne le désire plus vivement que moi. *Non ignari mali*, et ce n'est pas la seule raison; il y a dans mes vœux quelque chose d'une affection plus personnelle. Quant à moi, je ne serais pas trop mal, n'était le défaut de forces. J'ai retrouvé l'usage de ma jambe, malgré quelques douleurs intermittentes et vagues qui passent, je ne sais comment, d'un côté à l'autre, sorte de variété dont je me passerais bien, mais on ne m'a pas demandé mon avis. Loin de travailler trop, je suis fort contrarié de travailler si peu. Dès que j'ai mangé, il m'est impossible de rien faire. Il est vrai que je traduis les *Evangiles*, tout en m'apercevant qu'ils ne sauraient être traduits. Cela ne m'empêche pas toutefois de continuer le moins mal que je peux, parce qu'il me faut un texte quelconque de cet admirable livre, pour y joindre des *réflexions* qui sont le principal but que je me suis proposé. J'approche de la fin de saint Luc, et le tout sera fini et imprimé cette année, je l'espère du moins. Le quatrième volume de ma *Philosophie* est, depuis plusieurs mois, entre les mains d'Arago. Il l'a trouvé, quant aux faits, parfaitement exact, et c'est pour moi le point principal. Nous devons prendre une demi-journée pour causer ensemble de certaines vues théoriques sur lesquelles il a des observations à me communiquer. Il s'agit de la lumière, qui n'est pas la chose la plus claire du monde. Lorsque mon travail sur les *Evangiles* sera terminé, je commencerai le cinquième volume de l'*Esquisse*, lequel sera suivi d'un sixième et dernier. Mais pourrai-je aller jusqu'au bout? J'en doute fort.

Je vous remercie des détails que vous me donnez sur la Chênaie, quoique je détourne ma pensée de ce lieu dont le nom me rappelle tant de souvenirs et de tant de sortes. J'ai pour maxime de regarder toujours en avant. Le passé est triste comme la réalité, l'avenir est beau comme l'espérance ou, si vous le voulez, comme l'illusion. La différence, s'il y en a, n'est pas grande.

Ce que vous me dites de N*** m'afflige. J'avais tâché d'aider ce pauvre homme à élever sa famille, et voilà que le désordre ruine tout. Il ruinera la France aussi bien que lui. Je vis hier quelqu'un qui sortait de la Bourse, et qui en sortait effrayé au-delà de tout ce qu'on

peut dire. L'amour du gain, la fièvre du jeu va jusqu'à la frénésie. On s'attend à des catastrophes. Elles ne guériront qui que ce soit, et on recommencera le lendemain. Nous aurons bientôt grand besoin que Dieu se mêle directement de nos affaires. A l'extérieur, elles vont de mal en pis.

Mon neveu part ces jours-ci pour Trémigon, il vous portera cette lettre et le petit livre que vous me demandez.

Distribuez, cher ami, mes souvenirs affectueux autour de vous. Est-ce que Jean-Louis ne fera pas quelque voyage en ce pays-ci? Dites-lui combien je serais heureux de le voir, nous parlerions de vous, et cela soulage toujours. A vous de cœur et à jamais.

CXLI. — *Au même.*

Paris, 27 octobre 1845.

Pendant que vous étiez en voyage, j'étais moi dans mon lit avec la fièvre, j'ai attendu sans voir de médecin, sans prendre de remède, et, à la fin, la fièvre s'en est allée d'elle-même. Cependant je me suis décidé, plus par paresse que par toute autre raison, de ne plus sortir le soir, c'est-à-dire à jamais ne dîner dehors. Ne me promenant d'ailleurs jamais, je n'ai de Paris que ses désagréments, de sorte que je songe très sérieusement à le quitter pour m'en aller à la campagne vers le mois d'avril, s'il se peut.

On imprime en ce moment ma traduction des *Évangiles* et le quatrième volume de l'*Esquisse*, celui-ci paraîtra le dernier et probablement vers la mi-janvier. L'autre sera, je pense, dans cinq ou six semaines entre les mains du public. Vous les recevrez tous les deux dès que l'impression en sera finie. C'est une fort rude corvée pour moi, car il faut que je me relise deux fois, ayant deux épreuves à corriger. Je ne sache rien de plus ennuyeux.

Adieu, cher ami, mille souvenirs affectueux autour de vous. Je vous embrasse de cœur.

CXLII. — *Au même.*

Paris, 19 novembre 1845.

Je réponds à la fois, cher ami, à vos deux dernières lettres.

Vous voulez que je vous parle de ma santé. Il n'est plus question de fièvre, mais je suis toujours faible et souffrant. Aussi ai-je pris le parti de ne plus sortir le soir. Et comme dès lors je ne sens plus guère que les inconvénients de Paris, je me suis résolu à me retirer à la campagne. En conséquence, je suis en marché d'une petite propriété située à 13 lieues d'ici, à Verberie, département de l'Oise, et il est probable que cette affaire se conclura, quoiqu'il soit difficile de traiter avec le propriétaire, homme rapace, mais obligé de vendre, parce qu'il doit.

Je serais là dans un pays assez agréable, et à une demi-lieue de la forêt de Compiègne. Si cela s'arrange, j'irai m'y établir au printemps prochain; et si mes affaires elles-mêmes s'arrangeaient de manière à me permettre d'avoir à Paris un pied-à-terre, j'y viendrais passer quatre ou cinq mois d'hiver, ce qui me plairait; mais cette possibilité est, quant à présent, pour le moins très incertaine.

On imprime ma traduction des *Evangiles*. Elle paraîtra, je pense, vers le milieu de décembre. J'ai été, dans cette affaire, complètement la dupe de mon éditeur en qui j'avais, comme d'ordinaire, trop de confiance. Quoi qu'il en soit, vous recevrez l'ouvrage dès qu'il paraîtra, et plus tard le quatrième volume de l'*Esquisse d'une philosophie*. [Arago en a été content.

Les hommes dont vous me parlez en sont revenus aux idées qu'ils repoussaient avec colère, il y a quatorze ans, mais il est trop tard. Et puis je me trompais, par d'autres raisons que celles qui les frappaient alors, et ces raisons ils ne sont pas en état de les comprendre, et ils les comprendraient que cela ne changerait rien à leur système pratique. Je les laisse dans le passé, c'est-à-dire dans le tombeau, et je suis (*sequor*) la voix qui dit aux portes de l'avenir : Ouvrez-vous; et aux peuples : Entrez.

L'Évangile est le livre éternel, et c'est pour cela que ce n'est pas le livre de ceux qui le portent dans leurs mains.

Donnez-moi souvent de vos nouvelles, cher ami, et croyez bien que personne ne vous est plus tendrement dévoué et du fond du cœur, que votre vieil ami.

CXLIII. — *Au même.*

Paris, 11 février 1846.

Je me réjouis de cœur, mon cher ami, de ce que votre santé se conserve, et je forme des vœux pour que celle de Jean-Louis et de M. Louvel se rétablisse promptement. Des personnes que je connais ici, beaucoup ont été malades cet hiver. Je ne sais si le froid très vif qui vient de survenir inopinément leur sera plus favorable, mais pour moi, c'est ce qu'il y a de pire. Le genre de vie que je mène forcément, ne sortant que pour les visites les plus indispensables, privé de l'exercice et de l'air extérieur, est, je le sais bien, fort mauvais; mais le changer n'est pas facile. Les choses en sont toujours au même point à l'égard de la maison de campagne dont je vous ai parlé. Elle sera vendue, mais quand? peut-être bientôt, peut-être dans plusieurs années. Comme elle me conviendrait particulièrement, à raison surtout de motifs économiques, j'attends, et en attendant le temps passe et ma santé s'affaiblit de plus en plus. Tout arrangement, d'ailleurs, est pour moi difficile à cause de la médiocrité de mes ressources. Elles

ont notablement diminué depuis un an pour avoir voulu obliger des personnes dans l'embarras. J'y suis toujours pris.

Vous avez tout à fait raison de trouver peu d'accord entre mes *réflexions* sur les *Evangiles* et celles que j'avais jointes à l'*Imitation*. Cela vient de ce que ces deux livres respirent eux-mêmes un esprit tout différent. L'*Imitation*, comme le christianisme du moyen âge, dont elle est la plus parfaite expression, ne s'occupe que de l'individu, point de la société; elle tend à séparer les hommes des hommes par une sorte d'égoïsme spirituel qui fait que chacun, dans la solitude et la quiétude, ne s'occupe que de soi, de ce qu'il appelle son salut, s'éloignant le plus possible de toute vie active. L'Évangile, au contraire, pousse à l'action, à tout ce qui rapproche les hommes et les dispose à concourir à une œuvre commune qui n'est autre que la transformation de la société, ou, selon le langage évangélique, l'établissement du royaume de Dieu. Il y a un monde entre ces deux tendances et ces deux esprits. De plus, Jésus-Christ, selon moi, selon ma conviction la plus profonde, non seulement n'a lié la loi qu'il annonçait à aucune conception dogmatique, mais a voulu très expressément qu'elle n'y fût pas liée; et c'est, à mon gré, ce que l'Évangile a de plus divinement beau, parce que les conceptions dogmatiques, dépendantes de mille choses qui changent, changent elles-mêmes avec le temps, et que la loi est immuable et doit rester telle à jamais. Ceci demanderait des développements trop longs pour une lettre. Quant au fait, c'est-à-dire à ce que Jésus-Christ a voulu, je ne sais ce qu'il aurait pu dire pour s'expliquer d'une manière plus nette. J'en causais dernièrement avec Chateaubriand, qui me répondit : « C'est clair comme le jour. » Ce n'est pas ce qu'ils pensent qui sauve ou perd les hommes, c'est ce qu'ils font [1].

[1] Les *réflexions*, jointes par La Mennais à sa traduction des *Évangiles*, écrites au point de vue des idées radicales, devaient être un nouveau scandale, en même temps qu'un sujet de tristesse pour les âmes catholiques. « Concevez-vous, écrivait l'abbé Jean à M. Marion, concevez-vous qu'un homme qui ne se croit pas fou vienne, au bout de dix-huit cents ans, donner à la divine parole une interprétation à laquelle oncques ne songea *un seul* chrétien depuis l'origine du christianisme? En vérité, ce pauvre Féli extravague; il n'y a pas d'autre mot. O mon Dieu, quelle pitié! » (Lettre inéd. du 23 février 1846.) De son côté, M. Marion adressait à Féli ces touchants reproches : « Ah! cher ami, je vous en conjure par la tendre et si vive amitié que je vous porte, par l'inaltérable attachement qui m'unit à vous, prenez garde de vous tromper, car l'erreur en matière de foi ne peut avoir que des suites funestes. Qui l'a dit mieux que vous? Qui mieux que vous a démontré la faiblesse et la faillibilité de la raison humaine, même dans les plus hautes intelligences? Adieu, cher ami, pensez à vous et pensez aussi à votre vieil ami. » (Lettre inéd. de M. Marion à La Mennais, du 6 février 1846. Voy. *Introduction*.)

Vous recevrez prochainement un autre volume, le quatrième de l'*Esquisse*, où je traite des sciences. Quoique assez aride, peut-être ne sera-t-il pas pour vous absolument sans intérêt. C'est la première fois que, rapportées à des principes supérieurs à chacune d'elles, elles sont présentées sous un jour qui en montre l'intime connexion et la magnifique unité. Ce sont encore des mêmes principes que je déduirai les lois de l'ordre religieux et social; car les lois ne varient pas, elles se modifient selon la nature des êtres et ne sont jamais en réalité que les lois mêmes de Dieu.

Souvenirs affectueux à tous les vôtres. *Tuus ex intimo corde.*

CXLIV. — *Au même.*

Paris, 27 avril 1846.

Ma santé est des plus mauvaises; je n'ai quasi plus de forces ni de sommeil. Après des fatigues excessives et de plus d'une sorte, j'aurais eu besoin de repos et je n'en puis pas prendre. Il faut que le vieux cheval trotte, trotte, jusqu'à ce qu'il tombe sur le flanc. J'avais espéré profiter de l'été pour continuer l'*Esquisse.* Il n'y a pas à y songer, je n'ai pas une minute à moi.

Si vous lisez quelque journal, vous voyez où en sont les choses. Au midi, au nord, tout s'agite, tout se remue. La terre, soulevée par des commotions internes, tremble partout.

Parlez-moi de votre santé. J'aime à vous voir promener sur vos grèves et dans votre frais jardin. Donnez-moi aussi des nouvelles de vos enfants et petits-enfants. A vous de cœur, cher ami.

CXLV. — *Au même.*

Paris, 11 mai 1846.

Je vous ai parlé, cher ami, d'un malade chez qui j'ai passé, il y a deux mois, trois semaines dont la fatigue avait épuisé mes forces. Redemandé par lui dans une nouvelle crise, voilà huit jours que je ne le quitte point, et c'est de sa chambre que je vous écris. Vous voyez que ce ne sont pas mes travaux littéraires qui me tuent. Je prévois, au contraire, que je perdrai l'été sur lequel je comptais pour continuer l'*Esquisse*. Il serait trop long de vous conter les embarras et les soucis de toute sorte de genres attachés à mes fonctions de garde-malade près d'un homme difficile, bizarre au plus haut point, et dont les manies très fâcheuses touchent souvent à l'aliénation. Enfin ce qu'on a commencé il le faut finir, et autant que mes forces me le permettront, j'irai jusqu'au bout.

Je voudrais pouvoir m'entretenir plus longtemps avec vous; ce me serait un plaisir que vous comprendrez, mais le malade ne me laisse

pas un demi-quart d'heure de tranquillité. Je vous quitte donc, mon cher ami, en vous embrassant de cœur.

CXLVI. — *Au même.*

Trémigon, 8 août 1846.

Vous ne vous attendiez sûrement pas, cher ami, à recevoir une lettre de moi datée de ce lieu. L'extrême besoin d'un repos que je ne pouvais trouver à Paris, m'a déterminé très à l'improviste à un voyage que je n'espérais plus faire. Mon neveu a voulu m'accompagner et il repart demain. Je le suivrai dans trois semaines, car je ne peux guère rester plus longtemps. La route m'a fatigué beaucoup ; je me suis trouvé mal en arrivant à Dol, et, arrivé à Trémigon, il a fallu me porter et m'étendre sur des chaises jusqu'à ce que je revinsse peu à peu à moi. Ceci se passait samedi, à dix heures du soir. La journée d'hier a été bonne ; toutefois, je n'ai pas encore trouvé mon équilibre. Maintenant, cher ami, voyez s'il vous serait possible de venir passer quelques jours ici, et dans tous les cas, combinez les moyens de nous voir. La poste est si mal arrangée que je ne pourrai, dit-on, recevoir votre réponse que vers la fin de la semaine. Tenez, je vous prie, ma présence en ce pays très secrète; si elle était connue, je craindrais les invitations d'aller à Saint-Malo, ce qui serait pour moi une fatigue au-dessus de mes forces. Il me serait sans doute très doux de revoir quelques vieux amis que j'ai là, mais tout le reste me serait, en l'état où je suis, très importun et très pénible. A bientôt, cher ami, je vous embrasse de cœur.

CXLVII. — *Au même.*

Paris, 24 septembre 1846.

Tranquillisez-vous, cher ami, sur la santé de votre fils. Son état n'a rien de grave. Je suis convaincu que Jean-Louis a tout simplement une affection rhumatismale. Il faut par-dessus tout qu'il évite les refroidissements. Je l'ai fort engagé aussi à reprendre son régime ordinaire à la place de celui que les médecins lui avaient ordonné, et qui n'est propre qu'à l'affaiblir, sans aucun avantage d'ailleurs, tant s'en faut. Peut-être sera-t-il bon qu'il aille aux Eaux-Chaudes l'an prochain. Au reste, il déjeunera demain chez moi avec Malespine, en qui j'ai grande confiance, et il vous dira le résultat de la conférence qu'ils auront eue.

Vous connaissez le funeste événement qui a porté la désolation dans ma famille [1]. Ce sont de ces coups qui ébranlent fortement les vieillards, et je l'ai bien senti. Que va devenir la pauvre veuve avec ses cinq petits orphelins?

Jean-Louis vous dira où j'en suis moi-même et quels sont mes

[1] La mort de M. Élie de Kertanguy.

projets, ou plutôt mes désirs. Je voudrais m'en aller finir dans mon pays, à la campagne. Mais avec le faible capital dont je puis disposer, il n'est pas facile de trouver un lieu qui m'offre la mesure d'agrément et de commodité à laquelle je dois tenir, pour ne pas m'exposer à des regrets tardifs. On cherche autour de Trémigon, mais jusqu'ici avec peu de succès.

Les Chambres sont l'expression du gouvernement et de tout ce qui, chez nous, a, de près ou de loin, quelque part au pouvoir. La France, telle qu'on l'a faite, offre le spectacle d'un pays en dissolution, d'un pays que ses chefs travaillent sans relâche et systématiquement à détruire. Il y aura plus tard une réaction sans doute, c'est-à-dire une révolution; ceci est infaillible. Et après? après je ne sais pas; quelque chose de passage encore.

Je vous embrasse de cœur, cher ami.

CXLVIII. — *Au même.*

Paris, 16 décembre 1846.

Je ne suis sorti qu'une fois de ma chambre depuis un mois et parce que j'y étais forcé. Tout nous annonce un rude hiver, qui concourt avec la cherté du pain et le désastre des inondations. L'Europe presque entière souffre de la disette, et en Irlande, c'est la famine. Que de souffrances pour le pauvre peuple jusqu'à la récolte prochaine.

Ce qui se passe dans le monde politique n'offre pas un spectacle moins triste. Vous ne connaissez qu'une très petite partie des horreurs qui se commettent dans le Nord. Ce sont des crimes inouïs, tels que la terre n'en vit jamais. Il y aura une justice terrible, on doit s'y attendre et l'appeler de tous ses désirs. Car sans cela les peuples cesseraient de croire en Dieu. Du reste, le temps partout répand à pleines mains le germe de divisions et de guerres interminables entre les souverains, tandis que le souffle de l'avenir agite sourdement, et chaque jour davantage, les nations souffrantes. La force matérielle ne peut rien contre les idées ni contre la conscience. Morte dans sa racine, la vieille société se dissout plus rapidement même qu'on ne l'aurait imaginé. Ce qu'on voit, ce qu'on verra encore, ces violences audacieuses, ces meurtres par masses, ce sont ses dernières convulsions. Quand l'âme sortira du cadavre, la lumière divine luira de nouveau sur l'humanité.

Je regrette que vous ne me donniez pas des nouvelles de Jean-Louis. Dites-lui encore qu'il se garde bien de la médecine et des médecins.

Point de remèdes, mais un bon régime et un exercice régulier.

Tout à vous, cher ami, et de tout mon cœur.

CXLIX. — *Au même.*

Paris, 10 mars 1847.

J'avais appris déjà, cher ami, par une lettre d'un de ses gendres, la mort de Mme de la Villéon. Je m'empressai d'écrire à son pauvre mari que je plains de tout mon œur. Cette perte est pour lui irréparable. Ce que vous me dites de l'état de mademoiselle votre sœur, et de vos tristes prévoyances à l'égard de M. Henri Louvel, m'afflige aussi profondément. Ce sont bien des épreuves à la fois. Je prie Dieu qu'il vous donne courage pour les supporter. Je n'ai, pour moi, jamais senti la vie que comme un fardeau; et c'est pourquoi j'en attends la fin avec un désir que je m'applique à modérer, car nous avons ici-bas des devoirs que nous devons accepter et remplir jusqu'au bout. Je ne sors quasi plus, c'est-à-dire seulement quand je suis forcé; point de visites *actives* (je n'ai que trop des autres), point de dîners en ville, nulle distraction que de lire, nulle affection dans mon intérieur solitaire, voilà où j'en suis, et ce n'est, comme vous le voyez, rien de fort doux. Outre cela, mon appartement, tout en plein nord à l'exception d'un très petit cabinet, est excessivement froid. J'en suis réduit, pour tout moyen de chauffage, à un poêle de salle à manger, avec lequel je ne puis atteindre, en consommant beaucoup de bois, qu'à une température de 3 ou 4 degrés au-dessous de celle dont j'aurais besoin, de sorte que ma santé en a souffert sensiblement pendant l'hiver, et en souffre encore.

J'aurais voulu transporter mes pénates ailleurs. Mais je suis lié par un bail qui n'expirera que le 15 juillet 1849, ce qui me fait une belle et agréable perspective. Celle que la France a devant elle est loin d'être plus gaie. Au dehors, tous les éléments d'une coalition générale contre elle; au dedans, le dernier excès de la corruption administrative et politique, des finances ruinées systématiquement, des arsenaux vides, un simulacre d'armée et un simulacre de marine, un hideux égoïsme dans les classes élevées, une inertie stupide dans les masses, et, au milieu de tout cela, des sectes brutalement insensées, immorales et antisociales que la misère propage et qui ne peuvent aboutir qu'à une épouvantable *jacquerie*, dont les suites seraient affreuses pour le peuple surtout, à cause du prétexte qu'elles fourniraient à ses ennemis pour le maintenir sous un joug de fer, et s'opposer à tout ce qui tendrait à améliorer sa condition si triste. Cependant je crois et j'espère qu'au moment où toute la nation sentira la pointe de l'épée étrangère, elle aura soudainement la conscience que c'est de vivre ou de mourir qu'il s'agit; il y aura un réveil subit; que du danger naîtra un seul sentiment, une seule volonté, celle de se sauver, de sauver la France par un magnanime et suprême effort.

A vous de cœur, cher ami, et pour toujours.

CL. — *Au même.*

Paris, 23 mars 1847.

Je partage bien, mon cher ami, la douleur que vous ressentez du funeste événement que votre dernière lettre m'annonce. De pareils malheurs, quoique prévus, frappent, au moment fatal, comme s'ils étaient imprévus. La personne que je plains le plus, c'est la pauvre mère! Qu'y a-t-il qui puisse consoler une mère? Quant à ceux qui s'en vont, je serais plutôt disposé à les envier. Depuis quelques mois, on n'entend parler que de choses désolantes. La misère est affreuse partout, et après la faim viendra la maladie qui en est toujours la suite inévitable. Encore ce qu'on éprouve en France n'est rien près de l'état de l'Irlande, et l'état de l'Irlande n'approche pas, à ce qu'on me mande de Berlin, de l'état de la Galicie. Le véritable enfer, c'est le monde tel qu'on nous l'a fait. Tout cela nous présage de grandes commotions. Personne qui ne s'y attende; et je trouve peu de gens qui s'en effrayent plus que de la continuation du train présent des choses. Vous avez cet avantage en province, que vous ignorez une multitude de faits hideux qu'on ne peut s'empêcher d'apprendre ici.

Je n'ai pas l'espoir de quitter avant deux années mon triste appartement. Il faudrait rencontrer quelqu'un qui se chargeât de mon bail; ce serait un hasard dont je n'oserais me flatter. J'en ai donc encore pour jusqu'en juillet 1849. Deux autres hivers dans ce palais de glace! c'est rude!

Jouissez, cher ami, de votre air pur, de votre belle rivière, de vos tranquilles jardins. Il est doux au moins de penser que ceux qu'on aime ont trouvé dans la vie un sentier moins âpre que celui qu'on était soi-même destiné à gravir.

CLI. — *Au même.*

Paris, 23 mars 1848.

Paris est fort tranquille. Le seul mal présent est la gêne extrême qui résulte de la crise financière prolongée, augmentée et exploitée par la haute banque toute-puissante sous le régime ancien et qui conséquemment déteste la révolution.

Je ne prévois que calamités, si la république ne s'affermissait pas solidement [1]. La France a dans les mains son avenir. Espérons qu'elle

[1] D'amères déceptions attendaient encore l'infortuné philosophe, devenu *in extremis* homme politique militant.

« C'était en 1848, Lacordaire entrait pour la première fois à l'Assemblée constituante, vêtu de sa robe blanche de Frère Prêcheur. La Mennais

le fera tel, qu'il ne soit pas pour elle plus tard un sujet de regrets amers.

Tout à vous, cher ami.

La Mennais.

Cette lettre rapide de La Mennais, qui laisse entrevoir le rôle éphémère qu'il allait jouer durant la révolution de 48, ne devait pas être lue par son vieil ami; M. Marion venait de mourir. Dieu voulut sans doute épargner au vieillard fidèle la douleur de voir s'amoindrir encore la haute intelligence, la renommée de celui qu'il avait si sincèrement aimé.

En achevant la publication de ces *Confidences*, il nous revient en mémoire une de ces pages troublantes que La Mennais aimait à murmurer, les soirs d'orage, autour du foyer ou sous les grands arbres de la Chênaie. L'effroi gagnait peu à peu le cercle intime, et les disciples se rapprochaient les uns des autres sous l'empire de la terreur à ces accents tragiques :

... Je pénétrai plus avant dans le temple, je parcourus de longues nefs désertes; les voûtes se perdaient dans l'obscurité; une horreur silencieuse l'environnait et le frisson courait dans mes veines. Au fond du sanctuaire, sur un autel éclairé d'une lampe mourante, j'aperçus comme une grande ombre, je ne sais quoi d'inexprimable, une forme divine qui semblait plier sous des chaînes. Et je regardais cela, et ma chair tremblait, et mon front se mouillait de sueur froide, lorsqu'une voix : « Fils d'Adam, que vois-tu? » Et comme je ne répondais point : « Tu vois, dit-elle, le Christ, rédempteur du monde. »

Alors je tombai la face contre terre; ma vie du temps fut comme suspendue, et ce qui se passa en moi n'a pas de nom dans les langues humaines. Revenu à moi-même, je me retrouvai au milieu de la

l'aperçoit. Il baisse les yeux et semble regarder très attentivement une feuille de papier placée sur son pupitre.

« — Savez-vous qui nous arrive là? lui dit un de ses voisins...

« La Mennais ne répond pas. Le voisin insiste :

« — Mais retournez-vous donc, c'est Lacordaire...

« — Eh! pour Dieu, laissez-moi, dit La Mennais, poussé à bout, ne comprenez-vous pas que cet homme me pèse sur les épaules comme un monde? »

Il n'osa pas dire comme un remords!...

« A quelques jours de là, M. de La Mennais était à la tribune... Tout à coup il s'interrompt, et, enveloppant la Chambre entière d'un regard enflammé, il s'écrie d'une voix stridente comme un sarcasme :

« — Quand j'étais prêtre!...

« — Monsieur, cria aussitôt un interrupteur, *prêtre*, on l'est toujours!... » (*L'École Menaisienne*, par Mgr Ricard, prélat de la Maison de S. S., p. 62-64.

foule, et c'était un mélange inouï de pleurs et de joies insensées, de prières et de blasphèmes, des danses dans un tombeau, une orgie dans un lieu saint.

Tout à coup une sorte de tonnerre lointain, une rumeur sourde, confuse, horrible, ébranla les airs; d'instant en instant, elle croissait; les peuples effrayés demandèrent : Qu'est-ce que ce bruit? Et il leur fut dit : C'est le vent du Seigneur qui passe! Et les forêts s'inclinaient comme l'herbe, et les colonnes des temples fracassées se heurtaient comme les genoux d'un homme pris de vin; et les combles des palais, emportés tels que des brins de paille, disparaissaient dans la poussière, et les murs croulaient et les trônes craquaient comme un morceau de bois sec sur le genou d'un enfant. Repoussés par la tempête, les fleuves débordaient, la mer surmontait ses rivages, et toutes les eaux, se mêlant, s'agitant, poussaient et repoussaient les débris, et on les voyait roulés par les tourbillons, s'entasser, monter peu à peu du sein de l'abîme, et puis dans le flux et reflux des ondes, cette énorme montagne de ruines élevait au-dessus des flots sa tête fangeuse et ceinte de cadavres flottants comme d'une couronne [1]...

Hélas! cette vision apocalyptique, c'était une prophétie, non pas dans le sens que semble lui donner le génie qui chante aussi lugubrement sur les ruines des mondes la destruction universelle des croyances, de la foi en *Celui dont le règne n'aura point de fin:* cette prophétie, c'est son chant de mort, à lui. Ces colonnes qui s'écroulent, cette lampe qui s'éteint, cette orgie dans le sanctuaire, ce fracas d'une tempête, d'un déluge immense, puis ce morne silence qui suit, tout cela c'est la silhouette lugubre de son *œuvre*, c'est lui-même, le *séraphin déchu*, l'*archange audacieux* dont la tête et les bras vigoureux semblaient appelés à soutenir les voûtes du temple du Dieu vivant...

Cependant si l'œuvre politico-religieuse du grand penseur est destinée fatalement à périr, puisqu'elle est née d'un principe faux et morbide, du moins ses lettres intimes, messagères confidentielles de ses enthousiasmes et de ses désenchantements, de ses rêves, de ses rares sourires et de ses larmes, ne s'oublieront pas, parce qu'elles cachent en elles une éloquente et terrible leçon et qu'elles portent l'empreinte toujours respectable de la sincérité et de l'amitié.

Arthur du Bois de la Villerabel.

[1] *Paroles d'un croyant*, chap. xxi.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'abondance des matières... — à l'Académie française; dans les expositions; aux ventes de l'hôtel Drouot; sur la scène; dans les coulisses de la politique; dans la nécrologie. Les correspondants de Victor Hugo. M. Borniche et sa galerie colossale. Lutte des *Victoriens* et des *Jérômistes*. La manifestation des étudiants et le *pronunciamiento* des lycéens. — Exposition de Charles Sellier. L'art du dix-huitième siècle à la galerie Georges Petit. Le prochain salon national. Un artiste inconnu : M. Jules Grenier. Brennus au Capitole. Le triomphe de Manet et de l'impressionnisme. — Un mot sur la réception de M. de Mazade. Deux immortels morts le même jour. V. de Laprade. Henri Martin; ses œuvres de jeunesse, son histoire, ses discours, sa belle âme, ses funérailles. François Lenormant. Mario. — La réouverture du Théâtre-Italien. Opéra : la *Farandole,* de M. Th. Dubois. Comédie-Française : *Une matinée de contrat,* par M. Desvallières. Vaudeville : les *Rois en exil,* par MM. Delair et Alph. Daudet. Porte-Saint-Martin : *Nana-Sahib,* par M. Richepin. — Ambigu : *Pot-Bouille,* par MM. Busnach et Zola. Gymnase : *le Maître de forges,* par M. Ohnet.

I

Après les vaches maigres de la causerie d'été, les vaches grasses de la chronique d'hiver. Nous avons à nous défendre aujourd'hui contre l'abondance, comme nous avions à nous pourvoir alors contre la disette. Les sujets nous pressent et nous assaillent de toutes parts, et vers quelque point cardinal que nous nous tournions pour interroger l'horizon, ils pullulent, comme l'armée que Didier contemple avec épouvante en haut de la tour de Pavie, dans le récit du moine de Saint-Gall.

De quel côté regarderons-nous? Est-ce vers l'Académie? — Une réception hier, une élection demain, deux autres après-demain.

Du côté des beaux-arts? — Quatre expositions nouvelles : celle de deux artistes morts dans la force de l'âge, Charles Sellier et Édouard Manet; celle d'un artiste frappé de folie et dont ses amis espèrent la guérison, André Gill; d'un autre qui est mort cette année à peu près inconnu, M. Jules Grenier. L'exposition du cercle artistique de la rue de Seine, où l'on voit un portrait peint par Carpeaux et quelques toiles intéressantes de Vollon, Duez, Stévens, Gervex et

Ribot; celle enfin que la Société des Amis de l'enfance a organisée dans la galerie Georges Petit, avec le concours des plus célèbres amateurs parisiens. Et comme garantie que nous ne chômerons point non plus d'expositions dans l'avenir, le conseil des beaux-arts a décidé récemment, contre toute attente, que le Salon officiel, inauguré au mois de septembre de cette année par le gouvernement, se rouvrirait dans trois ans.

Du côté de l'hôtel Drouot? — Des ventes curieuses et dignes d'attention, comme celle, par M. Alexandre Dumas, des quatorze dessins originaux d'Alphonse de Neuville qu'il avait achetés 6000 francs et qui, après avoir paré sa galerie pendant dix ans, ont été poussés à plus de vingt mille — ou celle de cette collection d'autographes, dans laquelle, entre les correspondances inédites de Champollion jeune et de Rouget de Lisle, ne figuraient pas moins de 80 lettres adressées à Victor Hugo et à sa femme par les célébrités les plus diverses de la littérature, des arts, du théâtre, de la politique même, depuis Libri et Vidocq jusqu'à Lamartine, Lamennais et le prince Napoléon, sans en excepter des noms tels que ceux de Viennet et de M. Barbey d'Aurevilly, qu'on y rencontre avec quelque surprise. Par suite de quelle mystérieuse circonstance un tel dossier épistolaire se trouvait-il réuni aux mains de l'amateur dont on vendait la collection? Nous l'ignorons et il paraît que le poète l'ignorait lui-même. Il a manifesté l'intention d'ouvrir à ce propos une enquête dont nous ne connaissons pas encore le résultat, et, en attendant, l'expert a singulièrement défloré sa vente en consentant à retirer ses lettres pour répondre à son désir.

Une autre vente, commencée depuis quelque temps déjà, mais qui n'est pas près de finir, puisque, suivant les conjectures les plus probables, elle durera plusieurs années, c'est celle de la collection Borniche. M. Borniche, qui fut pendant sa vie le Mécène modeste et sûr des peintres débutants, la providence des artistes dans l'embarras, était un ancien marchand de bois, retiré après fortune faite, comme disent les annonces, et qui avait senti s'éveiller en lui l'amour de l'art dans sa retraite. Il acheta d'abord quelques toiles, peut-être simplement pour s'occuper. Mais cet amour naissant ne tarda pas à grandir jusqu'à la passion, et la passion elle-même prit enfin toutes les proportions d'une manie. Après avoir rempli de tableaux son salon, puis les autres pièces de son appartement, puis les corridors, les cabinets de décharge et les chambres de bonnes; après en avoir recouvert les murs et les avoir entassés sur le parquet, il loua le logement qui s'ouvrait sur le même palier, les appartements au-dessus, les appartements

au-dessous en dernier lieu, la boutique du rez-de-chaussée, qu'il métamorphosa en un magasin de tableaux. Mais le flot montait toujours. Bientôt la maison ne suffit plus à en contenir les débordements, et M. Borniche émigra de la rue de Rivoli au boulevard Henri IV, où il fit bâtir un immense hangar pour lui servir de musée. Il en avait célébré l'inauguration l'an dernier, avec ses amis les peintres, qui formaient plus qu'une légion : toute une armée. Quand la maison est bâtie, dit le proverbe, la mort entre. Et voilà M. Borniche parti pour l'autre monde, laissant une galerie qui pourrait rivaliser avec le Louvre, du moins pour la quantité des cadres, — c'est-à-dire environ 20 000 tableaux, suivant les estimations les plus modérées — 28 700, si j'en crois un informateur que j'ai tout lieu de croire bien informé lui-même. Ce total fait frémir. Pour mieux s'en rendre compte, que le lecteur veuille bien réfléchir que le Salon triennal ne contenait que 863 tableaux, y compris les dessins, les émaux et les miniatures, et 1350 objets d'art en tout; que le Salon libre comptait 4943 numéros, dont environ 3250 toiles. C'est donc à peu près vingt fois la valeur totale du Salon triennal, et presque neuf fois la quantité de peintures de l'exposition annuelle, si la collection s'élève bien réellement au chiffre indiqué. Ne dépassât-elle point le minimum de 20 000 toiles, ce serait encore six à sept fois les proportions du Salon de peinture.

Un expert bien connu est chargé de dresser le catalogue de cette colossale galerie, besogne presque aussi laborieuse que de dénombrer les grains de sable de la plage de Trouville. Il est à craindre que les chefs-d'œuvre n'y soient fort rares. Mais, à défaut de chefs-d'œuvre, on y trouvera sans doute plus d'une toile originale et curieuse, plus d'une œuvre de début, signée d'un nom alors obscur, devenu illustre depuis. Il paraît impossible que ce voyage de découverte à travers des kilomètres de peinture demeure sans résultat. Quoi qu'il en soit, une telle vente va obstruer longtemps le marché, et produire sans doute un mouvement de baisse à la Bourse des tableaux.

Regardons-nous du côté des théâtres? — C'est bien autre chose encore. Pièces nouvelles sur toute la ligne : à la Renaissance, *Fanfreluche*, une opérette-régence, paroles de MM. P. Burani et Cie, musique de M. Gaston Serpette; *la Dormeuse éveillée*, de M. André, aux Bouffes-Parisiens; à l'Eden, le nouveau ballet de *Siéba*, pour succéder à l'interminable *Excelsior;* à l'Ambigu, *Pot-Bouille*, tiré du roman de M. Zola; à la Porte-Saint-Martin, *Nana-Sahib*, grand drame en vers, exubérant, rutilant, vibrant et rugissant, par M. Jean Richepin, avec prologue, dont je ne veux

rien dire, et épilogue, où l'on voit le poète costumé et maquillé se faire son propre interprète, persuadé peut-être qu'il se rapproche par là de Molière et de Shakespeare; au Gymnase, *le Maître de forges*, par M. G. Ohnet, l'un des plus éclatants succès du théâtre; au Vaudeville, *les Rois en exil*, l'une des chutes les plus caractérisées de l'année; à l'Opéra, *la Farandole;* enfin, à la Comédie-Française, la petite pièce de M. Desvallières : *une Matinée de contrat*, et les deux brillants, les deux victorieux débuts de M. H. Samary, dans *le Menteur*, de Mlle Marsy, dans la Célimène du *Misanthrope*. J'allais oublier l'ouverture du Théâtre-Italien, juste au lendemain de ma dernière chronique.

Du côté de la politique ou des régions circonvoisines, de celles où la chronique pourrait se hasarder sans empiètement? — La bataille épique des *Victoriens* et des *Jérômistes*, à coups d'injures et à coups de poing dans les réunions publiques, — dans les journaux à coups de notes et de contre-notes, de lettres et de contre-lettres, d'affirmations et de démentis qui se heurtent à grand bruit sans se détruire et se retrouvent debout après la dernière passe comme après la première; l'expulsion de M. Clovis Hugues de la Chambre, comme un simple Baudry-d'Asson, et la mémorable manifestation des étudiants contre le *Cri du peuple* ressuscité. M. Jules Vallès, qui, l'an dernier, dans *la France*, traitait de simples, de puritains, de cuistres et, injure plus grave, de braves gens les censeurs de la vie joyeuse du quartier latin, qui s'écriait alors avec la morale du *réfractaire :* « Les brasseries sont pleines, tant mieux! Il ne faut pas jeter la pierre à cette jeunesse que les cuistres désolent et que les jolies filles embrassent »; qui voyait enfin dans « le tumulte des cafés joyeux de la rue Soufflot... la marche en avant de l'ironie contemporaine contre la *religiosation* (*sic*) universitaire et la foi aux vieilles momies », a changé de thème cette année. Il est devenu austère en rouvrant sa halle aux déclamations dans le *Cri du peuple.* Il pontifie en style faubourien et avec des gestes poissards contre la bourgeoisie, la grande gueuse; et comme les étudiants sont des fils de bourgeois, il s'ensuit qu'il ne voit plus en eux maintenant que des *pourris*, et qu'il leur reproche ou leur fait reprocher violemment, par des gens qui écrivent comme lui avec un gourdin trempé dans l'encre, ce dont il les louait si chaudement naguères. Cette thèse a tout juste la même importance que la précédente : elle n'est, comme l'autre, qu'un prétexte à déclamation pour ce Juvénal socialiste, dont le style méprise les demi-teintes. Il en dit tous les jours cent fois pis des bourgeois. Mais les bourgeois ne sont pas organisés en corps, et leur apathie est connue. Le bourgeois ne se défend que lorsqu'on

lui met la main à la gorge pour l'étrangler, — et encore! Les étudiants, qui ont la tête plus près du bonnet, se sont fâchés. Tant qu'il n'était pas question d'eux, ils lui trouvaient du montant, et je me suis laissé dire que le *Cri du peuple* n'était point sans partisans dans les cafés du quartier latin. Mais l'insolence devenait intolérable en s'attaquant à eux. Ils ont voulu prouver à leur insulteur que, en dépit de ses calomnies, ils avaient du sang dans les veines, et ils sont descendus en masse sous ses fenêtres et dans ses bureaux pour exiger une rétractation qu'ils n'ont point obtenue. Il y a eu affiches sur tous les murs du quartier latin, convocation sur la place Saint-Michel, descente en masse vers la rue du Croissant, harangues et cris dans la rue, lettres aux journaux, meeting et contre-meeting, nomination de champions pour exiger une réparation par les armes et venger l'honneur insulté du corps. Bref, l'affaire a duré trois jours, comme la révolution de Juillet, pour n'aboutir à rien, sinon à faire quelque tapage et à révéler l'existence du *Cri du peuple* à tous ceux, et le nombre en était grand, qui l'ignoraient encore. Voilà une réclame que M. Vallès aurait payée cher et qui ne lui coûte rien.

Après les étudiants, les écoliers. Surexcités peut-être par l'exemple de leurs aînés, les élèves de quelques lycées de Paris, particulièrement du collège Rollin et du lycée Condorcet, ont essayé d'organiser un *pronunciamiento* contre l'abréviation des vacances du jour de l'an. On les avait gâtés les années précédentes, et tout à coup voici qu'on les réduit à la portion congrue. Une telle incohérence dans l'arbitraire, surtout exercée à leurs dépens, a révolté ces jeunes esprits, et ils ont imaginé d'organiser un monôme. Quoi de mieux qu'un monôme pour protester contre le despotisme? La police est même intervenue pour couper le monôme en deux. Quel honneur! Le monôme s'est reformé, avec une vaillance digne d'Harmodius et d'Aristogiton. Mais les vacances n'ont pas été allongées.

Si nous regardons enfin du côté de la mort, là aussi, hélas! les sujets abondent. Le mois de décembre est toujours l'un des plus meurtriers de l'année. L'art a perdu Ulysse Butin, Mario, le chanteur aristocratique, et Darcier le chanteur populaire; l'Académie, M. Henri Martin et M. de Laprade, morts tous les deux le même jour, à quelques heures de distance; l'Institut, M. François Lenormant, M. Yvon Villarceaux, après M. Puiseux et M. Breguet, et le savant architecte M. Cicéron Lesueur, dont le prénom équivaut à un acte de naissance daté de 1794.

Tel est, en le réduisant à ses articles essentiels, le programme que les événements m'ont donné à remplir. Puisse-t-il inspirer au

lecteur bienveillant quelque indulgence pour le chroniqueur! Heureusement, sur les points les moins importants, je puis me borner à la mention que je viens de faire, et sur d'autres, j'ai été soulagé d'avance par quelques collaborateurs d'une partie de ma tâche.

II

L'exposition posthume de Charles Sellier n'a pas fait plus de bruit que n'en avaient fait sa vie et sa mort. Il aura passé comme une ombre. La piété de sa veuve et de quelques amis a voulu sauver sa mémoire de l'oubli, en réunissant ses œuvres dans une salle de l'École des beaux-arts; mais le public s'est à peine aperçu de cet hommage et ne s'est point détourné une minute de ses affaires ou de ses plaisirs pour s'y associer.

Charles Sellier, qui n'a même pas son nom dans Vapereau, était né à Nancy en 1830; il étudia la peinture dans l'atelier de Léon Cogniet, et il remporta le grand prix de Rome en 1857, battant un autre élève qui s'appelait Bonnat. Ce fut le jour le plus glorieux de sa carrière. Nous avons revu à cette exposition son tableau couronné : la *Résurrection de Lazare*. C'était déjà un effet de clair-obscur. L'artiste devait rester toute sa vie fidèle à cette vocation première, et le soleil de Rome n'a jamais pu percer entièrement le brouillard où il s'enferma. A peine si dans deux ou trois œuvres, comme la *Léda* ou la *Madeleine endormie*, sous la garde des anges, il est parvenu à se dégager de la brume et à aborder franchement la lumière. Il est retombé ensuite, pour n'en plus sortir, dans l'art crépusculaire.

Hélas! le clair-obscur de Sellier n'a pas grand'chose de commun avec celui de Rembrandt. L'*obscur* y étouffe le *clair*, au lieu de le faire valoir par le contraste. La plupart des peintres qui abusent des ombres, comme Ribera et le Caravage, y cherchent des effets de contraste violent et de vigueur poussés à outrance, mais l'ombre de M. Sellier est molle et cotonneuse, si je puis ainsi dire. Sa brosse, qui ne manque pas de finesse, manque de ressort et de relief. Au début, sa manière, il m'en souvient, excita quelque curiosité. On se demanda si l'on n'était point en face d'un artiste original et ce qui allait sortir de cette lutte dans la nuit. Il n'en sortit rien, je veux dire rien de net et rien de franc. Pareil à un homme enlisé, que chaque mouvement enfonce de plus en plus, Sellier alla toujours épaississant ses ombres, y perdant ses contours, y empêtrant un talent que quelques-uns de ses portraits, que beaucoup de ses esquisses, de ses études, de ses dessins, nous montrent non seulement consciencieux et sincère, mais d'une

science et d'une distinction incontestables. Il n'a pas abouti ; il ne s'est point dégagé. Et il offre un exemple de plus de ce contraste qu'on observe si souvent entre l'artiste et ses ouvrages ; c'était, nous dit-on, un gros garçon réjoui, et rien n'est plus triste que son œuvre.

L'art du dix-huitième siècle et la galerie Georges Petit sont également à la mode : c'est dire assez quelle foule élégante se presse chaque jour dans la salle de la rue de Sèze pour admirer l'exposition dont les plus célèbres collectionneurs de Paris ont fourni les éléments. On peut la diviser en deux parties bien distinctes : la première comprend les 150 tableaux, les 50 dessins, pastels, gouaches, aquarelles, les 50 à 60 bustes et statuettes ; la seconde, tous les objets qui figurent dans des vitrines : bonbonnières, boîtes, coffrets, tabatières, émaux, miniatures, éventails décorés des peintures les plus charmantes, montres et bijoux de tout genre où la délicatesse du travail surpasse encore la richesse de la matière. Les peintres s'appellent Chardin, Boucher, Fragonard, Greuze, Lancret, Pater, Watteau, Nattier, Mme Vigée-Lebrun, enfin Drouais, ce peintre longtemps dédaigné, aujourd'hui en grande vogue, et dont on n'a pas réuni moins de onze études ou portraits, en particulier celui de Hérault de Séchelles enfant, tout à fait charmant avec sa figure naïve et ses grands yeux limpides où Cagliostro lui-même n'aurait pu lire, assurément, ni le 31 mai 1793, ni le 2 juin, ni le 10 août, ni l'échafaud du 5 avril 1794. C'est également Drouais qui nous a transmis les traits de la Du Barry, tandis qu'au fond de la salle trône le portrait historique de la marquise de Pompadour par Boucher. Vous y verrez encore bien d'autres personnages illustres ou fameux : Louis XV enfant, H. Rigaud en tenue de jardin, Mme de Parabère, Mme Geoffrin, le maréchal de Grammont, Madame Victoire de France, et des artistes et des poètes, parmi lesquels Tocqué a peint d'une brosse magistrale la large et spirituelle physionomie de Piron. Houdon, Pajou, Clodion, Bouchardon, Falconnet, ont visiblement signé ces groupes et ces statuettes où le marbre palpite comme de la chair, où les divinités de l'Olympe prennent des minois fripons de grisettes, où l'innocence et la candeur s'efforcent de donner à leur sourire ingénu des sous-entendus libertins. Il est là, dans sa fleur exquise et perverse, cet art du dix-huitième siècle, impuissant à atteindre le beau, mais qui n'eut jamais son égal dans toutes les formes et toutes les séductions du joli. A certaines heures du jour, quand les premiers voiles du crépuscule s'étendent sur le riche et vaste salon qu'emplit un murmure de voix et où monte un parfum féminin, on peut se faire un moment illusion : toutes ces figures

s'animent, se mêlent aux vivants; on croit voir revivre pendant quelques minutes ce monde de fêtes galantes et de soupers philosophiques, d'encyclopédistes et de courtisanes, qui marche en riant vers le gouffre, et que la Révolution guette, comme la mort des danses macabres, au détour de ses sentiers en fleurs.

En décidant que le prochain Salon national s'ouvrirait en 1886, le conseil supérieur des Beaux-Arts a introduit dans le règlement quelques modifications d'une certaine importance. D'abord il en a changé l'époque : il n'aura plus lieu en automne, mais au printemps, ce qui va nécessairement l'établir en conflit avec le salon libre. Puis toutes les œuvres seront soumises à l'examen du jury. Enfin le nombre des admissions sera réduit dans une proportion notable, de manière à ne point dépasser six cents tableaux et cent cinquante dessins ou aquarelles. En même temps on s'efforcera de pousser les artistes à présenter de nouveaux ouvrages. Le conseil supérieur espère par ces mesures pouvoir donner un plus vif intérêt à l'exposition. Nous verrons bien, comme dit Alceste.

Malgré tant d'occasions de se produire, il est encore des artistes de mérite qui demeurent inconnus : il faut vraiment qu'ils y mettent beaucoup de bonne volonté. De ce nombre fut Jules Grenier, le frère d'un poète distingué qui a été couronné à trois ou quatre reprises par l'Académie française. Jules Grenier est mort il y a dix mois, dans sa soixante-cinquième année, et sa mort n'a pas fait plus de bruit que n'en avait fait sa vie. Il semble qu'il ait eu la passion de l'inédit, comme la plupart de ses confrères ont celle de la publicité. A peine si, de loin en loin, il envoyait au Salon quelques discrètes aquarelles, qui passaient généralement inaperçues. C'était pourtant un artiste d'un véritable talent. Élève d'abord de Decamps, puis d'Eug. Delacroix, il avait fini par s'adonner tout entier au paysage : il n'y a pas une seule figure parmi les deux cents ouvrages de sa main qui demeureront exposés gratuitement jusqu'à la fin de janvier au boulevard de la Madeleine. Jules Grenier fut, dans toute la force du terme, un amoureux de la nature, qu'il passa quarante ans à étudier sous toutes ses faces, dans tous ses aspects, à toutes les heures du jour, dans toutes les saisons, sous tous les climats. Il voyageait sans cesse de la Franche-Comté à la forêt de Fontainebleau, de Bougival à Saint-Jean-de-Luz, de l'Italie à l'Écosse, partout prenant ses notes, choisissant avec goût les plus beaux sites, les fixant sur le papier d'un pinceau ou d'un crayon alerte et adroit, mais toujours sincère, et remplissant ses portefeuilles d'excellentes études qu'il se bornait à montrer aux personnes de son entourage, sans vouloir les exposer ni les vendre. Sa renommée ne dépassait guère un petit cercle

d'amis, mais ces amis s'appelaient Ary Scheffer, Delacroix, Diaz, Lehmann, Fromentin, Th. Gautier, Gleyre, Auguste Barbier, Corot, parmi les morts, et parmi les vivants, Ch. Clément, Français, Chenavard.

On a voulu montrer l'œuvre de J. Grenier aux Parisiens avant son départ pour le musée de Besançon. La foule n'ira pas la voir et s'y plairait médiocrement : rien que de l'herbe, des arbres et de l'eau, elle trouverait le régal un peu maigre et insuffisamment varié. Mais les connaisseurs en goûteront l'harmonie et la saveur. Sauf quelques pastels et quelques peintures à l'huile, dont l'une pourrait passer pour un Th. Rousseau authentique, il n'y a là que des aquarelles, parfois rehaussées de gouache. La plupart offrent les vraies qualités du genre : les colorations fraîches, la franchise du ton, les lointains fluides, les transparences vaporeuses. M. J. Grenier a l'amour et le sens de la nature; il en rend les effets avec autant de délicatesse que de vérité, autant de sincérité que de poésie. Son travail est presque toujours très large, et pourtant il paraît fin. Il triomphe surtout dans les ciels, sereins ou nuageux, d'un azur pâle ou foncé; il les traite avec une légèreté et une justesse parfaites, et nous comprenons, après les avoir vus, pourquoi l'auteur des *Iambes*, que nous ne savions pas si plaisant, l'avait surnommé le *Roi du ciel*.

Le 5 janvier, sous le patronage d'un comité de vingt-six membres, où se rencontrent les noms de plusieurs peintres, marchands de tableaux et journalistes connus, l'exposition posthume de M. Edouard Manet a été inaugurée à l'École des beaux-arts. On est en droit de s'étonner autant de la concession d'un tel local que du choix qui en a été fait. Si la peinture de M. Manet a une explication et une raison d'être, c'est comme protestation contre l'enseignement de l'École. Il n'est pas seulement en dehors de la tradition académique, il en est la négation complète et vio; lente. L'Ecole n'est pas plus tenue de donner l'hospitalité à ses ouvrages que l'Église ne pourrait l'être de consacrer les funérailles d'un hérésiarque, soit dit d'ailleurs sans autre comparaison; elle pèche contre ses principes en les lui accordant et en mettant ces funestes exemples sous les yeux de ses élèves. Il faudrait au moins qu'elle leur interdit, pendant toute la durée de l'exposition, l'entrée de la salle où se trouvent accumulés, comme sous son patronage, de tels démentis à toutes les leçons des maîtres. Mais surtout les amis de M. Manet se sont montrés, il me semble, aussi illogiques, en réclamant pour lui la salle du quai Malaquais, que l'étaient jadis ceux des libres penseurs qui voulaient absolument forcer le curé de la paroisse à recevoir leur cercueil.

Mais peut-être ont-ils voulu lui ménager par là un triomphe d'autant plus éclatant, en le faisant pénétrer dans le temple à la façon d'un conquérant dans la citadelle emportée d'assaut. Il est clair qu'on a organisé cette exposition avec des idées de revanche et d'apothéose. Le cercueil de M. Manet, comme jadis celui de Duguesclin, vient de recevoir les clefs de la place qu'il n'avait pu prendre de son vivant. Le peintre universellement bafoué d'*Olympia* et du *Déjeuner sur l'herbe* est aujourd'hui traité en homme de génie, et nous voyons se renouveler à son égard la même palinodie que pour G. Courbet, d'ailleurs si différent de lui et qui savait bien autrement son métier. Si le public reste plus réfractaire, il a, en compensation, un noyau de partisans plus enthousiastes encore.

Outre une douzaine de dessins, une trentaine de pastels, quelques aquarelles et quelques eaux-fortes, on a réuni cent seize toiles dont les plus anciennes remontent à 1859. Vous y verrez tout ce qui figura aux Salons et aux expositions des refusés, sauf ses toiles religieuses, et en outre un certain nombre d'ouvrages inconnus. Au premier abord, on pourrait se croire dans une collection de peintures japonaises ou même de peintures byzantines, moins les fonds d'or et le fini du détail : l'éclairage des tableaux par la lumière diffuse, les larges taches de couleur, les tonalités extra-claires donnent cette illusion, surtout dans l'une des salles qui semble plus spécialement consacrée aux sujets de plein air. Immédiatement après l'exposition Sellier, qui était affligée de la plaie des ténèbres, quel contraste que cette fanfare aiguë et vibrante de notes lumineuses! Cette exposition aura pour le moins un grand succès de curiosité; et dans son ensemble, quel que soit le jugement qu'on porte sur M. Manet, elle offre un intérêt incontestable, non seulement parce qu'on y peut suivre l'évolution, depuis son point de départ, du mouvement *impressionniste*, mais encore parce qu'il est instructif d'y étudier, sous ses naïvetés, ses gaucheries, ses défaillances, ses lacunes, ce qui a pu assurer à l'artiste une si large influence. Dans un trop grand nombre de ses toiles, Manet, pour l'exécution, n'est qu'un novice à la main inexpérimentée; dans quelques-unes, comme le portrait de M. Antonin Proust et trois ou quatre études de femmes, plusieurs natures mortes, le *Torero tué*, etc., il est arrivé à une facture qui ne diffère pas sensiblement de l'enseignement officiel, et il a produit des morceaux qui peuvent être vus avec plaisir par les partisans les plus déterminés de l'art traditionnel.

Il n'est pas étonnant que le goût du japonisme concorde actuellement avec le triomphe de l'école impressionniste : c'est le même

art au fond. La *découverte* dont on a fait honneur à cette école n'est qu'un emprunt à la peinture asiatique, ou un retour aux naïves enluminures des peintres primitifs avec quelques éléments empruntés à Velasquez et à Goya. Qu'importe? diront les adeptes. Tant mieux pour les peintres primitifs : cela prouve qu'ils étaient dans la vérité de la nature, c'est-à-dire de l'art. Ne leur dites pas non plus que M. Manet n'a ni invention ni composition : loin d'y voir un défaut, ils y voient une supériorité, l'invention et la composition étant des mensonges, des artifices académiques. Ne leur parlez pas de ses maladresses : la maladresse est un charme de plus, parce qu'elle prouve la sincérité. La peinture doit être une simple copie, un document à sa manière, comme le roman. Il ne s'agit que de se mettre en face de la nature et de rendre l'objet tel qu'on le voit, sans *ficelles*, sans malice, sans recette, sans convention, sans aucune préoccupation de préceptes ni de formules. Le seul et unique idéal qu'on doive se proposer, c'est de peindre les figures à leur plan dans la lumière, en observant bien la loi des valeurs, ce qui permet d'ailleurs de simplifier le modelé, de procéder par grandes masses et par grandes taches. Il est possible que ce soit affreux de près, mais prenez vos distances et mettez-vous au vrai point de vue, tout s'arrangera, comme dans la nature même.

M. Éd. Manet est à la fois un élève et un maître : un élève, et souvent bien médiocre, si l'on ne considère que l'exécution, dans les deux tiers de ses toiles, — le coloris aigre et criard, le dessin sommaire, la touche barbouillée, — sans parler de la stérilité de son imagination; un maître, au sens étymologique du mot, si l'on envisage son influence. Il a eu, il a encore une foule de disciples et d'imitateurs plus ou moins avoués. C'est véritablement lui, dans sa seconde manière, qui a donné le branle à tout le mouvement actuel. Il a été un initiateur, même pour ceux qui l'ont dépassé, qui savaient mieux leur métier et qui, connaissant mieux aussi leur public, ont eu l'adresse de lui faire accepter et même applaudir, par une exécution plus savante, ou avec d'habiles tempéraments, ce qu'il avait si longtemps sifflé dans ses tableaux. Chose étrange! parmi les peintres à la mode, toute une légion, et non des moins recherchés, relève directement d'un artiste qui ne put jamais se faire accepter de quelques-uns sans les protestations et les railleries de l'immense majorité. Les mêmes qui huaient le maître se disputaient les toiles de ses disciples; et pendant que Manet attendait vingt-deux ans une deuxième médaille, MM. Gervex, Duez, Cazin, Dagnan-Bouveret, Jean Béraud, Bastien-Lepage, pour ne parler que d'eux, conquéraient rapidement la célébrité, les récompenses de l'administration et la faveur du public. C'est l'éternelle histoire : *sic vos non vobis.*

III

Mon confrère de la chronique politique m'a ravi l'honneur de vous rendre compte de la séance où M. de Mazade a été reçu à l'Académie française par M. Alfred Mézières, séance qui lui appartenait d'ailleurs autant qu'à moi, et peut-être davantage, car elle a été plus politique encore que littéraire. Parmi les fêtes académiques, celle-ci d'ailleurs ne peut être rangée qu'au nombre des *solennels mineurs*. Elle a offert cette particularité piquante qu'elle a été l'éloge du *Correspondant* par la bouche de la *Revue des Deux-Mondes*, M. de Mazade ayant payé en galant homme le juste tribut qu'il devait à M. de Champagny, dont le nom n'a cessé d'honorer ce recueil depuis sa fondation. On a dit que M. Gambetta, vers la fin de sa vie, avait conçu le projet et nourrissait l'espoir d'entrer à l'Académie française : s'il ne l'a pu faire de son vivant, il l'a fait après sa mort, grâce au discours de M. Mézières, qui s'est chargé d'introduire son ombre et de lui donner un fauteuil à côté de M. Thiers.

L'Académie n'a pas encore pourvu au remplacement de Jules Sandeau, et avant qu'elle ne lui ait choisi un successeur, deux autres vacances, l'une depuis longtemps attendue, l'autre tout à fait inopinée, se sont produites dans son sein. Entre l'hommage ému de M. L. de Gaillard et celui qu'un autre de nos collaborateurs va lui rendre dès le prochain numéro, je ne veux point glisser sur le grand poète de *Psyché*, des *Symphonies*, de *Pernette*, du *Livre d'un père*, une étude biographique et littéraire qui ne pourrait plus être qu'un hors-d'œuvre. Pourtant, à défaut d'aperçus nouveaux sur l'écrivain, j'aurais pu aider à faire mieux connaître l'homme, ne fût-ce qu'en puisant avec discrétion dans le riche trésor de lettres où Victor de Laprade s'épanchait avec tant de naturel, de vie, d'abandon, sans rien déguiser de sa pensée sur les hommes ou sur les choses. C'est là que, suivant le mot de Pascal, on est tout surpris et charmé de trouver, non plus l'auteur, mais l'homme même, et un homme d'une vivacité d'expansion et d'expression, d'une chaleur de sentiment, d'une franchise d'amour et, au besoin, d'une vigueur de haine, propres à surprendre quelque peu certains lecteurs de ce poète de l'idéal, qu'on s'est trop habitué à prendre pour une sorte de solitaire, vivant sur les hauteurs, au milieu des chênes et des aigles, sans vouloir connaître les hommes. On me permettra du moins de découper, dans la correspondance qu'un de ses plus chers et de mes plus chers amis veut bien mettre à ma disposition, deux ou trois passages caractéristi-

ques, des mieux faits pour montrer l'homme en tout son énergique relief, à côté du poète en tout son noble et admirable talent. Voici d'abord une lettre du 11 septembre 1871, à peine au sortir de la Commune : elle respire toute l'horreur et tout l'accablement qu'explique trop une pareille date :

« Je suis, en effet, malade et très malade, au moins autant que la France. J'ai la chance de ne pas lui survivre. Tout est fini. La démocratie, même en l'absence du socialisme et de l'internationale, est la gangrène sénile des nations : on n'en guérit pas. C'en est fait de la poésie, de l'art, de la liberté, de la religion, de toute beauté, de toute noblesse, de toute élégance... Le cerveau et le cœur sont morts. La vie nationale se maintiendra peut-être encore quelque temps dans l'abdomen, comme chez un vieillard tombé en enfance... Nous, au moins, nous avons connu un monde meilleur ; nos fils vivront dans les ténèbres pesantes du despotisme populaire. Je haïssais déjà dans l'empire la future démagogie qu'il couvait en son sein. Aujourd'hui je hais la démocratie en face et pour elle-même : si je ressuscitais, je le lui dirais vertement, et certes jamais poète n'aurait répandu pareils torrents de mépris sur la populace. Il n'est pas impossible pourtant que, comme certaines belles personnes bien constituées, la France ne soit encore capable d'avoir un été de la Saint-Martin ; mais tenez pour certain que, si elle doit revivre, ce ne sera qu'avec et par les Bourbons. Vive le roi ! toute ma politique est là. Je suis trop malade pour le voir, trop malade pour retourner à l'Assemblée. J'ai d'ailleurs en horreur d'être un produit du suffrage universel et de me trouver collègue de X. et de X.... Tous ces gredins, c'est du César en gros sous. J'ai haï César parce que je haïssais la canaille. Je me tourne vers Dieu ; faites comme moi, si jeune que vous soyez. »

Le 27 décembre 1880, il écrivait encore à la même personne :

« J'ai eu ce bonheur de naître dans l'Église, presque au pied de l'autel, tant ma mère, mes grand'mères, toutes les femmes de ma famille vivaient dans la prière et la fervente piété ! Mon grand-père et dix autres de mes grands parents ont marché au supplice pendant la Terreur, à la suite d'un père capucin, et récitant avec lui le *De profundis* de leurs funérailles. Ils sont morts pour Dieu et pour la France, aussi simplement que le roi lui-même. Ma grand'mère, que j'ai connue pendant dix-huit ans, m'a relu mille fois la dernière lettre de son mari, qu'elle a portée sur elle jusqu'à sa mort : c'était le testament de Louis XVI, d'un bon bourgeois forézien, plein de courage, de douceur, de pardon, de confiance chrétienne, comme celui du roi. Voilà les âmes qui m'ont gardé des erreurs incurables et des chutes sans remède. Toutes mes fautes

n'ont pas réussi à gâter le vigoureux sang chrétien que je leur dois. Dans les plus grandes divagations de mon esprit, j'étais toujours ramené à l'idée de Dieu, d'un Dieu infiniment bon. Si vous lisez quelque jour mes œuvres complètes, vous verrez que presque toutes mes pièces se terminent par un cri d'amour lancé vers lui. Sainte-Beuve avait raison de les trouver monotones, car, au fond, il n'y est question que de Dieu...

« Savez-vous pourquoi j'aurai l'air aux yeux des mondains, et peut-être aux vôtres, d'être un ennemi de la musique (il venait de publier cette « monstrueuse petite production », comme il l'appelle lui-même ailleurs, « indignement et menteusement intitulée : *Contre la musique* »), comme je passais aux yeux de Musset pour n'être pas un poète, à ce que dit Sainte-Beuve? C'est que je suis un prêtre. Le type religieux de chacun des arts est tellement imprimé dans mon esprit, leur devoir religieux est si apparent pour moi, que chaque développement, chaque perfectionnement qui les éloigne du sanctuaire me paraît une prévarication et une chute. Dans mon sentiment (je ne le donne pas pour une opinion raisonnée), la statuaire et la peinture ont déchu quand elles se sont révoltées contre l'architecture et séparées d'elle ; la musique a déchu quand elle s'est séparée de la poésie, de la parole. La vraie musique explique la parole, et la musique d'église en est le type. »

De pareilles lettres sont des documents biographiques et critiques d'une véritable importance ; j'en pourrais citer d'aussi curieux et d'aussi graves pendant bien des pages encore, mais je m'arrête pour ne point empiéter sur le travail étendu et digne de lui qui sera bientôt consacré ici même à la mémoire du cher et grand poète.

M. Henri Martin n'aura pas joui longtemps du fauteuil académique : il s'y était assis en 1878 seulement, après une longue attente. Son nom rappelle tout d'abord cette volumineuse *Histoire de France*, œuvre assurément fort estimable et fort consciencieuse, qui témoigne de laborieux et persévérants efforts, car, depuis un demi-siècle qu'il l'avait entreprise, il n'avait cessé de la refondre, de l'agrandir, de la remanier et de la corriger. Pour le public, tout Henri Martin est là. Pas une des oraisons funèbres prononcées sur sa tombe qui ne l'ait exclusivement présenté comme notre *historien national*, suivant un mot d'ordre déjà adopté pour M. Thiers. On ignore généralement les autres côtés d'une carrière qui fut longue et très active. Quelques-uns de ses biographes, pourtant, ont rappelé qu'il avait été mêlé au mouvement romantique. Mais il faudrait des fouilles prolongées dans les plus poudreuses profondeurs des vieux cabinets de lecture pour y découvrir ses ro-

mans. Qui connaît *Wolfthurm ou la tour du loup*, publié l'an 1830, en collaboration avec son compatriole Félix Davin? Et *Gad le forgeron?* Et les romans historiques de *Minuit et midi* et du *Libelliste?* Et la *Vieille Fronde*, scènes à la façon de Vitet? Et l'étrange mélodrame de l'*Abbaye-aux-Bois, ou la Femme de chambre*, œuvre d'une naïveté prodigieuse, où il parle sans effort apparent la langue de son collaborateur Pixérécourt? A cette époque, et pendant toute sa jeunesse, Henri Martin a poussé des pointes dans les sens les plus divers, et il cherchait laborieusement sa vocation. Il a écrit dans la *Mode*, dans le *Mercure*, le *Garde-National*, le *Livre de beauté!* les *Sensitives, album des Salons!!* le *Gastronome!!!* le *Journal des demoiselles!!!!* De 1830 à 1834, on aurait peine à trouver une revue, littéraire ou autre, un magazine, un recueil quelconque où il n'ait déposé de sa prose, et quelquefois de ses vers. Car, chose bizarre! H. Martin se croyait surtout poète, et il avait une passion pour les légendes, qu'il allait chercher jusque dans les lointains pays du soleil, grâce à sa connaissance des langues orientales qu'il étudiait à cette époque. Il a entrepris, comme Barthélemy, une satire hebdomadaire : le *XIX*e *siècle*, qui n'a pas fait long feu, et il a écrit des chants patriotiques qui n'ont détrôné ni la *Marseillaise* ni même la *Parisienne*. J'ai découvert, signé de son nom, dans le *Livre des Cent et Un*, des pages où il raconte, en style de notaire solennel, *une visite à Saint-Germain-en-Laye*. Ce qu'elles renferment de plus remarquable, c'est une certaine période auprès de laquelle la fameuse phrase *du chapeau*, dans les *Études sur les tragiques grecs*, de M. Patin, passée en proverbe parmi les universitaires et dont on imposait la lecture comme un *pensum* aux élèves de l'École normale pris en faute, peut être regardée comme un modèle de concision rapide et de netteté lumineuse.

Qui connaît tout cela? Et qui connaît aussi son drame héroïque de *Vercingétorix*, ses articles du *National*, du *Siècle*, de la *Revue indépendante*, de la *Liberté de penser*, de l'*Artiste*, de la *Revue de Paris*, et tant de brochures ou d'ouvrages divers, depuis celui qui porte pour titre *De la France, de son génie et de ses destinées*, jusqu'aux *Études d'archéologie celtique?* Les érudits seuls se doutent qu'il fut chargé, en 1848, par M. Carnot, d'un cours d'histoire moderne à la Sorbonne, interrompu au bout de quelques mois par les événements et qu'on ne sentit jamais le besoin de reprendre. Encore une fois, son nom et sa carrière, comme écrivain, se résument et se concentrent dans son *Histoire de France*. Par une double particularité assez piquante, c'est chez un éditeur essentiellement catholique (Mame), que ce libre penseur a publié

sous sa première forme l'œuvre capitale, en réalité la seule de sa vie, et il ne s'est décidé à l'entreprendre qu'après de longues hésitations, sur les instances réitérées de M. Paul Lacroix, auquel l'éditeur s'était adressé d'abord et qui finit par laisser la place entièrement libre à son jeune auxiliaire.

L'*Histoire de France* de M. Henri Martin jouit d'une sorte de popularité. Elle a obtenu toutes les récompenses académiques : le premier prix Gobert, d'abord à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puis à l'Académie française, après la mort d'Augustin Thierry, qui, tant qu'il vécut, l'avait relégué au second plan ; enfin, en 1869, le grand prix biennal de 20 000 francs. Cette immense compilation, fruit d'un labeur opiniâtre, a des parties remarquables et, dans son ensemble, elle porte la trace d'une conscience historique comme d'un amour pour la France qu'il siérait mal de vouloir contester. Mais elle est entachée de rêveries druidiques et démocratiques. Dans les idées comme dans le style, elle manque de l'originalité et de l'éclat qui assurent les succès durables. Maintenant que l'auteur est mort, il est à croire qu'elle ne tardera pas à aller rejoindre dans les oubliettes les annales de Velly, de Villaret et de Garnier.

Pour compléter cette esquisse sommaire, il faudrait maintenant aborder la carrière politique de M. Henri Martin. Représentant, dans la dernière Assemblée, du département de l'Aisne, son pays natal, il faisait partie du Sénat depuis le mois de janvier 1876. Orateur filandreux, mal servi par ses moyens physiques et d'une médiocrité indiscutable, il s'est associé à tous les votes de la gauche républicaine, dont il fut le président et dont il rédigea plusieurs manifestes, espèce de consultations politiques qu'on écoutait avec déférence dans son parti. Voilà un homme dont tous ceux qui l'ont connu vantent l'honnêteté, la modération, le patriotisme, et cet homme n'en a pas moins voté les mesures les plus iniques et les plus violentes de la république actuelle. Il a obéi à la discipline et à l'esprit de parti jusqu'à s'associer aux proscriptions et aux persécutions ; il ne s'est jamais donné l'honneur de protester, s'est-il même jamais abstenu ?

En annonçant au Sénat la mort d'Henri Martin, le président s'était servi, sans y entendre malice, d'une formule empreinte au plus haut point de l'esprit clérical. Notre éminent collègue, avait-il dit, a rendu sa belle âme à Dieu. En lisant dans le *Journal officiel* le petit discours qu'ils avaient entendu la veille, les sénateurs ont été surpris de n'y plus retrouver Dieu, et M. Le Royer, interpellé à ce sujet, a reconnu, sans parvenir à dissimuler sa mauvaise humeur, que le changement était de son fait, ajoutant qu'il en

prenait la responsabilité. C'est par distraction, par étourderie, par routine que le président du Sénat avait prononcé ce nom suranné et réactionnaire. On lui a fait comprendre qu'il compromettait sa position ; peut-être l'a-t-il compris de lui-même, et il a congédié le ci-devant Dieu. Il a fait comme ces fonctionnaires qui n'osent plus saluer dans la rue un ami destitué :

Ah ! ne me brouillez pas avec la république !

Ou bien peut-être M. Le Royer croit-il à Dieu le samedi et n'y croit-il plus le dimanche. Enfin il en prend la responsabilité : cette résolution courageuse nous impose silence.

On a voté des funérailles aux frais de l'État pour l'*historien national*. Dix-huit discours, y compris celui de M. le pasteur, ont été prononcés sur sa tombe. M. Henri Martin avait laissé une sorte de testament moral, où il déclarait ne vouloir ni de l'enterrement catholique, puisqu'il ne croyait pas au catholicisme, ni de l'enterrement civil, attendu l'idée d'athéisme que la foule y attache à tort. En conséquence, il demandait d'être conduit à son dernier asile par un pasteur protestant, mais de l'Église libérale, le plus rapproché possible de ses opinions. M. le pasteur Dide était naturellement désigné. En le voyant derrière le cercueil, personne n'eût pu dire s'il y figurait comme pasteur ou comme ami et coreligionnaire politique du défunt. M. Dide est si peu pasteur, que cela ne compte pas et ne saurait gêner personne, pas même M. Le Royer. Ainsi mise à sa place et rendue à peu près invisible à l'œil nu, la religion a pu être tolérée dans ces funérailles payées par le Trésor public. Mais, quoique le pasteur libéral n'y fût certainement point déplacé, ce qu'il y eût fallu, c'est un druide. Ce Celte, sorti en droite ligne, avec son ami Jean Reynaud, du sanctuaire de l'île de Sayne, où il a adoré Teutatès, cueilli le gui et connu mystiquement Velléda, aurait demandé pour son cercueil un eubage, même de préférence à un pasteur libéral, s'il avait pensé que son vœu pût être satisfait. Je suis sûr qu'en cherchant bien, on en eût trouvé un à Paris. Il y a de tout dans cette ville immense, même des frères moraves, même des mormons, même des templiers, même des adorateurs du soleil, même des sectateurs de M. Hyacinthe Loyson. Il doit y avoir aussi des druides.

Presque en même temps que celle de Laprade et de Henri Martin, on apprenait la mort prématurée, après une longue et douloureuse maladie, d'un autre membre de l'Institut, M. François Lenormant. Avec sa constitution vigoureuse, Fr. Lenormant semblait prédestiné à devenir centenaire, comme son père lui-même : tous deux sont morts dans la vigueur de l'âge, le père à cinquante-sept ans, le fils,

avant d'avoir accompli sa quarante-septième année. A tous deux, la passion des voyages archéologiques et le nom de la Grèce auront été funestes. Charles Lenormant fut frappé pendant une excursion dans l'Attique; François a ressenti les premières atteintes et contracté les premiers germes du mal tandis qu'il parcourait les côtes de la Grande-Grèce, pour y rechercher les vestiges de l'antiquité. On le rapporta mourant, comme il avait rapporté son père mort. Tous deux tenaient à ce recueil par des liens étroits; le père avait été l'un des fondateurs et des directeurs du *Correspondant;* le fils y a donné des voyages, des travaux d'érudition, d'histoire et de politique.

L'érudition de Fr. Lenormant était prodigieuse; en épigraphie, elle ne connaissait guère de supérieurs, et en numismatique guère de rivaux. Les monnaies anciennes avaient été pour lui l'objet d'une étude toute particulière, et on le reconnaissait universellement comme un maître dans la question. L'histoire de l'Orient n'avait pas non plus de secrets pour lui. Le nombre et la nature de ses ouvrages, depuis son début, à l'âge de dix-neuf ans, par un *Essai sur la classification des monnaies des Lagides*, jusqu'à son dernier livre : *Monnaies et médailles*, ont de quoi effrayer les profanes. Longtemps sous-bibliothécaire de l'Institut, puis professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, en remplacement de M. Beulé, l'un des fondateurs de la *Gazette archéologique*, membre ou associé d'une foule de sociétés savantes, en France ou à l'étranger, c'est seulement en 1882 qu'il était parvenu à se faire élire membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il est assez rare que les fils continuent et étendent la tradition paternelle : Fr. Lenormant l'avait fait. A vingt-deux ans, la direction de son père lui fut ravie par la mort, mais il avait déjà eu le temps d'être formé par lui au travail et à l'érudition; il gardait l'impulsion donnée, son influence, ses exemples, le souvenir de ses leçons, sa bibliothèque et ses notes. Ce fond primitif a été fécondé par les plus riches dons personnels, un travail assidu, une intelligence vive et ouverte, une mémoire étonnante. Le fils avait également l'activité et la curiosité d'esprit, la vivacité d'imagination du père. C'est ainsi qu'il a pu arriver au savoir presque encyclopédique que représentent les vingt-cinq ouvrages signés de son nom, et où, même dans ses hypothèses les plus hasardeuses et les plus controversées, il n'a jamais voulu séparer la science de la foi. Sa mort a été le triomphe de la résignation chrétienne sur les regrets bien naturels que laissent au cœur de l'homme, avec la séparation des êtres les plus chers, une vie et une œuvre également inachevées.

La nouvelle du décès de Mario a causé une vive surprise : qui

ne le croyait mort depuis longtemps? Son nom rappelle une époque déjà bien éloignée de nous, et sa réputation d'ailleurs appartenait à ce qu'il y a de plus fragile dans la gloire : la gloire de théâtre. Peut-être reste-t-il moins encore du chanteur que du comédien. Quand la dernière note a cessé de se faire entendre, c'est la dernière fusée du feu d'artifice qui vient de s'éteindre. Mario n'avait pas plus de soixante-quatorze ans, mais il y avait vingt ans qu'il était rentré dans la coulisse, et il produisait l'effet d'une figure d'un autre siècle. C'était l'un des derniers survivants de l'âge d'or du Théâtre-Italien, de cette époque héroïque dont nous parlent en soupirant les vieillards d'aujourd'hui, et où les Rubini, les Lablache, les Tamburini donnaient la réplique aux Malibran, aux Persiani, aux Sontag, aux Giulia Grisi.

Nous n'avons jamais entendu cet incomparable virtuose qui réunissait, s'il faut en croire ses admirateurs, les moyens du ténor de force à la souplesse du ténor léger. Il semble que cette voix charmante ait été un peu fragile. Sa carrière fut relativement assez courte, mais elle ressemble à un conte de fées. Portant dans le monde un nom aristocratique (duc de Candia) et au théâtre le nom d'un héros de roman, beau comme le Lindor de la romance, élégant, très répandu, très recherché dans les salons, il eut des succès ailleurs qu'à la scène et occupa tous les échos de sa séduisante personnalité. En Angleterre comme en France, et en Russie comme en Angleterre, il avait ravi tous les suffrages, arraché d'enthousiastes applaudissements aux mains les plus charmantes, fait moisson de billets de banque, de roubles et de guinées. Après cette carrière enivrante, Mario s'était retiré, comme un roi de féerie, dans une splendide villa des bords de l'Arno, faite pour être décrite par Boccace, aussi bien que celle du *Décaméron* dont elle occupait l'emplacement. Mais, à tenir table ouverte, à semer l'argent avec la magnifique prodigalité des grands seigneurs de théâtre, on finit par se ruiner. Lorsque l'âge fut venu, le beau, le triomphant Mario, duc de Candia, n'était plus qu'un vieillard mélancolique et voûté, vivant d'un chétif traitement d'inspecteur, loin de son *palazzo* vendu, dans une médiocrité et une solitude que devaient attrister encore les éblouissants souvenirs de son règne artistique et mondain. Qui eût reconnu l'incomparable Almaviva, l'irrésistible don Juan sous cette longue barbe blanche? se reconnaissait-il lui-même en se voyant dans sa glace? Nous nous étonnions tout à l'heure que Henri Martin eût pu être jeune; il semble que Mario ne pouvait devenir vieux.

Mario a été le dernier grand chanteur de l'ancienne école italienne, de celle qui faisait apprécier, goûter, savourer des dilet-

tantes en gants jaunes la fraîcheur et le charme, la grâce, le sentiment et l'esprit plus que la puissance, un trait de délicatesse et d'agilité plus qu'un *colpo di gola*, et qui s'appliquait moins à la déclamation lyrique, à l'expression dramatique qu'au charme du chant, à la pureté de la méthode, à la souplesse et à la sûreté d'un organe rompu à toutes les difficultés des vocalises et des fioritures. Mais peut-être le nouveau Théâtre-Italien va-t-il nous rendre cet oiseau de plus en plus rare, à qui les partitions actuelles fournissent si peu d'occasions de roucoulements et de roulades.

IV

L'Opéra nourrit de longs projets et de vastes pensées. On y répète activement la *Sapho* de Gounod, nouvelle version remaniée, rajeunie, augmentée. On s'y occupe du *Cid* de Massenet, de l'*Egmont* de M. Salvayre, dont Saint-Pétersbourg vient de représenter le *Richard III*, et l'on y parle du *Roi Arthur* de M. Saint-Saëns. Mais, en attendant, le *Sigurd* de M. Ernest Reyer, après une longue attente, a dû émigrer à la Monnaie de Bruxelles, et nous n'avons eu à Paris qu'un ballet pantomime en trois actes : *la Farandole*, musique de M. Th. Dubois.

Quoique les auteurs du livret se soient mis à trois, il n'est ni d'une grande complication, ni d'une grande nouveauté, et il y a même tout un acte, le deuxième, — se déroulant au milieu des arênes d'Arles, où les « âmes infidèles » s'efforcent de séduire, par leurs danses fantastiques et d'arracher à l'amour de Vivette, le jeune Olivier, protégé contre leurs charmes, en guise de talisman, par une branche de rosier, don de sa fiancée, — qui rappelle le ballet des nonnes de *Robert le Diable*. Du reste, la danse tient plus de place et offre plus d'intérêt que la pantomime dans *la Farandole*, grâce surtout à Mlle Mauri, dont la personne réalise, en souriant, des prodiges de souplesse et d'agilité. Elle bondit, elle tourbillonne avec autant de grâce que de précision et d'aisance que de hardiesse. Elle a des pieds ailés et des pointes d'acier. Citons encore, comme l'une des *attractions* du ballet, la farandole des *âmes infidèles* dans les ruines des arênes, au clair de lune, avec l'aigrette allumée au front de chacune d'elles par la lumière électrique.

M. Théodore Dubois, maître de chapelle à la Madeleine, est l'auteur des *Sept paroles du Christ* et de l'oratorio du *Paradis perdu*, couronné au concours musical de la Ville de Paris. Ces antécédents ne semblaient pas l'avoir précisément préparé à écrire de la musique de ballet. Il s'est accommodé de son mieux à ce genre inférieur, où les exigences chorégraphiques créent tant

d'entraves à l'inspiration du compositeur et où la part du sentiment est toujours si faible, même lorsque l'invention en est le plus poétique. Sans avoir rien de très brillant ni de très original, sa partition est habilement écrite, avec beaucoup d'élégance et de finesse, avec une distinction et un charme peut-être un peu trop discrets pour la vaste scène de l'Opéra et pour un ballet.

Nous nous arrêterons à peine à *une Matinée de contrat* et aux *Rois en exil*. Le premier de ces ouvrages, donné par M. Desvallières à la Comédie-Française, n'a pas même l'importance habituelle d'une pièce en un acte. C'est une bluette agréablement tournée et qui se laisse entendre sans effort, mais où l'auteur s'est trop peu mis en frais d'imagination. Cette aimable berquinade semblait plutôt faite pour être jouée entre deux paravents, dans un salon ou dans un pensionnat de demoiselles, que sur la scène de la rue Richelieu.

Quant aux *Rois en exil*, cinq actes et sept tableaux tirés par M. Delair du roman célèbre de M. Alphonse Daudet, le public a fait si bonne et si prompte justice de la pièce qu'elle appartient aujourd'hui à l'histoire ancienne et qu'en voulant appuyer longuement sur les raisons de cette chute éclatante, on aurait l'air de s'acharner sur un cadavre. Le public a sifflé à la fois dans les *Rois en exil*, — car lui qui laisse passer tant de choses s'est vraiment révolté pour le coup, — l'idée fondamentale et la maladresse agressive avec laquelle cette idée est mise en scène. Le livre, malgré tout le talent de l'auteur et son adresse à préparer les scènes les plus scabreuses, avait choqué bien des esprits délicats; la pièce les a choqués tous.

Les Rois en exil pourraient s'intituler *les Rois s'amusent*. Seulement, circonstance aggravante, les rois de M. Daudet ne sont pas morts sur le trône depuis plus de trois siècles; ils vivent au milieu de nous, renversés par les révolutions dont ils ont pris gaiement leur parti, ou du moins on s'est arrangé pour nous le faire croire, tout en s'arrangeant aussi pour nier au besoin une intention aussi transparente. Je ne sais si M. Daudet en convient, mais le point de départ de son roman doit avoir été le fameux souper des sept rois détrônés dans *Candide :* ceux-ci sont venus passer le carnaval à Rome, — et le roi Christian, au fond enchanté d'une catastrophe qui lui permet de *brocanter* les diamants de sa couronne, est venu « faire la fête » à Paris. Il s'y prend de manière à justifier bien vite ses sujets révoltés, à payer les sacrifices de son partisan le plus fanatique en lui prenant sa bru, à stériliser et à décourager tous les dévouements, y compris celui de sa femme, à mettre enfin dans le jour le plus éclatant, par le

contraste des vices que les souverains emportent dans l'exil, l'austère vertu des républicains au pouvoir. Le papier souffre tout, et d'ailleurs le romancier, à force d'art, de nuances, d'explications, en endormant et en amusant l'esprit par la curiosité des détails, peut amener et faire passer bien des choses. Du moins, si l'honnête lecteur se révolte au coin de son feu, cette protestation n'arrête pas la vente; au contraire : de combien de ces protestations isolées et muettes ne sont pas faits beaucoup de succès? Mais sur la scène il en est autrement. D'abord les nécessités de l'art dramatique, qui doit toujours courir au but, ne permettent point les longues explications et les préparations patientes. Puis l'esprit est bien autrement frappé de ce qu'on lui met sous les yeux : telle scène dont il a supporté la description, il n'en supportera jamais la vue. Qu'est-ce donc, quand à ces causes, déjà très suffisantes par elles-mêmes, viennent s'en ajouter d'autres comme celles-ci : la difficulté spéciale de tirer une pièce d'un roman, une maladresse et une inexpérience réelles, enfin le désir plus ou moins instinctif de souligner justement les parties scabreuses de l'ouvrage, dans l'espoir de caresser l'opinion régnante et pour se complaire à soi-même? Il n'en faudrait pas tant pour expliquer la mésaventure d'une œuvre qui avait compté sans doute sur la complicité d'un public républicain. Personne n'a pu y tenir, et le goût s'est senti aussi blessé que la justice lorsqu'on a vu le roi d'Illyrie assis à table et buvant du champagne chez une drôlesse, fille de juif, femme de maquignon, qui a entrepris l'exploitation et la ruine du prince, de concert avec son père et son mari, puis apparaissant en état d'ivresse au milieu des fanfares qui sonnent le chant national d'Illyrie et aux acclamations enthousiastes de ses partisans, réunis dans une fête pour y concerter les derniers préparatifs de l'expédition royaliste. Les plus républicains eux-mêmes ont senti qu'il n'était pas nécessaire d'être royaliste, qu'il suffisait d'être honnête pour réprouver de telles scènes, et que c'était bien assez de renverser les souverains, de les dépouiller, de les exiler, quelquefois de les assassiner, sans les calomnier encore par surcroît.

Mais on peut calomnier les bourgeois aussi bien que les rois, et c'est une fantaisie naturaliste que s'est passée, dans *Pot-Bouille*, M. Émile Zola, en prenant pour cadre de son roman les cinq étages d'une maison correcte et solennelle de la rue de Choiseul, d'où s'exhale un parfum de *respectabilité*, et qui n'en est pas moins peuplée du haut en bas par des maris coureurs, des femmes adultères, des filles sans pudeur, des mères sans dignité et sans chasteté. La belle maison, toute recouverte de dorures, de stucs et de marbres, avec son riche tapis dans l'escalier et son concierge

en calotte grecque, d'un mépris si écrasant pour tout ce qui n'est pas *comme il faut*, n'est qu'un vaste échafaudage d'ordures et d'infamies. Et toutes ces infamies sentent le graillon, l'eau de vaisselle, la popotte, la *pot-bouille* enfin ; elles ont je ne sais quelle odeur de ménage et même de cuisine, qui les rend plus répugnantes encore. Dans ce tableau trivial, confus et chargé, se dessine au premier plan la famille Josserand. La mère est une bourgeoise d'une ambition furieuse et vulgaire, madrée, dépourvue de tout scrupule, n'ayant pas d'autre but au monde que de marier ses deux filles *per fas et nefas*, courant les soirées avec elles, les exposant, les détaillant, les faisant valoir, tendant des pièges au gibier et leur enseignant avec cynisme l'art de le rabattre ou de l'acculer. Les filles se montrent ses dignes élèves et luttent d'impudence et de rouerie. L'aînée prend dans ses filets un garçon à moitié idiot, qu'elle ne tarde pas à tromper pour un beau commis. La cadette se fait enlever par un officier. Le père est un brave homme qui ne voit rien, tâche de vivre en paix, adore ses affreuses fillettes et se tue de travail pour leur acheter des rubans. Un oncle ivrogne et crapuleusement débauché, un coureur de *souillons*, un magistrat hypocrite et libertin qui s'enfonce chaque jour davantage dans son ignominie, de façon à perdre bientôt tout sentiment de respect humain, bref un assortiment complet de personnages abjects, s'agitent autour d'eux.

De ce fouillis d'acteurs et d'épisodes M. Busnach a su dégager nettement l'histoire des Josserand, dont il a fait le pivot de sa pièce, en gardant du style et des peintures de M. Zola tout ce qu'il fallait pour donner à la pièce un ragoût et un fumet naturalistes qui ne plairont que médiocrement aux spectateurs tant soit peu délicats, sans aller toutefois jusqu'à les révolter dans des proportions compromettantes pour le succès. Un mot trop naturaliste, adressé par le mari à sa femme, lorsqu'il la surprend dans la chambre du commis, a été supprimé depuis lors, afin de ne point choquer ces bourgeois dont M. Zola fait si peu de cas. Sans M. Josserand, le seul personnage honnête et sympathique de tout ce vilain monde, l'ouvrage n'eût pas été supportable. Après avoir sauvé le livre, il a sauvé la pièce. Sa vue repose du spectacle de tant d'ordures. On est touché de son dévouement et de sa résignation, ému de sa mort foudroyante quand il apprend le déshonneur de sa seconde fille. On pourrait retrancher Trublot, Duverdy, Bachelin sans rien enlever au succès; on ne pourrait toucher à Josserand. Un certain talent d'observation cynique et brutale qu'on ne peut contester, la curiosité des épisodes, l'habileté de la mise en scène, enfin le jeu des acteurs, ont fait le reste.

Pour *Nana-Sahib*, je pourrais me borner au peu que j'en ai dit.

M. Jean Richepin a dépensé un grand effort et un grand talent de poète pour un résultat assez mince, au point de vue dramatique. Il sait faire la scène, mais il ne sait pas faire la pièce. Il a l'instinct du théâtre, il n'en a pas le métier. Avec des éléments de succès accumulés comme à plaisir, des vers éclatants et sonores, des situations saisissantes, un dénouement terrible, de grands coups de théâtre, de riches costumes, d'éblouissants décors, une actrice comme Sarah Bernhardt, le résultat est demeuré équivoque et contestable. Les raisons qu'on en peut donner sont multiples. M. Richepin pousse tout à outrance, et il finit par casser les ressorts de l'émotion à force de les tendre. Sa vigueur va jusqu'à la brutalité; il n'a pas le sens de la mesure et des proportions; il prodigue l'horrible : qui pourrait compter ce qu'il a entassé de cadavres dans son drame? Et comme on ne s'attache à aucun de ses personnages, il peut bien les tuer tous sans nous émouvoir. Son héros n'est qu'une bête féroce qui ne saurait intéresser, n'ayant rien d'humain. Les effets sur lesquels il devait compter le plus avortent souvent, faute d'avoir été préparés. Enfin l'action manque d'unité, car le premier drame, le vrai, se termine au quatrième tableau, et une nouvelle action se greffe alors sur l'ancienne. C'est moins une pièce proprement dite, qu'une succession de tableaux pittoresques et dramatiques, assez habilement coupés, semés de morceaux poétiques, de tirades qui font l'effet des airs de *bravoure* dans un opéra et terminés par de violents coups de théâtre, le tout constituant une œuvre exubérante et mal réglée, nullement banale, pas même ennuyeuse, quoi qu'on en ait dit, mais fatigante assurément, et qui ne semble pas destinée à fournir une très longue carrière, malgré l'appoint de curiosité que vient d'y ajouter la substitution de l'auteur lui-même, dans le personnage du chef de la révolte, à l'acteur Marais, brisé par ce rôle écrasant.

M. Georges Ohnet a fait un rapide chemin au théâtre. Il y a quelques années, il n'était encore que le critique dramatique, peu connu, du *Constitutionnel*. Aujourd'hui il est l'auteur applaudi de *Serge Panine* et du *Maître de forges*, et les théâtres se disputent sa collaboration. Ces deux succès retentissants, remportés coup sur coup à la scène, avaient commencé tous deux par un succès de roman, mais on assure que, pour le *Maître de forges* comme pour *Serge Panine*, la pièce avait précédé le livre, quoiqu'elle n'ait paru qu'après, et rien n'est plus vraisemblable, car elle ne présente pas les défauts ordinaires, le décousu, l'incohérence, les disproportions, les obscurités des pièces tirées d'un roman. En tout cas, l'auteur est certainement un homme de théâtre, à qui l'idée se présente d'abord sous la forme scénique.

On peut résumer en ces termes généraux le sujet du *Maître de forges*. Une jeune fille de naissance aristocratique et de caractère altier est amenée, par le lâche abandon d'un fiancé, à épouser sans amour, et même avec le reste d'un autre amour au cœur, un homme qui lui est inférieur par le nom et que, tout en l'estimant, elle croit au-dessous d'elle aussi par l'intelligence et le caractère. Cet homme l'aime avec passion ; elle le blesse cruellement aussitôt après leur mariage, en ne sachant pas retenir l'expression de sa répugnance, et c'est alors, par la fermeté inflexible avec laquelle il se maintient désormais à son égard dans les termes d'une dignité froide, en l'écartant de toute vie intime et en comprimant l'expression de ses sentiments pour elle, qu'il lui fait sentir et reconnaître sa supériorité. Elle est domptée dans son orgueil et il s'opère un revirement dans son cœur, mais elle ne sait, elle n'ose l'exprimer, et peut-être la séparation subsisterait-elle toujours sans un coup de théâtre qui vient rompre la glace. La vie de son mari se trouve mise en jeu dans un duel avec son ancien fiancé, dont elle est cause : par un acte d'héroïque folie, elle se jette entre les armes et, en recevant la blessure qui lui était destinée, elle lui prouve enfin cet amour dont il doutait encore.

Tels sont les éléments de l'action. Il ne reste plus maintenant qu'à mettre les noms sur ces masques abstraits, à donner le corps et la vie à cette conception dramatique. La jeune fille s'appelle Claire de Beaulieu ; le fiancé en qui elle croit et qui la trahit est un jeune viveur, un joueur, un dissipateur, le duc de Bligny : il a appris la perte d'un procès sur lequel reposait la fortune des Beaulieu, et tandis que sa cousine Claire, ignorante de tous ces détails, attend son retour avec impatience, le jeune duc, qui a d'énormes dettes à payer, négocie son mariage avec la fille d'un bourgeois millionnaire, d'un parvenu ridicule, le sieur Moulinet. Mlle Moulinet est une ancienne *amie* de pension de Claire. Dévorée d'orgueil et d'envie, elle en a reçu jadis plus d'une blessure, qu'elle s'est juré de lui rendre : elle commence par lui prendre son fiancé ; puis elle s'amuse à la torturer en faisant semblant de lui prendre son mari, et en mêlant à son manège de coquetterie des confidences hypocrites et des expansions froidement calculées où elle lui distille le venin goutte à goutte, jusqu'à ce qu'elle l'amène à faire un éclat en la chassant de chez elle au milieu d'une soirée. De là le duel entre les deux maris, qui doit amener la péripétie finale et la blessure réconciliatrice.

Dans le différend conjugal qui forme le nœud du *Maître de forges*, l'auteur, il n'y a pas à en douter, prend parti pour le mari. C'est à lui qu'il donne le beau rôle. Il est permis, ce me semble, de ne pas

abonder aussi complètement dans le sens de la pièce. Certes, l'orgueil de Claire est d'abord déplaisant et presque odieux. Le sentiment qui la pousse à épouser Philippe Dherblay et la façon dont elle l'accueille au seuil de la chambre nuptiale sont inexcusables. Mais si le mari a raison d'en être choqué, sa persistance indomptable, après le repentir et la soumission visibles de sa femme, est véritablement inhumaine dans tous les sens du mot. La dureté de sa conduite dépasse alors et fait oublier les torts de celle-ci. Notez bien qu'on pourrait plaider amplement les circonstances atténuantes en faveur de Claire. Elle n'a rien caché de ses sentiments : le notaire et l'ami qui lui apprend l'amour de Philippe, en l'exhortant à l'écouter, lui révèle en même temps que celui-ci en est instruit et qu'il accepte la situation. Que dis-je? Il le répète lui-même à sa jeune femme après le mariage; il est prêt à se retirer; il se retire : ce n'est que sur un mouvement de répulsion trop prononcé, en réponse à un geste trop prononcé aussi, du moins pour un mari se disant résigné à son rôle platonique, que sa colère et son indignation s'allument. Et pourtant, encore une fois, il avait tout accepté, on ne lui avait rien caché. Il devrait donc commencer par s'excuser lui-même d'un moment d'oubli; tout au moins, averti par sa propre faute, ne devrait-il pas s'emporter si vite à de telles extrémités.

En vain il cherche à s'en faire accroire, à se justifier à ses propres yeux et aux yeux des autres, à colorer son orgueil du nom de dignité. En vain il allègue le prétexte de pousser la leçon jusqu'au bout et d'achever la défaite de la rebelle. S'il voulait qu'on le crût, il ne fallait pas s'oublier tout d'abord jusqu'à jurer qu'il ne lui ouvrirait jamais les bras, dût-elle revenir à lui sur ses genoux. Et pour prouver que, malgré les apparences, elle n'est point domptée encore, il raconte qu'une nuit il l'a entendue, au-dessus de sa tête, aller et venir avec agitation, puis descendre l'escalier d'un pas furtif; elle est arrivée jusqu'à la porte de sa chambre, mais là elle a hésité et elle est remontée chez elle. Et lui, qui l'en accuse, il ne s'accuse pas d'avoir laissé sa porte fermée! Il s'étonne qu'elle ait pu reculer au dernier moment devant le front de glace qui l'attendait, et il ne se dit point qu'en gardant la raideur inflexible d'une de ses barres de fer, il décourage tout élan et toute bonne volonté. Il faudra qu'elle se fasse presque tuer pour qu'il se décide enfin à la croire.

Non, le vrai mot de sa conduite, c'est un orgueil plus grand encore que celui de sa femme et une jalousie cachée, mais profonde et amère, contre le duc de Bligny, qu'il soupçonne celle-ci d'aimer toujours et au souvenir duquel il attribue sans doute sa déconvenue conjugale. Cette haine qu'il contenait, et dont il ne se

rendait peut-être pas compte, éclate dans l'empressement avec lequel il embrasse l'occasion de se battre contre lui et le sauvage désir de vengeance qu'il exprime alors. Il en est puni par la blessure de sa femme, qu'on croit un moment mortelle. Mais le coup qui a frappé Claire l'a guéri lui-même. Le dernier mot de la pièce est le cri de la pauvre blessée qui rouvre les yeux aux bras de son mari et qui s'écrie, en apprenant qu'elle vivra : « Oh ! comme nous allons être heureux ! » Tout est bien qui finit bien.

Sauf cette différence d'appréciation sur le caractère du *forgeron*, que M. Ohnet semble nous présenter comme un être magnanime, et que je me permets de trouver bien vindicatif, je n'ai plus guère que des éloges à décerner. La donnée de la pièce est à la fois simple, honnête et dramatique; la conduite en est d'un habile homme et conforme à toutes les règles de l'art. N'y cherchez aucun mérite exceptionnel : ni l'éclat du style, ni la profondeur ou la nouveauté dans l'étude des passions, ni rien de curieux, de piquant, de pittoresque dans les observations et les caractères, pas plus que dans les détails du dialogue ou dans la mise en scène. Tout le succès du *Maître de forges* vient d'un thème dramatique moral, intéressant, clairement et vivement exposé, développé avec logique, dénoué par un beau coup de théâtre, qui satisfait en même temps le cœur et l'esprit, qui est un dénouement à la fois tragique et heureux. L'auteur n'a point la prétention de renouveler l'art ni de bouleverser les vieilles règles, qui sont les bonnes. Il s'est borné à peindre des sentiments que tout le monde comprend et des caractères que tout le monde connaît, en les plaçant dans une action qui naît tout simplement du choc de ces caractères. Il a cherché à être vrai plutôt que neuf, et a marché droit à son but, en marquant chaque phase de traits justes et expressifs, et en la résumant dans une scène à effet, mais où l'effet ne s'achète pas aux dépens du naturel et de la vérité.

Le *Maître de forges* a trouvé des interprètes remarquables, même dans la troupe de second ordre du Gymnase. On ne s'étonnera pas que Saint-Germain ait joué avec sa finesse et sa verve habituelles le personnage du parvenu Moulinet, d'une fleur de bêtise si triomphalement épanouie. Mais on pouvait concevoir quelques doutes au sujet de Mlle Jane Hading, une transfuge de l'opérette, et de M. Damala, plus connu jusqu'à présent par ses aventures que par son talent, chargés des personnages principaux; tous deux se sont montrés comédiens excellents. Les moindres rôles ont été bien tenus, ce qui prouve une fois de plus qu'une pièce bien faite est généralement bien jouée.

Victor FOURNEL.

REVUE DES SCIENCES

Histoire naturelle. — Explication des profondeurs de la mer. — La vie dans les abîmes de l'Océan. — La mer des Sargasses. — Une chaîne de montagne au fond de l'Atlantique. — Médecine : Méthode de M. Germain Sée pour diagnostiquer la phtisie dans les cas douteux. — Analyse micrographique. — Nouveau moyen pour arracher les dents. — Le procédé au caoutchouc. — Physique : une pile électrique sensible à la lumière. — Mesure des radiations lumineuses. — Météorologie : Encore les lueurs crépusculaires. — Généralité des apparitions sur toute la surface du globe. — Le soleil vert, la lune bleue, les nuages rouges. — Coïncidence des apparitions avec l'éruption de Java. — Les poussières volcaniques dans l'atmosphère. — La catastrophe du détroit de la Sonde. — Astronomie : une nouvelle comète.

M. Alph. Milne-Edwards a communiqué à l'Académie des sciences un rapport sommaire sur les résultats obtenus par l'expédition du *Talisman*. Il y a plus de treize ans déjà que les marines de Suède, des États-Unis, de la Grande-Bretagne avaient mis à la disposition des naturalistes des navires convenablement aménagés par l'exploration des grandes profondeurs de la mer. Ce n'est qu'en 1881 que la France a enfin pu participer à des travaux d'une grande importance pour l'histoire du globe. Après les deux campagnes du *Travailleur*, sur la demande du ministre de l'instruction publique et de l'Académie des sciences, le *Talisman*, muni d'un outillage perfectionné, a été mis cette année à la disposition d'une commission scientifique présidée par M. Alph. Milne-Edwards. Dans les premières expéditions, on a étudié les fonds de la Méditerranée et les côtes d'Espagne. En 1883, la commission avait pour programme l'examen des côtes du Maroc et du Sénégal et l'étude de la mer des Sargasses.

On croyait généralement, avant les premières explorations des Suédois et des Américains, que la vie était incompatible avec les grandes profondeurs. On rencontre au contraire dans les abîmes de l'Océan des êtres animés à profusion ; ces animaux se développent sous des pressions énormes susceptibles d'écraser des tonneaux d'acier. Des types que l'on croyait à jamais disparus depuis les âges géologiques se pro-

pagent encore au milieu de ces solitudes où jamais ne pénètre un rayon de soleil.

L'expédition du *Talisman* a confirmé ces premières découvertes. On a trouvé des animaux à toute profondeur, des espèces nouvelles et très singulières. Nous ne décrirons pas les poissons et les crustacés plus ou moins curieux que la drague a ramenés. Cette nomenclature nous conduirait trop loin, il nous suffira en quelques lignes d'indiquer les grands traits de l'exploration.

Les fonds qui s'étendent à l'ouest du Maroc et du Sahara s'en vont en pente douce jusqu'au large; le relief n'y est pas tourmenté comme dans le voisinage des côtes d'Espagne. Par le travers du cap Ghier et du cap Noun, à 120 milles de la côte, il existe un banc très régulier de 2500 mètres de profondeur; plus loin, entre le Sénégal et les îles du Cap-Vert, les filets atteignirent des profondeurs de 4000 mètres. La vie a une puissance étonnante dans ces parages. Les filets remontaient remplis jusqu'aux bords et d'un seul coup de plus de 1000 poissons, de plus de 1000 pandales, de 500 crevettes d'espèces nouvelles à pattes extraordinairement longues et bien d'autres espèces encore.

A partir du cap Vert, le fond de l'Atlantique se creuse régulièrement jusqu'au 25e parallèle, où il atteint 6267 mètres, puis il se relève graduellement vers les Açores; et sous le 35e parallèle, il n'est plus que d'environ 3000 mètres. Ces résultats sont loin d'être d'accord avec les cartes barométriques les plus récentes. On dirait qu'il y a là, au fond de l'Atlantique, à plus d'une lieue au-dessous de la surface des eaux, une immense chaîne volcanique parallèle à la côte d'Afrique, et dont les îles du Cap-Vert, les Canaries, Madère et les Açores seraient les seuls points émergés.

La mer des Sargasses n'aurait pas, d'après la commission du *Talisman*, l'importance qu'on lui attribuait. Depuis bien longtemps, d'après sans doute des récits erronés, on considérait la mer des Sargasses comme une immense étendue, un immense tapis de fucus. Les courants et les vents tournent, dans l'Atlantique, dans le sens des aiguilles d'une montre autour d'un point central situé aux environs des Açores. Les détritus organiques, les algues doivent s'entasser au milieu de ces parages. Cependant, dans notre voyage d'exploration en 1860, nous n'avons jamais vu ces prairies d'algues signalées par les navigateurs. La commission ne les a pas vues plus que nous. C'est peut-être la faute du hasard. On rencontre les sargasses par paquets isolés; elles flottent sur les vagues comme de longues traînées de fucus; mais on n'en a pas trouvé sur de grandes étendues cachant les eaux comme certaines végétations luxuriantes des lacs ou des rivières. Le lit de la mer des Sargasses est formé d'un limon très fin de nature ponceuse recouvrant des fragments de ponce et des pierres volcaniques.

Un fait assez curieux relevé par la commission, c'est qu'à plus de 700 milles des côtes d'Europe, on a trouvé des cailloux polis et striés par les glaces. M. Milne-Edwards pense que ces cailloux ont été tout bonnement entraînés par les glaces flottantes qui à l'époque quaternaire s'avançaient plus loin vers le sud que de nos jours; les glaces ont fondu et ont laissé tomber les pierres qu'elles supportaient.

La compagnie du *Talisman* a fourni des matériaux d'étude considérable et rectifié des faits probablement erronés sur la constitution orographique des fonds de l'Océan. Très prochainement, on pourra voir au muséum dans une exposition spéciale les différentes collections recueillies pendant les explorations du *Travailleur* et du *Talisman*.

Que de fois n'entend-on pas répéter à certaines personnes : « J'ai peur d'être poitrinaire; mon médecin dit non, et cependant... » Le malade a comme un pressentiment du danger inconnu qui le menace. C'est qu'en effet, dans certains cas, l'auscultation, les méthodes usuelles, ne permettent pas de décider si, oui ou non, un malade est atteint de tuberculose.

M. le professeur Germain Sée vient d'indiquer un moyen pratique qui permettra de reconnaître la maladie à peine ébauchée ou bien masquée par une autre affection pulmonaire que la phtisie.

Le physiologiste allemand Koch a découvert, il y a deux ans, le microbe de la tuberculose. Comme le montrait expérimentalement Villemin, il y a vingt ans, la phtisie est contagieuse; les travaux de Koch, Erlich, Balmer, Frankel, Cornil, etc., ont fait voir que le microbe est toujours présent chez tous les phtisiques. Plus de deux mille fois, on a fait l'expérience, et chaque fois le bacille de Koch a été vu au microscope dans les produits d'expectoration. Réciproquement chez les personnes qui ne sont pas atteintes, le bacille fait défaut. La présence de ce micro-organisme est la preuve vivante, irréfragable de la tuberculose. M. Germain Sée a fait pénétrer dans la clinique cette démonstration certaine de la maladie.

« Le diagnostic est incertain, impossible, dit M. Sée, dans trois genres de phtisie douteuses, à savoir : 1° les phtisies latentes; 2° les phtisies larvées; 3° les pseudo-phtisies. Par l'examen au microscope, on peut lever tous les doutes. »

La phtisie latente débute quelquefois inopinément par des crachements de sang. La phtisie larvée débute brusquement et prend l'apparence d'une maladie aiguë des voies respiratoires; on la traite simplement comme une bronchite aiguë ou une pleurésie simple. L'erreur est, pour ainsi dire, inévitable, sans l'examen microscopique. Les pseudo-phitsies sont encore plus difficiles à reconnaître.

Réciproquement, il existe des catarrhes bronchiques qui ont un faux

air de phtisie; il en est de même de l'asthme catarrhal qui peut faire croire à une phtisie avec emphysème. L'absence bien et dûment constatée des bacilles dans l'expectoration doit rassurer le médecin d'une façon définitive. On le voit, M. Germain Sée tire parti de l'analyse micrographique, au point de caractériser la maladie aussi nettement qu'une analyse d'urine permet de diagnostiquer le diabète ou l'albuminurie. C'est un résultat mis en pleine évidence par les nombreuses observations recueillies à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Cette nouvelle méthode de diagnostic complète considérablement les moyens d'investigation établis par Laënnec; elle permettra de faire disparaître jusqu'à l'ombre d'un doute dans tous ces cas difficiles qui défient aujourd'hui la perspicacité et l'expérience des cliniciens les plus habiles.

Signalons un singulier procédé d'extraction des dents qui serait bien commode s'il était pratique. C'est M. Paul Bert qui l'a communiqué à la Société de biologie, au nom d'un dentiste de Genève. C'est bien simple. On prend un petit carré de caoutchouc percé à son centre d'un trou par lequel on fait pénétrer la dent à extraire; on fait glisser le caoutchouc jusqu'à la partie supérieure de la racine, en déprimant la gencive. Le caoutchouc se rétracte sous l'influence de la chaleur; il ébranle d'abord la racine et finit par l'enlever de son alvéole sans que le patient s'en aperçoive. Il faut en général de quatre à cinq jours pour obtenir le résultat.

L'idée est ingénieuse, bien qu'elle ne nous paraisse susceptible d'application que dans des cas assez restreints. M. le docteur Galippe a cité à l'appui du procédé un fait qui tend à en démontrer l'efficacité. On avait enfermé dans un tout autre but les deux incisives centrales d'une jeune fille dans deux petits morceaux de caoutchouc. Malheureusement pour la malade, on n'avait plus pensé à retirer les caoutchoucs. Les deux incisives tombèrent. Voilà assurément une application inattendue du caoutchouc!

M. Sauer vient d'imaginer une pile électrique qui ne fonctionne que sous l'action de la lumière. Elle se compose d'un vase en verre renfermant une solution de 15 parties de sel de cuisine et 7 parties de sulfate de cuivre dans 100 parties d'eau. Dans ce vase est placé un vase poreux renfermant du mercure. Une des électrodes est une lame en platine, l'autre est en sulfure d'argent. Elles sont reliées aux bornes d'un galvanomètre. En service, l'électrode de platine est plongée dans le mercure et l'autre dans la solution saline. Exposée à la lumière, la pile produit un courant qui fait dévier l'aiguille du galvanomètre

d'autant plus que la radiation lumineuse est plus intense. Il est facile ainsi d'apprécier l'énergie d'une source lumineuse.

La pile de M. Sauer pourra servir de réveil-matin; on peut, en effet, utiliser la déviation de l'aiguille pour mettre en mouvement une sonnerie électrique. Quand la lumière du jour sera devenue suffisante pour dévier l'aiguille, la sonnerie retentira. Inutile d'ajouter que les jours de brouillard ou de ciel couvert, on pourra bien n'être réveillé que vers dix ou onze heures du matin. Le réveil n'aura jamais lieu à une heure précise, mais seulement quand la lumière du jour aura atteint l'intensité que l'on aura préalablement fixée. C'est évidemment un procédé qui n'est applicable qu'aux jours de beau temps.

Il nous faut bien revenir, ne fût-ce que très sommairement, sur les lueurs rouges et les splendides couchers de soleil que nous avons tous admirés à la fin de novembre et en décembre. Le phénomène a présenté une telle généralité qu'il est indispensable d'y insister de nouveau. L'hypothèse d'une aurore doit être écartée, car partout les lueurs ont suivi le soleil. Elles se sont montrées à l'*Ouest* après le coucher, à l'*Est* avant le lever. Les illuminations crépusculaires peuvent être considérées comme tout à fait anormales. Le soleil se couche au commencement de décembre vers 4 heures 14 minutes. Le crépuscule est, à notre latitude, d'environ 1 heure 30 minutes. Or, à 6 heures et quelques minutes, l'horizon était encore en feu. C'est une prolongation d'environ 20 minutes du crépuscule astronomique.

Les lueurs ont été vues partout à des dates un peu différentes, en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne, etc. Partout le phénomène paraît avoir eu le même caractère; on a observé les mêmes lueurs rouges, les mêmes effets de contraste, le croissant de la lune vert ou bleu, des nuages rouges et verts, des nuages jaunes, oranges, cramoisis, etc.

Quoi qu'on en ait dit, la réflexion et le passage de la lumière à travers des nuages élevés paraît insuffisante pour expliquer des illuminations aussi splendides et aussi répétées. D'ailleurs les conditions atmosphériques ont beaucoup varié sur l'Europe, pendant leur apparition; on a eu tantôt le baromètre bas avec des nuages, tantôt le baromètre haut avec un ciel pur, et cependant les lueurs se sont manifestées dans tous les cas. Il serait difficile d'admettre que ces singulières illuminations aient été produites par de petites causes locales. On a dit que la terre avait rencontré dans son parcours un nuage de matière cosmique dont les traînées poussiéreuses avaient envahi les hautes régions atmosphériques. La lumière du soleil se serait réfléchie sur ces particules élevées. Il est clair que l'hypothèse

est plausible. Mais qui en démontrera la réalité? Il est plus simple, hypothèse pour hypothèse, d'aller chercher moins loin.

Depuis trois mois on signale de toutes les parties du monde des phénomènes lumineux extraordinaires, soleil vert, soleil bleu, soleil si pâle qu'on pouvait le fixer, partout couchers et levers de soleil splendides. Et cela depuis la Côte-d'Or, le Cap en Afrique, la Trinité, les Antilles, Venezuela, Panama, l'Inde, Ceylan, Aden, l'Égypte, etc.

Quand le phénomène a-t-il paru pour la première fois? Aussitôt après l'éruption volcanique de Krakatoa, dans le détroit de la Sonde, les 26 et 27 août. Les trente volcans de Java, les plus actifs, ont vomi vers le ciel des montagnes de fumée et de vapeurs, l'atmosphère s'emplit de cendres, et l'obscurité devint telle qu'à Batavia, à 150 kilomètres de Krakatoa, les voitures ne circulaient plus qu'avec des lanternes allumées; les navires qui s'avançaient vers le détroit de la Sonde recevaient sur leur pont une couche de 50 centimètres de cendres. Le 26, l'île de Krakatoa s'effondrait, et la commotion sous-marine était telle que des lames de 30 mètres de hauteur balayaient les rives, inondaient les plages, détruisaient entièrement les villages et les villes, et se propageaient à travers l'Océan jusqu'en France; le 27, la lame atteignait la Réunion avec une hauteur de 1ᵐ 50, Colon avec une hauteur de 40 centimètres. Le 28, on en trouvait encore les traces à San-Francisco.

Les volcans ont empli les hautes régions de l'air de kilomètres cubes de vapeur d'eau et de poussière. Dès le 27 apparaissaient à la Réunion les crépuscules lumineux. La distance entre la Réunion et Krakatoa est d'environ 6000 kilomètres, ce qui implique pour la vitesse de transport en deux jours 123 kilomètres à l'heure. C'est beaucoup; cependant cela n'a rien d'impossible; les vents très violents à la surface de la mer ont des vitesses de 130 kilomètres, 150 kilomètres. Dans les grandes hauteurs, ces vitesses peuvent être très augmentées, et même, avec un vent superficiel assez faible, on peut arriver à des vitesses énormes, à des altitudes de 7000 ou 8000 mètres.

Il n'était d'ailleurs pas indispensable, pour que les lueurs apparussent, que les poussières fussent arrivées jusqu'au-dessus de l'horizon de la Réunion. Une note de l'Amirauté anglaise porte qu'un navire de l'État passant à l'ouest de l'Australie, à 1050 milles au sud-sud-est du détroit de la Sonde, a été surpris le 30 août après le coucher du soleil par une pluie de poussière volcanique. Si comme tout porte à le croire, ce nuage venait de Krakatoa, il aurait parcouru 1690 kilomètres en trois ou quatre jours.

Une lettre transmise à l'Amirauté a fait savoir que le 27 août, on avait *entendu* les détonations de Krakatoa et *vu* ensuite le soleil vert.

Successivement et à des dates de plus en plus éloignées, on a vu se

propager les illuminations. En Égypte, elles survenaient vers la fin d'octobre; en Angleterre, dès le 9 novembre. Tous ces phénomènes optiques extraordinaires semblent dépendants les uns des autres et se sont manifestés en définitive depuis l'éruption de Java. S'il y a simple coïncidence, elle est au moins bizarre.

On peut certainement objecter qu'il est singulier que les poussières se soient maintenues dans les hautes régions aussi longtemps; mais ces poussières sont si fines, de densité si faible, qu'alternativement abaissées et soulevées par les courants, il n'y a rien d'impossible à ce que l'air en soit longtemps resté saturé.

M. Norman Lockyer, à Londres, après examen spectroscopique de la lumière crépusculaire, s'est rallié à l'hypothèse d'illuminations dues à des poussières volcaniques. D'autre part, on a recueilli, à Madrid et en Hollande, des poussières météoriques que l'on a analysées. Or on y a reconnu, aussi bien à Madrid qu'en Hollande, des cristaux d'augite, d'hyperstène, de pyroxène, de petits globules vitreux, du fer magnétique, tous les corps qu'on avait rencontrés dans les cendres de l'éruption de Java.

Ces raisons diverses réunies tendent à faire jouer le rôle principal aux poussières charriées par les courants atmosphériques dans la production des illuminations crépusculaires observées depuis trois mois.

L'Océan nous avait d'abord apporté la nouvelle de la catastrophe par la dénivellation de ses eaux. L'atmosphère, en emportant à des hauteurs immenses les cendres pulvérulentes, aura permis à la lumière du soleil de se refléter sur ces particules solides, et nous aurons eu pendant des mois des illuminations flamboyantes, derniers reflets des flammes volcaniques de l'éruption épouvantable qui, en modifiant complètement le détroit de la Sonde, a fait périr plus de quarante mille personnes. Ces lueurs rouges ont été vraisemblablement les dernières traces du drame terrible qui se jouait à des milliers de lieues de nous. Et le sentiment populaire avait une fois de plus encore raison, quand il interprétait le phénomène comme un signe de malheur. C'est un mauvais présage, disait-on à Paris, autour de nous. En effet, quarante mille victimes au moins! Les côtes de Java comme celles de Sumatra ont été détruites, les villages et les arbres ont disparu; on ne voit pas même de ruines, car la mer a tout rasé, et l'onde, haute de plus de 30 mètres, a englouti les habitants, les maisons et les plantations. On ne trouve plus la rade d'Anjer. Seule, la base du phare reste debout. C'est une scène du jugement dernier; la mer a passé et tout est dit.

Le rayon de destruction complète est à peu près un cercle qui a pour centre le volcan de Krakatoa et pour rayon une ligne de 90 kilo-

mètres. La ville de Tjiringin a disparu dès la première marée. Rien n'a survécu. Le chef du gouvernement indigène avait invité dans sa demeure tous les fonctionnaires avec leurs femmes et leurs enfants pour y célébrer une grande fête; l'aristocratie javanaise était représentée par la famille du chef. Plus de deux cents personnes étaient réunies dans les salons. Tout d'un coup, une lame monstrueuse pénétra comme la foudre dans les appartements et tout le monde fut emporté. A Pelokbetoëng, toute la basse ville fut détruite. A Tjiringin, au moins cinq mille cadavres. Le transatlantique hollandais le *Batavia* rapporte que, le 3 septembre, en passant devant le cap *Wlakke Hock*, à 100 kilomètres des côtes de Sumatra, il a rencontré d'innombrables cadavres dont les membres étaient mutilés et cassés. Une autre fois, un navire allemand a eu de la peine à passer tant l'entassement des cadavres était grand. A Serang, en ouvrant le corps d'un kakap, poisson de la mer des Indes, on a trouvé dans l'estomac des doigts humains encore pourvus de leurs ongles. N'insistons pas sur ces scènes épouvantables; mais rappelons en terminant, qu'il y a de ce côté une bonne œuvre à faire. La charité particulière s'est montrée déjà ce qu'elle pouvait et ce qu'elle devait être, mais le désastre est tellement grand qu'on ne saurait trop penser pendant longtemps encore à adoucir tant d'infortunes.

La petite comète découverte au mois d'août dernier par M. Brooks, et qui n'est que la comète de 1812 trouvée par Pons, commence à être visible à l'œil nu. Elle traverse en ce moment la constellation de Pégase; elle ira ensuite dans le Verseau et la Baleine. L'intensité de sa lumière sera à son maximum vers le milieu de janvier. Sa plus grande proximité de la terre est survenue le 9 janvier à la distance de 23 millions de lieues. En 1812, elle ne s'était approchée de la terre qu'à la distance de 50 millions de lieues. On la voit bien à l'œil nu comme une étoile de cinquième grandeur. Dans de simples jumelles, on distingue une légère queue à l'opposite du soleil. La comète Pons passera au périhélie le 25 janvier. A partir de cette époque, elle ira en s'éloignant du soleil comme de la terre, et elle s'enfuira de nouveau dans les profondeurs de l'espace pour nous revenir probablement vers l'année 1955.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 janvier 1884.

L'année a mal fini pour l'honneur du Sénat et pour la paix de la république. Quand, le 24 décembre, on invitait si tardivement le Sénat à discuter le budget, les gens qui avaient encore une haute idée de sa dignité, de ses pouvoirs, de ses services, et qui ont à cœur l'intérêt de la fortune publique, se plaisaient à douter que le Sénat consentît à faire de sa fonction constitutionnelle cet usage illusoire et dérisoire. Quoi! le Sénat voterait en trois demi-journées ce budget de plus de trois milliards que la Chambre avait eu neuf mois à examiner, à débattre! Et de nouveau, pour la quatrième ou cinquième année, il se laisserait contraindre à bâcler avec cette précipitation sa besogne financière, comme si c'était systématiquement qu'on le mettait, d'année en année, dans la nécessité ou de négliger son devoir ou d'annuler son droit! Eh bien! ceux-là connaissaient mal le Sénat, qui l'avaient cru assez fier ou assez intelligent de ses attributions, assez soucieux de préserver nos finances, assez prévoyant même, pour refuser d'acquiescer à une pareille demande. Il a été sourd aux adjurations éloquentes de M. Bocher, de M. le duc d'Audiffret-Pasquier et de M. Buffet. Il a estimé comme M. Jules Ferry, paraît-il, que l'obligation de recourir à un douzième provisoire serait « une humiliation pour la république ». A cette « humiliation » de la république le Sénat a héroïquement préféré la sienne : il a discuté le budget et il l'a voté dans le délai prescrit, dans les trois demi-journées; ou plutôt il a enregistré le vote de la Chambre, en se contentant de corriger au budget des cultes deux chiffres. Peu de discours; on n'en avait pas le loisir; et à quoi bon? Ceux de M. Denormandie, de M. de Saint-Vallier, de M. Lenoël, qui ont appelé quelques instants à la tribune le garde des sceaux, M. Jules Ferry et M. Méline, ont suffi pour attester que le Sénat ne renonçait pas, malgré son humilité, à son inutile droit de remontrances. Du moins le cérémonial était observé!...

Il est vrai que, du côté de la droite, les hommes compétents, les critiques sagaces, les conseillers probes et sincères qui, antérieurement, avaient l'habitude courageuse de discuter le budget, ne fût-ce que pour avertir la France des erreurs budgétaires et des abus financiers de la république, se sont abstenus, cette fois : or, sans eux, pas de contrôle; la majorité ratifie tout, quoi que ce puisse être. Ils n'ont pas voulu, selon la déclaration de M. Bocher parlant au nom de toute la droite, « accepter » pour le Sénat « le rôle d'un pouvoir subalterne » qu'on réduit à « remplir une vaine formalité »; ils n'ont pas voulu, par respect pour eux-mêmes, aider à un acte qui n'était pas sérieux et qui ressemblait à un tour d'escamotage, tant, sous la main du législateur, les millions disparaissaient par dizaines, par centaines, comme à la minute! « Nous ne prendrons point part à la discussion, avait dit M. Bocher, vous laissant toute entière la responsabilité d'une décision dont l'effet sera pour le Sénat, nous le craignons, la diminution de son autorité, et ne voulant pas contribuer à tromper le pays en donnant à cette discussion les fausses apparences d'une liberté qu'elle n'a pas. » Cette abstention était si légitime que les républicains, même les plus violents, n'ont pu la blâmer, ni au Palais du Luxembourg ni dans le pays. M. Bocher et ses amis défendaient très visiblement par leur attitude l'honneur du Sénat et sa prérogative constitutionnelle, dans toute son intégrité : c'est un soin que les ministres leur abandonnaient. M. Bocher et ses amis ont été, dans cette circonstance, des conservateurs habiles aussi bien que des conservateurs scrupuleux qui ne savent pas se jouer avec les deniers de l'Etat. Et, si l'on veut bien considérer que M. Bocher n'est pas seulement réputé dans le Sénat comme un grand orateur, un savant financier, un politique loyal et modéré, un ardent patriote, mais qu'il est l'un des chefs de ce parti monarchiste aujourd'hui tout entier uni sous un même drapeau, sa déclaration, on le constatera avait une importance presque exceptionnelle.

Donc, dans la soirée du 28 décembre, le Sénat avait expédié son affaire budgétaire. La Chambre avait, ces jours-là, délibéré sur la colonisation officielle de l'Algérie, et, malgré son goût de la prodigalité, elle avait jugé qu'accorder 50 millions à M. Waldeck-Rousseau pour une œuvre d'expropriation plus ou moins odieuse qui paraissait être également une œuvre de spéculation scandaleuse, c'était un excès : elle avait été inexorable aux prières du disert M. Waldeck-Rousseau. Il lui restait à décider si elle sanctionnerait de son vote définitif le budget, tel que le Sénat l'avait rectifié en deux points. Permettrait-elle que l'archevêque de Paris eût tout le traitement que le Sénat lui rendait et les séminaires les bourses

que le Sénat leur restituait? Pouvait-elle le daigner, dans sa haine vertueuse du « cléricalisme? » Et, si elle le daignait, n'était-ce pas reconnaître au Sénat le droit constitutionnel qu'elle lui contestait, celui d'amender les budgets qu'elle établit? C'était la question. Mais, à cette dernière heure, la Chambre se trouvait, comme le Sénat, sous l'empire d'une nécessité qui lui défendait d'argumenter beaucoup et de se rebeller longtemps. Il fallait, pour le lendemain, ou le budget tel quel, ou un douzième provisoire. L'obligation de s'accorder avec le Sénat devenait fatale, d'autant plus que M. Jules Ferry commandait cet accord, quelque sacrifice de sa volonté que la Chambre eût à faire. Édicter le douzième provisoire et résister à M. Jules Ferry, renverser son gouvernement! C'était trop; la Chambre devait obéir; M. Jules Ferry pouvait en être sûr, dût M. Jules Roche fulminer à la tribune contre l'Église et le Sénat. Il est cependant supposable que M. Jules Ferry n'a pas eu en lui-même et dans la servile faiblesse de la majorité toute la confiance arrogante qui lui est familière; il aura craint quelque hostilité sournoise des Paul Bert, des Ranc et des autres. Voilà pourquoi, sans doute, il aura pensé qu'il ne convaincrait pas la majorité, s'il invoquait seulement le Concordat, même en rappelant avec une discrétion adroite quels étaient les besoins présents de sa politique au Vatican. Outre ces deux bonnes raisons, il a employé deux promesses perfides, celle de commencer bientôt la séparation de l'Église et de l'État par un procédé plus ou moins subreptice, celle surtout de réviser plus ou moins hardiment la Constitution. Des hurlements de joie ironique ont retenti, à l'extrême gauche, dès qu'on l'a entendu affirmer que l'année 1884 serait « une année de réformes constitutionnelles ». Il se tourne vers ses interrupteurs et leur décoche dédaigneusement cette épigramme : « Messieurs, je m'adresse à ceux qui désirent la révision et non à ceux qui la demandent pour qu'on la leur refuse. » On se lève indigné, sur les bancs de l'extrême gauche; on s'agite; on montre le poing à M. Jules Ferry; peu s'en faut qu'on ne se précipite vers la tribune et qu'on ne se rue sur sa personne. Au milieu du tapage, parmi toutes sortes d'apostrophes, M. Clovis Hugues lui crie : « Vous êtes un insolent! » Le tumulte ne s'apaise que quand M. Clovis Hugues censuré quitte la salle, sur l'ordre du président. Mais, si la Chambre a donné à la France, pour cette solennelle fin de sa session, le spectacle d'un club de fous et de furieux, M. Jules Ferry n'en triomphe pas moins : la majorité se soumet; elle vote comme le Sénat et au gré de M. Jules Ferry; elle alloue totalement, pour le traitement de l'archevêque de Paris et pour les bourses des séminaires, les crédits qu'elle avait naguère diminués

ou supprimés. Toutefois, si contempteur de son Parlement qu'il puisse être et si infidèle qu'il soit par caractère et par métier à toutes ses promesses, M. Jules Ferry n'a-t-il pas commis une grave imprudence en usant de ces moyens dangereux? N'aura-t-il pas à regretter une victoire qui le force à livrer bientôt des batailles autrement terribles, autrement incertaines?

M. Jules Ferry a violenté, dans ces derniers jours, le Sénat et la Chambre; peut-être n'est-ce pas sans affaiblir sa propre autorité. Plus clairvoyant et plus ferme, il n'aurait eu à contraindre ni le Sénat à discuter le budget dans des conditions si honteuses, ni la Chambre à voter les crédits en démentant ses opinions de la veille. Il aurait activé le débat du budget, au Palais-Bourbon, de manière à ménager au Sénat tout le temps et toute la liberté de son contrôle; il eût ainsi assuré au Sénat l'exercice d'un droit qui peut avoir pour le gouvernement une utilité bien appréciable; car, en refusant de souscrire à tous les décrets budgétaires d'une Chambre où domine une démocratie utopiste, inexpérimentée, ignare, avide, effrénée, le Sénat concourt avec le gouvernement à empêcher des fautes qui, tôt ou tard, seraient funestes au ministère comme à la république; M. Jules Ferry en avait la preuve en ce moment même où, selon son souhait, le Sénat s'opposait aux caprices de ces députés irréligieux qui avaient pris un si sot plaisir à diminuer de 45 000 fr. à 15 000 le traitement de l'archevêque de Paris et à supprimer les bourses des séminaires. Quant à la Chambre, M. Jules Ferry aurait dû intrépidement et habilement intervenir dans la discussion, le jour où elle recevait de M. Jules Roche le conseil de cette double iniquité; il ne lui aurait pas fallu alors les arguments extrêmes dont il s'est servi le 29 décembre. Mais, ce jour-là, il s'est tû, il est resté les bras croisés. Quel peu d'énergie chez un homme d'État qui a tant de jactance! Et comme il est imprévoyant! Il a comme eu peur de braver, quand il le devait, cette majorité qu'il sait pourtant si docile; il la laisse engager son amour-propre dans un vote qu'il condamne secrètement; et voici qu'il l'affrontera, en lui intimant de rétracter son vote, quand il risque de la courroucer et de perdre ses suffrages. Pour l'intimider la première fois, il n'aurait eu besoin que de froncer le sourcil avec une menace, tandis qu'il a eu besoin, la seconde fois, de promesses plus fâcheuses que cette menace n'aurait pu l'être. Serait-il donc vrai que M. Jules Ferry n'a que des vues courtes, des calculs bornés? Serait-il vrai qu'il a une politique qui ne s'applique qu'au présent fugitif, une politique incapable de mesurer l'effort de l'avenir? Serait-il vrai que la république est un tel régime de désordre et de misère qu'elle l'oblige, lui aussi, à vivre au jour le

jour, moins inquiet d'employer bien sa journée que satisfait s'il l'a seulement passée plus ou moins bien, sans souci du lendemain?

Que la promesse de reviser la Constitution en 1884 ait été ou non pour M. Jules Ferry un simple expédient oratoire, sans lequel il n'aurait pas capté le vote d'une majorité indécise; qu'il ait eu plutôt le dessein d'occuper à cette question l'attention du public, pour la détourner des autres, pour l'induire à oublier son infructueuse expédition du Tonkin et le déficit; qu'il ait même l'espoir de diviser si profondément, avec cette promesse irritante, la majorité confuse et incohérente sur laquelle il règne d'aventure, et de rendre nécessaire, par cette discorde nouvelle, la prompte dissolution d'une Chambre si impuissante : nous ignorons quelle a été l'inspiration de M. Jules Ferry. Mais, ce qui est évident, c'est qu'il est vain de prétendre qu'il doit faire lui-même la révision des lois constitutionnelles pour n'en pas laisser aux radicaux l'honneur et le bénéfice; la nation ne réclamait pas cette réforme, elle n'y pensait même pas; récemment encore, M. Jules Ferry et ses amis raillaient les essais malheureux de la Ligue dite « révisionniste »; les radicaux n'auraient donc pas eu à faire la révision en 1884; conséquemment, M. Jules Ferry n'avait pas à leur en dérober le mérite. Après les avoir bafoués, il les justifie, il les encourage, il les fortifie même. Une fois de plus, ils auront acquis la funeste certitude que leurs vœux, leurs revendications, sont toujours irrésistibles, par un endroit ou par un autre; une fois de plus, il sauront que la république a réellement pour directeurs, sinon pour gouvernants, les agitateurs de l'extrême gauche. M. Jules Ferry veut une révision partielle; ils la veulent totale. Qu'importe! On leur aura du moins concédé quelque chose; ils auront pratiqué une brèche dans la Constitution. Au surplus, M. Jules Ferry est-il sûr que, cette révision, il la pourra limiter comme il lui plaira? Dispose-t-il donc des événements? Et qui peut affirmer qu'un accident n'aura pas dérangé toutes ses combinaisons? Qui peut même affirmer qu'il sera encore, au printemps, le premier ministre de la république? Quoi qu'il en soit, il a posé la question : c'est témoigner, au nom du gouvernement, que la Constitution est défectueuse et que la révision est obligatoire. Les partis qui, depuis 1875 et surtout depuis 1881, vont déclarant que cette constitution est provisoire, qu'elle est trop monarchique, qu'elle n'a rien de compatible avec les mœurs et les aspirations d'une démocratie, qu'elle est l'unique cause du mauvais état de la république, ces partis auront eu ainsi, en 1883, la parole de M. Jules Ferry comme en 1882 celle de M. Gambetta. Ils pourront rappeler à M. Jules Ferry sa promesse, du haut de la tribune; comment la trahira-

t-il? Rétablir le scrutin de liste, ce ne sera pas une réforme constitutionnelle. Proposera-t-il une réforme constitutionnelle qui détruise plus ou moins vite la catégorie des sénateurs inamovibles et qui ôte au Sénat son droit de contrôle budgétaire, son pouvoir financier? Soit. Il aura par cette réforme ruiné l'autorité du Sénat; le Sénat n'aura guère plus que son titre; il sera singulièrement illogique de lui garder, en partage avec le Président de la république, le droit de dissoudre une Chambre à laquelle il sera si inférieur. Mais M. Jules Ferry pense-t-il que le Sénat subsiste longtemps, quand il aura subi cette diminution de son autorité, selon la trop juste prophétie de M. Bocher? Et la république elle-même survivra-t-elle au Sénat?

Oui, nous le répétons, l'année 1883 a mal fini pour la république autant que pour le Sénat; l'année 1884 commence mal pour l'un et pour l'autre. Ce qu'il y aura de doute et de malaise dans le pays, pendant que tous les partis s'évertueront à refaire légalement la Constitution, on le devine; ce sera une année de changements qui précédera une année d'élections : quelle sécurité, quelle paix! Encore, si l'année 1883 laissait à la France la mémoire d'une année bienfaisante, on se préparerait d'un cœur moins inquiet à tous ces troubles, à cet inconnu. Mais c'est bien le contraire. Les souvenirs de l'année 1883 ne contribueront qu'à nos alarmes. Qu'est-ce que la république a fait de salutaire ou de glorieux, cette année-là? Quelle amélioration, non seulement politique ou sociale, mais purement morale, la France lui doit-elle? Quel bienfait national? Regardez tout autour de la frontière. Les monarchies se coalisent, à la voix de M. de Bismarck, contre cette république qui devient de jour en jour plus radicale et qui insulte un roi, dans les rues de Paris; la Triple Alliance attache à l'Allemagne cette Italie elle-même dont nos démocrates se vantaient de posséder l'amitié; le prince impérial d'Allemagne est acclamé à Rome comme à Madrid et il entre, la tête courbée, au Vatican, avec un message de M. de Bismarck, pour y réconcilier l'Empire avec l'Église, pendant qu'ennemie toujours acharnée du catholicisme, la république, par la bouche même de M. Jules Ferry, promet de séparer l'Eglise et l'État. En Europe, la France est isolée parmi des hostilités qui grondent de toutes parts. Au loin, elle dissémine, en Afrique, en Asie, les forces et les ressources que son intérêt le plus vital voudrait qu'elle concentrât derrière les Vosges et les Alpes. On abolit les capitulations en Tunisie; le tiers de Madagascar, au nord de l'île, deviendra prochainement un territoire français, nous annonce-t-on. Médiocre compensation pour l'argent et le sang que la république nous dépense stérilement au Tonkin; compensation

plus faible encore pour la liberté d'action que la France perd dans ces entreprises secondaires, à une heure si peu opportune! En cinq ans, sans catastrophe, sans désastre, par le seul pouvoir dégradant et destructif de la république, la France est tombée plus bas, dans l'estime des nations, qu'au lendemain de l'année maudite de 1870...

Et à peine faut-il que nous redisions les maux intérieurs de la république : l'armée livrée à l'ineptie révolutionnaire d'un Thibaudin; trois princes d'Orléans éloignés du drapeau et dépossédés de leur épée, en violation des règlements qui assurent à tout officier la possession de son grade; les généraux traités en suspects et abandonnés aux insultes des pamphlétaires républicains; l'effectif des régiments réduit à une sorte de minimum, par économie; pas une loi militaire qui ne reste inachevée, même celle qui devait nous constituer des troupes coloniales; parmi les services qui manquent, un seul enfin créé, l'artillerie de forteresse; le gaspillage des finances; les sinécures se multipliant; M. Tirard n'opérant la conversion de la rente et M. Raynal ne signant les conventions de l'Etat et des Compagnies de chemins de fer que par désespoir, pour subvenir à l'insuffisance du budget; le déficit augmenté de plus de 100 millions; l'annonce d'un emprunt; la concurrence de plus en plus envahissante de l'étranger sur tous nos marchés; nos importations de plus en plus restreintes; les souffrances croissantes de l'industrie; les luttes de jour en jour plus graves du capital et du travail; les traités de commerce qu'on ne renouvelle pas; l'appauvrissement continuel de l'agriculture; la valeur de la terre s'avilissant dans nos plus fertiles provinces; la gêne des propriétaires et la détresse du cultivateur; la caisse des écoles déjà épuisée; les villes s'endettant outre mesure pour la gratuité de l'enseignement primaire; les villages s'obérant pour la construction d'écoles luxueuses; les études s'affaiblissant dans les lycées; la république de plus en plus violente contre l'Eglise et de plus en plus audacieuse contre la religion; la liberté de conscience méconnue par une loi qui préside à l'enterrement civil avec une odieuse tyrannie; les malades condamnés à mourir sans le secours de Dieu, dans les hôpitaux; l'image du Christ jetée à bas des murs, partout où cela plaît à un fonctionnaire impie; le nom même de Dieu rayé des livres de l'enfance; le Manuel civique de M. Paul Bert recommandé hypocritement par M. Jules Ferry; une loi forgée pour établir le droit d'association, en exceptant la congrégation religieuse; l'État s'efforçant d'affamer le clergé; le monopole des inhumations enlevé aux fabriques des paroisses; les prêtres privés de leurs traitements; la magistrature décimée et asservie; les protestations du barreau;

les citoyens perdant confiance dans la justice et formant des tribunaux d'arbitrage; la juridiction consulaire désorganisée. N'est-ce pas assez, vraiment, et M. Jules Ferry devait-il ajouter à ces souvenirs de 1883 la menace d'une perturbation constitutionnelle pour 1884?

« Malgré tout, nous devons avoir confiance et ne pas désespérer de la patrie ni de la justice », disait tristement, l'autre jour, un honnête républicain déçu, détrompé, dégoûté. Ces mots du bâtonnier nouveau des avocats de Lyon, nous voulons bien les prendre pour devise, à la condition que notre confiance repose sur la France seulement. Non, malgré la république, nous ne devons pas « désespérer » de la France. La France! Cette république que régente une minorité de politiciens, mandataires d'un quart des électeurs inscrits, ne la représente pas. La France! elle ne mérite pas ce gouvernement d'irresponsabilité, d'impunité, que la bonne foi ignorante ou folle du suffrage universel lui a donné, après ses malheurs et grâce à nos erreurs. La France! elle vaut mieux que cette république incapable et corruptrice; elle a, dans la masse de la nation, de tout autres vertus que les empiriques, les agioteurs et les sectaires qui nous gouvernent. Ne désespérons donc pas de la France : il y a dans son histoire quatre ou cinq pages qu'il nous faut relire sans cesse pour bien savoir, en nous encourageant les uns les autres, qu'elle a été quatre ou cinq fois dans un plus grand danger de périr. Le jour n'est pas loin peut-être où finira ce troisième et dernier essai de la république qui la ruine et qui la souille. Nous ne sommes pas, certes, de ceux qui se dissimulent que, sous le régime d'une démocratie et dans un pays de suffrage universel, un gouvernement mauvais peut durer longtemps. Nous avouons aussi qu'ils sont nombreux encore, les naïfs qui crient avec M. Weiss : « Vive la république, puisqu'elle est! » Mais nous constatons qu'au spectacle de cette république aussi changeante d'idéal et aussi instable dans sa Constitution qu'impuissante pour la liberté ou banqueroutière en toutes ses promesses de réformes, la désillusion a commencé de haut en bas et que l'alarme commence, à son tour. Nous n'oublions pas non plus que des deux puissances, la logique et l'imprévu, qui conduisent surtout les destinées de la France, l'imprévu n'est pas la moindre. Et puis, nous formons aujourd'hui, nous autres monarchistes, un parti qui peut offrir à la France désabusée autant qu'effrayée de la république un gouvernement qu'elle reconnaît déjà possible. La mort de M. le comte de Chambord, si douloureuse qu'elle ait été au parti royaliste, n'a pas plus affaibli la force qu'abattu la confiance de ce grand et fidèle parti : il s'est rangé autour du prince devenu le chef de la

Maison de France en vertu du principe de l'hérédité, autour de M. le comte de Paris, et c'est un gouvernement de conciliation sociale et politique, un gouvernement de pacification, qu'il présente, dans la personne de ce prince sage et vaillant, à tous ceux des autres partis qui voudront avec lui sauver notre chère patrie, lui rendre l'honneur et la prospérité. L'unité règne dans la Maison de France; l'union parmi les monarchistes. Patiemment et activement, travaillons; soyons prêts; accordons d'avance, autant que nous le pourrons, les dispositions des esprits et celles des événements; que la fortune ne nous surprenne en rien, pendant l'année 1884!

A en croire les derniers présages, l'année 1884 sera une année de paix pour l'Europe, si intimement troublée qu'elle soit pour longtemps par les ambitions ou par les regrets de quatre ou cinq nations. Le calme s'est rétabli dans la péninsule des Balkans, de Belgrade et de Bucharest jusqu'à Sofia. Le sultan est même libre, par miracle, de décider s'il faut qu'il envoie une armée dans le Soudan contre le Mahdi : l'Angleterre le lui permet, pourvu qu'il solde à ses propres frais son armée et qu'il ne la débarque pas sur le littoral égyptien; ce qui semble être une autorisation tant soit peu maligne. M. Gladstone est dans un embarras qui rend justement anxieuse l'Angleterre : l'état de l'Égypte est plus précaire que jamais; la domination des fonctionnaires anglais n'a fait que nuire à l'Égypte; c'est un désordre général; et quand le khédive, qui voit le Mahdi s'avancer vers Khartoum, implore l'assistance militaire des vainqueurs d'Arabi-Pacha, l'Angleterre n'ose lui garantir son secours au-delà d'une certaine zone, dans la région du Nil; on raconte même qu'elle l'exhorte à se résigner, en bon musulman, à la perte de ce royaume du Soudan que le Mahdi est en train de conquérir. Ainsi attentive au sort de l'Égypte, l'Angleterre est un peu moins préoccupée actuellement de nos affaires du Tonkin et de celles de la Chine. La Russie a renoué ses liens avec l'Allemagne, par les soins de M. de Giers; elle n'a pu se fier ni à la politique de notre gouvernement, ni à la parole de nos diplomates républicains, ni au génie de M. Jules Ferry; elle sent, dans ses grandes villes, une agitation nouvelle des nihilistes; ils commettent des meurtres comme autrefois; peut-être même est-ce un de leurs coups qui a blessé le czar à l'épaule, bien que la légende officielle raconte tout simplement qu'il s'est blessé en tombant de voiture. La Russie s'est donc, pour ces diverses raisons, rapprochée de l'Allemagne. Ce n'est pas l'Autriche, assurément, qui rompra ses rapports avec l'Allemagne ou qui refusera de reprendre avec la Russie des relations pacifiques : l'Autriche n'a aucun désir belliqueux, et sa situa-

tion, même sous la protection de M. de Bismarck, reste difficile. Seule l'Allemagne peut absolument ce qu'elle veut, en Europe, pour la paix ou pour la guerre; elle en est l'arbitre souverain, et, comme pour mieux affranchir de toute entrave sa puissance, pour l'étendre et la consolider selon le dessein qui a mené le prince impérial d'Allemagne au Vatican, M. de Bismarck vient encore de régler avec les catholiques un des différends de son « Kulturkampf ». Les conseils que le prince impérial a laissés à Madrid concordent-ils avec les propres sentiments d'Alphonse XII? Est-ce M. Canovas del Castillo, ou M. Sagasta, qui ressaisira le pouvoir? Ou bien le roi, prolongeant l'expérience dangereuse qu'il fait, voudra-t-il garder le ministère de M. Posada Herrera, et alors verrons-nous la Chambre dissoute, puis le suffrage universel établi et la Constitution modifiée? C'est une crise pour la monarchie espagnole. Nous espérons bien qu'Alphonse XII, quelque avis qu'on lui ait apporté de Berlin, préservera sa royauté de la chute qu'annoncent déjà, dans nos journaux de Paris, les camarades revolutionnaires et les complices de M. Zorilla. C'est l'intérêt même de la France. Ni guerre civile à nos frontières; ni guerre étrangère sur le continent; ni expédition en aucun coin du monde : voilà ce que, dans l'état présent de la France et de l'Europe, nous demandons à Dieu, à nos voisins et à la république, pour l'année 1884.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

VICTOR DE LAPRADE

PREMIÈRE PARTIE

Au mois de mai 1868, dédiant un de ses livres au plus ancien, au plus intime de ses amis, Victor de Laprade lui disait :

Vous m'écoutez penser et vous me voyez vivre,
Ami ! vous savez bien qui m'a dicté ce livre :
C'est l'œuvre d'un croyant, et non d'un froid moqueur.
Ce livre ! il vient de ceux de qui me vient mon cœur ;
De ceux que j'interroge et que je vois en songe,
De ceux qui m'ont transmis la haine du mensonge,
De ceux à qui je dois un symbole, un drapeau,
Tout ce qui fait un homme au milieu d'un troupeau :
De ma mère d'abord, de ma mère, humble sainte
Qui vécut à genoux dans l'amour et la crainte,
M'enseignant à courber mon front devant la croix,
Et forçant ma raison à répéter : Je crois ;
De mon père, un penseur à la franche parole,
Qui jamais n'a fléchi devant aucune idole ;
Qui vécut libre et fier et lutta jusqu'au bout,
Qui m'instruisit d'exemple à me tenir debout ;
Qui, sur le vil succès ne jugeant point des causes,
M'apprit, hormis l'honneur, à priser peu de choses.
Mon père ! il n'est plus là pour me dire : En avant !
Pour censurer mes vers, et les dicter souvent ;
Mon père ! il m'a donné, pour couronner mon livre,
La suprême leçon ; — que Dieu m'aide à la suivre ! —
— Ma mère, hélas ! déjà me l'avait enseigné —
Il m'apprit comme on meurt paisible et résigné...
. . . .
Lorsqu'au bout de ma tâche ici-bas terminée,
J'irai me reposer de ma triste journée,
Quand du poids de mon corps et du poids de mon cœur
Je serai libre enfin, et peut-être vainqueur ;
Dans le sein de ce Dieu que je crains, que j'espère,
Lorsque j'aurai rejoint et ma mère et mon père [1]...

[1] Poèmes civiques. *Dédicace : A mon ami Paul de Magnan.*

Après de longues années de souffrances chrétiennement supportées, l'heure a sonné pour le poète d'aller rejoindre tous ses chers morts. Le 13 décembre dernier, il s'est endormi dans le Seigneur, donnant à ses enfants *la suprême leçon* qu'il avait reçue de son père et de sa mère, et leur enseignant à son tour *comme on meurt paisible et résigné.* Une telle mort, courageuse et simple, entourée de toutes les consolations de la religion, de la famille et de l'amitié, a été la juste récompense d'une vie dans laquelle il n'y a pas une tache; elle a couronné dignement ces beaux livres, ces nobles poèmes, dans lesquels il n'y a pas une page à déchirer, pas une ligne, pas un vers, sur lequel le poète mourant n'eût pu reposer ses yeux avec tranquillité, si, à cette heure suprême, il n'eût éloigné de lui, avec une ardente sollicitude, toute pensée de vaine gloire.

Serons-nous pourtant infidèles à sa mémoire si, après lui avoir accordé les prières qu'il demandait d'abord de nous, nous ne nous refusons pas la consolation de rappeler, après M. Léopold de Gaillard et M. Victor Fournel, que ce grand chrétien a été un grand poète, que le Beau n'a pas eu, en nos temps troublés, de plus pieux desservant; que le Vrai et le Bien n'ont pas eu de serviteur plus fidèle; — si nous nous entretenons de lui avec nos lecteurs, familièrement, longuement peut-être, comme il arrive entre amis causant de l'ami et du maître qui n'est plus? Et n'est-ce pas ici surtout qu'il convient de parler de lui, dans cette maison du *Correspondant*, dont il fut l'un des hôtes les plus illustres; où l'affection et le respect dont nous l'entourions lui faisaient retrouver, à Paris même et loin de ses chères montagnes du Forez, quelque chose de la douceur du foyer domestique?

I

Il n'est pas dans notre dessein de rechercher aujourd'hui quel rang occupera Victor de Laprade parmi les grands poètes de notre temps, quelle sera, dans l'histoire de la poésie française, sa place définitive. Mais au moment de retracer sa vie et d'examiner ses œuvres, dès le seuil même de cette étude, une chose nous frappe. Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, ont eu de plus glorieux débuts. Après avoir signalé leur apparition par des œuvres éclatantes, ils ont, pendant quelques années encore, ajouté à leurs premiers succès des succès nouveaux. Mais comme le déclin est venu vite! Musset a quarante ans à peine, et déjà il justifie le mot cruel de Henri Heine : *C'est un jeune homme d'un bien beau*

passé. Dans la maturité de l'âge et du talent, Lamartine s'arrête tout à coup, et, après avoir commencé par les *Méditations* et les *Harmonies*, finit par les *Recueillements* et la *Chute d'un ange*. Il semble que désormais pour lui une fée malicieuse, — la Politique peut-être, — ait touché de sa baguette les diamants et les perles, dons merveilleux de la Muse, et les ait changés en noisettes et en nèfles. Comme ces durs travailleurs qui, levés avant l'aurore, ne permettent pas à la chaleur du jour et au soleil de midi d'interrompre leur tâche, et qui la continuent encore quand déjà les ombres du soir sont venues, Victor Hugo a donné l'exemple d'un effort prodigieux et constant. Mais comment méconnaître que, si les fruits de son automne ont tenu et dépassé parfois les promesses des fleurs de son printemps, l'heure de la décadence a sonné pour lui, alors qu'il lui restait encore bien des années à vivre? Le grand arbre est resté debout, mais les fruits qui font encore, à chaque saison, ployer ses branches, ne sont plus que poussière et que cendre : les oiseaux chanteurs ne font plus leur nid sur son front découronné.

Chez d'autres poètes moins grands et dont le vol moins haut aurait dû, ce semble, se soutenir plus longtemps, nous aurions à constater la même impuissance à se renouveler, à étendre leurs premières conquêtes, à les conserver tout au moins. A vingt-cinq ans, après *Eloa*, Alfred de Vigny dit à la Muse un précoce adieu; il se renferme dans sa *Tour d'ivoire*, et à peine en sortira-t-il deux ou trois fois, avant de mourir, pour faire entendre un cri sombre et désespéré. Sainte-Beuve publie *Joseph Delorme* et les *Consolations*, et dote notre littérature d'une poésie nouvelle, la poésie familière et intime; mais le critique a bien vite fait de tuer en lui le poète. Le plus éminent disciple de Victor Hugo, Théophile Gautier, dans *Albertus*, dans la *Comédie de la mort*, dans son recueil de 1845, a des parties qui sont d'un véritable poète. Il se lasse bientôt d'écrire avec son cœur; ses meilleures pièces, faites à souhait pour le plaisir des yeux, ne sont plus que de simples objets de curiosité, taillés, ciselés, chatoyants, relevés de fines arabesques : il n'est plus poète, il est orfèvre, comme M. Josse. Auguste Barbier descend dans la rue, en juillet 1830; il a, lui aussi, ses trois journées qui s'appellent la *Curée*, la *Popularité*, l'*Idole;* mais ces *trois glorieuses* n'auront jamais de sœur cadette. Plus heureux que l'auteur des *Iambes*, Auguste Brizeux, après sa douce et touchante élégie de *Marie*, écrira son poème des *Bretons*. Épuisé par ce second effort, il ne tracera plus que de légères esquisses, de petites pièces d'une grâce délicate et fine, mais où le souffle est court et fait vite défaut; gouttes d'eau pures et fraîches,

que le pâle soleil de Bretagne colore de ses rayons et que l'oiseau peut boire sans interrompre son vol.

Avec Victor de Laprade, au contraire, nous sommes en présence d'un poète dont le talent n'a cessé de grandir et n'a connu ni appauvrissement ni déclin.

Après d'heureux et nobles débuts, *Éleusis*, *Psyché*, les *Odes et Poèmes*, il monte peu à peu, des régions d'une philosophie incertaine et enveloppée de nuages, vers les sphères lumineuses de la religion catholique. Dans les *Poèmes évangéliques*, dans les *Symphonies* et les *Idylles héroïques*, le progrès est de plus en plus marqué. On peut craindre cependant que le poète ne s'attarde sur les hauteurs; s'il joint le dédain de toute vulgarité, la haine de toute souillure à la beauté de l'expression et à l'harmonie du langage, s'il a le souffle et l'élévation, on peut craindre qu'il ne possède pas au même degré la variété et la souplesse; qu'après avoir gravi les flancs de la montagne, parvenu au sommet, il ne veuille y dresser sa tente et y fixer sa demeure. Craintes vaines, et qui seront bientôt déjouées avec éclat! Nous le croyons encore, et pour toujours peut-être, là-haut, debout sur quelque mont nébuleux, dans le voisinage des aigles et des neiges, et déjà il s'est rapproché de nous; il est descendu dans la plaine : l'ermite s'est fait chevalier, le chevalier du droit et de la liberté, de la justice et de l'honneur. Avec quelle vaillance il combat pour ces saintes causes! Quels beaux coups d'épée! Quels fiers coups de lance! La France tressaille d'admiration et le salue d'un long applaudissement. Pour lui, sa besogne faite, il se retire, non plus cette fois au désert, sur les Alpes aux blanches cimes,

Dans ce monde interdit à qui n'a pas des ailes,

mais dans son *cher pays de Forez*, au milieu des monts paternels, plus accessibles, plus près de nous, et qui lui dicteront une de ses plus belles œuvres, l'épopée de *Pernette*. C'est en 1868 que paraissait *Pernette*, et le cinquième chant avait pour titre : *l'Invasion*. Moins de deux ans se passent et la France est envahie. Le vieux poète ne peut plus combattre; il écrira du moins, et ses vers resteront les plus beaux qui aient consolé la France sanglante et meurtrie. Et n'est-ce pas encore à la France qu'il pense, à son relèvement qu'il travaille, lorsqu'au lendemain de nos désastres, il écrit ce livre, dans lequel il a mis tout son cœur, et par surcroît tout son talent, le *Livre d'un père?* Cependant la maladie est venue, le soir se fait proche, l'heure des séparations sonnera bientôt : il compose le *Livre des adieux*, et ces derniers vers, où éclatent en un cri suprême, cri de douleur et aussi d'es-

pérance, toutes les nobles passions, tous les généreux amours qui ont rempli sa vie; ces derniers vers sont les plus admirables peut-être qui soient sortis de sa plume.

Ainsi, tandis que les autres poètes de ce temps trahissaient presque tous les promesses de leurs débuts; tandis que les plus grands, les plus heureux, les plus forts, étaient condamnés à se survivre à eux-mêmes, seul, Victor de Laprade échappait à la *malaria*. Son talent n'a jamais été plus ferme, plus vigoureux, plus au complet qu'au milieu et à la fin de sa vie. N'y a-t-il pas là un phénomène dont il importe de rechercher l'explication, et où la trouverons-nous, si ce n'est dans la vie même du poète? Puissions-nous, en la retraçant, ne pas demeurer trop au-dessous de notre tâche, et faire ressortir, comme il convient, les hautes leçons, les virils enseignements qui se dégagent de cette noble et vaillante existence!

II

Pierre-Marin-Victor *Richard de Laprade* est né le 13 janvier 1812, à Montbrison, département de la Loire, dans la maison qui fait l'angle de la Grande-Rue et de la rue de la Commune, et qui porte le n° 5. Cette maison, l'une des plus vieilles de la ville, est flanquée d'une tourelle; sa façade principale montre encore une belle fenêtre à meneaux. Enfant, il aimait à prier sous la grande voûte de Notre-Dame, dans la chapelle de Saint-Aubrin [1], pour laquelle il avait une piété particulière, et qui l'a vu si souvent depuis plier les deux genoux. Chrétien, dit-il, dans une de ses dernières pièces, *la Petite Patrie*,

Chrétien de cœur et de raison,
Et Français de toute mon âme,
Je prie encore à Montbrison,
Par Saint-Aubrin et Notre-Dame [2].

La famille Richard de Pontempeyrat, d'où sortent les Richard de Laprade, habitait, depuis plus de deux siècles, au moment de la révolution, le petit manoir de Pontempeyrat, sur la lisière du Forez et du Velay, dans une région très montagneuse et très boisée. Avant le milieu du dix-huitième siècle et si haut que remontent les souvenirs de la famille, on n'y retrouve pas la trace d'un seul

[1] Saint Aubrin, patron de la ville de Montbrison.
[2] Septembre 1877. T. V des *Œuvres poétiques* de Victor de Laprade. Édition Lemerre.

grand parent qui ait vécu dans les villes. L'auteur de *Pernette* n'était pas peu fier de n'avoir ainsi pour ancêtres que des *ruraux*, et il se plaisait à voir là la cause originelle de cette passion pour la nature, pour les forêts et les montagnes, qui est un des principaux caractères de son esprit et de sa poésie.

Les Richard de Pontempeyrat ont exercé, pendant plusieurs générations, et jusqu'à l'époque où elle fut supprimée, sous Louis XV, la charge féodale de capitaine châtelain au bailliage de Chauffour, un des quatre grands bailliages du Forez.

Marin Richard de Laprade, grand-père du poète, et le second des dix enfants du seigneur de Pontempeyrat, servit comme cadet dès l'âge de quatorze ans, et eut occasion, n'ayant pas encore dix-neuf ans, de faire preuve d'autant de clairvoyance que de résolution. L'armée française avait envahi les Pays-Bas. Marin de Laprade commandait un petit avant-poste à portée du camp des Anglais. Une troupe de deux à trois cents hommes, correctement vêtus d'uniformes français, se présente, est appelée à l'ordre et répond le mot d'ordre en très bon français et sans accent. Il y avait cependant dans toute la tenue de cette troupe quelque chose qui éveilla les soupçons du jeune cadet : il ordonna à ses hommes de faire feu. Les Anglais ripostèrent; ils étaient vingt fois plus nombreux, et, après un court échange de coups de fusil et de coups de baïonnette, les Français furent tous tués ou faits prisonniers. Marin de Laprade, l'un des rares survivants de ce petit combat, parvint, au bout de quelques jours, à s'échapper et à rentrer en France. A quelque temps de là, nous le trouvons à Avignon, très bien accueilli à la cour du Légat, qui veut lui donner une lieutenance dans les troupes pontificales. Il aurait peut-être accepté les offres qui lui étaient faites si, dans les salons mêmes du Légat et dans les meilleures maisons d'Avignon, il n'eût rencontré chaque soir les deux grands chimistes Lavoisier et Fourcroy, qui firent, à cette époque, un assez long séjour à Avignon. Les deux savants, Fourcroy surtout, étaient doués d'un merveilleux talent d'exposition [1]. Marin de Laprade tomba sous le charme et résolut de se livrer tout entier à l'étude de la chimie et des sciences naturelles. Il se rendit à Montpellier afin d'y suivre les cours de l'École de médecine, s'y fit recevoir docteur et alla se fixer à Montbrison, qui était alors la capitale de la province de Forez. Il s'installa dans une petite maison, célébrée par le poète à la fin du *Livre d'un père :*

[1] « Fourcroy était né pour le talent de la parole, et ce talent il l'a porté au plus haut degré. Ordre, clarté, expression, il avait toutes les parties d'un orateur consommé; ses leçons tenaient de l'enchantement. » (Pariset, *Histoire des membres de l'Académie royale de médecine.*)

Enfants, je laisse un héritage
Modeste, comme de raison;
Mais, quand vous ferez le partage,
Gardez cette vieille maison!...

Les travaux scientifiques de Marin Richard de Laprade lui valurent le titre honorifique de médecin ordinaire du roi Louis XV. Il fut investi en même temps d'une fonction toute nouvelle et créée pour lui, celle d'intendant général des eaux minérales du Forez et du Vivarais. Il est, croyons-nous, le premier qui ait appliqué la chimie naissante à l'étude médicale des eaux minérales. Il analysa les sources de Saint-Alban, de Sail-lez-Château, Sail-sous-Cousan, etc., etc., et publia, en 1778, à Lyon, un traité intitulé : *Analyse et vertu des eaux minérales du Forez*, etc. En 1774, Marin Richard de Laprade avait été reçu à l'Académie de Lyon qui, en dépit du mot de Voltaire sur les académies de province, faisait alors beaucoup parler d'elle, si bien que Voltaire lui-même avait tenu à honneur d'en faire partie.

L'heure était proche, d'ailleurs, où les académies allaient disparaître et où, à Lyon même, aux doctes récréations des savants et des lettrés, allaient succéder les fureurs de la guerre civile. Assiégée par les soldats de la Convention, l'héroïque cité, après la plus admirable résistance, succomba le 9 octobre 1793. Pendant le siège, de vaillants secours lui étaient venus du Forez, et en particulier de Montbrison. Le fils aîné de Marin Richard de Laprade, âgé de dix-huit ans, avait répondu des premiers à l'appel des Lyonnais et de leur chef, le comte de Précy; il fut blessé dans une escarmouche avant d'atteindre la ville, et cette circonstance, qui l'empêcha d'y pénétrer, lui sauva probablement la vie.

Dès le 12 octobre, les représentants du peuple Couthon, Maignet, Delaporte et Châteauneuf-Randon prirent un arrêté, aux termes duquel il devait être formé « une commission de justice populaire chargée de juger tous les individus prévenus d'avoir pris part à la contre-révolution de Lyon, autres que ceux qui avaient été pris les armes à la main ». Elle était divisée en deux sections, siégeant l'une à *Commune-Affranchie*, l'autre à Feurs, département de la Loire. C'est à Feurs que furent conduits les plus honorables citoyens de Montbrison, arrêtés au nombre de trente ou quarante, et parmi eux Marin Richard de Laprade. Il échappa cependant à la mort, grâce à l'intervention d'un officier parisien, qui avait été son hôte. La commission de justice populaire établie à Feurs, et la commission de justice auxiliaire qui la remplaça bientôt firent guillotiner ou fusiller soixante-quatre personnes. Onze de ces martyrs étaient parents de Victor de Laprade, et on

comprend quelle influence de tels souvenirs ont dû exercer sur les idées et sur les sentiments du poète. Nous devons donc nous y arrêter un moment et raconter avec quelques détails la mort de son grand-père maternel, Antoine Chavassieu, qui est qualifié, dans le jugement de la commission révolutionnaire de Feurs, d'avoué à *Montbrisé*[1]. La révolution, qui avait changé le nom de la ville de Lyon en celui de *Commune-Affranchie*, avait remplacé le nom de Montbrison par celui de *Montbrisé*, en même temps qu'elle substituait au nom de Saint-Étienne celui d'*Armes-Commune* ou *Commune-d'Armes*.

M. Chavassieu habitait une maison ou plutôt une série de petites maisons couvrant un vaste espace de terrain; il existait dans ces constructions, de date très ancienne, plusieurs *cachettes* d'un accès difficile. Grâce à ces cachettes, connues des seuls membres de la famille et de deux ou trois domestiques fidèles, il échappa pendant plusieurs mois aux perquisitions des révolutionnaires venus pour l'arrêter. On avait fini par le croire réfugié dans la montagne, — la montagne de *Pernette*, où trouvèrent asile, pendant la Terreur, une foule de proscrits[2]. Un jour, M. Chavassieu entend un grand tumulte dans la rue. Il s'informe; il apprend que l'on vient d'arrêter et que l'on conduit en prison M. de Meaux, son ami[3]. Avant qu'on ait eu le temps de l'en empêcher, il se précipite hors de la maison et va se jeter au cou de M. de Meaux. A la vue de cette proie inespérée, la horde sauvage pousse des hurlements de joie. On le saisit, on le garrotte, on le traîne en prison aux cris de *Vive la république!* « L'idée de la résistance ne lui était pas venue, non plus qu'à aucun des braves gens d'alors », me disait Victor de Laprade, un jour qu'il me racontait cet épisode, et il ajoutait : « A sa place, j'aurais déchargé sur la bande, par la fenêtre, tous les fusils de la maison, et un coup de feu aurait peut-être sauvé M. de Meaux et mon grand-père; mais ils se laissèrent emmener comme des moutons. »

Mme Chavassieu, femme pleine d'énergie, comme il y en eut tant pendant la révolution, résolut de tout tenter pour sauver son mari.

[1] *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs*, par Salomon de la Chapelle, p. 291.

[2] Presque tous les historiens de la révolution ont dit à tort que le comte de Précy, au sortir de Lyon, avait gagné la Suisse. Après avoir erré plusieurs jours dans les bois, il fut recueilli au village de Sainte-Agathe, dans les montagnes du Forez, par deux paysans chez lesquels il demeura pendant neuf mois, caché au fond d'un souterrain (*Biographie universelle* de Michaud, au mot *Précy*.)

[3] Arrière-grand-père de M. le vicomte Camille de Meaux, ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

Ayant obtenu la permission de lui porter à manger dans sa prison, elle eut l'habileté de préparer pour lui et M. de Meaux (ils étaient tous deux dans la même chambre) des moyens d'évasion, qui présentaient de grandes chances de réussite. Lorsque toutes les dispositions furent bien prises, elle prévint son mari, pour qu'il se tînt prêt, au jour et à l'heure, ainsi que M. de Meaux. Ce dernier, que son titre de lieutenant général au bailliage de Forez plaçait, avant la révolution, à la tête de la magistrature dans sa province, refusa de chercher son salut dans la fuite. « Madame Chavassieu, dit-il, il faut qu'on nous juge : nous sommes de bons citoyens ; d'honnêtes gens comme nous ne doivent sortir de prison qu'avec un jugement. »

Le lendemain, les deux amis étaient transportés à Feurs. M. de Meaux périt le premier, le 28 décembre 1793, en même temps que huit autres victimes. Quelques jours auparavant, le 17 décembre, avait eu lieu, dans des circonstances particulièrement dramatiques, l'exécution de deux des parents du poète, le comte de Rochefort et son fils Beauvoir, âgé de seize ans. Les condamnés étaient ce jour-là au nombre de quatre[1]. Trois tombent à la première décharge. Le jeune Rochefort n'avait pas été atteint. « Grâce ! grâce pour lui ! » s'écrient les spectateurs, « il n'a que seize ans, il peut devenir un bon citoyen ». Les soldats hésitent. Le représentant du peuple en mission dans la Loire, Charles Javogues, est présent. C'est par ses ordres que le sang coule à flots dans ce département auquel le rattache sa naissance[2]. Il se laisse aller cependant à un mouvement de pitié et accorde la grâce demandée. « Non ! non ! point de votre grâce ! plus de votre vie ! » dit l'enfant en embrassant le corps sanglant de son père, « je veux la mort ! je suis royaliste ! vive le roi[3] ! »

Le 10 février 1794, M. Chavassieu comparut à son tour devant le tribunal révolutionnaire, qui prononça ce jour-là vingt-huit condamnations. A ce moment, on ne guillotinait plus. Suivant le mot de Fouché et de Collot-d'Herbois, *il fallait des moyens plus rapides à l'impatience républicaine*[4]. A Feurs comme à Lyon, à l'échafaud, à la hache trop lente, on avait substitué la fusillade en masse. Les exécutions avaient lieu dans l'ancienne avenue du château du

[1] *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs,* par Salomon de la Chapelle, p. 289.

[2] Sur la mission de Javogues dans le département de la Loire, voy. le *Moniteur* du 28 floréal an III (17 mai 1795).

[3] *Histoire des Girondins,* par A. de Lamartine, t. VII, p. 206.

[4] Lettre de Fouché et de Collot-d'Herbois à la Convention nationale, en date du 26 brumaire an II (16 novembre 1793).

Rozier, sous une magnifique allée de tilleuls, qui servait, avant la révolution, à la promenade et aux fêtes des habitants de la ville de Feurs. Parmi les condamnés, il y avait sept prêtres. L'un d'eux, M. Rouger, ci-devant prieur de Marcigny, récita le *De Profundis*, auquel tout le monde répondait. Ainsi se fit le trajet de la prison à l'avenue du Rozier. M. Chavassieu avait préparé une lettre pour sa femme, ne sachant pas si elle lui parviendrait jamais. Sur son chemin, se trouva un honnête paysan de Montbrison qu'il connaissait : il lui confia sa lettre et sa montre, qui furent fidèlement remises. Mme Antoine Chavassieu porta sur elle jusqu'à son dernier jour la lettre de son mari. Elle l'a relue bien souvent à son petit-fils, qui ne parlait jamais sans émotion de cette page, toute pleine des plus nobles sentiments, des plus rares vertus, le courage, le patriotisme, l'esprit de pardon et de charité chrétienne. Au jugement de Victor de Laprade, cette lettre de son aïeul était « le testament de Louis XVI d'un bourgeois forézien [1] ».

Plus heureux qu'Antoine Chavassieu, Marin Richard de Laprade avait échappé, nous l'avons vu, aux fureurs du tribunal révolutionnaire. Il est mort à Montbrison, en 1797. Sa veuve a vécu jusqu'en 1847; à cette date, Victor de Laprade avait vingt-cinq ans; il en avait dix-neuf, lorsqu'il perdit, en 1831, sa grand'mère maternelle. Elles avaient pour lui, entre leurs autres petits-enfants, une affection particulière, et elles aimaient à déposer leurs souvenirs dans sa jeune mémoire.

Plusieurs des traits du type de *Pernette* sont empruntés à ces deux aïeules du poète, particulièrement à la veuve du martyrisé de Feurs :

Je la retrouve encor, telle qu'à mes dix ans
Je la suivais, épris de ses traits imposants...
Dès qu'elle avait parlé, je quittais tous les jeux,
Frissonnant au récit de ces jours orageux...
J'étais pour elle, aimé d'une intime tendresse,
L'auditeur entre tous à qui l'âme s'adresse;
Car elle avait senti, de son tact souverain,
Chez cet enfant débile un souvenir d'airain,
En qui, malgré l'effort du temps et du vulgaire,
Tous les cultes premiers ne s'effaceraient guère.
Lorsque j'avais pris place entre les écoutants,
L'histoire était plus vive, et durait plus longtemps;
Puis le soir, pour moi seul, dans un long tête-à-tête,
Les reliques sortaient de l'armoire secrète...

[1] Notes inédites.

L'âge vint sans courber ni son corps ni son âme;
Elle abondait toujours en parole de flamme,
Et, quand nous attisions les souvenirs brûlants,
Ses grands yeux noirs brillaient sous de beaux cheveux blancs [1].

III

Jacques-Julien Richard de Laprade, fils de Marin Richard de Laprade et père du poète, n'avait que seize ans lorsqu'il devint orphelin, en 1797. Il était, ainsi que sa mère et ses deux sœurs, sans aucune ressource. Seul, son frère, plus âgé que lui de cinq ou six ans, gagnait de maigres appointements dans un des bureaux qui composaient l'organisation judiciaire de ce moment de transition. Jacques de Laprade s'était déjà voué dans son cœur à la médecine, à cause du culte passionné qu'il professait pour son père. Mais comment faire face aux frais d'étude, et comment, en même temps, subvenir aux besoins de sa mère et de ses sœurs? Avec l'aide de son frère, il fonda à Montbrison une petite pharmacie qu'il dirigea lui-même, servant le client, poursuivant ses études classiques et commençant ses études médicales. La situation de la famille s'étant améliorée, il ne résista pas au désir d'achever ses humanités dans la maison où il avait reçu ses premières leçons. il alla frapper à la porte du collège de Tournon, où les Oratoriens, ses anciens professeurs, venaient de rentrer comme laïques ou prêtres séculiers. Jacques de Laprade, qui avait laissé chez ses maîtres d'excellents souvenirs, obtint d'eux sans peine de pouvoir, tout en remplissant auprès des plus jeunes élèves les fonctions de répétiteur, terminer ses hautes classes. Par un singulier hasard, le jour même où le futur médecin arrivait à Tournon dans les intentions que nous venons de dire, un de ses camarades d'avant 92, M. de Magnan, du même âge que lui, et destiné à devenir un éminent magistrat, s'y présentait, demandant également à être élève-répétiteur. Les deux étudiants, jadis très bons amis en tant qu'écoliers, se lièrent plus étroitement encore à la suite de cette rencontre et, soixante ans plus tard, c'est sous le toit de M. de Magnan, à Aix en Provence, que mourra M. Richard de Laprade [2].

Au sortir du collège de Tournon, et libre de s'adonner entièrement à ses études médicales, Jacques de Laprade voulut prendre ses grades à Montpellier, en mémoire de son père. Il y fut reçu docteur en 1804, et s'établit à Montbrison, où il se maria et vit naître, le 13 janvier 1812, son premier enfant, le futur poète. Cette

[1] *Pernette,* épilogue.
[2] Poèmes civiques, *dédicace.*

même année fut marquée pour lui par un événement d'un autre ordre. Une épidémie de fièvre typhoïde ravageait plusieurs communes du département de la Loire : il va s'installer au centre du foyer d'infection et visite tous les malades, jusqu'au jour où il est frappé à son tour [1].

Des devoirs de famille, d'illustres amitiés, et aussi le besoin qu'il éprouvait de faire de la science en même temps que de la pratique, le décidèrent à venir habiter Lyon. Il s'y fixa vers la fin de 1815, obtint dans un brillant concours la place de médecin de l'Hôtel-Dieu, et occupa le premier, à l'École secondaire de médecine créée en 1821, la chaire de clinique interne. Auteur de plusieurs mémoires justement remarqués, et déjà membre de l'académie de Lyon, comme l'avait été son père et comme devait l'être son fils, il fut choisi pour prononcer, à l'ouverture de la nouvelle École de médecine, le discours inaugural. Son travail, qui a pour titre : *Discours sur l'institution du médecin, suivant Hippocrate*, était une œuvre de talent et un coup d'audace. C'était le moment où les erreurs de Broussais régnaient presque sans conteste. Le docteur de Laprade fut des premiers et des rares qui osèrent protester. En toutes circonstances d'ailleurs, il donna des preuves de cette indépendance d'esprit, dont il devait transmettre l'héritage à son fils. C'est ainsi qu'au mois de décembre 1826, le ministre de la justice, M. de Peyronnet, ayant présenté un projet de loi restrictif de la liberté de la presse, l'académie de Lyon adressa, avant même l'Académie française, une supplique au roi Charles X, pour le prier de réviser la loi : au premier rang des signataires figurait Richard de Laprade [2]. Au mois d'avril 1830, il eut à complimenter, au nom de l'académie, le duc d'Angoulême, de passage à Lyon. Dans son discours, il signale, parmi les titres les plus glorieux des Bourbons, *les franchises municipales*, et il ajoute : *La Charte, les libertés accordées au pays, sont à ses yeux, les bases les plus solides de la légitimité*. Mais s'il était sincèrement attaché à la Charte, il estimait que la liberté était inséparable du droit monarchique, et, au lendemain de la révolution de 1830, il n'hésita pas, professeur à l'École de médecine, médecin des hospices et du collège royal, à sacrifier toutes ces positions d'où lui venait l'aisance de sa jeune famille, plutôt que de prêter au gouvernement de Juillet un serment qui révoltait son loyalisme [3].

[1] *Notice historique sur le docteur Richard de Laprade*, par le docteur F.-A. Potton, président de la société de médecine de Lyon, 1862.

[2] *Histoire de l'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, par J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel. Lyon, 1840.

[3] Notes inédites.

Quelques mois plus tard, son compatriote, M. de Chantelauze, est traduit devant la Chambre des pairs; Richard de Laprade rappelle aux membres de l'académie que le ministre tombé est un de leurs collègues; il retrace, en un ferme et noble langage, les services que l'ancien garde des sceaux a rendus, durant son passage au parquet de Lyon, par son impartialité, sa modération et sa sagesse, et il termine par ces paroles : « L'académie donna, en d'autres temps, des preuves de son dévouement aux libertés publiques; elle ose espérer aujourd'hui que le témoignage d'intérêt qu'elle donne à un homme qui mérita toute son estime sera de quelque poids aux yeux de la noble cour qui doit le juger[1]. »

L'adresse proposée par Richard de Laprade fut signée par tous ses collègues.

Condamné à la prison perpétuelle et enfermé au fort de Ham, M. de Chantelauze ne fut rendu à la liberté qu'en 1836. Tous les ans, sans y manquer jamais, le docteur de Laprade quittait sa clientèle et sa famille pour faire le pèlerinage de Ham et aller embrasser son ami.

En même temps qu'il lui donnait ces exemples de désintéressement et de fidélité, il développait chez son fils l'amour des lettres, qu'il n'avait jamais cessé de cultiver, estimant avec raison qu'elles sont la meilleure école pour le savant. Les poésies d'Horace, de Virgile, de Lucrèce et de Juvénal lui étaient familières; il les savait par cœur et les récitait avec enthousiasme. Heureuse maison, où la poésie et l'honneur fleurissaient sous la garde de la vertu, et où allait entrer la gloire!

Au mois de février 1858, Victor de Laprade fut nommé membre de l'Académie française. Le vieux docteur voulut faire à cette occasion un dernier voyage à Paris et vint tout d'abord remercier les nouveaux collègues de son fils. « Les enfants sont la moisson des pères, lui répondit M. Villemain; l'Académie se félicite de recueillir ce que vous avez semé[2]. »

Victor de Laprade perdit son père le 19 octobre 1860. — Si grande que soit l'influence du père sur l'enfant destiné à la célébrité, celle de la mère est souvent plus grande encore. C'est elle presque toujours qui devine la vocation et qui l'encourage. De la mère de Victor Laprade, morte le 10 novembre 1851, nous dirons cependant ici peu de chose : on ne raconte pas la vie d'une mère. Que pourrions-nous d'ailleurs ajouter à ce que le poète lui-même

[1] J.-B. Dumas, *op. cit.*

[2] Discours de M. Léopold de Gaillard, prononcé aux funérailles du docteur Richard de Laprade. (*Gazette médicale de Lyon.* Novembre 1860.)

a dit dans les vers qui ouvrent et qui ferment les *Poèmes évangéliques?* Le souvenir de la mère de Laprade vivra dans ces vers immortels [1], comme celui de la mère de Lamartine dans les admirables vers de *Milly ou la terre natale* [2].

Une des plus charmantes légendes de la Bretagne est celle de Notre-Dame du Folgoat. Le bienheureux Salaün, qui n'avait fait autre chose tout le temps qu'il fut en vie, que de s'accrocher aux branches d'un chêne et, se balançant à toute volée, comme les cloches qu'on sonne, de répéter : *Marie! Marie! Marie! toujours Marie!* avait été enterré au pied de l'arbre qui avait entendu son cantique sans fin. Un jour, un beau lis blanc à trois tiges parut au-dessus de sa sépulture; les fleurs du lis étaient d'argent, quoique fraîches et toutes vives, et quelque chose de rouge marquait le dedans de chaque fleur. C'était de l'écriture vermeille comme les lettres qui sont dans les missels, et ces lettres formaient deux mots : *Ave Maria.* On creusa la terre, et on reconnut que la racine du lis était le cœur même du bienheureux Salaün. L'église de Notre-Dame du Folgoat fut élevée sur le lieu du prodige [3].

La poésie de Victor de Laprade est semblable à ce beau lis blanc; elle a sa racine dans le cœur des siens; elle est sortie des traditions des vertus et des exemples de sa famille. Aussi Victor de Laprade nous a-t-il répété souvent : « Si jamais vous parlez de moi, mon ami, ne le faites pas sans parler d'abord et surtout de mon père et de ma mère, de mes ancêtres, modestes et purs, de tous ces braves gens à qui je dois d'être poète. » N'avait-il pas dit déjà dans de bien beaux vers :

J'ai pris d'eux le souci des choses que je rêve;
Je sais qu'ils furent bons, s'ils ne furent diserts.
Rien n'éclôt dans les fleurs sans venir de la sève;
Leur vie a contenu tout l'esprit de mes vers [4].

Et voilà pourquoi il ne nous était pas permis d'aborder le récit de la vie du poète sans rappeler ceux qui lui ont transmis leur foi avec leur sang : ces Richard de Pontempeyrat qui préféraient aux villes les forêts et les montagnes; ce jeune cadet qui, à dix-neuf ans, tenait si vaillamment tête aux Anglais; ce Beauvoir de Rochefort qui, à seize ans, criait aux assassins de son père : « Je ne

[1] Poèmes évangéliques. *Dédicace. — Consécration.*
[2] *Harmonies poétiques et religieuses.*
[3] *Barzas-Breiz*, par H. de la Villemarqué. — Paul Féval, *Veillées de la famille.*
[4] *Aux aïeux.* Dédicace de *Pernette.* Septembre 1868.

veux pas de votre grâce! Je suis royaliste! Vive le roi! » cet aïeul, martyr de l'honneur et du devoir, fusillé sous les tilleuls de l'avenue du Rozier; ces deux nobles veuves qui lui contaient, le soir, les crimes de la révolution et les vertus du roi et de la reine; cette mère admirable; ce père, chrétien ferme et pieux, caractère indépendant, âme courageusement éprise d'honnêteté et de justice, dont un bon juge a pu dire : « Il ne fut pas seulement ce qu'on appelle partout un homme d'honneur, il fut l'homme de l'honneur[1]. »

IV

Après huit années passées au foyer de la famille, tantôt à Lyon, tantôt à Montbrison, chez sa grand'mère Mme Chavassieu, le jeune Victor de Laprade entra comme pensionnaire au collège royal de Lyon. Il devait y passer dix ans, de 1820 à 1830. Gâté par sa mère et par ses deux aïeules, tenant de son père un esprit prononcé d'indépendance, tenant de ses montagnes natales l'amour du grand air et des vastes horizons, impressionnable à l'excès, il avait tout ce qu'il faut pour supporter impatiemment la vie de collège. Il ne s'y plia pas sans de sourdes révoltes, et le souvenir lui en était resté si pénible qu'il lui inspirait, quarante ans plus tard, ce véhément réquisitoire contre les internats, auquel il a donné pour titre : L'Éducation homicide, *plaidoyer pour l'enfance*. C'est bien le collège de Lyon, qu'il entend décrire, c'est bien à lui qu'il en veut dans les lignes suivantes : « Quatre hautes murailles bordées de fenêtres grillées et douze platanes rabougris, voilà le paysage. Une odeur de moisissure ou de maçonnerie salpêtrée, la température d'une cave ou d'un four, suivant la saison, voilà l'air ambiant et le parfum vital que respirent ces jeunes poitrines. Entrons et menons avec nous tous nos souvenirs d'écolier, nos joies, nos tristesses d'enfance, même nos ressentiments[2]. » Ces ressentiments, il les gardera toujours. Il nous écrivait, le 17 juin 1882 : « Je suis entré en 1820 dans cet affreux lycée de Lyon — une cave à faire pourrir les légumes — avec des professeurs, résidus du premier empire, qui étaient à peine bons à faire des sous-officiers d'infanterie. J'y suis entré en septième ou en huitième, au moins pour mes premières études de latin, car le plus atroce souvenir de ce début est le jour où j'ai eu à traduire en français : *Deus creavit cælum et terram*

[1] Discours de M. Léopold de Gaillard, prononcé aux funérailles du docteur Richard de Laprade.

[2] L'*Éducation homicide*, p. 35. — 1868.

intra sex dies. Je n'ai jamais eu de désespoir plus sérieux et de plus sérieuse envie de mourir que ce jour-là. »

Victor de Laprade débuta par la septième, qui était la première classe d'alors, et fit, — en 1820-21, — 1821-22, — 1822-23, — sa septième, sa sixième et sa cinquième, bornant ses succès à trois accessits en trois ans. Ce maigre résultat décida son père à lui faire redoubler successivement deux classes, sa cinquième et sa quatrième. Le Palmarès nous le montre, à la fin de cette seconde année de quatrième (1825-26), remportant des accessits d'histoire, de version latine et de version grecque, ce qui pour un élève décoré d'un double chevron de vétéran, n'avait rien de très brillant. Il eût sans doute été plus heureux si l'on avait composé en vers français, car c'est de cette époque que datent ses premiers vers : il écrivit, en quatrième, un poème satirique dans lequel il prêchait la haine du pion ou chien de cour, et qu'il avait intitulé bravement : *Le Chien de couréide*. Le succès, comme on le pense bien, fut très vif auprès de ses camarades; mais il n'en alla pas de même auprès des maîtres, qui eurent vent de la satire et surent bien la lui faire expier. Le professeur de troisième se chargea du soin de leur vengeance. Sa violence était légendaire; ses pensums et ses coups de corde avaient terrifié déjà plusieurs générations d'écoliers, à ce point que ses victimes l'accusaient d'avoir tué un ou deux élèves. « Le fait n'est pas absolument sûr », disait Laprade, lorsqu'il revenait sur ces souvenirs; mais il n'aurait pas fallu le presser beaucoup pour lui faire avouer qu'il y croyait fermement. Quoi qu'il en soit, un jour, pour un devoir mal fait, il fut arraché de son banc par ce terrible homme, renversé d'un soufflet et relevé par les cheveux.

A quelque quarante ans de là, en passant, un beau soir, devant la grille d'un riant chalet de Passy, vous auriez pu entendre, par la fenêtre ouverte, le nom du vieux professeur mêlé à des imprécations farouches et à de charmantes invectives. Et si vous aviez franchi le seuil de l'hospitalière maison, vous auriez reconnu, dans les deux interlocuteurs qui jetaient ainsi aux échos du bois de Boulogne leurs imprécations mêlées de fous rires, deux membres de l'Académie française, deux anciens élèves du collège de Lyon, Jules Janin et Victor de Laprade, tous les deux nés, à quelques années et à quelques lieues l'un de l'autre, au pied des montagnes du Forez [1]. Lorsqu'ils étaient sur ce sujet, les deux amis ne tarissaient pas ; l'auteur d'*Harmodius* et le traducteur d'Horace deman-

[1] Jules Janin est né à Saint-Étienne (Loire), le 16 février 1804. Il est mort dans son chalet de Passy, le 20 juin 1874.

daient à l'antiquité grecque et latine des armes et des citations pour foudroyer leurs anciens tyrans et leur prison d'autrefois. Victor de Laprade ne se faisait point faute, en ces moments-là, de rendre les murs du ténébreux lycée responsables de ses rhumatismes et de ses névralgies, tandis que Jules Janin, dont les rancunes étaient plus inexorables encore que celles du poète, attribuait sans vergogne à la cuisine du collège les accès répétés de sa goutte, *lapidosa cheragra!*

Il n'est pas rare d'entendre dire que c'est un bon signe quand un écolier est faible dans ses basses classes et fort dans ses classes supérieures. Cette opinion est, à coup sûr, fort discutable ; on peut cependant citer en sa faveur d'illustres exemples, et en particulier ceux de Berryer et de Lacordaire. Comme eux, Victor de Laprade ne prit rang qu'en seconde et surtout en rhétorique parmi les meilleurs élèves de sa classe. Il eut en rhétorique (1828-29) la bonne fortune d'avoir pour professeur un homme d'un rare mérite, M. Rabanis, qui le distingua entre ses condisciples et lui inspira l'*amour du grec*. Le chantre de *Psyché* devra plus tard à sa fréquentation des écrivains de la Grèce, à son intime familiarité avec leurs chefs-d'œuvre, quelques-unes de ses inspirations les plus parfaites, et il aimera à le reconnaître dans une pièce dédiée *à la ville d'Athènes* :

Puissent-ils, et Platon et Sophocle lui-même,
Et tout le cercle heureux de tes riants vieillards,
Pencher leurs fronts divins sur mon humble poème
Et l'immortaliser d'un seul de leurs regards[1] !

M. Rabanis avait révélé Sophocle à Victor de Laprade; l'abbé Noirot lui révéla Platon. « Je fus, dit-il, initié à la philosophie par un prêtre admirable, l'abbé Noirot, qui a été également le maître d'Ozanam et d'une foule d'autres grands chrétiens [2]. »

L'abbé Noirot était professeur au collège de Lyon depuis deux ans seulement lorsque, à la rentrée de 1829, Victor de Laprade, Frédéric Ozanam, Hippolyte Fortoul, les deux Paulze d'Ivoy, etc., devinrent ses élèves. Il possédait déjà une autorité considérable et exerçait sur ses jeunes disciples une telle influence, que beaucoup voulurent passer deux et trois ans dans sa classe, en même temps qu'ils suivaient ses cours particuliers. Dans les pages qu'il a consacrées à la mémoire d'Ozanam, M. Ampère décrit en ces termes la méthode suivie par ce maître, habile entre tous, et

[1] Dédicace d'*Harmodius*. Janvier 1870.
[2] Notes inédites.

duquel Victor Cousin disait : *Les autres m'envoient des livres, celui-ci m'envoie des hommes :*

Tous ceux qui ont étudié sous M. l'abbé Noirot s'accordent à reconnaître dans ce maître chéri un don particulier pour diriger et développer chacun dans sa vocation. M. Noirot procédait avec les jeunes gens par la méthode socratique. Lorsqu'il voyait arriver dans sa classe de philosophie un rhétoricien bouffi de ses succès, et aussi plein de son importance que pouvait l'être Euthydème ou Gorgias, le Socrate chrétien commençait par amener, lui aussi, son jeune rhéteur à convenir qu'il ne savait rien; puis, quand il l'avait pour son bien écrasé sous sa faiblesse, il le relevait en cherchant avec lui et en lui montrant ce qu'il pouvait faire [1].

Victor de Laprade, cette fois, prit la tête de la classe; mais les événements allaient lui donner une leçon de philosophie plus éloquente encore que celles de l'abbé Noirot. On était en 1830. M. de Chantelauze, l'un des plus anciens amis de M. Richard de Laprade, était garde des sceaux. Il avait été convenu entre eux que le jeune Victor, dûment muni de son diplôme de bachelier ès lettres, irait au mois de novembre à Paris pour y faire son droit; que, tout en suivant les cours, il ferait partie du cabinet du ministre, en qualité de secrétaire, et entrerait ensuite dans la magistrature [2]. Notre collégien préparait donc son examen avec courage, et se voyait déjà quittant Lyon pour la capitale et entrant au ministère comme chez lui. L'examen fut passé et le diplôme brillamment conquis... le 6 août 1830. Rentré au logis, le bachelier du 6 août serra tristement dans son tiroir son diplôme désormais inutile : la révolution avait soufflé sur le beau parchemin tout neuf et l'avait changé en feuille sèche.

V

M. Richard de Laprade, ne pouvant plus compter pour son fils sur l'appui de M. de Chantelauze, songea à faire de lui un médecin. Le futur auteur de *Pernette* commença donc ses études médicales, à l'École secondaire de Lyon. Deux autres jeunes poètes qui devaient finir, comme lui, non par l'Académie de médecine, mais par l'Académie française, Sainte-Beuve et Alfred de Musset, avaient ainsi débuté. Seulement, tandis que Sainte-Beuve, qui avait « un goût décidé pour l'étude de la médecine [3] », avait suivi les cours

[1] *Frédéric Ozanam*, par J.-J. Ampère. (*Journal des Débats,* 9 octobre 1853.)
[2] Notes inédites.
[3] *Ma biographie,* par C.-A. Sainte-Beuve. (*Nouveaux Lundis,* t. XIII.)

de la Faculté pendant quatre ans, de 1823 à 1827, et avait fait pendant une année, avec beaucoup d'exactitude, le service d'externe à l'hôpital de Saint-Louis, disséquant les cadavres avec la même impassibilité qu'il apportera plus tard dans son rôle de critique. Alfred de Musset, au contraire, saisi d'un insurmontable dégoût, avait renoncé bien vite à fréquenter l'amphithéâtre [1]. Il ne devait pas tarder à en être de même pour Victor de Laprade.

Il était sorti du collège dans un état nerveux qui le faisait beaucoup souffrir. Le séjour de la salle de dissection n'était pas pour le guérir. Ses misères faillirent même se changer en un incurable épuisement, à la suite d'une maladie qui dura de longs mois et qui, pendant deux ans, lui rendit tout travail impossible. Quand la crise toucha à sa fin, le docteur Richard de Laprade eut une inspiration doublement heureuse puisqu'elle sauva peut-être la vie de son fils et fut certainement pour beaucoup dans sa vocation littéraire; il décida de l'envoyer faire son droit à Aix, où l'attendaient, au foyer de M. de Magnan, les soins les plus affectueux.

Les années qu'y passa le jeune étudiant, de 1833 à 1836, furent pour lui pleines d'enchantements. Il retrouvait la liberté après le *carcere duro* du collège; il retrouvait la santé après une longue et terrible maladie. Amoureux de la Grèce, de son ciel étincelant, de ses lumineuses collines, il la retrouvait sous le ciel et sur les collines de la Provence. Les accidents si variés du sol, les roches dénudées, les pentes couvertes de pins, d'yeuses et de myrtes, le ravissaient. Il ne se lassait pas surtout d'admirer la limpidité, la transparence absolue de l'air, l'abondance et la merveilleuse distribution de la lumière. Que de jours passés loin des bancs de l'Ecole, en de longues promenades, le bâton dans une main et dans l'autre son Platon ou son Homère! Le but préféré de ses excursions était une montagne des environs d'Aix, une masse rocheuse, sans végétation, mais très imposante et très belle de lignes et de formes, la montagne de Sainte-Victoire, qui domine la plaine où Marius anéantit les Teutons. Il se passionna pour ce roc, d'un aspect si pittoresque, que ne devaient lui faire oublier ni les collines natales ni les Alpes, ses grandes Alpes devenues plus tard si amies et si familières. Il lui arrivait souvent de partir le soir pour arriver le matin sur le haut du mont, dans les premières splendeurs du soleil. C'était, par d'étroits et durs sentiers, une marche de huit ou neuf heures, pleine de fortifiantes fatigues, que partageait d'habitude avec lui son ami Barthélemy Tisseur. De la montagne de Sainte-Victoire doivent être datées les deux belles pièces

[1] *Biographie d'Alfred de Musset,* par Paul de Musset, p. 68.

des *Odes et Poèmes*, dédiées à cet ami, l'*Invocation sur la montagne* et les *Adieux sur la montagne*.

S'il était déjà l'homme des sommets, Victor de Laprade était aussi à cette époque un bon et joyeux compagnon, qui savait concilier, avec la gravité habituelle de la pensée et l'austérité de la conduite la vivacité et l'entrain de la jeunesse. Il n'était guère de *bonne farce* d'étudiants à laquelle il ne prît part, et j'étonnerai ceux-là seuls qui ne l'ont pas connu si j'ajoute qu'il lui arriva une fois, à la tête de deux cents jeunes gens armés de mirlitons, de donner aux habitants d'Aix une formidable sérénade, couronnée par une rixe bruyante avec la police. On eût bien surpris les bourgeois de la bonne ville si on leur eût annoncé que le chef d'orchestre de cet étrange concert entrerait un jour à l'Académie française, à la suite du succès obtenu par ses *Symphonies*.

La surprise, certes, eût été moins grande chez quelques jeunes gens, épris d'art et de poésie, groupe d'élite, qui le saluait déjà comme un maître. Dans ce cercle choisi, tout débordant d'enthousiasme juvénile et de chaude sympathie, chacun admirait la grâce si originale de son esprit, l'abondance et la verve de sa conversation, mélange étincelant de vues neuves et de boutades excentriques, de pensées puissantes et de paradoxes étranges, que la métaphysique enveloppait parfois de ses nuages, mais que la poésie éclairait souvent de ses rayons.

Presque tous les membres de cette réunion faisaient des vers, Laprade comme les autres; et si les siens étaient habituellement graves, austères, philosophiques, sa jeune muse savait aussi sourire. Même elle n'était point ennemie, à l'occasion, d'une vive et franche gaieté. Sur tous les incidents dont s'occupait la ville, ses amis et lui composaient des complaintes, dont les couplets les plus burlesques lui appartenaient presque toujours. C'est ainsi qu'il prit une large part à une *Complainte sur l'horrible attentat de Fieschi*, qui, étant arrivée aux mains de Jules Janin, en sortit bien vite pour courir tout Paris. L'auteur de *Pernette* ne laissait pas d'être assez fier de ce succès dans un genre réputé peu académique, mais qui l'était cependant beaucoup plus qu'il ne le pensait. Est-ce que la *Complainte de Fualdès* n'est pas due à la collaboration de Xavier Saintine, Merle, Francis d'Allarde... et un futur académicien qui n'était rien moins que Berryer [1]?

Le petit cercle, dont Victor de Laprade était l'âme, fut heureux d'ouvrir ses rangs à plusieurs étudiants polonais qui, après avoir pris part à l'insurrection de 1831, s'étaient réfugiés à Aix pour

[1] Léon de la Sicotière, *Charlotte Corday et Fualdès*. (*Revue des questions historiques*, janvier 1867.)

jouir à la fois d'un beau climat et de la vie à bon marché nécessaire à des proscrits. L'un d'eux, Constantin Gaszinski, qui devint bien vite et resta jusqu'à sa mort l'un des amis les plus chers de Victor de Laprade, avait été, à vingt ans, directeur de la *Revue de Varsovie*, et avait publié de nombreux romans historiques destinés à réchauffer encore l'ardent patriotisme de la jeunesse polonaise. Il servit de trait d'union entre Victor de Laprade et le *poète anonyme de la Pologne*, l'auteur d'*Iridion*, de la *Comédie infernale* et des *Psaumes de l'avenir,* le plus grand poète, avec Adam Mickiewicz, qui soit sorti de la race slave.

Alfred de Vigny a dit quelque part :

> Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse;

mais lorsqu'il disait cela, il avait bien soin, au-dessous de son vers, d'inscrire son nom. L'auteur d'*Iridion* n'a jamais permis que le sien fût prononcé; il est mort sans l'avoir livré, ne fût-ce qu'une heure, aux hommages et aux bénédictions de sa patrie; il est resté, jusqu'à son dernier jour, pour le monde, pour son pays, pour ses amis eux-mêmes, le *poète anonyme de la Pologne.*

Les motifs de l'extraordinaire silence gardé par le comte Sigismond Krasinski (c'est le nom du *poète anonyme*) témoignent d'une âme singulièrement haute. Il était d'une famille ancienne, alliée même à des maisons régnantes; ses ancêtres avaient versé leur sang pour le pays. Son père sépara un jour sa cause de celle de la nation. Le cœur brisé, mais puisant dans sa douleur même les plus admirables inspirations, Sigismond Krasinski mit son talent, son âme tout entière au service de sa patrie ; mais il ne voulut pas que sa gloire s'attachât comme un remords aux défaillances de son père. Il accepta l'obscurité en échange d'une faute qui n'était pas la sienne. Poète, il fit ce sacrifice de répandre son génie et de cacher son nom, de vivre à côté de la gloire, sans y entrer jamais, comme le proscrit devant qui s'ouvriraient enfin les portes de sa ville et qui refuserait de les franchir, se condamnant à ne jamais revoir la face adorée de la patrie.

Retenu en Russie au moment de l'insurrection de 1831, Sigismond Krasinski n'avait pu y prendre part. Il n'avait donc pas été forcé d'émigrer; mais il lui était impossible de faire imprimer un seul de ses vers en Russie ou même en Allemagne. Il chargea de ce soin Constantin Gaszinski, qui, pour rendre plus impénétrable encore le mystère dont s'entourait son ami, fit paraître ses œuvres alternativement en France, en Italie, en Suisse. C. Gaszinski avait été autorisé à mettre Victor de Laprade dans le secret et à lui révéler le nom du noble poète. Des rapports d'amitié ne tardèrent

pas à s'établir entre le jeune étudiant et celui qu'il appelle, dans ses notes, « un poète de la force de Byron ». En 1861, deux ans après la mort de Sigismond Krasinski [1], Victor de Laprade publia une pièce adressée *aux Polonais* :

Pologne, encore un flot de ce sang indompté
Si bien connu du Christ et de la liberté!

Il donna à ses vers, en souvenir de S. Krasinski, le titre de l'une des dernières compositions du *Poète anonyme de la Pologne* : *RESURRECTURIS*.

VI

Avant de terminer son droit, Victor de Laprade fit un séjour de quelques mois à Dijon, où il prit une ou deux inscriptions, et passa à Paris la plus grande partie de l'année 1835. Reçu licencié le 6 avril 1836, il faisait ses adieux à la ville d'Aix et rentrait à Lyon, avocat... et poète. Sous le ciel de la Provence, sur ses monts et ses collines ruisselants de lumière, il avait écrit ses premiers vers : les vers sont comme les abeilles; pour que leur essaim s'envole, il leur faut la chaleur et l'éclat du soleil.

J'ai sous les yeux le manuscrit, relié par les soins du docteur Richard de Laprade, qui contient les vers de jeunesse de son fils. La première pièce porte la date de 1834. Victor de Laprade avait alors vingt-deux ans. Il nous apprend lui-même, dans ses notes inédites, qu'il était arrivé à cet âge sans avoir encore fait des vers, sauf ceux que lui avait dictés au collège sa haine contre les *tyrans*. « J'adorais, dit-il, à l'égal l'une de l'autre, la philosophie et la poésie, mais avec un tel respect que j'aurais cru commettre un sacrilège en écrivant des vers; je repoussais tous ceux qui me venaient à l'esprit comme une tentation d'orgueil et une injure faite aux maîtres, objets de mon culte, Lamartine et Victor Hugo. » Le premier pas était fait, les autres allaient suivre, lentement cependant, car en trois ans, de 1834 à 1837, le nombre des pièces de notre manuscrit s'élève à quarante seulement.

Ce qui frappe tout d'abord, dans ces premières poésies, c'est que l'auteur n'imite personne, ni ceux qu'il appelle ses maîtres, ni Alfred de Musset, plus populaire, à cette date, dans la jeunesse des écoles, que Lamartine et Hugo.

En 1834, l'école romantique avait partie gagnée; l'*art pour*

[1] Le comte S. Krasinski, né en 1812, était mort le 24 février 1859. Voy., sur le *Poète anonyme de la Pologne*, la belle étude de M. Julian-Klaczko. (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1862.)

l'art était la devise acceptée de tous et que tous inscrivaient sur leur bannière. La forme primait le fond, l'idée était la servante de l'image, la rime riche battait son plein. Victor de Laprade semble ignorer tout cela. Il admire, il est vrai, l'auteur des *Orientales;* mais il paraît que cette admiration était toute platonique, car, à lire les vers du jeune étudiant, on dirait que Victor Hugo n'est pas venu. La forme le préoccupe moins que le fond, et il s'attache à penser avant que d'écrire; quant à ses rimes, elles sont souvent les plus pauvres du monde. En revanche, il a déjà quelques-unes des qualités qui caractériseront plus tard son talent : le souffle, l'abondance, l'harmonie, le don de sentir et de peindre la nature. Pour décrire *la Plaine* où s'est écoulée son enfance, ou *l'Étang* dont l'eau brille

> Blanche comme une toile étendue au grand jour,

il trouve des vers heureux, des couleurs éclatantes, de pures et brillantes images.

Si ces premiers essais nous montrent Victor de Laprade échappant à l'influence de l'école poétique alors régnante, il ne lui fut pas donné de se soustraire complètement, dans l'ordre moral et politique, à l'influence de son temps. Un grand trouble régnait dans les esprits comme dans les faits; le gouvernement était monarchique, mais il était aussi révolutionnaire; on assistait à la fois à la destruction des croix dans les rues et à une renaissance religieuse dans les âmes; toutes les craintes étaient permises, toutes les espérances autorisées, et tandis que les uns disaient : C'est la nuit qui vient! — Non, affirmaient les autres, c'est l'aurore qui se lève! Un homme d'esprit, qui essayait de peindre, dans de piquantes esquisses, cet état de société indécis, ces étranges contradictions, donnait à son livre ce titre : *l'Époque sans nom*[1]. Un grand poète intitulait le sien *les Chants du crépuscule :*

> De quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes?
> Les ténèbres partout se mêlent aux lueurs.
> . . . .
> Seigneur! est-ce vraiment l'aube qu'on voit éclore?
> Oh! l'anxiété croît de moment en moment.
> N'y voit-on déjà plus? n'y voit-on pas encore?
> Est-ce la fin, Seigneur, où le commencement[2]?

[1] *L'Époque sans nom,* esquisses de Paris (1830-1833), par M. A. Bazin, 2 vol. in-8°.

[2] V. Hugo, *les Chants du crépuscule,* prélude.

Ces vers sont datés d'octobre 1835. Un an auparavant, au mois de septembre 1834, Victor de Laprade exprimait, dans une pièce remarquable, cet état de l'âme et de la société, et lui donnait précisément le même nom que lui donnera plus tard Victor Hugo : *le Crépuscule*.

Cette pièce et la plupart de celles qui l'accompagnent respirent un sentiment profondément catholique. L'étudiant de la Faculté d'Aix était resté fidèle à la foi religieuse de sa mère. La foi politique, qu'il tenait de son père, semble, au contraire, avoir subi à ce moment une passagère éclipse.

Passionné pour la liberté, conduit par son amitié pour d'héroïques proscrits à la personnifier dans la cause de la Pologne, cédant aux entraînements de son âme généreuse et ardente, on le vit bientôt s'associer aux sentiments de ses amis, les étudiants polonais, et maudire, comme eux, le tsar qui avait noyé dans le sang l'insurrection de 1831 et les rois qui avaient refusé leur assistance à la nation vaincue. Avec les rédacteurs de l'*Avenir*, avec Charles de Montalembert, il leur jetait l'anathème et répétait ces paroles : « Rois de l'Europe, rois sans foi, sans amour, rois qui avez oublié Dieu, tous vous serez atteints, tous vous connaîtrez la faiblesse de ces trônes où vous avez cru vous asseoir sans lui [1]. »

Les pièces consacrées par Victor de Laprade à la Pologne, dans notre manuscrit, sont au nombre de cinq, et si, en les lisant, on peut être tenté de sourire lorsqu'on voit le poète saluer dans ses vers l'aurore d'une république universelle... et catholique, on ne peut se défendre d'admirer la sincérité, la noblesse et l'éclat de ses inspirations.

Dans sa pensée, d'ailleurs, aucun des vers qu'il écrivait ainsi, entre deux examens, n'était destiné à la publicité ; il hésitait encore à se croire poète, et c'est avec la ferme intention d'essayer d'être avocat qu'il prêta serment devant la cour royale de Lyon, le 6 décembre 1836.

VII

Il entra comme secrétaire chez Me Genton, son parent, magistrat démissionnaire en 1830, qui avait été chef de cabinet de M. de Chantelauze. Pendant quatre ans (décembre 1836 à décembre 1840) ; il suivit le Palais avec une suffisante assiduité et ne laissa pas de plaider assez souvent, au civil et au criminel. Comme il apportait, dans la défense de ses clients, à la police correctionnelle et en

[1] Article de Ch. de Montalembert sur la *Révolution de Pologne*. (*Avenir* du 12 décembre 1830.)

cour d'assises, une grande modération, indice peut-être d'une vocation professionnelle médiocre, les magistrats lui en savaient gré, et on m'assure qu'il ne perdait pas ses procès plus souvent qu'un autre. Malgré ces succès relatifs, ce fut avec un véritable sentiment de délivrance qu'au mois d'août 1837, l'heure des vacances ayant sonné, il s'échappa du cabinet de Mᵉ Genton, situé dans le quartier Saint-Jean, un des plus noirs et des plus enfumés de la ville, et fit un voyage en Suisse et en Savoie. Les grandes Alpes, les Alpes des glaciers qui lui étaient encore inconnues le saisirent, l'exaltèrent jusqu'à l'enivrement. C'était bien autre chose que la douce influence des montagnes maternelles du Forez ou des sites ensoleillés de la Provence. Pendant deux mois, à pied et le sac sur le dos, il parcourut les environs du mont Blanc et ses premiers glaciers, le mont Saint-Bernard, le cours du Rhône à travers le Valais jusqu'au lac de Genève. Ce premier voyage fut terminé par une longue étape sur les bords du lac, entre Clarens et Montreux. Lorsque Victor de Laprade descendit du Saint-Bernard sur cette rive enchanteresse du Léman, elle n'avait aucune espèce de rapports avec ce qu'elle est aujourd'hui. Les hameaux de Clarens et de Vernex, isolés au milieu des noyers et des vignes, se trouvaient entièrement séparés du village de Montreux. On était là en pleine nature. Sur la route de Chillon à Vevey, garnie maintenant d'une double rangée de villas, il n'y avait, en 1837, d'autre hôtel que l'adorable petite *auberge du Cygne*, bâtie dans le lac sur le territoire de Vernex et très rapprochée de Montreux. Toutes ces communes aujourd'hui se touchent, et l'on peut s'y croire dans la banlieue d'un Paris alpestre, plutôt que dans le pays de la *Nouvelle Héloïse*. Laprade s'empressa de prendre gîte dans ce vrai nid de cygnes, en face des rochers de Meillerie. C'est là que fut composée sa première pièce sur les Alpes, *Alma parens*, publiée depuis dans les *Odes et poèmes*.

Ce voyage aux Alpes fut décisif, il dégagea en quelque sorte le poète qui était en Victor de Laprade. Sur ces cimes éblouissantes, sur les glaciers du mont Blanc et de la Jung-Frau, l'auteur des *Odes et Poèmes*, des *Symphonies* et des *Idylles héroïques* eut une claire vision de cette poésie de la nature qui allait devenir son domaine. A l'aspect des horizons nouveaux qui se déroulaient à sa pensée, il put s'écrier, lui aussi, du haut des Alpes : *Italiam! Italiam!*

Le mois de novembre suivant le retrouve dans le cabinet de Mᵉ Genton ; il continue à fréquenter le Palais et il plaide à l'occasion, mais son parti est pris. Il fera des vers, voire même de la prose, non plus seulement pour un petit cercle d'amis, mais

avec la ferme résolution d'affronter la publicité et de se donner tout entier à la poésie et aux lettres. Quelques-unes de ses pièces de jeunesse avaient paru en 1835 et en 1836 dans la *Revue aptésienne* et dans le *Midi*, signées W. Sh. [1]. Il écrit maintenant dans tous les journaux de Lyon. Il donne des vers à la *Revue du Lyonnais;* il collabore activement à la partie littéraire du *Réparateur*, du *Censeur* et du *Courrier de Lyon*, qui appartiennent tous les trois à des opinions politiques différentes. On y retrouverait de lui de nombreux articles de critique littéraire et de chronique théâtrale. Avec infiniment d'esprit et de verve, il fait ses premières armes sur ce terrain du feuilleton dramatique, où s'étaient aventurés avant lui plusieurs écrivains, des plus illustres et des plus graves, qu'il devait rencontrer un jour à l'Académie française : Victor Hugo, d'abord, qui, dans le *Conservateur littéraire*, avait analysé le plus consciencieusement du monde et avec une bonne grâce charmante les tragédies de Casimir Delavigne et d'Ancelot, les comédies de Wafflard et de Désaugiers, les vaudevilles de Scribe et de Carmouche; Jean-Jacques Ampère, qui avait rédigé les *Spectacles* au *Mercure du XIXe siècle;* Saint-Marc Girardin, qui avait débuté, en 1821, par des comptes rendus de théâtre dans un petit journal, l'*Echo du soir*, où un autre académicien de l'avenir, M. de Sacy, rédigeait des *Esquisses judiciaires*, très lestement enlevées.

La chronique théâtrale, on le pense bien, n'était, pour Victor de Laprade, que la petite pièce avant la grande. La grande, c'était la poésie. Au moment de s'y essayer sérieusement, de s'y engager de façon définitive, il se sentait repris de ses premières hésitations. Il se décida cependant, à l'entrée des vacances de 1838, à publier, dans la *Revue du Lyonnais* du 31 juillet, une pièce à laquelle il avait donné pour titre : *A une branche fleurie* [2]. C'est une des inspirations les plus gracieuses, une des pièces les plus charmantes du poète; elle obtint le double suffrage de Sainte-Beuve et de Chateaubriand; et ce dernier, lorsque le poète eut l'honneur de lui être présenté dans le salon de Mme Récamier, lui dit en souriant : « Monsieur, je sais par cœur votre *Branche fleurie.* »

Les vacances de 1838, comme celles de 1837, furent consacrées par Victor de Laprade à un voyage en Suisse. Il visita le lac de Lucerne, la chapelle de Guillaume Tell, les quatre petits cantons, les glaciers du Rhône, tout l'Oberland, et, cette fois encore,

[1] *Revue aptésienne*, numéros des 10 janvier, 17 janvier, 10 février 29 mars, 14 juin, 5 et 12 juillet 1835; — *Le Midi*, février 1836.

[2] Voy. *Odes et Poèmes*, où cette pièce est intitulée : *A une branche d'amandier*.

il séjourna longuement dans la chère petite auberge *du Cygne*. Il n'a jamais manqué d'ailleurs, à la suite de chacune de ses excursions dans les Alpes, de venir s'y reposer. C'est là qu'il a écrit plusieurs de ses plus belles pièces : l'*Alpe vierge* (la Jung-Frau), les *Deux Cimes* [1], et, en 1874, les *Adieux aux Alpes* [2].

La *Revue du Lyonnais* publia, en 1839, cinq pièces de Victor de Laprade : *les Parfums de Madeleine* [3], — *Après une lecture du Banquet de Platon* [4], — *l'Enfant d'un poète* (*à Mlle Marie de Vasson*) [5], — *A une jeune fille poète* [6].

En 1840, il fit insérer dans la même Revue la *Colère de Jésus* [7], — le *Lac de Thûn* [8], — *Par une matinée d'avril* [9].

Enhardi par le succès qu'avaient obtenu ses premières pièces dans la *Revue du Lyonnais*, le poète avait envoyé, au mois d'octobre 1839, à M. Bonnaire, directeur de la *Revue de Paris*, ses stances sur les Alpes, *Alma Parens :*

J'irai boire l'eau vierge aux sources des grands fleuves...

La *Revue de Paris* les inséra aussitôt sous ce titre : *Au pied des Alpes* [10].

Le poète cependant n'avait pas rompu tout à fait avec le barreau, et il lui était même arrivé de plaider, — sans conviction du reste, — à la police correctionnelle et à la cour d'assises, entre les *Parfums de Madeleine* et la *Colère de Jésus*. Ses confrères du Palais ne désespéraient pas encore de le retenir parmi eux, et ils le chargèrent de prononcer le discours d'usage à la rentrée de la conférence des avocats, au mois de novembre 1840. Victor de Laprade prit pour sujet : *Des habitudes intellectuelles de l'avocat*. Écrit d'un style très ferme et très élevé, ce discours est une étude psychologique et morale d'une haute valeur. L'auteur mêle aux compliments d'usage des critiques très fines et très judicieuses; il reproche à l'*avocat* son peu de souci des études littéraires et des lectures sérieuses, le scepticisme et l'indifférence philosophique,

[1] L'*Alpe vierge* et les *Deux Cimes* font partie des *Symphonies*.

[2] *Victor de Laprade*, par R. Chantelauze, *Revue de France* du 15 décembre 1879.

[3] *Poèmes évangéliques*.

[4] Dans les *Odes et Poèmes*, cette pièce est intitulée : *Sunium*.

[5] *Odes et Poèmes*, où la pièce porte maintenant ce titre : *Horoscope*.

[6] Voy., dans les *Odes et Poèmes*, la pièce intitulée : *Limpidité*.

[7] *Poèmes évangéliques*.

[8] Voy., dans les *Odes et Poèmes*, la pièce : *Dans les roseaux*.

[9] Voy., dans le même recueil, la pièce : *Au printemps*.

[10] *Revue de Paris*, année 1839, t. X.

produits habituels d'un exercice mal réglé de sa profession, le manque de fermeté, de netteté et de précision dans son style, la stérilité du fond voilée sous l'ampleur sonore de la phrase.

Comme tout le monde avait de l'esprit dans la conférence des avocats de Lyon, l'orateur et ceux qui l'écoutaient, le discours fut très applaudi. J'imagine cependant que personne ne se fit illusion, et que chacun comprit à merveille que ce discours de rentrée était un discours d'adieux. Aussi les présidents et les conseillers de la cour royale, pour qui ce morceau sur les *Habitudes intellectuelles de l'avocat* fut un vrai régal, conçurent-ils l'idée d'attirer l'auteur dans la magistrature. Ces espérances ne devaient point se réaliser, et plus tard, après le succès de *Psyché* et des *Odes et Poèmes*, un excellent conseiller à la cour ne pouvait se défendre de dire : « Quel malheur! un garçon qui aurait fait un si bon substitut! dire qu'il est allé prendre le métier de poète! »

Devenir substitut! Laprade n'y songeait guère quand il se décida à quitter le barreau et à jeter son bonnet d'avocat par-dessus les Alpes. Il eût suivi plus volontiers les conseils et accueilli les offres de son ami Edgar Quinet, alors professeur de littérature étrangère à la faculté de Lyon, et qui voulait faire de lui son suppléant. Je lis à ce sujet dans les Notes de Victor de Laprade : « J'étais entré en grande connaissance, je puis même dire en grande amitié, avec cet éminent esprit, digne d'un meilleur sort, pendant qu'il était professeur à la faculté des lettres, où il resta à peine deux ans, 1839-1840, si je ne me trompe. C'est lui qui m'engagea fortement à quitter le barreau pour le haut enseignement, qui rentrait plus dans mes aptitudes et dans mes goûts. Il avait la promesse d'une chaire à Paris et il voulait m'introduire à la faculté de Lyon, en me léguant d'abord sa suppléance, car les professeurs avaient alors le droit de choisir leurs suppléants [1]. » Il ne fut pas donné suite à ce projet; le besoin d'indépendance du poète, libéré du barreau, le poussait à ajourner l'heure de se fixer dans une position définitive.

Edgar Quinet n'en continua pas moins à son ami ses bons offices, et c'est lui qui fut son introducteur à la *Revue des Deux Mondes*. C'est au bras de Quinet que Victor de Laprade entra pour la première fois dans le cabinet de M. Buloz; il avait apporté le manuscrit d'*Éleusis*, c'est-à-dire environ huit cents vers! Le directeur de la *Revue* promit de les lire et témoigna de ses bonnes dispositions pour le poète. Les mois s'écoulaient cependant, et Laprade ne voyait rien venir. Quinet, qui venait de quitter Lyon et de se fixer à Paris, lui écrivait le 1er novembre 1840 :

[1] Notes inédites.

Votre découragement m'afflige, mon ami, mais il ne peut être que passager. Nous allons tous assiéger Buloz. Je l'ai fait déjà et il demande le poème. *Eleusis* était entre les mains de Sainte-Beuve, qui vient de répondre à Fortoul que *voilà un nouveau poète qui entre dans la pléiade*. Ce sont ses termes ; il nous appuiera auprès de Buloz. Je commence à croire que nous réussirons. Pour vous, mon cher ami, n'allez pas douter de vous; votre talent est incontestable, il ne faut qu'une occasion pour qu'il soit reconnu, et cette occasion ne vous manquera pas... Ne vous laissez pas distraire par les contrariétés. Travaillez, achevez à tout prix *Psyché*, publiez, si cela se peut, cet hiver, et il n'y aura ni *Orient* [1] ni *univers* qui puisse empêcher que vous soyez mis à votre place. Sainte-Beuve est déjà tout pour vous, et il n'est pas facile de le gagner. Vous savez bien que je vous appartiens et que, au moment venu vous disposez de moi et de mes amis. Enfin, vous avez mieux que tout cela, je vous le répète, vous êtes poète, vous l'êtes de pensée et de forme. Vous aurez les joies et les douleurs de cette destinée, il faut vous y préparer.

Remerciez de ma part M. Tisseur de son souvenir trop bienveillant. Je vous regrette chaque jour; mais continuons de penser en commun; c'est le vrai moyen de ne pas se quitter.

Ma brochure [2] ayant été lue, ce que je n'espérais pas, je suis encouragé à en publier une seconde. Vous n'imaginez pas la prostration de tout ce que je vois; il faut lutter en prose comme en vers.

Je ne puis vous dire combien votre amitié m'est précieuse. Je vous suis de cœur et d'âme dans vos travaux. Courage, combattons jusqu'à la mort contre l'inertie et la flétrissure qui triomphe ; donnez-moi de grâce de vos nouvelles, le plus que vous pourrez. Parlez-moi aussi de vos amis et des chaires de Lyon, si vous en savez quelque chose. Mes amitiés à M. Noirot et à M. Blanc de Saint-Bonnet, mes hommages à votre père, que je voulais revoir à mon départ, excusez-moi auprès de lui.

Adieu, cher et très cher ami, souvenez-vous que j'ai été un des premiers à saluer votre avenir de poète; je ne me trompe pas, je vous le dis. Vous souffrirez encore beaucoup, parce que vous êtes vraiment et noblement poète.

Votre tout dévoué,

E. QUINET.

Paris, rue Montparnasse, 4 *bis*.

[1] On était, à cette date (novembre 1840) au plus fort des discussions sur la question d'Orient.

[2] Quinet venait de publier, à l'occasion de la guerre d'Orient, une brochure intitulée : 1815 *et* 1840.

Éleusis parut, le 1er juillet 1841, dans la *Revue des Deux Mondes*. En plein règne du romantisme, en pleine résurrection du moyen âge sur le théâtre, dans le roman, dans la poésie et dans l'histoire, l'auteur revenait à la mythologie grecque, oubliée depuis André Chénier; mais il n'imitait pas plus Chénier que Hugo. Il n'était le premier disciple de personne, étant déjà lui-même un maître. La publication d'*Éleusis* est une date importante dans la vie littéraire de Victor de Laprade; suivant le mot de Sainte-Beuve, elle marque son *entrée dans la pléiade*. Il convient donc d'indiquer au moins les lignes principales de cette belle composition.

Le soir de la fête de Cérès Éleusine, tandis que le peuple s'en va, indifférent et joyeux, les vieillards, les savants, les riches, les poètes et les sages sont restés sur la grève. Ils frappent à la porte du sanctuaire; car une chose leur manque, une seule, mais, elle absente, tout le reste, fortune, science, beauté, tout le reste n'est rien. Ils n'ont pas la Vérité, et c'est elle qu'ils cherchent. La porte du temple s'ouvre enfin, et ils tombent à genoux devant les images des dieux : Un artiste sublime a représenté leur histoire, leurs combats, leurs amours et leurs triomphes, sur un globe merveilleux, dont la description fait songer à celle du bouclier d'Achille. Frappé tout à coup par une main invisible, le vase ardent se brise :

La flamme inonde l'antre. Eblouis, aveuglés,
Par ces vives splendeurs sentant leurs yeux brûlés,
Regrettant l'ombre antique et fuyant la lumière,
Les hommes à grands pas sortent du sanctuaire.

On entend alors leurs sanglots retentir sur la grève d'Éleusis : le sanctuaire est vide, le ciel est dépeuplé, la terre est déserte. Ces vaines images qui, si elles ne pouvaient la satisfaire, trompaient du moins parfois leur soif de vérité, ces images elles-mêmes se sont évanouies. Ils éclatent alors en lamentations et, à la magnificence de leurs plaintes, on pourrait croire que le poète, s'associant à leurs regrets et partageant leur désespoir, va se pencher sur sa lyre muette pour pleurer et pour mourir. Une voix (la sienne peut-être) s'élève alors pour convier la terre à des fêtes prochaines et lui montrer, sous l'ombre antique qui pâlit et s'efface, l'aurore nouvelle qui éclaire l'horizon :

A sa splendeur royale accoutumez vos yeux,
Et laissez sans regret fuir le peuple des cieux!
Marchez vers l'Orient en troupes fraternelles,
Pour un hôte nouveau cueillez des fleurs nouvelles,

Et sous un même toit allez vous réunir
Pour recevoir en paix Celui qui doit venir.

De telles œuvres et celles qui avaient précédé, les *Parfums de Madeleine*, la *Colère de Jésus*, *A une branche fleurie*, *Au pied des Alpes*, n'étaient pas sans doute pour être remarquées de la foule et valoir à leur auteur une rapide et vaine popularité; elles suffisaient pour faire sortir du rang Victor de Laprade, et lui assurer une place parmi les vrais poètes, ceux dont Fénelon a dit : « Autant on doit mépriser les vrais poètes, autant doit-on admirer et chérir un grand poète qui ne fait point de la poésie un jeu d'esprit pour s'attirer une vaine gloire, mais qui s'emploie à transporter les hommes en faveur de la sagesse, de la vertu et de la religion. »

Edmond Biré.

La suite prochainement.

LE PROBLÈME SOCIAL

I

ÉNONCÉ ET DONNÉES DU PROBLÈME.

Pendant que la politique effectue, pour le bon plaisir des uns, grâce au scepticisme des autres, au découragement ou à l'indifférence du grand nombre, une de ces évolutions excentriques qui sembleraient faire de nous le jouet d'une fatalité malfaisante et insensée, si elles n'étaient la preuve trop évidente de l'aveuglement et de l'impuissance d'un peuple détaché de ses principes, un problème, bien fait pour calmer notre ardeur novatrice et pour nous inspirer des réflexions sérieuses, se pose et s'impose plus impérieusement de jour en jour : dans quel rapport doivent être le capital et le travail, pour que le premier soit légitime et le second supportable? Une telle difficulté ne fait moins que remettre en question l'ensemble de nos libertés économiques.

Tout d'abord, elle semble de nature à causer un profond étonnement. Quoi! une longue et sanglante révolution prétendait jusqu'ici faire excuser ses crimes en publiant ses bienfaits, et il se trouve qu'elle ne nous a garanti ni les libertés nécessaires, puisque l'État nous les dénie avec une brutalité sournoise qui dispense de toute raison; ni les libertés utiles, puisque le malaise social s'accentue de plus en plus et réclame de nouvelles réformes! Mais, si la révolution a vraiment fondé la liberté, que lui demande-t-on de plus? Et si elle ne l'a pas fondée, que peut-on attendre encore d'elle?

Ce problème repose sur un mal trop réel. Des côtés les plus opposés on s'étudie à le connaître, à le faire connaître, et des observateurs, séparés d'ailleurs par des abîmes, arrivent sur ce point au même résultat. Seuls, les gens qui tirent avantage du désordre pour la satisfaction de leurs appétits, les pêcheurs en eau trouble, affectent de fermer les yeux et professent un opti-

misme de commande. « Cette situation sociale a reçu un nom, s'écriait M. de Mun dans son discours du 12 juin, c'est l'individualisme, et c'est la plaie qui ronge de haut en bas notre société malade. » Ouvrez la brochure du socialiste Malon sur le *Parti ouvrier en France*, et vous y lisez : « Tout le monde souffre dans la société bourgeoise, même les privilégiés, et l'antagonisme des intérêts dessèche tous les cœurs, aiguise toutes les convoitises, abaisse tous les caractères. »

Antagonisme est complément d'individualisme. Ce dernier mot, en effet, pour les économistes des écoles les plus diverses, exprime la condition présente de l'ouvrier qui n'entre dans la communauté que comme agent indispensable de la production, mais qui se trouve isolé sur le vaste marché du travail, à la merci d'une concurrence inflexible, quand il s'agit de la distribution. C'est l'interprétation donnée par Lassalle[1] : en quoi diffère-t-elle de celle de M. de Mun : « il n'y a plus que des individus laissés à leurs propres forces sur le marché où se vend le travail et livrés chacun pour soi à tous les hasards de la lutte »? Cette lutte, cet antagonisme provient évidemment de ce que les individus isolés ont senti leur abandon et mis en commun leurs plaintes, leurs revendications, leurs espérances. En même temps que le travailleur puise et retrempe son ardeur militante dans le sentiment mal contenu de la dure contrainte qu'il subit en conséquence d'une organisation imparfaite, l'entrepreneur résiste, jouit autant qu'il peut d'une situation qui lui profite et lui paraît toute naturelle; il croit simplement user du droit de libre défense. De sorte qu'en dernière analyse, l'individualisme, c'est la guerre incessante, implacable, d'intérêts isolés, opposés, que des témoins diversement émus, encore plus diversement inspirés, voudraient apaiser, concilier, pour le plus grand bien des adversaires et de la société tout entière.

Les partis en présence ont reçu différents noms : ouvriers et patrons, salariés et capitalistes, prolétaires et bourgeois. Ces derniers mots expriment au plus juste le caractère profondément social de la question. Le mot *prolétaire* a été dévié de son acception étymologique, afin de comprendre tous les producteurs qui vivent séparés de leurs propres instruments de production. C'est la définition de K. Marx. Quant à la bourgeoisie, elle embrasse, au sens le plus étendu, tous les détenteurs actuels du capital, mais plus particulièrement les grands entrepreneurs industriels et les financiers. Du côté du prolétariat se trouve l'avantage du nombre, l'esprit

[1] *Capital et travail.*

d'entreprise qui se donne volontiers pour amour du progrès, l'aveuglement de la passion qui supprime les difficultés, l'énergie des convoitises qui tient lieu d'inspiration, la force brutale. Contre un danger si menaçant, la bourgeoisie a eu pour elle jusqu'à ce jour, la protection d'un ancien état social laborieusement et solidement établi sur ces trois fortes assises, la religion, la famille, la propriété. Mais, par un incroyable aveuglement, elle s'associe aux avocats, aux pédants, à tous les charlatans de la politique, pour saper le premier de ces fondements et du même coup ébranler le second, persuadée que la puissance du capital suffit bien, à elle seule, pour assurer son avenir. C'est qu'elle n'a pas consulté l'histoire, la bourgeoisie. Elle y eût appris sans peine que l'aristocratie de la richesse n'a jamais joui que d'un empire éphémère et parfois chèrement expié. Elle est faite pour exciter l'envie plutôt que la sympathie.

Pour mesurer l'étendue des ravages déjà opérés par le fléau, il suffit de se rappeler que le divorce des intérêts et des cœurs ne s'est jamais attesté avec plus de violence et d'impudeur qu'au milieu même de l'excès de nos désastres. Qu'est-ce donc qu'une querelle de frères qui ne s'apaise pas auprès du lit de souffrance d'une mère? C'est que la sublime idée de patrie elle-même a été méconnue et par une sorte de mysticisme cosmopolite qui du moins a l'excuse d'une honnête illusion, et par un égoïsme grossier, variété la plus hideuse de l'individualisme, qui ne voit dans la patrie qu'une condition de bien-être. On connaît sa honteuse maxime : *Ubi bene, ibi patria.*

Nous avons formulé l'énoncé du problème; quelles en sont les données? Par là nous entendons les faits de tout ordre qui se lient étroitement à la question, qui l'éclairent et nous permettent de pénétrer jusqu'à la source du désordre. Ce sont des causes éloignées qui nous mènent à la cause prochaine. On en a signalé quatre d'une importance capitale.

Le premier de ces faits explicatifs, c'est la révolution française qui a renversé tout l'ancien édifice social, n'a reconstruit que quelques parties et laissé le reste en ruines. « On renversa l'ancienne organisation du travail, sans rien mettre à sa place. » A l'appui de ce jugement, M. de Mun invoque le témoignage de Proudhon. Lassalle, que nous citons volontiers, parce que sous la fougue emportée de l'agitateur, il est impossible de ne pas reconnaître un analyste pénétrant, un logicien consommé, Lassalle a dit assez spirituellement de Proudhon, qu'il fut autrefois un homme d'esprit, un économiste jamais. Mais ce n'est pas sur le chapitre de la révolution de 1789 qu'il l'aurait traité si cavalièrement, car il la

juge exactement de la même manière. Il lui reproche d'avoir cherché la liberté dans la désorganisation de toute communauté, dans la dissolution de toute solidarité. Aussi se trompa-t-elle complètement sur le but à atteindre; elle crut tenir la vraie liberté, quand en réalité elle n'avait conquis que l'*arbitraire individuel*. Que le socialisme allemand, de son côté, ait cherché la liberté où elle ne saurait se rencontrer, c'est un point incontestable à nos yeux, mais qui n'infirme en rien la valeur de l'opinion prononcée sur la révolution par un zélé réformateur plus disposé à en exalter les bienfaits qu'à en dénoncer le vice radical.

Sans se perdre dans les considérations théoriques, on peut affirmer hardiment qu'il n'y a pas une seule des libertés proclamées aujourd'hui par les économistes comme autant de conquêtes de 89 qui ne semble une amère ironie à l'adresse des trois quarts de la population ouvrière : telles la liberté de travailler où et comme on veut, celle d'acheter et de vendre où et comme il plaît, la liberté de s'associer, celle de prêter son argent. Que signifient toutes ces largesses pour celui qui travaille où et comme il peut, quand il peut, qui n'a rien à vendre que son temps, rien à prêter que sa force, et qui est incapable d'associer autre chose que la misère avec la misère? Il faut le reconnaître, à quelque parti que l'on appartienne, et surtout quand on sait s'élever au-dessus des considérations étroites de parti, la révolution, bourgeoise par son origine, n'a guère profité qu'à la bourgeoisie [1]. Simplement, comme le dit en son langage caustique l'auteur de *Capital et travail*, elle a octroyé à tous sans exception le droit légal de devenir millionnaires.

Le second fait, conséquence du premier, est l'extension immorale donnée à la loi de l'offre et de la demande qui traite le travail comme une simple marchandise, « au lieu de l'envisager, dit avec beaucoup de sagesse M. de Mun, comme un acte de la vie humaine, le plus noble de tous, et dont on ne saurait tracer les règles en faisant abstraction de l'homme qui en est l'auteur. » Mais si une légitime indignation inspire à l'orateur chrétien le courage de prendre en main la défense de la dignité humaine méconnue, elle ne l'aveugle pas au point de lui faire chercher un système écono-

[1] Il nous a été donné de connaître un entrepreneur sorti des rangs ouvriers, qui s'était élevé par un ensemble de qualités au premier rang desquelles brillait une modestie qui justifiait aux yeux de tous un succès acheté par un labeur obstiné autant qu'intelligent. Ceux qui lui ressemblent voudront bien se souvenir qu'il s'agit ici moins des hommes que des institutions dont ils sont les premiers à regretter et à corriger les côtés défectueux.

mique dans lequel la loi de l'offre et de la demande cesserait de déterminer les prix, en se conformant à la règle supérieure de l'équité. Il en est autrement du socialisme qui ne vise à rien moins qu'à supprimer la loi même de l'échange en même temps que toute distinction provenant du capital. On verra s'il y a réussi et si l'organisation rêvée par les socialistes n'aboutit pas à des résultats aussi désastreux que ceux dont ils se plaignent amèrement.

Il y a des témoignages importants qui ont eu la singulière fortune d'être invoqués à la fois pour et contre les objections tirées du fait historique et du fait économique. Le nom de M. Paul Leroy-Beaulieu, dont l'autorité ne pouvait être oubliée en pareille matière, a été cité et applaudi dans l'Assemblée législative. Cependant les économistes purs se réclament de lui et de M. Dauby, écrivain belge, quand ils veulent établir que la condition de l'ouvrier s'est notablement améliorée depuis un siècle; que chaque jour voit diminuer insensiblement la distance qui sépare les salariés des capitalistes. L'apparente contradiction, qui n'est nullement dans les témoignages eux-mêmes, mais dans l'usage que l'on en fait, s'évanouit bientôt, si l'on réfléchit que le progrès attesté n'est que la conséquence inévitable d'une lutte obstinée et qu'il vaudrait mieux mille fois le tenir d'un perfectionnement apporté dans l'ordre social.

Sur le troisième fait, on devait bien s'y attendre, socialistes et conservateurs se tiennent aux antipodes. Ceux-ci déplorent de tout cœur le dépérissement de l'esprit chrétien. Ils suivent d'un œil affligé le progrès de l'indifférence, le déplorable oubli d'une force surnaturelle qui rend plus faciles à supporter les imperfections inséparables d'une institution humaine, les transforme en épreuves méritoires pour le patient et lui inspire des sentiments de bienveillance. de générosité, de respect à l'égard des plus favorisés. Ils ont raison, parfaitement raison, si, comme il est juste de le penser, ils n'oublient pas que la charité chrétienne est avant tout une vertu éminemment sociale; que sa plus noble mission est de s'appliquer au perfectionnement de l'ordre général, de façon à le rendre plus propice aux vœux et au bonheur de tous. Ils ne poursuivent pas un équilibre définitif des intérêts humains qui ne laisserait à la vraie fraternité aucune place, aucune occasion de s'exercer. Il en est autrement avec les socialistes ; ils prennent feu au seul mot de charité qu'ils refusent même de comprendre. Il suffit que ce soit une vertu chrétienne pour qu'ils s'en détournent avec horreur. Mais il y a socialisme et socialisme. Il est temps de s'en expliquer; la critique ne pourra que gagner à s'exercer contre l'utopie la moins inacceptable.

Nous ne connaissons guère le socialisme en France que par ses excentricités et ses violences, par des paradoxes insensés et haineux, que soutiennent devant un ramassis d'ignorants des énergumènes audacieux, demi-savants à l'esprit faussé par des questions qui dépassent leur portée. Il se révèle encore par les effondrements soudains et accidentels d'un travail souterrain, qui nous laissent entrevoir le sol miné sous nos pas, des abîmes prêts à engloutir l'ordre social tout entier. A ces heures d'angoisse qui ont nom 1848, 1871, la société menacée prend peur et fait un violent effort, un large sacrifice de vies humaines. On comble avec des cadavres le trou béant, puis on reprend le train habituel des choses et l'on s'abandonne au plaisir avec la fougue de gens qui ont conscience de l'avoir échappé belle.

Les socialistes sont, à nos yeux, un parti politique plus exalté que les autres, le plus radical des radicalismes, une bande de communards assoiffés qui cherchent dans un désarroi général la satisfaction de leurs appétits grossiers; des pillards paresseux et faméliques qui prennent à la ruine d'autrui une double satisfaction, celle de nuire avant celle de jouir. C'est que, dans notre pays et dans notre race, il semble que le mal se doive toujours guinder à la hauteur du bien. Aussi l'erreur prend-elle chez nous, en face des plus admirables vertus, un caractère de perversité en quelque sorte satanique. Elle corrompt les idées et les sentiments au fond les plus légitimes; elle traduit en colères homicides les aspirations en soi les plus généreuses, en cris sauvages des sophismes que la calme réflexion dissiperait comme une fumée. Aussi le socialisme est-il devenu pour nous synonyme de spoliation, de brigandage, d'assassinat. On ne discute pas de tels arguments; on réduit à l'impuissance de nuire ceux qui seraient tentés d'y faire appel. C'est l'affaire d'une police vigilante, d'un gouvernement ferme, d'une justice sévère.

Mais il existe un autre socialisme que l'on peut appeler théorique, spéculatif, philosophique, parce qu'il est le rêve d'esprits généreux, qui, en un temps de tourmente politique et sociale, ont désappris la source où il convient de chercher un remède vraiment efficace aux maux dont ils s'affligent, aux dangers réels qu'ils s'efforcent de conjurer. C'est celui-là qu'il faut étudier, quand on tient à connaître les vices de l'état présent, les plaintes qu'il soulève; à proposer des réformes qui ne suppriment que des abus réels.

Le premier de ces socialismes, celui que l'on nomme *socialisme français*, bien qu'il recrute des adhérents de toute nationalité, vit en parfaite intelligence avec l'autre. Mais c'est habileté pure

de sa part; il sent la nécessité d'abriter ses desseins subversifs derrière des utopies honnêtes et honnêtement exprimées. Cependant, aux réserves qu'il fait, aux dissentiments qu'il laisse échapper sur les points essentiels, il est manifeste qu'il s'en sert comme d'un manteau ou d'un masque que l'on rejette aux heures décisives. Quelques rapprochements suffiront à le prouver.

M. Schäffle, ancien professeur, ancien ministre d'Autriche, touché d'intérêt pour une doctrine dont il paraît pourtant sentir aussi vivement les défauts que les qualités, les lacunes que les exagérations, prévient les socialistes qu'ils n'arriveront à exercer une action efficace sur les âmes que s'ils consentent à rompre avec des tendances matérialistes et irréligieuses qui ne sont nullement une conséquence légitime de leur principe, mais une fantaisie des premiers fondateurs du socialisme français[1]. M. B. Malon, qui le traduit par reconnaissance, le reprend sur ce sujet, pour attribuer nettement l'insuccès des premières tentatives du parti à cette seule cause, que les Saint-Simon, les Cabet, les Fourier, les P. Leroux et les Proudhon, les L. Blanc et A. Comte se sont entachés de religiosité, de déisme, de panthéisme, de spiritualisme tout au moins. Ils ont tenu à *christianiser*. Tous cléricaux, parbleu! On le savait de reste!

Quoi qu'il en soit, aux yeux du pacifique M. Schäffle, les socialistes contemporains ne sont que des fanatiques d'irréligion, qui peuvent bien, avec quelque vraisemblance, rejeter la responsabilité de leurs excès sur les agissements de l'Église (!); mais qui ne sauraient en aucun cas justifier ce parti pris d'incrédulité en se reportant à leur principe économique. A quoi M. B. Malon répond en traitant dédaigneusement les *mythologies sémitiques*. Très inconséquent d'ailleurs le citoyen traducteur; car il nous promet une religion digne de remplacer avec avantage le *jéhovisme* et le *mahométisme*, c'est l'*humanisme*. Il semble bien pourtant qu'il n'y ait pas là un dogme nouveau; que M. Malon n'est guère moins spiritualiste, déiste, christianisant, que l'un de ses précurseurs, le père du positivisme. Mais à cela près.

Il a parfois des arguments fort inattendus, M. Malon. En voici un exemple trop divertissant pour être passé sous silence. Le socialiste allemand se permet encore d'avertir ses indociles coréligionnaires politiques, qu'ils se heurteront à des répugnances invincibles, s'ils s'opiniâtrent à faire triompher leur théorie de l'union libre. Mais M. Malon se rit de ces vaines terreurs : on part de cette supposition que les peuples socialistes ne s'élèveront pas

[1] *Quintessence du socialisme.*

au-dessus du niveau de nos classes moyennes, et c'est en quoi l'on se trompe. Les esprits et les cœurs grandiront, se transformeront au souffle bienfaisant de la doctrine régénératrice. Or le mariage indissoluble n'est qu'une précaution prise par la société contre des membres qu'elle sait incapables de s'élever d'eux-mêmes à la connaissance, au respect, à l'observation de leurs devoirs. Mais la civilisation socialiste enfantera des générations perfectionnées, des citoyens et des citoyennes dignes d'une forme matrimoniale plus libre, fondée uniquement sur l'amour réciproque et la *moralité* des conjoints.

Quand les mots eux-mêmes ont perdu leur sens propre, il ne reste plus qu'à s'ébahir. Mais franchement, si c'est là ce que l'on nomme progrès, que pourra-t-on appeler encore décadence?

Hors ces cas sur lesquels il importait d'avoir une opinion bien fixée, le socialisme spéculatif aboutit en fin de compte aux mêmes conséquences pratiques que le socialisme militant, et c'est le premier qui est la dupe du second, quand il travaille à donner à la doctrine une tournure acceptable.

Les socialistes ont été mieux inspirés en ce qui concerne la quatrième donnée du problème, le fait de l'agglomération. Il est vrai que nous nous adressons, pour le connaître, à la tête même du parti. Sur le point de clore sa critique du capital, Karl Marx expose ingénieusement les motifs d'espérance qui soutiennent le socialisme et lui font entrevoir dans un avenir plus ou moins éloigné la réalisation assurée de ses rêves. Pendant longtemps, dit-il en substance, la petite propriété a prospéré. Le paysan était le maître de son champ, l'ouvrier de l'outil qu'il maniait et des matériaux qu'il employait. Le travail et la propriété ne faisaient qu'un; le travailleur ne se distinguait pas du propriétaire. C'était, à le bien prendre, un temps heureux, une situation conforme à l'équité. Il avait cependant, il faut en convenir, l'inconvénient de fractionner à l'excès les forces, les moyens de travail, et de retarder la production. Par ces raisons, la petite propriété agricole et industrielle était condamnée à disparaître et à faire place au capitalisme, c'est-à-dire à l'exploitation par les uns du travail des autres. Maître de la situation, le capital ne s'est plus arrêté en chemin; le grand a eu raison du petit, et aujourd'hui, par une suite naturelle de la concentration des forces et des instruments de travail dans les vastes établissements industriels, la coopération, l'application intelligente des procédés techniques, une direction éclairée et méthodique, l'invention et le perfectionnement incessant de puissantes machines qui ne peuvent être exploitées que par les efforts associés de nombreux travailleurs, un prodigieux accroissement de production,

accompagné d'une économie considérable et d'un abaissement notable des prix de consommation; tout enfin semble se réunir pour consacrer le nouvel ordre de choses. Mais ce n'est là que le beau côté de la médaille, celui qui séduit la masse des consommateurs. Quant à ceux qui observent attentivement et d'un œil désintéressé, ils ne peuvent manquer de reconnaître qu'en même temps que le nombre des potentats du capitalisme diminue et que s'accentue le progrès du monopole usurpé, la misère grandit avec l'oppression, la dégradation de l'ouvrier avec le cynisme des exploiteurs et du même coup les convoitises et les révoltes de l'armée grossissante des exploités. Le mal est sans remède, et l'on peut prononcer avec assurance que le moment viendra où ceux qui ont exproprié, seront expropriés à leur tour. Alors qu'adviendra-t-il? Le capitalisme a été la négation de la propriété individuelle, qui était la forme naturelle et loyale de la propriété. Désormais cette négation se nie elle-même; il ne reste plus qu'à universaliser le droit de propriété. C'est le collectivisme selon lequel tous possèdent en commun le sol et les moyens de production.

La conclusion ne sort pas rigoureusement des prémisses. Mais nulle part, à notre connaissance, on n'a mieux décrit la marche de l'agglomération entraînant à sa suite le progrès de l'individualisme [1]. C'est peut-être dans l'alliance de ces deux faits en apparence inconciliables, qu'il convient de chercher la cause réelle du mal et par suite le remède le plus salutaire. En attendant, reconnaissons que, pour être acceptable, la solution du problème qui nous occupe, doit remplir les quatre conditions suivantes :

Assurer la jouissance effective et le développement normal de la liberté proclamée, mais non définie, encore moins garantie par la révolution française;

Ramener à ses justes limites la loi fondamentale de l'offre et de la demande;

[1] Lassalle, dans sa mordante critique des théories économiques de Schulze, qu'il nomme par ironie le Bastiat allemand, a plusieurs fois signalé cette étrange correspondance de l'agglomération et de l'individualisme. Il n'y voit d'abord qu'une contradiction. Il montre plus de perspicacité, lorsque (*Cap. et trav.* IV), dans le rapport froid et tout impersonnel de l'entrepreneur avec le travailleur considéré comme chose, comme simple marchandise à acheter au plus bas prix, il voit, d'une part, la caractéristique de notre période bourgeoise; de l'autre, la cause vraie de la haine de la bourgeoisie prétendue libérale contre l'État en général, et surtout contre l'État fort, quelles qu'en soient l'origine et la constitution. Incapable de l'anéantir, elle travaille du moins à le pénétrer de la concurrence libre, à le résoudre dans l'individualisme. Pourquoi la marche de notre démocratie élève-t-elle de jour en jour à la dignité d'une prédiction ce soupçon clairvoyant du hardi réformateur?

Laisser sa place légitime à la charité chrétienne, correctif nécessaire des imperfections inhérentes à toute combinaison humaine;

Conjurer les dangers que traîne à sa suite l'agglomération, quand elle n'est comme aujourd'hui que l'accumulation d'intérêts isolés sous la dure et injuste contrainte du capital.

II

LES SOLUTIONS EN PRÉSENCE

Toutes les solutions proposées aboutissent en définitive à une de ces deux idées : association absolue ou association d'Etat, association limitée.

La coopération universelle sous la tutelle absolue de l'État, propriétaire des fonds et instruments de production, répartiteur du produit entre les divers membres de la communauté et en proportion de l'ouvrage effectué, voilà en quelques mots le rêve du socialisme collectiviste. Ce n'est point ici le lieu d'énumérer les étranges conséquences qui résulteraient fatalement de l'application de ce système : tâche insipide et peu nécessaire. Il suffira de le placer en face des quatre données du problème social, pour acquérir la conviction que la doctrine socialiste, en dépit des sacrifices qu'elle a dû faire et des progrès dont elle se targue, est et demeure une pure utopie[1].

Et d'abord, elle n'éclaire pas l'idée de liberté jetée au vent par la révolution de 89, devenue un mot vide de sens en un temps où le despotisme se donne libre carrière et prend toutes les formes qu'il peut revêtir. En effet, de deux choses l'une : ou l'Etat, dans le système collectiviste, n'est autre chose qu'une fiction, une abstraction destinée à devenir de plus en plus vague et finalement à disparaître (voy. *Quintessence du socialisme*, ch. VIII). Dans ce cas, il n'y a plus d'autorité valable, plus de maîtres; tous le sont au même titre; autant dire : tous sont esclaves, car ce sont les plus forts qui feront la loi aux autres et se déchireront ensuite les uns les autres. Ou bien l'Etat devient une vaste hiérarchie avec tous les degrés que nous connaissons déjà, et ceux que nous ne

[1] Renoncer à une partie de l'erreur, ce n'est point sauver le reste. Les collectivistes repoussent le communisme et se défendent avec quelque orgueil de n'être point des partageux. Soit, mais voici la différence : les communistes reconnaissent le droit de propriété individuelle, tout en rendant la chose elle-même très précaire; les collectivistes le nient, car ce qui appartient à tout le monde n'appartient à personne.

connaissons pas encore [1], hiérarchie dans laquelle le nombre des administrateurs ne tardera pas à dépasser celui des administrés. Dès lors c'est le despotisme sans contrôle des supérieurs et l'obéissance passive des inférieurs, servitude d'autant plus pénible que le citoyen collectiviste ne peut se soustraire à la communauté qui dispose souverainement de sa personne. Il y a contradiction manifeste dans les deux hypothèses, mais surtout dans la seconde; car si l'on considère que tous les membres de la collectivité sont égaux devant la propriété du capital, fonds et instruments de production, comment admettre qu'ils reconnaîtront la supériorité, qu'ils subiront l'autorité de leurs pairs?

Si de la liberté en général nous passons à ses diverses formes, les difficultés se multiplient. On connaît déjà la tendresse que professe le socialisme français pour la liberté religieuse et la liberté morale. En vain M. Schäffle revendique le maintien de l'Église soit comme institution publique, soit comme association libre entretenue par les subsides de ses adhérents; en vain il prend la défense du mariage indissoluble, de l'éducation familiale protégée contre *les pédagogues à l'esprit faux, les libertins et les autres exaltés du socialisme*. Excellent M. Schäffle, ce que vous nous offrez, c'est le socialisme sans les socialistes, avec ceux qui entendent bien demeurer ses adversaires. Vous n'êtes, vous, qu'un socialiste à l'eau de rose.

En supprimant le droit de propriété individuelle, le collectivisme fait disparaître tous ceux qui en découlent, droit d'achat et de vente, droit de tester, etc. Il proteste, il est vrai, contre cette accusation en déclarant que la propriété personnelle, chassée de la production, reprend sa place dans la consommation. Chacun n'a-t-il pas le droit d'user comme bon lui semble des assignats qu'il reçoit comme fruit de son travail? Sans doute; mais quel cas peut-on bien faire d'une pareille liberté, quand on apprend de la bouche du plus inoffensif des socialistes que « l'excédent des moyens de consommation qu'on pourrait léguer, serait forcément restreint, parce que la richesse actuelle des particuliers en moyens de consommation disparaîtrait avec leurs sources de rentes... que le droit d'hériter des moyens de jouissance a une

[1] Conçoit-on ce qu'il faudra instituer de comités et de sous-comités pour arriver à une répartition équitable des capitaux et des produits de toute nature entre les groupes si nombreux et si variables de la communauté sociale; ce qu'il faudra de maîtres et contre-maîtres, d'inspecteurs pour s'assurer que chacun fait bien tout ce qu'il doit faire et ne reçoit que ce qu'il doit recevoir! Notre fonctionnarisme, autre conquête de la révolution, est-il donc fait pour encourager de pareilles illusions!

portée excessivement secondaire[1]? » Écoutons, pour être convenablement fixés à cet égard, le sort réservé à la plus illustre dynastie de la féodalité financière. C'est toujours l'homme de la *Quintessence* qui parle, et il n'est que le porte-voix de Marx et de Lassalle, deux écrivains d'origine juive, que l'on n'accusera point de partialité pour leurs coréligionnaires : « La famille Rothschild possède, admettons, 500 millions d'écus; elle en serait, par supposition, complètement indemnisée, si, dans le courant de trente à cinquante ans, on lui délivrait par annuités la valeur escomptée de 500 millions d'écus, mais seulement sous forme de moyens de consommation, de luxe et d'agrément. Cette famille serait en état de jouir richement et de faire des dons; mais elle ne pourrait plus capitaliser, ne pourrait plus convertir son surplus en sources de rentes, et, même avec le droit d'héritage intact, elle serait contrainte, après deux ou trois générations, au travail personnel, comme toute autre famille, à moins qu'elle ne préfère émigrer, auquel cas il est bien douteux que l'État socialiste lui envoie ses annuités[2]. »

Peu scrupuleux, on le voit, l'État socialiste. Malgré tout, il est vraisemblable que les Rothschild préfèreront l'émigration aux douceurs qui leur sont offertes. Quel raffinement de cruauté! Quel supplice inouï! Dante lui-même ne l'avait pas rêvé pour son enfer. Ces potentats de la finance condamnés à expier une longue prospérité en étouffant au milieu de leurs richesses par trop encombrantes; forcés de dévorer le luxe socialiste, de se gorger d'agréments collectivistes, et cela en pensant que leurs arrière-petits-fils seront sans doute contraints d'exercer les métiers les plus repoussants; car on n'est pas tendre ici-bas pour les grandeurs déchues! On ne peut rien imaginer de plus antilibéral.

Tenez, M. Schäffle, au fond vous n'êtes pas méchant, et l'on peut raisonner avec vous. Eh bien, il y a une liberté qui m'inquiète plus que toutes les autres dans la société que vous rêvez; c'est celle de cette classe de citoyens dont la Bruyère a dit : « Il ne manque à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille s'appelât travailler. » — Vous croyez me rassurer en disant : ceux-là seront des fonctionnaires d'un ordre supérieur; leurs œuvres seront payées au prix de monopole. — Ce n'est pas cela qui m'embarrasse, M. Schäffle. Mais, voyez-vous, je ne puis me figurer travesti en fonctionnaire de la plus haute classe l'inimitable Bonhomme, qui, composant

[1] *Quintessence du socialisme*, trad. Malon, p. 95.
[2] *Quint.* II, p. 39.

son épitaphe, partage sa vie en deux parts, *dormir et ne rien faire.*

> Je suis chose légère et vole à tout sujet;
> Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.

Me rendrez-vous ces nobles indépendants, ces glorieux désœuvrés qui paient à la communauté leur écot en chefs-d'œuvre? Ils sont bien incapables d'être à aucun prix des fonctionnaires. Où trouveront-ils encore, parmi les collectionneurs d'assignats de consommation, des familles assez délicates pour s'honorer de subvenir aux loisirs du génie, une Mme de la Sablière, une Mme d'Hervart? A cela vous répondrez peut-être que les temps sont bien changés; que les poètes de ce temps-ci ne dédaignent pas plus Mercure qu'Apollon. Restons-en là par respect pour les Muses et passons à un autre sujet.

Les socialistes ont la prétention de mettre fin à la loi fatale de l'offre et de la demande. Il est vrai qu'elle perd son empire au cœur de l'Etat collectiviste. Mais elle continue de peser sur lui de tous les côtés, par toutes ses frontières, tant que le genre humain tout entier ne sera point converti à la doctrine nouvelle. Il le sent et aspire à l'universalité. Le système n'aura reçu son complet développement que quand il se sera fait accepter de toutes les nations. La conquête sera bien longue, et d'ailleurs il y a là, sauf erreur, un véritable cercle vicieux. En effet, le socialisme, pour être sincèrement pratiqué, doit être universel, et, pour le devenir, il semble logique qu'il ait d'abord montré sur une terre privilégiée tout ce que l'on peut attendre de lui.

La concurrence entre l'acheteur et le vendeur cesse de déterminer le prix. Comment sera-t-il établi désormais? Les socialistes qui daignent se préoccuper de cette importante question adoptent volontiers la loi de Ricardo, un économiste bourgeois cependant, qui prend comme base d'appréciation de la valeur le quantum de travail évalué en temps de travail social. Mais, si nous la comprenons bien, cette loi offre les mêmes inconvénients que celle de l'offre et de la demande et en apporte d'autres par surcroît. Elle ne s'applique légitimement qu'à la marchandise. Quand il s'agit simplement de la fixation de la valeur d'un produit, on conçoit sans peine que le travail de l'ouvrier isolé se perde dans la somme totale de la production. On règle le prix de l'objet d'après la quantité d'objets de même espèce que l'on peut obtenir en un temps donné des efforts réunis de tous les travailleurs occupés à cette fabrication. Il y a là un simple calcul mathématique très propre à évaluer la valeur des choses matérielles.

Mais quand il est question de rétribuer le travailleur lui-même, si je pars des mêmes données, il est clair que je traiterai avec une égale libéralité l'ouvrier plus capable, plus diligent, et celui qui l'est moins. En d'autres termes, le travail commun ou social que l'on prétend substituer comme base au travail individuel n'est qu'une moyenne d'après laquelle on peut établir un calcul propre à déterminer la valeur des objets ; mais que l'on ne saurait appliquer à l'ouvrier lui-même, sans le traiter comme une chose, comme un instrument, non comme une activité intelligente et libre : situation que l'on prétendait réformer.

On en revient alors à proposer une récompense calculée sur l'importance du service rendu. *A chacun selon son mérite.* Mais quel haut justicier dans l'état des copropriétaires dressera une fois pour toutes, sans se mettre en peine des progrès futurs, l'échelle exacte de la valeur des services? Un jour, sur le pont d'un paquebot, la femme du mécanicien s'exclamait avec un naïf orgueil : « Ce n'était rien de trouver cette machine-là; le tout, c'est de la faire marcher. » Il est à craindre que l'ouvrier collectiviste, sans pousser aussi loin ses prétentions, n'estime qu'il existe une disproportion trop marquée entre la récompense allouée à son pénible labeur et celle du comptable, du directeur, de l'ingénieur. Quand l'égalité est à la base, la solidarité court risque d'être promptement altérée.

Mais ce qui mérite d'éveiller notre sollicitude, c'est moins le travail social et ses produits que les œuvres inspirées du travail individuel. Combien de bons de consommation assignés au savant qui aura découvert le germe vivant d'une maladie contagieuse ou révélé une application nouvelle de l'électricité? Combien pour une ode de Musset, fruit instantané d'un éclair d'inspiration? Combien à Victor Hugo pour un drame qui lui a coûté deux mois et dont on a mené grand bruit en dépit des entorses qu'il donne à l'histoire nationale? On tremble pour l'avenir de l'art, quand on lit dans Lassalle, le plus pénétrant des socialistes : « On produira l'utile et le beau, *conformément aux goûts des travailleurs.* » O idéal! O liberté! Allons, puisqu'il le faut, poètes, accordez vos lyres, chantez les matières premières, les merveilles de la production à outrance, les délices de la consommation.

A quoi bon essayer le panégyrique de la charité en face de gens qui ont résolu de se boucher les oreilles? Une page de J.-J. Rousseau lui-même ne trouverait point grâce à leurs yeux. Notons seulement en passant que nulle part plus que dans l'état socialiste cette douce vertu n'a été assurée de trouver une large place. « Maintenant, dit avec beaucoup de raison M. E. de Laveleye, maintenant

l'ouvrier qui ne travaille pas est renvoyé. Mais alors, toutes les industries étant aux mains de l'État, le renvoi ne serait plus possible ; il faudrait donc le remplacer par la salle de police ou la prison. Le ressort de l'activité productive ne serait plus l'initiative individuelle, mais l'obéissance passive et la contrainte [1]. » Et où trouver le garant de cette obéissance passive, si celui qui la subit ne cherche pas sa force ailleurs que dans le sentiment de son droit ? L'État collectiviste ne sera-t-il qu'une immense caserne ? On le dirait, à lire les ouvrages de ses partisans ; *armée de travailleurs*, *bataillons ouvriers*, telles sont leurs expressions favorites. Hélas ! nous savons par une cruelle expérience que de pareilles légions se montrent accommodantes avec l'ennemi et tournent toutes leurs fureurs contre leur propre patrie.

Mais le socialisme s'octroie un triomphe peu justifié. Il compte bien rendre le prolétariat plus sage, plus honnête. Il est convaincu que, tout membre de l'État devenant producteur responsable et comprenant que plus il apporte d'assiduité et de zèle au travail, plus il augmente sa part de la consommation générale, il s'établira entre tous les travailleurs une généreuse émulation, féconde en bons résultats de tout genre. Pour assurer l'efficacité de ses réformes, il supprimera le numéraire, qui est l'auxiliaire le plus dangereux du capitalisme, le complice des dépenses exagérées. Illusion sur illusion ! La plus forte est d'imaginer que la suppression du numéraire entraînera nécessairement celle des abus auxquels s'adonnent les prolétaires. Nous n'avons pas à prendre ici la défense du numéraire si indispensable à tant de titres : instrument d'échange, mesure commune des valeurs, équivalent universel, agent de circulation, moyen d'accumulation, de conservation et de transmission de la richesse. Mais qui empêchera l'ivrogne de convertir tous ses bons de consommation en bons de boisson ; l'amateur de fêtes, de se priver, lui et sa famille, des choses utiles pour se procurer à satiété des divertissements ? Espère-t-on faire disparaître l'avare avec le numéraire ? Le possédé de cette étrange manie, qui craint toujours de manquer et recule indéfiniment l'instant de jouir, accumulera le papier-monnaie comme il entassait les écus. Le prêteur, de son côté, trouvera bien encore le moyen de troquer à gros bénéfices des bons de plaisir contre des bons d'utilité. On ne transforme pas la nature humaine avec des théories. Le paresseux restera paresseux et se reposera sur le zèle des hommes qui travaillent par amour de l'ordre et de l'activité. C'est le nombre de ces derniers qui faiblira, quand il sera devenu trop sensible que, laborieux ou

[1] *Eléments d'économie politique*, III, p. 109.

indolents, habiles ou maladroits, les travailleurs reçoivent une même rémunération calculée d'après un même temps de travail. Chacun comptant sur les autres pour l'exécution de la tâche, les producteurs-consommateurs seront bientôt réduits à la portion congrue, et le socialisme ne sera plus, comme on l'a défini, que la *religion de la misère*. Les pauvres seront en majorité, sans compter les infirmes de corps et d'esprit, les faibles de tout nom et de tout âge qu'une société civilisée s'honore d'entourer de sa plus ingénieuse protection. O charité, tu serais trop vengée des outrages que l'on te prodigue aujourd'hui !

C'est sur le quatrième point que le socialisme est surtout attaquable, et sa faiblesse lui est d'autant plus imputable qu'il avait mieux apprécié le mal et la source du mal. Il suffit, pour en juger, de se rappeler les conclusions de Marx. Quoi! lui répondrons-nous, vous avez à merveille dénoncé le progrès de l'individualisme marchant de pair avec celui de l'agglomération. Vous nous avez montré clairement ces deux faits étroitement liés par la relation de l'effet à la cause, et quand ensuite vous en venez à proposer un remède, c'est le principe même du mal que vous préconisez! Ne voyez-vous pas qu'en élargissant l'agglomération jusqu'à ses dernières limites, vous renversez celles qui pouvaient encore contenir l'individualisme? Dans votre haine aveugle de sectaire contre la propriété privée, vous avez rêvé de neutraliser le capital en le rendant anonyme. Erreur; sous cette forme impersonnelle, Monseigneur le capital, comme dit le plaisant Lassalle, tyrannisera de plus belle. Il excitera la cupidité chez les supérieurs, la convoitise chez les inférieurs; il soufflera la rivalité au cœur de tous. N'est-il pas le seul maître, lui qui n'en a pas? A l'individualisme que vous déplorez si justement, vous substituez l'unitarisme, et il se trouve précisément que l'unitarisme n'est que l'individualisme amplifié. Qu'est-ce autre chose, en effet, que la multiplicité vivant d'elle-même, se suffisant à elle-même, pure fiction qui ne répond à rien ni dans l'ordre matériel ni dans l'ordre moral? L'unitarisme supprime l'autorité légitime, la loi consentie, la subordination naturelle et nécessaire. Fruit de la dictature, il est destiné à vivre de l'arbitraire, le plus insupportable des despotismes. C'est la guerre à mort, non plus entre les classes, mais entre ceux qui exercent le commandement et ceux qui le subissent. Vous avez cru sincèrement corriger le communisme en rétablissant l'inégalité des conditions. Mais une demi-mesure compromet gravement la cause du collectivisme; car si toutes ces conditions inégales sont également éphémères, attachées à la personne, incapables de créer une amélioration pour l'avenir de la famille, cette nécessité de la jouissance

immédiate ne rend-elle pas la différence plus sensible entre ceux qui gagnent beaucoup et ceux qui gagnent peu? N'est-elle pas une source de mauvaises passions et de mauvais exemples, une provocation permanente à l'égoïsme et à l'amour du bien-être chez les uns, à l'envie et à la révolte chez les autres? Mais non, car votre prétendue solidarité a tout ce qu'il faut pour faire renaître et aviver la querelle entre les partisans et les adversaires de l'égalité. Le seul garant de l'inégalité des conditions que vous restituez, n'est-il pas la jouissance propre et personnelle du capital que vous condamnez? Vous donnez d'une main et vous retenez de l'autre; c'est le plus sûr moyen de ne satisfaire personne. Pour qu'une pareille situation fût supportable, il faudrait que la charité devînt obligatoire, et la noble vertu n'est que celle des âmes libres. D'ailleurs, elle n'a pas l'avantage de vous plaire.

L'erreur capitale du socialisme, l'illusion mère de toutes les autres, c'est qu'il se croit appelé à transformer le genre humain. On l'a déjà vu, à propos du mariage indissoluble détrôné au profit de l'union libre. Il se persuade que, sous son influence régénératrice, les hommes deviendront naturellement conciliants, généreux, désintéressés. Et d'où lui viendrait cette puissance prestigieuse? L'intérêt fut-il jamais capable d'opérer de tels miracles, de se renfermer, lui et ses adorateurs, dans une sage mesure?

Une autre illusion, mais cette fois mieux justifiée et plus respectable, domine les partisans de l'association limitée. Ils appuient, à priori, leur système sur la vertu toute-puissante de la charité chrétienne, sans faire réflexion que le règne de la charité sur la terre nous délivrerait de toute entrave économique ou politique; elle n'aurait même plus à discuter des problèmes, car les problèmes ne se poseraient plus. Au vrai, que s'agit-il de trouver? Un état social qui demande à la justice tout ce qu'elle peut donner, à la charité le complément nécessaire d'une justice imparfaite. Soyez sans inquiétude : si satisfaisante que soit à nos yeux l'organisation sociale qui a nos préférences, elle réservera toujours à la charité une part suffisante. L'homme n'a pas seulement des devoirs; il a aussi des droits qu'il sent encore plus vivement que ses obligations. Il n'est guère à craindre qu'il dépasse la limite d'un devoir; au contraire, il est toujours enclin à excéder la limite d'un droit. Si le devoir nous rapproche, le droit nous divise tout autant; il tient de si près à l'intérêt qui fait le tien et le mien! Régler les devoirs réciproques et du même coup les droits respectifs des patrons et des ouvriers, tel est l'engagement que l'on contracte dès là que l'on propose l'association. Or, la question posée, on ne parle plus guère que des devoirs, quand ce sont les droits qui tiennent le plus au cœur des

intéressés. De là le vague et l'indécision qui planent sur la doctrine. On y trouve des aspirations entraînantes plutôt que des idées nettement formulées. Sous quelle forme nouvelle se présentera l'association limitée? Celles qui ont été éprouvées jusqu'à ce jour. offrent toutes de graves inconvénients. Les sociétés coopératives sont condamnées ou à supprimer le principe d'autorité, ou à le rendre impuissant, dérisoire et par conséquent compromettant pour leur avenir. Les unions de métier, les *trade's unions*, souvenir altéré de l'ancienne corporation, prennent pour arme la coalition et la grève; c'est la ligue organisée en vue d'une guerre sourde et toujours près d'éclater. On a proposé les sociétés anonymes par actions ouvrières; mais cette solution suppose que les travailleurs sont devenus assez sages, assez sobres, assez économes, et par suite assez aisés pour constituer un capital de production. La théorie aboutit donc à un cercle vicieux; elle laisse d'ailleurs subsister toutes les difficultés que soulève la direction. Quand on parle de revenir à l'antique corporation, abolie en principe dès 1776, par l'édit de Turgot, on se sent contraint d'ajouter qu'il s'agit de la corporation appropriée aux exigences du temps présent; et c'est justice, car les auteurs de la proposition ne font point difficulté de reconnaître que l'ancienne corporation vivait de contrainte légale et de privilèges, de restriction et de réglementation obligatoire [1]. C'est donc le nom seul de corporation que l'on invoque, non la chose elle-même; car les conditions de l'existence réelle sont tout autres que par le passé.

M. de Mun, qui n'avait pas sans doute à exposer devant l'Assemblée un plan d'économie politique, s'est contenté d'indiquer au passage les syndicats mixtes d'ouvriers et de patrons. Cette idée, de même que celles qui s'y rattachent, a été développée dans quelques publications et ouvrages spéciaux. Nous regrettons sincèrement de n'y avoir pas trouvé toute la satisfaction que nous y cherchions. C'est l'esprit d'abnégation chrétienne qui seul peut garantir le succès de l'association mixte proposée par l'orateur. Nous en pouvons croire le Bulletin des *Cercles catholiques d'ouvriers*, quand il nous apprend que « les efforts tentés pour résoudre le problème, en dehors de l'esprit chrétien, *par les chambres syndicales mixtes* ont échoué; elles sont repoussées à la fois par les maîtres et par les ouvriers comme constituant entre eux plutôt l'état de guerre que l'apaisement. » Ce résultat était à prévoir. Comment fera-t-on pour l'éviter?

[1] Voy. l'ouvrage de M. Ch. Périn, correspondant de l'Institut : *Les Doctrines économiques depuis un siècle*, auquel se rapportent la plupart des extraits qui vont suivre.

Des quatre faits que nous avons appelés données du problème, deux déterminent aux yeux des conservateurs le but à atteindre; les deux autres sont les moyens. Le but peut être présenté ainsi : concilier pour le mieux la liberté de l'ouvrier avec le régime de la libre concurrence, et c'est là que gît toute la difficulté du problème. Les moyens sont le réveil de l'esprit religieux et l'association corporative.

« Lorsque les catholiques mettent tous leurs efforts à restaurer la corporation, c'est à la contre-révolution dans le travail qu'ils visent. Mais cette contre-révolution, ils ne veulent l'opérer que sur les bases de l'ordre économique définitivement établi parmi nous, et dont la liberté du travail est la première règle. C'est, d'un côté, à la coopération toute charitable, c'est-à-dire à la libre initiative des patrons, qu'ils font appel, et de l'autre, c'est à la conviction et à la bonne volonté de l'ouvrier qu'ils s'adressent. » Initiative charitable du patron, bonne volonté raisonnée et convaincue de la part de l'ouvrier! Mais c'est là, ce semble, le point d'arrivée, et c'est de là que l'on part. Où trouver tous ces hommes de bonne volonté? Avant d'associer ceux que nous connaissons, cherchez d'abord le moyen de les rendre meilleurs.

« C'est dans le principe essentiel de l'œuvre, qui n'est autre que le fondement de tout l'ordre social chrétien, *le dévouement des classes supérieures aux classes ouvrières*, que l'on a cherché la vraie solution du problème. » Idée généreuse, que l'on ne saurait trop louer à titre de bon conseil, de sage précepte, mais qui n'offre point la netteté, le caractère précis et déterminant d'une loi. Le dévouement des patrons ne saurait être inépuisable. Où s'arrêteront les exigences des ouvriers? Toute nouvelle concession ne fera guère qu'exciter leur appétit avec leur hardiesse. Faut-il donc rappeler l'histoire d'hier? Nous avons vu les entreprises les plus redoutables prendre naissance dans un centre où l'on avait accordé bénévolement aux ouvriers tout ce que d'autres réclament sans l'obtenir. Un directeur, inspiré du plus pur sentiment chrétien, élève le taux des salaires en même temps que le prix de vente de la houille baisse dans la même proportion. Il assure à ses ouvriers les denrées à prix réduit, les chances d'augmentation ne pesant que sur la compagnie. Il les loge moyennant une modique redevance qui représente au plus l'impôt, les frais d'assurance et d'entretien. Il leur fournit les moyens de devenir propriétaires, en leur vendant des terrains bien au-dessous de leur valeur et en leur faisant l'avance des frais de construction. Il bâtit et entretient des écoles, des ouvroirs où les jeunes filles apprennent un état et deviennent capables d'entretenir le linge et les vêtements de la

famille. Une retraite, qui n'entraîne aucun versement de la part de l'intéressé, aucun prélèvement sur son salaire, est accordée à un âge où l'on peut espérer d'en jouir; elle est reversible pour une portion sur les veuves et les orphelins. Cet homme de bien, fidèle jusqu'au bout aux principes dans lesquels il puise de si généreuses inspirations, élève des édifices religieux, fait les frais du culte, assure le service divin. Quel est le résultat de tant et de si ingénieux sacrifices? Il est traité de clérical par une presse systématiquement hostile, ce dont on prend aisément son parti. Il a le regret beaucoup plus sensible de voir qu'un dixième au plus de ses ouvriers use de la faculté d'aller à la messe; et, comme si ce n'était pas assez de fournir des marques éclatantes de l'indifférence des uns et de la tolérance des autres, une bande de forcenés se réunit dans les bois la nuit, à la manière des fauves et des sauvages, y trame de lâches complots, saccage une chapelle, commet toute sorte de profanations, et cherche un prêtre pour le mettre à mort. De faibles femmes ne trouvent même pas grâce devant ces brutes enragées.

Mais les coupables dont il s'agit n'étaient pas des ouvriers associés. Non, mais on cherche vainement ce qu'eût fait de plus pour eux l'association. Les partisans du système avancent sans difficulté, et même avec beaucoup de hardiesse, « qu'il est indispensable que l'ouvrier ait sa part d'influence et d'action, quand il s'agit de ses intérêts et de sa chose; que si la corporation n'est point sa chose à lui aussi bien que la chose du patron, on ne parviendra pas à l'y faire entrer et l'on ne réussira pas à l'y retenir [1] ». Puis, quand ils en viennent à déterminer cette part, ils oublient que l'ouvrier est beaucoup moins sensible à l'influence, à l'action, qu'au bénéfice qui en peut résulter; que l'une n'a de valeur à ses yeux que par l'autre. On lui accorde bien une certaine participation dans les résultats avantageux de l'entreprise commune, pour récompenser et encourager son zèle, mais simplement à titre de rémunération extraordinaire et autant que possible pour alimenter le patrimoine corporatif. « Rien qui ressemble à une participation dans les bénéfices entendue de façon à constituer pour l'ouvrier un droit sur des profits qui doivent, selon la justice, rester propres au patron. » C'est le problème tout entier qui revit sous une forme plus élevée sans doute, mais non moins embarrassante : jusqu'où ira la justice du côté des patrons, jusqu'où la charité du côté des ouvriers? Nous avons connu il y a quelques années un très riche entrepreneur, qui, mû par une

[1] Ch. Périn, p. 256.

appréciation exacte des circonstances plus que par la charité, est allé de lui-même au-devant de la mesure demandée; il a distribué entre ses ouvriers une certaine somme prélevée sur ses bénéfices, sans leur en déclarer le montant. Il a réussi à se créer par là une popularité passagère qu'il a exploitée au profit d'une détestable influence politique. Mais bientôt il a vu poindre le danger que nous signalons; des ouvriers sont venus lui demander de faire connaître le total des bénéfices d'entreprise. Inutile d'ajouter qu'il les a éconduits sans le moindre ménagement. Cependant il était alors une exception assez rare pour être notée. Que serait-ce le jour où cet habile homme et ses pareils se trouveraient en face d'un syndicat mixte, d'une situation définitivement, universellement acquise? On fait fond sur des mœurs qui ne se rencontrent pas plus chez les patrons que chez les travailleurs. Les premiers entendent bien être seuls à connaître le chiffre de leurs gains. Le jour où cette satisfaction leur sera contestée, ils prendraient le parti de fermer leurs ateliers, au préjudice des salariés, qui ne pourraient se procurer un capital, au préjudice de l'industrie nationale.

Ce n'est pas que les partisans de l'association mixte se fassent illusion sur la valeur des éléments qu'il s'agit de rapprocher en un même tout.

Voici en quels termes M. Périn apprécie les uns et les autres : d'abord le patron; à tout seigneur tout honneur : « L'indifférence religieuse des patrons, leur âpreté au gain, leur mépris de la dignité morale et du salut de leurs ouvriers, souvent même leurs exemples corrupteurs, leurs exploitations égoïstes, sont les premières causes des maux qui désolent le monde industriel. »

L'ouvrier n'est pas moins pris sur le vif : « L'homme du peuple, dont l'individualisme utilitaire a égaré les instincts généreux sans les détruire, ne peut se faire à la condition de vie isolée que le radicalisme lui impose... Mais il ne comprend plus l'association... L'association n'est plus pour lui qu'une combinaison sectaire, qui met en commun les haines sans lier les cœurs, et dans laquelle les forces ne s'unissent que pour la révolte et la destruction. »

Voilà bien l'affligeante vérité qui s'appesantit de plus en plus sur nous. Mais comment, avec ces instruments faussés, rêver de reconstituer la corporation chrétienne? Il ne faudrait pas moins qu'un miracle de la toute-puissance divine.

Quant aux mesures protectrices réclamées de l'État en faveur de la corporation, réalité du droit civil, garantie du droit collectif, réglementation légale, il va sans dire qu'elles n'auront leur raison d'être qu'après que l'association se sera constituée sous l'égide de

la charité chrétienne. Même alors il y aurait lieu de se demander si l'intervention du pouvoir politique dans des questions de cette nature n'en altère pas profondément l'esprit. L'État, tel du moins que nous le connaissons, est essentiellement formaliste; il a le don de compliquer les questions les plus simples; à plus forte raison est-il à craindre qu'il ne brouille les plus compliquées. Sa froide réglementation est-elle conciliable avec les élans d'une vertu qui vit de spontanéité, d'entraînement, d'enthousiasme? En tout cas, il nous faut appeler de nos vœux un état plus stable que celui dont nous suivons les transformations depuis un siècle. Si nous devons traverser encore des épreuves indécises, qui ne voit que l'association soumise au contrôle officiel, subira les influences les plus diverses et en sortira chaque fois plus altérée, dégradée, corrompue?

Des diverses mesures proposées pour assurer la durée et la prospérité de l'association corporative, la plus importante sans contredit est la liberté testamentaire réclamée par M. Le Play [1], en vue d'assurer, de perpétuer dans la famille la possession de l'atelier. Il ne semble pas qu'elle soit appelée à modifier sensiblement la situation actuelle en ce qui concerne l'industrie. Quand le père de famille ne se prépare pas un successeur digne de lui dans son fils ou dans un gendre, c'est qu'il se heurte à un défaut de goût ou d'aptitude, à d'autres obstacles naturels contre lesquels l'action de la loi serait impuissante. Quand l'industrie est florissante, l'intérêt de la famille tout entière est engagé à ce qu'elle demeure dans les mains d'un de ses membres. Enfin, même en supposant l'hérédi garantie par la loi, il reste encore à se demander si les fils ressemblent toujours aux pères, s'ils se font un pieux devoir de conserver les traditions de la famille. Jusqu'à présent les dynasties industrielles ont été sujettes à de graves altérations qui ont précipité leur chute. On pourrait citer quelques brillantes exceptions et c'est ce qui trompe nos économistes chrétiens. Ils s'arrêtent émerveillés devant certains cas particuliers, bien dignes de leur attention, et ils font une loi générale de ce qui n'est qu'un exemple à recommander. Si misérable que soit ou que devienne, par la suite, notre état social, il y aura toujours des exceptions consolantes. Il ne saurait en être autrement en pays chrétien. Mais cela ne suffit pas; ce qu'il nous faut, c'est une réforme plus élémentaire, plus fondamentale, qui place ouvriers et patrons dans les conditions les plus propres à favoriser le relèvement du niveau moral. Ils seraient parfaits, s'ils étaient charitables; ils ne le sont pas.

« Hors de la corporation, dit hardiment M. Ch. Périn, il n'y a de

[1] L'*Organisation du travail*, t. V.

recours que dans le socialisme. » Aveu bien compromettant. Ce qu'il y a de vrai, c'est que nous ne trouvons en présence que les socialistes et les partisans plus ou moins avoués de la corporation. Or il nous semble voir deux groupes de conseillers, placés en face de la société anxieuse et formulant ainsi leurs avis : du côté des socialistes : l'agglomération ne profite qu'aux capitalistes; donc il est juste que tous le soient au même titre; du côté des conservateurs : ouvriers et patrons se font une guerre sourde en attendant la lutte ouverte, et la victoire ne peut profiter ni à l'un ni à l'autre parti; associons-les. Mais la société répond aux premiers : Il me semble que si tous sont capitalistes, c'est comme si personne ne l'était; dès lors c'est à qui changera la fiction en réalité. Se retournant ensuite vers les autres, elle leur dit : votre avis est généreux; il me serait agréable de le suivre, mais je ne possède pas le secret de faire coucher deux forcenés dans une même chambre, sans que malheur s'ensuive. Cherchons d'abord, si bon vous semble, le moyen de les calmer.

En d'autres termes, l'association de tous avec tous n'est que l'abus de l'agglomération poussé jusqu'au délire. L'association de quelques-uns avec quelques-uns exige, pour être durable, une étroite relation d'intérêt qui n'existe pas tant que, pour obtenir un bénéfice personnel d'un franc, l'ouvrier se sent contraint d'en faire gagner mille au patron. Les meilleurs tourneront en dérision leur titre fastueux d'associés. Pourquoi non? L'association industrielle n'est pas un dogme religieux, un acte de foi chrétienne.

III

UN FACTEUR NÉGLIGÉ

Une remarque avant de continuer : ce qui frappe, quand on parcourt les livres des réformateurs même les plus sensés et les plus respectables, c'est qu'ils semblent tous aveuglés par cette opinion, qu'un mal passé à l'état chronique peut être guéri instantanément, radicalement par la vertu de leurs divers spécifiques. Ne serait-il pas plus sage de travailler simplement *à préparer le commencement de la fin*, suivant une spirituelle expression de Lassalle, qui a eu le tort de l'oublier plus d'une fois dans l'impétuosité de l'attaque?

Le grand problème qui nous occupe, se pose devant la société tout entière, mais spécialement devant la science, et il faut reconnaître que la science commence à y prendre garde. Dans l'état

présent des découvertes scientifiques et de leurs applications, l'industrie se comporte en sens contraire de l'ordre naturel, et son excuse est qu'elle ne sait faire autrement. Elle soustrait l'homme, la femme elle-même et par conséquent l'enfant à la vie de famille, qui devrait être leur bonheur à tous, leur réconfort, un moyen de perfectionnement pour tous. Elle vous prend l'homme dans la force de l'âge et le sépare de la jeune femme qui a besoin d'aimer et d'être aimée, de la jeune mère qui a besoin d'être soutenue et encouragée dans sa tâche si remplie de sollicitude. Partout où l'industrie en famille répandait l'aisance, sans porter préjudice aux devoirs et aux sentiments naturels, partout elle tend à disparaître et bientôt il n'en restera plus trace.

Quel remède invoquer contre une désorganisation si périlleuse? On n'aperçoit à première vue que des difficultés en apparence insurmontables. Nos machines sont colossales et le moteur est coûteux. Il faut, pour bien faire, qu'un seul et même arbre transmette le mouvement à un grand nombre d'engrenages et de métiers. Notre temps continue forcément d'être l'ère des cyclopes. Si Mme de Sévigné revenait en ce monde, elle retrouverait partout ces forges de Vulcain, cet enfer et ces démons *fondus de sueur* qu'elle était si surprise de rencontrer daus un coin du Nivernais. Vantez-moi autant qu'il vous plaira les produits de ce travail; montrez-moi l'étoffe étalant aux vitrines des immenses magasins la richesse de ses couleurs et de ses dessins savamment combinés, ou bien enlaçant la taille souple de la jeune femme dont elle fait valoir la grâce; exaltez tout à loisir les avantages du luxe à bon marché. Vos magnificences ne m'empêcheront pas d'apercevoir des hommes noirs, amaigris, silencieux, fatigués et ennuyés d'une besogne qui les arrache aux douceurs du foyer domestique pour les condamner à vivre en tête-à-tête avec ce lourd instrument dont ils sont les esclaves pour le moins autant que les maîtres. Car c'est un véritable lieu commun de la littérature contemporaine que de célébrer le triomphe définitif de l'esprit sur la matière. Quand on note ce qui s'est succédé de travaux pénibles et périlleux depuis l'extraction du minerai jusqu'à l'heure où la machine a été en état de fonctionner, de produire et d'utiliser la vapeur; puis les précautions et les soins incessants qu'elle impose, les dangers qu'elle fait courir, on trouve que c'est un triomphe qui coûte encore bien cher. Serait-il trop paradoxal d'imaginer que les générations futures prendront plaisir à installer de toutes pièces une de ces lourdes machines dont nous sommes si fiers, dans le vestibule de leurs musées, à côté des armures de nos anciens chevaliers? Quoi qu'il en soit, la force matérielle doit coûter moins cher à l'homme et à

la société. Je ne parle pas de l'argent, qui m'inquiète peu; mais la force est trop coûteuse, si elle impose à celui qui s'en sert le sacrifice d'aucun de ses devoirs essentiels.

Moins encore doit-elle l'exposer à devenir un danger social. Quand des hommes rivés aux mêmes travaux, dépossédés des mêmes droits et des douceurs les plus légitimes de l'existence, ont vécu corps à corps, pendant de longues heures, avec la matière brutale, dans une atmosphère lourde, au milieu du bruit et de la fumée; quand, au lieu de rasséréner leur pensée et de retremper leur courage dans la vue réjouissante d'un berceau, de l'ange aimé qui y repose, et de cet autre ange qui veille à ses côtés, ils n'ont entendu tout le jour que la voix brève des chefs dominant avec peine le tapage des marteaux ou le roulement glapissant des métiers qui s'arrêtent par saccades pour reprendre leur course monotone; quand ils ont longtemps considéré que cette quantité de roues qui tournent, de lanières qui glissent, de ressorts qui s'agitent, de matières premières qui se transforment, de produits qui s'accumulent, a pour premier résultat d'assurer de gros revenus, une fortune rapide à un ou quelques patrons plus occupés de leurs plaisirs ou de leur ambition que de l'industrie qui les enrichit; quand ces esprits mal disposés, ces hommes endurcis vont chercher une distraction à leurs misères dans les soupentes enfumées du cabaret; quand enfin les têtes alourdies achèvent de s'appesantir sous l'action délétère des fumées de l'ivresse, est-il donc bien difficile aux idées creuses, aux passions mauvaises, aux théories extravagantes de triompher du peu de raison qui surnage encore au-dessus de ces vapeurs? Et si l'on fait réflexion qu'il est de l'essence de la passion, bonne ou mauvaise, de grandir en raison du nombre de foyers qui la réfléchissent, d'échos qui la répètent, et de s'exalter d'autant plus qu'elle se sent moins proche de la raison, on parvient à s'expliquer à peu près ces monstruosités sociales qui, sous le nom de révolutions, ébranlent pour longtemps les sociétés sur leurs bases et laissent après elles une longue traînée de sang et de cadavres, de rancunes et de revanches.

Réclamer avec instance que la force motrice soit mise plus libéralement à la disposition de chacun; que l'instrument de travail simplifié puisse trouver place au foyer domestique, ce n'est point faire acte de rétrograde ou de précurseur; c'est simplement prendre au sérieux les promesses de la science; c'est entrer avec elle dans la voie de progrès que lui trace la nature et où les nécessités sociales la provoquent à marcher résolûment. Étudiez sans relâche et dévoilez-nous une force répandue partout, que partout l'on

puisse dégager et utiliser. Simplifiez, simplifiez encore; trouvez un moteur qui laisse moins à faire à la mécanique. Rendez l'homme à la famille; enlevez-le à cette vie d'embrigadement perpétuel qui ne lui laisse pas le loisir de s'appartenir à lui-même et d'appartenir aux siens. Comment! vous avez la prétention de faire succéder une période de vie industrielle à une période guerrière qui n'a que trop duré selon vous, et je ne vois de toutes parts que compagnies de discipline, que soldats marchant au doigt et à l'œil, enfermés, enfumés, ruisselant d'huile et de graisse! Ma foi, je préfère le soldat aux boutons astiqués, manœuvrant au grand air et au soleil.

Quand on songe à l'influence exercée non seulement sur le tempérament, mais sur l'intelligence, plus encore sur le caractère, par l'air, par la lumière, par le milieu dans lequel nous respirons et agissons, on se prend à plaindre notre temps et à faire des vœux pour que l'avenir tire profit de nos rudes expériences. Il faut à tout prix que l'homme vive le plus possible en famille; c'est son droit imprescriptible, c'est son devoir. C'est la grande réforme sociale qui s'accomplira, quand la science depuis trop longtemps absorbée par des préoccupations métaphysiques et sceptiques, se sera remise avec entrain à la poursuite des vérités pratiques; quand, délivrés de ces cabales retentissantes et vides qui confisquent toutes les forces vives du pays au profit de la politique, nous serons en jouissance d'une situation paisible, sensée, rassurée sur le présent, confiante dans les ressources que nous ménage l'avenir. Il ne se peut que l'humanité soit à tout jamais condamnée à payer le progrès au prix de tout ce qui assure sa grandeur, sa force, sa sécurité même.

Mais notre temps professe au suprême degré le culte de l'agglomération. L'enfance n'est pas plus épargnée que l'âge adulte, l'école ou le lycée pas plus que l'usine. N'a-t-on pas immolé à ce préjugé dévorant la jeune fille elle-même, fleur délicate qui ne s'épanouit dans toute sa grâce et sa fraîcheur qu'auprès de sa mère, dans la pure atmosphère du foyer domestique? L'homme préposé par l'État à la direction d'un établissement d'instruction publique, n'a guère d'autre souci que de grossir l'effectif de sa jeune population, de même que le chef d'usine est tout fier d'augmenter la force de ses machines, le nombre de ses broches ou autres outils de fabrication. Ni l'un ni l'autre ne songe à se demander s'il lui sera possible d'étendre à tous les membres d'une communauté qui grandit sans cesse, les marques d'une sollicitude qui, pour agir avec efficacité, doit s'accommoder le plus possible aux besoins de chacun. Il semble au contraire que les chefs de

tout ordre prennent plaisir à noyer leur responsabilité dans un déluge de devoirs fait pour engloutir les volontés les plus vaillantes. Combien il serait plus vrai, plus honnête, plus moral de favoriser les petits internats où les enfants retrouveraient du moins l'image de la famille dont ils ont perdu les tendresses, les petits ateliers où quelques compagnons uniraient leurs efforts à ceux d'un patron qui ne serait pour eux que le premier d'entre eux, et deviendrait sans peine leur ami, leur protecteur! Ceux qui ont dépassé aujourd'hui la cinquantaine, se souviennent d'avoir contemplé dans leur enfance ces touchants tableaux de familles ouvrières qui mettaient en commun les distractions honnêtes du jour de repos après le travail assidu de la semaine. On ne saurait trop le dire, le mal dont nous souffrons n'est pas seulement l'individualisme, mot incomplet qui appelle celui d'antagonisme; c'est... comment dire? C'est l'impersonnalité, si l'on veut entendre par là l'effacement de la personne humaine. Cette plaie s'est élargie et envenimée à mesure que se développait le goût du siècle pour la multitude industrielle. Il y a là comme une réaction naturelle de la personne contre un système d'absorption et de neutralisation qui l'offense dans sa dignité légitime. D'ailleurs l'accroissement du nombre a pour effet inévitable de rendre la discipline plus froide, plus exigeante, plus rigoureuse, c'est-à-dire de multiplier les froissements, les gênes, les entraves de toute sorte faites pour irriter aussi bien ceux qui en souffrent que ceux qui ont mission de faire respecter la règle. La dispersion de la masse ouvrière en petits groupes de famille, n'est pour le présent qu'un vœu dont la réalisation complète sera l'œuvre du temps, mais qui peut déjà recevoir satisfaction dans une certaine mesure. Quant au système d'éducation, il ne demande, pour être radicalement transformé, qu'une décision sage appliquée avec fermeté. Bien que ce soit une vérité d'expérience incontestable et affirmée par les historiens comme par les moralistes, que tant vaut la famille et tant vaut la nation, la plupart de nos institutions tendent à désorganiser la famille. Ce qui est plus affligeant encore, c'est que parfois la famille elle-même se fait complice de sa propre destruction. Il est trop dans l'habitude des classes dirigeantes de se décharger sur d'autres des soins de l'éducation et de travailler uniquement à préparer aux enfants un riche avenir, comme si le sort de l'avenir ne dépendait pas tout entier de l'éducation donnée par la famille.

Ainsi, ce que nous avons appelé le facteur négligé n'est rien moins que la famille elle-même, source de toutes les vertus privées et publiques, source de bonheur et de moralité, milieu généreux au sein duquel naît, grandit et s'achève la personne humaine sous

la bienfaisante influence des sentiments les plus délicats, des affections les plus tendres à la fois et les plus inviolables; école d'autorité et d'obéissance, de dévouement et de respect.

Il est vraisemblable que notre temps s'appellera pour la paléontologie future l'âge de la houille. La noire substance qui nous fournit directement la lumière, indirectement la force motrice, nous oblige à pénétrer bien avant dans les entrailles de la terre au prix de redoutables dangers. L'électricité se montre déjà capable de nous rendre les mêmes services. Puisse-t-elle arriver dans un temps prochain à supplanter la vapeur et le gaz! Les conséquences de cette révolution scientifique peuvent être immenses non seulement dans l'ordre économique et industriel, mais aussi au point de vue moral et social. Les instruments qui nous manifestent la force électrique à ses débuts, ne sont ni compliqués ni encombrants. Jusqu'ici l'instrument producteur de la machine a été lourd, parce que la machine elle-même avait un pesant organisme. Un inconvénient entraînait l'autre. Mais, après ce que nous avons déjà vu, ne peut-on, sans se croire en plein conte des *Mille et une nuits*, imaginer un avenir dans lequel le métier réduit à des proportions et à des combinaisons beaucoup plus simples, prendra place au logis de l'ouvrier, non loin de la machine à coudre qui a déjà rendu tant de milliers de jeunes mères à leurs chers nourrissons?

Plus que tout autre pays, la France est intéressée à ce progrès, car elle cesserait d'être tributaire de l'étranger.

Mais que faire, en attendant le triomphe définitif de la force de l'avenir, pour entrer dans la voie indiquée? Avant de répondre à cette question, mettons-nous à couvert du soupçon de contradiction. La charité chrétienne et l'État nous seront des auxiliaires indispensables; mais nous ne demanderons à l'une et à l'autre que les services qu'il convient d'en attendre. La charité ne veut pas, ne peut vouloir l'agglomération pour les raisons déjà exposées et aussi parce que la foule par elle-même est dangereuse; non seulement la foule des places et des rues qui s'étourdit de ses propres clameurs et s'enivre de ses passions; mais toute multitude qui ne s'élève point par le cœur et par la pensée au-dessus des intérêts purement humains. Un exemple bien simple : considérez l'agrégat politique qui se nomme la majorité dans notre corps législatif. Chacun des membres qui la composent, pris chez lui, dans son modeste chef-lieu de canton, est un homme à peu près comme les autres; il réunit à la table de famille son curé, ses amis d'enfance restés simplement honnêtes; il a pour eux tous ses attentions les plus délicates, et quand au dessert

ces braves gens se hasardent à lui exprimer l'étonnement qu'ils éprouvent à la lecture de ses discours et de ses votes, il leur répond franchement : « Ah! vous ne savez pas, mes bons amis, ce que c'est que d'appartenir à un parti; on est pris dans l'engrenage; on ne peut s'en dégager. » Réponse que nous n'inventons pas. C'est bien cela en effet; quelques meneurs et beaucoup de menés; laissez donc passer jusqu'au dernier tous les moutons de Panurge. La foule! l'histoire est pleine de ses bévues et de ses folies. Elle fut toujours la complice des tyrans; elle réserva toutes ses fureurs contre ceux qui ne lui faisaient point de mal, surtout contre ceux qui lui voulaient du bien. La charité, qui le sait, peut beaucoup pour rendre l'homme à lui-même, l'ouvrier à son intérieur. En attendant que l'électricité soit d'une application usuelle, la distribution de la vapeur à domicile, qui n'est pas moins praticable que celle du gaz, n'est-elle pas faite pour inspirer à certains esprits clairvoyants, généreux, moins occupés de leurs intérêts personnels que du sort de leurs semblables, la pensée d'utiliser ces deux moteurs[1] au profit de l'industrie familiale; de disperser entre les mains des familles ouvrières les métiers groupés aujourd'hui sous l'œil d'un seul maître et à son profit? Nous ne perdons pas de vue la maxime économique, produit de l'expérience : « Travail divisé, travail associé. » Mais l'association n'implique pas de toute nécessité l'entassement des travailleurs dans le phalanstère industriel. Si, comme le dit K. Marx avec grande apparence de raison, ce sont les profits d'entreprise qui font excédent, il serait juste d'en abandonner au moins une partie à l'avantage du grand nombre.

Mais, par votre procédé, la production deviendra plus coûteuse, et votre industrie nationale sera bloquée par la fabrication étrangère. — Nous acceptons sans discussion une conséquence discutable pourtant à certains égards. Il est évident qu'il faut éviter ce double inconvénient : vendre à perte ou ne pas vendre. Mais c'est ici que commence l'action légitime de l'État qui, s'il est redoutable pour sa minutieuse réglementation, ne fait au contraire que se montrer fidèle à sa mission, quand il protège l'industrie nationale contre la concurrence étrangère. La république-sœur, l'Amérique, nous a donné un exemple que l'on pourrait suivre dans ce qu'il a de raisonnable. Le libre échange est une de ces libertés simplement utiles qui ne peuvent aspirer à revêtir un caractère absolu. Une nation prudente doit au moins se tenir en état de se suffire à elle-même en cas de guerre avec ses voisins.

[1] Il est fâcheux que le moteur à gaz conserve si longtemps son prix de monopole.

Mais alors c'est le consommateur qui se plaindra, et le consommateur, c'est tout le monde. — Nous répondrons à ce tout le monde : entre un intérêt matériel et un intérêt moral et social, le choix ne saurait être un instant douteux. Vous paierez un peu plus cher l'avantage d'être une nation mieux ordonnée; vous dépenserez quelques centimes de plus pour un résultat que l'or tout seul serait impuissant à vous procurer. Que si la conséquence dernière est de ramener à de plus sages proportions un luxe qui s'affranchit même des règles du bon sens et du bon goût, plaignez-vous plus fort; car vos plaintes mêmes prouveront que le mal est devenu moins dangereux.

Il y aurait des difficultés; où n'en trouve-t-on pas? La plus grave sans doute serait le mauvais vouloir obstiné de ceux qui bénéficient de la situation présente et répondraient volontiers à toutes les menaces par un mot que le siècle précédent a payé trop cher : « Après nous le déluge ». Mais la société a le droit et le devoir de chercher une solution moins fanfaronne. La situation est pressante; il importe de sortir au plus tôt d'une impasse au bout de laquelle on doit rencontrer fatalement le socialisme.

La loi du progrès, qui est avant tout loi de perfectionnement moral, régit souverainement l'humanité. Une nation qui ne grandit plus, est fatalement condamnée à déchoir. Que notre bourgeoisie capitaliste et financière cesse donc de s'assoupir dans le culte des intérêts matériels, convaincue que rien n'est capable de troubler sérieusement sa dévotion fervente au veau d'or. Il faut qu'elle apprenne, sous peine de suicide, que le socialisme le plus mesuré surveille chacun de ses pas vers une plus étroite concentration des forces productives. Il lui dit de sa voix la plus contenue : Continuez, cela va bien; accumulez, entassez tout le capital dans un petit nombre de mains. Supprimez la petite industrie, étouffez la petite culture, tuez le petit commerce. Quand vous aurez consommé votre tâche, quand il ne restera plus debout qu'une féodalité restreinte de tout-puissants capitalistes, alors nous lèverons haut la tête et nous reprendrons les procédés que vous avez mis en œuvre, les arguments que vous avez inventés, il y a tantôt cent ans, pour déposséder le clergé et la noblesse. Nous prendrons à tâche de développer en votre lieu et place l'industrie nationale et de soulager le prolétariat. Nous le ferons plus complètement que vous; car, en morcelant les biens nationaux pour les répartir entre un plus grand nombre de détenteurs, vous n'avez fait que moitié de la besogne. Vous deviez en rendre propriétaire la nation tout entière. C'était conséquent. Ne disiez-vous pas alors que le clergé était simple dépositaire de ses biens et que le dépôt pouvait

toujours faire retour à la nation qui l'avait confié? C'est précisément ce que nous voulons aujourd'hui : que la nation soit seule propriétaire de tous les biens, de tous les instruments de travail, de tous les revenus du pays. Nous vous en indemniserons d'ailleurs avec plus de largesse que vous n'en avez montré à l'égard des premiers possesseurs.

Et qu'on ne s'y trompe pas, en dépit des apparences trompeuses, le socialisme qui tient ce langage, le socialisme logique ou qui du moins s'efforce de le paraître, n'est guère plus républicain que monarchiste. Surtout il professe pour la presse en général, et même pour le suffrage universel, un dédain fort irrévérencieux [1]. Peu lui importe la politique qui triomphe, pourvu qu'elle favorise l'application de son programme. S'il laisse percer quelque sympathie pour la forme démocratique, c'est qu'elle excelle à produire partout la confusion et le désordre d'où naissent les crises propices aux essais de bouleversement social. Au fond, une dictature lui plairait mieux que tout le reste; car elle façonne peu à peu les esprits à l'idée d'une vaste communauté dont tous les membres sont également annihilés sous une discipline inflexible, également soumis à la volonté tyrannique d'un despote aux yeux duquel tous ne sont rien et ne deviennent quelque chose que par son bon plaisir. Une équitable division des pouvoirs, la dispersion de l'autorité dans les mains des plus dignes, une sage hiérarchie attachée à un chef légitime par les liens d'une confiance réciproque, serait pour les socialistes une source de déplaisirs, de difficultés à vaincre; nous n'osons dire de découragement. C'est pourquoi une organisation rationnelle de l'Etat fondée sur la distinction des libertés nécessaires et des libertés économiques serait la ressource première à invoquer contre le péril qui nous envahit.

Pour le reste, qu'on veuille bien le remarquer, ce que nous proposons est juste le contraire de ce que rêvent les collectivistes. Eux, ils transforment le pays en une vaste usine qui englobe bon gré mal gré tous les citoyens. Nous, ce que nous appelons de nos vœux, c'est le retour à l'industrie divisée en petits groupes autonomes, unis par la communauté d'intérêts sous le patronage plus ou moins direct des capitalistes devenus pour eux de simples auxiliaires. Nous demandons instamment que tous, État, communes et particuliers relèvent et soutiennent de tout leur pouvoir ce qui

[1] « Les israëlites du socialisme, dit Schæffle, font au *judaïsme de la presse* un procès aussi radical qu'au *judaïsme de la Bourse.* » Et ailleurs : « Pour le socialisme réalisé, le suffrage universel n'est pas absolument nécessaire. » (*Quintess*, chap. III et V) Lassalle appelle les journaux *le cerveau fonctionnant de la bourgeoisie* (*Cap. et trav.* Préf).

tend à disparaître : le petit commerce, la petite industrie, la petite agriculture. C'est, si l'on veut bien permettre l'expression, le socialisme à rebours. Nous prenons pour base de la réforme sociale la famille restaurée, remise en possession de ses droits naturels. Dans l'utopie collectiviste, la famille, comme tout le reste, sombre dans l'abîme de la communauté ; elle perd, en même temps que la sanction religieuse, ses plus sûres garanties de stabilité, d'autorité, de respect et de moralité.

Si nous avons parlé surtout de l'industrie, c'est qu'elle est l'unique objet des préoccupations des socialistes. Ils s'intéressent peu à l'agriculture qu'ils connaissent mal et qui échappe à leurs prises, mais se voit désertée de jour en jour au profit de l'agglomération industrielle et commerciale.

IV

EXAGÉRATION ET VÉRITÉS

Nous avons sans doute assez ouvertement combattu le socialisme, pour n'être point suspect de tendresse à son égard en abordant la question suivante : d'où vient qu'une doctrine si faible, si manifestement fausse en dépit de l'art que l'on déploie pour la faire valoir, se propage et s'impose au point de rencontrer des interprètes bienveillants même parmi les esprits éclairés? Nous ne trouvons à cela qu'une réponse plausible. Les erreurs du socialisme correspondent exactement à des désordres sociaux. Les remèdes qu'il propose ne sont que des triomphes du sentiment sur la raison, quand ils ne montrent pas en toute évidence que l'un et l'autre, raison et sentiment, sont impuissants à soulager les misères humaines. On ne saurait trop le dire, c'est le devoir d'une société, la fin de son existence, d'avancer sans trêve dans la voie du progrès. S'attarder, s'arrêter, serait déroger à une loi providentielle. Ceux qui ont fait la révolution de 89 et en ont recueilli les fruits, se persuadent volontiers que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'il ne reste plus qu'à jouir en toute sécurité des fruits plus ou moins légitimes de la conquête. Le socialisme s'attache aux flancs de cette classe satisfaite et lui crie : « Tu as pris plus que ta part ; il nous faut la nôtre. Ce que tu as fait aux autres, nous te le ferons à toi-même. » Et les griefs qu'il met en avant, ne sont que trop plausibles.

Le socialisme proteste contre les abus d'un luxe insensé, d'une corruption effrénée. Comment lui donner tort, sinon en lui

montrant qu'à son tour il plie la société entière sous le joug de la misère qui n'est pas moins corruptrice que l'excès de la richesse? Mais ce n'est là qu'un expédient qui ne remédie pas au mal.

Le socialisme poursuit l'abolition de la paresse, de l'existence parasite et improductive. A ces derniers mots substituez la dissipation, le gaspillage de la vie en loisirs frivoles, de la fortune en plaisirs déréglés, les écarts de toute sorte auxquels s'abandonne la jeunesse riche, grâce à la puissance de l'or qui était fait pour soulager la misère, non pour l'avilir. Que répondrez-vous à la doctrine qui, en face de ces désordres trop réels, réclame une refonte de l'ordre social? Qu'elle favorise la paresse au lieu de la faire disparaître? Qu'au lieu de plaisirs dorés, elle menace de nous apporter les plaisirs crapuleux? Ce n'est là encore qu'un expédient. Désordre n'est que désordre en face de la morale éternelle. Les grands airs empruntés. les équipages luxueux, l'or et les bijoux, la qualité des mets et la finesse des vins sont des décors qui cachent mal la dépravation des mœurs, l'avilissement des caractères, la honte des marchés impudiques.

Le socialisme essaie de réagir contre l'exploitation par les intérêts privés. Lisez sous les mots *intérêts privés* la cupidité insatiable[1], la morgue insolente, la dureté de cœur, les jouissances égoïstes de certains parvenus de l'industrie, du commerce et de la finance; ou bien l'âpreté de ces hommes d'affaires, dont quelques-uns sont presque des fonctionnaires et qui semblent avoir mission de convertir la gêne en misère, la faillite en ruine totale des débiteurs et des créanciers, d'exploiter à leur profit les fortunes obérées, les infortunes imméritées d'autrui. Les doléances du socialisme sont-elles dénuées de tout fondement? Libre à vous d'objecter que, dans l'état défectueux où nous vivons, à côté de graves imperfections il existe des conditions honnêtes, respectables et respectées, tandis que, sous le régime socialiste, la médiocrité, sinon la misère, serait le commun niveau. Qu'est-ce que cela prouve? Que les desseins du socialisme reposent sur de sérieux motifs de plainte; qu'il se méprend sur les réformes à opérer, non sur le mal à guérir.

Quand il réclame contre certains excès de travail d'où résultent des absences prolongées du chef de famille, et par suite l'abandon de la femme et des enfants, le désordre qui s'insinue fatalement

[1] L'auteur de ces lignes a eu la tristesse d'entendre débiter à son oreille par un fervent capitaliste cette maxime répugnante : « On est riche, quand on peut vivre du revenu de son revenu. » L'épais moraliste se donnait en exemple. Il était riche de 400 000 livres de rente et dépensait au plus 20 000 francs par an. On voudrait croire, pour l'honneur de l'humanité, que cette détestable doctrine rallie peu de partisans.

dans l'intérieur de la vie domestique, il n'y a rien à lui opposer que des objections déjà faites, à savoir qu'il étend le mal, en généralisant l'agglomération, l'embrigadement des travailleurs dans de vastes ateliers nationaux; que d'ailleurs il corrompt la famille à sa source, soit qu'il rende le mariage d'un accès difficile, soit qu'il préconise les unions par trop libres, dénuées de toute espèce de sanction. Mais c'est encore et toujours un expédient, rien de plus. Les objections contre des objections n'amènent que des ruines et sont impuissantes à conjurer le péril.

Le socialisme est dans la plus complète illusion, quand il se croit en mesure de faire naître et d'entretenir dans les âmes la libre et vivifiante acceptation du labeur, la soumission facile à la discipline, l'attachement au devoir et la parfaite régularité dans le travail. Son erreur est plus compromettante encore quand il se repose sur les producteurs du soin de s'exciter mutuellement au travail. En cela il méconnaît complètement la nature humaine dans ce qu'elle a de moins contestable. Il sème la défiance et ne peut récolter que les dissentiments, les haines, la révolte en permanence. Un ouvrier acceptera sans trop de répugnance le contrôle d'un supérieur; jamais il ne se résignera à subir la gêne qui lui vient d'un égal. Quant au fonctionnarisme universel rêvé par quelques-uns, il se heurte facilement contre un de ces deux écueils : ou il assimile et confond les conditions les plus diverses, ou il multiplie les distinctions et les degrés à l'infini, sacrifiant dans les deux cas l'équité qui consiste à traiter également les choses égales et différemment les choses différentes. Par toutes les voies donc le socialisme aboutit à l'impuissance et au désarroi général.

Mais où il ne se trompe pas, où il devient vraiment redoutable, c'est quand il s'affirme lui-même comme la conséquence dernière et fatale de l'ordre de choses qui se développe depuis trois quarts de siècle. Il s'est élevé une féodalité capitaliste totalement dépourvue des qualités chevaleresques qui ont fait l'impérissable honneur de la vieille noblesse française. Elle ne sait guère plus verser son sang que son or. Elle ne croit qu'à la toute-puissance de la richesse et se fait ainsi la complice de ses propres ennemis; car c'est la richesse même qui soulève contre elle les récriminations, les menaces, un ardent et sombre désir de vengeance. On la regarderait faire et se punir elle-même, si, comme tout autre organisme, une société n'était exposée à se détraquer par l'écart d'un seul de ses organes.

A. Matinée.

LES PARASITES DE L'HOMME[1]

IV

La plupart des parasites humains qui appartiennent au règne végétal sont connus d'une façon beaucoup plus imparfaite que les animaux qui viennent d'être décrits. Cependant leur importance grandit tous les jours, et le champ d'étude qu'ils promettent aux observateurs paraît véritablement sans limites. Un grand nombre de ces végétaux étaient autrefois rangés parmi les algues; aujourd'hui on les classe presque tous parmi les champignons, à l'exception peut-être de la sarcine.

Nous suivrons dans notre description la même marche que lorsqu'il s'agissait des parasites animaux, nous ferons d'abord l'histoire de ceux qui vivent à la surface du corps, sur la peau et sur le cuir chevelu. Nous parlerons ensuite de ceux qui végètent dans les cavités naturelles, dans les organes respiratoires et digestifs. Enfin, nous indiquerons l'état actuel de la science médicale au sujet des microbes qui, introduits par ces voies ou inoculés aux téguments, peuvent repulluler dans nos vaisseaux et dans la trame de tous nos tissus.

Le champignon du favus est le plus anciennement connu de tous les végétaux parasites de l'homme. Avant Schœnlein (1839), la teigne, comme la gale avant Renucci, était considérée comme une affection de la peau de cause constitutionnelle. Sans doute, ici comme dans tous les cas de parasitisme, il faut répéter que le terrain favorable est nécessaire, mais il n'en est pas moins certain que l'élément essentiel de la teigne faveuse est un champignon spécial nommé *achorion Schœnleinii.* Ce petit végétal, qui appartient à la tribu des oïdiées, se présente sous la forme de tubes cylindriques, flexueux, simples ou ramifiés en fourche, qui peuvent contenir dans leur cavité les spores nécessaires à leur reproduction. Ils se développent dans les follicules pileux à l'orifice desquels

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1884.

ils viennent former une sorte de godet jaune clair, caractéristique. Ils envahissent également la substance du cheveu lui-même et le rendent cassant, dépoli et grisâtre. On les observe parfois, mais plus rarement, sur les poils follets d'une partie quelconque du corps. Cette affection, répugnante par son aspect et son odeur spéciale, est extrêmement rebelle; cependant elle ne résiste jamais au traitement méthodique institué à l'hôpital Saint-Louis, par le célèbre professeur Bazin.

Le favus se rencontre spécialement sur les enfants chétifs et lymphatiques; on comprend que le défaut de soins en favorise l'implantation. Aussi ne se voit-il guère que chez les paysans et les misérables. L'enfant l'acquiert par contagion médiate ou immédiate, soit d'un autre enfant, soit des souris, des chats et même des poules.

Une autre espèce de teigne, dite tonsurante, est déterminée par la présence du *tricophyton tonsurans*, qui consiste essentiellement en spores végétant à l'intérieur même du cheveu. Celui-ci devient très fragile et se brise à 2 ou 3 millimètres au-dessus de la peau. Il en résulte sur le cuir chevelu des espaces qui semblent rasés et qui s'accroissent peu à peu sous forme de cercles assez réguliers. Une légère inflammation prurigineuse les accompagne. Cette maladie, lorsqu'elle siège sur les poils follets de la peau, prend le nom d'herpès circiné, et celui de sycosis, lorsqu'elle s'établit dans la barbe.

Une troisième sorte de teigne, la pelade, est causée par la végétation du *microsporon Audouini*. Dans ce cas, les poils ne cassent pas, ils tombent complètement, et on trouve à la surface de la peau un léger duvet formé par une poussière de champignons. On a vu cette maladie amener chez certains sujets une alopécie de tout le corps. L'épilation méthodique est la base du traitement de toutes les variétés de teigne. On ne détruit sûrement le parasite qu'en arrachant tous les cheveux à la racine desquels il a élu domicile.

Le *microsporon furfur* ressemble beaucoup au précédent, mais il produit des spores plus volumineuses. Il s'établit à la surface de la peau, particulièrement sur le cou et sur la poitrine, et forme des taches irrégulières, couleur café au lait, qui sont le siège d'une desquamation et d'un prurit légers. On a donné à cette affection le nom de *pityriasis versicolor*. Suivant M. Hardy, le tempérament du malade a, sur son développement, une influence absolument prépondérante.

Cette question du terrain favorable se reproduit à chaque instant dans l'étude des maladies parasitaires, et nous ne saurions trop y revenir parce que c'est de cette considération que résulte toute la philosophie de leur histoire. Nous allons mieux encore

vérifier ce fait, en étudiant les végétaux qui peuvent s'implanter à l'intérieur de nos organes.

Nous placerons au premier rang la *sarcine*, moins en vue de son importance qu'à cause de la classification spéciale qui lui est attribuée. Elle est en effet rangée parmi les algues. On l'a rapprochée de ces végétations verdâtres qui tapissent l'intérieur des puits. Elle se présente sous l'aspect de masses coriaces, membraneuses, formées de cellules cuboïdes dont chacune présente un sillon crucial. Leur couleur est brunâtre, et leur plus grande dimension mesure deux dixièmes de millimètre. Elles se trouvent par petites plaques dans l'estomac des dyspeptiques, dans les bronches des sujets débilités par le catarrhe ou la tuberculose, dans la vessie et dans la sécrétion de certaines plaies ulcéreuses. Leur présence ne constitue pas une maladie nouvelle, mais elle est liée à un état d'épuisement général et à une lésion chronique de l'organe qui les contient. Peut-être la sarcine favorise-t-elle par elle-même le développement d'une variété de gangrène pulmonaire, qui mériterait le nom de gangrène sarcineuse (Schweninger)?

D'autres parasites appartenant à la famille des champignons se rapprochent du précédent en ce sens que, sans donner lieu à une affection particulière, ils apparaissent lorsqu'un appauvrissement de l'organisme leur a préparé le terrain. Le *leptothrix buccal* se présente en longs filaments dans le tartre dentaire, dans l'estomac, dans l'intestin, dans l'expectoration des malades atteints de gangrène pulmonaire.

Le *cryptococcus cerevisiæ* (Robin) a été signalé dans certains enduits noirâtres de la langue chez les malades atteints de fièvre typhoïde ou de dyspepsie chronique.

Le *leptomitus* a été trouvé dans l'œsophage, dans la vessie et dans certaines plaies.

L'*aspergillus*, ainsi appelée parce que ses longs filaments verdâtres présentent un renflement à leur extrémité comme l'asperge, se rencontre dans les cavernes pulmonaires, où elle forme de véritables touffes de moisissures.

L'*oïdium albicans* a une plus grande importance : il donne lieu à une maladie bien caractérisée qu'on appelle le muguet. Ce champignon consiste en filaments simples ou ramifiés et en spores granuleuses dont l'ensemble se présente à l'œil nu sous forme de plaques blanches, crémeuses, faciles à reconnaître. La muqueuse qui les supporte est plus rouge et plus brillante qu'à l'état normal; elle devient douloureuse et saigne au moindre frottement. Le muguet siège le plus souvent dans la bouche et la gorge des enfants en bas âge. Parrot a montré qu'il pouvait s'étendre à

l'œsophage, à l'estomac et même à l'intestin; il l'a rencontré exceptionnellement dans les voies respiratoires. Ce parasite a besoin pour se développer de se trouver dans un milieu acide. Cette condition peut être réalisée accidentellement dans la bouche des petits enfants par l'usage de biberons malpropres, mais le plus souvent elle est la conséquence d'un mauvais état général et d'un trouble profond des fonctions digestives. L'encombrement favorise la contagion du muguet dans les asiles hospitaliers où on le voit, pour ainsi dire, à l'état endémique.

Cette complication aggrave chez les petits enfants l'état maladif qui lui a donné naissance, ne serait-ce que pour la sensation de gêne et de cuisson qui l'accompagne; elle est cependant curable chez eux dans la même proportion que les affections qui ont été l'occasion de son développement. Chez l'adulte, elle ne se produit guère qu'à la période ultime des maladies consomptives : on la considère comme le symptôme d'un épuisement irrémédiable et d'une mort prochaine.

V

Parmi les parasites végétaux que nous venons de passer en revue, plusieurs sont probablement capables de s'insinuer dans l'épaisseur des tissus et d'y produire des accidents spéciaux. Les sarcines en particulier ont été reconnues par Schweninger dans l'intérieur des vaisseaux sanguins qu'elles avaient oblitérés. Avec les vibrioniens ou bactériens, nous allons aborder l'étude de ceux qui non seulement peuvent vivre et se multiplier dans le sang, dans la lymphe et dans tous les liquides du corps humain, mais qui peuvent encore pénétrer dans l'épaisseur et dans la trame même de tous nos tissus. Déjà nous avons vu les entozoaires cheminer à travers les organes et se loger jusque dans l'œil et dans le cerveau. Mais les désordres causés par leur présence se réduisaient, soit au prélèvement d'une certaine quantité d'éléments nutritifs, soit à des phénomènes mécaniques d'obstruction, de déplacement et de compression. Les vibrioniens paraissent agir plutôt à la manière des ferments qui, en absorbant pour vivre l'oxygène des substances où ils prennent leur nourriture, en modifient si profondément la constitution chimique, qu'ils produisent l'effet de véritables poisons.

Il y a, du reste, nous l'avons déjà dit, entre les virus microbiens et les poisons ou les venins une différence capitale. Ces derniers ont une action immédiate et proportionnelle à leur masse: la piqûre du serpent, si elle inocule une quantité suffisante de

liquide, tue rapidement, comme l'ingestion d'une dose suffisante d'arsenic, et dans les deux cas les troubles morbides ne se font pas attendre. Au contraire, les vibrions virulents, si faible que soit leur nombre au début, peuvent amener les désordres les plus graves; mais il faut qu'ils s'établissent dans l'organisme et qu'ils s'y multiplient; l'effet produit n'est pas en raison de la quantité de germes primitivement introduite, il variera suivant que ces germes auront trouvé des conditions plus ou moins appropriées à leur nature. La morsure d'un chien enragé, par exemple, dépose dans les tissus quelques microbes qui se reproduisent dans la substance nerveuse, qui l'envahissent lentement et qui, parvenus à une certaine partie du cerveau, peuvent déterminer tardivement des effets formidables.

En faisant l'historique du parasitisme, nous avons dit pour quels motifs ces corpuscules vivants, considérés d'abord comme des animaux infusoires, avaient été rangés, par Davaine et Cohn, au nombre des végétaux. Ce sont de tous les êtres connus les plus petits et, autant que nous pouvons en juger, les plus élémentaires et les plus simplement organisés. On en connaît trois variétés principales : les *micrococcus*, les *bactéries* et les *bactéridies*.

Les micrococcus se présentent sous l'aspect de masses sphériques extrêmement petites, à contour net, isolées ou agglomérées en groupes par une substance gélatineuse qui contient des granulations souvent mobiles. Ces granulations sont probablement des vibrioniens naissants, et les micrococcus eux-mêmes ne sont peut-être qu'une des formes sous lesquelles peuvent se présenter les variétés suivantes : — Les bactéries ont la forme de bâtonnets ou de corps filiformes, cylindriques, droits ou sinueux, articulés ou non, sans ramifications et sans point d'attache. Ce dernier caractère distingue les vibrioniens des champignons dont nous avons parlé plus haut, oïdium, leptothrix, etc. Les bactéries sont animées de mouvements variés, vacillant, ondulatoire ou rotatoire, dont on a fait la base de classifications secondaires. — Les bactéridies ne se distinguent de la variété précédente que par l'absence du mouvement. Les dimensions de ces microbes varient depuis celle d'un simple point, vu aux plus forts grossissements, jusqu'à un ou deux centièmes de millimètre dans leur plus grande dimension. Il est probable que de plus petits échappent encore à nos moyens d'observation.

Nous avons vu plus haut qu'un des points les plus importants de leur histoire est la faculté que possèdent la plupart d'entre eux de respirer l'oxygène existant dans des combinaisons peu stables, et de faire subir une véritable décomposition aux substances dans lesquelles ils puisent leur nourriture. A l'exemple des autres parasites, ils ne peuvent vivre que dans un milieu approprié; et le choix

qu'ils semblent faire de telle ou telle condition qui leur convient tient à des différences qui bien souvent nous échappent. Ainsi, Davaine a démontré que les bactéridies, qui déterminent la maladie charbonneuse, se développent dans le sang de l'homme et d'un grand nombre d'animaux herbivores, mais non dans le sang des carnivores, quoique les différences essentielles, chimiques et microscopiques de ces liquides, soient peu appréciables.

Les propriétés vitales des bactériens sont variables suivant les espèces. Les uns supportent une dessiccation complète et conservent, en cet état, la faculté de revivre au contact de l'eau; d'autres n'ont pas cette propriété. Les températures qu'ils peuvent supporter sans périr varient également dans les limites de 45 à 100 degrés au-dessus de zéro. Nous savons déjà que les uns ont besoin d'oxygène libre pour respirer comme les végétaux ordinaires, tandis que les autres ne peuvent même en supporter le contact.

La genèse de ces microbes n'est qu'imparfaitement connue, et les relations de parenté qui existent entre les micrococcus et les autres bactériens ne sont démontrées que pour quelques espèces. Leur mode de reproduction le mieux constaté est la fissiparité : elle s'opère même avant le développement complet du microbe, et en quelque sorte, dès leur apparition, ce qui fait leur singulière activité de repullulation. Davaine a calculé qu'après l'inoculation de quelques germes, il peut naître en trois jours plus de soixante milliards de bactéridies dans le sang d'un homme. C'est le cas de répéter ce que nous disions à propos du ver solitaire : cette prodigieuse fécondité est indispensable à la conservation de l'espèce. Combien de germes doivent être dispersés de tous côtés, dans l'air, dans l'eau, dans la terre, avant qu'un seul trouve le terrain propre à sa culture.

Les caractères tirés de la forme et de la taille des vibrioniens, et la nature des mouvements dont ils peuvent être animés, ont été pris pour base de diverses classifications. Mais ces points de repère sont bien insuffisants pour limiter leurs espèces probablement fort nombreuses. D'autre part, leurs faibles dimensions et la simplicité apparente de leur structure ne permettent pas à nos moyens d'études actuels de distinguer des variétés qui, malgré leur ressemblance, ont certainement des rôles très différents. Le meilleur caractère est encore le milieu spécial où elles se développent, ou mieux leur fonction physiologique; mais il existe, à cet égard, bien des causes d'erreur et d'incertitude.

Il serait donc peu pratique d'adopter dans leur description la marche suivie jusqu'ici, c'est-à-dire de décrire successivement chaque espèce de parasite et de dire ensuite les troubles que détermine leur présence. Pour donner une idée exacte de la science sur

ce sujet, nous obtiendrons plus de clarté en passant en revue toutes les affections microbiennes qui n'ont pas trouvé place dans les chapitres précédents; nous résumerons, à propos de chacune d'elles, les connaissances acquises jusqu'ici au sujet des parasites qui leur correspondent.

Ces maladies sont appelées, dans les auteurs classiques, maladies *infectieuses*, à cause de l'espèce d'empoisonnement général qui semble en être le principal caractère, ou encore *zymotiques*, de ζύμη, ferment, parce que leur mode de développement paraît identique aux procédés des fermentations. Il n'est pas, en effet, jusqu'au mouvement fébrile dont elles sont généralement accompagnées, qui ne rappelle le soulèvement de la pâte de farine et du moût de raisin qui s'échauffent.

Nous avons déjà reconnu différentes sortes d'infections possibles : celle qui a pour origine un sujet malade transmettant le germe virulent à un sujet sain constitue la contagion. L'infection, dans son sens le plus large, n'a pas nécessairement pour point de départ un individu malade. Un parasite banal, vivant habituellement sur un terrain quelconque, s'établit dans un organisme par suite d'un concours de circonstances favorables; il s'y multiplie et prend une vigueur nouvelle pour aller se transmettre et se reproduire ensuite chez d'autres sujets; la maladie infectieuse ainsi constituée devient contagieuse. C'est le cas de l'infection purulente et probablement aussi de la fièvre typhoïde, de la diphthérie et d'autres espèces encore contestées. Enfin, l'infection peut rester stérile chez l'homme et n'être jamais suivie de contagion; la fièvre intermittente en donne l'exemple le plus évident.

Nous avons donc trois catégories : les maladies essentiellement contagieuses, qui, sous nos yeux du moins, ont toujours pour origine un être affecté du même mal; les maladies infectieuses et contagieuses; les maladies infectieuses et non contagieuses. Dans la première catégorie se trouvent des affections qui se reproduisent exclusivement dans l'espèce humaine, et d'autres qui lui sont habituellement transmises par les animaux. Nous parlerons d'abord de ces dernières, parce que les expériences qu'on a pu faire ont permis de mieux étudier les parasites qui leur sont propres et de fixer plus nettement les détails de leur histoire.

Et à ce propos, nous ne pouvons éviter de faire remarquer que les adversaires ardents de la vivisection ignorent tout ce que ce procédé d'étude a de sérieusement utile. Si les personnes incompétentes qui ont mis ce sujet de polémique à la mode veulent exercer leur sensibilité, elles pourraient trouver sans peine une foule d'occasions aussi intéressantes et plus heureuses.

C'est chez les animaux atteints du charbon que Davaine a fait l'importante découverte d'où sont nés tant de travaux sur les autres affections épidémiques et contagieuses. Cette maladie, qui n'existe pas chez l'homme sans que le principe en ait été puisé chez les animaux, a pour cause essentielle une bactéridie spéciale, dont le mode de propagation est aujourd'hui parfaitement connu. Elle se rencontre le plus souvent sous la forme d'un vibrion bacillaire[1], qui, lorsqu'il est desséché, supporte une température de 100 degrés sans périr, mais qui meurt à 48 degrés dans un milieu humide, et ne se développe pas facilement à une température un peu supérieure à celle du corps humain.

Le docteur Kock, de Breslau, a démontré, en 1876, qu'elle peut se résoudre, dans certaines conditions, en véritables corpuscules-germes ou spores. Cette découverte a aidé M. Pasteur à compléter l'étude de l'étiologie du charbon. Il a démontré, par des expériences irréfutables, que, dans les contrées où le charbon est endémique sur les troupeaux, comme dans le département d'Eure-et-Loir, il ne naît jamais spontanément, ainsi qu'on le croyait avant lui. Tout être charbonneux l'est devenu parce que le virus lui a été transmis d'un autre sujet. Les voies mystérieuses que suit le parasite pour atteindre l'animal, même isolé dans la campagne, sont tellement extraordinaires qu'elles semblaient vouloir défier toutes les recherches.

Un cadavre charbonneux est enfoui dans un champ ; les bactéridies qu'il contient meurent sous l'influence de la putréfaction. « Morte la bête, dit le proverbe, mort le venin. » Il semble que ce foyer d'infection n'existe plus. Il n'en est rien cependant. Une partie des liquides que contenait le cadavre s'est infiltrée dans la terre environnante, et les corpuscules-germes de bactériens que ces humeurs contenaient se sont trouvés dans ce que M. Pasteur appelle un milieu de culture propre à leur reproduction. Dans les expériences faites, on les a vus multipliés au bout de vingt-quatre heures. On les reconnaît ensuite toujours plus nombreux dans cet état de vie latente, non seulement après des mois de séjour dans la terre, mais même après des années. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il existe là des agents tout prêts à apporter de la profondeur à la surface ces semences de mort, pour les répandre au milieu des herbes. Ces messagers imprévus, ce sont les vers de terre. « C'est dans les petits cylindres de terre, à très fines particules, que les vers rendent à la surface du sol, après les rosées du matin, que se trouvent les germes du charbon. Il est facile

[1] *Bacillus*, petit bâton.

d'en faire l'expérience directe... La poussière de cette terre désagrégée se répand sur les plantes à ras du sol et c'est ainsi que les animaux prennent dans leur fourrage les germes par lesquels ils sont infectés. Dans ces résultats, que d'ouvertures pour l'esprit sur l'influence possible des terres dans la genèse des maladies, et sur le danger possible des cimetières [1]!... »

Nous ne pouvons rappeler ici toutes les précautions expérimentales qui ont rendu ces résultats irréfutables. Contentons-nous de faire remarquer tout ce qu'il y a de merveilleux dans ce mode de dissémination des semences morbides. Il est impossible de ne pas supposer que les autres parasites aient des moyens analogues pour se conserver et se répandre, et ce que nous savons du charbon nous fournit le plus solide argument contre ceux qui croient encore à la spontanéité possible des maladies contagieuses.

Parmi les nombreuses expériences faites à ce sujet par M. Pasteur, il en est une qui mérite particulièrement d'être rapportée : elle montre comment un observateur sagace peut trouver la loi de certains faits qui paraissent absolument mystérieux au premier abord. Les oiseaux, en général, sont réfractaires au charbon. M. Pasteur, considérant les températures qui conviennent à la végétion de la bactéridie, supposa que l'obstacle à son développement chez ces animaux consistait uniquement dans leur chaleur normalement plus élevée que celle des mammifères. Ayant donc refroidi une poule en la tenant à demi plongée dans l'eau, il lui inocula le virus charbonneux et réussit à lui faire contracter une maladie jusque-là inconnue à son espèce. Les nombreuses épreuves pratiquées laissent le fait et l'explication hors de doute.

Chez l'homme, le parasite n'est presque jamais introduit par la muqueuse des voies digestives : les observations de maladies charbonneuses produites par l'usage de la chair d'animaux atteints du charbon laissent beaucoup à désirer. C'est presque toujours par inoculation externe que le microbe pénètre dans l'organisme. Une petite plaie, une piqûre, une excoriation, une crevasse ou une simple fissure de la peau, lui donnent ordinairement accès. Aussi cet accident se produit-il exclusivement chez les individus qui ont été en contact avec les bestiaux malades ou qui ont manié leurs débris. Il en résulte, après une incubation de trois ou quatre jours, une lésion peu douloureuse qu'on appelle la pustule maligne. A ce degré l'affection est toute locale et le parasite peut encore être détruit dans la région limitée où il se répand. Mais bientôt l'organisme tout entier est infecté, et la mort est

[1] Pasteur, séance de l'Académie de médecine, 13 juillet 1879.

presque inévitable. Au début, les bactéridies se développent de préférence dans les voies lymphatiques, où la circulation est relativement très lente; plus tard, on les trouve en nombre infini dans les vaisseaux songuins et dans tous les tissus.

Quoique le charbon ait une importance médiocre pour l'espèce humaine, qui peut facilement s'en préserver, nous avons cru devoir insister sur certains détails, à cause de leur importance au point de vue des théories parasitaires. Malgré la complication des voies que parcourt la bactéridie de Davaine pour se transmettre d'un animal à l'autre, le mystère de sa contagion a été complètement dévoilé, et on peut affirmer aujourd'hui que la doctrine du charbon spontané n'est plus soutenue par aucune observation probante.

L'histoire de ce microbe a été admirablement complétée par la découverte de M. Pasteur, relative à ce qu'on a appelé la vaccination charbonneuse. On sait qu'avant l'invention de la vaccine Jennérienne, on avait tenté d'utiliser pour la variole le fait de l'immunité acquise par une première atteinte. Pour préserver un individu des dangers que lui fait courir la maladie, quand elle se développe chez lui dans toute sa plénitude sous l'influence d'un concours de circonstances favorables, on avait eu l'idée de lui inoculer le virus, alors qu'exempt de toute prédisposition, il avait chance de donner peu de prises à la maladie forcée qui en résultait. L'inconstance des résultats obtenus et des accidents trop fréquents avaient obligé à renoncer à cette méthode. Cependant les Chinois, qui l'ont employée, avaient remarqué qu'on obtenait plus facilement une forme atténuée de la maladie en employant pour l'inoculation préventive un virus altéré par un long contact avec l'air. C'est ce même ordre de faits que M. Pasteur a étudié, afin d'en tirer scientifiquement les conséquences. Par des procédés spéciaux de culture du parasite, dans lesquels l'action de la chaleur et de l'oxygène jouent le principal rôle, il a obtenu un microbe en quelque sorte abâtardi, dont l'inoculation n'a plus le pouvoir de déterminer des accidents graves, mais reste suffisante pour préserver les animaux d'une nouvelle atteinte. C'est ce procédé qu'on a appelé la vaccination charbonneuse, par comparaison avec le procédé de Jenner. Il y a entre les deux méthodes cette différence, que la véritable vaccine est une maladie voisine, mais différente de la variole, tandis que la vaccine pastorienne est la même maladie que le charbon dont elle préserve, mais la bactéridie, qui lui est propre, a subi une dégénérescence calculée.

Une autre affection assez répandue chez les animaux domestiques présente avec le charbon cette analogie, qu'elle est également transmissible à l'homme et qu'elle offre une gravité aussi

constante. Cette maladie, qui, suivant son mode de manifestation, prend le nom de morve ou de farcin, est, comme la précédente, contagieuse par l'intermédiaire d'un virus spécial. Il est vrai que quelques savants soutiennent encore qu'elle peut naître spontanément dans certaines conditions hygiéniques mauvaises. Mais, ici encore, la théorie parasitaire intervient et éclaire chaque jour davantage ce qu'il y avait d'obscur dans cette question d'origine et de reproduction. Les recherches récentes de MM. Bouchard et Capitan, en France, et de MM. Schütz et Loffler, en Allemagne, ont démontré une fois de plus que la contagion est fonction d'un organisme vivant, et que la morve en particulier a pour unique principe un vibrion bacillaire susceptible d'être cultivé et multiplié artificiellement dans des liquides appropriés. Ce parasite, malgré la gravité des troubles qui l'accompagnent, peut avoir, chez l'homme et chez les animaux, une évolution beaucoup plus lente que celui du charbon. Dans les cas chroniques, la mort ne survient qu'après plusieurs années. Cette circonstance et d'autres considérations relatives au siège anatomique des lésions produites rapprochent le bacille de la morve du bacille de la tuberculose.

Une troisième maladie transmissible de l'animal à l'homme, la rage, n'est pas inférieure en gravité aux précédentes. On sait que cette affection, plus effrayante peut-être par la nature de ses symptômes que par sa terminaison constamment fatale, est toujours déterminée par inoculation. Il est aujourd'hui à peu près démontré que le virus rabique ne se développe jamais spontanément chez aucune espèce animale, que le chien en particulier ne devient jamais enragé sans avoir été mordu, et que la rage est, suivant l'expression nouvelle, une maladie microbienne. Déjà M. Pasteur, suivant dans l'étude de cette maladie la même méthode que pour le charbon, a pu obtenir une forme de virus atténué qui, inoculé à plusieurs chiens, les a rendus réfractaires aux suites des morsures rabiques auxquelles on les expose. Il est impossible de donner des conclusions absolues aux sujets d'expériences qui sont encore inachevées, mais il est intéressant de signaler ce qu'il y a de tout à fait spécial dans le mode d'expansion du microbe de la rage.

Depuis longtemps les médecins cherchaient vainement à s'expliquer pourquoi cette maladie offre un temps d'incubation si long et si variable. Le virus inoculé sur telle ou telle partie du corps peut commencer à produire ses effets après quarante jours écoulés environ ou seulement après plusieurs années. M. Colin a rapporté le fait de deux soldats mordus au même instant qui moururent de la rage, le premier quarante-huit jours après la blessure virulente, le second quatre ans et dix mois seulement après l'accident. On ne

pouvait s'expliquer cette espèce de sommeil d'une substance capable de manifester tardivement sa présence par des désordres toujours également terribles. C'est au docteur Duboué, de Pau, savant aussi laborieux que modeste, que revient l'honneur d'avoir reconnu que le mal se propage par l'intermédiaire des fibres nerveuses, à l'exclusion des vaisseaux lymphatiques ou sanguins, qui sont la voie rapide ordinairement suivie par les poisons de toute nature, chimiques ou microbiens. Cet observateur sagace, analysant tous les cas relevés dans la science, prouva jusqu'à l'évidence que le virus rabique ne reste jamais stationnaire, qu'il se reproduit de proche en proche dans la substance des filets nerveux jusqu'à ce qu'il parvienne au bulbe, c'est-à-dire à cette partie du cerveau dont l'infection détermine l'explosion des symptômes spéciaux à la maladie. Les énormes différences observées dans le temps de l'incubation tiennent, sans doute, à des dispositions individuelles, mais aussi à la distance très variable qui existe entre le bulbe et le point blessé et à la disposition anatomique des filets nerveux qui servent de conducteur au virus.

Cette explication, donnée en 1879 [1], se trouve merveilleusement vérifiée par les expériences récentes de M. Pasteur. Le microbe de la rage ne se trouve que dans la substance nerveuse et dans la salive où il se montre, en dernier lieu, dans les jours qui précèdent la mort. C'est avec la substance nerveuse que l'on obtient les effets d'inoculation les plus sûrs, et c'est en pratiquant directement cette inoculation sur le cerveau qu'on détermine les accidents rabiques les plus rapides. Fait vraiment remarquable, le sang des hommes et des animaux enragés n'est pas virulent.

Si nous passons aux maladies essentiellement contagieuses qui sont particulières à l'homme, nous trouvons les types les mieux caractérisés dans la classe des fièvres éruptives : variole, rougeole, scarlatine. Personne n'admet plus, même à titre d'exception, leur production spontanée ; chacune d'elles est constamment engendrée par la transmission de l'homme malade à l'homme sain ; enfin, elles sont susceptibles de se répandre par contact immédiat ou par diffusion de leurs parasites à travers l'atmosphère dans un certain rayon. La variole et la rougeole ont pu être reproduites par inoculation ; pour la scarlatine, le fait est encore douteux.

MM. Coze et Feltz ont trouvé dans le sang des scarlatineux une bactérie qu'ils ont appelée *bacterium punctum*. Ayant injecté ce sang à des lapins, ils ont déterminé chez ces animaux la reproduction des mêmes bactéries, suivie d'une mort rapide. M. Hallier a vu

[1] *Pathogénie de la rage*, par le docteur Duboué, de Pau (1879), chez Delahaye et Cᵉ.

ce microbe se transformer par certains procédés de culture en un micrococcus qu'il a appelé *tilletia scarlatinosa;* mais ce parasite est-il bien d'élément essentiel et la cause spécifique de la scarlatine ou seulement une production accessoire et consécutive. C'est une question qu'il n'est pas encore permis de trancher.

Les mêmes observateurs ont étudié, sans arriver à des conclusions plus précises, le microbe de la rougeole. L'inoculation, pratiquée chez des lapins, a déterminé une fièvre de deux ou trois jours sans analogie probante avec cette maladie. L'expérimentation pratiquée sur les animaux ne peut guère donner de résultats bien nets quand il s'agit d'affections qui leur sont normalement étrangères.

La présence d'organismes vivants a été également signalée dans la lymphe des pustules varioliques. Cohn, de Breslau, les a décrits d'une façon assez précise : ce sont des bactéries sphériques, analogues à celles qui déterminent la maladie des vers à soie, si bien étudiée par M. Pasteur. On admet théoriquement que les germes des fièvres éruptives pénètrent d'ordinaire par les voies aériennes. Des expériences nombreuses ont été tentées pour démontrer ce mode de contagion dans la variole. Küchenmeister et Zülzer ont obtenu des résultats positifs, en faisant aspirer à des moutons et à des singes la poussière des squames varioliques; ils produisirent ainsi chez ces animaux des éruptions papuleuses accompagnées de fièvre. Cohn et Klebs ont trouvé dans les couches profondes de l'épiderme des colonies de micrococcus, qui semblent indiquer leur pénétration possible à travers la peau, peut-être par les conduits glandulaires. M. Cornil a repris récemment l'étude des parasites varioliques : il a très bien observé le développement de ces microbes dans les vaisseaux lymphatiques superficiels de la peau, où ils occasionnent l'éruption caractéristique.

Il y a encore beaucoup à faire pour arriver à la détermination exacte de toutes les espèces bactériennes et du rôle précis qui leur est dévolu. Mais, au point de vue théorique, il n'y a pas de maladies qui répondent mieux que les fièvres éruptives aux idées que nous avons acquises sur les fermentations. Le temps d'incubation qui s'écoule entre la contagion et le début apparent des troubles morbides, la présence de l'élément contagieux dans les sécrétions spéciales à chaque maladie, l'immunité presque constante qui suit une première atteinte, tous les phénomènes observés tendent à démontrer dans ces fièvres l'action d'organismes semblables aux ferments vibrioniens. Ces êtres vivants s'implantent dans la substance de l'homme, saturent l'organisme, épuisent dans ce milieu l'élément qui convient à leur nutrition, rendent ainsi impossible chez le même sujet un nouveau développement de parasites iden-

tiques, et périssent en laissant de tous côtés des germes qui peuvent se reproduire sur un terrain nouveau.

M. Thuilier avait bien démontré la nature parasitaire d'une affection du porc, nommée le rouget, qui se rapproche beaucoup de la rougeole et de la scarlatine. Après avoir étudié le microbe spécifique de cette maladie, il était parvenu à en atténuer la virulence par les procédés de culture déjà employés par M. Pasteur, pour abâtardir la bactéridie charbonneuse. Le vaccin ainsi obtenu a fait ses preuves dans une récente épizootie de Vaucluse.

Une maladie qui se rapproche des fièvres éruptives par son caractère exclusivement contagieux et la rareté de ses récidives, c'est la coqueluche. Elle en diffère par l'absence du mouvement fébrile et d'éruption extérieure et par la lenteur de son évolution. L'origine parasitaire de cette affection repose aujourd'hui sur des travaux sérieux. Letzerich et Tschamer ont trouvé dans l'expectoration et à la surface des bronches un globule bactérien très analogue au microccus qui se développe sur les citrons. D'après ces observateurs, la maladie resterait toute locale, comme les affections parasitaires de la peau; le microbe se développerait dans les voies respiratoires sans pénétrer plus avant dans les tissus, et déterminerait des quintes de toux en irritant les bronches à la manière d'un corps étranger qui veut être expulsé. Tschamer, se mettant lui-même en expérience, aurait acquis une toux quinteuse et persistante, en aspirant les poussières de moisissures recueillies sur plusieurs sortes de fruits.

Cette façon de considérer la genèse de la coqueluche nous offre une transition toute naturelle pour arriver aux maladies qui peuvent être d'origine purement infectieuse. Dans ce cas, la maladie est déterminée sous nos yeux à son début par un microbe qui ne provient pas d'un organisme humain ou animal. Mais s'il y est ensemencé dans des conditions favorables à sa végétation, il semble s'y reproduire plus vivace et se transmettre plus facilement ensuite à d'autres sujets. La série morbide ainsi constituée peut se perpétuer aussi longtemps que durent les circonstances propices qui ont concouru à sa naissance; aussi est-il souvent au pouvoir de l'homme de l'interrompre par des mesures raisonnées.

Nous en avons un exemple frappant dans l'histoire de l'infection purulente. Cette maladie, qui a fait longtemps le désespoir des chirurgiens et qu'on peut dire aujourd'hui absolument domptée par la connaissance des théories microbiennes, cette maladie toujours mortelle naît le plus souvent dans les hôpitaux où sont accumulés un grand nombre de blessés. Dès qu'un individu en a été frappé, elle se propage aux autres malades avec une facilité

désespérante. La plus petite plaie lui sert de porte d'entrée, de telle sorte qu'un homme atteint d'un simple panaris peut en être victime aussi bien qu'un amputé de cuisse. Le germe contagieux est si tenace, que pour le détruire dans une salle, il faut non seulement faire sortir tous les malades et enlever tous les objets mobiliers qui peuvent le recéler, mais encore repeindre les murs, lessiver les parquets, purifier et renouveler l'air par tous les moyens imaginables. Et qu'on ne croie pas qu'il y ait là un fantôme vainement poursuivi par des esprits prévenus et systématiques, car c'est seulement depuis qu'on croit fermement à la cause parasitaire de cette affection qu'on est parvenu à s'en préserver.

Mais quelle est la nature de ce parasite? Suivant M. Pasteur, ce serait un microbe globulaire qui se présente par séries semblables à des grains de chapelet. Ce bactérien, dont le terrain d'origine est encore ignoré, bien qu'il soit assez répandu dans l'air, reste d'ordinaire peu dangereux pour les plaies, grâce à la résistance vitale qui, nous l'avons montré en mainte occasion, est l'ennemie des parasites de tout ordre. Son action se borne habituellement à une irritation superficielle qui augmente la suppuration et qu'il y a avantage à éviter. La nocuité excessive qu'il peut acquérir dans certaines conditions tient à un concours de circonstances qui nous sont connues d'une façon grossière, mais dont l'action spéciale sur le mode de végétation du vibrion n'a pas encore été bien analysée. Nous savons que le premier blessé atteint dans une salle d'hôpital est généralement un individu débilité par une perte de sang, par une opération importante ou par des causes constitutionnelles; que la profondeur des plaies et les anfractuosités où séjournent les humeurs sont autant de causes favorables à l'implantation et à la reproduction du vibrion qui est anaërobie ; enfin, il est constant que l'infection purulente ne se produit presque jamais chez des blessés isolés et soignés à la campagne, et que l'encombrement est une condition aussi indispensable à sa naissance qu'elle est favorable à sa propagation.

Une fois établi chez l'homme, il semble que le microbe ait acquis une vigueur nouvelle; ses rejetons germent plus facilement sur de nouveaux sujets; ils se transportent d'un lit à l'autre non seulement par l'intermédiaire des instruments et des mains du médecin, si l'on n'y prend garde, mais encore par l'air ambiant qui suffit à les ensemencer sur de nouvelles victimes. Une plaie petite ou grande est nécessaire à leur introduction. Ils pénètrent dans toute l'économie par les vaisseaux veineux et lympathiques, et s'établissent en foyers particuliers dans le foie, dans le poumon et dans d'autres organes.

La fièvre puerpérale est due, selon toute vraisemblance au même microbe que l'infection purulente. Les différences observées tiennent au siège particulier de la plaie qui lui donne entrée et à la nature des liquides qui lui servent, suivant l'expression consacrée, de terrain de culture. Disons seulement que cette terrible maladie naît moins rarement que la précédente sur des sujets isolés, et qu'elle se transporte d'une personne à une autre avec une facilité désespérante. Que de fois un médecin ou une sage-femme, même très soigneux, ont apporté inconsciemment dans les plis de leurs vêtements cette infection mortelle à des femmes pleines de santé et de vie. Un accoucheur célèbre de Paris, se trouvant aux prises avec une de ces séries désastreuses, fut obligé de s'enfuir et de cesser pendant quelque temps toute pratique pour interrompre la propagation de cette peste qui s'était attachée à ses pas.

Toutes ces affirmations peuvent paraître entachées de cette sorte d'exagération qu'engendre l'esprit de système. Il n'en est rien cependant; et ce qui le prouve, c'est le résultat pratique obtenu par l'adoption des théories microbiennes et des procédés efficaces qui s'en déduisent. Grâce à l'emploi combiné de l'isolement et des agents parasiticides, les effroyables séries de décès qui désolaient les maternités et les salles de chirurgie ne seront bientôt plus qu'un souvenir.

La vitalité spéciale et la nocuité que semblent acquérir certains bactériens, en se reproduisant chez l'homme et chez les animaux, a été bien étudiée par Davaine et par MM. Coze et Feltz, à propos de la scepticémie. On appelle ainsi une infection spéciale produite par l'inoculation des ferments qui végètent dans les chairs en voie de putréfaction. La bactérie, qui est l'agent de ce genre de fermentation, devient de plus en plus active, au dire de Davaine, en passant dans de nouveaux organismes vivants. En inoculant le sang des animaux artificiellement contaminés à des séries successives de lapins, cet expérimentateur est arrivé à les tuer en leur injectant une quantité de sang dilué qui représentait un dix-trillionième de goutte.

Il existe encore une autre maladie parasitaire, qui est particulière aux blessés accumulés dans de mauvaises conditions hygiéniques et qui, une fois constituée, se communique facilement par l'atmosphère aux malades voisins. C'est la pourriture d'hôpital, maladie d'abord locale, puis générale et bientôt suivie d'une infection mortelle. Ses bactéries, suivant Heine, sont celles de la putréfaction ordinaire. La difficulté de classer et de différencier ces microbes d'une façon précise tient, nous l'avons déjà dit, à leur simplicité d'organisation et, en outre, à la variété de formes que peut prendre une même espèce suivant le terrain où on la cultive.

Suivant l'école allemande et Heine, en particulier, le microbe de la pourriture d'hôpital est également très voisin de celui de la diphthérie. On sait que cette dernière affection, dont la manifestation la plus effrayante est le croup, peut tuer aussi sûrement sans accidents de suffocation, par infection totale de l'économie. Sa nature parasitaire est généralement admise aujourd'hui. Oertel et Letzerich, en particulier, ont décrit sous le nom de *zygodesmus fuscus* un champignon particulier à la diphthérie qu'ils ont cultivé et multiplié. Les lapins inoculés sont morts des suites de l'intoxication. Il est vrai que l'identité de la maladie animale avec la maladie humaine est assez difficile à établir. L'origine de ce microbe est peut-être aussi banale que celle des affections dont nous venons de parler. Nous avons vu, pour notre part, un cas de croup survenir dans un hameau isolé, chez un enfant bien éloigné de tout foyer de contagion. Il faut, bien entendu, pour qu'un pareil fait se produise, la concordance de conditions propices dont nous avons tant de fois montré l'importance à propos des autres parasites. Ce sont ces circonstances qui favorisent ensuite la contagion, qui créent les épidémies, qui font que la diphthérie est aujourd'hui endémique à Paris et à Londres.

Le microbe peut s'établir à la surface d'une muqueuse, le plus ordinairement dans la gorge, et ne pas pénétrer plus loin. Mais la plupart du temps, il envahit les tissus, se répand avec le sang dans l'organisme entier et y produit des modifications qui se traduisent par des accidents variés, l'albuminurie, les paralysies locales, etc. Oertel a étudié sur les animaux cette invasion des bactéries diphthéritiques. Implantées sur l'œil des lapins, elles pénètrent en masse dans la cornée, déterminent une inflammation intense, s'infiltrent dans les vaisseaux, obstruent les capillaires de la trachée et des bronches, et tuent les animaux par cette invasion devenue générale après trois ou quatre jours. La sécrétion morbide filtrée et privée de germes microbiens ne détermine pas d'accident [1].

L'érysipèle doit être mis également au rang des maladies infectieuses, septicémiques et contagieuses. Pour certains médecins, le virus qui l'engendre serait identique à celui de la fièvre puerpérale. M. Felheisen a étudié le parasite de l'érysipèle et l'a inoculé à l'homme avec succès. M. Cornil a repris récemment l'étude de cette question et est arrivé à conclure que l'inflammation érysipilateuse de la peau est consécutive à l'invasion d'un microbe dans les voies lymphatiques. La plus légère excoriation de la peau peut lui servir de porte d'entrée.

[1] Oertel, *Diphthérie*, 1874.

La tuberculose prend place aujourd'hui parmi les affections infectieuses et contagieuses au même titre que la diphthérie, avec laquelle elle présente des analogies réelles. M. Villemin a démontré le premier que c'était une affection virulente et inoculable. L'existence du vibrion spécifique était admise longtemps avant d'être démontrée. M. Bouchard soutenait son existence, il y a quelques années, dans les leçons qu'il faisait à l'École de Paris. Enfin, il y a environ un an, le professeur Koch, de Berlin, démontra que ce microbe est une bactérie appartenant au groupe des bacilles, tellement petite qu'un millimètre cube de poumon tuberculeux en contient des milliards. Ce parasite est étudié aujourd'hui avec tout l'intérêt qui s'attache à une question aussi importante. M. Koch, en injectant à des centaines d'animaux différents les bactéries de la tuberculose bien isolées par plusieurs cultures, a constamment reproduit la tuberculose. M. Malassez a constaté que, dans les cas où le bacille fait défaut, il est remplacé par des masses zooglœiques, dont les granulations sont probablement les germes des bacilles adultes. M. Cornil a étudié le mode de propagation de ce microbe à travers l'organisme humain. Il s'introduit par les voies respiratoires, s'arrête et s'établit d'abord dans le larynx et dans le poumon, pour envoyer ensuite des colonies dans le péritoine, dans les méninges et dans d'autres organes.

C'est surtout à propos de la tuberculose que s'impose l'importante question sans cesse reproduite à propos des parasites. Quelle part faut-il faire aux causes prédisposantes? Quelle part à la végétation de la bactérie? Pour les uns, le bacille est la semence virulente sans laquelle il n'y a pas de tuberculose possible; pour les autres, l'origine du mal serait exclusivement dans notre organisme: sous l'influence d'une débilité primitive ou acquise, de ce défaut d'activité dans la nutrition qu'on a appelé la misère physiologique, il se produirait une forme d'inflammation ulcéreuse dont les éléments n'auraient rien d'étranger à nos tissus; la moisissure bactérienne ne serait qu'un accessoire et n'ajouterait rien d'important à la lésion et à ses conséquences.

La présence constante du microbe et les résultats obtenus par les expériences d'inoculation ne permettent pas d'accepter cette interprétation. Sans doute, la préparation héréditaire, l'affaiblissement produit par une alimentation mal dirigée dans la première enfance, par le défaut d'exercice en plein air dans la jeunesse, par les fatigues exagérées ou les excès dans l'âge adulte, peuvent amener le lymphatisme, la scrofule et cette infériorité constitutionnelle qui est liée à un défaut d'équilibre dans la nutrition des divers tissus; mais quelque graves que soient les accidents liés à

un semblable état, ils sont la plupart du temps compatibles avec la vie. Au contraire, le jour où le bacille de la tuberculose a élu domicile sur ce terrain bien préparé pour sa reproduction, les dangers se décuplent, les obstacles à la guérison se multiplient. Si c'est le mauvais état général qui a provoqué l'établissement du parasite, le parasite à son tour produit des désordres spéciaux qui aggravent l'état général, et le malade se trouve enfermé dans un véritable cercle vicieux.

Il est vrai que la part qu'on doit faire à chacun de ces éléments est parfois bien difficile à délimiter. Dans le cas, par exemple, où plusieurs personnes d'une même famille se tuberculisent successivement, doit-on accuser exclusivement le genre de débilité commun à plusieurs individus issus d'un même sang ou la contagion qui résulte forcément de la cohabitation. Il est évident que chacune de ces causes a joué son rôle et que la première a préparé ce que la seconde a parfait. Si l'influence de la contagion semble prendre le premier rang dans les exemples si communs de deux époux qui se tuberculisent l'un après l'autre, on ne peut nier que, même dans ce cas, une certaine prédisposition ne soit nécessaire. Que ce soit une condition exceptionnellement fâcheuse d'être à toute heure et tous les jours exposé à respirer des germes récemment éclos, qui profiteront, pour s'implanter dans l'organisme, de tous les incidents journaliers propres à leur ouvrir la voie, cela n'est pas contestable. Mais la question la plus importante à résoudre est celle-ci : Étant donné un sujet parfaitement prédisposé à devenir tuberculeux, les microbes spécifiques de cette maladie sont-ils assez répandus pour qu'il ait peu de chance d'y échapper? Il nous semble qu'on peut répondre par l'affirmative. Nous en donnons pour preuve les cas de tuberculose que l'on voit débuter chez des personnes habitant depuis longtemps au bord de la mer, en pleine campagne, dans des endroits où la contagion directe ne peut être mise en cause. En un mot, pour nous, le parasite doit être mis au nombre de ces microbes banals, disséminés dans l'air et toujours prêts à prendre racine là où ils trouvent les éléments propres à les faire subsister. Que ce parasite soit plus répandu dans les grandes villes ; que dans la chambre d'un tuberculeux il existe plus abondant, plus vivace et plus dangereux encore, c'est un fait assez vraisemblable et les conséquences s'en déduisent d'elles-mêmes; mais les conditions spéciales qui conviennent à son développement ont, dans tous les cas, une influence tellement prépondérante que de toutes les affections susceptibles de répandre leurs germes par l'intermédiaire de l'atmosphère, la tuberculose est la seule qui ne présente jamais la forme épidémique.

Il n'en est pas de même de la fièvre typhoïde qui se plaît, comme

la phtisie tuberculeuse, à frapper la jeunesse des grandes villes. La bactérie spéciale à cette affection a été observée par le docteur Tigri, de Sienne, dans le sang et dans les déjections des malades. MM. Coze et Feltz ont obtenu avec les microbes du sang humain typhique inoculés à des lapins, les mêmes accidents qu'avec ceux de la variole; mort des lapins de plus en plus rapide avec les séries d'inoculations successives. Ces recherches tendent à prouver que la fièvre typhoïde, comme les fièvres éruptives, est déterminée par des bactériens jouant le rôle de ferments. Nous sommes obligés d'ajouter qu'il s'agit ici de microbes extrêmement ténus, qui se réduisent parfois à des corpuscules punctiformes, et dont les caractères différentiels sont extrêmement difficiles à apprécier. Il est donc nécessaire d'attendre que de nouvelles études aient confirmé les faits acquis.

L'origine et le mode de propagation de la fièvre typhoïde ont donné lieu récemment à de longues discussions à l'Académie de médecine; c'est assez dire l'incertitude qui règne encore sur ces points de doctrine. Il ne paraît pas douteux que cette affection ne puisse naître sans contagion chez un individu isolé au milieu des champs, et préparé à en recevoir le germe par ce défaut de résistance vitale qu'engendrent des fatigues excessives. Ce premier germe provient-il, comme on le suppose, des matières animales en putréfaction? c'est ce qui n'est pas encore démontré. Ce qui est certain, c'est que la maladie une fois constituée chez un premier sujet se communique à d'autres personnes par les miasmes virulents qui s'exhalent du malade et surtout de ses déjections. La preuve en est que les cas de contagion immédiats s'observent surtout dans les maisons où les soins hygiéniques et principalement la ventilation sont insuffisants. Pour expliquer la propagation à distance, et principalement ces épidémies qui s'observent à l'automne dans la plupart des grandes villes, on a invoqué surtout la dissémination des microbes par l'intermédiaire des eaux potables. Une observation très probante a été communiquée à l'Académie par le docteur Dionis, d'Auxerre : Un cas de fièvre typhoïde s'était présenté dans une ferme dont les eaux s'infiltrent facilement jusqu'au bassin d'une source voisine; la maladie suivit le ruisseau et se répandit dans la ville d'Auxerre à tous les quartiers alimentés par cette source. On comprend quelle importance peut prendre cette contagion par l'eau dans une ville comme Paris, par exemple, qui consomme encore les eaux impures de l'Ourcq et de la Seine. Ajoutons que le procédé de filtrage domestique qui arrête les œufs de vers parasites ne s'oppose pas au passage des germes bactériens.

Le typhus offre une certaine ressemblance avec la fièvre typhoïde; mais il appartient à une série de maladies infectieuses qui ne nais-

sent que dans certains pays déterminés. Elles peuvent se répandre par contagion dans des régions éloignées de leurs foyers d'origine, mais elles ne s'y propagent que temporairement et ne tardent pas à s'éteindre après avoir fait des ravages plus ou moins étendus. Tels sont encore la peste, la fièvre jaune et le choléra. Il est difficile de savoir si les pestes qui ont désolé la France, l'Italie et l'Allemagne, avaient dans ces pays leur point de départ, ou si c'étaient des épidémies de seconde main venant de l'Orient. Les villes d'Europe étaient à ce moment dans des conditions d'hygiène aussi mauvaises que le sont aujourd'hui les cités orientales; la misère y était aussi profonde. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que les mêmes effets aient succédé aux mêmes causes. Cependant il est probable que la maladie nous venait alors par importation, comme le choléra dans le siècle actuel.

Cette dernière maladie, nous le savons, naît dans le Delta du Gange; elle est endémique dans l'Inde et c'est de ce pays qu'ont été apportées toutes les épidémies observées en Europe. Ce qui vient de se passer en Égypte l'a prouvé une fois de plus. Les Anglais, mettant au-dessus de tout l'intérêt de leur commerce, ont refusé d'appliquer les prescriptions salutaires de la commission internationale d'hygiène, et l'Égypte a été aussitôt envahie.

Le typhus est particulier à l'Irlande, à la haute Silésie, à la Pologne et aux provinces russes de la Baltique. En Crimée, il a fait périr vingt mille hommes de notre armée, qui se sont trouvés en contact avec les malades étrangers, mais il n'a pu naître à Paris pendant le siège dans des conditions analogues et plus mauvaises encore.

La fièvre jaune est spéciale aux rives du golfe du Mexique; les navires l'ont apportée à Lisbonne et à Nantes, où elle s'est propagée dans une certaine mesure; elle ne s'est jamais répandue bien loin ni bien longtemps. Il est évident que le microbe de ces maladies est originaire de contrées spéciales, qu'il y trouve les conditions nécessaires à son existence, et qu'il ne peut se multiplier aussi aisément dans d'autres milieux. On comprend quel vaste champ d'étude s'offre aux savants qui cherchent à analyser tous ces phénomènes, et quel long espace reste à parcourir pour ceux qui s'occupent de cette science des parasites microscopiques à peine née d'hier.

La mission française, chargée d'étudier la choléra à Alexandrie, vient de rendre compte de ses travaux. Elle a fait de nombreuses expériences sur les animaux, elle a essayé d'inoculer les microbes très variés de forme qu'elle a trouvé dans le sang, et surtout dans l'intestin des cholériques; elle est cependant obligée d'avouer qu'elle n'apporte pas la solution du problème. Il a fallu le génie d'un Pasteur pour inventer les méthodes propres à démontrer

sans réplique la nature parasitaire du charbon. Il faudra probablement, pour compléter nos connaissances dans cet ordre d'idées, bien des esprits originaux, bien des efforts persévérants et bien des tentatives nouvelles.

Nous ne pouvons pas quitter ce chapitre des maladies infectieuses sans signaler tout ce qu'offre de particulier la genèse de la fièvre intermittente. On sait de la façon la plus indubitable que cette maladie est engendrée exclusivement par un ferment spécial qui émane des terrains marécageux. Mais si le miasme paludéen est capable de vivre longtemps chez l'homme et de lui faire subir pendant des années les conséquences fâcheuses de sa présence, il limite son action au sujet infecté. Il est probable que le microbe de cette maladie peut se reproduire chez lui, puisque ses effets persistent pendant des années après que le malade a quitté le pays où il a été contaminé ; mais, soit que les germes perdent une partie de leur puissance dans notre organisme, soit qu'ils ne trouvent pas d'issue pour en sortir vivants, la fièvre intermittente n'est jamais contagieuse.

L'origine exclusivement tellurique et paludéenne de cette maladie prouve que son parasite provient des eaux où séjournent des matières végétales en putréfaction. Plusieurs auteurs, entre autres Balestra (1870), ont décrit comme tel une algue qui se rencontre dans l'air au-dessus des marécages. Mais aucun de ces travaux n'est encore propre à entraîner la conviction.

On voit que des lacunes existent encore dans l'histoire des parasites microbiens. A vrai dire, il n'y a guère que la bactérie du charbon et celle du rouget dont l'étude puisse être considérée, comme, de tous points, complète et satisfaisante. Mais les travaux continuent sans cesse, et chaque jour nous apporte de nouvelles observations pleines d'intérêt. Les défenseurs de la spontanéité des maladies contagieuses, c'est-à-dire ceux qui croient voir naître ces maladies dans des conditions données sans l'apport d'un principe étranger, défendent leur opinion avec plus d'esprit que de preuves et perdent du terrain tous les jours. Les doctrines nouvelles ont une formule si simple et si satisfaisante pour la raison, elles sont appuyées sur des expériences si démonstratives, qu'elles ne trouvent plus guère que des disciples. Le doute n'est plus permis : la variole, la fièvre typhoïde et la phtisie tuberculeuse sont des maladies parasitaires comme la gale et la trichinose.

Il ne s'agit pas là, du reste, de conceptions théoriques destinées seulement à satisfaire l'esprit de quelques personnes studieuses. Aucune science ne nous touche de plus près et n'a d'applications plus immédiates pour tous. Que les troupeaux soient préservés du charbon, de la morve et du rouget, c'est un résultat

qui ne nous intéresse que d'une façon secondaire; mais si le chien peut être préservé de la rage, ce sera par contre-coup une horrible maladie de moins pour l'humanité. Il est vrai que la connaissance des microbes n'a pas amené jusqu'ici de grands progrès dans l'art de guérir, mais la médecine préventive n'est-elle pas dans tous les cas la plus sage et la plus profitable? Que de progrès ont déjà été acquis sous ce rapport depuis que l'on connaît exactement la nature de l'ennemi à combattre! L'infection purulente était un fléau généralement limité aux hôpitaux; mais la fièvre puerpérale faisait chaque jour des ravages assez étendus dans les grandes villes. Nous savons maintenant comment nous devons en éviter les atteintes. Il est permis d'espérer que des progrès aussi beaux pourront être obtenus dans l'art de prévenir la diphthérie, la fièvre typhoïde et les autres maladies infectieuses.

Et si nous nous plaçons au point de vue simplement philosophique, sous quel curieux aspect se présente notre existence matérielle sans cesse menacée par une foule d'ennemis invisibles! Le parasitisme est constamment en éveil, il nous enveloppe de ses formes multiples : l'air que nous respirons, l'eau qui nous désaltère, les aliments dont nous faisons notre nourriture, tous les objets avec lesquels nous sommes en contact contiennent des êtres toujours prêts à profiter de la moindre défaillance pour s'introduire chez nous et pour vivre à nos dépens. C'est en vain que nous croirions les éviter tous par des précautions infinies; le meilleur moyen de rester à l'abri de leurs attaques, c'est de nous maintenir en pleine possession de cette résistance vitale qui rend réfractaire à leur atteinte. C'est là le préservatif le meilleur et le plus général des maladies contagieuses; c'est aussi le but principal de l'hygiène bien comprise et bien pratiquée. Sans doute nous pouvons facilement éviter les parasites qui se glissent dans nos aliments et nos boissons; nous pouvons dans une certaine mesure éviter les émanations pernicieuses et les voisinages malsains; mais si nous négligeons d'entretenir avant tout la vigueur du corps et l'équilibre des organes par un genre de vie approprié, il est des microbes assez pénétrants pour venir s'insinuer chez nous au milieu du luxe des précautions les plus compliquées.

Il semble vraiment que notre corps ne nous appartienne qu'à demi et que nous n'en jouissions qu'à titre de prêt. Dès que nous ne savons plus en bien diriger l'usage, une foule d'êtres plus vivaces s'y introduisent comme dans une propriété qui leur est due, s'en emparent en dépit de nos efforts et parviennent souvent à nous en déloger.

Victor Bridou.

M. GLADSTONE

ET SON GOUVERNEMENT

EN 1884

Une double anomalie nous frappe dans le spectacle que donne l'Angleterre au commencement de l'année 1884. Elle nous montre à la fois l'exercice régulier des institutions parlementaires aboutissant au régime du pouvoir personnel, et le ministère du plus libéral des hommes d'État anglais condamné à mettre en pratique malgré lui la politique du chef du cabinet qu'il a renversé, politique de conquête au dehors et de coercition à l'intérieur.

I

Quand on a rappelé les dons exceptionnels que la Providence a départis à M. Gladstone pour communiquer par la parole sa pensée et sa passion, il faut encore ajouter, pour expliquer la toute-puissance dont il jouit au milieu de la libre Angleterre, qu'il a soixante-quatorze ans, qu'il est entré au parlement à vingt-trois ans, que depuis cinquante et un ans il n'a pas cessé de s'adresser au public et de le captiver par le charme de son éloquence et de sa voix, qu'il a survécu à tous ses contemporains adversaires siégeant sur les bancs opposés ou émules au sein de son parti et que resté seul sur l'arène où se sont livrés depuis un demi-siècle tant de glorieux combats avec des fortunes si diverses, *the great old man*, suivant son dernier surnom, est l'objet du culte populaire.

Le parti conservateur n'a plus de chef depuis la mort de lord Beaconsfield, ou plutôt il en a deux, ce qui est une grande cause de faiblesse. L'un, à la Chambre haute, le marquis de Salisbury est un puissant et véritable orateur, il ne l'est peut-être que trop. La passion l'emporte, il est extrême, sujet aux changements imprévus, il n'inspire pas une confiance suffisante à ceux qui

l'admirent pour qu'ils le suivent aveuglément. L'autre, au contraire, à la Chambre des communes, est un homme d'affaires consommé, toujours modéré, toujours prêt à transiger avec ses adversaires, si la raison le commande. Préparé à parler sur tous les sujets avec une égale compétence, sans viser aux grands effets d'éloquence. Sir Stafford Northcote est plutôt un *debater* qu'un orateur. Appartenant à une famille qui depuis deux siècles est représentée au parlement, c'est le vrai type du *County member* et du *Commoner;* il lui manque cependant l'éclat et l'autorité nécessaires au commandement du parti en dehors de la Chambre basse.

Ce qui peut le mieux faire comprendre l'état de souffrance de l'opposition conservatrice, c'est la campagne que poursuit, depuis ces dernières années, un jeune membre de la Chambre basse. Fils de duc, sportsman distingué, connu par la hardiesse et la promptitude de ses décisions devant l'obstacle, lord Randolph Churchill n'avait jamais donné à penser qu'il appliquerait un jour la témérité de son caractère à la direction d'un parti politique. C'est ce qui arrive cependant. Ses adhérents ne sont pas nombreux il est vrai, son groupe tient tout entier sur un seul banc à la Chambre. Il se compose au plus de quatre membres qui ne votent même pas toujours ensemble. On les a qualifiés plaisamment de quatrième parti. Dans le désarroi des conservateurs, lord Randolph Churchill marque par ses incartades le défaut de la cuirasse de l'opposition, mettant à découvert les dissidences qui séparent souvent sir Stafford Northcote et le marquis de Salisbury. Il prend la parole sur chaque question, bien souvent à tort et à travers, mais son parti, le grand parti conservateur dont il accuse la désorganisation, ne réussit pas à lui imposer silence, et la Chambre l'écoute.

Dans ces conditions, l'opposition n'est pas portée, quant à présent, à livrer bataille pour le pouvoir. Elle sent d'ailleurs qu'elle gagne, ou pour parler plus exactement, que le gouvernement perd chaque jour dans l'opinion. Deux années consécutivement, le résultat des élections municipales, auxquelles la politique reste cependant, en général, étrangère, ont témoigné du mouvement conservateur qui se fait dans le pays, et les élections partielles par la Chambre indiquent la même tendance à réagir contre les entraînements du cabinet libéral. Rien ne presse donc dans les rangs de l'opposition de donner l'assaut. On attend que le commandement se raffermisse dans la main d'un chef unique et incontesté. On ne juge pas moins prudent d'attendre aussi que le gouvernement ait mis ordre aux affaires d'Irlande et d'Egypte, dont toute la responsabilité appartient à l'inconsistance de ses résolutions.

Le parti du gouvernement est, il est vrai, encore plus divisé que le parti opposé. Les divisions y sont bien autrement profondes et tranchées. Entre un radical, partisan du *disestablishment* de l'Eglise d'Angleterre, du suffrage universel, de l'égalité des partages dans les successions, de la suppression des grandes propriétés, de l'intervention de l'État dans le *home* de toutes les institutions libres et spontanées du Royaume-Uni, et un whig, grand propriétaire, défenseur du trône et de l'autel autant que des vieilles franchises nationales, il y a un abîme. Cependant radicaux et whigs votent ensemble pour envoyer à la Chambre la majorité qui gouverne, et le marquis de Hartington siège dans le même cabinet que M. Chamberlain.

Le riche fabricant de vis de Birmingham, la figure principale, sinon la plus sympathique du conseil, est un pur révolutionnaire. Il aspire à fausser l'institution parlementaire tout à la fois dans son origine, l'élection, et dans son objet, la liberté. Il a dans cette pensée importé en Angleterre l'organisation américaine du *Caucus* électoral, dictant ses choix aux électeurs et ses votes aux élus. On se demande comment un novateur de cette école peut s'entendre, au sein d'un cabinet, avec un libéral comme lord Granville, ou un conservateur comme l'héritier présomptif du duché de Devonshire. A vrai dire, les discours que les divers membres du gouvernement ont prononcés, pendant les vacances, dans ce qu'on pourrait appeler la session foraine du parlement ne donnent rien moins que l'idée d'une entente édifiante.

Il ne suffit pas toutefois pour ménager une majorité libérale d'amener à voter ensemble whigs et radicaux, il y a telle circonstance où, pour sauver la vie sinon l'honneur du cabinet, il a fallu transiger avec les Irlandais. On se souvient du jour où, cheminant *per angusta*, les émissaires du cabinet ont été signer, ou s'il n'y a rien eu d'écrit, conclure au fond de la prison de Killmainham, au prix de la démission de M. Forster, l'homme le plus grave par son talent et son caractère du parti libéral, un pacte désavoué après l'événement, mais démontré par l'événement lui-même. C'est ainsi qu'on a vu à certains jours défiler parmi les soutiens du gouvernement, à la sortie du couloir des *ayes*, la brigade des *home rulers*, M. Parnell en tête, sans exclure les officiers avérés de la *land league*, transformée aujourd'hui en ligue nationale. Jusqu'où ne s'étend pas, en dehors du parlement, cette chaîne fatale? On négocie clandestinement avec la tête, et on pend la queue.

Ce n'est réellement pas trop de toute l'autorité et de la puissance oratoires de M. Gladstone pour faire voter ensemble des hommes qui s'entendent aussi peu et se détestent autant. Chacun,

dans la majorité gouvernementale, a le sentiment qu'il ne pourrait décemment faire un pareil sacrifice de ses opinions et de ses sentiments personnels à un autre que M. Gladstone, et que, hors de lui, ou plutôt lui en dehors, il n'y a plus au parlement de parti libéral.

Les wighs, ne jugeant pas encore le moment venu pour la révolte, se soumettent la tête basse. A peine font-ils sentir timidement les points extrêmes où leur patience ferait défaut. Les radicaux sont gens de moins bonne éducation. Ils se sentent forts, et ils ne s'en cachent pas, des ménagements qu'on a pour eux et des avantages qu'ils ont déjà remportés. M. Chamberlain, président du *Board of trade*, émet sur les vieilles institutions anglaises les opinions que le premier ministre est obligé de désavouer et de mettre sur le compte des fantaisies permises à un ministre qui parle *in camera*. Le même personnage ou quelqu'autre enfant terrible du parti prétend révéler le secret des décisions du cabinet; il trace par avance le programme des réformes que le gouvernement va proposer et l'ordre de leur discussion. M. Gladstone dit alors quelques mots, n'importe dans quelle circonstance, et l'ange rebelle est précipité.

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer des ministres qui acceptent de semblables leçons, ou du chef qui peut garder dans son cabinet des auxiliaires aussi peu sûrs. Mais, à quelque point de vue qu'on se place, M. Gladstone tient une position unique. Il se croit inattaquable par l'opposition, indispensable à la majorité et, sur toute chose, infaillible. Il s'est persuadé que l'Angleterre, c'est son cabinet, et que son cabinet, c'est lui. Parmi ceux qui le suivent, c'est la même abdication devant son *génie*, c'est la même foi. Ayant passé l'âge de la modestie, M. Gladstone accepte les hommages des croyants, et connaissant tout à la fois sa valeur et celle des autres, il ne consulte plus personne sur quoi que ce soit; c'est bien assez qu'il écoute ses adversaires au parlement pour les rouler ensuite sous les flots de son éloquence. Il ne tient pas compte davantage des avis que la presse croit devoir lui donner, par la raison qu'il a depuis longtemps renoncé à lire les journaux. Sa pensée seule le guide, et souvent elle l'élève au-dessus de la terre. Son regard semble la suivre dans les cieux et dépasse la hauteur des mortels qu'il rencontre sur son chemin. Il va, méditant des harmonies homériques, des origines de l'*Iliade*, de l'emplacement de Troie ou cherchant quelque rime italienne. S'il reprend terre, c'est pour abattre encore un arbre ou une institution. Tant mieux s'il ne s'attaque pas à quelqu'un des vieux chênes de Hyde-Park ou de Windsor, ou à quelqu'une des assises de la Constitution anglaise. Il peut et ose tout dans ses grands jours de colère. Whigs et tories frémissent des aventures où il peut engager le pays, si son

jugement vient à se troubler. Au-dessus des partis, le gardien suprême des institutions du royaume témoigne autant d'inquiétude que la Constitution le lui permet; les radicaux seuls, en Angleterre, ont confiance et prennent patience.

II

Mais voici le retour. Cet homme tout-puissant qui ne veut plus entendre personne est bien obligé de compter avec les faits et de courber la tête devant leurs exigences. Pour l'Irlande, il lui en a bien coûté, sans doute, de venir combattre, en 1882, les principes qu'il avait défendus en 1870, lors du premier *land act*, et d'inscrire dans le second une atteinte ouverte au principe de la liberté des contrats et du droit de propriété. Quand il se rendra enfin compte du trouble que ces mesures ont jeté dans la situation agraire du pays et dans les idées économiques de la population des deux îles, il regrettera sans doute d'avoir cherché le remède aux maux de l'Irlande en dehors des voies légitimes et régulières. Déjà il a dû reconnaître l'inutilité de ses essais de socialisme pour ramener au respect des lois des esprits surexcités, et atteint lui-même dans ses plus intimes relations par le meurtre de Phœnix-Park, il a été contraint de faire voter, dans un jour de ressentiment national, des mesures de répression qui ne répugnent pas moins à ses idées libérales que le *land bill* de l'année précédente à ses idées économiques.

A l'intérieur sur le terrain des libertés parlementaires, le premier ministre n'a pas opéré une moindre conversion et fait subir un moindre démenti à ses principes. Qui, avant 1882, aurait pu prévoir que le seul coup d'Etat accompli en Angleterre depuis deux cents ans se ferait sous l'inspiration et avec la complicité de M. Gladstone. C'est à son instigation que le *speaker* a osé, de son autorité privée, ôter la parole aux orateurs qui en abusaient pour arrêter les travaux de la Chambre et substituer son propre règlement à celui qui assurait à tout membre des Communes la liberté indéfinie de la parole. On n'avait pas vu pareille audace depuis le jour où Cromwell avait fait enlever de la table de la Chambre, la masse qui représente l'autorité souveraine. On aurait payé de sa tête de moindres attentats au dernier siècle. Il n'est pas douteux cependant que M. Brand a bien mérité de la Chambre, en l'affranchissant du joug de la minorité irlandaise, et M. Gladstone en faisant légaliser par l'Assemblée l'acte et la procédure nouvelle de M. Brand. Mais encore une fois, pour l'orateur qui a le plus

usé de la liberté de la parole au parlement et en dehors depuis un demi-siècle, c'était une tâche ingrate.

Nous avons dit que le coup d'État de M. Brand était la première atteinte portée au droit public en Angleterre depuis deux siècles. Si nous étions dans un pays de droit écrit avec un texte de constitution octroyé ou voté, il faudrait peut-être en signaler une autre qui a précédé de quelques années la réforme du règlement de la Chambre. C'était en 1871. La Chambre haute venait d'ajourner la loi pour la suppression de l'achat des grades dans l'armée votée par la Chambre basse. Le premier ministre s'avisa, un peu tardivement à ce moment, que la couronne avait les pouvoirs nécessaires pour prendre par elle seule la mesure qu'il venait de faire discuter par les deux Chambres pendant toute une session. Ainsi finit par un simple ordre en conseil l'institution surannée qui avait fourni cependant à l'Angleterre les officiers de Blenheim et de Waterloo. Dès cette époque, on aurait pu soupçonner que M. Gladstone n'avait pas une répugnance absolue pour le chemin de traverse, quand la grande route est encombrée.

La politique étrangère a soumis et soumet à une plus rude épreuve encore le libéralisme du premier ministre et sa fidélité aux engagements du programme qu'il jette depuis trente ans aux quatre points de l'horizon en paroles enflammées. M. Bright, qui n'a pas moins d'horreur que M. Gladstone de la politique de conquête et d'annexion, n'a pas cru pouvoir rester dans le cabinet, quand est survenue l'affaire égyptienne. Il eût sans doute été plus glorieux pour M. Gladstone de suivre cet exemple et de quitter le pouvoir, plutôt que de subir encore cette fois la pression des circonstances et de manquer aux promesses éclatantes de sa dernière campagne d'opposition. Le patriotisme l'a emporté sur les scrupules, et M. Gladstone a changé d'avis pour éviter à l'Angleterre de changer de ministres dans une passe difficile. Il a éconduit les Français de l'Egypte, et mené l'armée du général Garnett Wolseley à Tel-el-Kébir, il a appréhendé Arabi et consigné Tewfik sur son trône, il a mis la main sur le canal de Suez, puis il a cru qu'il avait assez sacrifié à Bellone et à la politique impériale, et qu'il pouvait revenir aux vieilles traditions de son parti. L'ordre d'évacuer l'Egypte fut donné et en partie exécuté. Il ne restait plus que deux mille cinq cents hommes au Caire, quand éclata la fatale nouvelle du massacre de l'armée du colonel Hiks. La réalité se montra tout à coup à nu : l'Egypte sans administration et sans armée, sans finances ni ressources d'aucune espèce, l'insurrection maîtresse des provinces occidentales du Soudan et menaçant de descendre comme un torrent irrésistible sur les provinces du haut Nil. Tel

était le résultat de dix-huit mois du régime bâtard, ni anglais, ni égyptien, qui se dissimulait depuis Tel-el-Kébir sous la formule pompeuse *de l'Égypte aux Égyptiens.*

Pour montrer combien M. Gladstone peut, quand il lui convient, s'isoler de ses propres préoccupations et de celles des autres, nous rappellerons ce banquet qui réunissait à Hawarden, au commencement de ce mois, les fermiers de la région. Rien n'obligeait le premier ministre à faire en pareille circonstance un discours politique, mais l'anxiété qu'inspiraient les nouvelles d'Egypte était si grande que tout le pays attendait une parole de M. Gladstone. Au dedans, comme au dehors, de la salle du banquet, on a été singulièrement déçu; le ministre a parlé, mais pour entretenir son auditoire de la supériorité de la confiture sur le beurre pour faire des tartines.

Tandis que M. Gladstone donnait ainsi le change à ses auditeurs de tout le royaume uni, il se livrait dans son for intérieur à un terrible examen de conscience. C'était, comme dirait le poète, une tempête sous un crâne.

Reconquérir le Soudan, refouler le mahdi dans le noir domaine de la barbarie, arracher définitivement cette vaste région à la traite des nègres, la chose pourrait se faire avec douze mille Anglais disponibles et une armée de syks et de goorkas qu'on ferait venir de l'Inde, mais c'est un rêve digne du conquérant de Chypre, et jamais l'Angleterre n'y retrouverait ses frais.

D'un autre côté, évacuer l'Egypte en même temps que le Soudan, ce serait abandonner le canal de Suez, ce serait abandonner l'Inde. A vrai dire, même quand il donnait l'ordre d'évacuer le Caire, M. Gladstone ne pensait pas à retirer les derniers régiments anglais de l'Égypte. L'Angleterre entière se serait soulevée contre le ministre qui aurait commis ce crime de lèse-nation.

Reste donc un troisième parti, ne retenir de l'Egypte que ce qu'il faut pour couvrir le canal de Suez, la partie fertile et avantageuse à garder autant que facile à défendre avec un corps d'armée anglais, bref l'ancienne province romaine de ce côté du désert de Nubie. Ce parti n'est pas dispendieux, son exécution est facile. Il n'y a qu'un mot à dire, qu'une parole à jeter au delà du point assigné comme frontière à la barbarie, et ce mot est : Sauve qui peut!

Nous nous représentons M. Gladstone comme l'officier à bord, au milieu d'une tempête. La vigie crie : « Un homme à la mer! » Armer une embarcation pour le recueillir, c'est sacrifier dix autres hommes sans aucun espoir de le sauver; après un cruel combat intérieur, l'officier donne l'ordre de continuer la marche et répond à l'alarme de la vigie que personne n'est tombé à la mer.

L'homme à la mer, c'est le colonel Coëtlogon et sa petite armée enfermée à Khartoum. Ce sont les 12 000 habitants de cette ville, européens ou chrétiens négociants, femmes, enfants, missionnaires de tous les cultes et Sœurs de charité. Ce sont les 40 000 Européens répandus dans le Soudan, les petites garnisons égyptiennes échelonnées de poste en poste jusqu'à Gondokoro. M. Gladstone a-t-il eu comme l'officier du bord le courage de faire continuer la marche? Advienne que pourra de tous ces désespérés, qu'ils reviennent s'ils trouvent la voie libre et des chameaux pour les transporter à travers les espaces déserts. Puisse le Dieu de miséricorde favoriser l'exode de cet autre Israël et l'arracher au fanatisme des nègres qui le poursuivent et l'enveloppent!

Si, comme tout le porte à croire, M. Gladstone s'est arrêté au parti de l'évacuation du Soudan, qui n'est, en fait, que celui de l'abandon, la responsabilité sera grave devant le pays comme devant les Chambres. Les victimes du mahdi ne succomberont pas toutes en une fois, le parlement se réunira avant que leur dernier cri d'agonie ne s'élève vers le ciel. Les atrocités bulgares ont jadis retourné l'opinion, les atrocités du Soudan en pourraient bien faire autant. Demander à l'Angleterre d'assister impassible au retour offensif de la barbarie et de livrer de ses mains au fanatisme musulman et aux marchands de chair humaine la vaste région que Méhémet-Ali et ses successeurs leur avaient enlevée, c'est beaucoup. Il est plus facile de profiter d'une semblable résolution que de l'approuver. Songe-t-on d'ailleurs que les victoires du mahdi et le désastre moral des Anglais se produisent dans la première année du siècle assignée dans les prophéties pour le triomphe définitif du Coran. Le retentissement de ces événements dans le monde musulman peut bien ajouter le poids des considérations politiques aux réclamations de l'humanité.

Mais ici on nous arrête, on nous fait observer que nous attribuons aux Anglais des responsabilités qui ne leur reviennent pas. Ce ne sont pas eux qui ont envoyé dans le Soudan les restes de l'armée égyptienne, c'est, malgré leur représentant, sir Evelyn Baring, que l'infortuné Hiks-pacha et les officiers anglais qui l'accompagnaient en ont pris le commandement. Ils ne sont pour rien non plus dans les résolutions de Tewfik-pacha qui fixe où il lui convient les limites de l'Egypte, occupe, évacue ou abandonne à sa guise Khartoum et toutes les autres parties du Soudan. Nous entendons bien, c'est la fiction officielle : « L'Egypte aux Égyptiens ». M. Gladstone s'est persuadé qu'il en était ainsi, et pour convaincre les autres qu'il ne manquait pas à son programme et qu'il ne s'était pas laissé gagner à l'esprit de conquête, il n'a

cessé, depuis le débarquement des troupes anglaises en Égypte, de défaire un jour ce qu'il avait fait la veille n'avançant d'un pas que pour reculer d'autant, fermant les yeux pour ne rien prévoir de ce qui peut le contrarier, et maintenant en Egypte une sorte de souverain officiel pour le charger de la responsabilité de toutes les fautes qu'on ne l'a pas empêché de commettre, voire même de celles qu'on lui a fait commettre.

N'est-ce pas la politique qui se continue en ce moment même où nous apprenons l'envoi du général Gordon à Khartoum? Il y a quinze jours, on avait décidé l'abandon sans phrases du Soudan. On revient au parti de l'évacuation après un temps irréparable perdu en délibérations. Et pour sauver Khartoum, les Européens et toutes les garnisons répandues au delà de la seconde cataracte, quelles mesures prend-on? On envoie le général Gordon avec des pleins pouvoirs, mais sans troupes, agent direct du gouvernement britannique, mais ne pouvant disposer que des gendarmes égyptiens de Souakim, dont Baker-pacha n'a rien pu faire. Voilà avec quelle armée ce vaillant soldat marchera à la délivrance de Khartoum, précédé, il est vrai, du prestige de ses exploits en Chine et au Soudan. Mais si les tribus insurgées n'ouvrent pas leurs rangs devant lui ou si elles les referment pour toujours après son passage, que fera le gouvernement de M. Gladstone? Pourra-t-il encore se laver les mains de l'événement, en rejetant la faute au soi-disant khédive et aux figurants de son cabinet?

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à cette affaire égyptienne qui peut devenir la principale à la rentrée du Parlement, nous avons seulement voulu y recueillir le témoignage de ces tiraillements, de ces luttes intérieures, de ces vicissitudes qui paralysent l'action du gouvernement de M. Gladstone. Nous l'avons montré, au dedans comme au dehors, continuateur hésitant, imitateur empêché de lord Beaconsfield, pratiquant, sans le vouloir, la politique impériale.

III

Cependant la vie s'avance pour le Parlement de 1880, les heures lui échappent. Quatre années sont déjà passées, et il n'a encore absolument rien fait pour la gloire, c'est-à-dire pour l'achèvement des réformes inscrites à son programme. Le moment où il faudra comparaître devant les électeurs est même peut-être plus prochain qu'on ne pense, s'il est vrai que le premier ministre, confiant dans les succès qui l'attendent dans cette session, compte avancer l'heure de

la dissolution et convoquer un nouveau parlement dès cette année. Il faut donc que M. Gladstone se mette en mesure de répondre à cette question : « Qu'avez-vous fait de la majorité toute-puissante que nous vous avons donnée en 1880? » et, si le *old great man* répond simplement : « Des conquêtes en Afrique et des lois socialistes ou coercitives en Irlande, l'imbroglio de l'Afrique du sud et l'Ilbert bill dans l'Inde », ce sera fini de sa popularité, comme des sièges de la majorité qui a abdiqué entre ses mains.

Il faut donc reformer quelque chose, et à tout prix faire sortir une loi libérale de la session qui va s'ouvrir. La difficulté est de choisir entre les anciennes coutumes à codifier ou les abus dont on veut faire justice. La matière ne manque pas, mais la nation n'est pas aussi pressée que les réformateurs en titre. Elle ne donne le pas à aucun des *crochet monger* qui se disputent sa faveur, ou, du moins, elle ne marque ses préférences par aucune de ces démonstrations extérieures qui ont généralement précédé les enfantements mémorables de sa législature. On dit, il est vrai, que, depuis les réformes de 1832 et 1867, l'instrument parlementaire est devenu tellement sensible, que les électeurs sont dispensés de beaucoup s'agiter pour se faire écouter, ils sont entendus à demi-mot. Toujours est-il que le cabinet a dû beaucoup tendre l'oreille pour reconnaître que le pays réclamait avant tout, non pas à grands cris sur les places publiques ou dans les meetings, mais dans le secret des *caucus* radicaux, une nouvelle réforme parlementaire et la centralisation administrative de l'agglomération londonienne, impliquant la suppression de l'antique corporation, de ses mascarades et de ses plantureux banquets.

Rien n'est plus logique que le nouveau projet de réforme électorale. Il découle du principe introduit dans la législation anglaise depuis 1832. Jusqu'à cette époque il n'entrait pas dans les esprits que la franchise ou plutôt le privilège que donnait un vote pour l'élection du Parlement fût un droit personnel; la Chambre des communes représentait les intérêts du pays, et le principal intérêt du pays, c'était l'intérêt des propriétaires du sol. On était donc investi du privilège électoral en vertu de l'accident qui vous avait fait naître dans telle ou telle portion du sol ou conféré des droits de propriété sur un terrain privilégié, ce n'était aucunement un droit que le citoyen anglais apportait en naissant. La grande réforme de 1832, réclamée si violemment par le pays, ne consistait elle-même que dans une meilleure répartition des droits électoraux entre les intérêts à représenter, c'est-à-dire entre les titulaires de la propriété. Depuis, un autre courant s'est fait jour, à côté de la représentation des intérêts, on a admis celle des per-

sonnes. L'idée s'est répandue que le privilège électoral ne constituait pas seulement un devoir, une charge imposée aux sujets de la reine pour former un gouvernement, mais un droit individuel que chacun est appelé à exercer, moyennant certaines garanties des droits de la nation. C'est le principe démocratique. Il a prévalu en 1867, et son application conduirait l'Angleterre tout droit au suffrage universel, si les Anglais n'étaient avant tout un peuple politique. L'histoire de la dernière réforme électorale en fournit bien la preuve. Introduite par les libéraux et repoussée par l'autre parti, puis reprise pour le compte des conservateurs par M. Disraeli dans un ces changements subits sur le terrain qui plaisaient à son hardi tempérament, elle est le résultat du concours des deux partis se disputant par surenchères libérales l'honneur d'inscrire la nouvelle loi au *Statute book*. Il est curieux de voir M. Bright distancé dans cette lutte par M. Disraeli, le représentant des convictions persévérantes, par le néophyte subitement converti par les besoins de la lutte parlementaire.

La loi sortie en 1867 de ce singulier enfantement est fort confuse et compliquée à l'infini dans sa rédaction. On dispute encore sur les limites qu'elle a assignées au droit de suffrage des locataires; peut-être est-il sans limites et a-t-on établi le suffrage universel sans le savoir ni le vouloir? Quant à présent, la jurisprudence ne reconnaît le droit de vote dans les bourgs et villes qu'à l'habitant d'une maison qui paie, à raison de cette habitation, les taxes des pauvres et aux locataires payant, depuis plus d'un an, un loyer de 250 francs. Dans les comtés, le suffrage appartient à différentes catégories de propriétaires, ou aux locataires payant un loyer de 300 francs l'an. La loi écossaise n'est pas moins compliquée, mais ne diffère pas sensiblement au fond de celle de l'Angleterre. Pour l'Irlande le minimum du loyer exigé pour le vote dans les villes est abaissé à 100 francs par an. La pensée des partisans de la nouvelle réforme est de faire disparaître l'inégalité des conditions imposées par la loi de 1867 selon la résidence des électeurs dans les comtés ou dans les bourgs ou villes. Il est certain que cette distinction n'est plus guère justifiée, d'autant plus que bien des comtés ont été envahis par les bourgs. Il en résulte que, dans la même agglomération, on voit souvent des régimes électoraux différents appliqués d'un côté à l'autre d'une rue. Le complément de la réforme de 1867 n'est pas vivement demandé en Angleterre, mais il n'est pas non plus contesté bien vivement par l'opposition. Beaucoup de conservateurs sont convaincus que leur parti ne pourrait que gagner à l'extension du suffrage dans les comtés. Une entente pourra donc se faire sur ce point,

mais il ne s'en produira pas pour l'admission de l'Irlande au bénéfice du nouveau régime. On ne sait pas plus pour cette île que pour l'autre combien le nouveau régime ajouterait d'électeurs aux listes actuelles, mais on est bien certain que ce serait plutôt des amis de M. Parnell que des partisans de l'union. Si M. Gladstone par amour de la réforme électorale, est résigné à voir augmenter le nombre des home-rulers, de quarante à quatre-vingt-dix, suivant l'estimation de M. Parnell, les conservateurs ne sont pas de cette humeur et ils combattront à outrance la proposition du gouvernement en faveur des Irlandais. On peut même s'attendre à ce que quelques membres se détachent de la majorité ministérielle pour ne pas accroître la faction des obstructionistes à la Chambre. Le cabinet s'y attend, il n'en est pas moins décidé, d'après les indiscrétions des membres radicaux, à braver la tempête et se croit assuré de la victoire avec le concours des Parneletes : il compte même sur leur reconnaissance pour imposer au Parlement les autres chapitres de son programme.

Mais toute réforme parlementaire repose en Angleterre sur la double base de l'augmentation du nombre des électeurs et d'un remaniement dans la distribution des sièges. Le nombre faisant le droit, il est clair que les inégalités qui existent déjà dans la répartition du pouvoir législatif, entre les différents centres de population, deviendraient d'autant plus criantes, si l'on devait se borner à allonger les listes électorales. Le gouvernement semble donc avoir décidé qu'il comprendrait dans sa réforme une nouvelle distribution des sièges, non pas sur le pied de la proportionnalité numérique des électeurs, mais dans une mesure qui, sans méconnaître le principe de la représentation des intérêts, tiendrait plus de compte des droits du nombre. Toutefois, comme il ne se fait pas d'illusion sur la difficulté de faire passer, dans une même session, par les *lobbies* du Parlement, le vote d'une loi de réforme complète, il paraît décidé à dédoubler sa tâche. L'extension aux comtés du régime électoral des villes et bourgs suffirait pour cette année; la nouvelle distribution des sièges viendrait l'année prochaine.

Le tour de rôle à donner aux projets est le point capital dans la situation présente du mécanisme législatif de l'assemblée de Westminster. — L'institution parlementaire, telle que les temps passés l'ont livrée aux citoyens de la *Greater Britannia* de 1884, n'était, à vrai dire, organisée que pour protéger la bourse et la personne des sujets contre la fantaisie des souverains, mais le règlement des délibérations des législateurs qui se réunissaient dans l'ancienne chapelle de Saint-Étienne, ne répond plus aux

besoins de l'Etat moderne. La Chambre légifère aujourd'hui et bien souvent administre et juge pour tout l'empire anglais, et non seulement le nombre des affaires a augmenté avec celui des sujets de la couronne par la multiplication des uns et les conquêtes de l'autre, mais aussi avec le développement du rôle de l'État. On peut dire que l'État est pour peu dans le passé de l'Angleterre, elle s'est faite elle-même, chaque portion a végété et s'est développée pour son compte; c'est admirable, mais la société ne comporte plus ni ce luxe de libertés individuelles ou locales et de forces perdues, ni cette prodigalité de frais généraux. Si l'on veut donner part au feu et au soleil, aux innombrables sujets de Sa Majesté, il faut aujourd'hui légiférer et gouverner, comme on fabrique pour le *million*. La démocratie et la centralisation marchent de pair dans leur développement. L'Angleterre a beaucoup à faire pour rattraper, nous ne dirons pas le temps perdu, mais le salutaire retard que lui ont imposé la forme de ses institutions, et nous espérons qu'elle prendra encore le temps de la réflexion avant de se lancer éperdument dans la voie qui aboutit au socialisme d'État avec M. Chamberlain, et à la *nationalisation* du sol avec M. Henri Georges, c'est-à-dire la confiscation générale comme dernier terme du progrès.

En tout cas l'engorgement de la machine parlementaire semble garantir à lui seul une sage lenteur dans l'exploitation du stock d'anciennes institutions à reformer. Aussi la bataille se livre-t-elle depuis la fin de la dernière session, non pas sur le fond des projets à discuter, mais sur l'ordre dans lequel le gouvernement les présentera. Il paraît convenir aux radicaux que la réforme électorale, réduite à l'extension du régime des bourgs et villes aux comtés, passe la première et soit suivie du débat sur la suppression de la corporation de la cité. Il y en a même qui ajoutent à cette liste déjà trop longue la réforme administrative des comtés, etc... Mais avant de prendre au sérieux le programme des *Caucus* de Leeds ou de Birmingham, il est bon d'attendre que M. Gladstone ait parlé. Or, jusqu'à présent, il n'a parlé que pour inviter ses collègues à se taire et à ne pas tant se presser de lire dans sa pensée.

Il serait même prudent, quand M. Gladstone aura parlé, d'attendre encore un peu avant de prédire les événements de l'histoire intérieure de l'Angleterre en 1884. Car, si M. Gladstone propose, ce n'est pas lui qui dispose finalement. Il compte sur M. Parnell pour lui amener la brigade des *home-rulers* au moment décisif de la bataille; il compte sur le nouveau *speaker*, le dernier fils de l'illustre Robert Peel, pour appliquer avec énergie le règlement que M. Brand lègue à son successeur et enlever les barri-

cades obstructionistes, si l'on tente de les relever, il compte sur l'impuissance de l'opposition et la résignation de sa majorité. Voilà déjà bien des inconnues dans le problème — et nous avons oublié la plus redoutable de toutes, celle qu'on attend le moins, la surprise que la Providence tient en réserve pour déjouer les calculs des plus profonds politiques quand l'heure est venue. Cette surprise qui, à vrai dire, n'aurait pas dû en être une pour le gouvernement, c'est l'affaire d'Égypte. Qui peut aujourd'hui mesurer ses conséquences extérieures et parlementaires ?

Nous avons montré dans le cours de cet article que, si M. Gladstone est le maître tout-puissant de l'Angleterre en ce moment, cet empire est bien lourd même pour ses épaules. La Providence s'est plu à le lui conférer au moment précis où il n'avait qu'une chose à faire, c'était de démentir son passé. Il l'a fait à son corps défendant, toujours flottant entre l'objectivisme de ses principes et les obligations contingentes du présent, ne prenant jamais une mesure que trop tard et avec la ferme intention de la révoquer au premier jour. Voilà comment le dernier, mais non le moins illustre parmi les grands réformateurs de l'Angleterre arrive à finir sa carrière dans des compromis qui ne profiteront ni à sa gloire ni à la prospérité de son pays.

Ch. Gavard.

LE DERNIER CADET DE FRANCE

I

Le soir même du jour d'octobre 1859 où Henri de Kerlane eut vingt et un ans, le marquis, son père, le fit demeurer seul avec lui, après la veillée, dans la grande salle du château de Kerlane, dont les lourdes tourelles dormaient parmi les branches des vieux chênes bretons, entre Musillac et Vannes. Le marquis n'avait d'ordinaire aucun secret pour sa femme et son fils aîné, et Henri avait aussitôt compris que l'objet de ce tête-à-tête devait gravement l'intéresser.

M. de Kerlane n'avait pas souri depuis 1830, et il avait, à cinquante-neuf ans, les cheveux blancs, les rides profondes, la figure chagrine du vieillard qui doit mourir sans avoir pardonné à la vie. Ce soir-là, il paraissait plus sérieux encore et plus tourmenté que de coutume. Il s'assit en face de son fils, au coin de la vaste cheminée où brûlaient d'énormes branches sèches, dont la flamme faisait vaciller sur les murs tous les portraits des Kerlane, depuis Hugues-Robert de Kerlane, contemporain cuirassé de Du Gueslin, jusqu'à Charles-Louis de Kerlane, gentilhomme en justaucorps de velours noir, mort en exil pendant le règne de Napoléon.

— Mon fils, dit le marquis, lorsqu'on n'entendit plus un pas sur les dalles du corridor, vous avez toujours été soumis à mes volontés : j'attends de vous ce soir une dernière preuve de respect et d'obéissance.

— Parlez, mon père, répondit Henri : je serai toujours prêt à vous obéir.

— Vous savez, Henri, que la révolution a enlevé à votre grand-père presque toute sa fortune. La Restauration a trop peu duré pour réparer cette perte, et malgré la simplicité de notre vie, à votre mère et à moi, depuis vingt-huit ans, nous n'avons encore aujourd'hui que 16 000 livres de rentes. Cette fortune, partagée entre votre frère Louis et vous, ne vous ferait faire à l'un et à l'autre qu'un pauvre mariage dans notre monde, et vos enfants, à vous-

mêmes, vivraient plus tard moins à l'aise qu'un fermier. Ce partage serait la ruine complète de la maison de Kerlane.

Je ne parle pas de ce qu'on appelle un mariage de salut avec la fille de petits bourgeois enrichis, tout fiers de s'allier à votre famille : vous savez que mes principes ne m'ont jamais permis d'y penser. J'ai trouvé pour votre frère, *votre aîné*, une femme égale à nous par la naissance et la fortune, et le mariage est décidé si vous consentez à reconnaître ce droit d'aînesse que la révolution a aboli, et qui assurait jadis la fortune et la puissance des familles nobles du royaume.

— Mon père, dit Henri, je vous ai compris, et je vais signer à l'instant, si vous le désirez, une entière renonciation à tout héritage.

— C'est inutile, répondit M. de Kerlane, votre parole me suffit, Henri. C'est bien, embrassez-moi.

Et pour la première fois depuis sa naissance, le cadet vit son père lui tendre les bras.

— Ce n'est pas tout, Henri, ajouta le marquis en faisant signe à son fils de se rasseoir. Vous avez eu ce soir même vingt et un ans : il est temps de songer à vous ouvrir une carrière. C'eût été facile autrefois. Vous connaissez notre devise : *Dieu et mon épée!* Votre place aurait été marquée dans les armées du roi. Mais depuis vingt-neuf ans il n'y a ni roi ni royaume : la France des marquis et des chevaliers est morte, et les gentilshommes n'ont plus de patrie. Vous devez, je crois, à l'abbé votre précepteur, des connaissances assez sérieuses pour vous servir : partez pour Paris. Je vous remettrai 2000 francs (ce sera votre patrimoine) qui vous permettront de chercher et d'attendre une situation convenable, et je vous donnerai des lettres pour quelques-uns de mes anciens amis qui pourront vous conseiller et vous guider selon mes désirs. Du reste, je compte sur votre fidélité aux principes et aux sentiments de votre famille.

— Mon père, répondit Henri, je n'attends que vos lettres pour partir.

— A demain, mon fils, dit M. de Kerlane, en se levant et en serrant la main du cadet.

Henri s'était retiré dans sa chambre un instant après que son père l'eut quitté. Il avait ouvert la fenêtre, malgré le froid assez vif de cette nuit d'octobre, et il regardait dans toute son étendue, à travers le brouillard, cette forêt de Kerlane, dont il n'avait pas trois fois dépassé les derniers arbres, et où il se plaisait, pendant la moitié du jour, à voir son chien blanc courir dans l'herbe, et les écureuils d'un jaune d'or sauter parmi les branches. La pensée du

départ l'émut un moment, mais les curiosités de la jeunesse qui soupire toujours pour l'inconnu l'eurent bientôt consolé. Son esprit devançait même l'heure de l'adieu et s'envolait jusqu'à Paris pardessus les bois et les bruyères de la Bretagne. Paris, le Louvre, les Tuileries et tout près de Paris, Saint-Germain, Versailles, Saint-Cloud, ces villes et ces châteaux où l'abbé, son précepteur, qui l'avait surtout nourri d'histoire, lui avait montré les rois si magnifiques et ses aïeux si puissants! N'était-ce pas assez pour charmer l'imagination du cadet? Aux premières blancheurs du jour, il s'endormit sans avoir pensé une minute à son sacrifice, et c'était son frère qu'il plaignait.

Deux matins après, Henri partit. Le marquis, sa femme et son fils aîné étaient allés le conduire jusqu'à la grande route, au bout de la longue avenue, où la diligence devait s'arrêter pour le prendre. La marquise baisa tendrement le cadet exilé, M. de Kerlane l'embrassa gravement, et Louis de Kerlane lui dit seulement en lui tendant la main :

— Ne doutez pas, mon frère, de mon amitié ni de mes souhaits pour votre bonheur.

La diligence s'éloigna au galop des trois chevaux. Henri se penchait à la portière, et voyait sa mère qui agitait son mouchoir. Quand, au détour de la route, ses regards l'eurent perdue, il sentit son cœur se gonfler. Quelques pigeons échappés des tourelles du château vinrent voler autour de la voiture, et il en reconnut un qu'il aimait à caresser. Henri songea qu'ils allaient s'en retourner à Kerlane, où sa mère semait pour eux des grains de blé noir sur la terrasse, et il pleura. Les pigeons repartirent bientôt, en effet, pour la forêt qui semblait fuir à l'horizon. Le cadet regardait les plaines de bruyères qui bordent la route, à droite, du côté de la mer, et jamais leur beauté sauvage ne l'avait autant pénétré. Ce ne fut qu'à la Roche-Bernard que son émotion se calma : il avait perdu de vue tout ce qu'il avait aimé jusqu'à ce jour; il commença à l'oublier et à s'absorber dans la pensée d'une nouvelle vie et d'un avenir inconnu.

Le lendemain matin un jeune Breton de la vieille race, svelte et cambré, aux longs cheveux châtain clair, à l'œil bleu du Celte, se promenait sur le trottoir de la gare d'Orléans, en attendant la voiture qu'il avait envoyé chercher.

Où faut-il vous conduire, bourgeois? lui demanda le vieux cocher parisien. A ce mot de *bourgeois*, le cadet fut désagréablement surpris. Les bourgeois étaient si malmenés par le marquis, son père, qui les accusait de tous les crimes de lèse-royauté depuis 89!

— Au faubourg Saint-Germain, dit Henri, suivant l'avis que M. de Kerlane lui avait donné.

— Mais à quel hôtel?

— A l'hôtel que vous voudrez!

Le cocher le fit descendre à un hôtel de la rue des Saints-Pères, voisin de sa remise, du côté de la rue de Grenelle.

— Merci, mon bourgeois, dit le bonhomme en recevant l'argent du cadet qui lui payait largement sa course.

— Mon ami, répliqua naïvement Henri, veuillez une autre fois m'appeler chevalier, car je le suis...

— Le bourgeois est fou, murmura le cocher.

Henri fut promptement installé dans sa chambre. Son plus grand soin fut de croiser au-dessus de la cheminée deux fleurets dont le marquis, le saint Georges des gardes du corps, sous Charles X, lui avait appris à jouer dès son enfance.

A peine rajusté, le cadet prenait le chemin du Louvre. Au milieu du pont des Arts, vers lequel on l'avait dirigé, il s'arrêta, étonné du spectacle qu'offrait aux regards le Paris de la Cité majestueusement écrasé par les deux tours de l'église de Charlemagne; puis il s'éloigna lentement, les yeux tournés vers cette cathédrale flottante qu'il avait aussitôt reconnue, et, un instant après, il montait fièrement, cambré dans sa redingote noire comme ses ancêtres dans leur pourpoint, le grand escalier de François Ier.

Henri traversa les salons du Louvre, en parcourant d'un œil distrait les tableaux qui en couvrent les murs. Tout cela était trop nouveau pour lui, et en même temps il n'était pas assez sauvage pour en être surpris. Il ne se ralentit que devant les cavaliers de Géricault, car le cadet, en vrai fils du marquis de Kerlane, aimait les chevaux avec la même folie que l'épée. Il les avait oubliés pourtant en se promenant dans la splendide galerie d'Apollon, qu'il peuplait encore de ses imaginations du passé, lorsqu'il entra dans le salon carré de l'École italienne. Il n'était que dix heures du matin : Henri était presque seul au Louvre. Depuis trois jours il n'avait eu aucun repos; sa tête était pleine d'agitation, et son intelligence y tremblait comme une feuille au vent. Henri s'assit sur le divan, au milieu du salon. Il faut avoir éprouvé cet état de fatigue rêveuse pour comprendre dans quel tourbillon de lumières et de couleurs l'esprit du cadet fut alors emporté. Le ciel bleu de Véronèse, les cheveux blonds des Vierges de Raphaël, le sourire fiévreux des femmes de Vinci, les formes voluptueuses des femmes du Titien, toutes ces beautés si neuves pour lui se confondaient à ses yeux. Jamais rêve de hatschisch ne fut plus absorbant ni plus enivrant que celui où Henri de Kerlane fut bercé pendant une

heure. Il était entré au Louvre pour y chercher les traces d'un monde qu'on lui avait appris à adorer; il en sortit oublieux de ce qu'il aimait une heure auparavant, et l'esprit habité par un monde inconnu, auquel il n'avait jamais songé.

Henri se promena tout le jour avec l'inquiétude d'un visionnaire, et la nuit suivante, encore noyé dans l'éblouissement du matin, il ne vit passer en son sommeil que des Jocondes mystérieuses avec les bandeaux d'or fin de la Vierge à la Chaise, et flottant, avec des poses d'Antiope, dans un azur éclatant.

Le lendemain il se crut fou, et résolut pour se calmer de commencer ses visites aux amis du marquis.

M. de Kerlane avait remis quatre lettres à son fils. Le hasard fit prendre la première à Henri, la lettre adressée à M. de la Roche-Vendée, qui avait son hôtel à quelques pas de lui dans la rue de Grenelle.

Lorsque le cadet se présenta, le comte de la Roche-Vendée était seul dans un grand cabinet où des bibliothèques rayonnaient sur les quatre murs. Il était assis, en robe de chambre grenat, devant un large bureau de chêne sculpté. Deux presse-papiers en bronze écrasaient à droite et à gauche une volumineuse correspondance. M. de la Roche-Vendée était un homme obèse de soixante ans, aux cheveux gris, épais et bouclés, à l'œil vif, au visage enluminé, au menton gras et étagé, un menton de viveur à qui sa sensualité a profité.

— Entrez, monsieur, dit le comte dès qu'il aperçut Henri; vous me trouvez fort occupé, mais je n'ai jamais fait attendre les gens de votre nom.

Et il fit signe au cadet d'approcher une chaise et de s'asseoir.

— Monsieur, dit Henri en s'inclinant, voici une lettre que je dois vous remettre de la part de mon père, le marquis de Kerlane.

— Ah! ce cher marquis, dit M. de la Roche-Vendée en prenant la lettre, et avec une bonne humeur forcée, comment va-t-il? Il ne m'a donc pas oublié? Et pourtant voilà vingt-huit ans que nous ne nous sommes vus. Oui, jeune homme, vingt-huit ans! Cela vous paraît bien loin, n'est-ce pas? ajouta-t-il en rompant le cachet.

Le comte lut la longue lettre de M. de Kerlane avec attention. Henri avait remarqué que dès la deuxième page sa joyeuse figure s'était assombrie.

— Je le reconnais bien là! s'écria à la fin M. de la Roche-Vendée. Ce marquis n'a pas changé. Il vit enraciné dans le passé comme les bruyères de votre pays dans les crevasses du rocher où le vent les a semées, et il s'imagine que l'on peut encore quelque chose sans se transplanter dans un autre monde! Les circon-

stances m'ont emporté loin de votre père, qui n'est guère instruit, à ce que je vois, de ce changement et de beaucoup d'autres au fond de son château de Kerlane. Je suis prêt à vous être utile, et ma situation me permet de vous protéger avec succès; mais il faut que le marquis soit plus traitable et veuille comprendre les exigences de la société nouvelle. Au reste, je vais lui répondre aujourd'hui même. Comptez sur moi, mon jeune ami, et revenez me voir.

Henri se leva, salua le comte et sortit aussi décontenancé qu'il pouvait l'être. C'était là ce la Roche-Vendée dont il avait entendu parler à M. de Kerlane comme du plus illustre fils de la Chouannerie! Le cadet en demeurait stupide, et se demandait s'il avait bien entendu le sens des paroles du comte. Il tira de sa poche une autre lettre qui l'adressait au marquis de Montbrizé.

Henri était encore tout étourdi de sa première visite lorsqu'il arriva rue de Bourgogne, à l'hôtel de M. de Montbrizé. Le marquis allait sortir, mais au nom de Kerlane, il dit à son valet de chambre :

— Laissez entrer.

M. de Montbrizé était de l'âge de M. de la Roche-Vendée, mais il n'avait physiquement que cela de commun avec lui. C'était un petit homme maigre et sec, qui lissait coquettement ses derniers cheveux. Il avait l'œil rond, gris et perçant, le nez mince et busqué, le menton pointu. Sa redingote bleu barbeau lui pinçait la taille, et il faisait petit pied dans ses bottes vernies.

— Monsieur, dit-il, lorsque le jeune Breton entra, votre nom éveille en moi des souvenirs déjà vieux. N'ai-je pas le plaisir de parler au fils de mon ancien ami, le marquis de Kerlane?

— Oui, monsieur, répondit Henri, et je vous apporte même une lettre de mon père.

— Asseyez-vous, dit le marquis en lui tendant affectueusement la main.

Il s'assit lui-même dans un fauteuil, et, après avoir tiré de son gilet un lorgnon de dandy, il ouvrit la lettre de M. de Kerlane.

— Si je comprends bien le marquis, dit M. de Montbrizé, lorsqu'il eut fini de lire, vous avez, mon enfant, l'honneur d'être le dernier cadet dans toute l'acception que ce mot avait autrefois en France. Le sacrifice que vous avez fait à votre nom et à votre famille mérite tout éloge; mais votre père, en désirant qu'on vous ouvre une carrière sans faillir aux vieux principes dont le château de Kerlane est peut-être à cette heure le dernier asile, me prouve que dans sa solitude il n'entend rien des bruits du monde et ne veut rien voir du mouvement moderne. Les rois sont morts, mon enfant; les croyances du marquis, ces chères croyances de notre jeunesse que je respecte et voudrais encore partager avec lui,

ressemblent aux herbes qui poussent sur les tombes : elles embellissent la fosse du mort, mais elles ne le ressusciteront jamais. Le courant du siècle, plus rapide chaque jour, nous entraîne loin du passé, et ni le marquis ni moi n'avons la force de le faire remonter à une société qui s'y jette à la nage pour être emportée plus vite. Soyons de notre temps, ce qui n'empêche pas d'être de notre pays, voilà le plus sage. Vous êtes jeune, mon enfant, vous pouvez, quoi qu'en pense le marquis, vous faire une place dans le monde d'aujourd'hui sans manquer à l'honneur. Si j'avais votre âge, ou même si, au mieux, je ne sentais pas le besoin de repos, mon parti serait bientôt pris. Que le marquis entende raison, et qu'il écrive deux mots à notre ancien ami le comte de la Roche-Vendée.

— Je sors de chez lui, monsieur, dit Henri.

— Ah! fit M. de Montbrizé. Les confidences de notre ami de Kerlane ont dû l'étonner. Le comte a compris son temps, et, au lieu de le bouder inutilement, il lui a franchement souri. M. de la Roche-Vendée est tout-puissant à cette heure; c'est le protecteur qu'il vous faut. Je vais écrire au marquis, et j'espère que, dans votre intérêt du moins, il se rendra aux excellentes raisons que je lui donnerai. Du reste, mon cher enfant, ajouta M. de Montbrizé, disposez de moi en toute occasion.

Le cadet prit congé du marquis et regagna son hôtel aussi désappointé qu'en sortant du cabinet du comte. Il employa le reste de la journée à écrire à son père une lettre où il lui contait en détail ses deux visites.

Le lendemain Henri se présenta chez le chevalier de Givray, ancien garde du corps, dont le marquis vantait le dévouement et la fidélité aux rois ses maîtres. On lui répondit que le chevalier passait la plus grande partie de l'année à la campagne et qu'il ne viendrait à Paris qu'au mois de janvier. Il ne restait plus à Henri que le comte de la Rochaguay, qui avait été, à Coblentz, l'ami d'enfance de M. de Kerlane.

Lorsqu'il demanda le comte au vieil hôtel de la rue Saint-Dominique, où la lettre du marquis était adressée, le concierge lui répondit sans hésiter :

— Ce n'est pas ici, monsieur.

— Comment? dit Henri en relisant l'adresse de la lettre, je ne suis pas à l'hôtel de la Rochaguay?

— Non, monsieur; c'est M. Maubron, qui habite ici.

— M. *de* Maubron, dites-vous? demanda Henri en essayant de se rappeler s'il avait entendu prononcer ce nom à son père.

— M. Maubron, répéta le concierge en appuyant sur la première syllabe de façon à prouver qu'il n'oubliait pas de particule.

— C'est singulier, dit le cadet. Vous n'avez jamais entendu parler du comte de la Rochaguay.

— Jamais. Dis donc, cria le concierge à sa femme qui traversait la cour, tu ne connais pas l'hôtel de la Rochaguay, dans la rue Saint-Dominique?

Un valet de pied venait d'ouvrir les deux battants de la lourde porte de l'hôtel, et un coupé entrait au moment où ces derniers mots étaient prononcés. Une jeune femme sauta de la voiture, et s'avançant vers la loge :

— Qui demande l'hôtel de la Rochaguay? dit-elle avec émotion.

— C'est moi, madame, répondit Henri en s'inclinant respectueusement. Je dois remettre à M. le comte de la Rochaguay cette lettre de mon père, le marquis de Kerlane.

Madame Maubron saisit vivement la lettre.

— Veuillez me suivre, monsieur, dit-elle.

Henri remarquait avec étonnement, en montant derrière elle, le le grand escalier de pierre, où se déroulait un tapis épais, que la main de M[me] Maubron tremblait et que ses doigts froissaient le papier.

Au premier étage elle ouvrit, elle-même, la porte d'un petit salon, où des rideaux de lampas bleu, doublé de soie blanche, éteignaient à demi la lumière, et faisant signe au cadet d'entrer :

— Je reviens à l'instant, dit-elle; veuillez, monsieur, m'attendre ici.

Henri commençait à croire qu'il ne s'était pas éveillé depuis son arrivée à Paris, et qu'il ne faisait à cette heure que changer de rêve.

M[me] Maubron reparut bientôt. Elle s'était débarrassée du manteau de velours où elle était enveloppée, et du chapeau dont le voile baissé lui cachait la moitié du visage. Une dentelle flottait à l'espagnole sur ses cheveux d'un blond pâle ; elle s'avança vers Henri, et lui dit d'une voix tremblante :

— Monsieur de Kerlane, le comte de la Rochaguay, mon père, est mort depuis deux ans. Mais je connaissais assez l'amitié qui le liait au marquis de Kerlane, pour que vous m'excusiez d'avoir ouvert la lettre qui lui était adressée. Je l'ai lue, monsieur, et j'ai été touchée des circonstances qui vous ont éloigné de votre famille. Asseyez-vous, je vous prie.

Un comte de la Roche-Vendée, libéral et bonapartiste, un marquis de Montbrizé, indifférent et sceptique, avait étonné le cadet. Mais une la Rochaguay, devenue M[me] Maubron tout court, sans particule à son nom, sans armoiries sur le panneau de la voiture ! Il n'aurait jamais imaginé qu'elle pût exister. Il fallut toute la grâce de la jeune roturière de vieille race pour le mettre à l'aise. Mais le calme

recouvré ne dura pas longtemps, et une autre émotion s'empara de lui lorsqu'il vit telle qu'elle était, en fixant ses yeux sur elle pour la première fois, cette dernière fille des la Rochaguay, avec ses cheveux fins comme des fils de la Vierge, qui flottaient autour de son front comme une vapeur dorée, avec ses grands yeux noirs mélancoliques sous l'arc allongé de ses sourcils blonds. C'était le type de l'aristocratie mourante, dont le regard fiévreux trahit les souvenirs et les regrets. Les visions du Louvre revinrent alors à l'esprit d'Henri, pour se confondre et s'incarner toutes dans cette femme jeune et belle, que Vinci, sous le ciel de France, aurait vue passer dans ses rêves.

Mme Maubron parlait, mais Henri l'entendait à peine.

— M. Maubron, disait-elle, serait prêt, j'en suis sûr, à vous rendre tous les services, mais les idées du marquis rendent toute démarche impossible. Il faut réfléchir ; peut-être y a-t-il un moyen de glisser entre les principes de votre père et les opinions nouvelles.

A un bruit léger de pas sur le tapis de l'escalier, elle prêta l'oreille et se leva pour sonner. Mme Maubron avait reconnu le pas de son mari, et elle donna l'ordre à un domestique de l'avertir qu'elle désirait lui parler.

— Monsieur, lui dit-elle lorsqu'il entra, je vous présente M. Henri de Kerlane. Voici une lettre qui vous instruira mieux que moi de ce que j'aurais à vous apprendre.

M. Maubron était un homme chauve de trente-cinq ans, aux épais favori noirs, tombant lourdement de chaque côté du menton, assez grand, assez rond, un de ces hommes sans physionomie particulière, qui peuvent être indistinctement notaires, avocats ou boursiers.

— Monsieur, dit-il à Henri, votre situation est digne de tout intérêt, et j'essayerai de remplacer pour vous *mon beau-père, le comte de la Rochaguay.*

On sentait la grosse vanité à l'emphase avec laquelle ces mots furent prononcés.

— Je suis obligé de vous quitter, reprit M. Maubron ; faites-nous du moins le plaisir de venir dîner demain : nous parlerons longuement de ce qui vous concerne.

Henri accepta avec une grâce timide, en tournant malgré lui les yeux vers Mme Maubron, et il prit congé d'elle et de son mari.

II

Henri n'avait jamais songé, au fond du château de Kerlane, où son existence était si paisible, aux accidents et aux révolutions de la vie. Il supposait tout, sans s'expliquer encore comment la fille du comte de la Rochaguay avait épousé M. Maubron. L'histoire de cette mésalliance était plus simple qu'il ne l'imaginait.

M. de la Rochaguay, demeuré fidèle aux Bourbons, comme le marquis de Kerlane, languissait de la mort de la royauté. L'ennui, qui augmentait avec l'âge, le fit se livrer au jeu avec la passion dont la vieillesse s'éprend, et où elle se consume, pour les fantaisies que la jeunesse n'a pas connues. Il perdit ses terres l'une après l'autre, et, un jour, il ne lui resta plus que son hôtel de la rue Saint-Dominique. C'est alors que M. Maubron, à qui sa fortune n'avait pu ouvrir le faubourg Saint-Germain, songea à y entrer par la porte du vieil hôtel et demanda la main de Marie-Antoinette de la Rochaguay.

Malgré la situation désespérée où il avait réduit sa fille, le comte hésita d'abord et inclinait même à refuser. Il avait des mésalliances la même horreur que M. de Kerlane. Mais il réfléchit à l'avenir de cette Marie-Antoinette qu'il aimait avec la tendresse du père qui, pendant l'enfance de sa fille, a dû avoir pour elle la sollicitude d'une mère absente. Il finit par accepter. Mlle de la Rochaguay, de son côté, n'ignorait pas à quel état de gêne et de privation la vieillesse de son père était condamnée; elle cacha avec une habileté héroïque sa répugnance à ce mariage et se sacrifia en souriant.

Six mois après, M. de la Rochaguay était mort.

M. Maubron était mal à l'aise dans cet hôtel où les vieux domestiques étaient habitués à n'annoncer que des ducs, des comtes et des marquis, et son nom dans leur bouche lui semblait une raillerie. Son premier soin, après la mort de son beau-père, fut de les congédier tous du même coup. Le nom de la Rochaguay fut dès lors inconnu dans la loge du suisse, remplacé par un simple concierge, et dans les antichambres où, pour la première fois, s'installèrent des valets de bourgeois. Au bout de deux ans, on ne parlait plus que de l'*hôtel Maubron*.

Le roturier vaniteux qui avait cru forcer toutes les portes du faubourg Saint-Germain n'en ébranla aucune. Il fit, gonflé d'espérances, de nombreuses visites de noces; on ne les rendit qu'à *madame* Maubron. La jeune femme résolut alors de se sacrifier jusqu'à la fin : elle renonça à voir le monde où elle avait tous les jours vécu jusque-là. M. Maubron s'était consolé de son échec avec une

actrice de petit théâtre, et s'en vengeait en parlant, le soir, à son cercle, de *son beau-père le comte de la Rochaguay.*

— Il abuse de ce pauvre comte, disait-on, mais c'est le seul qui l'ait reçu..... par force.

Le lendemain de ce jour de première visite, Henri, tout agité de l'effet que M[me] Maubron avait produit sur son esprit, se promena dans les rues du faubourg avec impatience, en attendant l'heure du dîner. Il arriva encore trop tôt. M. Maubron l'emmena dans ses écuries pour lui montrer avec orgueil que ses chevaux étaient dignes d'appartenir à un comte ou à un marquis. A dîner, il parla de son château et de ses terres de la Beauce, mais du château surtout. M[me] Maubron essayait de temps en temps de changer la conversation et de lui donner pour sujet l'avenir du cadet, mais son mari l'interrompait en disant :

— C'est bien, nous aviserons. Nous vous trouverons votre place, monsieur de Kerlane.

Henri ne songeait guère à l'avenir en ce moment. L'impression de la veille devenait plus profonde; il sentait que M[me] Maubron devait souffrir, et il la regardait dans le silence de l'attendrissement.

Dans la soirée, M. Maubron proposa au cadet de sortir avec lui, et il l'emmena au petit théâtre du boulevard du Temple, où il venait d'ordinaire sourire à une soubrette de dernier ordre jusqu'à minuit. Henri, que certaines remarques avait déjà commencé d'instruire, eut peine à cacher son étonnement lorsqu'il vit son hôte envoyer un bouquet de camélias blancs à une créature noire et maigre, dont la fille du comte n'aurait pas voulu pour femme de chambre.

Le spectacle fini, M. Maubron fit remonter Henri dans son coupé et le conduisit à son cercle. Le cadet ne se doutait guère qu'il servait la vanité de cet homme, qui le lendemain pourrait dire à sa maîtresse ; « J'étais avec le chevalier de Kerlane ! » de même que, cette nuit-là, il présentait à tous les membres du cercle le chevalier de Kerlane et parlait des marquis et des chevaliers à tout venant et à tout propos.

Henri avait annoncé à son père, dans une seconde lettre, la mort du comte de la Rochaguay et le mariage de sa fille avec M. Maubron. Ce fut M[me] de Kerlane qui lui répondit à la place de son mari, que toutes ces nouvelles, écrivait la marquise, avaient « abattu et brisé ». A cette réponse était jointe une lettre de M. de Kerlane pour son ami, dont il s'était souvenu après le départ de son fils. Henri la mit dans sa poche sans même regarder l'adresse : Ses trois visites l'avaient convaincu de l'inutilité d'autres démarches et l'avaient même assez déniaisé pour qu'il sourît, lui, le cadet respectueux et craintif, en lisant ces dernières lignes :

« Votre père vous recommande, mon cher enfant, de ne retourner ni chez M. de la Roche-Vendée, ni chez M. de Montbrisé : ce comte et ce marquis ne sauraient que gâter vos bons sentiments et vous faire oublier vos devoirs. Quant à l'*hôtel Maubron*, comme vous dites, ce n'est pas là non plus votre place. »

Le lendemain même, Henri n'en prit pas moins le chemin de la rue Saint-Dominique, où il n'était pas allé depuis le jour du dîner. — Mme Maubron était sortie.

— Qui verrai-je et que ferai-je à Paris, pensait-il, si j'obéis scrupuleusement aux volontés de mon père? Que M. de la Roche-Vendée ait été égaré par l'ambition, je l'accorde; mais à quel sentiment peut céder M. de Montbrizé, qui ne désire rien et n'a besoin de personne?

Henri s'interrogeait encore lorsqu'il arriva, sans y songer, à la rue de Bourgogne, presque à la porte du marquis. M. de Montbrizé l'avait séduit par son air et ses paroles, et même par cette coquetterie de vieillard qui cherche à conserver les élégances de la jeunesse. Le cadet oublia la recommandation de son père et entra.

Le marquis était prêt à sortir comme la première fois, mais dès qu'il aperçut Henri, il alla au-devant de lui, les deux mains tendues avec cette grâce, si rare aujourd'hui chez les hommes de cet âge, qui pénètre les jeunes gens d'autant d'affection que de respect.

— Je pensais à vous, mon cher enfant, dit M. de Montbrizé. Êtes-vous libre de votre temps? Je vous emmène au Bois.

Il s'appuya doucement sur le bras du cadet en l'entraînant vers l'escalier, et tous les deux montèrent dans un élégant coupé au trot léger de deux alezans.

Henri ne parla pas au marquis de la lettre de son père, mais il s'empressa de lui conter sa visite et sa déception à l'hôtel de la Rochaguay. Il apprit alors le sacrifice de Mme Maubron, que M. de Montbrizé appelait familièrement Antoinette, mais avec la douceur et le charme que savait donner à ce nom un vieux gentilhomme qui avait appris à le prononcer en parlant d'une reine de France. Henri rougissait en l'entendant, et lui qui était forcé d'appeler cette Antoinette Mme Maubron, faisait amoureusement chanter même ce nom sur ses lèvres. Cette émotion n'échappait pas au marquis, et il regardait le jeune Breton de son petit œil brillant avec le plus fin sourire.

— La voici! dit tout à coup Henri.

Mme Maubron allait se croiser, en effet, au tournant de l'Arc de Triomphe, avec M. de Montbrizé et le cadet; à demi étendue dans une voiture découverte, et enveloppée jusqu'au buste d'une peau

de marte. Le marquis s'aperçut à un rapide mouvement de tête, quand elle passa, qu'elle avait aperçu Henri, et, en homme pour qui le plus imperceptible clignement d'œil était devenu toute une révélation, il aurait pu dès lors assurer à Henri qu'il n'était pas le plus troublé. Lorsqu'ils furent arrivés au lac, M. de Montbrizé montrait au cadet, en les lui nommant, les élégantes les plus aristocratiques, couvertes de leur hermine de duchesse; mais Henri les voyait sans en remarquer aucune. Sa pensée détournait son regard et le tenait encore fixé sur le visage charmant et mélancolique de Mme Maubron.

— Votre présence me rajeunit, mon cher enfant, dit le marquis en souriant, et je veux faire avec vous une petite débauche de jeunesse : nous dînerons ce soir au *cabaret*, comme l'on disait encore de mon temps.

M. de Montbrizé se fit conduire au café Anglais. Il était resté un des gourmets les plus fins de Paris et peut-être le plus aimable buveur de champagne. C'était son vin préféré : ce goût un peu démodé lui venait de son père qui ne l'avait jamais perdu lui-même après les soupers du comte de Provence.

— Tout se gâte aujourd'hui, disait M. de Montbrizé en buvant à petits coups; cet entêté de marquis de Kerlane n'a peut-être pas tort. Oui, tout se gâte, répétait-il en soulevant son verre et en examinant la couleur du vin; tout est frelaté. Il n'y a même plus de champagne à Paris. Mais, enfin, ce n'est pas une raison pour jeter les bouteilles par les fenêtres.

Et il commençait à parler de sa jeunesse avec la gaieté du vieillard qui, s'il en a perdu la fraîcheur, en a du moins gardé le parfum. Les rides de son front se fondaient dans un rayonnement, et le pli creusé de l'aile du nez au menton ne semblait dessiné que par le sourire. Le marquis avait vraiment raison : il rajeunissait. Cette gaieté si franche et si vive, que l'esprit de M. de Montbrizé rendait encore plus pétillante, réveilla Henri, et le visage du cadet reprit enfin le délicieux épanouissement des vingt ans qui se flétrit toujours trop tôt.

— Mon cher Henri, dit le marquis réjoui de ce changement, vous avez été jeté assez brusquement dans la vie parisienne qui est la vie la plus complète, mais aussi la plus dangereuse où l'on puisse être mêlé à votre âge. Les jeunes gens y sont d'ordinaire préparés par les bruits qui leur arrivent par-dessus les murs du collège, par le libertinage d'esprit qui en résulte, et souvent aussi par les livres qu'ils cachent sous l'oreiller. Ils n'entrent pas pour cela dans la vie avec une forte cuirasse d'expériences, mais ils connaissent du moins les blessures qu'ils sont exposés à recevoir. Je ne

crois pas que l'abbé qui vous a élevé ait pu vous en instruire, et je doute, d'un autre côté, qu'il vous ait mis dans les mains un seul livre capable de vous en apprendre plus long que lui. Voyons, mon enfant, ajouta M. de Montbrizé d'un ton plus affectueux encore, avez-vous lu des poètes, des conteurs, des philosophes?

— Marquis, répondit Henri, j'ai lu Racine, Boileau, Bossuet et Fénelon. Je ne sais pas, je l'avoue, d'autres noms que ceux-là.

— Et je devine ce que vous connaissez de Fénelon, de Bossuet et de Racine. C'est assez pour devenir abbé, c'est peu pour être prêt à lutter contre les passions de la jeunesse et de la vie entière, et pouvoir, quand elles viennent à nous habilement voilées, leur dire, comme aux dominos du bal de l'Opéra : « Je te connais, beau masque! » Les livres sont moins dangereux que profitables, quoi qu'en disent les puritains par ignorance qui n'ont jamais lu, et l'on oublierait vite le mal que par hasard ils ont pu faire si l'on réfléchissait aux leçons qu'on leur a toujours dû. Il faut que vous lisiez, Henri, c'est le seul conseil que je vous donne aujourd'hui, et je vous aiderai à le suivre.

— Soyez sûr, marquis, répondit Henri, que j'attends avec impatience le moment où nous mettrons cet avis à exécution.

— Dès ce soir, mon enfant, dit M. de Montbrizé. Je vous ferai traverser ma bibliothèque pour vous ramener chez vous.

M. de Montbrizé avait renvoyé sa voiture, en ordonnant qu'on le vînt prendre à son cercle à onze heures. Il s'y rendit à pied avec le cadet, étourdi du bruit et ébloui des lumières du boulevard qu'il voyait le soir pour la première fois. Je ne sais de quel lourd parfum d'ivresse l'air de ces boulevards, où la vie de Paris se concentre à cette heure, est chargé pour ceux qui ne l'ont jamais respiré. Les paroles du marquis bourdonnaient dans la tête d'Henri, les jeunes gens radieux et les Parisiennes languissantes passaient devant ses yeux comme des apparitions d'un monde enchanté et, en même temps, dans le lointain de sa pensée, il revoyait la tête vaporeuse de Mme Maubron...

— Messieurs, dit le marquis en entrant au cercle, je suis ce soir le guide du fils d'un de mes plus anciens amis, dont vous connaissez tous le nom; je vous présente M. Henri de Kerlane.

Quoiqu'il fût à peine dix heures, le cercle était assez nombreux. Au ton de M. de Montbrizé, au silence au milieu duquel ces mots furent prononcés, et au murmure d'assentiment qui les suivit, Henri comprit que le marquis avait la toute-puissance de l'homme dont on respecte autant l'esprit que l'âge et le nom. Il n'y avait guère que des jeunes gens, et ceux qui étaient assis s'étaient levés pour rendre au cadet son salut.

— Il me semble, pensa Henri, que me voilà dans *mon monde*, comme dirait mon père, et l'on n'y paraît pas pourtant partager ses idées sur le marquis.

Il alla s'asseoir, avec M. de Montbrizé, dans l'embrasure d'une fenêtre d'où l'on découvrait le boulevard des Italiens dans la plus grande partie de sa longueur. Henri put alors s'assurer de la société à laquelle il était mêlé. Les noms des plus nobles familles qui ont survécu à l'ancien royaume se pressaient familièrement sur les lèvres du vieux gentilhomme, et le cadet regardait passer devant lui des ducs mêmes dont le bisaïeul montait dans les carrosses de Louis XIV. L'heure du jeu n'était pas arrivée et l'on causait bruyamment. Henri prêta l'oreille à cette conversation générale.

— Le comte a été si complètement *décavé* à Bade, qu'il ne sort plus depuis son retour à Paris.

— Je l'ai rencontré hier; il s'apprête à *courir* pendant toute la saison.

— Je lui souhaite plus de chance que de coutume : ce pauvre comte est toujours *dépassé de plusieurs têtes.*

— Plus Henri écoutait, et moins il comprenait les termes qui revenaient à chaque phrase, et même presque à chaque mot.

— Marquis, dit-il à M. de Montbrizé lorsqu'ils partirent, je serais curieux de savoir quelle langue parlent ces messieurs.

— La langue de la table de jeux et de courses de chevaux, répondit le marquis en souriant, et j'avoue qu'ils la parlent fort souvent. Mais il ne faut pas trop s'en étonner : le passé, leur nom, leur famille, pèsent sur eux comme sur vous, mon cher Henri, et tel, parmi ces jeunes gens, qui eût jadis commandé avec honneur dans les armées du roi, est condamné à ne remporter aujourd'hui des victoires que sur le champ de courses. Ils usent leur vie comme ils peuvent, et je leur pardonne, mais j'aurais peine à vous voir l'employer de la même façon.

Henri descendit de voiture avec M. de Montbrizé, qui l'emmena aussitôt dans sa bibliothèque. Le père du marquis avait pris goût aux livres en même temps qu'aux vins fins dans la société du comte de Provence, et la lecture, qui adoucit plus tard son exil, avait charmé la jeunesse de M. de Montbrizé. C'était un très libre penseur que le marquis : tous les poètes et les philosophes du dix-septième et du dix-huitième siècles avaient leur place dans sa bibliothèque, et il les relisait avec la même curiosité, on pourrait même dire avec la même tendresse, depuis près de cinquante ans.

— Tenez, Henri, dit-il en prenant un petit volume à reliure

ancienne et merveilleuse, voici du Racine, mais ce Racine-là, je le gage, vous ne le connaissez pas.

C'était *Bérénice*.

— Et maintenant, reprit M. de Montbrizé, voici un livre que le nom seul de l'auteur ferait jeter au feu par le marquis de Kerlane. Ne vous effrayez pas, mon enfant, quoique ce soient les contes légers de l'esprit démon du dix-huitième siècle, mais, à votre âge et avec votre naïveté, je crois plus utile que dangereux de lire *Candide*, même écrit par Voltaire.

Henri prit les volumes et regagna son modeste logis en rêvant...

III

Chaque parole du marquis était une singulière révélation pour le cadet, dont l'esprit sans lest était emporté au milieu des ballottements, comme le liège sur l'eau courante. Henri se rappela ces mots, dictés par son père, sur M. de la Roche-Vendée et M. de Montbrizé : *Ce comte et ce marquis ne sauraient que gâter vos bons sentiments et vous faire oublier vos devoirs*. Et ce souvenir augmentait son trouble. M. de Kerlane avait-il raison de juger ainsi le marquis? M. de Montbrizé pensait-il plus juste que M. de Kerlane? Henri était suspendu entre les deux, et, après avoir été balancé de l'un à l'autre par les réflexions de la moitié de la nuit, il finit par tomber du côté du marquis parisien.

A peine éveillé, il avait ouvert *Bérénice*, l'œuvre d'un Racine qu'il ne connaissait pas, avait dit M. de Montbrizé.

En quelques heures, Henri apprit l'amour et la plus belle langue de l'amour dans ces vers que les plus grands poètes ne sauraient faire oublier. Et déjà il nommait tout bas, en écoutant chanter quelques-uns de ces vers dans sa tête, l'émotion dont il avait été saisi dans le petit salon de l'hôtel de la Rochaguay. Il comprenait quel nouveau sentiment s'était éveillé en lui, il s'expliquait les lourdes heures de découragement qu'il avait passées depuis quelques jours.

Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui !

Désormais, Paris lui-même serait un désert pour lui sans *celle* qu'il revoyait en pensée.

En ce moment on frappa à la porte. C'était M. Maubron.

— J'ai trouvé votre carte, dit celui-ci en prenant familièrement la main du cadet. Voilà qui est charmant à vous d'être venu pour

nous voir, Mme Maubron était à la promenade, moi à un rendez-vous d'affaire. Il faut nous dédommager, ce soir, cher monsieur Henri; vous nous accompagnerez aux Italiens, connaissez-vous les Italiens?

— Non, monsieur, répondit Henri, assez étourdi de cette entrée. Et il offrait une chaise à M. Maubron qui continuait :

— C'est le vrai théâtre de *notre* monde. Mme Maubron raffole de la musique italienne. Moi, j'aime autant la musique française, notre Opéra. Puis l'Opéra a ses ballets, ses inimitables ballets! Avez-vous vu des ballets, monsieur de Kerlane?

— Pas encore, monsieur.

— Vous êtes en retard, mais nous vous aurons bientôt mis au courant de tous ces plaisirs... Peut-être vous ai-je dérangé; vous lisiez, je crois, ajouta M. Maubron en se penchant vers le livre qui était resté ouvert.

— J'achevais une tragédie de Racine, répondit Henri.

— Du Racine! Ah! fort bien! Vous aimez les poètes?

— J'en ai peu lu encore, dit le cadet en souriant.

M. Maubron avait pris le volume de *Contes*, qui se trouvait sur la table auprès de *Bérénice*, et l'avait ouvert à la première page.

— Du Racine et du Voltaire! dit-il. Je vois, mon cher monsieur de Kerlane, que vous choisissez vos auteurs.

Comment cet homme, à qui Henri n'avait jamais entendu parler que chevaux, terres et fermages, et dont l'intelligence ne pouvait évidemment s'élever au-dessus de la vie commune, connaissait-il Racine et Voltaire, et semblait-il en parler du même ton que le marquis?

— Mon enfant, lui dit à ce sujet, M. de Montbrizé, défiez-vous des perroquets en habit noir : ce sont les plus sots et les plus ennuyeux.

Henri n'était plus préoccupé que de l'idée de se présenter à l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

Lorsqu'il y arriva, Mme Maubron était habillée et attendait son mari dans le petit salon où elle avait reçu le cadet pour la première fois. Un ample burnous blanc à raies chatoyantes lui tombait des épaules, et elle avait dans ses beaux cheveux blonds quelques bluets liés à un épi de diamants. Plus que jamais on pouvait oublier Mme Maubron et ne voir qu'Antoinette de la Rochaguay. Le mariage avait attristé sa physionomie sans altérer la pureté du visage, et l'on devinait que l'amour n'avait pas un instant courbé le cou délicat qui s'élançait des plis du burnous. Mme Maubron avait la beauté touchante des vierges-mères, et, plus chastement qu'une jeune fille, elle pouvait s'envelopper des blancheurs flottantes de

son manteau. Si c'était encore de l'amour qu'elle pouvait inspirer, c'était du moins un amour angélique, tout plein des extases d'une adoration muette, tel, enfin, qu'Henri l'éprouvait en ce moment.

M. Maubron ne tarda pas à gâter ce bonheur. Ce fut pour le cadet un long quart d'heure de souffrance que celui qu'il fallait subir pour arriver aux Italiens. Le bourgeois bavard le fatiguait de ses questions. Il est vrai que l'indifférence de M. Maubron pour sa femme consolait un peu Henri, qui commençait à devenir jaloux de cette beauté, dont il respirait le parfum, et savourait la pureté.

Lorsqu'elle fut entrée dans sa loge, la jeune femme rejeta en s'asseyant son manteau algérien sur le dos du fauteuil. Ses épaules éclatantes flottaient au-dessus d'une robe d'un bleu tendre, où quelques dentelles, en point d'Angleterre, couraient sur la soie, et qui dessinait, dans ses adorables perfections, un corps souple et finement cambré. La chevelure s'enflammait aux lumières comme une nappe d'eau au soleil couchant, et les nattes, pleines de reflets, semblaient ruisseler sur la neige glacée du dos. M. Maubron ne fit guère qu'apparaître dans la loge : il sortit en prétextant une migraine qu'il alla guérir, sans doute, au petit théâtre du boulevard du Temple, et Henri demeura seul avec Mme Maubron.

On jouait ce soir-là *Don Giovanni*, cet immortel rêve de Mozart, où soufflent toutes les brises de l'amour, et que traversent tous les éclairs de la passion. La musique était, aussi, chose nouvelle pour le cadet, mais n'est-elle pas excellemment la langue de l'amour? Comment n'aurait-il pas entendu, dans celle de Mozart, les soupirs, les murmures, les tressaillements, les cris de l'âme inquiète et tourmentée qui se consume en longs désirs, et qui, à chaque instant, a besoin, pour se rafraîchir, de la goutte d'eau de l'espérance? Henri n'osait se pencher vers Mme Maubron : le parfum de ses cheveux et de ses épaules achevaient de l'enivrer, et il craignait qu'elle ne sentît les battements de son cœur. A peine ramenait-il par moments ses yeux vers elle, et Mme Maubron, de son côté, palpitait alors sous le regard du jeune Breton. Ils auraient voulu parler peut-être, mais quel mot leur serait venu aux lèvres?...

M. Maubron était de retour avant le dernier acte.

— Mon ami, dit la jeune femme, veuillez me conduire un instant au foyer : on étouffe dans cette loge.

Au foyer! Elle, une femme du monde, et une aristocratique habituée des Italiens! Mais le sang, en effet, lui montait aux pommettes et au front, et ce lis de beauté, qui n'avait jamais perdu sa froide blancheur, prenait des couleurs de rose rouge.

En se levant, Mme Maubron vit M. de Montbrizé debout à un fauteuil d'orchestre, et les yeux fixés sur la loge. Elle échangea

avec Henri, qui venait aussi de le remarquer, un regard d'étonnement que l'on pouvait traduire en quatre mots : « Sera-t-il toujours entre nous? »

Henri rencontra au foyer la plupart des jeunes gens qu'il avait vus la veille au cercle, et il s'apercevait que tous avaient, en le saluant, un sourire d'affectueuse ironie. Il en cherchait la cause, et finit par croire qu'on le plaignait d'écouter M. Maubron, qui lui contait assez haut, en l'appelant *mon cher chevalier*, qu'il avait à son âge entendu la Malibran. Que le plus timide de ces libertins l'aurait étonné en lui expliquant pourquoi l'on souriait ainsi! Car Henri ne comprenait encore d'autre volupté que celle qu'il goûtait à remplir ses yeux bleus de l'image d'Antoinette.

L'heure des ravissements où il semble que le cœur éclate, cette première heure de l'amour que l'on n'oublie jamais était passée pour lui, et, bientôt après, il ne lui en restait que le souvenir troublant dans sa chambre silencieuse de la rue des Saints-Pères.

Pendant quelques jours, Henri n'était sorti que pour aller aux Champs-Élysées, à l'heure où il y avait vu Mme Maubron, et malgré ses longues promenades autour de l'Arc de Triomphe, il était toujours revenu sans l'avoir rencontrée.

Il se décida à se présenter à l'hôtel de la Rochaguay; Mme Maubron n'avait pas quitté son appartement depuis la soirée des Italiens.

— Je vous reçois en malade, monsieur de Kerlane, dit-elle au cadet lorsqu'il entra.

Elle était fort pâle, son visage amaigri faisait paraître ses yeux plus grands, et l'on distinguait le violet léger des tempes sous la blancheur transparente de la peau.

La musique, reprit Mme Maubron, m'a toujours causé des impressions trop vives : elle prend aux nerfs, elle fait mal parfois...

— Je le crois facilement, madame, car j'en ai souffert aussi. La tristesse naïve avec laquelle cela fut soupiré saisit la jeune femme, et le regard du cadet lui apprenait que, comme elle, il n'était pas encore guéri.

Henri espérait et craignait en même temps une nouvelle parole sur la soirée des Italiens. Il avait compris qu'il avait déjà beaucoup osé, et pourtant il sentait qu'au premier mot un aveu plus complet allait lui échapper.

Mais, ce mot, Mme Maubron se gardait de le prononcer.

— Lui aussi! pensa-t-elle avec un bonheur mélangé d'inquiétude.

Et elle se hâta de changer de conversation.

— Avez-vous reçu des nouvelles de Bretagne, monsieur de

Kerlane? dit-elle en jouant d'un air distrait, qui l'aurait trahie aux yeux de tout autre qu'un amoureux de vingt ans, avec une longue chaîne de jais, dont les grosses perles roulaient dans les plis de sa robe de velours noir.

Henri balbutiait : il n'aurait su parler que de ce qu'il ne pouvait plus dire ce jour-là. Ce trouble rendait la situation de Mme Maubron plus pénible encore, et elle demeurait de longues minutes silencieuse, le front dans la main.

— Je vois que vous souffrez toujours, madame, dit Henri, et j'ai trop longtemps déjà abusé de votre bonté. Pardonnez-moi mon indiscrétion.

— Je fais mieux, monsieur, répondit Mme Maubron, je vous en remercie, et j'espère, ajouta-t-elle du ton le plus léger qu'elle put prendre, que vous la renouvellerez quelque jour.

Henri sortit de l'hôtel avec la fièvre dont nous brûle un aveu étouffé.

— Oh! ce moment! disait-il, ce court moment! Cette seconde, où d'un mot de plus j'aurais tout avoué, la retrouverais-je jamais?

Il courut chez M. de Montbrizé : il avait besoin de voir et d'entendre le marquis.

Dès que Henri entra, M. de Montbrizé s'aperçut à son visage de l'agitation de son esprit.

— Qu'avez-vous, mon cher enfant? lui demanda-t-il; vous paraissez tourmenté.

A cette question le cadet rougit; il ne put résister à cette émotion qui s'empare de nous, — lorsque l'expérience ne nous a pas fait encore un masque impassible, — en face d'un ami jeune ou vieux qui peut deviner notre secret, et le marquis surprit des larmes dans ses yeux.

— Vous pleurez, mon cher Henri, dit M. de Montbrizé en lui prenant la main. Je ne vous plains alors qu'à moitié, ajouta-t-il avec son charmant sourire de vieillard : quand on pleure à votre âge, c'est qu'on est trop heureux.

— Vous me croyez heureux, marquis? murmura le cadet.

— Comme un jeune fou! dit M. de Montbrizé. Ne vous en étonnez pas : je devine tout.

— Vous devinez tout, monsieur? répéta Henri.

— Mon enfant, reprit le marquis après un instant de silence, tout l'avenir de l'homme est dans son premier amour. C'est le parfum qui embaume ou qui empoisonne le reste de la vie. Si le lis du premier amour a fleuri pour vous, Henri, ouvrez votre cœur, respirez-le de toute votre âme, pleurez d'enivrement, et ne comptez

pas surtout, cher enfant, que je veuille sécher ou même essuyer ces larmes. Puissiez-vous ne jamais connaître que le tourment du bonheur.

IV

Malgré les dernières paroles de Mme Maubron, Henri hésitait à la revoir. Le bonheur, ou seulement l'espérance du bonheur l'intimidait, comme toutes les âmes naïves et tendres qui n'ont à s'effrayer que d'être heureuses. Un jour pourtant, au lieu de perdre sa journée à parcourir la même longueur de trottoir sans arriver à prendre une résolution, il eut le courage de passer le seuil de l'hôtel.

Mme Maubron venait de partir pour Versailles, pour ce Versailles qui faisait tant rêver le cadet dès la forêt de Kerlane et que, dans ses projets, il devait aller visiter à peine sorti du Louvre. Les circonstances l'avaient jusque-là retenu : le hasard lui offrait une jolie revanche et il ne pouvait la refuser.

Henri s'était jeté dans le premier fiacre de passage, et un moment après, le chemin de fer de la rive gauche l'emportait à toute vapeur. Ce fut pour lui une heure délicieuse que celle du voyage. Il regardait d'un œil ébloui ce paysage circulaire des bords de la Seine qui semble faire valser, pour ainsi dire, ses collines, ses bois et ses vallées autour des curieux qui le traversent; puis au milieu de ce tournoiement, le cadet croyait toujours voir passer à l'horizon le grand parc de Versailles, où fuyait l'ombre d'Antoinette de la Rochaguay. Enfin le train s'arrêta pour la dernière fois, et Henri se trouva d'un bond sur la place d'Armes. Comme il y arrivait, il distingua le coupé de Mme Maubron quittant la grille du château. Y était-elle, ou venait-elle de descendre et de renvoyer sa voiture? Henri avait pressé le pas, et il l'avait bientôt aperçue qui montait lentement la cour de marbre. Il eut tout à coup peur de sa hardiesse, puis il finit par se trouver lui-même bien enfant et continua vivement son chemin.

Au bruit de ce pas qui se rapprochait si rapidement d'elle, Mme Maubron s'était retournée.

— Vous, ici, monsieur de Kerlane! dit-elle avec un léger tressaillement qui révélait encore plus d'émotion secrète que de véritable étonnement.

Depuis un instant, le cadet sentait s'éveiller en lui comme un homme nouveau, au souffle de cet air dont il respirait par l'imagination tous les anciens parfums.

— Madame, répondit-il en s'inclinant, aurions-nous été surpris, il n'y a pas cent ans, de nous rencontrer à Versailles?

— C'est juste, répliqua la jeune femme que le ton de ces paroles avait rassurée, et c'est à moi de vous présenter au château. Allons, offrez-moi le bras, monsieur le chevalier.

Et le cadet de Kerlane et la fille du comte de la Rochaguay, après s'être arrêtés devant cette merveilleuses chapelle de Versailles, digne de prêter ses échos à l'éloquence d'un Bossuet, montaient le grand escalier que les talons rouges de leurs pères n'avaient pas eu le temps d'user.

Un poète, mêlé à la foule qui encombrait les salons, serait étonné de voir passer Henri et Mme Maubron, et il les aurait longtemps suivis des yeux comme deux portraits du dernier siècle descendus vivants de leur cadre et venant de quitter, à la garde-robe royale. le justaucorps et la robe à paniers. Tous deux marchaient sans s'inquiéter des innombrables tableaux dont on a depuis trente ans tapissé les murs, et ils marchaient vite comme s'ils avaient été en retard pour assister au dîner du roi. En traversant le salon de glaces, ils ne purent s'empêcher de rougir, car, malgré eux, ils se voyaient partout, tels qu'ils étaient, jeunes, beaux, marqués du signe d'une race mourante, dans ce palais où la jeunesse, la beauté et la gloire avaient un moment semblé immortelles. Après avoir salué la chambre du roi, ils tournèrent de nouveau dans les corridors pour arriver à la galerie des portraits, ce sanctuaire du Versailles moderne, où toute religion politique peut trouver ses idoles. Là ils s'arrêtèrent longtemps, allant d'un cadre à l'autre, et souriant, comme s'ils étaient prêts à leur parler, tantôt à ces belles têtes orgueilleuses qui ne se courbaient que sous le regard de Louis XIV, et tantôt à ces têtes charmantes dont quelques-unes sont tombées mutilées, mais adorables encore, sous la hache ou sous le couteau de la guillotine. Du reste, à cette heure où l'un et l'autre vivaient d'une double vie de tendresse et de bonheur, le cadet de Kerlane et Antoinette de la Rochaguay (car il faut oublier Mme Maubron, comme elle s'oubliait elle-même) ne pouvaient voir le sang qui avait jalili de ces cous si fiers et si délicats, et ils étaient descendus au parc sans qu'une ombre de tristesse eût voilé leurs souvenirs.

Le temps était sombre et glacé; un faible rayon de soleil ne coupait la brume de l'air que par intervalles. Les Neptunes et les nymphes de bronze semblaient roides de froid au bord du grand bassin verdâtre, et l'eau clapotait au soufle inégal du vent qui, plus loin, faisait crier les branches des vieux arbres. De rares promeneurs montaient ou descendaient la grande allée, et sous le ciel d'un gris terne quel-

ques oiseaux volaient effarés, de la pièce d'eau des Suisses au plateau de Satory. Versailles avait alors son aspect de cimetière désolé dans sa magnificence. Henri et Mme Maubron, navrés de ce spectacle imprévu, gagnaient par les contre-allées le Trianon de Marie-Antoinette; et les beaux bustes de femme, plantés dans leurs gaînes de marbre et où la pluie, en découlant des branches, avait ruisselé comme des larmes vertes, semblaient à leur passage les regarder avec désespoir.

Le ciel, cependant, s'était éclairci à leur entrée à Trianon, et ce fut avec une tristesse plus douce qu'ils visitèrent le *Hameau* où la reine laitière avait souvent oublié les chagrins du jour et les affreux soucis du lendemain. Puis ils s'étaient égarés dans ces allées sinueuses où l'on ne voit guère tourner aujourd'hui que les petits bourgeois de Versailles, les provinciaux et les soldats du corps de garde. Mme Maubron, fatiguée d'une si longue promenade, s'était assise sur un banc, à l'abri du haut buisson qui sépare les deux Trianons en cet endroit, et Henri s'était placé auprès d'elle. Ils ne parlaient plus ni des portraits aimés ni du morne aspect du parc, et ils contemplaient les arbres frémissants que les dernières lueurs de ce jour d'hiver éclairaient d'une pâleur dorée. Tout à coup un rayon de soleil les enveloppa; un souffle embaumé passa dans l'air, et leurs regards, à défaut de leurs lèvres, se rencontrèrent comme dans un muet et chaste baiser...

Le coupé de Mme Maubron se trouvait, d'après son ordre, à la grille de Trianon; Henri de Kerlane regagna le chemin de fer de la rive gauche.

A partir de ce jour, Henri s'était senti naître à une autre vie. Son intelligence avait achevé de s'ouvrir à tout ce qu'il y a de vraiment beau en ce monde, car il avait trouvé la clef d'or que tant d'autres doivent chercher toujours : un amour digne de lui. Ce n'était plus le cadet naïf qui montait, pour y voir seulement des ombres, l'escalier du vieux Louvre, l'élève ignorant et indifférent d'un petit abbé breton, épelant *Esther* ou *Athalie*.

— Il y a en vous l'âme d'un vrai poète! s'écriait parfois M. de Montbrizé lorsqu'ils visitaient ensemble les *Raphaël* et les *Vinci* ou qu'ils lisaient les beaux vers de Lamartine.

Le cadet de Kerlane était heureux dans son exil d'un bonheur qu'il n'avait jamais espéré, même dans la dernière nuit où il faisait tout éveillé, à la fenêtre du château, des rêves si consolants.

Un matin, cependant, il reçut de cette Bretagne, qui ne lui apparaissait plus que comme dans le vague d'un songe, une lettre

dont, au premier regard, l'écriture le fit trembler. Elle était du marquis de Kerlane, et contenait les lignes suivantes :

« Mon cher enfant,

« Voici malheureusement une occasion de vous montrer digne de votre famille et de votre nom. Vous avez appris sans doute à quelles extrémités les révolutions d'Italie ont réduit le Saint-Père. On a juste le temps de lever une armée pour le défendre et le sauver avec l'aide de Dieu. Partez, Henri; soyez un de ses premiers soldats, c'est votre devoir! Je vous envoie 1000 francs pour subvenir aux frais du voyage et à vos premiers besoins. C'est datée de Rome que j'attends votre prochaine lettre.

« Votre père,

« Marquis DE KERLANE. »

Le cadet ne fit qu'un saut de la rue des Saints-Pères à la rue de Bourgogne. M. de Montbrizé était assez surpris de le voir à cette heure, et il le regardait d'un air inquiet, quand Henri lui présenta la lettre, en lui disant avec émotion :

— Veuillez lire ces quelques mots, monsieur le marquis...

Celui-ci les eut vite parcourus et il paraissait y réfléchir gravement en repliant la lettre, lorsque son valet de chambre vint l'avertir que le déjeûner était servi.

— Mettez un second couvert! dit M. de Montbrizé.

— Mon cher Henri, ajouta-t-il, nous avons à causer sérieusement.

Henri commençait à avoir peur : il comptait sur le charmant scepticisme de son vieil ami pour le tirer d'embarras, et il venait de comprendre que M. de Montbrizé traiterait avec moins de légèreté ce nouveau désir de M. de Kerlane.

— Mon enfant, — dit le marquis lorsqu'ils se furent mis à table et qu'il eût congédié le domestique, — malheureusement votre père a raison. J'avais songé moi-même, depuis un mois, que la place du dernier cadet, tel que vous l'êtes, se trouvait aujourd'hui à Rome sous le commandement d'un prince de Ligne ou d'un Pimodan. Mais la tendresse que vous m'avez inspirée, l'intérêt égoïste que je prenais à vous conserver auprès de moi, le chagrin dont j'aurais su vous affliger, m'auraient toujours empêché de vous parler librement. La lettre du marquis m'y oblige : voulez-vous m'écouter?

— Vous savez, monsieur, répondit le jeune Breton, que je suis prêt à tout entendre de vous.

— Mon cher Henri, reprit M. de Montbrizé, vous m'avez même entendu traiter de chimères les généreuses croyances du marquis

de Kerlane, qui ne me le pardonne pas sans doute. Quelque respect qu'elles m'imposent, je n'ai pas changé d'avis : je ne vous enverrais pas relever les morts ensevelis sous les débris d'un passé entièrement disparu. Mais il est, mon enfant, des principes de vraie noblesse qu'il faut servir de toute son âme jusqu'au dernier instant. La dernière royauté ancienne, une royauté sacrée est menacée à cette heure; partez, car, si elle meurt, pour votre honneur même dans la situation où vous êtes, elle ne doit pas mourir sans vous.

M. de Montbrizé s'animait à chaque parole : le sceptique était transfiguré.

— Vous partirez, n'est-ce pas, Henri? reprit-il. Ce n'est pas pour une victoire, je le crains, mais en pareil cas il est encore beau d'être vaincu.

— Permettez-moi d'attendre jusqu'à demain pour vous répondre, dit le cadet.

Le marquis sourit avec tristesse, et, comme ils se levaient de table, il lui prit affectueusement la main pour lui prouver qu'il comprenait et lui donner quelque courage. Henri se jeta dans les bras de M. de Montbrizé, en voyant une larme mouiller son regard tout à l'heure si perçant et si vif.

Il était sorti de l'hôtel en s'étonnant de ce mélange de doute et de foi, de froideur et de tendresse qui, de même que le marquis appelait le jeune Breton le dernier cadet de France, aurait pu le faire nommer lui-même le dernier fils du dix-huitième siècle.

Un moment après Henri se présentait chez Mme Maubron.

Dès qu'il était entré, la jeune femme s'était aperçue de son trouble.

— Que vous est-il donc arrivé depuis hier? lui demanda-t-elle en se levant.

Henri lui donna la lettre du marquis de Kerlane.

Mme Maubron la lut avec calme, et lorsqu'elle la replia, l'impression que ces quelques lignes lui avaient causée se trahit à peine par un léger frisson.

— C'est vrai, Henri, dit-elle en s'asseyant : vous devez partir.

A ce mot le cadet devint encore plus pâle, et, tout tremblant :

— Vous aussi, dit-il, vous m'envoyez mourir?

Ces paroles étaient prononcées avec douceur, et pourtant elles frappèrent Antoinette au cœur, comme le cri du pressentiment et du désespoir. — Mme Maubron gardait le silence : elle craignait que sa voix ne se brisât dans un sanglot. Après un instant d'hésitation, elle reprit avec une fermeté qui coûtait à son cœur tous ses efforts :

— Henri, je me suis sentie attirée vers vous pour votre dévouement, pour votre sacrifice accompli avec une simplicité qui est à mes yeux la grandeur d'âme. Mais je ne saurais vous aimer autrement. Un obstacle infranchissable nous sépare : le devoir. Vous devez être jusqu'au bout pour votre nom, pour vous, pour moi, enfin, le cadet de Kerlane, héroïquement soumis à sa destinée.

— Je vous comprends, madame, répondit froidement Henri, et je vois, après tant d'autres, que l'amour n'est que de l'égoïsme raffiné. Vous avez aimé une victime qu'il vous plaisait de consoler : que je cesse d'être cette victime et vous ne m'aimerez plus!

— Pauvre enfant! répliqua Mme Maubron avec un sourire brillant de pleurs, vous interprétez amèrement mes paroles, et vous méconnaissez un cœur qui vous donne tout ce qu'il peut offrir. Mais entre vous et moi, Henri, au-dessus de nous-mêmes, il y a, je le répète, le devoir que vous avez accepté avant de me connaître, et que vous devez subir après m'avoir aimée.

— Que parlez-vous d'amour, Antoinette? Le nôtre a-t-il eu seulement le temps d'exister?

— Oui, Henri; et n'aurait-il été que d'une seconde que nous n'aurions ni l'un ni l'autre le droit de nous plaindre. Rappelez-vous ce rayon de soleil qui a illuminé un instant notre tête-à-tête silencieux de Versailles. C'est l'image de notre amour, Henri; il ne devait pas durer plus longtemps. Après lui le froid, la tristesse, le deuil...

Mme Maubron ne pouvait ni ne voulait achever; Henri de Kerlane et Antoinette de la Rochaguay se pressèrent la main en silence, et cette étreinte douloureuse fit expirer sur leurs lèvres le mot de *mort* qu'ils allaient prononcer ensemble.

— Henri, reprit la jeune femme, en relevant la tête et d'une voix raffermie, d'ici huit jours vous partirez!

V

A quelques jours de là, le faubourg Saint-Germain (je parle de ses salons les plus aristocratiques) n'était que chuchotements, murmures, cris de surprise et d'interrogation. Mme Maubron, qui semblait avoir renoncé pour toujours au monde où elle était née, donnait un bal le soir même. Ses anciennes amies, les plus zélées comme les plus indifférentes, coupaient court à ces conversations en s'écriant :

— Pauvre Antoinette! qui aurait cru la revoir dans une fête?

C'était, en effet, une véritable fête que ce bal à l'ancien hôtel de

la Rochaguay. Les équipages piaffaient en longue file dans la rue Saint-Dominique, en attendant qu'ils pussent pénétrer sans encombre dans la cour de l'hôtel, où ils se croisaient, sous la grande porte, avec ceux qui en sortaient vides au trot rapide des chevaux. Les duchesses les plus intraitables sur le point de la mésalliance s'étaient rendues à l'invitation de Mme Maubron, les plus vieilles par souvenir du comte et par intérêt pour sa fille, les autres par sincère amitié pour elle, toutes enfin, un peu par curiosité. A dix heures et demie, l'immense salon à panneaux gris, qui rappelait ceux de Versailles, était déjà rempli. En face de la porte, Mme Maubron, en robe de tulle blanc, avec une parure de camées antiques, recevait les derniers venus d'un air plein de grâce, mais un peu mélancolique, qui attendrissait. Entre les groupes, au milieu du salon, un petit *vieux beau*, mince et svelte dans son habit noir, avec un jeune élancé au bras duquel il se penchait légèrement : c'était le marquis de Montbrizé qui présentait ce soir-là le cadet de Kerlane au monde complet du faubourg Saint-Germain. Malgré les distractions que ces présentations eussent dû lui causer, Henri était visiblement préoccupé de la même idée depuis le commencement du bal.

— Marquis, dit-il enfin à M. de Montbrizé, à qui il n'avait parlé jusque-là que par monosyllabes, Mme Maubron n'a jamais donné de bal avant celui-ci?

— Jamais, mon ami.

— C'est étrange! pensa tout haut le cadet.

M. de Montbrizé paraissait n'avoir pas entendu ce dernier mot. Il craignait d'être interrogé plus longuement et ne jugeait pas le moment convenable pour une explication. Mais Henri ne pouvait chasser la pensée qui le poursuivait, triste pensée assurément, car il passait la main sur son front avec un mouvement nerveux et un frisson d'horreur, comme si, aux lumières de cette fête, il sentait d'instant en instant le coup d'aile d'une chauve-souris égarée.

— Marquis, reprit-il, vous avez toujours été indulgent et bon pour moi : pourquoi ce bal, je vous en prie? J'en souffre au point de ne pouvoir y demeurer plus longtemps. Vous en savez sans doute la raison; êtes-vous forcé de me la cacher?

Le quadrille s'organisait en ce moment aux premières notes de l'orchestre. M. de Montbrizé emmena le cadet dans un petit salon d'où quelques femmes sortaient à l'appel de la musique, après avoir rajusté leur coiffure devant les glaces.

— Mon enfant, dit le marquis en s'asseyant avec Henri sur un canapé, je ne suis pas dans le secret de Mme Maubron, mais il m'est aisé de le deviner. Vous demandez à le comprendre, je ne

saurais vous refuser. C'est une touchante idée, Henri, que celle qui a inspiré Mme Maubron. Elle a voulu marquer par cette fête unique le passage du seul bonheur qu'elle ait goûté. C'est l'adieu suprême à tout ce qu'elle a aimé après son père, c'est son adieu à la vie! M'entendez-vous, mon enfant?

Les larmes étaient près de couler des yeux du cadet de Kerlane, et il n'avait plus besoin de répondre, lorsque la vieille duchesse de Lussange entra en s'écriant :

— Marquis, sauvez-moi *du* Maubron, qui veut m'enlever cet été pour me faire voir son château de la Beauce.

— Ah! duchesse, répliqua en souriant M. de Montbrizé, dont elle était la plus ancienne amie, vous vous êtes tant de fois sauvée sans mon aide!

Mme de Lussange sourit avec la même malice, puis, se tournant vers Henri :

— Monsieur de Kerlane, dit-elle, le marquis m'annonçait tout à l'heure votre départ pour Rome. Venez demain me dire adieu : c'est moi qui veux vous recommander au marquis de Pimodan.

Comme ils sortaient tous les trois du petit salon, ils rencontrèrent M. de la Roche-Vendée, un peu délaissé au milieu de ce monde dont la sévérité de principes ne s'était jamais adoucie que pour la fille du comte de la Rochaguay.

— Je vous revois, enfin, jeune oublieux! dit-il à Henri, après avoir salué la duchesse, qui lui répondit froidement d'un léger mouvement de tête.

— Pardonnez-moi, monsieur, répliqua le cadet, mais, n'ayant eu depuis ma visite aucun motif sérieux de vous troubler, je ne me serais pas permis de le faire.

— Je vous aurais toujours reçu avec plaisir, mon ami. M. de Montbrizé m'a écrit un mot de votre prochain départ pour Rome, et je tiens à votre disposition les lettres que vous pouvez désirer. Parbleu! ajouta M. de la Roche-Vendée, de son ton de bonhomme tout rond, je suis heureux de vous voir aller servir une cause à laquelle nous devons tous rester fidèles! Vous avez lu, marquis, ma dernière brochure à ce sujet?

— Oui, comte. Ah! nous avons beau nous teindre ou nous arracher les cheveux blancs, il en reste toujours un que la conscience nous oblige de garder et de défendre.

M. de la Roche-Vendée se mordit les lèvres, et la duchesse se pinça les siennes, derrière son éventail, en un sourire de méchanceté satisfaite.

Le bal brillait du plus vif éclat : Henri en fut ébloui au premier regard; le sang lui montait au front, et il eut un moment d'ivresse

en pénétrant dans cette atmosphère toute pleine de chauds parfums, de ces parfums voluptueux, irritants et énervants à la fois, qui s'exhalent des chevelures des femmes et de leurs épaules nues. Il quitta Mme de Lussange, le comte, et le marquis, et traversa le salon.

Un moment après, M. de la Roche-Vendée et M. de Montbrizé, qui continuaient de causer, debout auprès du fauteuil où Mme de Lussange s'était assise, voyaient passer dans le tourbillon d'une valse le cadet de Kerlane et Mme Maubron.

— Chose singulière! dit le comte à mi-voix; Henri et Antoinette aux bras l'un de l'autre! Ne dirait-on pas la valse des victimes?

Le marquis hocha la tête pour toute réponse; mais la vieille duchesse venait de surprendre un double rayon de bonheur et d'orgueil sur le front et dans les yeux des deux amants, et, se penchant alors vers M. de Montbrizé :

— Marquis, dit-elle, ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait l'appeler aussi la valse de l'adieu.

— Votre cœur est incorrigible, duchesse! répliqua le marquis aussi gaiement qu'il put.

Deux jours étaient à peine passés. A l'heure où tout ce monde qui animait la fête de l'hôtel de la Rochaguay montait dans ses équipages pour courir à un autre bal, Henri se rendit à l'hôtel Maubron pour un adieu suprême.

Antoinette était seule. Il y eut un moment de silence où ces deux victimes, comme disait M. de la Roche-Vendée, se roidissaient visiblement de toute leur âme pour ne pas plier. Mais Henri devait être le plus faible : c'était lui qui s'éloignait.

— Je pars dans une heure, dit-il, y songez-vous?

Leurs mains étaient unies; pourtant la jeune femme, avec un frémissement d'épi, eut le courage de répondre :

— Oui, j'y songe; partez!

A cet instant terrible de la dernière lutte, la porte s'ouvrit et le marquis de Montbrizé entra. Antoinette serra la main qu'il tendait, comme s'il lui eût apporté un secours.

Ce salon élégant et capitonné qui semblait fait pour abriter le bonheur, ce jeune homme dont le printemps n'était composé que de larmes et de sacrifice, cette jeune femme parée comme pour une fête et dont l'âme était brisée : tout cet assemblage d'êtres et de choses n'offrait-il pas le tableau même des contrastes de la vie!

La conversation était devenue difficile; du reste, l'heure s'avançait, et Antoinette se leva avec héroïsme.

— Allons, Henri, dit M. de Montbrizé, il faut montrer que votre âme est à la hauteur de la situation.

Le cadet se leva, à son tour, pâle et si ému qu'il n'aurait pu proférer une parole. Il baisa en silence la main qu'Antoinette lui tendit, et cinq minutes après, le coupé du marquis l'emportait à la gare de Lyon.

— Henri, dit le vieux marquis en l'embrassant, je suis sûr de vous, car vous allez remplir un devoir.

VI

« Rome, le 1er juillet 1860.

« A peine quelques lignes pour vous apprendre mon arrivée, il y a un mois et demi, et depuis, pas un seul mot. N'avez-vous pas, monsieur le marquis, pensé dix fois au moins que j'étais le plus coupable des indifférents, si vous n'êtes même allé jusqu'à me croire le plus ingrat des oublieux? Que je serais vite excusé, et que vous sauriez bien le contraire si l'oreille vous tintait à tous les moments que je me souviens de vous! Vous n'ignorez pas, du reste, comme on s'endort facilement, tout en rêvant de ceux qu'on aime et qu'on regrette, dans cette paresse plus profonde que le sommeil, qui nous pénètre avec l'air d'un pays inconnu, et je crois que cet effet ne doit être nulle part plus sensible qu'à Rome.

« Quelle sublime endormeuse, marquis, que cette païenne du Capitole, dont le dôme de Saint-Pierre couronne si étrangement les ruines, et avec une majesté si imposante dans sa sérénité! Il est difficile peut-être de faire ressentir assez vivement quelque chose de l'impression qu'on éprouve devant la Rome des Césars, palpitant encore sous les débris matériels de sa splendeur et de sa puissance toutes matérielles, et la Rome catholique qui semble planer au-dessus d'elle comme un grand rêve édifié. C'est le triomphe le plus pénétrant et le plus superbe, dans son calme, du spiritualisme et de la foi. Je ne sais quels souffles mystiques descendent de ce ciel italien, entre les clochers et les coupoles qui s'y élancent et s'y reposent dans un vaste rayonnement de lumière. On en est rempli malgré soi. Aussi ce peuple romain, fort léger, et qui est peut-être, comme on le prétend, fatigué d'adorer, n'échappe-t-il pas lui-même à cet effet, et les plus fervents catholiques de France pourraient apprendre de lui comment on tombe à genoux. Je l'y ai vu tomber, marquis, il y a quelques heures encore devant le dais pontifical, sur le pavé d'une rue, et tout Breton que je suis, ces hommes enveloppés, pour ainsi dire, dans leur agenouillement, ont fait honte à ma piété inhabile.

« Mais n'allez-vous point trouver que je me dédommage bien

longuement du silence que j'ai gardé jusqu'ici de mes impressions, d'autant plus qu'il en est d'autres dont je vous devrais compte tout d'abord.

« La lettre de M. de la Roche-Vendée m'a valu une audience de M. de Lamoricière. Ce général m'a fort impressionné à première vue par son grand air très militaire; mais sa cordialité a bientôt dissipé mon trouble. M. de Lamoricière paraît, à cette heure, assuré du succès, et il le déclarait, hier encore, en termes énergiques qui inspirent la confiance au soldat. On reconnaît en lui le hardi colonel d'Afrique.

« Combien n'ai-je pas à vous remercier, monsieur le marquis, de m'avoir présenté à Mme de Lussange, et quelle reconnaissance ne dois-je pas à cette excellente duchesse? Sa lettre à M. de Pimodan a fait merveille, et l'accueil que j'ai reçu du marquis m'aurait aussitôt consolé, — si cela n'était pas impossible, — des amitiés inappréciables que j'ai laissées à Paris. M. de Pimodan a une sévérité de visage qui impose, mais tempérée d'une douceur qui rassure, et il y a un charme véritable dans la mélancolie de son regard. Puis, au premier mot de ce qu'il aime et de ce qu'il défend, son front s'éclaire, ses yeux étincellent, sa figure rayonne d'une lumière intérieure qui est en lui celle de la foi dont il semble l'apôtre armé.

« Le marquis de Pimodan n'attend presque rien de lui ni des autres : il n'espère qu'en la justice de sa cause et le jugement de Dieu.

« Beaucoup de jeunes gens de mon âge, ou à peu près, sont arrivés ou arrivent de France, et en assez grand nombre de la Bretagne et du Poitou, presque tous titrés et se connaissant de nom, tous, d'une incroyable gaieté et s'installant à Rome comme pour une fête. Cette joyeuse insouciance m'attriste quelquefois et pourtant je me l'explique sans peine : leur sort est si différent du mien! Leur sacrifice accompli, ils n'en retourneront que plus sûrs d'eux-mêmes à une vie d'espérances qui tiendra sans doute ses promesses. Moi, marquis, je suis né pour l'impossible; ma vie me semble un rêve à moi-même et un rêve sans issue : le meilleur moyen d'en sortir est de tomber dans le devoir. C'est, je crois, — malgré les protestations de mon cœur, — ma dernière chance de salut... Mais personne ne sait encore ce qu'il doit advenir de tout cela.

« Adieu, monsieur le marquis, malgré ces troubles passagers, mon esprit a toujours le même courage pour appui, et je ne cesse de me souvenir de vous avec la plus profonde et la plus respectueuse tendresse.

« Henri de Kerlane. »

Ancône, le 16 septembre 1860.

« Dieu soit béni, monsieur le marquis, pour la force inespérée qu'il me donne à mourir loin de la France, loin de vous, loin de ce que j'ai aimé et de tout ce que je regrette au monde!

« Peut-être savez-vous déjà la nouvelle de notre triste défaite. Tout est fini depuis deux jours et d'une façon irréparable. C'est le 14, dans la matinée, que l'héroïque marquis de Pimodan, heureux de céder à son ardeur, nous fit quitter le village de Lorette, d'où nous apercevions l'ennemi sur les hauteurs voisines de Castelfidardo. Nous n'étions que quelques milliers d'hommes, fantassins et cavaliers, et le nombre des Piémontais ne nous paraissait pas supérieur au nôtre. Il fallait courir au combat! Nous ne l'avions pas encore engagé, que nous étions détrompés : quarante mille hommes se levaient autour de nous. D'espérance humaine, nous n'en avions qu'en M. de Lamoricière, qui devait nous joindre dans la journée avec sa cavalerie; en attendant son arrivée, nous ne pouvions compter que sur le secours de Dieu. Le premier choc fut vaillamment conduit, valeureusement donné : l'élan de M. de Becdelièvre et de ses zouaves était de ceux qui, non seulement rétablissent la confiance dans une armée, mais qui rendent même et soudainement cette armée capable de tous les miracles d'héroïsme. L'ennemi étonné parut y penser lui-même. Mais la trahison et les traîtres étaient là : les Italiens, ne justifiant que trop promptement la défiance qu'ils nous avaient toujours inspirée, passaient aux Piémontais. Après la stupéfaction du premier moment, l'indignation doubla l'ardeur. L'attaque était dirigée sur une maison abandonnée, presque une masure : il fallait emporter d'assaut cette position. Deux fois, nos soldats se sont logés entre ces quatre murs et en ont été rejetés par la force irrésistible du nombre. Depuis le commencement de la lutte, M. de Pimodan se multipliait, apportant partout la parole qui fortifie et l'exemple qui entraîne, et pénétrant tout le monde du reflet de cette foi divine qui illuminait son visage. Le saint marquis venait de tomber blessé à mort : l'âme du combat n'était plus. Que dis-je? Il me semblait, en cet instant, que le catholicisme lui-même expirait devant cette bicoque, presque à l'ombre d'une église, sous le regard de Notre-Dame de Lorette!

« Le courage ne suffisait plus et, du reste, il devait être compromis par de nouvelles lâchetés. On tenait en réserve la poignée de cavaliers dont je faisais parti : on nous lança à l'ennemi à notre tour pour soutenir les zouaves épuisés. Mais au premier choc notre petite troupe ne paraissait plus qu'une bande de fuyards, qui, à notre honte, n'étaient pas Italiens, et nous restions, quelques

autres et moi, pouvant aisément nous compter, abandonnés au massacre. Au bout d'un quart d'heure de combat aveugle, je me sentis frappé et roulai à terre.

« Combien de temps s'était passé, lorsque j'ai rouvert les yeux et repris connaissance de moi-même : je ne le sais encore au juste, mais le soir arrivait. J'étais entouré de morts. Le seul être vivant était mon cheval, abattu auprès de moi, qui répondit à mon premier regard par un hennissement. J'essayai de me soulever, ce fut avec peine. J'avais un coup de sabre à l'épaule gauche et une balle dans la cuisse. Je crus apercevoir à quelque distance, si faibles que fussent mes yeux, une mêlée d'hommes, et, en prêtant l'oreille, distinguer encore une rumeur de combat. Je voulais me lever tout à fait, malgré les souffrances que me coûtait cet effort. Mon cheval hennissait doucement comme pour m'exciter et me plaindre. (Je l'avais si tendrement soigné depuis le jour où on me l'avait amené de la part de M. de Pimodan !) Le pauvre animal semblait comprendre toute la cruauté de ma situation, et il se dressa lui-même sur les jambes de devant comme pour me tendre la selle et me mettre l'étrier au pied : il finit par y réussir. L'excellente bête n'était pas blessée, comme je le craignais : elle s'était seulement laissée tomber avec moi.

« Je la poussai vers la mêlée et le bruit; me retrouvant assez solide en selle, malgré mes blessures, et j'eus bientôt deviné ce qui se passait. M. de Lamoricière, arrivé trop tard, n'avait plus qu'à se faire une trouée à travers l'ennemi à la tête de ses cavaliers. J'ai pu miraculeusement les joindre, plus miraculeusement encore forcer avec eux les lignes des Piémontais, et leur échapper. Nous aussi, nous ressemblions à des fuyards entendant le sabot des chevaux lancés à leur poursuite. Nous galopions, sans parler, en gagnant le rivage. C'est de ce côté que M. de Lamoricière préférait entrer à Ancône. La nuit était venue, nous voyions à peine la mer, que nous entendions auprès de nous. Son bruissement et le retentissement sourd de notre course précipitée troublaient seuls le silence de la côte. O marquis, c'était lugubre, et le spectateur le plus indifférent eût senti que, devant lui, passaient dans l'ombre les restes vivants d'un grand désastre.

« Enfin, nous sommes arrivés à Ancône. Il n'était que temps pour moi; mes forces étaient à bout. Le médecin m'a aussitôt visité. Ma blessure à l'épaule était plus douloureuse que grave, mais la balle et la fatigue avaient fait de tels ravages dans la cuisse, qu'il eût fallu se résoudre à une opération terrible, et sans doute inutile. Je me suis vite résigné à mourir sans résistance, et je n'ai demandé que la grâce de pouvoir vous écrire en toute

liberté, pour vous donner un dernier souvenir de moi et une dernière preuve de tendresse *que votre cœur*, j'en suis sûr, *saura partager avec qui m'a aimé dans ma courte vie...*

« Adieu, monsieur le marquis; tous mes devoirs sont accomplis, et je n'emporte que le regret d'expirer si loin de ceux à qui j'ai laissé la meilleure partie de mon cœur!

« Henri DE KERLANE. »

VII

A peine M. de Montbrizé avait-il reçu cette lettre que, sans tenir compte ni de son âge, ni de la distance, ni des obstacles du voyage, il partait pour l'Italie.

Quelques jours après, il traversait Paris pour conduire à Kerlane le corps du cadet. Henri n'avait écrit que ces deux lignes à son père :

« Je meurs heureux de vous avoir obéi. J'embrasse ma mère; consolez-la. A tous, adieu! »

Le marquis breton atteint de ce coup, malgré son impénétrable stoïcisme de vieux gentilhomme catholique, avait aussitôt réclamé le corps de son fils. M. de Montbrizé était arrivé à point pour lever les difficultés du triste voyage.

Au mois d'avril dernier, Mme Maubron mourait après quelques années de langueur, en demandant d'être enterrée dans une terre du comte de la Rochaguay, rachetée par M. Maubron, et située à une lieu de Vannes. Et aujourd'hui, à quelques kilomètres de distance, on peut lire sur deux plaques de marbre blanc, scellées dans le dur granit de Bretagne, le nom de Marie-Antoinette de la Rochaguay et celui de Henri de Kerlane.

— Je ne suis pas superstitieux, me disait M. de Montbrizé, qui revenait ces jours derniers du Morbihan, mais j'avais fini par m'imaginer voir, à la nuit claire, les fantômes légers de ces deux enfants, allant à la rencontre l'un de l'autre, sous les arbres de Kerlane...

Adolphe PERREAU.

LES CHASSES D'HENRI IV

Élevé dans le château de Corrazze, en Béarn, sous la garde de Suzanne de Bourbon, baronne de Miossens, habillé de gros drap comme les petits Basques, ses compagnons, et nourri de leur pain, Henri de Navarre s'accoutuma à les suivre dans les montagnes, à grimper comme eux sur les rochers. A ce rude apprentissage se trempa sa virile jeunesse. De crainte qu'il n'eût un peu trop de penchant pour les femmes, « sa partie la plus tendre, suivant l'heureuse expression de d'Aubigné », la vigilante Jeanne d'Albret le laissa se donner tout entier à sa passion pour la chasse; mais ce ne sera que plus tard, à l'école de Charles IX, et durant son séjour forcé à la cour, qu'il deviendra un parfait veneur.

Les portraits et les crayons de Henri IV jeune sont rares; tous ceux faits plus tard reproduisent invariablement le type très accentué auquel, avec l'âge, sa figure se prêtera si bien, et nos yeux s'y sont accoutumés. Un crayon, attribué à Pierre Dumoustier par M. Niel, rend tout autrement le Béarnais, et c'est là son mérite et son intérêt [1] : le visage rayonne de vivacité et de jeunesse; les yeux sont petits, mais pleins de flamme, des yeux faits pour regarder les femmes; le long nez bourbonnien, fièrement planté, n'a pas atteint les proportions démesurées qu'il aura plus tard; la moustache fine et soyeuse ne nous dérobe pas la bouche si spirituellement narquoise du grand roi gascon; la barbe taillée en pointe amincit et allonge l'ovale régulier de cette charmante tête d'adolescent. Le Vénitien, Jean Michel, qui le vit en 1575, complète ce portrait : « Il n'est pas grand, sans barbe encore; ses cheveux sont noirs; son esprit est vif et hardi comme celui de sa mère; il est familier et agréable de manières, aime fort la chasse et y passe tout son temps [2]. »

[1] Voy. Niel, *Personnages illustres du seizième siècle,* 1re série.
[2] Tommaseo, *les Ambassadeurs vénitiens,* t. II, p. 253.

Si ce n'était le véritable et sincère amour que Marguerite de Valois eut dès sa plus tendre jeunesse pour Henri de Guise, à voir ce charmant portrait, on ne s'expliquerait pas la résistance qu'elle opposa jusqu'à la fin à son mariage avec Henri de Navarre, et cette sorte d'éloignement qu'elle ne cessa d'avoir pour lui.

Impliqué en 1574, avec le duc d'Alençon, dans la conspiration de la Môle et de Coconas, gardé à vue au Louvre et à Vincennes, pour tromper les ennuis de sa triste prison, le Béarnais s'amusait à faire voler des cailles dans sa chambre par un émérillon. Rencontrant un matin d'Aubigné, Catherine de Médicis lui demanda : « Où donc est, à cette heure, le roi de Navarre? — A la volerie, » répondit-il en souriant. La reine changea de visage, elle crut à une évasion; tout aussitôt, voulant s'en assurer, elle le trouva se livrant à cet innocent passe-temps.

A son retour de Pologne, Henri III rendit au roi de Navarre un semblant de liberté. Il en profita pour aller chasser, tantôt dans une forêt, tantôt dans une autre, sous la surveillance de deux gardiens qui ne le perdaient pas des yeux. Courant les aventures nocturnes, courtisant les femmes, « ce roitelet, dont on disait alors qu'il avait plus de nez que de royaume », affectait tous les dehors de la plus insouciante légèreté; c'est ainsi qu'il endormit la défiance de ses gardiens, se tenant toujours prêt à profiter de la première occasion favorable pour s'enfuir du Louvre. Si habilement qu'il jouât son jeu, tous ne s'y laissèrent pas prendre, et dès cette première heure on pressentait sa haute destinée. Nous en trouvons un précieux témoignage dans la préface de la traduction de la *Chasse* d'Oppien, confiée par lui à Florent Chrestien, son ancien précepteur, préface qui, datée du 23 mars 1575, précéda son évasion de moins d'une année : « Sire, je n'ai jamais douté, disait le poète, que vous ne dussiez être digne d'être mis au catalogue des plus vaillants princes que la postérité doit admirer, pour ce que, à la façon d'une bonne meute, vous ne perdrez point les vues de votre bon naturel. Que les relais d'un bon conseil ne soient jamais esloignés de vous! Jamais bon veneur ne fut mauvais capitaine. La vénerie est un portrait de la guerre; plût à Dieu que le désir qui a tenté le feu roi Charles IX, dernièrement décédé, se renouvelât en vous, et qu'il vous prît envie de mettre un jour la main à la plume pour écrire ce que vous avez pu découvrir, ouïr, ou pratiquer touchant la chasse [1]. »

Le Béarnais nous a tracé de cette cour de Charles IX, dont il

[1] Florent Chrestien, *les Quatre livres de la chasse d'Oppien.* Paris, Mamert Patisson, in-4°.

avait tant de hâte de s'échapper, un bien saisissant tableau : « Elle est la plus étrange que vous ayez jamais vue, écrivait-il à M. de Miossens, en janvier 1576, nous sommes presque toujours prêtz à nous couper la gorge les uns aux autres. Nous portons dagues, jaques de mailles et bien souvent la cuirassine soubz la cape. La ligue que vous sçavez me veut mal à mort pour l'amour de M. le duc d'Alençon ; et ont faict défense, pour la troisième fois, à ma maîtresse [1] de parler à moy et la tiennent de si court, qu'elle n'oseroit m'avoir regardé. Je n'attends que l'heure de donner une petite bataille, car ils disent qu'ils me tueront et je veux gagner le devant [2]. »

Depuis des mois, de fidèles amis travaillaient dans l'ombre à sa délivrance ; le 3 février 1576, le Béarnais étant allé chasser dans la forêt de Senlis, ils jugèrent que l'heure était propice. Dès le matin, ils avaient fait secrètement sortir de Paris des chevaux et préparé des relais ; de crainte d'éveiller les soupçons, ils laissèrent le roi courir le cerf toute la journée. Sur le soir, d'Aubigné vint à lui : « Notre projet de fuite, dit-il, est découvert, Henri III sait tout par Fervaques, il n'y a plus à reculer. Le chemin de la honte et de la captivité, c'est Paris ; le chemin de la liberté et de la fortune, c'est Alençon. » Mais d'abord il fallait se débarrasser des deux gardiens, Saint-Martin et Spalongne, qui avaient suivi la chasse. Saint-Martin, sans trop de défiance, accepta de porter à Henri III une lettre du roi. Restait Spalongne ; on proposa de le tuer ; le roi s'y refusa et lui remit une seconde lettre pour Henri III, lettre où il rappelait tous ses griefs.

A l'arrivée de Saint-Martin, Catherine ne s'inquiéta pas trop, mais quand elle vit Spalongne, qui, s'étant égaré en route, n'arriva que dans l'après-midi, elle ne douta plus de l'évasion et donna l'ordre de poursuivre le fugitif [3]. L'ordre arrivait trop tard : à la première heure du matin, il avait passé l'eau à Poissy ; et le quatrième jour, il entrait à Alençon où l'attendaient tous ses amis.

Le voilà donc, ayant dit adieu et pour longtemps à ces belles forêts des environs de Paris, si bien routées, si giboyeuses ; adieu à cette meute de chiens gris et blancs de la vénerie royale. Plus de train, plus d'équipage, une bourse vide, et un trésor à sec ! « J'entends, écrivait-il d'Agen, le 20 novembre 1576, à M. de la Salle, que vous avez de beaux lévriers, et pour ce que je n'ay que des

[1] Charlotte de Sauves, la petite-fille de Semblançay.
[2] Berger de Xivrey, *Lettres missives*, t. I[er], p. 81.
[3] D'Aubigné, *Histoire universelle* (édit, de 1626, chap. x, v. 1).

lévrières, je suis en peine de retrouver des lévriers, je vous prie de me les envoyer d'aussi bon cœur que je vous les demande[1]. »

Au mois d'août 1578, Catherine de Médicis, suivie par ses plus belles filles d'honneur, lui ramena Marguerite de Valois. En l'honneur des deux reines, la petite cour de Nérac prit ses habits de fête; on se serait cru en plein Louvre : le jour, des tournois, des courses à la bague; le soir, bal ou comédie italienne. Quand toutes ces belles amazones, qui avaient suivi les deux reines, en eurent assez des passe-temps ordinaires des cours, le roi leur proposa de les faire assister à un spectacle tout nouveau pour elles et plus émouvant, à une chasse à l'ours dans les montagnes du pays de Foix, illustrées par Gaston Phoebus. Tout aguerri qu'il fût, l'escadron volant de Catherine de Médicis recula épouvanté. Bien lui en prit : des chevaux furent éventrés par ces bêtes furieuses; acculé sur un rocher, au bord d'un précipice, l'ours le plus gros de la bande entraîna avec lui dans le gouffre les chasseurs trop hardis qui le pressaient de trop près. Tous furent broyés[2].

Après quatre années de séjour en Béarn, Marguerite reprit le chemin de la cour, où elle allait rejoindre son amoureux du moment, Harlay de Chanvallon. Chassée de Paris par Henri III, en 1583, elle ne rentra à Nérac que pour en repartir l'année suivante. Devenue un chef de parti, elle se mit à guerroyer contre son propre mari; mais, vaincue dans cette lutte inégale, elle se vit forcée de se réfugier en Auvergne. Tombée aux mains du marquis de Canillac, et enfermée, par l'ordre de Henri III, dans le château fort d'Usson, elle ne tarda pas à faire de son propre geôlier son prisonnier, grâce à la puissance de ses yeux. Elle passera vingt ans dans cette retraite inaccessible, et elle y écrira ses inimitables Mémoires. De son côté, le Béarnais était devenu le prisonnier des beaux yeux de la comtesse de Guiche, la belle Corisande, veuve depuis 1580 de Philibert de Gramont; elle avait alors vingt-sept ans, à peu près l'âge du roi. C'était l'heure où il lui écrivait : « je vous serai fidèle jusqu'au tombeau[3] »; l'heure où, vantant les beautés de l'île de Marans, il lui disait encore : « L'on s'y peut réjouir avec ce que l'on aime et plaindre une absence[4]. » Les pensées tendres lui venaient naturellement sur les lèvres; nul ne posséda mieux que lui l'art de les exprimer et de les bien rendre; mais en revanche c'est à lui plus qu'à tout autre que l'on peut appliquer cette maxime si tristement vraie : « Loin

[1] *Lettres missives*, t. Ier, p. 11.
[2] D'Aubigné.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 154.
[4] *Ibid.*, p. 225.

des yeux, loin du cœur. » L'éloignement, l'absence, l'avaient peu à peu détaché de la comtesse de Guiche; et lorsque Bellegarde eut l'imprudence de lui parler de la beauté de sa maîtresse, Gabrielle d'Estrées, la voir au château de Cœuvres, la désirer, l'obtenir, ce fut pour le vert galant l'affaire d'un jour. Il mena cette nouvelle intrigue du même train dont il aurait mené une chasse à courre. A sa décharge, il faut dire que Corisande, voyant sa beauté s'en aller, l'embonpoint l'envahir, en était venue aux reproches et aux mots aigres. Elle avait toujours été tant soit peu étrange et fantasque. Bellièvre, lorsqu'il vint à Nérac, en 1584, pour traiter du raccommodement de Marguerite et du roi, logeait en face de son hôtel, et chaque matin il la voyait aller à la messe suivie d'un singe, d'un bouffon, d'un barbet et de deux laquais.

D'Aubigné, dans son énergique langage, avait dit au Béarnais : *Aut Cæsar, aut nihil.* Une vie de luttes incessantes, entremêlée de revers et de victoires, va donc commencer pour lui. Ce ne sera qu'après Coutras, qu'après Arques que nous retrouverons le veneur; mais à partir de ces deux victoires, sa meute le suivra toujours à l'armée; elle sera de toutes les campagnes. Le lendemain de la bataille d'Ivry, chassant non loin de Mantes, il se rencontre en pleine chasse avec son fidèle Rosny, qui blessé se faisait rapporter au château d'Anet [1]. En 1592, lors du siège de Rouen, se trouvant si rapproché de ces forêts si giboyeuses de Roumare et de Rouvray, où tant de fois François I[er] avait couru le cerf, il ne peut se défendre de vouloir y chasser, et, prenant la plume, il écrit à M. de Vitry, son adversaire d'alors, qui se trouvait dans le camp de la Ligue : « La présente reçue, ne faites faute de venir me trouver pour courir le cerf, parce que la plupart de mes gens sont malades. » Le duc de Guise lut cette étrange lettre et, en ennemi courtois, il donna la permission à Vitry d'aller chasser avec le roi. Deux ans plus tard, Vitry quittera la Ligue et se ralliera à Henri IV. Cette chasse ne dut pas être étrangère à sa détermination.

En 1594, durant les pourparlers de la trêve qui précédèrent son abjuration, les ligueurs, du haut de leurs remparts, pouvaient voir le roi chassant presque chaque jour. Au lendemain de son entrée à Paris, il met quatre jours pour se rendre à Melun, s'attardant malgré lui dans la forêt de Sénart.

La chasse lui avait toujours porté bonheur : en 1576, il lui avait dû sa liberté; en 1594, elle lui ouvre les portes de Laon. Depuis le 18 juillet, il en faisait le siège. Le 10 août, la garnison offrit de

[1] *Mémoires de Sully*, édit. de 1558, p. 353.

se rendre, si dans dix jours elle n'était secourue. Durant ce court intervalle, un gros d'Espagnols vint s'embusquer dans la forêt voisine, n'attendant que la nuit pour entrer dans la place. Le roi chassant de ce côté, ses chiens éventèrent l'ennemi, et à pleine gorge le suivirent à travers bois, tout comme ils auraient chassé un cerf. Pour échapper à la meute acharnée, les Espagnols se divisèrent par petites bandes. Sur ces entrefaites, le roi survint et n'eut pas même besoin de tirer l'épée; les valets se chargèrent de la besogne; tous les Espagnols furent faits prisonniers, et la ville se rendit au jour fixé.

Tant que l'Espagnol se maintiendrait en Picardie, la lutte serait loin d'être finie. Au mois de janvier 1595, la guerre fut déclarée, et le 9 novembre suivant, nous retrouvons le roi devant les murs de la Fère. Dans toutes ses lettres à Montmorency-Damville, le nouveau connétable, il le presse de venir le renforcer; à ses instances il mêle d'affectueux reproches : « Vous ne m'avez pas averti dans quel estat vous avez trouvé vostre maison de Chantilly, vos promenoirs, vos forêts et vos cerfs[1]. » Le siège se prolongeant et tournant en blocus, le royal veneur vient s'installer à Folembray. Les affaires ne lui laissent que peu d'heures de relâche, ce qui ne l'empêche pas de chasser presque chaque jour; cette lettre au connétable en témoigne : « Il y a un de mes griffons, écrit-il, le 12 février, qui vous a suivi ou quelqu'un des vostres; c'est le petit moucheté à deux nez. Je vous prie de le faire chercher et s'il est trouvé, me le renvoyer et vous tenir prêt; car je ne faudray à vous mander si tost que j'auray advis certain des ennemis[2]. »

Henri IV s'attendait à ce que les Espagnols vinssent tenter de lui faire lever le siège de la Fère. « Mon camp est bien retranché, disait-il, le 1er avril, à Montmorency, s'ils viennent nous les marquerons au visage[3]. » Mais ce mouvement en avant masquait leur marche sur Calais; gagnant le roi de vitesse, ils y entrèrent le 5 avril. Dès qu'il en est prévenu, il prend la route de Calais; et le 16 avril, confiant dans sa bonne fortune, il ne doute pas d'une prochaine revanche, et il écrit au connétable, resté devant la Fère : « Je vous écris ce mot exprès pour vous dire qu'hier matin le sieur de Vitry perdit deux de ses meilleurs chiens de son vautrait, comme ils sortoient du camp, qui fait qu'il envoie ce laquais pour les aller requérir et ramener. Je vous prie de faire qu'ils soient remis entre ses mains, à ce qu'ils s'en reviennent au plus tôt. Je m'en vais coucher à Amiens, d'où je

[1] *Lettres missives*, t. IV, p. 492.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 560.
[3] *Ibid.*, t. IV, p. 582.

vous manderai des nouvelles[1]. » De passage à Saint-Valery, le 18 avril, il apprend que la citadelle de Calais s'est rendue la veille, et il revient forcément reprendre le siège de la Fère, qui capitule enfin le 16 mai[2].

Au mois d'octobre 1596, appelé à Rouen par l'assemblée des notables, durant le long séjour qu'il fait dans cette ville, il se sent de nouveau attiré par ces tentantes forêts de Roumare et de Rouvray, où il avait tant de fois chassé quatre années auparavant. « Mercredi dernier, nous courûmes le cerf, écrit-il au connétable, où j'ay eu plus de plaisir que je n'en ay eu il y a longtemps, car jamais il ne fut mieux couru ; par malheur il vint mourir aux faubourgs de Rouen, et au lieu où je veux faire le jardin de la maison que je veux bâtir. Demain je m'en vais courre près de vous, peut-être que la chasse m'amènera où vous serez[3]. » Le 20 novembre, il prend un dix cors en deux heures, avec les chiens de meute et il en est tout fier[4].

L'année suivante débute par un revers : le 11 mars, les Espagnols, par surprise, s'emparent d'Amiens. Le roi l'apprend au milieu d'une fête, et sur l'heure il y court. Le siège paraissant devoir se prolonger, il fait venir Gabrielle au camp. Cette hardiesse lui attire ce petit coup de patte de d'Aubigné : « Les dames n'y furent point oubliées, et fut replaidée la cause que Tacite raconte des armées romaines si les femmes y sont supportables ou non[5]. »

Amiens se rendit le 16 septembre. Rentré tout aussitôt à Paris, le roi écrivit au connétable, le 22 novembre : « Dites à Frontenac, que, vendredi, je veux courre un loup dans le parc qu'il sait[6]. » Mais son rude labeur était loin d'être terminé, il lui restait à pacifier la Bretagne et à en finir avec les dernières résistances du duc de Mercœur. En 1598, il se décide à y aller en personne, et ce voyage va être pour lui l'occasion de nouvelles chasses : « J'ai été curieux de sçavoir, écrit-il au connétable, le 15 avril, s'il y avoit de grands cerfs en vos forêts, dont j'ai été particulièrement informé par l'un des vostres qui m'a asseuré qu'il s'y trouvera dix ou douze grands cerfs. J'espère en courir un ou deux avant de partir, qui ne sera sans vous y souhaiter[7]. »

Durant le séjour de Henri IV à Rennes, la correspondance avec

[1] Berger de Xivrey, *Lettres missives*, t. IV, p. 590.
[2] *Ibid.*, p. 592.
[3] *Ibid.*, t. IV, p. 659.
[4] *Ibid.*, p. 661.
[5] d'Aubigné, *Histoire universelle*, t. II, p. 565.
[6] Berger de Xivrey, *Lettres missives*, p. 880.
[7] *Ibid.*, p. 957.

Gabrielle ne discontinue pas : « M. de Sourdeac, écrit-il, m'a fait présent d'une haquenée pour moi et une pour vous, je vous la donnerai. » Le 8 mai, il lui annonce son prochain départ : « Jeudi, pour le plus tard, je partirai de Rennes pour nous acheminer vers la grande cité, et seray lundi 18 à la Flèche, mesurez vostre voyage à vous y trouver ce jour-là[1]. »

Mais il ne veut pas quitter Rennes sans y chasser une dernière fois : « J'ai couru les cerfs de vos forêts, écrit-il au connétable le 13 mai, qui sont beaux. Mes chiens n'en ont failli un seul; ils chassent mieux qu'ils n'ont jamais fait. J'espère que vous aurez bientôt vostre part du plaisir[2]. »

Arrivé à la Flèche à l'heure dite, le roi chasse aux lapins dans le parc, et, le soir, nouvelle lettre à Gabrielle : « Soyez de retour demain, je mangerai plus volontiers des connils que vous rapporterez de Bene, que de ceux de ce lieu. Aimez vostre sujet qui n'adorera jamais que vous. » A cette lettre il joint les strophes à jamais populaires, de *Charmante Gabrielle*[3]. » Elles lui étaient venues, tout en se promenant dans le parc et en rêvant à sa bien-aimée. « Ces vers, ajoutait-il, vous représenteront mieux ma condition et plus agréablement que ne feroit la prose. Je les ai dictez, non arrangez[4]. »

[1] Berger de Xivrey, *Lettres missives*, t. IV, p. 985.
[2] *Ibid.*, p. 989.

[3] Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
A la suite de Mars.
Cruelle départie,
Malheureux jour!
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour!

L'amour, sans nulle peine,
M'a, par vos doux regards,
Comme un grand capitaine,
Mis sous ses étendards.
Cruelle départie...

Si votre nom célèbre,
Sur mes drapeaux brilloit
Jusqu'au-delà de l'Èbre
L'Espagne me craindroit.
Cruelle départie...

Je n'ai pu, dans la guerre,
Qu'un royaume gagner;
Mais sur toute la terre
Vos yeux doivent régner.
Cruelle départie...

Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur;
Je la tiens de Bellone,
Tenez-la de mon cœur.
Cruelle départie.

Bel astre que je quitte,
Ah! cruel souvenir!
Ma douleur s'en irrite;
Vous revoir ou mourir!
Cruelle départie...

Je veux que mes trompettes,
Mes fivres, les échos
A tous moments répètent
Ces doux et tristes mots :
Cruelle départie,
Malheureux jour!
C'est trop peu d'une vie
Pour tant d'amour!

(Dumersan, *Chansons populaires*.)

[4] Berger de Xivrey, *Lettres missives*, t. IV, p. 999.

La paix des consciences étant enfin réglée par l'édit de Nantes, et la longue lutte avec l'Espagne glorieusement terminée par le traité de Vervins, Henri IV, pour assurer l'avenir et le repos de la France, n'avait plus qu'à se remarier. Cette fois, il y songea sérieusement et confia à Rosny le soin d'obtenir de Marguerite de Valois son consentement définitif à la dissolution de leur mariage. Au fond de sa pensée, son choix s'était arrêté sur Gabrielle : mère de trois enfants, tous légitimés, grosse du quatrième, son fils le duc de Vendôme, fiancé avec la fille du duc de Mercœur, la favorite croyait enfin toucher aux marches du trône. Déjà elle jouait à la reine; et ses robes de noces, disait-on tout bas, étaient commandées. A la dernière heure, la mort, une mort épouvantable se chargea du dénouement. La malheureuse fut comme foudroyée. Arrivée à Paris le mardi de la semaine sainte, elle expirait le vendredi suivant; d'horribles convulsions l'avaient rendue méconnaissable, hideuse à voir. Parti précipitamment, Henri IV fut arrêté à Villeneuve-Saint-Georges par de fidèles amis. A son retour à Fontainebleau, il se fit amener le fils de Gabrielle, le jeune duc de Vendôme; en le voyant il pleura abondamment, et d'une main tremblante, il écrivit à sa sœur Catherine de Bourbon : « Les regrets et les plaintes m'accompagneront jusques au tombeau; la racine de mon amour est morte; elle ne rejutera plus [1]. » Mais dans ces natures comme la sienne, faciles à l'attendrissement et aux larmes, si les premières impressions sont toujours très vives, très vraies, elles n'ont ni l'intensité ni la durée des douleurs contenues qui enferment à jamais leurs regrets au plus profond du cœur. Gabrielle était morte le 4 avril, et dès les premiers jours du mois suivant, il se laissait entraîner par de complaisants et coupables amis au château du Bois-Malesherbes. Sous ce toit vivait une jeune fille de dix-huit ans, Henriette d'Entragues; mince, svelte, une brune pétillante d'esprit, à l'œil hardi, à la bouche moqueuse. Quel contraste avec la blonde Gabrielle, à la bouche souriante, aux formes un peu replètes! Henri IV, à première vue, se laissa prendre; il avait alors quarante-huit ans, ses cheveux avaient grisonné, ses joues s'étaient amaigries, son nez allongé, son dos un peu voûté, mais la vue de cette étrange fille ralluma dans ses yeux un feu qu'il croyait à jamais éteint. Henriette avait pris à sa mère, Marie Touchet, la maîtresse de Charles IX, toute son ambition; à son père, M. d'Entragues, son esprit de ruse et d'intrigue. Sa pudeur ne s'alarma pas de voir sous ses yeux traiter de la rançon de son déshonneur. La prolongation du dénouement ne

[1] Berger de Xivrey, *Lettres missives,* t. V, p, 111.

pouvait que rehausser le prix de cette mise à l'enchère. En attendant, le roi alla demander à la chasse une diversion, une trêve de quelques jours à cette fatale passion : « Je pars demain, écrivait-il, le 28 juillet (1599), au connétable de Montmorency, pour aller coucher à Orléans et le lendemain à Blois, où je vous prie de vous rendre aussitôt, et où nous mangerons les meilleurs melons et fruits du monde et y passerons bien notre temps; mais souvenez-vous d'amener avec vous, soit par amour, soit par force, le limier, car il est de trop bonne compagnie pour le laisser là [1]. »

D'Aubigné raconte qu'étant allé à Agen voir une dame qui lui avait servi de mère, il rencontra dans la rue un grand épagneul perdu nommé Citron que le roi faisait chaque nuit coucher au pied de son lit, quelquefois dedans. La pauvre bête, qui mourait de faim, « vint luy faire chère ». Pris de pitié, il la mit en pension chez une vieille dame, et écrivit sur son collier un sonnet dont voici les derniers vers :

> Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues
> Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues,
> Attendez ce loyer de la fidélité [2].

L'allusion est injuste et trop dure; Henri IV est un de ceux auxquels il faut beaucoup pardonner. Sincère et vrai dans toutes ses faiblesses, le plus souvent, il rencontrait un amour de cœur, un lien durable, là où il ne se promettait que le caprice d'un jour; cette fois encore il était sérieusement épris, et pour son malheur, il ne pouvait tomber plus mal; il cherchait une maîtresse, il trouva un maître. L'empire que Henriette prit sur lui, et dès les premiers jours, était si absolu, que, lorsqu'il partit pour cette guerre de Savoie que la non-restitution du marquisat de Saluces par le duc, au mépris de sa parole, rendait inévitable, elle vint, malgré sa défense, le retrouver à la côte Saint-André. Il ne fallut pas moins de l'arrivée prochaine de Marie de Médicis à Marseille, pour la décider à repartir de Grenoble où elle l'avait suivi.

Henri IV jusqu'ici n'avait pas eu de véritable cour : vivant bourgeoisement avec Gabrielle d'Estrées et quelques amis, il se contentait d'un équipage de cerf, d'un vautrait et de quelques vols d'oiseaux. Ce n'était là encore qu'un train princier, mais à partir de son mariage avec Marie de Médicis, il se donne la grande mise en scène d'un souverain; c'est le duc d'Elbœuf qui est grand veneur. L'équipage pour le cerf n'est pas moindre de soixante et

[1] *Lettres missives de Henri IV*, t. V, p. 154.
[2] *Mémoires* de d'Aubigné, édition de L. Lalanne, p. 49.

dix chiens, le vautrait de quarante mâtins et de grands lévriers. M. de Vitry, l'ancien ligueur, le commande. Beauvais-Nangis, marquis de Brichanteau, a sous ses ordres l'équipage des toiles, qui, outre les trente-six chiens de meute, comprend douze grands lévriers, et quatre grands dogues. Le roi y adjoint cent vingt archers comme du temps de François Ier. M. de Lagrange est grand louvetier, et les vingt chiens de l'équipage de loup sont renforcés par quatre grands lévriers et quatre grands dogues. Joignez à cela vingt-quatre chiens de lièvre et ceux que nos rois appelaient leurs chiens de chambre.

La fauconnerie n'est pas moins bien dotée : le comte de Cossé-Brissac, grand fauconnier, a sous ses ordres dix capitaines ayant chacun la surveillance d'un vol particulier : vol de héron, vol de milan, deux vols de rivière, deux vols des champs, deux de corneille, deux de pie, enfin les oiseaux de chambre dont M. de Roquelaure a la charge. A tous ces vols sont attachés de nombreux épagneuls et des lévriers. « J'ai calculé, un jour, dit Sully dans ses Mémoires, ce que le roi dépensoit chaque année en bâtiments, pour son jeu, pour ses maîtresses et pour ses chiens de chasse; j'ai trouvé qu'il ne s'en alloit pas moins, en tout cela, de 1 200 000 écus, somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvois m'en taire à lui-même, au hasard de le refroidir à mon égard [1]. » A ces plaintes, à ces observations, Henri IV se contentait toujours de répondre : « Heureusement, mon ami, que vous n'êtes pas chasseur; si vous l'étiez, je ne pourrois l'être [2]. »

De toutes les chasses, celle du sanglier était celle que préférait Henri IV; de tous ses vols, son favori était celui des champs. Il en avait trois, y compris celui de sa chambre. Il aimait la chasse pratique, celle qui garnit le garde-manger. Après les femmes, après la chasse, son goût passionné c'était le jeu. Bassompierre se vante, dans ses Mémoires, de lui avoir gagné de grosses sommes, et il dit vrai [3]. Rosny n'était que trop souvent appelé à combler les déficits de la déveine de la nuit; et le capitaine des toiles, Nangis, se plaint aussi que les pertes fréquentes du roi se réparaient par des réductions sur les officiers de sa maison. Un soir que la mauvaise chance avait été plus forte que de coutume, le roi fit dire à Sully d'apporter au palais de bon matin assez d'argent pour solder sa perte; mais, éveillé à la pointe du jour, il se laissa

[1] *Mémoires* de Sully, édit. de 1778, t. V, p. 87.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 322.
[3] *Mémoires* de Bassompierre, édit. de Chanterac, t. Ier.

tenter par les promesses d'un beau temps de chasse et s'esquiva du Louvre. En arrivant, Rosny trouva buisson creux et se résigna à attendre le retour du roi.

La chasse avait été heureuse : tout fier, tout triomphant, Henri IV monta dans la grande salle du Louvre, tenant à chaque main des perdreaux et il cria à haute voix : « Cocquet, vous ne devez pas vous plaindre; Roquelaure, de Termes, Frontenac, d'Harembure et moi, nous vous apportons de quoi nous traiter. Vite, vite, Cocquet faites mettre la broche; mais d'abord, qu'on partage le gibier, qu'il y en ait huit pour ma femme et pour moi. Bonneval, que voilà, lui portera les siens de ma part et lui dira que je vais boire à sa santé; mais je veux qu'on garde pour moi de ceux qui ont été un peu pincés de l'oiseau; car il y en a trois bien gros [1] que je leur ai ôtés et auxquels ils n'avoient pas encore touché. »

Après son dîner, retrouvant Sully chez Mme de Guise : « Il y a plus de trois mois, mon ami, lui dit-il en souriant, que je ne m'étois trouvé si léger, étant monté à cheval sans aide. J'ai eu un fort bon jour de chasse; mes oiseaux ont bien volé, mes lévriers ont bien couru; on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je croyois perdu. J'ai mangé d'excellents melons; on m'a servi demi-douzaine de cailles des plus grasses et des plus tendres que j'aye jamais mangées [2]. » Comme ce simple récit nous rend bien le gai, le familier compagnon, aimant la bonne chère, le bon vin, les joyeux propos de table. Mais, si accommodante, si enjouée que fût son humeur à pardonner, il n'en était pas moins très jaloux de son gibier : « Amenez à Blois Saint-Victor, écrivait-il au connétable de Montmorency (juillet 1599), car autrement, durant notre absence, il ruineroit toutes les garennes des alentours de Paris et prendroit toutes nos perdrix. » Et dans une lettre écrite beaucoup plus tard au même : « J'ai été ces jours derniers à Verneuil, où j'ai appris des nouvelles qui sont que tout le monde qui veut, tire à l'arquebuse dans vos bois aux bêtes fauves, et que tous les pâtés et présents, qui se font aux présidents, conseillers et gens de justice de cette ville de venaison viennent de vos forêts, de quoi je vous ai bien voulu avertir [3]. » Inflexible envers les braconniers, il maintint toutes les ordonnances répressives des rois ses prédécesseurs; les aggravant même, il plaça dans les attributions du grand prévôt la punition de tous les délits de chasse dans les forêts de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Montfort-l'Amaury. Aussi

[1] *Mémoires* de Sully, t. VI, p. 299.
[2] *Ibid.*, p. 303.
[3] Berger de Xivrey, *Lettres missives,* t. VII, p. 518.

interpréta-t-on, comme une faveur insigne, la permission qu'il accorda au sieur Révéroni, résident à Lyon, de tirer et de faire tirer à l'arquebuse toutes sortes de gibier, tant loups que renards et autres gibiers défendus par les ordonnances [1].

Le roi une fois marié, il y avait lieu d'espérer qu'il romprait avec la marquise; malheureusement il n'en fut rien. En revenant de Lyon, il s'arrête pour la voir à Verneuil, et la correspondance habituelle se reprend : « La neige continue, lui écrit-il (27 janvier 1601); il y en a plus d'un pied dans les bois, ce qui m'empêche de courre le cerf aujourd'hui [2]. » Le lendemain, le temps le permettant, il put chasser et prendre son cerf. « Le plaisir n'a pas été grand, écrit-il de nouveau à la marquise, tout le monde a perdu la chasse et peu se sont trouvés à la mort. Je baise un million de fois vos beaux yeux [3]. »

La liaison ainsi renouée se poursuivit comme par le passé dans les années suivantes, mais entremêlée de brouilles et de raccommodements. Henriette était une de ces natures perverses sur lesquelles ni l'affection ni les bienfaits n'ont de prise; au fond du cœur, l'esclave détestait son maître. Le vieux d'Entragues son père, le comte d'Auvergne, son frère utérin, ce bâtard de Charles IX, se faisant les serviteurs de l'Espagne et conspirant contre le roi, Henriette n'hésite pas à se mettre de moitié. Leur méchant dessein étant dévoilé, le père et le fils sont condamnés à mort, et elle, leur complice, à une réclusion perpétuelle dans un couvent. Par grâce, elle est exilée à Verneuil; mais elle avait emporté la gaieté d'Henri IV; par ses reparties piquantes, son entrain endiablé, elle seule avait le secret de distraire ce cœur un peu blasé. L'ennui le gagne : « Aidez-moi, écrivait-il, le 5 février 1603, au connétable, à passer le carnaval [4]. » « Hélas ! il n'eut pas la force, dit tristement Sully, de guérir de ce poison. » Avant même que les lettres de pardon ne fussent signées, il écrivait à la marquise, le 1er septembre 1605 : « Je vis courir le cerf avec beaucoup de plaisir; le soir, je vis jouer les comédiens en ce lieu, où je m'endormis; assurez-vous, mon cœur, que je vous aime de tout le mien [5]. »

Voilà donc, de nouveau, Henriette rentrée en pleine faveur, la voilà redevenue la confidente de tous les récits de chasse; mais si la favorite était rentrée en grâce, la goutte, la triste visiteuse, était venue, elle aussi, frapper à la porte du Louvre; tant que

[1] Péricaud, *Documents historiques sur Lyon*, t. V, p. 134.
[2] Berger de Xivrey, *Lettres missives*.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*

ses forces le permettront, le royal veneur la bravera : « Il neige fort icy, écrivait-il, à la fin de l'année 1605, qui me remue des galanteries aux orteils qui ne m'empêcheront pas de courir un cerf demain; mais en pleine chasse l'accès le reprenant, il revient au logis : « Il m'a fallu, dit-il, retourner vers Dourdan, quoique j'eusse fait couper mes bottes par-dessus à cause des cruelles douleurs que je sentois [1]. » Jusqu'à la fin de sa vie, son ardeur sera la même, sa passion ne faiblira pas : le même jour, en 1607, il chasse le matin à l'oiseau, puis il chasse un loup; cela ne lui suffisant pas, il profite des dernieres heures du jour pour courir un cerf; la nuit seule interrompt la poursuite, on était à six grandes lieues du gîte, la pluie le surprend et il rentre trempé jusqu'aux os, mais gai et content. « Il ne faut pas discuter ni des goûts ni des plaisirs », dit Sully, en le racontant [2].

Cette distraction de la chasse lui était devenue de plus en plus nécessaire, car, se sentant indispensable, Henriette lui rendait la vie bien dure et ne gardait plus aucun ménagement. Tantôt elle simulait la dévotion et s'éloignait; tantôt, aggressive et menaçante, elle s'attaquait à la reine qui, d'humeur moins accommodante que Marguerite de Valois, se vengeait par des brusqueries et des rebuffades; puis vinrent les scènes de jalousies, qui n'étaient que trop motivées par ses coquetteries avec le prince de Joinville; puis les amers reproches : « N'alambiquez point votre esprit à chercher une réponse, écrit le roi, car il vaut mieux se taire que de dire rien qui vaille [3] »; et dans une autre lettre : « Je ne fus il y a de longtemps si mal édifié de vous que je suis; je crois que vous ne vous en souciez guère [4]. » Mais que de temps s'écoulera encore, avant qu'il ne se décide à donner un congé définitif à cette mauvaise femme et à mettre fin à cette pénible situation. Dans une dernière lettre et dans une seule phrase, il a résumé tout ce qu'il avait eu à souffrir par elle : « Je n'ai jamais eu rien de mal en ce monde d'autre personne que de vous [5]. »

III

Ces relations affectueuses que Henri IV avait toujours eues avec la reine Élisabeth jusqu'à l'heure de sa mort, il les reprit et les

[1] Berger de Xivrey, *Lettres missives.*
[2] Mémoires de Sully, t. IV, p. 327.
[3] Berger de Xivrey, *Lettres missives,* t. VII, p. 665.
[4] *Ibid.*, p. 665.
[5] *Ibid.*

continua non moins amicalement avec le roi Jacques. De part et d'autre, comme par le passé, on se mit à échanger des présents. « Le roi mon maître, écrivait M. de Puisieux à la Boderie, notre ambassadeur à Londres, seroit très aise de contenter la reine d'Angleterre pour la demande qu'elle lui a faite de petits chiens, mais Sa Majesté pour le moment n'en est pas garnie. Nous attendions qu'une de ses belles chiennes, qui fit hier ses petits, nous en permît l'occasion, mais étant sa première portée, ils moururent à l'heure même. Dieu nous garde de plus grand mal [1]. »

A la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, la chasse en Angleterre ne ressemblait en rien à celle qui se pratiquait en France : « Les Anglais ne sont pas si habiles veneurs que nous », avait déjà dit le maréchal de Vieilleville dans ses Mémoires [2]. La raison en est bien simple, c'est qu'en Angleterre on chassait dans des parcs fermés, et non en rase campagne ; à quoi bon alors faire le bois? à quoi bon savoir reconnaître le pied du cerf?

Castelnau, ambassadeur de France à Londres, raconte à Henri III une chasse à laquelle la reine Élisabeth l'avait invité, et qui eut lieu dans le parc de Windsor : « Après avoir vu soixante et quatre-vingts grands cerfs dedans les toiles, passant et repassant devant un petit échafaud où étoit la reine; après en avoir vu tirer plusieurs avec l'arbalète, ceux qui n'étoient que blessés furent pris avec des chiens de sang; les autres furent lâchés par intervalle dans une plaine de six à sept milles, au milieu de la forêt, où il y avoit sus une petite montagne qui regarde de tous les endroits de la plaine, et au sortir des toiles, une feuillée bien faite où alla la reine, et au même moment et tout le reste du jour jusques au soir, sortirent des toiles, à diverses fois, plusieurs grands cerfs entreprenant deux et trois milles de course avec les lévriers les meilleurs de ce royaume, desquels un, deux et trois portoient un grand cerf par terre [3]. »

Mais, en réalité, ce n'était pas là la vraie chasse, et pour en avoir de meilleures notions, le roi Jacques dut s'adresser à Henri IV. Le roi s'empressa de répondre : « Mon bon frère, après vous avoir envoyé l'un des officiers de ma couronne et de mes principaux conseillers d'État, il faut que je vous envoye maintenant un de mes meilleurs veneurs : c'est le sieur de Vitry, capitaine de mes gardes. La charge que je lui ai donnée consiste en deux points : l'un, de

[1] *Ambassades de la Boderie,* t. III, p, 388.
[2] *Mémoires* de Vieilleville.
[3] Chéruel, *Marie Stuart et Élisabeth,* p. 227.

vous congratuler d'avoir si heureusement découvert les conspirations contre votre service, et l'autre, pour vous montrer nostre manière de chasser, voir la vostre, et m'en informer à son retour. Je désire, par l'entremise de ce dernier, en communiquant et conférant ensemble de l'art de la chasse, que nous dressions un exercice parfait de l'art d'iceluy pour en jouir également en plaisir et contentement le reste de nos jours, et en laisser l'usage après nous à nos communs enfans [1]. »

Au retour de Vitry, Henri IV ne s'en tint pas là : il envoya de nouveau en Angleterre M. de Beaumont, père de MM. de Beaumont, « qui sont à présent, nous dit Salnove, dans sa *Vénerie royale*, et avec lui le sieur du Moustier et quelques valets de limiers ».

C'est encore Salnove qui va nous dire ce qu'étaient de son temps les chiens anglais : « Ils s'attachent bien à la voie, chassent avec plus de régularité que les françois qui s'éparpillent, mais ils ne chassent que dans certains pays, n'aiment pas le fourré et vont peu vite, ce qui feroit durer un cerf trop longtemps ; ils chassent toutes espèces de bêtes, fors le loup [3]. » Quelle différence avec leurs chiens d'aujourd'hui qui fournissent si peu de voix, et par la rapidité de leur vitesse étouffent l'animal. Mais avant d'en arriver là, avant de créer la race dont ils sont si fiers, les Anglais eurent plus d'une fois recours à nos belles races françaises. Le prince Charles-Alexandre de Croy écrivait au prince de Galles, le 8 mai 1609 : « Encores que je suis honteux d'envoyer au roy la meute des petits chiens d'Artois que je lui ai promis, les oiseaux que j'avois destinés, tant pour Sa Majesté que pour Votre Altesse, sont morts, et je n'ay pu faire mieux que prier le sieur Jacques Sympille d'en faire mes excuses envers Votre Altesse [4]. »

Henri IV était le meilleur des pères ; c'est un des côtés charmants de cette bonne et franche nature. « Ne trouvez-vous pas étrange de me voir folâtrer avec mes enfans, disait-il un jour aux membres du parlement de Bordeaux? Je viens de faire le fol avec eux, je m'en vais faire le sage avec vous. » Héroard, dont le *Journal* nous a fait connaître tant de particularités si curieuses sur l'enfance du futur Louis XIII, entrant dans la chambre de la reine Marie de Médicis, un matin qu'elle était encore couchée, vit le roi assis sur le lit, la reine Marguerite à genoux devant, et le Dauphin jouant avec un petit chien que le roi lui avait prêté [5].

[1] Lettres missives, t. VI, p. 61.
[2] Salnove, la *Vénerie royale*.
[3] *Ibid*.
[4] *British museum*.
[5] Héroard, *Journal*, t. Ier, p. 145.

Ainsi qu'il le dit dans sa lettre au roi Jacques, Henri IV voulait transmettre à son fils son goût de la chasse et lui en enseigner lui-même les meilleurs préceptes. Le Dauphin n'avait donc pas deux ans qu'il le fait assister à une curée pour y habituer ses yeux. Chaque fois qu'il chasse à Fontainebleau, l'enfant suit en carrosse; dès que son âge le permet, il monte à cheval. Le prince de Galles lui ayant envoyé une meute de petits chiens, c'est le roi qui les essaye et qui écrit au prince pour l'en remercier. A ce rude exercice, les forces étant vite venues à l'enfant royal, le roi, à son intention et pour le baptiser veneur, donne une grande chasse au cerf, et la lui fait suivre sur sa petite haquenée jusqu'à la mort du cerf. Au retour, le soir, il le met à table à ses côtés; et comme, pris de fatigue, les yeux du Dauphin se fermaient, le secouant rudement : « Ne dormez pas, enfant, car si vous dormez, je ne vous mènerai plus à la chasse [1]. »

IV

Après avoir rompu avec la marquise de Verneuil, après être sorti de ses griffes, il eût été à souhaiter que le roi se consacrât uniquement au grand dessein qu'il avait en tête. A l'Arsenal, sous la clef du duc de Sully, « il avoit cent canons, poudre, boulets pour deux cent mille coups, en son trésor, 22 millions [2] ». Pourquoi ce cœur inflammable, dont l'âge n'avait pu refroidir les ardeurs, se laissa-t-il prendre aux yeux d'une fillette de quinze ans? Mais, disons-le tout d'abord, c'est le hasard seul qui fut le premier coupable. Catherine de Médicis avait rapporté d'Italie le goût des ballets, et bien longue est la liste de ceux donnés à la cour de Henri III, dont le plus célèbre, sans contredit, fut celui des noces du duc de Joyeuse, réglé par Balthasar de Beaujoyeux, et dansé, le 15 octobre 1581, devant plus de six mille spectateurs. Marie de Médicis n'avait eu qu'à continuer les traditions laissées par Catherine. Au mois de janvier 1609, on monta donc le ballet des nymphes de Diane. En sortant, un jour, des appartements de sa femme, le roi, qui n'avait assisté à aucune des répétitions, passa par la grande salle du Louvre, au moment où une charmante jeune fille, Charlotte de Montmorency, était en scène. L'enfantine déesse tenait en ses mains un dard, elle en menaça coquettement le roi. Le coup avait porté : « Il se sentit, a dit la princesse de Conti, dans les *Amours*

[1] Héroard, *Journal.*
[2] D'Aubigné, *Hist. univers.*

du grand Alcandre, percer le cœur si violemment, que cette blessure dura aussi longtemps que sa vie [1]. »

Née le 11 mai 1592, Charlotte de Montmorency était fille de cette belle Louise de Budos, dont le connétable de Montmorency s'était amouraché sur le tard, et qui était morte d'une mort si étrange et si mystérieuse. Si l'on croit la chronique du temps, elle tenait sa surprenante beauté d'un pacte fait avec le diable, et le diable l'a étranglée. Un contemporain a peint ainsi Charlotte de Montmorency : « Ce nouvel astre de beauté, l'admiration de tout le monde, avoit les cheveux blonds, la taille riche, le teint blanc et net, le visage accompli [2]. » C'est à cette précoce beauté que Malherbe a consacré cette charmante strophe :

A quelles roses ne fait honte
De son teint la vive fraîcheur!
Quelle neige a tant de blancheur
Que sa gorge ne la surmonte;
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire et nette comme ses yeux [3].

Elle aussi passait pour être ensorcelée, et pour avoir le pouvoir d'ensorceler comme sa mère.

De longue date Charlotte était promise à Bassompierre; les fiançailles n'avaient été retardées que par une attaque de goutte qui retenait au lit le connétable. Le roi ne l'ignorait pas : de son côté, il en avait un accès. Il manda Bassompierre au Louvre, et le faisant mettre à genoux devant son lit, sa main familièrement passée dans la sienne, suivant sa coutume : « J'ai pensé à te marier, lui dit-il, ce seroit déjà fait sans les gouttes du connétable, mais c'est avec Mlle d'Aumale que je pense te marier pour faire renouveller en votre personne le duché d'Aumale »; puis, avec un grand soupir : « Si tu épouses Mlle de Montmorency et qu'elle t'aime, je te haïray; si elle m'aimoit, tu me haïrois, il vaut mieux que cela ne soit point cause de rompre notre bonne intelligence, car je t'aime d'inclination et d'affection. Je suis résolu de la marier à mon neveu, le prince de Condé et de la tenir près de ma femme. Ce sera la consolation de ma vieillesse, où je vais désormais entrer. Je donnerai à mon neveu, qui est jeune et aime mieux la chasse que les dames, 100 000 francs par an pour passer son temps. Je ne veux autre grâce d'elle que son affection, sans rien prétendre davantage [4]. »

[1] *Amours du grand Alcandre*, édit. de Didot, t. Ier, p. 113.
[2] Beaudier, *Vie du maréchal de Toyras*.
[3] Malherbe, Poésies.
[4] *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. de Chantérac, t. Ier, p. 216.

En tenant ce langage, Henri IV était sincère, ou inconsciemment se trompait lui-même. Ces fleurs printanières, dont le pur velouté est encore intact, attirent involontairement l'attention, les regards des vieillards. Gardez-vous d'y voir une mauvaise pensée : dans ces yeux qui sourient à la vie, ils aiment à revoir leur propre jeunesse, depuis si longtemps effacée dans la brume du passé. La vieillesse est peut-être l'âge où l'on se fait le plus d'illusions. — Charlotte de Montmorency ne fut-elle pas encore plus coupable que le hasard? Flattée dans sa vanité d'enfant gâté, adulée déjà, tant sa beauté était précoce, ne joua-t-elle pas en coquette consommée avec le cœur du roi, comme, quelques années auparavant, elle aurait joué avec sa poupée?

Bassompierre n'avait qu'à s'incliner devant une volonté tout à la fois si bienveillante et si absolue. Après en avoir été longtemps malade de chagrin, il se rejeta sur la sœur de la marquise de Verneuil, dont il fit sa maîtresse; les mœurs de cette famille étaient si faciles!

Consulté par le roi sur le projet de mariage du prince de Condé avec Mlle de Montmorency, Sully s'y montra très opposé, comme s'il en eût prévu les fâcheuses suites, mais le roi avait une réponse toute faite : « Ce qui m'y décide, disait-il, c'est que le désir et l'humeur de Mlle de Montmorency sont éloignés de tout dessein de mal faire. Elle m'a toujours ôté toute espérance d'en obtenir jamais ni privautés ni faveurs; c'est ce qui m'a donné le sujet de la marier à M. le Prince et de faire cesser de sots discours[1]. »

Ce projet d'union suivit donc son cours naturel, Le 6 mars, le roi fit remettre 10 000 livres à Mlle de Montmorency pour ses habits de noces[2]; et le 17 du mois de mai, elle épousait le prince de Condé au château de Chantilly, sans le moindre apparat et avec le plus restreint entourage. Le fameux écuyer Pluvinel avait demandé et obtenu la faveur d'y assister[3]. De son côté, le roi était resté à Fontainebleau, et s'y était remis à chasser comme d'habitude, se promettant d'aller passer l'hiver à Blois. Qui sait? l'absence, l'éloignement, auraient peut-être eu raison de cette dangereuse fantaisie. Le malheur voulut que Condé et sa femme vinssent rejoindre la cour. L'amour du roi, qui commençait à se calmer, se ralluma plus vif, à la vue de cette adorable enfant. La rusée ingénue dut l'y encourager, il n'y a pas à en douter, car elle lui avait fait remettre son portrait peint secrètement par Ferdi-

[1] *Mémoires* de Sully.
[2] *Lettres missives,* t. VII, p. 702.
[3] *Ibid.,* p. 709.

nand; du reste, Malherbe le révèle lui-même dans ces vers commandés par le roi à la louange de Charlotte de Montmorency :

Et sans faire le vain, mon aventure est telle
Que de la même ardeur dont je brûle pour elle,
Elle brûle pour moi [1].

Condé n'était ni un Liancourt, ce mari complaisant de Gabrielle d'Estrées, ni un Harlay de Cesy, le mari non moins docile de la comtesse de Moret, la rivale d'un jour de la marquise de Verneuil. Éclairé par ce triste exemple, il craignit de partager le sort de ces maris si justement diffamés! Les cartes se brouillèrent donc, et bien vite faisant part au duc de Mantoue des nouvelles de la cour de France, et venant à lui parler de la nouvelle passion du roi : « C'est une telle folie, écrivait le duc de Nevers, qui tient tous ses sens si embarrassés, que quasy il n'est capable d'autres affaires, sinon de celles qui concernent cette affection. Le prince de Condé et luy ont eu de grandes paroles sur ce sujet; on craint qu'il n'en arrive de grandes occurrences [2]. » Le roi, au reste, ne s'en cache pas, et cette sincérité désarme à demi la calomnie : « Le prince est icy, écrivait-il, le 12 juin, à Sully, qui fait le diable; vous seriez en colère et auriez honte des choses qu'il dit de moy [3]. »

Avec un mari à tort ou à raison si ombrageux et si peu réservé dans ses paroles, et avec une jeune femme si ingénument ou si malicieusement coquette, un plus long séjour à Fontainebleau devenait dangereux, Condé en jugea ainsi et partit brusquement pour Valery. « Ce miracle de beauté », comme on disait alors, avait animé la cour; elle y avait apporté l'enjouement, le prestige de sa jeunesse; et le roi, qui avait pris la douce habitude de la voir chaque jour, sans peut-être penser à mal, ne pouvait plus guère se passer de sa présence. Il envoya donc M. de Beaumont à Valery, pour inviter le prince à ne pas lui tenir rigueur et à revenir; mais l'ambassadeur fut mal reçu et n'obtint aucune promesse. Loin de là, Condé, effarouché des nouvelles instances du roi, jugea plus prudent de quitter Valery et de se retirer en Picardie, à son château de Muret, comme pour être plus près de la frontière à la moindre apparence d'un danger réel. Dans les mois suivants, aucun incident nouveau ne se produisit; mais la chasse allait jouer son rôle dans cette galante aventure. Chaque année, le jour de la Saint-Hubert était, pour les veneurs, la bonne et attendue occasion d'un joyeux banquet. A la suite de nombreuses libations, se chan-

[1] Malherbe, *Lettres*, édit. Blaise, p. 102.
[2] Armand Baschet, *les Comédiens italiens*, p. 189.
[3] *Lettres missives*.

taient alors et à pleine voix ces égrillardes chansons dont les recueils de Ballard nous ont transmis les libres refrains. De crainte qu'elles n'arrivassent jusqu'aux oreilles de sa jeune femme, Condé, qui traitait ce jour-là toute la noblesse picarde, envoya Charlotte, sous la garde de la princesse sa mère, passer la journée au château voisin de M. de Blainville. Prévenu aussitôt, le roi, suivi de six de ses familiers, tous habillés en Flamands, et, déguisé comme eux, partit en poste et en vrai héros de l'*Astrée*, dont chaque jour il se faisait lire un chapitre, il vint, un épervier sur le poing, errer tout à l'entour du manoir de la belle captive. Charlotte ne devait pas être étrangère à l'avis qu'il avait reçu, car elle parut à une fenêtre. Le roi attendit patiemment l'heure de son départ; et quand son carrosse traversa la forêt voisine, il était là sur un des côtés de la route, tenant un limier en laisse, et il put échanger avec la belle un rapide regard. Cette escapade ne dut pas échapper aux yeux si clairvoyants de Condé. A partir de ce jour, la frayeur ne lui laissant aucune liberté d'esprit, son parti est irrévocablement pris : se retirer au plus vite à Bruxelles, et y mettre son honneur en sûreté; mais, pour assurer le succès de ce projet de fuite bien arrêté, il fallait endormir toutes les défiances. Venu en personne à Paris, il vit d'abord Sully, avec lequel il eut une chaude discussion; puis le premier président de Thou; et discutant sérieusement la proposition qui lui était faite d'une dissolution de son mariage, il sembla s'y résigner; enfin il feignit de se laisser arracher la promesse de ramener sa femme pour assister aux couches prochaines de la reine. Poussant la dissimulation jusqu'au bout, il s'arrangea pour ne quitter Paris que le 25 novembre. Même tactique pour son retour; il mit trois jours pour revenir à Muret, où il n'arriva que le 28 novembre. Ses mesures étaient bien prises à l'avance; et, tous ses amis et serviteurs mis dans le secret, le 29, à la pointe du jour, sous le prétexte d'une chasse au sanglier à quelques lieues de là, il fit monter sa femme dans un carrosse à huit chevaux. Il s'était fait suivre par des chevaux de selle; arrivé à Crécy, il laissa le carrosse, fit monter sa femme en croupe de Rochefort et, à bride abattue, il prit la route de la frontière des Flandres. La princesse étant exténuée par la rapidité de la course, il lui laissa deux heures de repos à Catillon, et le surlendemain à sept heures du matin, il atteignit Landrecies. Henri IV était dans son cabinet à jouer avec quelques courtisans et Bassompierre, quand d'Elbène et le chevalier du guet vinrent lui annoncer la fuite de Condé. Se rapprochant de Bassompierre et lui parlant à l'oreille : « Mon ami, prends garde à mon argent, et entretiens le jeu pendant que je vas savoir de plus particulières

nouvelles. Cet homme a emmené sa femme dans un bois, je ne sais si c'à esté pour la tuer, ou l'emmener hors de France [1]. » Dans son premier trouble, ne sachant à quoi se résoudre, il envoya chercher ses ministres et les consulta sur le parti à prendre. Villeroy et Jeannin furent pour les moyens violents : il fallait envoyer à la poursuite du prince le capitaine des gardes et le ramener de gré ou de force. Sully fut le seul à donner un avis plus sage. « Si vous ne faites rien du tout, dit-il au roi, et montrez ne vous en soucier, personne n'aidera le prince, et dans trois mois, pressé de la nécessité et du peu de compte que l'on fera de lui, vous l'aurez à la condition que vous voudrez; si vous montrez en être en peine et d'avoir désir de le ravoir, on le tiendra en considération; il sera secouru d'argent, et plusieurs, croyant vous faire déplaisir, le conserveront, qui l'eussent laissé là, si vous ne vous en fussiez plus soucié [2]. » Mais le roi, se rangeant de l'avis qui flattait le mieux son ressentiment, fit partir le chevalier du guet, l'exempt de la maréchaussée et Balagny. La princesse avait paru si fatiguée, si épuisée, que force avait été de séjourner à Landrecies. Les envoyés du roi y trouvèrent donc les fugitifs et sommèrent le gouverneur de la place de les remettre en leurs mains. Pour gagner du temps, celui-ci prétendit qu'il ne pouvait agir sans ordre et qu'il attendrait ce qu'en déciderait l'archiduc Albert qu'il en avait fait tout aussitôt prévenir.

Voilà donc un vaste champ ouvert aux négociations diplomatiques. Envoyé par le roi, M. de Praslin arriva le premier à Bruxelles; il invita fort amicalement Condé à revenir à la cour, lui promettant, ainsi qu'à ses compagnons de fuite, un entier pardon et l'oubli de leur faute. Traitant de puissance à puissance, le prince posa des conditions que Villeroy jugea inacceptables. Après M. de Praslin vinrent le marquis de Cœuvres, le père de Gabrielle d'Estrées, et M. de Préaux, tous deux porteurs d'offres non moins conciliantes qui ne furent pas plus favorablement écoutées. Le connétable et Diane de France, la tante de Charlotte, joignirent leurs instances à celles du roi. Peine inutile! l'accord ne put se faire. Le bruit se répandit alors, fondé ou non, que l'on cherchait à enlever la princesse, Condé s'en alarma; pour plus de sûreté, et déjouer toutes les intrigues, il fit loger sa femme au propre palais de l'archiduc. Bentivoglio, le nonce du pape, n'ajoute aucune foi à ce prétendu projet d'enlèvement. Villeroy n'y croit pas davantage : « Nous tenons le prince pour perdu, écrivait-il, le

[1] *Mémoires* de Bassompierre, t. Ier, p. 256.
[2] *Mémoires* de Sully.

22 février 1610, à M. de la Boderie, et tout engagé aux Espagnols. Ils ont feint qu'on vouloit enlever la princesse[1]. »

Villeroy ne faisait pas fausse route; la veille du jour où il écrivait cette lettre, le prince, se mettant plus avant encore dans leurs mains, partait pour Milan et laissait sa femme à la garde de l'archiduc. Celui-ci, en acceptant cette tâche délicate, n'avait fait que se rendre aux propres désirs du connétable qui craignait que sa fille ne fût envoyée en Espagne.

A plusieurs reprises, le roi avait écrit de sa main à Charlotte, mais autour de sa personne, la garde était si bien faite, que pas une de ses lettres n'était parvenue. Sans se décourager, il mandait de nouveau à M. de Préaux, le 10 février 1610 : « J'écris à mon bel ange, faites-lui tenir ma lettre et renvoyez toutes les lettres que je lui ai écrites et qu'on ne lui a pas baillées[2]. » Ce qui tout à la fois encourageait le roi et redoublait les craintes de Condé, c'est la disposition d'esprit dans laquelle était la princesse; elle ne dissimulait ni son aversion pour l'Espagne ni le ressentiment qu'elle éprouvait d'être ainsi séparée des siens; elle ne redemandait qu'à revenir à la cour, et de bonne source nous savons qu'elle écrivait au roi de tendres lettres, l'appelant *son tout*, son *cher et fidèle chevalier*. Ces lettres avaient achevé de tourner la tête à Henri IV. La chasse, son remède habituel, fut impuissante à le distraire : « Je fuis les compagnies, écrivait-il à Préaux, en février 1610; tout me déplaît, si je me laisse mener à quelque assemblée, au lieu de me réjouir, elles achèvent de me tuer[3]. »

Au nombre des quelques serviteurs qui avaient suivi Condé à Bruxelles, était un tout jeune adolescent, dont il avait fait le compagnon habituel de toutes ses chasses; Henri IV l'avait également pris fort à goût, et il s'était montré si hardi et si intrépide veneur qu'on l'avait surnommé le *page de la chasse*. Lorsque Condé communiqua à ses amis sa résolution de se retirer en Espagne, le page déclara hautement qu'il ne l'y suivrait point et qu'il entendait rentrer en France, et dès le lendemain il demandait un passeport pour se rendre à Paris. Ce page s'est fait un beau nom historique, ce n'est rien moins que le maréchal de Toiras[4]. Henri IV le reçut à bras ouverts, et le retint auprès de lui. Lors de l'une de ses dernières chasses, il laissa au grand veneur, le prince de Montbazon, le soin de la conduire, et emmenant Toiras du côté tout opposé, il

[1] *Ambassades de la Boderie*, t. V, p. 63.
[2] *Lettres missives*, t. VII, p. 837.
[3] *Ibid.*, p. 878.
[4] Jean de Saint-Bonnet de Toiras, maréchal de France, le 13 décembre 1630, tué devant Fontanette, le 14 juin 1635.

passa toute la journée à l'entretenir de la princesse et de toutes les particularités de son séjour à la cour de Bruxelles.

Henri IV était surtout profondément peiné du parti perfide que tiraient les Espagnols de la fuite de Condé. Calomnié dans ses intentions, lui d'humeur si généreuse et si peu portée aux moyens violents, il s'en était expliqué avec le pape et le roi d'Angleterre, qui tous deux avaient de bonne foi reconnu que la prolongation de cette fâcheuse brouille était surtout due aux intrigues des agents de l'Espagne; mais il était loin de s'en dissimuler le danger : « Tant que je vivrai, écrivait-il à Villeroy, ils ne pourront rien avec cet instrument, car c'est un instrument plus débile en toutes choses qu'on ne peut imaginer. Ils veulent le réserver pour s'en prévaloir contre mes enfants[1]. » A ce chagrin réel, vinrent se joindre de sombres pressentiments. Avant qu'il ne partît pour l'Allemagne, où il allait accomplir le grand dessein qu'il avait de si longue date préparé, Marie de Médicis avait exigé d'être sacrée, et il avait cédé malgré lui à ses instances. « Je ne sais ce que c'est, disait-il à Bassompierre, mais je ne puis me persuader que j'aille en Allemagne. » Comme il le répétait à Sully : « Pourquoi ne renoncez-vous pas à ce voyage, » lui répondit-il. Plus on approchait de la date fixée pour le sacre de la reine, plus les idées du roi deviennent sombres. « Je suis en la main de Dieu, écrivait-il à Marie de Médicis, le 12 mars 1610, qui fera de moy ce qu'il lui plaira. » Le matin de cette fatale journée du 14 mai, revenant de la messe aux Feuillants, et se promenant dans le jardin des Tuileries avec Bassompierre et M. de Guise : « Vous ne me connoissez pas, leur dit-il, maintenant vous autres, mais je mourray un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors et ce que je valois, et la différence qu'il y a de moy aux autres hommes[4]. » Paroles prophétiques! à quatre heures du soir, le même jour, le couteau de Ravaillac lui traversait le cœur.

En apprenant la mort de son père, le Dauphin s'écria : « Ha! si y eusse été, avec mon épée je l'eusse tué[5]! » Rapprochement étrange! Singulière coïncidence! la nuit qui suivit la mort de Henri le Grand, le jeune roi Louis XIII la passa dans le même lit que le fils légitimé de la marquise de Verneuil, cette méchante femme, que l'opinion publique accusait hautement d'être la complice de Ravaillac.

Hector DE LA FERRIÈRE.

[1] *Lettres missives.*
[2] *Mémoires* de Bassompierre.
[3] *Lettres missives.*
[4] *Mémoires* de Bassompierre, édit. de M. Chantérac, t. Ier, p. 273.
[5] *Journal d'Héroard*, t. Ier, p. 436.

REVUE CRITIQUE

I. *Lettres de Philippe II à ses filles,* publiées par M. Gachard. — II. *Théophraste Renaudot,* par M. Gilles de la Tourette. — III. *La Jeunesse de l'impératrice Joséphine,* par M. Imbert de Saint-Amand. — IV. *Histoire de S. E. le cardinal Gousset,* par Mgr Fèvre. — V. *Lettres d'un curé à ses paroissiens,* par M. l'abbé Cognat. — VI. *Les grands Ecrivains de la France : Œuvres de Molière,* t. VIII, publiées par M. Paul Mesnard. — VII. *Mes Amis et mes Livres,* par Mme Marie Jenna.

I

Le dossier de Philippe II vient de s'augmenter d'un document dont l'histoire aura à tenir compte dans le jugement définitif à porter sur ce prince. Ce document, inconnu jusqu'ici, est, en effet, d'une haute importance. C'est un recueil de trente-quatre lettres du père de don Carlos, écrites, postérieurement à la mort de ce fils, à ses deux filles, les infantes Isabelle et Catherine, durant le séjour qu'il fit, de 1581 à 1583, en Portugal, où il était allé, pour prendre possession de ce royaume et s'y faire couronner. Conservées avec un soin pieux par la dernière de ces princesses, ces lettres furent emportées par elle en Savoie, lorsqu'elle épousa le duc Charles- Emmanuel, et sont restées dans les archives de Turin, où M. Gachard les a découvertes en 1867. La publication qu'il vient d'en faire [1] est de la plus grande valeur. D'abord, ce sont les seules lettres de cette nature, c'est-à-dire d'un caractère exclusivement privé, que l'on ait jusqu'ici de Philippe II. Des actes, des dépêches sans nombre de lui ont été publiés ; mais de lettres familières adressées par lui à ses enfants, on n'en connaissait aucune, dit M. Gachard. « Ce qui ajoute au prix de cette correspondance, continue le savant et célèbre conservateur des archives

[1] *Lettres de Philippe II à ses filles, les infantes Isabelle et Catherine,* publiées d'après les originaux autographes, par M. Gachard. 1 vol. in-8°. Plon, Nourrit et Ce, éditeurs.

nationales de Belgique, c'est que, s'il reste peu à apprendre sur le caractère et la politique du fils de Charles-Quint, on ne pouvait guère juger de ses sentiments, comme père, que par sa conduite envers don Carlos; or elle était loin d'en donner une idée favorable, malgré les extravagances auxquelles s'était livré le malheureux prince. »

On en pensera mieux quand on aura lu les lettres que nous avons ici. Spontanées, hâtives même et tellement écrites au courant de la plume, qu'elles en sont indéchiffrables par endroits, elles expriment des dispositions de cœur et d'esprit évidemment naturelles et montrent l'homme tel qu'il était, au fond, quand c'était le père, et non le roi, qui tenait la plume. En ces occasions, comme c'est ici le cas, Philippe II était ce que nous serions tous en pareille situation. Figurez-vous un homme déjà avancé dans la vie — cinquante-quatre à cinquante-cinq ans — fort occupé et très éprouvé déjà dans son intérieur, à qui, d'un dernier mariage, sont arrivées deux filles charmantes, dont l'une a quinze ans et l'autre treize, et qu'il est obligé de quitter pour affaires graves, au moment même où leur présence lui serait plus particulièrement douce. On s'est promis de s'écrire de part et d'autre, et on le fait régulièrement par tous les courriers du côté de celles qui restent, mais moins fréquemment et avec moins de détails naturellement de la part de celui qui est à l'étranger et y a fort affaire. C'est la position du roi d'Espagne et de ses filles en 1581.

Trois ans auparavant, l'imprudent et aventureux don Sébastien, roi de Portugal, avait péri dans la bataille d'Alcazarquivir contre les Mores, sans laisser d'héritiers directs. Au nombre des prétendants à sa succession se trouvait Philippe II, à qui le voisinage du trône disputé donnait une grande supériorité sur ses concurrents. Dès que la catastrophe de don Sébastien fut connue, il se mit en mesure de faire valoir ses prétentions, employant d'abord, mais en vain, les moyens diplomatiques et recourant finalement au plus efficace, l'invasion armée. Ce fut à la suite de cette occupation qu'il partit de Madrid, le 5 décembre 1580, pour aller prendre possession lui-même de la couronne de Portugal, et que commença avec ses deux filles la correspondance qui vient d'être mise au jour.

De cette correspondance, nous n'avons que la moitié, c'est-à-dire les réponses du père — du père, oui, et non du roi, car elles sont d'un caractère exclusivement domestique, *familial*, dirions-nous, si le terme était plus français. La politique ni les événements n'y ont la moindre place; s'il y est fait mention de quelques faits qui se rattachent aux affaires publiques, comme certains détails des cérémonies officielles, c'est à cause de ce qu'ils ont de singulier et de la part que peut y avoir le roi qu'il en est question. Ce dont les filles parlaient à leur père, nous ne le savons pas, mais nous le devinons aux réponses

qui leur sont faites : c'était de leurs études, de leurs occupations, de leurs distractions — bien rares hélas ! — de leur santé et de celle de leur petit frère. Ces réponses sont empressées, simples et touchantes souvent par la sollicitude toute paternelle dont elles témoignent pour ce qui tient au bien-être ou à la satisfaction des jeunes princesses, par la joie qu'accusent leur arrivée et les envois qui les accompagnent parfois. « Toujours je désire vous répondre, et jamais je ne le puis à mon gré et moins encore en ce moment, car il est onze heures et je n'ai pas encore soupé »... « Vous êtes si soigneuses à m'écrire que je me reprocherais de ne pas vous payer de retour... Il est fort tard, je ne pourrai que vous accuser réception des deux lettres que chacune de vous m'a écrites »... « Je ne pus vous écrire lundi dernier, et voilà que je ne puis vous répondre aujourd'hui ; il est si tard que je suis obligé de le remettre à un autre jour... » Tel est le début de presque toutes ces réponses, qui toutes voudraient être plus exactes et plus développées. Le fait est qu'elles sont courtes, mais leur brièveté n'en diminue pas l'intérêt; elles l'augmentent au contraire, parce qu'elles prouvent que celui qui les écrit désirerait faire davantage. Philippe II se donne pourtant quelques fois ce plaisir, et alors il parle à ses filles des cadeaux qu'elles lui font, des gants, par exemple, qu'elles lui ont envoyés ; des pêches de leur verger qu'elles ont voulu lui faire goûter et qui lui sont arrivées en capilotade, et des fruits de Portugal qu'il leur expédie, de son côté, avec la prétention de les avoir mieux emballés qu'elles n'ont fait des leurs. Il les félicite du plaisir qu'elles ont d'entendre chanter le rossignol, jouissance dont il est privé, lui, dans sa résidence portugaise ; il leur reproche de ne lui avoir pas parlé du paysage de la Frexnada et de la Hesteria où elles ont conduit leur frère en promenade et dont il regrette qu'elles n'aient pas goûté la beauté, comme il le fait lui-même — chose bien étonnante, soit dit en passant, et qu'on n'eût pas soupçonné chez un pareil homme ! Eût-on imaginé aussi que, dans la même lettre où il s'écrie qu'il est si occupé, que la tête lui éclate et qu'il « barbotte », son attention est assez distraite pour se porter sur la toilette des dames de la cour et en signaler les contrastes ridicules à ses filles ? « Je pense, leur écrit-il de Lisbonne, le 4 juin 1582, que les dames de ma sœur ont raccourci les garnitures de leurs robes, car elles ne les portent pas grandes maintenant ; il en est autrement, par exemple, des vertugadins, qui sont terribles ! » Comme, lorsqu'il n'est pas dans son rôle de roi, cet homme étrange ressemble bien aux autres ! Il nous plaît singulièrement, quant à nous, dans ces moments d'oubli, dont il aurait rougi peut-être ; dans ces croquis de paysages, auxquels il se laisserait volontiers aller, paraît-il, s'il en avait le temps ; dans les regrets qu'il manifeste de n'avoir pas vu ses filles chasser le cerf

à l'arc, comme des Dianes mythologiques; surtout dans les élans de sa tendresse pour elles, quand il apprend qu'elles ont échappé à de dangereuses maladies.

N'est-ce pas du cœur, en effet, que jaillissent ces lignes écrites à la princesse Catherine relevant d'une attaque de la petite vérole : « Vous pouvez bien vous imaginer la joie que m'a causé votre lettre, quand j'y ai vu que vous aviez recouvré la santé; aussi j'ai rendu beaucoup de grâces à Dieu, non seulement de ce qu'il vous 'a donnée, ainsi qu'à votre frère et à votre petite sœur, mais en outre de tout ce qu'il lui a plu de faire. Votre sœur et le comte (de Barajas) m'écrivent qu'il ne vous restera pas de marques, je dis de petits creux, les autres sont sans importance; ils craignaient seulement qu'il n'y en eut quelques-uns près du nez, les croûtes n'ayant pas entièrement disparu de là; mais s'il y en a peu, comme je l'espère, cela n'est rien. Vous deviez ne pas le savoir encore, car vous ne m'en touchez mot. Le mal ne paraît pas du reste à votre écriture, qui est aussi bonne, il me semble, et même meilleure qu'auparavant : il y a plus de choses dans votre lettre. Je crois que tout cela doit provenir du contentement que vous avez de votre rétablissement... Comme vous êtes encore faible et que la lecture pourrait vous fatiguer, je n'en dis pas davantage. Dieu vous garde, comme je le désire. Votre bon père. »

La publication de ces lettres de Philippe II à ses filles n'a pas moins de prix, selon M. Gachard — et nous sommes de son avis — que les autres documents plus étendus qu'on possède déjà sur ce prince. « Non seulement, nous dit le savant éditeur, elle nous fait paraître sous un jour nouveau ses sentiments paternels. A un autre point de vue encore, elle modifiera l'idée qu'on s'est faite jusqu'ici du monarque espagnol : nous voulons parler de sa familiarité avec ses serviteurs domestiques. Il y a surtout parmi eux une certaine *Madeleine* envers laquelle il montre une mansuétude extraordinaire; il tolère qu'elle se fâche contre lui à propos de quelques observations qu'il lui fait et qu'elle le menace même de s'en aller; il a pour elle les plus grands égards. Cette Madeleine devait être depuis longtemps au service de la maison royale : une de nos lettres la représente comme « vieille, sourde et à moitié caduque », ce qui n'empêchait pas que les pieds lui démangeassent quand elle entendait un air de danse... Citons aussi un *Morata*, à qui Philippe II donne des nouvelles de ses filles, « afin, leur écrit-il, qu'il ne soit pas mal avec moi... »

« On savait, ajoute M. Gachard, que Charles-Quint avait été familier avec ses serviteurs; on n'aurait pas cru qu'il en eût été de même de son fils. »

On s'est donc peut-être un peu trop pressé de le juger. Les historiens qui se sont occupés de lui, ont trop oublié que la justice, selon le

poète, est boiteuse, et qu'il lui faut du temps pour arriver. Qu'est-ce que les trois cents ans qui nous séparent de sa mort pour préparer les pièces d'un procès comme celui d'un tel homme!

II

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de Théophraste Renaudot, le fondateur de notre plus ancien journal, la *Gazette de France*, mais sans témoigner autrement pour lui de considération, ni quant à son talent, ni quant à son caractère. Or, d'après M. Gilles de la Tourette, qui vient de lui consacrer tout un gros volume [1], ce serait injustice pure; Renaudot aurait droit au premier rang parmi les grands hommes du dix-septième siècle, et pour le cœur autant que pour l'intelligence; il aurait eu l'initiative de presque tout ce qui s'est fait de grand et de fécond, à cette admirable époque, dans l'ordre des lumières et du bien. Ç'aurait été un philanthrope éclairé, dont par malheur les œuvres de bienfaisance ont souffert du bruit fait autour de celles de « Vincent de Paul » — M. de la Tourette ne qualifie jamais de *saint* le fondateur des filles de la charité — Ç'aurait été, de plus, en matière d'enseignement, un novateur hardi dont, sans le dire, s'inspira plus d'un réformateur célèbre, à commencer peut-être par l'instituteur des Oratoriens, le P. de Bérulle, ou du moins son premier successeur, le P. de Condren. Voilà quant à l'ensemble; tous les détails viennent confirmer ces deux aperçus, dans le livre de M. de la Tourette, qui a toute l'allure d'une thèse récriminatoire et revendicative. Le ton en est amer; l'auteur en veut à l'histoire, non pas précisément d'avoir mal parlé de son héros, mais d'en avoir trop peu parlé; de ne l'avoir ni assez étudié ni assez apprécié. En quoi les catholiques sont-ils plus particulièrement coupables, à cet égard, nous l'ignorons; mais le fait est que l'ouvrage de M. de la Tourette leur est particulièrement hostile. Et pourtant Renaudot, qui était né protestant, avait passé au catholicisme! Il est vrai que son historien donne à entendre qu'il y avait bien eu peut-être, dans sa conversion, autant de considérations humaines que de conviction religieuse, et que, du reste, l'esprit protestant n'avait pas, pour autant, cessé de l'inspirer. En effet, M. de la Tourette, que ne scandalise point l'évolution opportuniste de Théophraste Renaudot, voit dans tout ce qu'a fait ce personnage entreprenant l'impulsion des idées nouvelles, la réaction de la science contre la foi, de l'expérience contre la tra-

[1] *Théophraste Renaudot*, d'après documents inédits, par G. Gilles de la Tourette. 1 vol. in-8°, Plon et Cie, éditeur.

dition, de la liberté contre l'autorité, de la philanthropie contre l'égoïsme pieux du moyen âge.

Théophraste Renaudot était un petit médecin, venu de Loudun, vieille ville du Poitou, où il était né de parents protestants, à Paris où il se fit catholique et où, grâce à la protection du P. Joseph, l'*Eminence grise*, il obtint le titre de médecin ordinaire du roi, — titre auquel ni fonction ni honoraires n'étaient assignés, mais dont l'intelligent Poitevin sut tirer bon parti pour les entreprises où il se lança, lesquelles n'avaient, pour la plupart, rien de très médical.

La première fut un bureau de renseignements, ou *Bureau d'adresse ou de rencontre*, comme il l'appelait, qu'il fonda en 1630, « sur l'authorité et recommandation d'Ariste », nous dit Renaudot, « pour faciliter à chacun le moyen de donner et recevoir des avis de toutes les nécessitez et commoditez de la vie et société humaine ». On peut voir là de la philanthropie, si l'on veut; mais alors, ce sont aussi des œuvres philanthropiques, que les mille agences de placements qui pullulent dans nos villes; car, si elles ne travaillent pas pour rien, celle de Renaudot n'était pas tout à fait gratuite, non plus : quiconque venait se renseigner ou faire annoncer ce qu'il désirait, payait un droit d'inscription de *trois sous*, obligatoire pour chaque renouvellement.

A cette œuvre, le fondateur du Bureau d'adresse en ajoute bientôt une autre un peu plus philanthropique, il faut le reconnaître, celle des *ventes à grâce*, *troque et rachapt*, autrement dite des *Monts-de-piété*. L'idée n'en était pas neuve, car de pareils établissements existaient en Italie, et, de tout temps, il y avait eu, en France, des prêteurs sur gage. Cette idée néanmoins était excellente, en ce qu'elle offrait aux pauvres réduits à faire argent de leurs meubles ou de leurs hardes, un moyen d'échapper aux exigences impitoyables et aux friponneries des usuriers de bas étage. Toutefois les prêts faits par le bureau des *ventes à rachapt* n'étaient pas gratuits non plus, et franchement ne pouvaient pas l'être, vu le nombre considérable de commis que le directeur avait à entretenir. Qu'il ait pris un intérêt sur la somme prêtée, cela ne nous surprend, ni ne nous scandalise; ce qui nous étonne, c'est que ce philanthrope désintéressé, ce partisan déclaré de la liberté du bien, cet ennemi des privilèges, avait soin d'en demander pour toutes ses entreprises, et de faire interdire, par là, tous les établissements qui auraient pu être tentés de se fonder à l'imitation des siens. M. de la Tourette en fait la remarque lui-même et cherche péniblement à sauver, sur ce point, une contradiction qui n'existerait pas, ou ne choquerait nullement, s'il n'avait voulu, à toute force, idéaliser son personnage et l'avait laissé dans son caractère d'homme entreprenant et pratique, qui connaissait son temps et savait à quelles conditions une idée y pouvait faire son chemin.

On l'a dit novateur, on se trompe; il était bien trop avisé pour construire en l'air et bâtir autrement que sur de vieux et assurés fondements. Nous l'avons vu pour ses *ventes à rachapt.* Sa création de la *Gazette de France* en est une autre preuve. Des gazettes, il en existait de son temps et beaucoup, sous divers titres, mais qui manquaient généralement de ce qui constitue, avant tout, un journal : la périodicité. Donner à jour fixe les nouvelles que ses devanciers ne répandaient qu'irrégulièrement dans le public, à l'aide de « petits papiers livrés sous le manteau », telle fut l'innovation de Renaudot. Ajoutons qu'il veilla à mieux choisir ses informations, à en écarter l'inconvenant et le faux, ainsi qu'à y intéresser le gouvernement. C'est, sans doute, la pensée des services qu'il pourrait rendre par là, sinon la promesse qu'il en aurait faite, qui lui valut du ministre le privilège qu'il obtint pour sa publication. Ainsi, dès le premier jour, notre premier journal fut, sinon officiel, au moins officieux; il reçut les communications du gouvernement; Richelieu y écrivit plus d'une fois, et Louis XIII lui-même y mit de son encre. Sans faire absolument tomber les *gazetins*, les *Nouvelles à la main* et autres publications clandestines et malsaines, la *Gazette de France* eut, pour premier résultat, de moraliser, au moins relativement, la publicité. Nous nous permettons néanmoins de douter que ce soit précisément dans cette vue philanthropique que Renaudot l'ait fondée.

Il en fut autrement, nous nous plaisons à le reconnaître, du *Cabinet de consultations médicales* qu'il établit, vers le même temps, dans sa maison, où se trouvait déjà son bureau de renseignements avec celui de la *Gazette* et des *Ventes à rachapt.* Un pur sentiment de compassion pour les malades pauvres dut en fournir l'idée, car ces consultations étaient gratuites. Il y avait bien un tronc où les personnes aisées étaient invitées à déposer leur aumône, mais cette aumône restait facultative. Que ces conseils médicaux généreusement donnés et par fois accompagnés de remèdes, aient contribué, pour une bonne part, à la diffusion du nom de Renaudot et à la considération dont il fut entouré bientôt, on n'en saurait douter; mais les effets naturels de cette institution n'ôtent rien de son mérite à la pensée et au sentiment désintéressé dont elle était sortie.

Encouragé par la belle position qu'il s'était faite, par les hautes protections dont il jouissait, par le groupe d'hommes distingués qui s'était formé autour de lui, Théophraste-Renaudot, devenu en quelque sorte chef d'école, engagea contre la faculté de médecine de Paris une lutte où il déploya beaucoup d'adresse et dont le récit, bien qu'un peu long, ne manque pas d'intérêt, chez M. de la Tourette. Seulement l'industrieux praticien y prend une attitude bien solennelle et des proportions bien grandes. Dans cette querelle entre partisans d'Hip-

pocrate et sectateurs de Gallien, le fondateur du *Bureau d'adresse ou de rencontre* est élevé formellement au rôle d'apôtre du progrès médical, de continuateur pratique des grands rénovateurs de la Renaissance et d'adversaire décidé du principe d'autorité, dont l'Église avait établi partout le règne au moyen âge. Si à cette qualité de missionnaire philosophique, ici révélée pour la première fois, on ajoute celles déjà proclamées de philanthrope et d'émule en pédagogie de Ramus, de Bacon et des Pères de l'Oratoire, on se consolera, pour lui, de la longue obscurité où il est demeuré et de la réputation de médiocrité qui lui était universellement faite jusqu'ici. Il est fâcheux seulement, pour sa gloire nouvelle, que l'écrivain qui la lui a faite n'ait pas toujours montré un savoir bien exact. Quand on le voit dire, par exemple, que l'Oratoire « ne relevait pas du Saint-Siège et était une œuvre à peu près nationale », et que l'Église violait sa constitution « en élevant à la dignité de cardinal des hommes qui n'étaient pas prêtres », on est en droit, ce semble, de ne pas le croire sur parole.

III

On annonce une histoire de ce délicieux palais des Tuileries ensanglanté par les jacobins de 1792, brûlé par ceux de 1871 et que leurs successeurs viennent de raser, sans égard pour l'art de la Renaissance dont il était l'un des plus beaux témoignages. Nous parlerons de ce livre plus tard. Signalons aujourd'hui la suite des chroniques de cet édifice que M. de Saint-Amand a commencé à publier, il y a un an, sous le nom des femmes illustres qui l'ont successivement habité. Après Marie-Antoinette, à laquelle l'auteur a consacré deux volumes, vient maintenant l'impératrice Joséphine, dont la biographie, dans les proportions où elle paraît conçue, en demandera bien autant.

Cette femme célèbre, dont la destinée fut si pleine de péripéties, est la première qui ait résidé après Marie-Antoinette sous ces lambris dorés, dont il y a quelques mois encore on voyait les restes carbonisés par l'incendie de 1871. Mais, à l'époque de sa vie où il nous la montre [1], la belle créole n'en est pas encore arrivée à tenir sa cour dans les salons où la fille des Césars subit tant d'outrages et versa tant de larmes : elle ne s'appelle, et depuis peu encore, que Mme Bonaparte. C'est donc Joséphine Tascher de la Pagerie et la veuve du général Alexandre de Beauharnais que nous voyons ici : l'impératrice ne fait que se montrer à l'horizon.

[1] *La Jeunesse de l'impératrice Joséphine,* par Imbert de Saint-Amand. 1 vol. in-12. Dentu, éditeur.

Il n'y a rien de précisément nouveau dans ce que l'on nous apprend des deux premières phases de cette existence qui en a traversé de si diverses, mais nombre de faits et de particularités caractéristiques des personnes et de l'époque y ont été rassemblés et groupés de manière à ajouter aux portraits les plus connus des nuances de physionomie très curieuses et très piquantes. Tels, par exemple, sont les détails sur les amertumes conjugales du premier mariage de Joséphine et la jalousie, motivée ou non, de son mari; sur le rôle de ce gentilhomme à la tête des armées révolutionnaires et son étrange et fatal aveuglement politique; sur Mme Tallien, la réaction thermidorienne et la société en l'an III; enfin sur l'enfance et les débuts de Bonaparte lui-même; sur ses liaisons républicaines, ses confidences à son frère Joseph, où se peint si bien le vague de ses aspirations; sur ses prétendues inclinations démocratiques, aussi peu sérieuses, au fond, que l'ont été et le seront celles de tous les républicains de valeur avant qu'ils soient arrivés à percer, et dont il se guérit d'ailleurs, dit M. de Saint-Amand, dès qu'il se fut mis en relation avec les hommes du faubourg Saint-Germain. Le présent volume finit au mariage de Bonaparte avec Joséphine, mariage où, selon l'auteur, l'amour et le calcul eurent une part égale. Quoi qu'il en soit de cette opinion de M. de Saint-Amand, ainsi que de plusieurs autres, selon nous contestables, son livre offre une agréable lecture. C'est la première partie d'une probable trilogie, dont l'intérêt paraît devoir aller croissant.

IV

La France a montré au monde, vers le milieu de ce siècle, une pléiade d'évêques, comme peu d'époques en offrent dans le passé. Tous les talents et toutes les vertus sacerdotales y étaient représentées. Ces pontifes formaient, rangés de cœur et d'esprit, autour du Pontife suprême, un corps uni et imposant. La mort en a frappé à peu près tous les membres. Quelques-uns ont trouvé des écrivains dignes de raconter leur vie, mais la mémoire de plusieurs attend encore cette consécration.

De ce nombre était, jusqu'ici, celle du pieux et docte cardinal Gousset, ancien évêque de Périgueux, mort, il y aura vingt ans bientôt, archevêque de Reims : une plume amie vient d'acquitter, à son endroit et avec large compensation pour le retard, la dette de l'histoire [1]. Le livre que nous annonçons place, en effet, le cardinal Gousset à un rang très élevé, si ce n'est même au premier, dans le groupe épiscopal

[1] *Histoire de S. E. Mgr le cardinal Gousset, archevêque de Reims*, par Mgr Fèvre, v. g. 1 vol. in-8°. Librairie Lecoffre.

dont nous avons parlé. « Par ses combats comme par ses actes, il est, dit l'auteur, le modèle des chrétiens, le modèle des prêtres, le modèle surtout des évêques. Jamais il n'a pactisé ni avec l'erreur, qui est la mort, ni avec l'ennemi, qui est l'ouvrier de la mort. D'une piété forte comme ses convictions, il ne s'est jamais donné envers l'adversaire aucun tort; il n'a point commis devant l'obstacle, le péché d'impatience, mais il a mesuré d'un regard toute sa tâche et il a marché toujours à son intégral accomplissement. Controversiste, il a jeté des bastions d'avant-poste dans tous les camps hostiles; évêque, il a bâti des forteresses dans l'enceinte de Sion. C'est pourquoi il s'élève comme un phare, éclairant des positions que nous saurons garder et atteignant, même ici-bas, à toutes les grandeurs de la pensée et de l'action : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum.*

Nous n'avons nulle envie de contester, pour le fond, la ressemblance de ce magnifique portrait; cependant, il faut bien l'avouer, l'original, tel même qu'il apparaît dans le récit qui nous est fait ici, ne paraît pas en justifier tous les traits, du moins au degré d'idéal où le peintre les a élevés. Il y a assurément une certaine grandeur d'ensemble dans la carrière du cardinal Gousset; mais n'est-ce pas exagérer beaucoup que de dire que ce prélat a eu toutes les supériorités? D'abord il n'a pas eu, de l'aveu de son historien, celle d'écrivain, ni celle d'orateur. « Ses études, dit Mgr Fèvre, avaient été commencées tard et poursuivies rapidement. Il en est résulté, par suite de son goût exclusif pour la théologie, qu'il contracta peu à peu une grande facilité à parler la langue des théologiens, tandis qu'il lui est toujours resté, dans l'usage de notre langue, une certaine faiblesse. » Cette infirmité de la parole en français, il l'avait dans la chaire encore plus que la plume à la main. Comme théologien, a-t-il approché des hauteurs où se tient saint Thomas, dont il avait reçu le nom au baptême? Ses ouvrages n'en témoignent pas. Où il a marqué, sous ce rapport, où il a fait même, il faut l'avouer, une révolution, c'est dans l'enseignement de la théologie morale, où il a combattu avec succès le rigorisme gallican et fait prévaloir une doctrine plus large, plus chrétienne et plus sensée. Mais ses idées, à cet égard, ne lui étaient pas personnelles; elles lui venaient de saint Liguori, dont il connut assez tard les ouvrages, par lui découverts, nous apprend son historien, dans une vente de bouquins à Besançon. Une qualité encore à laquelle il a droit, dans une certaine mesure, c'est celle d'érudit; les ouvrages qu'il a composés et ceux qu'il a refondus demandaient beaucoup de recherches et une connaissance étendue de la science ecclésiastique. Il a, dans cet ordre, déraciné des préjugés vraiment nationaux et en matière pratique, où l'on se rend moins facilement que sur

toute autre. Il a, en outre, beaucoup contribué à retourner les esprits vers Rome, et à arrêter la renaissance des idées d'Église nationale, que favorisait, au fond, l'Empire et que seconderait avec tant d'empressement aujourd'hui la République. Voilà les vrais titres qu'a la mémoire du cardinal Gousset à la reconnaissance et aux hommages des catholiques. Ainsi entendu, nous accueillons de très grand cœur l'éloge qui est fait de lui dans la page que nous venons de citer. Nous regrettons néanmoins une chose dans cette page, c'est l'intention satirique qui y perce trop manifestement. Y avait-il donc, chez nous, des évêques « pactisant avec l'erreur, qui est la mort, ou avec l'ennemi, qui est l'ouvrier de la mort », du temps du cardinal Gousset, pour qu'il fût besoin de le distinguer d'eux, à cet égard, et de relever le mérite qu'il aurait eu de s'en séparer? Malheureusement ce n'est pas seulement dans une pensée de critique vis-à-vis du passé que semble avoir été écrite cette *Histoire* du bon et simple archevêque de Reims; c'est malheureusement aussi l'époque suivante et les hommes de cette époque qu'elle paraît viser — à moins que nous ne nous trompions sur le sens des ardentes et sombres insinuations de la préface. Quoi qu'il en soit, il nous semble fâcheux, pour un ouvrage religieux, de trop rappeler à la mémoire des profanes le *Tantæne animis cælestibus iræ*, du poète latin.

V

M. Cognat, curé de Notre-Dame des Champs, vient d'inaugurer un nouveau genre de prône, qu'il appelle lui-même spirituellement « le prône à domicile ». Les prônes qu'il publie sont des lettres adressées à ses paroissiens, en vue particulièrement de ceux qui ne fréquentent guère les offices de leur église [1]. Le but que s'est proposé d'atteindre le zélé pasteur en écrivant ces homélies épistolaires, a été de réfuter les erreurs courantes et de détruire les préjugés répandus contre la religion et le clergé. La forme ni le ton ne sont ceux des instructions données du haut de la chaire; il n'y a là ni le texte initial ni les divisions consacrées, ni le pieux final, si difficile à varier et à amener, dit-on. L'auteur — nous ne disons pas le prédicateur : il n'y a rien ici du sermon — n'a d'abord en vue que les hommes, les pères de famille, et il leur parle le langage qui est le plus à la mesure de leur intelligence, alimentée, chez la plupart au moins, par la lecture des journaux. Et c'est aux insanités dont ces journaux leur farcissent l'esprit, qu'il les provoque à réfléchir. Il va droit

[1] *Lettres d'un curé à ses paroissiens*, par M. J. Cognat, 1 vol. in-16. J. Gervais, éditeur.

aux préventions et aux répugnances dont ils sont imbus à l'endroit de l'Église, sans savoir bien pourquoi et sans en avoir voulu jamais rechercher la raison. L'appel fait à leur examen, sur ce point, est vif et de nature à piquer leur amour-propre de penseurs, qu'ils se flattent d'être tous. Continuant à intéresser ainsi leur prétention favorite, M. Cognat, après avoir montré à ces esprits défiants ce qu'il y a de déraisonnable et de peu courageux dans l'éloignement où ils se tiennent de tout enseignement religieux, se met en devoir, non pas encore de leur exposer l'ensemble des dogmes chrétiens, mais de leur démontrer le peu de valeur des doctrines qu'y opposent les hommes qui se sont emparés de leur raison.

Les *Lettres d'un Curé* aujourd'hui publiées ne sont, jusqu'ici, que des préliminaires, mais qui nous semblent très propres à préparer la voie à de véritables prônes. « Mon ambition », dit M. le curé de Notre-Dame des Champs, en parlant de ceux qu'il envoie à demeure, et faisant allusion à la réputation qu'ont les autres de n'être pas chose amusante, « mon ambition est que ces prônes-ci ne soient pas absolument ennuyeux à lire ; et, pour cela je ne serai pas long, je parlerai peu latin et beaucoup bon sens. Il me manquera, il est vrai, un attrait tout-puissant aujourd'hui : je laisserai de côté les questions personnelles et politiques, qui vous passionnent et vous divisent. Mon but, je ne le dissimule pas, est de vous convertir ; mais la conversion que je poursuis n'est pas celle de vos opinions politiques ; je veux vous convertir à la foi chrétienne, à croire que vous n'êtes pas des singes perfectionnés, descendants d'un gorille primordial ; que vous avez une âme spirituelle, intelligente, libre, immortelle ; qu'il y a un Dieu vivant, créateur, rémunérateur ; que Jésus-Christ est son fils, Dieu et homme tout ensemble et sauveur du genre humain ; que l'Église établie par Jésus-Christ est une institution divine et qu'elle a, comme son divin fondateur, les paroles de la vie éternelle. Voilà les seules questions que je veux traiter avec vous. Ces questions, pour n'être pas nouvelles, n'en sont pas moins importantes. »

Quand même elles ne l'auraient pas, cette importance, la manière vive, claire, piquante et toujours digne pourtant, avec laquelle sont ici traitées celles de ces questions dont M. l'abbé Cognat publie aujourd'hui l'étude, suffirait seule à expliquer le succès qu'elles ont obtenu. Ces *Lettres* n'ont pas été retournées à leur auteur et ont été relues plus d'une fois au foyer, par beaucoup de ceux qui les avaient reçues. M. le curé de Notre-Dame des Champs a pensé que si, publiées séparément et d'année en année, elles ont fait du bien dans sa paroisse, elles en feraient, réunies, un plus grand encore et qui s'étendrait plus loin. Cela n'est pas douteux. Nous applaudissons donc au parti qu'il a pris, non seulement à cause du bien que fera cette nouvelle forme

d'apologétique, mais parce que nous y voyons, de sa part, un engagement à continuer.

Et quand nous disons que cette façon de prêcher par lettres est nouvelle, nous nous trompons ; elle est, comme le remarque M. l'abbé Cognat, dans l'esprit et dans les usages de l'Église. « Sans parler des épîtres des apôtres et de leurs premiers disciples aux fidèles des églises naissantes, le pape, vicaire de Jésus-Christ, docteur infaillible de l'Église universelle, l'instruit par ses lettres encycliques ; les évêques établis par le Saint-Esprit pour gouverner leurs diocèses, prêchent par la parole écrite de leurs lettres pastorales. Pourquoi les curés préposés à l'administration spirituelle des paroisses, n'emploieraient-ils pas le même mode de prédication ? » Sans doute, ajoute M. Cognat, « la lettre d'un curé n'a pas l'autorité d'un mandement épiscopal, ni, à plus forte raison, d'une encyclique pontificale. On m'accordera cependant qu'elle peut être une des formes de l'enseignement pastoral et se distinguer par là d'une œuvre purement littéraire et scientifique. »

Il ne nous appartient pas d'exprimer une opinion sur la question ; ce que nous tenons à dire en finissant, comme nous l'avons fait en commençant, c'est que, nouveauté ou non, les *Lettres d'un Curé* sont d'une attrayante et solide lecture.

VI

Le coup de feu du jour de l'an n'a ni arrêté, ni ralenti, à la librairie Hachette, la monumentale publication des *Grands écrivains de la France*. Voici, en effet, au lendemain du périodique et colossal effort qui nous a valu, cette année, le chef-d'œuvre typographique de *Mireille* et l'abondante moisson des *Bibliothèques blanche*, *rose*, *verte* et autres, le tome VIII des *Œuvres de Molière* où M. Paul Mesnard a repris le travail un moment suspendu par la mort prématurée du savant et loyal Eugène Despois. Avec un sentiment littéraire moins vif peut-être que son prédécesseur, mais avec une érudition non moins solide et non moins étendue, M. Paul Mesnard poursuit, dans la même pensée et sur le même plan, l'édition critique et devenue indispensable de notre premier poète comique. Il s'attache également à répondre au besoin de renseignements détaillés et précis sur l'auteur et ses œuvres que tout le monde éprouve aujourd'hui. Aussi, en dehors des soins donnés à l'établissement du texte, n'y a-t-il pas de peine qu'il ne se donne pour bien faire voir dans quelles dispositions d'esprit, sous quelle influence et au milieu de quelles circonstances particulières, Molière a écrit et fait jouer ses comédies. Les trois pièces contenues

dans ce volume : *le Bourgeois gentilhomme*, *Psyché* et *la Comtesse d'Escarbagnas*, prouveront plus particulièrement, ce semble, à qui lira attentivement les introductions dont elles sont précédées et les notes qui les accompagnent, tout ce que l'œuvre de Molière gagne, pour nous, à un tel commentaire. L'une d'elles, *Psyché*, peu connue et peu lue, a eu, de Molière une part de collaboration plus considérable et plus importante qu'on ne croit. Les détails relatifs à la composition de cette tragédie-ballet, sont piquants et rétablis, sur bien des points dans leur sens véritable. *Le Bourgeois gentilhomme*, où certains critiques ont voulu voir un chef-d'œuvre avorté par la faute de Louis XIV, qui aurait forcé Molière à étrangler le sujet d'une grande comédie de mœurs, méditée par lui depuis longtemps, afin d'accommoder quelques scènes grotesques à des airs de Lulli, est rétabli, par M. Paul Mesnard, dans son vrai caractère et rendu à sa véritable physionomie. Les choses non seulement ne se sont passées, mais n'ont pas pu passer, à l'égard de cette pièce, dit-il, ainsi qu'on le prétend. « Rien ne forçait Molière à sacrifier, s'il l'avait eue, l'idée d'un chef-d'œuvre de haute comédie pour remplir un programme de circonstance. On s'explique plus simplement ce qui arriva : en mettant la main à l'ouvrage pour servir de motif au musicien, il trouva sous sa plume une création de maître qu'il n'avait pas prévue, et, ne voulant être qu'amusant, il fut profond : c'était un accident qu'il lui était difficile d'éviter. » Quant au mécontentement qu'aurait témoigné le roi pour cette pièce, mécontentement que n'expliquerait ni son bon goût ni sa politique, l'éditeur en renvoie la légende à Grimarest, fort coutumier de pareilles inventions. Il ne fait pas moins bonne justice d'une foule d'autres anecdotes relatives à certains scandales diplomatiques qu'auraient produits quelques scènes et où la haute réputation de politesse et de convenance du grand roi se trouverait compromise.

M. Paul Mesnard, à l'occasion des *Fourberies de Scapin*, prend nettement contre Boileau le parti de la cour et celui du peuple, qu'on a accusés d'avoir poussé Molière à faire trop souvent infidélité à la haute comédie. « Toutes les fois qu'il abaissait ainsi, dit-il, la hauteur de son brodequin, ce n'était pas uniquement par complaisance, soit pour les *régales* de Chambord, soit pour l'amusement d'un moins noble public. Sans faire de pénible sacrifice au goût de personne, il aimait à laisser, de temps en temps, courir à bride abattue sa verve plaisante, qui était un des dons naturels de son génie en même temps si profond. »

Si la commande royale n'a pas arrêté et fait manquer l'éclosion d'une grande comédie dans le *Bourgeois gentilhomme*, il en est autrement de la *Comtesse d'Escarbagnas*, qui ne serait qu'un crayon de comédie, au jugement, un peu sévère, selon nous, de M. Paul Mes-

nard. Le canevas dramatique en est faible et l'action y manque, soit; mais la peinture des mœurs n'y manque pas. Les caractères non plus n'y font pas défaut. Si tout y est un peu chargé en couleur, — pas plus que dans le *Bourgeois gentilhomme*, du reste — tout y est vrai, au fond, non seulement de la vérité locale et historique, mais de l'éternelle vérité humaine. A cela près, et réserve faite sur ce point, nous souscrivons au jugement de M. Paul Mesnard sur cette pièce, dont il signale chez Voltaire, Le Sage et autres des imitations qui ne sont pas, ce semble, pour contredire l'estime que nous en faisons, quant à nous.

VII

Rien n'est doux comme de parler de ceux qu'on a aimés et avec qui l'on a vécu longtemps en réalité ou par la pensée, dans des fréquentations effectives ou des relations purement intellectuelles. On est, à leur endroit, plein de paroles, comme dit l'apôtre. Aussi admirons-nous que Mme Marie Jenna ait pu n'écrire que deux cents pages à peine avec un titre comme celui-ci : *Mes amis et mes livres* [1], surtout quand nous voyons que ces *amis* s'appelaient Dupanloup, Lacordaire, Antoine de Latour, Auguste Nicolas, etc., et que ces *livres* sont intitulés : *Lettres de Mme de Sévigné*, *Lettres de Mlle de Condé*, *Lettres d'Eugénie et de Maurice de Guérin*. Il a du lui en coûter de retenir sa plume; mais elle était ici devant le public, avec lequel on ne doit pas se laisser aller. Puis, de ces amis, il en est de vivants encore et dont il faut ménager la modestie. C'est quand elle revient sur ceux qu'elle a perdus que l'auteur des *Elévations poétiques et religieuses* s'épanche plus librement, à la pensée, par exemple, de ce sympathique traducteur de Silvio Pellico et de Fernand Cabellero, Antoine de Latour, qui s'identifiait si bien avec les écrivains qu'il interprétait et à qui il prêtait généreusement le secours d'une plume élégante et facile, que d'autres, à sa place, se seraient réservés à eux-mêmes; ou au souvenir de ce bon et simple Trébutien, bibliophile, archéologue, poète religieux et bon critique à la fois, à qui Marie Jenna dut, comme nous tous, la délicate jouissance de lire la correspondance et les souvenirs de Maurice de Guérin et de ses sœurs, dont autrement nous eussions été probablement privés. Elle a tenu, sur eux, de sa bouche, des détails qui l'ont aidée sans doute dans le tableau charmant qu'elle nous fait de cette famille unique dans l'histoire des lettres. Son admiration va un peu loin peut-être sur d'autres noms, mais n'est pas sans réserve pourtant, même à l'endroit des plus célèbres et des plus entraînants : témoins

[1] *Mes Amis et mes Livres*, par Marie Jenna, 1 vol. in-16, Jules Gervais.

ces regrets au sujet des impitoyables coups de plume d'un célèbre journaliste chrétien : « Un journaliste est-il donc en dehors des lois de l'Évangile? s'écrie-t-elle. Est-il dispensé du pardon? Et lorsqu'il s'est vengé par la plume aussi cruellement qu'un autre pourrait le faire par l'épée, n'est-il pas un peu troublé en s'agenouillant devant le crucifix? » Les natures douces, affectueuses, reconnaissantes, sont au premier rang entre *les amis* de Mlle Marie Jenna, qui n'hésite pas à ranger parmi eux, sans croire avoir besoin de leur en demander pardon, les créatures de l'ordre inférieur que l'homme a rapprochées de lui et qui lui paient en dévouement une élévation dont elles semblent avoir conscience. « Cher ami, dit-elle à son lecteur en terminant la mention de ces amis-là, si vous étiez tenté de trouver ce sujet indigne des autres, rappelez-vous que le saint qui a porté au degré le plus sublime l'amour de Dieu et des hommes, rachetait les agneaux destinés à la mort, apprivoisait les bêtes sauvages et donnait le nom de *frères* aux petits oiseaux. » Le moyen, en effet, de se blesser, après l'exemple de saint François d'Assise, de ces affectueux et poétiques rapprochements!

P. Douhaire.

MÉLANGES

JEANNE DE FRANCE, DUCHESSE D'ORLÉANS ET DE BERRY (1464-1505)

Par M. R. de Maulde [1].

Il y a deux manières de raconter la vie d'un personnage historique, deux procédés qui diffèrent essentiellement.

Les uns visent à séduire : ils écrivent une sorte de roman ; les autres, plus amis du vrai, veulent surtout instruire.

Les premiers multiplient les tableaux fleuris : leur écueil est, parfois, d'altérer, au profit de l'intérêt cherché, l'exactitude et la fidélité. Les autres, soucieux jusqu'au scrupule, s'interdisent le charme facile des broderies ornementales, s'appliquent à représenter les faits dans leur détail exact, avec le seul luxe de la correction dans le langage, de la précision dans le compte-rendu.

M. René de Maulde appartient manifestement à cette seconde école. Ce patient érudit se recommande par les qualités sérieuses de l'analyse méthodique.

Son héroïne est une princesse triste et humiliée, une fille de Louis XI, qui naît sans beauté, qui mûrit sans autre grâce que celle d'une douce et ferme vertu, qui meurt déshéritée de la couronne royale destinée à son front d'épousée. Les dédains ont abreuvé cette femme sans défense, et l'histoire de sa sainteté c'est précisément celle de ses douleurs.

L'écrivain a su, par le sincère exposé des faits, intéresser à cette mémoire oubliée. On lui saura gré d'avoir mis en lumière la figure de cette victime, d'avoir rendu son éclat légitime à l'auréole pâlie de la sainte princesse.

Le siècle où elle a vécu, les événements historiques auxquels fut mêlée la bienheureuse, les personnages qui l'ont entourée, la belle fondation religieuse qu'elle a léguée à la France monastique, fournissent à M. de Maulde le sujet de développements qui sont traités avec une sobriété de bon goût, avec une sincérité presque méticuleuse. L'élève de l'École des chartes se reconnaît aisément à cette exactitude achevée qui s'appuie de textes et de documents, qui ne livre aucun détail aux caprices de l'imagination.

[1] Paris, H. Champion, libraire, 15, quai Malaquais.

Ce n'est pas là seulement une œuvre d'érudit : c'est une bonne œuvre, une œuvre saine, française, et qui conciliera à son auteur toutes les sympathies. Glorifier les saints de cette famille royale qui fit la grandeur de notre pays et où le rayon céleste s'est confondu parfois avec les gloires de la couronne périssable, c'est rappeler à la postérité l'un de ces titres multipliés qui lui commandent le respect et l'amour de la dynastie nationale.

L'histoire de la bienheureuse Jeanne aura ce mérite encore, de servir, comme un exemple, comme une consolation, les âmes que Dieu éprouve. Il se trouve en effet que cet ouvrage d'érudition presque exclusive exhale un encens pieux que l'auteur, je crois, n'y a point voulu déposer, mais qu'a produit naturellement le sujet même, et qui pénètre le lecteur, comme le parfum spontané de certaines reliques.

L'artifice de l'auteur n'est pas en jeu : il conte simplement, nettement, sans phrases et sans commentaires. Mais l'accent de la vérité, d'une vérité sentie, a sa séduction propre, qui égale et surpasse tous les prestigieux caprices.

L. DE LA BRIÈRE.

ROME SOUS LÉON XIII

Notes et souvenirs d'un voyage à Rome en 1883, par Mgr Ant. RICARD, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur de théologie dogmatique aux facultés d'Aix et de Marseille [1].

« Vous êtes décidément un maître en l'art de conter avec agrément les choses sérieuses. Pour vous, il n'y a pas d'aridité : vous mettez le charme où le sujet justifierait presque l'ennui. Vous avez le don de la facilité rapide et gracieuse et du naturel savoureux... Votre récit de Rome est très réussi. Votre entrevue avec le Pape est narrée avec une émotion communicative, et je trouve aussi fin que ferme le portrait que vous nous donnez du Pontife... »

C'est un de nos académiciens les plus justement en vue, et les plus compétents en matière tout à la fois religieuse et littéraire, qui écrivait ces lignes flatteuses à l'auteur du livre que nous annonçons. Tous ceux qui ont suivi cet attachant récit dans les *Annales de Provence* où il a d'abord paru, et tous ceux qui voudront posséder le livre qui en a réuni les divers chapitres, ne trouveront point l'éloge exagéré.

La politique vue de haut, comme il convient à un prélat qui professe une admiration sans bornes pour le grand pape qui gouverne en ce moment l'Église, les choses de l'art profane ou chrétien jugées selon

[1] In-8°, orné de 5 belles gravures, titre rouge et noir. Paris, Plon, éditeur.

les règles de l'esthétique traditionnelle et moderne, les observations fines où la charité s'efforce d'émousser la pointe railleuse, les anecdotes et les petits incidents de route contés avec une bonhomie pleine d'humour, ces titres et d'autres distinguent ce nouvel ouvrage sur Rome de tous ceux qui l'ont précédé, et lui assureront une place à part dans la bibliothèque des gens de goût et des chrétiens sincères.

Mgr Ricard n'est point un inconnu pour les lecteurs du *Correspondant;* ils savent avec quel rare talent il a écrit une série d'études sur l'école Menaisienne, dont le même académicien que nous venons de citer a pu lui écrire : « Vous avez ouvert un sillon bien fécond. Ces études biographiques à la fois érudites et littéraires resteront. Continuez-les et présentez-nous une galerie, aussi complète que possible, des grands hommes d'Église de ce siècle. Cela n'existe pas. »

Dans l'intervalle et en attendant le volume que Mgr Ricard publiera prochainement sur Montalembert, il nous donne comme intermède le récit du voyage qu'il accomplissait naguère à Rome, pour remercier Léon XIII de l'avoir élevé aux honneurs de la haute prélature romaine. Son récit restera, après avoir saisi sur le vif de l'actualité la physionomie que l'usurpation italienne a donnée à la ville des papes.

LEFEBVRE DE LACOUR.

La librairie Félix Alcan (ancienne maison Germer Baillière et Ce) vient de mettre en vente le premier volume du *Recueil des Instructions diplomatiques* dont elle a entrepris la publication sous les auspices du ministère des affaires étrangères. Ce premier volume, dû aux soins d'un de nos plus éminents historiens, M. A. Sorel, contient les instructions données par les rois de France à leurs ambassadeurs près la cour de Vienne, depuis les traités de Westphalie jusqu'à la révolution française. Les instructions remises aux ambassadeurs au moment de leur départ renferment presque toujours un précis des circonstances qui ont précédé leur envoi, et des considérations générales plus ou moins développées sur les principes qui doivent diriger leur conduite. Elles constituent donc de véritables introductions à l'histoire des relations politiques de la France avec les diverses puissances.

Les courtes notices placées en tête de chaque instruction, et à la suite des événements brièvement indiqués, achèvent de faire du volume de M. Sorel un livre que liront avec intérêt et profit non seulement les historiens, mais encore tous les hommes politiques soucieux de connaître les traditions et les principes qui ont dirigé depuis des siècles les relations de la France avec une des plus grandes puissances de l'Europe.

ALMANACH CATHOLIQUE DE FRANCE, POUR 1884 [1].

Nous venons de recevoir le splendide Almanach dont la Société Saint-Augustin a commencé la publication depuis cinq ans et qu'elle a su élever à la hauteur d'une œuvre d'art.

L'*Almanach catholique de France* pour l'année 1884 est digne de ses aînés. Au bas de ses articles nous lisons les signatures aimées du général Ambert, d'Ernest Hello, du marquis de Ségur, de Jean Lander, d'Eugène de Margerie, mêlées à celles de M. le Dr Jules Didiot, de M. Amédée de Margerie, de M. Witz, de M. Variot, professeurs aux facultés catholiques de Lille, dont la réputation d'écrivains égale celle qu'ils se sont faite par leur science et jette aujourd'hui tant d'éclat sur la cité lilloise.

Les illustrations de l'Almanach ont été, de la part des éditeurs, l'objet de nouveaux soins. Le calendrier est encadré de capricieux rinceaux en riches chromolithographies, à la manière des enluminures du moyen âge.

De magnifiques chromolithographies sont encore semées dans le volume. Les quatre ravissants médaillons, symbolisant les quatre Saisons, ont un cachet vraiment original. Ils sont traités avec toute la ravissante naïveté des anciennes miniatures. On achèterait l'Almanach pour les posséder.

Les deux images religieuses, saint Benoit Labre et saint Placide, traitées dans un style plus sévère, sont aussi finies comme exécution. Les deux têtes sont animées de ce souffle chrétien trop souvent absent de nos images dites pieuses. On sent une nouvelle école. En effet la Société Saint-Augustin cherche ses artistes parmi les maîtres des écoles Saint-Luc.

La partie statistique de cet Almanach, de plus en plus complète, est un répertoire précieux pour le clergé et pour les catholiques. Nous ne croyons pas qu'on trouve ailleurs un ensemble de renseignements aussi utiles. C'est ainsi qu'on y voit les tableaux du *Sacré Collège*, des *Congrégations romaines*, de l'*Episcopat français* et de l'*Episcopat catholique* (liste des évêques répandus dans le monde entier). Très intéressant aussi ce tableau qui donne, en quelques lignes, les institutions politiques de tous les États du monde avec leur population catholique. Enfin les dernières pages contiennent une revue fort bien faite des *Faits de l'année*.

[1] Un vol. grand in-4°. — Lille, Société Saint-Augustin, rue Royale, 26.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 janvier 1884.

Voici un fait nouveau, entre tous ceux qui peuvent nous servir de signes pour reconnaître l'état présent et le sort prochain de la république : on ne parle plus que de la crise industrielle, commerciale et agricole, dont la France souffre ; on se plaint bien haut du chômage et de la misère, à Paris ; les ouvriers qui sont sans travail se rassemblent, s'agitent, discourent violemment, demandent de la besogne, revendiquent un salaire, battent ceux de leurs compagnons qui leur semblent modérés, choisissent des délégués et les envoient menaçants, au Palais-Bourbon, pour y avoir un colloque avec leurs anciens tribuns de l'extrême gauche. Est-ce la faim ? Est-ce l'amer dépit d'attendre si longtemps qu'on rassasie la convoitise excitée par tant d'utopies dans leurs cœurs ignorants et confiants ? Est-ce la colère de se voir trompés dans leurs vœux chimériques par l'impuissance ou par l'oubli des législateurs républicains qu'ils avaient élus ? Et, cette colère, comment la haine habile des démagogues qui voudraient les soulever l'irrite-t-elle par ses encouragements ? On ne peut le dire avec précision. Ce qui est toutefois incontestable, c'est que, d'une part, le mal sévit réellement, senti déjà du petit boutiquier comme de l'ouvrier, et c'est que, d'autre part, la voix de ce peuple mécontent s'élève plus fort, sa hardiesse s'accroît. Ses délégués ont pénétré au Palais-Bourbon ; ils ont apporté leurs doléances, non sans une sombre ironie, à M. Clémenceau, à M. Barodet, à ces mêmes députés qui naguère, pour capter leurs votes, leur annonçaient emphatiquement des réformes propres à changer bientôt dans notre monde inégal et divers les mille conditions de la fortune et de la vie ; ils leur ont montré ce qu'ils perdaient, ce qui leur manquait, et, quand on les a invités à définir et à énumérer les moyens de subvenir à leur détresse, quand on les a priés d'indiquer ce qu'ils appellent dans leur verbiage ambitieux « la solution de la question sociale », ils ont répondu assez justement et très durement : « Vous avez été nos apôtres et nos docteurs, vous êtes nos maîtres ; vous devez savoir tout cela mieux que nous !... » Ils n'ont pas seulement rappris ce chemin du Palais-Bourbon que leurs devanciers ont tant de fois suivi en

masse, plusieurs fois même ensanglanté ; on les a reçus avec une sorte d'empressement craintif ; on les a introduits solennellement dans le local où le groupe de l'extrême gauche tient d'ordinaire ses conciliabules ; grand honneur accompagné de peur. Le lendemain, on postait des soldats plus ou moins mystérieusement dans certains recoins du palais. Tant les leçons du passé ont tout à coup ressaisi la mémoire de nos gouvernants ! Et tant est profonde la sécurité qu'ils doivent avoir dans ce Paris révolutionnaire où eux-mêmes ont conduit au Palais-Bourbon, à l'Hôtel de Ville, la foule envahissante et où il leur a plu de rétablir le siège du Parlement !

Le lendemain aussi, on se hâtait de s'intéresser au peuple, en se faisant républicainement de cette sollicitude un privilège, un monopole. Car ceux qui affectent de n'être pas chrétiens, ceux qui défendent qu'on enseigne dans l'école la notion d'un Dieu consolateur des pauvres, ceux qui s'indignent de l'aumône comme d'un secours humiliant, ceux qui opposent si volontiers au mot doux et fécond de charité le mot trop souvent vain de philanthropie, ne permettent pas qu'un député monarchiste, un catholique, propose de consacrer au soulagement de la classe laborieuse et souffrante une parcelle de ces richesses budgétaires prodiguées par la république à tant d'usages stérilement ruineux. Haro sur M. Baudry-d'Asson qui en a l'audace pour deux millions ! Haro même sur M. Calla qui ose conseiller une enquête immédiate et rapide ! Nos républicains réservent leur bienfaisance législative comme une vertu qui n'appartient qu'à leur parti et qui ne doit profiter qu'à leur gouvernement ; ils gardent avec un soin jaloux le trésor de leur fraternité ; ils prétendent ne se rien laisser ravir de leur « humanitairerie ». Soit donc. Nous entendrons M. Langlois interroger M. Jules Ferry sur « le régime économique » du ministère. Ce sera pour M. Jules Ferry une belle occasion de séduire le peuple par un programme de réformes sociales qui puisse contenter l'imagination tout autant ou mieux que celui de M. Tony Révillon, de M. Laisant, de M. Talandier ou du citoyen Clément ; nul doute que, pour le bonheur futur du peuple, le socialisme d'État ne s'exerce sans peine, avec le génie et sous la main de M. Jules Ferry, à des combinaisons dignes de lui être enviées par M. de Bismarck. A la vérité, la république ne peut pas ne pas entreprendre telle ou telle œuvre de socialisme ; elle a raison de s'y croire prédestinée ; c'est pour son gouvernement le métier suprême et fatal, que le métier de socialiste ! Il faut bien qu'avec son amour de la démocratie, elle pousse, d'illusion en illusion, de promesse en promesse, l'esprit d'égalité jusqu'à vouloir, en définitive, une distribution plus ou moins égalitaire des biens de ce monde. Et comment accorder à celui qui ne possède rien, ou qui possède peu, le droit de

modifier par son vote l'organisation de tout l'État, sans qu'il n'ait, tôt ou tard, la tentation de le reconstituer socialement plus encore que politiquement? Comment l'homme qui peut, avec son simple suffrage, reconstituer tout l'Etat, n'écouterait-il pas, tôt ou tard, le candidat qui lui jure de lui assurer à jamais, par une autre répartition du travail, par un autre partage de la propriété, son bien-être et celui de sa famille? Que ce soit là l'instinct de la république, son habitude, sa nécessité, l'histoire l'atteste partout; la fin de la république, c'est, partout, l'anarchie sociale plus ou moins mêlée à l'anarchie politique. M. Jules Ferry est libre de favoriser cette tendance; il ne pourra qu'abréger ainsi la durée de la république. Il est libre de ne rien projeter, de ne rien essayer, pour satisfaire à ce besoin tout républicain de socialisme en même temps que pour remédier au chômage et à la misère; il abrègera la durée de son ministère. Ah! la fonction de M. Jules Ferry lui est devenue pénible; son rôle est de plus en plus malaisé. Ce n'est pas impunément qu'on gouverne avec la coopération d'un parti radical, qu'on gère les affaires de son pays au mépris de toute prudence et qu'on rabaisse l'idéal de toute une société à l'unique préoccupation de l'existence matérielle. M. Jules Ferry aura beau se présenter le front orné de ses lauriers du Tonkin. Pendant que, sur les bancs de la Chambre, une troupe de députés qu'il nourrit de ses faveurs ou qu'il assouvit de mots s'apprête à l'acclamer, il y aura demain peut-être, dans la rue, cent mille ouvriers qui demanderont du pain et qui seront prêts à crier, non plus du bout des lèvres, mais du fond de leurs entrailles : « Vive la Commune! » Il faut que M. Jules Ferry y prenne garde. Peut-être même pensera-t-il, avec M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, que le préfet de la Seine, plus sévère dans l'épuration des ordures ménagères de Paris que le préfet de police dans certains autres genres de purification, prend mal son moment pour ôter à trente mille chiffonniers leurs moyens de subsistance.....

Il y a, certes, plus d'une nation qui souffre aujourd'hui comme la France d'une crise industrielle et commerciale. Dans l'état actuel de la civilisation, les lois économiques ont un règne qui s'étend d'un continent à l'autre, quelles qu'y soient les formes des gouvernements. Mais les théoriciens de la république, ses apologistes, ne faisaient-ils pas des conditions de la république un régime exceptionnel, supérieur à celui des lois économiques qui régissent l'univers? Est-ce qu'à les entendre, la république ne créait pas sous son empire une espèce d'humanité particulière à laquelle, par la force intime de ses bienfaits spéciaux, elle procurait une félicité inaltérable? Est-ce qu'ils laissaient croire à l'ouvrier qu'une république

pouvait, sous le soleil, au vent et à la pluie de ce monde, parmi les mille accidents terrestres et les mille échanges de la production générale, n'être pas plus certaine de sa prospérité industrielle ou commerciale qu'une monarchie? Et n'est-ce pas cette désillusion même, qui, jointe à la déception sociale et au désenchantement civil, forçait, l'autre jour, un ouvrier, un des orateurs de la salle Lévis, à cette exclamation douloureuse : « Ils nous disaient : Vous serez heureux sous la république. — Nous la connaissons maintenant, leur république!... » Si ce peuple dont on a rempli l'imagination des songes les plus mensongers et dont on a exalté toutes les espérances, constate que la république n'accomplit pas les améliorations qu'elle lui avait promises, on ne peut s'étonner que, dans sa misère, il n'accuse la république elle-même ; au moins les autres peuples, en gémissant de la même crise, reconnaissent-ils que la faute n'en est point à leur gouvernement. La France, si républicaine qu'elle puisse encore paraître, a de plus en plus le sentiment vrai du mal quasi naturel et chronique par lequel la république aggrave cette crise industrielle et commerciale : point de sécurité pour les affaires sous un gouvernement qui a tant d'instabilité ; point de confiance, point de liberté pour les affaires, dans un pays où rien n'a son lendemain, où tout semble provisoire et vague, où les ministères se remplacent plusieurs fois l'an et où les ministres, non contents de passer sans pouvoir mettre un peu de suite et de fixité ni dans la politique étrangère ni dans la politique commerciale et industrielle de la république, provoquent encore la république à reviser la Constitution. Et ce n'est pas tout. Ce peuple que sa misère commence à irriter commence aussi à ne plus ignorer que la république a une politique financière qui ruinera la France. Il ne voit pas seulement jeter dans des expéditions qui lui paraissent inutiles une centaine de ces millions dont il voudrait qu'on alimentât son travail ; il est témoin d'un gaspillage cynique de ses deniers, dans la commune comme dans l'État ; il a sous les yeux bien des abus, bien des excès, un favoritisme qui s'engraisse, une curée qui s'éparpille, toutes sortes de scandales contre lesquels la déclamation de ses Fabricius et de ces Catons républicains lui avait jadis enseigné à s'indigner avec fureur. En outre, s'il ne lit pas les discours de MM. Chesnelong, Buffet, Bocher, Pouyer-Quertier, il n'en est déjà plus à ne pas savoir que le budget n'est plus équilibré que par des expédients, qu'on n'a dégrevé d'un côté qu'en empruntant de l'autre, que les crédits supplémentaires s'accumulent, que le budget extraordinaire est un budget dévorant, que l'amortissement diminue, que le déficit va augmentant d'année en année, qu'il sera en 1884 de 170 millions au minimum et peut-être de 250 millions, qu'on prépare un emprunt

et qu'on prépare même des impôts. Or comment le peuple, sachant tout cela, n'estimerait-il pas que, dans la crise dont il est ou sera la principale victime, la république a la plus grande responsabilité?

On peut affirmer que la discussion du budget extraordinaire a été glorieuse pour le Sénat, pour ce même Sénat dont M. Jules Ferry, dans ses méditations et rêveries constitutionnelles, voudrait amoindrir avec tant d'opportunité le contrôle financier. Quelle lumière répandue sur l'état de nos finances! Combien la politique financière de la république a entamé, depuis 1879, tout ce qu'avait fait la patriotique sagesse de l'Assemblée nationale et de ses ministres conservateurs; quelle est la vraie cause du déficit; avec quelle imprévoyance on épuise la fortune publique; par quelle singulière équivoque des mots on dupe la bonne foi de la nation, pour la rassurer; quelle est la fausseté des apologistes qui allèguent, pour l'excuse du gouvernement républicain, que le déficit est habituel, presque permanent, dans les finances des autres peuples; avec quelle constance et quelle rapidité l'Angleterre et les États-Unis réduisent leur dette; quel office d'intendant complaisant, peureux et humble, même astucieux, le ministre des finances se condamne à remplir au profit, sinon pour l'honneur, du maître dépensier qu'il sert et dont il s'évertue à dissimuler la prodigalité; quelle économie savante et probe administra les finances de la monarchie, depuis 1815 jusqu'à 1848; ce qu'elle effectuait d'utile et de grand avec des ressources modestes; à quelle somme il faut évaluer pour 1884 le déficit; par quels artifices on a équilibré en apparence le budget, pendant ces trois dernières années; pourquoi les nations viriles et sagaces recourent à l'impôt et non à l'emprunt; comment on affaiblit le crédit même dont la France aurait besoin dans une crise de la patrie; enfin, quelles sont les justes plaintes de l'agriculteur, de l'industriel, du commerçant, sous le poids des taxes qu'ils supportent : MM. Chesnelong, Buffet, Bocher et Pouyer-Quertier l'ont admirablement dit. Et quels talents! L'éloquence de M. Chesnelong a le mouvement, l'ampleur et l'éclat; elle est facile et harmonieuse; elle s'adresse volontiers à l'âme; elle a l'accent noble; elle entraîne et elle élève. Celle de M. Buffet est simple, sobre, précise et même concise, vigoureuse, pleine d'autorité; son raisonnement est serré par la logique la plus scrupuleuse; c'est celle d'un dialecticien aussi énergique qu'honnête et sincère, qui vous étreint de ses preuves; il a beaucoup d'esprit avec beaucoup de gravité; il garde jusque dans le débat le plus vif une politesse irréprochable, encore qu'impitoyable à son adversaire. L'éloquence de M. Bocher, avec le don de la clarté, a celui de la chaleur; elle anime et illumine tout ce qu'elle touche, si aride ou obscur que ce fût; elle vibre, même

quand il tempère le plus le ton de son discours; l'émotion se sent sous la trame tout entière de son argumentation; il y a cependant beaucoup d'art dans le choix et dans l'ordre des arguments; l'orateur est courtois, loyal, jaloux de dominer sa passion et de rester modéré. Quant à M. Pouyer-Quertier, s'il n'a pas une éloquence qui rivalise avec la leur, on connaît pourtant sa verve, sa faconde puissante, la belle humeur de son tempérament oratoire et sa compétence. Eh bien, les écoute-t-on, si éloquents qu'ils soient et si utiles que soient ces avertissements qu'ils répètent pour la quatrième année? Non. Le Sénat est bien persuadé qu'ils sont dans la vérité; secrètement, il approuve leur langage autant qu'il apprécie et loue leurs mérites. Mais il est républicain; il est dévoué au gouvernement : un peu de piperie et de jonglerie lui suffira pour qu'il sa laisse induire à un vote différent de sa pensée. M. Dauphin vient, l'air naïvement stupéfait, déclarer qu'il n'y a pas de déficit; M. de Freycinet vient non seulement entonner un chant de triomphe, en célébrant les dépenses de la république, mais moduler une cantilène qui exhorte le Sénat à l'optimisme; et le Sénat applaudit et s'endort dans la tranquillité de sa conscience rassurée. Triste sujet de douter un moment du pouvoir de l'éloquence et des vertus du régime parlementaire!...

La Chambre faisait sa première lecture de la loi qui doit rattacher à l'État certains services de la police de Paris sur lesquels la municipalité exerçait encore sa juridiction financière, son droit de contrôle. Pourquoi cette loi? C'est que la municipalité de Paris, on le sait, ne s'accorde pas plus avec la préfecture de police qu'avec celle de la Seine : la dissension est perpétuelle; pas un préfet de police que, depuis cinq ans surtout, elle n'ait querellé, rebuté ou évincé. La cause en est toute républicaine : cette municipalité démagogique aspire à devenir un État dans Paris; elle prétend être, à l'Hôtel de Ville, une sorte de pouvoir indépendant de ceux qui siègent à l'Élysée, au Palais du Luxembourg et au Palais-Bourbon; elle attend l'heure de s'ériger en Commune; elle traite de roitelets, de tyranneaux, les deux préfets qui limitent ses attributions; elle veut avoir à sa disposition la police, pour les besoins ambitieux du Pétion qu'elle se sera choisi. Le gouvernement lui résiste, tant bien que mal, faiblement, et c'est pour soustraire une partie de la police à l'influence de sa municipalité usurpatrice que M. Waldeck-Rousseau a forgé cette loi. La discussion en a été très trouble. M. Andrieux et M. Léon Renault avaient, ce semble, tous deux raison contre le ministre, l'un en demandant qu'on maintînt le système actuel, l'autre en souhaitant qu'on mît totalement la police de Paris sous le commandement administratif et budgétaire

de l'État. La division imaginée par M. Waldeck-Rousseau n'est bonne qu'à multiplier les conflits; la police de l'État n'en aura que plus de peine à vaquer à ses devoirs; ses services pourront même être entravés çà et là; la municipalité de Paris se rendra impérieusement maîtresse dans le domaine qu'on lui aura laissé; entre elle et les préfets l'entente ne sera pas plus grande et peut-être l'unité aura-t-elle diminué dans l'action générale de la police. Déjà des centaines d'agents menacent de se retirer, le jour où la loi sera promulguée. Il faudra heureusement une autre délibération de la Chambre, et, par surcroît, la sanction du Sénat. Mais il reste de cette première discussion plus d'une vérité désavantageuse pour le parti républicain. On pourra oublier que ses ministres, ses députés libéraux, ceux mêmes qui proclamaient nécessaire sous l'Empire la suppression de la préfecture de police, ont emprunté aux Rouher, aux Piétri, aux Haussmann qu'ils invectivaient alors, les arguments qu'ils viennent d'employer contre la municipalité de Paris. Il n'y a là qu'une contradiction et une palinodie de plus. Ce qu'on n'oubliera pas, c'est que du jour où le parti républicain a gouverné Paris, du jour où un préfet républicain et une municipalité républicaine ont eu à présider ensemble à la police de Paris, la dispute et la lutte ont éclaté entre eux, au détriment de cette police. Ce qu'on n'oubliera pas davantage, c'est que la république n'aura pu avoir à Paris une police forte et sûre, soit que les libelles et les dénonciations des Yves Guyot et des Delattre intimidassent cette police mal protégée par ses chefs, soit que les pusillanimes concessions des Marcère et les essais incohérents des Waldeck-Rousseau la désorganisassent. Au surplus, la police étant un instrument d'ordre, comment la république garderait-elle intact cet instrument? Est-ce dans la nature de la république? Est-ce dans sa tradition?

Il y aura bientôt un siècle que M. de Maistre disait, en parlant de la France et de la république : « A supposer qu'un peuple, et surtout le peuple français, puisse vouloir une chose longtemps, il est sûr au moins qu'il ne saurait la vouloir longtemps avec passion. Au contraire, l'accès de fièvre l'ayant lassé, l'abattement, l'apathie, l'indifférence succèdent toujours aux grands efforts de l'enthousiasme. C'est le cas où se trouve la France, qui ne désire plus rien avec passion, excepté le repos. » Aujourd'hui comme en 1796, on peut affirmer que la France n'a plus « l'enthousiasme » républicain, qu'elle est lasse, qu'elle veut « le repos » et que ceux mêmes qui préfèrent encore la république à la monarchie préféreraient cependant le repos à la république. Cet état de la France n'est pas douteux. Mais elle ne ressent pas seulement cette fatigue profonde que donne l'instabilité de la république à un peuple déjà tant de fois

agité par ses révolutions; la France s'alarme. Non que l'alarme peut-être soit égale à la fatigue dans la masse qui vote : cette masse ne voit pas encore assez clairement tous les périls de la politique financière ou extérieure de la république. Il est indubitable pourtant que le suffrage universel, dans ses dernières élections, ne se montre plus si docile au parti républicain. La journée du 20 janvier sera même marquée par lui d'un caillou noir, sinon rouge : à Sartène, il a gardé le siège qu'il occupait; mais il n'a pu gagner à Barbezieux celui qu'il se targuait d'obtenir et il a perdu celui de Dieppe. Nous sommes modestes : nous nous déclarons satisfaits de ce bénéfice électoral; nous en étions si déshabitués! L'élu de Barbezieux, M. Arnous, est un conservateur, bonapartiste modéré qu'on croit modérément bonapartiste. Celui de Dieppe, M. Grout, est un monarchiste, ami fidèle de M. le comte de Paris. M. Grout n'avait épargné aucun blâme à la république; M. Waldeck-Rousseau, de son côté, n'avait épargné à M. Grout aucun genre d'hostilité; la candidature officielle de M. Mulot avait eu en sa faveur tous les moyens odieux ou pervers dont peut user un ministre de l'intérieur qui veut que sa protection électorale soit à la fois hypocrite et violente. La victoire de M. Grout nous doit donc encourager. De plus en plus notre foi augmente et notre union s'affermit de jour en jour. Quel témoignage Paris en a pu avoir, le 21 janvier, dans les églises où se pressaient par milliers ces royalistes aux prières et aux souvenirs desquels la république interdisait la Chapelle expiatoire! Notre parti s'accroît aussi; il reçoit dans ses rangs tous les Français de bonne volonté qui désespèrent les uns de l'Empire, les autres de la république. Nous retrouvons parmi les bonapartistes bien des alliés naturels comme nous en retrouverons parmi les républicains. Le prince Victor, avec ses arguties italiennes, a paru perfide à plus d'un. La duplicité de ses lettres et de ses notes l'a discrédité : il avait cru tromper et contenter tout le monde et son père, et M. Paul de Cassagnac; il n'a trompé personne; il a désabusé beaucoup de gens. Sommé respectueusement de « dissiper l'incertitude », il a répondu, le 15 janvier, à M. Paul de Cassagnac : « J'ai voulu établir que jamais je ne m'associerai à des attaques formulées contre mon père et que je repoussais avec indignation toute association à la pensée d'une révolte. J'ai voulu, de plus, déclarer que je n'avais pas de rôle politique à remplir pour le moment. » Bon nombre de bonapartistes, ainsi forcés d'ajourner jusqu'à la mort du prince Napoléon la prétendance de son fils, se sont déjà ralliés aux monarchistes; ils saluent avec nous dans la personne de M. le comte de Paris le chef de la Maison de France; il tournent patriotiquement leurs espérances vers la monarchie qui

avait fait la France et qui peut la refaire. Poursuivons promptement, dans tous les sens, cette conquête de l'opinion publique. Achevons de compléter nos moyens d'action; organisons toutes nos ressources, selon le sage et vaillant conseil donné aux monarchistes de la Gironde par M. le duc Decazes; tenons-nous prêts aux élections; tenons-nous prêts à l'imprévu, au caprice de la fortune comme à la volonté de la Providence.

Le 10 janvier, vers le temps même où des oracles, heureusement faux, annonçaient une révolution en Espagne, M. le comte de Paris est parti pour Madrid, avec l'intention d'aller de là à San-Lucar de Barrameda, chez M. le duc de Montpensier. Les républicains ont mené grand bruit d'une ovation que lui a faite, aux abords de la gare d'Orléans, un groupe de royalistes étrangement convoqués et mêlés de personnages changeants qui sont, par profession, sur le trottoir ou ailleurs, les politiciens de M. le préfet de police. M. Camescasse avait déployé là tout un formidable appareil de précautions; il n'en aurait pas fallu davantage pour assurer le respect de la foule, à l'arrivée d'un roi d'Espagne. M. le comte de Paris s'est soustrait à cette ovation, non sans mécontenter le jeune capitan superbe et inquiet, qui, du fond de l'hôtel Beauvau, veille sur les destinées de la république. On l'a dit très justement : beau-frère d'Alphonse XII et chef de la Maison de France, M. le comte de Paris avait un double titre pour venir saluer le roi d'Espagne en traversant Madrid. Seuls, certains républicains, déjà oublieux des excuses naguère présentées à Alphonse XII par M. le président de la république, pouvaient se plaindre que M. le comte de Paris portât à ce roi outragé « des hommages qui témoignent qu'il y a encore, dans notre pays, des Français aussi fidèles à la tradition de l'honneur national qu'intelligents des nécessités de l'intérêt national. » Seuls, les républicains pouvaient s'offenser que, pour sa part, M. le comte de Paris attestât ainsi à la fière nation sur laquelle règne Alphonse XII qu'il y a derrière la république une France sincèrement amie de l'Espagne. Quant à s'étonner que M. le comte de Paris osât passer où passait récemment le prince impérial d'Allemagne, c'est un étonnement qui ne pouvait être ressenti que des patriotes démagogues dont Alphonse XII a vu dans nos rues la tourbe hurlante et dont les Prussiens avaient si rarement rencontré les menaces, sous nos remparts. Vraiment, la trace du prince impérial, à Madrid, était-elle si terrible ou si sacrée qu'un prince français ne pût l'effacer? Et l'accueil si affectueux que M. le comte de Paris a reçu du roi d'Espagne, l'accueil si respectueux et si sympathique qu'il a reçu de toute la population, n'eussent-ils servi qu'à bien prouver à la France comme à l'Europe que l'Espagne et son roi sont restés

libres de leurs alliances et ne subissent, en regard de la France, ni les ordres ni les conditions de M. de Bismarck, les Français les moins monarchistes n'auraient-ils pas à s'en féliciter pour leur patrie, dans l'état de suspicion et d'isolement où elle se trouve actuellement parmi les nations européennes?

La crise parlementaire du gouvernement espagnol a été longue; elle aura peut-être été salutaire. On s'est disputé plus ou moins oratoirement, pendant trois semaines, sur la réponse qu'il aurait convenu de faire à l'Adresse royale. M. Sagasta a bien pu écarter celle de M. Posada Herrera. La majorité refusait, évidemment, ni de reprendre la Constitution de 1869, ni d'établir le suffrage universel, et elle avait plus que raison, instruite comme elle l'était par l'expérience de la France et même par celle de l'Espagne. Que si elle avait accepté ce programme, M. Posada Herrera n'aurait pas dû garder le pouvoir; c'est à M. Zorilla qu'en bonne logique, il aurait fallu le confier; du moins c'est à M. Castelar qu'on aurait pu l'offrir; car, à en juger par plus d'un pronostic et plus d'un aveu, ce programme était le préambule d'une constitution républicaine. Mais, si dynastique que fût le parti dont il est le chef, M. Sagasta était lui-même impuissant à remplacer M. Posada Herrera, après lui avoir infligé cet échec. Le parti libéral est, à Madrid, le parti le plus confus, le plus variable et le plus divisé qu'il y ait en l'Europe; même à Paris, même à Rome, la gauche a plus d'union et plus d'unité! Autour de M. Sagasta comme autour de M. Posada Herrera, on trouve, sous le nom de libéraux, des transfuges de tous les partis, des monarchistes avec des républicains, des démocrates et des socialistes aussi bien que des autoritaires que leur ambition assemble et sépare tour à tour : toute leur doctrine a pour fond leur vanité, leur jalousie et leur envie. Le groupe de M. Posada Herrera n'est aux Cortès qu'une minorité presque infime et pourtant il gouvernait. Le groupe de M. Sagasta n'est plus qu'une minorité, lui aussi, bien qu'une minorité plus grande. Dans cette situation, le parti conservateur, le plus honorable et le plus sûr de ceux qui peuvent servir la monarchie, restait le plus compacte. On sait qu'il possède, de plus, une force presque incomparable dans la personne de son chef, M. Canovas del Castillo, l'homme d'État le plus ferme, le plus habile, le plus perspicace, que l'Espagne ait aujourd'hui. C'est M. Canovas del Castillo que le roi a cru devoir appeler, aux applaudissements de quiconque est monarchiste par-delà les Pyrénées et en deçà. M. Posada Herrera et le ministre de l'intérieur, M. Moret, avaient averti le roi, en déposant leurs portefeuilles, qu'ils ne pourraient pas eux-mêmes dissoudre les Cortès et procéder à des élections, sans exciter dans le pays une grande agitation et sans

mettre en péril l'intérêt de la monarchie; ils étaient également d'avis que M. Sagasta ne le pourrait pas davantage; en outre, ils déclaraient qu'à un ministère de M. Sagasta ils préféreraient un ministère de M. Canovas del Castillo et ils allaient jusqu'à prédire que plusieurs de leurs amis étaient déjà prêts à rentrer dans les rangs du parti conservateur. Alphonse XII n'avait plus à hésiter; il a mandé M. Canovas. Voilà fini l'essai de la gauche. Cet essai a été libre et hardi; Alphonse XII a même pu paraître téméraire en l'étendant à un tel point. La gauche a converti en royalisme libéral son vague républicanisme; M. Sagasta et les siens, dont le dévouement monarchique pouvait être suspecté, ont donné au roi des gages de fidélité. C'est l'unique bénéfice de cet essai. Nous nous trompons, il y en a un autre : la gauche a gouverné la monarchie et n'a pas pu se gouverner soi-même; elle a discrédité ses chefs et usé son autorité, affaibli son prestige, dans l'incapacité brouillonne qu'elle a montrée; elle s'est annihilée par ses discordes. Souhaitons que M. Canovas en profite pour consolider la monarchie. La France n'a rien à craindre de la politique de M. Canovas, sur ses frontières ni dans le bassin de la Méditerranée : M. Canovas, nous en avons la certitude, n'est animé contre la France d'aucun sentiment agressif; au contraire. Nous n'affirmerons pas moins énergiquement que, si M. Canovas rend prospère la monarchie espagnole, la France n'aura vraiment qu'à s'en réjouir pour sa paix intérieure.

La paix internationale de l'Europe semble assurée pour l'an 1884. L'Allemagne se repose dans son omnipotence; M. de Bismarck veut bien, tout en surveillant la France et l'Europe, soigner sa santé; il confie à ses collaborateurs la tâche de débattre avec les orateurs du centre ce qui reste des lois de mai; bientôt il relâchera, on le présume, les dernières rigueurs de son « Kulturkampf. » M. de Giers, dans son voyage de Vienne, achève de renouer les relations de la Russie et de l'Autriche; les deux empires désarment leurs défiances menaçantes de l'année dernière. Il n'est pas jusqu'à la péninsule des Balkans où ne règne aujourd'hui une certaine tranquillité. C'est du côté de l'Égypte qu'arrivent les rumeurs belliqueuses, les nouvelles inquiétantes et même les cris sinistres de l'épouvante. Le Mahdi ne pouvait se contenter d'avoir massacré toute une armée égyptienne commandée par des officiers anglais; le souffle de la fortune devait l'entraîner autant que devait le pousser le fanatisme des bandes et des hordes qui marchent sur ses pas, suivant avec un enthousiasme féroce son turban vert; il s'avance résolument, dans l'attitude d'un prophète sacré par la victoire, c'est-à-dire d'un vrai prophète. Il approche de Khartoum; il coupe la retraite aux troupes égyptiennes qui sont encore en garnison dans la province de Sen-

naar. Qui l'arrêtera? Sera-ce le général Gordon, qui se détourne de la route du Congo pour se présenter en pacificateur dans ce Soudan dont il a jadis été le gouverneur respecté? Sa gloire suffira-t-elle à intimider le Mahdi, s'il n'a, pour en soutenir l'éclat, qu'une escorte de quelques milliers d'hommes? Négociera-t-il? Les nouveaux ministres du khédive désespéré traiteront-ils avec le roi d'Abyssinie qui, lui aussi, entre en campagne? Pourra-t-on protéger Massouah et Souakim? Et Khartoum se défendra-t-il? Faudra-t-il abandonner toute la région du haut Nil? La résistance que l'Angleterre promet de commencer à la deuxième cataracte n'y sera-t-elle pas trop tardive? Ce sont des questions qui troublent le Caire. Elles troubleront aussi l'Europe. A croire les récits qui courent là-bas de tente en tente, le Mahdi aurait juré la conquête du Caire. Ne fit-il que conquérir le Soudan, la perte serait encore immense pour l'Égypte; et le khédive, n'ayant en guise de consolations que la Constitution de lord Dufferin et les réformes de M. Clifford Lloyd, ne pourrait se résigner à cette perte sans penser avec amertume soit au peu d'efficacité qu'a le protectorat de l'Angleterre, soit au peu de sollicitude que lui témoigne M. Gladstone si occupé à disserter devant les fermiers anglais sur la confiture et sur le beurre. La perte serait immense aussi pour la civilisation et pour ce que nos pères appelaient si noblement la chrétienté. Le monde chrétien pourrait-il rester indifférent à cette invasion dévastatrice qui ramènerait du fond de l'Afrique l'esclavage jusqu'à la deuxième cataracte et qui pourrait émouvoir de proche en proche le mahométisme, dans tout le nord de l'Afrique et dans toute la partie orientale de l'Asie? L'Europe elle-même n'aurait-elle aucun compte à demander à cette Angleterre qui s'est tant empressée de bombarder Alexandrie, de combattre Arabi-Pacha, et qui livrerait si vite le Soudan à un ennemi si dangereux? Il se peut que l'Europe s'en abstienne. Mais, si le Mahdi continue sa course et si l'Angleterre persiste dans la politique de M. Gladstone, on ne saurait douter qu'il n'y ait là pour l'Égypte et pour l'Europe un grave problème, une cause de complications nombreuses et peut-être une prochaine occasion de conflits.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE

ET SES GARANTIES OFFICIELLES

> *J'ai cru devoir m'adresser directement aux instituteurs et leur signaler les mesures à prendre et les efforts à faire, pour mettre la neutralité religieuse dans son vrai jour et à l'abri de toute atteinte.*
>
> (M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et président du Conseil. Circulaire du 17 novembre 1883.)

Nous sommes souvent consultés par les familles sur la valeur et la portée des garanties dont elles peuvent invoquer le bénéfice dans l'application de la loi scolaire du 28 mars 1882, pour faire respecter d'une façon complète et loyale, à l'égard de leurs enfants, le principe de la neutralité religieuse.

Il ne s'agit pas ici, bien entendu, des familles libres de confier leurs enfants à des maîtres et maîtresses qui partagent leurs convictions et regardent comme un devoir sacré de seconder l'action des parents chrétiens en donnant à la religion la place d'honneur dans la grande œuvre de l'éducation.

Il s'agit des familles, beaucoup plus nombreuses, qui, même dans des paroisses fermement attachées à la foi et aux enseignements de l'Eglise catholique, n'ont pas cette liberté de choix et sont obligées d'envoyer leurs enfants aux écoles dans l'enceinte desquelles la loi du 28 mars interdit formellement tout enseignement et tout exercice religieux; mais où, en même temps, le législateur s'est engagé à faire respecter la neutralité, et à ne tolérer, de la part des maîtres, ni actes ni paroles qui fussent de nature à y porter atteinte.

Il ne me paraît pas nécessaire de revenir ici sur ce que, d'accord avec le Souverain Pontife et tout l'Épiscopat, j'ai dit ailleurs des périls à peu près inévitables auxquels le principe de la neutralité,

appliqué à l'œuvre éminemment positive de l'éducation, expose les enfants d'un pays chrétien [1]. Les événements n'ont que trop donné raison à nos alarmes et justifié nos appréhensions. Avec un des plus éloquents et des plus courageux défenseurs de la liberté dans nos assemblées délibérantes, il ne serait que juste de « demander si l'explosion d'athéisme provoquée depuis deux ans par la loi sur la neutralité est un pur accident; si ce n'en est pas une conséquence [2]. »

Je n'ai pas non plus l'intention, bien que j'en eusse le droit, de rappeler en combien de circonstances récentes des familles ou des paroisses, dans un certain nombre de nos diocèses, ont eu à se plaindre de la violation de la neutralité scolaire. Je veux laisser de côté, en ce moment, des souvenirs pénibles et m'abstenir de toute récrimination. Mon but est plus simple. Un document officiel a été récemment adressé aux fonctionnaires chargés de donner ou de surveiller l'enseignement primaire dans les écoles publiques. La question si importante de la neutralité y est reprise et traitée *ex professo*. Je voudrais y chercher une réponse aux questions qui nous sont adressées par les familles dont les sollicitudes sont toujours en éveil et auxquelles nous aurions à cœur d'alléger le fardeau de leurs si respectables et si lourdes responsabilités.

Le document auquel je fais allusion est une récente circulaire adressée par M. le Ministre de l'instruction publique aux recteurs et aux instituteurs « relativement à l'enseignement de la morale dans les écoles primaires [3]. »

Pour simplifier ma tâche, je ne discuterai pas non plus en ce moment les principes de philosophie impliqués dans ces instructions pédagogiques. On y retrouve la thèse de la morale indépendante, laquelle, sans nier explicitement l'existence du sentiment religieux, affecte de n'en tenir aucun compte dans l'économie et dans le gouvernement de la vie humaine. Cette thèse n'est pas nouvelle. Déjà, à la fin du siècle dernier, sous l'influence immédiate du système d'éducation préconisé dans l'*Émile* de Rousseau, diverses tentatives avaient été faites pour remplacer la morale

[1] Voy., en particulier, la brochure que j'ai publiée au mois de mars 1882, sous le titre de : *Dieu hors la loi*, et trois instructions pastorales que j'ai adressées au diocèse d'Autun en 1882 et 1883. (Droits et devoirs des parents; Obligations des familles chrétiennes par rapport à l'instruction religieuse de leurs enfants; les Lectures.)

[2] Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté,* p. 359.

[3] A cette circulaire, publiée le 17 novembre 1883 et reproduite dans le *Journal officiel* du 19, sont annexés, comme pièces justificatives, des extraits des règlements et des programmes déjà publiés par l'autorité universitaire au mois de juillet 1882, pour servir de base à « l'organisation pédagogique des écoles primaires ».

chrétienne, directement rattachée à la connaissance et au culte de Dieu, par une morale toute humaine et terrestre faite d'habitudes et de sentiments plutôt que de principes, et systématiquement muette sur la sanction ultérieure du bien et du mal.

Dès 1788, Necker dénonçait avec une courageuse éloquence la campagne menée « par les philosophes » contre l'influence de la religion dans l'éducation de la jeunesse. « On n'entend plus parler, depuis quelque temps, disait le ministre génevois, que de la nécessité de composer un catéchisme de morale, où l'on ne ferait aucun usage des principes religieux [1]. »

Arrivés au pouvoir à la suite des bouleversements politiques dont la Constituante, la Législative et la Convention marquent les étapes principales, les disciples de l'auteur de l'*Émile* ne manquèrent pas d'introduire les nouvelles méthodes dans la pédagogie et dans les programmes de l'enseignement national. Si je voulais faire ici un travail d'érudition, en m'aidant d'excellents livres écrits tout récemment sur cette question, il me serait aisé de montrer que les législateurs de 1791, de 1792 et de 1793 avaient déjà préludé à toutes les mesures qu'on applique sous nos yeux, à cette heure, au régime des écoles publiques. A vrai dire, les plus récents manuels d'instruction morale et civique ne sont que des plagiats des ouvrages semblables ou analogues composés il y a quatre-vingt-dix ans pour servir à la formation de la jeunesse française [2].

Je le répète : la pensée de substituer la morale indépendante à la morale traditionnelle d'une société née de l'Évangile, n'est pas chose nouvelle. On recommence aujourd'hui l'expérience fatale qui fit tant de mal à l'âme de la France il y a moins de cent ans. Des mêmes principes sortiront les mêmes conséquences ; une fois de plus, il faudra répéter avec l'éternelle sagesse qu'un « mauvais arbre ne peut pas porter de bons fruits ».

Je ne fais toutefois qu'indiquer ici ces réserves nécessaires. Elles trouveront leur place, avec les développements convenables, dans un travail [3] qui suivra de près la publication de ces pages uniquement destinées à mettre en relief les plus récentes déclarations du gouvernement sur les garanties dont il promet d'entourer la neutralité scolaire.

[1] Necker, *De l'importance des idées religieuses*, 1788, p. 463, 465.

[2] Pour les détails, je renvoie à un livre très intéressant et rempli des détails les plus curieux, qui a pour auteur M. l'abbé Sicard, vicaire à Saint-Philippe du Roule. Ce livre, dont une partie a été publiée dans le *Correspondant*, vient de paraître.

[3] Ce travail, intitulé *De l'éducation morale de la jeunesse*, sera prochainement adressé à mes diocésains sous forme d'instruction pastorale pour le carême de 1884.

I

Les fonctionnaires des divers ordres chargés d'appliquer la loi du 28 mars 1882 ou d'en surveiller l'exécution, sont-ils tenus à respecter et à faire respecter la neutralité?

Comment en douter, quand on lit les déclarations qui s'accumulent à ce sujet dans la circulaire aux recteurs.

Il faut les citer textuellement :

« 1. *Cette partie de notre enseignement* (moral et civique) *exige de notre part une réserve absolue et le souci le plus scrupuleux de la neutralité religieuse.*

« 2. Nous nous sommes préoccupés des *dispositions à prendre pour garantir plus sûrement le respect de la neutralité.*

« 3. *Le gouvernement a promis un redoublement de précautions en vue d'assurer la neutralité.*

« 4. *Il y a des mesures à prendre et des efforts à faire pour mettre la neutralité religieuse à l'abri de toute atteinte.* »

De ces expressions réitérées et synonymes, de ces instantes répétitions, de ces pléonasmes intentionnels de pensées et de mots, il pourrait n'être pas téméraire de conclure qu'au jugement même de M. le Ministre de l'instruction publique la première année d'application du nouveau régime scolaire n'a pas été exempte d'incidents regrettables et même de violations formelles de la neutralité religieuse et du respect dû à la conscience des enfants.

Du moins, est-il permis d'invoquer l'autorité de ces paroles officielles pour répéter avec plus de force aux pères de famille ce que nous leur disions naguères, au moment même où la loi du 28 mars commençait à être appliquée. Afin de les encourager à user de tous leurs droits et à remplir tous leurs devoirs, nous leur affirmions que le législateur s'étant engagé solennellement à faire respecter la neutralité dans les écoles, ceux-là se trouvaient être les véritables et même les seuls observateurs de la légalité qui usaient de tous les moyens légitimes pour dénoncer et poursuivre les moindres atteintes portées à ce principe[1]. Ils n'en sauraient désormais douter, après avoir entendu le ministre de l'instruction publique rappeler à tous les maîtres de la jeunesse que ce principe doit être de leur part l'objet *d'une réserve absolue et du souci le plus scrupuleux.*

Après les recommandations faites aux recteurs chargés de surveiller l'exécution de la loi, étudions les conseils pédagogiques et

[1] Instruction pastorale du carême de 1883 sur les Lectures.

pratiques donnés aux instituteurs afin d'assurer, dans le détail de l'enseignement scolaire et de la tenue des classes, cette *réserve absolue* et ce respect de la neutralité qui doit être porté *jusqu'au scrupule*.

Il n'y a malheureusement pas qu'une seule manière de violer la neutralité religieuse, et d'attenter à la foi des familles et des enfants confiés par elles aux écoles publiques. Une des plus directes et des plus préjudiciables est assurément l'introduction dans les écoles de livres composés sous l'influence de l'esprit de parti.

A la rigueur, une parole agressive ou imprudente d'un maître peut ne faire sur l'esprit de ses élèves qu'une impression passagère, à laquelle, d'ailleurs, il sera facile de porter remède par des atténuations ou des correctifs. Mais si on met entre les mains des enfants un livre contenant des propositions erronées ou contraires à la religion qu'ils professent, on les expose à un péril toujours prochain; on viole d'une façon permanente leur liberté de conscience. *Verba volant, scripta manent.*

Je ne rentrerai pas ici dans l'histoire des conflits auxquels a donné lieu, dans un grand nombre de départements, l'obligation injustement imposée aux écoliers, malgré les protestations réitérées de leurs parents, d'avoir entre les mains, de lire et d'étudier des manuels de morale dans lesquels l'autorité ecclésiastique, seule compétente en pareille matière, avait relevé soit des attaques directes contre les dogmes fondamentaux du christianisme, soit de malveillantes insinuations contre les enseignements et les pratiques de l'Eglise catholique. Personne n'ignore jusqu'à quel point cette irritante question a troublé naguère pendant plusieurs mois la paix des populations, surtout dans nos campagnes.

A ce point de vue, si digne d'être pris en considération par les dépositaires de la puissance publique, il nous sera permis de regretter qu'une décision positive, imposée par le gouvernement, n'ait pas dirimé d'un seul coup ce lamentable débat et rendu impossible le retour des mêmes difficultés. Il n'y avait pour cela qu'à ne pas inscrire les livres auxquels nous faisons allusion sur la liste officielle des ouvrages entre lesquels il est loisible aux instituteurs de faire un choix pour servir de base à leur enseignement oral [1].

[1] Une circulaire récente, publiée par *la Société générale d'éducation et d'enseignement*, recommande à l'attention des instituteurs qui ont à cœur de respecter sérieusement la neutralité garantie par la loi, les trois manuels suivants inscrits sur les catalogues dressés par le ministère de l'instruction

Cette mesure très simple aurait été, croyons-nous, beaucoup plus efficace que les plus instantes recommandations et eût garanti bien plus sûrement la paix des consciences.

Quoi qu'il en soit, après avoir constaté que la nomenclature des ouvrages propres à être employés dans les écoles est loin de donner satisfaction aux légitimes susceptibilités des familles catholiques, voyons si la circulaire ministérielle ne contient pas un correctif aux concessions qu'elle a cru devoir faire à l'esprit de parti dans la désignation des livres scolaires.

II

Il y a d'abord lieu de rappeler, en citant les propres termes de la circulaire, que, « sous le régime de libre examen et de libre concurrence qui est le droit commun en matière de librairie classique, *aucun livre n'est imposé aux instituteurs par l'autorité universitaire*. »

Voilà qui est catégorique.

Il n'y a donc pas un seul instituteur en France, non, pas un seul, qui, pour se justifier d'avoir introduit dans son école tel ou tel ouvrage suspect, puisse répondre à un père de famille : « Je n'y saurais rien faire : subordonné, j'obéis à mes supérieurs hiérarchiques; c'est à eux qu'il faut porter plainte : l'usage de ce livre est obligatoire. »

Les listes officielles *proposent* seulement tels ou tels livres : elles n'en *imposent* aucun. L'instituteur est absolument libre de choisir celui-ci ou celui-là. Il est même libre de n'en pas choisir du tout, et la circulaire ministérielle l'autorise de la manière la plus expresse à ne mettre entre les mains de ses élèves aucun ouvrage imprimé, pour leur donner cet enseignement civique et moral qui a été jusqu'à ce jour la grosse pierre d'achoppement de la neutralité religieuse.

En effet, il lui est entièrement loisible, pour transmettre aux écoliers les éléments essentiels de cette morale civique, de se servir d'extraits « pris par lui-même dans différents auteurs, et destinés à être lus, dictés, appris. » D'où il résulte que « l'instituteur doit mettre son amour-propre ou plutôt son honneur, non pas à faire adopter tel ou tel livre dans son école, mais à faire pénétrer pro-

publique : l'*Essai d'enseignement civique*, par F. J. C. (librairie Poussielgue); le *Cours de morale*, de M. Allou (librairie Delagrave); et le *Livre de morale pratique*, de M. Barrau (librairie Hachette).

fondément dans les jeunes générations l'enseignement pratique des bonnes règles et des bons sentiments. »

Cela étant, pourquoi verrions-nous se renouveler les discussions scandaleuses qui ont naguères suscité de véritables guerres civiles dans un certain nombre de nos communes, à l'occasion de tels et tels livres, non seulement introduits dans les écoles, mais imposés d'autorité, en dépit des réclamations et des protestations réitérées des pères de famille?

Dira-t-on que ces livres ayant été maintenus sur les catalogues publiés par le ministère de l'instruction publique, les instituteurs sont toujours libres de les adopter et d'en prescrire l'usage aux enfants qui fréquentent leur école?

Si cette réponse était péremptoire, elle frapperait d'impuissance toutes les recommandations faites par le ministre pour garantir le respect absolu de la neutralité religieuse.

Elle mettrait en contradiction flagrante les unes avec les autres les règles tracées par le gouvernement aux fonctionnaires chargés sous son contrôle et sous sa responsabilité de donner ou de surveiller l'enseignement primaire. Elle créerait enfin contre l'autorité de ces règles et contre la sincérité de ces recommandations, la suspicion la plus fondée.

Pour prévenir et rendre impossibles des inconvénients aussi graves, il suffira de faire à la question des livres scolaires la stricte et consciencieuse application des conseils donnés par le ministre de l'instruction publique aux instituteurs en vue de protéger efficacement la liberté de conscience des familles et des élèves.

Quel est, avant tout, le principe qui doit inspirer continuellement le langage, l'attitude, l'action pédagogique de tous les maîtres des écoles publiques? Il ressort immédiatement du caractère essentiel de la loi du 28 mars 1882.

Oui, sans doute, cette loi a « mis en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier, en réservant l'instruction religieuse aux familles et à l'Église. »

C'est précisément à cause de cela qu'elle s'est déclarée neutre en matière de religion et qu'elle a fait de cette neutralité la base de toutes les relations entre les maîtres et les écoliers.

Il ne s'agit pas ici, je le répète, de revenir sur les réserves, les critiques, ou les condamnations formulées contre ce système.

En matière d'enseignement et d'éducation, la plus loyale et la plus impartiale des neutralités est, en soi, fausse et mauvaise; et celle qu'on nous a imposée est loin, on en conviendra, d'offrir ces garanties d'impartialité et de loyauté puisque, dès les premiers jours, elle est devenue une machine de guerre directement dirigée

contre les consciences catholiques [1]; et que ce sont précisément les abus scandaleux auxquels elle a donné lieu qui ont contraint le pouvoir à insister sur ses premières déclarations pour calmer les trop légitimes angoisses des familles chrétiennes et désarmer l'indignation non moins légitime des amis de la liberté et de l'honnêteté publiques.

Encore une fois, nous prenons ce système d'enseignement tel qu'il résulte de la législation nouvelle. Mais de ce que la loi scolaire est neutre, s'ensuit-il que les instituteurs soient autorisés à faire complètement abstraction des idées, des sentiments, des habitudes que la presque totalité des enfants apportent à l'école en quittant momentanément leurs familles et retrouvent dans leurs familles en sortant de l'école?

En aucune façon.

Non, même en vertu d'une loi qui exclut du domaine scolaire l'enseignement de la religion; d'une loi dont un sénateur a fait un jour cette critique sanglante ou ce terrible et compromettant éloge, qu'il la votait « parce qu'il était athée [2], » le législateur a encore eu le bon sens de ne pas assimiler les âmes de nos jeunes Français à des capacités vides, dans lesquelles le maître serait libre de mettre ce que bon lui semble, comme si elles lui arrivaient dénuées de toute notion morale, et ainsi que le disait un philosophe du dix-huitième siècle, à l'état de « tables rases [3]. »

Dieu merci, cette absurde hypothèse ne fait pas partie intégrante du nouveau système scolaire. On y reconnaît encore la réalité des faits, et on recommande aux instituteurs d'en tenir compte dans l'exercice de leurs fonctions pédagogiques. Or, cette réalité des faits, qu'est-elle?

Rien ne saurait être plus explicite à cet égard que les lignes suivantes extraites des programmes officiels annexés à l'arrêté du 27 juillet 1882 et reproduits à la suite de la circulaire ministérielle du 17 novembre :

« L'immense majorité des enfants arrive (aux écoles) ayant déjà reçu ou recevant un enseignement religieux qui les familiarise avec l'idée d'un Dieu auteur de l'univers et père des hommes, avec les traditions, les croyances, les pratiques d'un culte chrétien ou israélite. Au moyen de ce culte et sous les formes qui lui sont particulières, ils ont déjà reçu les notions fondamentales de la morale éternelle et universelle. »

[1] Voy., dans l'ouvrage de M. Jules Simon déjà cité (*Dieu, Patrie, Liberté*), tout le chap. VIII intitulé *l'École neutre*.

[2] M. Schœlcher, Sénat, mars 1882.

[3] Locke, *Essai sur l'entendement humain.*

Cette très importante déclaration est confirmée un peu plus loin par ces autres paroles :

« L'instituteur prend les enfants tels qu'ils lui viennent, avec leurs idées et leur langage, avec les croyances qu'ils tiennent de la famille. »

Voilà, je le répète, d'après l'irrécusable autorité d'un programme qui émane du gouvernement lui-même, et que celui-ci recommande à l'attention et au respect de tous les fonctionnaires chargés d'appliquer et de surveiller le nouveau système scolaire, voilà le point de départ nécessaire et la donnée essentielle d'où le maître doit procéder dans son enseignement théorique et dans ses relations avec les enfants confiés à ses soins.

On ne lui donne pas de petits sauvages étrangers à toute notion métaphysique ou supranaturelle, ni de petits philosophes élevés jusqu'à vingt ans, suivant la méthode de l'*Émile*, sans avoir jamais entendu parler d'aucune religion. Ces suppositions ineptes et monstrueuses n'ont rien à voir avec la méthode pratique d'enseignement dont les maîtres de la jeunesse française doivent s'inspirer.

Tout au contraire; et si, en vertu du principe de neutralité qui est pour ainsi dire l'âme de la loi nouvelle, l'instituteur est dispensé de donner aux enfants l'instruction religieuse réservée exclusivement à la famille et à l'Eglise, il n'en est pas moins obligé au nom du bon sens, appliquant la méthode expérimentale si fort en faveur aujourd'hui, d'avoir toujours présent à la pensée un fait qui s'impose à lui et dont il ne saurait, sans prévarication, éluder l'irrécusable autorité, à savoir que, « l'immense majorité de ses élèves lui arrive pourvue de traditions, de croyances, de pratiques » avec lesquelles, quoi qu'il puisse penser personnellement, il est obligé de compter, s'il veut s'acquitter d'une façon loyale de ses importantes et délicates fonctions.

III

Mais jusqu'où, dans la pratique, l'instituteur devra-t-il avoir égard à cette situation qui s'impose à lui *a priori*, et dont il ne lui est pas permis d'éluder les conséquences?

Quelle latitude lui sera donnée dans l'interprétation du principe de la neutralité religieuse dans ses relations avec les âmes des enfants, de ces enfants qui lui arrivent « avec des idées, un langage, des croyances », lesquels sont les croyances, le langage, les idées de leurs familles?

Lui sera-t-il permis, par exemple, de laisser de côté ce qu'on

appellerait en mathématiques des quantités négligeables? Pourra-t-il, sans scrupule, appliquer au gouvernement de sa classe cette loi des scrutins qui, dans les assemblées délibérantes, sacrifie forcément les vues et les vœux de la minorité aux décisions numériquement plus nombreuses de la majorité?

Ne pourra-t-il du moins, dans le cas où sur les bancs de son école, la majorité se trouverait moralement équivaloir à l'unanimité dans un sens hostile aux croyances et aux pratiques religieuses, ne pourra-t-il, sans manquer ni à aucun devoir ni à aucune délicatesse, se mettre à l'unisson de cette quasi-unanimité et tenir pour non avenues les susceptibilités d'une minorité imperceptible?

Comment le ministre de l'instruction publique a-t-il résolu ce cas de conscience? Le voici :

Le ministre ne se borne pas à rappeler aux instituteurs qu'ils sont « les auxiliaires, et à certains égards, les suppléants des pères de famille. »

Il ne se contente même pas de leur enjoindre formellement de « parler aux enfants avec la plus grande réserve, dès qu'ils risquent d'effleurer un sentiment religieux dont ils ne sont pas juges. »

Estimant, non peut-être sans raison, que ces recommandations, pour claires et précises qu'elles puissent être, seraient encore susceptibles d'interprétations dont l'esprit sectaire ferait son profit; voulant exclure absolument jusqu'à la possibilité d'un abus, le ministre de l'instruction publique a trouvé, et il indique aux instituteurs un critérium dont l'emploi garantira le respect absolu de la neutralité religieuse.

Je laisse parler la circulaire du 17 novembre :

« Demandez-vous, est-il dit à MM. les instituteurs, s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire.

« Demandez-vous si un père de famille, *je dis un seul*, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire.

« Restez en deçà de cette limite plutôt que de vous exposer à la franchir. Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qui est la conscience de l'enfant. »

Si les mots n'ont pas un double sens; si la sincérité des intentions résulte de la netteté des paroles, il paraît impossible de rien dire de plus péremptoire et il nous sera bien permis de nous féliciter de ce que, en un sujet d'une telle conséquence, la puissance de la

vérité et du bon sens oblige les dépositaires de l'autorité à venir confirmer, par de très-solides raisons, le langage que les premiers pasteurs de l'Eglise n'ont cessé de tenir, les recommandations qu'ils ont faites, les conseils qu'ils ont donnés et même les protestations qu'ils ont eu le devoir de rendre publiques, toutes les fois que cette redoutable question de la neutralité religieuse a troublé, non seulement la conscience des enfants et de leurs familles, mais la paix sociale.

IV

Je touche au terme du commentaire que j'ai entrepris de faire de l'ordonnance ministérielle du 17 novembre et des règlements ou programmes qui l'accompagnent et la complètent.

De cette étude, toujours appuyée sur les textes officiels, se dégagent les conclusions suivantes qui auront l'avantage de rappeler soit aux familles obligées d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, soit aux maîtres et maîtresses de ces enfants, leurs droits et leurs devoirs [1].

Parlons d'abord des parents dont les plus grands intérêts, pour le présent et pour l'avenir, dépendent si étroitement du système d'éducation auquel leurs enfants sont assujettis.

En vertu de la loi du 28 mars 1882, les parents peuvent-ils exiger que les maîtres et maîtresses d'école fassent apprendre aux enfants le catéchisme et l'histoire sainte? Non, puisque malheureusement, et à l'encontre de ce qui se pratique dans des pays où la liberté civile et politique est aussi grande qu'en France, la religion ne fait plus partie des matières obligatoires de l'enseignement.

Mais en retour, peuvent-ils exiger que jamais, sous aucun prétexte ni sous aucune forme, soit par des livres mis entre les mains de leurs enfants, soit par des dictées, soit par des explications orales, il ne soit porté la moindre atteinte à l'intégrité des idées, des croyances et des pratiques morales ou religieuses dans lesquelles ils entendent que leurs enfants soient élevés? Oui, assurément, et ils n'ont qu'à s'armer des déclarations officielles contenues dans la circulaire du 17 novembre pour dénoncer comme une violation de la loi et comme une atteinte au principe de la neutralité religieuse, toute mesure, toute démarche, toute parole qui blesseraient leurs convictions et leurs habitudes.

[1] J'ai déjà présenté ces considérations avec plus de développements dans les divers écrits que j'ai publiés depuis deux ans sur ce même sujet.

C'est ici le lieu de rappeler que lorsque la plus haute autorité dans l'Église, à savoir le Souverain Pontife, a cru devoir signaler aux fidèles, comme dangereux pour leur foi, tels et tels livres, il n'est pas possible, à quelque point de vue que l'on se place, de soutenir que l'introduction de ces livres dans une école ne blesse pas la conscience des catholiques; par conséquent, on n'est pas libre d'en permettre, et à plus forte raison, d'en imposer l'usage à des enfants auxquels leurs parents interdisent de pareilles lectures.

En ce qui concerne les maîtres et maîtresses employés par le gouvernement dans les écoles publiques, voici à quoi les oblige la loi, commentée par la circulaire :

Ils ne perdront jamais de vue qu'ils sont les délégués, les suppléants des familles;

Ils se rappelleront que « l'immense majorité des enfants confiés à leurs soins leur arrivent avec les traditions, les croyances, les pratiques d'un culte (chrétien ou israélite) et qu'ils doivent éviter *comme une mauvaise action* tout ce qui dans leur langage ou dans leur attitude porterait le trouble dans l'esprit des enfants, tout ce qui trahirait de leur part, envers une opinion quelconque, un manque de respect ou de réserve. »

En cas de doute, leur règle de conduite sera « de rester en deçà de la limite de ce qui semblerait permis, plutôt que de s'exposer à la franchir, parce qu'on ne saurait traiter avec trop de scrupule et de délicatesse la conscience d'un enfant. »

Les maîtres et maîtresses auront d'ailleurs un moyen certain, infaillible, de ne jamais franchir cette limite; ce sera de se poser souvent à eux-mêmes, en toute loyauté et sincérité, cette grave question : « Y a-t-il un père de famille, *un seul*, qui, s'il était présent à la classe, pût refuser son assentiment au langage que je tiens, à l'explication que je donne, au livre ou à la leçon que je fais apprendre? Si oui, je m'abstiendrai. »

La neutralité ne sera-t-elle qu'un leurre? une sorte d'étiquette trompeuse, masquant tout un plan d'éducation formellement hostile à la religion? Ou bien sera-t-elle l'expression d'un véritable et sérieux respect pour les consciences, la compensation due en justice pour tous les sacrifices imposés par la loi du 28 mars à la très grande majorité des familles catholiques, auxquelles, la plupart du temps, des circonstances de force majeure enlèvent toute liberté de choix relativement à l'éducation de leurs enfants?

Le gouvernement qui a pris devant le pays la grave responsabilité de patronner et d'acclimater le nouveau régime scolaire, est engagé

d'honneur à ne plus laisser planer un seul doute sur la solution qu'il entend donner à ce grave problème.

En inaugurant la seconde année de ce régime, M. le Ministre de l'instruction publique, président du Conseil, a cru nécessaire de rassurer les familles, justement alarmées par les abus qui prétendaient s'autoriser de la lettre et de l'esprit de la loi. On peut assurément regretter que, pour empêcher ces abus de se reproduire, le pouvoir n'ait pas eu recours à des mesures plus décisives. Il n'en est pas moins vrai que les familles soucieuses de faire respecter les croyances de leurs enfants, ont désormais un terrain solide sur lequel elles pourront appuyer non seulement leurs vœux et leurs doléances, mais leurs revendications, et au besoin, leurs résistances. En attendant, et toute réserve expressément faite des principes philosophiques auxquels la circulaire du 17 novembre prétend rattacher l'enseignement de la morale dans les écoles publiques, il est permis d'accueillir le document ministériel avec l'espoir de le voir contribuer au retour de la paix religieuse et sociale si troublée naguères dans notre chère France par les atteintes systématiquement portées à la neutralité scolaire.

Puisse enfin l'action des pouvoirs publics, d'accord avec les vœux les plus sincères et les constants efforts des ministres de la religion, empêcher le renouvellement de ces luttes qui discréditent la dignité et l'autorité des maîtres, compromettent l'œuvre morale et patriotique de l'éducation, alarment les familles, découragent les amis sincères de la liberté et ne profitent qu'aux passions sectaires habituées à braver les lois, dès que celles-ci s'opposent à leurs odieux attentats.

† ADOLPHE-LOUIS, *évêque d'Autun.*

UNE FRANÇAISE REINE DE POLOGNE

MARIE D'ARQUIEN-SOBIESKA

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES ÉTRANGÈRES

« C'est tout de bon, écrivait, à la date du 18 juin 1674, M[lle] de Scudéri, que le grand maréchal Sobieski est roi de Pologne. Nous avons une reine d'Arquien! Voilà une belle fortune... J'ai peur que la marquise d'Espoisse n'en meure de joie. » La marquise d'Espoisse n'en mourut pas. Elle vécut assez longtemps même, pour procurer à sa royale nièce quelques-uns des désagréments inséparables d'une disproportion de condition si grande et si subitement réalisée entre les membres d'une même famille. Mais la nouvelle dut lui paraître bien surprenante, en effet. Dans une étude, que l'auteur n'a sans doute regardée que comme une ébauche et que les lecteurs ont accueillie comme une promesse, une autre plume que la mienne évoquait naguère l'image de cette autre Française, appelée, avant Marie d'Arquien, à porter la couronne des Piastes, des Jagellons et des Waza. Étrange dénouement de roman, j'en conviens, dressant un trône en face d'un échafaud. N'était cependant cette ombre sanglante attachée à ses pas sur la route de Varsovie, Marie-Louise de Gonzague n'aurait fait que suivre, en la prenant, la destinée commune des princesses de son rang. D'autres qu'elle, élevées, comme elle, dans le voisinage des trônes d'Occident, l'avaient devancée sur ce chemin; et, moins d'un siècle plus tard, deux filles de Pologne devaient le refaire en sens inverse, pour prendre place l'une dans la couche, l'autre près du berceau d'un roi de France. Mais cette fille d'un simple capitaine aux gardes de Monsieur, besoigneux et mal famé; cette dernière née d'une humble lignée de demoiselles d'honneur et de gouvernantes, que l'on voit, dans une apparition soudaine, associée aux suprêmes grandeurs d'une nation non déchue encore, ceignant un diadème

déposé à regret par une fille d'Autriche, et écrivant à Louis XIV : « mon frère », voici, pour le coup, une fantaisie vraiment bizarre du sort, propre à nous faire partager aujourd'hui même, à la distance de deux siècles, l'étonnement de Mme d'Espoisse.

Cet étonnement, c'est, au point de vue de l'intérêt historique et dramatique, la revanche de Marie d'Arquien, sans laquelle, elle ne ferait, en effet, qu'une assez triste figure à côté de son illustre devancière. Salvandy, si volontiers indulgent, a un mot dur pour cette compagne, passionnément aimée pourtant, de son héros de prédilection. Esquissant les commencements, assez difficiles d'ailleurs par eux-mêmes, d'un règne improvisé par une de ces inspirations imprévues propres au suffrage universel, où qu'il lui arrive de fonctionner : « Ainsi, dit-il, dès les premiers mois, Marie-Kasimire avait troublé le repos du royaume comme étrangère et comme parvenue. » Il n'en dit pas trop. Peut-être n'en dit-il pas assez. Qu'elle ait failli cette Française, j'allais dire cette Parisienne, égarée sur les bords de la Vistule, à s'assimiler, dès la première heure, le génie d'une nation si particulière dans son caractère et dans son développement, en dépit de quelques affinités plus superficielles qu'intimes; qu'elle n'ait pas su davantage s'élever d'un coup d'aile à la hauteur de sa nouvelle condition, on pourrait l'en excuser. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la souplesse, l'impressionnabilité, l'instinct d'appropriation, surtout, nécessaires à une pareille tâche. Encore moins est-il donné à tout le monde d'avoir des ailes. La vérité entière est que cette tâche, inaccessible peut-être au bout « des premiers mois », assurément abordable au cours de longues années, Marie d'Arquien ne s'y est jamais essayée. Polonaise à l'occasion, Française par aventure, au gré d'un intérêt éventuel ou d'un caprice, et parvenue, en effet, dans la basse acception du mot, dans celle qui ne laisse pas de place aux généreux efforts récompensés par de nobles réussites.

Parvenu, il le fut aussi, l'héroïque soldat, faisant pâlir un instant, devant l'éblouissement de sa carrière, le roi-soleil lui-même, à l'apogée de sa splendeur! De cette grande fortune, l'épouse de Jean Sobieski ne sut jamais désirer et prendre que la moindre part. Mais que de nouveauté, en retour, et que d'imprévu dans cette destinée unique! Reine de Pologne et compagne successivement de deux rois, Marie-Louise de Gonzague épouse aussi, avec toute l'ardeur d'une âme généreuse, la fortune souvent tourmentée d'un pays déjà précipité sur une pente fatale. Son apparition sur les remparts de Varsovie, auprès des canons pointés sur l'invasion allemande, n'est peut-être qu'une image légendaire;

cette légende pourtant, ce sont les lettres de grande naturalisation conquises dans la patrie polonaise par cette Française de grande race. Car elle reste Française, celle-là, après et malgré tout. Française est sa cour, où viennent se refléter quelques rayons du soleil de Versailles, qu'elle peuple d'un essaim de jeunes beautés émigrées à sa suite, comme une volée de charmants oiseaux, et d'une nuée d'élégants officiers séduits par l'attrait de l'inconnu et l'espoir d'une fortune plus facile, peut-être, à rencontrer ici que dans les antichambres du grand roi; françaises, les influences qui dominent dans les conseils tenus à ses côtés; française, l'orientation générale de la politique polonaise de 1646 à 1666, pendant les vingt années de son règne.

Avec Marie d'Arquien, la scène change du tout au tout. Brûlons, avec la permission du lecteur, quelques étapes, pour arriver au seuil de cette année 1683, dont le souvenir deux fois séculaire éveillait, il y a quelques mois, à Vienne, comme à Cracovie, de si vives préoccupations. Le duel éternel de la maison de France avec la maison d'Autriche est arrivé, à cette heure, à une phase décisive. Las de lutter avec l'Europe entière périodiquement ameutée contre sa toute-puissance, Louis XIV a porté son regard au-delà des alliances précaires disputées à sa diplomatie. Il est allé chercher, je n'ose dire en Asie, mais je ne croirais pas bien dire, en disant en Europe, hors de l'Europe chrétienne en tout cas, un auxiliaire inattendu. Une armée, une tempête, de cinq cent mille hommes, dont la moitié au moins a traversé l'Hellespont, marche sur Vienne. Si Léopold est laissé à lui-même, elle suffira. Le grand-roi arrête ses régiments prêts à prendre la route du Rhin et attend. Quelques semaines s'écoulent et, dans le commencement de septembre, Vienne est aux abois. Encore quelques jours, et le grand vizir, qui a juré de faire manger son cheval dans l'église de Saint-Pierre, pourra, en attendant, lui faire sa litière dans celle de Saint-Étienne. Mais voici que du haut de la vieille cathédrale, une vigie, qui a longtemps promené sur l'horizon un regard désespéré, pousse un cri, donne un signal. Des feux ont apparu sur les collines du *Kahlensberg*. C'est le roi de Pologne, c'est Sobieski, qui a repoussé les insinuations et les avances de la France, qui a signé un pacte avec l'empire menacé et qui tient parole. Un seul effort fera désormais toute la besogne, et la chrétienté entière tressaillera au bruit d'une immense délivrance et d'une immense victoire.

Or à qui doit-on ceci? Qui s'est fait, à Versailles, l'instrument du triomphe décisif de la politique autrichienne? Qui a mis dans la main du héros de *Chocim* la plume avec laquelle il a signé le traité du 31 mars 1683? On dit, tout le monde croit savoir que

c'est Marie d'Arquien. Certes, et il m'appartient de le montrer ici, cette influence a été singulièrement exagérée, et, à la clarté des témoignages authentiques, le concours apporté par la reine française à cette œuvre antifrançaise apparaît bien diminué. Il en reste assez pour que, rappelée à la vie, l'image de la belle frondeuse, insurgée contre les exigences impérieuses de son ancien souverain, prête à de bien curieux aperçus et à de bien intéressantes recherches. C'est la revanche de l'historien.

Cette revanche est-elle encore à prendre, cette résurrection historique à tenter, après l'illustre historien français auquel nous empruntions tantôt quelques lignes? J'ose le croire. Ce que Salvandy a écrit, en parlant de Sobieski lui-même, c'est, bien à son corps défendant sans doute, la légende plutôt que l'histoire du grand homme. L'insuffisance des documents ne lui a pas permis d'en faire davantage pour Marie d'Arquien. Elle a arrêté après lui, sur une voie plus largement pourtant ouverte pour eux, des écrivains polonais de premier ordre. Cet obstacle tend aujourd'hui à disparaître. L'approche d'un anniversaire, dont je viens d'indiquer la portée historique, a dirigé de ce côté les recherches et les fouilles scientifiques, ouvrant, en Allemagne même, le champ clos d'une polémique souvent passionnée. Luttant d'émulation avec les publications germaniques, l'académie de Cracovie a déjà livré à la publicité quatre grands volumes d'un recueil monumental consacré à cette époque. L'auteur de ces pages a exploré lui-même, pour répondre à l'appel de la docte société, la collection française du ministère des affaires étrangères : cinquante-cinq gros volumes de manuscrits, condensés en six volumes d'impression, dont le troisième est à la veille de paraître. Plus anciennement, la bibliothèque du *majorat Myszkowski* a augmenté, par une précieuse édition de la correspondance du roi Jean III avec sa femme, ce trésor d'informations précises. Reste pour en interdire l'accès, hors de la patrie de l'héroïque soldat, la barrière infranchissable d'une langue étrangère. Le lecteur français me saura-t-il gré d'essayer de l'abaisser pour lui? Je l'ai pensé, et il m'a semblé en même temps que l'heure présente invitait plus particulièrement à une pareille tentative. Le bourdon de Saint-Étienne vient de s'ébranler, comme il y a deux cents ans, pour célébrer la gloire de cette journée qui assura le salut de la monarchie autrichienne, peut-être celui d'une moitié de l'Europe, et certainement la victoire, définitive cette fois, de la croix sur le croissant. Quel qu'ait été le rôle à elle assigné alors par une politique peut-être trop exclusive dans la poursuite d'un but d'ailleurs légitime, la France n'a aucun regret à mêler à cette fête d'un peuple désormais ami. Sa fortune particulière ne fut pas

compromise dans la journée du 12 septembre, celle de la civilisation chrétienne, la sienne par conséquent pour une large part, y échappa à d'irréparables revers. Quelque jugement également qu'on ait à porter sur l'intervention de Marie d'Arquien dans ce grand événement, son nom y demeure attaché. Cette belle langue française, dont j'ai joie à me servir, ne se révoltera donc pas contre le tribut d'admiration et de reconnaissance, décerné en passant au dernier représentant de la grande croisade européenne; et, s'il est vrai que l'histoire est la vérité, toute la vérité, je ne ferai, en parlant de la moins sympathique « parvenue » elle-même, qu'ajouter une pierre au monument dont on jette en ce moment les fondements sur les hauteurs du Kahlensberg. Le sentiment français n'y répugnera pas davantage.

I

C'est à Posen, dans ce coin, aujourd'hui livré à l'Allemand, de la patrie polonaise, que nous trouvons, sur un sol étranger et lointain, mais qui lui fut si hospitalier, la première trace de Marie d'Arquien. Elle se rapporte au mois de novembre 1657. A cette date, Posen, où l'invasion allemande avait déjà pris pied, depuis 1655, avec l'électeur de Brandebourg, soutenu par les armées longtemps victorieuses de Charles-Gustave, venait enfin d'être rendu à son légitime possesseur. Revenant de Bromberg, où les deux cours de Varsovie et de Berlin s'étaient rencontrées pour mettre la dernière main (6 novembre 1657) à l'œuvre de paix, commencée au mois de septembre à Welau, Leurs Majestés polonaises s'arrêtèrent quelques semaines dans la capitale de la Grande-Pologne. Marie d'Arquien était du voyage. Fille d'une ancienne gouvernante de Marie-Louise et déjà orpheline, lors du départ de cette princesse pour Varsovie, elle avait dû à ce double titre de suivre dans un âge encore très tendre — onze ans à peine — la nouvelle destinée de sa royale protectrice. Depuis lors elle avait grandi, à l'ombre du vieux palais des rois de Pologne, sous l'œil vigilant, mais point sévère à l'excès, à ce que l'on peut croire, d'une dame Galman, qui doit au sort inespéré dévolu à sa pupille d'avoir transmis son nom à l'histoire. A l'époque du voyage de Posen, dame Galman avait, d'ailleurs, depuis quelque trois ou quatre ans déjà, échangé ses anciennes fonctions contre celles, moins bien définies, de dame de compagnie et d'intendante, — *ochmistrzyni*, en polonais. L'ex-pupille entrait en ce moment dans sa vingt-deuxième année, et voici ce que nous rapporte, sur son séjour dans la ville dont il est question, une chronique locale et

encore manuscrite, conservée par la bibliothèque Raczynski, et provenant de l'ancien couvent, aujourd'hui disparu, des sœurs de Saint-Benoît, — lieu austère, où la vérité doit avoir plus de chance qu'ailleurs de se montrer à nous sans fard. Ceux, d'ailleurs, de mes lecteurs que cette considération ne parviendrait pas à édifier, le seront par la naïveté incontestable du témoignage :

« Mlle d'Arquien, y lisons-nous, est arrivée dans notre cloître aux environs de l'Avent. » — Bien entendu, il s'agit d'une simple résidence, à titre d'hospitalité, due vraisemblablement à l'absence de tout autre logis convenable, et correspondant à une coutume assez généralement adoptée, pour cette même raison, dans les mœurs polonaises du temps. — « C'était, continue la chronique, parmi les filles d'honneur de la reine, celle qui tenait la première place. Notre abbesse, elle-même, lui céda sa petite chambre, ce qui ne fut pas sans lui causer une grande incommodité, si bien qu'elle en tomba malade et fut visitée par le médecin de Leurs Majestés. » Ne semble-t-il pas que Marie d'Arquien se sentit dès lors prédestinée à tenir la première place, non seulement parmi les filles d'honneur de la reine, mais en quelque lieu qu'elle se trouvât. Le fait d'avoir évincé cette abbesse, assurément vénérable, du confortable assurément modeste de son appartement, a de quoi, d'ailleurs, nous surprendre, même avec cette explication, de la part d'une aussi jeune personne. Mais passons. Voici qui devient plus grave : « La conduite de cette demoiselle n'était pas en quelque sorte de nature à édifier *les autres*. Il fallait, même la nuit, laisser pénétrer chez elle son médecin. Elle recevait la visite de beaucoup de sénateurs, qui, par leurs fréquentes allées et venues, causaient un grand trouble. Ils ne craignaient pas de traverser l'église pour arriver jusqu'à elle. On n'avait pas de repos à se défendre contre leurs obsessions. Et, comme elle usait de bains fréquents, *et qu'il n'y avait pas d'eau au cloître*, il fallait perpétuellement en faire porter de la ville par des hommes. » Des hommes pénétrant avec des seaux d'eau dans la chambre abbatiale ! Il est vrai qu'on a soin de nous prévenir qu'il n'y en avait point au cloître, ce qui est, même pour un cloître polonais du dix-septième siècle, une révélation assez inattendue. Aussi bien ne suis-je pas porté, le lecteur m'en croira sur parole, à adopter pour mon compte, contre la belle baigneuse, un grief, qui, sous la plume de la digne sœur de Saint-Benoît, semble prendre le plus d'importance. Celui du grand trouble causé à la communauté par les allées et venues de tout ce monde de sénateurs paraîtra plus fondé, sans parler des visites nocturnes du médecin. Il est en outre de mon devoir de prévenir le lecteur français contre une fausse interprétation, dont le titre de

sénateur, associé à la personne des visiteurs de Marie d'Arquien, pourrait le rendre victime. Le sénat de Pologne se composait, en dehors des ministres de la couronne, de la totalité des palatins (woïewodes) et castellans du royaume. Or, pour peu qu'on eût son berceau dans une des familles dites sénatoriales, on devenait castellan, voire même palatin à un âge fort éloigné de la limite, déjà bien rapprochée cependant, qui arrête aujourd'hui les ambitions sur le seuil du palais du Luxembourg. Les sénateurs de la chronique du couvent de Saint-Benoît pouvaient bien n'être que de petits maîtres.

Notre pieuse annaliste a soin de nous informer encore que cette pensionnaire extraordinaire, qui avait besoin de tant d'eau, se faisait servir par ses propres domestiques, qu'elle avait auprès d'elle une « ochmistrzyni » — dame Galman à ce que nous pouvons savoir — et que les cuisines royales pourvoyaient à sa table. Ces derniers traits achèvent à nos yeux l'esquisse d'une situation qui, dès cette époque, apparaît comme tout à fait exceptionnelle. J'admettrais difficilement qu'il entrât dans le sort commun des filles d'honneur de la reine Marie-Louise, si favorisé qu'on puisse l'imaginer, d'être traitées avec autant d'égards par les sénateurs et les supérieures de couvent, voire par les officiers de bouche de Sa Majesté. Ce n'est pas la première place que Marie d'Arquien semble avoir conquise dans l'entourage féminin de sa protectrice, c'est une place à part.

Un visage d'un ovale un peu allongé, encadré dans une forêt de cheveux d'un noir d'ébène; une petite bouche à la lèvre quelque peu moqueuse, de grands yeux noirs sous des sourcils fortement arqués, un nez aquilin, tout ce qui constitue enfin une beauté à la fois régulière et piquante; avec cela une nature gaie, prime-sautière, fantaisiste et capricieuse; assez d'esprit, beaucoup de malice et énormément de coquetterie; nul embarras de sentiment; une vue claire de son intérêt, du moins de l'intérêt prochain, tangible; une grande dépense d'énergie au service de l'intérêt ainsi entrevu; des ressources précoces d'intrigue, de câlinerie et de duplicité, pour y aider; nul scrupule dans le choix des moyens, nul respect humain, et, au besoin, nulle pudeur, voilà, tels que nous les révèle l'ensemble des sources d'informations les plus authentiques, les éléments d'un succès qui devait aller en grandissant et qui donnait déjà, au moment où nous nous sommes arrêtés, les plus brillantes promesses.

Celui qui devait réaliser ces promesses, au-delà vraisemblablement des espérances les plus audacieuses auxquelles la jeune compagne de Marie-Louise ait pu, à cette heure, donner accès, Jean Sobieski, se trouvait-il dans la foule des sénateurs faisant le

siège de l'humble couvent de Posen? Sénateur, il ne l'était pas encore, ne devant entrer dans l'illustre compagnie que dix ans plus tard, pour s'y asseoir au premier rang, comme grand maréchal de la couronne. A cette époque, à peine venait-il de recevoir la charge, beaucoup plus honorifique qu'effective, de porte-étendard, et il n'y associait que le titre, plus modeste encore, d'une simple *starostie*, celle de Jaworow — nom prédestiné pourtant et que devait porter dans l'avenir le premier traité d'alliance, signé par le staroste de Jaworow, devenu roi, avec son frère ami, allié et confédéré, « le roi de France! » Héritier pourtant d'une race déjà illustre et d'une immense fortune, fils du premier dignitaire séculier de la couronne, le jeune *kasztelanic* (fils de castellan) de Cracovie [1] avait sa place partout. Quelques allusions dans sa correspondance postérieure avec Marie d'Arquien semblent même rattacher, d'une façon certaine, à cette époque reculée l'origine d'une liaison qui devait porter tant de fruits. Éloigné d'ailleurs par la saison avancée du tumulte apaisé des camps, il est vraisemblable qu'il se soit trouvé alors mêlé à la vie moins rude et aux préoccupations pacifiques, pour le moment, de cette cour, dont il devenait, bientôt après, un des plus fermes soutiens. Ajoutons un détail qui peut-être en dit plus long que tout le reste. Cette supérieure du couvent de Saint-Benoît, faisant preuve, à l'encontre de Mlle d'Arquien, d'une complaisance si exceptionnelle, nous savons son nom, et ce nom n'est autre que celui de Dorothée Danillowicz, la propre tante du futur héros de Vienne.

En toute hypothèse, et à supposer que le rapprochement, dont je n'ose préciser la date avec une entière assurance, n'ait pas été dès lors un fait accompli, il n'a pas tardé de beaucoup, non plus que l'association du jeune et vaillant porte-étendard à l'entourage le plus proche des deux souverains, conservant encore, sur l'élève, assez émancipée, comme on a pu voir, de dame Galman, une tutelle au moins nominale. C'est dans une intimité croissante avec ce foyer d'influences françaises qu'a dû se développer ce double courant sympathique, mêlé de politique et de sentiment, dont Versailles fut l'un des pôles et Marie d'Arquien l'autre, et qui demeura longtemps victorieux, au milieu de toutes les vicissitudes de la carrière du futur grand homme. C'est à elle qu'il a dû d'avoir été l'époux, sinon malheureux, du moins souvent tourmenté, de la belle mais capricieuse étrangère, et aussi, en présence des compétitions bientôt mises en éveil et prolongées pendant plus de dix ans autour d'une

[1] Par une interversion exceptionnelle, dont nous ne saurions indiquer ici l'origine historique, le titulaire de la castellanie de Cracovie primait tous les titulaires de palatinats, y compris celui du palatinat de Cracovie.

couronne mal assurée sur le front de Jean-Casimir, plus mal encore sur celui de son éphémère successeur, le champion décidé d'une candidature française, jusqu'au jour où il lui fut donné de recueillir pour lui-même le bénéfice d'une prépondérance électorale qu'il avait contribué à assurer.

L'origine de cette inclination, si féconde en résultats, a été, il convient d'en faire mention ici, rattachée jusqu'à présent, sur la foi d'autorités non contestées, à une époque beaucoup plus ancienne et à un concours de circonstances tout à fait différent. A quelle source d'information l'illustre biographe français du vainqueur de Vienne a-t-il emprunté les détails circonstanciés qu'il nous donne sur le séjour de son héros en France, c'est ce que je ne me charge pas d'éclaircir. Toujours est-il qu'il nous le montre, dès l'année 1646, mêlé à la vie mondaine de Paris et, « devenant homme, dans les salons de Mme de Longueville », au milieu de cette société, la plus brillante qui fut jamais, dont elle savait les remplir. Était-ce bien là, malgré son éclat et son charme, et même à cause, précisément, de cet éclat et de ce charme, l'école où Sobieski eût pu devenir l'homme qu'il fut, le point me paraît au moins douteux, et j'estime qu'il paraîtra tel à quiconque aura suivi le héros de Salvandy, dans sa rude carrière, à travers les champs de bataille de l'Ukraine et les champs clos, trop souvent ensanglantés aussi, des comices populaires. Il est vrai que, en homme qui sait son métier de metteur en scène, l'habile historiographe a soin d'écarter la foule des illustres hôtes de Mme de Longueville, les Bassompierre, les Gondi, les Mathieu-Molé et Mme de Sévigné elle-même, pour nous montrer — Condé, Condé âgé de vingt-sept ans à peine, mais qui a été déjà à Rocroi et ailleurs, et qui s'appelle déjà le *Grand Condé.* Aussi sommes-nous conviés à le voir, laissant tomber de sa bouche des paroles qui sont des leçons, et que le jeune étranger recueille avec avidité et avec respect. Ce jeune étranger n'a pas fait encore répéter son nom aux échos retentissants de la victoire, mais il a déjà quelque apprentissage; il appartient au métier et même à l'armée française; il est mousquetaire. Et, à le voir écoutant si attentivement les conseils du maître, cette foule intelligente et sympathique qui les entoure semble deviner déjà le futur émule du héros acclamé d'aujourd'hui. Certes aussi, en dépit de toute la différence énorme des conditions stratégiques et tactiques, auxquelles il eut à se plier, en dépit des particularités même d'un génie essentiellement oriental dans son impétuosité, voire dans ses lenteurs calculées, le soldat autant habile que vaillant, qui, trente ans plus tard, invoquait, sous les murs de Vienne, les préceptes de Spinola, aurait pu s'y souvenir également de ceux, non moins auto-

risés, qu'une heureuse rencontre lui aurait permis de recevoir de la bouche même du premier homme de guerre de son temps. Malheureusement, cette rencontre, l'hospitalité reçue dans les salons de Mme de Longueville, tout, jusqu'aux galons de mousquetaire, est du pur roman. Il est juste d'ajouter que ce roman a fait, même dans la patrie du prétendu mousquetaire, le tour de la littérature historique ayant trait à sa biographie. Je ne me charge pas, je le répète, d'indiquer ici les origines de la fiction. Il doit me suffire d'en constater le caractère imaginaire, qui est certain. La constatation n'est pas, à beaucoup de points de vue, sans intérêt.

Une des récentes publications mentionnées plus haut nous permet de déterminer avec certitude la date du voyage fait par Sobieski en France, et de son séjour à Paris. Nous y trouvons, entre autres documents, un journal de voyage, rédigé, avec une scrupuleuse exactitude, par un des gentilshommes attachés à la suite de messieurs les *woïewodzice* (fils de palatin), Marc et Jean Sobieski, envoyés par leur père, pour lors palatin de Cracovie, pour faire, selon la coutume assez générale du temps, un tour en Europe et spécialement en France. Le séjour des deux jeunes gens à Paris se place entre le mois de juin 1646 et le mois de mai de l'année suivante. A la fin de mai, le journal qui nous sert de guide nous fait suivre leur route à travers les principales villes de France; au mois d'octobre de la même année, ils partent pour l'Angleterre, d'où ils repassent en Hollande; enfin en juin 1648, nous les retrouvons sur le chemin de leur patrie, sans qu'ils aient reparu sur les bords de la Seine.

Ce séjour d'une année est, nous sommes à même de l'établir pièces en mains, le seul que Sobieski ait jamais fait à Paris et plus généralement en France. C'est bien aussi, en tenant compte des dates, celui auquel se rapporte le récit de Salvandy. Mais ici il est nécessaire de faire intervenir un élément mis de côté dans ce récit, à savoir : l'âge de l'élégant officier qu'on nous a dépeint, à cette époque de sa vie. Or c'est là un second point sur lequel nous n'avons également pas à hésiter. Cette fois, c'est la mère elle-même de notre héros qui intervient avec une notice autographe, où elle s'est plu à rappeler les dates de naissance de ses nombreux enfants. On sait quelle est, à cet égard, la précision des mémoires maternelles, et voici qu'il résulte de ce nouveau témoignage un fait dont, assurément, Salvandy ne s'est pas douté en composant sa narration imagée. En 1646, au jour de son arrivée à Paris, Sobieski, né le 17 août 1629, n'avait pas dix-sept ans!

Il y a plus, et nous avons un autre motif absolument péremptoire pour révoquer en doute les conversations instructives du

mousquetaire de seize ans, créé de toutes pièces par l'historien français, avec l'illustre interlocuteur que lui prête une imagination aussi complaisante que féconde. Nous savons en effet, à n'en point douter, tant nos renseignements sur cette phase de la vie de notre héros sont désormais précis, qu'en partant pour leur tour d'Europe, les deux jeunes *woïewodzice* n'ont emporté, en dehors d'un passeport général, aucune lettre particulière de recommandation, soit pour la cour du grand roi, soit pour les alentours de cette cour. Et le document, espèce d'instruction dictée à ses fils par la prévoyance paternelle du palatin de Cracovie, qui nous révèle ce détail, a soin de nous indiquer la raison d'une omission qui, sans cela, pourrait effectivement mettre notre pénétration en défaut. Elle n'est autre que *l'absence, chez les deux jeunes gens, d'une connaissance suffisante de la langue française*. Reste à savoir de quelle autre langue les deux jeunes étrangers, j'allais dire les deux jeunes barbares, auraient pu se servir pour communiquer avec les hôtes de Mme de Longueville. C'est une énigme que je laisse pour compte à l'illustre narrateur de ces entretiens. Je ne garde pour moi et pour mes lecteurs que la certitude d'un obstacle, propre, dans la pensée du palatin de Cracovie, lui-même, à interdire à ses fils l'accès, aussi bien du salon fréquenté par le grand Condé, que de tous les autres. Cet obstacle ne doit, il est est vrai, être que momentané. Les deux jeunes gens ont à profiter de leur séjour dans la capitale française, pour se mettre à même de faire bonne figure dans les hautes sphères où leur rang leur réserve une place. Leurs deux gouverneurs, car ils ont des gouverneurs, y veilleront. Si prévoyante qu'elle fût cependant, la sagesse paternelle n'avait pas su prévoir un événement, destiné à déranger ces calculs d'une manière sinistre. A la date du 9 juillet, un mois à peine après l'arrivée à Paris de nos voyageurs, leur journal de voyage mentionne la réception de lettres de Pologne, avec la nouvelle simultanée de l'élévation de leur père à la dignité de castellan de Cracovie et de sa mort prématurée, survenue à bref délai. Cette catastrophe contribua-t-elle à hâter le retour des deux orphelins dans leurs foyers? C'est au moins probable. Elle dut certainement contribuer à les tenir éloignés du mouvement et du tapage de la vie mondaine. A peine, au cours des notes journalières sur l'emploi de leur temps, qui nous ont été conservées, trouvons-nous la mention d'une apparition passagère, et dans un rôle fort effacé, aux chasses de Saint-Germain. Il est vraisemblable qu'on n'eût pas manqué de nous rendre confidents de toute excursion de ce genre. Il est non moins vraisemblable qu'une résidence parisienne de quelques mois ne se soit pas montrée

suffisante pour écarter l'obstacle primitif que nous savons. Nous sommes d'autant plus portés à le croire, qu'au point de vue de la langue française, Sobieski paraît n'avoir été toujours qu'un assez médiocre écolier. Sa correspondance avec Marie d'Arquien est là, pour en témoigner. Il s'y sert invariablement de sa langue maternelle. Assurément il reçoit en réponse des lettres écrites en français; mais il ne les comprend pas toujours et s'en plaint à plusieurs reprises. L'ensemble de tous ces faits nous paraît suffisamment probant. La seule société française que l'époux de Marie d'Arquien ait jamais connue, le seul milieu où se soient développées ces préférences et ces affinités sympathiques que nous avons mises en évidence, il les a trouvées à Varsovie, dans cette demeure royale, à demi orientale encore, dont Marie-Louise fait pendant vingt ans, comme une annexe de Saint-Germain ou de Versailles.

Transformation passagère d'ailleurs, et qui n'a, là où elle s'opère, rien de nouveau, ni rien d'imprévu. Elle est, pour ainsi dire, de tradition dans une cour et dans un pays condamnés, par la double raison d'une infériorité originelle et d'une souplesse naturelle, à l'invasion périodique d'influences étrangères. Tournée, à l'instar de la plante amoureuse du soleil, vers les foyers occidentaux d'une civilisation supérieure, la patrie de Jean Sobieski en reflète depuis des siècles les rayonnements intermittents. Choisies tour à tour dans les différentes maisons royales du continent européen, au gré des combinaisons accidentelles d'une politique toujours vacillante, les compagnes successives des rois de Pologne deviennent les intermédiaires naturels de cette communication constante d'éléments étrangers avidement absorbés. L'absorption est sans doute quelque peu superficielle ; elle ne dépasse que dans une infime proportion le seuil de la cour pour pénétrer dans les couches profondes de ce qui constitue alors la nation, je veux dire dans la masse relativement épaisse de cette noblesse singulière, démesurément épanouie et à qui il ne répugne pas de s'appeler « *le peuple* », le vrai peuple de cette république singulière, dont le chef s'appelle *roi*. C'est ce qui empêche que le phénomène dont nous parlons soit durable. C'est ce qui permet aussi la superposition successive d'éléments hétérogènes. Toute italienne sous les derniers Jagellons, grâce au prestige souverain conquis par la Catherine de Médicis polonaise (Bona di Sforza, épouse de Sigismond le Vieux), française un instant sous Henri de Valois, cette cour mobile demeure, depuis le mariage de Sigismond Waza avec Anne d'Autriche, en 1590, dévolue, presque sans partage, aux influences allemandes. L'avènement de Marie-Louise, habilement négocié par Mazarin, est donc un coup de théâtre, mais

il se produit sur une scène habituée à ces changements de décor.

L'effet doit cependant en être, cette fois-ci, exceptionnellement durable. Contrecarrée pendant quelques années seulement par l'abdication de Jean-Casimir et l'apparition passagère d'Éléonore d'Autriche aux côtés de Michel Wisniowiecki, la suprématie française se maintiendra sans autre interruption, durant un demi-siècle, jusqu'à la mort de Sobieski (1696). La sagacité du palatin de Cracovie avait prévu ce résultat, et cette prévision n'était pas demeurée étrangère au voyage entrepris par ses fils, si même elle n'en fut pas la raison déterminante. Sans ce séjour d'une année dans la patrie de leur nouvelle souveraine, ils se seraient trouvés dépaysés lors de leur apparition à la cour de Varsovie.

J'ai indiqué déjà un des éléments les plus actifs de la propagande française développée par l'épouse de Jean-Casimir avec une énergie qui ne devait pas se démentir un instant. Ce qui reste du vieux blason polonais en porte aujourd'hui encore la trace. Ce fut à travers toutes les grandes maisons de la république une avalanche d'alliances françaises, prenant, presque sans exception, leur origine dans l'entourage féminin de la reine. La maison de Paç s'allie à celle de Mailly, par Christophe Paç, chancelier de Lithuanie; un autre Paç épouse Mlle de Lusse. Salvandy passe sous silence le nom de l'épouse qu'il attribue à André Morsztyn, grand trésorier de la couronne, mais il la croit également Française. C'est une erreur. La grande trésorière est une Gordon de la branche des marquis de Huntley, naturalisée en Pologne. André Morsztyn ne s'en trouve pas moins, dès cette époque, entièrement acquis aux influences françaises; et son fils marié, pour le coup, à une Chevreuse et établi en France, en arrivera à oublier même son nom, pourtant illustre, sous le titre, emprunté à un domaine récemment acquis, de comte de Châteauvilain.

Nul doute que Marie d'Arquien ne fût vouée, dans la pensée de sa royale protectrice, à la même œuvre de colonisation matrimoniale. Sut-elle faire son choix elle-même ou le fit-on pour elle, c'est ce que nous ne saurions dire; mais ce choix fut brillant, sinon heureux sous tous les rapports. On sait qu'il ne tomba pas tout d'abord sur Sobieski. L'âge, encore bien éloigné de la maturité du jeune porte-étendard, — il comptait, à l'époque du voyage de Posen, vingt-huit ans à peine, — ne permit-il pas à Marie d'Arquien d'envisager en lui un protecteur suffisamment sérieux? Fut-il lui-même détourné de l'idée, trop précoce à son gré, d'un établissement définitif? La certitude nous fait encore défaut sur ce point. Nous ne la retrouvons qu'en présence du document dûment et savamment rédigé, qui, quelques mois plus tard, à la date du

2 mars 1658, fit de Marie-Kasimire de la Grange d'Arquien l'épouse légitime de Jean Zamoyski, palatin de Sendomir.

Sur la personne de ce premier élu, nos renseignements sont peu abondants et ceux que nous avons émanent d'une source notoirement malveillante. Le lecteur a été déjà mis au fait d'une correspondance qui, commencée dès l'année 1660, ou même 1659, — la date des premières lettres reste douteuse, — se continue désormais sans interruption entre le futur roi et la future associée de sa fortune, devenant ainsi une source incomparable d'informations précieuses, quoique souvent sujettes à caution. Celles qui, dans le nombre, se rapportent à Jean Zamoyski ont ce caractère au premier chef, et ce sont les seules que nous ayons. Le palatin eut incontestablement le tort d'épouser, dans un âge déjà fort mûr, de son côté, une jeune femme que son nom, son rang, sa fortune et les promesses d'un douaire considérable avaient, selon toute évidence, engagée seuls à accepter son alliance. En eut-il d'autres? Cela est possible, mais celui-là aurait suffi. Ayant eu ce tort, il eut, par une conséquence à peu près inévitable, le malheur de devenir, aux yeux d'un rival supplanté, mais conservant tous ses avantages, et bientôt, hélas! aussi, aux yeux de sa femme, un obstacle supporté avec une impatience croissante.

L'obstacle dura sept ans, et l'union, ainsi prolongée, ne fut pas stérile. Marie d'Arquien eut trois enfants de son premier mari, morts tous en bas âge. En faisant cependant correspondre cette période de son existence à autant d'années d'une vie domestique non interrompue, nous serions loin de compte. Si les joies courtes d'une maternité cruellement éprouvée, comme on vient de le voir, n'interdisaient pas à la jeune femme des révoltes de plus en plus violentes contre une union de plus en plus détestée, elles l'aidaient d'une autre manière à en abréger les longueurs. Marie d'Arquien adopta dès cette époque et sut faire prévaloir contre le despotisme de son premier mari, comme plus tard contre l'amoureuse impatience du second, l'habitude d'aller faire ses couches à Paris. Les années 1662 et 1663, notamment, la voient, prolongeant complaisamment son séjour dans la capitale française. Ce n'est pas tout. Au sortir de Paris, nous la retrouvons à Varsovie, dans le tourbillon des fêtes, dans l'éclat des pompes royales, dans le dédale des intrigues de cour, dans l'intimité de sa protectrice couronnée, devenue son amie, et presque toujours loin, aussi loin que possible de la résidence provinciale, où se complaisent les goûts rustiques et l'humeur quelque peu morose du palatin. Le soupirant évincé de la veille, si tel nous devons le supposer, a ainsi beau jeu. Il est vrai qu'il n'est pas toujours là. La vie des camps s'est dès lors

emparée de lui pour ne plus le rendre qu'à la postérité, couvert d'une gloire immortelle. Mais la poste militaire fonctionne, et aux bulletins de bataille elle associe volontiers des missives, où Bellone s'efface entièrement parfois devant une déesse rivale.

Rien de plus piquant et de plus original à la fois que cette correspondance, où les confidences d'une passion naissante se mêlent aux préoccupations politiques, aux soucis domestiques, à tous les détails intimes de la vie, dans la plus curieuse confusion. Le langage même, dont se servent les deux correspondants, mérite les honneurs d'un dictionnaire à part. Marie d'Arquien écrit en français, nous le savons déjà. Sobieski répond en polonais. Assez fréquemment cependant il cède à ce goût déplorable de *macaronisme* barbare, qui ne trouva nulle part autant d'adeptes qu'en Pologne, et n'exerça dans aucune autre littérature d'aussi cruels et d'aussi persistants ravages. Seulement, au lieu d'être latinisante, comme elle l'est ailleurs, sous sa propre plume, la forme macaronique, dont se sert ici Sobieski, se complaît aux adaptations françaises du plus singulier effet parfois. Et, comme excitée par ce bel exemple, Marie d'Arquien croit devoir payer son tribut à la bizarrerie commune, se risquant volontiers sur le terrain, glissant pour elle, des interpellations polonaises. Celles-ci, d'ailleurs, quelque incorrectes qu'elles soient, témoignent de bonne heure d'une habitude passable de l'idiome slave, au moins dans la langue parlée. Les privautés elles-mêmes, qu'elles se permettent avec une grammaire exceptionnellement rébarbative, indiquent une obéissance instinctive aux indications de l'oreille; et, chose étrange, leur hardiesse n'égale pas celle dont la plume française de la belle correspondante use vis-à-vis de son orthographe propre et de sa syntaxe légitime. Sur ce terrain, une fantaisie illimitée semble être son partage et défie toute description.

Là, cependant, ne s'arrêtent pas encore les singularités d'une forme épistolaire, qui, eu égard au temps et au lieu, ne s'écarteraient guère ainsi des errements communs. Ce qui lui donne un cachet propre, c'est une clef de correspondance, clef toute particulière et absolument éloignée du type commun de ce genre de combinaisons. Il ne s'agit pas seulement d'une simple interposition de chiffres; ceux-ci n'ont ici en partage qu'un rôle tout à fait secondaire et restreint; ni même d'une transposition plus ou moins ingénieuse de mots ou de syllabes. C'est tout un système de sobriquets, auquel nous avons à faire, où se donne carrière l'imagination la plus fantastique et aussi parfois, disons-le, la moins respectueuse. Comme si d'ailleurs cette imagination, mise en éveil, ne pouvait arriver à se satisfaire dans cette voie-là, il

ne lui suffit pas d'un sobriquet par nom propre de personne ou de chose. Tel personnage en vue en reçoit trois ou quatre. Les deux correspondants eux-mêmes ne sont pas moins bien partagés. Elle, c'est *Aurore*, ou *Astrée*, ou *Bouquet*, ou *la Rose*, ou enfin, par une métaphore hardie, *ses essences*. Lui, c'est *Céladon* ou *Orondate*, ou *la Beaulieu* (non emprunté à une fille au service de Marie d'Arquien), ou *Sylvandre*, ou, surtout, *la poudre*. Le palatin de Sendomir apparaît, à son tour, sous le déguisement énigmatique d'un instrument harmonieux. C'est : *la Flûte*. Devons-nous y voir une allusion à une préférence de mélomane, mise en honneur un siècle plus tard par Frédéric le Grand? Le peu que nous savons du personnage rend cette interprétation peu probable. Est-ce un portrait? Nous serions plutôt portés à le croire; et déjà la maigre silhouette du mari infortuné se dessinerait devant nous, piteusement perchée sur une paire de jambes qui flageolent, si, un peu plus loin, nous ne l'apercevions de nouveau enseveli dans la masse lourde mais imposante d'un *bœuf*.

Tout mari qu'il soit, d'ailleurs, le palatin n'est pas des plus maltraités dans cette galerie étrange. Le chef de la grande maison des Potoçki, le vénérable grand hetman de la couronne, serait plutôt reçu à se plaindre. Ce vieux guerrier n'est qu'un *vieux soulier* pour ses impertinents travestisseurs, comme telle princesse Wisniowieçka, dont le nom s'associera bientôt aux grandeurs de la royauté, n'est qu'un *hareng-saur;* comme Marie-Louise, elle-même, la reine, la bienfaitrice et l'amie, n'est qu'une *girouette* tournant au vent, à côté de son auguste époux, qui n'a que le choix entre les attributs d'un *marchand de Paris* et ceux d'un *apothicaire*.

Il est cependant quelqu'un que cette licence carnavalesque n'atteint pas. C'est Lui, c'est le grand roi. A coup sûr, il a son masque, mais c'est celui d'un *aigle*. Sa demeure elle-même, c'est le *palais enchanté*, dont le palais royal de Varsovie n'est qu'une dépendance, transformé qu'il se trouve en *jeu de paume*. Cette déférence flatteuse s'arrête toutefois à la seule personne du prestigieux monarque. Ses propres serviteurs ne s'en ressentent pas. Fussent-ils ambassadeurs de Sa Majesté Très Chrétienne à Varsovie, ils courent le risque de se retrouver ailleurs dans la méchante qualité d'un *rat d'église*.

Aux travestissements de personnes, ajoutons les travestissements des choses, les épîtres amoureuses devenant des *confitures*, l'amour lui-même se transformant en *oranges*, la couronne de Pologne prenant titre de *marchandise*, et nous pourrons nous faire quelque idée du tour bizarre que le mélange de tous ces éléments donne à l'échange des idées les plus simples et les plus communes. Tantôt

c'est un *Sylvandre* amoureux, que nous voyons rempli d'*oranges*, pour son *Astrée* incomparable qui tarde à répondre à ses *confitures*, et aspirant à mêler au plus vite, au *jeu de paume*, la *poudre* avec *ses essences*. Tantôt c'est le *marchand de Paris*, qui a parlé avec *la Beaulieu*, touchant l'*aigle* et se trouve du même avis que *Céladon*, à savoir, que le meilleur parti pour l'*apothicaire* serait de se départir volontairement de sa *marchandise*.

Quant à la nature, indiquée par avance, des relations que cette correspondance sert à entretenir, aucun doute n'est sérieusement permis. Il s'est rencontré, il est vrai, des avocats pour plaider une thèse, où la vertu du héros de Vienne et l'honneur du palatin de Cracovie trouvent meilleur compte sans parler de la vertu et de l'honneur de la future reine de Pologne, qui n'ont éveillé en général qu'un assez médiocre intérêt. Je dois laisser à ces apologistes à outrance le mérite, contestable du reste, d'une tentative, dont l'effet est condamné à demeurer aussi vain que l'intention peut en être louable. Les documents, acquis au dossier historique, du fait même de ce commerce épistolaire, dont nous venons d'indiquer le caractère, sont heureusement ou malheureusement là, et ils suffisent. Les phases successives et normales de cette espèce précise de liaison, justiciable de la morale, voire même des tribunaux, contre laquelle on peut croire utile, mais on ne saurait croire possible, de défendre la mémoire du roi-soldat, s'y développent avec une clarté qui écarte toute équivoque. Ce sont d'abord les coquetteries habituelles du début, mêlées aux réserves timides et d'artifices ingénieux :

Je vous envoie — c'est la palatine Sendomir qui écrit — un scapulaire et une croix d'or, où il y a de belle relique, afin que, si l'on vous tue, l'on vous trouve la marque d'un chrétien. Vous ne le devez pas mépriser, non pas parce qu'il vient de moi, mais à cause de relique (*sic*) qui l'a touché; car ne croyez pas que je vous fasse quelque faveur, quoique vous savez et sais que vous ne prétendez point aucune de moi, ni ne le devez; mais c'est une chose que je ferais pour tout le monde.

Sobieski avait d'excellentes raisons pour savoir absolument le contraire. Quelques lignes plus loin, en effet, nous lisons :

Je suis pourtant fort fâchée que vous me demandiez dedans votre dernière une chose que je ne peux vous octroyer sans m'offenser, et si vous le considérez vous-même avec toute la justice nécessaire, vous avouerez vous-même que c'est me faire tort. Je vous conjure donc de ne me faire plus de ces demandes, que je ne peux vous octroyer et que je suis marrie de vous refuser. Je vous traite assez comme mon

enfant, vous donnant un scapulaire que j'aime. Adieu, vivons contents dedans la vertu.

Il s'agissait donc bien d'une demande s'aventurant au dehors de cette enceinte sacrée au dedans de laquelle Marie d'Arquien prétend vivre contente.

Je ne sais trop si l'envoi du scapulaire aimé était un moyen bien choisi pour réaliser ce vœu, et fait pour décourager les exigences périlleuses de cet enfant adoptif de trente ans. L'invocation de cette maternité singulière était-elle bien propre, elle-même, à produire cet effet, surtout, quand on avait l'imprudence de la faire suivre, un peu plus loin, de renseignements étrangement complaisants sur une nouvelle coiffure adoptée avec le consentement de M. Zamoyski, sur un justaucorps, où l'on se trouve « lacée à ravir », tous détails dont ce fils, rappelé à la raison par une mère vertueuse, semble vraiment n'avoir que faire?

Marie d'Arquien tient cependant à sa fiction. La lettre que nous venons de citer est du 8 juillet 1660. Un mois plus tard, elle écrit :

Mon cher enfant, je vous aurais été encore plus obligée, si vous aviez été encore plus longtemps sans me faire savoir de vos nouvelles et si vous aviez reçu ce que je vous ai envoyé, cela me mettant fort en peine. Enfin, vous ayant reçu pour mon fils, j'en veux prendre le même soin, à condition pourtant que vous n'en prendrez point trop d'avantage, et que je n'aurai point de déshonneur d'élever un enfant comme vous. Mais, pour vous dire la vérité, je crains que vous ne soyez trop débauché, et l'on me blâmera de ne vous avoir pas assez fouetté quand vous étiez petit. Enfin, si vous m'aimez, vous devez songer à me consoler dans ma vieillesse, en vous mariant. Mais je perds espérance et je crois que vous serez toute votre vie un *nic dobrego* (vaurien). J'ai été à Sokal (lieu de pèlerinage) et j'ai prié la Vierge de vous amender; je doute que mes prières soient exaucées!

Voilà certainement un badinage bien aimable. Mais il semble qu'il ne soit pas besoin d'être prophète pour deviner où il doit conduire. A la date du 15 juillet de l'année suivante, l'enfant insuffisamment fouetté reçoit une commission, qui donne déjà à penser :

Souvenez-vous de mes tablettes, de la bague de Mme la duchesse et des miennes, celles des deux mains. Comme il y en a une qui s'ouvre, il faut qu'il y ait émaillés dedans deux petits cœurs brûlant d'une même flamme.

L'un de ces deux emblèmes brûlants devait-il être l'image d'un

cœur battant plus fort qu'à l'ordinaire sous un justaucorps lacé à ravir? Cela est au moins probable et il y a gros à parier que l'autre n'était pas destiné a représenter le cœur de *la Flûte*.

Quelques mois se passent encore, et voici qu'il n'est plus question ni de mère soucieuse de ses devoirs, ni d'enfant sévèrement maintenu « dedans la vertu »; c'est *Astrée* qui engage *Céladon* à « hâter son retour, pour qu'elle puisse jouir plus tôt d'une présence, sans laquelle elle ne peut être contente ». Quant à *la Flûte*, elle vient précisément de manifester l'intention de se soustraire à l'agrément de cette présence, si impatiemment attendue. Mais cela la regarde; « elle peut s'en aller seule, si elle veut ».

Enfin, vers le milieu de cette même année, Marie d'Arquien est à Paris, et sa correspondance accuse, dès ce moment, une franchise débarrassée de toute réticence :

Mon père est fou de moi et voulait vous écrire, mais je l'en ai empêché, au récit que je lui ai fait de l'obligation que vous a sa fille. Mais il m'a chargée de vous bien assurer de son affection et de ses services. Il serait, je crois, fort à propos que vous lui écriviez et lui témoigniez l'envie que vous avez d'être connu par lui et de gagner son affection. Vous pouvez lui parler, avec respect, de la passion que vous avez eue pour moi, dès que vous me connûtes, et l'envie que vous avez eue de lui être plus proche.

Et ailleurs :

Ne vous affligez de mon mal; j'espère que ce ne sera rien. Votre *Astrée* va se conserver pour son *Orondate*.

C'est que, dès ce moment aussi, la santé ébranlée du palatin de Sendomir ouvre devant les deux jeunes amoureux des horizons nouveaux, qu'ils se complaisent à envisager et dont ils ne craignent pas d'escompter les promesses.

L'année 1665 va leur tenir parole, et ici intervient une complication mystérieuse, propre à faire prendre à l'histoire l'allure d'un roman — d'un roman passablement fantaisiste qui plus est — et à fournir une fois de plus, si elle n'était superflue, la justification de l'axiome commun sur le vrai qui peut ne pas être vraisemblable. Le palatin de Sendomir laisse sa femme veuve le 2 avril. Or, dès le mois de mai de la même année, cette source contemporaine, incomparable d'informations internationales, le *Theatrum Europæum*, annonce (IX, 1535) le mariage de Jean Sobieski, élevé à la même époque à la dignité de grand maréchal de la couronne, avec M[me] Zamoyska. Sans doute, le *Theatrum Euro-*

pæum se trompe, car voici ce que nous lisons, d'autre part, dans la *Gazette de France* du 14 août 1665 (p. 785) :

Varsovie, 10 juillet.

Le 6 (de ce mois), le nonce de Sa Sainteté fit dans la chapelle du palais la cérémonie du mariage entre le sieur Sobieski, grand maréchal du royaume, et la palatine de Sendomir, veuve du comte Zamoyski, en présence de Leurs Majestés, de l'évêque de Béziers, ambassadeur extraordinaire de France et de toute la cour. Le roi fit le festin de noces, où se trouva la reine avec ses deux ministres, les sénateurs et la plupart des dames; ensuite de quoi, il y eut bal, qui dura toute la nuit. Le lendemain, Leurs Majestés conduisirent la mariée chez son époux, qui leur donna et à toute la cour une splendide collation.

Ceci semble péremptoire. Mais il se trouve que, réunie enfin à *ses essences* pendant le mois de mai, *la poudre* a dû les quitter, en s'éloignant du *jeu de paume*, dès les premiers jours de juin. La fameuse correspondance reprend donc, à partir de ce moment, son cours et son autorité de témoignage incontestable. Or ce témoignage est non moins péremptoire de son côté. La première de cette nouvelle série de lettres, celle du 9 juin, écrite par Sobieski sur la route de Russie, est adressée par lui *à sa femme*. Nous pourrions croire à une anticipation imaginaire, à un nouveau jeu d'expression, facile à supposer sous la plume de l'ancien *enfant* gâté, qui a grandi, et du correspondant si fertile en sobriquets. Mais le fond ici domine la forme, et le fond n'est pas d'une lettre d'amoureux. C'est bien une lettre de mari que nous avons sous les yeux, d'un mari assurément tendre et même passionné, mais dont la tendresse et la passion ont passé par l'épreuve de la vie domestique.

Cette indication ne suffirait-elle pas d'ailleurs, nous n'avons que l'embarras du choix, pour en recueillir d'autres. Quelques jours après la lettre du 9 juin, nous sommes rendus confidents des angoisses que procure aux deux correspondants la malignité publique éveillée autour de leur personne. Les cloîtres eux-mêmes se font les échos de commentaires malveillants.

On conviendra que *Sylvandre* aurait vraiment mauvaise grâce à s'en plaindre, comme il ne s'en fait pas faute, et surtout à invoquer son innocence, si l'âme et le corps de son *Astrée*, dont il se plaît en même temps à énumérer les perfections, n'avaient pas été dès cette époque pour lui un bien légitimement acquis. Et non seulement il se plaint, mais encore il accuse. C'est la reine, c'est l'insupportable *girouette* qui, par son *importune activité*, a fait tout le mal. Il devine même le but de cette immixtion malencon-

treuse. On a voulu le perdre de réputation, pour disposer ensuite plus facilement de ses services.

Il n'est que vraisemblable qu'une union, paraissant devoir inféoder à l'influence française, et par une conséquence naturelle à l'orientation politique de la cour actuelle, la personne déjà si éminente du grand maréchal, ait dû recevoir de la part de Marie-Louise tout l'encouragement possible. On est allé jusqu'à lui attribuer une intervention, qui aurait précédé la mort du palatin de Sendomir, et qui prendrait ainsi une couleur passablement équivoque. Je n'ai pas rencontré de preuves suffisantes à l'appui d'une supposition aussi hasardeuse. Celle d'un mariage clandestin et hâtif, favorisé, provoqué même par l'*activité importune*, dont parle Sobieski, paraît beaucoup mieux établie. Les impatiences royales auraient-elles d'ailleurs eu tort? Marie-Louise ne serait-elle pas justifiée de s'être défiée de l'avenir et d'avoir songé à battre le fer tant qu'elle le trouvait chaud? La suite de notre récit fournira à ces questions une réponse que le lecteur trouvera peut-être affirmative.

III

Avec cette union, en effet, si précipitamment consommée, à ce que l'on peut croire, si prématurément célébrée dans tous les cas, sur la tombe encore fraîche du malheureux palatin, la page d'histoire, que nous écrivons, tourne sur une phase toute nouvelle, non seulement, comme on pourrait le croire, dans l'existence extérieure de nos deux héros, mais encore et surtout dans la nature intime de leurs relations, dans le développement, jusqu'à présent régulier, d'une situation psychologique commune. Ce que nous y apercevons, du reste, de nouveau et d'imprévu vient surtout d'*elle;* nous pourrions presque dire d'elle seule. Pour lui, sous le masque extérieur, à peine perceptible de l'époux, il reste ce qu'il était, l'amant passionné de la première heure, avec toutes les ardeurs d'un tempérament de feu, avec toutes les tendresses et toutes les délicatesses d'une âme généreuse. Écoutons-le parler. A peine, au jour impatiemment attendu des fiançailles publiques, est-il entré en pleine et entière possession de son trésor, qu'il doit le quitter. Le grand révolté de ces années troublées, l'ex-hetman et l'ex-grand maréchal, déchu de ses dignités, en vertu d'un jugement récent, Lubomirski, tient encore la campagne. Ce bâton de maréchal, tombé de ses mains, l'époux de Marie d'Arquien vient de le ramasser; il convient qu'il contribue à faire prévaloir la justice royale. Il part. La fortune ne sourit pas tout d'abord au drapeau à l'ombre duquel il combat dans cette lutte fratricide. Il est vrai

que ce n'est pas encore lui qui commande. La guerre se prolonge. C'est à peine si, vers la fin de septembre, il peut, et cela pour quelques heures seulement, voler entre deux batailles, vers celle qui, devenue sa femme, reste pour lui la maîtresse adorée, la belle Aurore et aussi, par une charmante fidélité du souvenir, la *maman* d'autrefois.

A la veille de cette rencontre fortunée, il en devance cependant l'heure, par quelques lignes tracées d'une main fiévreuse :

Seul amour de mon âme — nous traduisons fidèlement, au risque d'étonner parfois l'oreille du lecteur français — maître le plus charmant de mon cœur, bien que, avec la grâce de Dieu, je me promette d'étreindre demain déjà dans mes bras ce que j'aime le mieux au monde, je ne veux pourtant pas manquer cette dernière occasion qui s'offre à moi de marquer à ma chère âme l'impatience de mon cœur, impatience telle qu'on n'en vit et qu'on n'en éprouva jamais de pareille. De manger ou de dormir, il ne faut pas que j'y songe. Tous les plaisirs, toutes les délices, que je dois trouver auprès de ma chère petite maman, flottent déjà devant mes yeux... Ne me trompez donc pas dans mon attente, ô ma chère bienfaitrice, ô mon unique petite maman. Que je vous trouve dans cet heureux *Mszczonow*, qui renferfermera dès lors tous mes trésors, toutes mes fortunes... Je ne suis pas tout à fait en bonne santé, mais j'espère en Dieu que la beauté et la lumière de mon unique *Aurore* me guériront. J'aurais mille choses à écrire, mais je ne sais par où commencer, tant je suis heureux... Si *Céladon* a mérité le fouet, il le recevra avec soumission de sa petite maman, serait-ce au moment même du revoir...

Le voilà tout entier, dans cette moitié à part de sa nature héroïque et de sa vie sublime. Et tel il restera jusqu'à la fin ; la fin non pas de sa jeunesse, mais de sa vie, bien que la couronne de lauriers avec laquelle on l'a mis dans son cercueil se soit posée sur des cheveux déjà blancs. Franchissons d'un bond l'espace de vingt années. Le grand maréchal devenu roi de Pologne, le roi de Pologne devenu généralissime des armées chrétiennes, a quitté depuis trois semaines sa capitale de Cracovie, pour porter à Vienne assiégée un secours qui est sa dernière chance de salut. A cette heure, il doit être arrivé. Peut-être combat-il déjà, et peut-être en cet instant le sort de la cause chrétienne se décide dans une lutte suprême. Aussi, depuis quelques jours les soixante-cinq églises de la vieille métropole polonaise ne ferment plus leurs portes et ne se désemplissent pas. La prière y est en permanence. Et, dans l'une d'elles, sous un dais de velours rouge, une femme vêtue de noir s'agenouille en pleurant. Cette femme c'est la reine, c'est

Marie d'Arquien. Le service divin se poursuit. Avec le murmure des paroles sacrées, avec l'harmonie plaintive des chants, avec le parfum des encens, montent vers la haute voûte les soupirs et les sanglots arrachés aux cœurs angoissés. Tout à coup un frémissement parcourt cette foule éplorée; un bruit étrange a retenti; des pas précipités, le cliquetis d'un sabre traînant sur les dalles de pierre... Et, couvert de sueur et de poussière, haletant, l'œil en feu, le fidèle Dupont vient s'agenouiller devant sa souveraine. Il tient une lettre dans une de ses mains et de l'autre il présente à sa maîtresse un objet brillant de forme étrange. Cet objet c'est l'étrier d'or sur lequel se posait naguère avec orgueil le pied du grand-vizir, commandant à une armée de cinq cent mille hommes, qui n'est plus.

Vous ne me recevrez pas — dit la lettre jointe au présent — comme les femmes tartares reçoivent leurs maris, quand il leur arrive de revenir sans butin.

Jamais héros de roman chevaleresque fut-il mieux inspiré? Le héros, victorieux sous les murs de Vienne, entrait en ce moment dans la cinquante-quatrième année d'une vie d'immense labeur. Jusqu'au dernier moment, on s'est obstiné, à Versailles, à ne pas admettre que ses infirmités lui permissent de commander en personne. L'hospitalité inclémente des camps l'a en effet rempli de rhumatismes. Il a les jambes enflées; il est gros et apoplectique; face à face depuis plus de dix ans avec la foule indisciplinée de ses anciens égaux, il plie sous le fardeau terrible d'une couronne élective; face à face en ce moment, avec un péril qui menace une moitié de l'Europe, il sent peser sur ses épaules le poids d'une immense responsabilité, n'importe, il reste *Céladon* et *Orondate*.

Elle, hélas! a bien changé. Je ne parle pas de sa beauté, de la fraîcheur d'une jeunesse depuis longtemps évanouie. Sobieski ne reconnut jamais de femme plus belle. Sous ce rapport, elle est restée, jusqu'à la fin, sans changement à ses yeux. Il faut croire, d'ailleurs, qu'elle sut, en effet, avec le concours si complaisant des artifices, dont la mode égalitaire, à cet égard, du temps, ne proscrivait pas, imposait plutôt l'emploi, se défendre assez longtemps contre l'irréparable outrage. Aussi tard, qu'au cours des négociations poursuivies pendant la fin de l'année 1693 et le commencement de 1694, entre la cour de Varsovie et celle de Bruxelles, au sujet de l'alliance réalisée, en effet, à la date du 15 août 1694, entre l'électeur de Bavière et une des princesses de Pologne, l'abbé de Polignac, pour lors ambassadeur extraordinaire de France, auprès de Leurs Majestés polonaises, attribue le zèle dont la reine de Pologne fait preuve à cette occasion au sentiment de jalousie

qu'éveille en elle la beauté rivale de sa fille. La reine, dont il est question, c'est toujours Marie d'Arquien, et elle a depuis longtemps dépassé la cinquantaine. Ceci en dit assez.

Mais en retrouvant encore et toujours dans l'objet aimé l'attrait qui a séduit ses vingt ans, Sobieski ne retrouve plus, dès les premiers jours, dans l'épouse, la passion sincère en apparence, l'attachement constant et sans retour, la bonne grâce, surtout, adorable, de l'amante. Épouse infidèle, Marie d'Arquien ne l'est peut-être pas. Les preuves manquent à cet égard, bien que les soupçons n'aient pas fait défaut, voire les accusations précises. A la date du 13 juin 1667, Sobieski, encore grand maréchal, mande à sa femme que le roi de Pologne s'est informé, auprès du staroste de *Grabowiec*, s'il avait connaissance des voies de fait auxquelles le grand maréchal se serait livré sur la personne de son épouse. Il ajoute que, sur une réponse négative du staroste, Sa Majesté a insisté sur la notoriété de l'aventure, attribuant cette correction, qu'elle a affirmée avoir été énergique, à une constatation flagrante de délit conjugal. Le fait est controuvé, selon toute évidence, par le témoignage même du principal intéressé. Il le serait, sans cela, dans ce qu'il a de brutal, au moins, par le caractère seul de Sobieski et par la nature constante de ses relations avec la compagne choisie par lui. Si celle-ci ne fut jamais la « femme qui trompe son mari », il fut encore moins « le mari qui bat sa femme ». L'histoire ne risque pas de tomber, en les suivant l'un et l'autre, dans le domaine du vaudeville. Ce qu'elle a chance de rencontrer plutôt, c'est un drame poignant, mais se déroulant tout entier sur la scène des sentiments les plus personnels et des émotions les plus intimes. La source cependant d'où part la calomnie ne laisse pas que d'en faire un indice significatif. Il y a tout lieu de croire qu'à la cour, où elle prolongeait maintenant encore son séjour, les habitudes de la grande maréchale n'étaient pas plus austères que celles de la jeune fille au couvent des Bénédictines de Posen. Parjure, non; nous le croyons volontiers; mais coquette, à coup sûr. Nous l'avons vue à l'œuvre, du vivant du palatin Sendomir. Le soupirant d'alors, parvenu au rang d'époux, a pu se flatter, il est vrai, de monopoliser, à son profit, ces ressources de séduction. Installée, en effet, dans la légitimité et la sécurité de ses nouveaux droits, la maîtresse d'autrefois ne désarme pas vis-à-vis de lui-même. Mais, hélas! que cette coquetterie, qui ne se dément pas, change bientôt de caractère et d'aspect. Ce qui fut le charme du passé sera le tourment de l'avenir. Le palatin de Sendomir trouvera une vengeance posthume. Aux nombreux surnoms qu'elle portait déjà, Marie d'Arquien en a ajouté maintenant un nouveau. *Aurore* et *Astrée* parfois

encore, mais surtout et le plus souvent : *Mariette*, *Marysiénka*, en polonais. C'est avec ce nom qu'elle passera à la postérité. Nom d'épouse adorée, n'est-ce pas? Hélas! ce qu'elle a su en faire, c'est un synonyme de méchanceté, de caprice et de perfidie. C'est avec lui qu'elle vivra dans la légende et dans l'histoire, comme un type achevé de mauvaise femme, de mauvaise mère et de mauvaise reine.

Elle y travaille de bonne heure. Tous les artifices savamment cruels, tous les raffinements ingénieusement barbares qu'un froid calcul peut mettre au service d'une femme sûre de sa force et en abusant, elle en parcourt, dès les premiers jours, la gamme infinie avec une virtuosité incomparable. Un de ceux dont elle se sert le plus volontiers consiste à se donner, vis-à-vis d'un mari qu'elle sait enchaîné à ses pieds, pour une femme délaissée et cherchant à se guérir d'un attachement ingrat :

Vous tenez, à ce que je vois, fort bien votre parole — lui écrit celui-ci, à la date du 8 mars 1668, en réponse à une de ses sorties habituelles — *que vous vous accoutumerez, que vous ne vous soucierez pas de moi et de mes plaisirs* [1]. Nul doute que vous ne puissiez vous accoutumer à vivre même sans moi... Quant à moi, je voudrais en faire autant, que la nature, la conscience, la parole tant de fois donnée, ne me le permettraient pas.

Quelques années plus tard (1674), Sobieski a mis sur le front de l'ingrate parvenue le bandeau royal ; elle trône à Varsovie. Lui-même est à *Zurawno*, dans ce camp retranché devenu célèbre, où il s'est enfermé, au lendemain de son couronnement, avec une poignée de dix mille hommes, pour faire face à plus de cent mille Turcs, Tatares et Valaques. Ce camp retranché est une impasse. Le grand capitaine s'est laissé délibérément acculer à une rivière bordant des marais sans issue. Le siège dure depuis près de deux semaines, avec des assauts meurtriers tous les jours. Les mailles du réseau de fer qui enveloppe la petite troupe chrétienne se resserrent à chaque heure davantage. Cependant, à défaut de secours impossibles à attendre, quelques rares porteurs de nouvelles parviennent à les franchir. L'un d'eux s'est chargé d'une lettre de la reine pour son royal époux. Et ce roi, à qui la chrétienté devra quelques jours plus tard un nouveau triomphe, obtenu au prix d'un immense effort, à qui celle qui écrit doit tout elle-même, apprend, en abandonnant les rênes de son cheval pour ouvrir l'épître bienvenue, « qu'il n'y a plus de retour possible »; qu'elle, la Mariette bien-aimée, « est venue à bout de se déta-

[1] Les passages soulignés ici et ailleurs sont ceux qui se trouvent écrits en français dans le texte original.

cher de lui et que son cœur est tout à fait changé. Adieu, peut-être pour toujours », dit la lettre en terminant. Il en pense tomber de selle aux yeux de son armée. Le *retour* n'est pas, il est vrai, aussi impossible qu'elle le dit. Il en survient fréquemment d'aussi éphémères, d'ailleurs, qu'ils sont imprévus.

Unique consolatrice de mon âme et de mon cœur, ravissante Mariette, hier seulement et presque à la tombée de la nuit, l'officier laissé à Varsovie m'a rendu votre première lettre, mon cœur, pleine d'amour et de transport. Mais quoi! toutes ces caresses et ces tendres appels ne sont que par lettre et quand nous voici loin l'un de l'autre. Et mon chagrin s'en augmente, en me souvenant que, présent auprès de vous, ce bonheur a cessé d'être le mien. Il n'y eut d'aussi fortunés que les premiers mois. Hélas! les endroits même que je traverse en ce moment pourraient en rendre témoignage. Quelle différence d'avec ce temps et quel changement! Oh! cette première étape près de *Czersk*, où l'on croyait expirer, au moment de se séparer pour quelques jours seulement! Et cette autre à *Zolkiew*, et cette autre encore à *Chmiel!* Que de pleurs alors! quelles protestations de ne pouvoir demeurer un jour loin de moi! Les moments devenaient des siècles. On ne s'était jamais assez vu, jamais assez parlé. On souhaitait d'être enfermés dans le creux d'un arbre, loin de tous les autres hommes, et mille autres choses, qui ne viennent probablement plus à la pensée!... Qu'il vous souvienne enfin! *Sylvandre* dormant, on ne pouvait se lasser de le voir, et pendant qu'il dormait et que *Bouquet* se dévêtissait, tantôt elle s'arrêtait au milieu de sa toilette, pour chercher une place, d'où elle pût le regarder encore, tantôt elle se faisait entr'ouvrir les rideaux... Réfléchissez maintenant, charmante Aurore, et, pour peu que vous ayez un peu de justice, dites s'il m'est possible de croire qu'il n'y ait point de changement.

La charmante *Aurore* ne prétendait pas que le malheureux *Sylvandre* crût cela. Nous l'avons assez vu. Tout au plus se souciait-elle de lui faire croire que c'était lui qui avait commencé.

Venaient après cela les petites tracasseries, les querelles d'Allemand, les reproches injustes, les jalousies s'emparant de l'ombre d'un prétexte. C'est pour commencer, et dès l'année 1667, une humble caméristc qu'on soupçonne d'avoir les faveurs du grand maréchal, qu'on met à la porte avec grand tapage et qui, bien qu'elle soit dehors, demeure au dedans l'instrument savamment exploité d'une persécution acharnée. Toute vérification faite, l'infortunée camériste se trouve avoir donné son cœur à un jeune page à qui elle s'empresse de donner sa main. Puis c'est toute une famille, père, frère, sœur et cousins, qu'on jette à la tête de

l'époux surmené, avec un cortège sans fin d'exigences, de réclamations et d'accusations d'égoïsme. Puis encore, c'est quelque négligence épistolaire dont on se plaint avec une amertume que la plus noire trahison pourrait seule justifier.

L'idéal du genre se rencontre au cours de cette campagne d'Allemagne, qui fut l'apogée de la carrière du grand soldat. Il a sauvé Vienne et la chrétienté; il a porté à l'islam un coup dont celui-ci ne se relèvera plus, mais il a manqué à tous ses devoirs envers Mariette. Il appert qu'il n'a pas apporté à répondre à une de ses lettres toute l'application désirable et, reproche plus grave, qu'il a négligé de s'assurer, à son intention, de telle part enviable des dépouilles ottomanes. On lui en veut, en plus, de n'avoir pas quitté aussitôt l'armée pour venir faire aux côtés de Mariette une belle entrée à Cracovie. Et, sans autre forme de procès, Mariette lui signifie « qu'elle est grandement mécontente de lui ». C'est à peu près, au milieu du concert d'acclamations dont l'Europe entière retentit, le seul compliment que lui ait valu, de ce côté, sa splendide victoire. Ce n'est pas que, la veille ou le lendemain, par occasion ou par boutade, Mariette ne se montre pleine d'affectueuse attention et de tendre sollicitude. A la date du 24 septembre, douze jours après la « grande journée », elle réclame l'organisation d'un service de poste régulier entre elle et son mari.

Vingt Cosaques en feront l'affaire, et vous me tirerez de la plus cruelle peine que je puisse avoir, qui commence à se faire remarquer sur mon visage et que je ressens par les incommodités que j'en souffre. Mes maux de côté gauche redoublent avec violence. J'ai eu même un peu de fièvre cette nuit. Je crains que vous ne mangiez beaucoup de fruits, et l'on mande que le palatin de Lublin a eu la dyssenterie. Je ne sors point d'inquiétude et n'en sortirai que lorsque je pourrai vous embrasser, cher amour, de tout mon cœur. Je vous conjure que ce soit bientôt, car je ne puis plus vivre sans vous.

Ce n'est pas non plus, qu'elle ne soit capable de s'intéresser aux grands événements au milieu desquels se joue le sort de plusieurs peuples.

Vous me mandez — cette lettre est du 3 octobre de la même année — que vous avez observé que je n'écoutais pas attentivement, lorsqu'il venait quelque nouvelle de quelque endroit et que l'on parlait de guerre. Il est vrai; car, lorsque je vous ai, je n'ai guère d'yeux ni d'oreilles que pour vous. D'ailleurs, je n'y prenais pas d'intérêt, vous n'y étant pas. Mais vous me faites tort de me croire aussi indifférente pour cette guerre ici, ou du moins d'en faire semblant. Non seulement

je veux savoir jusqu'à la moindre circonstance, mais même j'ai honte de voir que l'on remarque qu'après avoir lu cent fois votre lettre, je lis toutes celles que je puis attraper de tout le monde, quoiqu'elles ne disent toujours que la même chose. Tout le monde en est ennuyé, et moi je n'ai de plaisir que celui-là. Quand Dupont vint ici et que MM. les généraux de Lithuanie lui demandèrent comme il était arrivé (*sic*) et si ça avait été une bataille rangée, il leur montra, sur du papier avec une plume, à peu près comme était la situation du lieu, où vous donnâtes la bataille, comme étaient les ennemis et les nôtres et quel endroit fâcheux ils avaient été en obligation de passer, se battant. Il peut vous dire que le grand général s'amusa sur la fin de regarder autre chose, quoique ce soit son métier, qui ne devrait rien oublier pour l'apprendre. Cependant je suis bien sûre que je me suis si bien appliquée à prendre garde à ce que montrait Dupont, que je ferais mieux un détail que ledit grand général, excepté les gros mots, qu'il a peut-être appris par routine, pour faire croire qu'il est savant dans le métier.

Tout cela est charmant, sans contredit, d'un bout à l'autre. Le contingent lithuanien, en route depuis plus de deux mois pour rejoindre l'armée de la couronne, n'arriva jamais, on doit le savoir, au rendez-vous. C'est le chef de cette troupe retardataire que Marie d'Arquien met ici en scène et qu'elle peint à merveille d'un seul trait. Mais ce n'est qu'un éclair. Quelques lignes plus loin revient le souvenir d'une bague qu'on a envoyée et dont on n'a point de nouvelles, d'un coquin répondant au nom de *Galecki*, et ayant profité pour son propre compte « de tout ce qu'il y avait de plus beau dans la dépouille du Turc » ; et les menues tracasseries recommencent. Ce pourtant dont souffre le plus l'héroïque amoureux, c'est encore et malgré tout l'absence de l'objet aimé, ce sont les fréquentes et longues séparations, inaugurées, nous l'avons vu, au lendemain même de l'union définitive.

Voilà, ma chère âme — écrit-il à la date du 31 octobre 1665 — une demi-année que nous nous sommes mariés, et nous n'avons passé encore ensemble que cinq semaines.

Ces séparations ne viennent pas toujours de son fait, des nécessités impérieuses de sa carrière. En 1665, il est vrai, et pendant la première moitié de l'année suivante, la campagne contre Lubomirski le retient sous la tente. En 1667, c'est encore autre chose. Avec l'avènement de Mohammed IV, l'islamisme, se ruant depuis des siècles sur ce seuil de la chrétienté, où la Pologne monte la garde, devient plus menaçant. Le grand-vizir Kiuprili est un

homme en qui respire l'âme des grands conquérants d'autrefois. Vis-à-vis de la malheureuse république déchirée par les querelles intestines, un nouvel et puissant auxiliaire lui est survenu. L'hetman des Cosaques d'Ukraine, *Doroszen-ko*, désespérant de la fortune de ses anciens protecteurs, a sollicité le protectorat de la Porte. En face de ce nouveau danger, le compromis, qui remet pour deux ans, — pour toujours, hélas! — aux mains d'une puissance grandissant à l'horizon la clef du futur empire de toutes les Russies, *Kiew*, la ville sainte, mais qui écarte pour le moment de la lice un ennemi de plus, la trêve d'*Andruszow* s'est imposée, comme une cruelle nécessité! Aussitôt cependant la menace d'une invasion du côté de l'islam devient immédiate. La Porte le déclare sans détour aux envoyés polonais; la paix avec la Moscovie, c'est la guerre avec elle. C'est pour commencer une invasion de quatre-vingt mille Tartares, auxquels trente mille Cosaques, sous *Doroszen-ko*, servent d'éclaireurs. En même temps, le trésor de la république est épuisé, l'armée réduite à une poignée de recrues sans armes, sans munitions, sans approvisionnements d'aucune sorte, presque sans vêtements. L'arrière-ban — *la pospolite* — n'est plus qu'une légende. Même au cas du succès improbable d'une convocation hasardeuse, elle serait un danger plutôt qu'un secours. L'attention de la noblesse est d'ailleurs entraînée vers d'autres préoccupations. Au milieu des angoisses d'une situation dont le péril grandit à chaque instant, la question de la succession à ce trône ébranlé où le dernier des Waza ne laisse pas d'héritier, qu'il est disposé à quitter avant terme, qu'il quittera, en effet, une année plus tard, demeure à l'ordre du jour. Et, devançant l'heure, les regards impatients se détournent des plaines de l'Ukraine, pour courir là-bas, du côté de Dantzick, où demain peut-être débarquera le candidat espéré ou redouté, le prince de Condé, ou quelque autre. A ce moment suprême de sa tragique histoire, la Pologne semble vraiment n'avoir plus rien ni personne pour la défendre. Elle a Sobieski. Cela suffira encore pendant trente ans. A ce moment aussi, en effet, commence cette carrière incomparable, qui, trente ans durant, fait de ce grand soldat et de ce grand citoyen un géant portant sur ses épaules les destinées de tout un peuple et, à des heures décisives, un fardeau plus énorme encore! Il est, de par la confiance de son souverain, grand maréchal, depuis la déchéance de *Lubomirski*, grand hetman, depuis la mort de *Potoçki-Revera;* il va être plus que cela, de par son inspiration héroïque et de par son génie. Il s'improvise capitaine du vaisseau désemparé; il prend en entreprise, s'il est permis d'employer une expression vulgaire mais

exactement appropriée, la défense désespérée en apparence d'un pays sans ressources matérielles et morales pour se défendre. Les ressources matérielles — sa fortune personnelle y passera au besoin. Les ressources morales — il en trouvera assez dans sa propre énergie. Sa cassette épuisée, ses biens hypothéqués fournissent aux équipements; les greniers de ses terres d'Ukraine se vident; enfin, inaugurant une tactique que nous l'avons vu déjà renouveler avec bonheur à *Zurawno*, il se laisse enfermer par l'ennemi, dix fois supérieur en nombre, dans une position savamment choisie. Cette fois-ci c'est à *Podhaïçe*, petite ville et château fort sans importance de la Russie Rouge, aujourd'hui sous le sceptre autrichien, en Galicie. Il connaît le génie et le tempérament des adversaires qu'il a devant lui. L'été s'est écoulé au milieu des préparatifs de l'expédition et des premières escarmouches. On est entré dans le mois d'octobre. Pour peu qu'il dure derrière ses remparts improvisés, l'approche de la saison rigoureuse lui ramènera un allié qui, pour combattre ces envahisseurs, vaut mieux qu'une armée. Il durera. Un de ces retours de la fortune, que les vaillants ont seuls le droit d'attendre d'elle, lui obtiendra d'ailleurs un autre secours inespéré. L'hetman des Cosaques, rebelle, a un rival, *Sierko*, toujours prêt à saisir une occasion de revanche. Au camp tartaro-cosaque de *Podhaïçe*, des nouvelles sinistres parviennent. C'est *Sierko*, qui, réunissant une troupe de hardis compagnons, s'est jeté soudainement au cœur de la péninsule taurique, dégarnie de défenseurs, pillant, saccageant et brûlant tout sur son passage. Les projets de conquête s'évanouissent, il faut courir au secours de sa propre maison en feu. Ce sont les assiégeants qui demandent merci. *Doroszen-ko* se soumet; un traité d'alliance est signé avec les chefs tartares.

Le magnifique vainqueur, l'heureux arbitre de cette paix n'est cependant pas content. « Il ne saurait l'être », écrit-il au lendemain de ce triomphe inespéré, quand il est loin de ce qui est sa vie, où est « tout son cœur et toute sa pensée ». Pourtant, quand il reviendra, au milieu d'un soulèvement d'enthousiasme populaire, pour goûter un repos si bien mérité, au sein de ces joies domestiques qu'il préfère à tous les triomphes, c'est un foyer désert qui le recevra. Pendant qu'il tenait tête à l'ennemi, la belle Mariette s'est acheminée vers Dantzick, et de là a fait voile vers les côtes de France. Nous croirions volontiers à quelque désir nostalgique, l'emportant de haute lutte sur toute autre sollicitation. Nous n'en avons pas le choix. Rien ne permet de soupçonner chez Marie d'Arquien l'ombre même du tendre sentiment que suppose une telle lutte et une telle victoire. Nulle part dans ses confidences intimes,

il n'y a place pour un seul élan, un seul cri du cœur à l'adresse de cette grande patrie française, contre laquelle s'insurgera plus tard son influence. Plante arrachée de bonne heure au sol qui l'a vue naître, poussée dans la serre-chaude d'une cour, sa véritable patrie, ce sont les lambris dorés et l'atmosphère surchauffée des résidences royales. Ce qui l'attire vers la France, ce n'est pas la France elle-même, ce n'est même pas Paris, c'est le *palais enchanté*. L'année 1668 la trouvera encore aux abords de l'auguste demeure, livrant des assauts répétés pour la conquête d'un tabouret qu'on lui dispute. Et à la date du 30 mai, Sobieski écrira :

Votre portrait, suspendu au-dessus de mon lit, s'est détaché et a reposé jusqu'au matin avec moi. Je l'ai trouvé, en m'éveillant, sur ma poitrine, tout froissé. Sans doute ai-je dû, même en dormant, le presser contre moi. Bienveillant portrait et plus aimant que l'original.

Et il devra se consoler en lisant « l'histoire du 11 (roi de France) avec 55 » (M[lle] de la Vallière), « et en observant, dans un accès de mélancolique philosophie », que ce petit « dieu a le même pouvoir dans tous les pays, que partout il traîne après lui les mêmes complications et les mêmes bizarreries, les mêmes jalousies d'un côté, les mêmes froideurs et les mêmes plaintes de l'autre », sans que l'élévation sublime de l'amant, l'humble condition de la maîtresse, suffisent pour les prévenir.

Il est vrai que le départ de la grande maréchale a été déterminé par l'approche de ses couches et que, à la date du 2 novembre 1667, elle a donné à son impatient époux un premier fils. A-t-il tort, cependant, de trouver que des relevailles prolongées complaisamment pendant plus de huit mois durent trop longtemps? Alors surtout que ce qui reste des immenses revenus de ses terres, après les efforts que nous savons, passe en entier chez les *Frommont* de Dantzick, pour aller s'engouffrer dans les nécessités de la vie et surtout de la représentation parisienne. Ce n'est pas qu'en donnant à cette représentation un éclat dispendieux, Marie d'Arquien dépasse les intentions de son seigneur et maître. En femme prévoyante, elle a demandé à cet égard le mot d'ordre, et la réponse, en date du 17 juin 1667, lui a laissé toute latitude. Il convient que son « train » égale au moins celui qu'elle a tenu, lors de son dernier séjour dans la capitale, en qualité de palatine de Sendomir. « Car, bien que nous ne soyons pas princes, les charges que Dieu nous a données ont plus d'importance ici que la dignité de dix princes de l'empire. » Or ce qu'on doit entendre par un « train » approprié au rang d'un grand maréchal et d'un grand hetman de Pologne, l'illustre titulaire de ces charges va nous

l'apprendre lui-même, en nous donnant un aperçu de celui qui accompagne sa propre arrivée à Varsovie pour la diète de 1667 :

Soixante gardes en uniforme bleu, galonné d'argent, deux cent cinquante dragons, cent heyduques hongrois, cent janissaires, cent Tatares, cent Valaques — *ceux-là suivront le carrosse; et devant le carrosse nombre infini de hussards, de pancernes*, d'officiers tant polonais qu'étrangers et mille pages, valets et canaille.

Et tout ce monde, il faut — le grand maréchal en fait la mention expresse — l'équiper, le nourrir, le défrayer de tout et le payer!

La question d'argent ne joue, toutefois, dans les impatiences de l'époux délaissé qu'un rôle tout à fait secondaire. Certes, il donnerait de grand cœur le double de ce que coûte le séjour de sa femme à Paris, pour l'avoir auprès de lui. Sa santé elle-même se ressent de cette séparation prolongée. Il nous en donne l'assurance, en l'accompagnant de commentaires dont nous aurions quelque embarras à reproduire la charmante naïveté, mais qui apportent une preuve en plus à l'appui de son inébranlable fidélité. La belle Mariette ne sait, en réponse, que provoquer sa colère, par l'invocation, peu justifiée en effet, des austères exemples de la vie monastique et par la menace « de renoncer à lui, s'il ne sait modérer ses exigences ». N'avons-nous pas affaire, cette fois-ci du moins, aux révoltes tardives, mais excusables, sinon légitimes, d'un sentiment plus noble, réveillé au contact avec le sol natal, et, sinon à un réveil de tendresse pour la famille française, du moins à un renouveau d'affection pour l'autre famille, la plus proche? Assurément, le rôle auquel j'aspire ici, vis-à-vis de cette Française d'origine et de cette Polonaise d'adoption, n'est pas celui de l'avocat du diable, et ne cherché-je pas à en dire plus de mal qu'il n'est historiquement nécessaire. Aussi bien n'aurais-je garde d'oublier en ce moment quelle place prendra bientôt, dans ses préoccupations, la poursuite, en faveur de son père, d'un rang et d'un établissement que la hauteur, peut-être trop pointilleuse, en cette circonstance, de Louis XIV lui refusera jusqu'à la fin. N'y eut-il pas pourtant dans l'âpreté de cette sollicitation autre chose que de la passion filiale? En voyant plus tard encore cette fille, en apparence si dévouée, se liguer contre son propre fils avec la coalition d'influences antifrançaises, les doutes viennent.

Au moment précis, d'ailleurs, où nous nous sommes arrêtés, tout embarras est épargné. Le motif de ce séjour prolongé à Paris, contre le vœu du grand maréchal, Marie d'Arquien a soin de nous l'indiquer, en l'indiquant à son mari, avec une franchise dépouillée, cette fois, de tout artifice. C'est simplement qu'elle ne peut se

faire à la vie de campagne, qui a les préférences de son époux, et que, pour cette raison, « l'existence commune lui est devenue insupportable ». Sans doute, il ne faudrait pas trop la prendre au mot. Cette existence commune, si cavalièrement répudiée, elle s'en accommodera encore pendant de longues années, même dans la résidence, aussi peu parisienne que possible, de *Zolkiew* ou de *Jaworow*. La coquetterie, l'éternelle et infernale coquetterie, n'est pas étrangère à ces incartades. Toujours est-il que nous sommes loin des suppositions bienveillantes, hasardées tout à l'heure au bénéfice d'une cliente, véritablement difficile à défendre. Encore plus loin sommes-nous de l'idylle rustique des premiers mois, rêvée dans un creux d'arbre. Toujours est-il, aussi, qu'après l'avoir revue en Pologne dans la seconde moitié de l'année 1668, nous la retrouvons, dès le mois de juin 1670, s'acheminant du côté de ce port de Dantzick, où la grande route maritime, par Stettin, Lubecque et Amsterdam, l'attire avec la puissance de l'aimant. Il ne s'agit, il est vrai, cette fois, en apparence du moins, que de l'établissement dans ces parages d'une résidence voisine de la mer, à *Gniewo* (Mève). Les constructions projetées s'y élèvent déjà. Marie d'Arquien tient à en surveiller elle-même le progrès; et, forcé, de son côté, de rejoindre l'armée, Sobieski la laisse partir. Ce voyage et les projets qui lui servent de prétexte ne sont-ils qu'un jeu, ou bien nous faut-il croire à une tentation imprévue? Je ne sais, et l'époux, encore une fois abandonné, ne sait qu'en penser lui-même, au fond de son camp d'Ukraine, à la nouvelle inattendue que sa femme a repris le chemin de Paris (juillet 1670). Il faudra, décidément, que la grandeur d'une situation nouvelle l'attache à ce rivage, qu'elle est toujours si empressée de quitter. Il faudra que la politique et l'étiquette se liguent, avec la tendresse de son époux, pour lui barrer la route. L'avenir, on le sait, ne faillira pas, à cet égard du moins, au vaillant soldat se morfondant en ce moment sous la tente. A-t-il cependant absolument raison de se plaindre de cette nouvelle séparation? Je suis encore embarrassé pour répondre, en apprenant que la présence même de la belle Mariette au foyer conjugal ne suffit pas à la rendre docile à ces *exigences*, dont elle semble si fort importunée.

Par quelle raison tenez-vous absolument à vous faire devant moi malade et enlaidie; en vérité, je ne saurais le comprendre. Car, de vous faire malade, c'est me tuer dans ma propre santé, qui n'a jamais été séparée de la vôtre; pour ce qui est de vous faire laide et d'en écrire constamment, je n'en vois pas davantage l'utilité, à moins que ce ne soit à l'effet *de se préparer le chemin, pour ne se voir que le jour*. Votre

beauté, d'ailleurs, vous le savez bien et devriez ne point l'oublier, a été de tout temps ce que j'ai le moins considéré chez vous. *Les qualités de votre âme m'ont engagé le plus*, qui ne devaient jamais subir aucun changement. Quant à ceux que pourraient subir vos traits, ma résolution vous était bien connue d'en augmenter mon affection... Je ne veux cependant pas vous importuner davantage et je vous embrasse, en vous souhaitant une bonne nuit, quoique m'en voici privé pour ma part, soit *par caprice*, soit *par inconstance*, soit *par conseil*, soit *par manque d'amour*, soit *par mes défauts*, que vous n'aviez pas, à ce qu'il paraît, pénétré tout d'abord, car j'étais le plus heureux et le plus content des hommes.

Ceci est du 23 juillet 1666, et il n'est pas encore question, à cette époque, d'un voyage à Paris. Il est vrai que le départ inopiné de sa femme soulève, cette fois, de la part de Sobieski, des objections d'un autre ordre encore. Il trouve à redire, dans cette occasion, à son « train » de voyage, où il relève, avec une certaine aigreur, l'absence de toute assistance féminine respectable. Car il ne saurait reconnaître cette qualité à la compagnie d'une demoiselle *Feudherbe*, « qui se donne pour demoiselle et a des enfants, qui a un mari et ne vit pas avec lui ». Ce qui suit est en date du 1er octobre 1670 :

J'ai oublié de vous mander, par la dernière poste, que 148 (Sobieski) a reçu des confitures de *Gremonville*[1], qui en avait eu de son côté de *Béthune*, dont il ressort que 149 (Louis XIV) ne souhaitait pas que 173 (Marie d'Arquien) allât à 142 (Paris), et que le *maître du palais enchanté* avait fait expédier ces mêmes *confitures* à Béthune, pour cette raison.

Quant aux motifs de cette répugnance manifestée par Louis XIV à accorder à sa belle sujette l'hospitalité de sa capitale et de sa cour, les indications précises nous manquent. Peut-être cependant n'est-il pas impossible de les démêler, en transportant nos recherches sur un autre terrain, auquel nous sommes naturellement amenés. L'incertitude, en effet, où nous jette ce point d'interrogation resté sans réponse, en provoque un autre. Les apparitions périodiques de Marie d'Arquien à Paris correspondaient-elles, en dehors de ses préférences personnelles, à quelque préoccupation politique? En posant cette question, nous abordons un sujet, qui est le complément nécessaire et en même temps le point culminant de cette étude.

K. Waliszewski.

La fin prochainement.

[1] Résident de France à Vienne.

CRÉATION

DES

SALLES D'ASILE EN FRANCE

L'établissement des salles d'asile ne remonte pas, en France, au delà de 1827. Jusque-là, on n'avait rien imaginé de mieux que ces espèces de refuges, repoussant de malpropreté et de mauvaise odeur, que les hommes de notre âge ont pu voir encore. Une pièce mal aérée et mal éclairée servait tout à la fois de salle de classe, de cuisine et de chambre à coucher, et c'était là qu'une trentaine de marmots s'agitaient, pleuraient ou dormaient, sous la garde d'une femme la plupart du temps illettrée, sans aucun titre officiel. Moyennant une légère rétribution mensuelle des parents, elle se chargeait de cette occupation, comme elle eut fait de tout autre, sans se douter qu'il fût si difficile de présider aux premiers développements de l'enfant.

D'ailleurs, mobilier et outillage scolaire manquaient également dans ces tristes locaux. On n'y apprenait guère que ses lettres, et dans un alphabet où se rencontraient des mots inintelligibles, comme ceux-ci : *chyle*, *gypse*, *ignition*, *synthèse*, *olfactif*, etc. Cependant, aux fortes têtes, qui arrivaient à lire *par dessus*, comme on disait dans ce temps-là, on donnait *la Civilité puérile et honnête*, livre rempli de niaiseries les plus ridicules qui puissent germer dans une cervelle humaine. Ainsi on y trouvait une recette pour entretenir la chevelure en bon état, ou bien une dissertation sur la couleur que devait avoir une perruque, et bien d'autres histoires dans le même goût. Quelques vies de saints, quelques traits de la Bible, et pas les plus édifiants, avaient aussi leur vogue. Mais tous ces récits étaient si étranges et si déplacés dans les mains des enfants que le plus heureux pour eux était de n'y rien comprendre du tout.

On voit que l'enseignement maternel était absolument dans les langes. Ce n'étaient pas les exercices variés, ingénieux, pleins d'attrait et de mouvement de la salle d'asile, et ce n'était pas davantage l'enseignement qui se donne dans la plus humble famille, lorsque la pauvre mère peut dérober à un travail sans merci quelques heures pour ses enfants. Ces essais de petites écoles, que nous avons vus jadis en Bourgogne, n'étaient autre chose que des *garderies*, un acheminement, si l'on veut, mais très lent, vers la salle d'asile, telle qu'elle a été depuis conçue et réalisée.

Avant de continuer l'historique de cette bienfaisante institution, peut-être convient-il de nous expliquer tout de suite, pour n'y plus revenir, sur la dénomination de *salle d'asile*. Il faut avouer qu'aujourd'hui ce mot sonne mal à l'oreille des familles. On pense, sans le vouloir, à l'un de ces refuges offerts à la misère ou destinés à recueillir l'enfance coupable; pour la plupart, une salle d'asile est un établissement de charité. Question de nom, dira-t-on; mais on sait qu'en France le nom a souvent fait la fortune de la chose, et, tout en regrettant que ce nom ne présente pas assez nettement l'idée de l'éducation qu'on y reçoit, on doit reconnaître que le caractère de bienfaisance indiqué par cette dénomination n'a pas été sans influence sur la destinée de ces établissements. Les premières salles d'asile de Paris furent ouvertes avec les deniers consacrés aux pauvres; elles furent accueillies par le gouvernement, sur la recommandation du Conseil général des hospices.

Ainsi, à l'origine, ce nom n'avait rien de blessant, puisque les salles d'asile avaient été fondées par la bienfaisance privée, qui les entretenait à ses frais. Cette désignation leur convenait en effet et dut même contribuer à leur prospérité. Mais, aujourd'hui qu'elles font partie de l'enseignement de l'État, qu'elles sont établies et alimentées aux frais des contribuables, on comprend qu'il faille leur donner un nom qui n'éveille les susceptibilités de personne et qui réponde en même temps à leur principe et à leur destination. Je sais, pour ma part, bon nombre de gens qui se trouveraient humiliés d'envoyer leurs enfants à l'*asile* et qui ne les refusent pas à l'*école maternelle*. N'est-ce pas là, en effet, le nom qui convient à ces précieux établissements, puisque la maîtresse est appelée à remplacer, auprès des enfants, la mère de famille, si tant est qu'une mère puisse être remplacée? Les services que rend cette institution sont-ils plus considérables, pour avoir changé de nom? Je n'hésite pas à répondre affirmativement, si elle profite à un plus grand nombre d'enfants.

Mais, à l'époque de la fondation des salles d'asile, en 1827, on

ne redoutait pas, comme aujourd'hui, tout ce qui fait seulement penser au mot *charité*, expression charmante, qui renfermait, pour les Latins, des trésors de bienveillance et de tendresse; on ne jugeait que l'intention, et, comme elle était bonne et qu'elle partait de cœurs généreux, on en acceptait les bienfaits comme un don qui n'humiliait personne, puisqu'il s'adressait à tous ceux qui sont malheureusement obligés, par leur situation, de recevoir.

La pensée première des salles d'asile n'est pas due à M. Denys Cochin; mais c'est à lui que revient tout l'honneur de les avoir fondées et propagées dans notre pays. L'origine de ces utiles établissements remonte à l'année 1771. Leur berceau fut une petite commune des Vosges, le Ban-de-la-Roche, et c'est le vénérable pasteur Oberlin qui en prit l'initiative. Il eut le bonheur de trouver, dans sa maison même, deux personnes profondément pénétrées des grands devoirs qu'impose l'éducation des jeunes enfants, et, si on lui doit le premier essai des *écoles à tricoter*, c'est Salomée Witter, sa digne compagne, et Louise Scheppler, qui en firent la prospérité, en apportant dans leur direction cette sollicitude éclairée et cette tendresse toute maternelle, si nécessaires pour réussir auprès des enfants, et pourtant si rares, même chez nos maîtresses d'aujourd'hui.

M. Gréard, dans son très remarquable rapport de 1875, a résumé avec un grand charme ce qu'il y avait d'attrayant et d'utile dans cet enseignement : « Le matin, la leçon se donnait dans la classe, le soir, dès que la saison le permettait, elle se donnait à travers champs. Les maîtresses avaient le nom de *conductrices*. Chemin faisant, on enseignait aux enfants les noms et les vertus des plantes; on les faisait observer, réfléchir, raisonner, à propos des phénomènes les plus simples de la nature, on ouvrait leur intelligence à la première notion des grandes lois de la vie universelle, leur cœur à l'amour du prochain et au respect de Dieu. La promenade, sagement réglée, fortifiait le corps, l'ordre qui y régnait habituait les caractères à la discipline à l'obéissance, et l'enfant rentrait avec une provision de santé, d'observations utiles et de bons sentiments. »

Voilà bien le genre d'éducation que Montaigne aurait aimé, que Rousseau pratique pour son Émile, que le bon Rollin lui-même recommande dans son *Traité des études*. « Je désire fort, dit-il, qu'on apprenne aux enfants mille choses curieuses pour la nature et les arts, ce qui regarde les métaux, les minéraux, les plantes, les arbres, les fourmis, les abeilles, etc. Tout cela se fait par forme d'étude : c'est en jouant, en conversant, en se promenant. »

L'essai d'Oberlin, si ingénieux qu'il fut, était peut-être prématuré car il ne devait pas sortir de l'obscure région où il avait été tenté. Aussi modeste que charitable, le pieux pasteur ne crut pas sans doute qu'il venait de faire l'application d'un genre d'enseignement appelé dans l'avenir à rendre les plus grands services. Mais ne savons-nous pas que les idées les plus généreuses et les plus fécondes sont condamnées à une sorte d'incubation, à ces temps d'arrêt qui sont comme autant d'épreuves salutaires où elles s'épurent, mûrissent et se fortifient, jusqu'à ce que leur mérite et leur utilité éclatent enfin à tous les yeux. Ces laborieux commencements ne devaient pas être épargnés aux salles d'asile.

Trente ans après le modeste essai d'Oberlin, en 1801, une femme d'une haute intelligence et d'un grand cœur, M[me] la marquise de Pastoret, conçut le projet d'un établissement où les enfants devaient être reçus dès le berceau et suivis jusqu'au moment d'entrer en apprentissage. Le souvenir de deux pauvres enfants victimes de l'abandon où ils avaient été laissés par leur mère, lui avaient inspiré cette généreuse pensée. C'était créer en même temps la crèche, l'asile et l'école.

Voulant mettre immédiatement son charitable projet en pratique, elle fit placer douze berceaux dans une chambre de la rue Miromesnil, à quelques pas de sa maison, pour les surveiller plus attentivement, et en confia la garde à une sœur de Saint-Vincent de Paul. Les mères des enfants qui y furent admis les apportaient le matin, les venaient allaiter deux fois le jour, et les remportaient le soir. Malheureusement cette œuvre si bonne et humaine entre toutes, n'était pas encore mûre pour le succès. Placée peut-être dans un des quartiers populeux et pauvres de Paris, elle eût réussi. Mais, tentée au centre d'une population ou riche ou aisée, elle eut le sort de l'essai du pieux pasteur du Ban-de-la-Roche : elle échoua complètement. L'honneur de la fondation des crèches était réservée au vénérable M. Marbeau, et les salles d'asile attendaient l'initiative de M. Denys Cochin. M[me] de Pastoret éleva toutes les petites filles de ses berceaux avec une sollicitude toute maternelle, mais la salle d'hospitalité fut transformée en une école ordinaire.

Comme tout établissement destiné à un long avenir, celui-ci n'entrait donc que lentement dans la voie d'une application sérieuse et durable. Mais qu'est-ce que quarante ou cinquante ans dans la vie d'un peuple, quand il s'agit d'une institution qui doit se perpétuer par ses bienfaits? L'idée était bonne, généreuse et répondait à un besoin réel; elle ne pouvait manquer tôt ou tard d'être reprise et continuée, peut-être avec des chances de succès

qui ne s'étaient pas encore rencontrées. C'est, en effet, ce qui arriva.

Vers l'année 1817, des essais plus heureux furent tentés sur un autre point de l'Europe, dans le nord de l'Écosse, par un grand manufacturier, M. Owen, de New-Lanark. Par ses soins, cent cinquante enfants de deux à sept ans furent réunis sous la direction de James Buchanan, simple ouvrier tisserand, en qui s'étaient révélés l'amour de l'enfance et le génie de l'éducation.

Ces deux conditions, sans doute, sont indispensables à une pareille entreprise; mais elles seraient cependant insuffisantes pour en assurer l'expansion et la durée. Il y en a une troisième qui n'est pas moins nécessaire et sans laquelle les meilleures intentions sont fatalement condamnées à l'impuissance, et cette condition, c'est l'argent. Il avait manqué aux premiers débuts; il ne devait pas faire défaut à la nouvelle école. L'essai avait réussi au-delà de toute espérance. Quelques mois avaient suffi au jeune ouvrier pour discipliner ses cent cinquante enfants et les soumettre à une méthode d'enseignement qui fut le point de départ de tout ce qu'on a fait depuis pour les salles d'asile. Encouragé par lord Brougham et quelques illustres amis de l'humanité, il se rendit à Londres, où il donna aux *Infants'schools* cette méthode qu'un plein succès avait déjà couronné à New-Lanark.

A Londres, les essais heureux de Buchanan excitèrent une vive curiosité. Patronné et soutenu par les plus hautes personnalités de l'Angleterre, et placé au centre d'une population d'enfants, voués, dès leur naissance, à la plus affreuse misère, ce genre d'établissement devait réussir là où nulle part ailleurs.

Paris, comme on le pense bien, ne fut pas indifférent à ces progrès. M. de Gérando, dont le nom réveille le souvenir de tant d'actes de bienfaisance, fut le premier qui en parla chez Mme Gautier-Delessert, en racontant beaucoup de détails intéressants sur l'organisation des *Infants'schools*.

Aussitôt se forme un comité de dames [1], inspiré par le vénérable abbé Desgenettes, alors curé des Missions, et présidé par la marquise de Pastoret. On intéresse à l'œuvre, par un appel chaleureux, les plus nobles familles, qui fournissent d'abondantes souscriptions; l'administration des hospices donne 3000 francs avec un local rue du Bac, dépendant de l'hospice des Ménages, et enfin

[1] Le Comité était composé de Mmes : la marquise de Pastoret, présidente; de Maussion, vice-présidente; Jules Mallet, secrétaire-trésorière; la duchesse de Praslin, la princesse de Beauffremont, Gautier-Delessert, de Champlouis, Anisson-Duperron, la baronne de Varaignes, la comtesse de Ludre, Mailfair, la marquise de Lillers.

l'asile s'ouvre avec quatre-vingts enfants de deux à six ans, qui furent confiés à des religieuses de Portieux. C'était en avril 1826.

Nous avons là sous les yeux l'état des dépenses du premier établissement de cette *salle d'essai*, et vraiment on ne se lasse pas d'admirer qu'avec une si faible somme, on ait pu installer une école destinée à recevoir au moins deux cents enfants. Les frais de réparation et d'appropriation s'élèvent seulement à 4115 fr. 03 cent., et le mobilier de l'asile à 131 fr. 60 cent. Il est vrai que le Conseil des hospices avait fourni quelques-uns des matériaux et plusieurs meubles qui se trouvaient sans emploi dans ses magasins. Enfin l'entretien pour toute une année ne dépasse pas *deux mille francs*, dans lesquels figure le traitement de deux religieuses pour une somme de 1200 francs.

On conviendra que c'était là de bien humbles, bien modestes débuts, si l'on songe aux millions qui se dépensent maintenant chaque année seulement à Paris pour les écoles. Cependant l'essai aurait réussi, même dans ces conditions précaires, si l'enseignement eût été bien compris; mais il échoua, faute d'une connaissance suffisante de la méthode appliquée en Angleterre.

C'est au milieu de ces hésitations et de ces tâtonnements que le comité trouva un secours inespéré d'activité et de lumières dans le concours d'un homme que la Providence semblait avoir prédestiné à sauver les bonnes œuvres en péril, comme à susciter toutes les idées généreuses pour les transformer en institutions durables qui feront bénir sa mémoire.

Doué au plus haut degré de cette *vertu attirante* dont parle Bossuet, M. Denys Cochin gagne les plus indifférents par la chaleur de ses sentiments charitables et la sincérité de son désintéressement. On sent qu'aucun mobile humain n'entre dans son cœur, et c'est ce qui fait sa force comme le charme de ses inspirations et le succès de ses efforts. Inaccessible à l'ambition, si humble quand elle cherche, si audacieuse et si superbe quand elle a trouvé, il est modeste toujours, fait le bien sans ostentation, en rapportant à Dieu tout le mérite de celui qu'il a le bonheur d'accomplir.

Tant et de si rares vertus ne sont-elles pas bien faites pour être recueillies et exciter notre admiration, et pourrait-on s'expliquer qu'elles eussent toutes été rassemblées dans un seul homme, si nous ne savions déjà qu'elles étaient pour ainsi dire héréditaires dans la famille Cochin, et que depuis saint Louis, ce nom n'a jamais cessé de figurer au premier rang parmi les bienfaiteurs de la Cité?

Précieux et lourd privilège dont M. Denys Cochin sentait tout le poids et tout le prix, heureux et fier d'avoir à continuer ce glorieux passé. Car, à cette époque, le respect filial qui se fait tant regretter aujourd'hui, était encore vif et profond dans les âmes. Les fils aimaient et vénéraient tout ce que leurs pères avaient aimé et vénéré; les opinions, les mœurs, les croyances, passaient ainsi, sans s'altérer, d'une génération à une autre génération, consacrées et fortifiées par l'éducation du foyer domestique, vrai sanctuaire où régnait toujours respectée et obéie l'autorité paternelle.

Elles sont rares aujourd'hui, mais il s'en rencontre encore de ces familles dont les traditions de vertu et d'honneur se transmettent et se perpétuent comme un patrimoine sacré et inaliénable.

Cette haute et enviable destinée fut celle de Denys Cochin. Tandis que le nom disparaît souvent avec la génération qui l'a vu naître, le sien, six fois séculaire, garde son prestige et survit à toutes les vicissitudes du temps. Mystère pour plusieurs, ce miracle de perpétuité n'en est pas un pour quiconque sait ce qu'il y a d'éléments de force et de durée dans une règle de conduite qui ne se dément pas et qui prend pour point de départ et pour appui le fondement même de toute société, la religion.

C'est ainsi que la famille Cochin, inébranlable dans la foi de ses ancêtres, a pu conserver à travers les âges, son énergie native, sa physionomie propre, son caractère et un nom qui n'a connu ni éclipse ni ombre. Ne dirait-on pas que la religion est pour l'homme ce qu'elle est pour la science, un aromate qui l'empêche de dégénérer et de se corrompre?

Denys Cochin appartenait donc à cette vieille bourgeoisie française qui avait la distinction des mœurs de la noblesse, sans en avoir la légèreté et les vices. Patiente et fière, laborieuse et indépendante, c'est à force d'intelligence et de probité qu'elle se concilie l'estime publique, « ce suffrage universel sans danger et sans mensonge. » Et dans la bourgeoisie parisienne, nul plus que les Cochin ne la mérita mieux et n'en reçut des preuves plus constamment honorables.

On peut voir encore, près de Saint-Sulpice, à l'angle de la rue du Canivet et de la rue Férou, la maison qu'habita longtemps la famille Cochin. C'est là que naquit, le 14 juillet 1789, Jean-Denys-Marie Cochin, de Jacques-Denys, baron Cochin, et d'Angélique-Suzanne de Matigny de la Boissière, fille d'un maître des eaux et forêts.

Lorsqu'on embrasse pour la première fois l'ensemble de cette

belle vie, l'esprit n'en discerne pas tout d'abord le véritable caractère. Fondateur des salles d'asile en France, protecteur éclairé de l'enseignement populaire, défenseur éloquent de l'enfance pauvre, mêlé enfin à toutes les créations utiles aux classes indigentes, M. Cochin a réuni dans sa personne des titres qui suffiraient à plusieurs renommées; et, entre tant d'œuvres éminentes et tant de vertus, il n'est pas étonnant qu'on se sente pris de quelque hésitation; mais, à mesure qu'on avance dans l'étude de cette sympathique physionomie, la lumière se fait, et l'on y découvre les traits saillants qui en forment l'ensemble et l'heureuse unité.

Denys Cochin, qui ne rêvait d'autre gloire que celle d'être utile à ses semblables, s'était d'abord destiné à la médecine comme à la profession qui offre le plus d'occasions de soulager les malheureux. Ses aptitudes remarquables pour les sciences naturelles semblaient aussi l'y inviter. Ses progrès même dans ce genre d'études avaient été si rapides, que dès l'âge de dix-huit ans, en 1807, il fut trouvé digne d'être admis dans une société de savants distingués qui s'honorèrent de le compter comme un de leurs membres.

Mais le jeune Cochin, en choisissant la carrière médicale, n'avait consulté que ses goûts, son inclination naturelle, sans réfléchir que ses ancêtres avaient tous appartenu au barreau. Aussi n'eût-il pas l'approbation de son père, gardien vigilant des traditions de la famille. C'en fut assez pour qu'il fît taire, en fils soumis, ses préférences, et qu'il se mît à étudier le droit. Telle était alors la puissance de cette autorité paternelle qu'il faut admirer en la regrettant! Il se remit donc avec courage à d'autres études, ne comptant toujours que sur lui et voulant être le digne fils de ses pères comme l'artisan de ses œuvres.

Dès l'âge de dix-neuf ans, il obtenait le grade de licencié en droit. Il ne tarda pas à se faire remarquer par son ardeur au travail et une intelligence singulière à pénétrer les questions les plus embrouillées. On le citait dans les cours pour son application soutenue et la rapidité de ses progrès.

Tout jeune qu'il était, il sentait déjà tout ce que lui imposait ce nom de Cochin, qui avait laissé au barreau de si grands souvenirs. Mais c'était dans les conférences des jeunes stagiaires que son talent se déployait sans contrainte, que sa parole se montrait tour à tour grave, spirituelle, mordante, pleine de ressources inattendues, de souplesse et de saillies. Il persuadait par l'agilité et la force de son argumentation; il charmait par la chaleur sincère et la facilité de son élocution.

Quand il eut vingt-cinq ans, l'heure parut venue de chercher l'emploi de si précieuses dispositions. Sa famille s'imposa un

dernier sacrifice pour lui acheter une charge à la Cour de cassation et au Conseil d'État. M. Cochin prenait un cabinet très dégarni, ce qui permit à ses parents d'en faire l'acquisition. Mais il devint bientôt le plus occupé des avocats aux Conseils et l'un des plus distingués du barreau de la Cour de cassation.

Le ministère de la guerre, la régie des contributions indirectes, la Ville de Paris, l'administration des hospices, la chambre des avoués, celle des agents de change, le commerce de bois et un grand nombre de riches familles lui confièrent la défense de leurs intérêts, en sorte qu'il puisa dans ces grands emplois une connaissance étonnante de notre droit public administratif, tout en décuplant la valeur d'une charge que la clientèle avait désertée.

Heureux et désormais assuré de l'avenir, M. Cochin voulut augmenter son bonheur en le partageant. Sa distinction personnelle, l'honneur de son nom et ses travaux, déjà considérables, lui permirent d'entrer dans une famille des plus justement estimées, par un mariage qui lui donna pour beau-père le comte Benoist[1], pour oncle l'illustre baron Larrey, et pour beaux-frères MM. Prosper Benoist et Benoist d'Azy[2].

En devenant Mme Denys Cochin, Mlle Augustine Benoist apportait le bonheur dans la vie si occupée de son mari. Toute la correspondance de ce temps-là nous représente cette jeune femme comme un ange de bonté, de distinction et de grâce, et ses lettres, d'une simplicité charmante et qui n'exclut pas l'esprit, justifient bien tous ces éloges. Elles respirent ce contentement intérieur et sincère d'une âme qui ne l'attendait pas si complet et si grand de la nouvelle condition d'où il lui vient. Elle en est presque étonnée, et dans une lettre à son frère Prosper, où elle décrit l'emploi de sa journée, elle avoue naïvement qu'elle n'aurait jamais pensé qu'une femme pût devenir à ce point indifférente au monde, par amour pour son mari.

Heureux, M. Cochin se fit un devoir de se consacrer à ceux qui ne l'étaient pas, et les occasions ne manquent jamais et s'offrent comme d'elles-mêmes à qui veut sincèrement être utile à ses semblables. Il en trouva une selon ses vœux, en acceptant la mairie du douzième arrondissement de Paris, que son père avait administré pendant dix ans, de 1815 à 1825, avec une intelligence et un

[1] Conseiller d'État, député de Maine-et-Loire, directeur général des contributions indirectes, ministre d'État.

[2] Vice-président de l'Assemblée nationale.

désintéressement consacrés par des œuvres qui lui ont survécu. Suivi dans sa retraite volontaire des regrets et de la reconnaissance publique, il était cependant sans inquiétude sur l'avenir de ces quartiers pauvres, en pensant qu'il laissait, pour lui succéder, un fils déjà très honorablement connu, et en tout digne de continuer la tâche commencée.

M. Denys Cochin, en effet, n'eut rien de plus à cœur, dès le premier jour, que de marcher sur les traces de son père. Beaucoup de choses, nous l'avons dit, avaient été faites, et cependant beaucoup encore restaient à faire. Mais, on le sait, rien d'utile et de durable n'est possible sans la coopération du temps, et il est bien vrai qu'il ne respecte pas ce qui s'est fait sans lui. L'homme, dans sa courte existence, ne peut qu'ébaucher des œuvres qui resteront inachevées ou même ne laisseront point de traces, si elles ne sont pas reprises et continuées par ceux qui viendront après lui.

M. Denys Cochin ne se dissimulait pas qu'il recevait de son père une bien lourde succession. Mais, aux dépens même de sa fortune et de son repos, il voulait en porter le poids avec honneur. Il y était d'ailleurs merveilleusement préparé par sa haute intelligence des affaires et un dévouement au bien public qui n'avait d'égal qu'une infatigable activité.

Partout, et à Paris plus qu'ailleurs, les fonctions municipales sont très honorables sans doute; mais elles sont ingrates et pleines de déboires, car elles imposent beaucoup de devoirs et donnent peu de droit. Ce n'est qu'à force d'initiative, d'ascendant personnel et de sacrifices, qu'on parvient à faire adopter les projets les plus utiles. Et j'en retrouve la pensée exprimée d'une façon un peu amère dans une lettre de M. Cochin lui-même à Mme Mallet. « Votre pauvre serviteur, écrit-il, est plus que blasé sur les déceptions de la municipalité. Douze ans d'expérience lui ont appris qu'un conseiller municipal, même laborieux et instruit, est prédestiné (*à moins qu'il ne fasse ambition ou profit de la position*) à devenir le jouet des personnes qui portent le pouvoir avec ou sans talent, avec ou sans instruction. »

Cette lettre est de 1837. Il y avait en effet douze ans que, successivement maire du XIIe arrondissement, puis conseiller municipal, il s'efforçait, sans pouvoir y parvenir complètement, « de réaliser tout le bien qui était dans son cœur. » Et cependant, à voir tout le bien qu'il fit durant les cinq années qu'il fut maire, il semble que moins que tout autre il aurait eu le droit de se plaindre. Sans doute, il s'était heurté à bien des résistances, suscitées par l'égoïsme ou l'indifférence; mais n'en a-t-il pas presque toujours

triomphé, tant il y avait de chaleur et de franchise dans sa parole, de désintéressement dans ses démarches?

Ainsi, nul n'a laissé, dans une administration si courte, de si profonds et honorables souvenirs. Mais, quand on accepte des fonctions publiques avec la ferme résolution d'en remplir dignement tous les devoirs, il faut être prêt à tous les sacrifices; il faut se sentir dans l'âme la foi d'un apôtre. On croit que l'homme est fort, parce que tout ce qu'il y a sur la terre de grand et de durable est son œuvre; mais retirez-lui cette foi où gît le secret de sa force et qui fait, comme on l'a dit, des miracles, et cet être, dont les travaux excitent notre admiration, sera comme un navire désemparé, le jouet de tous les hasards, enclin au mal et impuissant pour le bien. C'est dans ce sens qu'on peut dire qu'il faut à l'homme une foi, ou, si le mot est trop relevé, une passion dans la vie : le savant est dévoré de la passion de savoir, l'écrivain a la passion de l'art, l'apôtre la passion de la charité, la moins humaine et, de toutes, celle qui fait le moins de bruit et le plus de bien.

C'était la passion de M. Cochin, celle qui éclairait ses démarches et inspirait ses entreprises. Avec elle, il ne s'égarait pas et découvrait sur-le-champ le bien à faire et les moyens pour l'accomplir.

On s'occupait alors beaucoup du sort des classes déshéritées, non pas comme on le fait aujourd'hui, pour les mettre à la place des riches, qu'on voudrait d'abord dépouiller, mais pour les amener à l'aisance par le travail, l'ordre et l'économie. M. Cochin ne conseille pas autre chose, dans un rapport substantiel et très important qu'il fut chargé de faire, au nom des douze bureaux de bienfaisance de la ville de Paris.

Pour M. Cochin, la pauvreté n'est qu'un accident temporaire, occasionné par le nombre d'enfants, l'insuffisance du travail ou l'inconduite des parents, souvent aussi par la maladie, vrai fléau qui dévore en quelques semaines les économies longuement et péniblement amassées. « Il faut, dit-il, diriger les secours de manière à guérir la pauvreté comme on guérit une maladie, et non pas l'entretenir comme un état permanent par une alimentation périodique et imprudemment accordée. » Bien des moyens se présentent pour atténuer cette lèpre de la pauvreté, mais on ne la fera disparaître que par le travail, l'épargne et la prévoyance.

C'est donc au travail qu'il faut demander l'extinction de toutes les misères; au travail, source unique de toute moralité, de toute estime de soi-même, de toute bonne renommée dans le monde.

Mais qu'est-ce que peut, pour le soutien d'une famille nombreuse, le faible salaire d'un ouvrier? A peine suffit-il pour avoir du pain. La mère, tout occupée du soin de ses enfants, et souvent

d'un tout jeune qu'elle allaite, ne peut augmenter du produit de son travail le budget du pauvre ménage. Qu'une maladie survienne, ce qui malheureusement n'est que trop fréquent dans cette condition, et voilà cinq ou six personnes réduites à la plus affreuse détresse, sans qu'on puisse faire plus pour elles que de leur accorder un secours précaire qui les empêchera de mourir de faim.

Cette lamentable situation était trop connue de M. Cochin pour n'être pas l'objet de ses constantes préoccupations. Aussi était-il à la recherche d'un genre d'assistance qui laissât aux pauvres leurs journées libres pour le travail, lorsqu'un jour, en traversant le jardin du Luxembourg, il vit par hasard trois enfants tout déguenillés, qui semblaient abandonnés et dont l'aîné n'avait pas plus de sept ans. Il s'approche d'eux, les questionne avec cette bonté qui enhardissait les plus faibles et les plus humbles, et il apprend bientôt que ces petits malheureux n'ont plus de mère, que leur père est occupé comme manœuvre dans les jardins, et que, pour ne les pas laisser seuls à la maison, il les enmène avec lui tous les matins, emportant quelque nourriture; la charité des passants faisait le reste.

Le père, en effet, était dans le voisinage, ratissant les allées et roulant la brouette pour un salaire qui était loin de suffire au strict nécessaire. Après l'avoir questionné à son tour, M. Cochin lui laisse quelque argent en lui recommandant de le venir voir, et s'éloigne, le cœur déchiré, en songeant à une si profonde misère. Mais cette rencontre avait été bonne, et le souvenir n'en devait pas être perdu.

Il venait de voir, dans leur navrante réalité, toutes les souffrances, tous les tourments qui assiègent le pauvre, et, si malheureux que le père lui parut, il trouvait les enfants mille fois plus à plaindre.

M. Cochin rentra chez lui sous le poids de ces tristes réflexions; mais la cause de l'enfance pauvre était gagnée dans son cœur, et il allait se mettre à l'œuvre pour recueillir et élever tous ces petits malheureux qui s'avilissent dans la honteuse habitude de la mendicité, lorsqu'il fut tout à coup frappé dans ses affections les plus chères par un affreux malheur. Mme Cochin venait d'être emportée par une maladie foudroyante qu'elle avait contractée en soignant ses enfants atteints du croup.

Les journaux du temps se sont faits l'écho de l'immense douleur de son mari et des regrets unanimes que laissait cette jeune victime de la tendresse maternelle. M. Cochin écrivait à un de ses amis intimes : « Je suis foudroyé. »

On peut dire, en effet, que, frappé du même coup, il mourut

pour le monde et pour le bonheur. Dieu ne lui conserva de goût et de forces que pour la charité. Seul désormais pour élever deux fils, dont l'aîné avait à peine cinq ans, il se sentit encore plus de compassion pour les pauvres enfants dont il faut suppléer la mère, et l'établissement d'une école maternelle lui parut plus que jamais nécessaire. Indifférent sur son avenir et ses succès à la Cour de cassation, il remet sa charge, qui avait pris entre ses mains une si grande importance, pour se consacrer tout entier à son charitable dessein, la fondation des *salles d'asiles*.

Mis en rapport avec le Comité dont nous avons parlé, il associa avec empressement ses efforts à ceux des personnes charitables qui le composaient, et c'est de cette alliance que sortit enfin, pour ne plus périr, l'œuvre tant de fois ébauchée des salles d'asiles. D'ailleurs, avec un dévouement sans réserve, M. Cochin y apportait son génie d'organisation et son expérience personnelle.

Il y avait déjà une année que, pour mettre à l'essai ses propres idées, il n'avait rien vu de mieux que de réunir des petits enfants dans deux chambres qu'il avait louées rue des Gobelins, c'est-à-dire au cœur des quartiers les plus pauvres de la capitale. Et là, on put voir le maire du XIIe arrondissement transformé en instituteur et appliquant sa haute intelligence à la recherche d'une méthode d'enseignement qui fût appropriée à l'âge des enfants dont il voulait faire plus tard des maîtres.

Ce qu'on peut dire de plus flatteur pour l'ingénieuse méthode qu'il avait ainsi trouvée, c'est qu'elle fait penser à celle de Frœbel dans quelques-unes de ses parties, sans tomber dans certains procédés oiseux ou impraticables du pédagogue allemand. M. Cochin avait deviné à peu près tout l'ensemble des exercices de la salle d'asile, et entre autres, l'importance des leçons de choses pour les enfants, et l'intérêt, disons mieux, l'attrait qu'elles jettent sur un enseignement qui dégénère si vite en une pratique monotone et fastidieuse entre les mains d'un maître ignorant et peu dévoué.

Le concours de M. Cochin fut donc une heureuse fortune pour le comité, et il fut si promptement et si bien apprécié que bientôt il devint indispensable. Dès la première séance, le nouveau membre, trop modeste pour proposer sa méthode à lui, émit d'abord un avis qui aurait dû se présenter à l'esprit de tout le monde et auquel pourtant personne n'avait songé : c'est qu'il fallait absolument étudier par soi-même et sur place la méthode qui avait si bien réussi aux *Infants'schools* de Londres. Il n'eut pas de peine à démontrer que c'était pour n'en avoir pas connu suffisamment l'organisation et le mécanisme qu'on avait échoué

dans le dernier essai; on ne devait donc pas s'exposer à une nouvelle déception, qui pourrait décourager les meilleures intentions, en laissant croire qu'on se trouve en face d'une entreprise ou impraticable ou témérairement engagée. Le Comité fut unanime à reconnaître tout ce qu'il y avait de sensé et de juste dans l'opinion de M. Cochin, et il fut immédiatement décidé qu'on s'y conformerait rigoureusement.

Il restait à trouver une personne, une femme surtout, intelligente et dévouée, qui voulût se charger d'une telle mission : aller à Londres, y passer plusieurs mois, faire son profit de tout ce qu'on remarquerait d'utile et de pratique à l'usage de l'œuvre qu'on voulait fonder, et revenir à Paris avec des chances à peu près assurées de succès.

Voilà ce qu'on attendait de la personne que M. Cochin était chargé de trouver et qu'il devait présenter au comité. Le hasard la lui fit découvrir.

Il fit faire, dans ce temps-là (1827), son portrait par un peintre d'une réputation méritée comme miniaturiste, M. Frédéric Millet, le père du grand statuaire Aimé Millet. Tout plein de ses projets de salles d'asile, et pressé de trouver l'auxiliaire qu'il cherchait, il en parle devant M[me] Millet, en qui il avait sans doute déjà deviné cet amour de l'enfance qui fut la passion de sa vie. Il dit que, pour entrer complètement dans l'esprit de l'œuvre à créer à Paris, il était nécessaire d'aller à Londres et de se bien pénétrer de l'organisation des *Infants'schools* pour en rapporter tout cet qui pourrait s'appliquer chez nous; qu'avec de l'intelligence et de l'activité, il fallait surtout les grâces de cette difficile mission. M[me] Millet, qui les sentait toutes vivre en elle, s'offre sans hésiter pour la remplir, persuadée que nul autre n'y apportera un sentiment plus profond des besoins de l'enfance pauvre. « Mais vous ne savez pas l'anglais, lui dit M. Cochin. — Tant mieux, répond-elle; au moins je ne serai pas distraite par les mots, et je n'en saisirai que mieux l'esprit de la chose. » Elle part avec son mari, munie de lettres de recommandation des dames du comité, et passe deux mois en Angleterre, à visiter toutes les écoles. M. Cochin s'y rend lui-même, mais avec l'intention d'étudier surtout ce qui se rapporte à l'enseignement. M[me] Millet, elle, s'était initiée à l'organisation matérielle et aux détails pratiques de ces établissements.

On était donc pourvu, cette fois, de tous les éléments nécessaires pour conjurer un nouvel échec. A son retour, M[me] Millet entreprit, avec les conseils de M. Cochin et l'assistance du comité, la direction d'une salle d'asile, rue des Martyrs, qui réunit bientôt cent

enfants, rapidement disciplinés, grâce à la persévérance éclairée et incessante de cette femme excellente, dont le nom a été trop vite oublié.

Mère de sept enfants, elle aimait presque autant que les siens ceux que la charité lui confiait. « Pour moi, disait-elle souvent, il n'y a pas d'enfants laids ou sales. » Elle est rencontrée un jour en omnibus par un ancien ami de la famille, qui s'informe de la santé de tous et lui dit : « Combien avez-vous d'enfants? » Elle, toujours préoccupée de la prospérité de ses asiles, lui répondit : « Justement, j'ai fait mon compte ce matin : j'en ai trois mille six cents! » Un éclat de rire accueillit ce chiffre inusité d'enfants et la tira de sa distraction.

C'est qu'en effet, tous les enfants des asiles devenaient siens; elles les aimait et elle en était aimée comme une seconde mère.

La salle d'asile de la rue des Martyrs n'avait été créée, dans la pensée de M. Cochin, que pour essayer les procédés qu'on avait observés à Londres, modifiés cependant et appropriés au caractère et aux habitudes de la population parisienne. Cet essai ayant été couronné d'un entier et rapide succès, le maire du douzième arrondissement fut désormais complètement rassuré sur les craintes d'un échec et conçut le projet de construire, à ses périls et risques, une maison modèle, dont il avait longuement médité le plan. Nous lui emprunterons une partie de l'historique de cette fondation, qui lui a fourni les principaux éléments de son *Manuel des salles d'asile*.

« Ayant reconnu, dit M. Cochin, après quelques années d'administration d'un arrondissement de Paris, en qualité de maire, qu'il était désirable d'accroître le bien-être de la population parisienne par la fondation d'une salle d'asile, et d'*en faire une section nécessaire d'un établissement d'éducation primaire*, je formai le projet de bâtir une maison modèle, contenant des classes de toute espèce et pour tous les âges.

« Je me proposai, entre autres avantages, de faire descendre à 15 francs par individu et par an, le taux de la dépense d'éducation élémentaire des enfants, qui, jusqu'alors avait coûté 25 francs, et, dans quelques maisons, 32 francs pour chaque enfant.

« Lorsque ce plan fut présenté au préfet de la Seine, il le considéra comme impraticable et répondit avec obligeance que c'était le rêve d'un homme de bien.

« Communiqué à l'architecte de la municipalité, il estima que la dépense devrait s'élever à 250 000 francs au moins, et le projet fut considéré comme une chimère, parce qu'il supposait l'établissement de vingt maisons semblables, c'est-à-dire une dépense de

5 millions pour procurer tous les locaux d'instruction primaire et des salles d'asile de la ville de Paris.

« Profondément convaincu de la possibilité de réaliser à moins de frais le projet d'une maison complète d'éducation primaire et de diminuer de moitié les dépenses annuelles, en augmentant de beaucoup la valeur des secours, je voulus courir le hasard de l'exécution, en engageant ma propre fortune, quoiqu'elle dût subir une forte atteinte, en cas de non succès.

« Je m'adressai à des propriétaires de terrains, qui faisaient pour eux-mêmes la spéculation de bâtir. Après avoir choisi un emplacement dans le quartier le plus pauvre et le plus peuplé, j'en achetai le tiers indivis, et le même jour nous convînmes, mes vendeurs et moi, de couvrir ce terrain de constructions qui, élevées à frais communs, seraient, après exécution, notre propriété commune. On devra remarquer que, par ce moyen, les constructeurs-propriétaires étaient intéressés à construire solidement et économiquement, puisqu'ils construisaient pour eux-mêmes.

« Tous les plans furent faits sous ma direction, et, *en trois mois de temps*, les clefs d'une maison qui contient mille élèves, quatre logements de maîtres et de grandes dépendances, m'étaient remises, après entier achèvement.

« La maison était ouverte, et quatre cent vingt enfants étaient inscrits dans les trois divisions principales de l'établissement le jour de l'ouverture, trois mois et dix-sept jours après la pose de la première pierre. »

On ne trouvera pas trop long cet instructif exposé. Il était nécessaire pour montrer avec quelle intelligence M. Cochin put vaincre toutes les difficultés qui semblaient s'opposer à son projet de maison-modèle. Faire élever en si peu de temps un établissement de cette importance tenait presque du prodige à cette époque, et l'on pouvait tout espérer d'un homme qui, par sa seule initiative et négligeant même le soin de sa fortune, s'en était montré capable.

Cette création répondait si bien aux besoins de la population, qu'en moins de quinze mois l'établissement était au complet : mille enfants y étaient réunis. Un succès si rapide ne manqua pas d'attirer l'attention de la municipalité, et dès lors il ne fut pas difficile à M. Cochin de lui démontrer qu'elle aurait un grand intérêt à se rendre propriétaire d'un immeuble qui contenait plusieurs établissements, municipaux de leur nature, et qui coûterait infiniment moins que s'il eût fallu soumettre la construction aux formalités administratives.

La maison fut acquise, et la ville de Paris se trouva dotée d'un établissement modèle avec une économie considérable. En le quit-

tant, M. Cochin crut devoir ajouter à tous ses sacrifices une donation de mobilier et d'autres valeurs, s'élevant à 22 000 francs, sans compter les dépenses d'entretien qu'il avait faites pour cette école pendant les quinze mois qui avaient précédé la vente.

A peine cet acte de générosité fut-il accompli, qu'il en recevait le témoignage le plus flatteur, consigné dans une ordonnance royale du 22 mars 1831, par laquelle son nom et son administration étaient imposés à l'établissement qu'il avait fondé.

L'élan était donné, et la perpétuité de l'œuvre désormais assurée. Mais il n'avait pas fallu moins que cette action énergique et désintéressée pour élever à la hauteur d'une institution de si humbles et si modestes essais. Aujourd'hui la France est couverte de ces utiles établissements qui rendent d'immenses services à la classe ouvrière. Et pourtant se souvient-on de l'homme qui en a créé le modèle aux dépens de sa fortune et au prix de sa santé et de son repos?

Qui sait même si, dès ce temps-là, quelques esprits malveillants ou sans élévation n'ont pas vu, dans cet acte d'une admirable charité, une arrière-pensée d'intérêt? En est-il beaucoup qui pensent qu'on puisse faire le bien pour le seul bonheur de le faire et pour répandre sur son existence le délicieux sentiment d'une bonne grande action?

Émile Gossot.

PATRONS ET OUVRIERS

EN SUISSE[1]

Dans le magnifique discours qu'il prononça à la Chambre des communes, au moment de quitter le pouvoir, sir Robert Peel, résumant à grands traits sa carrière politique, rappelait avec une légitime fierté qu'il avait sacrifié tout ce qu'un homme d'État ambitionne le plus, afin d'assurer aux multitudes laborieuses de son pays un accroissement de bien-être et de sécurité. Et revenant plus tard sur ce souvenir, il répétait que, au point de vue moral comme au point de vue politique, l'amélioration du sort du travailleur manuel doit être la préoccupation constante de tous ceux qui ont souci de l'avenir de leur pays. On pourrait ajouter aujourd'hui que cette question n'est plus seulement une question morale et politique, mais une question d'intérêt économique. A l'heure actuelle, la concurrence industrielle entre les diverses nations est devenue si vive, la marge des bénéfices si étroite, qu'il suffira parfois, en certains pays, d'une élévation de quelques centimes dans le prix de revient d'un objet, pour priver le producteur de tout bénéfice et pour amener, par conséquent, sa défaite sur le marché industriel. Or qui ne connaît l'importance de la main-d'œuvre dans le prix de revient d'un produit? Si l'ouvrier de tel pays travaille moins énergiquement et moins bien que ceux d'une nation voisine, s'il dépense plus et veut gagner davantage, si, par suite d'une grève, légitime ou non, il ne produit pas au moment opportun, ou fait monter les frais de production, il peut causer dans sa patrie la ruine d'une

[1] *Les Classes ouvrières en Europe*, par M. René Lavollée, consul général de France, chez Guillaumin, 1883. — *Arbeiterverhæltnisse und Fabrikeinrichtungen der Schweiz*, par Bœhmert. — *Reports, by Her Majesty's secretaries of Embassy and Legation respecting factories for the spinning and weaving of textile fabrics abroad.* London, 1873. — *Labor in Europe and in America*, by Edward Young, chief of the United States bureau of Statistics. — Washington, 1876.

industrie naguère florissante. Il importe donc de connaître la situation des travailleurs de tous pays, de rechercher toutes les améliorations pratiques qu'on peut, en cette matière, emprunter à l'étranger, afin que l'ouvrier, satisfait de son sort, travaille avec zèle, avec régularité, et n'apporte aucun trouble dans les conditions de la production nationale.

C'est évidemment dans ce but que l'Angleterre, la nation industrielle par excellence, demandait naguère à tous ses agents consulaires à l'étranger, un rapport sur les conditions du travail dans le pays où ils étaient accrédités. C'est avec la même pensée que le chef du bureau de la statistique aux États-Unis, M. Edward Young, a comparé, dans un important ouvrage, le prix des salaires et le prix des vivres, les dépenses et recettes de l'ouvrier, dans les principales contrées civilisées des deux mondes. C'est également dans le désir de servir les intérêts économiques de son pays en même temps que ceux de la paix sociale, que M. René Lavollée, consul général de France, a passé plusieurs années à faire, sur la condition comparée des classes ouvrières d'Europe, une vaste et consciencieuse enquête dont il vient de publier les résultats.

La tâche qu'il s'était imposée présentait de singulières difficultés. Les recherches les plus minutieuses peuvent-elles permettre de connaître exactement la condition des classes ouvrières dans un pays? Les salaires ne varient-ils pas sans cesse, selon qu'il s'agit de telle ou telle industrie, selon que l'ouvrier est plus ou moins habile, selon que l'atelier est situé à la ville ou à la campagne, selon que l'industrie est prospère ou languissante? De même, le prix du logement, des vivres, des vêtements, en un mot, les dépenses de l'ouvrier ne diffèrent-elles pas énormément, suivant les pays, les climats, le nombre des enfants et les habitudes des familles ouvrières? Aucune de ces difficultés, quelque insurmontables qu'elles paraissent, n'a découragé M. Lavollée. Non content de lire les travaux les plus sérieux publiés sur cette question et les documents inédits dont ses fonctions lui permettaient de prendre connaissance, il a consulté oralement et par écrit, en France et à l'étranger, tous les hommes compétents qui pouvaient l'éclairer, et ce n'est qu'après ces longues et minutieuses recherches qu'il s'est hasardé à donner des chiffres dont il a eu, depuis ce temps, l'occasion de vérifier l'exactitude. Pour l'Allemagne et la Suisse, par exemple, des publications récentes dues, les unes à des patrons, les autres à des agents de l'Internationale, ont donné, sur le taux des salaires et le prix des vivres, des chiffres à peu près semblables à ceux de M. Lavollée. Quand patrons et internationalistes sont d'accord sur un chiffre, qui songerait à le contester?

Il serait impossible de donner, dans le cadre étroit de cette étude, un aperçu même résumé du vaste et intéressant travail de M. Lavollée. Mais, de même qu'un touriste, au retour d'un long voyage, décrit de préférence ce qu'il a vu de plus curieux ou de moins connu, nous voudrions, après avoir achevé la lecture de cette importante enquête, appeler spécialement l'attention sur un pays qui, au point de vue économique, occupe une situation à peu près unique entre toutes les contrées de l'Europe continentale : ce pays, c'est la Confédération helvétique. On ne peut étudier l'histoire et la condition industrielle de la Suisse sans être frappé des difficultés qu'elle a surmontées, comme des résultats qu'elle a atteints. Enclavée au centre de l'Europe, à une très grande distance de la mer; obligée de supporter la charge de coûteux transports, soit pour les matières premières qu'elle importe, soit pour les produits fabriqués qu'elle envoie sur les marchés étrangers; privée aussi de ces immenses gisements houillers qui font la fortune de l'Angleterre et de la Belgique, elle semble, au premier abord, dans les plus mauvaises conditions pour soutenir la redoutable concurrence industrielle de ses voisines et rivales. Et cependant elle lutte avantageusement contre elles; avec une population de moins de trois millions d'habitants, avec un territoire qui représente tout au plus le douzième de la France, et dont un quart au moins est stérile, elle exporte annuellement pour 800 millions ou 1 milliard de marchandises dans le monde entier : la France, à elle seule, lui prend pour 100 millions de produits, et les États-Unis pour plus de 60 millions. Mais ce résultat, si remarquable en lui-même, n'est-il pas obtenu au prix des souffrances matérielles ou morales de l'ouvrier? Loin de là; un rapide examen suffit à montrer que, malgré la modicité apparente de leurs salaires, les ouvriers suisses sont plus à l'aise, plus heureux, et sentent mieux leur bonheur que dans n'importe quel autre pays. Aussi, malgré les excitations incessantes qu'apportent au milieu d'eux leurs remuants voisins, surtout les agitateurs socialistes d'Allemagne et les démagogues français, malgré les attaques contre le capital et la bourgeoisie, répétées sans cesse à leurs oreilles dans tous les congrès révolutionnaires qui, depuis vingt ans, ont élu domicile chez eux, ils sont en meilleures relations que partout ailleurs avec leurs patrons, ne connaissent guère que de nom les grèves avec les troubles qui en résultent, et, à part quelques localités trop voisines des frontières allemande et française, ils sont à peine atteints du malaise social dont souffre si profondément tout le reste de l'Europe.

On ne peut constater cette situation vraiment privilégiée de la Suisse, sans être tenté d'en rechercher les causes. Aussi M. Lavollée

s'est-il étendu avec une complaisance bien naturelle sur la condition de l'ouvrier dans la Confédération helvétique ; ce sujet absorbe à lui seul près du quart de son ouvrage. Les renseignements déjà si nombreux et si variés qu'il nous donne seront complétés par le remarquable livre de Bœhmert sur les fabricants et ouvriers suisses, par les rapports des agents consulaires anglais, et aussi par les observations que nous avons pu faire, pendant un récent séjour en Suisse. Le lecteur trouvera peut-être quelque intérêt à nous suivre dans cette étude et à noter les bons exemples que patrons et ouvriers suisses donnent à des voisins plus riches et plus puissants qu'eux peut-être, mais assurément moins tranquilles et moins heureux.

I

On ne peut bien étudier l'ouvrier sans connaître d'abord le patron ; combien de fois le patron n'a-t-il pas été, en grande partie, responsable des vices de l'ouvrier ! Tel patron, tel ouvrier, répétait souvent M. Le Play ; et, à l'appui de cette affirmation, il montrait, avec des preuves malheureusement irréfutables, que la désorganisation qui règne actuellement dans la grande industrie, le paupérisme et la corruption des classes ouvrières, étaient dues trop souvent à la conduite imprévoyante ou égoïste des classes dirigeantes.

Les reproches qu'il faisait à de trop nombreux patrons, français ou étrangers, ne sauraient, pour la plupart, être adressés aux patrons suisses ; si la paix et l'harmonie sociales ont été rarement troublées dans leur pays, c'est à eux avant tout qu'en revient l'honneur.

La première chose qui frappe l'étranger lorsqu'il pénètre chez une famille aisée ou riche de la Suisse, c'est la simplicité qui règne dans son intérieur comme dans ses habitudes. Qu'on se garde bien, à ce point de vue, de juger la Suisse d'après quelques centres importants, surtout Genève, où l'affluence et le séjour de riches étrangers a altéré notablement le cachet local. Si l'on excepte ces villes ou plutôt quelques groupes restreints de la société de ces villes, on voit que partout ailleurs les familles suisses des classes supérieures ont conservé religieusement les habitudes modestes et frugales de leurs pères. Les pièces où le Suisse reçoit l'étranger, celles qui sont consacrées à son habitation et à celle de sa famille, sont toujours d'une propreté minutieuse, commodes, gaies, bien distribuées ; mais on y chercherait vainement toutes les coûteuses superfluités du luxe moderne ; la toilette des femmes et des jeunes

filles, qui rompt l'équilibre de tant de budgets français, est presque toujours d'une simplicité qui provoquerait, bien à tort, les sarcasmes d'une Parisienne : les femmes, dans ce pays, aiment mieux donner leur temps à l'étude qu'à la parure. Voilà déjà un premier point acquis : la distance que, chez d'autres peuples, le luxe crée entre le riche et le pauvre, la corruption qu'il développe chez le premier, le sentiment d'envie qu'il fait naître chez le second, sont presque inconnus dans la république helvétique.

Autre fait non moins important : dès leur plus jeune âge, les Suisses de toutes conditions se coudoient dans les écoles, non seulement à l'école primaire obligatoire, mais dans les écoles d'enseignement secondaire, où beaucoup d'enfants pauvres, dès qu'ils sont reconnus capables, sont admis gratuitement. Devenus jeunes gens et plus tard hommes, le bourgeois et l'ouvrier auront encore maintes occasions de se rencontrer, d'entretenir entre eux de bons rapports, tantôt dans les exercices militaires auxquels tous indistinctement sont appelés, tantôt dans les tirs fédéraux, comme dans les innombrables associations qui pullulent sur le territoire helvétique. Comment l'antagonisme social se développerait-il entre des gens qui, dès leur enfance, se connaissent, s'apprécient, puis passent toute leur vie, côte à côte, sur un pied d'égalité presque complète ?

Cet antagonisme finirait cependant par naître, si les membres des classes aisées ne faisaient rien en faveur de leurs concitoyens moins fortunés. Mais tout autres sont les habitudes helvétiques. On sait combien l'esprit cantonal est vivace dans ce pays, combien le Suisse se passionne pour ses affaires municipales, pour tout ce qui intéresse la prospérité de sa commune ou de son canton. Il n'existe en Suisse que cinq villes de plus de 20 000 habitants; partout ailleurs, ce sont de petits centres à la tête desquels se trouvent un certain nombre de familles aisées, parfois fort riches, connues, appréciées de tous, et qui rivalisent de générosité, dès qu'il s'agit d'exécuter quelques travaux utiles, de créer quelques œuvres de bienfaisance. Les excédents de revenus que leur laisse une vie simple et frugale, les accroissements de fortune que leur apportent le travail et l'économie sont, en grande partie, absorbés par la fondation d'écoles, d'églises, d'hôpitaux, de musées, de bibliothèques, de sociétés de bienfaisance, etc., etc. Ce qu'on citerait en Suisse d'établissements, d'œuvres de tout genre, fondés ou entretenus par des dons et souscriptions privées, est prodigieux. Dans certaines localités, les notables habitants ont tant fait, que la misère, — j'entends la misère ne résultant pas du vice, — est tout à fait inconnue. Pendant un récent séjour à Neuchâtel, ville de

12 000 à 15 000 habitants, nous demandions à un honorable commerçant combien il pouvait exister de pauvres dans cette cité : « Je ne crois pas qu'il en existe, répondit-il : si aujourd'hui, une famille digne d'intérêt tombait dans la misère, avant ce soir elle aurait trouvé deux institutions plutôt qu'une et dix particuliers plutôt qu'un, pour lui venir en aide. »

Et ce n'est pas seulement leur argent, c'est aussi leur temps que les Suisses riches donneront volontiers en faveur de toute œuvre de bien public. On nous a cité, à Bâle, à Zurich, à Neuchâtel et ailleurs, des millionnaires qui consacrent, chaque semaine, parfois chaque jour, plusieurs heures à l'administration d'un hôpital, à la surveillance d'une école, à la comptabilité d'une œuvre de bienfaisance. Des fils de famille, appelés à hériter un jour d'une immense fortune, font volontiers des études et passent les examens nécessaires pour être reçus professeurs et ouvrir des cours dans une académie ou une simple école. Il n'est pas rare que des jeunes filles de la meilleure société aillent donner des leçons d'histoire, de géographie, parfois même de couture dans les écoles de filles.

En résumé, par son éducation, par ses goûts, par ses traditions de famille, le Suisse est porté à rechercher, à satisfaire, dans la mesure du possible, les besoins de ses compatriotes moins fortunés que lui; et, les connaissant dès l'enfance, passant une partie de sa vie à côté d'eux, il peut plus facilement, et surtout plus efficacement que le Français ou l'Allemand, leur venir en aide.

Si le Suisse aisé est le chef d'une industrie ou d'un établissement commercial, il est facile de deviner quelle sera son attitude vis-à-vis de son personnel ouvrier. — « On affirme, d'après les plus sérieux témoignages, dit M. Lavollée, que les manufacturiers suisses, pris en masse, ne gagnent pas, malgré leur économie et la faiblesse des salaires, plus de 6 pour 100 de leur capital, alors que l'intérêt courant de l'argent varie entre 4 et 4 1/2 pour 100. Ils donnent donc tout leur temps et courent tous les risques du commerce pour un misérable gain additionnel de 1 1/2 à 2 pour 100. » En se contentant de gains modiques, les patrons suisses se sont assuré une marge d'autant plus considérable pour donner assistance à leurs ouvriers, et l'on peut dire, à leur honneur, qu'ils n'ont pas perdu une seule occasion d'employer largement et judicieusement les ressources dont ils pouvaient disposer dans ce but. Nous verrons plus loin les innombrables œuvres de tout genre qu'ils ont fondées et entretiennent afin d'accroître le bien-être, l'instruction et la moralité de leurs ouvriers. « On est bien récompensé de sa peine et de ses sacrifices, disait l'un d'eux au consul d'Angleterre : la bonne influence morale d'une manufacture bien tenue ne se limite

pas au cercle de son personnel; tout le village en profite, et quelqu'un qui y rentrerait après vingt ans d'absence y constaterait une amélioration considérable [1]. » La femme du patron rivalise le plus souvent de zèle avec son mari pour améliorer le sort des familles ouvrières. M. Léon Lefébure, dans son excellent livre, intitulé *Questions vitales*, cite, avec des éloges mérités, la femme d'un grand fabricant, Mme Staub, qui, « chaque semaine, parcourt la cité ouvrière de Kuchen, visitant chaque ménage, prenant note de tous les besoins, faisant pénétrer partout, par ses encouragements, par ses conseils, par ses bienveillantes réprimandes, l'esprit d'ordre et le sentiment chrétien du devoir ». Puis, parlant de quelques autres manufacturiers qui ne comprennent pas moins bien leurs devoirs que M. et Mme Staub, il ne craint pas de les appeler « les apôtres de l'industrie ». Ces patrons que M. Lefébure propose à notre admiration ne sont pas tout à fait des Suisses; ils habitent un peu au-delà de la frontière helvétique, dans le duché de Wurtemberg, mais on peut dire, sans rien exagérer, qu'il est peu de patrons suisses qui ne méritent les éloges décernés par M. Lefébure à Mme Staub et aux « apôtres de l'industrie wurtembergeoise ». Tous ou presque tous tiennent, avant tout, à avoir des rapports directs avec leurs ouvriers, à être connus d'eux et de leurs familles, à écouter personnellement leurs réclamations, au lieu de laisser ce soin à des contre-maîtres et autres intermédiaires moins éclairés et surtout moins bienveillants. En agissant ainsi, ils ne servent pas moins leurs intérêts que ceux de leurs ouvriers : que de conflits eussent été évités ou promptement apaisés dans les usines, si le patron avait écouté lui-même les griefs des ouvriers et s'était attaché à les faire disparaître!

II

Après avoir étudié le portrait du patron, passons à celui de l'ouvrier suisse. On sait déjà comment, dès son jeune âge, il est à même de connaître, d'apprécier le patron et sa famille. Mais s'il y a, à ce point de vue, une puissante cause d'harmonie sociale dans l'atelier, existe-t-il d'autre part des motifs de division entre le capital et le travail, des influences susceptibles de développer chez l'ouvrier les sentiments hostiles que son éducation première ne lui a pas donnés?

La misère est sans contredit un des principaux agents de démo-

[1] Rapport de M. Baillie, consul d'Angleterre. — Voy. aussi les *Questions vitales*, par M. Léon Lefébure, p. 97-98.

ralisation pour les familles ouvrières ; c'est elle qui est le plus grand instrument de propagande du socialisme allemand. Eh bien ! quelle est la situation matérielle de l'ouvrier suisse ? La misère réside-t-elle à son foyer, comme à celui de l'ouvrier allemand ? — Au premier abord, on serait tenté de répondre qu'en Suisse l'ouvrier n'est pas mieux partagé que ses voisins du Nord. Examinons ses salaires, en prenant pour guide M. Lavollée, qui, on le sait déjà, ne cite aucun chiffre sans en avoir minutieusement vérifié l'exactitude : nous voyons que, pour la petite industrie, le salaire des artisans varie presque toujours entre 2 francs et 3 fr. 50, avec tendance vers la moyenne de 3 francs. Dans la grande industrie, le travail purement mécanique, comme celui des ouvriers filateurs et tisseurs, reçoit un salaire qui oscille généralement de 2 à 4 francs, avec tendance vers la moyenne de 3 francs : le travail de force ou d'art, comme celui des métallurgistes, des horlogers et bijoutiers, reçoit quelquefois des salaires très élevés ; mais, en mettant de côté les cas exceptionnels, il est rémunéré à raison de 3 fr. 50 à 5 francs par jour, avec tendance vers la moyenne de 4 francs. Pour les femmes qui ne participent qu'au travail mécanique, la moyenne de la paye est de 1 fr. 50 : pour les enfants, elle ne s'élève pas au-delà de 1 franc. En résumé, si nous comptons 300 journées de travail par an, nous voyons que le budget annuel des recettes s'élève, pour un artisan à 900 francs, pour un ouvrier de fabrique à 1000 ou 1200 francs, pour une ouvrière à 450 francs, pour un enfant à 300 francs !

En regard du budget des recettes, plaçons le budget des dépenses : nous trouvons que la nourriture et le logement sont évalués, en moyenne, pour l'homme fait à 375 francs, pour la femme à 285 fr., pour l'enfant à 235 francs par an. Ces chiffres, qui sont sensiblement inférieurs à ceux qu'exigent la nourriture et le logement de l'ouvrier anglais ou français, permettent à l'ouvrier suisse, s'il est célibataire, de conserver sur son salaire une somme suffisante pour son habillement, sa bière, ses menus plaisirs, et même de faire quelques épargnes. Mais tout autre est la situation de l'ouvrier marié et père de famille : supposons un ménage composé du père, de la mère et de quatre enfants, encore en bas âge, ce qui équivaut à peine à la moyenne des familles suisses, où les enfants sont généralement fort nombreux. Si le mari n'est pas un ouvrier habile, son salaire annuel, joint à celui que gagnera sa femme, lorsqu'elle pourra travailler, ne dépassera pas 1500 francs. Les dépenses évaluées à 1000 francs pour la nourriture, 150 francs pour l'habillement et la literie, 150 francs pour le loyer, 180 francs pour le chauffage et l'éclairage, absorberont la totalité de cette somme.

Non seulement la famille ouvrière, dans ces conditions, ne pourra faire aucune épargne sur son salaire, mais elle ne conservera rien pour payer les dépenses extraordinaires de naissance, de maladie ou de mort, les frais d'école, les impôts, les menus plaisirs, etc., etc. Tous les autres budgets de familles ouvrières, dressés par M. Lavollée, se rapprochent plus ou moins de celui-là.

En somme, si l'on ne tient compte que du salaire fixe, on dira : Grâce au bon marché des vivres et à la modération de ses goûts, l'ouvrier suisse, marié et père de jeunes enfants, dépense moins que ses camarades de France ou d'Angleterre; mais comme il touche un quart ou un tiers en moins, à titre de salaire ordinaire, il doit vivre comme eux dans la gêne : il doit être sans cesse menacé d'un déficit et s'y voit forcément condamné en cas de maladie, de chômage ou d'accidents; même en écartant toute éventualité fâcheuse, il ne doit pouvoir équilibrer son budget jusqu'à la condition de se restreindre rigoureusement aux dépenses inévitables.

Voilà les conclusions assez tristes, auxquelles on est tenté d'arriver. Et cependant, dans bien des cas, la réalité leur donne heureusement un démenti. Si vous pénétrez dans l'intérieur d'une famille ouvrière, vous y remarquez souvent, outre une propreté excessive, les traces d'une situation relativement aisée et satisfaisante; le repas auquel vous assistez sera frugal sans doute; la viande n'y figurera qu'en petite quantité ou pas du tout, mais la nourriture n'en sera pas moins saine et assez abondante; les lits seront convenables; les meubles les plus nécessaires, en bon état d'entretien, ne feront pas défaut. Parfois, le touriste qui voyage sur les frontières suisses, et qui a l'occasion de comparer des ménages ouvriers de Suisse et de l'étranger, est frappé de la meilleure apparence des premiers, bien que leurs chefs aient généralement un moins gros salaire et un plus grand nombre d'enfants. Non seulement ils semblent être dans une meilleure situation matérielle, mais ils se montrent plus satisfaits, plus confiants et moins envieux.

D'où vient cette différence, dont nous avons été frappés nous-même, commettant d'autres voyageurs? Elle tient à des causes nombreuses, mises en lumière par tous ceux qui ont étudié de près la constitution sociale et économique de la Suisse : il faut les faire connaître, au moins en résumé.

En Suisse, on le sait déjà, il n'existe presque aucun grand centre industriel : en dehors des quatre ou cinq villes de plus de vingt mille âmes, on rencontrera rarement plus de deux ou trois grandes fabriques agglomérées. Il en résulte, chez l'ouvrier, des habitudes moins nomades que dans les grands centres. Comment songerait-il à quitter son patron, puisqu'il n'y a pas d'usine voisine qui puisse

le recevoir? En abandonnant son atelier, il se condamnerait à un déplacement plus ou moins grand pour retrouver ailleurs de l'ouvrage; ce déplacement avec toute une famille serait coûteux, et il répugne au Suisse, qui a toujours un attachement profond pour son son canton et son clocher. Aussi n'est-il pas rare de voir des familles ouvrières qui, depuis trois ou quatre générations, ont toujours travaillé pour la même famille de patrons.

Non seulement beaucoup d'industries suisses sont exercées à la campagne, mais les ouvriers peuvent souvent travailler à domicile, au milieu de leurs femmes et de leurs enfants, et même joindre à leurs travaux industriels quelques travaux agricoles, par exemple, la culture d'un jardin potager attenant à leur maison d'habitation, ou l'exploitation de quelques arpents de terre; tel est, par exemple, le cas des nombreux ouvriers qui confectionnent les ressorts de montres, dans le canton de Neuchâtel. Souvent, par suite de la générosité du patron ou d'ingénieuses combinaisons économiques dont nous aurons à parler, la maisonnette avec le potager est devenue ou est en train de devenir la propriété du ménage qui l'habite. On comprend quel précieux accroissement de ressources apportent à ce ménage les légumes du potager, les animaux domestiques qu'il peut élever auprès de sa maison. Ce qu'il faut ajouter aussi, c'est qu'il n'est rien de meilleur, pour la santé physique et morale de l'ouvrier, que cette alternance de travail industriel, exercé à domicile, avec le travail agricole, alternance malheureusement impossible dans beaucoup d'industries et dans presque tous les centres populeux.

Mais le bien-être qui existe dans les ménages ouvriers, et engendre comme première conséquence la paix sociale, est dû, avant tout, à la conduite des patrons. Si les patrons méconnaissaient ou négligeaient simplement leurs devoirs, les ouvriers suisses, malgré leurs qualités morales, ne tarderaient pas à s'élever contre eux avec la même vivacité que leurs camarades de France ou d'Allemagne. Dans une enquête faite près des ouvriers de Zurich, l'un d'eux, appartenant à l'élite de sa classe, puisqu'il est ouvrier métallurgiste de la compagnie des chemins de fer du Nord-Ouest, a flétri, avec la dernière véhémence, les grands industriels et commerçants « qui donnent carrière à leur avidité, entassent millions mignons sur millions mignons, et tirent de la substance même de l'ouvrier un inépuisable superflu pour eux et pour leurs enfants ». Ces lignes, qu'on croirait écrites par un ouvrier allemand ou français, si elles n'étaient suivies de quelques atténuations et surtout de citations de la Bible, montrent suffisamment que de mauvais patrons auraient bien vite formé de mauvais ouvriers : mais on sait déjà combien les patrons avides ou égoïstes forment la minime

exception en Suisse, et à quel point existe entre presque tous les industriels, commerçants et capitalistes de ce pays, une généreuse émulation pour améliorer sans cesse la situation matérielle, intellectuelle et morale des classes les moins fortunées. Quand on voit, dans Bœhmert, dans M. Lavollée ou dans les rapports des consuls anglais, la nomenclature, forcément très incomplète, des libéralités de tout genre faites par les patrons aux ouvriers, des œuvres innombrables créées et subventionnées par eux dans le but d'assurer la vie à bon marché pour la famille ouvrière, l'instruction pour les enfants, l'épargne pour la vieillesse, les récréations honnêtes et utiles après le travail, les secours en cas de maladie, etc., etc., etc., on est vraiment pénétré d'admiration et on se demande comment un petit pays qui compte à peine 3 millions d'habitants, un pays où, en dehors de Bâle et de Genève, les très grandes fortunes sont assez rares, a pu être si largement doté, jusque dans ses coins les plus pauvres et les moins peuplés, de cet ensemble d'institutions utiles qui n'existent le plus souvent qu'à l'état d'exceptions dans des régions industrielles beaucoup plus importantes et beaucoup plus riches.

Donner au lecteur une idée de ces institutions, dont le nombre est si grand et les formes si variées, est vraiment une tâche difficile. Comment les citer toutes, sans tomber dans des redites fatigantes? Comment faire un choix et passer sous silence tant d'œuvres qui, tout en ressemblant aux autres, ont cependant leur cachet original, leur utilité propre? Pour éviter, autant que possible, ce double écueil, distinguons, suivant leur but, les institutions ouvrières suisses : les unes se proposent surtout d'augmenter le modeste salaire de l'ouvrier à l'aide de primes, de gratifications, et parfois d'une association aux bénéfices; les autres, de lui procurer la vie à meilleur marché; d'autres enfin, de lui fournir des ressources en cas de maladie, ou de lui faciliter l'épargne et la possession d'un certain capital pour la vieillesse. Dans cette division, nous laissons de côté, bien à regret, les mesures prises pour accroître l'instruction et la moralité des classes ouvrières, par exemple, les bibliothèques et cabinets de lecture gratuits mis à leur disposition par certains patrons, les cours de dessin, de sciences, de mécanique, de géographie, créés pour les adultes, etc., etc., etc.; ces développements, qui se rattachent à l'état de l'instruction publique en Suisse, nous entraîneraient au-delà des limites, déjà étendues, de cette étude.

Les combinaisons ayant pour but d'augmenter le salaire fixe de l'ouvrier sont aussi variées qu'ingénieuses. Beaucoup de fabricants ont recours aux primes, c'est-à-dire à un salaire supplémentaire

correspondant à un supplément de travail fourni : « Dans de nombreux ateliers de filature, dit M. Bœhmert, les surveillants de métiers, payés à la journée, ont droit en outre à une prime, dès que la production totale des métiers placés sous leur direction est plus forte que le quantième théorique. » La prime ainsi obtenue s'élève souvent à 50 ou 75 centimes par jour : elle atteint parfois un chiffre égal au salaire, surtout quand les patrons, comme M. Jenny, de Ziegelbrück (canton de Glaris), payent double les gains supplémentaires au-dessus du salaire moyen. A côté de ces *primes*, calculées d'après un taux connu à l'avance de l'ouvrier, beaucoup de patrons accordent avec une grande largesse, soit accidentellement, soit comme cadeaux de Noël ou de nouvel an, des gratifications à leurs ouvriers ou tout au moins aux meilleurs d'entre eux. « C'est une coutume générale et constante parmi les patrons, dit M. Lavollée, de verser une plus forte cotisation annuelle ou un don extraordinaire aux caisses de secours pour leurs ouvriers, après des années heureuses ou à l'occasion des solennités de famille. » Parfois la remise de ces gratifications est accompagnée d'une fête d'un caractère fort touchant. Ainsi en décembre 1871, la grande filature de soie chape de Bâle, Ryhiner et fils, réunissait, un samedi soir, son personnel à un dîner, auquel prenaient place tous les ouvriers avec leurs familles. Chaque chef de ménage trouva sous sa serviette un cadeau en argent dont le montant était proportionnel à la durée des services de chacun, et qui, pour ceux qui travaillaient depuis six ans, s'élevait à 100 fr. La somme ainsi distribuée ne représentait pas moins de 30 000 francs. Un autre patron, M. Gaspar Spœrri, de Barentsweil (canton de Zurich), mort en octobre 1872, légua par testament une somme importante à répartir entre ses ouvriers. M. Steiger, propriétaire d'une importante fabrique de tissus de coton à Herisau (canton d'Appenzell), distribue, depuis des années, à ses employés, commis et contre-maîtres, des gratifications qui constituent, en réalité, des parts de bénéfices, et qui, en 1872, ont varié entre 30 francs et 10 000 francs. Il n'a pas cru pouvoir étendre aux simples ouvriers l'application du même système; mais il leur assure, sous d'autres formes, des avantages très considérables : il ne les laisse jamais sans travail; il leur conserve, en cas de maladie, la jouissance intégrale de leur salaire; une fois par an, il invite à dîner, en deux séries, tous ses coopérateurs; chaque année aussi, il leur fait faire, à ses frais et en sa compagnie, une excursion d'un ou deux jours dans les montagnes; il a établi une caisse d'épargne pour ses ouvrières. Une autre caisse d'épargne, fondée, en 1871, par M. Steiger, pour tout son personnel ouvrier, est organisée sur des bases particulièrement libérales : tout dépo-

sant qui verse au moins 1 franc par mois reçoit de la fabrique une prime mensuelle de 2 francs qui s'ajoute à son épargne, mais à la double condition de n'en rien retirer pendant sept années, sauf dans quelques cas exceptionnels, et de ne jamais laisser passer un mois sans déposer.

Mais bon nombre de patrons ne se bornent pas aux primes et gratifications : la participation aux bénéfices, qui n'existe qu'à titre de rare exception en France, en Angleterre et en Allemagne, est pratiquée dans un nombre relativement important de fabriques suisses : la filature de laine peignée, Chesser et Hœssli, et celle de MM. Lang et Weidlich, à Schaffhouse; la fabrique de savons de M. Steinfels, à Zurich; la fabrique de boîtes à musique de MM. Billon et Isaac, à Genève, et divers autres établissements, notamment à Bâle et à la Chaux-de-Fonds, sont depuis longtemps déjà organisés d'après le système de la participation aux bénéfices; et les inconvénients qui ont fait rejeter ce système par plusieurs patrons anglais ou français ont été si prudemment et si habilement évités par les industriels suisses, que l'association de leur personnel ouvrier aux bénéfices n'a présenté chez eux que des avantages, et continue de fonctionner à la commune satisfaction des maîtres et des employés. Il y a donc intérêt à montrer, avec quelques détails, comment est organisé en Suisse un système que beaucoup de personnes traitent aujourd'hui de chimère irréalisable, après l'avoir tant exalté comme seul capable de réconcilier le capital et le travail.

La plupart des établissements qui ont appliqué la participation aux bénéfices fonctionnent d'après les principes suivants : Les ouvriers ne sont admis qu'après examen; ils sont renvoyés soit pour défaut d'aptitude technique, soit pour écart de conduite. Au bout d'un délai qui est, en général, de cinq ans, tous, y compris les commis, participent aux bénéfices nets de l'entreprise. La première et la plus importante condition stipulée par les patrons est qu'ils conserveront la complète direction des affaires et du personnel; les livres ne sont soumis à aucune vérification de la part des ouvriers, sauf dans certains cas particuliers, prévus d'avance : encore, dans ces circonstances exceptionnelles, la vérification ne peut-elle être faite que par un ou deux délégués, choisis par les ouvriers, agréés par le patron et prêtant serment de garder le secret sur les chiffres qu'ils auront vus. Les ouvriers de la maison s'obligent, sous la sanction de certaines pénalités, à remplir les conditions de leur engagement : tout différend entre eux et leur patron est soumis à un arbitrage sans appel. Ils reçoivent un salaire fixe, réglé d'après le prix courant de la main-d'œuvre, et pour la détermination duquel on tient compte de la somme qui doit s'y ajouter à titre de dis-

tribution des *bénéfices* nets. Ces bénéfices nets sont ceux que laissent annuellement les opérations accomplies, déduction faite de toutes les dépenses, des pertes et d'un certain intérêt ajouté au capital de l'entreprise, en raison des risques courus; la distribution en est faite annuellement à tous les ouvriers, *au prorata de leur paye*.

On ne saurait ici entrer dans de plus grands détails et montrer comment chaque maison modifie, suivant ses convenances ou les nécessités de son industrie, tel ou tel des principes qu'on vient de rappeler. Mais l'un des établissements nommés plus haut, celui de MM. Billon et Isaac, fabricants de boîtes à musique à Genève, a appliqué d'une façon si hardie et si sage la participation des ouvriers aux bénéfices, et il a obtenu de cette mesure des résultats si remarquables, que nous ne résistons pas au désir de faire mieux connaître cette maison qui mérite d'être citée comme un modèle, autant que la maison Leclaire, de Paris.

C'est en 1871 que la maison Billon, Isaac et Cie, déjà connue par le grand nombre de ses fondations utiles aux ouvriers, a adopté et mis en vigueur le règlement suivant : « Chaque année, le 30 juin, après les écritures d'inventaire et le règlement de tous les comptes, après prélèvement, au taux commercial, des intérêts dus au capital, de l'amortissement et des réserves nécessaires pour parer aux pertes possibles, et après approbation des comptes par l'assemblée générale des actionnaires, la moitié des bénéfices nets est attribuée, s'il y a lieu, aux ouvriers et employés comptant au moins trois mois consécutifs de travail dans les ateliers. » La part de chacun des ouvriers et employés admis à la participation aux bénéfices est fixée en proportion du salaire qu'il a touché pendant l'exercice. La moitié de la part des bénéfices allouée à chacun lui est payée en espèces, l'autre moitié est inscrite au compte du dépôt ouvert à son nom et qui porte intérêt à 6 pour 100 l'an, à compter du jour de l'assemblée générale. Aussitôt que l'un des comptes de dépôt a atteint la somme de 100 francs, il est converti en une action de la société, de même somme, qui devient la propriété du titulaire du compte et est inaliénable tant que le titulaire reste au service de la maison. Toute contestation entre l'administration et ses ouvriers au sujet de la participation aux bénéfices est réglée par la voie de l'arbitrage.

On voit avec quelle libéralité les auteurs de ce règlement ont voulu faire profiter les ouvriers de la prospérité de la maison, et aussi avec quel soin ils ont cherché à les intéresser au développement continuel de leurs affaires. Comment ont-ils évité les écueils qui ont si souvent fait échouer la participation aux bénéfices? Ces

écueils, on le sait, sont tantôt les mauvaises années qui suppriment les bénéfices et discréditent ainsi le système, tantôt la prétention des ouvriers à s'immiscer dans la gestion des affaires.

Afin de faire face aux mauvaises années, MM. Billon et Isaac ont étendu le plus possible les prélèvements sur les bénéfices bruts et multiplié les réserves. Ainsi, d'après les statuts, on doit, chaque année, non seulement amortir une certaine partie de la valeur de l'outillage, du matériel et des constructions, et un dixième des frais de premier établissement, mais déduire des bénéfices les intérêts à 6 pour 100 du capital des actions, et constituer une réserve ordinaire du dixième du bénéfice net et une réserve éventuelle destinée à parer aux pertes imprévues sur les créances courantes, et à parfaire, s'il y a lieu, l'intérêt des actionnaires.

Quant à l'immixtion des ouvriers dans l'administration de la compagnie, MM. Billon, Isaac et Cie l'ont tout d'abord nettement repoussée, et ils ont réussi à faire admettre leur point de vue par leurs ouvriers eux-mêmes. Conformément à une circulaire envoyée, au début de l'entreprise, à leurs employés et ouvriers, ceux-ci ne peuvent prendre connaissance des livres et affaires de la société que par l'intermédiaire de ceux d'entre eux qui y ont droit en qualité d'actionnaires; or, pour siéger à l'assemblée générale, il faut être propriétaire ou représentant d'actions pour une somme d'au moins 3000 francs, équivalant à trente des actions de 100 francs dont les ouvriers peuvent être titulaires; on est ainsi assuré que ceux-ci ne seront jamais représentés, au sein de l'assemblée des actionnaires, que par une élite peu nombreuse, ce qui est, à la fois, une garantie de discrétion et un gage de sagesse.

Si l'on veut savoir quels ont été, en un espace de dix années, de 1871 à 1881, les avantages résultant pour les ouvriers de cette association aux bénéfices, M. Billon répondra, preuves en main, que chacun de ces cent et quelques ouvriers a reçu, presque tous les ans, une somme de 200 à 300 francs, représentant environ 18 à 20 pour 100 du salaire. Pendant deux années seulement, en 1877 et 1878, époque de la guerre turco-russe, les ouvriers de la maison Billon n'ont eu qu'une répartition insignifiante ou nulle; mais même en tenant compte de ces deux mauvaises années, la moyenne annuelle de leur part de bénéfices a été de 187 francs, représentant près de 15 pour 100 du salaire : la somme totale des bénéfices alloués aux ouvriers en dix ans a été de 194 345 francs. Une moitié de cette somme, conformément aux statuts, a été distribuée aux ouvriers; l'autre moitié leur a été retenue, pour les rendre copropriétaires de l'actif social et leur fournir des épargnes : la part d'intérêt des ouvriers dans l'établissement devrait donc être de 97 172. Bien

que plusieurs remboursements à des ouvriers sortis de la maison l'aient un peu réduit, il s'élevait encore, en 1881, à 76 281 francs, dont 27 100 francs en actions de 100 francs appartenant à 67 ouvriers, 26 996 francs en comptes de participation et dépôts appartenant à 109 ouvriers, et 22 185 francs en comptes d'épargnes volontaires appartenant à 21 ouvriers.

Mais les résultats moraux obtenus par MM. Billon et Isaac sont encore plus remarquables que les résultats matériels. Stimulés par l'intérêt personnel, les ouvriers ont redoublé de zèle, d'activité, d'économie dans l'emploi des matières premières. Ils ont produit mieux, plus vite et à meilleur marché; leur moralité s'est relevée en même temps que leurs relations entre eux s'amélioraient. « La participation aux bénéfices a opéré parmi nous de vraies merveilles, écrivait l'un des ouvriers à M. Bœhmert; auparavant, on ne pensait qu'à soi et à son propre avantage; des querelles à l'occasion du travail n'étaient pas chose extraordinaire. Maintenant, par contre, tous se considèrent comme les membres d'une même famille, et le bien de l'entreprise est devenu la préoccupation de chacun, parce que c'est là aussi notre propre intérêt. Le premier payement de bénéfices a réveillé chez tous des espérances dont la réalisation exige absolument l'économie. » Mais la participation aux bénéfices, si avantageuse dans les bonnes années, n'est-elle pas discréditée aussitôt que viennent les mauvaises années, les pertes commerciales? L'auteur de la lettre affirme le contraire : « Les bienfaits du système introduit parmi nous sont *encore plus sensibles*, dit-il, dans les temps de crise commerciale, tels que celui que nous venons de traverser cet hiver (1877). Pendant un temps assez long, nous avons été réduits à sept heures de travail, et le gain de l'ouvrier surchargé de famille suffisait à peine pour sa nourriture et son vêtement. Cependant il fallait payer le loyer, et comme ici presque tous les logements se payent trois mois à l'avance, plus d'un aurait dû coucher à la belle étoile si la caisse des dépôts obligatoires n'était venue les tirer d'embarras. Je laisse à mes patrons le soin de vous dire en quelle mesure ils ont eux-mêmes tiré quelque avantage de l'introduction de la participation; je veux seulement ajouter que nous nous sentons animés envers ceux qui nous ont gratifiés d'un tel bienfait d'une reconnaissance qui ne peut se comparer qu'à celle des enfants vis-à-vis de leurs parents. »

Il n'y a rien à ajouter à un tel témoignage; faut-il dire maintenant, avec certains patrons suisses dont M. Lavollée semble adopter l'avis, que la participation est applicable à presque toutes les industries, à la seule condition d'observer les règles de prudence mentionnées plus haut? Nous n'irons pas jusque-là, et nous croyons que

ce système excellent se heurterait, dans bien des cas, contre des obstacles pratiquement, sinon théoriquement, insurmontables. Mais on ne saurait trop applaudir aux efforts des industriels qui essayent de le mettre en pratique, comme à l'habileté de ceux qui le font prospérer, et un des plus beaux éloges qu'on puisse adresser aux patrons suisses est de dire que parmi eux ce système est appliqué plus fréquemment et réussit mieux que dans tout autre pays [1].

III

En donnant une idée des diverses combinaisons adoptées par les patrons suisses pour grossir le salaire de leurs ouvriers, on est loin d'avoir épuisé la série des mesures qu'ils prennent en faveur du personnel de leurs usines. Il ne leur suffit pas que l'ouvrier gagne autant que le permettent les conditions de l'industrie suisse, ils veulent, en outre, qu'avec son salaire il obtienne le plus de bien-être possible, qu'il puisse se procurer aux meilleures conditions la nourriture et le logement, qui forment, avec l'habillement, ses principaux articles de dépense.

Laissant un instant de côté la question du logement, voyons les avantages faits à l'ouvrier suisse pour sa nourriture.

Beaucoup de patrons, surtout dans les années de crise, achètent en masse des denrées alimentaires qu'ils revendent ensuite à leurs ouvriers au prix du gros ou même au-dessous. Chaque année, la filature Kunz distribue à ses ouvriers 400 000 kilogrammes de pommes de terre, à 15 ou 20 pour 100 au-dessous du prix de revient. La fonderie de Saint-Georges (canton de Saint-Gall) applique le même système au profit de ses ouvriers constructeurs. On pourrait multiplier indéfiniment ces exemples, en les empruntant à tous les cantons de la Suisse. Un certain nombre de patrons ont préféré créer pour leurs ouvriers des pensions alimentaires spéciales placées sous leur surveillance directe. C'est surtout dans la Suisse orientale que ces pensions ont pris un grand développement. « Dans le seul canton de Zurich, écrivait, en février 1881, M. Schuler, inspecteur de la première circonscription, j'ai compté plus d'une douzaine de ces pensions. C'est naturellement pour les ouvriers étrangers ou sans famille que ces institutions ont la plus grande utilité. Les enfants forment une partie considérable des pensionnaires. La direc-

[1] Voy., dans M. Paul Leroy-Beaulieu, *la Question ouvrière au dix-neuvième siècle;* dans M. Fougerousse, *Patrons et Ouvriers de Paris;* et dans l'ouvrage de M. le comte de Paris, les difficultés d'application qu'a rencontrées en France et en Angleterre le système de l'association de l'ouvrier aux bénéfices.

tion de ces pensions est confiée tantôt à des employés spéciaux, tantôt à des surveillants ou à des ouvriers. Les filatures, qui recrutent d'ordinaire leurs ouvriers étrangers dans les contrées catholiques, ont déjà, à plusieurs reprises, confié la direction de leurs pensions aux sœurs Théodosiennes d'Ingebohl ou de Menzingen, même quand les fabriques étaient sur un territoire réformé, et il faut avouer que, sous la direction de ces religieuses, les pensions dont il s'agit ont rarement laissé à désirer au point de vue de l'ordre et de la propreté. » Les détails ajoutés par M. Schuler, sur la qualité de la nourriture et le prix de la pension, fournissent une nouvelle preuve de la générosité des patrons suisses. « Je me suis informé d'une manière très détaillée, dit-il, de la qualité de la nourriture dans ces pensions, et je l'ai trouvée, en général, meilleure que celle dont jouissent les ouvriers pauvres dans leurs maisons particulières; dans certains endroits, elle était même très bonne. » Le prix de ces pensions est en général très modéré. Les enfants, dans les filatures, ne payent ordinairement que 50 à 60 centimes; dans quelques fabriques de tissus, notamment dans celles qui ont beaucoup d'ouvriers étrangers, le prix de la pension ne monte pas à plus de 90 centimes à 1 fr. 20 par jour, même quand on donne, six jours de la semaine, de la viande et un peu de vin. L'une des mieux organisées de ces pensions alimentaires est celle qu'a fondée, en 1881, M. Caspar Jenny, filateur à Ziegelbrück. Elle renferme des lits pour cent vingt personnes, avec des salles de repas et des dortoirs confortables, des installations spacieuses pour les bains, des chambres pour les malades. Le prix de la pension varie, pour les enfants, entre 50 et 90 centimes; pour les adultes, entre 1 fr. 20 et 1 fr. 50 par jour. Les repas consistent, dans la matinée et le soir, en café au lait et pain; à midi, quatre fois par semaine, en soupe, viande et légumes, et trois fois par semaine, en soupe, plats de farineux et légumes.

C'est surtout aux ouvriers célibataires que conviennent des pensions de ce genre; mais les ménages ouvriers n'ont pas été oubliés : c'est pour eux que beaucoup de patrons favorisent l'établissement de sociétés coopératives de consommation, et que d'autres ouvrent ou subventionnent des fourneaux qui distribuent à très bas prix des soupes et des plats simples, mais nourrissants. Les fourneaux économiques remontent à plus de quatre-vingts ans. Dès 1799, une société de Zurich établissait dans cette ville des fourneaux, où une portion de soupe, revenant à 10 centimes, était vendue aux ouvriers à raison de 7 centimes 1/2. Ces fourneaux, qui existent toujours, ont rendu tant de services, que les associations de bienfaisance en ont ouvert de semblables dans presque toutes les villes de Suisse. Ceux

de Saint-Gall distribuent par jour, au rabais et comptant, 260 à 300 portions de soupe, légumes ou viande, outre 100 à 150 portions qui sont emportées à domicile : le prix de ces portions varie de 10 à 30 centimes. Les fourneaux économiques de Winterthur ont distribué, en 1880, 52 000, et, en 1881, 60 000 portions de soupe, viande ou légumes. Chaque jour, des personnes de la meilleure société de Winterthur prêtent leur concours à cette œuvre charitable, les dames pour surveiller la confection et la distribution des aliments, les hommes pour tenir la caisse [1].

Au nombre des tentatives les plus heureuses faites par les patrons suisses pour améliorer l'alimentation de leurs ouvriers, il faut compter l'établissement, auprès des fabriques, de vacheries spéciales, dont les produits sont exclusivement réservés aux familles ouvrières. Citons notamment les vacheries de la papeterie de Biberist (canton de Soleure), qui livrent 150 litres de lait par jour, au prix de 16 centimes le litre; celles des filatures de M. Jenny (canton de Glaris), qui fournissent de lait une centaine de familles ouvrières, au prix de 20 centimes le litre. On en pourrait énumérer bien d'autres encore; les ouvriers apprécient unanimement les bienfaits de l'alimentation lactée qui rend les hommes plus vigoureux, et qui constitue en outre l'un des meilleurs préservatifs contre l'ivrognerie.

Si les patrons et les sociétés de bienfaisance ont beaucoup fait pour assurer à la classe ouvrière un bon régime alimentaire, les ouvriers eux-mêmes n'ont pas négligé les ressources que leur offrait, à ce point de vue, l'association; soit spontanément, soit d'accord avec leurs patrons et sur les conseils de ceux-ci, ils ont fondé un grand nombre d'associations coopératives. La Suisse est le premier pays du continent où se soient fondées des sociétés coopératives de consommation, et elles y ont pris, en très peu de temps, un développement remarquable. Ainsi, dès 1853, dans le seul canton de Zurich, plus de 40 associations de ce genre, comptant 7000 membres, fusionnaient avec le *Consumverein* de Zurich. L'organisation de ces sociétés est naturellement très variable. Les unes ne s'occupent que de l'achat et de la revente des denrées alimentaires, d'autres ont rattaché à leurs magasins des boulangeries, des boucheries, des cantines, des caisses d'épargne, parfois même des bibliothèques et des cabinets de lecture. En général, les *Consumvereine* sont des associations formées d'après le principe coopératif, pour l'achat de toutes les denrées de première nécessité que l'on revend aux sociétaires, à des prix sensiblement inférieurs à

[1] Lettre de M. Hérold, questeur de la Société de secours, du 23 août 1882.

ceux du commerce. Le capital nécessaire est réuni, soit au moyen de l'émission de petites coupures portant intérêt, et dont le chiffre descend quelquefois jusqu'à 3 francs, soit à l'aide des cotisations hebdomadaires des membres. Les transactions effectuées dans une année représentent souvent trente ou quarante fois le capital social; les bénéfices réalisés sont quelquefois partagés en numéraire entre les sociétaires, mais le plus souvent, ils servent à développer les opérations de la société, ou bien à constituer un fonds de réserve.

De toutes les associations de ce genre la plus importante et la plus curieuse à étudier est le *Consumverein* de Zurich, dont l'histoire rappelle, par l'humilité de ses débuts comme par la rapidité de son développement, celles des *Équitables pionniers de Rochdale*, si bien décrite par M. le comte de Paris. Fondée, en octobre 1851, par huit ouvriers, disposant ensemble de 75 francs, elle commença par employer ce modeste capital en achat et revente de cigares. Au bout d'un mois, elle comptait 19 membres, et commençait le commerce de la toile à chemises; deux mois plus tard, en janvier 1852, elle avait 128 nouveaux membres, avec un capital social de 792 francs, fabriquait et vendait au rabais du pain de bonne qualité. Le 20 octobre suivant, elle comptait 1000 associés, qui avaient versé une cotisation de 5 francs chacun. A la fin de 1852, elle avait 1500 membres; l'année suivante, 2230; et en 1856, 2854. En 1856, le mouvement de ses affaires était de 667 000 francs; en 1865, il s'élevait à 5 311 000 francs, et la société possédait des biens-fonds estimés à plus de 600 000 francs, incomplètement payés, il est vrai. En 1872, elle avait pour siège un édifice monumental qui est un des principaux ornements de Zurich : « Si l'on entre dans ce bâtiment, écrit M. Bœhmert, on trouve dans le sous-sol les magasins; au-dessus, un vaste cabinet de lecture; à droite, des bureaux élevés de plafond, clairs et bien installés, si bien que l'on se croirait dans le comptoir d'une grande maison de commerce, plutôt qu'au siège d'une simple association ouvrière. » L'association compte aujourd'hui 30 succursales, et vend, en gros et en détail, toutes sortes de denrées de consommation à des prix extrêmement modérés. Au début, elle ne vendait qu'à ses membres; depuis 1854, elle a offert aux acheteurs étrangers les mêmes avantages qu'à ses membres, ce qui a grandement contribué à sa prospérité. Son développement, d'ailleurs, n'a pas toujours été paisible et régulier; la politique a parfois mis la division dans son sein et entraîné des crises assez graves : « Par bonheur, dit le président actuel de l'association, on a fini par s'apercevoir que tout le monde, juif ou chrétien, conservateur ou radical, doit manger pour vivre, et on s'est donné le mot pour ne plus faire de politique au sein de

la société; depuis lors, la prospérité de notre institution est allée croissant [1]. »

L'une des créations les plus heureuses du *Consumverein* de Zurich a été sa caisse d'épargne. Elle est ouverte à tous et fort appréciée de la population zurichoise, qui aime à y déposer ses fonds, et qui a constamment fourni à l'association, à des conditions modérées, tous les capitaux dont celle-ci pouvait avoir besoin.

Beaucoup d'autres associations coopératives, étudiées par M. Lavollée, mériteraient également d'être mentionnées : bornons-nous à citer la société coopérative de consommation, dirigée, à Genève, par M. Edmond Pictet. Cette société revend à ses membres, au prix du détail, mais répartit entre eux la majeure partie de ses bénéfices. En 1873, par exemple, elle leur a fait pour 204 000 francs de ventes, sur lesquelles elle a réalisé un bénéfice net de 23 000 francs : la moyenne des dividendes trimestriels qu'elle a distribués aux consommateurs associés s'est élevée à plus de 12 pour 100; sa réserve est de 10 000 francs, son capital social également de 10 000 francs, divisés en 1000 actions de 10 francs.

Il faudrait encore signaler les associations qui ont pour but de procurer aux ouvriers le combustible et le blanchissage à meilleur marché; mais c'est surtout la question des logements ouvriers qui mérite maintenant notre attention.

IV

On peut affirmer sans hésitation que la Suisse est le pays d'Europe où il a été fait le plus d'efforts et de sacrifices pour assurer aux familles ouvrières un logement sain et à bon marché. Et pourtant l'ouvrier suisse était loin d'avoir autant à souffrir, à ce point de vue, que ses camarades des autres contrées industrielles. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, beaucoup d'industries suisses sont installées en pleine campagne; aussi de nombreux ouvriers occupent-ils, en dehors des villes, des chalets en bois suffisamment éloignés les uns des autres, secs et spacieux, exposés à l'action directe de l'air et du soleil, commodes et propres. Il n'est pas rare que l'habitant, grâce à son économie et au généreux concours du patron, soit devenu propriétaire de son chalet. Parfois, il peut y faire, au milieu de sa famille, l'ouvrage envoyé de l'usine voisine. On ne saurait rêver une meilleure situation pour la famille ouvrière.

[1] Lettre particulière de M. Ulrich, président de l'association, en date du 9 septembre 1882.

Sans doute, il y a des ombres dans ce tableau. Dans les cantons industriels, tels que ceux de Saint-Gall, de Glaris, de Zurich et autres, particulièrement dans les villes un peu populeuses, à Bâle, à Genève, surtout à Schaffhouse, les logements ouvriers ont été ou sont encore beaucoup trop chers, et laissent à désirer au point de vue de l'espace comme de la salubrité. Les inspecteurs des fabriques ont plusieurs fois, dans leurs rapports, poussé des cris d'alarme. Néanmoins le mal, sous ce rapport, n'a jamais existé qu'à l'état d'exception, et nulle part, répétons-le, les patrons et sociétés de bienfaisance n'ont mis autant de zèle à y porter remède. En veut-on la preuve! Dans les cantons de Zurich, de Glaris et d'Argovie, un seul industriel, qui est, il est vrai, le roi des filateurs suisses, M. Henri Kunz, a fait élever 376 logements pour son personnel ouvrier! Le dernier rapport, publié par l'inspecteur fédéral des fabriques de la Suisse orientale, constate que dans six cantons, ceux de Zurich, Saint-Gall, Glaris, Schwyz, Zug et Grisons, une *centaine de fabriques ont construit dix-huit cents logements pour leurs ouvriers*. Dans la Suisse septentrionale, l'inspecteur fédéral, M. Klein, signale 34 fabriques ayant construit pour leurs ouvriers 690 logements dont 53 gratuits, les autres loués en moyenne à raison de 137 francs par an. Les chiffres donnés par les autres inspecteurs ne sont guère moins éloquents; et cependant il n'est question, dans ces rapports, que des maisons construites par les patrons et non des très nombreuses habitations dues à l'initiative des sociétés philanthropiques ou des associations ouvrières de construction!

Ces logements ouvriers, dus aux patrons ou aux sociétés de construction, sont aussi variés de formes qu'ils sont nombreux, et il faut lire en entier le chapitre consacré par M. Lavollée à cette intéressante question, pour avoir une idée de tous les types d'habitations, types pour la plupart fort ingénieux et fort économiques, qui ont été successivement essayés et adoptés. Un premier point frappera le lecteur : après examen approfondi et même après quelques essais peu satisfaisants, patrons et sociétés ont été unanimes pour condamner, au point de vue hygiénique comme au point de vue moral, le système de la maison-caserne dans laquelle sont entassées, à chaque étage, de nombreuses familles ouvrières. Le type qui aurait à beaucoup d'égards leurs préférences serait celui des cottages mulhousiens, si justement célèbres en Europe, consistant en une maison isolée pour chaque famille, avec un jardinet attenant à l'habitation. Des maisons de ce genre ont été construites à Unterstrass, par les soins de MM. Escher et Wyss. Elles ont chacune 18 pieds de long sur 26 de large, ont par derrière un jardin de

27 pieds de profondeur comprenant, en sous-sol, des caves de 7 pieds de hauteur bien éclairées; au rez-de-chaussée, élevé de 3 pieds 1/2 au-dessus du sol, une salle et une cuisine; à l'étage, deux chambres et un débarras, et une autre chambre sous le toit. Un petit réduit isolé sert de bûcher. Chacune de ces maisons, avec son jardinet, se revend pour 5200 à 5600 francs, payables en une première mise de 500 francs et en versements mensuels de 35 francs. Le loyer est de 280 francs.

Mais, à côté des avantages incontestables qu'elles présentent, ces habitations ont le tort d'être relativement chères : dans un but économique et aussi pour faciliter le chauffage de l'habitation, les secours en cas d'accident, la garde des enfants, etc., etc., on a généralement pensé que le voisinage de deux ou quatre familles ouvrières était préférable à l'isolement absolu. On a donc construit des groupes de deux ou quatre maisons *ayant chacune leur entrée séparée*, heureuse combinaison des avantages de la proximité avec ceux de l'indépendance absolue de chaque famille. C'est ainsi que procèdent un grand nombre de patrons, entre autres MM. Rittmeyer, fabricants de broderies à Saint-Gall. Le plan de ces diverses habitations est à peu près uniforme, mais les combinaisons adoptées pour leur location varient beaucoup d'une usine à l'autre. Certains patrons font du jardinet une dépendance nécessaire du logement, les autres en laissent la location facultative; ceux-ci se bornent à louer leurs maisons à un prix fort modéré, ceux-là ont adopté le système mulhousien, qui permet au locataire de devenir, au bout d'un certain nombre d'années, propriétaire de la maison qu'il occupe, à la condition de payer, en sus de son loyer, une série d'annuités très faibles.

Aux deux maisons contiguës, mais ayant chacune leur entrée séparée, MM. Sulzer frères, filateurs à Winterthur, ont préféré les maisons contiguës contenant chacune deux logements, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. Cette combinaison, plus économique que la précédente, permet à MM. Sulzer de louer pour 240 francs par an, c'est-à-dire moyennant une retenue mensuelle de 20 francs, des logements contenant chacun une salle parquetée et vernie, deux cabinets, une cuisine, deux chambres, un bûcher, une grande cave à légumes, une cave au vin donnant au nord, et un jardinet de 300 mètres carrés. La présence de deux familles dans chaque maison ne paraît avoir eu, jusqu'ici, aucun inconvénient sérieux; aucune difficulté n'a éclaté entre habitants de la même maison; d'ailleurs les patrons se sont réservé le droit de congédier, dans un délai de quatre semaines, ceux dont la conduite ou les défauts de caractère rendraient impossible la vie commune avec leurs voisins.

Sans entrer davantage dans le détail des plans variés adoptés par les patrons, nous voyons que, en général, chaque logement, comprenant au moins une cuisine, une salle, deux chambres, une décharge, une cave et un jardinet, se loue en moyenne pour 200 à 240 francs par an, lesquels sont généralement retenus par douzièmes sur les salaires de l'ouvrier. Ce dernier réalise ainsi une économie d'au moins 20 à 25 pour 100 sur le prix habituel des autres logements, et il trouve en outre des pièces plus propres, plus commodes et plus saines.

A côté des maisons ouvrières construites par les patrons, il en existe, avons-nous dit, un très grand nombre qui ont été bâties, soit par des sociétés de bienfaisance, soit par des associations coopératives ouvrières. Au Locle, l'*Association immobilière*, fondée en 1855 par M. Henri Grandjean, a bâti tout un quartier, le quartier du *Progrès*, composé de près de quatre cents maisons ouvrières. Ces maisons sont distribuées en îlots, divisés chacun en cinq groupes, et ces groupes sont, à leur tour, subdivisés en trois habitations détachées l'une de l'autre, et entourées de petits jardins. Ces maisons, dont le loyer varie de 150 à 400 francs par an, ne laissent presque rien à désirer au point de vue de la situation, de la distribution et de la ventilation. Nombre de locataires sont devenus propriétaires au moyen de versements annuels, et la construction de ce quartier a eu pour résultat une baisse notable des loyers au Locle. L'association pour la construction de logements ouvriers, à Bâle, n'a pas rendu de moins grands services. Fondée à la fin de 1870, elle avait au bout de deux ans achevé trente-six maisons déjà occupées par des familles ouvrières; trente et une étaient en construction, quarante et une concédées, mais non commencées. Mais de toutes les villes suisses, Schaffhouse était celle où le besoin de logements ouvriers se faisait le plus vivement sentir; nulle part les ménages ouvriers n'étaient plus étroitement ou plus chèrement logés. Une société par actions, au capital de 200 000 francs, fut fondée, en 1872, par divers industriels et philanthropes de la ville, et entreprit de construire des logements à bon marché dans un rayon de 15 minutes de distance de Schaffhouse. Chaque logement, fait pour une seule famille, entièrement isolé des autres et autant que possible entouré d'un jardinet, doit se composer d'une cuisine, cave, grenier et de deux ou trois chambres. Ces maisonnettes sont destinées à la location et de préférence à la revente; le locataire peut devenir propriétaire en treize années, au moyen de faibles versements mensuels qui viennent s'ajouter au loyer et qui représentent, outre le prix de revient de chaque logement, le montant des frais d'entretien et l'intérêt à 4 1/2 pour 100 du capital engagé. Les prix de revient des

logements s'élèvent à 5000 ou 6000 francs, suivant le nombre de pièces, y compris, bien entendu, le prix du terrain.

Des sociétés du même genre ont été créées à Neuchâtel, à Zurich, à Genève, où trente maisons ouvrières sont actuellement achetées ou louées par des familles qui en apprécient tous les avantages. Mais ce sont surtout les sociétés fondées par les ouvriers eux-mêmes et uniquement composées d'ouvriers qui méritent l'attention. On en compte plusieurs à Olten, à Bâle et ailleurs; celle de Bâle est peut-être la plus intéressante et la plus prospère. On ne saurait ici décrire, dans tous ses détails, l'organisation assez compliquée de cette association; bornons-nous à dire qu'elle n'a pas seulement pour objet de construire des logements ouvriers à bon marché, mais d'entreprendre des travaux de bâtisse pour les particuliers, et de partager entre la main-d'œuvre et le capital engagé les bénéfices réalisés dans ces opérations. Fondée par dix membres disposant ensemble d'un capital de 1600 francs, cette association comptait déjà, en juin 1873, 120 associés qui avaient apporté une somme de 15 000 francs. Outre les sociétaires qui reçoivent 50 pour 100 des bénéfices, la société admet, sous le nom d'associés, avec droit à 20 pour 100 des bénéfices, les ouvriers qui souscrivent une ou plusieurs obligations de 100 francs; enfin, aux ouvriers qui, sans lui avoir fait de prêts, travaillent pour elle depuis six mois au moins, la société alloue 10 pour 100 des bénéfices à partager entre eux d'après la valeur et la durée de leurs services. Les 20 pour 100 des bénéfices restants sont attribués pour moitié au fonds de réserve, et pour l'autre moitié à une caisse de secours aux ouvriers, en cas d'accident. Si nous ajoutons que les sociétaires ont un droit de préférence pour l'achat ou la location des logements appartenant à l'association, et que ces logements leur sont cédés au prix coûtant, accru des intérêts et de 10 pour 100 en sus, nous connaîtrons les traits essentiels de cette association très nouvelle et très curieuse, dont plusieurs autres sociétés suisses paraissent déterminées à adopter les principales dispositions.

Après s'être efforcés de procurer à l'ouvrier la nourriture et le logement à bon marché, comment les patrons arrivent-ils à lui assurer une retraite pour sa vieillesse et un capital pour sa famille? Cette question ne présente assurément pas moins d'intérêt que les précédentes.

V

Tout industriel, disait, il y a vingt ans, Richard Cobden, fait entrer en ligne de compte dans son bilan annuel l'usure de ses constructions, de ses machines et de ses outils; et pour y faire face, il met une certaine somme en réserve. A plus forte raison doit-il agir de même en ce qui concerne les auxiliaires vivants de son industrie, et opérer dans leur intérêt des prélèvements réguliers sur son revenu, afin de parer à l'usure de leurs forces et aux accidents qui peuvent les atteindre. Bien qu'exprimée sous une forme originale, cette idée est profondément juste. Du reste, longtemps avant d'avoir été formulée par l'école de Manchester, elle était déjà mise en pratique par les grands industriels alsaciens, notamment MM. Dolfus-Mieg, de Mulhouse, et Bourcart, de Guebwiller. Maintes fois ils ont répété que, à leurs yeux, le salaire n'a pas seulement pour objet d'assurer, dans le présent, l'existence matérielle de l'ouvrier et la conservation de sa vigueur physique, mais qu'il doit lui rendre possible une certaine épargne pour l'avenir, et renfermer une sorte de prime d'assurance contre la misère résultant, soit de la maladie, soit de l'épuisement des forces. Aussi ont-ils, à l'aide d'ingénieuses combinaisons qui ont été plus tard imitées par diverses maisons ou sociétés industrielles françaises [1], ajouté au salaire ordinaire un second salaire, un *salaire-assurance*, suivant l'expression de Cobden, destiné à garantir de la misère la vieillesse de l'ouvrier ou même à fournir plus tard un petit capital à sa famille.

Si les industriels suisses n'ont eu qu'à s'inspirer de ces généreuses idées, il faut reconnaître qu'ils leur ont donné la plus large application. Un grand nombre d'entre eux ont payé ou fait prendre à leurs ouvriers des assurances collectives sur la vie qui sont servies par la caisse suisse des rentes; 28 fabriques sur 61 dans le canton de Zurich, 12 sur 21 dans le canton de Schaffhouse, ont ainsi assuré leurs ouvriers. Presque tous les patrons ne se bornent pas à prêter leur concours gratuit aux ouvriers qui veulent s'assurer : ils versent encore pour eux, à la caisse des assurances, des bonifications qui viennent s'ajouter aux primes et en représentent généralement le tiers ou la moitié, parfois les deux tiers quand les ouvriers appartiennent depuis longtemps à l'usine. En 1882, dans les ateliers de construction de machines de MM. Sulzer, de

[1] Voy. le livre de M. Fougerousse, intitulé : *Patrons et Ouvriers de Paris*.

Winterthur, on comptait 185 ouvriers et employés assurés sur la vie, pour une somme de 551 000 francs. Il serait trop long de citer tous les patrons suisses qui ont imité ces exemples.

Mais ce sont surtout les sociétés de secours mutuels (*gegenseitige Hülfgesellschaften*) que la plupart d'entre eux, de même que les administrations de chemins de fer ou les autorités municipales, se sont attachés à fonder ou à développer parmi les ouvriers. Le nombre de ces sociétés, en Suisse, est prodigieux, et presque toutes ont reçu des industriels des subventions importantes. En 1865, on en comptait déjà plus de six cents, avec 96 000 membres actifs, 1750 membres honoraires, et un capital de 7 872 000 francs. Leur revenu total s'élevait à 1 530 000 francs, leurs dépenses, à 1 059 000 francs, ce qui laissait un excédent de 470 000 francs. Le nombre et la prospérité de ces sociétés se sont encore accrus depuis 1865. En 1880, il y avait, dans le seul canton de Zurich, 216 caisses de malades, comprenant 32 000 membres; 30 avec 4964 membres, dans le canton de Saint-Gall, 40 avec 9960 membres dans le canton de Glaris, etc., etc., etc. On comptait en outre, dans la Suisse septentrionale, 111 fabriques employant 15 818 personnes, où des secours étaient assurés aux ouvriers en cas de maladie; dans 14 de ces usines, comptant 1090 ouvriers, le fabricant supportait seul les frais de maladie; dans 10 fabriques (855 ouvriers), il les partageait avec les ouvriers; dans 71 fabriques de la même région, 7671 ouvriers étaient assurés contre les accidents. Les taxes d'entrée étaient très variables; les contributions annuelles étaient en moyenne de 1 à 3 pour 100 du salaire.

On ne saurait ici entrer dans de plus longs détails sur toutes ces associations : ne parlons que de l'une d'elles dont la description donnera une idée des autres.

L'*Association de secours aux ouvriers infirmes du canton de Zurich* a été fondée, en 1859, par les filateurs et tisseurs de coton de ce canton, sur la proposition de M. Kunz. Elle a pour but, d'une part, de donner des secours aux ouvriers blessés au service d'une usine et, d'autre part, de payer les pensions aux ouvriers âgés de soixante ans au moins, atteints d'une infirmité physique ou intellectuelle, ayant travaillé pendant vingt-cinq ans dans le canton, et pendant cinq ans, au moins, chez des patrons membres de l'association. Ses ressources se composent des intérêts d'un legs de 50 000 francs, laissé par M. Kunz, des autres dons, enfin des cotisations annuelles des membres, à raison d'un centime par broche pour les filatures et de 20 centimes par métier pour les fabriques de tissus. Il est accordé comme secours : à un ouvrier sexagé-

naire, encore apte au travail, 80 francs par an ; à un ouvrier sexagénaire, devenu en partie impropre au travail, 150 francs par an. En outre, tout ouvrier, victime d'un accident, a droit, même avant soixante ans, à une indemnité variant de 60 à 250 francs.

Sur 97 filatures ou fabriques de tissus existant dans le canton de Zurich, 42, comptant ensemble 500 000 broches et 2020 métiers à tisser, avaient, dès 1873, adhéré à l'association. Les cotisations se sont élevées, pour 1881, à 12 000 francs ; le capital était de 125 000 francs ; les secours avaient représenté 11 190 francs en subsides de 40 à 185 francs, distribués à 208 ouvriers.

De même que les sociétés de secours mutuels, les caisses d'épargne sont très vivement encouragées par les patrons, et la prospérité extraordinaire de ces caisses fournit un nouvel indice de la condition aisée des classes ouvrières. En 1872, date de la dernière statistique, il existait en Suisse 303 caisses d'épargne, ayant un capital de 289 millions de francs, et une réserve de 11 370 000 fr. ; elles avaient reçu, dans cette année, 87 632 000 francs de versements, et avaient remboursé 66 634 000 francs. Le nombre total des déposants était de 542 162, c'est-à-dire que l'on comptait un déposant sur moins de cinq habitants : dans certains centres industriels, comme Zurich, il y a un déposant sur deux habitants !

Les caisses d'épargne reçoivent des dépôts descendant jusqu'à 5 francs, quelquefois même jusqu'à 1 franc, et celles qui sont spécialement destinées à développer des habitudes d'économie parmi les enfants et les jeunes gens acceptent les sommes les plus minimes, *jusqu'à des centimes*. Les combinaisons les plus ingénieuses ont été inventées et mises en pratique pour développer, à tous les âges et parmi toutes les classes, les habitudes et le goût de l'économie. Ainsi certaines caisses, comme celle de Bienne, répartissent, chaque année, par voie de loterie, des primes assez fortes entre ceux de leurs déposants qui possèdent un capital d'au moins 100 francs. Les conditions faites aux déposants vont sans cesse en s'améliorant : l'intérêt qui autrefois n'était de 4 pour 100 que pour les très petites sommes atteint et dépasse même aujourd'hui ce taux ; les intérêts qui couraient de semestre en semestre courent maintenant de trimestre en trimestre, quelquefois de mois en mois ; les retraits peuvent s'effectuer à trois mois ou un mois, parfois même immédiatement. De nouvelles améliorations sont encore à l'étude et seront bientôt réalisées.

Dans beaucoup d'usines, les versements aux caisses d'épargne sont obligatoires ; un bon nombre d'industriels encouragent les déposants au moyen de primes annuelles qui viennent s'ajouter au capital versé et qui vont décroissant en raison inverse de l'impor-

tance des sommes déposées. Ainsi la fabrique Zuppinger ajoute, pour la première année, 10 centimes par franc déposé jusqu'à concurrence de 20 francs; pour la seconde année et les années suivantes, 8 pour 100 jusqu'à concurrence de 25 francs; 7 pour 100 jusqu'à concurrence de 50 francs; 6 pour 100 au-dessus de 100 francs.

Il est un mode parfois plus fructueux, mais toujours plus périlleux, à l'aide duquel certains ouvriers suisses ont tenté de faire valoir leurs économies; nous voulons parler des sociétés coopératives de production. Il semble peu utile de s'en occuper ici; un très petit nombre de ces associations a réussi, et il est douteux qu'elles prennent d'ici à longtemps une place importante dans le monde industriel. En outre, il en est peu, parmi elles, qui aient été encouragées par les industriels, et nous nous sommes surtout occupé ici des institutions dues à l'initiative des patrons.

On a vu combien ces institutions étaient nombreuses et variées, à quel point elles prouvaient l'intelligence et la générosité de leurs fondateurs. En proposant les patrons suisses comme modèles à ceux des autres pays, particulièrement à nos compatriotes, nous n'avons garde de méconnaître les efforts qui ont été faits, chez nous aussi, pour accroître le bien-être, l'instruction, comme la moralité de l'ouvrier et de sa famille. Si nous entreprenions, après d'éminents publicistes, une enquête sur les institutions ouvrières existant dans notre pays, nous rencontrerions des patrons qui ne mériteraient pas moins d'éloges que ceux de Bâle ou de Zurich. Ouvrons, par exemple, le livre si instructif de M. Fougerousse, sur les *Patrons et Ouvriers de Paris*, n'y voyons-nous pas que dans plus de quarante grandes compagnies industrielles, fabriques ou maisons de commerce de Paris, il est pris, en faveur du personnel de ces établissements, les mesures les plus larges et les plus généreuses? Parfois même, nous leur donnerions la préférence sur celles qui ont été adoptées en Suisse; car quelques-unes d'entre elles assurent d'une façon plus complète l'avenir de l'ouvrier, la possession d'un capital à sa famille.

Mais on ne saurait contester que ce qui n'existe encore en France qu'à l'état d'exception, assez fréquente il est vrai, est en Suisse une règle presque universelle dans les établissements industriels; les patrons français ont encore beaucoup à faire avant que leurs ouvriers trouvent, dans la même proportion qu'en Suisse, l'assistance pour les difficultés de la vie quotidienne, la garantie contre les misères provenant de la vieillesse ou des infirmités, etc., etc.

Nous prévoyons ici une objection : Grâce aux patrons et aux mesures prises par eux, dira-t-on, l'harmonie entre le capital et le

travail a pu se prolonger en Suisse plus longtemps que partout ailleurs; mais ne commence-t-elle pas à être troublée? Depuis une douzaine d'années, les socialistes, si forts en Allemagne, les anarchistes trop nombreux en France, font pénétrer leurs doctrines parmi les ouvriers suisses, et le voyageur qui reverrait aujourd'hui, surtout dans la Suisse allemande, certains milieux industriels visités par lui vingt ans auparavant, constaterait bien vite de profondes altérations dans l'esprit des ouvriers, comme dans leurs dispositions à l'égard du patron. S'il en est ainsi, ajoutera-t-on, à quoi auront servi tous les efforts, toutes les généreuses mesures des industriels suisses? Ce pays n'est-il pas condamné, un peu plus tard peut-être que les autres, mais comme les autres, à être entraîné dans le torrent démagogique et socialiste qui emporte, on ne sait vers quels rivages, toutes les nations industrielles du continent?

Bien que dictée par un égoïsme peu louable, l'objection pourrait, au premier abord, faire impression sur le lecteur. Il est certain que l'influence des socialistes allemands a poussé bon nombre d'ouvriers dans une voie funeste pour les patrons et plus encore pour eux-mêmes. L'association du Grütli et l'*Association*, beaucoup plus récente, *des ouvriers suisses*, ont voulu, surtout après la guerre de 1870-1871, développer la centralisation au détriment de la vieille indépendance cantonale, et introduire peu à peu cette omnipotence de l'État, qui est l'essence et le péril suprême du socialisme. Comme les ouvriers, dont ces associations prétendent soutenir les intérêts, forment le tiers de la population suisse et ont même une majorité importante dans les cantons industriels, les efforts du parti ouvrier n'ont pas tardé à obtenir de premiers succès C'est sous son influence qu'ont été votées, dans certains cantons, des lois d'impôt progressif sur le capital et sur le revenu; c'est surtout grâce à lui qu'a été adoptée, en 1877, malgré l'opposition énergique de plusieurs cantons, cette *loi des fabriques*, qui réglemente le travail des adultes, comme celui des mineurs ou des femmes, et soumet les patrons à des obligations si nombreuses, à des responsabilités si étendues, en cas d'accidents, que plusieurs d'entre eux n'ont pas craint d'appeler la nouvelle législation « une mise de l'industriel en état de suspicion perpétuelle ».

Nous n'essayerons pas de dissimuler les conséquences regrettables qu'aura et qu'a déjà eues, dans certaines régions, la loi sur les fabriques. Son premier résultat, peu prévu probablement par ses auteurs, a été d'amener une diminution des salaires que les patrons s'étaient fait jusqu'alors un point d'honneur de maintenir au même chiffre, malgré l'intensité de la crise industrielle. Mais c'est principalement sur les rapports des patrons avec les ouvriers qu'elle

pourra avoir une funeste influence. Sans doute, aucun conflit n'a encore éclaté entre eux ; il n'en est pas moins vrai que la nouvelle loi a enlevé aux fabricants le plaisir de prendre, comme par le passé, l'initiative des mesures favorables à leur personnel : « Du moment, écrivait naguère un des principaux filateurs du canton de Saint-Gall, du moment où on impose aux fabricants, dans un but socialiste, une loi que rien ne justifie, on ne doit pas s'étonner si ceux-ci, voyant l'État imposer sa lourde main, laissent à l'État le soin de prendre désormais les mesures nécessaires. »

Quelque fâcheux que soient ces résultats de la loi de 1877, il ne faut pas hésiter cependant à dire que, tout compte fait, la Suisse est encore, à l'heure actuelle, une des contrées de l'Europe les moins menacées par la guerre sociale, et que les industriels de ce pays n'ont pas travaillé en vain, depuis un demi-siècle, à améliorer le sort de leurs ouvriers et à se maintenir en bonnes relations avec eux. Il convient, en effet, de ne rien exagérer. Si la loi de 1877 a eu quelques mauvaises conséquences, si les doctrines socialistes ont fait quelques conquêtes en Suisse, c'est presque uniquement dans la partie de ce pays qui confine à l'Allemagne ; dans les autres cantons, surtout dans les nombreuses fabriques où les patrons ont toujours fait spontanément plus que ne demande la loi de 1877, l'état de choses antérieur s'est peu modifié, et l'harmonie sociale n'a pas été troublée : « J'ai un corps d'ouvriers qui ne laisse rien à désirer, écrivait, le 6 septembre dernier, à M. Lavollée, l'un des patrons que nous avons le plus souvent cités, M. Caspar Jenny. J'ai beaucoup d'ouvriers dont les grands-pères ont déjà travaillé dans nos établissements. Quel avantage me procure une stabilité pareille, je n'ai pas besoin de vous le dire. De plus, j'ai la grande satisfaction de savoir heureuses toutes mes familles ouvrières. » — Est-il beaucoup de patrons étrangers qui pourraient en dire autant?

Ajoutons qu'avec le bon sens qui caractérise leur race, les ouvriers suisses, ou au moins une partie d'entre eux, commencent à comprendre les dangers de la politique radicale et centralisatrice dans laquelle ils engageaient leur pays. Un amendement a déjà été fait à la loi de 1877; d'un autre côté, la loi qui centralisait l'instruction populaire a été rejetée. Ce sont les premiers indices d'une réaction qui paraît appelée à se développer.

D'ailleurs, avec leur énergie habituelle et leur esprit pratique, les patrons ne s'endorment pas en présence du mal, et dès les premiers jours, ils ont cherché les moyens d'en arrêter les progrès. C'est ainsi que, dans quelques corps de métiers, on signale la formation d'associations permanentes de maîtres avec leurs ouvriers, « associations, dit M. Bœhmert, qui sont les véritables corporations

de l'avenir, celles qui pourront déterminer dans leurs statuts les droits et devoirs respectifs des patrons et des ouvriers ».

Comment enfin ne pas compter sur le maintien de l'ordre et de la paix sociale en Suisse, lorsqu'on voit dans quel esprit les patrons entreprennent la lutte contre le socialisme et avec quelle noble franchise ils reconnaissent leurs propres fautes avant de critiquer leurs adversaires? Lors de la Conférence nationale tenue à l'issue du congrès industriel de Bonn, en octobre 1871, les patrons ont proclamé unanimement que « leur tâche consiste à commencer la réforme par eux-mêmes », à seconder le progrès social, en donnant l'exemple de l'économie et de l'activité, en prenant part aux tentatives d'associations de leurs ouvriers, et *surtout en entretenant avec ceux-ci de meilleures relations personnelles*. Ils se gardèrent de juger trop sévèrement les ouvriers qui ont à lutter, chaque jour, contre la misère, et qui ont sous les yeux tant d'exemples de prodigalité folle ou même immorale : « La société tout entière, affirmèrent-ils, souffre de ce mal du matérialisme que l'on reproche volontiers aux ouvriers. Si le patron ne met pas la main à l'œuvre commune, mais qu'il se contente de dépenser à la légère la production du travail collectif, il doit s'attendre à voir germer dans le cœur de l'ouvrier des sentiments d'envie contre la classe moyenne et d'hostilité contre l'organisation actuelle de la vie industrielle. » — Une nation chez laquelle les patrons tiennent à l'unanimité ce ferme et courageux langage peut envisager l'avenir avec confiance. Elle a, pour lutter contre les ennemis de son repos et de son bonheur, des armes qui font malheureusement défaut à ses voisines, fussent-elles plus riches et plus puissantes qu'elle !

Anatole Langlois.

LE
ROMAN DE LA CHANOINESSE

Sur les confins de la Bresse et de la Dombe se trouve le bourg de Neuville-sur-Renom, plus communément appelé Neuville-les-Dames ou Neuville-les-Comtesses, en souvenir d'un chapitre de dames nobles qui y existait avant la révolution. Le pays est sans beauté mais non sans charme. Antony Viot, un peintre mort trop tôt pour sa gloire, a excellé à rendre la grâce mélancolique des bois de bouleaux ombrageant les étangs immobiles, que le vol de quelque oiseau aquatique anime seul parfois; il en a bien saisi la lumière un peu terne qui enveloppe comme d'un léger voile de gaze les plus brillants soleils d'été. Neuville est bâti sur une sorte de plateau, peu élevé, d'où l'on découvre pourtant les lignes brumeuses des montagnes du Mâconnais, puis au sud-est celles du Revermont, servant d'assises aux cimes plus élevées du Jura. La tempête révolutionnaire, qui a chassé de leur nid les paisibles chanoinesses, a respecté leurs demeures : une vaste place appelée chapitre, autrefois implantée d'arbres, dont le dernier a récemment disparu, est entourée de bâtiments inégaux, de grandeur et d'importance, mais qui tous étaient habités par les Dames de Neuville. Quelques-unes de ces maisons conservent à l'intérieur des vestiges de leur ancienne splendeur, boiseries sculptées, cheminées élégantes. La porte de l'une d'elles est encore surmontée d'un écusson timbré de la couronne comtale, et l'on voit, dit-on, à l'intérieur, une haute cheminée dans laquelle est encadré le portrait d'une femme en costume semi-religieux. L'église n'offre d'intéressant que le chœur, de style roman et dont les vitraux sont armoriés. En dehors du *chapitre*, dans la partie basse, se trouve le village proprement dit, puis une maison modeste, mais de laquelle dépend un beau jardin et qu'on appelle la maison du commandeur; quelques tilleuls séculaires indiquent aussi la longue allée d'arbres, qui servait de promenoir aux chanoinesses.

Il y a quelques années, je fus saisi de la manie à la mode, celle du

bric-à-brac et des collections; je délaissai la poursuite du gibier pour celle des objets précieux qui avaient pu échapper encore dans quelques lieux retirés au flair habile des marchands de curiosités. Le hasard me fit savoir qu'un de mes amis avait acheté à Neuville un assez beau tableau et quelques vieilleries qui n'étaient pas sans mérite : il me sembla que la source ne devait pas être épuisée, et le voyage de Lyon à Châtillon étant devenu facile, grâce au chemin de fer des Dombes, je partis à la découverte. De Châtillon à Neuville, 4 kilomètres ne sont pas une affaire pour un chasseur, je les eus donc bientôt franchis. Je visitai d'abord, avec intérêt, mais sans succès presque, toutes les maisons du village ; je parvins pourtant à trouver dans l'une des flambeaux finement ciselés, dans une autre quelques vieilles assiettes et enfin une commode en bois de rose, et un petit secrétaire du même bois et du même temps. Je me fis expédier le tout et revins chez moi assez peu satisfait. Le secrétaire, ou bonheur du jour, était gracieux de forme et de marqueterie assez rare; je voulus le faire réparer : en l'examinant avec l'ébéniste, je fis jouer un ressort caché et découvris, dans un tiroir secret, un cahier de papier jauni, quelques lettres, des fleurs séchées, un ruban décoloré, souvenirs d'un autre siècle, épaves fragiles qui avaient traversé une révolution pour venir tomber dans les mains d'un curieux inconnu. Je voulus prendre connaissance de ces papiers et m'y intéressai. C'était une espèce de journal d'une jeune fille destinée à devenir chanoinesse, un roman simple et chaste. Quelques-uns des noms mentionnés existent encore, je les tairai quoique tout les honore. Ce parfum du passé me parut avoir quelque charme, et je me décide à faire paraître ces pages que leur auteur n'avait assurément pas destinées à la publicité.

« 6 mai 1787.

« Aujourd'hui j'ai eu quinze ans! ma tante m'a fait cadeau de ce petit bonheur du jour qui était dans son cabinet et que je désirais tant. C'est pourquoi j'écris! il faut bien m'en servir; il est trop joli pour y faire mes analyses et mes rédactions d'histoire ecclésiastique; des lettres, je n'en reçois guère, tous les six mois une de mon frère qui est à l'armée; j'écrirai donc mes mémoires, on dit que c'est fort à la mode. Je ne sais pas bien ce que j'aurai à raconter, par exemple. On ne veut pas que je fasse encore de vœux et je n'aurai de prébende que dans quelques années, j'en suis bien fâchée; je serais si contente de mettre le beau manteau de chœur en velours noir bordé d'hermine, mais ma tante dit que je suis trop étourdie et que, malgré que je sois orpheline, M. de Lyon ne me

permettrait pas encore de faire de vœu. Enfin je vais me consoler en allant faire collation chez le commandeur, qui me gâte beaucoup et qui fait faire des gauffres pour moi ; il a invité mes trois jeunes amies, puis les petites d'Es, les filles du notaire royal, et enfin son filleul Louis, qui est venu de Châtillon ; je vais bien m'amuser ! »

« 7 Mai.

« Quelle belle journée ! le matin, j'avais prié avec beaucoup de ferveur pour le roi, la reine, mon frère et toutes ces dames. Il faisait un temps superbe, il y avait des fleurs en masse dans le jardin ; je me suis balancée, j'ai couru avec les petites, j'ai même voulu faire des gauffres. Ma tante n'était pas là. Le soir, il y a eu assemblée chez elle ; on avait fait venir de Bourg le maître de clavecin, M. Dupuis, j'ai chanté un air de Glück, le compositeur qu'aime tant notre belle reine. Il y avait plusieurs personnes du voisinage, M. de la Bev et sa fille, le comte et la comtesse de R. Le vieux chevalier du Ch. m'a baisé la main, en me disant que je chantais « comme un ange » ; et dom Morel, le prieur de Pommier, qui est en visite ici, m'a fait une pièce de vers où il m'appelle Hébé ! C'est bien un peu mythologique pour une chanoinesse, mais cet excellent dom Morel aime à parler des déesses dans ses vers. C'est bien joli d'avoir quinze ans ! mais c'est fini. Ma tante m'a dit le soir en me bénissant : « Mon cœur, la vie n'aura peut-être pas toujours pour vous la couleur de rose que vous lui voyez aujourd'hui, mais si vous êtes fidèle à votre vocation, et si vous êtes vraiment pieuse, vous aurez la paix. » Elle est très bonne ma tante, mais elle est très sérieuse, aussi je ne trouve déjà pas que la vie soit toujours si rose ! Neuville n'est pas gai ; autrefois, il paraît qu'on y donnait le bal et la comédie, mais il y a longtemps ; presque toutes ces dames sont déjà d'un certain âge et, quoiqu'elles n'y soient pas obligées, elles font tous les exercices de vraies religieuses. Les plus jeunes sont souvent absentes, il n'y a que moi, qui n'ai plus de parents, qui ne sors jamais d'ici. Pourtant je me trouve heureuse, on m'aime et on me choie. Parmi ces dames, il y en a une qui me plaît beaucoup, c'est une des princesses de Saxe ; elle n'a guère que quarante ans et elle est très belle, avec un air un peu sérieux et triste, mais si doux ; au chœur, elle a l'air d'un ange, mais on dirait qu'elle pleure souvent. Louis m'a dit l'autre jour, en grand secret, qu'elle a eu un roman dans sa jeunesse ; elle aimait un jeune seigneur et voulait l'épouser malgré la différence de rangs ; il a été tué en duel. Depuis que je sais cela, je la regarde sans cesse. Un roman vivant ! j'ai bien lu quelques pages de

l'*Astrée* et du *Grand Cyrus* mais cela m'a ennuyée; j'espère que tous les romans ne se ressemblent pas. »

« Juillet.

« Il fait bien chaud, on ne peut sortir et je m'ennuie un peu; je m'endors malgré moi à l'office, ma tante a beau me faire les gros yeux, je ne puis m'en empêcher. Heureusement hier, pendant le sermon, j'ai très bien vu Mme de Fénelon et Mme de Damas qui dormaient tout à fait, et même l'une d'elles a..... comment dirai-je pour être respectueuse? Enfin, il y en avait une dont le sommeil était très bruyant. L'envie de rire m'a tenue éveillée. Louis est parti, il me manque beaucoup. »

« Août.

« Il m'est arrivé une aventure dont je suis si honteuse que je veux l'écrire par pénitence. J'avais obtenu la permission d'aller voir le commandeur, qui est un peu malade; il était occupé avec un fermier; en attendant, j'ai pris un livre, c'était la *Princesse de Clèves*. Oh! voilà un beau roman! mon cœur battait, j'étais émue, et j'avais peur d'être surprise. Ma foi, j'ai fait une vilaine action, j'ai mis le livre dans ma poche et suis venue le finir chez moi; le lendemain, je suis parvenue à le glisser sur la table du commandeur sans qu'il s'en soit aperçût, mais il a bien fallu l'avouer à M. l'aumônier, et j'ai été bien grondée d'avoir pris ainsi ce livre sans permission. Je reconnais que c'est très mal, d'autant plus que je pense beaucoup au duc de Nemours depuis ce temps-là, et ma tante dit que j'ai l'air dans les nuages. Quand je fais de la tapisserie en écoutant la lecture pieuse que nous fait la vieille Babet, je pense souvent à cette pauvre princesse de Clèves; et si ma tante m'interroge, je ne sais que répondre. »

« Novembre 1787.

« Voilà l'hiver, il y a longtemps que je n'ai pas écrit, parce que, l'automne, on a ici un peu plus de distractions. J'ai même fait un voyage à Bourg; Mme la doyenne et Mme l'aumônière y ayant eu affaire m'ont emmenée pour consulter le docteur Mesnier, parce qu'on me trouve un peu pâle; il faut dire que j'ai beaucoup grandi. L'hôtel de Meillonas, où nous avons logé, est très beau, et j'y ai vu beaucoup de monde. La baronne [1], qui peint divinement, m'a

[1] Les peintures sur faïence de Mme de Meillonas sont fort rares et fort recherchées des collectionneurs.

donné une jolie tasse de sa façon. C'est un long voyage d'aller à Bourg [1]; nous avons mis plus de cinq heures, parce que les pluies ont défoncé la route qu'on est en train de faire; ces dames disaient leur chapelet, et à chaque cahot poussaient de petits cris d'effroi qui me donnaient envie de rire. Le docteur a dit qu'il faut me faire marcher. Alors Mme de Saxe a demandé que je l'accompagnasse dans ses courses de charité, car étant une des plus jeunes, elle est une de celles qui soignent les pauvres. »

« 31 novembre.

« Je suis bien heureuse d'être la compagne de ma chère princesse et elle est devenue mon amie, presque ma mère! Je n'ai jamais connu la mienne, hélas! Il y a une pauvre paralytique qui demeure à une demi-heure du prieuré et que nous allons voir presque tous les jours. Mme de Saxe, de ses belles mains blanches, la lave et fait son lit sans paraître jamais éprouver de répugnance, et pourtant il sent très mauvais dans cette pauvre maison. Elle me rappelle sainte Élisabeth, sa patronne, et je voudrais l'imiter. Au retour, nous causons; elle me parle de beaucoup de choses intéressantes; elle aime passionnément la France dont était sa mère et où elle a presque toujours vécu. Elle m'interroge, elle m'instruit, je l'aime de tout mon cœur. »

« 6 mai 1788.

« Seize ans aujourd'hui, mais ce n'est pas comme mes quinze ans, le chapitre est en deuil, Mme de Roussillon est très malade, elle va mourir probablement. Je suis pourtant allée chez le commandeur, comme à l'ordinaire; Louis y était aussi, mais je n'ai pas joué, nous nous sommes promenés gravement. Louis m'a parlé de ses projets d'avenir, il est de petite noblesse de robe, mais il espère parvenir au grade de conseiller ou de président.

« — Si alors je n'étais pas trop indigne de vous, Henriette, m'a-t-il dit, et que, malgré la différence de nos naissances, vous voulussiez consentir à devenir ma femme, je serais le plus heureux des hommes.

« — Mais, mon bon Louis, lui ai-je répondu, vous oubliez que dans deux ou trois ans je dois faire mes vœux.

« — C'est vrai, mais vous savez aussi que les chanoinesses peuvent s'en faire relever; ce n'est pas ce qui m'inquiète, mais votre frère le voudra-t-il?

« — Ah! je n'en sais rien du tout, mon pauvre Louis.

[1] Il y a 17 kilomètres. La route a été faite aux frais des dames de Neuville.

« — Je veux espérer, Henriette. M. de Saint-G. est, dit-on, fort enclin aux idées nouvelles qui commencent à se faire jour; il est l'ami de M. de la Fayette, et si vous m'aimez, peut-être consentira-t-il; mais m'aimez-vous?

« Ce pauvre garçon me regardait avec des yeux si tendres, qu'il me semblait bien que j'en étais très touchée.

« — Mon cher Louis, je vous aime beaucoup lui ai-je dit, mais je n'ai jamais pensé à me marier; enfin, nous verrons, nous avons le temps.

« J'allais le quitter quand j'ai vu qu'il pleurait, cela m'a fendu le cœur, j'ai couru vers lui et je l'ai embrassé sur le front; il est devenu tout pâle, j'ai cru qu'il allait tomber; heureusement le commandeur arrivait.

« — Mon parrain, lui a-t-il dit, soyez témoin que je donne ma vie à Mlle Henriette de Saint-G.

« — Voyez-vous ces marmots, a dit le commandeur (aussi étonné que moi), que dira sa tante? Ta vie, ta vie! on donne son cœur, mon garçon, mais tout est changé maintenant! Enfin, si Mlle de Saint-G. y consent, elle fera un jour la plus jolie des présidentes, quoiqu'elle soit faite pour être duchesse.

« Je suis rentrée très troublée, ma tante m'a grondée parce que j'étais en retard pour l'office; je voulais tout lui conter, je n'ai pas osé, mais le soir, assise sur un banc, près de ma chère princesse, je lui ai tout dit. Elle a poussé un gros soupir, elle a eu un air, le plus triste du monde, et m'a beaucoup interrogée; puis avec sa douceur accoutumée :

« — Mon cœur, il faut remettre cela entre les mains de Dieu; plusieurs années doivent forcément s'écouler avant que Louis puisse prétendre à votre main; si vous croyez l'aimer, dans trois ans nous demanderons à retarder vos vœux; vous êtes trop jeune, ma mignonne, pour bien savoir ce que vous voulez, conservez votre belle gaieté et votre insouciance, vous savez que vous êtes notre petit oiseau chanteur. On vous a amenée ici à quatre ans, en grand deuil; vos grâces enfantines ont fait notre joie depuis lors, nous vous aimons toutes et ne voudrons que votre bonheur.

« Je l'ai embrassée et me suis promis de ne plus me préoccuper de cela. C'est égal, j'ai un petit désappointement, car enfin, j'ai un roman, moi aussi, eh bien! je croyais que c'était plus amusant. »

« 1er juillet.

« Un vilain été, il pleut presque constamment et il y a beaucoup de fièvres dans le pays. Nous avons fort à faire, ma princesse et

moi. Un jour, nous sommes rentrées après le coucher du soleil et dans la nuit j'ai eu un grand frisson, puis je suis devenue brûlante; depuis ce temps-là je ne vais pas très bien, je suis toujours lasse. »

« 15 juillet.

« Ma fièvre est encore revenue, je deviens toute faible et toute jaune. Mme la doyenne a voulu qu'on aille à Bourg chercher le docteur; il a dit qu'il faut me faire changer d'air, que c'est le meilleur remède à la fièvre des Dombes dont j'aurai, sans cela, bien de la peine à me débarrasser. »

« 22 juillet.

« Grand événement, je vais partir! ma tante très inquiète a écrit à son cousin de Périgord, pour savoir s'il est dans sa terre de Senozan et si l'on peut me recevoir. Mme de Senozan a répondu qu'elle allait venir me chercher, on prépare ses appartements. »

« 30 juillet.

« Mme de Senozan n'a pas pu venir, mais elle a envoyé son carrosse avec deux laquais et sa femme de confiance; on fait mes malles. Ma tante me donne sa vieille Babet pour me servir (j'aurais mieux aimé ma gentille Pierrette); elle veut que j'aie des toilettes convenables; et comme je ne suis pas bien élégante, elle m'a remis une bourse bien garnie. On me fera des habits à Mâcon ; je quitterai la petite coiffe que je porte d'ordinaire. On m'appellera Mme la comtesse, et je porterai dans les grandes circonstances le cordon bleu pâle avec la belle croix d'or, comme si j'avais déjà mon brevet. Ma tante dit que cela marquera mieux ma situation et me donnera l'air plus imposant. Mais je suis bien triste de quitter ma princesse et même toutes ces dames qui sont si bonnes, elles m'ont comblée de présents : boucles d'oreilles, boucles de souliers et de bracelets, un éventail merveilleux, que sais-je; elles ont cherché dans leurs tiroirs ce qui leur restait d'objets mondains. J'ai le cœur bien gros. »

« Mâcon, 10 août.

« Je suis encore ici chez la comtesse de Montrevel, où je suis venue rejoindre Mme de Senozan. Je commence à me remettre de la fatigue du voyage et de mon étonnement de me trouver dans un monde si nouveau; j'ai encore eu la fièvre, mais bien moins forte.

« Je suis arrivée ici vers huit heures du soir; à peine descendue de carrosse, on m'ouvre les portes d'un salon, et me voilà au milieu

de vingt personnes, au moins, qui étaient là à causer et à jouer. Toutes les dames étaient fort parées avec de la poudre et du rouge; j'ai dû faire un drôle d'effet avec ma figure jaune comme un citron; mois on s'est empressé autour de moi, on m'a carressée; le comte de Montrevel, un seigneur encore jeune et beau, m'a souhaité la bienvenue avec beaucoup de bonne grâce, déclarant que « lui et les siens « étaient à mes pieds »; j'ai souri, on s'est récrié sur mon sourire « le plus doux du monde, un rayon de soleil dans un nuage » ; j'ai ri tout à fait. On m'a trouvé adorable, « la plus adorable des cha- « noinesses », m'a dit M. de Senozan. « Mais souffrez, ma belle « cousine, que je vous conduise souper, car vous devez avoir grand « faim. »

« Après souper, comme j'étais lasse, on m'a conduite dans mon appartement qui donne sur le jardin; j'ai admiré la lune qui traçait dans la Saône un sillon d'argent; j'ai remercié Dieu de mon heureux voyage et j'ai bien dormi. »

« 20 août.

« Comment raconter la vie que je mène ici? Pour me distraire, on me promène sans cesse en voiture ou en bateau. J'étais fort peureuse sur l'eau d'abord, mais la Saône est si calme, comme endormie sur ses rives verdoyantes, que je commence à me rassurer et à rouver cela amusant. Il y a en face du jardin une petite île où l'on va quelquefois faire collation; le soir, il y fait divinement bon. Ou bien nous allons faire des visites dans les environs, à Chintré, Vinzelles, Igé, Bezé. Il vient ici beaucoup de gentilshommes du voisinage; on va jouer la comédie dans le joli théâtre de l'hôtel de Montrevel [1], je m'en réjouis. »

« 1er septembre.

« Je n'ai absolument pas le temps d'écrire, les journées sont trop courtes. La matinée est employée à mes exercices de piété, la messe, la récitation de mon office, puis je me repose, j'écris à ma tante ou à ma princesse; après le dîner je ne m'appartiens plus. Je voudrais raconter la représentation de la *Gageure imprévue*, mais ce serait long; je veux seulement noter qu'hier j'ai assisté à un bal, le premier que j'aie vu. Le grand salon était superbement éclairé, il y avait beaucoup de monde de la ville et des environs. J'étais en habit de soie bleu pâle, rebroché de bleu, ouvert sur un jupon de satin blanc; mes paniers étaient majestueux, j'avais sur mes cheveux poudrés un chaperon de roses, et un cordon de roses passait sur mon ruban de chanoinesse. Je suis entrée assez tard et

[1] Actuellement l'hôtel de ville de Mâcon.

me suis sentie tout interdite, mais le comte de Montrevel est venu au-devant de moi et m'a offert la main; je me suis remise et j'ai pu faire mes révérences aux personnes de ma connaissance. Je me suis même trouvée tout à coup en face d'une belle dame qui me regardait avec étonnement et s'inclinait en même temps que moi; à une petite fossette à la joue droite, j'ai reconnu que c'était moi-même qui étais en face d'une grande glace. Cela a paru divertir le comte. Je me suis assise alors, et... oserai-je l'écrire? C'est de la vanité, je pense... j'ai entendu causer près de moi.

« — Quelle est cette jeune beauté? disait un homme, je n'ai rien vu au monde de plus doux et de plus brillant que ses yeux, et quelle taille de nymphe. Avec son petit air effarouché, elle est divine.

« — J'ignore son nom, mais mon cher Roland, il est facile de vous en informer auprès du maître de céans.

« Puis j'ai vu un jeune gentilhomme, en uniforme et de haute taille, s'appuyer sur un pilastre et me regarder. Je rougis de dépit, je fronçai le sourcil, puis, comme je me remets assez vite, je me tournai en riant vers ma voisine Mme de Vinzelle, et lui demandai :

« — Quel est cet indiscret?

« — Ne le connaissez-vous pas encore? c'est le vicomte de la Baume, le cousin de M. de Montrevel, son héritier peut-être, un jeune et brillant officier des gardes de la reine.

« Au même instant, M. de Montrevel passait, le vicomte l'appela d'un signe et tous deux se dirigèrent vers moi.

« — Ma belle dame, dit le comte, mon cousin de la Baume sollicite de vous la faveur d'un menuet.

« — Je sais peu danser, lui répondis-je, et je pense qu'il vaut mieux ne pas le faire.

« — Alors, madame, souffrez que je le regarde danser auprès de vous.

« On préludait, on s'assemblait. M. de la Baume s'assit près de moi et nous causâmes longtemps; il est bien aimable, il paraît bon, j'ai été bien aise d'apprendre qu'il viendra chasser à Senozan.

« En rentrant chez moi, j'ai renvoyé les femmes qui m'attendaient pour me défaire. J'avais une envie singulière; pour la première fois, j'ai voulu savoir si j'étais jolie; je me suis approchée de ma toilette et me suis regardée longtemps. J'ai vu un visage jeune à coup sûr, une bouche moyenne avec de belles dents, de grands yeux bruns avec des sourcils bien dessinés au-dessus, un cou délicat aussi blanc que le fil de perles qui l'entouraient, des bras ronds sortant des engageantes de dentelles, de petites mains; tout cela fait-il une beauté? Je crois que c'est un usage dans le monde d'employer des

mots très pompeux, et puis serais-je « divine, enchanteresse », qu'est-ce que cela fait, puisque je suis destinée à vivre dans la retraite. »

« Senozan, septembre 1788.

« Je me trouve bien ici, un grand et beau château, magnifiquement décoré et meublé, une vue admirable, des bois, des prairies, des fleurs; beaucoup d'animation, de mouvement, et pourtant certaines heures de calme, il fait bon vivre! M. de la Baume ne nous quitte pas, il a voulu m'apprendre à monter à cheval, prétendant que cela est souverain pour guérir la fièvre, et je crois qu'il a raison, car je me porte en charme. Je suis les chasses, je me lève dès l'aurore, je vais voir les vendangeurs, je joue du clavecin, je chante des duos, tout cela est charmant. Ce qui l'est encore bien plus, ce sont les moments de quasi-solitude où l'on fait des lectures. L'autre jour, M. de la Baume nous a lu quelques passages d'un livre qui fait, dit-on, beaucoup de bruit, la *Nouvelle Héloïse*, par M. Rousseau; il les choisissait, car j'ai compris que c'est un livre qui n'est pas fait pour les jeunes personnes, et pourtant cela m'a troublée. Ce Saint-Preux me paraît être très passionné. Pourtant, je crois que ce ne serait pas mon héros, j'aime mieux toujours le duc de Nemours, et je trouve que M. de la Baume lui ressemble. Je le lui ai dit l'autre jour; il a ri, puis il m'a baisé la main d'une façon particulière qui m'a fait rougir. Pourquoi?

« Octobre.

« Ma tante m'écrit que, puisque je vais mieux, il faudra songer au départ, mais tout le monde s'est récrié que cela serait de la dernière imprudence, et que je reprendrais la fièvre; j'en suis bien aise. Ah! j'ai oublié de dire que j'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre du bon commandeur qui me mande que Louis est à Neuville, très malheureux de ne pas m'y trouver. Ce pauvre Louis, il y a bien longtemps que je n'ai pas pensé à lui.

« J'ai bien réfléchi cette nuit, je ne dormais pas, et je viens d'écrire à Mme de Saxe qu'elle fera bien de dire à Louis que je ne l'aime pas assez pour devenir jamais sa femme; j'aime mieux être chanoinesse. »

« Octobre.

« Il fait toujours le plus beau temps du monde, je ne croyais pas que l'automne fût une aussi douce saison; le matin, il y a un peu de brouillard, mais peu à peu le soleil les dissipe; ils s'évanouissent comme une fumée légère, et la campagne se montre toute

belle, toute brillante, avec ses feuillages dorés et brunissants. J'ai le cœur en fête. M. de la Baume m'a déclaré l'autre jour qu'il ne pouvait se décider à m'appeler madame, et que nos maisons ayant été alliées autrefois, il m'appellerait désormais « ma cousine ». Il veut que je l'appelle aussi mon cousin, cela m'amuse beaucoup. Roland! un beau nom de paladin français qui lui va bien. Nous sommes tout à fait bons amis.

« Ma princesse m'écrit une longue lettre où elle me sermonne un peu, elle me dit de prendre garde : à quoi? mon Dieu!

« Il y a pourtant ici une vilaine ombre, c'est une Mme du B... (je ne dirai pas son nom parce que je ne l'aime pas) ; elle est veuve, encore passablement jeune et jolie; elle est de petite et toute nouvelle noblesse et paraît bien aise de se glisser dans un monde au-dessus d'elle; on l'invite beaucoup ici parce qu'elle sait se rendre nécessaire. Elle me paraît coquette et un peu prétentieuse; mais surtout elle m'agace parce qu'elle affecte de m'appeler toujours « Mme la chanoinesse » et de me parler de *mon couvent*.

« — Mon Dieu, madame, je me demande comment vous pouvez vous livrer ici à tous vos exercices religieux; votre *cher couvent* doit vous manquer, la vie qu'on mène dans le monde n'est pas faite pour vous, etc... Vous qui ne pouvez pas vous marier, madame, vous devez être souvent blessée de certaines façons, etc...

« L'autre jour la colère m'a prise et je lui ai répondu assez sèchement :

« — Vous paraissez faire confusion, madame, entre une religieuse et une chanoinesse ; mais, à vrai dire, ce n'est pas surprenant. Vous n'avez jamais eu à étudier ce que c'est qu'un chapitre puisque vous ne pouviez prétendre à y entrer.

« Elle a compris et comme sa naissance est son point sensible, elle est devenue verte. On a souri; le vicomte m'a dit tout bas : « Bien répondu », mais ma conscience m'a reproché cette méchanceté et je suis sortie pour pleurer.

« Hier, Mme du B..., que j'évitais tant que je pouvais est parvenue à me joindre sur la terrasse; elle avait un air humble et confus :

« — Que je suis fâchée de vous avoir déplu, madame la comtesse, mais vous m'inspirez une si grande sympathie, si j'ose vous le dire, que je n'ai pu résister au désir de rappeler votre esprit à vos véritables destinées. Vous êtes entourée de tant de dangers; M. de la Baume est si séduisant, si inconstant, quel malheur si vous vous laissiez éblouir par ses hommages!

« — Que voulez-vous dire, madame? lui ai-je répondu en la regardant en face.

« — Rien, madame, mon Dieu! rien, sinon que vous le voyez sous ses beaux aspects... tandis qu'on affirme... qu'il est bien léger, bien inconstant, je le répète.

« — Merci, madame, de votre sympathie, dont vous voulez bien m'assurer; mais soyez sans inquiétude sur moi; je connais la route que je dois suivre et j'y saurai marcher.

« Et je la quittai le cœur gros à éclater. Est-ce que j'aimerais M. de la Baume? pourquoi, si je ne l'aimais pas, garderais-je ainsi les fleurs qu'il m'offre chaque matin? Quand il est là, les heures fuient rapides, le soleil est plus doux! Que Dieu me vienne en aide. »

« 31 octobre 1788.

« Une légère gelée a fait tout à coup jaunir et tomber les feuilles en abondance. Ce matin je me promenais dans le bosquet de charmille, bien enveloppée, mon coqueluchon sur la tête, je soulevais du bout du pied les feuilles desséchées, mes larmes coulaient. Tout à coup je me suis trouvée en face de lui. Il m'a pris la main pour la baiser, et comme je la retirais, sans vouloir le permettre, il l'a retenue et m'a dit sérieusement :

« — Je vous cherchais, ma cousine, qu'avez-vous depuis quelques jours, vous n'êtes plus la même, votre gaieté est partie, vos yeux se détournent des miens. Vous ai-je offensée sans le vouloir?... Non, n'est-ce pas? qu'est-ce donc alors? Une nouvelle taquinerie de Mme du B., quelque méchanceté de cette coquette blessée?... Elle vous aura mal parlé de moi, j'en suis certain? Avouez-le.

« Et comme j'inclinais la tête en silence, il reprit :

« — Je ne sais ce qu'elle a pu vous dire; peu m'importe. Ce que je puis vous assurer, c'est que je n'ai jamais aimé et respecté une femme comme je vous aime et vous respecte. Je vous le prouverai, mon doux cœur! ayez confiance en moi, ne vous hâtez pas de prendre un parti, comptez sur moi; voulez-vous?

« — Je le veux! lui ai-je dit en mettant ma main dans la sienne.

« — C'est bien, mon Henriette, donnez-moi un de ces nœuds que j'aperçois à votre corsage.

« — Je le lui donnai; il cueillit une rose qui tremblait toute seule sur une tige.

« — Tenez, elle est fraîche et délicate comme vous, gardez-la en souvenir de cette heure.

« Nous rentrâmes en silence, mais si heureux! Il y avait grand fracas dans la cour, M. de Montrevel arrivait. Je montai chez moi, si heureuse, si heureuse! »

« 4 novembre.

« Hier la Saint-Hubert a été célébrée en grande pompe, messe des chasseurs, poursuite d'un dix cors, hallali, que sais-je? Roland a été le héros de la journée; moi, je suis restée en selle plusieurs heures, ivre de mouvement, de grand air, de joie profonde. Mais tout cela est fini! on songe au départ, Mme de Senozan est rappelée à la cour, et lui part ce soir avec son cousin de Montrevel, ce soir, ce soir! On voulait m'emmener à Paris, j'ai compris que je devais rentrer à Neuville; dans deux jours j'en prendrais le chemin. »

« Mâcon, 7 novembre.

« C'est ici que j'ai vu M. de la Baume pour la première fois. »

« Neuville, 15 novembre.

« Me voici rentrée au bercail; on s'est récrié sur ma bonne mine, la meilleure du monde! on trouve que je n'ai plus l'air d'une enfant. J'ai retrouvé avec plaisir ma tante, ma princesse et mon petit bonheur du jour. J'ai enfoui dans un tiroir la rose qu'il m'a donnée le grand jour, un ruban semblable à celui qu'il a emporté, et maintenant je vais attendre, espérer et prier Dieu. »

« 25 mars 1789.

« L'hiver s'en va, il fait déjà de beaux soleils. Mme de Senozan m'a écrit et sa lettre contenait quelques lignes de M. de la Baume.
« Je veux assurer ma belle cousine que son souvenir ne me « quitte pas et je mets mes hommages et ma personne à ses pieds.
« C'est bien court, cela me suffit, il pense à moi! Que Dieu est bon! »

« 30 juin.

« M. de R... qui est venu hier faire visite à Mme la doyenne, a conté, paraît-il, que la Gazette contient des choses effrayantes, le peuple s'agite, menace les nobles et les châteaux; on dit que le roi est dans une position bien difficile. Que fait-il? On parle de troubles graves! »

« Août.

« Quelle affreuse nouvelle nous est parvenue. Le 29 du mois dernier, on a brûlé le château de Senozan, cette belle demeure où j'ai vécu avec *lui*. »

« Octobre 1789.

« Mon Dieu, mon Dieu! ayez pitié de moi! ayez pitié de la France surtout! On parle de choses horribles, la vie du roi, de la reine menacée, des gardes tués en les défendant! Je me suis presque évanouie en entendant conter ces affreuses journées. Et *lui* où est-il? mon Dieu! mon Dieu! »

Le journal s'arrêtait là, quelques feuillets semblaient avoir été arrachés, que contenaient-ils, qu'est devenu le vicomte de la Baume : tué sans doute, soit à ces terribles journées, soit peu après; car on ne trouve plus son nom nulle part, et la maison de la Baume-Montrevel s'éteignit avec Florent-Melchior-Alexandre de la Baume, quatorzième comte de Montrevel, guillotiné à Paris, le 7 juillet 1794. Mme de Périgord de Senozan monta, elle aussi, sur l'échafaud. Les comtesses de Neuville vécurent quelque temps dans une sorte de paix, mais le 10 décembre 1790, l'an Ier de la *Liberté*, on les chassa de leur asile. Elles se dispersèrent. Que devint Mlle de St-G.? Je n'ai pu le savoir, mais une de mes parentes, qui a lu ces pages, m'a conté que, vers 1840, on voyait, à Bourg-en-Bresse, deux vieilles dames, qui n'étaient connues que sous le nom des *Comtesses*. Elles y vivaient très effacées et dans une retraite presque indigente. Faut-il supposer que l'une d'elles était l'aimable Henriette? Ou bien croire que, rentrée dans un couvent lorsque ces maisons se reformèrent, elle y acheva paisiblement sa vie en priant pour l'âme de son fiancé d'un jour? Ou bien encore que Dieu lui fit la grâce de la rappeler à lui dans la fleur de sa jeunesse, en lui épargnant les douleurs d'une vie brisée et orageuse?...

On peut tout conjecturer. Les lettres jaunies que j'ai là sous les yeux, le ruban décoloré, la fleur desséchée, garderont éternellement leur secret...

C. PERRET.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

ET

LA COMÉDIE FRANÇAISE

La Commune de Paris, la Convention nationale et le Comité de salut public se sont souvent occupés des spectacles. Tous ceux qui ont étudié de près la Révolution française reconnaissent que cette question a été l'une des plus importantes de l'époque. Cela se comprend sans peine. Le théâtre étant alors un foyer ardent d'opinions opposées, une tribune d'où l'on pouvait jeter à la foule la raillerie contre les vaincus, l'éloge des institutions existantes et la dépréciation de l'ancien régime, mais d'où l'on pouvait craindre aussi force représailles, c'est-à-dire l'outrage aux vainqueurs, le mépris du nouveau gouvernement, la satire des hommes en place, des orateurs de faubourgs et des tyranneaux de villages, il parut de la première nécessité aux directeurs du mouvement révolutionnaire de manier en maîtres ce redoutable instrument. C'est ce que firent d'abord les membres de la Commune et de la Convention. Ces derniers abandonnèrent bientôt leurs pouvoirs au Comité de salut public, qui, tout en édictant les mesures relatives aux armées, aux ministères, aux départements, à la police générale, ne négligea pas les spectacles, dont il voulut faire une institution populaire, une école nationale chargée d'enseigner aux Français l'amour des vertus civiques et l'horreur des vieux préjugés. Il dirigea plus particulièrement son attention sur les théâtres de la Nation et de la République, sur l'Opéra et l'Opéra-Comique. Comme la matière est considérable, nous n'étudierons ici que les rapports du Comité avec les deux premiers théâtres, dont la réunion constitue l'ancienne Comédie Française. Nous le ferons à l'aide de nouveaux documents qui nous permettront de traiter à fond cet intéressant sujet.

1

Au mois de juillet 1789, la Comédie Française, devant l'impulsion parisienne vers une forme de gouvernement démocratique, prit le titre de Théâtre de la Nation. Elle garda quelque temps encore le sous-titre de « comédiens français ordinaires du roi », ce qui fit dire à un plaisant :

Les comédiens français très prudemment calculent.
En citoyens ardents ces messieurs s'intitulent
Théâtre de la Nation,
Titre qui promet seul à leur ambition
Une recette toujours riche;
Et « Comédiens du roi » reste encore sur l'affiche
Pour garantir la pension!...

Les comédiens français n'étaient cependant pas disposés en majorité à servir la révolution nouvelle. Talma, Monvel, Molé et Dugazon se montraient les seuls champions des idées en cours, mais on avait cru nécessaire à la Comédie de donner par un nouveau titre une certaine satisfaction aux passions populaires qui venaient d'éclater au 14 juillet. Quelques mois après, la tragédie de Marie-Joseph Chénier, *Charles IX*, jeta le désaccord, puis la division la plus complète entre les comédiens. Les représentants de la gauche avaient assisté à la première représentation et souligné par leurs bravos les passages qui devaient le plus irriter la cour.

C'est à ce moment que les gentilshommes de la chambre, protecteurs attitrés des comédiens français, s'indignent et excitent dans les coulisses une cabale contre Talma et Chénier. Au mois d'avril 1790, Talma veut lire un compliment de rentrée, rédigé au point de vue démocratique par Chénier, son nouvel ami. La plupart des comédiens s'y opposent. Les dissentiments s'accentuent. Danton et Mirabeau réclament une représentation de *Charles IX* pour l'anniversaire du 14 juillet; les acteurs refusent. Un soir, le parterre exige la pièce; Naudet vient déclarer la chose impossible, Talma soutient le contraire; Naudet le soufflette, et le lendemain les deux comédiens se battent au pistolet. Danton est conduit comme perturbateur à l'Hôtel de Ville; l'agitation envahit les rues de Paris. On ne parle plus partout que de la résistance de la Comédie Française, et une violente opposition s'organise contre ce théâtre. Enfin, le 24 juillet, les comédiens consentent à jouer *Charles IX;* la représentation est très bruyante, et Talma s'empresse de confier ses doléances à Mirabeau, lequel se raille ouver-

tement de ses camarades. En réponse à cette satire, les comédiens français excluent Talma de leur société, mais le public et la municipalité prennent fait et cause pour l'acteur patriote. On ferme le Théâtre de la Nation jusqu'à ce que les comédiens aient capitulé. Le 28 septembre, Talma reparaît victorieusement dans *Charles IX*, et se voit accueilli par les acclamations d'une foule enthousiaste. Dugazon et Fleury se battent à l'épée, M[lles] Contat, Raucourt et Saintval donnent leurs démissions, et la pauvre Comédie Française est livrée plus que jamais à de violentes querelles. Elles donnent naissance à de petits écrits et à des satires de ce genre :

Tout le sénat comique est en combustion,
Tel croit être Roscius et n'est qu'un histrion.
  Tout se ressent de l'anarchie :
  Nérine veut être Athalie,
  Frontin veut devenir Brutus.
S'il en coûtait moins cher pour siffler tant d'abus,
La cour du roi Pétaut n'offrirait rien de plus.
  C'est vraiment une comédie !

Aussi à la clôture de 1791, Talma, Dugazon, Grandménil, M[me] Vestris et M[lle] Desjardins entrèrent au théâtre du Palais-Royal, qui s'appela, le 27 avril, le Théâtre Français de la rue Richelieu, puis, le 29 août 1792, le théâtre de la Liberté et de l'Égalité, et le 30 septembre de la même année, le théâtre de la République. L'auteur de ces changements de noms était, assure-t-on Talma, qui se montrait naturellement reconnaissant à la Révolution des succès qu'elle lui avait permis de remporter sur la scène. Dugazon et Monvel, encore plus exaltés que Talma, donnèrent au théâtre de la République une allure conforme aux circonstances et accueillirent avec enthousiasme les pièces les plus révolutionnaires.

De son côté, le théâtre de la Nation, qui avait gardé d'excellents artistes comme Fleury, Dazincourt, Saint-Phal, Saint-Prix, Vanhove, M[mes] Lange, Lachassaigne, Devienne, Joly, représenta des ouvrages plus en rapport avec ses goûts, tels que le *Marius à Minturnes* et la *Lucrèce* d'Arnault, la *Virginie* de Du Ponceau, le *Vieux Célibataire* de Collin d'Harleville, la *Matinée d'une jolie femme* de Vigée, tous taxés de modérantisme par les jacobins. Mais ce qui gâta les affaires du théâtre de la Nation, ce fut la comédie de l'*Ami des lois*. Nous ne reviendrons pas en détail sur une pièce que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser longuement, et dont nous avons déroulé ailleurs toutes les péripéties. Nous ne voulons ajouter que quelques mots, nécessaires pour

expliquer l'intervention de la Commune, de la Convention et plus tard du Comité de salut public dans la composition des spectacles. « Le 2 janvier 1793, raconte l'acteur Fleury, Laya se présenta contre une faction audacieuse, s'appuyant sur une popularité acquise par la corruption et par les fausses maximes... Ce jeune auteur voulut parler de haut à la nation et, faute de tribune, l'*Ami des lois* monta sur le théâtre pour fulminer sa puissante parole : à défaut d'autres armes, il s'arma du fouet du ridicule. » Du moment que Fleury avoue ainsi les intentions de l'auteur et la complicité du théâtre, il n'est pas étonnant que Robespierre se reconnaissant dans Nomophage, et Marat dans Duricrâne, en aient tous deux voulu à l'auteur et aux comédiens français. L'histoire doit conserver le dialogue qui s'engagea entre le poète et ses interprètes, à la veille de la première représentation :

SAINT-PRIX *à Laya*. — Mercier prétend qu'il faut vous justifier d'un grand tort, celui d'avoir voulu faire un peu de bien?

LAYA. — Ceux qu'un tel motif blessera peuvent d'avance en prendre leur parti.

FLEURY. — Et la hache du bourreau?

LAYA. — Si elle me fait peur, je consens à ce qu'ils me proclament leur semblable. Une seule considération m'arrêterait : c'est vous, c'est votre théâtre.

SAINT-PRIX. — Nous? oh! nous risquons moins et nous sommes en plus grand nombre. La haine s'éparpille, ne sachant où se fixer.

FLEURY. — Et puis nous sommes trente à nous cotiser pour avoir votre courage. Quoi qu'il arrive, nous vous jouerons et avec les points sur les *i*.

Voilà qui est brave et franc. La pièce eut un très grand succès, mais dès ce moment les jours du théâtre de la Nation furent comptés. Dès ce moment aussi, entrèrent en scène la Commune, la Convention nationale, puis, quelque temps après, le terrible Comité de salut public. Prieur et Charles commencèrent par traiter l'*Ami des lois* d'ouvrage contre-révolutionnaire, le peintre David fulmina contre lui malgré les spirituelles railleries de Salles, et la Convention renvoya l'examen de la comédie au comité d'instruction publique. Des fédérés se présentèrent alors au conseil général et déclarèrent qu'ils useraient de leurs droits si la surveillance de la police n'obviait à toutes les intrigues des aristocrates et n'interdisait les pièces incendiaires. Le conseil général ému prit un arrêté qui suspendait les représentations de l'*Ami des lois*, et il enjoignit à la police de ne plus laisser jouer d'ouvrages capables de troubler la tranquillité publique.

A cette nouvelle, la foule court au théâtre de la Nation et demande à grands cris la pièce de Laya. Le maire s'y rend aussi et exhorte les citoyens à conserver leur sang-froid. Mais on ne veut rien entendre. Laya entre à la Convention, escorté du peuple, proteste contre cet abus d'autorité et dénonce la Commune, qui exigeait arbitrairement des comédiens la communication de leur répertoire. L'Assemblée passe à l'ordre du jour en refusant de reconnaître aux municipalités le droit d'exercer la censure sur les œuvres dramatiques ; le décret est porté au théâtre de la Nation, et l'*Ami des lois* est joué au bruit d'acclamations et d'applaudissements sans fin.

La Commune ne se tint pas pour battue et voulut, le 14 janvier, supprimer les spectacles. La Convention, consultée encore une fois à ce sujet, s'en rapporta à la sagesse du conseil exécutif. Celui-ci décida que les circonstances ne nécessitaient point une mesure aussi extraordinaire et permit l'ouverture des théâtres, à la condition que les directeurs éviteraient la représentation de pièces inquiétantes pour l'ordre public. Le 16 janvier, Pétion demanda à ses collègues de casser un arrêté qu'il trouvait attentatoire au principe sacré de la liberté. Danton, furieux, s'écria que la Convention devait s'occuper avant tout de la tragédie qu'elle avait promise aux nations, de la mort du tyran et non de misérables comédies!... Sur l'insistance de Pétion, l'Assemblée donna tort au conseil exécutif, et l'*Ami des lois* fut représenté jusqu'au 4 février, époque à laquelle les comédiens, assaillis et menacés de toutes parts, supplièrent eux-mêmes le parterre de ne pas les forcer à jouer un ouvrage dont les suites pouvaient leur devenir funestes. On devait en effet se souvenir de leur audace.

Dans cette circonstance, le conseil exécutif et la Convention elle-même parurent aux jacobins avoir manqué d'énergie. Aussi s'empressèrent-ils de réclamer plus vivement que jamais la création, tant de fois demandée, d'un pouvoir supérieur qui pût offrir satisfaction à toutes leurs rancunes et à toutes leurs colères. Par un décret du 18 mars 1793, la Convention, obéissant à leurs ordres, décida qu'il serait formé incessamment un Comité de salut public pour prévenir les défiances, éteindre les discordes et établir des communications plus directes avec le pouvoir exécutif.

II

Le 25 mars suivant, le Comité de salut public reçut mission de préparer et de proposer toutes les lois et mesures nécessaires à la défense intérieure et extérieure de la république. Composé d'abord

de vingt-cinq membres, puis de neuf membres assistés de neuf suppléants, il fut réduit, par décret du 9 avril, à neuf membres renouvelables par tiers tous les mois [1]. L'influence de la Montagne prédominant, on y fit entrer Barère, Couthon et Saint-Just, Robespierre et Carnot, puis Collot-d'Herbois. Les autres, Billaud-Varennes, Prieur de la Marne et Prieur de la Côte-d'Or, Lindet et Jean-Bon-Saint-André, quoique jacobins avérés, n'étaient que les serviteurs empressés des premiers. Pendant une année, la Convention maintint en fonctions les mêmes hommes et leur abandonna tous les pouvoirs. Robespierre se chargea officiellement de la direction de l'esprit public et Barère des spectacles. Collot-d'Herbois, tout en étant fort occupé par une énorme correspondance avec les autorités, surveilla aussi les théâtres, en sa qualité d'auteur dramatique et d'ancien acteur. Nous pouvons donc affirmer que toutes les mesures prises au sujet des auteurs, directeurs et comédiens sont dues spécialement à l'initiative de Robespierre, de Collot-d'Herbois et de Barère. Couthon s'en est mêlé aussi quelquefois.

La Convention nationale avait, par son décret du 31 mars 1793, indiqué au Comité de salut public, à peine installé, dans quelle voie libérale il allait lui être permis d'entrer. Elle invitait ce jour-là son comité d'instruction publique — lequel se mit immédiatement aux ordres du nouveau Comité — à lui faire un rapport sur les théâtres, et particulièrement sur la dénonciation de Génissieux contre *Mérope*. Quels étaient les griefs de ce conventionnel contre cette tragédie? Les voici textuellement. « Tous les patriotes furent indignés de voir que, dans les circonstances où nous nous trouvons, on jouât une pièce dans laquelle une reine en deuil pleure son mari, et désire ardemment le retour de deux frères absents... » La municipalité parisienne fut donc priée de donner les instructions nécessaires pour empêcher la représentation de la dangereuse pièce de Voltaire. Un tel exemple ne devait pas être perdu. Aussi le Comité de salut public ne voulut-il se laisser distancer par personne dans les mesures d'autorité et de compression. La cinquième section, à laquelle revenaient les affaires de l'intérieur avec la direction des spectacles, s'assemblait, comme les autres sections, tous les matins de dix heures à deux heures au pavillon de Flore, puis s'adjoignait aux autres le soir à huit heures, pour délibérer et soumettre ses propositions à l'assemblée générale. Une note, qui émane de Robespierre lui-même, indique minutieusement l'ordre des travaux du Comité. Nous y apprenons que le

[1] Les circonstances ramenèrent bientôt ce chiffre à douze.

conseil exécutif se réunissait chaque soir à dix heures au Comité, pour adopter les mesures qui devaient assurer la tranquillité dans Paris. On va voir que les spectacles figuraient parmi les affaires soumises aux délibérations.

Ainsi, le 2 août 1793, c'est au nom du Comité que Couthon avertit la Convention que l'anniversaire du 10 août approche. Suivant lui, on outragera les républicains envoyés par le peuple pour déposer aux Archives nationales les procès-verbaux d'acceptation de la Constitution, si l'on continue de jouer en leur présence une infinité de pièces remplies d'allusions injurieuses à la liberté. Ces pièces ayant pour but de dépraver l'esprit public, il faut ordonner qu'on ne représentera plus que des œuvres dignes d'être entendues et applaudies par des républicains. Le Comité de salut public avait donc pensé que les théâtres n'étaient point à négliger dans les circonstances actuelles. « Ils ont trop souvent servi la tyrannie, disait Couthon, il faut enfin qu'ils servent la liberté!... » L'Assemblée convaincue vota un décret par lequel les théâtres reçurent l'ordre de jouer trois fois par semaine des tragédies républicaines, telles que *Brutus*, *Guillaume Tell*, *Caius Gracchus* et autres pièces dramatiques propres à entretenir les principes d'égalité et de liberté. De plus, il ordonna de fermer tout théâtre qui, désormais, représenterait des pièces tendant à réveiller la honteuse superstition de la royauté. Les directeurs coupables devaient être arrêtés et punis selon la rigueur des lois.

N'est-ce pas significatif et n'est-il pas évident que la censure est rétablie? Et quelle censure!... La hache impitoyable a remplacé les ciseaux débiles des vieux censeurs, et cependant on dira bien haut « qu'il ne doit pas y avoir de censeurs dans une république[1] ». Les directeurs effrayés accourent soumettre leurs répertoires au Comité; les auteurs inquiets, leurs manuscrits, ou lui adressent des suppliques de ce genre : « Saint-Amand, musicien compositeur, rue de la Lune, n° 22, désireroit mettre en musique un ouvrage républicain, pour être représenté sur l'un des théâtres de Paris. Sa femme, cy-devant actrice, et dont la moralité est connue de sa section, paroît souhaiter d'être admise au nouveau théâtre rue de la Loy. Elle n'a de ressources que ses talents pour nourrir sa mère et ses enfants. Les citoyen et citoyenne Saint-Amand prient le Comité de leur être favorable[2]. » D'autres lui racontent leurs différends et réclament son appui : « La citoyenne Cressent, propriétaire du théâtre de Caen, expose au Comité de salut public

[1] Voy. délibérations de la Commune de Paris, 24 ventôse an II.
[2] Archives nationales.

ses démêlés avec un citoyen Saint-Phal, directeur d'une troupe de comédie, au sujet de la location de sa salle, etc. » Mais la plus curieuse épître que le Comité ait reçue est la suivante. Nous la publions en respectant les fautes amusantes de l'original.

La societté républicaine montagnarde jacobiste de Pertuis (Vaucluse) au Comitté de salut public à Paris.

Représentans,

Les mœurs et la vertu sont à l'ordre du jour. Vous l'avez solennellement proclamé; il faut enfin que le peuple français parvienne à la hauteur de ses sublimes destinées et que nous nous pénétrions tous de ses vertus héroïques qui seule font les républicains et font la force et le soutien des états libres. Pénétrés de ce principe, nous avons délibéré d'établir dans notre commune et dans le sain même de notre salle patriotique un théâtre pour, sous les deheors de l'agrément, instruire les citoyens et leur inqulquer les vertus et les principes républicains. Pour parvenir au but, nous vous prions, représentants, de nous envoyer un recœuil de pièces patriotiques les plus propres à opérer le but de nos désirs. Nous espérons que tenant ces pièces des mains même de ceux qui ont constamment donné l'exemple des vertus que vous voulez propager, notre but sera parfaitement rempli. Salut et fraternitté à tous les montagnards! Guerre aux tirans, paix aux chaumières!

Les membres du Comitté de correspondance : SAUTON, JULLIEN [1].

Sur cette lettre figure le cachet du Comité de salut public, avec ce mot : *Approuvé.*

Nous voyons ailleurs que les sieurs Navoigille, Jardin et Letombe transmettent au Comité un drame républicain intitulé : *Sartoja ou la liberté en Amérique.* « Comme le sujet de cette pièce, écrivent-ils, tient directement à notre diplomatie, ils désireraient que le Comité de salut public voulût bien y jeter un coup d'œil. » Nous pourrions multiplier les exemples, mais ces quelques documents suffisent pour prouver que le Comité avait littéralement mis la main sur les théâtres.

Le décret du 2 août était avant tout un premier avertissement donné au théâtre de la Nation et une réponse menaçante à l'*Ami des lois*. Le branle était donné : c'était à qui désormais dénoncerait les spectacles et les comédiens. Aussi le 14 août, après la lecture de la proposition du Comité de salut public, relative à un appel au

[1] Archives nationales.

peuple et à l'envoi de commissaires dans les départements pour rehausser l'esprit public, le conventionnel Lejeune proposa de fermer tous les spectacles. Son collègue Delacroix demanda, au contraire, que le Comité prît des dispositions pour qu'on ne jouât plus que des pièces républicaines. Cette proposition fut adoptée. En outre, la Convention décida que les conseils des communes dirigeraient les spectacles et y feraient donner les œuvres les plus propres à former l'esprit public et à développer l'énergie révolutionnaire. Le théâtre de la Nation, qu'avait visé le décret du 2 août, eut alors la malechance d'offenser, le 7 août, les susceptibilités jacobines par la représentation de *Paméla*, comédie de François de Neufchâteau, œuvre fade, mauvaise imitation de la *Paméla nubile* de Goldoni, empruntée elle-même à la *Paméla* de Richardson. Il fallait un prétexte pour punir les comédiens français de l'audacieuse satire de Laya : on crut l'avoir trouvé dans *Paméla*. C'était une vraie querelle d'Allemand, car en quoi l'histoire d'un lord amoureux d'une servante pouvait-elle offenser le gouvernement actuel?... Les sans-culottes eurent l'adresse de découvrir que cette comédie tendait à faire regretter les privilèges de la noblesse et allèrent se plaindre en toute hâte au Comité de salut public. Celui-ci édicta aussitôt l'arrêté suivant, rédigé d'ailleurs en bien mauvais français :

Le Comité de salut public de la Convention nationale arrête que la municipalité de Paris prendra sur-le-champ les mesures nécessaires pour que la pièce de *Paméla* ne soit point jouée jusqu'à décision ultérieure, et que la dite municipalité se fera remettre sur-le-champ le manuscrit de la pièce et le communiquera au Comité de salut public.

Ce qui fut fait. François de Neufchâteau consentit à faire disparaître de sa comédie les vers qui pouvaient donner prise à de malignes allusions. Après ces corrections, un nouvel arrêté du Comité leva la suspension, et le 2 septembre, la reprise fut annoncée. Le même jour, le théâtre de la Nation reçut l'ordre de mettre au bas de l'affiche l'avertissement au public d'entrer au spectacle sans cannes, bâtons et épées. Cela voulait dire que l'on redoutait du tapage. En effet, la représentation fut bruyante et les démagogues en entendant ces vers :

Ah! les persécuteurs sont les seuls condamnables,
Et les plus tolérants sont les plus raisonnables;
Tous les honnêtes gens sont d'accord là-dessus!

se mirent à crier : « On répète des vers qu'on a retranchés et qui sont défendus! » Le principal interrupteur, un capitaine de dragons, employé au siège de Lyon, mandé au Comité de salut public pour

fournir des renseignements sur le siège, vint protester, aux Jacobins, contre une comédie qui faisait l'éloge des grands seigneurs. Sur ce, Robespierre prononça un discours, qui, peu connu, mérite d'être reproduit en partie.

La Convention, dit-il, a rendu un décret par lequel elle ordonne aux théâtres de jouer trois fois par semaine des pièces patriotiques. Le même décret ordonne que les théâtres qui joueront des pièces aristocratiques et injurieuses à la Révolution seront fermés. Le théâtre de la Nation est dans ce cas et doit encourir la peine prononcée par la loi contre le délit. Il y a quelque temps qu'on vint dénoncer au Comité de salut public une pièce de théâtre où des signes, des décorations aristocratiques, étaient prodigués avec une insolence affectée ; une pièce dont le style annonçait l'intention formelle de jeter un vernis odieux sur la révolution salutaire qu'a opérée le peuple français ; où le gouvernement anglais était loué avec une affectation condamnable, ce qui ne pouvait être fait que dans la vue d'en imposer au peuple sur les abus de ce gouvernement monstrueux et lui en faire désirer un semblable. L'ordre fut envoyé de suspendre les représentations de la pièce et d'en représenter le manuscrit au Comité de salut public. Le lendemain, l'auteur vint lui-même apporter son manuscrit, et l'on fut bien étonné d'apprendre que c'était François de Neufchâteau, député à l'Assemblée législative. Je n'étais pas pour lors au Comité, mais les membres à qui il fit la lecture trouvèrent beaucoup de choses répréhensibles dans cet ouvrage, et l'auteur promit de les retrancher. C'est sur cette promesse qu'on eut l'indulgence de lui permettre de la faire représenter, mais sous la condition préalable des corrections projetées, sans quoi l'on devait en arrêter la représentation et poursuivre l'auteur comme libelliste. D'après ce que dit le citoyen qui l'a vue, il paraît que ces corrections n'ont point été faites. Comme on ne saurait plus se dissimuler les intentions perfides des auteur et acteurs de cette pièce, il est tems d'appeler, de déployer la sévérité des loix sur cette autre aristocratie ; il faut que François de Neufchâteau soit poursuivi comme auteur d'un écrit incendiaire et que le Théâtre Français soit fermé. Assez et trop longtemps les habitués de ce théâtre, qui est encore le repaire dégoûtant de l'aristocratie de tout genre, ont insulté la Révolution et ses soutiens généreux par tous les moyens qui étaient en leur pouvoir. Ils iront porter ailleurs leur inutilité et leur insouciance !...

Et celui qui s'était reconnu dans le Nomophage de l'*Ami des lois*, s'adressant à l'officier :

J'engage, ajouta-t-il, le citoyen, qui vient de vous faire la dénonciation, à s'adresser au Comité de salut public et à déposer ce qu'il

a vu. Il faut que, non seulement ce spectacle où l'on ose prêcher avec tant d'impudence la contre-révolution soit détruit, mais il faut même poursuivre tous ceux qui, dorénavant, se permettront en public un seul propos aristocratique, une seule opinion scélérate et contre-révolutionnaire!

Ce discours enragé fut frénétiquement applaudi, et le Comité de salut public prit aussitôt l'arrêté suivant, que nous copions sur ses registres à la date du 2 septembre :

Le Comité de salut public, considérant que des troubles se sont élevés dans la dernière représentation du Théâtre Français où les patriotes ont été insultés, que les acteurs et actrices de ce théâtre ont donné des preuves soutenues d'incivisme caractérisé depuis la Révolution et représenté des pièces antipatriotiques, arrête :

1° Que le Théâtre Français sera fermé;

2° Que les comédiens français et l'auteur de *Paméla*, François de Neufchâteau, seront mis en état d'arrestation dans une maison de sûreté et les scellés apposés sur leurs papiers;

3° Ordonne à la police de Paris de tenir plus sévèrement la main à l'exécution de la loy du 2 août dernier relativement aux spectacles.

Le doucereux Barère se rendit le lendemain à la Convention et lui fit approuver cet arrêté, qui devait, à son avis, raviver l'esprit public et calmer les commotions que l'opinion avait reçues. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, la Commune de Paris, sur l'ordre du Comité, arrêta les comédiens et l'auteur coupables. Elle envoya François de Neufchâteau à la Force; Mmes Petit-Vanhove, Lange, Fleury, La Chassaigne, Devienne, Suin, Joly, Raucourt et Mézeray à Sainte-Pélagie; Louise et Émilie Contat aux Dames Anglaises; Dazincourt, Fleury, Saint-Phal, Dupont, Dublin, Saint-Prix, Vanhove, La Rochelle, Champville, Dunant et Alexandre Duval aux Madelonnettes. Le doyen Molé, maintenu en liberté à cause de son civisme, entra au théâtre de la Montansier, rue de la Loi. Naudet se réfugia en Suisse, et le gros Des Essarts mourut d'émotion aux eaux de Barèges, en apprenant l'arrestation de ses camarades... Cette fois, c'en est fait, le théâtre de la Nation a cessé de vivre, ou pour mieux dire avec Fleury : « La réalisation de cette belle pensée du grand Molière, la Comédie Française n'est plus. »

Ces mesures violentes mirent en liesse la bande jacobine. Chacun se fit une gloire d'avoir contribué à dénoncer les pauvres comédiens. Un citoyen vint raconter, le 4 septembre, aux Amis de la Liberté et de l'Egalité, qu'à peine avait-on rendu le décret d'arrestation contre les acteurs et actrices du Théâtre Français, que le

Comité de salut public avait été assailli de gens qui venaient en demander le retrait. « L'un d'eux, dit-il, ancien mousquetaire et amant ou mari de la demoiselle Joly, actrice de ce théâtre, paraissoit avoir plus d'accès que les autres. J'élevai la voix en franc républicain et il rentra dans l'antichambre, sa place naturelle!... » En entendant cette dénonciation, le fougueux Rousselin s'écria : « Les crimes des comédiens ordinaires du roi ne datent point d'aujourd'hui ; ils sont de l'origine la plus vieille et la plus gangrenée; mâles et femelles, tous ont, depuis la Révolution, conspiré contre la liberté. Il ne faut point d'exception ; les femmes sont bonnes quand elles sont patriotes, mais elles sont atroces quand elles sont aristocrates... Je demande que tous les pensionnaires ordinaires du ci-devant Théâtre Français soient, attendu leur qualité bien notoire de gens suspects, détenus sans exception jusqu'à la paix dans des maisons de force et jetés à cette époque sur les plages d'un pays despotique où ils porteront les talents monarchiques et efféminés que la République eût déjà dû proscrire à jamais de son sein, et que, pour purifier ce local, infecté depuis si longtemps par les gens du bon ton, il y soit établi un club où les sans-culottes des faubourgs feront entendre les accents purs de la liberté!... »

Ces imprécations eurent également un vif succès et contribuèrent à redoubler l'animosité des jacobins contre les comédiens français. Aussi l'auteur *des Vous et des Toi*, Aristide Valcour, écrivit, dans le *Journal de la Montagne* du 7 septembre 1793, un article furibond contre eux : « Trop longtemps, disait-il, la vengeance nationale est restée suspendue sur la tête des coupables, des comédiens. Ces *messieurs*, à force d'endosser le costume de Vendôme, de Bayard, ou l'habit brillant du *Glorieux*, et de chausser l'escarpin à talons rouges de nos petits marquis, se sont bêtement identifiés avec leurs rôles, se sont crus des personnages; et comme ils avaient fort bien saisi les ridicules de cour, les honnêtes gens couraient en foule voir singer les airs pitoyables des bas valets d'un roi, s'extasiaient à la vue d'un plumet et se disaient en pleurant de tendresse : Voilà le bon vieux temps! Que n'existe-t-il encore? Oh! il reviendra!... Et mes imbéciles de crier : Bravo! Les seuls comédiens jouissaient du privilège étonnant d'être monarchistes parfaits au sein de la République, de rappeler tous les abus. Enfin, pour en faire l'éloge à l'instant où la loi venait de les anéantir, ces *messieurs* sont morts de mort subite; tant mieux!... *Requiescant* et vive la République! » Valcour demandait comme conclusion qu'on ne jouât plus de pièces rappelant l'ancien régime, si ce n'était pour le faire détester, et qu'on se passât de beaucoup de nos

chefs-d'œuvre pendant dix ans au moins, afin de faire succéder aux sottises et aux ridicules de nos aïeux la simplicité et la bonhomie républicaines. Le rédacteur de *la Feuille de salut public* renchérit sur cet article et dit à son tour : « Un patriote vient d'être insulté dans une salle où les croassemens prussiens et autrichiens ont toujours prédominé, où le défunt Véto trouva les adulateurs les plus vils, où le poignard qui frappa Marat a été aiguisé lors du faux *Ami des loix*. Je demande en conséquence

Que ce sérail impur soit fermé pour jamais! »

On voit que l'arrêté du Comité de salut public satisfaisait de nombreuses vengeances[1]. On punissait Dazincourt d'avoir été le professeur de déclamation de Marie-Antoinette, Fleury le régisseur du théâtre de Trianon, Saint-Prix d'avoir manifesté après le voyage de Varennes sa sympathie pour les prisonniers royaux, et les autres comédiens d'avoir conservé le secret de cette noblesse de manières, de cette élégance de diction, de ce charme particulier, qui faisaient et font encore aujourd'hui le prestige de la Comédie Française. Les sans-culottes et les membres du Comité de salut public avaient en horreur les talents supérieurs et indépendants : artistes, poètes, écrivains, tous devaient se courber sous le niveau égalitaire ou périr. Robespierre n'avait-il pas osé écrire : « Il faut proscrire tous les écrivains comme les plus dangereux ennemis de la patrie. » Eh bien, c'était le même homme qui avait dit des comédiens français : « Ils iront porter ailleurs leur inutilité et leur insouciance! »

Tout désormais devint suspect : la pièce la plus simple attira contre elle force dénonciations. Le jour même où l'on fermait le théâtre de la Nation, Chabot se rendait aux Jacobins et demandait l'interdiction d'*Adèle de Saci*, parce que, dans cet ouvrage, on reconnaissait le ci-devant Monsieur, le comte d'Artois et Marie-Antoinette. « Je demande, s'écria-t-il, que les auteurs, acteurs, actrices et même les musiciens, — car, ne vous y trompez pas, ceux-là sont du complot aussi qui prennent tant de plaisir à racler des airs chers aux ennemis du peuple, — que tous ces gens-là soient donc arrêtés, leur théâtre fermé, et qu'on juge le tout, selon les formes ordinaires de la justice et les lois établies contre les perturbateurs du repos public. » Ainsi les musiciens eux-mêmes, les violonistes, les joueurs de flûte, de clarinette et de contre-basse étaient suspects de contre-révolution!... C'était une frénésie soulevée dans la populace contre tout ce qui avait l'audace de penser, d'agir d'une

[1] N'oublions pas que Marat déplorait déjà, le 17 novembre 1792, que « Guiardel, danseur au Théâtre Français et aristocrate gangrené », eût échappé aux massacres de Septembre.

façon différente de la sienne. Comment pouvait-il en être autrement, puisqu'on avait flatté ses bas instincts, éveillé ses jalousies et ses fureurs, applaudi ses excès et ses violences, proclamé son admirable supériorité? Il fallait du sang, toujours du sang à la bête déchaînée : elle espérait bien qu'un jour viendrait où elle escorterait à l'échafaud, au milieu des rires et des huées, les vingt-trois acteurs de la Comédie Française. Elle se trompait. Malgré les exhortations multipliées de Collot d'Herbois [1], qui avait désigné, comme premières victimes, Fleury et Dazincourt, Mmes Contat, Raucourt et Lange, les comédiens devaient être sauvés par un ancien acteur, employé du Comité de salut public, Charles de la Bussière. Nous avons déjà raconté cette touchante histoire, dont les *Mémoires* de Fleury parlent avec une émotion communicative, et qui prouve qu'un homme courageux peut souvent tenir en échec des juges infâmes et des bourreaux.

A la suite de la fermeture du théâtre de la Nation, sur les affiches duquel on avait écrit : « Relâche jusqu'à nouvel ordre », le Comité de salut public prescrivit à la police d'agir avec la dernière rigueur contre les théâtres, d'interdire toutes les pièces contraires aux principes établis, de suspendre l'ancien répertoire et d'y substituer des ouvrages propres à détruire les préjugés et à fronder les abus par la représentation des crimes des oppresseurs de l'humanité. La censure policière se donna carte blanche. Ce fut ainsi qu'elle écarta de la scène *Andromaque*, *Horace*, *Phèdre*, *Britannicus* et le *Malade imaginaire*, comme pièces contre-révolutionnaires!... Mais ce qui paraîtra plus curieux que toutes ces bizarres suppressions, ce sera de voir Robespierre exercer lui-même la censure.

II

Le 15 frimaire an II, la Convention nationale entendait la lecture d'une lettre secrète attribuée à Calonne, où l'on prêtait à l'ancien ministre de Louis XVI le dessein d'appuyer les espérances de la contre-révolution sur les persécutions dirigées en France contre les prêtres et les catholiques. Après cette lecture, Robespierre monta à la tribune et, dans un discours savamment étudié,

[1] Collot-d'Herbois en voulait aux acteurs qui jouissaient de la faveur du public et surtout aux femmes. Il avait reçu de l'une d'elles, qu'il espérait séduire, ces trois vers de Boileau, en forme de poulet :

Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur faux, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux!

montra que les ennemis de la Révolution secondaient ce mouvement violent contre le culte catholique, parce qu'ils espéraient agiter la plupart des citoyens français et troubler la tranquillité de l'intérieur. « Je demande, dit-il, que vous défendiez aux autorités particulières de servir nos ennemis par des mesures irréfléchies et qu'aucune force armée ne puisse s'immiscer dans ce qui appartient aux opinions religieuses, sauf dans le cas où elle serait requise pour des mesures de police. » Cambon appuya cette motion et, le 18 frimaire, la Convention nationale prit un arrêté par lequel toutes violences et mesures contraires à la liberté des cultes étaient défendues. Le 26 frimaire, au club des Jacobins, Robespierre, continuant cette nouvelle politique, s'opposa nettement à une motion sur l'exclusion des prêtres.

Il importait de faire connaître au lecteur ces précédents historiques pour expliquer l'attitude surprenante de Robespierre au sujet d'une pièce intitulée : *le Tombeau des Imposteurs et l'Inauguration du temple de la Vérité.*

Le conventionnel Léonard Bourdon avait présenté, en frimaire an II, au Comité de salut public, cette sans-culottide dramatique qu'il avait rédigée de concert avec Valcour et Moline. Aussitôt Robespierre proposa à ses collègues du Comité de défendre à tous les théâtres de représenter cette pièce qui pouvait amener des troubles en provoquant des querelles religieuses. Ce qu'il voulait empêcher, d'après le témoignage d'un inspecteur de la police, Baudrais, c'était un ouvrage où l'on ridiculisait la messe, la confession et les autres pratiques du culte catholique. Oui, Robespierre lui-même en était venu là!... La sans-culottide de Bourdon couvrait d'outrages trois prêtres appelés Blondinet, Poupardin et Barnabas; elle tournait en dérision les dévotes et leurs litanies; elle faisait chanter le *Ça ira* en pleine église par une bande de sans-culottes et enlever les chapes, chasubles, calices, croix, ornements du culte sur l'air du *Libera.* Au troisième acte, le tonnerre grondait et l'ombre de Marat mettait en fuite trois monstres : la superstition, le célibat et le fanatisme. Au temple catholique succédait le temple de la Vérité. On y voyait les orphelines de la patrie se livrer « à différents exercices » et les orphelins « à des sauts gymniques ». Cette mascarade se terminait par un ballet, la défaite des émigrés et un chœur général en l'honneur de la Vérité. Robespierre, après avoir lu la pièce, fit rendre par le Comité de salut public, le 2 nivôse an II, un curieux arrêté, dont voici le texte copié, aux Archives, sur l'original [1] :

[1] Il est tout entier de la main de Robespierre.

Le Comité de salut public,

Voulant déconcerter les manœuvres contre-révolutionnaires pratiquées pour troubler la tranquillité publique en provoquant les querelles religieuses;

Voulant faire respecter le décret rendu le 16 frimaire par la Convention nationale pour maintenir la paix et la liberté des cultes,

Fait défense de représenter la pièce intitulée : *le Tombeau des Imposteurs et l'Inauguration du temple de la Vérité* et toutes celles qui peuvent tendre au même but, sous les peines portées par les décrets précédents contre ceux qui abusent du théâtre pour favoriser les vues des ennemis de la révolution.

ROBESPIERRE, B. BARÈRE.

Si l'on rapproche cet arrêté des lignes significatives que nous avons trouvées dans le livret de Robespierre [1] sur le respect dû aux cultes, on reconnaîtra que l'intention du dictateur était déjà, en nivôse an II, c'est-à-dire à la fin de 1793, de mettre un terme aux violences et aux fureurs des hébertistes. Non que la sollicitude de Robespierre vis-à-vis de la religion fût profonde et sincère; mais, encore une fois, il savait mieux que personne qu'il faut un lien sacré, une croyance au peuple et, en détournant la raillerie et l'injure des anciens cultes, il espérait défendre et faire accepter celui qu'il préparait en l'honneur de l'Être suprême. Mais Léonard Bourdon n'oublia pas la mesure dirigée contre sa pièce et il contribua ardemment, le 9 thermidor, à la chute du tyran.

Dix-huit jours après, Barère faisait adopter par le Comité de salut public l'arrêté suivant :

27 thermidor an II.

Le Comité de salut public rapporte l'arrêté par lequel la représentation d'une pièce intitulée *le Tombeau des imposteurs*, avait été suspendue.

BILLAUD-VARENNES, TALLIEN, B. BARÈRE, ESCHASSÉRIAUX,
COLLOT-D'HERBOIS, LALOY.

Ce document est rédigé par Barère, lequel avait cependant signé l'arrêté du 2 nivôse. Mais il serait fastidieux de s'appesantir sur les contradictions de Barère... Ce qui ressort du premier arrêté, c'est que Robespierre, pour les motifs que nous avons indiqués, en était venu à plaider la cause de la tolérance religieuse. Il y avait là, au point de vue de l'histoire, un curieux revirement à constater de la part de celui qui avait fait envoyer

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1883.

tant de prêtres à la Guyane ou à l'échafaud[1]. Cette mesure de Robespierre au sujet de la pièce de Bourdon, et son insistance nouvelle à défendre la liberté des cultes, n'ont pas été du goût de certains historiens. Quinet se plaint que les colosses de la Révolution aient été incapables de plier un roseau dans l'ordre moral. « Ils jettent le défi au monde, ils foulent aux pieds rois, castes, armées, mais une routine superstitieuse, les voilà impuissants à l'affronter!... » Michelet blâme aussi Robespierre d'avoir eu pitié des prêtres, « ce corps redoutable, gardien fatal de la tradition contre-révolutionnaire ». Suivant lui, le Comité de salut public ne mérite pas assez de mépris pour avoir interdit sur les théâtres non seulement l'imitation des cérémonies catholiques, mais les costumes sacerdotaux. Cette allégation n'est pas tout à fait exacte. De nombreuses pièces, comme *la Papesse Jeanne*, ont paru sur la scène : celles que le Comité a interdites sont uniquement les pièces d'adversaires politiques qui voulaient faire triompher des idées contraires aux desseins de Robespierre. En admettant d'ailleurs que le Comité ait défendu des mascarades honteuses, il ne devait y avoir dans cette défense rien qui pût déplaire à d'aussi graves historiens que Quinet et Michelet, dont les goûts et les appétits n'avaient rien de commun, ce semble, avec ceux de la populace. Nous admettons la liberté des théâtres comme celle de la presse, mais à la condition que tout ce qui offensera les principes constitutifs des nations, religion, famille, propriété, ne soit pas considéré comme un droit. Il est certains respects qu'il est dangereux — pour un gouvernement surtout — de laisser abolir. Nous n'avons pas à féliciter Robespierre de son arrêté du 2 nivôse, parce que nous ne le croyons pas appuyé sur des raisons favorables à la religion catholique, mais nous n'avons pas non plus à le blâmer, car des pièces, comme *le Tombeau des Imposteurs*, n'étaient guère faites pour ennoblir les esprits et relever le théâtre de la Révolution.

Sur la demande de Robespierre qui aurait voulu donner un relief particulier à l'art dramatique, le Comité de sûreté générale, obéissant aveuglément au Comité de salut public, manda, le 12 pluviôse an II, les directeurs des différents spectacles, et, « dans un entretien amical et fraternel », il leur recommanda de faire de leurs théâtres une école de mœurs et de décence, leur permettant de mêler aux pièces patriotiques des pièces où les vertus privées fussent repré-

[1] On trouva plus tard dans les papiers de Robespierre cette note sur L. Bourdon : « Intrigant méprisé de tous les temps, l'un des principaux complices d'Hébert, ami inséparable de Cloots; il était initié dans la conjuration tramée chez Gobel. Il avait composé une pièce contre-révolutionnaire dans le sens hébertiste, que le Comité de salut public arrêta. »

sentées dans tout leur éclat. Invitation aux poètes à célébrer les principaux événements de la Révolution, conseil aux auteurs de composer des pièces républicaines, ordre aux directeurs de jouer des ouvrages comme *Agricol Viala ou le héros de treize ans*, indemnités et encouragements aux spectacles patriotiques, rien ne fut oublié pour exciter le zèle et l'enthousiasme de tous. Parmi les théâtres qui obtinrent et méritèrent le plus les faveurs officielles, il faut compter celui de *la République*, une des fractions de l'ancienne Comédie Française.

IV

Les artistes du théâtre de la République s'étaient séparés, comme on l'a vu, de leurs camarades de la Nation, à cause de la première pièce de M. J. Chénier. *Charles IX* avait suffi pour diviser la Comédie Française en noirs et en rouges. Les noirs étaient maintenant enfermés à Sainte-Pélagie ou aux Madelonnettes, les rouges jouaient au théâtre de la République. Leur principal fournisseur était toujours Chénier, qui s'efforça de gagner la confiance du Comité et des jacobins, en accentuant la couleur de ses compositions. Mais, malgré ses efforts pour plaire aux exaltés, il devint suspect à son tour. La tragédie de *Timoléon* attira sur lui les regards inquiets de Robespierre. Claude-François Payan, procureur de la Commune, qui devait, lui aussi, être frappé d'ostracisme au 10 thermidor, écrivait, le 9 germinal an II, au dictateur : « Je vous adresse, citoyen, la décision des administrateurs de police relativement à la pièce de *Timoléon*, de Chénier. Je vous prie de la lire avec attention; la représentation de cette pièce produirait, je pense, les plus mauvais effets; les poètes se modèleraient sur Chénier, et nous ne verrions bientôt plus sur le théâtre que des rois honnêtes gens et des républicains modérés! Belle leçon à présenter au peuple! Beaux exemples à lui donner!... » Quelques jours après, il écrivait encore à Robespierre : « Chénier invite toutes ses connaissances à aller voir jouer sa tragédie de *Timoléon;* je crois qu'il serait bien nécessaire que le Comité l'examinât avant d'en permettre la représentation; elle peut devenir très dangereuse dans ces circonstances. L'auteur peut-il avoir mis dans sa pièce des sentiments révolutionnaires qui lui sont étrangers?... » Payan avait en outre trouvé dans cette pièce deux vers qui lui semblaient viser directement Robespierre :

Flatté comme un despote, entouré de puissance,
Tu traînes sur tes pas une cour qui t'encense!...

Aussi Chénier comprit-il lui-même les dangers de *Timoléon*, si l'on en croit Monnel, le prêtre régicide auquel il écrivait en pluviôse : « J'ai cherché un sujet qui pût me fournir des développements propres à entretenir dans l'esprit public l'amour de l'ordre et de la République. Robespierre ne goûte nullement cette dernière production : les comités paraissent vouloir s'opposer à sa représentation. On m'en a demandé comme épreuve une première lecture : elle aura lieu demain chez Mme Vestris. » Elle eut lieu en effet devant Saint-Just, Lebon, Barère, Amar, Laignelot, Leblanc, Cubières, Payan, Fusil, Héron, Rossignol, David et autres démagogues. « Le poète de la Révolution, raconte Monnel, ne s'était pas trompé. En dépit de ses efforts, *Timoléon* n'était plus à la hauteur où les anarchistes voulaient voir les esprits : c'était modéré, c'était suspect, ce n'était pas assez Marat!... » Chénier, effrayé des conséquences de son œuvre, brûla sa tragédie en présence de Robespierre, non sans avoir eu la prudence d'en conserver une autre copie [1]. Il fit représenter sa pièce, le 25 fructidor an III, sur le théâtre de la République, mais il était dit qu'elle devait lui porter malheur. Le fameux vers :

O mon frère, pour moi le crime est un devoir !

fut jeté par les hommes de la réaction à la face de Marie-Joseph, en souvenir de l'assassinat d'André. D'autre part, l'hémistiche célèbre de *Caius Gracchus :*

Des lois et non du sang !

avait soulevé une tempête parmi les jacobins, le 6 mars 1793. On se souvient que le conventionnel Albitte s'était écrié : « Du sang et non des lois!... » et cela en plein théâtre, malgré les protestations de la foule et de l'auteur. Mais Albitte était dans son rôle de démagogue et Chénier ne devait pas s'en étonner. D'ailleurs, n'avait-il pas, lui aussi, voté la mort du roi qu'il encensait jadis? N'avait-il pas assisté froidement aux exécutions qui ensanglantaient Paris chaque jour? Ses vers, tantôt en faveur des idées révolutionnaires, tantôt en faveur des idées modérées, devaient compter pour peu dans la balance des partis. Ni ses hymnes ni ses déclamations n'empêchèrent les exaltés d'égorger son frère. A quoi servait-il d'avoir donné de si nombreux gages à la Révolution pour être traité de réacteur par le caméléon Barère? A quoi servait-il d'avoir fait

[1] Un fait analogue s'est passé dans ce siècle devant l'illustre abbé Dupanloup. Cette fois, c'était Lamartine qui jetait *Saül* au feu. Les poètes sont décidément de grands acteurs.

danser, six jours après la mort de Louis XVI, les baladins de l'Opéra sur ces petits vers mis en joyeuse musique par Méhul :

Vous, aimables fillettes,
Et vous jeunes garçons,
Aux sons de nos musettes
Unissez vos chansons!...

A rien, puisque les sans-culottes témoignèrent autant de haine à Marie-Joseph Chénier qu'à son frère. Le farouche rédacteur du *Journal de la Montagne*, Ch. Laveaux, l'avait dénoncé à la vindicte publique en même temps que François de Neufchâteau. On avait sévi, disait cet écrivain, contre la pièce intitulée *Paméla*. L'auteur et les acteurs avaient été arrêtés. C'était justice. Mais il y avait une autre pièce dont on ne disait rien et qui présentait d'un bout à l'autre le poison le plus subtil : c'était *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*. Dans ce drame astucieux, l'auteur avait pris adroitement le seul moyen capable de retarder quelque temps la destruction du fanatisme. « On y voit, s'écriait Laveaux, un riche prélat en rochet et en camail, ayant une cour dans son antichambre, des gardes à sa porte et se laissant monseigneuriser... N'est-ce pas faire regretter aux âmes faibles l'existence de ces hypocrites? N'est-ce pas augmenter la sotte compassion des cagots pour ces êtres exécrables qui ne vivent encore que pour travailler à la destruction de notre liberté? Si nous voulons établir solidement notre Révolution, il faut changer notre théâtre, nos histoires, nos pièces, toute notre littérature. Un seigneur bienfaisant est aussi révoltant sur notre théâtre qu'un archevêque vertueux. Disons à la honte des auteurs de nos jours, et surtout à la honte de l'auteur de *Fénelon*, que ceux qui les ont précédés ont eu plus de courage et de philosophie qu'eux. Corneille a peint avec une touche grande et sublime les vertus républicaines des anciens Romains. Molière a démasqué d'une manière heureuse les fourberies des prêtres : son *Tartuffe* est volé à notre Révolution. Et un représentant du peuple a pu composer *Fénelon?* Je lui pardonnerais cette pièce, s'il avait tiré un meilleur parti du beau sujet de *Charles IX*... » Voilà comme on traitait l'auteur d'une tragédie qui, en 1789, avait sonné le tocsin contre les rois, les prêtres et les nobles, et dont Danton avait dit en plein parterre : « Si *Figaro* a tué la noblesse, *Charles IX* tuera la royauté! » Marie-Joseph Chénier échappa toutefois à la fureur des bourreaux et, comme Sieyès, il a pu s'écrier avec surprise : « J'ai vécu!... »

Cependant les acteurs du théâtre de la République rivalisaient de zèle pour se faire bien venir des autorités. On leur rendait parfois justice, ainsi que l'indique un rapport de police communiqué

au Comité de salut public le 8 septembre 1793 : « Le théâtre de la République mérite véritablement son nom. C'est là qu'accourent les ardents patriotes ; là qu'ils relèvent avec transport le plus petit trait, l'allusion la plus éloignée favorable au républicanisme ; là enfin que la liberté trouve des amis parmi les riches, et que le patriotisme brille avec l'or et les diamants ; les auteurs et les acteurs sont dignes en tout de ceux qui les écoutent et semblent s'être formés depuis le despotisme. » Un autre rapport constatait qu'à la représentation de *Mucius Scævola*, toutes les applications qui tournaient au profit de la liberté avaient été fortement applaudies. Mais lorsque Porsenna vint débiter des maximes de justice, de morale et de républicanisme, le public comprima des signes d'approbation... Ce théâtre voulut se faire encore mieux venir des jacobins. Aussi se décida-t-il à jouer l'ignoble farce de Sylvain Maréchal, le *Jugement dernier des rois*, dont il paraît inutile de recommencer l'analyse que contient notre *Théâtre de la Révolution*. Les entrepreneurs du théâtre de la République demandèrent, en brumaire an II, au Comité de salut public, 20 livres de salpêtre et 20 livres de poudre pour le volcan qui engloutit les rois à la fin de la pièce. Le 29 brumaire, le Comité fit droit à leur désir, « prenant en considération les avantages qui peuvent en résulter pour la propagation des principes républicains ». Cette demande et cet arrêté ne doivent surprendre personne, car les artistes du théâtre de la République avaient pris l'habitude d'adresser leurs réclamations au Comité de salut public. Ainsi, le 18 messidor, ils sollicitaient un secours motivé sur les faits suivants. Le répertoire de leur théâtre était composé de cent quatre-vingts pièces anciennes. Trente-six ouvrages patriotiques avaient été joués depuis le commencement de la Révolution. Les progrès rapides des idées nouvelles avaient fait disparaître les anciennes pièces, et d'ailleurs les artistes n'avaient pas attendu qu'on leur intimât des ordres à ce sujet. Les simples observations des patriotes avaient suffi pour leur faire bannir de la scène des ouvrages qui manquaient d'énergie. Sans doute, c'était le devoir des comédiens, mais leur situation était si cruelle, qu'ils ne craignaient pas de la mettre sous les yeux du Comité : ils osaient même espérer en sa bienveillance. En effet, il ne restait point au théâtre de la République assez de pièces pour fournir chaque mois trente représentations, le nombre des pièces patriotiques n'étant en tout que de trente-six. Le déficit était naturellement arrivé. Or, ce déficit provenait, d'une part, des ouvrages à recette retirés du répertoire, sur les observations des patriotes, et, de l'autre, des nouveautés pour lesquelles on avait fait d'énormes dépenses sans succès.

« Malgré cette pénible situation, disaient les acteurs, l'entreprise du théâtre de la République ne démentira jamais les principes qu'elle a professés depuis le commencement de la Révolution [1]. » Le Comité adopta en conséquence cet arrêté, en date du 19 messidor :

Le Comité de salut public, en considération des pertes qu'ont éprouvées les artistes du théâtre de la République par la suppression de plusieurs pièces qu'ils avaient préparées et pour leur donner les moyens d'alimenter l'esprit public, de porter les représentations dramatiques vers l'objet de leur destination, l'instruction publique, et de soutenir le mouvement et les principes de la révolution républicaine, arrête qu'il leur sera délivré un mandat de 50 000 livres à payer par la trésorerie nationale, laquelle somme sera prise sur les 50 millions mis à la disposition du Comité [2].

Aussi, lorsque le même Comité fit demander, par Payan, au théâtre de la République, quelles pièces il comptait représenter le 26 messidor, c'est-à-dire le 14 juillet, l'administrateur Gaillard lui répondit avec empressement, au nom des comédiens, que *Brutus*, *Epicharis*, *Guillaume Tell*, la *Mort de César*, étaient les seules tragédies bonnes à être présentées au peuple pour un jour aussi mémorable. La *Vraie bravoure*, avec *Guillaume Tell*, venait d'être mise sous les yeux des citoyens le jour de la décade. Ni *Charles* et *Caroline* ne pouvaient être joués en l'absence du citoyen Michaut. « Pour répondre à l'invitation que le citoyen Payan nous a faite dans sa lettre du 26 messidor, écrivait Gaillard, l'entreprise croit que le spectacle à donner le 14 juillet doit être composé d'*Epicharis* (avec les corrections) et des *Dangers de l'ivresse* [3]. »

Il résulte des aveux mêmes des acteurs et des entrepreneurs du théâtre de la République, que les exigences des patriotes et les progrès de la Révolution avaient fait disparaître de leur répertoire les pièces à succès, *les ouvrages à recette*, pour nous servir de leurs propres expressions. Ils avouaient un déficit de 30 000 francs par mois sur les recettes antérieures. La sollicitude du Comité de salut public et les compositions des auteurs jacobins ne suffisaient donc pas pour enrichir les théâtres, même aussi favorisés que celui de la République, puisqu'il n'avait plus à redouter la concurrence du théâtre de la Nation dont les portes étaient fermées et les acteurs emprisonnés. Les documents que nous avons analysés accentuent la réalité d'un fait incontestable — et c'est presqu'une

[1] Archives nationales.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

vérité naïve, tant elle est évidente — c'est qu'on ne donne de bonnes pièces au public que si on a la liberté de les choisir et de les jouer à son gré. En général, tout ouvrage imposé est médiocre. Ici les acteurs et les directeurs n'avaient pas la possibilité d'opposer le moindre véto : la prison et l'échafaud étaient les arguments des écrivains protégés par le gouvernement. Or, avec le système adopté par le Comité de salut public qui exigeait la représentation de grossières bouffonneries, comme *le Jugement dernier des rois*, et interdisait, entre autres, *Phèdre*, *Andromaque*, *Horace*, les administrations théâtrales avaient perdu toute liberté, toute indépendance. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les productions dramatiques de ce temps aient été aussi misérables.... Quelle mémoire se rappelle les œuvres de La Martelière, de Julie Candeille, de Cammaille Saint-Aubin, de Coriande Mittié, de Gamas, de Corsange, d'Étienne Gosse, de Boullault et de Guigoud? Nous pourrions citer trente autres écrivains qui ont fait autant de bruit que ceux-là et que la postérité ingrate a laissé tomber dans l'oubli... Qu'ils y restent!

V

Le Comité de salut public avait cru renforcer son action sur les théâtres et donner une impulsion plus énergique à l'opinion, en s'appuyant sur la commission de l'instruction publique. Déjà, le 31 mars 1793, le procureur de la Commune, mû par le même sentiment, avait, au nom de la municipalité parisienne, demandé à la Convention le vote d'un décret qui ordonnât à son comité d'instruction publique d'examiner les répertoires des théâtres, pour les purger de toutes les pièces propres à corrompre l'esprit républicain. Le décret du 12 germinal an II, qui mettait à la place des ministres douze commissions, institua la Commission d'instruction publique chargée spécialement — sous les ordres du Comité de salut public — de la surveillance des fêtes et des spectacles. Le 2 floréal an II, cette commission rétablit la censure et exigea que tous les théâtres lui soumissent leurs répertoires. Presque toutes les comédies de Molière furent déclarées mauvaises et les tragédies de Voltaire, les comédies de Marivaux, de Destouches, de Piron furent l'objet de corrections ridicules. Les titres de prince, duc, marquis, baron, comte, vicomte, monsieur, madame et autres qualifications, émanant d'une source trop impure pour souiller plus longtemps la scène française, furent écartés par un autre arrêté du 8 floréal. Le 18 prairial, le Comité de salut public précisa les pouvoirs de la Commission par un décret, dont voici les deux premiers articles :

Art. 1er. — La Commission de l'instruction publique est exclusivement chargée, en vertu de la loi du 12 germinal, de tout ce qui concerne la régénération de l'art dramatique et la police morale des spectacles qui fait partie de l'éducation publique.

Art. 2. — Elle est pareillement chargée de l'examen des théâtres anciens, des pièces nouvelles et de leur admission. L'administration de police de la municipalité de Paris et toutes celles de la République feront parvenir sans délai à la Commission tous les registres et répertoires relatifs aux pièces de théâtre.

Cette commission, dont Payan était le chef, se mit aussitôt à l'œuvre et imposa aux théâtres, aux directeurs et aux auteurs mille vexations. L'acte le plus important qui ait signalé ses travaux fut le rapport sur les pièces composées en l'honneur de l'Être suprême. Il figure sur les registres du Comité de salut public et constitue, pour l'histoire et l'appréciation du théâtre révolutionnaire, un document de grande valeur. Payan et Fourcade vont nous dire, mieux que tous les critiques, ce qu'il faut penser de l'art dramatique sous la Révolution. « Rien ne prouve mieux la nécessité d'établir sur les théâtres le gouvernement révolutionnaire des arts que le genre et l'esprit dont se composent leurs répertoires. A ne considérer ces productions que du côté politique et d'après leurs rapports avec le gouvernement, on ne peut disconvenir que leur but général, leur marche commune, ne soient de saisir le goût du moment plutôt que la pensée publique et éternelle, d'imiter plus que de créer, de ne conquérir enfin que des applaudissements de circonstance. De là leur nullité politique. Il est une foule d'auteurs alertes à guetter l'ordre du jour; ils connaissent le costume et les couleurs de la saison; il savent à point nommé quand il faut affubler le bonnet rouge et quand il faut le quitter. Leur génie a fait un siège, emporté une ville avant que nos braves républicains aient ouvert la tranchée. Dans les échos des idées reçues, ne cherchez pas celles qu'il eût fallu faire recevoir : ce qui plaît prend à leurs yeux le caractère de l'utile. De là encore la corruption du goût, l'avilissement de l'art; tandis que le génie médite et jette en bronze, la médiocrité, tapie sous l'égide de la liberté, ravit en son nom le triomphe d'un moment et cueille sans effort les fleurs d'un succès éphémère. Ces réflexions s'appliquent naturellement à quelques pièces de théâtre présentées à l'examen de la Commission, sous le titre de *Fêtes à l'Être suprême*.... Quel encens à offrir à l'Eternel que ces productions bizarres, ces chants rauques d'une foule d'auteurs nouveau-nés que la liberté n'inspira jamais!... » Ici, Payan et Fourcade se livrent à une critique en règle de ces pièces, déclarant qu'elles n'offrent

que des cadres étroits au lieu d'un immense tableau, sont au-dessous de la nature et de la vérité, tendent à contrarier l'effet et à détruire l'intérêt des fêtes nationales, nuisent aux progrès de l'art, étouffent le talent et corrompent le goût, sans instruire la nation. Leur conclusion logique est que la fête de l'Être suprême ne pourra être représentée sur aucun théâtre de la République. Le 13 messidor an II, Collot-d'Herbois, Robespierre, Barère et Billaud-Varennes approuvèrent ce rapport, au nom du Comité de salut public.

Le 27 messidor, les pouvoirs de la Commission furent nettement définis et lui attribuèrent l'examen des pièces anciennes et des pièces nouvelles, la surveillance de la direction des théâtres et de la conduite publique, politique et morale des différents artistes, le tout sous l'approbation du Comité. La Commission, pénétrée de ses devoirs, crut pouvoir, à la même date, envoyer une circulaire solennelle aux directeurs et aux écrivains. « Jusqu'à présent, disait-elle, les théâtres, abandonnés aux spéculations des auteurs, dirigés par les petits intérêts des hommes ou des partis, n'ont marché que faiblement vers le but d'utilité publique que leur marque un meilleur ordre de choses. » On avait cependant joué, entre autres, *les Crimes de la féodalité*, *la Mort de Marat*, l'*Apothéose de Beaurepaire* et *les Brigands de la Vendée*. « Quelques-uns, il est vrai, continuait la circulaire, ont paru sortir de leur léthargie aux premiers accents de cette liberté qui rappelait sur la scène le bon sens et la raison. Si leurs efforts ont été en général plus constants qu'heureux; si, malgré quelques étincelles fugitives, quelques phosphores éphémères, la carrière dramatique est restée couverte de ténèbres perfides, nous en connaissons les causes; des préjugés d'auteurs caressés d'un certain public, accoutumés à un certain genre de succès, des sentiments plus bas encore expliquent enfin à l'observateur ce sommeil momentané des Muses!... » La Commission jurait de chercher le mal jusque dans sa racine, d'en poursuivre le principe, d'en prévenir les funestes effets; elle se disposait à préparer la régénération morale des théâtres, à seconder les vues de l'arrêté du Comité de salut public, à verser dans les spectacles le premier germe de la vie politique à laquelle ils avaient été appelés. Ce plan allait être concerté d'accord avec le Comité. Les théâtres étaient encore trop encombrés des débris du dernier régime, de faibles copies de nos grands maîtres où l'art et le goût n'avaient rien à gagner. Il fallait déblayer ce chaos d'objets étrangers à la Révolution ou peu dignes de ses sublimes efforts, dégager la scène, afin que la raison y vînt parler le langage de la liberté, jeter des fleurs sur la tombe de ses martyrs, chanter l'héroïsme et la vertu, faire aimer les lois et la patrie... Aussi la Commission appe-

lait-elle à son aide le patriotisme et le génie. Les artistes et les directeurs de spectacles étaient invités à faire passer à la Commission l'état de leurs répertoires actuels et à soumettre à son examen les manuscrits nouveaux et l'organisation de leur administration. La circulaire se terminait par cette invitation chaleureuse aux écrivains : « Et vous qui aimez les arts, qui, dans le recueillement du cabinet, méditez tout ce qui peut être utile aux hommes, déployez vos plans, calculez avec nous la force morale des spectacles. Il s'agit de combiner leur influence sociale avec les principes du gouvernement, il s'agit d'élever une école publique où le goût et la vertu soient également respectés. La Commission interroge le génie, sollicite les talents, s'enrichit de leurs veilles et désigne à leurs travaux le but politique vers lequel ils doivent marcher. » A quoi devaient aboutir tant de paroles, tant de phrases pompeuses? Aux plus misérables résultats. Nous l'avons constaté d'accord avec un excellent juge, Charles Nodier : « Le mouvement révolutionnaire, dit-il, a si peu développé le mouvement intellectuel au théâtre, qu'on peut assurer qu'il n'existe pas une époque dans l'histoire de l'art dramatique où il soit resté plus inertement stationnaire, plus éloigné de l'esprit d'innovation. Pour y trouver quelque empreinte des idées du temps, il faut exhumer du juste oubli qui les dévore des turpitudes qui soulèvent le cœur. »

VI

Il est temps de revenir au théâtre de la Nation — la vraie Comédie Française — qu'un arrêt draconien avait fermé depuis près d'un an. Parmi les artistes de ce théâtre qui avaient été emprisonnés le 4 septembre 1793, les premiers délivrés furent La Rochelle, Alexandre Duval, Dupont et Mlle Joly, mais à la condition expresse d'entrer au théâtre de la République. Mlle Louise Contat et Émilie Mézeray obtinrent un peu plus tard la même faveur, sur l'ordre de Legendre et de Voulland. Les autres ne sortirent de Sainte-Pélagie ou des Madelonnettes que quinze jours après la mort de Robespierre. Le 4 nivôse, les malheureux avaient écrit à la Convention une lettre pressante qui faillit causer leur perte, en ramenant sur eux l'attention de leurs ennemis. Ils exposaient que depuis quatre mois ils gémissaient dans les fers, sans qu'on eût rien trouvé pour motiver leur arrestation. Ils étaient résolus d'attendre avec une respectueuse résignation la décision de la Convention nationale, mais l'infortune de leurs parents qui ne vivaient que de leurs travaux leur faisait un devoir de réclamer enfin le rapport de leur affaire. Ils s'estimaient heureux, si la Convention,

ordonnant leur élargissement, confiait à leurs talents le soin de propager dans tous les cœurs les principes républicains et l'amour de la liberté... Le représentant Thibaut fit renvoyer la pétition au Comité de sûreté générale pour examiner les motifs d'arrestation des comédiens et ordonner, s'il le trouvait juste, leur mise en liberté provisoire. Grâce à l'audacieuse initiative de La Bussière, les dossiers des comédiens français furent soustraits aux recherches des deux Comités, et l'oubli fut pour ces artistes la meilleure sauvegarde.

Le théâtre de la Nation devait rouvrir ses portes sans leur concours. Le 20 ventôse an III, le Comité de salut public avait arrêté que le Théâtre ci-devant Français reprendrait ses représentations sous le nom de théâtre du Peuple, pour être consacré uniquement aux plaisirs du peuple parisien. Mais tout à coup les événements se pressent et le nouveau titre est déjà oublié, quand, le 27 germinal, un autre arrêté du Comité décide que l'Opéra occupera la salle du théâtre National de la rue de la Loi, et que celui de la Montansier ira s'installer faubourg Germain. Les 5 et 13 floréal, le Comité ordonne l'appropriation de l'ancienne salle de la Nation sous le nom de théâtre de l'Égalité. En attendant leur installation, les acteurs Armand Verteuil, Jullien, Dublin, Lamotte, Didelot, Amiel, Gallet, Wazelles, Bonneville et autres ne perdent pas l'occasion de se faire bien voir des jacobins et de leurs chefs. Ayant appris que Lamiral vient de tirer un coup de pistolet sur Collot-d'Herbois, sans avoir pu rencontrer Robespierre à qui un autre coup de pistolet était destiné, ils écrivent en toute hâte au dictateur, le 6 prairial an II : « Permets que des artistes, toujours reconnaissants des importants services que tu rends à notre mère commune la Patrie, te fassent part de l'affreuse tristesse qu'ils ont éprouvée à la première nouvelle de ton assassinat. Tu seras facilement convaincu de la joie vive et profondément sentie qui a succédé à ce moment d'alarme, quand nous sûmes que la Providence, protectrice de tes heureux destins, si nécessaires au bonheur de la République, t'avait préservé de leurs mains parricides. Accepte ce faible tribut de notre reconnaissance, et sois assuré qu'il n'en est pas un de nous qui ne voulût te servir d'égide, si le moindre danger semblait te menacer encore!... » Ceci n'est rien à côté du post-scriptum : « Nous n'avons pas cru devoir changer de style, ayant à te prouver les mêmes sentiments qu'à ton collègue Collot. » Robespierre, mécontent d'avoir reçu la même épître que Collot-d'Herbois, écrivit en marge ce seul mot qui exprimait à la fois son dépit et son mépris : « Flatteurs [1]!... »

[1] *Pièces inédites de Robespierre,* t. I.

Après Robespierre et Collot-d'Herbois, l'encens est offert à Barère, rapporteur du Comité. L'occasion était bonne : il s'agissait de demander le prolongement du théâtre de l'Égalité sur la rue de Vaugirard, pour y représenter des pièces à spectacle avec ballets. Aussi les citoyens Gallet, Didelot, Laborie et Roses adressèrent-ils à Barère, vers la même époque, les observations suivantes : « A l'instant où nous reçûmes l'ordre de l'interruption de nos représentations, qui fut accompagné de celui de notre translation au faubourg Germain, notre premier devoir fut d'obéir et le second d'aller prendre la connaissance du local pour nous préparer à remplir les vues du Comité. Frappés de la différence qui se trouvoit dans la longueur du théâtre qu'il nous étoit ordonné de quitter avec celle de celui qui nous étoit destiné, nous reconnûmes avec peine l'impossibilité de s'y occuper d'ouvrages d'effet en pantomime et particulièrement de deux entièrement à l'ordre du jour, de notre camarade Gallet : *le Siège de Grandville* et *les Horreurs du fanatisme au Pérou*, prêts à mettre en scène à l'instant où nous avons dû cesser nos travaux. » Mais les infortunés danseurs n'obtinrent satisfaction ni de l'architecte ni des citoyens Herman et Dugast. Ils déclarèrent alors à Barère que si on les laissait inoccupés pendant plusieurs mois, ce serait grever considérablement la nouvelle entreprise et peut-être entraîner la ruine de leurs camarades. « En pensant à eux, ajoutaient-ils, tu es trop juste pour nous oublier. Ces mêmes frères sont déterminés à faire tous les sacrifices d'intérêt et d'amour-propre pour mériter du Comité le choix qu'il a fait d'eux. Nous partageons bien sincèrement ses sentiments généreux et dignes d'artistes républicains, mais il est des états qui nécessairement entraînent à des dépenses indispensables : celui de danseur est de ce nombre. L'exercice journalier auquel il doit se livrer pour acquérir et conserver son talent, le jette dans une consommation effrayante, surtout dans ce moment, de tout ce qui est chaussures, hardes, etc. Pardonne à ces détails minutieux et peut-être au-dessous du législateur, mais c'est à l'homme ami des arts que nous l'adressons. D'après ces vérités exposées le plus succinctement possible pour ne point abuser de ton temps précieux à la chose publique, ce que tu prononceras sera notre oracle [1]. » Molé, Wazelles, Verteuil, Coindé, Desroziers, Micalef, appuyèrent cette demande, et l'organisation s'accomplit, non sans peine. Les mêmes artistes écrivirent encore, le 4 prairial, au citoyen Barère. Ils mirent en tête de leur supplique cette devise flamboyante : « République, Liberté, Convention ou

[1] Archives nationales.

la mort! » Il fallait bien attirer l'attention de l'auteur des Carmagnoles. « Tu verras cy-joint, lui disaient-ils, l'organisation formée par les artistes destinés à entrer au théâtre de l'Égalité et disposés à commencer leurs travaux, sitôt que le local en sera livré. Tu t'apercevras aisément, en jetant un coup d'œil sur leur mode d'organisation, que la fraternité en a jeté les principales bases, puisque la partie majeure se détermine à devenir provisoirement sociétaire pour assurer l'existence de la partie mineure. Cette conduite franche et républicaine doit intercéder en leur faveur la justice du gouvernement, dans le cas où la recette, portée au plus haut par leurs efforts réunis, ne suffiroit pas à mettre chacun au niveau des droits d'engagements plus ou moins forts qu'ils ont formés proportionnellement au plus ou moins d'industrie et de talent de chacun d'eux. » En résumé, ils réclamaient pour leur translation au faubourg Germain un secours de 100 000 livres, somme qui, divisée entre tous, fournirait à chaque artiste une indemnité équivalente à deux mois d'appointements. En outre, ils demandaient la prompte nomination de l'agent national chargé de surveiller leurs travaux, et ils priaient Barère de leur communiquer ses observations sur le projet d'organisation qu'ils soumettaient à ses lumières. La lettre se terminait par ces exclamations : « Vive la République! Vive la Montagne [1]!... »

Le 12 messidor an II, le théâtre de l'Égalité s'ouvrit avec le concours de Molé, Devienne, Didelot, Dublin, Micalef, Verteuil, Coindé, Watteville, Wazelles et Laborie. L'aménagement de la salle avait été modifié de façon à en faire, dit *le Moniteur*, « un théâtre plus populaire dans lequel les citoyens n'étoient plus séparés les uns des autres par des loges ». C'était un vaste amphithéâtre, arrangement qui rappelait l'égalité et la fraternité républicaines. Le nombre des spectateurs était considérable et le spectacle composé des *Vous et des Toi* de Valcour, et du *Bourru bienfaisant*. Ce qui fit de cette réouverture une fête publique, ce fut l'annonce inattendue, par un acteur, de la prise de Charleroi. Enthousiasme, cris, bravos, musique et chœurs saluèrent cette heureuse nouvelle.

Le 23 messidor, les artistes du théâtre de l'Égalité, ne voulant plus s'exposer aux aventures d'autrefois, s'empressèrent de répondre à Payan, qui leur avait demandé la composition de son affiche pour le 26 (14 juillet), que les ouvrages les plus dignes d'être représentés en présence du peuple souverain étaient *Manlius Torquatus* et *Félico*, terminé par *la Liberté des Nègres*, grand ballet patriotique,

[1] Archives nationales.

ou *les Prêtres et les Rois*. « Ces sujets, disaient-ils, ne sont point puisés dans les annales de la République française, mais les prêtres y sont démasqués et punis, les tirans massacrés, leurs couronnes et sceptres brisés et foulés aux pieds des hommes libres, et l'amour de la liberté s'y manifeste d'une manière vigoureuse et propre à propager les principes révolutionnaires. D'ailleurs, la réunion de tous les artistes et la variété des genres rendra ce spectacle digne du jour mémorable auquel il est consacré [1]. » Nous voilà loin des pièces réactionnaires *Paméla* et *l'Ami des lois!...*

Ces acteurs ne négligeaient aucune occasion pour faire montre de leur civisme. L'agent national, dont l'arrêté du Comité de salut public, en date du 27 germinal an II, prescrivait la nomination pour l'Opéra et l'Égalité, n'était pas encore nommé le deuxième jour de l'an II. Aussi les artistes du théâtre de l'Égalité écrivirent-ils encore à Barère pour lui soumettre les bases de leur organisation arrêtée en assemblée générale, lui réclamer l'agent national et un trésorier. « Les artistes, ajoutaient-ils, pensent unanimement ne point nommer de directeur. Cette suprématie de pouvoir tient au régime fédéraliste et ne peut être adoptée par des républicains; ils coopéreront tous à l'exploitation de l'entreprise que la nation leur confie, afin de partager en fraternité les peines, fatigues, produit et gloire qui pourraient en résulter... Les artistes se sont promis réciproquement égalité, fraternité, civisme et amitié, promettant tous en bons républicains de se réunir pour propager sur le théâtre les sentiments civiques et révolutionnaires, de donner l'exemple du patriotisme, des mœurs et des principes de probité et des vertus que nos législateurs ont mis à l'ordre du jour [2]!... » Il y a encore plusieurs pages écrites en ce style emphatique, mais ce que nous avons donné doit suffire.

Le 29 thermidor, les comédiens français, échappés à la vindicte de Robespierre et de Collot-d'Herbois, firent leur rentrée solennelle au théâtre de l'Égalité par *la Métromanie* et *les Fausses confidences*. *La Métromanie* fournit mille allusions à la situation des acteurs : « On applaudissoit sans fin, raconte Fleury; la pièce fut dite par distique; montre à la main, le spectacle dura une fois de plus qu'un spectacle ordinaire. Contat se trouva mal après la première scène, mais l'attendrissement lui fut favorable : elle devint éblouissante... Ainsi nous reprenions notre rang, et Préville vint encore une fois faire resplendir la scène des dernières lueurs de sa force comique et constater par sa présence que là où nous étions, nous les fidèles, nous les persécutés, et je peux dire, nous les braves, là

[1] Archives nationales.
[2] *Ibid.*

aussi était LA COMÉDIE FRANÇAISE !... » Le théâtre de la République, où s'étaient installés les dissidents, délégua, en courtisan habile, son meilleur artiste, Talma, pour complimenter les anciens comédiens de la Nation. Au surplus, la démarche était nécessaire, car la réaction avait déjà commencé. Talma lui-même se vit un soir contraint de faire amende honorable au public pour son passé révolutionnaire, si bien qu'il se crut en devoir de dire, quelque temps après, à son ami Brifaut, qui lui reprochait doucement ses anciennes relations : « Seriez-vous aussi de ceux qui ont osé me croire jacobin? Je n'ai jamais frayé avec de tels monstres !... » Son camarade Larive jugea prudent d'insérer, pour le soustraire à certaines colères, cette attestation dans le *Moniteur* du 7 germinal an III : « Loin d'avoir contribué à l'arrestation des comédiens français, Talma a été volontairement au-devant du coup qu'on devait me porter. C'est à ses soins et à son activité que je dois l'avis salutaire qui m'a soustrait aux poursuites de quatre aides de camp d'Henriot... » C'était ainsi que se vengeaient les comédiens de la Nation.

Le théâtre de l'Égalité ne devait pas prospérer longtemps. Les acteurs étaient réduits à la portion congrue, comme l'atteste une lettre du 26 brumaire an III, adressée par Verteuil, Durand, Crétu, Micalef, Wazelles et Didelot à plusieurs de leurs camarades. Ils invitaient ceux dont les appointements étaient au-dessus de 2000 livres à ne pas toucher des sommes importantes à la caisse du citoyen Caumont, avant que le trésorier n'eût soldé un mois d'appointements aux citoyens artistes composant l'orchestre, les chœurs et le corps de ballet, dont les besoins étaient extrêmes et les ressources misérables [1]. Leur détresse arriva bientôt à un tel point, qu'ils adressèrent, le 18 nivôse, au Comité de salut public une pétition suppliante. Ils faisaient observer que la plupart d'entre eux n'ayant pour subsister que leur talent, ayant été mis hors d'état de l'exercer pendant près d'une année et ayant contracté des dettes, éprouvaient la plus grande gêne dans un moment où le prix de toutes choses avait quadruplé. Il résultait de cet état pitoyable que plusieurs de leurs camarades, ne pouvant faire face à leurs affaires, avaient l'intention de prendre des engagements séparés, ce qui allait désorganiser la troupe et détruire une réunion si nécessaire à l'art dramatique. Ils demandaient à être autorisés à signer des engagements conditionnels, jusqu'à ce que le comité eût pu statuer avantageusement sur leur sort. Cette lettre était signée par Albouy, Dazincourt, Foucault, Saint-Prix, Meynier, Saint-Phal et Naudet, délégués par les ci-devant comédiens français [2]. De leur côté,

[1] Archives nationales.
[2] *Ibid.*

Desprès, Verteuil, Auvray, Micalef et Wazelles écrivirent au comité d'instruction publique, saisi de la même question, et appuyèrent la pétition de leurs camarades. « Si des artistes, disaient-ils, dont le civisme n'a jamais varié dans aucune circonstance, et dont la patience a enduré les souffrances et les besoins qui ont assiégé eux et leurs familles pendant l'hiver le plus rigoureux, si ces infortunés pères de famille, victimes de l'ancien comité de gouvernement ont pu intéresser par deux fois la Convention nationale par la portée et la modération de leurs réclamations, remplissez, dignes législateurs, les vœux qu'elle vous a transmis à cet égard... Remplissez notre attente et vous aurez bien mérité de la patrie[1]. » Cette pétition demeura sans effet.

Le manque de ressources suffisantes et les dissentiments des comédiens français avec les acteurs de la troupe Montansier hâtèrent la séparation. Les comédiens français quittèrent bientôt le théâtre de l'Égalité et s'engagèrent au théâtre de la rue Feydeau, où ils débutèrent le 6 pluviôse an III. Mais leur situation matérielle ne s'améliora guère. Ils furent encore une fois obligés de s'adresser à la Convention nationale, et ils lui déléguèrent une députation, le 30 pluviôse. Saint-Prix parla au nom de ses camarades. « Si leur courage, déclara-t-il, n'avait pas ployé sous leurs souffrances personnelles, il ne pouvait résister aux maux que leur infortune avait causés à leurs familles et à leurs créanciers. Échappés des prisons où ils gémissaient depuis un an, les comédiens français espéraient reconnaître le bienfait de leur liberté personnelle par leur zèle à chérir les principes de la liberté publique. Hélas ! on les mettait en réquisition, on imposait un tarif à l'exercice de leur art, on les réduisait au quart du produit de leurs recettes. Créanciers, ouvriers, anciens artistes, tout était enveloppé dans leur ruine. Propriétés dramatiques, mobilier, magasins, marchandises, traités de toute espèce, recettes de plus d'une année, ils avaient tout perdu... » Le président Barras leur répondit : « Citoyens, la scène française, ainsi que toute la France, s'est vue longtemps couverte d'un voile funèbre. Les vandales, auxquels tout genre de talent faisait ombrage, qui voulaient nous ramener au despotisme par l'anéantissement de tous les arts, n'avaient pas oublié de porter leurs regards destructeurs vers le Théâtre Français. Ne pouvant, dans leur rage impuissante, soustraire à l'admiration des hommes les productions immortelles de Corneille, de Racine et de Molière, ils voulaient au moins enchaîner les talents des artistes célèbres qui les représentaient journellement sur la scène. Mais, citoyens,

[1] Archives nationales.

ces jours de deuil et de calamité sont passés : le gouvernement républicain protégera les arts et les artistes. A ce titre, vous avez des droits incontestables à sa sollicitude. La Convention s'empressera de se faire rendre compte de votre pétition. Elle vous admet avec plaisir dans son sein. » La pétition fut renvoyée aux comités d'instruction publique et des finances. Daunou, leur rapporteur, conclut, le 22 germinal, à la prise en considération des différentes demandes des comédiens français. Si la Convention était, disait-il, forcée de s'occuper de l'administration intérieure des théâtres, c'était à l'ancien Comité de salut public qu'il convenait d'en adresser le reproche. C'était lui qui avait fait arrêter les comédiens, fermer leur salle, puis transférer le spectacle au faubourg Germain et nommer un agent national; c'était lui qui avait mis la main sur les pièces et sur les recettes. « Sous ce despotique régime, ajoutait Daunou, les pétitionnaires furent privés de mois en mois de la plus grande partie des fruits de leurs travaux; et comme si l'on eût cherché tous les moyens de détériorer leur situation, l'agent national prit sur lui d'introduire différents artistes dans leur société... » La Convention adopta un décret qui accordait aux comédiens un secours de 109 306 livres 6 sols 10 deniers, et passa à l'ordre du jour sur les autres réclamations.

Le théâtre de l'Égalité fut fermé après le départ des comédiens français et ne rouvrit qu'en l'an V, sous le nom d'*Odéon*. Le 27 nivôse an VI, Vanhove, Saint-Phal, Naudet, Florence, Mlles Raucourt, Fleury, Simon, rentrèrent à ce théâtre. Mais ce ne sont encore pendant dix-huit mois qu'allées et venues. Ainsi La Rochelle et Mlle Joly vont au théâtre de la République, puis reviennent trouver leurs anciens camarades; Mlle Devienne s'engage chez la Montansier, puis retourne à Feydeau; Molé va partout et ne s'arrête nulle part. Le théâtre de la Montansier est fermé à son tour, et bientôt après Feydeau subit le même sort. Les comédiens français se rendent au théâtre Louvois, puis rentrent à l'Odéon. Lors de l'incendie de ce théâtre, ils se réfugient à Louvois et enfin rue Richelieu. Cet incendie, arrivé fort à propos, détermine la réconciliation générale, et la Comédie Française se trouve reconstituée le 11 prairial an VII (30 mai 1799). Depuis cette époque, elle a heureusement échappé à de pareilles vicissitudes, et son existence s'est écoulée glorieuse et honorée.

VII

En résumé, à quels résultats ont abouti les arrêtés et les ordres du Comité de salut public? Voyons-les de près. Les modifications apportées à l'ancien titre de la Comédie Française : « République,

Peuple, Égalité », ont-elles transformé au point de vue révolutionnaire l'administration et les acteurs de ce théâtre? Ont-elles au moins donné satisfaction aux passions populaires soulevées tout à coup contre le spectacle et les comédiens?... Non. Les intrusions du Comité, des commissions et de la municipalité dans les affaires dramatiques ont-elles ramené la paix et l'union parmi les artistes, et ont-elles amélioré leur situation matérielle? Nous n'avons constaté ni réformes utiles, ni changements satisfaisants, ni profits réels, ni paix, ni concorde. C'est le contraire qui s'est produit. Les dénonciations de Prieur, de David, de Collot-d'Herbois, de Santerre, de Rousselin, de Chabot, de Valcour ont-elles eu une influence heureuse sur la tragédie ou la comédie? Hélas! est-ce que les fureurs et les violences des démagogues ont amené autre chose que le désordre et le chaos dans le monde du théâtre?... On sait combien leurs soupçons, leurs inquiétudes, leurs mesures ont été ridicules. Ainsi, quels graves périls pouvaient faire courir à la Révolution les représentations de *Mérope* et du *Cid?*

Les déclamations et les protestations jacobines ont, au contraire, donné aux pièces anciennes ou nouvelles une importance outrée. De plus, on a atteint un but différent de celui qu'on se proposait : en interdisant certaines pièces sous le prétexte de troubles possibles, on a prouvé qu'on imitait, qu'on dépassait même l'ancien régime tant accusé. On a rétabli la censure qu'on venait d'abolir solennellement et l'on a foulé aux pieds le décret qui proclamait, en 1791, la liberté des théâtres. Un ouvrage une fois interdit, on a vu immédiatement arriver les gens zélés qui réclamaient l'interdiction de la vente de cet ouvrage : tant les mesures se suivent et s'enchaînent logiquement! On était forcé d'obéir à des sots qui, à tort et à travers, dénonçaient des pièces inoffensives, comme *le Danger des opinions*, *Adèle de Saci*, *la Métromanie* et *le Malade imaginaire*. On voyait aussi renaître la race incorrigible des censeurs qui remaniaient impudemment *l'École des maris*, *le Dépit amoureux*, *Tartuffe*, *le Misanthrope*. N'avaient-ils pas osé défigurer la charmante et célèbre chanson : « Si le roi m'avoit donné », de la manière suivante :

Si l'on vouloit me donner
Paris la grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirois d'amour ravi :
J'aime mieux ma mie,
O gay!
J'aime mieux ma mie!

C'est ici le cas de dire que la rime n'est pas riche et que ce n'est point ainsi que parle la nature. Voilà à quelles profanations en étaient arrivés les censeurs jacobins!... Au fond, cela n'a rien d'étonnant pour l'époque, car tout le monde se croyait alors plus de génie que les anciens maîtres de l'esprit français. Le conventionnel Gohier, le futur président du Directoire, n'avait-il pas eu l'audace de mettre Voltaire au pas et de refaire, entre autres besognes, le dénouement de *la Mort de César?* Devant de telles entreprises, on avait mauvaise grâce, répétons-le, à railler les censeurs de l'ancien régime. On l'avait encore moins, quand on proscrivait du théâtre les perruques, les rubans, les canons et la poudre; quand on obligeait les Grecs, les Romains et les Gaulois à revêtir des costumes aux trois couleurs nationales; quand on présentait au public Phèdre, la poitrine ornée d'une large cocarde tricolore! Était-ce autre chose qu'une sotte vexation, cette interdiction formelle de prononcer en scène les noms de prince, duc, marquis, comte, baron, chevalier, monsieur et madame?... Et cet ordre de substituer, par exemple, dans le *Bourru bienfaisant*, les mots : Échec au roi! par ceux-ci : Échec au tyran! ne soulevait-il pas des rires mérités? Et cette levée de piques et boucliers contre les comédies de Molière, de Regnard, de Piron et de Destouches était-elle assez bizarre? Encore une fois à quoi tout cela a-t-il servi?

Les auteurs de pareilles mesures croyaient, paraît-il, à leur efficacité; ils étaient bien crédules. Comment les tragédies obligatoires de *Brutus* et de *Guillaume Tell* [1] pouvaient-elles, chez un peuple sceptique comme le nôtre, entretenir les principes de liberté et d'égalité? C'était se payer de mots et de vers mal faits.

Ces pièces étaient réellement détestables, mais la seule excuse de ceux qui les représentaient, c'est que si les théâtres avaient refusé de les jouer, ces théâtres eussent été fermés et leurs directeurs mis en prison et conduits à l'échafaud. Ceci est un solide argument. Mais il ne prouve pas un emploi très intelligent de la force, car toutes les violences du monde ne peuvent donner de la valeur à un ouvrage qui n'en a point par lui-même. Nous savons bien qu'une innocente comédie, *Paméla*, a suffi pour attirer les rigueurs

[1] Il est bon de rappeler que l'œuvre de Lemierre, surtout, avait reçu force brocards, dès sa première représentation. M. J. Chénier avait adressé au poète ce petit quatrain :

Lemierre, ah! que ton Tell avant-hier me charma!
J'aime ton ton pompeux et ta rare harmonie.
Oui, des foudres de son génie
Corneille lui-même t'arma!

du Comité sur la Comédie Française. Mais est-ce là une prouesse dont on doive féliciter les auteurs? Reconnaître que, par la petitesse d'esprit de Barère, la rancune d'un acteur sifflé tel que Collot-d'Herbois et la froide jalousie de Robespierre, une injuste mort aurait pu frapper d'aimables comédiens comme Fleury et Vanhove, et de délicieuses actrices comme la Devienne et la Contat, c'est prononcer aussitôt la condamnation des barbares capables de rendre de pareils arrêts!

Ceux qui voulaient transformer les théâtres en écoles civiques ne se rendaient pas compte qu'ils en faisaient des écoles privées, puisqu'ils créaient un théâtre *du Peuple*, où l'on ne pouvait entrer qu'avec une carte particulière, délivrée seulement aux vrais patriotes... Le Comité de salut public, toujours étonnant dans ces décisions, avait formé d'autres rêves. Il voulait entretenir parmi les artistes une noble émulation, mettre fin à leur cupidité, rappeler les théâtres à leur institution première, qui était, disait-il, de servir la liberté. Or, la liberté, c'était précisément ce qu'on leur refusait... Le Comité aurait aussi voulu faire des spectacles des écoles de mœurs et les obliger à donner des pièces consacrées aux vertus domestiques [1]. Eh bien, nous avons étudié plus de douze cents ouvrages du théâtre révolutionnaire et, à part quelques œuvres d'une sensibilité ridicule, nous n'avons guère trouvé de pièces qui méritent d'être appelées morales. Les acteurs et les spectateurs étaient-ils au moins prudes ou simplement réservés? Non. Les observateurs ou agents de la police disent à tout instant dans leurs rapports que les théâtres sont remplis de polissons, de libertins et de libertines. Ils font un tableau hideux des loges et des coulisses, où se passent, raconte l'un d'eux, « des marchés qui font frémir l'oreille chaste qui les entend! » En vain, sur un ordre du Comité du salut public, le Comité de surveillance de Paris avait-il recommandé aux acteurs de conserver soigneusement la pureté de leurs mœurs! En vain, avait-il fait afficher, le 27 nivôse an II, cette note comminatoire : « Les théâtres doivent être l'école de la vertu et des mœurs, les directeurs et acteurs sont responsables des abus qui se commettent sur la scène. Le théâtre dit de la Gaieté s'étant écarté de ce principe inviolable, le Comité a appelé dans son sein les directeurs, acteurs et actrices qui le composent,

[1] On lit dans le journal de Marat du 23 décembre 1792, à propos d'une aventure galante arrivée à Manuel : « L'auguste représentant de la nation a été réduit à sauter par la fenêtre, au risque de se casser le cou, car il n'est pas léger. Or n'oublions pas que ce faiseur de motions est le grave moraliste qui vouloit que l'on fît fermer le spectacle de l'Ambigu-Comique, attendu que les pièces qu'on y joue sont immorales. »

et après leur avoir donné une leçon des plus sévères, il a provisoirement gardé, au Comité, Nicolet, directeur, et le citoyen Rhomin, acteur, principalement coupables, l'un d'avoir commis les plus sales obscénités et l'autre de les avoir tolérées... » Louables, mais inutiles mesures ! Là où les lois sont sans crédit, les mœurs sont fort en péril :

Quid leges sine moribus proficiunt ?

On avait eu beau mettre la vertu à l'ordre du jour... la vertu ne se montrait plus que sur un théâtre sanglant, sur l'échafaud où on l'égorgeait aux yeux du peuple !

Les ouvrages censurés et favorables aux principes nouveaux étaient-ils au moins des ouvrages recommandables par leur valeur littéraire, par leur esprit, par leur portée? Les pièces dites patriotiques étaient-elles supérieures aux pièces d'autrefois? Nous n'avons qu'à rappeler au hasard quelques compositions, comme : *Allons, ça va!* — *Alexis et Rosette*, — *la Gamelle*, — *Encore un Curé!* — *la Folie de Georges*, — *la Journée du Vatican*, — *les Prêtres et les Rois*, pour donner aussitôt une idée de ces pauvres spectacles !... Voyez ce qu'a produit le théâtre de la République pendant la fermeture de son rival, le théâtre de la Nation? Prenez une à une ces pièces et dites-nous s'il en est beaucoup qui retiennent aujourd'hui votre attention? Est-ce *Mucius Scævola?* Est-ce *Robert, chef de brigands?* Est-ce *Bathilde ou le Duo?* Est-ce *le Hulla de Samarcande?* Est-ce *Arétaphile?* Est-ce *Epicharis?* Est-ce *Marat dans le souterrain?*... Nous nous arrêtons, car la liste serait longue et fastidieuse. Nous ne voyons en tout qu'une pièce assez intéressante — et encore n'a-t-elle rien de commun avec les événements, — c'est l'*Othello* de Ducis. Aussi fut-elle mal accueillie. Ce n'était pas parce que Ducis avait pris le contre-pied de la poétique de Shakespeare et substitué le récit à l'action, fait tuer Desdémone d'un coup de poignard au lieu de la faire étouffer sous un oreiller, remplacé le mouchoir par un noble bandeau, changé le visage noir d'Othello en un teint cuivré, atténué enfin les caractères énergiques du maître et diminué l'horreur tragique de certaines situations, c'était parce que cette histoire ne convenait pas aux auditeurs délicats. Oui, après les massacres de 1792 et les assassinats qui désolaient chaque jour Paris et les départements, on vit des spectateurs, insensibles jusque-là, s'évanouir au coup de poignard d'*Othello* et d'autres protester contre cet acte odieux... Ducis fut d'ailleurs dégoûté d'écrire pour un pareil auditoire. Les circonstances aidèrent à tarir sa verve « Que me parles-tu, disait-il à son ami Vallier, de faire des tragédies? Je donnerois la moitié de ce qui me reste à vivre pour passer l'autre

dans quelque coin du monde où la liberté ne fût point une furie sanglante! »

Les contemporains eux-mêmes sont tous d'accord sur la nullité du théâtre révolutionnaire, mais ils ne voient pas que la cause en est surtout aux entraves dont on l'a entouré. Les observateurs de la police se bornent en général à de banales constatations : tantôt ils regrettent et blâment ces amusements frivoles; tantôt ils proclament la nécessité d'établir des spectacles à l'usage du peuple, mais à la charge des riches; tantôt ils protestent contre les bouffonneries offertes aux citoyens, alléguant que c'était le moyen employé par le despotisme pour enlever aux Français leur énergie naturelle. Mais ils ajoutent aussitôt que tous les spectacles sont la dégoûtante peinture de la légèreté et de la corruption. L'agent national Payan reconnaît officiellement la nullité des pièces nouvelles, blâme la déformation du goût et gémit sur l'avilissement de l'art. Tous aboutissent à la même conclusion : les pièces doivent être désormais soumises à la censure d'un certain nombre de patriotes purs, éclairés et fermes.

Cette censure, le Comité de salut public l'a brutalement exercée. C'était chose à prévoir, car, avec des restrictions perpétuelles à la liberté, on aboutit nécessairement à la destruction de toute liberté. On arrive ainsi à comprendre pourquoi Robespierre s'est écrié : « Il faut que non seulement le spectacle où l'on ose prêcher la contre-révolution soit détruit, mais il faut même poursuivre tous ceux qui dorénavant se permettront en public un seul propos aristocratique, une seule opinion scélérate et contre-révolutionnaire. » Il ne faut donc pas être surpris qu'au milieu de mesures violentes, le théâtre de la Révolution ne nous ait laissé presque rien de sérieux.

La censure du Comité de salut public l'a emporté sur toutes les autres par sa rigueur. Exercée par des hommes qui, suivant l'expression hardie de Tacite, décrétaient la terreur, parce qu'ils tremblaient pour leur misérable vie — *pavebant terrebantque* — elle frappait les auteurs et leurs interprètes de l'exil, de la prison ou de la hache. Cependant, si ce Comité tyrannique a pu fermer des théâtres et vaincre des révoltes, il a échoué devant un projet chimérique : installer, avec des chances sérieuses de durée et de succès, une scène révolutionnaire sur les débris de la Comédie Française.

Henri WELSCHINGER.

UNE
COURSE A CONSTANTINOPLE

Il y a quelques mois, s'organisait une Compagnie internationale pour le transport rapide des voyageurs de Londres et de Paris à Constantinople, et le train-éclair, désormais passé dans la langue sous le nom d'Orient-express, conduisait pour la première fois les touristes occidentaux, de la Tamise au Bosphore en 92 heures, et des bords de la Seine aux quais de Stamboul en 82 heures.

C'est le dernier degré de la vitesse, et, pour l'atteindre, le train féerique, roulant sans relâche, souffle à peine quelques minutes à Vienne, à Buda-Pesth, à Bucharest et à Varna. C'est un tourbillon qui passe, en déroulant sous les yeux de ceux qu'il emporte une succession de panoramas qui miroitent comme dans un rêve!

L'inauguration de ce train curieux a été faite avec éclat au mois d'octobre dernier, et parmi les invités auxquels la Compagnie internationale faisait les honneurs de ses wagons-lits et de son wagon-restaurant, se trouvait le correspondant du *Times*, cet homme d'esprit et de savoir qui, d'origine slave, naturalisé Français et rédacteur du puissant organe de la cité de Londres, semble réunir les qualités diverses des trois races résumées en sa personne.

Observateur ingénieux et pénétrant, M. de Blowitz a su tout voir et tout noter sur son passage, et au retour il a fondu ses impressions et ses souvenirs dans un livre attachant et instructif, qui n'a de l'improvisation que la rapidité du récit, l'entraînante vivacité des allures et ce *saisi* des choses que la photographie imprime à ses clichés. Il fallait un homme habitué au télégraphe et à la vapeur pour écrire un pareil livre, à la fois alerte et réfléchi, plein de mouvement et de couleur, avec des pages ensoleillées, des descriptions étincelantes et des scènes émues.

Tout n'est peut-être pas jugé, dans cette course vertigineuse,

avec la maturité d'une œuvre faite à loisir, mais tout est observé avec finesse et traduit avec sincérité par un spectateur accoutumé à prendre au vol les hommes et les choses.

Jusqu'à Vienne, le voyage n'offre rien de particulier, mais en Roumanie la nouveauté commence, et M. de Blowitz nous décrit le palais de Sinaïa, où le roi et la reine reçurent les touristes parisiens.

Le château royal de Sinaïa est une vaste construction de bois et de briques, de couleur foncée et de style mélangé, mais d'un aspect harmonieux, qui s'élève dans l'intérieur de la vallée de Sinaïa sur un plateau spacieux et que dominent de toutes parts, à une certaine distance, les hauteurs boisées des Karpathes. Des terrasses extérieures qui forment les angles des étages, ou les saillies des façades, on plonge dans la vallée aux contours sinueux et l'on aperçoit de partout les sommets touffus et sombres qui couronnent la montagne. A droite, tout à fait vers la hauteur, entre deux cols abrupts au pied desquels un vallon profond et resserré descend brusquement vers Sinaïa, perché sur le flanc, on aperçoit le pavillon de chasse, d'où le roi peut suivre les chasses les plus variées, du gibier ailé au sanglier et à l'ours, parfois gigantesque et rare, s'il faut en juger d'après les nombreuses et remarquables peaux d'ours qui ornent les appartements. Les corridors sont vastes, peu éclairés, plutôt tristes. Les meubles sont sobres, d'un style sévère et haut. L'ornementation est simple, mais recherchée, les plafonds hauts, en caissons sculptés, profondément fouillés. Les vitraux, des meilleures fabriques d'Allemagne, sont d'un dessin correct, d'un coloris doux et chaud, et répandent une lumière discrète à travers la demeure tout entière. La boiserie et la ferronnerie roumaines indiquent une industrie avancée et dirigée avec goût.

Nous entrons dans la salle de musique de la reine. Des stalles en bois de chêne sculpté courent le long des murs. Des colonnes carrées encadrent la haute croisée qui fait face à la porte. Un grand piano est au milieu de la pièce.

Le roi et la reine de Roumanie parlent français à merveille. On sait que la jeune souveraine a récemment publié dans notre langue un volume de *Pensées* qui dénote une rare élévation, et qu'elle suit avec un goût raffiné tout le mouvement de notre littérature.

La reine raconte à M. de Blowitz qu'elle a adopté le costume national, que la mode s'en est imposée à toutes les dames du royaume, et que la production nationale s'en est fort heureusement ressentie. Une résolution aussi fine et intelligente ne peut, à coup sûr, être que louée; cependant le voyageur ne peut s'empêcher de dire en souriant : « Le patriotisme de Votre Majesté

paraîtrait bien plus méritoire si son costume lui seyait moins bien. — Vous êtes sceptique, répond la reine en riant à son tour, et vous ne croyez pas que je serais capable de sacrifier ma coquetterie à mon amour du pays? — Dieu m'en garde, madame! je dis seulement que ce costume sert à la fois la reine et la femme. — Eh bien, cela est fort heureux lorsqu'il n'y a pas contradiction entre les devoirs de l'une et les droits de l'autre. »

Le roi, de son côté, entretient le voyageur du développement des institutions libérales en Roumanie, des progrès de son armée qui a fait si vaillante figure dans la guerre russo-turque. Puis, changeant de conversation, il parle à son interlocuteur des incidents du voyage du roi Alphonse à Paris, et laisse échapper cette réflexion significative :

— Cela n'est pas fait pour rendre fréquentes les visites des souverains en France...

Le voyage se poursuit, et M. de Blowitz nous fait une navrante peinture de la Bulgarie pauvre et désolée.

« Je ne sais, dit-il, dans quel coin de la Bulgarie s'est réfugiée une ombre de verdure quelconque, un site pittoresque, une saillie à laquelle l'œil du voyageur puisse s'accrocher avec plaisir; mais sur tout ce parcours qui dure sept heures et qui atteint plus de 300 kilomètres, la monotonie la plus horrible, la plus aride, la plus mélancolique. Des champs sans culture, des broussailles sans arbres, des sables jaunâtres, boueux, gluants. De temps en temps un cimetière bulgare dans lequel quelques chênes rabougris, quelques buffles pelés, galeux, aux cornes rugueuses et tailladées, broutent et piétinent, comme si les cadavres humains seuls étaient capables de fumer ce sol rebelle.

« De distance en distance, quelques villages perdus le long d'une rivière amaigrie, aux bords sablonneux, formés de chaumières misérables à fleur de sol, et précédés et flanqués de huttes en torchis, criblées de trous, qui servent de tanières ventilées aux Tsiganes dont elles sont le repaire. »

Enfin, on arrive au Bosphore, et la féerie du soleil et des eaux bleues fait oublier tout le reste. M. de Blowitz en trace un tableau enchanteur, mais après avoir vu les monuments et les curiosités, les pachas déchus et les ministres en place, le voyageur voulut voir le Sultan lui-même, et le récit détaillé de cette entrevue est un des plus curieux chapitres du livre.

Le Sultan portait les insignes de maréchal de son armée et l'uniforme de sa garde du corps. Il avait un pantalon bleu à double bande

rouge retenu par des sous-pieds, sur des bottes vernies, ornées de molettes; la tunique droite avec la médaille militaire qui lui a été décernée par son armée, la capote doublée de rouge, ornée de grands boutons en or rouge unis, le fez rouge sur la tête, et un grand sabre à gaîne,de velours rouge rehaussé d'or damasquiné, la poignée ornée d'une cordelière à gland doré et traînant légèrement sur le sol.

Abd-ul-Hamid s'avança vers moi et me tendit la main gantée d'une peau blanche, souple, telle que la portent les officiers européens en tenue de service. Il m'invita à m'asseoir sur un fauteuil, s'assit lui-même sur un sopha couvert d'un damas rouge à grandes fleurs bleues, le dos légèrement appuyé sur un coussin, et fit signe à un chambellan qui se tenait debout à la porte d'entrée.

Ce chambellan était Raghib-Bey, qui allait nous servir d'interprète.

Abd ul-Hamid est de taille moyenne, mais plutôt élevée, mince et presque maigre; la peau est brune, chaude et sèche; sa barbe est noire, soignée, plutôt courte et épaisse. La bouche est énergique et triste, le nez, un nez turc, est grand, allongé, osseux, avec une très légère déviation à l'attache supérieur. L'œil est noir, assez grand, ferme, pensif, pénétrant et sans douceur : il est enfoncé dans son orbite, et semble d'une profondeur extrême lorsque le jour éclaire un côté de la face et plonge l'autre dans l'ombre. Le front est large, droit, d'une hauteur moyenne et légèrement plissé. Les cheveux noirs qui paraissent aux tempes, entre la barbe et le fez, sont courts et presque ras. Abd ul-Hamid a quarante et un ans, mais il paraît davantage, surtout à cause d'une dent qui lui manque dans la rangée supérieure à gauche, presque au milieu. Il parle d'une voix plus haute que ses sujets; sa langue est sonore, ses paroles distinctes, et ses phrases s'allongent et se terminent sans hésitation. Il sourit rarement, mais sa physionomie prend facilement une expression bienveillante, et il approuve avec une satisfaction visible lorsque sa pensée, car il comprend les langnes européennes, lui semble fidèlement traduite.

La conversation s'engage, et l'une des premières paroles du Sultan est pour se plaindre de l'atteinte portée à ses droits et à l'intégrité de son empire par les puissances européennes. Rappelant avec tristesse le congrès de Berlin : « On m'a imposé là, dit-il, des sacrifices dont je saigne encore. Croyez-vous que la Bulgarie et la Thessalie soient plus heureuses aujourd'hui qu'avant leur séparation?... »

Puis le Sultan passe à l'Égypte et demande avec une sorte d'anxiété si l'Angleterre se décidera bientôt à l'évacuation qu'elle a promise? Le correspondant du *Times*, trop diplomate pour dévoiler toute sa pensée, tergiverse de son mieux en répon-

dant que l'Angleterre ne rêve sans doute ni une annexion ni une occupation indéfinie, mais qu'il faut cependant tenir compte des nécessités du moment, de la force de l'opinion publique, des délais indispensables à une réorganisation financière et administrative du pays; puis, retournant l'attaque avec habileté, il termine en disant que c'est à la Turquie elle-même de venir en aide à la sympathie sincère des puissances occidentales par l'exécution des réformes capables de la relever et d'inspirer confiance en sa force et en son avenir.

Le Sultan paraît heureux d'entendre dire que la Turquie peut se relever. Il exprime sa conviction que les réformes auxquelles il est fait allusion sont très possibles et il ajoute que, quant à lui, il est tout prêt à les opérer « en ouvrant peu à peu la main. »

Mais, revenant bien vite à la pensée qui l'obsède : « Enfin, dit-il, croyez-vous que les Anglais consentent à évacuer bientôt l'Égypte? »

Ainsi acculé et comprenant qu'il ne pouvait ressasser des équivoques, le correspondant du *Times*, se tire une seconde fois d'affaire en retournant les rôles et en prenant l'offensive avec hardiesse.

« Je me permettrai, dit-il, de faire remarquer que l'Angleterre est en Égypte malgré elle; que, lorsqu'elle est venue solliciter Votre Majesté d'aller avec elle en Égypte, poussée qu'elle était par cette secrète crainte qui s'empare de tous ceux qui veulent mettre la main sur un territoire ottoman quelconque, elle était absolument sincère, et cela a été une grande et terrible faute pour la Turquie, lorsqu'elle a refusé d'aller avec elle, lorsqu'elle a par cela même obligé l'Angleterre à y aller seule, c'est-à-dire à y demeurer. L'histoire constatera certainement avec un égal étonnement, et cette proposition de l'Angleterre, et ce refus de la Turquie; et la seule consolation pour la Turquie, si toutefois cela peut constituer une consolation, c'est que, dans cette question, la France a été aussi mal inspirée qu'elle. »

A cette attaque directe, Abd ul-Hamid garda le silence, et après avoir réfléchi un instant, il changea la conversation. L'entrevue resta très courtoise et se termina de la façon la plus flatteuse par la remise des insignes de l'ordre du Medjidié.

M. de Blowitz examine à fond la situation de la Turquie et il résume ainsi l'état de l'*homme malade* :

L'empire ottoman a sept plaies qui le rongent : 1° Le *bakchich*, c'est-à-dire la prévarication des fonctionnaires, la corruption des employés, le pourboire à tous les degrés de l'échelle administrative; 2° le *Havalé*, qui est le pillage des ressources financières du pays; 3° les *Vakoufs*, sortes de biens de mainmorte immobilisés; 4° l'absence de routes; 5° la dette flottante; 6° la mauvaise foi de

l'Europe; 7° le harem, qui est la pire de toutes les plaies, puisqu'il est la négation même de la vie sociale.

La Turquie, d'après M. de Blowitz, peut guérir de ces sept plaies. Tout dépend de son gouvernement et aussi des puissances intéressées au maintien de l'équilibre de l'Europe. L'auteur d'une *Course à Constantinople* croit la Turquie nécessaire à cet équilibre, et il s'efforce de l'établir par des considérations très habilement présentées, mais qui nous paraissent malheureusement pécher par la base.

« Supposez, dit-il, la France et l'Angleterre protégeant et réglant d'un commun et sincère effort les destinées et le relèvement de la Turquie; supposez la Turquie se relevant, devenant une force capable de résister, et s'appuyant loyalement sur les bras puissants de la France et de l'Angleterre; supposez cela, et toute la combinaison échafaudée à cette heure, toute l'œuvre diplomatique et raffinée si laborieusement élevée s'écroule.

« L'alliance austro-germanique cesse d'avoir un but et perd sa raison d'être.

« ..... Oui, il suffirait d'une Turquie assez forte pour se défendre, et certaine de résister avec l'appui de ses deux loyales protectrices, se relevant et marchant vers une ère meilleure; il suffirait que l'Angleterre et la France se séparassent du concert des vautours européens dont la politique consiste à vouloir se partager le foie turc, pour que, par cela même, la politique de spoliation, de partage, d'élimination nationale s'écroulât, et pour que forcément l'Europe fût condamnée à une politique de paix prolongée, à une politique d'honneur. »

Mais, pour tout cela, M. de Blowitz part d'un point plus que douteux : la régénération préalable de la Turquie. C'est là-dessus qu'il échafaude tout son plan, et, par malheur, cette régénération paraît absolument chimérique aux diplomates et aux hommes d'État qui ont étudié de plus près la situation du vieil empire ottoman. Pour eux, le Turc est irréformable; tous les efforts tentés dans ce but échoueront; ce n'est pas l'horrible tramway établi dans Galata qui changera le fond incurable de l'Islam, et l'écroulement fatal se produira à l'heure marquée par la Providence.

Le correspondant du *Times* est revenu ébloui de Constantinople ; mais pourtant rien de ce qu'il a contemplé aux rives séduisantes du Bosphore ne paraît avoir laissé dans son esprit une impression aussi profonde que le souvenir de la visite qu'il avait précédemment faite au Souverain Pontife et dont une page de son volume porte la trace émue.

C'est par cette page élevée et particulièrement intéressante que je veux finir :

Léon XIII me parut réellement imposant. Sa taille mince, élégante, haute, sous son costume tout blanc, se détachait avec une majesté naturelle sur le cadre à la fois simple et solennel que lui faisait cet oratoire intime, dont un autel assez orné composait la plus grande richesse. Il se rapprocha d'un fauteuil appuyé contre cet autel, et me fit signe de prendre un autre fauteuil placé auprès du premier.

Lorsque le Saint-Père se fût assis, je m'assis à mon tour et la conversation s'engagea.

Le Pape, parlant tantôt français, tantôt italien, s'exprimait en une langue rapide et sonore, demeurant parfois immobile, et parfois, sous l'action de sa pensée vivante, se soulevant à moitié sur son fauteuil, avec un mouvement de rapide émotion qui ajoutait encore à l'impression profonde que j'éprouvais moi-même.

Sa figure comme son corps sont d'une apparence ascétique et solennelle, et répondent réellement à l'idée que l'on peut se faire de celui que les fidèles appellent « le Souverain Pontife. » C'est bien l'ensemble à la fois majestueux et solennellement inspiré du Souverain et du Pontife.

Voilà ce qui vivra, et non pas la Turquie. Toutes les forces de l'Islam passeront, tandis que cette Papauté dépouillée et persécutée restera toujours.

Louis Joubert.

MÉLANGES

LA SCIENCE POLITIQUE [1].

Il y a quelques mois, un homme qui, à diverses reprises, a joué un rôle important dans le transformisme des institutions actuelles, disait, au banquet des Économistes de Lyon : « Les lois économiques sont des lois qui, pour moi, sont aussi certaines que les lois physiques et mathématiques. » Il ne nous appartient pas d'examiner si les conséquences déduites de la loi de l'offre et de la demande ont la précision logique et rigoureuse de démonstrations fournies par les sciences exactes ou même par les sciences naturelles. En théorie, c'est possible; mais dans la pratique et la réalité des choses, ces lois, vraies et justes en elles-mêmes, s'appliquent à un ensemble de faits si vaste, à un mélange d'intérêts si multiples et si contraires, à des circonstances, à des situations, à des milieux si complexes et si divers, qu'elles en reçoivent nécessairement plus d'un démenti, faute de pouvoir connaître tout l'ensemble et tout le détail des rapports qu'elles ont la prétention de régler.

Les expériences de physique, de chimie, de botanique donnent, dans certaines conditions déterminées, des indications sûres, des résultats certains; et cependant la médecine, qui les emploie et aux perfectionnements de laquelle ils contribuent, demeure une science incertaine et conjecturale, parce qu'elle se trouve aux prises avec l'infinie et mystérieuse diversité des phénomènes de la vie, dont l'intime et divin secret échappera toujours à la perspicacité de l'œil humain.

C'est pour une raison semblable que la politique, qui embrasse les plus hautes et les plus multiples manifestations de la vie des nations et des peuples, a été si longtemps avant de prendre un caractère scientifique. « Tout le monde », dit M. de Parieu, « admet que la politique est un art; tout le monde n'est pas aussi convaincu qu'elle est une science. » Cette manière de voir assez générale vient de ce

[1] *Principes de la science politique*, par M. E. de Parieu, membre de l'Institut, ancien ministre. (Paris, A. Sauton, libraire-éditeur.)

que la politique, en effet, a été longtemps un art avant d'être une science, et que la plupart des hommes sont plus aptes et plus enclins à l'envisager sous le premier aspect que sous le second, tirant, d'ailleurs, dans cet ordre de choses infiniment plus d'avantages directs et immédiats de la pratique que de la théorie. Il ne s'ensuit nullement que ce dernier genre de connaissances soit vain, superflu et stérile.

Au temps où la direction des affaires publiques s'exerçait d'une façon presque occulte et ne s'étendait pas au-delà d'une sphère très restreinte, où tout se décidait, soit par la volonté d'un seul, soit par les délibérations secrètes de quelques corps électifs, essentiellement aristocratiques de position, de tendance et de tradition, le principal soin du parfait politique était, au dedans, de suivre avec attention le jeu de l'intrigue des cours, d'étudier le caractère, les qualités et de préférence peut-être les faiblesses du maître et des autres personnages qui distribuaient les emplois, les faveurs et les grâces, et de qui dépendaient l'avancement et la fortune; et, au dehors, par une méthode analogue, de se régler sur les penchants, les mœurs, les préjugés, les habitudes bonnes ou mauvaises, aussi bien que sur les intérêts réels, connus et permanents des souverains, des ministres ou des États avec lesquels il avait à traiter. En vertu du droit public qui considérait la plupart des principautés et des royaumes, comme le patrimoine héréditaire de certaines familles, et qui en effectuait les modifications éventuelles en s'appuyant sur l'esprit et la lettre des conventions et des contrats antérieurs, ces intérêts avaient une durée et une fixité qu'ils ne connaissent plus guère aujourd'hui que les peuples, comme les individus, semblent tous vivre au jour le jour. C'est ainsi qu'avec un privilège d'actualité qui s'étendait à plusieurs siècles, le duc de Rohan, sous Louis XIII, et M. de Callières, plénipotentiaire de France à la paix de Ryswick, sous le règne suivant, purent mettre par écrit, l'un ses réflexions sur les *Intérêts et maximes des princes*, et l'autre son *Art de négocier*. Dans un ordre de faits plus spécial et qui se borne aux règles de conduite à suivre dans la vie de cour, le jésuite espagnol Balthazar Gracian publia un livre fort goûté de nos pères [1], et qui, en son genre, au judicieux sentiment de M. de Parieu, « n'a pas été dépassé ». Des œuvres de ces auteurs, des observations qu'ils formulent en maximes, des exemples qu'ils citent, de ceux qui les ont précédés comme de ceux qui les ont suivis, il résulte toutefois que les succès obtenus dans la voie même qu'ils ont tracée, sont surtout le triomphe de la pratique, du maniement des affaires, de la connaissance des hommes, de l'expérience et de l'habileté personnelle. Si ingénieux,

[1] *Oraculo manual y arte de prudencia*, traduit en français sous le titre de *l'Homme de cour*, par Amelot de la Houssaye.

si variés et si justes que soient les aperçus qu'on en donne pour servir d'enseignement, la science proprement dite n'y apparaît que par rapides et fugitives échappées, d'une façon en quelque sorte inconsciente; et, s'il y a là une science, elle n'est autre que celle du moraliste qui demeure toujours jusqu'à un certain point un domaine privé, individuel et inaliénable, une espèce de majorat intellectuel.

Mais, à mesure que les arcanes de la politique se sont ouverts sous le souffle populaire et qu'on a vu les feuillets de ces livres sibyllins livrer le secret de leurs mystérieux oracles dans le tourbillon des vents et des tempêtes, l'opinion publique acquérant une prépondérance qui ne corrigeait pas son instabilité, il s'est introduit dans les intérêts et dans les institutions des États plus de mobilité qu'ils n'en avaient autrefois. Cet élément nouveau a suscité, pour ainsi dire, la sève, la chair et le sang dans le squelette politique; il en a fait un corps animé, en lui donnant l'action, le mouvement et la vie, avec les facultés, les organes et les phénomènes qui la manifestent à tous les yeux.

De là sont nés, ou plutôt par là se sont révélés une multitude de combinaisons et de rapports dont jusqu'alors, faute de lumière, on ne s'était pas suffisamment rendu compte, et sur lesquels l'esprit de contrôle, d'examen et de discussion a porté cette puissance d'investigation et d'analyse qui caractérise notre siècle. Puissance employée, il est vrai, dans un sens divergent, sinon opposé : ceux-ci, voulant tout réformer et bâtir à nouveau, sur le plan de la logique pure d'après leurs conceptions abstraites et métaphysiques; ceux-là, plus prudents et plus circonspects, préoccupés non seulement du possible, mais du réel, attentifs à tout ce qui leur montre les mêmes causes produisant partout les mêmes effets, mettant tout leur soin à ne consulter que les faits et les leçons de l'expérience, comme le meilleur moyen d'assurer la libre et féconde expansion de l'avenir. Entre les uns et les autres il y a néanmoins ceci de commun que, sur un fond semblable, leurs études ont pris, à des degrés divers, un caractère scientifique.

Selon la remarque de l'éminent auteur des *Principes*, « dès que l'esprit s'est porté moins sur les moyens d'exploiter une forme politique que sur le jugement de cette forme elle-même, sur les conditions de son existence, sur sa comparaison avec d'autres formes différentes, sur les rapports de la politique générale et de la morale, on est passé du domaine de l'art dans celui de la science ». Il ajoute avec non moins de raison que « les connaissances formées dans cette voie ont fait naître l'idée d'une véritable science, qui juge les gouvernements existants, et décide ce qu'ils doivent être dans un pays donné ».

L'art et la science, en politique comme en tout le reste, ne sont pas choses contraires, mais choses distinctes; il y a entre eux à peu près

la même différence qu'entre le penseur et celui qui exécute ; ils exigent des dons et des aptitudes diverses, qui, loin de s'exclure, peuvent se prêter un mutuel et précieux appui, mais qui rarement se rencontrent dans le même homme. Et M. de Parieu cite, à ce sujet, l'opinion de Tocqueville, considérant comme une indiscrétion le regret émis parfois que Montesquieu n'ait pu pratiquer la politique, « dont il a tant avancé la science ». Le docte académicien estime qu' « il eût bien pu arriver qu'au lieu de devenir le plus rare des publicistes, il n'eût été qu'un assez médiocre ministre, chose très commune ». Qu'eût dit Tocqueville, s'il avait vécu jusqu'à nos jours? Peut-être la vue des résultats de tant de présomption et d'ignorance lui aurait-elle fait attacher plus de prix aux connaissances théoriques, comme préparation indispensable et comme garantie du succès des entreprises, et de la bonne conduite des affaires.

Nous permettra-t-on d'observer que l'art et la science, dans la politique, demeurent fidèles à la nature qu'ils affectent partout ailleurs? L'art s'exerce principalement sur l'âme et la volonté humaine, dont il s'étudie à connaître et à faire mouvoir les ressorts ; la science s'étend au-delà de ces bornes trop étroites, et elle se propose un objet plus vaste ; elle embrasse et elle considère surtout l'ensemble des faits et des rapports extérieurs, qui ont néanmoins leur nœud au dedans, où elle pénètre avec eux pour les y rattacher à la morale comme à leur centre. Elle en déduit ses démonstrations spéculatives ou expérimentales, ses principes, ses systèmes, ses formules, ses lois ; par elle, ce ne sont plus seulement les hommes qui occupent la scène du monde, ce sont encore les idées ; et la puissance de ces derniers agents n'est pas la moins considérable ni la moins forte. Elle vérifie cette orgueilleuse pensée de Rousseau, qu'il est plus difficile d'éclairer les peuples que de les conduire. L'exemple même du philosophe génevois a donné à sa parole quelque chose de prophétique. Qui pourrait nier, en effet, qu'il n'y ait eu des livres, comme l'*Esprit des Lois* et le *Contrat social*, qui ont exercé sur les destinées de certaines nations plus d'influence que les plus grands des ministres et des chefs d'État ; qui ont également soumis à leur irrésistible empire ceux qui ont en partage les droits de l'autorité et ceux qui ont en partage les devoirs de l'obéissance, les gouvernants et les gouvernés, les législateurs et les simples citoyens, les souverains et les sujets?

L'art, en politique, œuvre du petit nombre, suivant ses tendances et son caractère, demeure à peu près renfermé dans la sphère de cette élite et de cette aristocratie, qui lui fournissent ses agents, et dont il semble un des privilèges les plus appropriés à leurs traditions et à leurs goûts. La science, au contraire, efflorescence subtile et libre émanation de l'art, dilate et étend sans terme ni mesure ses obser-

vations et ses recherches, préoccupée de satisfaire les besoins et les aspirations du plus grand nombre, dont elle est à la fois l'interprète et le résultat, et avec lesquels cette filiation lui crée d'intimes affinités d'intérêt et de sympathie, qui, la faisant aspirer à l'amélioration, à la concorde et au bien-être des hommes par l'équilibre des forces sociales et l'harmonie des pouvoirs politiques, fondée sur la vérité et la justice, lui donnent ainsi une haute et salutaire direction. Cependant c'est une chose bien remarquable que cet art, quoique souvent ennemi de la morale, peu chargé de scrupules, peu soucieux de principes et de théories, mais qui surtout exerce les aptitudes et les facultés individuelles de l'âme humaine, paraisse avoir un caractère plus spiritualiste que la science qui, tout en s'élevant vers la pure et sereine région des idées, des notions générales et des principes, semble y apporter l'empreinte du limon qu'elle traverse pour y parvenir. La science politique se ressent de la nature des faits et des phénomènes matériels qu'elle étudie, de ce qu'il y a à la fois de positif et de réel, de confus, d'aveugle, de violent et de brutal dans ces grands mouvements dont elle considère les rapports et les conséquences, et qui ont, en quelque sorte, les masses pour atmosphère. Bien qu'elle sorte de l'ordre physique pour entrer sans cesse dans l'ordre moral, et que l'un ne soit, à ses yeux, que le préliminaire de l'autre, ce mélange néanmoins appesantit parfois l'air qu'on y respire, la source et l'origine de ses investigations, le moyen qu'elle emploie à les poursuivre, prévalent sur le caractère du but qu'elle cherche, et qui consiste à réduire ce que l'expérience constate en principes, en maximes, en idées. C'est que, dans les opérations et les procédés de l'intelligence, les œuvres de celle-ci se déterminent bien moins par la méthode dont elle se sert, que par la matière sur laquelle elle travaille, et dont elle subit nécessairement la réaction et l'influence.

N'est-ce point pour cela que, selon la juste remarque de M. de Parieu, l'art de la politique « s'abaisse dans la démocratie », abstraction même faite du niveau où elle choisit de préférence ses instruments? Il est vrai que, en guise de compensation, la science reçoit d'elle peut-être une impulsion plus active et plus féconde.

Quoique la puînée de l'art, la science politique a engendré une littérature qui, de date moins ancienne, ne le cède pourtant ni pour l'abondance ni pour la richesse à celle de son rival, et dont la qualité, jointe à des vues utiles, est en général très supérieure. En effet, les compositions que l'art a inspirées à ses plus grands maîtres, depuis Aristote jusqu'à Machiavel et ceux qui ont suivi, lorsqu'elles ne se bornent pas à donner des règles de conduite analogues à celles de la civilité et de la politesse, ne sont guère, dans le fond, que l'agen-

cement de conceptions philosophiques et abstraites, ou l'exposé des exemples et des enseignements de l'histoire, bien plus que le produit de l'expérience et de l'observation des faits contemporains. Car, c'est le propre de l'art de demander au passé des secrets pour la direction du présent, tandis que la science, non contente d'interroger ces deux termes, pressent aussi l'avenir et se montre envers lui très exigeante pour la réalisation des progrès qu'elle sollicite.

Toutefois, dans ces études des anciens politiques et historiens sont déposés les germes de la science qu'on y voit poindre çà et là, comme une naissante aurore, comme une semence qui se lève à fleur de terre. Il appartenait au seizième siècle, à ce siècle qui a tout fait renaître, de contribuer au développement de ces germes depuis si longtemps amassés, prêts à grandir et à fructifier. Et c'est le génie français, toujours curieux et avide de logique et de clarté, qui, par la plume de Bodin, a cherché le premier à pénétrer et à établir les conditions voulues pour la solide et stable organisation des gouvernements et des pouvoirs publics, à la vue des bouleversements et des troubles auxquels le royaume était alors en proie. Car, en ces occasions où, pour ainsi dire, tous les nerfs de l'État sont tendus et en saillie, les muscles et les humeurs de tout le corps politique en mouvement, on aperçoit bien mieux les ressorts de son mécanisme et le jeu de ses organes, que lorsque tout est calme et en repos. La nature, qui met partout le remède à côté du mal, semble, en dédommagement de ces commotions et de ces périls, offrir à l'homme le moyen et la satisfaction de les connaître, en lui faisant une nécessité d'en pénétrer les causes, afin d'en conjurer les pernicieux effets et d'en prévenir le retour.

C'est aussi pour cette raison qu'en Angleterre, au siècle suivant, Hobbes, Harrington, Sidney et Locke, après les luttes et les discordes intestines qui agitèrent leur patrie, portèrent avec plus ou moins de bonheur les vues de leur sagace esprit vers cette science encore vague, mouvante, incertaine, qui, déjà pressentie par l'instinct du génie français, devait enfin recevoir son assiette et ses fondements définitifs de la main de Montesquieu. Parmi les publicistes qui, en marchant sur ses traces, ont poussé plus avant leurs explorations et leurs découvertes, il suffit de citer, dans le siècle passé et dans le nôtre, suivant des directions bien différentes, Dugald-Steward, Ferguson, Cornwall Lewis et Stuart Mill, en Angleterre; Haller, en Suisse; Romagnosi, en Italie; Frédéric Ancillon et Bluntschli, en Allemagne; Benjamin Constant, Bonald, de Maistre, Tocqueville et Dupont-White, en France, sans parler d'autres noms moins autorisés, pour donner une idée du faisceau de lumières qu'a réussi à former la science politique, et de la somme d'importants résultats qu'ont déjà obtenus tant de laborieux et persévérants efforts.

Il est vrai que tout ce qu'ont avancé ces auteurs n'est pas toujours solide et sain, ni exempt de singularités, de tâtonnements et d'erreurs. Mais, à la demande que se pose M. de Parieu, « s'il est possible de rectifier ces erreurs, de résumer et de contrôler ce qu'il y a de substantiel dans les aperçus des meilleurs écrivains, d'y rechercher ce qui est dégagé de l'esprit de système, et d'arriver ainsi à certains éléments de la science politique, indépendants des passions de tel moment et de telle contrée » : la meilleure réponse qu'on pût faire et la plus décisive est son propre livre. Ce livre, dont un homme d'esprit autrichien disait que « si un Français l'a écrit, il semble que ce soit un Allemand qui l'ait pensé »; et sur lequel un publiciste de Vienne, enchérissant encore et ne tarissant pas d'éloges, s'est écrié : « Quel solide et scientifique esprit! quelle connaissance approfondie du sujet et de sa littérature spéciale! Fruit d'une expérience consommée, cet ouvrage ferait honneur à un savant de l'Allemagne, sur lequel l'auteur conserverait encore l'avantage d'avoir lui-même pratiqué avec succès l'art difficile qu'il enseigne », et qu'il réduit, qu'il constitue à l'état de science.

En effet, M. de Parieu a véritablement organisé en corps de doctrine ce qui était, avant lui, confus et entassé, épars et disséminé, comme des membres disjoints, sous la forme d'observations isolées et individuelles, d'apparence parfois contradictoire. Ces matériaux si divers et de toute provenance sont devenus, par ses soins, un édifice régulier et lumineux, qui pourra désormais s'élever et s'étendre indéfiniment, sans rien perdre de son ordonnance et de sa symétrie, et sans qu'on ait à changer ses dispositions fondamentales. Dans le vaste plan qu'il s'est proposé de remplir, l'auteur, aussi patient qu'habile, fait entrer et réunit tout ce qu'ont dit ses prédécesseurs; il l'expose, il le coordonne, il le condense avec netteté et précision. Son rôle toutefois est loin de se borner à ce travail d'érudition infatigable, de classification et d'analyse : il juge, il discute, il admet ou il rejette; il conclut en émettant son propre avis, et fait, à tout instant, acte d'initiative et d'originalité personnelle.

Néanmoins, avec une modestie qu'égalent seuls sa compétence et son savoir, il prétend ne pas vouloir élever ses vues plus haut que « la sphère *élémentaire* de la science ». Mais, qu'on ne s'y trompe point, cette sphère comprend toute la science même, non seulement ses maximes et ses vérités générales définitivement acquises, mais tout le détail de leurs essentielles conséquences et des déductions qui leur servent de corollaires. En sorte que cette science, quoiqu'elle ne soit pas née d'hier, a, sous la plume de celui qui en a déterminé le cadre et fixé les principes, l'air d'être toute nouvelle. Elle l'est encore pour bien des gens; et l'on se prend, par exemple, vivement à regretter que les divers auteurs de ces manuels scolaires d'instruction civique, des-

tinés à la jeunesse, soient eux-mêmes si complètement étrangers à ses véritables notions, et que, sous l'empire de préoccupations opposées, ils aient également négligé de suivre cet esprit d'équité, de modération, de discernement et de sage critique, qui aurait dû être leur inspirateur et leur guide, et dont ils auraient trouvé un excellent modèle dans le livre qui nous suggère ces réflexions.

Laissant à peu près de côté le despotisme et la théocratie pure, dont l'étude aujourd'hui n'aurait pas d'utilité pratique, du moins pour l'Europe, M. de Parieu adopte, au surplus, sauf une modification importante, la grande classification que Montesquieu a faite des divers genres de gouvernements. L'auteur des *Principes* les divise en monarchie, en aristocratie et en démocratie; il y ajoute ce qu'on a appelé les gouvernements mixtes, qui sont, comme leur nom l'indique, et d'après des proportions fort variables, un mélange des trois premiers, et sur la nature, le fonctionnement, les avantages ou les inconvénients desquels l'auteur de l'*Esprit des Lois* ne pouvait avoir les lumières et les vues que nous a procurées un siècle d'expérience chèrement acquise.

« La démocratie et même l'aristocratie », dit M. de Parieu, « n'étaient pas connues de Montesquieu, comme elles le sont aujourd'hui; et la première surtout de ces forces politiques a, sans aucun doute, développé dans notre siècle des aspects qu'il était impossible d'apercevoir dans le siècle précédent. Mais, au fond, c'est la monarchie qui a peut-être le plus changé depuis Montesquieu. C'est elle qui, gardant en Europe presque toutes les positions qu'elle y occupait, a modifié néanmoins partout son caractère et son organisation. Les garanties qui étaient exceptionnelles à l'époque de Montesquieu sont devenues générales. »

Après avoir défini le caractère et le mécanisme des différentes formes politiques que présente l'organisation intérieure des sociétés et des peuples, M. de Parieu, demeurant toujours sur ce terrain intérieur, vient successivement à considérer les rapports entre la constitution de l'État et celle de la famille, les rapports entre le principe du gouvernement central et les institutions provinciales et locales, enfin les rapports existant entre les institutions religieuses et les institutions civiles. Puis, portant au dehors ses regards, il examine les conditions et les lois de la politique internationale, dans une série de belles et profondes études sur la Formation des nations, sur les Colonies, sur les Traités et les liens fédéraux entre États, sur la Guerre. Toutes les parties de cet ouvrage, qui est un véritable monument, aboutissent à rechercher, en manière de conclusion, quel est le but et la meilleure forme des gouvernements. Les deux termes de cette conclusion, à nos yeux, sont inséparables et se confondent; car il est évident que le but de toute forme de gouvernement doit être la force,

la prospérité, la stabilité et la paix publique; et que la meilleure forme de gouvernement sera celle qui assurera le mieux ces bienfaisants résultats.

Si, au point de vue de la théorie expérimentale où se place presque exclusivement M. de Parieu, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'assigner à cet égard une préférence qui dépend de mille circonstances et conditions accidentelles, et que justifieraient et démentiraient tour à tour les exemples du passé, néanmoins, en consultant la situation actuelle de notre pays, les intérêts et les partis qui le divisent, ses antécédents, ses besoins, ses traditions, ses mœurs, on ne saurait se défendre de penser que la forme politique la plus propre à satisfaire ces exigences, à concilier les idées, les habitudes, les souvenirs qui sont des gages de stabilité avec les aspirations de mouvement et de progrès vers l'avenir, à combiner tous ces éléments dans un équilibre nécessaire et à les unir par une action féconde, serait ce gouvernement monarchique et modéré qui, selon Montesquieu, s'allie mieux que tout autre avec la religion chrétienne; cette forme « de gouvernement représentatif mêlé de monarchie, d'aristocratie et de démocratie », que M. de Parieu considère comme « étant toujours en définitive la plus satisfaisante pour l'esprit, et la plus recommandée par l'expérience historique ». C'est, en effet, le système qui, par le dégagement naturel des supériorités, et en tenant compte des influences légitimes exercées par le rang, la naissance, le talent, les situations acquises, met le plus efficacement en œuvre, dans l'ordre politique, ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans les facultés humaines, en même temps qu'il fait le plus équitablement concourir toutes les forces et toutes les classes sociales au bien commun, à l'organisation et au fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Toutefois, l'auteur des *Principes*, à la vue du mouvement démocratique qui, de nos jours, vérifie jusqu'à l'excès le mot fameux de Royer-Collard, se demande, non sans inquiétude, « si la forme républicaine n'est pas le dernier terme de la marche des choses sous ce genre de gouvernement ». Le général de la Fayette, qui n'était pas un penseur, mais qui avait beaucoup d'expérience et de bon sens, nous semble avoir résolu d'avance ce problème délicat, en disant, dans une circonstance mémorable, que c'était, pour notre pays, « la meilleure des républiques ».

Un épilogue ajouté par M. de Parieu à son beau livre, et intitulé *Considérations sur l'histoire du second empire et sur la situation actuelle de la France*, épilogue qui, sur bien des points, offre la piquante confirmation des vues produites dans les *Principes*, comme autant d'exemples accompagnant le précepte, cite et commente l'opinion fort remarquable d'un homme d'État justement célèbre, éprouvé et vieilli aux affaires sous quatre gouvernements successifs, qui a vu ses rares

qualités lui survivre, dont l'esprit ingénieux et profondément méditatif s'attache à peindre l'idéal moderne du Prince [1], plutôt sous les traits d'un président que sous ceux d'un roi, et, comme représentation extérieure, semble préférer le simple habit noir de Washington à tout l'apparat de la monarchie.

« On se demande », dit M. de Parieu, « si, par la méditation des conditions sociales et politiques de la France de son temps, le respectable auteur des *Vues sur le gouvernement de la France* n'était pas devenu plutôt un citoyen de Coppel qu'un ancien représentant de l'aristocratie et du gouvernement monarchique de la France. » Sans méconnaître ce qu'il y a de solide, de vrai et peut-être de nécessaire dans ces accommodements et dans ces concessions, nous croyons que ce serait un tort et une erreur de les exagérer par l'effet d'un désenchantement chagrin, ou d'un pessimisme trop sévère. La vitalité du principe monarchique, même dans sa pureté primitive et quinze fois séculaire, est plus forte, plus tenace, plus étendue en France, que ne le laisseraient supposer les surfaces et les apparences du moment. Si elle paraît somnolente, inerte et engourdie, comme la sève sous l'écorce de l'arbre pendant les rigueurs de l'hiver, elle n'attend qu'une occasion, et surtout un homme, en qui elle se manifeste et elle s'affirme pour reprendre sa rajeunissante verdeur, son éclatante parure, son énergique vertu.

Quant à la science politique, malgré l'importance considérable des résultats obtenus, elle ressemble à toutes les autres sciences, en ce qu'elle cherche, elle hésite, elle tâtonne encore; car ce n'est qu'à cette condition et à ce prix que, dans toutes les voies de l'activité intellectuelle, l'on avance et que s'accomplissent de nouveaux progrès. En présence des phénomènes si complexes dont la science politique se propose de déterminer les rapports et les lois, de même que les plus habiles maîtres dans l'art de guérir les mystérieuses altérations de notre organisme interrogent et consultent jusqu'aux plus faibles symptômes qui peuvent établir avec sûreté leur diagnostic, ainsi elle surveille, elle épie d'un œil attentif et avec un soin minutieux les plus petites circonstances; elle relève les moindres indices, peut-être avec le secret et patient espoir de rencontrer l'équivalent de ce fait si commun et si simple qui révéla, au premier génie scientifique de l'Angleterre, cette magnifique loi de l'attraction, par laquelle sont régis les plus grands corps du monde physique. Si, dans le monde des sciences morales et politiques, il surgit jamais un nouveau Newton (à supposer que cela soit possible), il restera à M. de Parieu la gloire d'avoir été son digne précurseur.

E. DE MONZIE.

[1] *Vues sur le gouvernement de la France,* par feu M. le duc Victor de Broglie.

LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Par l'abbé Le Camus [1].

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été écrite bien souvent, et cependant qui n'est prêt à accueillir avec bonheur toute publication apportant de nouvelles lumières sur ce grave sujet. L'ouvrage que vient de faire paraître M. l'abbé Le Camus mérite d'attirer spécialement l'attention des lecteurs du *Correspondant*.

Il suffit d'ouvrir ce livre pour y trouver la preuve d'une vaste érudition et d'un travail considérable. La science moderne a fait faire les plus grands progrès à l'archéologie hébraïque. Des études approfondies sur Josèphe, Philon et les rabbins nous ont fait connaître les mœurs des Juifs, leurs pratiques religieuses, leurs préjugés nationaux, leur vie morale aussi bien que leur histoire politique. En même temps de savants travaux de chronologie permettent de fixer des dates restées douteuses, de trancher des questions jusqu'alors incertaines.

L'historien peut tirer grand parti de ces découvertes. En Allemagne, en Angleterre, les nombreux auteurs qui ont écrit la Vie de Jésus depuis quelques années n'ont pas manqué de mettre à profit les résultats de la science. En France, M. l'abbé Fouard était déjà brillamment entré dans la même voie. L'ouvrage de M. Le Camus ne le cède sous ce rapport à aucun de ceux qui ont précédé. Les questions si complexes soulevées par une histoire aussi importante que la Vie de Jésus sont heureusement résolues et lorsqu'il n'est pas possible d'apporter une solution définitive, l'auteur aime à embrasser l'opinion la plus probable.

On ne trouvera pas dans cet ouvrage la réfutation directe des attaques dirigées contre nos saints livres. M. Le Camus sait trop combien de longues discussions techniques embarrassent la marche d'un récit et sont quelquefois fatigantes pour le lecteur. Au lieu de s'attarder à faire défiler sous nos yeux les rationalistes modernes qui se sont attaqués à l'Évangile ou à la divinité de Jésus-Christ, il a préféré présenter une histoire assez fondue, assez lumineuse, assez harmonique dans toutes ses parties pour que de la lecture même de son livre résultât la meilleure, la plus claire, la plus éclatante réfutation de ces systèmes. N'est-ce pas une façon heureuse de comprendre l'apologétique, n'est-ce pas là ce qu'on demande à un historien de la Vie de Jésus.

Le souci que prend l'auteur de tenir son livre au courant de la science, n'a donc rien enlevé à la vivacité du récit. Il suffit de lire dans l'introduction la description de la Palestine, du temple de Jérusalem, de la situation politique du pays, des différentes sectes qui se disputaient l'influence religieuse pour voir revivre à nos yeux le milieu où va se dérouler l'histoire du Sauveur.

M. l'abbé Le Camus, en faisant ainsi une large part à la science, à

[1] Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°.

l'exégèse, aux descriptions historiques et géographiques, n'a garde d'oublier la place que la théologie et la piété doivent tenir dans un ouvrage de ce genre. Ici les mystères sont étroitement liés aux faits; les questions qu'ils soulèvent sont traitées par l'auteur avec la sûreté et la précision de la science théologique. Hâtons-nous de dire que la piété n'a pas perdu ses droits. Ici il nous faut laisser parler l'auteur. « Quoi de plus naturel, dit M. l'abbé Le Camus, que de laisser échapper un cri d'admiration en écoutant le maître, un mot d'enthousiasme en le voyant agir, un murmure d'indignation en heurtant ses adversaires, une larme de compassion quand il souffre, un élan de joie quand il triomphe, une effusion de reconnaissance quand il nous montre sa tendresse? Ecrire une si émouvante histoire sans laisser voir ce que l'on éprouve, nous semble impossible. Au reste il ne déplaît pas au lecteur de surprendre, dans celui qui l'instruit, les impressions qu'il ressent lui-même au cours d'un émouvant récit. Pour être un digne historien de Jésus, savoir ne suffit pas, il faut aimer. »

Ce simple exposé peut faire pressentir au lecteur toute la valeur du livre que nous lui signalons aujourd'hui. Quelle abondance de développements, que de lumières dans cet ouvrage de douze cents pages où la critique, l'exégèse, la géographie, l'histoire, la théologie, la piété travaillent de concert à une œuvre si importante. Disons enfin qu'une carte placée en tête du volume et tracée avec le plus grand soin permet au lecteur de suivre les pas du Sauveur sur tous les chemins de la Galilée et de la Judée. De sorte que le meilleur éloge que nous puissions faire de cette nouvelle Vie de Jésus, c'est dire que c'est un ouvrage *complet*.

Telle est bien l'opinion d'un juge autorisé. « L'érudit, l'incroyant, le chercheur loyal de la vérité, écrit à l'auteur Mgr l'évêque de Carcassonne, méditeront avec profit vos discussions critiques, éclairées par une savante exégèse, et pendant que le théologien constatera avec joie la sûreté de votre doctrine... les fidèles savoureront avec délices le parfum d'onctueuse piété qui s'exhale d'un grand nombre de vos pages. Tous admireront la riche peinture des mœurs du peuple juif, les ravissantes descriptions topographiques qui encadrent et font apparaître toute vivante la divine figure du Sauveur. » Rappeler qu'un livre a mérité de telles approbations, n'est-ce pas faire son plus bel éloge?

S.

LES COLONIES FRANQUES DE SYRIE AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES

PAR E. REY [1].

Il y a bientôt vingt-cinq ans que M. Rey, l'auteur d'importants travaux sur l'Orient latin, couronnés par l'Académie des inscriptions en 1872, a commencé ses savantes recherches sur l'histoire des colo-

[1] 1 vol. in-8°, avec gravures et cartes, Picard, éditeur.

nies franques établies en Syrie aux douzième et treizième siècles. C'est le résultat de ses investigations historiques qu'il a voulu nous faire connaître dans ce nouvel et intéressant ouvrage.

Jusqu'ici l'histoire de la domination franque en Syrie n'avait été traitée que d'une manière incomplète par les auteurs qui ont écrit sur les croisades. Il appartenait à M. Rey de réunir les matériaux de cette histoire et d'en constituer les principaux éléments.

Il a accompli trois grands voyages en Syrie, afin d'y rechercher les traces des colonies latines; et il fait observer à ce sujet « que la domination franque en Syrie est écrite sur le sol par des monuments militaires et religieux qui portent le double caractère des sociétés et du temps ».

Il a aussi largement puisé aux sources orientales trop négligées jusqu'à ce jour.

En fondant un groupe d'États chrétiens à l'extrémité du bassin de la Méditerranée, les chefs des croisés n'eurent nullement la prétention d'exclure des territoires occupés par eux les populations musulmanes; on ne les vit ni chasser ces populations de leurs demeures ou travailler à les détruire, ni les asservir et les surcharger d'impôts. Ils se bornèrent à exiger d'elles un tribut prélevé sur les fruits de leur travail. Moyennant l'acquit de cette redevance annuelle et quelques prestations en nature, les cultivateurs musulmans vécurent en paix sous la protection des chevaliers chrétiens. Aussi s'estimaient-ils heureux. Leurs voisins, restés soumis aux émirs, appréciaient également les avantages assurés par cette organisation et surtout le bien-être et la sécurité dont ils jouissaient. Aussi un écrivain arabe, Ibn Djobnir, montre-t-il ces pauvres gens « le cœur abreuvé de la tentation » de devenir sujets des Francs.

Rien n'est plus intéressant que cette reconstitution du passé; par ce que l'on connaît on fait revivre ce qui fut, puis on arrive à déduire ce qui est encore obscur, et l'on ressuscite ainsi la vie et les institutions d'une société.

Telle est la méthode employée par M. Rey. C'est la méthode logique et rationnelle qui devait lui donner les résultats qu'il a obtenus.

Il a réussi à retracer dans une série de chapitres la vie économique, morale et religieuse de cette France asiatique, la noblesse et la bourgeoisie latine, les indigènes, l'état militaire et maritime, les écoles indigènes et le mouvement intellectuel, le commerce avec l'extrême Orient, l'industrie et les arts industriels, l'état forestier et agricole, l'état financier, l'état ecclésiastique et l'assistance publique. Les grands pèlerinages enfin forment la première partie du livre de M. Rey, qui consacre presque entièrement la seconde moitié de son volume à la géographie historique de la Syrie au temps des croisades. C'est sous forme de dictionnaire qu'il nous présente cet ensemble de villes et de casaux (villages), de forteresses et de monastères dont il a trouvé la mention dans les historiens ou dans les chartes et qu'il a reconnus, lui-même, dans ses trois voyages. Son livre, écrit d'un style ferme et

rapide, se lit avec un véritable intérêt. Il devient tout à fait indispensable à celui qui veut se rendre un compte exact de la situation prise par les croisés en Syrie, et de l'influence qu'exerça sur eux et sur l'Europe la civilisation orientale aux douzième et treizième siècles.

Rien n'est mieux fait assurément pour appeler les méditations du publiciste et de l'homme d'État que cette œuvre soustraite à toute influence de parti, écrite dans l'intérêt de la science pure, et qui porte cependant avec elle plus d'un enseignement pratique.

R. de Longueval.

UNE RETRAITE AU CARMEL

EXERCICES DE DIX JOURS POUR DES RELIGIEUSES

Par le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire [1].

Une Retraite au Carmel! Commencerai-je par une critique, et dirai-je que ce titre est trompeur? Ne fait-il pas passer devant les yeux, à travers un sombre nuage, je ne sais quelle vision de grilles et d'instruments de pénitence? N'a-t-il pas quelque chose de singulièrement austère et de quelque peu inquiétant? Mais on aurait tort de s'effrayer, et si ces instructions et ces conférences furent tout d'abord prêchées devant les saintes filles de Sainte-Thérèse, il n'en est pas moins vrai que le P. Lescœur offre au public un ouvrage de spiritualité qui convient à toutes les âmes désireuses de faire quelque progrès dans la vie intérieure et de se perfectionner dans l'exercice des vertus chrétiennes. Une Carmélite y trouvera des pensées et des conseils qui répondront aux aspirations les plus hautes de sa vocation; une femme du monde y trouvera, elle aussi, des enseignements adaptés aux besoins d'une condition ordinaire et très propres à lui faire connaître, aimer et pratiquer les vertus modestes qui sont les vertus de tous les états.

Le P. Lescœur est à la fois un philosophe, un moraliste et un lettré. Certes, ce n'est pas lui qu'il faudrait soupçonner d'être partisan de la *morale indépendante*. « En toutes choses, dit-il fort bien, il est bon de remonter aux principes, seul moyen de les éclairer de leur vraie lumière et de les apprécier à leur juste valeur. » Toujours donc, dans ses entretiens, l'exposition nette et ferme du dogme précède les leçons pratiques que l'auteur a surtout en vue et leur sert de base en même temps que d'introduction. Ce n'est pas un des moindres mérites de ce livre que de renfermer en tête de chacune des conférences dont il se compose, sous une forme concise, mais toujours parfaitement intelligible, l'énoncé raisonné des grandes vérités de la foi. J'ouvre au hasard : il s'agit de l'enfer. « Il y a un enfer. Dieu est tellement opposé

[1] 1 vol. in-12. Paris, Oudin.

au péché que, ne le pouvant souffrir ni au ciel ni sur la terre, lorsqu'il est devenu irrémissible par l'obstination des coupables et que le temps de l'expiation est passé, il a créé l'enfer pour être son lieu éternel, ou plutôt il a laissé le péché se créer lui-même son supplice en fuyant dans les derniers abîmes de la création, comme pour s'éloigner de Dieu et trouver là, dans l'horreur de ce chaos, avec son désespoir et sa perversité, devenus immuables, son légitime châtiment. » Ne voilà-t-il pas, en quelques mots, toute la justification philosophique du dogme de l'éternité des peines? Si du dogme de l'enfer nous passons à celui de la grâce, écoutez encore : « Qu'est-ce que la grâce? Elle est le don de Dieu par excellence, qui doit nous rendre semblables à Dieu, « participants, nous dit saint Pierre, de la nature divine, et « capables de contempler un jour son essence. » Son origine est donc essentiellement surnaturelle; aucune créature ne saurait la produire, aucune la mériter. Parce qu'elle confère à notre être une certaine participation à la nature divine, il est clair que Dieu seul peut nous la communiquer. Dieu seul peut, en quelque sorte, déifier les êtres en les associant à sa propre essence, comme le feu seul peut mettre le fer en ignition sans rien perdre de sa nature propre, tout en donnant au fer des propriétés nouvelles qu'il ne saurait tenir de lui-même, la propriété de cuire et celle de brûler...

« Il en est de la vie surnaturelle, dont la grâce est la source, comme de la vie naturelle : l'essence en échappe et échappera toujours à nos faibles regards; mais elle se manifeste par ses effets. Et si celui-là serait aveugle qui voudrait nier les splendides manifestations de la vie, dont toute la nature est le théâtre, sous prétexte qu'il n'en pénètre pas l'essence, non moins aveugle et coupable serait celui qui fermerait les yeux à ces fruits merveilleux qui rendent témoignage en nos âmes d'une vie qui dépasse toutes les forces comme toutes les conceptions de la nature, et qui n'a d'autre explication que ce mot mystérieux : la grâce. » Voici le théologien et le philosophe; mais surtout, dans ces pages, le P. Lescœur est moraliste. Qu'on lise la conférence intitulée le *Combat spirituel*, ou celle sur la *Charité fraternelle*, ou celle sur les *Petites vertus*, ou toute autre, on y trouvera mille traits heureux, mille justes remarques, mille appréciations délicates et fines. Jugez-en d'après ce tableau de nos luttes intérieures : « Quel rude exercice de patience que celui-ci : se voir, après tant d'années d'efforts, si loin du but! On voudrait être attentif, recueilli dans la prière : on est accablé par les distractions les plus importunes. On voudrait être charitable et doux au prochain : et, sans cesse, des manières brusques, des paroles rudes vous échappent. On a l'amour le plus ardent de la pureté parfaite : mille fantômes pénibles vous assiègent. Je veux être humble, et je suis le jouet des plus pitoyables surprises de l'amour-propre. Je sens tout le prix d'une humeur libre, gaie et joyeuse : une tristesse inexplicable m'envahit. Comment la vue de tant de misères ne nous jetterait-elle pas dans le désespoir, si Dieu n'était pas là pour nous soutenir? Sans doute, sa grâce ne nous

manque pas, ni dans cette sorte de lutte, ni dans les autres; mais lui-même permet toutes ces épreuves; lui-même les pousse quelquefois, dans les âmes les plus saintes, jusqu'aux limites extrêmes pour leur faire sentir leur néant, pour détruire en elles tous les restes de l'amour-propre, pour les forcer à se jeter, à corps perdu, dans le sein de sa miséricorde. » Citons encore, car nous ne pouvons mieux faire que de céder la parole à l'auteur, et de laisser au livre lui-même le soin de faire son éloge : voici un passage tiré de la conférence sur la *Charité fraternelle :* « Que de sophismes parfois viennent, même chez les personnes pieuses, obscurcir la notion, pourtant si simple et si claire, de la charité dans les rapports de chaque jour! on dit d'une compagne dont on croit avoir à se plaindre : « Je ne veux pas me « venger, parce que la vengeance serait une offense à Dieu; mais cependant il faut bien que je lui fasse sentir ses torts! » Ou bien : « S'il « s'agissait d'autre chose, je garderais le silence; mais voilà un point « que je ne peux laisser passer. Il y va de ma dignité. » On dit encore : « S'il ne s'agissait que de moi, je passerais condamnation, mais je « dois soutenir les intérêts de celle-ci ou de celle-là. » Sous des prétextes plus ou moins spécieux, on s'établira vis-à-vis d'une autre sœur, sans explication, pour un simple soupçon, dans un état de gêne, de froideur, qui durera des semaines, des mois, des années peut-être; et l'on se tranquillisera par la pensée qu'il n'y a aucun éclat, aucune parole blessante, rien d'apparent qui puisse scandaliser personne. »

Il faudrait citer mille autres passages. Et si nous ajoutons que derrière le philosophe, le théologien et le moraliste, il y a encore, chez le P. Lescœur, le lettré, le littérateur élégant et châtié, qui écrit en bon style de bonnes vérités, qui rehausse, par la perfection du langage, la valeur intrinsèque de l'idée, qui encadre dans des formes heureuses des pensées toujours délicates, aurons-nous tout dit? Non; car il resterait à dire ce que le livre lui-même peut seul révéler, ce qui ne s'analyse ni ne s'exprime : ce qui se sent et se goûte. Un bon livre est comme une douce fleur : on ne décrit pas son parfum, on le respire, on aime à le faire respirer aux autres; quand on l'a longtemps médité, on veut le méditer encore. *Une Retraite au Carmel* est digne de prendre rang parmi ces délicats et bienfaisants ouvrages : nous souhaitons qu'il aille répandre dans beaucoup d'âmes les pieuses senteurs qu'il rapporte des hauteurs mystiques sous lesquelles il a été composé.

J. de Bellune, *chanoine de Tours.*

REVUE DES SCIENCES

Médecine et thérapeutique. Le régime à l'eau chaude. — La méthode américaine du docteur Salisbury. — Les buveurs d'eau. — Efficacité de l'eau dans le traitement de certaines maladies. — Le régime à l'eau en France. — Les remèdes de bonne femme. — Différence d'action de l'eau chaude et de l'eau froide. — L'eau dans la goutte, le rhumatisme et la diathèse arthritique. — Détails du traitement. — La coqueluche. — Amélioration par les inhalations d'acide carbonique. — La toux et les syphons d'eau de Seltz. — La grotte à acide carbonique de Royat. — Prophylaxie du mal de mer. Le remède du docteur Bennett. — La rage : Les faux remèdes. — L'ail. La pilocarpine. — Expériences de M. Gibier. — Anthropologie : Le cerveau du poète Tourgueneff. Poids du cerveau des grands hommes. — Physique du globe. Les ondulations atmosphériques produites par l'éruption du Krakatoa. — Transmission de l'onde révélée par le baromètre. — Voyage autour de la terre. — Électricité : Pile et lampe de poche.

C'est la mode en ce moment de s'arrêter, vers cinq heures, à l'heure du thé, chez le pâtissier en renom et de déguster à petites gorgées un verre... d'eau chaude ! L'eau chaude, assure-t-on, c'est la santé présente et future. Cette fois, la mode nous vient d'Amérique ; depuis six mois tout le monde boit de l'eau chaude à New-York. C'est une réaction accentuée contre les boissons glacées qui ont fait tant de mal aux Américains. L'inventeur de l'eau chaude est le docteur S.-H. Salisbury, bien connu en Europe par des travaux intéressants sur la fièvre paludéenne et sur la phthisie. M. le docteur Ephraïm Cutter, le micrographe le plus distingué des États-Unis, est devenu l'apôtre fervent des idées de son collègue ; il a publié un mémoire ayant pour titre : *the Therapeutical Drinking of hot Water. Its Origin and Use.* Les journaux de médecine anglais et les meilleurs approuvent la thèse du docteur Salisbury, et considèrent comme très sérieux le régime à l'eau chaude. *The Lancet*, de Londres, appelle la méthode *a valuable American Contribution to Medicine*, un important progrès en médecine. Nous voilà certainement avec l'eau chaude en perspective. Nous avons déjà l'eau froide, nous en aurons pour tous les goûts.

Quoi qu'il en soit, il paraît y avoir du bon dans le système Salisbury. Et le mieux en pareille matière, c'est de ne rejeter aucune méthode, avant de l'avoir essayée. Nous allons donc brièvement donner le moyen d'expérimenter, en indiquant les prescriptions de M. Salisbury, d'après le mémoire du docteur Cutter[1]. Avant, il nous sera permis en quelques lignes de rappeler l'origine de la méthode.

L'emploi de l'eau chaude est bien connu; la méthode, à vrai dire, n'a rien d'américain. Nous avons nous-mêmes appelé il y a plus de dix ans l'attention sur l'eau chaude. Dans plusieurs départements, du côté de Besançon, par exemple, les paysans ont l'habitude de boire de l'eau chaude pour améliorer les affections du foie. C'est en 1858 que Salisbury coordonna la méthode en un véritable corps de doctrine, à la suite de recherches sur les rapports qui peuvent exister entre une alimentation trop carnivore et certaines maladies. Salisbury professe cette opinion que la fermentation constitue les principaux facteurs des maladies. Il y a vingt-cinq ans, cette hypothèse était hardie; aujourd'hui elle paraît moins contestable; elle a même une part de vérité; la découverte des ptomaïnes, de différents alcaloïdes formés de toutes pièces dans l'économie, des travaux récents sur les phénomènes de fermentation dans la digestion, tout tend, en effet, à faire jouer un rôle à la fermentation et à l'assimilation incomplète des aliments dans un certain nombre de maladies. Le médecin américain avait pressenti la vérité, comme il l'avait du reste pressentie aussi en attribuant l'origine de la mal'aria à l'invasion de l'économie par des végétaux microscopiques.

Pour prémunir les malades contre l'action des fermentations, Salisbury eut l'idée de laver l'estomac, les intestins, les glandes avec de l'eau ingérée en assez grande quantité. L'eau froide n'ayant pas amené de résultats bien nets, il la remplaça par l'eau à la température du sang. Cette boisson chaude produisit, chez lui et les sujets en expérience, une sensation agréable de confort et de bien-être. Selon Salisbury, et nous lui laissons absolument toute la responsabilité de sa théorie, l'eau chaude excite les mouvements péristaltiques normaux du canal intestinal, déterge les muqueuses gastro-intestinales des impuretés qui les recouvrent, favorise l'écoulement normal de la bile, et provoque son élimination par les intestins en empêchant son introduction dans le sang et son expulsion par la voie des reins. Évidemment, ce sont là des affirmations qui auraient besoin d'être prouvées. Toutefois, on ne peut disconvenir, et nous-mêmes nous le soutenons avec conviction, que l'eau est un médicament très énergique dans

[1] Une analyse du mémoire du docteur Cutter a été publiée pour la première fois, en France, dans le *Journal d'hygiène* du docteur de Pietra-Santa. (Novembre 1883.)

certaines affections. Le régime à l'eau pure donne tous les jours en Suisse, en Allemagne, en France, d'excellents résultats. Modler a vu le chiffre de l'urée augmenter de 1/5 après l'ingestion de 1500 grammes d'eau. Beneko évalue à 1 gramme la quantité d'urée que produisent par surcroît 300 grammes d'eau ajoutés aux boissons. Il est vrai que Rabuteau dit le contraire. Il n'a pas trouvé que chez lui l'eau favorisât la production de l'urée; elle faciliterait seulement l'élimination des principes accidentels toxiques ou non, ce qui est déjà quelque chose. Nos expériences personnelles ne s'accordent pas avec celles de M. Rabuteau. La proportion d'urée paraît monter avec l'ingestion de l'*eau pure*. M. Rabuteau buvait de l'eau rougie et peut-être le petit verre traditionnel de fine champagne après le repas. Or l'alcool modifie complètement l'équation de la transformation des aliments dans l'économie. L'eau renfermant de l'alcool ne diffuse plus comme l'eau pure; les phénomènes chimiques dans les cellules peuvent être altérés. M. Rabuteau dit qu'il n'a pas retrouvé dans les urines une augmentation correspondante aux 600 ou 700 grammes d'eau ingérés en plus; il pense que les poumons et la peau éliminent une grande partie de cette eau. C'est dire précisément que les fonctions de la peau sont augmentées, et si elles le sont, il y a des chances pour que les oxydations soient plus grandes. D'ailleurs, M. Rabuteau ajoute ailleurs que l'ingestion de l'alcool diminue l'urée. Il ne faut donc pas confondre le régime à l'eau pure et le régime à l'eau rougie. Les oxydations paraissent augmentées chez les sujets qui boivent de l'eau pure; elles sont ralenties chez ceux qui boivent de l'alcool et des boissons fermentées en excès. Telle est du moins l'opinion qui semble le mieux s'accorder avec les faits d'observation.

Quant à l'eau, elle ne jouit pas des mêmes propriétés, quand elle est bue froide ou chaude. L'eau froide produit une élimination rapide, ce qui peut être utile quelquefois, nuisible dans d'autres circonstances. L'eau chaude reste beaucoup plus longtemps dans l'économie; elle dilue le sang, elle dissout mieux les urates déposés dans les tissus; l'eau froide fait l'effet d'un coup de balai rapide, si l'on me permet l'expression; l'eau chaude agit moins brusquement, dissout davantage; et ce que l'on perd en vitesse, on le gagne en temps. Le professeur Bouchard dit fort bien : « Si l'on veut que l'eau ingérée produise un effet de dissolution sur les urates, il ne faut pas qu'elle ne fasse que traverser le sang pour s'éliminer immédiatement par les reins; on obtiendra ce long séjour de l'eau dans l'organisme en faisant usage de l'eau chaude [1]. » N'insistons pas. Ce que nous venons de dire

[1] *Maladies par le ralentissement de la nutrition.* Ch. Bouchard, professeur de pathologie et de thérapeutique générale à la Faculté de Paris.

suffit pour montrer que le champ exploré par le docteur Salisbury n'est pas aussi neuf qu'on pourrait le croire tout d'abord. Nous savions très bien que l'eau chaude est un médicament qui a son importance. Seulement on peut laisser au médecin américain le mérite d'avoir mieux fixé les doses à employer et peut-être aussi les détails de la médication. Ces remarques faites, nous laissons la parole à M. Cutter, l'interprète de M. Salisbury.

L'eau à boire doit être chaude et non pas tiède.

L'eau froide, dit Salisbury, produit de la dépression et une diminution de force nerveuse. L'eau tiède provoque, comme chacun sait, des vomissements. L'eau glacée doit être absolument condamnée. La température qu'il convient d'adopter est celle du thé ou du café, de 39 à 42 degrés.

Quantité d'eau chaude à boire.

Elle est variable naturellement selon les individus, les saisons; elle peut s'élever d'un demi-litre à trois quarts de litre. L'urine doit avoir une densité comprise entre 1015 et 1020. Si l'urine du malade marque 1030 au densimètre, il faut augmenter la dose d'eau; si l'on n'atteint pas le chiffre de 1010, il sera nécessaire de diminuer la quantité d'eau absorbée. L'examen de la densité doit se faire sur l'urine du matin.

A quel moment doit-on boire l'eau chaude?

En général, elle sera prise une ou deux heures avant chaque repas, et le soir une demi-heure avant le coucher. Le docteur Salisbury ne conseille pas l'eau chaude immédiatement avant les repas; elle pourrait provoquer des malaises. Quatre doses par jour sont suffisantes pour modifier profondément l'état de santé.

Comment faut-il boire l'eau chaude?

Il est bon de ne pas la boire d'un seul coup pour ne pas fatiguer l'estomac, mais par gorgées dans l'espace de 15 à 20 minutes.

Pendant combien de temps doit-on prescrire l'usage de l'eau chaude?

Dans la grande majorité des cas, une période de six mois suffit pour déterger complètement le foie et le tube intestinal. Toutefois, comme ce régime est destiné à maintenir la bonne santé par la propreté intérieure en éloignant sans cesse les fâcheux effets de la fermentation des aliments indigestes, il n'y a aucun inconvénient à reprendre l'usage de l'eau chaude, aussitôt que les urines s'éloignent de la densité normale.

Peut-on ajouter quelque chose à l'eau chaude?

Pour la rendre moins fade et plus agréable au palais, on peut l'additionner de quelques gouttes d'arome; en Amérique, on y ajoute de l'extrait de gingembre, du jus de citron, etc. En cas de mauvaise digestion intestinale, on ajoute une décoction légère de cinnamomum, de gingembre, de poivre; en cas de constipation, une cuillerée à café

de sulfate de magnésie ou une demi-cuillerée de café de Taranacum.

Dose de liquide quelconque à boire à chaque repas.

Jamais plus de 300 grammes, un tiers de litre environ sous peine de diluer les acides de l'estomac et de troubler la digestion.

Tel est le régime. M. Cutter dit en terminant : « L'expérience du docteur Salisbury, qui boit de l'eau chaude depuis vingt-cinq ans, est corroborée par celle du soussigné qui s'est assuré de la raison d'être et de l'efficacité thérapeutique de la nouvelle méthode. — Docteur Ephraïm Cutter, de New-York. »

C'est maintenant aux malades d'expérimenter. L'essai est facile ; et si le traitement ne fait pas de bien, il ne peut pas faire de mal. C'est déjà beaucoup, et l'on n'en saurait dire autant de toutes les médications. Nous croyons cependant à son efficacité dans un certain nombre de maladies. Les personnes qui l'ont essayé déjà en paraissent satisfaites.

La coqueluche fait parler d'elle comme tous les ans à pareille époque. Existe-t-il un moyen de soulager les petits malades ? M. le docteur Campardon rappelait récemment, à la Société de thérapeutique, que M. le docteur Petit, de Royat, obtenait de bons résultats d'un traitement très simple. M. Petit fait pénétrer les enfants dans la grotte à acide carbonique qui se trouve sur la route de Clermont à Royat. Après quelques inhalations du gaz, la toux s'en va. M. Campardon a été conduit ainsi à expérimenter les inhalations du gaz acide carbonique artificiel. Il a réussi à guérir complètement plusieurs malades, alors que plusieurs médications n'avaient amené aucun soulagement. La méthode est bien élémentaire. L'acide carbonique est produit dans un appareil à eau de Seltz et se dégage lentement par un tube en caoutchouc au niveau des orifices respiratoires. L'acide carbonique est, en effet, depuis longtemps employé comme analgésique dans plusieurs stations thermales. M. Constantin Paul l'utilise pour calmer les chaleurs vives qui accompagnent certaines affections des voies respiratoires. Les malades éprouvent un soulagement rapide, et voient quelquefois les douleurs cesser complètement. Il est probable que l'acide carbonique agit de même dans la coqueluche, en anesthésiant la muqueuse laryngienne. Les travaux de M. Brown-Sequard sur l'anesthésie par l'acide carbonique tendent aussi à démontrer l'efficacité du procédé.

Le docteur Bennett vient d'indiquer son moyen, on pourrait presque dire son secret pour se mettre à l'abri du mal de mer. En effet, il était accessible au mal de mer plus que tout autre ; obligé par sa carrière de faire de nombreuses traversées, il était devenu la risée des mate-

lots qu'il avait à guérir. Tout à coup, on le vit affronter sans malaise les mers les plus démontées. Il avait fini par trouver un remède. Ce qui est mieux, c'est que il l'a vu réussir chez les autres. Indiquons-le brièvement, et d'autant mieux qu'il est à la portée de tout le monde.

Le fameux remède du docteur Bennett, c'est tout bonnement une forte infusion de café noir. L'insuccès de la plupart des remèdes contre le mal de mer vient de ce que l'estomac n'absorbe plus dès que l'indisposition a commencé. C'est donc une heure avant de monter à bord qu'il faut prendre les médicaments : chloral, bromure de potassium, etc., dont on a préconisé l'emploi. Mais l'infusion du café serait encore préférable. On doit faire un repas léger quatre heures avant de s'embarquer, pour que l'estomac soit libre au moment du départ. On prend ensuite, *une heure* avant l'embarquement, une infusion sucrée de café noir; l'infusion doit être forte, 45 grammes de bon café en poudre dans 100 grammes d'eau bouillante. Il est probable que le café agit comme névrosthénique en stimulant le grand sympathique. L'effet persiste pendant 8 à 10 heures, et dans les grandes traversées, on peut renouveler la dose.

Les remèdes de bonne femme ont quelquefois du bon; cependant il ne faut les accepter que sous bénéfice d'inventaire. Nous a-t-on assez vanté, et encore dans ces derniers temps, la valeur de l'ail dans le traitement de la rage, l'ail, l'ail vénérable, recommandé dans les vieux manuscrits de *Recettes et secrets?* Tout dernièrement les journaux annonçaient encore que l'ail s'était montré très efficace et avait sauvé plusieurs personnes mordues par des chiens enragés. M. Paul Gibier, directeur du laboratoire de pathologie comparée du Muséum, a voulu savoir une bonne fois à quoi s'en tenir sur les propriétés de l'ail. Il a dilué la matière cérébrale d'un chien mort de la rage, matière qui est le lieu d'élection du virus rabique, et il a inoculé cette dilution à neuf rats. Trois de ces rats furent abandonnés à eux-mêmes, le six autres soignés à l'ail; on leur donnait de la viande crue, 4 grammes d'ail par jour. Tous les rats, soignés ou non, moururent enragés au dixième ou quinzième jour. La substance nerveuse de ces petits rongeurs fut inoculée à plusieurs animaux de même espèce et à deux chats : chats et rats moururent de la rage. On recommença l'expérience sur de gros rats pesant en moyenne 150 grammes, après leur avoir fait préalablement manger, pendant un mois, 4 grammes d'ail par jour. Ils succombèrent dans les mêmes délais. Ainsi voilà des animaux qui ont mangé une quantité d'ail supérieure à leur poids, et cette énorme proportion a été impuissante à empêcher le développement de la maladie. Un homme de taille moyenne ne se préserverait sans doute pas davantage en absorbant, depuis le jour où il a été mordu, jusqu'à 2 kilogrammes

d'ail par jour, dose qui paraît défier les amateurs les plus enthousiastes de la cuisine provençale.

On avait beaucoup parlé aussi de la pilocarpine. Les expériences de M. Gibier sur ce médicament ont abouti à des résultats analogues. Il faut donc qu'on sache bien que ni l'ail ni la pilocarpine, même absorbés à dose pour ainsi dire toxique, ne sauraient nous protéger contre la morsure des chiens enragés. Il faut encore chercher ailleurs.

Les journaux ont fait connaître le poids du cerveau du poète russe Tourgueneff, *deux mille douze grammes!* Le résultat a paru si extraordinaire à plusieurs anthropologistes, que nous avons remonté aux sources. L'autopsie a été faite par MM. Brouardel, Segond, Descout et Magnin. Le poids de 2012 grammes, nous a dit M. Brouardel, est parfaitement exact. Ce cerveau était aussi remarquable par une grande symétrie des formes et par la richesse de ses circonvolutions. La richesse des circonvolutions n'est pas, du reste, d'après les anthropologistes, un signe de supériorité intellectuelle. Tourgueneff était de haute taille; cependant sa stature n'avait rien d'exceptionnel. Aussi rien n'explique le chiffre énorme de 2012 grammes pour le poids du cerveau, chiffre qui n'a qu'un analogue authentique, le poids du cerveau de Rudolphi!

Nous savons bien qu'on attribue à lord Byron un cerveau du poids de 2 kilog. 038, à Cromwell un cerveau du poids de 2 kilog. 023. Mais ces chiffres sont sujets à caution. Le cerveau de Cuvier pesait 1 kilog. 830; celui de Dupuytren, 1 kilog. 240. Il faut bien conclure en tout cas que le cerveau de Tourgueneff est un des plus lourds que l'on ait encore observés.

La catastrophe du Krakatoa (27 août 1883) n'a pas soulevé seulement, comme on sait, des ondulations à travers l'Océan, lames qui sont venues mourir sur nos côtes d'Europe; elle a encore produit dans l'atmosphère un ébranlement gigantesque, qui est venu influencer le baromètre dans toutes les régions du globe. M. Förster, directeur de l'observatoire de Berlin, a communiqué au *Moniteur de l'empire allemand* une intéressante note sur les ondulations. Le baromètre enregistreur a traduit partout les oscillations de l'air, comme le marégraphe avait révélé les ondulations de l'Océan.

La première onde atmosphérique est parvenue à Berlin environ 10 heures après la catastrophe; elle s'est propagée avec une vitesse d'environ 1000 kilomètres à l'heure, un peu moins que la vitesse du son. Environ 10 heures plus tard est survenue une seconde oscillation barométrique, due à la même onde, mais arrivant cette fois d'une direction opposée, c'est-à-dire après avoir traversé l'Amérique. On a

encore noté le jour suivant le passage des deux ondes, la seconde en avance sur la première, ce que M. Förster attribue à l'action favorable des vents d'ouest. Bref, cette gigantesque oscillation atmosphérique partie de Java aurait fait au moins deux fois le tour de la terre. Et encore M. Förster a relevé plusieurs jours après des oscillations anormales sur les courbes barométriques.

En France, les mêmes fluctuations ont été constatées partout également. M. Renou les a retrouvées sur les diagrammes du baromètre de Saint-Maur; M. Marié-Davy, à Montsouris; M. Wolf, à l'observatoire de Paris. De même à Perpignan, à Lyon, à Clermont, à Nantes, etc. Le phénomène a été général.

Des deux ondes principales, la première a mis 36 heures 25 minutes à faire le tour de la terre, la deuxième 34 heures 50 minutes. Les vitesses ont été de 305 mètres et 319 mètres par seconde, très rapprochées de celles du son dans l'air. Les observations du Puy-de-Dôme présentent à cet égard un intérêt particulier. Il y a, comme on sait, à Clermont une station et une seconde au sommet de la montagne distante de 8 kilomètres est-ouest. La première ondulation a eu lieu en même temps à Clermont et au sommet. La seconde, qui est venue de l'ouest, a passé sur le Puy-de-Dôme avant d'arriver à Clermont. La propagation se fait donc plus rapidement dans les grandes hauteurs que dans les plaines.

M. Wolf, de l'observatoire de Paris, a opéré autrement que MM. Förster, Renou, etc. Les deux ondes observées à Paris se sont produites le 27 (jour astronomique), l'une à 1 heure 50 minutes, l'autre à 16 heures 20 minutes; intervalle, 14 heures 30 minutes. La différence de chemin parcouru, suivant le grand cercle qui passe par Paris et par Anjer, par les deux ondes se propageant l'une de l'est à l'ouest, l'autre de l'ouest à l'est, est 28 503 kilomètres moins 11 497 kilomètres, soit 17 006 kilomètres. D'où l'on conclut une vitesse de propagation de 1173 kilomètres à l'heure. Cette vitesse est presque celle du son, 327 kilomètres par seconde.

M. Wolf remonte ensuite de cette vitesse à l'heure même de la catastrophe qui a été assez mal indiquée jusqu'ici. Il trouve que le phénomène a dû survenir à peu près vers 11 heures du matin, temps civil à Anjer. Or, d'après un rapport anglais, l'explosion aurait eu lieu le 27 à 11 heures 15 minutes du matin. Les dates concordent. On serait donc tenté d'admettre que les ondulations atmosphériques qui ont fait le tour du globe auraient pour origine un ébranlement unique de l'atmosphère qui se serait propagé avec la vitesse du son.

A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Jamin a sorti de sa poche une lampe électrique minuscule d'une intensité de

une à deux bougies. Il l'a sortie tout allumée. On sait bien que les petites lampes à charbon incandescent sont vides d'air et brillent sans chaleur appréciable dans tous les milieux, dans l'eau, dans la poudre à canon, etc. Ce n'est pas la lampe qui faisait l'objet de la communication de M. Jamin, mais la pile qui l'alimente d'électricité. Lampe et pile tenaient dans la poche.

La pile est à peine volumineuse comme un livre in-16; elle été combinée par M. Skrivanow. L'élément est constitué par une lame de zinc et par du chlorure d'argent enveloppé de papier parcheminé plongeant dans une liqueur alcaline (75 grammes de potasse caustique pour 100 grammes d'eau). Le tout est enfermé dans une petite auge en gutta-percha, hermétiquement close. L'élément complet pèse environ 100 grammes. La force électro-motrice est de 1 Volta 45. On obtient un courant de 1 Ampère pendant une heure. Au bout de ce temps on doit renouveler le liquide potassique. Le chlorure d'argent n'est épuisé qu'après deux ou trois charges. Bref, avec deux petits éléments qui peuvent se glisser dans la poche du gilet, on maintient brillant pendant deux heures environ une lampe d'une bougie; avec quatre éléments une lampe de deux bougies. C'est avec ces petites piles que les danseuses de la *Farandole* éclairent leur diadème: c'est encore avec elles qu'on place sur les bouquets de fleurs ces lucioles brillantes qui imitent les insectes des tropiques. Une pile Skrivanow dans le pardessus, une épingle à la cravate portant la lampe, et il devient facile de lire le soir, en voiture, son journal ou le roman en vogue. Ajoutons toutefois que ce mode d'éclairage n'est pas précisément économique.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 février 1884.

Rendons au génie économique et philanthropique de nos députés républicains la justice qui lui est due. Ils semblaient avoir oublié, trois années durant, leurs trop mirifiques promesses de réformes sociales. Des ouvriers se présentent et frappent, hardiment, un peu brutalement, à la porte du Palais-Bourbon ; ils invitent les mandataires du peuple, entre autres les Clémenceau et les Barodet, à vouloir bien prendre en pitié la misère de cent mille travailleurs qui manquent d'ouvrage et de pain ; ils prient la république d'y remédier. Cette sommation civique réveille la sollicitude de nos démocrates. C'est à qui aussitôt témoignera le mieux sa bonne volonté infructueuse. On pérore huit jours sur la crise dite « ouvrière » ; de chacun des bancs de la gauche, un orateur se lève et vient discourir ; M. Jules Ferry lui-même parle deux journées ; et puis, on décrète quoi ? que quarante-quatre commissaires seront choisis, qui auront la tâche « de faire un rapport sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, et de proposer toutes les mesures nécessaires pour améliorer cette situation. » On ne pourra dorénavant se plaindre, ni dans la mansarde ni dans la rue, que la république n'entende pas plus les gémissements que les vœux du travailleur : il souffre ; eh bien ! on étudiera son mal... Il est vrai que cette étude sera longue. Il y a déjà, dans on ne sait quel coin obscur du Palais-Bourbon, une commission qui s'occupe à une enquête analogue, depuis 1882 ; on l'ignorait, tant elle entourait de silence son labeur pénible ! Que si la commission nouvelle ne se hâte pas davantage, s'il lui faut une égale période de temps pour recueillir ses renseignements et mettre en ordre sa statistique, on peut craindre que le règne de la Chambre, lequel finira dans dix-huit mois, ne s'achève avant l'achèvement de l'enquête. Il est encore vrai que ce genre de remède ne suffit guère à la faim réelle du travailleur, pas plus que les phrases

creuses qui ont retenti à la tribune, pendant ces huit jours de harangues vagues. Peut-être même ce délai de dix-huit mois impatientera-t-il l'imagination des socialistes qui attendent l'âge d'or de la république. Mais quoi! M. Clémenceau, en personne, n'a trouvé dans son cerveau généreux que cette simple proposition d'une enquête. Quant à M. Jules Ferry, il n'a rien proposé, rien, si ce n'est de laisser là comme une chose vaine et presque futile la proposition de M. Clémenceau! Il faut donc que, cette impuissance de la république, le peuple, bon gré mal gré, s'en contente...

Le public a écouté attentivement les discours des économistes de la gauche, de ses tribuns et de ses doctrinaires. En est-il plus instruit? Connaît-il mieux les causes du mal? A en croire l'un, c'est la nature seule qui serait coupable : la France a eu toute une série de mauvaises récoltes et le phylloxéra ravage nos vignes, sans pitié pour la république. Aux yeux d'un autre, la crise est internationale; fatalement, la république n'a pu préserver du mal général son industrie et son commerce. Celui-ci incrimine M. de Bismarck : grâce à l'épée qui força la république à signer le traité de Francfort, l'Allemagne envahit le marché français. Celui-là accuse plutôt nos lois, nos mœurs, nos usages : notre régime douanier est trop sévère; nos transports sont trop coûteux; notre production est à la fois trop abondante et trop dispendieuse; notre main-d'œuvre est trop chère; nos machines sont trop imparfaites; nos manufacturiers n'ont pas assez de scrupule dans leur fabrication ou assez de soin dans l'offre de leur marchandise; nos commerçants veulent trop gagner et ne savent pas, comme ceux des nations voisines, courir le monde. Tel député républicain ne déplore que l'excès de la concurrence. Tel autre estime que le goût de l'agiotage et la fureur de la spéculation ont fait presque tout le mal. Tel autre déclame contre « la féodalité financière » qui opprime le peuple. Quelques-uns regrettent la multiplicité des grèves et s'alarment de la dépopulation de nos campagnes. Certains reprochent au gouvernement, soit d'avoir interrompu trop brusquement les grands travaux de M. de Freycinet, soit de trop restreindre la part de l'initiative privée dans l'élaboration de « l'outillage national ». Il en est enfin qui ne s'en prennent qu'à l'énormité de nos impôts. Et quels ont été les remèdes proposés par les uns ou par les autres? Il y en a un qui est tout philosophique, celui de M. Clémenceau : nommer une commission d'enquête. Il y a aussi les remèdes politiques : supprimer le Sénat et changer le régime parlementaire de la Chambre. Il y a les remèdes purement économiques : pratiquer en tout et partout le

libre échange; abaisser les tarifs de chemins de fer. Il y a les remèdes financiers : établir un impôt sur le revenu; procéder à la péréquation de l'impôt foncier; diminuer les taxes de consommation; réduire le budget des dépenses. Il y a les remèdes non seulement économiques et financiers, mais sociaux : subvenir au paupérisme par « la mutualité sociale »; propager la participation des ouvriers aux bénéfices; construire des logements d'un prix modique; favoriser les syndicats professionnels; limiter l'extension des sociétés anonymes par actions; donner au peuple « l'instruction intégrale. » Il y a, de plus, les remèdes circonstanciels, immédiats, pratiques : ordonner des travaux pour plusieurs centaines de millions; ouvrir de grands chantiers, à Paris; employer de moins en moins les étrangers; assurer aux fabricants français les commandes de l'État; dégager les objets déposés aux monts-de-piété; soulager par des secours la misère des travailleurs qui chôment. Voilà les remèdes plus ou moins spéciaux qu'ont indiqués dans leurs discours MM. Langlois, Brialou, Ballue, Rivet, F. Passy, Tony Révillon, Maret, Clémenceau. Il n'en est qu'un, le plus populaire, qu'ils aient négligé; c'est celui que préconisaient si franchement les clubistes de la salle Lévis et leurs délégués : nous voulons dire « l'expropriation de la classe capitaliste et l'appropriation collective ou sociale de tous les instruments et de toute la matière du travail. »

Constatons-le : on a ainsi énuméré par douzaines les causes du mal et par douzaines les moyens d'y remédier; c'est qu'en soi-même le mal est divers et que, par conséquent, le remède ne saurait être ni simple ni universel. Le bon sens en avertira toujours le législateur comme l'apôtre, pour peu qu'ils connaissent la vie de ce monde, l'humanité, la France particulièrement et son histoire. Empiriques et utopistes, on les a tous entendus ou pu entendre, à la tribune de la Chambre, ces démocrates qui se flattaient devant le peuple d'avoir le dernier mot de « la question sociale ». Eh bien! le remède efficace et unique, qui d'eux l'a précisé? La formule magique, qui d'eux l'a énoncée? Mis en demeure de proposer leur mystérieux système, ce système souverain qui devait modifier pour le bonheur du peuple toutes les conditions de la vieille société, ils ne l'ont pu, ils ne l'ont même pas pu oser; ils n'ont pu que disserter et divaguer, pour finir modestement par décréter une enquête. C'est à une enquête que se réduisent leurs revendications sociales! Remercions-les donc d'avoir discouru huit jours sur la crise : leur verbiage même a démontré l'impuissance de ces chimériques et de ces charlatans. L'ouvrier lyonnais, M. Brialou, aussi bien que le docteur parisien,

M. Clémenceau, auront singulièrement déçu leurs électeurs. M. Brialou, le plus raisonnable des deux, s'est vu obligé de confesser qu'il y a et qu'il y aura toujours dans toute société « une classe dirigeante ». Son spécifique, c'est la participation aux bénéfices. Toutefois, il ne va pas jusqu'à prétendre l'imposer légalement. Son conseil est bon; mais ce conseil respecte la liberté du patron et celle de l'ouvrier. Pense-t-on que la foule que ses amis ont affamée de socialisme jugera suffisant à sa violence, à sa convoitise, l'avis platonique de M. Brialou? M. Clémenceau, lui, a fait de son mieux le démagogue; il a débité tout ce que la rhétorique de l'école plébéienne lui a pu apprendre sur l'inégalité de la force et de la fortune, etc. Un instant, quand il a fulminé avec tout le fracas de son éloquence sarcastique contre la « féodalité financière », peu s'en est fallu que les lettrés de la gauche, les professeurs, M. Mézières et M. Lenient, M. Maze et M. Compayré, ne se rappelassent avec un plaisir tout classique le langage virulent des Canuleius et des Catilina : — « Lucis vobis hujus partem, si liceat, adimant; quod spiratis, quod vocem mittitis, quod formas hominum habetis, indignantur! » — « Quis mortalium, cui virile ingenium est, tolerare potest illis divitias superare, quas profundant in exstruendo mari et montibus coæquandis; nobis rem familiarem etiam ad necessarium deesse? » — Mais, comment il guérirait le mal social, comment il réformerait et reconstituerait la société, M. Clémenceau a été fort empêché de le dire. Il nous a vanté un Etat protecteur du prolétaire, un État dispensateur des capitaux et maître de tous les tarifs. Seulement, il a omis de nous enseigner en quoi et jusqu'où cet État exercerait ses droits providentiels. Dans cet embarras, M. Clémenceau a demandé, non pas le pouvoir, non pas une loi; il a demandé, faute de programme, une enquête!

M. Clémenceau s'est évertué à couvrir d'un certain faste de mots et de théories son impuissance. M. Jules Ferry n'a pas dissimulé la sienne; au contraire; et ce n'est ni sans courage, ni sans sagesse et sans habileté, qu'il s'est déclaré incapable de refaire la société au gré des socialistes. Il a même rebuté assez durement les rêveurs. « Il est permis, s'est-il écrié, de souhaiter des réformes et d'espérer un état social meilleur. Mais aucun de nous ni de ceux qui nous succéderont ne verra le seuil de la terre promise. » M. Jules Ferry semble même croire que l'antagonisme de l'ouvrier et du patron a désormais quelque chose de fatal et sera éternel. Après avoir désespéré l'utopiste, il désespère volontiers le chrétien. Au surplus, M. Jules Ferry a eu, pendant tout son discours, l'air d'un préfet de police qui se dit tout bas, très positivement et très

résolument : « Ces visions, ces folies de 1848 et de 1871, je les connais... Qu'ils prennent garde, les socialistes! J'ai derrière moi des canons... » M. Jules Ferry n'accorde que peu de créance aux récits lamentables ou terrifiants des ouvriers qui sont venus au Palais-Bourbon apitoyer M. Clémenceau sur la misère de Paris. Il conteste que la crise soit générale ni intense. Elle a, selon lui, toutes sortes de causes particulières; elle ne s'étend pas au-delà de Paris; elle n'est que momentanée. Telle industrie languit encore; mais telle autre ne souffre déjà plus et telle autre se ranime. M. Jules Ferry ne s'inquiète donc pas de la situation. Les royalistes et les anarchistes, ces factieux, ces émeutiers, sèment des rumeurs effrayantes qui ne sont que des mensonges : M. Jules Ferry veut que la France le sache bien. Et voilà comment M. Jules Ferry nie tout, pour mieux résoudre tout. Des réformes, M. Jules Ferry n'en médite ou n'en approuve que pour des améliorations partielles et progressives auxquelles l'État ne prêtera qu'une assistance prudente. L'État n'a pas plus le pouvoir de nous fournir tous les biens que celui de nous sauver de tous les maux. Sans doute, il peut beaucoup pour gêner le travail, réduire les entreprises, renchérir les produits, amoindrir le crédit et appauvrir la nation. Mais créer le capital, improviser la fortune, répartir les richesses, garantir le bénéfice et forcer le travail, il ne le peut. M. Jules Ferry l'affirme : « Il n'y a de réformes sociales profondes que celles qui ont leur source dans l'activité, l'initiative, la prévoyance individuelles... Le rôle de l'État, c'est de donner à l'initiative individuelle sa plénitude. » Maximes justes et vraies, que M. Jules Ferry a eu seulement le tort de méconnaître dans ses lois d'enseignement. En définitive, M. Jules Ferry ne veut pas que l'État se fasse socialiste. L'État pourra être comme « le surintendant de la prévoyance sociale », en favorisant l'épargne et l'assurance. « Mais ce sera toujours à une condition, c'est que la prévoyance reste libre et que l'assurance ne devienne jamais obligatoire. » M. Jules Ferry n'a pas plus en cela la doctrine de M. de Bismarck, on le voit, que celle de M. Clémenceau.

Chose curieuse! Tous ces théoriciens et tous ces orateurs républicains, sauf M. Jules Ferry, s'imaginent que l'État peut réellement et complètement guérir le mal social. Ils accusent de ce mal la société elle-même, la société seule; ils ne se demandent pas si la nature de l'homme et sa destinée n'y contribuent pas plus encore que la société. Ils semblent ignorer surtout que l'inégalité n'est pas seulement la condition de la vie, mais l'une des conditions mêmes de la civilisation. Quelle expérience faudra-t-il donc pour les en persuader? Il y a un mal social qui hélas! dure toujours, plus ou

moins violent selon le tempérament des peuples ; il y a des accidents économiques qui, çà et là, compliquent le mal. On peut prévenir plus d'un de ces accidents. On ne peut qu'atténuer le mal social ; on ne peut le corriger que partiellement, graduellement, temporairement. Ces mêmes républicains ont tous, sans excepter M. Jules Ferry, négligé de reconnaître que le mal n'est pas seulement matériel, mais moral. Oui, cette « question sociale » qu'on pourrait aussi bien appeler la question humaine, c'est principalement une question morale et par là une question chrétienne. Qu'on veuille alléger le travail et soulager la misère, ou qu'on veuille supprimer la misère à l'aide d'un travail toujours et partout fructueux, l'État, la société, n'y peut pas tout ce que peut l'homme lui-même, l'individu. La loi n'y saurait suffire, sous aucune forme. Il y faut la bonne volonté de tous, le cœur et l'âme de chacun ; il y faut plus que le principe de la solidarité humaine, il y faut celui de l'amélioration morale. En un mot, la société a besoin, pour se réformer économiquement, que l'homme se réforme moralement ; et c'est à quoi la science sera toujours impropre, sous l'empire du matérialisme. Un économiste pourra supérieurement démontrer à l'ouvrier la fatalité du mal social. L'ouvrier en supportera-t-il mieux sa misère? Qu'est-ce qui tempèrera son impatience et qu'est-ce qui adoucira son irritation, s'il n'a aucune foi ni aucun espoir en Dieu? Peut-on, sans cruauté comme sans sottise, lui ôter des mains l'Évangile? N'en déplaise à M. Jules Ferry, le Christ ne s'est pas contenté de dire : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous ». Il a dit aux riches d'aimer et de secourir les pauvres ; il a dit aux malheureux de se résigner en attendant l'éternelle félicité ; il a dit aux misérables de se purifier ; il a dit à l'homme, riche ou pauvre, de détruire en soi-même le mal, cet élément de la misère. Il a laissé à l'humanité cette double force du perfectionnement moral et de la charité, pour lutter contre le mal social. Les doctrinaires et les tribuns de la république commettent la faute de mépriser cette force. Que pourraient-ils efficacement sans elle? M. Albert de Mun, qui propose un moyen économique dont l'emploi peut paraître aux uns impuissant et aux autres dangereux, a du moins le mérite d'y joindre le moyen moral, en faisant présider la loi religieuse à l'union du patron et de l'ouvrier dans la corporation qu'il institue. Et Mgr Freppel l'a pu attester avec l'histoire non moins qu'avec l'Évangile : il faut à la puissance législative, quelque système économique qu'elle mette en œuvre, l'assistance d'une puissance plus haute et plus intime, la religion, cette religion qui enseigne des vertus nécessaires sur lesquelles l'État ne peut légiférer, la charité avec la justice, la bienfaisance avec

l'honnêteté, le dévouement et le sacrifice avec le respect et l'ordre, la modération avec la tempérance.

Quoi qu'on pense du remède, la république n'est point innocente du mal. M. Jules Ferry a beau dégager la responsabilité de l'Etat, pour dégager celle de la république. M. Clémenceau a beau rejeter sur le ministère toute la responsabilité de l'Etat. Si, le mal social, la république ne l'a pas créé, elle l'a du moins avivé par les excitations de ses utopistes et de ses démagogues; quant au mal industriel et commercial, elle l'a certainement aggravé par les erreurs de ses gouvernants. Elle n'est pas responsable des lois économiques qui régissent en ce siècle le travail de l'Europe et de ce monde entier; elles les subit comme une monarchie aurait à les subir : rien de plus indéniable. Mais elle est responsable de la crise financière qui commence : c'est elle qui gaspille si aveuglément l'argent du contribuable; ce sont ses folles dépenses qui, d'année en année, augmentent le déficit; c'est elle qui compromet le crédit de la France; c'est elle qui a entrepris, selon le plan fantastique de M. de Freycinet, tant de travaux qu'il faut aujourd'hui interrompre ou ralentir; c'est elle qui jette sur tant de plages lointaines les deniers de nos populations; c'est elle qui excite les communes à une prodigalité si ruineuse; c'est elle qui fait faire à sa démocratie une telle curée de la richesse nationale. Politiquement, sa responsabilité n'est pas moins grande. Elle a laissé entendre que l'État doit au peuple le bonheur comme la liberté; elle a exagéré en lui cette habitude trop française de tout demander à l'État; elle lui a permis de croire que, pouvant tout au nom de l'Etat, elle pourrait tout au nom de la société; et, tandis qu'elle se proclamait capable d'assurer au peuple le bien social, elle opérait dans la société toute une désorganisation administrative qui, de jour en jour, devient l'anarchie. Ce n'est pas tout. Non seulement on sent en elle un gouvernement provisoire, un gouvernement d'aventure et d'essai, qui ne donne pas à la France la sécurité du lendemain et qui est plein d'un imprévu continuel. Non seulement, avec son fiévreux besoin de renouveler ses lois constitutionnelles, avec sa fureur de changer ses ministres et ses fonctionnaires, elle détruit dans la nation le sentiment de la stabilité. Mais sa politique agitatrice, provocatrice et persécutrice, inquiète tous les intérêts et nuit à tous les gens d'affaires. Moralement, sa responsabilité n'est pas moins lourde. Elle inculque à l'ouvrier la haine de la religion et le mépris de Dieu; elle le dispose, cet ouvrier athée et matérialiste, à devenir plus vite et plus audacieusement un ouvrier révolutionnaire. Elle restreint dans ce milieu de la misère sociale, si tumul-

teux depuis un siècle, le pouvoir et la vertu du christianisme : d'une main, elle ôte à l'ouvrier la résignation, et, de l'autre, elle tarit autour de lui la charité. Quoi donc d'étonnant si, après avoir tout promis à l'imagination du peuple, après avoir allumé dans son cœur l'espérance d'un bonheur universel et quasi perpétuel, cette république dont il voit enfin l'impuissance le désenchante et tourne en colère l'amertume de sa déception? Quoi d'étonnant si, après un règne de six années où elle n'a su ni améliorer le sort du travailleur, ni faciliter le travail national en réglant bien les rapports commerciaux de la France et de l'étranger, quoi d'étonnant si elle force M. Clémenceau lui-même à confesser mélancoliquement, dans son discours du 31 janvier, ses « désillusions » et celles de ses amis?

Pour la société, ce débat n'aura été qu'inutile. L'enquête ordonnée menace d'être d'autant plus vaine que la pluralité des commissaires élus se compose de députés qui, dociles à M. Jules Ferry, ont jugé superflu d'étudier davantage la crise. Un premier vote a été favorable à M. Jules Ferry, dans la journée du 2 février ; il s'est trouvé une majorité qui lui a témoigné sa confiance. Un second vote lui a été défavorable ; il s'est trouvé une autre majorité qui a décrété l'enquête, selon la demande de M. Clémenceau. De ces deux votes, celui-ci a fait quelque tort à l'autorité de la Chambre et celui-là à celle de M. Jules Ferry. Le ministère n'était pas plus heureux, pendant la même journée, au Palais du Luxembourg qu'au Palais-Bourbon. Le Sénat, jusqu'alors si complaisant et qui naguère, à la voix de M. Waldeck-Rousseau, supprimait l'article 416 du Code pénal pour fortifier l'action des syndicats professionnels, a eu, le 2 février, un mouvement de révolte : il avait bien voulu, par l'article 2 de la nouvelle loi, sacrifier à la tyrannie des syndicats la liberté individuelle de l'ouvrier ; il n'a pas voulu accorder aux syndicats, par l'article 5, le droit de se fédérer ; c'est un droit qui deviendrait, sous l'inspiration de certains révolutionnaires, un pouvoir redoutable pour la vie même de la société, M. Allou l'a éloquemment démontré. Insensible à cet échec comme M. Jules Ferry au sien, comme jadis MM. Hérisson et Tirard aux leurs, M. Waldeck-Rousseau a gardé son portefeuille. Soit donc! Après cette double discussion, le ministère subsiste dans toute son intégrité, sinon dans toute sa force. Mais il reste à relever devant la France l'image de la république, son enseigne reconnue trompeuse et caduque. Voilà qu'il faut cesser de saluer en elle le gouvernement le plus apte à créer une société meilleure, à nous assurer une ère de prospérité indéfinie, à transformer la France en une sorte de paradis terrestre dont M. Jules Ferry et M. Clémenceau, ces deux archanges de la démocratie, défen-

draient tour à tour la porte. Mais si la république ne peut rien socialement, à quoi sert-elle? Qu'est devenue la toute-puissance magique dont ses apologistes la prétendaient douée? Quel sera désormais sa vertu propre? Et en quoi vaut-elle mieux pour le peuple que la monarchie? En vérité, le peuple pourra comparer aux hommes d'Etat de cette république stérile, à ces faux prometteurs, à ces bruyants déclamateurs, les monarchistes, les chrétiens, qui ont été ses bienfaiteurs, tout en répugnant au charlatanisme de l'apôtre socialiste, et qui ont si généreusement su, comme Bossuet, que « les bienfaits sont le lien de la concorde publique et particulière. » Il n'y a qu'à se rappeler ce qu'ils furent, ces serviteurs de Dieu et des pauvres, des malades et des infirmes, des lépreux, des aveugles, des mères malheureuses, des enfants trouvés, des orphelins, des écoliers indigents, des vieillards, des mendiants et même des vagabonds. Ils sont nombreux, ceux qui ont ainsi servi en France Dieu et le peuple, à travers tous les maux de l'humanité souffrante, depuis le temps de saint Landry ou de saint Vincent de Paul jusqu'à celui de l'abbé de l'Épée et du vénérable de La Salle, jusqu'à celui de la sœur Jeanne Jugan et de l'abbé Roussel. Ils sont nombreux aussi, ces laïques riches et doux, qui sans républicanisme aucun, ont apporté tant de secours et ouvert tant d'asiles à la misère du peuple ; le peuple lui-même en nomme plus d'un encore, sans les connaître tous : ce furent les Cochin, les Necker, les Baujon, les de La Rochefoucauld, les de Larnage, les de Melun, les Marbeau, les Benjamin Delessert, les Michel Brézin, les Ozanam, les de La Riboisière, et tant d'autres qui vivent parmi nous. Qui sait? Peut-être le peuple se souviendra-t-il que, depuis l'époque d'un saint Louis ou d'un Suger jusqu'à celle d'un Henri IV ou d'un Turgot, même jusqu'à celle de ce roi Louis-Philippe dont M. de Montalivet a si exactement loué la munificence charitable, la monarchie a sans cesse amélioré par ses institutions la condition de la société tout entière. Et peut-être le peuple ne jugera-t-il pas si dérisoire ce surnom de « roi des chiffonniers » dont un député républicain a cru pouvoir spirituellement qualifier M. le comte de Paris, un prince qui, après tout, a toujours été studieux de la « question sociale » et qui connaît un peu mieux que MM. Jules Ferry et Clémenceau les travaux du peuple, ses besoins et ses intérêts...

M. Rouher expirait, le lendemain du jour même où finissait cette longue controverse qui devait émouvoir tant de ses souvenirs, tant de ses idées favorites. Déjà M. Rouher n'était plus que comme une ombre, depuis plusieurs mois une ombre de lui-même et, depuis plusieurs années, une ombre de cet Empire qui avait,

pour lui, péri tout entier avec Napoléon III, avec le prince impérial. Longtemps M. Rouher a représenté l'Empire ou plutôt l'empereur devant la France. On l'appela « le vice-empereur ». Il semble pourtant qu'il ait eu moins d'influence sur l'empereur que d'action dans l'Empire. On ne peut dire qu'il ait été un grand homme d'Etat, un grand ministre, ni comme un Richelieu ou un Colbert, ni comme un Casimir Périer ou un Guizot. Il n'égala, parmi les collaborateurs de Napoléon III, ni M. de Morny pour la politique intérieure, ni M. Drouyn de Lhuys pour la politique extérieure. M. Rouher fut surtout le grand avocat de l'Empire, le grand orateur d'affaires d'un rêveur. Il plaidait toutes les causes de Napoléon III, l'une après l'autre, même les plus incertaines et les plus tristes. Après avoir parlé du Mexique avec une sorte d'emphase triomphale, il parlait de Sadowa, le cœur étreint de ses « angoisses patriotiques. » Plus tard, sans qu'on sût si sa sérénité dissimulait l'effroi, il adressait ces mots à Napoléon III partant pour les batailles néfastes de Metz et de Sedan : « Grâce à vos soins, Sire, la France est prête. » Il servit, jusque dans la disgrâce, son souverain, tout en regrettant le régime de 1852 et tout en déplorant parfois les téméraires entreprises de ce maître toujours indécis et toujours aventureux. Par amour du pouvoir et par amour de l'empereur, il fut docile et resta fidèle. Jusque dans la résistance qu'il opposait à Napoléon III de temps en temps, il était souple ou, si l'on veut, nonchalant et faible. Il ne protesta, mais fermement, que contre le décret de 1852 qui confisquait les biens des princes d'Orléans. D'ordinaire et en réalité, M. Rouher se montra moins soucieux des principes que des intérêts, moins curieux de l'histoire et de sa philosophie que du droit et des questions économiques ou sociales. Peut-être eut-il plus l'intelligence du présent que de l'avenir. Le scepticisme se mêlait en lui à l'optimisme. Changeant; tour à tour protectionniste et libre échangiste; tour à tour monarchiste, républicain, césarien; toujours conservateur et devenu autoritaire; c'est dans le gouvernement qu'il avait donné à ses doctrines leur dernière forme. Il est demeuré, dans le malheur comme dans la prospérité, l'apologiste suprême de l'Empire. Il avait employé de rares talents à tous les offices qui lui furent confiés de 1851 à 1870. C'était un travailleur puissant, infatigable. Il avait la mémoire la plus sûre et la facilité d'assimilation la plus merveilleuse, le don de tout comprendre et de tout retenir. Ses mérites oratoires n'étaient pas moins remarquables. Il eut à tenir tête, non sans bonheur quelquefois, à M. Thiers, à Berryer, à Jules Favre. Son éloquence n'égalait pas la leur; elle avait néanmoins sa force, encore bien qu'une force un peu am-

poulée, et sa richesse, encore bien qu'une richesse un peu luxuriante. Il prenait possession de la tribune comme un athlète, avec ses mains épaisses, ses larges épaules et sa tête superbe. Son discours aussi avait quelque chose de robuste et de massif, de redondant et d'hyperbolique. Sa langue était abondante et incorrecte; ses images incohérentes. Il avait mainte ressource d'esprit et beaucoup d'habileté, même de subtilité, dans la dialectique. Il excellait à exposer les arguments de son adversaire; il en réfutait vivement les moins solides; puis, avec quelques raisonnements captieux, avec quelques tirades sonores, il faisait illusion sur le reste, en affectant autant de confiance que de franchise et tout en affirmant plus qu'en prouvant; il trouvait presque toujours dans l'énergie avec laquelle il s'évertuait à convaincre les autres le secret de se convaincre soi-même, le secret d'être ou de paraître éloquent. Peu de ministres ont été applaudis par des partisans plus dévoués, parmi des haines plus implacables et des hostilités plus nombreuses. Il est mort paisible, avec les habitudes d'une vie simple et régulière, dans une retraite où le respect et même la justice ne lui ont pas manqué. Il est mort désabusé de bien des choses et de bien des hommes, l'œil sur l'horizon où se lève la monarchie. La postérité le jugera mieux que nous. Mais, quel que soit le jugement définitif de la France, ce n'est pas, assurément, aux applaudisseurs républicains de M. Cavour et de M. de Bismarck qu'il sied de jeter aujourd'hui la moindre pierre sur sa tombe.

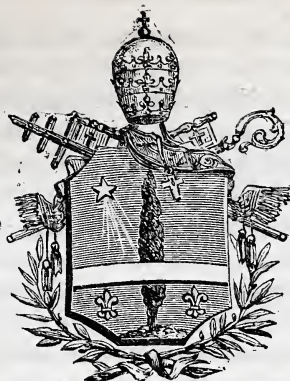
Au dehors, l'attention se détourne en ce moment de l'Europe et de l'Asie, attirée qu'elle est vers l'Égypte et le Soudan par les événements dramatiques de ces derniers jours. Que la Suisse, elle aussi, se plaigne des frais de plus en plus onéreux de son gouvernement démocratique et qu'elle songe républicainement à reviser certaines de ses lois constitutionnelles et fédérales; qu'à Bruxelles, MM. Goblet et Janson, en imitation de M. Henri Brisson, demandent violemment une enquête parlementaire sur les biens des congrégations; qu'à Berlin, M. de Bismarck, qui retarde comme désespérément la pacification religieuse qu'il semblait vouloir achever, oblige les catholiques à redoubler de vigueur aussi bien que de patience; qu'à Metz, il se murmure, hélas! que M. de Bismarck a décidé de convertir totalement en une province prussienne notre vieille Lorraine, dont le cœur est resté si obstinément français; qu'enfin à Vienne, le comte Wurmbrand ait failli troubler, dans le Reichstag, l'accord du gouvernement et de la majorité, en proposant de faire de l'allemand la langue officielle de tous les Etats qui composent la Cisleithanie; que même les nouvelles du Tonkin annoncent au public français l'arrivée très prochaine de

nos renforts et qu'elles présagent plus ou moins sûrement pour le 21 mars l'attaque de Bac-Ninh ; on y pense peu, on s'en souvient à peine. On ne parle que de la défaite désastreuse où, le 4 février, Baker-Pacha a perdu, près de Trinkitat, presque toutes ses troupes égyptiennes, turques et nègres. On ne parle que du péril que court le général Gordon, peut-être arrêté dans le désert nubien par les tribus qui infestent le pays, au-delà de Korosko. On ne parle que du massacre dont serait menacée la garnison de Sinkat, comme celle de Tokar. On est saisi d'horreur, à la vue de tout ce que dévore d'armées ce sable ensanglanté du Soudan qui contient déjà les ossements des soldats de Hicks-Pacha et du colonel Moncrieff. Quel sera le sort de Khartoum, qu'au témoignage même de la Reine et de M. Gladstone, le général Gordon s'en allait non pas délivrer, mais livrer au Mahdi, en réglant avec lui l'évacuation ? Ou plutôt quel sera le sort de toute la haute Égypte, si les bandes fanatiques du Mahdi continuent de s'avancer ainsi, toujours victorieuses et de plus en plus intrépides, féroces et hardies ? Est-ce le général Wood qui pourra leur barrer le passage ? Et ne finiront-elles pas par prendre la route du Caire, au milieu de populations qui maudissent les Anglais et tous les chrétiens ? Il est temps que l'Angleterre préserve d'un pareil fléau cette Égypte à laquelle M. Gladstone avait promis, avec sa protection, la paix et la prospérité. La responsabilité de M. Gladstone est grande devant l'Angleterre ; celle de l'Angleterre ne l'est moins devant l'Europe et l'humanité, car c'est la civilisation elle-même qui est en danger à la limite du Soudan. Et qui peut dire de quels changements territoriaux et de quels pactes la conquête du Soudan peut devenir la cause dans tout l'Orient, si, en face du Mahdi, l'Angleterre n'a pas plus de clairvoyance ou de fermeté, ni un plus noble souci de tous ses devoirs ?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.



LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

AUX ÉVÊQUES DE FRANCE

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE

LÉON PP. XIII

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique.

La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies, dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Eglise catholique des mérites et des titres singuliers à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra pas. Embrassant de bonne heure le christianisme à la suite de son roi Clovis, elle eut l'honneur d'être appelée *la Fille aînée de l'Église*, témoignage et récompense tout ensemble de sa foi et de sa piété. Souvent, dès ces temps reculés, Vénérables Frères, vos ancêtres, dans de grandes et salutaires entreprises, ont paru comme les aides de la divine Providence elle-même. Mais ils ont surtout signalé leur vertu en défendant par toute la terre le nom catholique, en propageant la foi chrétienne parmi les nations barbares, en délivrant et protégeant les saints lieux de la Palestine, au point de rendre à bon droit proverbial ce mot des vieux temps : *Gesta Dei per Francos*. Aussi, leur est-il arrivé, grâce à leur fidèle dévouement à l'Église catholique, d'entrer comme en partage de ses gloires et de fonder des œuvres publiques et privées où se mani-

feste un admirable génie de religion, de bienfaisance, de magnanimité.

Les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, se sont plu à louer ces vertus de vos pères, et en récompense de leurs mérites, à relever le nom français par de fréquents éloges. Très honorables sont pour votre nation les témoignages que lui ont rendu Innocent III et Grégoire IX, ces lumières éclatantes de l'Église : le premier, dans une lettre adressée à l'archevêque de Reims, disait : *Nous avons pour le royaume de France une amitié particulière; parce que, plus que tous les royaumes de la terre, il a été, de tout temps, attentif et dévoué au Siège apostolique et à Nous.* Le second, dans son épître à saint Louis, affirmait que dans le royaume de France, *dont aucun malheur n'a pu ébranler le dévouement à Dieu et à l'Église, jamais n'a péri la liberté ecclésiastique, jamais la foi chrétienne n'a perdu sa vigueur. Pour conserver ces biens, les rois et les peuples de ce pays n'ont même pas hésité à verser leur sang et à s'exposer aux derniers périls.* Et comme Dieu, père des peuples, rend dès ce monde aux nations la récompense de leurs vertus et de leurs belles actions, ainsi a-t-il largement départi aux Français la prospérité, l'honneur des armes, les arts de la paix, un nom glorieux, un empire puissant. Si la France, parfois oublieuse de ses traditions et de sa mission, a conçu envers l'Église des sentiments hostiles, cependant, par un grand bienfait de Dieu, elle ne s'est égarée ni longtemps ni tout entière. Et plut à Dieu qu'elle eût échappé saine et sauve aux calamités enfantées, pour le malheur de la religion et de l'État, en des temps voisins des nôtres! Mais dès que l'esprit humain empoisonné par les opinions nouvelles se prit à rejeter peu à peu l'autorité de l'Église, enivré d'une liberté sans frein, on le vit choir là où l'entraînait sa pente naturelle. A mesure, en effet, que le venin mortel des mauvaises doctrines pénétra dans les mœurs, la société en vint à un tel point d'hostilité, qu'elle sembla vouloir rompre entièrement avec les institutions chrétiennes. Les philosophes du dernier siècle contribuèrent grandement à déchaîner ce fléau sur la France, quand, infatués d'une fausse sagesse, ils entreprirent de renverser les fondements de la vérité chrétienne et inventèrent un système bien propre à développer encore l'amour déjà si ardent pour une liberté sans règle. Ce travail fut poursuivi par ces hommes qu'une violente haine des choses divines retient enrôlés dans des sociétés criminelles et rend chaque jour plus ardemment désireux d'écraser le nom chrétien. Poursuivent-ils ce dessein en France avec plus d'acharnement qu'en d'autres contrées? Nul ne peut mieux que vous en juger, Vénérables Frères.

C'est pourquoi la charité paternelle dont Nous entourons toutes les nations, de même qu'elle Nous a poussé naguère à exhorter, par des lettres que Nous leur avons adressées, les évêques d'Irlande, d'Espagne et d'Italie à rappeler leurs peuples à leur devoir, ainsi à l'heure présente Nous sommes déterminé, mû par le même sentiment, à dire à la France Notre pensée et à lui ouvrir Notre cœur. En effet, les complots précités ne nuisent pas seulement à la religion, mais ils sont encore funestes et pernicienx à l'État. Il est impossible, en effet, que la prospérité accompagne une nation où la religion ne garde plus son influence. L'homme perd-il le respect de Dieu, aussitôt croule le plus ferme appui de la justice sans laquelle on ne peut bien gérer la chose publique, au jugement même des sages du paganisme. L'autorité des princes n'aura plus dès lors son prestige nécessaire; les lois seront sans force suffisante. Chacun préfèrera l'utile à l'honnête; les droits perdront leur force s'ils n'ont d'autre sauvegarde que la crainte des châtiments. Ceux qui commandent se laisseront facilement emporter à la tyrannie, et ceux qui obéissent, à la révolte et à la sédition. D'ailleurs, comme il n'y a aucun bien dans les choses, qu'elles ne l'aient reçu de la bonté divine, toute société humaine qui prétend exclure Dieu de sa constitution et de son gouvernement refuse, autant qu'il est en elle, le secours des bienfaits divins, et se rend absolument indigne de la protection du Ciel. Aussi, quelles que soient en apparence ses forces et ses richesses, elle porte dans ses entrailles un principe secret de mort et ne peut espérer une longue durée. C'est que, pour les nations chrétiennes comme pour les individus, autant il est salutaire de servir les desseins de Dieu, autant il est dangereux de s'en écarter; et d'ordinaire on voit les Etats, à mesure qu'ils se montrent plus fidèles à Dieu et à l'Église, monter comme naturellement au sommet de la prospérité, et pencher vers la décadence quand ils s'éloignent de cette conduite. L'histoire nous montre, dans la suite des siècles, ces alternatives, et nous pourrions en citer des exemples récents dans votre pays lui-même, si nous prenions le temps de rappeler ce qui s'est vu au siècle passé, alors que des foules, emportées par l'audace de la révolte, ébranlaient jusque dans ses fondements la France terrifiée, et enveloppaient les choses sacrées et profanes dans une même catastrophe.

Au contraire, il est facile d'éloigner ces causes de ruine en observant les préceptes de la religion catholique dans la constitution et dans le gouvernement, soit de la famille, soit de l'État; car ils sont admirablement propres au maintien de l'ordre public et à la conservation des sociétés.

Et d'abord, en ce qui regarde la famille, il importe souveraine-

ment que les enfants nés de parents chrétiens soient de bonne heure instruits des préceptes de la foi, et que l'instruction religieuse s'unisse à l'éducation, par laquelle on a coutume de préparer l'homme et de le former dans le premier âge. Séparer l'une de l'autre, c'est vouloir, en réalité, que, lorsqu'il s'agit des devoirs envers Dieu, l'enfance reste neutre; système mensonger, système par-dessus tout désastreux dans un âge aussi tendre, puisqu'il ouvre, dans les âmes, la porte à l'athéisme et la ferme à la religion. Il faut absolument que les pères et mères dignes de ce nom, veillent à ce que leurs enfants, parvenus à l'âge d'apprendre, reçoivent l'enseignement religieux, et ne rencontrent dans l'école rien qui blesse la foi ou la pureté des mœurs. Cette sollicitude pour l'éducation de leurs enfants, c'est la loi divine, de concert avec la loi naturelle, qui l'impose aux parents, et rien ne saurait les en dispenser. L'Église, gardienne et vengeresse de l'intégrité de la foi, et qui, en vertu de la mission qu'elle a reçus de Dieu, son auteur, doit appeler à la vérité chrétienne toutes les nations et surveiller avec soin les enseignements donnés à la jeunesse placée sous son autorité, l'Eglise a toujours condamné ouvertement les écoles appelées *mixtes* ou *neutres*, et a maintes fois averti les pères de famille, afin que sur ce point si important ils demeurassent toujours vigilants, toujours sur leurs gardes. Obéir ici à l'Église, c'est faire œuvre d'intérêt social et pourvoir excellemment au salut commun. En effet, ceux dont la première éducation n'a pas ressenti l'influence de la religion grandissent sans avoir aucune notion des plus hautes vérités, de celles qui peuvent seules entretenir dans l'homme l'amour de la vertu et l'aider à dominer ses passions mauvaises. Telles sont les notions qui affirment un Dieu créateur, juge et vengeur, les récompenses et les châtiments de la vie future, les secours célestes que Jésus-Christ nous offre pour l'accomplissement consciencieux et saint de tous nos devoirs. Sans cet enseignement, toute culture des intelligences restera une culture malsaine. Des jeunes gens, auxquels on n'aura point inspiré la crainte de Dieu, ne pourront supporter aucune des règles desquelles dépend l'honnêteté de la vie; ne sachant rien refuser à leurs passions, ils se laisseront facilement entraîner à jeter le trouble dans l'Etat.

Considérons maintenant les vrais et salutaires rapports établis entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle par un échange réciproque des droits et des devoirs. De même qu'il y a ici-bas deux grandes sociétés, la société civile, qui a pour fin prochaine de procurer au genre humain les biens de l'ordre temporel et terrestre, et la société religieuse, dont le but est de conduire les hommes au

vrai bonheur, à cette éternelle félicité du ciel pour laquelle ils ont été créés, de même il y a deux puissances, soumises l'une et l'autre à la loi naturelle et éternelle, et chargées de pourvoir, chacune dans sa sphère, aux choses soumises à leur empire. Mais toutes les fois qu'il s'agit de régler ce qui, à des titres divers et pour des motifs divers aussi, intéresse les deux pouvoirs, le bien public demande et exige qu'un accord s'établisse entre eux. Que cet accord vienne à disparaître, aussitôt se produit une sorte d'inquiétude et d'instabilité qui ne peut se concilier ni avec la sécurité de l'Église ni avec celle de l'État. Et voilà pourquoi, lorsqu'un ordre de choses a été publiquement établi au moyen de conventions entre la puissance ecclésiastique et le puissance civile, l'intérêt public non moins que l'équité exige que l'accord demeure entier; car si des deux côtés on se rend de mutuels services, des deux côtés aussi on recueille le bénéfice de cette entente réciproque.

En France, au commencement de ce siècle, au sortir des grandes agitations et du régime de la Terreur, les chefs du gouvernement jugèrent eux-mêmes que le meilleur moyen de relever la société fatiguée de tant de ruines, était de rétablir la religion catholique. En prévision des avantages futurs, Pie VII, Notre prédécesseur, se prêta aux désirs du premier Consul, poussant la condescendance et l'indulgence aussi loin que le devoir de sa charge le lui permit. On convint des points principaux, on posa les fondements et on ouvrit une voie sûre au rétablissement de la religion et à son affermissement progressif. Et, en effet, de cette époque et dans la suite plusieurs mesures que conseillait la prudence, furent adoptées pour la sûreté et l'honneur de l'Église. Il en résulta de grands avantages, d'autant plus appréciables qu'en France les intérêts religieux étaient auparavant plus compromis et presque désespérés. La dignité de la religion fut de nouveau publiquement honorée, et les institutions chrétiennes reprirent vie. Mais, en même temps, la patrie recueillit de ce fait seul de merveilleux avantages. Sortant à peine des agitations de la tempête, dans son ardent désir de fonder solidement la tranquillité et l'ordre de l'État, elle comprit que la religion catholique lui offrait heureusement ces avantages, et la pensée d'un Concordat fut alors celle d'un sage politique, habile à pourvoir au bien public. A défaut donc d'autres raisons, il suffirait aujourd'hui, pour maintenir la paix, des motifs qui l'ont autrefois fait conclure. Car, dans cette ardeur générale qui pousse aux nouveautés de toute sorte, dans cette attente inquiète d'un avenir inconnu, c'est commettre une capitale imprudence que de semer des germes de discorde entre les deux pouvoirs et de mettre obstacle à la bienfaisante action de l'Église.

Et pourtant, en ces derniers temps, Nous voyons avec anxiété apparaître ce péril; car il y a déjà des actes et d'autres se préparent, opposés au bien de l'Église, tandis que des ennemis de la religion s'acharnent à rendre le catholicisme suspect et odieux, en le signalant comme l'ennemi de l'État. Le dessein de ceux qui aspirent à la séparation de l'Église et de l'État, et veulent rompre tôt ou tard l'accord salutaire et légalement conclu avec le Siège Apostolique, ne Nous cause pas moins de sollicitude et d'angoisse.

Dans ces circonstances, Nous n'avons, de Notre côté, rien omis de ce que les temps semblaient réclamer. Nous avons ordonné, aussi souvent qu'il le parut nécessaire, à Notre Nonce Apostolique de porter des réclamations, que ceux qui régissent les affaires publiques ont déclaré accueillir dans un esprit disposé à l'équité. Nous-même, quand fut porté le décret de suppression des communautés religieuses, Nous avons exprimé Nos sentiments dans une lettre adressée à Notre cher fils le cardinal de la Sainte-Église romaine, archevêque de Paris. De plus, au mois de juin dernier, écrivant au Président de la république, Nous avons déploré toutes les autres entreprises nuisibles au salut des âmes et lésant les droits de l'Eglise. Nous l'avons fait, pressé autant par la sainteté et la grandeur des obligations de Notre charge apostolique que par Notre ardent désir de conserver en France saint et inviolable l'antique héritage de la religion. Dans cette pensée, et avec la même constance, Nous sommes résolu à défendre toujours à l'avenir les intérêts catholiques en France. — Dans l'accomplissement de ce devoir que la justice Nous impose, vous avez toujours été, Vénérables Frères, Nos courageux coopérateurs. Car, réduits à déplorer le sort des religieux, vous avez fait du moins ce qui était en votre pouvoir; vous n'avez pas abandonné à leur épreuve, sans les défendre, ces hommes qui avaient aussi bien mérité de l'État que de l'Église. Et maintenant, autant que les lois le permettent, vos plus grandes sollicitudes et toutes vos pensées se portent à procurer à la jeunesse une bonne éducation; et quant aux projets formés par plusieurs contre l'Église, vous n'avez pas omis de montrer combien ils sont pernicieux à l'État lui-même. Aussi personne ne pourra-t-il vous accuser d'être inspirés par des considérations humaines, ou d'être hostiles au gouvernement établi. Quand il s'agit, en effet, de l'honneur de Dieu, quand le salut des âmes est en péril, c'est votre devoir de prendre en main la protection et la défense de toutes ces causes.

Continuez donc à remplir avec prudence et fermeté les devoirs de l'épiscopat, à enseigner les préceptes de la doctrine céleste et à indiquer à votre peuple en ces temps si troublés, la voie qu'il doit

suivre. Il est nécessaire que vous ayez tous les mêmes vues et les mêmes desseins; et là où l'intérêt est commun, unanime aussi doit être la raison d'agir. Veillez à ce qu'il y ait partout des écoles où les enfants soient avec le plus grand soin instruits des vérités saintes et des devoirs envers Dieu, où ils apprennent à connaître parfaitement l'Église, à écouter ses enseignements et à se persuader qu'il faut être prêt à tout souffrir pour sa cause. Ils sont nombreux en France les hommes éminents qui ont donné le grand exemple d'affronter tous les dangers et même d'exposer leur vie pour la foi chrétienne. En ces temps de bouleversements, que Nous avons rappelés, on vit des hommes d'une foi invincible qui par leurs vertus et au prix de leur sang soutinrent l'honneur de leur nation. — Or, de nos jours aussi Nous voyons en France la vertu demeurer ferme, avec l'aide de Dieu, au milieu de mille embûches et de mille périls. Le clergé s'applique à tous ses devoirs et, avec cette charité qui est l'apanage du sacerdoce, il se montre toujours empressé et toujours ingénieux à se dévouer au service du prochain. Les fidèles en grand nombre professent la foi catholique ouvertement et avec courage; ils témoignent souvent et de toutes manières, en rivalisant de zèle, leur attachement au Saint-Siège; au prix de grands sacrifices et de grands efforts, ils pourvoient à l'éducation de la jeunesse, et c'est avec une admirable générosité qu'ils viennent au secours de toutes les nécessités publiques.

Or, tous ces biens qui sont d'un heureux présage pour la France, il importe non seulement de les conserver, mais de les accroître encore à l'aide d'une commune émulation et d'une persévérante activité. Avant tout il faut pourvoir à ce que le clergé s'enrichisse de plus en plus d'hommes capables. Que l'autorité des évêques soit sacrée pour les prêtres, et qu'ils sachent bien que le ministère sacerdotal, s'il n'est exercé sous la direction des évêques, ne sera ni saint, ni pleinement utile, ni honoré. Il faut ensuite que les laïcs d'élite qui aiment l'Église, notre Mère commune, et qui par leurs paroles et par leurs écrits peuvent utilement soutenir les droits de la religion catholique, multiplient leurs travaux pour sa défense.

Mais, pour obtenir ces résultats, il faut de toute nécessité l'accord des volontés et la conformité d'action. Nos ennemis, en effet, ne désirent rien tant que les dissensions entre les catholiques; à ceux-ci de bien comprendre combien il leur importe souverainement d'éviter les dissentiments et de se souvenir de la divine parole : *Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé*. Si, pour conserver l'union, il est parfois nécessaire de renoncer à son sentiment et à son jugement particulier, qu'on le fasse volontiers en vue du bien commun. Que les écrivains n'épargnent aucun effort pour

conserver en toutes choses cette concorde des esprits; que chacun préfère l'intérêt de tous à son propre avantage; qu'ils soutiennent les œuvres commencées pour le bien commun; que leur règle soit de se soumettre avec piété filiale aux évêques que l'Esprit-Saint a posés pour régir l'Eglise de Dieu; qu'ils respectent leur autorité, et qu'ils n'entreprennent rien sans leur volonté; car dans les combats pour la religion ils sont les chefs qu'il faut suivre.

Enfin, selon la coutume toujours suivie par l'Église dans les circonstances difficiles, que tout le peuple fidèle, excité par vos soins, ne cesse d'adresser à Dieu des prières, de le conjurer d'abaisser ses regards sur la France et de laisser sa miséricorde l'emporter sur son courroux. La licence de la parole et de la presse a outragé bien des fois la majesté divine. Il est des hommes qui non seulement se montrent ingrats envers le Sauveur du monde Jésus-Christ et répudient ses bienfaits, mais aussi qui vont jusqu'à se faire gloire de ne plus croire même à l'existence de Dieu. C'est aux catholiques surtout qu'il convient de réparer par un grand esprit de foi et de piété ces égarements de l'esprit et de l'action et d'attester publiquement qu'ils n'ont rien plus à cœur que la gloire de Dieu, rien de plus cher que la religion de leurs ancêtres. Que ceux-là surtout qui sont plus étroitement liés à Dieu, et dont la vie s'écoule dans les cloîtres, s'excitent à une charité toujours grandissante et s'efforcent par leur humble prière, leurs sacrifices volontaires et l'offrande d'eux-mêmes de nous rendre le Seigneur favorable. Il arrivera ainsi, Nous en avons la confiance, que, par le secours de la divine Miséricorde, les égarés reviendront de leurs erreurs, et que le nom français reprendra son antique grandeur.

En tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, Vénérables Frères, reconnaissez l'amour paternel et l'affection profonde dont Nous entourons la France tout entière. Aussi Nous ne doutons pas que ce témoignage de Notre très vif intérêt pour vous ne soit propre à fortifier et à resserrer les liens de la salutaire union qui existe entre la France et le Siège Apostolique, union qui en tous les temps a été pour l'une et l'autre la source d'avantages nombreux et considérables. Dans cette pensée, et avec joie, Vénérables Frères, Nous souhaitons à vous et à vos fidèles la plus grande abondance des biens célestes, et comme gage le témoignage de Notre particulière bienveillance pour vous et la France entière, Nous vous accordons volontiers la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 8 février de l'année 1884, sixième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

L'AUTORITÉ PATERNELLE

ET LE TEMPS PRÉSENT

Comme à toute association, l'ascendant d'un chef est indispensable à la famille; le père a une autorité qui lui est propre, autorité d'un caractère immuable, universel, supérieur aux fluctuations des lois positives. Le législateur terrestre n'a pas à organiser la famille ni à déterminer arbitrairement les prérogatives de la paternité; sa mission se borne à les constater, sans les élargir ou les restreindre. La puissance paternelle, suivant l'expression de Portalis, est un *droit fondé sur la nature et confirmé par la loi.* « C'est surtout dans un État libre, a dit Maleville au Conseil d'État, qu'il faut donner un grand ressort à l'autorité paternelle, parce que c'est d'elle que dépendent principalement la conservation des mœurs et le maintien de la tranquillité publique... Quelle tension ne faudrait-il pas dans un gouvernement qui serait obligé de surveiller tout par lui-même et qui ne pourrait se reposer sur l'autorité des pères de famille pour suppléer les lois, corriger les mœurs, préparer l'obéissance! »

Quand la société est atteinte dans ses forces vives, aucun des principes tutélaires de son existence ne demeure intact. Tous sont, en effet, rattachés entre eux par un lien étroit. Le culte de Dieu, le règne de la liberté et de la justice, la forte constitution de la famille, sont tellement nécessaires à l'ordre social, qu'on ne peut attaquer l'un de ces éléments, altérer l'une de ces sources de vie, sans tout pervertir, tout corrompre.

La diminution ou l'anéantissement du respect envers les parents, l'insoumission des enfants, sont l'une des causes les plus graves de la décadence des peuples. Chez nous, la loi elle-même, profanant son titre sacré, en accélère les progrès : la nouvelle réglementation de l'enseignement primaire offense à la fois la majesté divine et la puissance paternelle; de regrettables dispositions,

insérées dans un projet de loi, qui eût pu assurer, sans critique et d'une manière excellente, la protection de l'enfance, vont fournir à l'oppression des consciences, à l'arbitraire, des facilités qui seront funestes, engendreront d'inévitables abus au détriment des prérogatives de la paternité; tout concourt à saper les bases qui leur servent de fondement.

Mieux que les plus complets développements, que les théories les plus exactes, les faits témoignent du dommage causé à ce principe supérieur, lorsque le pouvoir, s'ingérant dans la direction imprimée par le père à ses enfants, refuse à son autorité, si cette direction déplaît à l'omnipotence de l'État, l'assistance qui lui est due. Des circonstances récentes méritent, à ce point de vue, d'être racontées. Écartant toute désignation de personnes, même de lieux, désireux de conserver à notre récit le caractère élevé qui lui appartient, nous essayerons de dire à quel point a été délaissé un père, dénonçant aux agents du pouvoir le détournement de son fils. Si nous n'étions descendus à ce degré de prostration qui rend les peuples insensibles à toutes les hontes et éteint en eux toute fierté morale, notre exposé, non seulement exciterait de généreuses émotions, mais provoquerait l'élan le plus sympathique de la part de ceux qui gardent au cœur le sentiment du droit.

I

La femme L..., atteinte d'une très grave infirmité et soignée depuis près de huit ans dans l'un des hôpitaux de Paris, avait exprimé le désir d'être amenée à un lieu de pèlerinage, pour y implorer sa guérison. Grâce au concours de personnes charitables, le voyage put s'effectuer.

Cette femme pauvre, animée de sentiments pieux, fut conduite, le 22 août dernier, à Lourdes, accompagnée de son fils François, âgé de douze ans. L'enfant remarqua avec émotion la sollicitude dont sa mère était l'objet et se sentit attiré vers les religieux dont elle reçut les bénédictions; il manifesta même le désir de ne pas les quitter et d'être placé sous leur patronage.

Doux et intelligent, il parut digne d'intérêt, et ce fut de grand cœur qu'on se montra disposé à l'accueillir.

Sa mère malade et son père, cocher à Paris, étaient hors d'état de s'occuper eux-mêmes de son éducation. Une sœur aînée de l'enfant avait eu à souffrir de l'éloignement de l'un et de l'autre. Néanmoins les religieux, à la bienveillance desquels on s'adressait, répondirent, tout en témoignant les meilleures dispositions, « qu'il ne suffisait pas que sa mère et François le voulussent, qu'il fallait sur-

tout le consentement du père, que ce consentement devant être bien libre, bien explicite, il fallait que l'enfant revînt à Paris et qu'alors le père manifesterait sa volonté, après y avoir mûrement réfléchi ».

L'enfant repartit dès lors avec sa mère ; le sieur L... fut informé de ce qui s'était passé à Lourdes ; il apprécia le souhait de l'enfant, et après quelques semaines, au commencement d'octobre, il prit le parti de confier l'éducation de son fils aux religieux qui avaient éventuellement déclaré accepter ce mandat.

Le 12 octobre, il conduisit lui-même l'enfant à la gare du chemin de fer d'Orléans, à Paris, et le recommanda, tant au conducteur du train qu'à une personne qui allait faire route avec son fils. Le jeune François, objet pendant le voyage d'excellents procédés, arriva, le 13, à une première destination ; il fut attendu à la gare par un religieux et reçut l'hospitalité, durant près de vingt-quatre heures, dans la ville où il s'était arrêté.

Le lendemain, dimanche, 14 octobre, à quatre heures du soir, il fut ramené à la gare par deux personnes sûres, et partit pour la localité où devaient le recevoir les religieux, auxquels son père le confiait.

Ce fut en vain qu'on l'attendit. Exactement rendu à la gare, au moment de l'arrivée du train, d'où il savait que le jeune François devait descendre, le frère G... ne l'aperçut pas. L'anxiété fut très vive ; sur toute la ligne parcourue, les chefs de stations furent interpellés ; on n'avait pas vu l'enfant. L'un des religieux se livra personnellement aux plus actives recherches, sans découvrir aucune trace du jeune François.

Huit jours après seulement, on apprit que l'enfant avait été entraîné jusqu'à une ville plus éloignée et y était retenu.

A peine, en effet, était-il entré dans le wagon qu'il avait été remarqué par un individu qui voyageait, comme lui, dans un compartiment de troisième classe, voisin du sien ; l'inconnu l'avait observé et, ayant constaté qu'il n'était pas accompagné, avait franchi la barrière qui séparait, dans le même wagon, les deux compartiments et l'avait accablé de questions. François L... ne s'était pas refusé à faire connaître toutes les circonstances de son voyage, et aussitôt l'inconnu avait dénigré la résolution du père et recouru à toutes sortes d'insinuations pour éloigner l'enfant de la destination qui lui avait été assignée ; il avait affirmé qu'il n'y avait plus de religieux, qu'ils avaient été tous expulsés et qu'il n'en rencontrerait aucun.

Cet homme s'était présenté comme un protecteur, appelé à prémunir l'enfant contre les conséquences pénibles de la résolution prise par son père..

Ayant su, par le jeune François, que les religieux devaient l'attendre à l'arrivée du train, cet homme, auquel une haine profonde contre la religion et ses ministres avait aussitôt inspiré le dessein de détourner François L... et de faire échouer le projet qu'il venait d'apprendre, avait combiné ses dispositions. On sait que les personnes qui attendent un voyageur se placent d'habitude aux abords de la porte de sortie. On sait aussi qu'il est un moyen, un seul, d'éviter le passage par cette porte, c'est de se rendre au buffet, à la descente du train. L'inconnu n'y manqua pas; pendant que l'on attendait en vain l'enfant, il le conduisait dans la salle du buffet. C'est ainsi que le billet de place est resté entre les mains de François L..., circonstance décisive pour démontrer que celui-ci a été empêché de se rendre là où il était attendu.

L'arrêt du train, qui continue sa marche, fut d'environ trente-cinq minutes. Cet intervalle de temps s'étant écoulé sans que l'enfant eût paru, le frère G... s'était retiré avec chagrin, en compagnie d'un jeune homme qui s'était livré aussi à d'inutiles recherches; l'inconnu, réalisant son plan, après avoir pris pour l'enfant un billet à destination de sa propre résidence et avoir fait enregistrer pour cette ville la malle du jeune François, avait poursuivi sa route. « Un blême oiseleur avait pris dans son filet l'âme du pauvre enfant. »

Dès que cet individu eut connaissance des recherches motivées par la disparition du petit voyageur, il prit l'audacieux parti de lui dicter une communication destinée au père, à Paris.

Le fils respectueux et dévoué qui, dès le 13 octobre, avait, de sa première étape, adressé au sieur L... une lettre parfaite, exprimant sa satisfaction et la joie qu'il aurait « à retrouver bientôt le bon religieux qu'il avait déjà vu à Lourdes », subissait alors l'influence de détestables excitations.

Depuis huit jours, le sieur L... animé de sentiments honnêtes, profondément attaché à son enfant, vivait, de son côté, dans des transes cruelles; il se hâta d'adresser d'abord au ravisseur, par voie télégraphique, l'invitation formelle de ne pas retenir François un instant de plus, puis à François lui-même, le 21 octobre, un télégramme ainsi conçu :

« Ton X... est un infâme imposteur; je le lui dirai; tu rentreras; la lettre est du voleur d'enfant. »

Ce télégramme aurait produit une vive impression sur le jeune François, s'il l'eût connu; aussi le sieur X... n'hésita-t-il pas à détourner la dépêche, dont le fils L... n'eut connaissance que trois semaines après.

L'un des religieux, ayant reçu du sieur L... une lettre le priant d'aller reprendre l'enfant, accourut, le 27 octobre, muni de cette lettre.

Le sieur X... feignit la fureur, proféra contre le visiteur les plus grossières injures, se jeta sur lui, se saisit violemment de la lettre qui renfermait le témoignage des volontés paternelles, la mit en pièces et, s'armant d'une grosse barre, menaça, à deux reprises, le religieux de lui fendre la tête. Celui-ci, contraint de se retirer, se rendit chez le commissaire central, auquel il fit l'exposé de ces violences et qu'il pria d'ordonner la restitution de l'enfant. Ce fonctionnaire faisait à une réclamation si juste un accueil bienveillant, lorsque le sieur X... survint et déclara qu'il avait des lettres du préfet, l'autorisant à ne pas remettre l'enfant (langage évidemment inexact); le commissaire central s'avoua impuissant et ajouta qu'il ne pourrait faire rendre le jeune L... que si le religieux se présentait, muni d'une autorisation formelle du père. Sur la demande adressée au fonctionnaire de donner lui-même la formule de cette autorisation, pour prévenir toute difficulté ultérieure, le commissaire central dicta le texte du projet de déclaration qu'il réclamait. A l'instant, le religieux expédia à Paris cette formule, en priant le père de se conformer immédiatement, s'il le jugeait convenable, à ces indications.

Le religieux, rentré à sa résidence, repartit, le 2 novembre, porteur d'une autorisation sur papier timbré, écrite en entier de la main du sieur L... et libellée comme suit : (*copie textuelle de la formule donnée par le commissaire central*) « M. L... L... autorise et veut que le (*nom du religieux*) reprenne de suite son fils, François L... L..., que M. X... a détourné de son chemin, sans aucune autorisation de son père. M. L... L... ne veut, à aucun prix, que son enfant reste à .... — Approuvé l'écriture L... L... père, *signé.*

« Paris, le 29 octobre 1883.

« Vu pour certification matérielle de la signature du sieur L... apposée ci-dessus.

« Paris, le 29 octobre 1883.

« Le commissaire de police. » (*Signature de ce fonctionnaire, accompagnée de l'empreinte de son sceau officiel.*)

En présence d'un tel document et des circonstances qui en avaient précédé la rédaction, le religieux arrivait, légitimement convaincu que la demande allait être aussitôt accueillie, que l'enfant, détourné depuis vingt jours déjà, lui serait immédiatement rendu. Le commissaire central n'avait-il pas dit : « Apportez-moi la demande du père, formulée comme je l'ai indiqué et avec sa signature légalisée; je vous ferai rendre l'enfant. » Oui, il l'avait

dit; mais, depuis le 28 octobre, ses dispositions s'étaient modifiées, et, non sans quelque embarras, il déclara qu'il ne pouvait intervenir, qu'il fallait que le religieux se pourvût en référé devant le président du tribunal civil, dont le siège est à une vingtaine de kilomètres de la résidence du sieur X.

Les plus généreux efforts étaient ainsi rendus infructueux; le religieux dut s'éloigner, le cœur navré; mais il tint à ne pas quitter une seconde fois la localité sans avoir vu l'enfant.

Le sieur X..., qui l'avait gardé chez lui jusque vers le 27 octobre, l'avait placé chez un sieur Z... C'est là que le religieux se rendit, accompagné de deux témoins, pour visiter François L... Il parvint à le voir quelques instants et constata la douloureuse transformation déjà accomplie en lui sous l'influence du régime odieux qu'il subissait. Il apprit, en même temps, qu'à l'aide de renseignements obtenus du jeune L..., le sieur X... avait eu connaissance de l'irritation témoignée contre le père, à cause de ses sentiments religieux, par une personne en relations avec la famille; exploitant cette indication, il s'était mis en rapport avec cette personne qui, pendant les angoisses du père, osait fournir des renseignements pour le diffamer. Le sieur X... ne cessait de proférer, à satiété, sur son compte, en présence du fils, les propos les plus offensants.

Pour mieux exciter l'insoumission du jeune François, une lettre personnelle, venue de cette source, au lieu de lui confirmer l'ardent désir du père de le voir rentrer sous son toit, lui mandait la communication suivante, destinée à servir les plans du sieur X... «... Hier, j'ai vu ton père; il ne veut pas entendre parler que tu reviennes à Paris..., ou s'il te fait revenir, c'est pour t'enfermer à la Roquette jusqu'à vingt et un ans... » Jamais la pensée de châtier l'enfant, qui n'avait, à aucune époque, encouru ses reproches, n'était venue à l'esprit du père : sa juste colère n'éclatait qu'envers les coupables qui le retenaient.

Le jour même de sa seconde visite, le religieux adressa aux sieurs X et Z une énergique protestation.

A la nouvelle de l'insuccès de cette dernière démarche, le sieur L... avait senti sa douleur s'accroître. Dénué de ressources, il ne pouvait ni intenter un procès ni se rendre près de son fils. Ainsi l'autorité paternelle était impunément méconnue en sa personne; sur notre terre de France, un père réclamait en vain que son fils fût retiré, pour lui être rendu, des mains de l'homme qui l'avait détourné!

Après le second voyage du religieux, le sieur X... avait dicté à l'enfant, le 6 novembre, une lettre adressée par lui à son père et

dans laquelle on lui faisait dire ce qui suit : «... Je viens te prier instamment, si tu me portes un peu d'intérêt (*sic*), de rejeter au loin et absolument toutes les propositions qui pourraient être faites à mon égard, en vue de me détourner de la bonne voie dans laquelle je me trouve;..... car, malgré tout le respect et l'amitié que j'ai pour toi, tu me mettrais dans la pénible nécessité de te désobéir;..... je te prie, pour une dernière fois, de ne plus m'envoyer aucun de ces affreux religieux; je n'en veux plus voir, à aucun prix. » Tel était le langage *dicté* par un ennemi de toute idée religieuse à un enfant de douze ans s'adressant à son père!

II

On ne voulait pas cependant se résigner à désespérer de la justice. Le 9 novembre, le sieur L... transmettait au procureur de la république la plainte suivante, écrite en entier de sa main :

« Mon fils, François L... L..., âgé de douze ans [1], a été conduit par moi, le 12 octobre dernier, à la gare du chemin de fer d'Orléans; il est parti à destination de ....., avec un billet d'indigent donné par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans; il était attendu, en gare de ....., par les personnes à qui je voulais le confier. Arrivé à ....., il a été détourné de son chemin et enlevé par un personnage, du nom de X..., qui demeure à ....., rue ....., n° ..... Cet homme, par ses mauvais conseils, m'a enlevé mon enfant et l'a confié, sans mon consentement, à un nommé Z..., rue....., à ..... J'ai l'honneur, monsieur le procureur, de vous supplier de me faire rendre immédiatement mon enfant, qui devra être remis à M. B..., demeurant à ....., rue....., n°....., ou à la personne déléguée par lui, et je suis convaincu que vous allez poursuivre, conformément aux lois, les sieurs X... et Z... qui ont eu la hardiesse de détourner mon enfant.

« Recevez, etc., L... L..., père, *signé*, cocher, rue ..., n° ..., Paris. »

Cette plainte fut remise, le 10 novembre, au parquet du procureur de la république compétent, par un homme dont la vie entière a été consacrée au bien; l'un des substituts en prit connaissance, en même temps que d'une lettre adressée par un ancien magistrat au vénérable intermédiaire. Voici les termes de cette lettre, qui signalait l'urgence des mesures à prendre :

« Paris, le 9 novembre 1883.

« Cher Monsieur,

« Un enfant a été détourné par les gens désignés dans la plainte ci-jointe, et, — chose à peine croyable, — ils refusent de le

[1] Né à Paris, le 23 janvier 1871.

rendre au mandataire de son père ! Le commissaire central de...., après avoir exigé une déclaration écrite du père, est demeuré impuissant, *cette déclaration une fois produite.....*

« Ce fonctionnaire aurait dû dresser procès-verbal sur-le-champ, et une instruction aurait été certainement ouverte. Le père indigent ne peut aller à.....

« Ayez l'obligeance de remettre à M. le procureur de la république la plainte ci-jointe du sieur L...., qui réclame *immédiatement* son enfant et demande les poursuites commandées par la loi.

« Je compte sur vos bons soins pour que l'enfant soit aussitôt renvoyé à son père. Vous voudrez bien me dire si une instruction va être requise; ma longue expérience des affaires criminelles ne me permet pas d'en douter. S'il y a lieu de réprimer le vol de bagages sur les voies ferrées, il est bien plus essentiel de châtier sévèrement le détournement d'un enfant voyageant en chemin de fer, alors surtout que la hardiesse est poussée au point de refuser au père le mineur ainsi détourné.

« Veuillez agréer, etc. »

« *P. S.* Le pauvre père L... L... sort de chez moi ; sa douleur est poignante. Il ne comprend pas comment, en France, l'autorité prévenue, des gens qui ont enlevé un enfant à son père peuvent refuser de le lui rendre ! C'est, en effet, inouï !

« L'urgence, vous le voyez, est extrême. L'irritation du père est extrême aussi.

« Le parquet va mettre fin télégraphiquement, je le pense, à ce grand scandale et commencer les poursuites. »

Le substitut, dans une réponse très laconique, promit d'écrire, le soir même, au commissaire central de la ville où l'enfant était retenu. Sur l'avis donné par le visiteur qu'il se représenterait, le surlendemain lundi, pour connaître la décision, l'officier du parquet insista, à cause de la férie du dimanche, pour que la nouvelle entrevue fût différée au mardi. Il était indispensable cependant qu'une solution intervînt promptement ; les investigations destinées à éclairer des plaintes de cette gravité ne comportent aucun atermoiement ; la police judiciaire ne chôme jamais.

Le mardi 13 (aucun détail n'est à négliger dans une telle affaire), le digne correspondant se rendit au parquet ; il s'entretint avec un autre substitut, de nomination moins récente que le précédent et qui dirigeait le service, en l'absence du procureur de la république. Ce représentant de l'autorité déclara ne rien savoir de l'objet de la visite ; il fallut le mettre au courant ; tout en réservant sa décision jusqu'après une conférence avec son

collègue, il se montra très disposé à seconder le désir du père; toutefois, l'avis du commissaire central lui parut nécessaire, et les choses n'étant pas plus avancées que trois jours avant, il fut entendu que ce fonctionnaire serait invité à fournir des explications. Cet entretien avait lieu dans la matinée; le visiteur revint dans la soirée, ainsi qu'il avait été convenu; après avoir attendu jusqu'à six heures et demie la fin d'une audience correctionnelle, il se trouva en présence des deux substituts; on lui fit connaître que le commissaire central n'avait adressé aucune réponse; il répliqua que ce silence lui paraissait étrange dans une cause de cette gravité. Force ne fut pas moins d'attendre les renseignements, qui avaient dû être réclamés depuis le 10!

Le 15 novembre au soir, le charitable visiteur revint au palais et reçut du premier substitut la réponse que nous allons résumer : L'enfant a été recueilli dans un but charitable par le sieur X..., qui l'a placé en apprentissage chez le sieur Z... Le jeune François s'y trouve à merveille; le commissaire central l'a engagé, le parquet pourra l'engager encore à retourner chez son père; mais on n'exercera aucune poursuite, aucune contrainte; on se bornera à une action morale; on ne pourrait prendre un rôle actif que si le père obtenait une ordonnance du président du tribunal, l'autorisant à faire arrêter son fils, à le faire conduire par la force publique à Paris ou à l'incarcérer; dans ce cas seulement, le parquet interviendrait pour faire exécuter l'ordonnance. Néanmoins, avant de solliciter une telle mesure, le père ferait bien de réfléchir aux limites que son autorité pourrait rencontrer dans la loi sur *l'apprentissage*.

Inutile de reproduire toutes les observations que cette réponse provoqua : sur les faits d'abord, — sur le refus de l'autorité de prêter son concours à l'exercice des droits incontestés du père, dépouillé depuis plus d'un mois de toute action par rapport à son enfant, — sur la théorie d'amoindrissement des droits paternels, tenus en échec par une prétendue mise en apprentissage, émanée de celui-là même dont le père dénonçait le méfait! — « Mais, reprit l'un des substituts, nous sommes en présence de gens connus et savons-nous ce qu'est L...? » — « Un homme du peuple, monsieur, fut-il répondu, un homme de travail dont l'identité est constatée officiellement par la légalisation du document dont le commissaire central a fourni le modèle et, d'une façon non moins rassurante, par l'honorabilité de l'ancien avocat général à la Cour de notre ville, qui m'a prié de déposer la plainte et m'a adressé la lettre dont j'ai donné, il y a cinq jours, communication; lui et moi, nous sommes, me semble-t-il, des garants suffisants; je

m'étonne que, dans le temps où nous vivons, ce que l'on ne refuserait pas à un homme riche et puissant, fasse un doute pour un pauvre cocher de fiacre, à qui ses ressources ne permettent pas un long voyage. » — « Je ne dis pas, repartit le substitut, que l'ouvrier n'ait pas le même droit que tout autre à la justice; mais enfin, c'est à lui à se mettre en règle, comme les autres, et si vous portiez une ordonnance du président... » — « Monsieur, répliqua le visiteur, je ne sais ce que je ferais; je me suis acquitté de mon mandat, en déposant la plainte d'un honnête père de famille; ce sera à lui maintenant à voir ce qu'il aura à faire, en présence de votre refus de concours. »

Ainsi se termina cet entretien fidèlement résumé et qui constatait une fois de plus, de la part de la justice, un aveu d'impuissance.

A la nouvelle des démarches faites auprès du parquet, les gens contre lesquels les plaintes étaient formées avaient éprouvé un sentiment de crainte; mais, dès qu'ils s'aperçurent de l'échec probable des efforts que l'on venait de réitérer, ils s'enhardirent de nouveau. Le 14 novembre, le sieur X... écrivait au sieur L..., afin de lui faire part, « au nom de son fils », du chagrin que lui causaient les visites que ne cessait de faire M. le commissaire central chez le sieur Z... et du mauvais effet produit sur celui-ci par de semblables démarches. « François, ajoutait-il, me charge de vous prier de les faire cesser... Il me dit encore : si papa me force à retourner à Paris, j'obéirai; mais je ne consentirai jamais à aller avec des religieux, quels qu'ils soient. »

Après trente-trois jours d'efforts, le sieur L... père était réduit à cette situation : son fils, subissant une détestable influence, trop faible à douze ans pour s'en affranchir, ne pouvait, par lui-même, recouvrer la liberté; en dépit de toutes les réclamations, il était retenu à une grande distance du foyer paternel et loin de ceux auxquels, pour le bien de toute sa vie, le sieur L... avait voulu le confier; le parquet, après cinq jours de délai, déclarait ne pouvoir intervenir; pour saisir le président d'une requête (en admettant qu'une telle procédure fût nécessaire), il fallait, soit exposer des frais que le père était hors d'état d'avancer, soit laisser s'écouler le temps encore long, nécessité par l'instruction d'une demande d'assistance judiciaire, et pendant tous ces atermoiements, la moralité de l'âme la plus chère au cœur paternel subissait d'irrémédiables dommages!

Il fallait, à tout prix, arracher cette victime au milieu qui refusait de s'en dessaisir. Deux buts étaient à atteindre : provoquer la répression d'un audacieux méfait; mais l'inaction du parquet déconcertait, en ce moment, tous les efforts; — ramener l'enfant

chez son père, le retirer des mains entre lesquelles il était tombé; c'était le but principal, la sollicitude qui dominait toute autre, la préoccupation première devant être forcément ajournée.

Le sieur L.... vivait dans une tristesse indicible; le cœur d'un père pauvre a des élans d'une noblesse égale à celle de la personne la plus comblée des dons de la fortune. Son existence était devenue vraiment douloureuse. Sa femme mourante réclamait l'enfant que, avant de s'éteindre, elle croyait avoir eu le bonheur de placer sous la plus salutaire direction; le père, de son côté, se hâtait, le soir, après ses rudes journées de travail, d'arrêter quelques instants son véhicule à la porte de ceux qui s'intéressaient à son malheureux sort pour leur demander si enfin ce fils bien-aimé lui serait rendu... Il fallait calmer l'excitation croissante engendrée par une si légitime anxiété. Il lui arrivait de concevoir de terribles desseins contre les gens qui bravaient son autorité et ajoutaient, à cette violation d'une loi des plus saintes, d'ignobles outrages proférés contre lui-même devant son fils, outrages que nous n'oserions reproduire. Si cet homme, entraîné par une douleur délirante, était allé porter un coup mortel au ravisseur de son enfant, le devoir de la justice eût été de le traduire devant une juridiction criminelle, et il eût dû être condamné; mais, nous le demandons, est-il sûr qu'on eût obtenu d'un jury un verdict de condamnation?

Il fallait avant tout, disons-nous, ramener l'enfant; l'unique moyen, malgré les résistances à craindre, dépendait d'un voyage du père, allant lui-même réclamer le fils que les autorités de son pays déclaraient ne pouvoir lui faire rendre. Dénué de ressources, il était dans l'impossibilité de réaliser, par ses seules forces, ce dessein. Une respectable bienfaitrice, à qui déjà la famille L... était redevable du bienveillant accueil promis par les religieux, se chargea de pourvoir à toutes choses; aidée du concours d'un membre de la Chambre des députés, dont le cœur est ouvert aux généreuses inspirations, elle facilita le voyage du père. Les conseils les plus pressants lui furent donnés pour qu'il contînt son indignation et qu'il évitât tout conflit avec les gens en présence desquels il allait se trouver.

Le 26 novembre, il arrivait inopinément chez le sieur Z..., guidé par un homme plein de bonté et dont le dévouement s'était déjà affirmé pour lui; le sieur L... réclama son fils; l'enfant parut; la seule vue de son père suffit à l'affranchir de la domination qu'il subissait depuis quarante-trois jours. Le sieur Z..., témoin de cette rencontre, ne songea pas à résister; il se confondit en excuses, rejetant sur le sieur X..., dont il exposa amplement l'odieuse con-

duite, toute la responsabilité de cette grave affaire. Suivant la recommandation qui lui avait été faite, le sieur L... ne s'attarda pas dans la ville où il s'était rendu; il se hâta d'en repartir par le premier train qui suivit l'accomplissement de sa tâche et, dans la nuit du 27 au 28 novembre, il rentrait à Paris, avec l'enfant si longtemps détourné.

La mère put, avant de mourir, embrasser le fils dont elle ne cessait de réclamer le retour; brisée par de longues et cruelles souffrances physiques, en dernier lieu, par les émotions de cette cruelle attente, elle s'éteignit presque immédiatement après l'arrivée de son mari et de son fils, avec la joie, malgré les dommages que sa tendresse ne lui permettait pas de discerner, de voir l'enfant rendu à son père. Une cérémonie funèbre fut le couronnement de ces six semaines de douleur.

Pendant ce temps, un excellent collègue du député qui était venu en aide au sieur L..., avait bien voulu faire une démarche auprès de la chancellerie pour mettre fin à l'inaction que nous avons exposée. L'enfant arrivait à Paris, au moment où l'on était informé que le ministère de la justice ne pourrait intervenir d'office et qu'il ne provoquerait des explications que sur une plainte écrite. Le sieur L... en avait déjà formé plusieurs en vain. Après la déclaration expresse du parquet qu'aucune poursuite ne serait exercée, il n'appartenait désormais qu'au sieur L... d'introduire son instance devant les tribunaux compétents. C'est ainsi qu'une affaire qui aurait dû être traitée télégraphiquement par les représentants de l'autorité publique et terminée en vingt-quatre heures, avait rempli quarante-trois jours, sans que le ministère public fût intervenu, sans qu'aucune action eût été intentée, qu'aucune instruction eût été ouverte...

III

Nulle juridiction répressive ne peut être saisie, dans cette cause, à défaut de l'initiative du parquet. Si le fait constituait un délit, la partie civile pourrait agir directement devant le tribunal correctionnel; mais le fait est un crime : « Quiconque, énonce l'article 354 du Code pénal, aura, par fraude ou violence, enlevé ou fait enlever des mineurs, ou les aura entraînés, détournés ou déplacés, ou les aura fait entraîner, détourner ou déplacer des lieux où ils étaient mis par ceux à l'autorité ou à la direction desquels ils étaient soumis ou confiés, subira la peine de la réclusion. » La Cour d'assises ne pouvant être saisie de la connaissance de crimes de droit commun que par un arrêt de la chambre des mises en accusation, l'impunité, au point de vue répressif, paraît actuelle-

ment assurée à ce méfait. Quand la loi a permis, d'une part, à toute personne lésée de déférer la poursuite d'un délit au tribunal correctionnel et a, d'un autre côté, interdit ce droit par rapport aux crimes, c'est qu'on demeurait persuadé que si, dans certains cas, le ministère public pouvait se désintéresser de la répression d'un délit, il ne s'abstiendrait jamais de poursuivre un crime, d'en éclairer tout au moins les circonstances, sur une plainte formelle, à l'aide d'une instruction régulière. Ici, c'est l'énormité même de l'action dénoncée qui la fait, quant à présent, échapper à l'atteinte des lois pénales, rien ne pouvant suppléer l'initiative du parquet et l'arrêt de renvoi. Mais restait la voie civile, et le sieur L... a rempli un devoir auquel il ne devait point se soustraire, en cherchant à faire constater par une sentence judiciaire les circonstances qui viennent d'être rappelées et, si irréparable que fût le préjudice, en essayant de demander un imparfait dédommagement.

Le préjudice est immense, en effet : un enfant, d'une irréprochable moralité, animé de sentiments excellents, était envoyé à des religieux qui se chargeaient de son éducation ; en route, un homme l'a détourné de sa destination et a, pendant plus de quarante jours, flétri cette jeune intelligence des récits les plus odieux. Chaque soir, aussi bien pendant le séjour de François L... sous son toit que pendant le mois qu'il a passé chez le sieur Z..., chaque soir, non seulement devant le jeune François, mais encore devant sa femme et ses propres enfants, le sieur X... s'acharnait à raconter tout ce qui pouvait inspirer du mépris, de l'horreur envers la religion et ses ministres ; nous ne pourrions songer à consigner ici les faits, les anecdotes dont il souillait l'esprit de ses auditeurs, toujours pour assouvir la haine dévorante qui l'excitait contre les prêtres, les religieux, indiqués dans ses relations comme s'étant livrés aux actes les plus criminels, séquestrations, assassinats, tortures, méfaits de tout genre...

C'était le sujet constant de ses entretiens, la satisfaction donnée à ses instincts d'ennemi des idées religieuses. Il faisait chaque soir des lectures dans cet ordre d'idées, s'arrêtant pour insister sur les imputations les plus violentes, aidé du concours de sa femme ; elle les accompagnait, en effet, des commentaires imaginés par les vils industriels qui vont colporter dans les foires, avec la tolérance du pouvoir, les infâmes exhibitions destinées à tromper et corrompre le peuple ; sa mémoire, servie par une ardeur égale à celle de son mari, reproduisait ces repoussantes élucubrations.

Que restera-t-il, dans les souvenirs de ce fils de parents chrétiens, des turpitudes étalées avec le désir ardent d'en faire jaillir

le mépris du christianisme. Qu'en restera-t-il, au point de vue de sa foi, de son avenir? C'est ce que nul ne peut apprécier avec certitude aujourd'hui. Ce qui est indubitable, c'est l'immensité du mal, et quand on pense que tel a été le résultat d'un voyage accompli pour envoyer ce fils à l'école de la vertu, quand on réfléchit à ce contraste du mal advenu par suite d'un crime et de la perte du bien qui était réservé à l'enfant, on peut dire, sans crainte d'exagération, qu'il n'est point d'indemnité pécuniaire capable de réparer le dommage causé, à la fois, au père et au fils. Les religieux n'ont plus consenti à recevoir, comme ils l'avaient offert, l'enfant éprouvé par une telle persécution et, par conséquent, le bienfait de l'éducation religieuse ne sera pas recueilli par celui qui l'avait vivement désiré.

Si l'on dirige ses regards du côté du père, quelle douleur n'a-t-il pas ressentie! Cet homme, si pauvre qu'il soit, a droit à la liberté de ses convictions; au milieu même du temps où nous vivons, qui oserait lui contester cette liberté? Il est chrétien, respectueux des choses religieuses et entend élever son fils dans la voie qui est la sienne. Un homme s'est rencontré, qui l'en a empêché. Une mère pieuse avait conservé sur son lit d'hôpital, à travers de longues souffrances physiques, les élans d'une foi touchante et méritait les sympathies de nobles cœurs; elle avait rêvé pour ce fils la culture morale et religieuse la plus conforme à ses aspirations. Et voilà qu'un homme, pour satisfaire l'ardeur d'une haine sans frein, a impunément fait évanouir ce rêve sacré et rendu vaines de si généreuses espérances...

IV

Pourquoi les plaintes réitérées du père ont-elles été comme non avenues, absolument inefficaces aux yeux des représentants de l'action publique?

Le principe du respect de l'autorité paternelle est, sans doute, inscrit en tête des préceptes de morale religieuse de tous les peuples. Si le caractère de la prescription était exclusivement religieux, on ne s'étonnerait point, en nos jours d'abaissement, de l'inaction des mandataires du pouvoir. Mais, jusqu'à présent, du moins, cette prescription, inséparable des traditions de l'humanité, est encore, malgré la grave atteinte que lui ont fait subir les lois de la période révolutionnaire, laïque autant que religieuse. « L'enfant, à tout âge, énonce l'article 371 du Code civil, doit honneur et respect à ses père et mère. — Il reste sous leur autorité jusqu'à

sa majorité ou son émancipation (art. 372). — Le père seul exerce toute autorité durant le mariage (art. 373). — L'enfant ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père, si ce n'est pour enrôlement volontaire après l'âge de dix-huit ans révolus (art. 374). » Il suffit, pour se convaincre de l'importance de la prescription au regard de la législation civile, de lire l'exposé présenté au Corps législatif, dans la séance du 23 ventôse an XI, — le rapport fait au Tribunat, le 1er germinal de la même année, — le rapport du Tribunat au Corps législatif, le 3 germinal. « La nature et la reconnaissance présentent au fils les auteurs de ses jours, disait le conseiller d'État Réal, sous l'aspect d'une divinité domestique et tutélaire.....; c'est un culte qu'il leur rend, toute sa vie.....; c'est la *piété filiale* adorant la *piété paternelle.* Voilà, législateurs, les vérités que la nature a gravées dans nos cœurs; voilà son code sur la puissance paternelle. » — Dans la séance du 3 germinal an XI (24 mars 1803), l'orateur du Tribunat, Albisson, disait, de son côté : « L'autorité des pères et des mères sur leurs enfants, que le conflit des lois et l'insouciance du pouvoir législatif minaient depuis des siècles, dont la décadence progressive des mœurs précipitait sensiblement la ruine et que l'esprit révolutionnaire d'insubordination et d'indépendance avait déjà marquée du sceau de la proscription, cette autorité a sa racine dans le cœur même de l'homme et dans sa destination à l'état de société. » Nous rappelons ces paroles pour montrer que le Code civil a consacré, dans les termes les plus explicites, l'exercice et le respect de la puissance paternelle; c'est donc une loi, encore vivante, qui était invoquée par le malheureux père, condamné à réclamer en vain son fils.

L'homme pauvre ne peut faire accompagner, en toutes circonstances, ses enfants pendant leurs voyages; mais ceux-ci sont placés sous la sauvegarde des gardiens de la sécurité publique. Si le parquet doit poursuivre avec empressement toute soustraction de colis, de bagages, accomplie sur les voies ferrées, s'il a le devoir de provoquer le châtiment des violences qui sont exercées contre les personnes, à plus forte raison est-il tenu de veiller sur les enfants, seraient-ils détournés par des gens qui prennent le masque de prétendus sauveurs pour les attirer plus sûrement à eux. Qu'est-ce que le fait de tuer le corps par rapport au fait de tuer l'âme? Aussi, dès la nouvelle du détournement d'un enfant, que cet avis résulte de la plainte des parents ou parvienne d'une manière indirecte, le parquet doit agir sans délai. N'a-t-il pas à poursuivre les crimes que nul ne dénonce, et la connaissance qu'il acquiert d'un méfait ne commande-t-elle pas une vérification

immédiate? Quel besoin était-il donc que le sieur L... père se plaignît? Le seul avis qu'un enfant avait été entraîné dans un lieu déterminé, malgré la volonté de son père, suffisait à motiver les investigations les plus promptes. Le jeune L... était-il le neveu, le pupille, le protégé, à un titre quelconque, de celui qui l'avait amené? L'enfant n'avait-il pas un père qui le réclamait, et cependant les plaintes qui, dès le premier jour, auraient dû avoir de l'écho, nous ne disons pas dans le cœur, mais dans l'appréciation judiciaire de l'officier du parquet, ces plaintes réitérées ont été, sont encore écartées. L'une des pensées qui nous afflige le plus dans ce douloureux épisode, c'est que ce cri paternel ait été poussé en vain dans un pays qui se croit libre, sur notre terre de France, où il semble que plus qu'ailleurs les principes, sanctionnés par le concert universel des temps et des peuples, devraient être le mieux respectés.

Pendant de longs atermoiements subis par le sieur L..., le temps s'écoulait, aggravant le mal, faisant déborder dans le cœur du père des angoisses dont l'action du parquet aurait pu si légalement abréger la durée.

Quelle est la réponse faite aux plus légitimes doléances, soit par le commissaire central, soit par les officiers du ministère public? « Nous ne connaissons pas le père. Quel est-il? » Qu'importe, au point de vue du droit? Cet homme est honnête, estimé; des personnes honorables lui servent d'intermédiaires; il exprime sa volonté de toutes manières, notamment par une déclaration, copie textuelle d'une formule donnée par l'autorité et au bas de laquelle sa signature est légalisée par le commissaire de police compétent. S'il avait perdu, en route, un sac de voyage, le plus simple objet matériel, on n'aurait pas, avec raison, été aussi exigeant; au lieu d'une valise, d'une pièce de monnaie, c'est son fils qui est détourné. Chaque jour ajoute à la gravité du crime, et l'on est sourd à ses plaintes. — Au lieu d'être honnête, ce père serait-il indigne, tant que la justice ne l'aurait pas dépouillé de son autorité, quel est l'organe du pouvoir qui serait en situation de lui refuser l'enfant qu'il réclame? Un père indigne aurait résolu de retirer son fils d'un établissement religieux, auquel il l'aurait confié et il aurait remis ce soin à un intermédiaire, destitué de toute estime, nous le demandons, aurait-on trouvé beaucoup de fonctionnaires qui eussent hésité à accueillir sa requête? Mais le père est honnête, il a choisi des intermédiaires estimés; l'autorité doit-elle demeurer impuissante, à cause de la pensée religieuse qui a inspiré la volonté paternelle? S'il en était ainsi, — nous ne pouvons l'admettre, — ce serait, ajouté à tant d'autres,

l'un des signes les plus éclatants d'oppression. La plainte semblable d'un Alsacien, ayant opté pour la France, serait appréciée en Allemagne, comme l'a été celle du sieur L..., que l'on s'élèverait avec indignation contre l'injustice, l'arbitraire du vainqueur; un père appartenant à la classe la plus humble de la société, doit-il être traité, parce qu'il est catholique, plus durement qu'un étranger vaincu?

Le parquet faisait inviter le sieur L... à se pourvoir en référé. On comprend cette procédure lorsqu'un conflit dont la solution est urgente éclate entre deux personnes ayant ou paraissant avoir des droits opposés; on comprend le référé entre différents membres d'une même famille se disputant un enfant rattaché à tous par des liens étroits; mais un recours de ce genre entre un voleur et la personne lésée, entre le père, maître de son enfant, et l'individu qui a eu la hardiesse de le détourner, y avait-on jamais songé? Le ministère public, saisi de la dénonciation d'un méfait, renvoie-t-il le plaignant à la juridiction du référé? Surseoit-il, avant de poursuivre le recéleur, jusqu'à ce qu'une ordonnance du juge civil ait statué sur le sort de l'objet volé? Si cette réponse, vraiment extraordinaire, avait été faite à un père riche ou possédant tout au moins quelques ressources, sans cesser d'être, en droit, absolument inadmissible, elle aurait du moins laissé au plaignant la faculté d'user avec promptitude de cette voie; mais il s'agissait d'un homme pauvre, d'un cocher de fiacre, dépourvu de tout moyen d'avancer les frais de cette instance; la réponse, faite à l'indigent que la loi place spécialement sous la protection du ministère public, était l'anéantissement de ses trop légitimes réclamations. Il eût fallu, pendant les délais de la demande d'assistance judiciaire, c'est-à-dire un mois, deux mois de plus, qu'il laissât se consommer la perversion de son fils.

Une autre réponse a aussi été faite : le père devait se préoccuper des limites assignées à son autorité par la loi sur l'*apprentissage!* Nous ne saurions nous résigner à discuter une telle objection; le ravisseur contre lequel une instruction aurait dû être ouverte, dès le premier avis, place l'enfant chez un tiers; ce placement serait une mise en apprentissage, au sens légal, et le père de l'enfant détourné, le père qui porte plainte contre le ravisseur et le prétendu patron, aurait à tenir compte des accords intervenus entre ces deux hommes, de même, sans doute, que le propriétaire, qui a subi une soustraction, serait arrêté dans sa plainte par l'entente criminelle intervenue entre l'auteur du vol et le recéleur!

Il n'était offert qu'un mode d'assistance, le *conseil*, que le parquet aurait fait donner au fils d'obéir à son père, le *conseil* — rien

de plus — à un enfant de douze ans, laissé sous la domination de l'inculpé dénoncé. C'est à une telle exhortation, dépourvue de toute force, de toute sanction, que devait se restreindre l'appui réclamé par l'autorité paternelle; la loi civile était réduite à cet aveu d'impuissance.

Il a fallu, en présence de l'inaction de la justice, que la charité procurât au père le moyen d'aller retirer lui-même l'enfant, si obstinément retenu loin de lui. Après que François L... a été soustrait à la domination qui le maîtrisait, le ministère public n'a même pas cherché à le faire interroger, à faire constater par un procès-verbal l'affligeant récit du dommage moral qui lui avait été causé, de la grave atteinte que l'autorité même des lois avait subie en la personne de ce fils d'un homme pauvre, dont aucun représentant du pouvoir n'avait accueilli la plainte, calmé la douleur.

V

Après s'être muni des documents nécessaires, le sieur L... demanda, le 9 décembre, le bénéfice de l'assistance judiciaire. Les préliminaires une fois remplis à Paris, le dossier fut transmis, le 21 décembre, au bureau compétent.

Trois semaines après, le sieur L... recevait une convocation, antérieure de huit jours à la date de la réception et l'invitant à se présenter, le jour même où elle lui parvenait, devant le bureau siégeant dans une ville, séparée de Paris par une grande distance. Il adressa immédiatement un télégramme à M. le président de ce bureau, l'informant que la convocation ne lui était parvenue que quelques instants avant l'envoi de sa dépêche; le soir même, en insistant sur le trop légitime fondement de sa demande, il exposait que, dénué de ressources, il était dans l'impossibilité absolue d'accomplir le long voyage auquel on le conviait. Ignorait-on que, tout en perdant le salaire de plusieurs jours de travail, il n'avait pu qu'avec l'aide d'un généreux concours se rendre, au mois de novembre, dans la ville où son fils était retenu, pour le ramener sous son toit? Avec quel empressement n'eût-il pas obtempéré à la convocation, si son état d'indigence ne l'en avait empêché! Le bienveillant intermédiaire, qui avait remis en vain sa plainte au parquet, voulut bien fournir tous les renseignements de nature à éclairer les personnes appelées à statuer sur sa demande.

Devant le bureau, le sieur X... s'est posé en sauveur : l'enfant était abandonné, dit-il; à lui le mérite de l'avoir recueilli... — François L..., accompagné à quatre heures, à une gare de chemin de

fer, était attendu, trois heures et demie après, à une autre gare; il suivait le trajet même que son père lui avait assigné; était-il abandonné?

Le sieur X... aurait été attiré, a-t-il allégué, par les plaintes que poussait l'enfant... — Celui-ci ne s'est nullement plaint; il était heureux du voyage qu'il accomplissait, c'est le sieur X... qui s'est rapproché de lui pour l'interroger et le détourner ensuite de son chemin.

François L... était affamé; toute nourriture lui faisait défaut. — Allégation non moins inexacte; il avait pris un repas, avant de partir, avait reçu une somme de cinq francs, au cas où elle lui eût été nécessaire pendant un si court trajet, et il portait un panier rempli de provisions de bouche.

Les religieux ne se trouvaient pas à la gare d'arrivée. — Inexactitude absolue. M. V. A. (frère G...) s'est rendu, le 14 octobre, au passage de tous les trains, de six heures à dix heures du soir; chaque fois, pendant plus d'un quart d'heure, il a recherché l'enfant, soit à la sortie, soit autour des omnibus, et ne l'a pas aperçu; il a été, dans l'une de ces circonstances, secondé par un jeune homme, fort au courant des habitudes de la gare, et leur attente commune a été déçue. Le sieur X... avait eu soin de se tenir, avec l'enfant, éloigné du seul passage où l'on eût pu rencontrer ceux qui l'attendaient, de la porte de sortie; mais il n'avait pas réfléchi que le billet de place resterait entre les mains de l'enfant, comme l'indéniable témoignage de l'effort accompli pour l'empêcher de rencontrer les religieux.

Telle est la véracité du prétendu sauveur; s'il eût agi dans cet esprit n'aurait-il pas avisé immédiatement le sieur L... et mit l'enfant, sans délai, à sa disposition? Lorsqu'un homme trouve un objet, il s'empresse, s'il est honnête, de rechercher le propriétaire pour le lui restituer; s'il se tait, se l'approprie, surtout s'il refuse de le rendre, il révèle le mobile auquel il a obéi. C'est ainsi qu'en refusant de livrer l'enfant au père, en dépit de ses réclamations écrites, plusieurs fois réitérées, et des démarches faites en son nom, le sieur X... a fait lui-même la lumière sur son véritable dessein et dévoilé les sentiments qui l'ont inspiré.

Cet homme a détourné un enfant de la destination à laquelle son père l'envoyait; il l'a empêché de rejoindre les personnes amies qui l'attendaient et l'a entraîné au loin, en lui cachant même l'expression indignée de la douleur des siens; cet homme a refusé de le rendre à un visiteur vénérable, investi de la confiance paternelle; il a mis en pièces la lettre qui servait de titre au visiteur, l'a injurié et a osé porter la main sur lui; il a dicté à l'enfant

des lettres navrantes et s'est maintes fois, en présence du fils, répandu en calomnies sur le compte de son père ; il s'est acharné, pendant six semaines, à détruire par d'affreuses lectures le respect que parents et maîtres avaient inspiré à l'enfant pour la religion ; il a aggravé de tout le poids de l'angoisse morale l'agonie de la mère, fait vivre dans une anxiété cruelle le chef de la famille, compromis l'avenir de l'enfant, en lui ravissant le bienfait d'une éducation excellente.

Il ne semble avoir à craindre actuellement aucune poursuite devant la juridiction répressive, et si la charité chrétienne, émue par les circonstances d'une telle affaire, ne vient en aide au père indigent, il peut arriver que le sieur X n'ait même pas à redouter aujourd'hui une action civile en dommages-intérêts. Le bénéfice de l'assistance judiciaire n'a pas encore été accordé; voilà plus de deux mois que la décision est attendue.

Les bureaux n'ont pas à examiner le fond du débat, mais seulement à rechercher s'il y a motif plausible d'autoriser le demandeur à exercer une action. L'exposé du sieur L... est d'une exceptionnelle gravité, appuyé de considérations et de faits dignes, au plus haut degré, d'être soumis aux tribunaux; il ne s'agit de rien moins que de la sauvegarde de droits sacrés et de la réparation de dommages bien autrement préjudiciables que ne peuvent l'être les suites d'un accident matériel. Les défendeurs eux-mêmes, puisqu'ils se disent sans reproche, devraient souhaiter pour leur pleine justification la publicité des débats.

Nous dégageant de toute question de personnes, écartant à dessein jusqu'à l'indication des noms, pour nous maintenir dans le milieu supérieur où vivront à jamais le droit et la vérité, nous souffririons pour la loi de 1851 elle-même que son bienfait ne fût point assuré à une telle cause.

Cette excellente institution existait déjà, quoique sous des formes différentes, dans les États pontificaux, en Sardaigne, en Hollande, en Belgique, lorsqu'elle fut établie en France; les indigents étaient admis, suivant une belle expression, à plaider gratuitement *pro Deo*, lorsque leur demande paraissait se présenter sous les auspices de la vérité, qui se confond avec l'essence divine. « La justice doit être accessible à tous, disait, le 13 novembre 1850, M. de Vatimesnil, dans son rapport à l'Assemblée nationale, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'*assistance judiciaire;* ce fut dans cette pensée que la première Assemblée constituante déclara qu'elle serait rendue *gratuitement;* louable principe qui se trouve reproduit dans l'art. 8 de la Constitution de 1848. — Toutefois, ajoutait le rapporteur, la règle que nous

venons de rappeler n'a qu'une portée restreinte; elle signifie uniquement que le traitement des magistrats est fourni par l'État et qu'ils ne peuvent recevoir, comme autrefois, de rétributions des justiciables. Toute *gratuite* qu'est la justice, dans l'acception que nous venons d'indiquer, les frais qu'elle entraîne sont néanmoins considérables... Il résulte de là qu'il est souvent impossible aux indigents d'intenter et de soutenir un procès. A moins qu'ils ne trouvent des hommes généreux qui, par humanité ou par cet intérêt qu'excite le bon droit, consentent à venir à leur secours, les portes du tribunal ne s'ouvrent pas pour eux, et les réclamations légitimes qu'ils ont à former ne peuvent se faire jour, à défaut de ressources pécuniaires suffisantes pour les formuler juridiquement. Il est arrivé plus d'une fois que celui contre lequel le pauvre avait une action bien fondée a indignement spéculé sur l'impuissance où ce malheureux se trouvait de l'exercer, et qu'il a fermé l'oreille à toute demande de satisfaction ou d'arrangement amiable, dans la confiance que sa partie adverse ne parviendrait jamais à la traduire devant la justice. L'*égalité des citoyens devant la loi*, si justement proclamée par toutes les constitutions et toutes les chartes, n'est malheureusement qu'un mot vide de sens à l'égard de l'homme qui est hors d'état de remplir les conditions nécessaires pour invoquer le secours des lois et s'adresser régulièrement à leurs organes. Dire à quelqu'un : vous ne pourrez pas présenter votre réclamation, quoiqu'elle soit juste, ou lui dire : vous ne pourrez la présenter qu'en déboursant une somme d'argent que vous n'avez pas, c'est, en réalité, la même chose; il n'y a de différence qu'au point de vue de la théorie; il n'y en a pas sous le rapport de la pratique. Cette situation de l'indigent qui ne peut se faire rendre justice... est affligeante pour la morale publique. »

Quelle demande mérite d'être accueillie par un bureau d'assistance judiciaire, si la requête qui vient d'être exposée ne l'est pas! Le pauvre père de famille, qui a formé en vain tant de plaintes, serait réduit à une complète impuissance! L'accès de la justice lui serait interdit! En prêtant l'oreille à ses doléances, ne se croirait-on pas ramené à plus d'un siècle en arrière, aux temps où des voix éloquentes élevaient contre les abus des protestations qui appartiennent aux annales de l'humanité? En même temps que la loi positive elle-même, l'autorité paternelle, la liberté de conscience, auraient été impunément méconnues!

Avec le poète qui jadis, suivant une saisissante expression, avait « mis sa lyre au diapason du concert éternel », on éprouve le besoin de s'écrier, faisant de ses paroles une application qu'il ne prévoyait pas en les prononçant :

Devant les trahisons et les têtes courbées,
Je croiserai les bras, indigné, mais serein,
Sombre fidélité pour les choses tombées,
Sois ma force et ma joie et mon pilier d'airain.

*
* *

Les faits parlent avec plus de force que tous les discours, que toutes les théories. Le douloureux épisode, dont l'enfant d'un cocher a été victime, établit mieux que toutes les démonstrations l'inestimable importance des prérogatives paternelles et de l'appui qui leur est dû, les funestes conséquences de tout attentat qui les méconnaît. Ce sont là des motifs de sollicitude, incapables d'émouvoir, nous le reconnaissons, celui qui s'abandonne à de vulgaires plaisirs ou au médiocre souci de l'intérêt personnel. N'en est-on pas venu, dans nos temps de deuil, à qualifier de rigides ou de naïfs les hommes qui ont soif de justice et qui souffrent plus que s'ils en étaient eux-mêmes atteints de la violation du droit au préjudice d'autrui? Mais il est digne d'envie d'être compris dans leurs rangs, de se sentir attiré, avec eux, vers le droit persécuté, plus fortement, s'il est possible, que vers la justice redevenue maîtresse des sociétés et à laquelle l'inévitable retour du succès procurera des légions de défenseurs.

La consolante parole *patiens quia æternus*, qui recèle le secret des suprêmes réparations, s'applique, non à l'œuvre de l'homme, mais à une justice, dont la sienne, exercée par les meilleurs, n'est que le lointain reflet. Toutefois, si enserrée qu'elle soit dans les bornes du temps, l'œuvre terrestre du droit possède, eu égard à la brièveté de l'existence humaine, une vigueur suffisante pour atteindre un fait criminel ou seulement préjudiciable, bien après l'accomplissement du mal. L'action publique et l'action civile ne s'éteignent contre le crime qu'au bout de dix ans; l'action en dommages-intérêts, fondée sur une faute autre qu'une infraction prévue par la loi pénale, n'est prescrite qu'à l'expiration de la trentième année. Indépendamment de la sanction éternelle, qui suffit, du reste, au triomphe de la justice, les passagères épreuves des choses publiques sont donc impuissantes à écarter des perspectives de ce monde la possibilité des réparations.

Jules LACOINTA.

UN NOUVEAU LIVRE

DE

LA REINE VICTORIA

Les *Feuilles du Journal de notre vie dans les montagnes d'Écosse*, écrites par la reine d'Angleterre de 1842 à 1861, et imprimées en 1868, n'avaient point été destinées à la publicité. Il en est de même des *Nouvelles Feuilles* qui viennent de paraître [1]. C'est là précisément ce qui en fait le charme. On y voit sous leur vrai jour, le jour de la vie intime, la bienveillance et la sérénité d'une âme royale, la simplicité d'une nature droite. On ne trouverait pas, dans ces deux volumes, l'expression d'un sentiment qui ne fût digne de l'auteur, ni un mot qui dénotât l'écrivain mis en garde par la présence du lecteur. Originairement, le *Journal* n'avait été écrit par la reine que pour la reine elle-même. Ensuite, elle eut la pensée, en le communiquant au prince Albert, de faire renaître en lui d'agréables souvenirs. Les princes, leurs enfants, ayant grandi, elle le leur fit lire aussi; et enfin plus tard, un jour que sir Arthur Helps se trouvait à Balmoral, et qu'on parlait d'excursions en Ecosse, elle lui en montra quelques fragments. L'impression qu'il en reçut fit naître, chez des personnes de la famille royale qui se trouvaient présentes, l'idée que la nation anglaise toute entière serait heureuse de participer, à travers ces pages, à la vie de sa souveraine. La reine montra une extrême répugnance à faire imprimer une chose sortie de sa plume; mais on lui fit remarquer qu'on pourrait ne tirer le *Journal* qu'à un petit nombre d'exemplaires, dont elle ferait présent à ses parents et à ses amis. Ce projet de publicité, restreinte à un cercle choisi, obtint seul, d'abord,

[1] *More Leaves from the Journal of a Life in the Highlands*. Londres, 1884. (Smith Edder and C°.)

son assentiment. Ce ne fut que quelque temps après qu'elle donna la permission d'étendre la publicité du volume. Sir Arthur Helps lui avait représenté que l'indiscrétion de la presse serait provoquée par cette espèce de mystère, et que si le livre n'était pas mis à la portée du public, les journaux ne manqueraient pas d'en donner des analyses incorrectes. On était en 1868. C'était le moment où la reine aimait à nourrir dans le cœur de ses sujets le souvenir et l'amour de son époux. Les *Pages du Journal* étaient les pages les plus heureuses de sa vie conjugale. La nation anglaise s'était, à cette époque, si profondément identifiée avec ses douleurs, qu'il semblait qu'elle eût acquis le droit d'être admise dans ce « cercle d'amis » auxquels le volume devait être offert. L'habitude du gouvernement non personnel a disposé l'esprit de la reine Victoria à prendre volontiers conseil; elle s'était rendue à l'avis motivé de sir Arthur Helps, et le petit volume publié en 1868 a été une vraie fête offerte au public anglais.

Il en sera de même du tome second qui vient de paraître. On arrachait d'avance les exemplaires des mains de l'imprimeur. C'est la continuation du *Journal*, de 1862 à 1884; ce sont les mêmes excursions faites, les mêmes paysages décrits, mais ce n'est plus la même chose. Un abîme sépare les deux époques, une différence profonde marque les deux livres. Dans l'un, tout est sourires, dans l'autre, tout est tristesses. Mais dans tous deux règne la même sérénité, le même calme religieux; et, nous ajouterons, le même intérêt.

I

Ils étaient beaux, ces jours de 1842, où une jeune reine de vingt-trois ans, heureuse épouse, heureuse mère, s'en allait, escortée de l'enthousiasme de son peuple, visiter le royaume des Stuarts! Elle a peint elle-même, d'une façon saisissante, son départ de Windsor, le 29 août, à cinq heures du matin, accompagnée du prince Albert et suivie de la duchesse de Norfolk, de miss Mathilda Paget, des lords Liverpool et Morton, du général Wemyss et d'autres. Arrivée à Woolwich, elle vit le rivage couvert de monde ; la foule l'attendait pour la voir s'embarquer et lui souhaiter un bon voyage. Elle monta sur son yacht, saluée par des hourrahs sans fin; l'escadre leva l'ancre, et la flotte joyeuse cingla vers l'Écosse.

On marchait sans s'éloigner du rivage, et, de tous les points de la côte, s'élevaient des feux d'artifice. Quelquefois, le bruit des

vivats arrivait jusqu'au yacht royal, qui répondait par des feux de Bengale. A mesure qu'on avançait, les montagnes d'Écosse s'élevaient plus haut. Voici enfin les sommets au bas desquels Édimbourg est bâti. Sur la jetée, le duc de Buccleuch, à la tête du *Royal archers Body Guard*, attend pour former l'escorte. Il ne quittera plus la reine, pendant tout le temps de son séjour en Écosse. C'est le devoir et le privilège des archers, tous gentilshommes ou grands seigneurs. Ils ont été créés en 1423 par Jacques Ier, le blond roi-poète, pour garder sa personne. Hélas! ils n'ont pu le soustraire aux coups d'assassins cachés! Mais sur les champs de bataille, ils ont toujours couvert ses successeurs de leurs corps. On dit qu'après le combat de Flodden-Field, Jacques IV fut trouvé mort sous une montagne d'archers royaux, qui s'étaient fait tous tuer pour disputer sa dépouille mortelle à l'ennemi. L'ennemi, en ce temps-là, c'étaient les Anglais. Aujourd'hui leur allégeance est acquise aux rois d'Angleterre. Parmi eux marchent le duc de Roxburgh et lord Elcho, à la portière. Chemin faisant, ils indiquent à la reine les objets qui s'offrent à sa vue. C'est la rue haute d'Édimbourg, si pittoresque, formée de maisons adossées dont quelques-unes ont jusqu'à onze étages et cent fenêtres bondées de têtes; c'est le vieux château, situé sur un rocher, au centre même de la ville; le monument national, le monument de Nelson, le monument de Burns; la prison; l'école nationale, etc.; et plus loin, la colline d'*Arthur's Seat*, comme fond de tableau. La foule est si pressée, que les archers ont peine à éviter les accidents. La reine demande que l'on marche au pas le plus lent des chevaux. Dans sa voiture serrée par un peuple exultant de joie, escortée par la plus haute noblesse du royaume, la reine, assise aux côtés de son époux, offre l'image de la félicité triomphante.

On traverse ainsi la ville, on se retrouve sur la grande route, on passe devant les ruines du château de Craigmillar, habité par Marie Stuart, et l'on arrive à Dalkeith-House, résidence du duc et de la duchesse de Buccleuch, première station des voyageurs. Fêtes, illuminations le soir; dîner de cent couverts; rassemblement de tous les paysans dans le parc; arbres pavoisés; chiffres de *Victoria et Albert* entrelacés partout, cela va sans dire. Le lendemain était un dimanche : il y eut prières et sermon dans le grand salon, à midi. Puis la reine tint un lever pour la présentation de la noblesse du voisinage et la réception des adresses des universités de Glascow, d'Edimbourg et de Saint-André. Ensuite la duchesse de Buccleuch la conduisit elle-même dans son phaéton à travers son immense parc, et l'on vécut, au milieu des fêtes, aussi tranquillement que dans la retraite la plus profonde. Telles sont les

habitudes de confort et de magnificence qui règnent dans les grandes maisons anglaises que l'on peut y recevoir des hôtes royaux sans trouble et sans dérangement. A mesure qu'elle continuait son voyage, la reine logeait dans quelque château, et trouvait une installation digne d'elle sans qu'on eût été forcé de faire des préparatifs nouveaux. Le propriétaire, entouré de sa famille, la recevait sur le seuil et la conduisait à des appartements qui avaient toujours été prêts, voilà tout. Il y avait même des maisons où elle était invitée à choisir entre plusieurs appartements, tous également beaux et confortables. On ne s'apercevait de la présence d'une personne royale qu'aux haies de Highlanders, formées partout sur son passage.

Les Highlanders, en costume national, sont un trait caractéristique de la vie seigneuriale en Écosse : des compagnies de robustes montagnards, armés de la hallebarde, vêtus du plaid de leur clan, nu-jambes et précédés de joueurs de flûte, sont massés dans les cours, et font, dans les grandes occasions, le service d'honneur. La nuit, ils campent dans le parc sous des tentes; on se croirait au temps des anciens *lairds*, chefs de clans. Chez lord Glenlyon, la reine eut le spectacle de la danse des épées. Un Highlander sortit des rangs et dansa un solo sur des épées croisées. D'autres dansèrent également des danses à caractères, au son de la flûte. D'heure en heure, l'instrument national résonnait à ses oreilles. Dans les galeries, dans les cours, partout où elle se montrait, elle était saluée par la flûte des montagnes, et cela donnait à son voyage un air de fête incomparable. A Taymouth, elle trouva le maître du lieu, lord Breadalbane, vêtu lui-même en Highlander, à la tête de ses hommes rangés dans la cour. Il offrit la main à la reine et la conduisit à ses appartements précédés de flûtes qui jouaient des airs du treizième siècle. Les plaids rouges et blancs du clan de Menzie, les détonations des fusils, les vivats, la beauté du paysage, la majesté du château, tout cela formait, remarque la reine elle-même, une scène splendide et romantique.

Son départ de Taymouth eut encore davantage ce dernier caractère. Elle traversa le parc en voiture avec lady Breadalbane, et s'arrêta dans une clairière pour planter un arbre en souvenir de sa visite. Quand on fut arrivé au bord du lac de Tay qui se trouve enclavé dans le domaine de Taymouth, la reine monta dans une barque, avec le prince Albert, lord Breadalbane, la duchesse de Norfolk et la duchesse de Buccleuch. Deux joueurs de flûte assis à la proue, jouaient, de moment en moment, des airs de montagnes. « J'ai souvent lu depuis, écrit-elle, la *Dame du Lac*, et cela me rappelle mon voyage. »

See the proud pipers on the bow
And mark the gaudy streamers flow
From their lond chanters down, and sweep
The furrowed bosom of the deep
As rushing through the lake amain
They plied the ancient Highland strain [1].

Et, certainement, rien ne pouvait offrir un spectacle plus poétique que cette navigation d'un jeune couple royal, au son de la flûte, sur un des plus beaux lacs d'Ecosse. Outre les deux joueurs de flûte, il y avait deux bateliers qui, tout en ramant, chantaient des chants gaëliques d'un rythme étrange. Le capitaine Mac Dougall qui gouvernait, portait une agrafe, enlevée à Robert Bruce par un de ses ancêtres dans une bataille. L'histoire semblait revivre et donner la main au présent.

A l'extrémité du lac, long de quatre ou cinq lieues, on trouva un pavillon dans un endroit portant le nom mélodieux d'Auchmore, et un déjeuner préparé. On était encore là sur les terres de lord Breadalbane; les voitures de lord Breadalbane attendaient, et le « cher lord » (*the dear lord*), comme l'appelle toujours la reine, continuait d'escorter ses augustes hôtes. Après beaucoup de détours au pied des montagnes boisées et autour des lacs, où le décor changeait comme par magie et où l'on se trouvait à chaque instant devant un nouveau paysage de velours vert à la Breughel, on entra dans les domaines de lord Willoughby et l'on arriva au château de Drummond, sa résidence. Lord Willoughby attendait dans la cour à la tête de sa garde de highlanders, tous armés et équipés à ses frais, et dont l'un portait une épée à double garde qui avait été à la bataille de Bannockburn. La reine remarqua que lorsqu'un lord réunissait à ses propres highlanders ceux de quelqu'un de ses voisins, il mettait quelquefois en haie, sur son passage, plus de mille hommes sous les armes. La royauté est pauvre, en Angleterre, comparativement à l'aristocratie terrienne, et les largesses royales envers ces hommes n'auraient pu égaler celles des propriétaires eux-mêmes. Cependant, lorsqu'un don leur était fait, accompagné des mots sacramentels : *from Her Majesty*, leur joie n'avait pas de bornes. Ce peuple, si longtemps dévoué aux Stuarts, a conservé, sous une dynastie nouvelle, son antique vertu de fidélité.

Et tous les jours, c'étaient de nouvelles fêtes, de nouvelles acclamations. La jeune reine ne marchait que sous des arcs de triomphe.

[1] Voyez les fiers chanteurs assis sur la proue ; voyez les banderolles aux couleurs brillantes qui pendent de leur panache et qui balayent le sein sillonné des eaux, tandis que d'un bras vigoureux ils lancent leur barque sur l'onde en redisant le vieux chant des montagnes.

Quand le dimanche arrivait, elle se retirait après l'office divin dans ses appartements et lisait quelque poète écossais en compagnie du prince-époux. Sauf ces courtes heures, elle se donnait tout entière à son peuple et à ses hôtes. Le nombre de ceux qui la suivaient grossissait tous les jours, parce que les gentilshommes qui l'avaient reçue se joignaient ensuite à son escorte. Et lorsqu'elle s'embarqua pour retourner en Angleterre, la moitié de la noblesse d'Écosse monta à bord du navire qui l'emmenait, pour la saluer une dernière fois, et lui rendre encore un hommage plein de dévouement et d'amour.

II

Combien les choses avaient changé pour la reine Victoria, lorsqu'en 1862, elle vint seule, couverte de son deuil éternel, revoir les lieux témoins des joies de sa jeunesse! Le même amour, le même dévouement existaient toujours dans le cœur de ses sujets. Ces sentiments s'étaient même accrus avec les années et en raison de ses douleurs. Mais elle, elle ne voyait plus rien avec les mêmes yeux. Vingt ans s'étaient écoulés, vingt ans pendant lesquels de fréquents séjours à la résidence de Balmoral avaient multiplié pour elle les doux souvenirs d'excursions faites dans la campagne avec le prince-époux et les princes leurs enfants. Mais le funeste jour du 14 décembre 1861 était venu, et, comme la reine le dit elle-même, tout était mort : « *All dead! all dead!* »

Depuis ce moment, le ton du journal change, comme paraissent changées les habitudes de la famille royale. La reine Victoria remplit les devoirs du gouvernement; mais hors cela elle ne vit plus que de la vie intérieure. Elle s'entoure moins de sa noblesse, et ne se complaît que dans la société de ses enfants et de ses serviteurs. Elle recherche la plus extrême simplicité en toutes choses; on dirait qu'elle désire l'ombre, et son style, qui a toujours été exempt de recherche, l'est encore davantage.

Il n'est pas possible d'être plus désillusionnée qu'elle ne l'est des grandeurs du monde. Elle ne sent plus qu'une chose dans la vie : la douleur et la tendresse. Sa douleur, à elle, est silencieuse; mais la compassion active qu'elle témoigne à tous ceux qui souffrent donne la note de sa propre vie. Ses moindres serviteurs sont l'objet de ses attentions bienveillantes. Ce n'est plus une reine; ce n'est plus même une femme : c'est une âme.

Détail caractéristique. Dans ses excursions précédentes en Écosse, faites avec le prince Albert, la reine avait toujours deux chiens avec elle, mais jamais elle n'en avait parlé que comme d'un

accessoire de bagages sans importance. Maintenant le « cher *Sharp* » et le « cher *Noble* », occupent une place dans son cœur. Il en est de même de ceux de ses gens que leur position infime avait tenus jusque-là pour ainsi dire loin de ses regards. Le jardinier en chef de Windsor meurt, et elle lui consacre une note dans son journal, exprimant ses regrets et son estime pour lui. Les peines de famille de ceux qui l'entourent à titre de simples domestiques vont droit à son cœur; elle visite les parents de ces braves gens s'ils sont malades; elle entre dans les maisons où la mort a frappé; elle est bien devenue une mère de douleurs.

En 1866, la reine Victoria voulut revoir ce château de Taymouth où elle avait été reçue avec tant d'amour en 1842.

Je suis retournée (incognito) à Taymouth l'automne dernier, 3 octobre, avec Louise (la princesse Louise mariée au marquis de Lorne) la duchesse douarière d'Athole et miss Mac Gregor. Comme nous n'aurions pu traverser le parc sans en demander la permission, et que nous voulions rester inconnues, nous renonçâmes à le faire, descendîmes à la porte et nous fîmes conduire sur une hauteur, où il y avait un petit fort, par la femme d'un jardinier qui ne se doutait pas de ce que nous étions. De là je découvrais l'étendue du parc, les abords du château, et je revoyais, avec une émotion profonde, la scène de notre arrivée vingt-quatre ans auparavant, notre réception par le cher lord Breadalbane, la pompe à la fois noble et poétique dont il nous avait entourés.

Albert et moi nous avions alors vingt-trois ans, nous étions jeunes et heureux. Combien de ceux qui nous accompagnaient à ce moment ont quitté la terre!

Je rends grâce à Dieu d'avoir permis que je pusse revoir ces lieux.

Ils n'ont pas changé!

La résidence écossaise de Balmoral comporte pour la reine un mode d'existence qui concordait bien avec ses nouveaux besoins de retraite et de simplicité. Aussi eût-elle voulu y passer l'année. Mais ses devoirs la fixaient en Angleterre, et ce n'était qu'aux vacance d'automne qu'elle pouvait, pendant l'absence du Parlement, s'y reposer quelques semaines. Rarement, dans une autre saison, y est-elle allée.

Comme on voit, dans les pages de son journal, qu'elle sait goûter sa liberté champêtre! Tous les jours, même par la pluie, souvent par la neige, elle sort en poney-chaise avec les princesses, ou, si elle veut aller plus loin, en calèche, avec seulement ses fidèles serviteurs, Brown et Collins, sur le siège. Brown est le fils d'un culti-

vateur écossais ; ses frères, ses parents sont fermiers, bergers, etc. Cela est pour la reine une source de douces jouissances. Elle se fait conduire chez ces honnêtes gens, fidèles à leur roi et à leur Dieu, descendants de ceux qui abritaient jadis sous leur humble toit le comte d'Albany fugitif, et dignes encore de recevoir leur reine. Là, elle se mêle à leur vie, assiste aux opérations de l'agriculture, vit un moment de la vie des champs, et trouve dans cette existence simple les derniers plaisirs qu'elle puisse goûter encore.

Nous sommes allés à onze heures à la maison du berger Thomson, voir tondre les moutons. James Brown, aidé par d'autres, les prenait un à un, leur liait les pattes et les jetait sur les genoux de femmes assises à terre. Ces femmes maniaient les grands ciseaux avec une adresse merveilleuse. J'ai reconnu parmi elles, et au nombre des plus habiles, mistress Durran, mistress Leys, mistress Morrison, les braves fermières. Ce travail est fort pénible parce que les moutons se débattent et qu'il faut les tenir très serrés entre les genoux. C'était joli de voir tomber les blanches toisons comme des manteaux; cela faisait un tableau tout à fait pittoresque.

. . . .

24 octobre 1868.

A quatre heures, je suis allée avec Louise, Béatrice, et lady Ely chez John Thomson, le garde forestier pour le baptême de son enfant, dont j'ai été marraine. Dans la petite pièce à côté de la cuisine, on avait dressé une table, recouverte d'une nappe blanche, avec une Bible, un bassin d'eau, et un certificat constatant l'origine de l'enfant et le jour de sa naissance. Le ministre était d'un côté de la table avec Thomson en Highlander auprès de lui, Barbara (la femme de Thomson) aux côtés de son mari tenant l'enfant dans ses bras; les vieux Thomson, les tantes, les oncles, les Donald Stewarts, les Grants, en un mot tous leurs parents, et Brown. J'étais de l'autre côté.

Le ministre commença par rendre grâce à Dieu de ce que la mère et l'enfant étaient vivants. Puis, il lut des passages de l'Écriture, et la cérémonie essentielle vint après :

« Présentez votre enfant au baptême! » dit le ministre.

Thomson prit le baby des bras de sa mère et le tint suspendu au-dessus du bassin. Le ministre l'aspergea, mais sans faire le signe de la croix, et dit à l'assistance : « Le nom de cet enfant est Victoria. »

Ensuite il procéda au baptême proprement dit : « *Victoria, je te baptise au nom du Père, etc.* — Que Dieu te bénisse et t'éclaire! — Que Dieu abaisse ses regards sur toi! — Qu'Il te donne la paix! » D'autres prières suivirent, d'autres actions de grâce, et ce fut fini. Tout cela

fut simple, touchant. Je donnai mon présent, consistant en une cruche d'argent, et tout le monde but à la santé de la mère et de l'enfant avec du whisky qu'on offrit à la ronde sur un plateau avec des gâteaux. Rien de plus empreint de dignité calme et religieuse que cette fête de famille.

. . . .

Quelques semaines après, la reine assiste à un second baptême dans des conditions à peu près identiques.

Mardi, 1er novembre, je suis allée avec Louise, Béatrice, Léopold (sur le siège avec John Brown) et lady Ely à la ferme du Bois, pour être témoin du baptême du premier-né de William Brown, à qui on a donné le nom d'Albert. La cérémonie a été à peu près la même que chez Thomson, sauf qu'au lieu de trois prières, il n'en a été dit que deux, et que la jeune mère, encore trop faible pour se tenir debout, était assise au coin du feu avec le baby sur ses genoux. La vieille mère Brown, en capuchon blanc, ses trois fils et ses voisins étaient groupés autour de la chambre. J'offris mon présent. C'était quelque chose de respectable que l'expression grave et pieuse de la physionomie du jeune père présentant son enfant au baptême. Après notre départ, un dîner eut lieu, dîner auquel le ministre assista.

. . . .

Balmoral, septembre 1869.

Je suis allée voir la pauvre vieille mistress Grant, que j'ai eu le regret de trouver bien malade. Elle était soutenue sur des oreillers, bien changée par l'hydropisie. Je lui ai donné une paire de souliers et un châle. Hélas! elle ne s'en servira peut-être pas! Elle m'a remerciée, comme de coutume, et j'ai tenu longtemps sa pauvre main dans les miennes.

Et plus loin :

La pauvre vieille mère Grant est morte. Nous sommes allés à son cottage, Louise, Léopold et moi. Tout était propre, rangé, silencieux. Mistress Gordon, sa fille, était là. J'ai soulevé le drap qui recouvrait la pauvre morte dans son cercueil encore ouvert. On lui avait mis les souliers que je lui avais donné. Chère brave femme! je l'avais connue, il y a vingt et un ans, avec mon Albert. Elle avait quatre-vingt-sept ans.

. . . .

Brown est arrivé en me disant qu'il venait du bord de l'eau, que tout le village y était, qu'un enfant s'était noyé. Je suis partie avec Béatrice et Janie Ely dans la direction de la rivière. Là nous vîmes

des gens qui en suivaient les bords en cherchant quelque chose. Deux femmes nous dirent que deux enfants étaient tombés à l'eau, qu'on avait repêché le corps du plus petit et qu'on cherchait celui de l'aîné. C'étaient les enfants du pauvre homme Rattray. La mère, ayant eu à s'absenter, avait chargé celui de onze ans de veiller sur celui de trois. Ce dernier s'était laissé tomber dans la rivière, l'autre s'était courageusement lancé pour le retirer, et le flot les avait emportés tous deux! Pendant que nous étions là, la vieille grand-mère, qu'on appelle la mère Cattenach, arriva en courant. Oh! c'est trop affreux!

. . . .

Les corps des enfants ont été retrouvés. Je viens du cottage de ces pauvres gens. Brown est entré le premier pour les préparer à ma visite. Sur la table de la cuisine, recouverte d'un drap blanc, reposaient les deux innocents, les mains jointes, l'air heureux! J'ai fait entrer Béatrice pour qu'elle vît, dans cette forme aimable et douce, la mort pour la première fois de sa vie.

Oh! que la foi est admirable chez ces braves paysans écossais! Oh! qu'ils sont édifiants! Quand je pris la main de cette pauvre mère, elle réprima ses larmes et me dit : « Quoi qu'il arrive, nous devons avoir confiance en Dieu! »

La reine rend compte dans son Journal avec une minutie qui indique sa piété (car il n'est rien de petit dans l'ordre des choses religieuses) d'un jour de dévotions chez les montagnards d'Écosse. Nous terminerons nos citations par ce court extrait, qui nous fait mieux que tout autre, pénétrer dans le secret de sa vie intime, pieuse et recueillie, au château de Balmoral. Il ne s'agit ici que d'une cérémonie protestante, vide, par conséquent, de vertu efficace; mais le sentiment avec lequel les assistants l'accomplissent est touchant aux yeux des hommes, et peut-être à ceux de Dieu.

La reine fait de ce récit un chapitre distinct du livre.

UN DIMANCHE DE COMMUNION A CRATHIE 1871

Balmoral, 13 novembre 1871.

Matinée splendide; beau soleil, avec 2 pieds de neige. A midi, je suis allée à l'église avec mes deux dames, la duchesse de Roxburgh et lady Ely et lord Bridport qui était de service. Après le sermon a commencé l'office de communion qui m'a émue plus que je ne puis dire. Jamais je ne l'oublierai.

L'aspect seul de l'église était frappant, avec les tables au milieu, recouvertes de nappes blanches. John Brown et nos autres domesti-

ques écossais qui ont coutume de s'asseoir derrière nous n'étaient pas aujourd'hui à leur place accoutumée. Tous s'étaient mis dans les rangs des communiants.

Le service a commencé comme les autres dimanches, avec cette différence que le sermon, les psaumes, les prières, se rapportaient tous à la Cène du Seigneur et à la *parfaite obéissance du Fils de Dieu.*

Après le sermon, le ministre, le docteur Taylor, dit une courte prière, puis, du haut de la chaire, il adressa une exhortation aux fidèles, en les invitant tous à la communion, à la seule exception des pécheurs endurcis. Cela fut fait sur un ton de bonté encourageante. Je remarquai qu'il avait adopté les prières que nous disons en Angleterre et les avait seulement abrégées et simplifiées, sans doute pour les mieux mettre à la portée de l'auditoire. L'exhortation terminée, le ministre descendit de chaire et se plaça devant une table. Les elders apportèrent les espèces, savoir, le pain coupé en très petits morceaux, dans deux plats foncés de serviettes, et le vin dans quatre grandes coupes d'argent. Pendant ce temps, on chantait le psaume 35. Le ministre lut ensuite les paroles sacramentelles de l'institution de la Cène, et prononça une courte et ardente prière à la suite de la consécration.

Cela fait, il présenta d'abord le pain et ensuite le vin aux quatre elders, dont deux se tenaient à sa droite et deux à sa gauche, Francis Ley, Symonds, le marchand, Hunter et le docteur Robertson. Lui-même donna la communion de sa main à deux ou trois personnes, les plus rapprochées, et qui se trouvèrent être deux vieillards, Donald Stewart âgé de quatre-vingt-six ans et sa femme de quatre-vingt-un. Quelle propreté dans leurs habits! Quel respect dans leur attitude! quel air vénérable! Venaient ensuite les jeunes Donald Stewarts, les Thomson, les pères et mères de mon fidèle Brown. Le vieux John Brown et le vieux Donald Stewart portaient le plaid national. Le vieux Smith de Kintore était aussi à son banc. Les saintes espèces furent reçues avec un profond recueillement : le pain mangé, le vin bu; tout le monde était assis et se les passait l'un à l'autre, chacun posant la coupe sur la table devant lui après y avoir bu; et quand les espèces étaient arrivées au bout d'un banc, les elders les prenaient et les portaient au banc suivant devant lequel se trouvait une autre table, jusqu'à ce qu'il n'y eut plus de communiants. Après quoi les elders les reportèrent devant le ministre qui fit une courte allocution d'actions de grâces et de bonne résolution. Il entonna ensuite le psaume 103, que tout le monde chanta jusqu'à la fin de la cérémonie.

Je ne puis dire à quel point nous avons été impressionnés par cette grandiose simplicité. Rien ne saurait donner l'idée de cette gravité religieuse, de cette dévotion fervente. C'était touchant, et j'aurais voulu m'être préparée d'avance à la communion. Voir tous ces bons

et simples montagnards, dont beaucoup, vieux comme ils l'étaient, venaient de loin par la neige, cela était vraiment beau. Ils étaient tous propres et bien vêtus, sous leurs plaids antiques. Presque tous nos domestiques écossais ont fait leurs dévotions.

Et la reine ajoute en note :

Depuis l'année 1873, j'ai régulièrement reçu la communion à Crathie (l'église paroissiale de Balmoral) chaque année; l'automne étant la saison où l'on a coutume de la donner en ce pays.

Depuis un an déjà, la princesse Louise (*Lenchen*, comme l'appelle toujours sa royale mère) était fiancée au marquis de Lorne. Dans l'affaire des mariages des princesses ses filles, la reine n'a jamais consulté que leur inclination; et, malgré leur rang, elles ont été laissées libres de se choisir elles-mêmes des époux. Les usages anglais, usages transportés aux États-Unis, où ils ont subi une exagération regrettable, est que les jeunes gens se fiancent presqu'en dehors de l'intervention paternelle et maternelle. Du moins, cette intervention reste-t-elle occulte; et des mariages préparés par les parents ont l'air de l'être par les enfants eux-mêmes. C'est du moins ce qui arriva dans le mariage de la princesse Louise : la reine n'en dit que quelques mots.

Balmoral, 3 octobre 1870.

Le jour d'aujourd'hui aura été marqué pour moi par un grand événement. Louise est fiancée à lord Lorne !

La chose a eu lieu dans une promenade de Glassaltshiel au Dhu Loch. Elle y était allée avec Janie Ely, le lord chancelier et Lorne. Moi, j'avais été de mon côté avec Béatrice et l'honorable mistress Ponsonby dans un endroit qui est pour moi un lieu de souvenirs. Nous y étions restées longtemps, goûtant l'eau de la source de Pannanich qui est très ferrugineuse, admirant la campagne et visitant des cottages. Brown m'a servi là autrefois une année comme berger, et il avait à cette époque une grande quantité de chevaux et de chèvres à surveiller. Le temps était superbe et nous n'étions rentrées qu'à sept heures. Alors Louise me dit que Lorne lui avait parlé de son dévouement, lui avait demandé sa main et qu'elle la lui avait accordée, sachant d'avance que je l'approuverais. Quoique je m'attendisse à cela, je fus douloureusement émue à la pensée de me séparer de ma fille; mais, naturellement, je donnai mon consentement, en priant Dieu de la rendre heureuse.

Le temps marche et la mort le suit ! Dans l'existence de la reine,

comme dans toute existence humaine, les deuils se multiplient en raison des années. Mais, chez elle plus que chez toute autre personne, il semble que la pensée de la mort domine toute autre pensée. Elle a la religion des anniversaires. Elle célèbre, au moins par ses larmes et ses prières, celui de ses fiançailles, de son mariage, de la naissance de chacun de ses enfants, des fiançailles et du mariage des princesses ses filles, etc., etc. Qu'est-ce lorsqu'il s'agit de la perte de ceux qui sont chers à son cœur! Sa vie devient comme un obituaire. C'est d'abord, son pieux ami, son directeur spirituel, le révérend docteur Norman Macleod, qui lui est enlevé en 1872; c'est le « cher et excellent » lord Breadalbane; puis sir Thomas Biddulph, un de ses plus fidèles et de ses plus aimés officiers meurt en septembre 1878; trois mois après un coup plus terrible la frappe : la princesse Alice, grande duchesse de Hesse, cette fille si chère, si secourable dans les adversités, comme disait son père, si intelligente de la vie pratique, est ravie à sa tendresse à l'âge de trente-cinq ans! Vient ensuite le long défilé funèbre de ses meilleurs serviteurs; la famille de son domestique Brown descend dans la tombe; chaque fois que la mort paraît chez eux, la reine y paraît aussi; elle soulève les draps mortuaires; elle savoure toutes ces tristesses, et décrit, de préférence à toute autre chose, les enterrements de ces braves montagnards, portés au cimetière, selon la coutume écossaise, sur les bras de leurs enfants.

Sa seule consolation est de consoler : de consoler surtout en présence de la mort; elle le peut, elle le sait; elle a mission pour cela!

Et chaque année, le 26 août, jour de naissance du prince époux, la retrouve plus tendre et plus courageuse, plus triste et plus résignée.

Balmoral, 26 août 1879.

Le voilà revenu cet anniversaire cher et béni, et je suis encore seule! Mais je suis avec lui en esprit.

En descendant au déjeuner, j'ai donné à Béatrice une photographie encadrée représentant notre cher mausolée, et une ceinture d'argent travaillée au Montenegro (ne pouvant plus célébrer la fête de son époux par des présents faits à lui-même, la reine en fait aux enfants qu'il a laissés sur la terre). Après déjeuner, j'ai donné à mon fidèle Brown une boîte à biscuits en argent oxydé et des boutons d'onyx. Il a été très content et m'a dit les larmes aux yeux : « C'est trop! » Dieu sait que ce n'est pas, au contraire, assez pour un homme si dévoué. J'ai fait aussi des petits présents à Janie Ely, à tous mes officiers et à mes femmes, en souvenir de ce jour à jamais béni.

Enfin, le fidèle, l'indispensable Brown (autant qu'il est quelqu'un d'indispensable en ce monde), cet intelligent et hardi montagnard écossais, qui a sauvé la vie de la reine en arrêtant dans le parc de Buckingham-Palace, le bras d'un assassin; qui dort comme un chien de garde à sa porte; se place derrière elle quand elle se promène en voiture découverte dans des endroits boisés, afin de recevoir à travers le corps toute balle traîtresse qu'on pourrait tirer sur la personne royale; qui la sert à table, quand elle est en famille et qu'elle veut jouir de la liberté de causer sans témoins avec ses enfants; qui fait toutes ses commissions de confiance; qui lui apporte à toute heure de la nuit, avec des précautions oratoires dont son cœur lui a enseigné le secret, les télégrammes émouvants; ce héros de dévouement modeste, comme Dieu en a placé souvent auprès des rois, surtout des rois malheureux, afin que les petits eussent aussi une couronne qui brillât à côté de celle des grands, John Brown lui est enlevé à son tour. Nous donnerons plus loin la note que la reine consacre à sa mémoire.

Ce fidèle serviteur vivait encore quand arriva au château de Balmoral la terrible nouvelle de la mort du jeune prince Napoléon Bonaparte, tué au service de l'Angleterre. Ce fut une cruelle douleur pour la reine qui sentit le coup en mère.

Balmoral, 19 juin 1879.

A onze heures, Brown frappe à ma porte, entre et me dit qu'il est arrivé de mauvaises nouvelles.

— Mon Dieu! qu'est-ce que c'est? demandai-je effrayée.

— Le jeune prince français a été tué!

— Comment! que voulez-vous dire?

Je ne pouvais le croire. Béatrice entra, tenant un télégramme et répétant : « Oh! le prince impérial est tué! » Je sens encore un frisson d'horreur en écrivant ces mots.

Je prenais ma tête à deux mains et criais : « Non non! cela ne peut pas être! C'est impossible! Béatrice me tendit le télégramme de lady Frère, et nous fondîmes en larmes ensemble. Pauvre femme! Pauvre mère! un enfant si bon! La prunelle de ses yeux! Oh! c'est monstrueux! Mourir ainsi! Mais c'est inexplicable! Comment se fait-il que nos soldats ne soient point retournés sur leurs pas pour le défendre? Oh! c'est trop affreux!

Trois ans après, la reine Victoria éprouvait pour son propre compte, non une pareille douleur, mais une anxiété du même genre : le duc de Connaught, son troisième fils, était à la bataille de Tell-el-Kébir. Certainement, la force de l'armée égyptienne et la

grandeur de la victoire remportée par l'armée anglaise ont été très exagérées. On vient de voir, par les défaites successives, essuyées au Soudan par les Égyptiens, même sous le commandement éclairé d'officiers anglais, ce qu'il faut penser de la valeur et de l'entrain de ces troupes. Nous devons, nous autres Français, déplorer à jamais l'illusion d'optique qui, en nous montrant en Égypte de grandes difficultés à vaincre, en nous faisant voir une puissance dans un conspirateur comme Arabi, nous a portés à délaisser en Orient nos intérêts séculaires; mais enfin toute bataille a ses dangers, et c'est là surtout que la mort paraît le plus frapper au hasard.

La reine avait d'autant plus sujet d'être anxieuse que sir John Mac Neill lui avait expédié, le 11 septembre 1882, un télégramme chiffré très secret pour lui dire le jour et l'heure où l'on comptait attaquer l'ennemi. Elle seule savait qu'on se battait; elle voyait en esprit les morts étendus sur le champ de bataille. Sauf aux princesses ses filles, elle n'en avait rien dit à personne. « Nous ne pleurions pas, dit-elle, mais nous suffoquions. J'allais et venais dans le parc avec Louise et Béatrice; je dessinais, mais je ne savais ce que je faisais. Le soir venu, et restée seule dans ma chambre, je me mis à prier pour mon cher enfant, en attendant le jour avec impatience. Je lus aussi la belle *Prière avant la bataille* de Korner : *Mon père je t'implore*, etc., que mon bien-aimé mari chantait souvent. Mes pensées étaient en Égypte et mes nerfs tellement tendus, qu'il me semblait sentir vibrer douloureusement chacun d'eux. »

Enfin, le 13 septembre, un nouveau télégramme arrive : le jeune prince est sain et sauf; sir Garnet Wolseley vante sa conduite et sa bravoure! La première pensée de la reine est pour remercier Dieu. Mais aussitôt elle songe aux blessés, aux mourants, aux morts, aux familles en deuil, et sa joie ne dure qu'un moment. Cette maternité étendue, qui est la royauté par essence, tressaille en elle, et l'idée que tant de braves soldats souffrent la rend, comme elle dit, « misérable ».

III

Le livre de la reine Victoria, ce jour qu'elle a ouvert au peuple anglais sur sa vie privée et pour ainsi dire sur son âme, n'est pas et ne devait pas être un livre comme un autre. Il n'en a ni les mérites ni les défauts. Tout livre fait pour être lu est fait avec art. L'écrivain, l'artiste est plus ou moins heureux dans ses efforts, mais il remplit son devoir d'artiste et d'écrivain. Or serait-il

digne d'une reine, investie par Dieu d'une si haute responsabilité, chargée d'une si grande tâche, d'occuper ses heures à polir des phrases, à préparer des amusements au public? Ce qui convient à un particulier, ce qui est digne de louanges chez lui, messied à une personne royale; et doublement, quand cette personne royale est une femme. Quand on écrit on s'expose à la critique, et il serait inconvenant que la reine d'Angleterre se rendît justiciable des *reviewers*.

Telle qu'elle est conçue, cette publication doit échapper entièrement à cet inconvénient. D'abord le *Journal* a été soigneusement revu, de façon qu'il n'y est pas resté un seul mot dont le dernier des sujets de la reine puisse recevoir le moindre froissement. Ensuite l'art en est absent d'une façon si complète, qu'il serait impossible à la critique d'y trouver la plus petite prise. Ce n'est pas un livre, c'est un journal; et ce journal n'est pas, comme par exemple celui, si apprécié chez nous, d'Eugénie de Guérin, l'œuvre d'une âme passionnée, presque tragique, c'est la photographie d'une existence pure qui s'accomplit sur les hauteurs, dans une sérénité religieuse.

Dans ces conditions, nous croyons que les deux volumes de *Notre vie dans les montagnes d'Écosse*, ne peuvent qu'accroître de la façon la plus heureuse l'amour et le respect que les Anglais portent à leur reine. Nous irons plus loin et nous dirons que la publication de ces volumes est presqu'un service rendu à la cause de la royauté. On ne calomnie tant les rois que parce que peu de gens sont appelés à les connaître. Ou bien l'éducation n'est qu'un mot, l'influence favorable de l'éducation qu'un préjugé (et qui oserait le prétendre?), ou bien il est certain qu'une haute culture héréditaire développe les qualités intellectuelles et morales chez ceux qui sont placés pour la recevoir. On a vu des races royales déchoir et se détériorer physiquement et intellectuellement par suite de trop nombreux mariages consanguins; mais, en général, tous ceux qui approchent de près les rois rendent hommage à leurs qualités personnelles, à leur esprit de bienveillance et de bonté, et le témoignage presque unanime des seules personnes qui soient des témoins devrait entraîner celui des autres.

Le Journal de la reine Victoria multipliera les témoins. Les Anglais verront avec plaisir que les sentiments qu'ils ont voués à la reine sont mérités par elle, non seulement comme souveraine, mais comme femme, et cet exemple pourra servir à ceux d'entre les peuples étrangers qui se font de la calomnie contre les personnes royales une arme contre la royauté. Combien en est-il qui sachent que la reine d'Angleterre se préoccupe avec une sollicitude sincère

du bien-être de ses plus infimes serviteurs; qu'elle aime ses femmes, et est remplie d'attention pour elles; que son cœur s'intéresse à leurs malheurs de famille; qu'elle ne reste étrangère à aucune infortune; qu'avec une liste civile très restreinte, elle donne à tous les pauvres qu'on lui désigne; qu'elle va visiter les malades, prier auprès des morts; que son sentiment maternel embrasse non seulement les huit princes qui lui restent, mais sa maison tout entière, non seulement sa maison, mais son royaume, et non seulement le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, mais cet empire britannique qui, par ses possessions d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, couvre la moitié du monde?

Il n'y a sous le ciel qu'un patriarcat plus étendu que celui de la reine Victoria : c'est le patriarcat universel de Rome; il n'y a parmi les hommes qu'un cœur plus vaste que le sien, c'est celui du père de tous, celui du vicaire de Jésus-Christ.

Les Anglais qui liront ces deux volumes seront certainement touchés de voir avec quelle reconnaissance leurs démonstrations de dévouement sont accueillies. Partout où la reine est reçue elle oublie l'honneur qu'elle fait à ses hôtes pour ne penser qu'à ce qu'elle croit être des obligations de cœur contractées envers eux. Il semble qu'on ne lui doive pas plus qu'elle ne doit aux autres.

Le peuple devra l'être plus encore que les grands; car (et nous le remarquons comme un signe des temps avec un vif intérêt) la démarcation brusque et profonde qui a existé jusqu'à ces dernières années, en Angleterre, entre la plèbe et la noblesse, tend à s'effacer graduellement dans l'esprit et sous la plume de la reine Victoria. En Espagne, en France, en Italie, partout où a régné la maison royale de Bourbon, ce travail d'assimilation a été fait : les classes, sans se confondre, s'y sont mêlées peu à peu. Un échange de bons offices, un sentiment de respect et d'estime mutuels, une communauté réelle d'intérêts y avait préparé, sous l'égide de la royauté, l'homogénéité de chaque nation. Il n'en était pas de même en Angleterre. Là, comme aux Etats-Unis, la séparation des classes, quoiqu'elles ne fut pas reconnue par la loi, était toujours en pratique dure et tranchée. C'est certainement par l'effet du progrès des idées, des sciences et des mœurs, qu'elle s'est, depuis un quart de siècle, considérablement adoucie; mais c'est aussi par l'influence de la reine Victoria, dans toute la mesure où cela a dépendu d'elle. Les Anglais en trouveront l'indice dans son Journal, et ils devront en être reconnaissants.

N'est-il point flatteur, par exemple, pour la classe dans laquelle se recrutent les bons serviteurs des grandes maisons, de trouver, dans le tome second de *Notre vie dans les montagnes d'Écosse*, le

portrait du fidèle John Brown en compagnie de celui de John Grant, un autre bon domestique, et cette note à la fin du livre, en manière de conclusion?

Je veux ajouter quelques mots à ce volume.

Ce bon serviteur dont j'ai parlé si souvent dans ces pages n'est plus auprès de celle qu'il a servie avec un si infatigable dévouement.

Il a été enlevé à sa vie de travail et d'utilité, en pleine force, en pleine vie, après trois jours seulement de maladie, le 27 mars 1883. Brown était aimé, respecté par tous ceux qui étaient capables d'apprécier ce qu'il y avait en lui de vraie valeur et de bonté d'âme.

Sa perte pour moi, déjà vieille et souvent malade, est irréparable, car il possédait et méritait toute ma confiance. Dire qu'il me manquera à toute heure du jour, ce n'est pas dire assez. Ma reconnaissance pour ses soins, ses attentions, son dévouement, durera autant que ma vie!

Nous insistons sur cette note, et nous avons insisté pendant tout l'examen du livre, sur le caractère de l'affection que la reine témoigne pour ses serviteurs en général et pour Brown en particulier, à cause des interprétations étranges que des imaginations dépravées ont donné à ce sentiment. John Brown est continuellement nommé dans le livre; mais, pour quiconque sait lire, il n'y a là que la sollicitude et la reconnaissance d'une bonne maîtresse envers un bon serviteur.

Sans être artistiques, les descriptions de paysage sont souvent intéressantes. La reine Victoria paraît sensible aux beautés de la nature, et, d'instinct, les recherche dans ses peines. Malgré son âge, elle prend plaisir à dessiner et à peindre dans la campagne. Les souvenirs historiques parlent vivement à son imagination, et l'Écosse est un pays où la voix de l'histoire semble répercutée d'écho en écho. On aime à suivre les réflexions que cette histoire lui inspire, soit qu'elle visite à Holyrood la chambre à coucher de Marie Stuart, où l'on montre encore le panier à ouvrage de l'infortunée reine, soit qu'elle erre, avec les princesses, sur les bords des lacs Arkaig et Shiel où se cachait jadis le Prétendant malheureux, et réfléchisse, en rendant grâces à Dieu, au contraste qui existe entre les infortunes de ce pauvre prince et la tranquillité dont elle jouit, elle « descendante à la fois des Stuarts et de ce roi Georges II que le vaincu de Culloden avait voulu renverser. »

Plus de deux cents personnes sont nommées dans les pages du Journal, et toutes en seront heureuses, car elles le sont toujours avec estime et bonté. Si quelques autres se trouvaient l'être dans

le manuscrit original d'une façon moins flatteuse, il était nécessaire que leurs noms fussent effacés, et ils l'ont soigneusement été. Comment a-t-il pu arriver que la même prudence, la même sagesse, nous oserons dire le même sentiment des convenances ne se soit pas montrés à l'égard d'une grande nation, que la fortune des armes avait un moment trahie; d'une nation alliée de l'Angleterre, et qui a longtemps partagé avec elle la noble tâche d'étendre dans le monde la civilisation de l'Occident? Comment se fait-il que la reine Victoria ait permis à son prédicateur ordinaire, le docteur Mac Leod, de proférer d'indiscrets, nous dirons mêmes d'humiliants outrages contre les vaincus de Reichshoffen et de tant de combats honorables, et cela à l'heure même de la défaite? que non seulement elle l'ait permis, mais qu'elle l'ait approuvé; et que non seulement elle ait consigné cette approbation dans son Journal, mais qu'elle en ait laissé subsister l'expression dans son livre?

Nous sentons bien que l'ardent sectaire et elle-même ne parlent ici qu'un langage mystique. Au point de vue humain, le prédicateur avait sans doute un cœur chrétien, et la reine en a un, qui, bien que tout dévoué à la famille royale de Prusse, ne pourrait s'abaisser jusqu'à insulter le peuple vaincu. Mais, en pareille matière, la plus haute délicatesse est commandée aux particuliers, à plus forte raison aux souverains. Y avoir manqué a marqué d'une tache un livre qui, sans cela, eût été sans reproche pour les contemporains, et qui restera, croyons-nous, intéressant pour la postérité, à titre de document sur les mœurs de la cour d'Angleterre pendant le long et heureux règne de Victoria.

V. DE CHEVIGNY

UNE FRANÇAISE REINE DE POLOGNE

MARIE D'ARQUIEN-SOBIESKA

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES ÉTRANGÈRES[1]

IV

Le rôle politique de Marie d'Arquien a eu la rare fortune de réunir, dans une unanimité à peu près absolue, les appréciations historiques d'origine la plus diverse. Il est vrai que ç'a été une unanimité de réprobation. On s'est accordé à mettre sur le compte de cette compagne, jugée peu digne d'un grand soldat et d'un grand roi, toutes les défaillances nombreuses et tout l'avortement définitif d'une carrière, qui semblait destinée à renouveler l'histoire d'un pays grand dans le passé et relevé pour un instant dans le présent. On s'est appliqué, et on a eu beau jeu, à relever les mesquineries, les bassesses même, d'un caractère peu propre, en effet, à se mettre au pair avec une grande fortune et une grande mission. Salvandy, lui-même, ne s'y est pas épargné. Mais, en mettant à ce niveau inférieur et à sa place, dirons-nous volontiers, la femme mal choisie et la mauvaise reine, on n'a pas hésité à lui faire un large crédit de toutes les ressources d'une intrigante politique de premier ordre. On est allé jusqu'à y trouver un moyen de plaidoirie, en vue d'une application possible de circonstances atténuantes. Le savant éditeur de la correspondance, à laquelle nous devons de si précieux emprunts, entre largement dans cette voie :

« Sans cette femme d'un esprit si fin, habile, énergique et am-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 février 1884.

bitieuse, Sobieski eût-il franchi sitôt ces degrés de dignité et de gloire, qui furent pour lui le marchepied du trône? »

La question renferme sa réponse. *Zaluski*, l'auteur d'une chronique latine, dont le titre : *Epistolæ historico-familiares*, annonce le caractère, en sait plus long encore. Si, dans le champ clos électoral de *Wola*, la victoire, au jour décisif du 21 mai 1674, est restée à l'élu de la sympathie populaire, c'est grâce non pas à cette sympathie seule, mais encore à l'intervention opportune du fameux instrument de guerre, recommandé par Philippe, et aussi propre à faire brèche dans les consciences électorales que dans les remparts de forteresse. Eh quoi! l'héroïque soldat n'aurait pas dédaigné de se faire, dans cette occasion, le disciple docile du roi macédonien? Non certes! Qui donc a livré, à son insu, la clef de ses trésors? C'est elle, c'est Marie d'Arquien.

L'écho de ces imputations est-il parvenu, de son vivant, aux oreilles de la belle Mariette? Je suis porté à le croire, et porté aussi à imaginer qu'elle a dû être tentée d'emprunter, pour y répondre, la réplique de Bérénice. Ce qu'elle paraît, d'ailleurs, n'avoir surtout pas mérité ici, c'est, ajouterai-je volontiers, l'excès d'honneur. Le lecteur, que quelques pages de critique historique n'effrayeront pas, en conviendra, je pense, facilement.

En abordant, en vue d'une publication mentionnée au début, l'étude des documents du ministère des affaires étrangères, l'auteur de ces pages s'attendait, il doit le dire, à n'y trouver que la vérification, la confirmation éclatante d'une donnée, au sujet de laquelle une légende universellement répandue pouvait s'étayer, au besoin, sur les renseignements historiques les plus accrédités. L'influence prépondérante, décisive, de Marie d'Arquien à toutes les époques, dans toutes les phases de la carrière de son glorieux époux, semblait un fait acquis. Or quel autre terrain pouvait mieux se prêter au développement de cette influence que celui de ces relations avec la France, que tout concourait à rendre intimes, qui le furent, en effet, pendant de longues années? Avec un mari d'abord, chef reconnu du parti français en Pologne, travaillant, durant toute la fin du règne de Jean-Casimir, et tout le règne de Michel *Wisniowieçki*, au succès d'une candidature française, négociant à cet effet avec la cour de Saint-Germain, et pensionné par cette cour; plus tard, avec son propre beau-frère, le marquis de Béthune, installé, auprès de cet époux devenu roi, en qualité d'ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne; avec la place que lui assigne à elle-même, dans ses combinaisons naturelles, la politique française en lutte avec les brigues autrichiennes, Marie d'Arquien a assurément de quoi se tailler un rôle à la hauteur

d'une grande ambition. Assurément aussi, s'il est une source propre à nous révéler ce rôle dans toute son étendue et dans tout son éclat, c'est celle que nous venons d'indiquer et dont celui qui écrit ici, s'est appliqué à voir le fond. Ce qu'il a trouvé au bout de cette patiente recherche, ce n'est pas ce à quoi il s'attendait, c'est même à peu près le contraire. Il a trouvé la conviction que ses prédécesseurs avaient été victimes d'une erreur peut-être excusable, mais certainement absolue.

A cette erreur, je crois pouvoir assigner une cause double. Et d'abord, l'intervention de ce que j'appellerais un complot, due à une de ces inspirations malencontreuses d'un patriotisme mal entendu, qui ont été, de tout temps, un des agents les plus efficaces de la falsification historique. La disparition de Jean Sobieski d'une scène qu'il avait occupée et remplie pendant près de trente ans n'a pas tardé à prendre aux yeux d'un peuple bientôt précipité dans des désastres, irréparables cette fois, le caractère d'une catastrophe et d'un deuil national. Les dernières années d'un règne non exempt de revers avaient soulevé pourtant un mécontentement presque universel. « Il n'y a pas d'homme bon! pas un! » s'écriait sur son lit d'agonie le malheureux roi, sentant grandir autour de lui le flot des révoltes mal contenues et des impatiences mal dissimulées. Même au cours des années plus prospères, difficilement aurait-on pu méconnaître quelques fâcheux retours, inséparables d'une carrière, qui ne fut, jusqu'à la fin, qu'une lutte constante avec la fortune. Sa mémoire à lui pourtant, ce héros redevenu populaire, et plus vénéré après sa mort qu'il n'avait été respecté pendant sa vie, n'en devait pas être atteinte. Il fallait une victime. On n'en était pas venu encore, comme de nos jours, à pousser jusqu'à l'exagération le sentiment des responsabilités nationales. La théorie de la *nation ingouvernable*, adoptée dans un avenir prochain par la philosophie intéressée des chancelleries voisines, n'avait pas encore passé dans la conscience populaire.

La victime réclamée par l'instinct patriotique s'offrait d'elle-même. Sans doute, si cette Française, écrasée bientôt sous un poids immense de colère et de haine, avait été, comme sa devancière, une femme s'imposant au respect par la supériorité de son caractère, sa qualité d'étrangère n'aurait pas suffi à ameuter contre elle une nation la plus hospitalière aux étrangers qui fut jamais. Telle que nous avons essayé déjà de la montrer au lecteur, Marie d'Arquien ne se prêtait que trop à ce détournement de prévention judiciaire. Qu'il ait fallu lui attribuer, pour y arriver, une part singulièrement large d'influence décisive dans la conduite des affaires publiques, cela va de soi. Ce que je ne craindrai pas

d'appeler de nouveau une illusion d'optique y aida à son tour. Les sentiments intimes du roi pour sa femme étaient connus; l'amant passionné n'avait-il donc pas dû être, à tels moments funestes de son histoire, un amant complaisant et soumis? Quand la correspondance de l'amoureux monarque vint à être mise au jour, le fait parut constant. C'est à peine si on ne perdit pas de vue le héros de vingt batailles, pour ne plus voir qu'un *Sylvandre* éperdu de tendresse et uniquement appliqué à convaincre son *Astrée*, inconstante et frivole, de la sincérité de ses *oranges*. Ne diminuait-on pas en quelque sorte, tout en paraissant le justifier, celui dont on croyait défendre la renommée? On n'y prit point garde. Encore moins prit-on garde à la preuve que cette correspondance, invoquée pour le besoin de la cause, fournissait par son existence même à l'encontre de la thèse qu'on adoptait. Comment? Cet amant si passionné qu'il ne sait pas défendre contre sa passion l'autorité de son caractère, cet époux si complaisant et si soumis qu'il abandonne à une main capricieuse et fatale le gouvernail confié, dans une heure de péril, à sa prudence consommée, cet amant et cet époux en est réduit à adorer sa maîtresse et sa femme — par lettres! Il lui écrit des épîtres, où l'ardeur la plus extrême se révèle à chaque ligne, mais il les écrit de loin, du fond de l'Ukraine, de sa tente plantée sous les murs de Vienne, de partout où l'appelle le souci de son devoir et de sa gloire, sans qu'il soit permis de rencontrer un jour, une heure, où il se soit trouvé aux pieds de son « incomparable Mariette », alors que le devoir ou la gloire l'appelait ailleurs! Et cela dès le premier moment, dans le premier emportement d'une tendresse sincère, dans la première fougue des sens. Nous l'avons vu. Marié au mois de mai 1665, nous le trouvons écrivant à celle qu'il vient d'appeler sa femme dès le 9 juin, et cette lettre est datée de l'autre extrémité du territoire; et il l'écrit au cours d'une campagne déjà commencée et qui durera deux ans!

Mais le texte même de cette correspondance ne fournit-il pas, à l'appui de la thèse dont nous révoquons en doute la justesse, un témoignage absolument indiscutable? La soumission la plus entière aux volontés de Mariette, à ses conseils, à ses décisions, même dans les matières d'État les plus importantes, ne s'y rencontre-t-elle pas hautement affirmée? Sans doute, elle y est pour ainsi dire de style. Au cours du séjour de Marie d'Arquien à Paris, en 1667, elle revient, presque à chaque terminaison de lettre, avec les embrassements d'usage. Ce qui serait difficile, ce serait d'indiquer un seul cas précis où l'on verrait cette soumission devenir effective. Et non seulement cela serait difficile, mais encore de

savoir comment ce demandeur de conseils, si déterminé, s'y serait pris pour les suivre, s'il en avait eu l'intention. Reportons-nous, pour un instant, aux derniers mois de cette année 1667, dont nous venons d'évoquer le souvenir. Les relations entre la Pologne et la France ont pris en ce moment une tension exceptionnelle. Jean-Casimir Wasa est las de se raidir sous le fardeau d'une couronne qui l'écrase. Celle qui l'aidait à en soutenir le poids, la vaillante compagne des premières années, Marie-Louise, n'est plus. Le 10 mai 1667, elle a répété, avec une calme tristesse, le mot murmuré par Cinq-Mars sur la route de l'échafaud : *Ergo moriendum!* Avec elle s'est acheminée au tombeau toute une génération d'hommes, qui avait été le dernier appui d'un trône désormais chancelant. L'abdication du malheureux roi, isolé et découragé, est plus que jamais à l'ordre du jour. Sobieski professe encore, il est vrai, à cet égard un scepticisme assez irrévérencieux.

Il s'étonnerait si les soucis du gouvernement rendaient Sa Majesté Polonaise impatiente de quitter le trône, puisqu'elle ne pense à rien et vit comme dans un sérail. Aussi bien, ses maîtresses elles-mêmes s'opposeraient à une résolution si préjudiciable à leurs intérêts. (Lettre du 2 décembre 1667 à Marie d'Arquien.)

Il n'en hasarde pas moins, auprès de l'envoyé français, Pierre de Bonzy, évêque de Béziers, et, plus directement encore auprès de la cour de Saint-Germain, des démarches, dont l'expectative d'une prochaine vacance du trône est l'objet constant et dont le caractère devient de plus en plus pressant. A Saint-Germain, cependant, on paraît au moins aussi sceptique et beaucoup plus froid. Les réponses de Bonzy ne sont également pas encourageantes. En vain le grand maréchal s'ingénie-t-il aux combinaisons les plus aventureuses. A défaut du prince de Condé, il donnerait les mains à l'élection du duc d'York (plus tard le roi Jacques II), à la seule condition qu'il se fît catholique. (Lettre du 15 septembre 1667, à Marie d'Arquien.) On y répond par d'autres propositions, qui ressemblent fort à des défaites.

M. de Béziers me mande pour la dernière fois de ne songer plus à l'élection et que le roi de France lui a mandé de proposer une autre affaire au roi de Pologne, c'est le mariage avec la fille de Neubourg. Il m'écrit ces mêmes paroles : J'ai ordre d'agir pour le mariage avec la chaleur que j'ai agi pour l'élection. (Lettre du 17 août 1667 à Marie d'Arquien.)

Il est cependant urgent d'être fixé et de savoir de quel côté se

tourner. Peut-être conviendrait-il de virer de bord et de traiter avec l'empereur? Si quelqu'un est à même d'éclaircir la situation, c'est la grande maréchale, qui se trouve à Paris. Nous devinons que son époux impatient ne se fait pas faute de l'en solliciter. Il nous apprend lui-même comment elle y pourvoit.

Vous m'écrivez, mon cœur, une fois qu'il faut *faire un établissement au Jeu de Paume* (Varsovie) pour votre frère; une seconde fois qu'il faut en faire *un à vous et à moi-même au Palais enchanté* (à la cour française), et de prendre garde à ce que ni Condé ni Enghien ne parviennent à la couronne. Comment ferons-nous donc, pour *vivre avec honneur au Palais enchanté, où le héros* (*Condé*) *a une si grande autorité, et quand le roi de France ne fera aucun avantage dans son pays, si le* 13 *ou le* 15 (*Condé ou d'Enghien*) *ne seront* 21 (*roi*). Et comment Sylvandre peut-il arriver à accorder ceci *que le frère de la Rose* (le comte de Maligny, frère de Marie d'Arquien) ait un établissement au Jeu de paume, et que *les Essences*, avec son compagnon (Sobieski avec sa femme), en aient un au Palais enchanté? Ailleurs vous écrivez *d'abandonner tout à fait les charges*, et plus loin *de gagner des amis et de prendre garde qu'on ne me trompe pas dans la grande bulawa* (la charge de grand hetman, réunie en effet, un peu plus tard, dans la personne de Sobieski, à celle de grand maréchal) [1].

Voilà les seuls conseils que la belle Mariette fût capable de donner. Reconnaissons que la fidélité à y obéir, dont se targue notre héros, n'aurait pas laissé que d'être embarrassante pour lui. La belle Mariette poursuivait, à cette heure, une négociation, d'un caractère tout privé, dont le marquisat d'Espoisses, substitué, au mépris de ses droits, réels ou prétendus, en faveur du duc d'Enghien, faisait les frais. De là son hostilité à l'encontre de la double combinaison élective rattachée à la maison de Condé. Quant à concilier cette hostilité avec ses projets d'établissement à Paris et à la cour de Saint-Germain, c'est ce dont elle n'avait cure. Elle en arrivait, il est vrai, à se prononcer catégoriquement en faveur d'une entente avec la cour de Vienne (Sobieski à sa femme, 28 octobre 1667); mais en même temps le *Palais enchanté* la tenait plus que jamais enchaînée à la magie de son prestige tout-puissant, et ses *confitures* laissaient l'époux, bombardé d'aussi singulières instructions, également inhabile à en ajuster la contradiction éternelle. Il est vraisemblable qu'il n'y songeait pas. Ses professions d'obéissance aveugle et passive, aussi souvent qu'il lui plaise de

[1] Lettre du 30 décembre 1667, à Marie d'Arquien.

les multiplier, n'arrivent pas à nous persuader le contraire. Il suffit, du reste, pour que tout embarras nous soit épargné à ce sujet, que nous nous rendions compte d'un élément impossible à méconnaître dans le langage habituel de notre héros, dès qu'on s'applique à en préciser la portée exacte. Cet élément, c'est l'exagération notoire, flagrante et presque constante de l'expression, qu'on dirait empruntée à ces pays d'Orient visités par lui de bonne heure, ainsi que nous avons lieu de le croire, et où devait parvenir plus tard la terreur de son nom. Son langage le plus habituel est un langage à part, qui a besoin d'être mis au point. Un exemple, entre mille, rendra saisissante la démonstration du fait. Au cours du mois de septembre de cette même année 1667, Sobieski se trouve sans lettres de sa femme, depuis quelque deux ou trois semaines. A défaut de nouvelles directes, la rumeur publique lui apporte celle d'une maladie contractée par la grande maréchale, au cours de son voyage sur la route de Paris. Sa propre santé en reçoit aussitôt une telle atteinte qu'il en pense mourir. Au bout d'un couple de jours, cependant, une dépêche de Mgr de Béziers arrive à propos pour le rassurer. La rumeur publique a subi un de ses égarements communs; le retard des lettres qu'il attendait est dû aux hasards, non moins communs, du service postal de l'époque; la grande maréchale ne s'est jamais mieux portée. L'incident est passablement vulgaire, on en conviendra. N'importe, sous la plume de l'époux enfin soustrait à cette angoisse mortelle, il prend les proportions du drame le plus émouvant, de l'aventure la plus extraordinaire qui soit jamais arrivée à un mortel, si extraordinaire « que les siècles à venir en parleront ». Écoutons encore cette boutade :

« *Sylvandre* est fort fâché de ce qu'on lui parle trop d'affaires et point d'amour, qui est la chose principale de sa vie. »

La lettre où nous la cueillons est du 10 septembre 1670, « au camp »; et l'homme qui l'écrit restera encore trois mois d'hiver — de l'hiver de là-bas — sous la tente. C'est que la vérité du rapport intime entre l'homme et le style qui lui est propre rencontre ici une justification de plus. L'homme dont il s'agit a, comme son style, double visage : *Sylvandre*, d'un côté; héros sublime, de l'autre. Trouvera-t-on qu'il fasse exception, à cet égard, dans la galerie des grands représentants du génie humain? Je ne le pense pas. Tout au plus a-t-il eu la mauvaise fortune de donner à sa vie intime une notoriété exceptionnelle. La publication de sa correspondance privée, devançant celle des témoignages historiques plus sérieux, n'y a pas peu contribué. On a connu l'homme de l'alcôve avant de connaître l'homme de la vie publique. On a écouté les

confidences du valet de chambre avant d'entendre la déposition de l'historien.

Aujourd'hui pourtant la parole est à l'histoire, et voici ce qu'elle peut dire. Il a fallu quinze ans et une suite d'événements imprévus, pour que les inclinations politiques de l'époux de la belle Mariette prissent définitivement ce chemin de Vienne, qu'elle leur indiquait dès l'année 1667. Sans doute, on le voit supporter impatiemment les incertitudes du cabinet de Saint-Germain et prendre fait et cause pour sa femme, en présence des déconvenues personnelles qu'elle a à souffrir.

Le Soucy (*Bonzy*) *me mande par sa dernière* que, si on n'en venait pas immédiatement au traité avec *les Essences* (Marie d'Arquien), elles n'aient pas, pour cela, à hâter leur départ, mais se résignent à attendre encore un mois ou deux. *La Poudre* (Sobieski) lui répondra à cela que ces délais nous ont déjà aigri le cœur et que *les Essences* n'attendraient pas une minute au-delà du terme fixé pour leur départ. Qu'ils me pardonnent, mais il semble qu'ils estiment peu *Orondate* (Sobieski), ou qu'ils ne se doutent pas de la situation qu'il occupe. Car enfin *Dieu voit que les femmes des médecins et boulangers sont mieux traitées au Jeu de paume. Du temps de la Girouette* (Marie-Louise), que la femme du plus infime sujet de là-bas vînt ici, elle était sûre d'être reçue avec la plus grande bonté et qu'on ferait pour elle tout ce que l'on pourrait... Et là-bas! jalouser un misérable tabouret!... (Sobieski à sa femme, 11 mai 1668.)

Mais ce « misérable tabouret », qui suffit à faire pivoter tout le système politique de la belle Mariette, ne le fait pas dévier d'une ligne, lui-même, de son orientation constante. Lorsque, au cours de l'année 1668, l'abdication de Jean-Casimir Waza devient un fait accompli, l'élection de Condé se trouve plus que jamais en vue, et le grand maréchal plus que jamais ardent à la soutenir. Également disposé serait-il, cela est vrai, à adopter la candidature de Neubourg, mais cette candidature est aussi, désormais, une candidature française. Après l'élection imprévue de Michel Wisniowiecki (19 juin 1669), il demeure fidèle au drapeau vaincu. Jusqu'à la mort du duc de Longueville (12 juin 1672), cette nouvelle candidature, mise en avant par la cour de Saint-Germain et associée à un projet de détrônisation du roi Michel, rencontre en lui un champion décidé. Le fait longtemps contesté d'une véritable conjuration, formée pour cet objet précis, au cours de l'année 1672, a été mis hors de controverse par la découverte de l'acte authentique de confédération, en date du 1er juillet de cette année, qui y

a servi de base. La pièce, signée par un grand nombre de personnages, y compris le grand maréchal, est suivie, dans la collection du Ministère des affaires étrangères, d'une lettre du grand maréchal à Louis XIV, qui en corrobore l'authenticité.

En novembre 1673, Michel Wisniowieçki meurt, et nous retrouvons notre héros, sur le champ électoral, toujours en tête du parti français, dont les préférences hésitent en ce moment entre le prince de Condé et le duc de Neubourg. On connaît le résultat, encore une fois inattendu, de cette nouvelle bataille d'intérêts et d'influences. L'instrument de guerre, préconisé par Philippe, y eut-il quelque part? Aucun doute n'est permis à cet égard. Les documents propres à mettre au plus grand jour cette page d'histoire abondent désormais ; et, parmi eux, figure, au Dépôt des affaires étrangères, « l'emploi des quatre cent mille livres dépensées pour l'élection du roi Jean III ». Seulement, ces 400 000 livres, est-ce la main mignonne de la belle Mariette qui les a fait sortir du coffre-fort qui les recélait? Non certes, et ce coffre-fort n'avait rien de commun avec les trésors de son époux. Ce coffre-fort, c'était — la cassette du grand roi !

Les 400 000 livres, baillées par Sa Majesté Très Chrétienne au sieur Toussaint Forbin de Janson, évêque de Marseille, son ambassadeur extraordinaire en Pologne, pour la diète de l'élection, avaient-elles été, d'ailleurs, destinées au but auquel elles ont définitivement servi? Pas précisément. A la date des dernières instructions reçues par M. de Marseille, en vue de l'élection, la candidature de Jean Sobieski n'était pas née aux yeux du cabinet de Saint-Germain. A peine existait-elle à l'état de vague supposition, dont on pouvait tout au plus se servir pour « obliger l'amour-propre du grand maréchal, en lui faisant connaître que Sa Majesté verrait avec un extrême plaisir que la république réparât en sa personne, par l'élection d'un *piast*[1], le mauvais choix qu'elle avait fait dans la dernière diète », sans que cependant ces insinuations, accompagnées d'habiles réticences, « puissent le porter à prendre quelque vue pour l'élection à la couronne, au moins si tous les avis sont vrais, qu'il n'y a aucune pensée pour lui-même ». (Versailles, 30 mars 1674.) Le candidat, dont l'évêque de Marseille avait à seconder les efforts, c'était Neubourg, ou le comte de Soissons, si ce dernier paraissait le plus propre à écarter le prince de Lorraine. L'exclusion de ce dernier demeurait, en tout état de cause, le premier point à emporter.

[1] Le nom de *piast*, emprunté à la première dynastie des rois de Pologne, fut, à l'époque des royautés électives, attribué à tous les candidats indigènes, par opposition aux candidats étrangers.

Dans ces conditions, le détournement en faveur d'une ambition soudainement démasquée, non seulement des moyens pécuniaires mis à la disposition de l'ambassadeur de France, mais de tout l'ensemble de ressources d'un autre ordre qu'il était à même d'y associer, fut un chef-d'œuvre de haute politique. Un premier coup de maître fut l'improvisation d'une poussée soudaine de la faveur populaire du côté de la candidature délaissée de Condé. Du coup, celle de Neubourg se trouva écartée, aussi bien que celle de Soissons. Mais, une fois Condé mis ainsi en avant, on se trouva en présence de difficultés imprévues soulevées par le grand maréchal. Celui-ci voulait bien de Condé; il ne voulait même que de lui, seulement il lui fallait des garanties, l'assurance que le prince, une fois acclamé par son parti, viendrait, en personne, soutenir le choix fait en sa faveur, — même vis-à-vis de l'éventualité possible d'une double élection. Devant de telles exigences, l'évêque de Marseille se trouva naturellement en défaut. Aussitôt, cependant, il n'y eut plus du tout de candidat français d'aucune sorte, et, en même temps, les vues personnelles du grand maréchal commencèrent à percer. Dès lors, le malheureux ambassadeur se trouva dans l'alternative de laisser élire le prince de Lorraine ou de combattre cette candidature détestée avec le seul moyen qui lui restât sous la main, c'est-à-dire avec les chances, grandissant d'heure en heure, du nouveau candidat piast, qu'il prendrait sur lui d'appuyer de tout le poids des influences françaises.

Son choix ne pouvait être douteux, et le tour se trouva joué. Mais dans toute cette partie d'échecs, conduite avec une prestigieuse habileté, la main de la belle Mariette n'apparaît pas un seul instant. C'est son époux, se révélant soudainement aussi grand diplomate que soldat, qui manœuvre les pièces d'un bout à l'autre. Son rôle, à elle, demeure ici absolument nul.

Le fut-il moins, neuf ans plus tard, dans le revirement politique, plusieurs fois rappelé déjà, qui conduisit l'armée polonaise sous les murs de Vienne, et mit fin pour plus d'un an à toute relation diplomatique entre les cours de Varsovie et de Versailles? L'affirmative a passé depuis longtemps dans le domaine des lieux communs historiques. Il n'est que juste, d'ailleurs, d'ajouter que les faits précis, sur lesquels elle s'est appuyée, se sont trouvés confirmés dans le fond, sinon dans tous les détails, par les progrès récents de la science historique. Le titre ducal, réclamé pour le marquis d'Arquien par sa fille, dès le lendemain de ce coup de théâtre, qui surprit si fort la marquise d'Espoisse, et qui fit d'un simple capitaine aux gardes le père d'une souveraine régnant sur un des plus vastes royaumes de l'Europe, ne fut pas, il est vrai,

refusé à ses instances d'une manière aussi absolue qu'on s'est plu à le répéter. La dépêche de Sa Majesté Très Chrétienne à ses deux ambassadeurs près la cour de Pologne, l'évêque de Beauvais et le marquis de Vitry, en date du 10 décembre 1880, en fait foi. Louis XIV y exprime, en effet, le regret « que sa juste répugnance à accorder au marquis d'Arquien une dignité qu'il a si peu méritée n'ait pas détourné la reine de Pologne de l'en solliciter ». Il se résout cependant à faire droit à sa demande, avec la seule réserve de la succession du titre, qu'il prétend ne pas avoir à assurer, dès à présent, en faveur du comte de Maligny. Le but de cette restriction est facile à saisir. Le marquis d'Arquien a vendu sa charge de capitaine et a pris ses quartiers en Pologne, depuis 1678. Il a plus de soixante-dix ans. Sans autres ressources pour subsister, après une vie de désordre, que celles qu'il trouve dans la générosité de sa fille et de son beau-fils; réduit à implorer, au moment de son départ de Paris, un secours de 20 000 écus, « sans lesquels il n'est qu'un garçon tailleur[1] », et ne saurait échapper à la meute de créanciers, qui forme sa seule suite; perdu de dettes et de réputation, difficilement sera-t-il tenté de revenir prendre possession d'un rang où il peut en vérité paraître déplacé. MM. de Beauvais et de Vitry reçoivent, du reste, la mission expresse de l'en détourner par tous les moyens en leur possession. Pour le comte de Maligny, c'est autre chose. De plus, l'assurance de l'hérédité implique l'enregistrement au Parlement. Autre motif de répugnance. Toutefois, si les deux ambassadeurs sont pressés sur ce point par la reine, ils ont la ressource de lui donner à entendre que les patentes passeront au Parlement dès qu'on aura l'occasion d'en faire recevoir d'autres — dans une fournée.

Que Marie d'Arquien ne se soit pas contentée de cette assurance un peu vague, et qu'elle ait préféré « attendre, pour accepter les lettres de duc, le temps que Sa Majesté voudrait les faire passer au Parlement[2], le fait, certain aujourd'hui, n'a pas de quoi nous surprendre. Mais c'est à ce fait que se borne la vérité historique, singulièrement amplifiée par la légende. Encore moins y eut-il, de la part de Louis XIV, refus positif de recevoir sa sujette, devenue reine, lors d'un voyage projeté par elle en France, avec les honneurs dus à son rang. Et d'abord d'une apparition de Marie d'Arquien à la cour même du grand roi, à Versailles ou ailleurs, il ne fut, depuis l'événement du 21 mai 1674, jamais question. Il fut

[1] Lettre du marquis à sa fille, en date du 29 avril 1678.

[2] Dépêche de l'évêque de Beauvais et du marquis de Vitry, du 31 janvier 1681. (Ministère des affaires étrangères.)

question, à plusieurs reprises, et notamment au cours des années 1676 et 1681, d'un voyage aux eaux de Bourbon, où la reine aurait voulu reprendre une cure déjà essayée en 1670, avant son avènement au trône. Qu'il eût ainsi suffi à Louis XIV, pour s'épargner tout embarras, de se soustraire à une rencontre que rien ne rendait nécessaire dans ce lieu neutre, nul doute. Lorsque, quelques années plus tard (juin 1687), la négociation d'une alliance autrichienne pour son fils aîné conduira la reine de Pologne en Silésie, l'empereur n'aura garde d'y aller chercher des difficultés d'étiquette, auxquelles il lui sera aisé d'échapper en demeurant à Vienne.

Cet expédient si simple n'eut pas les préférences de Sa Majesté Très Chrétienne, cela est certain. En 1676, un des premiers soucis et aussi un des premiers succès du marquis de Béthune, s'essayant au rôle d'ambassadeur, fut la mise à néant des projets de la reine ayant trait au voyage de Bourbon. En 1681, pareillement, l'évêque de Beauvais et le marquis de Vitry reçoivent l'ordre formel de ne rien omettre « pour détourner la reine de Pologne de venir prendre les eaux à Bourbon ». Louis XIV estime, d'ailleurs, « qu'il suffira, pour cet effet, de lui dire qu'il a résolu lui-même d'y aller; et, comme le peu de logement qu'il y a n'est pas suffisant, à beaucoup près, pour toute sa cour, il peut souffrir encore moins une augmentation si considérable que ferait l'arrivée de cette princesse, qui y trouvera mieux ses commodités une autre année ». Dans cette forme peu gracieuse, j'en conviens, mais point injurieuse, la communication royale se montre suffisante, en effet, au but qu'elle s'est proposé. Peut-elle l'être à étayer la légende d'un affront véritable subi par la vindicative Mariette, et l'entraînant dans les bras du rival impérial de la suprématie française? Alors surtout que tout semble prouver que la préoccupation principale à laquelle Louis XIV a obéi en cette circonstance a été absolument étrangère aux révoltes d'un orgueil qu'il n'aurait trouvé aucune difficulté à ménager autrement. C'est même là ce qui explique sa conduite; ce qui seul peut la rendre intelligible. Dans les deux cas, en 1676 comme en 1681, la question résolue à Versailles à l'encontre de l'humeur voyageuse de Marie d'Arquien a été, tout l'indique, une question beaucoup moins d'étiquette que de politique. On s'est beaucoup moins soucié des embarras que pourrait créer en France la présence de la reine de Pologne; on a beaucoup plus songé au détriment que pourraient souffrir, en Pologne même, dans un moment décisif, les intérêts français privés de l'appui direct d'une influence, dont on était porté, à Versailles aussi bien qu'ailleurs, à exagérer la portée et qu'on cherchait, en 1681, encore à exploiter le plus utilement.

Non pas que Sa Majesté Très Chrétienne se soit d'ailleurs montrée particulièrement attentive à ménager, dans toutes les circonstances, la susceptibilité de ses alliés. Un fait beaucoup moins connu et qui a pu, vraisemblablement cette fois, contribuer à aliéner à la France les sympathies de la belle Mariette, c'est le traitement infligé, au cours de cette même année 1681, à sa propre sœur, par l'humeur peu endurante du grand roi. Vers le milieu de l'année précédente, l'attitude, quelque peu équivoque, prise par le marquis de Béthune dans son poste d'ambassadeur, lui avait valu d'être remplacé par le marquis de Vitry. Avait-il réellement sacrifié les intérêts français à ceux de sa famille, ou aux visées personnelles d'une ambition déréglée? On est allé jusqu'à lui prêter des vues aventureuses sur cette même couronne de Pologne, qu'il aurait dû disputer à son beau-frère. C'est un procès à instruire, dont les éléments demeurent assez obscurs. On se borna, à Versailles, à trancher la question par des lettres de rappel. Rappelée elle-même, à plusieurs reprises, mais retenue par les instances affectueuses de sa sœur, la marquise de Béthune ne se décida qu'en août 1681 à obéir à des ordres que les susceptibilités jalouses du successeur de son mari rendaient de plus en plus pressants. Mais elle n'eut pas plus tôt mis pied à Paris, qu'un ordre, dont on ne chercha en aucune façon à atténuer la rigueur, lui interdit de paraître à la cour, en lui enjoignant de se retirer dans sa terre de Selles, en Berry. On sait la signification que prenait à cette époque une disgrâce, dont la sévérité ne laisserait pas aujourd'hui encore que d'être suffisamment sensible. Alors, c'était l'exil dans ce qu'il a de plus cruel; c'était une espèce de mort civile. C'était aussi, pour le coup et sans équivoque possible, un outrage sanglant à l'adresse de cette parenté couronnée, dont la tendresse n'avait pas été étrangère à la faute commise et condamnée à une si dure expiation.

Cette offense, nul doute que Marie d'Arquien ne l'ait vivement ressentie. Nous en avons d'ailleurs la preuve dans l'envoi précipité d'un courrier, porteur, à l'adresse de Sa Majesté Très Chrétienne, de lettres dont le texte ne nous a pas été conservé, mais dont la dépêche du marquis de Vitry, expédiée par la même occasion (8 septembre 1681), nous permet de mesurer la vivacité. Peut-être est-ce à cette vivacité même que nous devons de ne point les rencontrer dans le recueil officiel de la correspondance diplomatique. La correspondance du marquis de Vitry nous apprend aussi le peu de succès que cette vivacité, quelque justifiée qu'elle pût être, trouva tout d'abord auprès de la sévérité inexorable du grand monarque. La marquise de Béthune eut encore à se louer, tout en demeurant à Selles, d'avoir échappé à un bien plus rigoureux trai-

tement que ses augustes relations de famille avaient seules pu lui épargner. L'envoyé de Leurs Majestés Polonaises eut à se morfondre pendant de longs mois dans l'attente d'une réponse toujours différée. Sa Majesté Très Chrétienne, surveillant en ce moment même, sur sa frontière de l'Est, l'exécution des arrêts prononcés par ses *chambres de réunion*, a bien d'autres soucis! C'est à peine si, vers le mois de mars de l'année suivante, l'intervention officieuse de l'évêque de Beauvais parvient à obtenir de la clémence royale une grâce, qui ressemble plutôt à une commutation de peine. La marquise de Béthune revient à Paris, mais elle y reste, sans oser se montrer à la cour.

L'offense est ainsi consommée et complète. Joua-t-elle dans le développement ultérieur des événements un rôle véritablement sérieux, sinon décisif. Remarquons, d'abord, que notre réponse, dût-elle être affirmative sur ce point, demeurerait étrangère au débat soulevé précédemment et ne préjugerait en rien la mesure d'influence à attribuer à Marie d'Arquien. La rupture de l'alliance française fut-elle une victoire des instincts vindicatifs et des penchants personnels de la reine sur les préférences de son époux, le débat est là. Or on conviendra que s'il y a eu offense dans le cas de Mme de Béthune, la reine, sa sœur, ne s'y trouve pas seule offensée; que s'il a pu y avoir provocation de ressentiments légitimes, le beau-frère et le roi ont dû également en recevoir l'atteinte. Mais, j'ai hâte de le dire, ce ne sont là que de pures spéculations, impossibles à éviter en traversant le domaine de la légende, s'évanouissant dès qu'on arrive au véritable terrain historique.

Or la vérité historique est qu'il s'agissait, à cette heure, de bien autre chose que de savoir si l'ex-capitaine aux gardes finirait ses jours dans la peau parcheminée d'un duc, ou si l'ex-ambassadrice reprendrait ses habitudes à la cour. M. d'Arquien était certainement père d'une reine, d'une *grande* reine, ainsi que l'évêque de Beauvais se prêtait complaisamment à en convenir, au cours des orageuses discussions qu'il était appelé à soutenir, et beau-père d'un roi que l'Europe tout entière commençait à appeler grand, mais c'était, à part cela, d'après tout ce que nous en savons, un bien triste sujet. Mme de Béthune était certainement aussi, en Pologne, sœur d'une majesté couronnée, mais elle devait, en France, obéissance à une autre couronne, laquelle n'entendait pas raillerie sur ce chapitre. Son mari était serviteur de cette couronne, serviteur tombé en suspicion, qui plus est, dont on croyait, même en Pologne, avoir à se plaindre et contre lequel on ne se faisait pas faute d'en appeler, en ce moment même, à la justice du grand roi. Cette majesté elle-même enfin, associée à la personne de l'an-

cienne fille d'honneur de Marie-Louise, ne devait-elle pas garder, aux yeux d'un roi comme Louis XIV, aux propres yeux de Marie d'Arquien, un caractère tout particulier? On était reine, soit, mais on n'hésitait pas à se souvenir, à l'occasion, qu'on avait été autre chose. On écrivait au *maître du Palais enchanté : mon frère*, mais on se faisait gloire, dans le corps de la lettre, d'être sortie « de la maison illustre d'un des sujets de Sa Majesté[1] ». On mettait encore plus d'exactitude à garder la mémoire d'une pension de 20 000 livres, jadis attribuée au grand maréchal sur la cassette de Sa Majesté Très Chrétienne, abandonnée par lui après son élection, mais recueillie par sa femme à titre de légitime succession et réclamée depuis, à chaque échéance d'arrérages, avec une insistance dont l'élévation du trône ne parvenait pas à atténuer la vivacité. Sans doute, on se trouvait, à cette époque, pour émarger à ce budget spécial, en fort bonne et auguste compagnie, et, en faisant la queue devant l'inépuisable cassette, on avait toute chance de sentir les coudes de quelque autre frère non moins couronné, de quelque Stuart d'Angleterre, par exemple. Mais aussi de la part de cette compagnie, quelque auguste qu'elle pût être, la prétention de traiter de pair avec le dispensateur souverain de ces aumônes royales et de faire intervenir, dans la discussion des intérêts à régler avec lui, des questions de susceptibilité ombrageuse aurait été véritablement injustifiable. A-t-on eu cette prétention en Pologne, ou du moins Marie d'Arquien l'a-t-elle eue pour son compte? Rien ne le prouve et, encore une fois, il ne s'agissait pas de cela.

Ce de quoi il s'agissait, c'était de savoir si la Pologne, toujours serrée de si près par « l'ennemi héréditaire », ne succomberait pas bientôt dans une dernière et mortelle étreinte ; si ce flot d'une invasion longtemps contenue, mais grandissant maintenant au loin comme une marée montante, n'irait pas cette fois s'étendre jusqu'à la Vistule. Toute la puissance musulmane, concentrée pour un suprême effort, cinq cent mille guerriers déjà réunis sous l'étendard vert, voilà où était la question. C'est avec cette question-là que, depuis deux ans, Jean Sobieski se tournait alternativement du côté de Vienne et du côté de Versailles avec une anxiété croissante. La réponse qu'il trouvait à Vienne est connue. Le traité du 31 mars 1683 en a révélé la teneur à l'Europe entière. C'était un projet d'alliance défensive et offensive, avec un subside, impérieusement réclamé par le trésor dégarni de la république, avec le commandement des armées réunies dévolu à celui des deux souverains qui se trouve-

[1] Affaires étrangères, 10 décembre 1676.

rait au camp — au roi de Pologne, en fait — avec le secours de toute l'armée impériale, assuré pour le cas d'une tentative sur Cracovie. C'était aussi probablement, dans les corollaires non signés, mais non moins fidèlement exécutés dans la suite, la promesse d'une alliance d'un autre genre, en faveur de l'héritier présomptif. La possibilité de parer à un danger commun par une commune défense, la gloire dont la promesse ne devait pas faillir au vaillant soldat, sous les murs de Vienne, l'affermissement d'une dynastie naissante, voilà ce que Vienne offrait pour sa part.

Voyons maintenant les offres de la France. Le contre-projet français, envoyé à la date du 10 décembre 1681, aux deux ambassadeurs de Sa Majesté Très Chrétienne, a pris place dans le troisième volume, actuellement sous presse, de la publication empruntée au dépôt des Affaires étrangères. En voici le texte :

Amitié très sincère, union, alliance et confédération très estroite entre Sa Majesté d'une part et le Roy de Pologne.

Que le Roy procurera de sa part tous les avantages possibles au Roy de Pologne, détournera son dommage et ne donnera aucunes assistances aux Ennemys de ce Prince ou de la République de Pologne.

Que réciproquement aussy le Roy de Pologne n'entrera dans aucun traité de ligue deffensive ou offensive qui puisse préjudicier aux intérests de Sa Majesté.

Et comme le Roy de Pologne a suffisamment reconnu que les propositions de ligue qui ont esté faites de la part de l'Empereur et de la Maison d'Austriche pour l'obliger de renouveller la guerre avec le Grand-Seigneur ne tendent qu'à en pouvoir former plus facilement des ruptures dans l'Empire et y troubler la paix que Sa Majesté y a establie, ledit Roy s'oblige de ne contracter aucune alliance avec l'Empereur ny la Maison d'Austriche que du consentement de Sa Majesté qui concourera tousjours à tout ce qui pourra estre de l'avantage du Roy et de la République de Pologne et du bien de toute la Chrestienté.

Au cas que Sa Majesté vienne à estre attaquée ou inquiétée par l'Empereur ou par quelque autre puissance dans les terres, pays, seigneuries, droits et prétentions qui lui sont acquises en Allemagne, en vertu des traitez de Munster et de Nimègue, le Roy de Pologne employra, pour les faire cesser, tous les moyens qui luy seront loisibles, et, pour cet effet, empeschera que les ennemys de Sa Majesté ne puissent tirer aucun secours de la Pologne, faire aucunes levées de troupes, se servira aussy de tout son pouvoir et de tout son crédit sur la République pour empescher qu'elle ne prenne des résolutions contraires au bien des affaires de Sa Majesté. Le Roy de Pologne

permettra et favorisera dans tous ses Estas les levées et la sortie des troupes pour le service de Sa Majesté et n'en permettra à aucun des ennemys de la France directement ou indirectement, donnera toutes les facilitez et sëuretez qui pourront dépendre de luy pour le passage dans ses Estas des secours d'hommes, d'argent, de munitions de guerre et de bouche et de toutes choses généralement quelconques que Sa Majesté jugeroit à propos d'envoyer en Hongrie ou Transilvanie, mesmes à quelques alliez de Sa Couronne que ce puisse estre qui ne soient pas ennemys dudit Roy.

Le Roy de Pologne permetra aussy les mesmes levées et sorties de troupes aux alliez de Sa Majesté, et leur donnera directement toutes les assistances qui luy seront possibles quand il en sera requis de la part de Sa Majesté.

Du péril qui fait tressaillir en ce moment l'âme, robuste pourtant, du héros de *Chocim*, de *Zurawno* et de *Podhaïce*, des subsides demandés, de l'intervention implorée, pas un mot! Je sais qu'il s'est trouvé récemment, en Pologne, une école historique tout entière pour dire : le péril n'était pas là. Le péril, c'était la Russie dont on venait d'acheter la neutralité, au prix de dangereux sacrifices; ou la Prusse, contre laquelle la politique française avait, à plusieurs reprises, depuis le début du règne de Jean III, offert un concours qu'on s'était refusé à exploiter; ou l'Autriche elle-même, enfin, se préparant déjà à acquitter, comme on sait, le prix de la délivrance de Vienne. Étrange théorie qui ferme délibérément les yeux sur le passé pour ne regarder que le présent, ou sur le présent pour ne regarder que l'avenir et qui aurait conseillé à Mazarin, poussant Condé vers les plaines de Rocroi, de prendre garde à Sadowa et à Sedan. En 1683, la Russie n'avait eu encore ni Catherine II ni même Pierre le Grand. Il lui fallait près d'un demi-siècle et l'appoint, toujours imprévu d'un grand génie, pour être un empire et pour devenir une menace. La Prusse jouait à l'ancien vassal révolté, mais elle attendait aussi Frédéric. L'Autriche avait la Hongrie à reprendre chez elle, avant de songer à prendre quelque chose chez son voisin. Et pense-t-on aussi que si cette campagne, si rigoureusement et si habilement conduite, à ce que l'on s'accorde à dire, par le capitaine ottoman, jusque sous les murs de la capitale impériale, avait été ce qu'elle semble n'avoir pu manqué d'être sans l'intervention de Sobieski; pense-t-on, dis-je, que la Pologne, enfermée désormais comme dans un étau, au sud et à l'ouest, du côté de l'Ukraine et du côté de la Hongrie, par le cercle étendu de la conquête musulmane, se fût trouvée à l'aise dans ses propres foyers et s'y fût trouvée longtemps à l'abri? La

politique n'a pas de précepte supérieur à celui de courir au plus pressé ; et le plus pressé c'était alors, pour la Pologne, cela : c'était la menace de « l'ennemi héréditaire ». L'ennemi héréditaire a changé depuis de nom, là comme ailleurs ; mais à ce moment, pour Jean Sobieski et pour le peuple qui s'était confié à lui, il s'appelait le Turc !

Sans doute, il pourra plaire encore au soldat-diplomate de masquer ses résolutions et de cacher de prétendues sympathies françaises dans les charmilles du parc de Willanow, où il se dérobera, avec l'évêque de Beauvais, à la surveillance de sa femme [1]. Mais son parti est pris, et ce jeu de cache-cache n'est qu'un des stratagèmes préférés d'une tactique transportée volontiers par lui, à l'occasion, d'un champ de bataille à l'autre. Faut-il, deux années plus tôt, concilier les exigences de la France attentive à ménager aux « mécontents » hongrois les ressources précieuses que peut leur offrir un territoire voisin et ami, avec les réclamations légitimes de la cour de Vienne, le roi mettra une bonhomie pleine de promesses à fermer les yeux sur les levées organisées par le marquis de Béthune, mais la reine prendra sur elle de les faire disperser et de faire fusiller tel officier polonais coupable d'y avoir prêté son concours.

V

La conclusion de tout cet aperçu est-ce pourtant l'effacement absolu de Marie d'Arquien sur cette scène, où on lui a assigné longtemps une si large place, la négation de tout rôle effectif joué par elle ? Non certes. Ce que les documents que nous avons sous les yeux nous permettent de voir, c'est plus que ce rôle si mal interprété, plutôt que moins. C'est autre chose. C'est, durant une première période, comprenant les trois quarts du règne de Jean Sobieski, une véritable participation, non seulement à la représentation, mais à l'exercice réel du pouvoir royal. C'est ensuite quelque chose comme une véritable abdication, en sa faveur, de ce pouvoir précédemment partagé. Pendant les premières quinze années, nous voyons la reine traitant de concert avec le roi toutes les affaires d'État, recevant les envoyés des puissances étrangères, non pas seulement en audience solennelle, mais en conférence privée et en conciliabule secret. Il arrive même que la diplomatie étrangère se dédouble et alors nous avons le spectacle de deux négociations

[1] Dépêche du 26 juillet 1681. Affaires étrangères.

simultanément poursuivies, l'une auprès du roi, l'autre auprès de la reine.

Mais tout cela est-ce le résultat d'une capitulation de l'amant devant la maîtresse et d'une victoire remportée sur la vertu héroïque du roi-soldat par la faiblesse amoureuse de Céladon? Voilà ce que nous nions absolument. Qu'est-ce donc? Pour le comprendre, il importe de se rendre compte du caractère tout particulier de cette royauté dévolue à un simple gentilhomme par le suffrage de ses égaux. Ce roi, acclamé au lendemain d'un grand péril national conjuré par sa valeur, est avant tout un chef d'armée et un chef que sa grandeur n'attache pas au rivage. En temps de guerre, il donne de sa personne, et cela partout, au camp, aux avant-postes, à la tête de ses hussards chargeant les bataillons ennemis. Et le temps de guerre, c'est presque toujours. Qui alors, pendant qu'il est là-bas, sur cette frontière toujours disputée, se chargera de la seconde moitié de sa besogne de roi? Ce roi n'a-t-il donc point de ministres? Eh, sans doute! Ils sont là une douzaine, maréchaux, chanceliers et trésoriers, associés, en principe, au partage de son pouvoir et de sa responsabilité. Mais il en est de ce principe, comme d'un grand nombre de principes constitutionnels. Moins choisis par lui qu'imposés à son choix par la brigue puissante des factions, ces prétendus auxiliaires ne sont la plupart du temps que les adversaires les plus redoutables de la politique qu'il représente. Quand ils ne conspirent pas directement contre lui, comme le grand trésorier Morsztyn, qui a une conscience à vendre et qui en a dit le prix aux ambassadeurs du grand roi, ils ne se font pas du moins scrupule de se mettre, au sein des diètes, à la tête d'une opposition plus loyale, mais non moins dangereuse. Qui lui reste alors? A qui peut-il se fier? A *elle*, sans doute, dont les intérêts sont, par bonheur, rattachés aux siens par un lien indissoluble. Et, quand tel ambassadeur, las d'attendre un retour de campagne toujours différé, las aussi de chercher à qui parler dans une cour où, le roi parti, il n'y a plus que des rivaux de sa fortune et des ennemis de sa gloire, voudra se décharger de quelque mandat plus pressant, c'est encore à elle qu'il s'adressera.

Ce n'est pas tout. Écoutons ce témoin oculaire et désintéressé, ce nonce[1], communiquant à la cour de Rome, vers cette même époque, des impressions recueillies par Theiner, dans une publication intéressante. Il nous dira que le roi n'a en Pologne, au jugement des Polonais, aucun pouvoir, en dehors de la distribution des

[1] Galeazzo Marescotti, archevêque de Corinthe, nonce en Pologne de 1670 à 1671. — Publication de la bibliothèque polonaise à Paris, p. 361.

charges et du libre emploi d'un revenu de 1 200 000 florins ; double privilège qui lui permet cependant d'assujettir à sa loi un certain nombre de volontés; *toutes les volontés*, a écrit, par une amplification italienne, la plume du diplomate romain. Sauf ce détail d'un hyperbolisme notoire, l'essence du pouvoir attribué à une royauté travestie depuis longtemps en un décevant apparat rencontre dans ce qui reste une définition, dont il faut reconnaître la sanglante précision. Oui, ce pouvoir n'est, dès cette époque, entre les mains du roi lui-même, autre chose qu'un empiètement, une usurpation continuelle d'influence, accomplie avec le concours de cette distribution de *vacances* savamment ménagée, de ces revenus épuisés d'année en année, des dernières épaves enfin de cet héritage de majesté recueilli après d'illustres devanciers et bien amoindri, hélas ! depuis les premiers Jagellons ! Mais toutes ces ressources, la reine, associée à la fortune et au prestige royal, n'en peut-elle point disposer également dans une certaine mesure? Ne peut-elle avoir sa clientèle de gentillâtres besoigneux, propre à faire prévaloir ses volontés dans ces assemblées tumultueuses, où la voix du premier braillard venu, traînant après lui un sabre, qu'un bout de corde rattache à ses reins, suffit pour dicter la loi?

Que, dans ces conditions, Jean Sobieski ait été capable de faire prévaloir, au moins dans les circonstances les plus décisives, sa propre influence et sa propre autorité, n'est-ce pas miracle? Or, ce miracle a été la réalité de quinze années. Plus tard, c'est encore autre chose. Avec le poids des années, avec les infirmités qui augmentent, avec les difficultés qui s'amoncellent, vient l'inaptitude à soutenir une lutte de plus en plus inégale. Vient aussi le scepticisme, fruit naturel d'efforts surhumains, suivis de cruelles déceptions. Et peu à peu les forces défaillantes de l'athlète terrassé laissent échapper ce sceptre fragile, devenu un hochet entre ses mains.

C'est encore *elle* qui le ramasse. Mais alors arrive quelque chose d'assez inattendu, un phénomène sans équivalent peut-être dans l'histoire des royautés européennes, propre pourtant à appuyer notre interprétation du rôle historique de la peu digne souveraine par une contre-épreuve saisissante. Il arrive qu'il n'y a plus de politique du tout, bonne ou mauvaise, dans toute l'étendue de ce domaine royal, dont la belle Mariette est restée seule maîtresse.

Cette autorité, désormais entière en sa personne, elle en use, comme elle usait de la part qui lui en était précédemment dévolue. Cette couronne, dont elle dispose librement à cette heure, elle en fait le seul emploi qu'elle fut jamais capable d'en faire.

Les derniers volumes de la correspondance échangée entre Varsovie et Versailles, jusqu'à la mort de Sobieski (1696), débordent de détails sur le commerce de grains, entrepris par la belle Mariette avec les ressources du trésor royal.

La France traverse à cette heure une crise agricole. Marie d'Arquien saisit avec empressement cette occasion de gain. Elle négocie avec M. de Pontchartrain, le ministre du commerce français, avec les marchands de Dantzig, avec les armateurs d'Amsterdam, de Dunkerque et du Havre; elle inonde les ports français avec les moissons de la Pologne et de la Russie.

Voilà pour les affaires d'État. Quant aux autres, elles deviennent ce qu'elles peuvent. Le diadème des Jagellons passe au creuset de spéculations triviales, et le juif *Betsal* devient le premier confident de la reine de Pologne.

Tel apparaît, dans ses grands traits, le portrait de Marie d'Arquien. Je n'ai pas eu et on ne m'aura pas prêté l'intention d'en fixer les détails. Le cadre restreint de cette étude s'y refusait. Pour peu que la curiosité, peut-être éveillée, du lecteur me suive dans cette tentative, je ne me refuserai pas à essayer de l'élargir.

K. Waliszewski.

LA CRISE ÉCONOMIQUE

ET

L'ENQUÊTE OUVRIÈRE DE 1883

La Chambre des députés vient de nommer une commission de quarante-quatre membres chargée de faire une enquête sur la situation du travail en France et principalement de rechercher l'étendue et les causes de la crise que traverse notre industrie.

L'œuvre de la commission sera bien vaste, puisque ses recherches doivent s'étendre à tout le territoire et au travail agricole comme au travail de l'industrie. Sentant elle-même le besoin d'arriver promptement à un résultat qui réponde à l'impatience publique, elle a décidé d'examiner d'abord la situation du travail à Paris. Paris, en effet, n'est pas seulement la capitale de la France, c'est aussi notre première ville industrielle; c'est celle où les mouvements causés par le manque de travail peuvent avoir les plus graves conséquences, puisqu'ils menacent le gouvernement, alors que les émeutes qui ont lieu dans les autres villes, même à Lyon, restent toujours locales. Enfin c'est une interpellation sur la crise industrielle à Paris qui a commencé le débat d'où est sorti la nomination de la commission d'enquête.

Mais avec quelque rapidité que procède la commission, il lui faudra encore, si elle veut faire œuvre profonde, des mois ou pour prendre les choses de la manière la plus favorable, de longues semaines avant d'arriver à un résultat. Or une enquête a été faite au cours de l'année dernière, il y a moins d'un an par conséquent, au ministère de l'intérieur sur un sujet analogue; je veux parler de l'enquête extra-parlementaire sur les associations ouvrières de Paris, dont les procès-verbaux ont été publiés et forment deux grands volumes, ayant ensemble plus de 900 pages. On voit que la mine à exploiter est riche; il y a, en effet, beaucoup à prendre dans cette enquête.

A la vérité, elle a un titre spécial et on y a entendu, exclusivement, des gérants d'associations ouvrières (sociétés coopératives de production) et des patrons faisant participer leurs ouvriers aux bénéfices de leurs entreprises. Mais le nombre des déposants a été grand et comme on a questionné les uns et les autres, les ouvriers gérants de sociétés surtout, sur la situation de leur industrie, sur les effets de la concurrence étrangère, enfin sur l'assistance qu'ils réclamaient de l'État, bien des questions qui vont être posées dans l'enquête de 1884 ont déjà reçu réponse en 1883; ce sont ces réponses qu'il est intéressant de faire connaître.

I

On est d'abord frappé de ce fait que beaucoup de dépositions, soit d'ouvriers, soit de patrons, accusent, pour l'industrie à laquelle ils appartiennent, une situation florissante. On ne se trouve donc pas en face d'une crise générale. Au contraire, certaines industries sont visiblement atteintes.

L'ameublement est dans une situation difficile. Le gérant de l'une des associations d'ouvriers (il y en a plusieurs) appartenant à cette corporation annonce que ses camarades et lui vont être obligés de fermer leur atelier faute d'ouvrage, si l'État ne leur vient en aide en leur fournissant des travaux quelconques.

Ce pourrait être une situation particulière, mais M. Fourdinois, le fabricant de meubles bien connu, assure, lui aussi, que cette industrie, autrefois si florissante, dépérit absolument. Qu'on me permette d'extraire un passage de sa déposition (t. II, p. 133).

« Il y a certainement une crise commerciale dans l'industrie de l'ameublement. Les causes en sont diverses. Depuis dix ans, on pourrait même dire depuis la guerre, les affaires n'ont fait que décroître. Les clients consacrent aux ameublements bien moins d'argent qu'autrefois. C'est pourquoi ils renoncent aux articles soignés pour acheter du clinquant qui coûte moins cher et produit plus d'effet.

« Les pertes qu'ont subies les fortunes, *l'instabilité qu'on redoute dans les régions administratives* sont, avec les grèves, les principales causes de la crise que traverse actuellement l'industrie du mobilier.

« D. — Qu'y a-t-il de fondé dans le bruit que certains marchands de Paris feraient fabriquer des meubles à l'étranger?

« R. — Les grèves qui se sont produites ont fait augmenter la main-d'œuvre, et aujourd'hui on peut acheter en Belgique, en

Allemagne, en Angleterre, des marchandises à meilleur prix qu'en France. C'est ce que fait le marchand, qui consulte avant tout son intérêt.

« D. — Combien avez-vous d'ouvriers?

« R. — J'en ai 80 environ en ce moment. J'en ai eu 100 et 120. Je fais travailler au dehors de chez moi des ciseleurs, des marqueteurs, des doreurs, en outre je fais fabriquer des étoffes spéciales.

« D. — Le beau est toujours apprécié.

« R. — C'est possible, mais il n'est pas payé.

« D. — Vous avez fait, pour l'Exposition de 1867, un lit qui a été très apprécié?

« R. — Pour que je trouvasse à le vendre, il n'a fallu rien moins que le mariage du roi d'Espagne. J'ai fait d'autres objets qui ont été assez appréciés et que je n'ai jamais vendus.

« D. — Cependant vous n'avez pas à redouter la concurrence étrangère pour vos meubles de luxe?

« R. — Mais pardon. Aujourd'hui, à l'étranger, non seulement on a fait beaucoup de progrès dans la fabrication des meubles de luxe, mais on peut les donner à meilleur marché qu'en France, parce que la main-d'œuvre coûte moins cher. Aussi l'étranger peut maintenant faire la concurrence à n'importe qui d'entre nous [1]. »

J'ai tenu à faire cette citation non seulement parce qu'elle vient d'un spécialiste et d'un industriel très compétent, mais surtout parce qu'elle indique avec précision les causes de la crise que subit l'industrie parisienne. Le goût des particuliers et la dépréciation des fortunes sont causes transitoires et qui n'affecteraient, la première au moins, que certaines industries. Mais il y a une cause qui est générale, elle fait déjà sentir son effet dans nombre d'industries très différentes; avec un peu de temps elle le fera sentir dans toutes.

[1] A la dernière séance de la Société d'économie politique (5 février), M. Alglave, qui revient d'Allemagne, a déclaré que l'industrie du meuble s'était, depuis trois ans, singulièrement développée en Autriche et en Allemagne et que non seulement on fabrique pour nos anciens clients de l'étranger, mais que déjà les Allemands nous font concurrence sur la place même de Paris.

« A Vienne, a-t-il dit, plus de 7000 ouvriers font le bois courbé et une seule maison en envoie déjà pour plus de 200 000 francs par an à Paris. A Stuttgart il y avait, en 1880, 120 ouvriers en meubles; il y en a maintenant 1250 qui fabriquent le meuble renaissance; on en expédie à Paris où il ne se distingue en rien du meuble fait à Paris même. »

Ceci est en parfait accord avec la note envoyée récemment par un de nos consuls en Roumanie. Les beaux meubles venaient jadis de Paris, la grève ayant interrompu les envois, les marchands de ce pays durent s'adresser à Vienne. Ils ont été satisfaits et continuent depuis à s'y fournir. (D'autant, aurait-il pu ajouter, que le meuble de Paris a haussé de prix.)

Cette cause c'est la concurrence étrangère. L'industrie parisienne vit surtout d'exportation; l'article de Paris, qui comprend une infinité d'objets élégants et à bon marché, et les objets d'arts, bronze et meubles, ne se fabriquaient autrefois qu'à Paris, et Paris en expédiait dans le monde entier. Je me souviens de ce qui m'a été dit en 1871, à Lausanne, par des habitants du pays : cette année plusieurs articles d'étrennes ont manqué absolument; on ne les fabrique qu'à Paris et Paris était assiégé.

Aujourd'hui beaucoup d'articles de Paris se fabriquent à l'étranger, en Belgique, en Italie, en Suisse, en Allemagne surtout. Les étrangers se sont instruits et ont la main-d'œuvre à bon marché.

Ils se sont instruits, mais comment? Chez nous la plupart du temps. C'est un fait très constant d'après les dépositions de l'enquête, sans parler, parce qu'il n'en est pas question dans les documents que j'analyse, des ouvriers allemands qui, en nombre, travaillaient à Paris dans l'industrie du meuble et sont presque tous retournés dans leur pays.

Le gérant de la Société des jardiniers nous apprend (t. I, p. 253) qu'il vient à Paris d'Allemagne, de Belgique et de Suisse, des fils de patrons : « Ils sont employés dans les plus forts établissements et à bas prix. Ils viennent se mettre au courant du travail de Paris; en réalité c'est un apprentissage; ils sont même assez bons ouvriers. Ils viennent se perfectionner à Paris, parce qu'on y travaille d'une façon beaucoup plus expéditive et plus expérimentée que chez eux. Ils travaillent pour ainsi dire à vil prix, parce qu'ils sont rétribués par leurs familles. »

D'autres fois, ce sont les industriels français qui se chargent d'aller faire sur place l'éducation des ouvriers étrangers. C'est au moins ce qui se pratique dans la charpente, si l'on en croit les gérants des deux associations de charpentiers qui existent à Paris.

« Un entrepreneur s'en va avec deux ou trois bons ouvriers à Bruxelles ou à Berlin; là-bas il prend des ouvriers qu'ils paie bon marché, il établit un chantier où il fait tailler ses bois et les renvoie en France. » C'est la déposition du gérant de la première association (t. I, p. 107); voici la déposition du gérant de la seconde association, laquelle est absolument distincte de la première (p. 125).

« Les Allemands ne sont pas très habiles; seulement voilà le malheur : les patrons envoient de Paris un ouvrier qu'ils paient 15 francs par jour et qui va tracer la besogne aux autres.

« D. — Qui font mal?

« R. — Ils feront bien plus tard, c'est une question de temps. »

Les Allemands, gens peu scrupuleux, emploient encore un

procédé dans lequel, du reste, ils sont aidés par les commissionnaires: c'est le vol des échantillons. Il est signalé notamment par les bijoutiers. Les commissionnaires, disent-ils, nous demandent des échantillons pour l'étranger, en promettant de fortes commandes en retour. Comme c'est le moyen de faire des affaires, nous livrons les échantillons; ils sont envoyés en Allemagne où on les copie et on expédie ces bijoux sur les marchés qui tiraient jadis leurs produits de Paris. L'Amérique, qui nous faisait autrefois de fortes commandes, ne nous demande presque plus rien.

Ces bijoux sont souvent défectueux, mais se vendent cependant à cause de leur bas prix. Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, parce qu'on trouve fréquemment cette croyance que la mauvaise exécution des produits destinés à l'exportation est la cause qui a nui à notre commerce extérieur. Cela peut être vrai dans quelques cas particuliers, mais ne l'est point d'une manière habituelle si l'on en croit les témoins de l'enquête. Certains produits étrangers valent les nôtres, mais le plus grand nombre est inférieur. Cela ne les empêche pas d'être recherchés du consommateur qui, en France aussi bien qu'en Allemagne ou en Amérique, préfère ordinairement le bas prix à la qualité.

C'est donc le bas prix de leurs produits qui fait le triomphe des étrangers.

D'après le gérant des bijoutiers en doré, la grosse de patins de boutons qui coûte à Paris 24 francs est livrée par les Allemands au prix de 16 francs, et, assure le déposant, la fabrication est aussi bonne.

Le gérant de l'association des charpentiers de la Villette déclare que sa société, lorsqu'elle a travaillé pour la ville de Paris, a fait venir son bois d'Allemagne : « Autrement nous n'aurions pu soutenir la concurrence », et il cite des chiffres.

Le bois de sapin coûte, rendu à Paris, 70 francs le stère, le travail du sciage et les déchets le mettent à 110 francs; or on peut faire venir d'Allemagne du bois tout scié qui revient, tout compris, à 75 ou 80 francs.

On fait venir aussi de Norwège, bien que l'enquête ne le dise pas, des fenêtres, des portes et des persiennes toutes faites, qui ne coûtent guère plus que coûterait le bois brut rendu à Paris : on gagne donc la façon.

Vous avez bien, quelquefois, lecteurs et lectrices, tressailli au son du clairon? Saviez-vous que ces instruments, j'entends les clairons et trompettes de notre armée, sont de fabrication italienne? C'est ce qu'affirme le gérant des facteurs d'instruments de musique et il en donne la raison. « Ils livrent ces instruments à

6 fr. 25, droits de douane et frais de transports compris et nous ne pouvons les donner qu'à 8 fr. 25. »

Il y a, d'ailleurs, une telle complication dans ces relations du commerce international, que l'on entend à plusieurs reprises des déposants déclarer que l'étranger fait à leur industrie une concurrence ruineuse et ajouter : Cependant nous travaillons pour l'étranger. C'est le cas des lithographes, par exemple, qui se plaignent des importations anglaises et cependant travaillent pour l'Angleterre et ses colonies ; nous préparons actuellement, disent-ils, des images coloriées pour la prochaine *Christmas;* ce sont des commandes venues d'Angleterre, d'Amérique et d'Australie.

Les facteurs d'instruments de musique, auxquels la concurrence italienne a enlevé la fourniture des trompettes et clairons de l'armée, travaillent cependant pour l'exportation. Nous expédions en Allemagne, disent-ils, et les Allemands envoient chez nous. Mais les produits français sont de fabrication soignée, alors que du dehors viennent les articles communs.

C'est le contraire qui a lieu pour la vannerie ; la vannerie fine vient d'Allemagne, les articles communs se font en France.

Les ferblantiers-lanterniers se plaignent d'avoir perdu tout le nord de la France par la concurrence belge, et les ferblantiers-boîtiers (industrie fort approchante), sont dans une situation si prospère, qu'ils ont dû établir deux maisons dans le Midi, afin de suffire aux commandes.

II

Voilà donc la situation de l'industrie parisienne ; elle est sérieusement menacée par la concurrence étrangère, mais, si elle est atteinte en plusieurs points, elle maintient sa situation en beaucoup d'autres ; ce qui le prouve, ce sont les gains faits par les maisons d'industrie, même dirigées par des ouvriers, même récentes. Les forts bénéfices qu'accusent la plupart de ces associations, dont beaucoup sont de date récente, montrent qu'il faut rabattre quelque peu des plaintes que l'on fait entendre journellement sur la situation des ouvriers de Paris. Les dépositions sont du mois de mai dernier, époque où déjà retentissaient les plaintes que l'on renouvelle aujourd'hui, où déjà nous avions eu des meetings d'ouvriers sans travail ; or voici ce que l'on trouve dans les procès-verbaux de l'enquête.

Les facteurs d'instruments de musique, qui se plaignent de la concurrence étrangère, déclarent avoir fait en 1882, 250 000 francs d'affaires ayant produit 20 000 francs de bénéfices. Ils sont quinze

associés. Les ferblantiers-lanterniers, également atteints par la concurrence du dehors, accusent, pour 1882, un bénéfice de 9 à 10 pour 100 sur leur chiffre d'affaires. Ce bénéfice se serait élevé à 42 000 francs sans une dépense toute exceptionnelle qui l'a réduit à 22 000 francs. On a pu, en fin d'année, distribuer même aux associés non occupés, faute de place dans l'atelier social, une somme de 357 fr. 50 à titre de dividende. Voilà de combien les salaires ont été majorés, et encore la majoration s'est-elle trouvée réduite de moitié par la raison qu'on a dite.

La *Coopération typographique* se plaint de la concurrence anglaise, conséquence, dit-elle, de l'impôt sur le papier, et cependant le gérant ajoute : « Constitués en novembre 1882, nous avons eu en deux mois (outre le salaire périodique), 1069 francs de bénéfices; nous sommes quinze à seize associés. »

L'association des lithographes auxquels l'étranger fait une « concurrence ruineuse » a commencé avec 6000 francs en 1866; elle en a maintenant 500 000, fait annuellement plus de 350 000 fr. d'affaires et a en caisse, comme fond de roulement, 155 000 francs de dividendes appartenant aux associés. Les bénéfices annuels passent 16 à 17 pour 100. Les salaires mensuels étant comptés comme frais généraux, sont en dehors de ces chiffres.

L'Angleterre importe des limes, ce qui n'empêche pas nos fabricants d'en vendre beaucoup en Amérique; le gérant des fabricants de limes, tout en constatant l'importance de la concurrence britannique sur le marché français, déclare que sa société fait annuellement de 160 à 180 000 francs d'affaires donnant de 25 à 30 000 fr. de bénéfice à répartir entre vingt-cinq associés.

Si nous passons aux industries du bâtiment, les plus atteintes depuis quelques années, nous trouvons le même phénomène de hauts salaires et de forts bénéfices procurés par des industries qui périclitent.

Voici d'abord les charpentiers : si nous en croyons le mémoire de leurs délégués à l'exposition de Vienne, en 1873, leur industrie serait perdue; « le nombre des ouvriers diminue sans cesse, il ne restera bientôt plus aux derniers demeurants qu'à changer d'état ou à passer à l'étranger. » Eh bien! les membres de cette corporation déshéritée gagnaient 6 fr. par jour en 1871; ils ont obtenu successivement 7 et 8 francs, et enfin, en 1880, ils se mettaient en grève pour obtenir 10 francs par jour; les patrons en offraient 9. Il y a à Paris deux associations de charpentiers, de récente fondation. L'une et l'autre donnent à leurs membres le salaire de 1 franc l'heure, et cependant celle de la Villette avait fait 30 000 francs de bénéfices dans l'année. Celle des charpentiers de la Seine

n'avait pas distribué de dividendes, mais elle avait, en deux ans, quadruplé son capital ; elle l'avait porté à 50 000 francs au lieu de 10 000.

Une association de peintres en bâtiments fondée en 1881 a fait, d'après son dire, 8730 francs de bénéfices la première année, et 18 846 francs de bénéfices la seconde année : elle compte dix-huit membres. La grande maison Leclaire qui fait participer ses ouvriers à ses bénéfices, leur a distribué 215 000 francs en 1881, et 241 000 francs en 1882, soit 20 et 22 pour 100 de leur salaire, en sus de ce salaire.

On est surpris de ces chiffres, et encore qu'ils ne portent pas sur l'ensemble des industries parisiennes, on a entendu, en 1883, un assez grand nombre d'ouvriers et de patrons, gérants ou propriétaires d'ateliers exécutant des travaux très divers, si bien qu'il y a là des indications sérieuses. Mais ce sont justement ces salaires élevés qui sont un malheur pour nous, une menace pour notre avenir et le point faible de notre industrie. Comment cela ? C'est que la raison qui permet aux étrangers de produire à si bas prix est précisément le faible taux des salaires en leur pays.

III

On peut sans doute, en quelques cas, trouver une autre explication de cette production à bas prix. Un fabricant de scies, M. Mayer, représentant de la maison Édouard Mongin et C[ie], déclare qu'il ne craindrait pas, pour son industrie, la concurrence étrangère s'il n'était gêné par les droits de douane et d'octroi qui enchérissent la matière première et le matériel.

Le gérant de l'*Imprimerie Nouvelle* dit que la concurrence anglaise est redoutable pour son industrie à raison de deux motifs : l'impôt sur le papier établi en France, et ce fait, qu'en Angleterre les patrons ont reçu de leurs ancêtres la maison qu'ils transmettent à leurs fils, si bien que les uns et les autres se contentent d'un bénéfice au taux de la rente : 2 1/2 à 3 pour 100, tandis qu'en France le patron veut s'enrichir vite, pour quitter ensuite son industrie.

Mais la cause ordinaire du bas prix des produits étrangers, c'est le bas prix de la main-d'œuvre. La machine allemande qui fait des boutons à 16 francs au lieu de 24, prix de Paris, est conduite par un ouvrier qui gagne 2 fr. par jour ; chez nous on lui donnerait de 5 à 6 francs assurent les bijoutiers. Ce que nous payons 8 francs, disent les facteurs d'instruments de musique, on le paye 4 en Bel-

gique. A Strasbourg, dit le gérant de l'association des menuisiers, qui est originaire d'Alsace, un ouvrier gagne 3 francs à 3 fr. 50 et chez nous 6 francs. Les fabricants de pianos constatent que le salaire de l'ouvrier est, à Paris, de 10 francs par jour; à Berlin, il atteint à peine 5 francs.

Cette grande cherté des salaires vient en partie des nombreuses grèves qui, depuis trois ans environ, ont sévi à Paris et fait sentir leur effet dans un grand nombre d'industries.

M. Bord, le facteur de pianos bien connu qui occupe 350 ouvriers, déclare que la dernière grève en augmentant la main-d'œuvre a diminué le placement des produits; ainsi, dit-il, on voit de bons ouvriers sans ouvrage, ce qui, jadis, ne s'était jamais vu. Et M. Bord aurait pu ajouter que les ouvriers ont été, lors de leur grève, bien avertis. Les chefs d'industrie leur ont fait voir la concurrence allemande déjà menaçante et prête à profiter du moindre écart dans les prix; ils n'ont pas été écoutés.

C'est un patron que l'on vient d'entendre, mais les ouvriers conviennent du fait, ils reconnaissent que les dernières grèves ont accru le prix de la main-d'œuvre et augmenté ainsi le prix des produits et la difficulté de leurs placements.

« Votre industrie, demande-t-on au gérant des bijoutiers en doré, était naguère toute parisienne? »

Et le gérant répond (t. I, p. 356) : « Oui, malheureusement, nous avons eu des grèves qui ont fait beaucoup augmenter les salaires; les ouvriers qui gagnaient 5 francs en 1868 ont recommencé à travailler à 7 francs en 1871, parce que les vivres étaient chers.

« L'ouvrier comprend bien le tort que nous fait la concurrence étrangère; on lui dit : Vous gagnez 7 francs par jour, et il répond : C'est à peine si cela suffit à mes besoins. Il consentirait à une réduction de salaire si l'on pouvait trouver moyen de faire baisser le prix des objets de première nécessité.

« Je crois être l'interprète d'un grand nombre de mes collègues qui font l'article de Paris. Nous vivions peut-être mieux en 1867 et 1868. Si l'on pouvait arriver à réduire le prix des objets d'alimentation et des loyers, le reste suivrait, et les salaires pourraient baisser de 20 à 25 pour 100. »

C'est le constant langage des ouvriers déposants; si nous réclamons de forts salaires, si nous faisons grève pour les obtenir, c'est que le prix de la vie est très élevé. Mais d'abord on peut remarquer que le coût de la vie n'a pas augmenté dans la proportion des salaires. Les charpentiers ont vu, depuis dix ans, leurs salaires croître de 50 pour 100, celui de certains ouvriers du bâtiment a crû de 100 pour 100. Ainsi les ravalleurs (ouvriers qui finissent

les constructions de pierre) gagnaient de 7 à 8 fr. lorsqu'on a commencé à reconstruire l'Hôtel de Ville; ils en gagnaient 12 à 15 lorsque les travaux s'achevaient. Le prix des loyers et des denrées n'a pas crû, dans cette période, de 100 ni même de 50 pour 100. De plus, tandis que les salaires s'élevaient ainsi dans certains corps d'état, ils restaient presque stationnaires en certains autres; partout le salaire des manœuvres et des hommes de peine est resté assez sensiblement le même, tandis que celui de certains ouvriers spéciaux s'élevait dans des proportions on peut dire excessives. Ces ouvriers, trop payés, ont pris le goût de la dépense, ils ne peuvent se faire à l'idée d'une réduction de salaires et cependant voici les ouvriers étrangers, les Italiens, les Belges, les Suisses, qui viennent s'offrir à Paris même et à moindre prix. Actuellement ils ne sont pas bien habiles, mais, comme le disait justement le gérant des charpentiers, « plus tard ils feront mieux ». Ils font mieux déjà en certaines parties. Nuls ouvriers ne se plaignent de l'invasion étrangère autant que les peintres en bâtiment, ils assurent que les deux tiers des peintres employés à Paris sont étrangers, et voici le témoignage qu'ils leur rendent (t. I. p. 154).

« Ils travaillent au moins autant que les Français.

« D. — Et aussi bien?

« R. — Il y en a qui font aussi bien; ils sont très dociles, plus disciplinés. C'est regrettable à dire, mais il ne faut pas se cacher la vérité à soi-même. »

C'est un côté qui n'avait pas encore été touché, mais dont on comprend toute l'importance; l'ouvrier parisien n'est pas seulement exigeant pour le salaire, il est difficile et peu disposé à obéir. Comment la production n'en souffrirait-elle pas!

« Une des difficultés qui se rencontrent dans toutes les questions à débattre avec les ouvriers, dit M. Alphand (t. II, p. 286), c'est la tendance qu'ils ont de chercher à augmenter le salaire en diminuant parallèlement la durée du travail pour tâcher de travailler le moins possible.

« Il faut dire que, au point de vue pratique, les bons ouvriers disparaissent à peu près complètement. Ainsi les ouvriers paveurs étaient renommés autrefois; c'étaient des ouvriers de choix qui travaillaient d'une façon tout à fait exceptionnelle. Aujourd'hui il n'y a presque plus de bons paveurs; il suffit de s'arrêter devant un chantier de paveurs pour reconnaître, sans être un homme spécial, que ces ouvriers ne travaillent plus comme autrefois. Aujourd'hui *les idées des ouvriers sont tournées d'un autre côté, ils ne travaillent plus.* »

Et il ajoute : « Les populations ouvrières avec lesquelles nous

sommes en contact d'une façon constante, sont dans un état d'irritation et de méfiance qui nous crée de grosses difficultés. »

Ainsi ce qui a commencé la diminution de l'industrie parisienne, ce n'est point une cause seulement matérielle, c'est une cause toute morale, c'est l'effet produit sur les esprits par l'éducation que reçoivent les ouvriers de nos jours et surtout les ouvriers de Paris. Qu'on m'entende bien; je ne parle pas seulement de l'éducation donnée dans les écoles nouvelles et dont l'effet entier ne paraîtra que plus tard, je parle de cette éducation qui vient de la presse, des propos de clubs et d'ateliers, de ces provocations à la haine sociale qui aigrissent l'ouvrier et font de lui non plus l'auxiliaire, mais l'ennemi de son patron. Des hommes ainsi disposés, travaillant non par devoir, mais par contrainte, sans goût du métier, avec la révolte dans le cœur, ne sauraient être, je reprends ici le langage économique, les éléments d'une bonne et économique production. Toute maison divisée contre elle-même, dit l'Ecriture, tombera en ruine, et ceci est vrai de l'atelier comme d'une grande nation. Ajoutez que des hommes travaillant seulement pour acquérir de plus grandes jouissances matérielles, sans une pensée supérieure du devoir à remplir, seront toujours à la fin, faibles dans leurs efforts et sans consistance.

On a trop cru, de notre temps, qu'on pouvait, dans la vie matérielle, se passer de croyances et que des hommes sans foi et sans culte seraient d'aussi bons ouvriers que ceux qu'anime le sentiment religieux. Sans doute, ils peuvent avoir une habileté manuelle et des connaissances techniques égales ou même supérieures, mais que leur serviront ces connaissances s'ils ne les mettent en œuvre par un travail soutenu et s'ils ne leur donnent un tour utile par une exacte obéissance à la volonté du chef d'industrie? Cette habileté même finira par disparaître, elle passera à d'autres peuples qui auront su garder, avec de fortes croyances religieuses, des goûts modestes, une conduite droite, un travail réglé et une observation exacte des liens hiérarchiques.

A la vérité, il y a dans la réclamation de ces ouvriers un argument qui touche : la vie est chère à Paris, disent-ils, et nous savons tous qu'ils disent vrai. Allons au fond cependant; à qui cette cherté croissante est-elle imputable, au moins pour la plus grande partie, sinon à ceux-là mêmes qui s'en plaignent? Qui a voulu, qui a acclamé ces grands travaux prétendus d'utilité publique, mais qui ne sont souvent que de luxe public et de spéculation, sinon les masses électorales, c'est-à-dire les ouvriers? Ils ont renversé gaiement leurs modestes demeures et ils s'étonnent que celles qui ont été édifiées à la place, plus ornées au dehors bien que moins

vastes et souvent moins salubres au dedans, soient plus cher? Comment ne le seraient-elles pas, puisqu'il a fallu dépenser pour les construire, payer un terrain que la spéculation a fait hausser de prix et contenter des ouvriers, maçons, charpentiers, peintres, couvreurs, dont les prétentions augmentaient sans cesse? Ils ne comprennent pas [1] que les sommes employées à ces destructions doivent être acquittées par l'impôt, surtout par l'octroi et qu'ils payent ainsi, sur leurs denrées, les sommes employées à faire hausser leurs loyers.

Ne voyons-nous pas, aujourd'hui encore, les masses ouvrières applaudir aux travaux publics les plus absurdes et enfin à toutes augmentations de dépenses venues des mesures ou inutiles ou injustes que l'on sait? Ils ne savent donc pas, les aveugles, qu'ils travaillent ainsi à accroître le montant des impôts, c'est-à-dire le poids de leurs charges, et qu'un peuple accablé d'impôts ne peut produire à aussi bon compte qu'un peuple qui supporte des charges légères !

IV

On aime beaucoup, en France, se tourner vers l'État et lui demander aide et assistance; ce qu'on lui peut demander ici, c'est de modérer ses dépenses et de faire des économies. Les chantiers nationaux que, sous divers noms honnêtes, on propose d'établir à la Sorbonne ou ailleurs, ne serviront que temporairement à peu d'ouvriers de quelques corps d'état, et l'argent qu'on leur donnera sera pris aux contribuables des autres professions, ce qui est parfaitement injuste. En réduisant les charges publiques (je me doute bien que je prêche dans le désert, mais je me laisse aller à mon sujet), on n'accroîtra pas le fardeau des uns pour favoriser les autres, on déchargera tout le monde et on arrivera au résultat que réclamait ce brave ouvrier bijoutier; qu'on diminue nos dépenses, nous pourrons alors diminuer nos salaires et, par suite, le prix de revient de nos produits.

Le gouvernement n'a point, jusqu'ici, donné aux déposants à l'enquête cette sorte de satisfaction. Il est évident aussi qu'il ne se préoccupe guère de défendre l'esprit et le cœur des ouvriers contre

[1] Quelques-uns cependant commencent à le comprendre, car j'ai entendu, dans un congrès ouvrier tenu à Paris en 1883 et appelé *Congrès régional du centre*, la lecture d'un mémoire sur la question des loyers où l'on indiquait l'excès des travaux publics comme une cause de l'augmentation de ces loyers. L'auteur du mémoire donnait cela comme une très rare découverte de sa part.

les doctrines odieuses qui leur sont prêchées chaque jour. On fait saisir les denrées avariées et fermer les logements insalubres, mais les productions intellectuelles les plus honteuses peuvent être affichées sur les murs, vendues, distribuées même lorsqu'il s'agit de provocations à la guerre sociale en toute liberté. Ce n'est point de ce côté qu'il croit bon d'intervenir.

Quoi donc! ne fera-t-il rien pour les ouvriers, alors que le gouvernement impérial mettait tout en œuvre pour les gagner? Assurément si, mais il emploie avec eux le procédé habituel, il distribue des faveurs. L'égalité est bonne à mettre en peinture sur les murailles, le système des privilèges donne de bien meilleurs résultats.

Ainsi M. le président du conseil des ministres, ayant entendu dire, il y a un peu plus d'un an, qu'à la suite de la grève qui avait accru leur salaire, les ouvriers du meuble avaient moins d'ouvrage qu'avant et murmuraient, fit venir les délégués de la chambre syndicale et leur promit, de gré à gré, la fourniture du mobilier de bâtiments encore à construire. Jadis on eût employé l'adjudication publique.

L'entreprise de l'impression du *Journal officiel* a été donnée, toujours de gré à gré, à un groupe d'ouvriers pris exclusivement parmi les membres d'une chambre syndicale qui a donné de fâcheux exemples d'intolérance. L'État fournit tout : matériel, local et papier. Les ouvriers n'ont que le travail à faire. Ils se sont donnés de bons salaires (le gérant à 6000 francs) et font encore des bénéfices. Il est assuré dans l'enquête que l'Etat a gagné au marché; s'il en est ainsi, le résultat est parfait, mais je n'en puis dire autant du procédé qui l'a procuré.

L'association des paveurs a obtenu, aussi de gré à gré, l'entretien du pavé du dix-septième arrondissement. L'enquête, qui nous l'apprend, ne dit pas quels ont été les résultats de cette concession.

Le délégué de l'association des cimentiers raconte naïvement (t. I, p. 167) : « Au commencement de nos travaux pour la Ville, nous avions dû fournir un cautionnement dont le versement nous gênait beaucoup. Nous avons demandé une audience à M. Floquet, préfet de la Seine, qui a entendu nos observations et, depuis ce temps, nous n'avons plus fourni de cautionnement. » Bien entendu, les concurrents continuaient à en fournir.

Les sculpteurs n'ont versé de cautionnement ni pour la Ville ni pour l'État. Qu'on ne s'en étonne point, les sculpteurs en donnent la meilleure des raisons : « C'est grâce à la protection de M. Gambetta que nous avions obtenu le travail dont il s'agit, mais nous n'avions pas encore commencé, que l'architecte aurait voulu nous

voir partir. Il m'a dit que je lui étais imposé, que je prenais le travail d'un autre, etc. » Le travail n'en a pas moins été exécuté.

Ce sont, dira-t-on, des associations d'ouvriers, peuvent-elles verser un cautionnement? En fait, je réponds : Oui, et je le dis, après l'affirmation de presque tous les déposants qui déclarent leurs sociétés en état de concourir pour les adjudications de travaux publics et qui montrent des travaux obtenus ainsi avec des rabais qui se sont élevés jusqu'à 44,70 pour 100 et des cautionnements versés qui ont été jusqu'à 40 000 francs. En principe, j'ajoute : les adjudications ont pour but de fournir à l'État des travaux faits dans les meilleures conditions et non d'avantager telle ou telle catégorie de personnes. Les concurrents, entrepreneurs ou associations d'ouvriers, doivent donc être placés sur un pied parfait d'égalité.

Mais cela est si peu dans les mœurs administratives actuelles, que la Ville après avoir, dans ses marchés, aboli le cautionnement autrefois exigé des concurrents, a décidé qu'on admettrait à concourir ceux-là seulement, patrons ou associations ouvrières, qu'aurait désignés au préalable une commission de fonctionnaires nommée par le préfet. C'est assurément donner libre cours à la faveur ; on lui a donné pleine carrière d'autre manière encore.

Les ouvriers associés entendus dans l'enquête s'étaient plaints vivement (ceux au moins qui avaient déjà travaillé pour la Ville et pour l'État) de l'extrême lenteur qu'on mettait à les payer. Ils affirmaient que les mémoires de travaux restaient impayés pendant deux ou trois ans, encore fallait-il de nombreuses démarches pour en toucher le montant, mais ils donnaient cet état de choses comme habituel, ils ne se plaignaient pas d'une lenteur qui les concernât seuls; il fallait donc à un mal qui regardait tous les traitants en matière de travaux publics apporter un remède général. Ce n'est point ce qu'a fait l'administration, et une circulaire de M. Alphand aux architectes de la Ville, en date du 17 juillet dernier, établit véritablement, ainsi qu'on l'a dit, une nouvelle classe de privilégiés. On lit dans ce document :

« L'administration fait tous ses efforts pour rendre d'un accès facile aux associations ouvrières l'entreprise des travaux exécutés à son compte, soit en leur aplanissant les voies pour concourir aux adjudications, soit *en leur concédant l'exécution des travaux au moyen de marchés amiables*[1].

« Les dispositions favorables adoptées dans ce but seraient illusoires si, les associations une fois admises, on ne continuait pas

[1] Les mots soulignés le sont aussi dans le texte de la circulaire.

à les protéger *et les traitant d'une façon particulière* pendant la durée des entreprises dont elles deviennent les titulaires. »

Suit une série de prescriptions telles que celle-ci :

« Si des associations d'ouvriers concourent à l'exécution de certains travaux de son service, l'architecte devra ne *pas attendre l'époque régulière de production de l'état sommaire pour ces travaux*, et faire, en ce qui les concerne, un état sommaire spécial pour éviter tout retard dans les payements qu'il est possible d'effectuer. »

La faveur, toujours la faveur! Au lieu de multiplier ainsi les marques d'injustice, l'administration aurait un but plus utile à poursuivre : ce serait de délivrer enfin ceux qui traitent avec elle des formalités vexatoires qu'on leur impose.

Les déposants se plaignent qu'il faille, pour toucher la moindre somme, des procurations et des documents infinis. Chaque ministère, chaque service ayant ses exigences particulières, ce qui a servi pour l'un ne peut servir pour l'autre. « Notre première facture pour la Ville, dit M. Masquin, gérant de l'*Imprimerie Nouvelle* (t. I, p. 297), était de 178 francs; nous avons dépensé 80 francs pour la toucher au bout de quatre ou cinq mois. Il y a encore plus fort : la Ville avait fait prendre un abonnement à la *Revue des Deux Mondes*. Coût : 50 francs. La *Revue des Deux Mondes* est société anonyme, lorsqu'elle s'est présentée à la caisse pour toucher le montant de la quittance, on lui a demandé la production de pièces qui lui auraient coûté 80 francs; elle a préféré supprimer l'abonnement. »

Puis ce sont les exigences du fisc. Que des ouvriers forment entre eux une société, il vient réclamer des taxes de toutes sortes soit au moment de la constitution de l'association, soit depuis. Les lunettiers, pour une simple modification des statuts, ont payé 2970 francs (t. I, p. 217).

A chaque instant, disent les sculpteurs (t. I, p. 179), nous sommes obligés d'aller au timbre déposer les procès-verbaux de nos assemblées, renouveler nos abonnements, et nous nous trouvons continuellement exposés à des amendes.

« Nous avons, déposent de leur côté les peintres en bâtiment (t. I, p. 145), distribué quelques petits dividendes à nos auxiliaires et nous avons dû payer 280 et quelques francs d'impôt... Bien que nous ayons un notaire et un avoué, nous avons été mis sept fois à l'amende en deux ans..., il faudrait, véritablement avoir un homme spécial qui s'occupât du contentieux. »

L'État, qui intervient si souvent hors de propos, pourrait ici intervenir d'une manière très utile et très opportune pour débar-

rasser les artisans de ces entraves qui se font sentir sur les prix de revient en ce qu'elles augmentent les frais généraux. Mais il faudrait, pour qu'il pût diminuer les exigences de sa fiscalité, que l'État consentît à diminuer ses dépenses.

IV

Voici encore une demande que l'on peut adresser à l'État au sujet du taux des salaires. Ce n'est point pour le prier de fixer ce taux, d'édicter au moins, comme le lui ont demandé souvent les socialistes, un *minimum* des salaires, c'est au contraire pour le prier de ne pas intervenir dans la question comme il a eu le tort de le faire récemment. Non pas qu'il ait, à l'exemple de la Convention, qui avait ajouté un *maximum* pour certains salaires au tableau *maximum* des produits, pris une décision obligatoire, mais l'administration de la ville de Paris est arrivée indirectement, mais sciemment, à ce résultat, avec la publication de sa série des prix.

On nomme ainsi un tableau où la Ville marque, pour l'usage de ses architectes et pour fixer la mise à prix des travaux par elle mis en adjudication, le prix détaillé de tous les travaux du bâtiment. Cette série des prix, bien entendu, n'a rien d'obligatoire pour les particuliers, mais comme la Ville est le plus grand constructeur, ses prix s'imposent en fait et les constructeurs de moindre importance sont obligés de se mettre à l'unisson. De plus, les ouvriers considèrent cette publication comme ayant une valeur légale, ils réclament sans cesse le salaire porté à la série de la Ville et regardent comme traître à la cause tout ouvrier qui consent à travailler à un moindre prix. Or veut-on avoir une idée de l'exagération de ces salaires? Les associations ouvrières de peintres, sculpteurs, charpentiers, etc., ont obtenu en adjudication des travaux de la Ville grâce à des rabais consentis sur les prix de la série, rabais qui se sont élevés jusqu'à 33 et 44 pour 100; encore ces associations ont-elles, de leur aveu, gagné au marché.

Les peintres, en particulier, qui demandent la fixation légale d'un *minimum* de salaires pour empêcher les ouvriers étrangers de travailler chez un patron au-dessous de la série des prix, ont travaillé, pour la Ville, mais à leur compte, moyennant un rabais sur ces prix de 44 fr, 70 pour 100.

Mais pourquoi donc la série des prix fixe-t-elle les salaires à un taux si élevé? C'est, pour l'une de ces fixations au moins, un désir de popularité qui a fait mettre ces hauts chiffres. M. Herold,

alors préfet de la Seine, reçut la visite de quelques ouvriers dont la corporation était en grève, pour obtenir une augmentation de salaire; ces ouvriers lui demandèrent de vouloir bien admettre leur prétention dans la *série* alors en préparation. M. Herold y consentit, sans bien entendu consulter les architectes ni les patrons, et la nouvelle *série* parut. Dès lors la situation des ouvriers en grève était belle; ils n'étaient plus des exagérés, leur demande était toute modérée et toute juste, ils demandaient à travailler aux taux de la série des prix de la Ville; les patrons durent capituler.

C'est par de tels procédés que l'on est arrivé à amener la hausse des salaires qui menace si gravement aujourd'hui et l'industrie parisienne pour les travaux d'exportation et les ouvriers de Paris pour les travaux qui se font sur place.

Ce que doit l'État (je prends ce mot dans son sens large : ville, département, gouvernement central) aux artisans, c'est la protection pour eux et leur industrie, une suffisante liberté, des lois civiles équitables et un système d'impôt qui n'entrave pas la production. Il y aura toujours, de sa part, ou injustice ou danger à faire autre chose.

V

Une enquête ouvrière ne peut se borner à constater l'état de l'industrie et les menaces que lui font courir la concurrence du dehors ou tel autre motif de crise; elle doit s'inquiéter aussi de la situation intime des ouvriers ; de leur situation morale d'abord, mais on n'attendra pas une préoccupation de ce genre du gouvernement présent, puis de leur état matériel. Leur salaire est-il assuré, sont-ils garantis contre les chances de maladie, d'accidents de vieillesse, y a-t-il enfin quelque institution, quelque lien qui les intéresse au travail et les attache à la maison qui les emploie? La réponse a une question aussi large comporterait l'examen des sociétés de secours mutuel, caisses de retraites, assurances, etc. L'enquête de 1883 n'a pas poussé si loin, elle s'est borné à examiner deux institutions : les sociétés coopératives de production, la participation aux bénéfices. Par la première de ces institutions les ouvriers sont eux-mêmes leurs maîtres, les bénéfices comme les pertes de l'entreprise sont pour eux, à eux de prévoir le chômage, la maladie, la vieillesse. Mais je ne puis insister sur un sujet qui a été traité ici même et récemment.

La participation aux bénéfices est un acte de générosité du patron, qui ne se croit pas quitte envers l'ouvrier après qu'il lui a

donné le salaire convenu. Il veut encore lui donner une part des bénéfices que fera ressortir l'inventaire de fin d'année. Cette attribution, toutefois, peut se faire de bien des manières : ou le montant de cette part de bénéfice, de cette participation comme on dit, sera remise en argent à l'ouvrier; ou bien il n'en recevra qu'une part, le reste étant versé pour lui à une caisse de secours ou de retraite; ou encore pour donner une prime à la fidélité, on ne délivre les sommes attribuées qu'à ceux qui comptent dans la maison un assez long temps de présence, comme aussi on ne fait, d'ordinaire, participer que ceux qui y sont déjà depuis un certain nombre d'années. Les combinaisons sont infinies, bien que toutes soient les applications différentes d'un même principe.

VI

Le doyen en France, des patrons ayant admis la participation, c'est M. Leclaire, entrepreneur de peinture. Il a commencé, en 1842, avec 44 ouvriers, auxquels il a distribué 11 886 francs de bénéfice. La maison aujourd'hui occupe près de 400 ouvriers fixes, sans compter des auxiliaires occupés à titre temporaire. Les bénéfices de fin d'année se répartissent ainsi : 1/4 aux deux gérants de la maison qui ont remplacé M. Leclaire; 1/4 à la société de secours mutuel. Cette société à 51 pensionnaires qui reçoivent, ayant cinquante ans d'âge et vingt ans de présence dans la maison, une pension de 1200 francs; les veuves ont la moitié. En cas de décès de l'associé la famille reçoit une somme de 1000 francs. La caisse est gérée par l'élite des ouvriers et ceux-ci ont, à plusieurs reprises, alloué des secours à des auxiliaires blessés qui rigoureusement étaient sans droit pour en réclamer. On a même vu de tels secours continués d'année en année aux veuves et aux enfants [1].

L'autre moitié des bénéfices est remise en argent aux ouvriers. Ces dividendes ont été, comme il a été dit, de 215 000 francs, en 1881; et 241 000 francs, en 1882; soit 22 pour 100 du salaire, ou plus de

[1] Voici un exemple cité par M. Marquot, l'un des gérants actuels de la maison (t. II, p. 510) : Un auxiliaire qui travaillait depuis huit jours seulement à titre temporaire s'étant tué sans que la responsabilité de la maison fût engagée, la maison cependant se chargea des frais d'inhumation dans les conditions ordinaires (septième classe et concession de cinq ans).

Un avis fut envoyé aux ouvriers occupés par la maison pour les inviter à l'enterrement et plus de quatre cents y vinrent.

L'assemblée générale vota à la veuve : 1° une pension viagère de 250 fr.; 2° un secours viager de 250 francs, soit 500 francs, la dite pension réversible sur la tête de la fille unique de l'ouvrier si sa mère mourait avant qu'elle eût atteint sa majorité.

400 francs par ouvrier. Depuis 1842, les ouvriers ont reçu ainsi, outre leur salaire, une somme de 3 326 142 francs.

Pensez-vous que le patron se soit ruiné ou réduit du moins à une situation modeste, en rognant ainsi ses bénéfices? Ce n'était point l'avis de M. Leclaire qui, répondant à l'un de ses collègues lui disant : « Vous pouvez être généreux, vous n'avez pas d'enfants », assurait que cette générosité lui avait été profitable, parce que ses ouvriers étaient stables et travaillaient mieux. Le fait est, qu'il a laissé à sa mort, arrivée il y a quelques années, une maison très prospère, plus une fortune qui passait 1 200 000 francs.

La prospérité de la maison Leclaire est exceptionnelle et il faut, pour leur honneur, citer des patrons qui se sont vraiment imposés des sacrifices pour avantager leurs ouvriers. Ainsi M. Bord, le grand fabricant de pianos, déclare que, son industrie étant fort atteinte depuis la dernière grève, il a voulu, cependant, maintenir les distributions de dividendes qu'il faisait à ses ouvriers en des temps plus heureux. Pour cela, dit-il, au lieu d'un intérêt de 10 pour 100 que j'attribuais à mon capital engagé dans la maison (plus de deux millions) je ne lui ai plus alloué que 5 pour 100 et j'ai pu ainsi distribuer, en 1882, 130 000 francs soit 20 pour 100 du salaire à mes ouvriers.

Le gérant de l'*Imprimerie Nouvelle* citait, comme exceptionnelle, cette modération des patrons imprimeurs anglais qui se contentaient d'un bénéfice égal au taux de la rente; voici un patron français qui peut être aussi justement cité que les industriels d'Angleterre.

M. le marquis de Vogüé, qui dirige pour son compte et pour celui de ses neveux, une usine que lui a laissée son père, a voulu répondre à un désir manifesté par ce digne père, en instituant pour ses ouvriers une caisse de retraite dotée avec une part sur les bénéfices annuels et qu'il a généreusement installée avec un premier fonds de 200 000 francs. Et cependant la famille de Vogüé avait déjà érigé diverses fondations en faveur de ces ouvriers; elle avait notamment construit des maisons qu'elle loue moyennant 1 1/2 du capital engagé. Si la commission d'enquête avait jugé à propos d'appeler devant elle M. Harmel, du Val des Bois, près de Reims, elle aurait pu entendre une fois encore ce que la charité chrétienne peut inspirer à un patron en faveur de ses ouvriers.

Ce qui est notable, c'est l'insistance avec laquelle les déposants assurent que la participation aux bénéfices leur a été avantageuse. « Elle a attiré, dit M. Deberny fondeur en caractères (t. II, p. 213), et retient chez nous les meilleurs ouvriers de la partie. » Tous parlent de même. Il y a eu des exceptions, mais elles sont rares.

Il faut seulement constater que l'effet n'est pas produit de suite. Au début, les ouvriers se défient, ils ne croient pas à l'intention généreuse du patron, ils flairent un piège, ils cherchent dans la décision du patron quelque mobile intéressé et puis, avec le temps, ils s'apprivoisent et finissent par entrer dans les sentiments de ce patron considéré d'abord comme un ennemi. Un lithographe du faubourg Saint-Denis a entendu l'un de ses ouvriers dire en maniant des pierres à graver que l'on brisait souvent jadis : « Vous savez, on ne casse plus de pierres, cela nous coûterait 10 francs. » La pierre valait 40 francs et les ouvriers avaient 25 pour 100 dans les bénéfices; or chaque bris d'objet diminuait d'autant le bénéfice.

Ce ne sont pas seulement les maisons de fabrication qui ont admis ce principe de la participation aux bénéfices, il est pratiqué par M. de Lesseps, au canal de Suez, et, pour revenir à Paris dont aussi je ne devrais pas sortir, par la maison du Bon Marché.

Les dépositions à l'enquête nous font connaître l'organisation de cette maison, bien connue des lecteurs et plus encore des lectrices. Elle est constituée au capital de 20 millions, sur lesquels 12 millions et demi appartiennent à Mme veuve Boucicaut et 7 millions et demi aux employés. Comme les parts sont de 50 000 francs au moins, les petits employés n'auraient pu en avoir s'il ne leur était loisible de se réunir par groupes pour souscrire une part dont ils sont alors propriétaires pour un quart, un cinquième, un dixième, etc. Les bénéfices de la maison se répartissent ainsi : une partie aux employés en proportion de leur vente; une partie au fonds de secours, lequel toutefois ne profite qu'aux employés (des deux sexes) ayant moins de 6000 francs de traitement; le fonds possède 567 000 francs seulement pour 600 participants (il faut cinq ans de présence dans la maison pour participer), parce que l'institution est nouvelle; enfin le surplus se répartit entre les porteurs de part en proportion du montant que chacun possède.

Une organisation vraiment merveilleuse comme résultat est celle de la Compagnie d'assurances générales, dont le directeur, M. de Courcy, n'est pas, du reste, un inconnu pour les lecteurs du *Correspondant*. Une première dotation de 150 000 francs a servi à constituer un fonds de retraite incessamment accru par les bénéfices, d'une si large manière qu'un employé à 1500 francs qui avait eu, sur la dotation, une mise de 639 fr. 70, est arrivé en 1871, à l'âge de cinquante ans, à avoir un fonds de 21 568 francs. On a pu lui acheter un titre de rente de 1250 francs (la rente alors n'était pas chère) dont il jouit en même temps que de son traitement. Un caissier, dont les appointements étaient plus élevés, est parti avec 100 000 francs.

Voilà de beaux exemples de ce que peut l'initiative privée. On pourrait même proposer pour modèle à l'État la manière dont M. de Courcy règle les pensions attribuées par sa compagnie, la question est justement à l'étude devant nos Chambres.

Sans aller aussi loin, car il peut sembler excessif en France, de proposer à l'État l'exemple d'un simple particulier, on peut lui demander deux choses au sujet de cette institution excellente de la participation, ne l'empêchez pas de s'établir, ne l'entravez pas dans son exercice.

Aujourd'hui, à la vérité, il n'est guère à craindre que l'on empêche la participation chez aucun patron, on tomberait plutôt dans l'excès contraire (et pas meilleur) de chercher à établir cette participation par une pression exercée sur les chefs d'industrie. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et lorsqu'en 1843, M. Leclaire demandait au préfet de police l'autorisation d'assembler ses ouvriers *dans son atelier* pour leur expliquer les avantages de la participation (autorisation qu'il n'avait pas besoin de demander), il recevait un refus fondé sur ce que : « C'est là une question de règlement de salaires d'ouvriers qui ne nous paraît pas devoir être encouragée et qui est même défendue par les lois. L'ouvrier doit rester entièrement libre de fixer et régler son salaire ; il ne doit pas pactiser avec le maître et c'est à quoi le sieur Leclaire vise aujourd'hui. »

On aurait pu demander au préfet de police d'alors quelle loi défend la participation et comment le salaire peut être fixé entre ouvrier et patron sans qu'il y ait entre eux pacte ou contrat. Mais il me suffit d'avoir cité ce curieux exemple.

A présent on ne défend pas la participation, non certes! mais on l'entrave. Comment cela, puisqu'elle est vue avec tant de faveur? L'entrave est l'œuvre des lois fiscales : rappelez-vous, lecteurs, les doléances de ce gérant d'association qui disait : Pour donner quelques petits bénéfices à nos auxiliaires nous avons payé 280 et tant de francs d'impôt. On a imposé la générosité des patrons, on les charge, à ce propos, d'un impôt qu'ils ne payeraient pas s'ils gardaient tous les profits pour eux. Voilà le résultat d'impôts excessifs et mal assis, on atteint ceux mêmes que l'on voudrait avantager.

La considération de ce résultat étrange, comme aussi la réponse du prédécesseur de M. Camescasse, sont fort à recommander à ceux qui estiment que le gouvernement n'intervient jamais trop dans ces questions ouvrières, c'est-à-dire aux partisans conscients ou non du Socialisme d'État.

P. Hubert-Valleroux.

LE CID DE L'HISTOIRE

L'histoire se heurte quelquefois contre la légende, sans pouvoir la franchir. Où est Roland, le neveu de Charlemagne, mais où est Berthe au grand pied et Artus le roi des Bretons? Ils gisent sous les chansons et les fictions. Pour le Cid, le secret est découvert.

I

Longtemps on a pu désespérer de connaître la vérité : Nous ne savons rien sur le Cid, écrivait encore en 1805 un historien espagnol[1], nous ne savons même pas s'il a jamais existé.

Les chants qui célébraient ses exploits avaient choisi son nom, un siècle après sa mort, mais n'avaient pas été composés en son honneur : du moins la *Chronique rimée* et la *Chanson du Cid*[2] empruntaient des épisodes et des tirades entières aux poèmes qui chantaient les favoris déjà oubliés des premiers cycles héroïques, comme les infants de Lara, ou Bernard del Carpio, ou Herman Gonzalez; de sorte que le Cid résumait, dans sa vie légendaire, les prouesses et les crimes de tous ceux qui avaient frappé l'imagination populaire.

Bernard del Carpio, mandé pour ses méfaits par le roi de Castille, se présente à sa cour avec deux cents cavaliers. « Je vais te faire enchaîner, dit le roi. — A moi mes deux cents, vous qui mangez mon pain ! » s'écrie Bernard. Aussitôt le roi se hâte de dire qu'il a voulu faire une simple plaisanterie. De même le Cid arrive, avec son père don Diego, à la cour d'un roi de Zamora que la *Chronique rimée* nomme Fernand de Castille; ils sont suivis des deux cents cavaliers. Le Cid, devant la porte de Zamora, sur les bords du Duero, dit à ses deux cents : « Si vous voyez que l'alguazil

[1] Masdeu, *Historia critica de España*, t. XX.

[2] *La Cronica rimada*, ainsi que *El cantar del Cid*, sont du douzième siècle

veut m'arrêter, tuez l'alguazil ! Mais le roi, intimidé, affirme qu'il a fait venir le héros pour des divertissements.

Par un plagiat semblable, Chimène, la femme du Cid, est incarnée dans la doña Lembra du poème des infants de Lara. Le rhapsode copie les vieux vers d'une romance oubliée et les coud à celle du Cid, qui est à la mode. Ici le Cid a tué le père de Chimène, enlevé les jeunes filles qui lavaient son linge, insulté l'orpheline par des propos grossiers : « Il m'a menacé, dit la vierge au roi, de me couper es jupes jusqu'au ventre, de violer mes suivantes mariées ou non mariées, de tuer mon page à mes pieds. Roi qui ne fait justice est indigne de régner, de manger pain sur table, de dormir dans le lit de la reine. — Mais, fait le roi, si je tue le Cid, mes cortès se révolteront. — Reste avec tes cortès, roi. Celui qui a tué mon père donne-le-moi pour mari, afin qu'après en avoir reçu tant de mal, j'en tire quelque bien. » Dans cette scène barbare, le petit vers du romancero castillan a fait place au rhythme massif des épopées du moyen âge. L'alexandrin aux séries interminables de rimes monotones s'allonge ici en vers de quinze pieds pour alanguir la cadence :

Que me cortara mis haldas por vergonzoso lugar,
Me forzara mis doncellas casadas y por casar...

On croirait que le poète espère cacher son larcin en défigurant les couplets qu'il détourne au profit du Cid, et en les balançant dans cette mélopée venue probablement de Toulouse. Un autre chant de cette époque tardive dit que don Diègue rencontra dans les champs une paysanne qui portait le dîner de son mari : il la viola et elle devint mère du Cid. Mais on n'avait garde de rappeler au Cid cette aventure. Tous les guerriers, Navarrais, Maures ou Castillans connaissaient sa violence et redoutaient son bras. Un jour le comte de Savoie, à la tête d'une armée de Latins, ose le défier, sans le connaître. « Je veux te lier, dit le Cid, te livrer à mes pages et te faire dire au soleil qu'il fait nuit noire. »

Aussitôt bataille. Que de lances rompues ! Que de chevaux sans maître ! « Qui donc es-tu ? demande le comte de Savoie quand il est captif. — Je suis don Rodrigo, fils de don Diego Laïnez, petit-fils de don Laïn Calvo. — Hélas ! je croyais combattre un homme, je combattais celui que chrétiens ni Maures n'osent regarder ; j'ai entendu dire au roi de France et au pape de Rome que nul homme ne te saurait prendre. »

II

Jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait du Cid que son contrat de mariage et son tombeau.

Le mariage entre don Rodrigo Diaz de Bivar, surnommé le Cid Campeador, et doña Chimena, fille de don Diego, duc des Asturies, a été célébré à Burgos le 19 juillet 1074; l'acte était conservé au monastère de San-Pedro de Cardeña[1]. Nous voilà déjà bien loin du comte de Gormaz, de Diego Laïnez et de sa paysanne. Chimène ramena le corps de son mari dans l'église où elle s'était mariée, elle se fit enterrer à ses côtés. Leur monument, restauré plusieurs fois, fut transporté sur la promenade de Burgos en 1809, par le général Thiébault, qui le fit orner dans le goût de l'empire français[2].

Ne possède-t-on que ces deux faits et faut-il abandonner entièrement le *romancero*, la *Cronica rimada*, la *Cronica general?* Nullement. Il se trouve, par une fortune étrange, qu'à travers leurs rêveries, sont insérés des fragments entiers d'historiens maures contemporains du Cid. Ce sont des témoins qui parlent, non des témoins seulement, des acteurs. L'un de ces récits maures est interrompu brusquement : l'auteur, Ibn Bassan, avait encore le roseau à la main pour écrire son récit, la veille du jour où le Cid l'a fait mettre à mort. Le manuscrit arabe est à Gotha; un savant Hollandais[3] le découvre en 1844. Il compare le texte avec celui de la *Cronica general;* les deux documents sont identiques. Il compulse les autres historiens arabes, il reconnaît également leurs débris sous la version latine ou castillanne des poètes chrétiens du siècle suivant, il restitue vingt-cinq années de la vie du Cid. Il voit apparaître un monde dont nos guerres du moyen âge ne donnent aucune idée. Le Cid se loue, avec ses preux, pour du pain, aux chrétiens, aux musulmans, selon les chances du butin. Il s'enrichit par la guerre, il règne sur Valence, il devient le modèle des grands aventuriers espagnols.

Bien que les Castillans aient placé très haut l'idéal du point d'honneur, ils ne savent se défendre d'une envieuse admiration pour les fourberies qui réussissent. Leur héros n'est point Bayard, qui aimait mieux « les hommes que les escus », c'est le grand capitaine Gonzalve de Cordoue, qui s'enrichissait en accaparant les grains et en provoquant une famine qui coûta la vie à plu-

[1] Il a été publié par Sandoval, en 1601.

[2] Miot de Melito, *Mémoires*, t. III, p. 233.

[3] Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*. Leyde, 1881.

sieurs milliers de Napolitains. Leur grand prince, c'est Ferdinand VI, qui violait sa parole, faussait les bulles du pape, donnait des « bouchées » pour se défaire de ceux qui l'embarrassaient. Le Cid n'est pas davantage sans reproche.

III

Ferdinand I[er] avait réuni sous son sceptre presque toute l'Espagne chrétienne, par son mariage et ses conquêtes, vers le milieu du onzième siècle. Mais il la partagea en mourant entre ses cinq enfants, comme aux temps mérovingiens [1]. Les trois fils eurent chacun un royaume, les deux filles chacune une ville. Sanche, qui hérita de la Castille, voulut enlever à son frère Alfonse les Asturies et Léon. Ce fut une guerre de trois ans; le Cid y débuta comme un héros d'Homère : il s'avançait entre les deux armées et défiait en combat singulier les plus braves chevaliers de Léon. C'est ainsi qu'il acquit son surnom de *Campeador*. Cette coutume de provoquer en duel, sur le champ de bataille, un des guerriers ennemis, était empruntée aux Maures [2]. Elle fonda la renommée du Cid parmi les Castillans et sa faveur près du roi Sanche.

Au lieu de jouer leurs couronnes dans un de ces défis du Cid, les deux princes s'entendirent pour les faire dépendre d'un duel gigantesque entre leurs armées; le vaincu devait perdre son royaume et se retirer dans un monastère.

La bataille dure tout le jour. Les Castillans sont défaits. Leur roi, don Sanche, retiré le soir à Golpejare, voit arriver son fidèle Cid : « Qu'attendez-vous? s'écrie le Campeador, Alfonse et ses Asturiens croient que le sort leur est favorable, ils dorment sans méfiance, fondons sur eux. »

Aussitôt les Castillans se rallient autour du Cid, accablent, pendant leur sommeil, ceux qui se croyaient en sûreté sur la foi des conventions de la veille, ils les tuent, ils s'emparent d'Alfonse, le rasent, l'enferment dans un couvent.

Après cette prouesse, Sanche se retourne contre ses sœurs : l'une, la douce Elvire, se soumet sans combat et lui remet sa ville de Toro; l'autre, doña Urraca, s'enferme dans Zamora et fait lancer du haut des murs une grêle de pierres sur l'armée de Castille. Sanche est tué en bas des remparts.

[1] Décembre 1065 : Sanche obtient Castille; Alfonse, Léon et Asturies; Garcia, Galice et Portugal; doña Urraca a Zamora et doña Elvire a Toro.

[2] Dans leur langue, *mobariz* avait le même sens que *campeador* dans le vieux castillan, *desafiador* dans le moderne.

Alfonse sort alors de son couvent; il recouvre ses droits sur Léon, il devient le roi légal des Castillans qui l'ont vaincu et dépossédé. Il cherche à rallier par des apanages ses anciens adversaires; il fait venir de Léon sa cousine Chimène et la marie au Cid [1]. Malgré cette alliance, la rancune reste vivace, chez le nouveau roi Alfonse VI, contre le Cid dont il connaît le conseil perfide qui a failli lui faire passer ses jours dans un monastère. Le Cid, après avoir subi les persécutions du roi, est banni. On le retrouve en 1081 réfugié à Saragosse chez les musulmans; il commande un corps de chrétiens auxiliaires, qui combat pour le sultan de Saragosse, Al-Moutamin, contre son frère.

IV

Les Maures d'Espagne étaient déjà arrivés à cette période de civilisation trop raffinée où se perdent les vertus militaires. Ils aimaient les riches étoffes, les belles esclaves, les faïences brillantes, les grands vers. Murcie, qui est aujourd'hui une bourgade endormie dont les habitants ne daignent pas faucher les blés, était alors une des grandes villes de l'Europe; ses soieries, appelées *waschi*, attiraient des marchands de tous les ports; ses barrages arrêtaient les torrents et assuraient l'irrigation de jardins féeriques. Almeria, qui meurt actuellement de misère, avait quatre mille métiers, des forges, des verreries; ses négociants entretenaient des comptoirs à Pise, à Gênes, à Damiette. Le sultan d'Almeria, apprenant la mort d'une de ses favorites au moment où il entrait en campagne contre des rebelles, composait aussitôt un quatrain mélancolique : « Les talismans n'ont pas préservé mon cœur. Mon cœur est déchiré, et je monte à cheval, et je dis à mon épée : Sois désormais mon seul talisman. »

Cette poésie des derniers Maures procède le plus souvent d'une inspiration douloureuse : on croirait que cette race si fine se sent empoisonnée par l'islamisme et vouée à une destruction prochaine. « Jamais, dit un autre prince dans ses vers, un ami n'a manqué à m'offenser, jamais je n'ai dit : en voilà un qui me soutiendra, sans que j'aie eu à souffrir par lui » ; et il chante doucement en voyant emmener une captive : « Ne versez pas toutes vos larmes, gardez des larmes pour les malheurs qui vous sont encore inconnus. » Un tact charmant et le sentiment de la dignité forment un

[1] La mère de Chimène était sœur de la mère d'Alfonse; elles étaient toutes deux filles d'Alfonse V de Castille; l'une, Sancha, avait épousé Ferdinand I[er], l'autre s'était mariée à don Diego d'Oviedo, duc des Asturies.

contraste curieux avec la barbarie de l'époque : un prince proscrit, qui se présente à une cour, entend dire à côté de lui : « Ce n'est qu'un vaincu! — Quel mal auriez-vous fait, improvise-t-il fièrement en vers, si vous aviez dit : Ce qu'il fait, il le fait noblement. Je retournerai sur mes pas quand je vous verrai, car le lieu où vous êtes n'est pas honorable; ce qu'on y dit n'est pas de bonne compagnie. Je vous réprimande pour le bien, mais, vous le voyez, les réprimandes des nobles sont douces et polies. »

Les paysans des villages allemands vendaient leurs enfants à des juifs qui les amenaient en Espagne pour y servir comme eunuques ou comme soldats; ces petits esclaves se nommaient *çaclabi* ou *amirides* [1]. Ils formaient des corps de janissaires; mais ils étaient trop peu nombreux pour défendre une civilisation qu'attaquaient à la fois les chrétiens d'Espagne et les Berbères d'Afrique; les rois maures étaient obligés de salarier en outre des bandes de soldats chrétiens qui combattaient à leurs gages. Un cousin du Cid, Alvar Fañez [2], commandait ainsi une troupe d'Espagnols au service du sultan de Tolède; on retrouve de même le Cid à la tête de semblables mercenaires, près du sultan de Saragosse.

Ces chrétiens se combattaient entre eux quand ceux qui les entretenaient étaient eux-mêmes en guerre. Ainsi le frère du sultan de Saragosse ayant pris à sa solde le comte de Barcelone, le Cid fut chargé de lutter contre ces auxiliaires chrétiens. Il les mit en déroute, mais rendit le lendemain la liberté aux prisonniers en se contentant de garder leurs armes et le butin.

Cette clémence pour les captifs ne pouvait se conserver longtemps dans un pareil métier; le captif était la plus précieuse part du butin; un chef ne devait point priver ses compagnons des rançons convoitées. Bientôt le Cid fit des incursions en pleine paix sur le pays chrétien, pour ramener des esclaves; il en enleva deux mille dans l'Aragon en une seule semaine; il enrichit les marchés de Saragosse et de Monçon, attira sous sa bannière les plus hardis aventuriers et devint un chef assez important pour que son roi Alfonse fût heureux de se réconcilier avec lui au bout de trois ans.

Toutefois le Cid ne se fia point assez à ce prince pour reparaître à sa cour, et il se contenta de lui proposer d'entreprendre à frais communs la conquête du royaume maure de Valence.

Comme chez les chrétiens, et comme chez les Maures de Saragosse, deux frères se disputaient Valence. L'un d'eux prit à sa solde les Castillans d'Alvar Fañez, au prix de 600 dinars par

[1] Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge*, t. II, p. 28.

[2] Sa signature est au contrat de mariage du Cid.

jour; l'autre recruta les Catalans de Geraud d'Alaman, baron de Cervellon. Des deux côtés le sang chrétien coulait, mais le Maure était pillé ou emmené comme esclave. Les prisonniers étaient si nombreux qu'on les vendait pour un pain ou un pot de vin ; souvent les acheteurs manquaient et on livrait les captifs aux dogues pour éviter de les nourrir. Le pillage était si fructueux, que plusieurs Maures se firent chrétiens afin d'être admis à s'enrôler parmi les mercenaires castillans ou catalans.

Ainsi changées en proie, les riches campagnes de Valence attirèrent de nouveaux agresseurs. Les Africains débarquèrent en Espagne.

Ces nouveaux musulmans n'avaient rien de commun avec la chevalerie des Maures. Ils apportaient leurs coutumes barbares et leur haine de toute civilisation. Au milieu d'eux marchaient des régiments de négresses colossales. Ils écrasèrent, à Zallacah [1], les Castillans d'Alvar Fañez et ceux du roi Alfonse, mais ils se retirèrent quand le Cid s'avança contre eux, après avoir uni son armée chrétienne à celle du sultan de Saragosse. Ce fut alors qu'il commença ses manœuvres pour se rendre maître de Valence.

V

Le sultan de Valence, débarrassé par les Africains de son ruineux protecteur Alvar Fañez, prétendait conserver sa capitale ; celui de Saragosse rappelait au Cid qu'en partant pour combattre les Africains, ils étaient convenus ensemble que le butin serait pour les chrétiens, la ville pour le sultan ; le roi Alfonse soutenait qu'Alvar Fañez, avant sa défaite, avait pris possession de Valence pour la couronne de Castille. Entre ces trois souverains le Cid entretint la rivalité, il mit à prix son concours, toucha des subventions de toutes les mains, resta campé avec ses aventuriers sous les murs de Valence, et empêcha d'introduire des vivres afin de préparer la famine si un siège devenait nécessaire.

Cette situation bizarre fut soutenue deux ans, sans qu'une nouvelle invasion des Africains pût détourner le Cid de la ville qu'il convoitait. Les Catalans de Geraud d'Alaman n'osaient combattre seuls contre les troupes du Cid : ils entraînèrent avec eux leurs compatriotes de Barcelone; le comte Béranger prit le commandement et envoya un défi au Cid. « Toi et les tiens n'êtes

[1] En 1086.

que des femmes, répond le Cid. — Tu es un païen, réplique Béranger, tu ne crois qu'aux présages des oiseaux, je vais venger les églises que tu as dépouillées. »

Béranger, Geraud d'Alaman et tous leurs Catalans furent faits prisonniers. Alors, dit un vieux chant castillan qui porte l'empreinte de ces mœurs de mercenaires, alors Cid Ruy Diaz dit ceci : « Mangez, comte, et buvez, sinon vous ne reverrez plus la terre chrétienne. — Vaincu par ces déguenillés! Je perdrai mon âme plutôt que de manger! — Si vous mangez autant que je puisse m'en contenter, je vous laisserai partir. — Cid, si vous faites ce que vous dites là, je vous admirerai toute ma vie. — Mangez et je vous laisserai partir, mais de tout ce que j'ai gagné sur vous à la bataille, je ne vous rendrai pas même une pièce fausse. Je ne vous laisserai rien. Je continuerai à gagner, comme un banni, jusqu'à ce qu'il plaise au Saint-Père de m'absoudre. »

Cette victoire procura l'opulence aux bandes du Cid; il reçut, outre le butin, 80 000 marcs d'or des chefs catalans et 103 000 dinars en cadeaux des chefs maures des villes voisines qu'il avait délivrées des chrétiens, aussi il s'abstint de solliciter l'absolution du Saint-Père, et se mit en marche pour servir les Maures de Saragosse contre les chrétiens d'Aragon et de Navarre.

Le roi Alfonse saisit le moment où le Cid s'éloigne de Valence pour venir assiéger lui-même la ville; il la fait bloquer sur mer par une flotte de Génois et de Pisans, heureux de ruiner la seule rivale de leur commerce.

Le Cid se hâte de se réconcilier avec les chrétiens d'Aragon, puis il mène ses bandes en Castille, dans sa propre patrie, pille trois villes, et revient avec des troupeaux d'esclaves, pendant qu'Alfonse lève le siège de Valence et marche au secours de ses États. Mais tandis que Valence commençait à respirer, les Africains sont introduits dans ses murs par le cadi de Valence, Ibn Djahaf.

Le traître Ibn Djahaf ne prétendait pas régner sur Valence, encore moins y installer la domination des Africains. Ce qu'il convoitait c'était simplement un bijou. Le roi de Valence était possesseur du collier de Zobaydah, la favorite du calife Haroun-al-Raschid; il entend les Africains qui pénètrent dans son alcazar, il se couvre à la hâte de vêtements de femme, roule dans sa ceinture la fatale parure, se cache derrière ses femmes; il est découvert par Ibn Djahaf, qui le fait tuer, qui ravit le collier.

Les Africains n'étaient pas assez nombreux pour être les maîtres dans une ville aussi peuplée; le cadi ne demandait plus rien depuis qu'il avait sa proie; les bourgeois de Valence se trouvèrent subitement constitués en république. Ils chassèrent les chrétiens, ils

organisèrent un conseil de gouvernement, ils se crurent les égaux de Gênes et de Pise.

Ce n'était point le compte du Cid. On vient de tuer le roi maure qu'il protégeait, de mettre en prison son alguazil, de rejeter ses soldats hors des murs. Il quitte Saragosse, il arrive, il ne bougera plus qu'il ne tienne sa vengeance. Il ne servira plus de maître. Il ne touchera plus de solde. Son âme est tout entière dans Valence.

VI

Les bourgeois de Valence envoient une députation en Afrique, près de Yousouf l'Almoravide, pour implorer sa protection : ils lui font porter leurs bijoux en présent, afin de se le rendre favorable. Le Cid saisit l'ambassade, les présents, serre la ville, rase les maisons des champs, pénètre dans les faubourgs, les pille, les brûle. Déjà le siège dure depuis plusieurs mois, les habitants les plus pauvres commencent à tomber morts de faim dans les rues, quand une nuit[1], du haut des remparts, les défenseurs de Valence voient dans la plaine étinceler les feux de campement d'une armée africaine. Ils préparent une sortie pour le lendemain. Mais quelques heures plus tard, un orage éclate, la pluie tombe à flots, les torrents débordent, les vallées sont balayées, le camp des Africains est couvert de boue, d'arbres déracinés, de cadavres. L'immense armée est dispersée sans combat, elle regagne piteusement ses navires en semant les plaines de ses débris. A cette nouvelle, « ceux de Valence, dit un chroniqueur arabe, marchaient comme des hommes ivres, et l'un n'entendait pas l'autre, et leurs visages devenaient noirs ». Les Africains reviendront au printemps, dit le cadi; et l'on se décide à continuer la défense tout l'hiver. Au mois de mars, le blé se vend à la livre, un rat se paye une pièce d'or. Les bourgeois se laissent glisser le long des murailles et vont se donner comme esclaves aux chrétiens du Cid. Ils sont achetés aux soldats par des juifs, qui veulent les mener en Italie, mais c'est un triste trafic, la plupart tombent morts dès qu'ils prennent de la nourriture. Bientôt le marchand ne veut plus acheter que les jeunes filles, on est obligé de tuer le reste. Les misérables continuent à sortir, et le Cid, qui veut les laisser dans la ville pour y accroître les privations, fait coucher, fait empiler ceux qui se livrent ainsi, les couvre de bois et les brûle devant les remparts. Si le bois manque, il fait courir sur eux des dogues qui les terrassent

[1] Octobre 1093.

et les dévorent. L'été approche. Les Africains ne paraissent pas.

« Assez, dit le Cid aux bourgeois, ouvrez les portes, vos magasins ne seront point pillés, vos biens vous resteront, vos franchises seront conservées.

« — Permettez-nous au moins, répondent les malheureux, d'envoyer des ambassadeurs aux Africains qui sont à Murcie, pour les prier de nous délivrer d'ici à quinze jours.

« — Des ambassadeurs, oui, mais à la condition qu'ils ne porteront chacun que 50 dinars sur eux. »

C'était un piège. Le rusé Castillan se doutait bien que les assiégés, peu confiants dans sa promesse d'épargner le pillage, remettraient aux ambassadeurs leurs bijoux les plus précieux, pour les déposer à Murcie. Il fait fouiller les envoyés, les trouve chargés d'or, de perles, de bijoux, prend le butin, arrête les hommes. Murcie n'est pas prévenue et ne bouge. Le Cid entre dans Valence, après un an de siège, le 15 juin 1094. — « Il les vit pâles comme on les verra au jour du jugement dernier. »

VII

Livrer Valence au pillage, il n'y songeait guère. Non que sa promesse le gênât, mais il aimait mieux attirer lentement dans ses mains tous les trésors par des fourberies successives. D'abord il arrête le cadi Ibn Djahaf, et lui promet la vie s'il lui donne de mémoire un inventaire exact de tout ce qu'il possède. Le cadi écrit. Il écrit les perles, les lingots, les diamants, les meubles incrustés d'ivoire, les écharpes brodées, les tissus de soie, les belles esclaves, leurs jupes pailletées d'or, et le collier merveilleux de Zobaydah. Il oublie l'argent monnayé. Le Cid, qui a déjà pris possession de cet argent, est impitoyable dans la rigidité de son honneur contre ce qu'il appelle un manque de foi : il fait enterrer debout jusqu'à la ceinture son prisonnier; il entoure le buste palpitant d'un large cercle de fagots, il y fait mettre le feu. Le cadi rôtit lentement. Ses parents et ses amis sont tués dans de semblables supplices, et parmi eux l'historien arabe qui a conservé le récit le plus détaillé du siège.

« Je n'ai jamais eu de royaume, disait le Cid, mes pères n'en ont jamais possédé. Mais du jour que j'ai vu cette ville, je l'ai convoitée. Voyez, je la tiens. Que chacun retourne à son champ et à sa maison. Moi, je ferai justice à tous. »

Justice, non. Mais, savamment et peu à peu, il obtint des délations contre ceux qui étaient riches, les fit arrêter un à un et ne les

rendit à la liberté qu'après les avoir dépouillés. Les châteaux de la plaine étaient tombés en son pouvoir durant le siège, il se trouvait le roi du royaume de Valence. Il agrandissait ses États en amassant des villes sans repos, toujours clément lorsqu'il voulait obtenir qu'elles ouvrissent leurs portes, toujours féroce quand il était entré dans leurs murs.

Il régnait depuis sept ans, lorsqu'il vit, un soir, apparaître et entrer au galop dans les murs de Valence quelques-uns de ses cavaliers. Ces fugitifs survivaient seuls à la troupe de ses plus braves, qu'il avait envoyée contre les Africains de Murcie. La nouvelle de ce désastre lui brisa le cœur; il tomba mort. « Que Dieu soit impitoyable pour lui! » s'écrie un chroniqueur de Valence.

Chimène, sa veuve, fut assiégée dans Valence dès que fut connue la mort de son mari [1]. Elle soutint par son héroïsme le courage des chrétiens qui avaient survécu à la défaite; elle résista du mois d'octobre au mois de mai, puis invoqua le secours du roi de Castille, son cousin Alfonse, qui l'avait mariée au Cid, vingt-sept ans auparavant. Alfonse força les lignes des Africains qui entouraient Valence, recueillit les défenseurs de la ville, tout ce que les maisons contenaient de précieux, le vieux butin du Cid, sa bière, puis il sortit en mettant le feu à tous les quartiers de Valence, traversa fièrement avec son riche convoi les lignes musulmanes, et rentra à Burgos. Là fut déposé le corps du Cid, par les soins de Chimène, dans le monastère de Saint-Pierre de Cardeña. Elle mourut trois ans après lui. L'une de leurs filles, doña Maria, avait épousé Raymond III, comte de Barcelone; l'autre fut mariée à Ramirez, infant de Navarre, et devint la mère de Garcia Ramirez, dont les exploits ont fait l'orgueil des Navarrais. Si le Cid a eu d'autres enfants que ces deux filles, on l'ignore. Ceux qui figurent dans les chants sont de simples personnages de roman.

H. Forneron.

[1] Octobre 1101.

LA

RENAISSANCE PROVENÇALE

ET ROUMANILLE[1]

I

L'accueil sympathique qui salua le réveil de la poésie provençale, au lendemain des congrès d'Arles (1852) et d'Aix (1853), l'admiration enthousiaste qu'il souleva chez quelques-uns, furent sans doute jugés excessifs par certains critiques prévenus. Plus d'un sceptique, plus d'un indifférent, sans nier le mérite de nos modernes troubadours, contestaient la portée de leur œuvre et la durée du mouvement littéraire qu'ils venaient de produire. L'appréciation, trop bienveillante, disait-on, de cette renaissance, était une illusion généreuse que le temps effacerait bientôt. Trente ans se sont écoulés, et le succès inespéré de la littérature méridionale est venu donner raison à ceux qui avaient eu foi dans l'avenir. Une sève si abondante ne pouvait se dessécher tout à coup, et devait féconder pour longtemps encore les pousses nouvelles du rejeton vigoureux.

Aujourd'hui, le mouvement provençal se développe et s'accentue tous les jours ; il gagne non seulement le midi de la France, mais il entraîne avec lui ceux que la communauté d'idiome et des souvenirs historiques unissent dans une même pensée. Des bords du Rhône, son berceau, il s'étend à la Loire, au golfe de Gascogne ; il a franchi les monts et porté ses fruits heureux jusqu'aux rives du Danube. Mistral pouvait, l'an dernier, à Marseille, aux applaudissements d'un public d'élite, dans son discours sur l'*Empire du soleil*, énumérer avec orgueil les triomphes de l'idée provençale, et lui présager encore de plus glorieuses conquêtes.

Aussi ne nie-t-on plus, à l'heure actuelle, cette renaissance ; on

[1] *Armana Prouvençau* (1855-1884), *Li Conte prouvençau e li Cascareleto*. Avignon (Roumanille), 1884.

peut la combattre, la critiquer, la calomnier même : elle s'impose, à l'attention du monde lettré ; et si on l'étudiait mieux, sans passion, loin de la redouter et d'en craindre les conséquences, on verrait qu'elle est, pour la France où elle s'est produite, en même temps qu'un titre de plus à son riche patrimoine intellectuel, comme une force amie qui doit agir sur sa littérature et lui insuffler un air de renouveau. Ne peut-on pas regretter que nos grands siècles littéraires aient trop délaissé le courant national ? On le recherche avec raison aujourd'hui ; on sent le besoin de remonter aux sources et aux origines françaises pour renouveler nos arts, notre poésie. La langue, malgré la perfection où elle a été portée au dix-septième siècle, subit, par l'action seule du temps, des mœurs et des découvertes nouvelles, des modifications qui pourraient l'altérer. Il y a pour elle à craindre aussi des emprunts trop nombreux aux langues étrangères. Ne trouverait-elle pas, dans les anciens idiomes qui aidèrent à sa formation, un élément qui pût la rajeunir encore et lui conserver sa physionomie? De plus, nos félibres, s'inspirant surtout du milieu où leur vieille langue est parlée, reproduisent fidèlement des scènes, des tableaux, des caractères pleins d'originalité ; et l'influence morale et religieuse qui a présidé à leur œuvre les préserve des excès d'un réalisme dégradant, plaie de notre littérature contemporaine. Qui ne sent déjà combien, à ces divers points de vue, le réveil des lettres méridionales ne doit pas être regardé avec indifférence?

Ils sont bien loin déjà ces jours où Racine, dans sa spirituelle lettre à la Fontaine, datée d'Uzès (11 novembre 1661), raillait si dédaigneusement le provençal : « C'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien, dit-il. Je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprète qu'un Moscovite en aurait besoin dans Paris. » Ce grand génie ignorait donc que l'idiome dans lequel s'exprimait le valet de chambre de son oncle avait un passé glorieux. La langue française bégayait à peine, que déjà sa sœur aînée du Midi brillait dans les cours du monde chrétien par l'élégance, la douceur, l'allure fière et l'énergie du chant de ses troubadours. Alors que les autres peuples de l'Europe essayaient de constituer leur langue, le provençal était parvenu à un si haut degré de culture, que son influence agissait non seulement sur les nations d'origine latine, mais s'étendait jusqu'au cœur de l'Allemagne, où elle inspirait ses premiers poètes.

Il est vrai qu'au temps de Racine, la langue des troubadours avait perdu son éclat, mais elle n'était pas morte : elle vivait, vaincue, humiliée, méprisée; dans les entrailles du peuple, elle se conservait pieusement, on la parlait dans les chaumières, dans les villages; le long de nos côtes provençales, comme dans nos cités du Midi, les

pêcheurs, les ouvriers, les gens d'humble situation, ne connaissaient que celle-là. Jusqu'au commencement de ce siècle, les personnes de condition élevée ne craignaient pas de la parler et aimaient à la transmettre à leurs enfants, tant étaient vivants le sentiment de la grandeur de son passé et les souvenirs qu'elle éveillait. Mais le défaut de culture, l'absence de centre intellectuel, la diversité des dialectes, que ne reliaient plus des règles fixes et reconnues, les injures du temps, l'avaient altérée.

Elle gardait toutefois sa force, sa vigueur, sa richesse d'expression ; des scories nombreuses avaient pu la ternir, mais passée à la flamme d'un grand esprit, elle pouvait reprendre son ancienne splendeur. Nos provinces méridionales avaient le culte des vieux usages, et la langue des aïeux était respectée et aimée comme une mère défigurée par les outrages des ans, dont on vénère jusqu'aux rides.

Malgré la ruine de l'indépendance méridionale qui suivit la guerre des Albigeois, malgré l'éclipse de toute illustration intellectuelle en langue d'oc, l'esprit de nos provinces protesta contre les tendances qui voulaient l'anéantir. On croit généralement que l'idiome provençal, conservé plus particulièrement dans les classes inférieures comme langue parlée, cessa d'être reproduit par l'écriture ou l'imprimerie : c'est une grave erreur. Dans les trois derniers siècles, ils sont nombreux encore les monuments provençaux qui nous ont été conservés. Si on dépouillait nos archives du Midi, les grandes bibliothèques de Marseille, d'Aix, d'Avignon, de Montpellier, de Toulouse, on serait étonné de la quantité considérable de publications provençales imprimées. Les productions remarquables y sont rares, il est vrai, mais quel riche trésor de poésie naïve et malicieuse ne trouve-t-on pas dans ces noëls si originaux, quelquefois si gracieux, où la foi religieuse s'allie aux mœurs, aux caractères des différentes classes sociales, surtout des classes inférieures !

Une autre mine féconde aussi, c'est l'esprit moqueur et satirique qui s'est maintenu dans des poésies comiques et burlesques où le bon goût est souvent offensé, mais où la verve incisive se montre sous un jour qui nous étonne. Les bouffonneries sur les dieux de l'Olympe ne datent pas de nos jours, et telle œuvre d'un poète provençal du dix-huitième siècle a peut-être inspiré ces parodies grotesques, ces farces extravagantes, que le public de nos théâtres parisiens a trop applaudies, il y a quelques années à peine [1].

N'oublions pas de signaler la part considérable que la foi chré-

[1] Voy. notamment : *La Bourrido dei diéu*, de Jean-Baptiste Germain, de Marseille, 1760.

tienne a prise au maintien du langage provençal : la parole de Dieu a été prêchée dans cet idiome jusqu'à nos jours. Des cantiques pieux, des instructions morales sur les Évangiles, ont conservé, avec la religion, la langue de nos pères. Aux siècles de barbarie, les clercs avaient sauvé de la destruction les chefs-d'œuvre des lettres antiques : ainsi encore, alors que tout semblait devoir proscrire le provençal, nos prêtres entretinrent avec respect ce foyer modeste, qu'il était donné à nos félibres de raviver et de rendre de nos jours si éclatant. Le culte catholique s'est fait le gardien du parler provençal; il a droit à la reconnaissance de ceux qui le retrouvent aujourd'hui plein de jeunesse et de fraîcheur. Le rapport de Grégoire, à la Convention, sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, indique assez qu'à la fin du siècle dernier, le provençal était profondément enraciné dans les habitudes du peuple du Midi ; et le décret du 16 prairial an II, qui le suivit, devait détruire dans leur source tous ces idiomes originaux et pittoresques. L'ancien régime, dans cette question du langage, avait au moins laissé une certaine tolérance, grâce aux sages mesures de nos gouvernements provinciaux. La Convention, plus despotique, voulait proscrire jusqu'au signe de l'indépendance et de la liberté. La langue n'est-elle pas le levier qui remue les fibres les plus intimes des populations, et le lien qui maintient leurs traditions, leur foi, et leur conserve la vie morale et intellectuelle?

Une réaction heureuse se produisit dès le commencement du siècle, et des hommes éminents, inspirés par de hautes et généreuses vues, comprirent combien était funeste la tyrannique tentative de la Convention.

Raynouard découvrit au public les titres de noblesse du provençal, rétablit ses règles, et démontra l'action féconde qu'il eut sur le développement de la langue française. Fauriel et Villemain, avec l'éloquence de leur parole, entretinrent les auditeurs de la Sorbonne des beautés de cette littérature oubliée, inconnue, que de rares chercheurs avaient étudiée au dix-huitième siècle, et dont les documents, enfouis dans la poussière des bibliothèques, semblaient perdus à jamais pour notre génération.

L'étude de cette langue, que Dante et Pétrarque avaient admirée et parlée, reprenait faveur. Charles Nodier, cet écrivain supérieur qui a su réunir à des connaissances variées et étendues les charmes séduisants de l'esprit et du cœur, une imagination enchanteresse, et dont le style est comme le reflet de sa belle âme, était versé plus qu'aucun autre de son temps dans la science philologique. Le premier, de nos jours, il signala la nécessité de l'étude des *patois*, pour connaître et mieux apprendre la langue

française [1], et sa lettre au poète Bellot, de Marseille, témoigne de sa sympathie pour le parler provençal. Il suivait en cela l'exemple de Montaigne, qui voulait qu'on allât chercher le mot propre français dans les dialectes de la province. Sous l'impulsion de Nodier, qui pouvait alors être trouvé paradoxal et téméraire, non seulement la belle et poétique langue provençale allait être étudiée et approfondie, mais le langage méprisé par Racine, inculte et quelque peu grossier, pourrait montrer toute sa richesse à ceux qui voudraient l'explorer. Littré n'a pas négligé ce point de vue philologique et en a compris l'étendue, et la part qu'il a faite au provençal dans son dictionnaire, œuvre si considérable et si achevée, prouve avec évidence la portée de cet élément dans l'étude du français. Ce philologue ne saurait être récusé en pareille matière; il n'est pas un poète ni un rêveur, il arrive pourtant aux mêmes conclusions que Nodier. Regrettant seulement que le domaine des parlers provinciaux n'ait pas été suffisamment étudié : « C'est aux savants de province à y pourvoir, dit-il, et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres à encourager les savants de province. » Enfin, malgré la routine qui préside trop souvent à l'enseignement officiel, et la défaveur qui règne actuellement dans nos hautes régions gouvernementales pour toute mesure vraiment libérale et féconde, l'instruction publique se ressent heureusement encore des réformes que naguère des esprits supérieurs ont inaugurées.

Alors qu'il dirigeait l'Université, M. Jules Simon, sur l'initiative de Mgr Dupanloup, de MM. Egger et Patin, membres de la commission du Conseil supérieur, prescrivit aux professeurs de grammaire de s'inspirer des recherches et des découvertes de la philologie comparée, pour donner aux élèves l'explication des règles préalablement apprises par cœur. La nécessité de la méthode étymologique s'impose désormais, et rien n'y aidera mieux que l'étude des anciens idiomes qui ont précédé le français. C'est sans raison qu'on chercherait à établir l'antagonisme entre la langue d'oïl et la langue d'oc, comme entre le nord et le midi de la France. La langue française et la langue provençale ont pour origine et bases communes le latin. Il y a affinité entre elles, comme il y a unité de race entre les Français des deux régions. Bien plus, le provençal a aidé l'idiome du Nord à sortir de ses langes, et son action a laissé des traces profondes que les érudits et les savants ont su relever, et que les nouveaux programmes d'enseignement ne peuvent manquer de faire apercevoir de plus en plus à tous ceux qui étudieront la langue française. Vainement encore objecterait-on que le français n'est que la

[1] *Notions élémentaires de linguistique.* Paris, Renduel. 1834.

transformation des dialectes normand, picard et bourguignon, et que ceux-là seuls sont utiles pour expliquer les origines de notre langue française. Le provençal, aux siècles où le dialecte de l'Ile-de-France devenait la langue du roi et supplantait les trois autres dialectes du Nord, avait atteint un degré de perfection qui, nécessairement, même après l'annexion du Midi, se fit sentir chez les vainqueurs. Sous le rapport des origines du français, le provençal mérite, autant que les dialectes picard, normand et bourguignon, une étude approfondie et comparée.

La renaissance provençale a aidé ce mouvement philologique. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'elle l'a créé, mais si, depuis trente ans, cette branche nouvelle de la science étymologique s'est développée jusqu'à s'introduire dans le programme de nos écoles primaires, ce progrès est dû, pour une part importante, aux efforts héroïques, aux réclamations incessantes de nos poètes provençaux, et à l'autorité incontestable qui s'attache à des œuvres de premier ordre. Ce résultat méritait d'être remarqué, car il constitue un accord, un ensemble harmonieux entre la philologie française et la littérature des félibres. Ne parlons plus d'antagonisme désormais.

II

Je me suis trop attardé sur ces différents points, et j'oublie, paraît-il, et Roumanille et ses contes. non! Si j'ai cherché, en rappelant l'illustration de l'ancienne langue provençale, à faire entrevoir l'importance et l'utilité de la restauration de l'idiome méridional, j'ai déjà indiqué, sans nommer encore le poète d'Avignon, un de ses principaux titres de gloire. Roumanille a été, il y a plus de trente ans, le promoteur de cette renaissance : il a été le premier à faire entendre à la génération nouvelle, dans une langue déchue, des accents inspirés que l'on croyait perdus pour jamais. Il avait trouvé le provençal, si illustre autrefois, abaissé au rang des patois. Il venait lui restituer son caractère élevé et aussi sa simplicité naturelle, en le purifiant des souillures qui l'avaient terni et en lui conservant son originalité. Roumanille réunissait les qualités indispensables à la mission qu'il entreprenait de raviver la poésie provençale. Il fallait lui redonner sa grâce, sa fraîcheur, en la dépouillant des grossièretés qui l'avaient corrompue, de ces allures affectées et maniérées qui la défiguraient. Comme du Bartas, qui avait aussi chanté dans sa vieille langue d'oc, Roumanille pouvait dire :

E ma beutat n'a punt autro mai que naturo.
(Ma beauté n'a point d'autre mère que la nature.)

Mais de plus que du Bartas, à ce sentiment du naturel et du vrai, il unissait à un haut degré l'inspiration idéale et le goût sans lequel il n'y a point de poète. Une allure de franche et saine gaieté, une bonhomie communicative jointe à la finesse de l'esprit, une physionomie sympathique qui reflétait ses riches facultés, tout le préparait à lui donner l'autorité qu'il devait exercer sur les jeunes collaborateurs groupés plus tard autour de lui. Dès 1847, seul encore alors, il avait fait ses preuves de vaillance, et ses *Margarideto* (les Pâquerettes) le firent connaître comme un rénovateur des lettres provençales. Il a raconté comment il fut amené à écrire ce volume. Rien de plus touchant que ce début. A Saint-Remy, petite ville coquette, située au pied des Alpilles, où se montrent encore de nombreux vestiges de la civilisation romaine, et dans une famille patriarcale, il avait respiré la saine atmosphère de la vie rurale et chrétienne. La langue de son père et de sa mère et les pieuses traditions du foyer avaient nourri son enfance. Quand il dut quitter son pays pour suivre une carrière en harmonie avec ses instincts littéraires, il essaya de traduire en français les premiers bégayements de sa muse. Sa mère, qui ne savait que le provençal, ne les comprit pas. Le fils, sentant dans son âme le feu poétique, ne voulut pas l'éteindre, mais, pour charmer l'esprit et le cœur de sa mère, il lui lut un jour ses premières *Margarideto*. La renaissance provençale venait d'éclore dans les jardins de Saint-Remy. Dès lors, il n'abandonne plus sa chère langue. Professeur dans une institution d'Avignon, attaché ensuite comme correcteur à l'importante imprimerie de M. Seguin, il sait, sans négliger ses occupations principales, trouver le temps pour cultiver l'idiome maternel, qu'il ne sépare pas de la poésie. Il en connaît déjà d'instinct les beautés et le charme; suivant le penchant qui l'entraîne, et guidé par une nature exquise, il n'a plus qu'à recueillir les impressions qui ont frappé sa jeune imagination et à se laisser aller au souffle qui l'inspire. Aussi, quand parurent les *Margarideto*, la Provence crut reconnaître la voix de ses plus harmonieux troubadours d'autrefois.

Je me permettrai une légère critique sur le titre de cette publication, et je dirai à ce bouquet de fleurs étincelantes de couleurs et d'un arome suave : Non, vous n'êtes point pâquerettes des prés; les petites marguerites n'ont pas votre éclat ni votre parfum pénétrant.

Le succès des *Margarideto* retentissait encore en Provence, lorsque la révolution de 1848 vint soulever les passions anarchiques et exciter les convoitises les plus brutales. Un nouveau champ s'ouvrit au merveilleux talent de Roumanille : il prit la plume dans *la Commune*, journal légitimiste d'Avignon, pour combattre les théories insensées qui menaçaient de détruire jusqu'aux fondements de notre

ordre social. La langue provençale fut entre ses mains une vaillante épée, qu'il mania avec le courage et la dextérité d'un preux. Avec quel entrain, quelle verve, quelle finesse, il attaque ces *partageux*, ces déclassés sans foi ni loi, qui montent à l'assaut de la société, de la religion, et dont les ineptes théories séduisent les naïfs et les ignorants, et cela, dans des articles écrits au jour le jour, suivant les nécessités de la lutte. Tirailleur intrépide, et toujours sur la brèche, il connaît le terrain qu'il défend et l'ennemi qu'il attaque, et tous ses coups atteignent le but. Dans des études de mœurs populaires où l'aiguillon pique l'adversaire et le démonte, à l'aide de sa prose provençale sous la forme saisissante du dialogue, il pénètre dans tous les foyers, et par le mordant de ses scènes pittoresques, si vivantes et si vraies, par le bon sens, par l'ironie, il fait justice de toutes ces sottises malsaines et coupables. La victoire fut le prix de ses efforts.

Il n'était pas seul à combattre, il est vrai, dans *la Commune*. Un publiciste remarquable par l'élévation de l'esprit et par les brillantes qualités de l'écrivain, M. Léopold de Gaillard, nom cher aux lecteurs du *Correspondant*, dirigeait avec M. d'Anselme (un digne cœur aussi) le journal avignonais, et consacrait déjà aux plus nobles causes la verve d'un talent que les fatigues de la lutte, loin d'affaiblir, ont grandi encore.

Roumanille s'était révélé sous un jour tout nouveau. La prose provençale devenait sous sa plume un élément puissant pour la renaissance des lettres méridionales. Ces écrits n'eurent pas un succès éphémère ; ils ne devaient pas disparaître avec la polémique qui les avait inspirés. Aujourd'hui, en relisant *lis Oubreto* (petites œuvres) *en proso*, *li Capelan* (les Prêtres), *li Club*, *li Partejaire*, *la Ferigoulo* (emblème de la stérilité de la *Montagne*), ces études de mœurs populaires ont gardé leur première saveur. Le mal qui nous menaçait alors nous ayant presque complètement envahis, elles ont encore, il est vrai, le mérite de l'à-propos ; mais la vérité qui les anime et le pinceau hardi qui les a colorées leur donnent surtout leur air de vigoureuse jeunesse.

Après cette campagne, Roumanille, comme un vaillant général qui a fait ses preuves dans maints combats, songea à grouper autour de lui ceux qui pouvaient l'aider à amener le triomphe de la renaissance provençale. Ce réveil avait à ses yeux un but élevé : la restauration de l'ancien idiome et l'influence morale qu'elle devait exercer sur les esprits. Il croyait à la mission du provençal qui entretiendrait les pieux souvenirs, les saintes croyances des aïeux, et ranimerait au souffle de la poésie les plus nobles inspirations. Il venait d'en faire lui-même l'expérience. Loin de vouloir rester seul

comme une brillante exception, il comprit que son œuvre ne serait ni complète ni durable, s'il ne cherchait pas à s'entourer des amis de la muse provençale en communion d'idées avec lui. Il battit le rappel, et avec l'autorité de son nom, il fut entendu de tous. Il eut de plus l'insigne bonheur de rencontrer, parmi ses nombreux TROUBAIRE qui chantaient en langue du pays, deux jeunes compatriotes, dont il pressentit les hautes destinées poétiques, Frédéric Mistral et Théodore Aubanel. En agissant ainsi, Roumanille assurait l'avenir de son entreprise. Il surpassa sur ce point le grand poète d'Agen, Jasmin, dont le génie a pourtant remué dans le cœur du Midi les fibres les plus élevées. Mais l'auteur des *Papillotes*, malgré ses légitimes triomphes, et quoiqu'il ait fait admirer le premier, à Paris, les charmes de la muse d'Occitanie, n'a pas su grouper autour de lui les éléments féconds pour activer ce mouvement. L'influence de Jasmin a été salutaire : il a donné le branle, il n'a pas entraîné avec lui des continuateurs de son œuvre. Si Roumanille n'avait pas réuni en faisceau les forces qu'il sut choisir, deviner, et employer avec l'habileté d'un savant stratégiste, le provençal n'aurait peut-être pas repris le rang que l'Europe littéraire lui reconnaît aujourd'hui.

Li Prouvençalo, qui parurent en 1852, furent le résultat de l'action produite par ses premiers travaux, et de son zèle intelligent à convoquer sous sa bannière les amis du *gais aber*. On eut la preuve de la vitalité de cette langue que l'on croyait morte, et l'on fut émerveillé de l'originalité, de la vigueur et de la grâce de ces nouveaux troubadours, dont les chants rappelaient les plus belles inspirations des anciens. Mistral et Aubanel s'y placèrent, à côté de Roumanille, comme des maîtres, et leurs premières œuvres indiquaient déjà la puissance de leur souffle et l'éclat de leur talent. Les *Crèches*, que Roumanille avait lues le jour de l'inauguration de la Crèche de la Sainte-Enfance, à Avignon (le 20 novembre 1851), parurent dans ce recueil. Cette suave poésie, dédiée à Sainte-Beuve, reçut de l'illustre critique l'accueil le plus flatteur. Sainte-Beuve ne prodiguait pas les éloges, et l'esprit supérieur d'analyse qui le dominait éteignait souvent chez lui l'enthousiasme. Le silence regrettable qu'il a gardé dans ses *Lundis* sur la renaissance provençale, après ses articles sur Jasmin, ne le rend pas suspect d'exagération quand, pour remercier Roumanille de sa dédicace, il s'exprime ainsi : « Votre pièce, lui dit-il, est digne des anciens troubadours. Votre Ange des Crèches et des petits enfants, dans sa tristesse céleste, ne serait pas désavoué par les anges de Klopstock ni par celui de M. de Vigny. » Saint-René Taillandier, alors professeur à la faculté des lettres de Montpellier, présenta au public lettré, dans

la préface des *Prouvençalo*, ce groupe sympathique, qui, sous la conduite de Roumanille, venait de montrer à la France la splendeur d'une nouvelle aurore poétique dans le Midi. Les congrès d'Arles et d'Aix accentuèrent ce réveil, et de nouveaux poètes y brillèrent et furent acclamés. Le 21 mai 1854, Roumanille, aidé de Mistral, d'Aubanel, d'Anselme Mathieu, fondait le Félibrige. C'était une réunion modeste qui eut pour berceau les ombrages de *Font-Segugne*, près d'Avignon. Nos modernes troubadours (ils étaient sept au début), pour caractériser la renaissance et pour la rattacher aux siècles illustres de leur langue, remirent en honneur un vieux mot roman oublié, *félibre*, qui signifie *docteur*. Nos félibres avaient compris que, sans l'association, rien ne se fonde de durable. Pour que la restauration de la langue produisît des fruits abondants et que l'œuvre échappât aux épreuves du temps, il fallait formuler un programme, et s'efforcer de le remplir, organiser les moyens d'action, créer des rayons nombreux qui viendraient se réunir dans un centre commun, où l'œuvre de la renaissance aurait son foyer et sa force impulsive. Ils voulaient, en maintenant les mœurs, les traditions, les coutumes provençales, relever la langue proscrite, la débarrasser de tout ce qui l'avait dégradée et corrompue, lui restituer son ancienne pureté et son élégance d'autrefois, rétablir les règles, et chercher à amener une certaine unité dans ses différents dialectes, réformer en même temps son orthographe viciée. Ils réclamaient pour le provençal sa place au soleil, et ils étaient décidés à le défendre avec vigueur et courage contre les envahissements d'une centralisation excessive, qui cherche à l'anéantir. Pour conserver aussi le patrimoine illustre des souvenirs de l'histoire locale, ils organiseraient des fêtes littéraires, des concours poétiques, où l'idée méridionale et la cause provençale seraient toujours en honneur. Ils sauraient combattre pour le foyer et l'autel paternels, vénérer et chérir le clocher, la petite patrie, car le patriotisme national s'inspire surtout de l'amour du toit qui vous a vus naître. Quel beau programme ! il était digne des nobles cœurs qui l'avaient tracé; mais les félibres ont mieux fait encore, ils l'ont rempli.

Roumanille m'en voudrait si je lui laissais, à lui tout seul, l'honneur de la création et du développement de cette association littéraire. Je ne dois pas oublier la part si importante que Mistral et Aubanel ont prise, sous sa direction, à l'établissement du félibrige. Mistral depuis longtemps déjà, et sur l'initiative de Roumanille, en a été proclamé le *capoulié*, c'est-à-dire le chef, le président, et l'on sait la puissante impulsion qu'il lui donne. Cette circonstance, loin de diminuer la haute personnalité de Roumanille, ajoute un rayon plus brillant encore à l'auréole de son nom. L'auteur des

Margarideto, par l'impression que ses œuvres produisirent, et par ses conseils autorisés, a maintenu le futur chantre de Mireille dans sa vocation première, l'amour du provençal, et l'a initié aux douces séductions de la muse. Maillane, le village de Mistral, et Saint-Remy, le pays de Roumanille, sont deux communes limitrophes. Des relations de voisinage et de famille les rapprochaient déjà : une heureuse circonstance devait les réunir. Mistral, encore adolescent, était élevé dans le pensionnat d'Avignon où professait Roumanille. Le professeur entourait son aimable compatriote des soins les plus affectueux. Il lui communiqua son enthousiasme pour la langue maternelle. Aux heures de récréation, dans la petite cour de l'établissement, dominée par le clocher des Augustins, Roumanille entretenait de ses projets de renaissance son jeune ami et un autre élève de l'institution, Anselme Matthieu, celui qui allait chanter bientôt, avec quelle âme et quel accent! sa charmante *Farandoulo*. Il leur récitait ses *Margarideto*, encore inédites, il les initiait à la réforme orthographique qu'il préparait, et leur exposait les principes qui sont devenus plus tard la règle des félibres.

Le bon grain ne pouvait pas germer sur un terrain mieux préparé. La nature avait doué Mistral de dons incomparables : la flamme poétique s'éveillait dans sa jeune âme ardente. Son enfance s'était écoulée au milieu des grands spectacles de la vie rurale, et sa vive imagination, déjà portée vers la poésie provençale, ressentit l'heureuse influence de ces sympathiques relations. Sans Roumanille, les brillantes facultés du jeune Frédéric auraient peut-être pris une autre direction. Et alors, aurions-nous *Mireille*, *Calendal* et les *Iles d'or?* Mais l'éclatant succès de Mireille n'allait-il pas, en portant si haut la renommée du poète de Maillane, refroidir la vive amitié de Roumanille pour son jeune disciple? Loin d'éprouver le moindre sentiment de rivalité et d'envie, il fut le premier, avant Lamartine, à proclamer la beauté du poème. Le triomphe de Mistral! mais c'était aussi le sien, et le jour où il édita *Mireille* (car depuis 1855 il dirige une librairie) fut un des plus heureux de sa vie! Et c'est lui encore qui a publié *Calendal* et les *Iles d'or*. Depuis trente ans, rien n'est venu troubler un instant cette douce intimité. Touchant exemple, trop rare, hélas! dans nos annales littéraires, de dévouement désintéressé et de fidélité généreuse. Il est vrai que les deux amis s'appellent Roumanille et Mistral, et chez eux, l'affection a une puissance et des vertus secrètes que les âmes supérieures seules savent inspirer et goûter tout à la fois.

Le félibrige constitué eut bientôt son organe périodique, l'*Armana Prouvençau*, qui, chaque année, depuis 1855, chasse les brumes de novembre avec ses rayons de soleil et ses gazouillements

de rossignol et de fauvette. Il apporte aussi sa moisson de fleurs, et « *joie, soulas* et *passe-temps*, à tout le peuple du Midi [1] ». C'est comme le Moniteur des félibres : il contient la chronique méridionale, l'indication bibliographique de toutes les publications en langue provençale, ou qui se rattachent à l'étude de cette langue; il vous captive par la variété de ses tons; à côté de la note poétique et élevée, des contes pétillants de gaieté, de fines plaisanteries, des badinages (*cascareleto*). En parcourant les trente volumes de ces poétiques annales, on serait étonné de la richesse de la collection, si on ne savait pas que Roumanille et Mistral en sont les principaux collaborateurs. Les éloquents discours prononcés par Mistral y sont reproduits. Les principales poésies qui ont été réunies dans le volume des *Iles d'or*, l'*Armana* en a eu la primeur. Aubanel, dans les premières années, y inséra, avec diverses pièces remarquées, quelques fragments de sa *Grenade entr'ouverte* (la *Miougrano entreduberto*), émouvant poème où les joies et les larmes du cœur sont chantées avec une puissance, une vérité d'inspiration, un souffle brûlant et suave. Roumanille a été le créateur de l'*Armana*, il en est toujours le directeur. C'est là qu'ont paru ses *Fleurs de sauge*, jointes ensuite à ses autres poésies sous le titre, vraiment trop modeste, *lis Oubreto* (petites œuvres) *en vers*. Après *li Prouvençalo*, Roumanille rassembla une seconde fois ses amis et les conduisit au pied de la crèche : il chantait Noël, cette fête poétique et chère à nos populations méridionales. A sa voix mélodieuse, les nouveaux *troubaire* accoururent en foule autour du saint berceau. « Jamais on ne vit si gaie farandole [2]. » Chacun apporta son tribut pieux. Roumanille ouvrait triomphalement la marche. Personne avant lui n'avait atteint, dans ce genre de chant simple et populaire, les sommets de l'idéal, par l'accent religieux et inspiré. La *Chato avuglo* (la Jeune fille aveugle), qui recouvre la vue en arrivant près de l'Enfant Jésus, rayonne de foi ardente, de sentiments naïfs et éloquents, exprimés dans un rhythme harmonieux. Jean Reboul ne pouvait s'empêcher de pleurer en lisant ce noël qu'il appelait *ses amours*. *Les deux Séraphins* sont d'un ordre plus relevé encore : ils évoquent, devant le berceau de Bethléem, les angoisses et les tortures de la passion du Sauveur; c'est comme un écho sublime des prophètes, reproduit par le doux langage des anges.

Après les célestes accords des séraphins, voici *li Sounjarello* (les Songeuses), œuvre exquise où l'émotion douloureuse éclate au

[1] Épigraphe de l'*Armana prouvençau*.
[2] Théodore Aubanel, préface des *Noëls provençaux*, 1853.

milieu des plus riants tableaux. Quel contraste déchirant entre les destinées de ces deux jeunes filles! Pendant que le tambourin se fait entendre, Marguerite et Lelette causent à l'écart de leurs amours. Elles ont chacune fait un songe l'autre nuit; ils ne se réaliseront pas. Marguerite est tristement préoccupée par les mauvais présages de son rêve. Claude, son fiancé, d'ailleurs, est dangereusement malade; il revient à la santé, ils se marient. La joyeuse Lelette attend le navire qui doit ramener, dans trois jours, celui qu'elle aime, Paul, un brave marin; tout lui sourit, et son rêve a réfléchi les espérances de son cœur. Elle a vu en songe Paul lui donner le bras au seuil de la chapelle, tous les deux en habits de fête et resplendissants de bonheur; mais Paul ne revient pas : il a péri pendant la traversée. La donnée du poème est d'une simplicité antique, et Roumanille a su le rendre plein d'intérêt et de mouvement. Les sentiments délicats y sont exprimés avec une grâce exquise, les vers radieux, comme le pays provençal qu'ils décrivent, gardent même, dans leur mélancolique beauté, l'éclat du soleil du Midi. Ce même volume des *Oubreto en vers* contient des contes, et un poème comique, où Roumanille se montre sous un aspect bien différent. Sa muse reprend le filon découvert par lui dans ses feuilletons de la *Commune* et dans quelques-unes de ses *Margarideto*. S'il combat toujours pour la morale et les saines idées, il n'oublie pas que le champ de la lutte n'est plus le même; il sait que le conteur qui veut plaire ne doit pas employer la plume, un peu acerbe quelquefois, du polémiste. Il aura plus de bonhomie, mais il gardera son entrain et sa verve. La nature a exceptionnellement doué Roumanille. Il a toutes les cordes à sa lyre, et s'il nous a fait pleurer avec les *Crèches* et les *Songeuses* et la *Jeune fille aveugle*, il nous déridera avec le *bon Dieu et saint Pierre*, *si nous en faisions un avocat*, *Maître Colas et ses trois fils*, *la Part de Dieu*, et *la Cloche montée* (*la Campano mountado*). Dans ce poème, Roumanille a chanté en vers enjoués et piquants les prouesses du carillonneur Clément Fanot d'Avignon, dont Castil-Blaze a fait connaître la figure originale. (*France musicale*, 5 juin 1853.) Grâce à Roumanille, la littérature provençale a désormais son *Lutrin*, plus comique encore que celui de Boileau, moins solennel et plus vif d'allure.

III

La nouvelle œuvre de Roumanille, *li Conte Prouvençau e li Cascareleto*, est dans ce dernier ton. *Ridendo*, en riant, a-t-il écrit

au frontispice de son livre, et ce mot résume l'impression qu'il fait naître. Le moment est bien choisi pour sa publication, c'est le meilleur antidote aux tristesses de l'heure présente.

La plupart de ces contes avaient paru dans l'*Armana*, où *lou Cascarelet*, pseudonyme de Roumanille et de Mistral, pour ce genre léger, agite chaque année ses grelots et apporte à l'esprit une franche gaieté qui réjouit aussi le cœur. Roumanille, aujourd'hui, dévoile son œuvre personnelle en nous donnant la majeure partie des pages écrites par lui sous ce nom de fantaisie, si heureusement trouvé. Nous avions apprécié dans l'*Armana* ces nombreuses esquisses, charmantes, sans prétention, qui semblaient jaillir spontanément du cerveau du Cascarelet. Des récits de plus longue haleine, par la vivacité du tableau, par le pittoresque de la scène, fixèrent même l'attention du monde lettré, et eurent l'honneur d'être traduits par l'élite de nos écrivains parisiens. Ces ravissants joyaux, artistement ciselés, nous en savions le prix, mais j'avoue, un peu à ma honte, que je n'avais jamais songé à l'effet général qui résulterait de leur réunion; rassemblés dans un écrin, c'est de l'éblouissement. Ces aimables badinages, ces facéties, ces contes de la mère-grand, sont tout simplement un chef-d'œuvre de haute philosophie morale, sous une forme légère, incisive et mordante. Ces travers, ces ridicules, ces misères de la vie... en Provence, la couleur locale, le naturel, les saillies de l'esprit qui observe, de l'esprit qui invente, tout vous captive, vous séduit, vous enlève. On ne rit pas seulement, on admire.

Le livre a la fraîcheur de la jeunesse, mais l'observation scrupuleuse et pénétrante de l'auteur, dont le pinceau est si fidèle, dénote l'expérience de la maturité. Même sous ce rire si franc, n'y a-t-il pas quelquefois une larme du cœur qui trahit les mécomptes et les épreuves de la vie? Cela rend l'œuvre de Roumanille plus humaine encore, plus vraie et plus complète. Souvent on est tenté de croire que, pour exceller dans la comédie, dans la satire, il faut avoir le caractère morose, ou tout au moins une froideur d'impression nécessaire qui laisse à l'esprit sa souveraine liberté d'appréciation. Les natures trop en dehors, portées à l'optimisme, saisiront moins facilement le côté triste de l'homme, cela est vrai; mais la faculté de scruter, de pressentir, de deviner les faiblesses et les vices qui vous entourent, n'exclut pas cependant la bonhomie et la générosité d'une âme sans fiel. Ces qualités donnent alors au moraliste un cachet plus séduisant, lorsqu'il veut nous instruire, de son expérience et de ses leçons. Le souvenir du bon la Fontaine peut paraître exagéré ici, eh bien, non! plus d'un trait original dans les *Contes provençaux* fait songer à l'inimitable fabuliste. Le sel s'y trouve à

profusion, et le goût n'est pas offensé. L'ironie fine persifle sans amertume, et la pointe pique, mais ne blesse pas.

Faut-il bannir l'ironie de la littérature comme élément esthétique? Certains critiques éminents l'ont condamnée sans rémission, parce qu'elle dégrade, disent-ils, au lieu d'élever. Il y a dans cette théorie une grande exagération. Tout excès est défaut. Trop souvent aux dépens de la morale, on a voulu châtier les ridicules, les vices; le rire a plus détruit que créé. Mais l'ironie présentée avec art, avec convenance, est un élément fécond qu'on ne saurait proscrire. En France surtout, elle fait partie de l'antique héritage de nos aïeux. D'ailleurs, en analysant l'ironie, on voit que le sentiment du ridicule qui l'inspire, loin de puiser sa source dans le mal moral et de pousser au vice, dérive au contraire exclusivement de l'idée du bien; car l'ironie cherche à détruire le mal en le raillant; loin de le présenter sous des couleurs séduisantes, elle accentue tout ce qui doit le rendre odieux. Le mal ainsi détruit, c'est le bien qui profite de la victoire. L'ironie ne peut avoir en son essence la faculté de créer ce qu'elle veut combattre; que, par suite des moyens employés, elle manque au principe qui la constitue, cela arrive trop souvent, mais c'est l'abus seul qui la fait dévier. Il en est de l'ironie comme d'un vin généreux : usez-en avec modération, loin d'énerver et d'affaiblir, elle fortifiera. Quand je dis avec modération, ce n'est pas la dose que je proscris, mais la nature des sujets sur lesquels elle doit porter. Le champ de l'ironie est vaste, il a toutefois ses limites. Tout ce qui est digne de notre respect ne saurait en être l'objet. Pour restituer à l'ironie son caractère véritable et essentiel, ne la faisons jamais complice du blasphème et de l'impiété. Cela dit, pourquoi effacerait-on des lettres humaines cette partie si originale des œuvres de l'esprit où le rire devient l'auxiliaire de la morale; bien souvent la forme plaisante et quelque peu railleuse a plus d'efficacité que le dogmatisme sévère, et dans l'éducation des peuples comme dans celle des enfants, ne bannissons pas ce moyen d'élévation morale. Et puis, d'ailleurs, sur le sol français, au nord comme au midi, n'oublions pas notre commune origine : l'esprit gaulois a survécu aux deux conquêtes, romaine et barbare; il est, quoi qu'on dise, le signe de la race, rien n'a pu l'effacer. La Fontaine et Molière, dans le grand siècle, lui ont dû le caractère particulièrement remarquable de leur génie. Cet esprit existait aussi dans nos provinces méridionales, il s'y est perpétué même aux époques où les lettres provençales semblent disparaître. Le côté gaulois prédomine dans les productions des derniers siècles, et l'excès où étaient tombés même les genres qui devaient l'exclure prouve que le rire est en France fils

du Midi comme du Nord. Roumanille n'a eu garde de laisser dans l'ombre ce côté moqueur du caractère méridional. Il a su exploiter avec prodigalité, et sans jamais lasser, cette mine qui est loin d'être épuisée, et il l'a fait avec un art que le goût a toujours guidé, et sans blesser la morale la plus délicate. L'auteur des Contes a trouvé d'ailleurs, pour caractériser son œuvre, deux mots qui résument toute sa poétique : il est *décemment rabelaisien* (page 301). C'est ainsi qu'il apprécie ses *Cascareleto*, genre de récits facétieux, moins longs que les Contes, mais où l'esprit pétille, et où le trait part avec la rapidité et la brillante lueur de l'éclair : elles sont toujours trop courtes au gré du lecteur. Il est vrai que le fou rire qui les suit empêcherait même un censeur rigide et austère d'aller plus avant et de tourner la page. On a besoin de se laisser aller longtemps à l'hilarité qui vous entraîne.

Les Contes sont écrits avec plus de développement que les *Cascareleto :* le champ plus vaste permet aux héros de Roumanille de se mouvoir à l'aise. Dès le début, nous faisons connaissance avec eux; un sobriquet, un nom heureusement trouvé, nous préparent au récit simple, clair, d'un style facile et châtié qui indique un maître. Les descriptions des lieux de la scène sont généralement brèves, mais toujours pittoresques. S'agit-il, au contraire, d'un portrait, il y a un luxe d'épithètes qui, loin de surcharger le tableau, caractérise mieux le travers signalé; Roumanille nous fait voir alors toute la richesse de sa langue. Il est sobre de réflexions; quand il s'en permet quelques-unes, ce sont de charmants aparté qui complètent l'action sans la faire languir. Le plus souvent, les personnages parlent eux-mêmes. L'illusion est alors complète, on croit être le témoin de ce qu'on lit. Le dialogue est vif, alerte, piquant, si l'auteur nous peint des querelles de ménage; l'allure sera pateline, si le bon apôtre qu'il nous présente veut s'insinuer adroitement auprès des bonnes âmes trop faciles à duper; dans les pages purement narratives, elle sera familière et de bonne humeur; elle atteindra, dans certains passages, la note qui va au cœur et qui vous émeut. On essuie alors une larme, que le rire, cette fois, n'a pas produite. Quand le sujet l'exige, et cela n'arrive qu'à propos, l'interlocuteur racontera à son tour, et redira les mêmes phrases précédemment employées. Cette manière de procéder n'est point une répétition oiseuse; elle donne au récit un cachet de vérité qui impressionne agréablement le lecteur, et lui permet ainsi de mieux savourer tous ces détails.

Nous regrettons de ne pouvoir donner ici des citations nombreuses qui justifieraient notre appréciation, mais ils sont plus de cent, les Contes et les *Cascareleto*, et nous devrons nous borner à en repro-

duire quelques-uns des plus courts pour ne pas prolonger outre mesure cette étude.

Nodier avait en haute estime les Contes de Perrault : il aurait sûrement admiré encore davantage ceux de Roumanille. A la différence du conteur de *Peau-d'Ane*, l'auteur des *Cascareleto* n'a pas besoin pour intéresser le lecteur de recourir aux enchantements des fées. Une seule fois, il fait intervenir un sorcier, et voyez avec quelle finesse ! Notre traduction décolorée n'en donnera assurément qu'une idée incomplète.

Lis Armeto (*Les âmes en peine*).

Un pauvre malade, qui depuis longtemps s'affaiblissait, alla, dit-on, consulter un sorcier.

— Vous qui êtes devin, ne pourriez-vous pas m'indiquer quelque bon médecin?

Le sorcier lui baille une bague :

— Tenez, fait-il, allez à la ville. Vous mettrez cette bague, et quand vous serez à la porte d'un médecin, vous verrez, sur le seuil, voltiger les âmes de tous les malades qu'il aura envoyés dans l'autre monde. Cela vous servira.

Le malade va à la ville.

— Oh! quelle quantité! c'est un vrai brouillard, dit-il, quand il se trouva devant la maison d'un médecin fameux, une belle et grande maison.

Et il courut épouvanté baisant sa bague. Oh! combien il en vit, de ces pauvres âmes, tourbillonner devant les portes! Plus étaient célèbres les médecins, plus il y en avait.

A la fin, quand il eut assez couru, il se trouva dans un cul-de-sac, devant une pauvre maisonnette où voltigeaient seulement deux pauvres âmes en peine.

— Voici mon homme, se dit-il; il n'en a tué que deux. Au hasard, Balthazar! S'il faut mourir, mourons.

Il frappe : on lui ouvre, il entre.

— Monsieur, fit-il au médecin, je viens de loin, je viens vous dire mon mal, un mauvais mal! Mais vous êtes si habile, en vous j'ai tant de confiance, que vous me guérirez.

— Ah!... et comment se fait-il, brave homme, lui dit le médecin, que vous ayez de moi si bonne opinion? Je n'ai soigné encore que deux malades.

Le plus souvent, ce sont des traits qui découvrent sur le vif les misères morales du milieu si bien observé par Roumanille. *La*

Chèvre, *Qui est bien ne doit pas bouger*, les *Pénitents*, le *Pleureur*, appartiennent à ce genre ainsi que *A l'hôpital*. Citons celui-ci :

Jacques Rousset (on l'appelait Trompe-la-Mort) et sa femme Jeanne (la Rapiécée) tombèrent malades tous les deux d'une mauvaise indigestion d'escargots. On les porta à l'hôpital, car ils étaient pauvres, vieux et bien hypothéqués! car leur aîné, leur cadet, leurs jumeaux, leur cinquième, et leur fille, la plus jeune, étaient tous mariés, établis, l'un ici, l'autre là-bas, et pauvres comme père et mère, ils ne pouvaient les secourir.

A l'hôpital, comme ils le méritaient, on en prit grand soin, rien ne leur manquait.

Jacques Rousset peu à peu alla de mieux en mieux, et le médecin l'avait mis à la demi-portion. Et la pauvre Rapiécée? Ah! la pauvre Rapiécée, hélas! peu à peu alla de mal en pis, et si mal qu'elle en mourut.

La Sœur, qui était de service quand la malade se pelotonna et rendit le dernier soupir; la Sœur, qui l'avait entendue, à l'agonie, lui faire pour son brave Jacques Rousset tant de recommandations, alla porter la triste nouvelle au veuf; et prenant des précautions pour lui adoucir le coup et l'y préparer doucement :

— Rousset, lui dit-elle, que Notre-Seigneur vous conserve! Comment sommes-nous aujourd'hui?

— Toujours bon appétit. Oh! bon Dieu, je vous rends grâce, répond le convalescent.

— Tant mieux, tant mieux!

— Merci, toujours bon appétit.

— Allons, cela ne sera rien... il faut l'espérer... avec la grâce de Dieu... Votre femme... sûrement... va bien à cette heure... car, voyez-vous, nous sommes tous sous la main de Dieu... Et puis il faut se faire une raison... Eh bien! votre femme, cette nuit... a fini de souffrir.

— Elle est morte vraiment!

— Elle est morte. Que Dieu la repose!

— Eh bien! alors, brave Sœur, pourriez-vous pas me faire donner portion entière?

D'autres fois, Roumanille fait intervenir dans ses Contes, avec ses humbles personnages, le bon Dieu, le Saint-Esprit, la Vierge, saint Pierre et d'autres saints. Cette douce familiarité du monde sacré avec notre pauvre humanité n'a rien de choquant, tant l'auteur s'inspire du sentiment chrétien, sans le dénaturer et le compromettre. Avec quel respect et quelle délicatesse il aborde ces sujets, où sa verve ne s'affaiblit pas! Il résulte de ce contact direct des vertus divines et des misères humaines, une opposition, quelque

peu hardie, qui donne un nouveau relief à ses créations. De ce nombre sont la *Verge d'osier* (*la Vedigano*), spirituellement traduite par l'éminent critique M. de Pontmartin, insérée dans ses *Nouveaux samedis* (onzième série, page 325), le *Joueur*, le *Salut de Tarascon*. *Dans l'autre monde*, se rattache aussi à ce genre.

Dans les *Pénitents*, *Saint Vincent*, *Misè d'Inguimbèrti*, l'*Ermite de Saint-Jacques*, Roumanille exquissera, avec un sans-façon charmant et une bonhomie quelque peu malicieuse, les petits défauts rattachant trop à la terre les personnes qui devraient être tout en Dieu. Mais l'humaine nature ne cherche-t-elle pas toujours un peu à reprendre sa part? Là encore, rien ne blesse, tout y est dans une juste mesure. L'auteur a réalisé, dans ces sujets délicats, le dicton : glissez, n'appuyez pas. Jamais une situation, un mot que la morale la plus chatouilleuse réprouve. Le livre n'aurait pas été écrit, s'il n'avait pu être mis sur la table de l'aïeul pour être lu à ses petits-enfants. C'est à ses trois enfants et à leur mère que Roumanille a, d'une manière si touchante, dédié « *aquest pichot libre.* »

Il y a quelques années déjà, à l'époque où la libre-pensée voulut implanter, auprès de nos villageois, les enterrements civils, Roumanille, dans un pamphlet vigoureux, avait fait échouer cette funeste tentative si contraire à leur foi et à leurs traditions. L'auteur des *Entarro-chin* ne pouvait oublier dans ses Contes le côté grotesque des mœurs politiques de nos radicaux. L'*Arrêté du maire de Gafelâne* nous donne un échantillon de l'ineptie et de la sottise de l'administration de certaines communes rurales, et Roumanille trouve l'occasion de défendre en même temps et le bon sens et sa chère langue. Le *Candidat* est une scène électorale d'un comique achevé. Sous une forme qu'on pourrait croire un peu forcée, ce conte est un procès-verbal spirituel des tristes réalités dont nous sommes souvent témoins dans notre Midi.

Il est impossible de donner même une simple mention à tous les récits qui mériteraient un éloge; l'énumération presque entière de la table (*l'ensignadou*) serait nécessaire. J'ai réservé pour la fin les plus beaux du recueil *Monsieur Combescure*, le *Joueur*, la *Chèvre*, le *Curé de Cucugnan*, une merveille, que M. Alphonse Daudet, « ce patricien de l'esprit[1] », a traduit et inséré dans ses *Lettres de mon moulin*. Le *Médecin de Cucugnan*, digne pendant du *Curé*, ferait à lui seul le succès du volume. Il n'appartenait qu'à Roumanille de provoquer notre gaieté, d'exciter le rire dans un sujet où le lieu de la scène est un cimetière. L'auteur s'est bien gardé de profaner par une fausse note ce champ de repos sacré. Là, plus

[1] *Figaro*, du 4 décembre 1883. Article de M. de Grandlieu.

qu'ailleurs encore, on retrouve la portée élevée de son esprit et son expérience du cœur humain; la note émue s'y trouve aussi, et concourt à rendre cette œuvre parfaite. Le médecin, jusque-là sans clientèle, et fort désireux d'en conquérir une, rassemble les habitants de Cucugnan pour les faire assister... à la résurrection d'un mort. Tout le village accourt au lieu et au jour fixés. Successivement le médecin demande à chacun s'il veut voir revenir près de lui la personne la plus aimée, la plus regrettée : il ressuscitera ou le mari de Catherine, ou la femme de Jacques, le père de Félix, etc., ou le saint curé qui a emporté toutes les bénédictions de ses ouailles. Il faut lire les réponses pittoresques et naïvement égoïstes qui expliquent le refus de tous les interlocuteurs. C'est de la haute comédie, et le trait pathétique qui termine la scène, loin d'en détruire l'effet, y ajoute un charme nouveau.

— Je vois, là tout près, dit le médecin, une petite croix de bois. On dirait que l'herbe fleurie et les petits escargots blancs ont voulu en cacher la triste couleur noire, tant les petits escargots s'y sont collés nombreux, tant l'herbe a grandi drue et fleurie tout à l'entour. C'est la tombe d'un enfant à la mamelle; il avait dix mois lorsqu'il mourut, l'inscription le dit. Ce serait péché bien sûr de le ressusciter : il est si heureux d'être mort, d'être sorti d'un monde où l'on entend... ce que vous me dites, mes pauvres amis. Si cependant vous voulez que je le revienne, tout de même je le reviendrai.

— Monsieur le docteur, dit alors une pauvre vieille en pleurant, ce petit mort est à nous, hélas! et je suis sa mère-grand. Ma fille ne l'avait pas encore sevré, il mettait ses dents de lait, lorsque, *pecaire!* il mourut. Ah! si vous aviez vu comme il était beau, notre petiot! Dieu nous l'a pris, eh bien! sa volonté soit faite! nous en avons un autre qui tette. Dieu fait bien ce qu'il fait : ce qu'il prend d'une main, il le rend de l'autre. Nous ne pourrions pas en allaiter deux, et nous sommes trop pauvres pour en mettre un en nourrice.

Alors le médecin :

— Assez pour aujourd'hui, et même trop! dit-il. Puisque vous ne voulez pas que je fasse aujourd'hui le miracle, j'essayerai de le faire un autre jour, non en ressuscitant un trépassé, car, vous le voyez, vous me rendez la chose impossible, mais en venant en aide aux vivants tombés en danger de mort. Adieu.

Depuis ce jour, notre médecin fit miracle dans Cucugnan... Les Cucugnanais eurent pleine confiance en lui, car enfin, disaient-ils, s'il ne tint pas sa promesse au cimetière, ce n'est pas à lui, soyons justes, qu'il faut en faire remonter la cause.

Et tout est bien qui finit bien.

Ainsi que nous l'avons dit, plusieurs de ces récits ont été déjà traduits, et ce sera une bonne fortune, pour ceux qui ignorent le provençal, de trouver à la fin du livre les Contes que M. de Pontmartin, MM. A. Daudet, Louis Jourdan, Émile Blavet, le docteur Yvaren, ont reproduits en français. Roumanille a joint à son recueil la version française écrite par lui de *Misè d'Inguimbèrti* et de *Quand j'étais enfant*, et nous regrettons qu'il n'ait pas traduit tout le volume. Il écrit le français aussi bien que le provençal, et nul mieux que lui ne saurait restituer dans notre langue la vraie physionomie de son style. Espérons que la prochaine édition, qui ne tardera pas, comblera cette lacune. Il ne faut pas que ces Contes soient réservés seulement à un public restreint; l'ouvrage a une portée trop littéraire et trop morale pour qu'il soit circonscrit exclusivement dans le Midi.

Au point de vue du langage, ces Contes ont une importance considérable. La renaissance a surtout produit des poètes, mais une langue ne saurait s'alimenter et vivre que par la poésie. S'il était bon, au début du réveil littéraire, de hausser le ton pour entraîner les indifférents, et les attirer par les séductions de la muse, aujourd'hui la langue provençale doit s'accentuer par des œuvres qui s'introduisent plus intimement encore au sein du peuple qui la parle. Pour la relever complètement, la prose écrite familièrement aura une très grande efficacité. Qu'on ne redoute pas d'ailleurs son influence au point de vue pittoresque et original. D'Olivet prétendait qu'il se fabriquait plus de tropes à la halle en un jour qu'à l'Académie en un an. Le mot serait plus vrai encore en Provence, où les gens de condition modeste emploient naturellement un style coloré. La langue même, par sa richesse, prête à l'imagination méridionale. La façon littéraire dont Roumanille reproduit dans ses Contes les expressions figurées de nos paysans, de nos ouvriers, ne peut qu'élever le niveau du langage, et contribuer puissamment au maintien et à l'épuration du provençal. Roumanille et Mistral ont compris la force de cet élément dans leur œuvre de restauration. Malgré l'inspiration poétique qui les entraîne, ils n'ont jamais négligé la prose pour faire pénétrer dans la population du Midi le principe vital de la langue. L'*Armana* contient des pages éloquentes ou pittoresques de l'auteur de *Miréio*, qui ne dédaigne même pas les *Cascareleto;* et dans les concours littéraires des félibres, la prose est toujours encouragée. Au point de vue de la pureté, de la régularité de la langue, la prose, dans sa forme la plus libre et la moins contenue, ne peut pas se permettre les licences tolérées aux poètes; les mots y gardent mieux leur sens naturel, leur expression primitive. La grande poésie d'ailleurs n'est pas comprise par tout le

monde. Pour la goûter, une certaine culture intellectuelle est indispensable. La prose est plus accessible, et dans une langue populaire, elle a un effet plus immédiat et plus décisif.

En dehors de la Provence, le résultat de ce livre sera aussi excellent. L'école naturaliste a abusé de sa prétention de peindre le réel. S'il est vrai que, pour donner la vie à des œuvres littéraires, on doive surtout s'inspirer de la nature, il faut pourtant s'entendre sur ce dernier mot. Tout ne doit pas être reproduit, sous peine de détruire l'art. Le naturel doit être étudié avec soin ; on doit y puiser comme à la source de toute fécondité intellectuelle, mais le goût doit modifier ce qu'il y a d'excessif, de brutal et d'outré dans la nature. Pour qu'une œuvre soit parfaite, il faut qu'il y ait harmonie entre ces deux termes : la nature et l'art.

Gardons bien l'esprit piquant de nos ancêtres, il nous sauvera de l'emphase et du convenu, mais n'oublions pas l'influence chrétienne qui l'a régénéré. N'en conservons que les deux éléments moraux, la moquerie et la gaieté. Quant à la sensualité, qui fait malheureusement partie aussi de l'héritage, ne la mettons jamais à la hauteur d'un principe d'art. C'est le plus triste côté de la nature humaine, il corrompt les mœurs et abaisse l'intelligence, la littérature a pour mission de les élever.

Nos félibres comprennent ainsi leur rôle et leur devoir ; qu'ils chantent en vers, qu'ils écrivent en prose, ils n'ont pas failli à l'œuvre sérieuse entreprise par eux. Les Contes de Roumanille sont une nouvelle victoire pour la cause provençale. On attaque le félibrige de divers côtés, et certains applaudissements sont quelquefois injurieux. Si les travaux des érudits allemands prouvent aujourd'hui, d'une manière incontestable, l'influence du provençal du moyen âge sur leur ancienne littérature, on ne peut qu'applaudir à leurs savantes recherches : elles restituent au parler méridional son caractère de grandeur. La Provence est fière de voir l'étranger lui-même reconnaître ses vieux titres de gloire. On s'explique ainsi, au point de vue philologique, l'intérêt qu'excite au-delà du Rhin la renaissance. Mais n'acceptons toutefois l'enthousiasme de nos voisins pour ce réveil, que sous bénéfice d'inventaire. Ce mouvement est, pour la France et tout le monde latin, un signe puissant de concorde et d'union. L'Allemagne voudrait y voir, au contraire, un élément de division et de luttes intestines, un dissolvant funeste. Cette appréciation nous est suspecte, elle est en outre contraire à la vérité historique, qui établit l'origine commune des divers dialectes français. N'oublions pas le *timeo Danaos*. Pour connaître l'esprit national du félibrige, interrogeons ceux qui l'ont constitué et qui le dirigent. Relisons tous les discours de Mistral, plus particulièrement

ceux de Montpellier (1875), d'Alby et de Marseille (1882) : ils font plus que réfuter l'erreur grossière de tendance séparatiste; ils révèlent un patriotisme français qui a rarement vibré si fort et si haut [1].

Roumanille un séparatiste! mais il consacrait ses premiers écrits à la défense de notre chère France, au lendemain de la révolution de 1848; il faisait parvenir, avec ses œuvres, son hommage à l'héritier de nos rois, alors à Venise, et Mgr le comte de Chambord lui transmettait un haut « témoignage de satisfaction et de gratitude ». C'était un souvenir et un remerciement « pour les beaux vers qu'il m'a envoyés, disait le prince, et pour tous les services qu'il rend à la cause du droit et de la justice ». (Venise, 9 mars 1851.)

Trente-trois ans se sont écoulés depuis, et les sentiments de fidélité à sa foi religieuse et politique ne se sont pas démentis un seul instant chez l'auteur des *Margarideto* et des *Capelan.*

Le salut du pays qui s'effondre, il ne l'attend, comme tous ceux qui ont le cœur haut, que de l'institution séculaire qui a fait l'unité et la grandeur de la France. La mort du royal exilé de Frohsdorff n'a point attiédi son zèle et son courage. Le vieux cri national : « Le Roi est mort, vive le Roi! » vibre dans son âme patriotique. Son espoir ne sera pas déçu : il sait en quelles mains sages et fermes se trouve remis aujourd'hui l'héritage de saint Louis et d'Henri IV.

M. Ed. Laboulaye écrivait à Roumanille, en 1869, à propos du conte *Uno bravo femo :* « C'est une belle chose que de faire rire les honnêtes gens, et un talent des plus rares, quoi qu'en disent les sots. » L'éloge s'applique à tout le volume. En riant, Roumanille nous rend meilleurs, et venge la morale, si audacieusement outragée, dans ce temps de littérature malsaine.

Eug. Tavernier,
ancien conseiller à la cour d'Aix.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1876, article sur les *Iles d'or.*

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Un démenti à la sagesse des nations. Grandeur et décadence de M. Rouher. L'homme, l'orateur et le ministre d'État. Une journée meurtrière : Frédéric Thomas, le sculpteur Dumont, le peintre Louis Leloir. — L'exposition de la rue de Sèze et la société des aquarellistes. Les cercles de la place Vendôme et de la rue Volney. Enrôlement du général Cluseret dans l'armée artistique. Les dessins de maîtres à l'école des Beaux-Arts. Vente Manet. — Comédie-Française : *Smilis*, drame de M. Jean Aicard. Opéra-Comique : *Manon*, de M. Massenet. *Hérodiade* à Paris et le Théâtre-Italien. Une opérette à l'hôpital. Une belle occasion manquée par l'Assistance publique. — Académie française : Réception de M. Pailleron. Élections de M. About, de M. Coppée et de M. Ferdinand de Lesseps.

Jusqu'à présent les douceurs de l'hiver printanier dont nous jouissons ne se sont point démenties, malgré les proverbes inquiétants qui nous montrent la saison rigoureuse prenant sa revanche en février, lorsqu'elle s'est oubliée dans les mois précédents. Il n'est pas un de ces proverbes, fruits de l'expérience et de l'observation, qui ne se soient trouvés en défaut cette année :

Si yver étoit oultre la mer, si viendra-t-il à saint Nicolas parler.

Il n'est pas venu parler à saint Nicolas, qui tombe le 6 décembre.

J'ouy le paresseux hyver
Lequel disoit au laboureur :
Je ne manqueray d'arriver
Au plus tard à la Chandeleur.

La Chandeleur est déjà loin, et le paresseux hiver n'est pas encore venu.

A la Chandeleur
L'hiver se passe ou prend vigueur.

L'hiver ne s'est point passé à la Chandeleur, puisqu'il n'avait pas commencé, et moins encore a-t-il pris vigueur.

Si l'hyver ne fait son devoir
Es mois de décembre et janvier,
Au plus tard il se fera voir
Dès le deuxième février.

Ici encore, c'est la Chandeleur qui est chargée de payer les dettes de l'hiver. Elle a fait une banqueroute complète, sans même donner cinq pour cent à ses créanciers.

Février entre tous les mois
Le plus court et le moins courtois.

Février le court,
Le pire de tous.

Ils y tiennent, les proverbes, et la réputation de février est bien faite. Tous accablent à l'envi ce malheureux mois, qui ne se défend que par une douceur obstinée. Le jour même de cette terrible Chandeleur, le thermomètre marquait 10 degrés au-dessus de zéro. Quelques jours après, il en marquait 12, et les marchands de fourrures s'arrachaient leurs derniers cheveux, tandis que les marchands de bois levaient avec désespoir leurs bras vers le ciel bleu et poussaient des gémissements inarticulés, en voyant les tables en plein air des cafés garnis de clients qui se chauffaient économiquement au soleil.

La clémence de la température, suivant l'expression consacrée, a même permis aux souscripteurs du nouvel emprunt de passer la nuit du 11 au 12 février en plein air, aux portes des mairies et du Trésor, tant ils avaient peur de manquer une occasion qui pourtant n'a rien de rare, et, suivant toutes les probabilités, ne saurait manquer de se renouveler prochainement. Le fameux marronnier du 20 mars, qui est décidément un arbre ironique, avait devancé de six semaines la date légendaire de sa floraison : jamais il ne s'est montré plus précoce que depuis la chute de l'empire. La mort de l'empereur et celle du prince impérial semblent lui avoir donné une vigueur nouvelle, et cette année, on a pu remarquer que l'apparition de ses premiers bourgeons concordait avec la mort de M. Rouher. Le marronnier du 20 mars lui-même abandonnerait-il son parti, et ne serait-il qu'un Dugué de la Fauconnerie végétal?

I

M. Rouher, vieilli, fatigué, découragé, vaincu du temps et de la fortune, n'était plus pour le parti qu'un ornement et un souvenir. Son nom rappelait six ans de luttes oratoires contre une

opposition grandissante, de mémorables duels avec Jules Favre, Emile Ollivier, Ernest Picard, Thiers, Berryer; d'habiles et pompeuses plaidoieries en faveur de toutes les mauvaises causes de l'empire à son déclin, s'en allant d'étape en étape du Mexique à Sedan. Il avait remplacé Billault à l'heure des difficultés, quand le groupe des cinq s'était agrandi en légion, que les vieux lutteurs d'autrefois rentraient de toute part dans l'arène et que les points noirs s'accumulaient à l'horizon. Sa tâche fut bien autrement laborieuse que celle de son prédécesseur, venu aux jours éclatants et prospères. Ces deux avocats politiques étaient à peu près de même force, avec des tempéraments bien divers; l'un plus souple, plus séduisant, plus captieux, d'une finesse et d'une dextérité supérieure; l'autre d'apparence plus solide et plus grave, plus majestueux, mais aussi plus lent et plus lourd dans ses évolutions. Mais le premier avait dans son dossier Sébastopol, Magenta et Solférino; l'autre n'avait que Mexico et Sadowa. Quoique l'empire fît encore illusion et qu'il parût même en 1867 au comble de sa grandeur, il n'en avait pas moins reçu au flanc, par l'expédition du Mexique, l'affaire du duché du Luxembourg, le triomphe de la Prusse, la question de Rome, l'unité de l'Allemagne et de l'Italie, des blessures qui épuisaient ses forces vitales, et au lieu d'être l'organe d'un empereur victorieux, incontesté, arbitre de l'Europe, M. Rouher devait déployer toutes ses richesses oratoires, toute sa ténacité de robuste Auvergnat, toute sa subtilité de procureur retors, toute son adresse revêtue de semblants d'ampleur et de force, à déguiser les échecs, à couvrir la retraite, à garder une apparence d'unité et de force aux variations et aux capitulations de l'empire finissant. Nul ne savait mieux en imposer à l'ennemi, lui faire face avec une contenance grave et assurée, et le culbuter quand il le serrait de trop près. Malgré les applaudissements d'une majorité qui, pourtant, devenait chaque jour elle-même moins enthousiaste et moins docile, les événements lui rendaient la tâche de plus en plus pénible, et quels que fussent sa prodigieuse mémoire, sa capacité de travail, ses étonnantes facultés d'assimilation, son esprit de ressources, sa fécondité d'expédients, sa merveilleuse compréhension de tous les sujets, il s'usait à ce métier ingrat et stérile, qui le ramenait sans cesse sur la brèche de jour en jour agrandie.

On a tracé des centaines de fois l'esquisse de M. Rouher orateur. Quand il ôtait la calotte de velours noir, diadème intime de ce vice-empereur, c'était le signe de la bataille prochaine. Sa robuste carrure emplissait bien la tribune. La tête solidement plantée sur les épaules, avec ses rares cheveux qu'un art patient ramenait vers le front, avait de la fierté sans arrogance. On lisait une conviction

grave, et parfois attristée, dans ses yeux et son geste. Il commençait d'une voix pâteuse, embarrassée et pesante. Peu à peu il s'échauffait, sans perdre de son sang-froid; la passion pouvait le rendre éloquent, mais elle ne le troublait pas et ne lui enlevait rien de son habileté. Dissimulant sans effort ses artifices sous de grands airs de franchise et de persuasion, il reprenait la question débattue, la posait de nouveau, rappelait, sans en oublier un seul, tous les arguments contraires, en annonçant qu'il allait les pulvériser jusqu'au dernier, ce qui donnait à l'auditeur bien disposé la douce illusion d'une réfutation déjà complète, et, après avoir tracé son programme de point en point, il s'échappait par la tangente, déplaçait le débat, substituait l'offensive à la défensive, remplaçait les explications par des affirmations, les arguments par des apologies, et terminaitpar une péroraison patriotique, émue, qui arrachait la triple salve réglementaire.

M. Rouher ne fut ni un homme d'État, ni un grand ministre, ni même un grand orateur; il fut un grand avocat et un excellent homme d'affaires. Ce n'était point un esprit de haut vol et de vaste envergure, mais un cerveau puissant, capable d'emmagasiner avec ordre et netteté une multitude de notions exactes, précises, utiles, et de les retrouver chacune dans sa case au moment voulu. Ce compatriote de Vercingétorix avait les qualités et les défauts de sa race, ou du moins ceux qu'on a coutume de lui attribuer : plus de solidité que de grâce, et de force que d'agrément. Il n'est entré dans la carrière politique qu'à trente-quatre ans, après avoir bien préparé ses voies et établi sa fortune. Esprit pratique, économe, prudent, doué au plus haut point de la persistance et de l'esprit de suite, complètement dénué du sens de l'art et de la poésie, il avança pas à pas, mais sans jamais retourner en arrière, ni même s'arrêter, vers sa brillante fortune. Il avait débuté par être orléaniste : c'était bien naturel, tant que Louis-Philippe régnait; il continua par être républicain, dès que 1848 fût venu, assurant que la république était un édifice gigantesque, « destiné, s'il est bien construit, à devenir l'arche sainte des générations futures. » Mais l'édifice ne fut pas bien construit, chacun sait cela, et dès la présidence du prince Louis-Napoléon, M. Rouher se trouva impérialiste. Depuis lors, il n'a plus changé, rendons lui cette justice. Il est resté fidèle à la chute comme à la prospérité, à la tombe comme au trône. L'empire s'était tellement incarné dans le vice-empereur que, l'eût-il voulu, — et il ne le voulait certes pas, — il n'aurait pu s'en séparer. Conseiller dévoué, plein de maturité et d'expérience, réunissant, à ce qu'il semble, toutes les conditions qu'on pouvait exiger de l'emploi, il n'en a pas moins eu le malheur de se tromper souvent,

et il s'est montré dépourvu au plus haut degré du don de prévoir les conséquences dont il voyait, dont quelquefois il avait lui-même posé les prémisses. La plupart des mots qu'il a légués à l'histoire : — *la Plus grande pensée du règne*, *les Trois tronçons*, *Il n'y a pas eu une seule faute de commise*, *Nous envisageons l'avenir avec quiétude*, *Grâce à vos soins*, *la France est prête*, — se rattachent à des désastres qui leur ont donné le démenti le plus ironiquement cruel. Avocat quand même et panégyriste officiel de l'empire, il était condamné à créer une confusion perpétuelle entre son rôle et sa conviction, à rendre sa clairvoyance responsable de son dévouement oratoire et à paraître solidaire de tout ce qu'il défendait.

Dans les grandeurs M. Rouher avait porté la régularité de vie et la simplicité de mœurs d'un petit bourgeois. On n'a pu reprocher à cet honnête homme ni les scandaleux excès de luxe ni les tripotages clandestins qui déshonorèrent certains personnages de l'empire. De si près qu'il dût se mêler aux splendeurs officielles, il demeura par goût un homme d'intérieur, de famille et de travail, qui, au sortir de la table impériale, revenait avec prédilection, en véritable Auvergnat, à la soupe aux choux; dont le délassement préféré était une partie de piquet avec quelque vieil ami, et qui se couchait volontiers à dix heures pour être debout à cinq heures du matin. Cela ne pouvait suffire pour en faire un grand ministre d'Etat, mais cela suffit pour le mettre à part et bien au-dessus de presque tous les autres ministres du régime. Cette simplicité foncière n'aurait pu que contribuer à lui rendre la chute moins amère, s'il s'était agi seulement de sa propre fortune. Mais elle s'associait intimement à celle d'une famille qu'il aimait, d'une dynastie dont il avait été le plus illustre serviteur, d'un régime qui, à un certain moment, semblait s'être incarné en lui encore plus qu'en l'empereur, déserteur à la fois des traditions primitives auxquelles le ministre restait fermement attaché en son for intérieur, alors même qu'il poussait le dévouement jusqu'à paraître approuver ce qui l'inquiétait et que son éloquence intrépide, qui ne recula jamais, n'hésitait point à porter à la tribune l'apologie des mesures qu'il avait combattues dans le cabinet.

Bien d'autres ont connu avant lui et connaîtront après lui ces vicissitudes politiques dont il a vécu et dont peut-être il est mort. Mais pour aucun autre elles n'ont atteint de telles extrémités dans leurs revirements et surtout ne se sont confondues ainsi, dans leur terme final, avec la chute même de la France. Si M. Rouher-Conchon, comme l'appelait le *Charivari* de 1850, le fils d'un petit avoué de Riom, l'aigle d'un barreau de cour d'appel de troisième classe dans une humble sous-préfecture, pouvait avoir le vertige

en se voyant monté au faîte des honneurs et de la puissance, ministre d'État, grand cordon de tous les ordres, membre du conseil de régence, le confident, le conseiller, le porte-parole de Napoléon III, vice-empereur, l'homme le plus écouté, le plus applaudi, le plus admiré, le plus envié du monde politique européen, sous quels regrets impuissants et quelles incurables angoisses ne dut-il pas être écrasé après l'écroulement définitif de cette prodigieuse fortune et la ruine successive de ses derniers espoirs; voyant s'accroître en lui et autour de lui, avec la maladie et la vieillesse, le vide, la solitude, l'abandon, l'impuissance; blessé au cœur une première fois par la catastrophe de Sedan, une deuxième par la mort de l'empereur, une troisième par la mort du jeune prince! Mais il faut croire que, de toutes ces blessures qui s'aggravaient et s'élargissaient l'une l'autre, la plus saignante, la plus mortelle, la plaie insondable où disparaissaient tous les coups sans pouvoir rien ajouter à sa douleur fut celle que lui avaient faite l'effondrement de la France et sa part de responsabilité dans cette ruine lamentable, commencée par une guerre désastreuse, aggravée par la Commune, continuée par la république.

C'est un nom bien modeste que celui de M. Frédéric Thomas, à côté de celui de M. Rouher. Tous deux avaient eu ce point commun d'être des avocats politiques, mais on ne pourrait signaler entre eux d'autre analogie. Préfet du Tarn en 1870, représentant du même département depuis quelques années, M. Frédéric Thomas, ancien rédacteur de la *Presse* et du *Siècle*, qui se piquait de libéralisme et ne s'était jamais désintéressé de la politique, se montrait fier de ses fonctions législatives, mais moins encore que d'avoir été président de la Société des gens de lettres. D'une faconde méridionale, relevée par une pointe d'accent qui assaisonnait sa parole sans la dénaturer, il s'est signalé comme orateur par de spirituelles conférences, et à la Chambre par un discours humouristique sur le serment judiciaire qui fit la joie de ses collègues et des lecteurs du compte-rendu *in extenso*, peu blasés sur de pareilles bonnes fortunes. Un jour il engagea publiquement, dans une conférence donnée par la Société des gens de lettres, un tournoi oratoire avec Méry sur cette question controversée par les historiens : Annibal a-t-il eu tort de ne pas marcher sur Rome aussitôt après la bataille de Cannes? Naturellement le paradoxal Méry défendait Capoue, mais il ne vainquit pas son contradicteur et, dans ce brillant exercice de rhéteurs, Fr. Thomas se montra digne d'un si redoutable adversaire.

Comme écrivain, Fr. Thomas a touché à des genres divers : il a été journaliste, il a fait du théâtre en collaboration, il a

composé quelques romans peu connus. Il n'a vraiment marqué sa trace que dans la presse judiciaire, où l'avocat et le lettré se combinaient en un fort agréable mélange. On tirerait maintes pages d'un sel parfois attique, souvent un peu et trop gaulois, de son recueil des *Petites causes célèbres* et de ses *Vieilles lunes d'un avocat*. Ce Gascon, pour l'appeler d'un nom dont il n'avait pas peur, et qu'il prit même un jour pour titre d'une feuille littéraire qui vécut peu, comme les enfants de trop d'esprit, pinçait même de la lyre à ses heures. Il avait cueilli une églantine dans le jardin des Jeux Floraux, et un jour, poursuivi pour un article de journal devant la cour d'assises, il se défendit par un plaidoyer en vers qui lui valut son acquittement. Orphée charmait les bêtes fauves avec sa lyre; Fr. Thomas n'était pas Orphée, mais les jurys sont moins féroces que les lions et les tigres, surtout lorsqu'il s'agit de délits de presse.

Il y a des journées particulièrement meurtrières, où la mort semble prendre à tâche de frapper des personnalités célèbres. Outre la mort de Frédéric Thomas, on apprenait le même jour celles du géographe Richard Cortambert, de M. Augustin Dumont, membre de l'Académie des beaux-arts, et de M. Louis Leloir.

M. Augustin-Alexandre Dumont, était fils de Jacques-Edme Dumont, à qui l'on doit le *Malesherbes* du Palais de Justice et le *Colbert* du Palais Bourbon, l'une des statues et l'un des beaux reliefs de l'arc de triomphe du Carrousel; petit-fils d'Edme Dumont, l'auteur du *Milon de Crotone*, qui est au musée du Louvre, et de frontons pour la manufacture de Sèvres et pour la Monnaie; arrière-petit-fils de François Dumont, dont l'église Saint-Sulpice ne possède pas moins de six statues et dont le *Titan foudroyé* figure au Louvre, et en lui s'éteint également la descendance des Coypel, alliés aux Dumont dès les premières années du dix-huitième siècle. Il était l'oncle de M. Ernest Reyer, le critique musical des *Débats* et le compositeur de *Sigurd*. Ainsi la sculpture, la peinture et la musique se trouvaient réunies dans sa famille. Par la mort de M. Lemaire, Augustin Dumont était devenu le doyen de l'Académie des beaux-arts, où il avait eu la joie de voir trois de ses élèves, — Perraud, Thomas et Bonnassieux, — venir le rejoindre, bien que la section de sculpture ne comprenne que neuf membres, sur lesquels il faut encore réserver la part faite à la gravure en médailles.

Né en 1801, M. Dumont était un peu oublié aujourd'hui. Il avait renoncé dès 1844 à suivre les expositions. Cependant il prit part au grand concours de 1855, qui lui valut une médaille d'honneur. Il exposa pour la dernière fois en 1857. Mais, sans entrer dans le

détail, sans aller rechercher aux musées du Luxembourg et de Versailles, au Palais Bourbon, à l'Institut, à la Bourse, au Palais de Justice, dans les églises, dans les cimetières, sur les places publiques, les œuvres qui portent son nom, il suffira de rappeler que c'est à lui qu'on doit la *Sculpture* et l'*Architecture*, la *Gloire* et l'*Immortalité* du nouveau Louvre, le *Napoléon Ier* en costume romain, qui remplaça le petit caporal de Seurre au sommet de la colonne Vendôme, et le *Génie de la Liberté*, de la colonne de Juillet. Ce dernier est le plus populaire de ses ouvrages, celui où le savant sculpteur, à qui l'on a parfois reproché de manquer d'invention et de flamme, a mis le plus de hardiesse, le plus de chaleur. Tenant d'une main des chaînes brisées, de l'autre le flambeau de la civilisation, ce génie ailé, perché sur un pied, semble moins planer sur Paris que s'envoler vers le ciel. On affecta d'y voir une intention satirique et l'on admira la tolérance du gouvernement qui payait de ses deniers et inaugurait solennellement cette épigramme en bronze. Ces petites malices sont aujourd'hui bien loin de nous.

Comme M. Dumont, Louis Leloir appartenait à une famille tout artistique. Son père est un peintre fort distingué; sa mère, fille de M. Alexandre Colin, a cultivé avec succès le portrait, la miniature, les sujets intimes et anecdotiques; son frère compte parmi les aquarellistes en possession de la faveur publique. Mais il n'avait pas comme lui rempli sa carrière, et il est mort dans toute la vigueur de l'âge et toute la fleur du talent, avant d'avoir accompli sa quarante et unième année.

Louis Leloir avait débuté par la peinture historique et même religieuse. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il visait trop haut pour ses forces, et que son talent spirituel, élégant et gracieux serait plus à l'aise et donnerait mieux sa mesure dans les sujets de genre. Sa réputation commença vraiment vers la fin de l'empire. On se rappelle la *Tentation*, le *Baptême*, l'*Esclave*, la *Fête du grand-père*, traités dans une manière coquette, et brillante. La création de la Société des aquarellistes vint lui fournir un terrain à souhait. On peut dire qu'il était le triomphateur de ces expositions de la rue de Sèze, où il a envoyé tant d'aimables scènes, alliant la verve la plus piquante à la délicatesse et même à la recherche. Il avait la main preste, l'esprit souriant et le tour ingénieux. Les *caprices* de Louis Leloir atteignent parfois à une véritable poésie. Il a peint des éventails qu'on recherchera comme ceux de Watteau. Les amateurs s'arrachaient ces ouvrages, dont la distinction n'excluait pas la belle humeur et dont la couleur chatoyante et pleine de séduction rehaussait le dessin précis et très

étudié. C'est lui également qui a illustré le beau Molière de la librairie des bibliophiles, et ses dessins, pour lesquels il faisait poser Coquelin et Berthelier, en homme qui, même dans la fantaisie, s'appuie toujours sur la nature, ont quelque chose de la vérité profonde, de la force comique et de la saveur *moliéresque.* Un sens tout moderne s'y joint à la connaissance de l'époque, des caractères et des costumes, et l'intelligence de l'œuvre à l'habileté de la mise en scène.

II

La mort de Louis Leloir a privé la sixième exposition annuelle des aquarellistes d'un de ses principaux attraits. Son nom figure dans le catalogue, avec les titres des trois ouvrages qu'il devait envoyer, mais il est absent de l'exposition. La Société des aquarellistes s'est fondée en 1879; elle comprenait alors dix-sept membres : trois sont morts, tous trois parmi les plus jeunes, Jules Jacquemart, Gustave Doré et Louis Leloir; les deux vétérans qui déjà à ce moment touchaient à leur quatre-vingtième année, MM. Isabey et Eugène Lami, vivent toujours et n'ont rien perdu de leur activité productrice : ils ont envoyé, l'un sept compositions qui nous reportent au beau temps du drame et de la ballade romantiques; l'autre dix, où se fait sentir çà et là l'influence de l'âge, et où l'harmonie des couleurs laisse à désirer, mais qui n'en sont pas moins encore, dans leur ensemble, d'un bel arrangement pittoresque, d'une touche spirituelle et vive, pleine de mouvement et de liberté.

Outre les morts, il y a des absents, comme M. Heilbuth et Mme Madeleine Lemaire. M. Gustave Jacquet a donné sa démission. Vous chercheriez vainemont aussi, parmi les plus récentes recrues de la Société, MM. Cazin, A. de Neuville, Maignan et Bastien Lepage. Voilà bien des lacunes, mais elles sont largement comblées par les nouveaux venus. Aujourd'hui le nombre des membres titulaires de la Société s'élève à trente-deux, c'est-à-dire à près du double de ce qu'il était primitivement. On y voit pour la première fois cette année les chiens et les chevaux de M. Olivier de Penne; les paysages de M. Zuber, d'une exécution fluide et transparente, lumineuse et large; les scènes de M. Émile Adan, d'une simplicité parfaite, d'une composition et d'une facture habiles, d'un sentiment juste et vrai; enfin les brillantes fantaisies de M. Guill. Dubufe, sa *Gitana*, qui est comme un souvenir de la *Salomé* d'H. Regnault, ses portraits charmants et cette espèce de triptyque qu'il intitule *la Foi*, *l'Espérance et la Charité*, d'un caractère aussi peu reli-

gieux que possible, composition plus digne des contes de fées que de l'Évangile, malgré la prétention mal justifiée qu'elle affiche de rappeler certains maîtres primitifs, mais à laquelle on ne saurait, du moins, refuser l'éclat chatoyant d'un coloris qui marie la topaze et le rubis à l'émeraude, et qui fait songer à quelque précieux ouvrage de joaillerie.

Il serait fastidieux de s'arrêter à chaque exposant. Il faut bien le dire, d'ailleurs, c'est à peu près toujours la même chose. Les paysages de M. Français et de M. Harpignies sont fort recommandables à des points de vues très divers, mais il nous semble que nous les avons déjà vus bien des fois. Nous savons par cœur les jolies scènes espagnoles de M. Worms; les scènes ultra-parisiennes de M. Ed. de Beaumont, d'une exécution légère et spirituelle, mais un peu pointue; les chats de M. Eug. Lambert, qui s'est décidé cette fois à leur donner pour pendants des kings-charles d'une vérité de tournure et d'expression tout aussi impeccable; les chasses, les équipages, les promenades équestres de M. Lewis Brown et de M. Max Claude, dont je veux pourtant signaler le *Retour d'Hyde-Park* pour son accent de justesse saisi sur le fait. M. James Tissot, qui s'est fait plus Anglais que les Anglais eux-mêmes, ne nous donne aucune note nouvelle; ni M. Jean Béraud, qui s'enfonce de plus dans l'impressionnisme, et dont l'observation brutale et la verve trop crue frisent de près, dans la *Revue* et le *Café concert*, les lourdeurs de la caricature à la Biard; ni M. Vibert non plus, bien qu'il nous ait fait grâce cette fois de ses jésuites et de ses cardinaux; mais comme son esprit est *marqué*, comme il souligne ses intentions et ses effets, comme il alourdit sa facture à force de vouloir lui donner du relief et de l'éclat! C'est un vrai tableau que ses *Fleurs d'automne*, et un tableau qui sent l'huile.

Du reste, pour peu que les choses continuent du même train, on finira par rencontrer de tout à l'exposition des aquarellistes, hormis des aquarelles. Si l'on excepte M. Duez, M. Harpignies, M[me] de Rothschild, avec ses fins paysages terrestres ou aquatiques, d'une touche si sobre, si légère et si lumineuse, nous n'avons guère vu que des gouaches, qui n'ont plus rien de la limpidité ni de la simplicité du genre et qui visent aux effets de la peinture ordinaire. Les sept dixièmes au moins en sont là. Un autre dixième, et même un peu plus, se compose de dessins purs ou à peine rehaussés, tels que les vignettes de M. Jean-Paul Laurens pour les *Récits des temps mérovingiens*, d'une vigueur, d'un caractère et d'une sobriété de style qu'on ne saurait trop louer, mais qui nous entraînent bien au-delà des modestes horizons de l'aquarelle, et la série exécutée d'un crayon si ferme, si précis et si fin, avec une

exactitude mathématique qui n'exclut pas une pointe d'humour, par M. Ed. Detaille, pour les *Types et uniformes de l'armée française.*

C'est à la même époque aussi que le cercle de l'Union artistique de la place Vendôme ouvre à ses invités son exposition annuelle. Cette fois, comme toujours, le public mondain qui s'y presse, peut, sans autre fatigue que celle qui résulte de l'affluence des visiteurs, voir la plupart des talents du jour sous leur forme la plus accessible. Les peintres à la mode tiennent à déposer leur carte et à faire acte de présence dans ce Salon mondain. A côté de MM. Jules Lefebvre, Gustave Jacquet, Benjamin Constant, qui ont envoyé chacun un portrait, de MM. Meissonier, Paul Baudry, Carolus Duran, qui en exposent chacun deux, MM. Worms, Jean Béraud, Français, Gérôme, Detaille et de Neuville se montrent sous leur aspect accoutumé, en se gardant bien de donner la note imprévue qui pourrait déranger le petit train-train des exclamations banales et des réflexions consacrées.

Le cercle de la rue Volney se montre beaucoup plus hospitalier encore, et semble mettre son orgueil à exhiber le plus grand nombre de tableaux possible, sans se préoccuper suffisamment de leur valeur ni de leur intérêt. Les choses s'y passent en famille, et, sauf un bien petit nombre de toiles, particulièrement de portraits, signés Baudry, Carolus Duran, Henner, Delaunay, Benjamin Constant, auxquels nous ajouterons trois ou quatre bustes gracieux, ce musée pourrait passer pour une succursale de la collection Borniche, dont la vente inépuisable se poursuit et se poursuivra longtemps encore à l'hôtel Drouot, au milieu de la somnolence des amateurs.

La salle de la rue Vivienne, où les arts incohérents avaient élu domicile il y a quelques mois, semble vouée aux expositions excentriques. Le général Cluseret y exhibe son œuvre; vous avez bien lu : le général Cluseret. La vocation artistique s'est éveillée tard chez le général, qui a fait un peu tous les métiers, dans le cours d'une vie déjà longue et encore plus accidentée. C'est depuis 1871 que, ne trouvant plus à utiliser ses talents militaires et révolutionnaires, il a tourné son activité vers les beaux-arts. Réfugié en Suisse, il y reçut les leçons de Courbet, et son portrait par le maître d'Ornans forme le plus bel ornement de cette exposition.

Le général a réuni, pour les montrer au public, qui ne s'empresse pas beaucoup de les aller voir, cinquante-neuf pastels et cinquante-trois tableaux, dont quelques-uns ne sont guère plus grands que la main. Les meilleurs sont des vues et des scènes d'Orient. On y peut signaler aussi quelques marines assez lumineuses. En somme, l'exposition n'offre aucun intérêt. L'unité y fait complètement

défaut : tantôt le général s'efforce d'atteindre à une facture large et vigoureuse; tantôt il recherche une manière léchée et finie. Son seul caractère dominant est la médiocrité. Et cependant nous ne demandons pas mieux que d'encourager M. Cluseret. Si peu que puissent valoir ses productions artistiques, quand on les considère en elles-mêmes, elles valent beaucoup quand on les compare aux exploits qui l'ont rendu fameux.

On n'a pas encore oublié l'exposition des portraits du siècle. En voici aujourd'hui le pendant, toujours à l'École des beaux-arts, mais cette fois au profit de l'association des artistes : les dessins des maîtres modernes, qu'on pourrait appeler aussi les dessins du siècle, car on est remonté jusqu'à Latour, Greuze et Fragonard. Deux des panneaux les plus précieux de l'exposition sont ceux où s'étalent les trente-six ouvrages de David et les quarante-neuf de Prudhon. Il y a là des chefs-d'œuvre, comme l'*Andromaque et Pyrrhus*, l'étude pour la *Famille malheureuse*, la suite de portraits dessinés pour le tableau du *Sacre*, et des curiosités, comme les costumes imaginés par David pour représenter les diverses fonctions et les diverses classes sous la Révolution. Il avait réglé jusqu'à l'habit civil des Français, jusqu'au costume du citoyen dans l'intérieur : si on l'eût écouté, la république n'aurait pas souffert que, même au coin du feu, même en pantoufles et en robe de chambre, on pût s'affranchir de la Grèce et de Rome.

Les vingt-sept Géricault constitueraient à eux seuls une collection d'une richesse incomparable. Je ne sais si les Raffet et les Charlet répondront bien complètement à l'attente de leurs admirateurs. Mais celle des plus difficiles sera certainement égalée, sinon dépassée, par les trente-sept dessins d'Ingres, études pour ses tableaux, ou portraits à la mine de plomb, d'un trait si savant et si sûr qu'il n'a besoin d'aucun rehaut et se suffit à lui-même, tandis que les dessins d'Eugène Delacroix n'atteignent à leur effet qu'avec le concours de la couleur.

Paul Delaroche, Decamps, H. Flandrin, Gleyre et ses jolis fusains, ses fines et charmantes mines de plomb, arrêtent les visiteurs au passage. Millet n'a pas moins de trente-deux dessins, scènes et types rustiques, pour la plupart d'une grande tournure, quelquefois d'une poésie véritable, et sans les défauts de sa peinture monochrome, opaque et terreuse. On s'arrête en souriant devant les types et les scènes d'Henri Monnier, devant les aquarelles, les gouaches, les lavis à l'encre de Chine, les dessins à la plume, les sanguines de Gavarni. H. Regnault trouvera moyen d'étonner encore ceux qui croient le mieux le connaître : à côté d'éblouissantes aquarelles où il a prodigué, dans un entassement

d'étoffes, de draperies et de costumes pittoresques, toutes les richesses de la couleur, il a des portraits dont la sobriété, la science et le goût font songer à Ingres.

Pour les vivants, je me contente de signaler de magnifiques dessins de M. Paul Baudry, de M[me] Rosa Bonheur, de M. Puvis de Chavannes, et les vingt-six aquarelles et sépias, dessins à la plume, etc., de M. Meissonier, qui permettent d'étudier son talent sous toutes ses faces. Il est tel de ces ouvrages où nous n'aurions jamais reconnu la main de M. Meissonier, habituellement ferme jusqu'à la sècheresse et jusqu'à la dureté. Il en est d'autres qui, comme ceux de M. Detaille, sont d'une exécution si parfaite, si impeccable, qu'on les prendrait pour les plus fines gravures au burin. Les amateurs n'auront garde de négliger ses cadres de croquis et d'études, où ils trouveront des morceaux d'une facture prodigieuse, d'une science digne des maîtres, comme les trois études pour le *Samson*, surtout celle du milieu.

L'exposition des dessins de maîtres, dont nous nous contentons d'entrebâiller la porte, a remplacé celle des œuvres de Manet, qui n'était que la préface et la préparation de sa vente. C'était le moment de juger de la sincérité des enthousiasmes qu'il a excités. Je crois volontiers aux admirateurs qui achètent, et qui achètent cher. A ce point de vue, l'épreuve n'a pas été des plus concluantes. S'il fallait en juger par les enchères, c'est dans sa propre famille que Manet serait apprécié le plus haut. Tous les gros chiffres sont venus de là. Ce sentiment part d'un bon naturel, et prouve en faveur de l'homme et de ses proches, mais il ne prouve rien en faveur de l'artiste. Je ne vois pas trop ce que M. Manet a gagné en définitive à cette épreuve. Le ridicule excès des panégyriques a provoqué de sévères représailles. Après comme avant, il reste pour les juges les plus disposés à la bienveillance, — en excluant, bien entendu, la douzaine de fanatiques qui font de lui le Messie de l'art, — un peintre extrêmement incomplet, d'une science insuffisante, d'une exécution souvent incorrecte et gauche, qui n'a pas su réaliser ce qu'il avait entrevu, dont on est réduit enfin à louer les intentions et à constater l'influence.

III

La Comédie-Française a donné le 23 janvier *Smilis*, drame en quatre actes de M. Jean Aicard, l'auteur des *Poèmes de Provence* et de la *Chanson de l'enfant*, couronné plusieurs fois par l'Académie et tout récemment encore pour son hommage à Lamartine.

Smilis est une jeune Grecque que l'amiral de Kerguen a recueillie à l'âge de deux ans, dans l'une de ses campagnes, sur les ruines d'une ville incendiée où elle appelait sa mère en pleurant. Revenu en France, l'amiral a trouvé sa femme et sa fille mortes, et la petite Smilis, dont il voulait faire une sœur à celle-ci, est devenue son unique enfant. Il s'est attaché à elle avec tout ce qui restait d'amour dans son cœur brisé. Smilis a aujourd'hui dix-sept ans. Elle a grandi près de lui, suivant sa destinée de marin, touchant à peine la terre de loin en loin, dormant dans un hamac, bercée au bruit des vagues et des chansons de matelots, gâtée par tous, spécialement par l'amiral et par le vieux Martin, son ordonnance, son caniche fidèle. C'est Martin lui-même qui, dans un récit charmant, encore qu'un peu long et entaché de quelques mièvreries, raconte cette histoire au commandant Richard, venu pour serrer la main à son compagnon d'armes au retour d'une longue croisière, et l'amiral lui-même confirme le récit en termes où l'on commence à entrevoir que, tout en croyant aimer Smilis comme un père, il pourrait bien l'aimer d'un autre amour dont il ne soupçonne pas encore la nature. Il recule devant l'idée de la marier, en se payant de prétextes qui déguisent mal la vraie raison. Une amie la lui demande pour son fils : afin de lui épargner un refus direct, il en appelle à Smilis elle-même qui, en véritable enfant, ne voit dans cette demande qu'une taquinerie. L'affection de l'amiral lui suffit et elle déclare ne pas vouloir d'autre mari.

La toile tombe sur ce mot, que M. de Kerguen a pris au sérieux. Quand elle se relève, le mariage vient d'être célébré, et les nouveaux époux reçoivent les félicitations de leurs amis dans l'appartement tout parfumé de roses blanches. Il nous semble que c'est aller un peu vite : nous aurions aimé à voir comment l'idée de ce mariage, sortie d'une parole enfantine, a pris corps et quel chemin elle a suivi pour se réaliser. Dans toute sa pièce M. Aicard procède de la sorte : il supprime les *entre-deux*, si je puis ainsi dire, pour ne nous présenter que les situations acquises. Mais en esquivant une difficulté, il s'en est créé une autre. Cette phase de l'action qui nous manque, elle était nécessaire, et l'absence de toute explication sur ce point crée une lacune dont souffrira tout à l'heure la scène finale de l'acte et qui en détruira l'effet.

Les voilà seuls. Que va-t-il se passer? Malgré le silence du drame sur ce point, l'auditeur le plus inattentif se doute bien qu'il y a entre eux quelque secret malentendu. La scène attendue et nécessaire était terriblement scabreuse et répulsive. M. Aicard, il faut le reconnaître, après en avoir accru le péril comme à plaisir, s'en est tiré avec une dextérité et une délicatesse extrêmes. Si

l'on pouvait écarter l'impression douloureuse du véritable inceste moral sur lequel repose une situation si pénible; si l'on pouvait faire abstraction de toute vraisemblance; si enfin nous avions été préparés, fût-ce d'une façon vague et sommaire, ce serait un chef-d'œuvre que cette scène où Smilis oppose innocemment aux tentatives embarrassées de l'amiral pour se faire entendre une candeur qui le trouble et le désarme, jusqu'au moment où elle prend un flambeau pour passer dans sa chambre et lui tend son front en disant : « Bonsoir, mon père. » Mais avouez qu'une ignorance aussi absolue, une aussi complète ingénuité est bien difficile à admettre de la part d'une jeune fille quelconque, à plus forte raison si elle a grandi en toute liberté, dans la compagnie de matelots, et si on nous l'a présentée d'abord comme ayant pris des allures de garçon parce qu'il lui a manqué l'éducation d'une mère. Qu'elle ne sache pas ce qu'est le mariage, rien de mieux; mais qu'elle ne soupçonne même point que ce mot représente un état nouveau, qui va amener un changement de rapports avec celui qu'elle épouse, il faut un grand effort pour l'admettre.

Quoi! M. de Kerguen l'a gardé dans sa maison, à côté de lui, pendant tous les préparatifs de ce mariage, auquel, je veux bien, elle s'est décidée sans y rien comprendre; il a su devenir fiancé tout en restant père, et sans éveiller en elle ni curiosité ni inquiétude! Mais, s'il en est ainsi, comment ne s'en est-il pas aperçu plus tôt! Comment, à moins d'être aveugle et sourd, n'a-t-il pas vu qu'elle ne se doutait de rien et que la bénédiction nuptiale n'allait que rendre irrémédiable une situation impossible? Comment surtout n'a-t-il pas été éclairé, ou du moins averti, en l'entendant la veille au soir encore, et le matin même de la cérémonie, lui dire cette parole habituelle, qu'elle ne fait que lui répéter en ce moment : « Bonsoir, mon père. Bonjour, mon père »? Et comment ce nom de père, répété sans cesse, n'a-t-il point glacé son amour, en lui montrant ce qu'il avait de presque monstrueux? Nos *pourquoi* et nos *comment* ne finiraient jamais. Peut-être l'auteur nous l'eût-il expliqué, nous eût-il au moins disposés dans une certaine mesure à le comprendre, s'il eût mis sous nos yeux ce qui s'est passé dans l'entr'acte. Mais il ne l'a pas fait, et si habilement que soit traitée la situation, nous sommes en droit de la trouver chimérique.

Au troisième acte, Mme de Kerguen est restée Smilis comme devant, sans que personne s'en doute autour d'elle, sans qu'elle ait été plus éclairée elle-même sur la fausseté de sa position par l'amère tristesse de celui qu'elle traite à la fois de mari et de père, non plus que par une question, une insinuation quelconque dans l'une des innombrables visites que la haute situation officielle de l'amiral

la force à faire et à recevoir. Ce qui devait arriver arrive. L'amour, qui ne pouvait naître dans le cœur de Smilis pour un homme qui a trois fois son âge et qui est son père adoptif, s'éveille en elle pour le jeune et beau Georges Richard, neveu du commandant, aide-de-camp de l'amiral. Tous deux s'aiment silencieusement sans le savoir. Un incident les éveille et les éclaire. Georges a été blessé en éteignant un incendie qui se déclarait à bord et qui allait atteindre la soute aux poudres; comme il est aussi modeste que brave, il n'en disait rien; mais le vieux Martin le dénonce. Smilis admire, s'exalte, et, apercevant sa blessure, tombe pâmée sur son épaule. Le jeune aide-de-camp, troublé, la regarde, et dépose sur ses cheveux un baiser muet, qui la rend à elle-même. Elle s'enfuit éperdue. M. de Kerguen entre : « Amiral, lui dit Georges, je demande à être envoyé au Sénégal. » L'amiral s'étonne, Georges insiste : « Mais pourquoi ce départ? — Amiral, on n'est pas maître de ses sentiments : j'aime votre femme. » Sous cette déclaration faite à brûle pourpoint, M. de Kerguen ne bronche pas, et il congédie son aide-de-camp en lui donnant des ordres de service, mais le spectateur, moins maître de lui, s'étonne de cette franchise cruelle et hors de saison, que la loyauté n'exigeait vraiment pas, car le premier prétexte lui eût suffi pour arriver à son but. M. J. Aicard comptait évidemment sur ce coup de théâtre, comme sur le *bonsoir*, *mon père*, de l'acte précédent, mais il a produit moins d'effet encore, d'abord parce qu'il n'est ni préparé ni attendu, ensuite parce que, au lieu d'exciter l'admiration comme un acte de courage, il froisse comme une brutalité toute gratuite.

Jusqu'à présent, l'action a fait un pas dans chaque acte. Au premier, M. de Kerguen s'est aperçu qu'il aimait sa fille adoptive autrement qu'un père; au deuxième, que celle-ci ne l'aimait pas, j'entends d'un amour conjugal; au troisième, qu'un autre aimait sa femme : il ne lui reste plus qu'une chose à savoir maintenant pour agir en conséquence : cet amour est-il partagé par elle? C'est le thème du dernier acte. Il tend à Smilis le piège classique, en lui annonçant brusquement que Georges est appelé au Sénégal, où règne la fièvre jaune; la pauvre ingénue pâlit et tombe en défaillance; cela suffit : l'amiral sait ce qui lui reste à faire. Il se sacrifiera lui-même pour se punir d'avoir rendu Smilis malheureuse par égoïsme et pour supprimer le seul obstacle au bonheur de ces deux jeunes gens. En vain le commandant Richard, de retour d'une nouvelle croisière et qui joue ici le rôle des confidents de tragédie, parlant beaucoup sans jamais agir, le prêche et veut l'arrêter, l'amiral avale le poison contenu dans le chaton de sa bague, et il meurt longuement, théâtralement, avec

des paroles et des visions qui ajoutent quelque chose de déclamatoire à un dénouement déjà si faux par lui-même.

Ce dénouement est celui du roman de *Jacques* et du *Comte Hermann*, le drame qu'Alexandre Dumas donna au Théâtre-Historique, en 1849. Au moins George Sand s'était-elle arrangée de façon à ne pas nous faire regretter Jacques : c'est un viveur et un débauché, dont la mort ne fait tort qu'à lui seul et qui se rend justice en disparaissant d'un monde où il n'est bon à rien. Mais l'amiral, lui, a quelque chose à faire ici-bas; il se soustrait sans droit aux devoirs les plus hauts et les plus sérieux. Le dénouement de *Smilis* à le triple tort d'être immoral, car il présente comme un acte sublime et héroïque un attentat sur sa personne, il laisse croire qu'on peut se suicider par vertu, et racheter une folie par un crime; banal, car on le prévoit depuis longtemps, et rien n'est plus facile, plus commode que de trancher ainsi le nœud gordien, au lieu de le dénouer, par un moyen qui a déjà tant servi et qui est à la portée de toutes les intelligences; inutile enfin, car comment ces deux jeunes gens pourraient-ils s'aimer et s'épouser avec ce cadavre entre eux? L'auteur avait pris soin de poser un jalon en nous apprenant, dans le cours de la pièce, que l'amiral se livrait à des expériences sur les poisons, et, en entendant cette confidence, qui n'était pas là pour rien, nous avions pensé qu'il lui ménageait ainsi la faculté de mettre sa mort sur le compte d'un accident. Elle n'en eût pas été plus morale sans doute, mais du moins elle n'eût pas fermé la voie qu'elle se propose d'ouvrir, elle n'eût pas dressé entre George et Smilis le spectre toujours debout d'un homme qui s'est tué pour eux.

Tels sont, dans leur ensemble, les défauts essentiels qui ont paralysé les qualités littéraires d'une pièce construite non sans art, mais sur une donnée à la fois impossible à admettre et répulsive, — œuvre d'un esprit distingué et délicat, mais qui ne remue que des idées sombres et déplaisantes, et qui manque de variété dans l'action et les personnages, les caractères et les situations. Elle a trahi les espérances que l'auteur et les comédiens se jugeraient en droit de fonder sur elle, croyant sans doute qu'on peut, à force de détails ingénieux, donner le change sur l'invraisemblance du sujet, qu'un style d'une trame soignée, nuancé de poésie, semé de jolies fleurettes provençales, d'images et de comparaisons idylliques qui seraient charmantes si elles ne revenaient un peu trop souvent, constitue un style dramatique et qu'il suffit de deux ou trois belles scènes pour faire une bonne pièce. Non, la pièce n'est pas bonne; cependant elle n'est pas non plus ce qu'on peut appeler une pièce médiocre et insignifiante, et c'est pour cela que

nous nous y sommes arrêté, quoiqu'elle ait déjà disparu de l'affiche.

Got, dans le personnage un peu *poncif* et prolixe, agréable pourtant, d'un vieux loup de mer; Worms, dans le rôle trop sobre au contraire et à peine esquissé d'un amoureux, qui ne paraît qu'au troisième acte et n'a guère plus de dix à douze phrases à dire; Febvre, qui joue l'amiral avec autorité; surtout Mlle Reichenberg, qui a prêté à Smilis une candeur et une chasteté parfaites, ont soutenu de leur mieux le drame de M. Jean Aicard.

Manon Lescaut avait déjà plusieurs fois inspiré les compositeurs. Rappelons le ballet-pantomime de Scribe, musique d'Halévy (1830), et l'opéra-comique de Scribe encore, musique d'Auber (1856). L'un et l'autre n'eurent qu'un succès éphémère. La *Manon*, en cinq actes et six tableaux, de MM. Meilhac et Ph. Gille, musique de M. Massenet, paraît devoir être plus heureuse.

Tout le monde connaît le roman de l'abbé Prévost : il est donc inutile d'analyser la pièce que les auteurs en ont tirée, dans un livret qui n'est pas une œuvre poétique remarquable, mais qui est habilement coupé et arrangé pour la scène. Il suffira d'indiquer les principaux changements que MM. H. Meilhac et Gille ont fait subir à la fable primitive, car ils ont senti, comme Scribe, qu'elle avait des parties trop scabreuses pour être admises au théâtre : ils ont fait de Lescaut, non le frère, mais le cousin de Manon, ce qui rend son rôle un peu moins vil; ils ont adouci à l'un et à l'autre les côtés les plus répugnants et les plus odieux de leur caractère; ils ont laissé dans l'ombre, ou tout au moins dans le doute, la tricherie au jeu qui amène leur arrestation; enfin, modification purement matérielle pour la commodité de la mise en scène, ils ont fait mourir Manon sur le chemin du Havre et non plus dans les sables de la Louisiane.

Le premier acte nous montre la rencontre de Manon et de des Grieux dans une hôtellerie d'Amiens, d'où ils partent ensemble pour Paris. Après une courte introduction, où quelques mesures bruyantes, accompagnées de tambours et de grelots, annoncent la situation, nous assistons à l'arrivée de la diligence et au débarquement tumultueux des voyageurs, prétexte tout naturel à des exercices d'harmonie imitative. Le compositeur a peint avec verve la cohue, l'agitation, l'effarement de cette foule, où s'entrecroisent les exclamations, les plaintes, les apostrophes des postillons, des portefaix, des voyageurs et des curieux. La première entrevue de Manon avec des Grieux est d'une invention très heureuse et contient, surtout dans sa première moitié, des phrases charmantes.

Le deuxième tableau est certainement l'un des meilleurs, avec le quatrième et le cinquième : nous suivons la division par tableaux, et

non pas actes, pour plus de clarté. Le duo intime entre le chevalier et Manon, puis la lecture de la lettre, sont d'un tour mélodique exquis, d'une grâce et d'une simplicité pénétrantes. La scène suivante, dialoguée avec esprit, s'épanouit en un quatuor où ne manquent point les effets piquants, mais que domine la phrase caressante et tentatrice : *Manon, vous serez reine.* Citons encore deux beaux airs, dans la note douce et sentimentale : l'andantino mélancolique et tendre (un peu trop vraiment pour le caractère de l'héroïne) : *Mon pauvre chevalier*, et la romance *sotto voce* de des Grieux : *En fermant les yeux, je vois.*

De même qu'ils avaient fait succéder un acte calme à un acte bruyant, les auteurs, après ce tableau tout intime, nous transportent dans une fête populaire du Cours-la-Reine. Elle s'ouvre par un nouveau chœur de désordre organisé, comme celui de l'arrivée de la diligence; mais M. Massenet m'a paru cette fois moins heureux : l'ensemble n'est pas seulement confus, il manque de vigueur et de relief. Je ne vois guère à signaler que l'air de bravoure de Manon, air brillant et périlleux, dont l'allure, la mesure et même l'accompagnement font penser par endroits, la situation aidant, à la phrase triomphante de Galatée dans l'opéra de Victor Massé : *Oui, je suis femme.* Le ballet du temps est assez insipide et incolore.

Nouveau contraste : nous voici transportés au parloir du séminaire Saint-Sulpice, où Manon vient relancer des Grieux. Nous avons d'abord l'inévitable chœur de dévotes sortant du sermon et s'extasiant sur le nouveau prédicateur, papotage innocent d'une conception assez banale, mais d'une exécution amusante. Après un andante solennel du comte, essayant d'arracher son fils à une vocation qu'il ne prend pas au sérieux, l'inspiration de M. Massenet s'élève avec un air religieux d'un accent pathétique, d'un sentiment ému et profond. De temps à autre, l'orgue et les chants lointains viennent se mêler à la scène et fournissent au compositeur des effets qui ne sont pas nouveaux, mais dont il a tiré bon parti. Puis Manon elle-même arrive : c'est l'entrevue, retournée, de Fernand et de Léonor dans la *Favorite.* Toute cette scène qui, au point de vue dramatique, peut être regardée comme la plus importante de l'ouvrage, est pleine de chaleur et de passion, quoiqu'il y faille descendre des hauteurs où M. Massenet nous avait élevés dans la précédente. Notons-y particulièrement l'air de séduction : *Ecoute-moi, rappelle-toi*, avec répétitions et reprises, tout à fait comme dans l'ancienne école.

Le cinquième tableau obéit encore à cette loi des contrastes qui, d'un bout à l'autre de *Manon*, se déroule avec une variété symétrique. Il nous mène au tripot de l'hôtel de Transylvanie, dans l'enfer

d'une maison de jeu. L'expression du milieu a été parfaitement rendue par le compositeur, grâce au caractère bizarre et tourmenté qu'il a donné ici à sa musique. Les péripéties du jeu sont soulignés par une orchestration de timbres, tantôt éclatants, tantôt en sourdine, ponctués de coups de grosse caisse. Le tintement de l'or et les cris des croupiers se mêlent aux triangles, aux cymbales, aux instruments à cordes. Les aigrefins chantent un chœur d'une coupe originale. Manon arrive et pousse des Grieux à tenter la fortune. La partie a pour accompagnement un tremolo de violons jouant *pianissimo*, — analogue à celui du quatrième acte de l'*Africaine : O paradis!* — qui s'harmonise avec l'éblouissement des lumières artificielles comme celui-ci avec le rayonnement du soleil équatorial. Cet accompagnement sert de fond à une phrase d'un coloris charmant, chantée par Manon et reprise à l'unisson par dix *soprani : A nous les amours et les roses.*

Le dernier tableau tient à peu près tout entier dans la mort de Manon. Nous ne serions pas surpris que, pour la chanson de marche des archers, M. Massenet se fût souvenu d'un de nos refrains soldatesque (*Où est Michaud?*), qu'elle rappelle un peu dans son rhythme étrange et brisé. Le duo final, d'un sentiment vrai et profond, d'une expression douloureuse et poignante, où le chant se continue par un récitatif non moins dramatique, achève admirablement cette belle partition.

Manon a obtenu un succès mérité. C'est l'œuvre d'un compositeur à la fois personnel et éclectique, qui sait choisir dans les deux écoles sans s'astreindre à aucune. Aussi ne saurait-il satisfaire pleinement les partisans fanatiques de l'une ou de l'autre; ceux-ci l'accusent de compromis avec le passé, ceux-là de concessions à la musique dite de l'avenir. Mais l'école italienne et l'école allemande ne sont pas les seules dans l'art musical; il existe bien aussi, entre les deux, une école française, et pourquoi ne serait-ce pas tout simplement à cette école que se rattache M. Massenet? Se préoccupant avant tout d'être vraie, simple et claire, de traduire avec justesse les personnages et les situations, elle délaisse également la fioriture italienne, les *concetti*, comme presque déplacés, et les obscurités, le pédantisme, la pesanteur germaniques. Elle ne cherche pas — ou du moins elle ne doit pas chercher à étonner par sa science, car la science ne lui est qu'un moyen d'arriver à l'art, et elle a l'ouïe trop délicate pour jamais se complaire dans ces dissonances par lesquelles Wagner fait acheter et ressortir sa mélodie finale, comme un poëte qui écrit toute une strophe laborieuse, enchevêtrée, prosaïque, en vue d'amener et de faire ressortir le dernier vers.

Une innovation de M. Massenet qui trahit cet éclectisme dont je parlais tout à l'heure et qu'on pourrait traiter de compromis, c'est que, si les personnages ne chantent pas toujours, du moins l'orchestre ne se tait jamais. Le chant n'est pas coupé, comme dans l'ancien opéra-comique, par des dialogues en prose où l'oreille se repose en attendant un nouveau morceau; le livret tout entier est en vers, et les parties qu'on ne chante pas sont tantôt parlées, tantôt déclamées en une sorte de mélopée vague, soutenue par l'orchestration. C'est un procédé de mélodrame. Le rôle de l'orchestre est extrêmement développé dans *Manon*. Si M. Massenet ne verse pas, il s'en faut, dans le wagnérisme, il penche du moins à se préoccuper du côté symphonique plus que du côté vocal et il a une tendance, non certes à supprimer, mais à diminuer la part du *morceau*. Le morceau est la bête noire d'une certaine critique musicale farouche et intransigeante, qui s'efforce d'imposer ses théories aux compositeurs et à ce malheureux public par l'intimidation; de faire prévaloir dans l'opéra un nouvel art, confus, tendu et monotone, sans mélodie franche, sans dessin précis, sans point de repère et sans point d'appui pour l'attention, où les voix, confondues avec l'orchestre, tiennent un discours ininterrompu, d'une inconsistance fluente et diffuse. Deux raisons suffiraient pour que, en dépit de tous les efforts, jamais le système suivi par les Herold, les Aubert et les Halévy ne succombe entièrement chez nous : ce n'est pas seulement la gloire, l'autorité que lui ont acquise de tels noms et bien d'autres, c'est aussi la popularité qu'ajoutent à une œuvre les morceaux, les airs, les cavatines, les romances, les ensembles détachés par les artistes et les amateurs, chantés dans les concerts et dans les salons; c'est enfin la force et le relief particuliers qu'acquiert l'expression musicale par un contour nettement arrêté qui la détache de ce qui précède et de ce qui suit, sans l'isoler. Ce repos, où l'action s'arrête un moment, laisse l'esprit libre de tout autre intérêt et lui permet de recueillir toute son attention. Sans compter qu'un sentiment, une idée, pour être complètement exprimés en musique, ont besoin de l'être plus longuement que dans le langage ordinaire.

L'interprétation de *Manon* est généralement remarquable. Talazac compte, assurément, parmi les premiers ténors de Paris; le comédien est loin de valoir le chanteur, mais il a fait des progrès. Mlle Heilbron a remarquablement joué et chanté le rôle de Manon, et M. Taskin est un Lescaut d'une verve et d'un mordant fort bien appropriés à son personnage.

Quelques jours après *Manon*, nouveau triomphe pour M. Massenet, ou plutôt triomphe renouvelé, par la représentation de son

Hérodiade au Théâtre-Italien. On sait que ce grand opéra, las d'attendre son tour à Paris et trop certain d'avoir à l'attendre longtemps encore, se décida en 1881 à passer la frontière pour se produire à Bruxelles, sur la scène de la Monnaie. Il nous est revenu par l'Italie, et nous sommes autorisés à croire que ce n'est là qu'une nouvelle étape, en attendant qu'il entre à l'Opéra, où il sera arrivé plus sûrement et plus vite par ce long détour.

Le Théâtre-Italien avait engagé Mme Adler-Devriès et mis sur pied l'élite de sa troupe pour la circonstance. Le succès semblait lancé d'une façon brillante, lorsque tout à coup il a été interrompu par des dissensions intestines et par le départ de la principale interprète. Des lettres aigres-douces, et même plus aigres que douces, ont été échangées dans les journaux; il y a eu envoi d'huissiers et de papier timbré. Directeurs et acteurs se sont accablés de récriminations réciproques et sans dignité, qui ont dénoncé une sorte de décomposition, singulièrement précoce dans une entreprise encore si jeune et ayant débuté sous de si brillants auspices. Les artistes ont été renommés de tout temps pour leur incapacité administrative, et l'essai de M. Maurel n'est pas pour réformer cette opinion. Il est impossible de faire marcher de front la carrière de baryton et celle de directeur : ce ne sont pas les chiffres qui éclaircissent la voix; ce n'est pas la préoccupation des affaires, les craintes, les soucis, les périls d'une administration pesante, qui sont faits pour développer les moyens artistiques; la fatigue des répétitions et des représentations, le soin de son talent et de ses succès ont de quoi occuper suffisamment un homme. Non seulement ces deux fardeaux réunis sont écrasants, mais les devoirs qu'ils entraînent paraissent inconciliables. Comme directeur, M. Maurel doit trouver exorbitantes les exigences qu'il a comme artiste : il médite de faire augmenter ses appointements d'une part et de les diminuer de l'autre. Comme artiste et comme camarade, il devait prendre le parti de Mme Adler-Devriès et traiter de malotru un directeur qui lui envoyait coup sur coup un huissier et un avoué, avant de lui envoyer le médecin du théâtre, et qui discute publiquement le chiffre de ses appointements. Mais, comme directeur, il mettra les ténors à l'amende et réduira les congés.

Enfin peut-être le passage de M. Maurel à la codirection du Théâtre-Italien aura-t-il du moins, à défaut d'autre, ce bon résultat de lui apprendre les dangers que font courir à des entreprises déjà si périlleuses par elles-mêmes les exigences toujours croissantes et les fantaisies déraisonnables des artistes. Je suis persuadé que M. Maurel n'a jamais eu ni des unes ni des autres, mais qu'il en aura moins encore à l'avenir, s'il est possible, qu'il ne sera jamais

indisposé quand cela pourra contrarier son directeur, qu'il chantera moyennant un cachet de 50 francs par soirée, où même pour la gloire, et que, lorsqu'il sera redevenu un simple baryton, il profitera de l'expérience acquise pour prêcher à ses camarades l'abstention de tout caprice et la modestie la plus grande dans leurs prétentions.

Les recettes officielles du nouveau Théâtre-Italien ont été publiées : la première de *Simon Boccanegra* et la deuxième de *Marta* ont presque atteint le chiffre de 21 000 francs chacune. Quatre représentations d'*Hérodiade* ont produit 67 432 francs, malgré le service de presse. La moyenne est de plus de 14 000 fr. par représentation, et tels sont les frais extravagants d'une entreprise de ce genre, tel est le flot toujours montant des prétentions artistiques que ce n'est pas assez. Ouvert sous les auspices les plus favorables, le nouveau Théâtre-Italien s'est compromis à plaisir par des représentations médiocres, des querelles intestines, l'inintelligence de ses rapports avec la presse, et il a été forcé de couper court, après quelques représentations, à la pièce qui semblait devoir assurer sa fortune. Les actionnaires sont convoqués, dit-on, en assemblée générale pour statuer sur diverses propositions, dont la principale est celle de pouvoir « jouer en français des opéras nouveaux français, » ce qui ne serait autre chose que la reconstitution du Théâtre-Lyrique.

Faut-il ajouter quelques mots sur une représentation théâtrale d'une espèce particulière, qui a fait grand bruit le mois dernier, et dont les détails ont défrayé pendant huit jours la chronique des journaux du boulevard? Il s'agit de *Louis IX*, l'opérette polymorphe (pour employer le style du programme) jouée à l'hôpital Saint-Louis par les internes, au profit des malades de l'établissement. La partition est l'œuvre d'un médecin de l'hôpital. On avait engagé les artistes de l'Opéra-Comique pour la chanter, et elle fut suivie d'un ballet exécuté par les danseuses de l'Opéra. Quant à la pièce, elle était due à la gaie collaboration des internes, et l'on imagine sans trop de peine ce qu'elle avait pu déployer de grâce, de délicatesse et de tact dans certaines plaisanteries. On y voyait, dit-on, le saint roi qui a donné son nom à l'hôpital et dont la statue orne la façade de la chapelle, descendre de son piédestal en compagnie du philanthrope Montyon, qui décore la cour de l'établissement, et tous deux se promener dans Paris comme des compères de revue.

Je suppose que, si l'on eût interrogé saint Louis sur ce qu'il trouvait de plus drôle dans l'opérette dont il était le héros, il eût répondu comme le doge de Gênes à Versailles : « C'est de m'y voir, » — à moins qu'il n'eût répondu : « C'est de voir jouer une opérette dans un hôpital. » A quelques pas de la salle où les violons

faisaient entendre leur flons-flons joyeux, des malades souffraient et mouraient; peut-être l'un d'entre eux a-t-il rendu laïquement son dernier soupir à la façon de l'épicurien des Yveteaux qui, à l'agonie, se fit jouer une sarabande, afin de passer *allegramente*, — tandis que les infirmiers et les infirmières tendaient l'oreille pour saisir quelques bribes des couplets et peut-être esquissaient un léger cancan entre les lits pour se mettre au diapason.

Si Victor Hugo n'avait pas vieilli, quelle pièce il eût pu faire sur cette représentation macabre, où, comme dans la danse de Holbein, on mourait en se trémoussant aux sons du galoubet, de la petite flûte et de la clarinette! Un opéra bouffe et un ballet dans un hôpital, cela était déjà d'un goût exquis. Mais les comptes-rendus de quelques critiques, enchantés d'avoir été convoqués à cette première et tout à fait ravis de ce petit morceau, ont ajouté des détails dont chacun avait son charme et son prix. L'un regardait comme le *clou* de la représentation la série des couplets débités auprès de la table de dissection par le garçon d'amphithéâtre ivre; un autre, la rangée de cercueils d'où l'on voyait tout à coup sortir un faux cadavre. On a chanté le trio de la parotomie, de la trachéotomie et de l'ovariotomie. La teigne, la lèpre et la gale jouaient leur rôle; amputés, scrofuleux, dartreux, eczémateux, exécutaient des chœurs. Les cautères, les vésicatoires, les emplâtres, tous les détails les plus répugnants de l'infirmerie et de la salle d'anatomie servaient de motifs de décoration. L'auditoire s'est considérablement amusé : il est vrai, comme le faisait remarquer le *Temps*, qui n'est pas un journal clérical, que la composition de cet auditoire « écartait toute idée de pruderie. » Voilà une phrase qui ouvre de nouveaux horizons sur la représentation de l'opéra *polymorphe* à l'hôpital Saint-Louis. Il y avait des dames! — et elles ont beaucoup ri des couplets sur la ceinture de chasteté.

Parmi les partisans les plus déterminés de la laïcisation, plusieurs, il faut leur rendre cette justice, ont jugé ce divertissement un peu trop laïque et se sont étonnés du choix du local. On a regretté que le tact de messieurs les internes ne se fût pas montré, en cette occurrence, à la hauteur de leur esprit, mais surtout que l'administration ne se fût point chargée de les rappeler au sentiment des convenances les plus élémentaires. Elle a manqué là une belle occasion de prouver à ses détracteurs qu'elle a, quoi qu'on en dise, le respect du malade, de la pauvreté et de la souffrance. Il est vrai que les internes ont remis à l'Assistance publique la somme de 3000 francs, produit de cette petite fête. Mais franchement ce n'est pas payé, et si c'est là une circonstance atténuante, elle ne saurait aller, on en conviendra, jusqu'à entraîner l'acquittement.

IV

La séance de réception de M. Ed. Pailleron, à l'Académie française, a été aussi courue qu'une de ses comédies. Les femmes étaient nombreuses, les toilettes moins sévèrement académiques et plus brillantes que de coutume. C'était presque le public d'une *première* à la Comédie-Française; seulement les sociétaires, au lieu d'être sur la scène, se trouvaient dans la salle, mêlés aux spectateurs. Rarement aussi les bancs de l'Institut avaient été mieux garnis.

Sans atteindre au renom d'un A. Dumas et d'un Em. Augier, ni même à la popularité d'un Labiche ou d'un Sardou, M. Pailleron est l'un de nos auteurs dramatiques les plus heureux et les plus goûtés. Il est entré à l'Académie par la grande porte du succès. Je ne crois pas qu'il ait subi un seul échec dans toute sa carrière, et sa dernière pièce, — *le Monde où l'on s'ennuie*, — semble vouloir s'éterniser sur l'affiche. M. Pailleron est d'ailleurs aussi laborieux que s'il avait besoin de l'être; il travaille pour le théâtre d'une façon régulière et suivie, en homme qui en a fait sa carrière. Depuis son *Parasite*, joué à l'Odéon, en 1860, et que l'honorable M. de Chapuys Montlaville dénonça au Sénat comme immoral, dans la discussion de l'adresse, il n'a pas donné moins d'une douzaine d'ouvrages, dont plusieurs en trois ou quatre actes, et en vers, sans compter ses recueils poétiques. C'est pourquoi, malgré sa fortune, les plus dédaigneux n'ont pu trouver moyen de le ranger parmi les écrivains amateurs.

M. Pailleron avait pour parrain M. Gaston Boissier, à défaut de M. Émile Augier, indisposé, et M. Victor Hugo qui, étant au dessus des règles, n'avait point revêtu pour la circonstance l'habit aux palmes vertes. Blond, de taille moyenne, l'air dégagé, il ne paraît pas encore avoir atteint ce qu'il appelle *l'âge ingrat*, et il pourrait répondre, comme Moncrif, à ceux qui lui donnent quarante-neuf ou cinquante ans d'après Vapereau : « Je ne les prends pas. » C'est un lecteur habile, dont la voix, nette sans être vibrante, et l'excellente diction trahissent l'auteur dramatique dressé à l'art de faire valoir les effets. Le tour ingénieux et neuf de son discours s'est affirmé dès l'exorde où le récipiendaire a su rajeunir agréablement l'un des plus terribles et des plus inévitables lieux communs du genre, en variant d'une façon piquante l'expression obligatoire de sa modestie. Quant au sujet, — l'éloge de Charles Blanc, — il n'était pas sans doute de ceux que M. Pailleron eût choisis : rien, dans ses écrits antérieurs, ne dénotait une compétence

ou un goût particulier pour les questions artistiques, et quelques passages de sa harangue laissent entrevoir le fond de son opinion sur cette science nuageuse qu'on appelle l'esthétique. Il s'est dédommagé en composant la biographie de son prédécesseur comme un petit drame, avec une exposition qui a conquis du premier coup l'intérêt, beaucoup de traits fins et piquants soulignés d'une inflexion discrète et dont aucun n'était perdu pour le public, enfin une habileté toute professionnelle dans l'art de conduire et de disposer les scènes. Mal à l'aise sur un terrain qui prêtait si peu à la liberté d'allures, à la verve étincelante du poète comique, il s'est rejeté sur le détail pittoresque et l'épisode vivant, unissant d'une façon intime à la biographie de l'historien des peintres celle de son frère, comme pour en relever et en doubler l'intérêt. Il serait excessif, toutefois, de comparer le procédé de M. Pailleron en cette occurrence à celui du poète Simonide ayant à faire l'éloge d'un athlète et se rejetant sur Castor et Pollux, car il nous répondrait que c'était l'éloge de Pollux qu'il avait à retracer et qu'il était aussi légitime que naturel d'y joindre celui de Castor, son inséparable jumeau. Personne n'ignore que Ch. Blanc professa toujours une sorte de culte pour son aîné, le fameux écrivain et orateur révolutionnaire, et qu'il se tint à côté de lui, jusqu'au bout, dans une attitude qui, même sous l'affection, gardait le respect et demeurait inclinée.

En dehors de ce culte, Ch. Blanc n'eût qu'une religion : la religion de l'art. Mais celle-là du moins, il l'eut avec une véritable ferveur. Pour rendre hommage au Beau, qu'il considère comme un reflet de Dieu même, et à l'Idéal éternel, en qui il croit fermement, il a trouvé des termes empreints d'une poésie mystique qu'on est surpris de rencontrer sous la plume d'un libre-penseur. Au fond, malgré sa nature ouverte et compréhensive, Ch. Blanc était un classique attaché aux grands souvenirs et aux grandes traditions, ne craignant pas les audaces, mais ayant en horreur les grossièretés et les platitudes, incapable de pactiser avec les théories basées sur le mépris des règles et du goût, pas plus qu'avec les œuvres qui avilissent et dégradent l'art. Rencontrant à ce point de jonction la littérature brutale et *naturaliste* du jour, M. Pailleron n'avait donc pas à s'écarter de son chemin pour se livrer contre elle à une vive sortie qui a soulagé un moment la conscience publique. Cette exécution a été d'autant plus chaleureusement applaudie qu'elle venait de la façon la plus logique, tout en étant inattendue.

La réponse de M. Camille Rousset, d'un caractère bien différent, d'une physionomie plus académique, est un excellent morceau de style et de critique littéraire. Il est probable que

M. Rousset avait jusqu'ici passé plus de temps à feuilleter les archives du ministère de la guerre que les œuvres de nos poètes comiques contemporains. Mais si l'on s'était figuré d'avance que le grave historien de Louvois se trouverait mal à l'aise dans ce rôle de feuilletonniste du lundi, on se sera senti bien vite rassuré en l'écoutant. M. Cam. Rousset a lu consciencieusement l'œuvre entière de M. Pailleron. Rien ne lui a échappé dans cette lecture attentive, ni la piquante invention des titres, ni la vie et le mouvement du dialogue, ni la verte allure d'un style bien français, ni l'habitude caractéristique de l'auteur d'attribuer le beau rôle aux femmes dans ses comédies. Bref, il a fait l'éloge mérité de cet aimable et spirituel théâtre, non sans l'assaisonner du sel de la critique et sans indiquer les réserves nécessaires, car M. Pailleron est quelquefois un peu plus gaulois qu'il ne sied, et dans les *Faux ménages*, il frôle le paradoxe.

C'est ainsi, par des remarques ingénieuses, de fines analyses, de fermes et courtoises observations, qu'il a su rompre la monotonie d'une si longue revue, et l'animer en même temps que la varier. Mais sur la question du *Monde où l'on s'ennuie*, M. Rousset ne s'est pas engagé à fond. Dès qu'il eut prononcé ce titre, *conticuere omnes*, *intentique ora tenebant*. On se sentait sur un terrain brûlant, mais on attendait. Quoi? Je ne sais trop. Quelque allusion discrète, quelque regret délicatement exprimé, quelque *post-criptum* à la préface que l'on sait, pour prendre acte d'un désaveu qu'il faut prendre au mot, mais qui eût gagné peut-être à profiter d'une occasion solennelle pour se changer en hommage à l'adresse d'un professeur éloquent, rentré avec éclat dans sa chaire après deux ans d'interruption. Et pourquoi pas aussi une petite protestation en faveur de Tocqueville, qui était de l'Académie, et de Joubert, qui était digne d'en être? L'espoir a été déçu. Se dérobant à une attente qui n'était peut-être que de la curiosité, M. Rousset a passé à la péroraison, en félicitant le récipiendaire, avec beaucoup de bonne grâce, d'être un homme heureux, un filleul des fées, comme il qualifie lui-même l'un de ses personnages, et d'avoir donné le bon exemple d'une richesse aussi laborieuse que la gêne.

Huit jours après, l'Académie choisissait pour successeur à Jules Sandeau M. Edmond About, qui avait pour concurrent M. François Coppée. M. About s'était déjà présenté en 1871, contre M. de Loménie, qui le battit, malgré la protection de M. Thiers. Ce patronage semblait tout-puissant alors; mais il avait contre lui M. Guizot, dont l'influence s'était accrue à l'Académie de tout ce qu'elle avait perdu sur le terrain politique : les deux vieux rivaux entraient souvent en lutte dans ce domaine nouveau comme dans

l'autre, et ce n'était pas habituellement M. Thiers qui remportait la victoire. Jusqu'au dernier moment, le résultat semblait incertain, mais lorsqu'on vit arriver M. Ernest Renan, malgré son état de souffrance; M. Victor Hugo, malgré son grand âge et ses habitudes d'abstention, enfin M. Sardou, accouru exprès de Nice, — tous trois ouvertement favorables à M. About, — la victoire de celui-ci ne fut plus douteuse. Elle s'est décidée au second tour de scrutin. Certes, au point de vue du talent, de l'esprit et du bon style, M. About ne sera point déplacé à l'Académie, et si nous pouvions oublier que l'auteur de la *Grèce contemporaine*, de *Tolla*, des *Mariages de Paris*, de *Madelon*, de la *Vieille roche*, est en même temps l'auteur de la *Question romaine*, l'ancien rédacteur de l'*Opinion nationale*, le directeur actuel du *XIX*e *Siècle*, nous applaudirions des deux mains à son élection. Mais comment nous serait-il possible de l'oublier?

Jeudi dernier enfin, M. Coppée et M. de Lesseps ont été élus membres de l'Académie, en remplacement de Victor de Laprade et de Henri Martin. Le premier choix, purement littéraire, appelle une approbation complète; le deuxième était plus inattendu et s'explique moins aisément. Si l'Académie est faite pour les hommes qui ont percé, ce n'est pas, il me semble, pour ceux qui ont percé des isthmes. Je comprends qu'on décerne à M. de Lesseps toutes les récompenses possibles, sauf celle-là, réservée à des mérites d'un ordre tout différent. Il a, je suis prêt à en convenir, des droits à une statue; je ne vois pas ceux qu'il avait à un fauteuil académique, puisqu'il n'a jamais rien écrit, que des mémoires, des notes et des rapports. Ce qu'il a fait vaut mieux, soit; mais c'est autre chose. Autrement pourquoi l'Académie n'aurait-elle pas tout aussi bien appelé à elle l'inventeur de l'hélice et le vainqueur de Sébastopol ou de Magenta? Les concurrents déjà en ligne avaient cru devoir se retirer devant le nom populaire de M. de Lesseps, avec une déférence excessive : dix bulletins blancs ont tenu à représenter la véritable tradition, en protestant, de la seule manière qui leur fût possible, que l'Académie est généralement faite pour les écrivains.

Victor FOURNEL.

L'ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

AVANT ET PENDANT LA RÉVOLUTION (1700-1808)

Par l'abbé Augustin SICARD

Sous ce titre la Librairie Poussielgue met en vente le remarquable ouvrage dont nos lecteurs ont pu apprécier déjà, par les fragments que nous en avons publiés, toute la haute valeur et toute l'opportunité. Le volume contient plus de trois cents pages qui n'ont pas paru dans le *Correspondant*, et l'auteur a reçu de Mgr Perraud une lettre que nous reproduisons comme le meilleur éloge qui puisse être fait du mérite de l'ouvrage et de son utilité.

Paris, le 22 janvier 1884.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Vous avez entrepris d'écrire l'histoire de l'éducation publique dans notre pays depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à la fin de la révolution française. Vous avez surtout cherché à faire connaître quelle part les gouvernements et les éducateurs avaient faite à la religion et à la morale dans la formation de l'enfance et de la jeunesse, et quels systèmes avaient tour à tour prévalu dans nos écoles depuis Rollin jusqu'aux disciples immédiats de J.-J. Rousseau.

Pendant la plus grande partie de ce dix-huitième siècle, malgré les progrès croissants d'une philosophie de plus en plus hostile au christianisme, la religion garde sa place traditionnelle dans l'œuvre de l'éducation. Non seulement le docte et pieux Rollin au nom de la vieille Université, mais des hommes évidemment sympathiques aux idées nouvelles, comme Guyton de Morveau et La Chalotais, assignent à l'étude des vérités religieuses et à la pratique des devoirs qui en découlent une part sérieuse du temps consacré par la jeunesse à la fréquentation des écoles publiques. Vous faites très bien remarquer les évidentes analogies qui existent entre le règlement donné en 1769 au collège Louis-le-Grand, plusieurs années après l'expulsion des Jésuites, et les

règlements actuels de nos petits séminaires, tant y domine par-dessus toute chose, la préoccupation de former les enfants à l'intelligence et au fidèle accomplissement de leurs devoirs religieux.

Cependant, sous l'influence de l'*Emile* et de l'engouement extraordinaire dont la société française se prend pour un système d'éducation hardiment fondé sur la négation des dogmes essentiels du christianisme et sur l'hypothèse de la bonté native de l'homme, on voit peu à peu diminuer la part précédemment faite à la religion dans la formation de la jeunesse et grandir d'autant l'importance d'une morale purement philosophique. Après des essais timides, et encore maintenus dans le respect des anciennes traditions par les institutions politiques auxquelles la France avait dû des siècles de grandeur, les partisans de la nouvelle pédagogie s'enhardissent avec les progrès de la Révolution.

Bientôt, sous chacun des régimes qui se succèdent depuis la Constituante jusqu'à la fin du Directoire, libre carrière va être donnée aux fauteurs d'une éducation morale et civique, entièrement séparée des idées et des pratiques de la religion.

A l'aide des documents originaux auxquels vous avez fait de nombreux et intéressants emprunts, on les voit à l'œuvre, tantôt dans les discours où ils exposent leurs théories devant les représentants de la nation ; tantôt dans les écoles où ces théories sont appliquées sous la sanction des lois ; tantôt enfin dans les livres composés pendant cette période de dix années pour affermir dans les âmes des jeunes Français l'amour des institutions nouvelles et l'habitude des vertus civiques.

Ici, c'est Talleyrand qui, dans son fameux rapport de 1791, sur l'instruction publique, insiste sur la nécessité d'initier de bonne heure la jeunesse à la connaissance de la Constitution, des droits et des devoirs de l'homme, et émet le vœu qu'on rédige, pour être enseigné jusque dans les petites écoles, un « catéchisme de morale sociale et politique ».

Un peu plus tard, en 1792, ce sont Rabaut Saint-Etienne et Chénier qui font voir dans un système d'éducation véritablement nationale le moyen infaillible de « communiquer incessamment à tous les Français à la fois des impressions uniformes et communes, dont l'effet soit de les rendre dignes de la révolution, de la liberté, de l'égalité ».

Vous n'avez eu que l'embarras du choix pour montrer comment on avait mis en pratique ces théories sur l'éducation de la jeunesse française. Elle méritait assurément d'être tirée de l'oubli, cette institutrice du faubourg Saint-Antoine, la citoyenne Roget, rendant compte aux membres de la Convention des efforts qu'elle avait faits pour proscrire de son école les livres religieux et les emblèmes chrétiens. Vous avez eu raison de reproduire sa lettre textuellement et de respecter un

style et une orthographe dont les allures démocratiques ne laissent rien à désirer. « La loi, écrivait cette digne interprète des nouveaux programmes, défend de fanatiser le cœur des enfants. J'ai fait remportez à mes élèves les catéchismes et les évangiles; j'ai fait disparaître de mes classes tous les emblèmes du fanatisme, remplacet par la constitution, les droigts de l'homme et le bonet de la liberté. Mes élèves ont crié : Vive la république. Je les fais chanter tous les jours les hymnes français et républicains avec le refrain de Vive la république. »

Grâce aux patientes recherches de votre érudition, nous connaissons également toute la littérature civique recommandée par les autorités et officiellement introduite dans les écoles : *le Catéchisme républicain*, *les Dix commandements de la république française*, *les Six commandements de la liberté*, *les Pensées républicaines pour tous les jours de l'année à l'usage des enfants*, etc., etc.

A cette instruction pédagogique s'ajoute l'attrayant commentaire des fêtes instituées en l'honneur de toutes les vertus morales et patriotiques, destinées à remplacer irrévocablement dans la vie de la nation française les solennités chrétiennes. Fêtes de la Jeunesse et de la Vieillesse, fête des Époux, fêtes de l'Égalité, de la Liberté, de la Justice, de la Bienfaisance, de la Reconnaissance, et beaucoup d'autres encore dont vous avez reproduit avec une scrupuleuse fidélité les pompeuses et abstraites liturgies, les programmes emphatiques, la sentimentalité vide et déclamatoire; toutes ces manifestations viennent en aide aux constants efforts des législateurs en vue d'acclimater parmi nous la morale sans religion, la vertu sans Dieu, et de montrer ce que la philosophie toute seule est capable de faire pour la grandeur et la prospérité d'une nation.

Cette expérience a duré environ dix ans, pendant lesquels toutes les ressources de la puissance publique, toutes les influences officielles ont été mises au service du nouveau système d'éducation patronné par les mêmes hommes qui avaient assez d'audace pour terroriser la France au dedans, assez d'héroïsme pour combattre et pour vaincre au dehors les coalitions étrangères.

Il y a toutefois un obstacle contre lequel vient misérablement se briser cette immense et audacieuse tentative. En dépit de la pression exercée sur les familles, celles-ci ont horreur d'une éducation d'où la religion est bannie. Les écrits du temps en font foi : si les exploits de la citoyenne Roget lui valent les félicitations du pouvoir, ils éloignent de son école la confiance des parents. On a beau faire : ceux-ci préfèrent ouvertement la récitation du catéchisme à l'étude de la Déclaration des droits de l'homme, le *Pater* à la *Marseillaise*, l'image du crucifix au bonnet phrygien.

Revenu d'une longue et minutieuse inspection dans les départe-

ments, Lakanal peut écrire, en prairial de l'an III (juin 1795) : « La volonté impérative des parents a forcé presque tous les instituteurs des campagnes à se servir pour leurs enfants des livres du culte..... L'éducation républicaine est écartée, surtout dans les campagnes, par l'esprit superstitieux des parents et des instituteurs. »

Bientôt, cette opposition instinctive trouvera une expression publique dans le langage de quelques députés. En mai 1796, Mercier prononce, au conseil des Cinq-Cents, les paroles suivantes : « Législateurs modernes, philosophes prétendus esprits forts, vous avez enfanté tous les crimes en détruisant les opinions religieuses, sans lesquelles aucun bien ne peut s'opérer. Vous avez renversé toutes les notions de la morale. »

Treize mois après, en juin 1797, un autre député, Gilbert-Desmolières, résume d'un mot le vrai sentiment de la France, en affirmant « qu'il n'est point de véritable morale sans opinions religieuses; qu'il y aurait une véritable démence à vouloir former un peuple de philosophes et qu'il n'y aurait rien de plus difficile à gouverner ».

C'était se souvenir, bien qu'un peu tard, d'une parole de Rousseau, parole à elle seule très suffisante pour réfuter le système d'éducation préconisé par l'*Emile*, et violemment imposé à la France par ceux des disciples du philosophe genevois, aux mains desquels les révolutions avaient remis le pouvoir depuis 1789 : « La philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux, et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire. »

Votre exposé historique se termine au moment où cette sage parole d'un des plus dangereux sophistes des temps modernes inspire au premier Consul, devenu le maître des destinées de la France, le dessein de reconstituer sur ses bases traditionnelles la grande œuvre de l'éducation nationale.

Je viens, monsieur l'abbé, d'analyser d'une façon sommaire et nécessairement très incomplète votre important travail qui touche au mouvement religieux, moral et politique du dix-huitième siècle. Je voudrais donner envie de le lire à tous ceux qui, à cette heure, dans des vues fort diverses ou même très opposées, agitent ce grand problème de l'éducation publique. Tout en vous renfermant strictement dans le domaine du passé, sans vous permettre la moindre excursion sur le domaine des controverses contemporaines, vous avez éclairé d'une vive lumière les questions à la solution desquelles sont étroitement attachées les destinées de la jeunesse française. Aussi, en achevant de vous lire, je me suis rappelé la belle définition de l'histoire donnée par Cicéron, qui appelle cette science « la maîtresse de la vie » *Historia magistra vitæ*.

Rien de plus instructif que d'étudier avec vous la naissance, l'apogée,

la décadence de la pédagogie momentanément imposée à notre pays, à la fin du siècle dernier en vue de former, pour le dix-neuvième siècle une France pratiquement athée. Rien en même temps qui soit mieux fait pour encourager les hommes de foi et de cœur à combattre avec la dernière énergie la nouvelle expérience que les mêmes incorrigibles passions tentent à cette heure sur la conscience de nos jeunes générations.

Sans faire aucune polémique, et par conséquent sans courir le risque de blesser personne, votre livre est un saisissant commentaire de la vieille parole de nos Écritures : « L'iniquité s'est trahie elle-même [1]. »

Telle est, en effet, la morale et fortifiante leçon qui se dégage de votre exposé historique. J'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de la mettre en relief et de la signaler aux méditations des personnes capables d'étudier sans préventions et sans parti pris les conflits engagés hier et aujourd'hui entre les partisans et les adversaires de la morale indépendante appliquée à l'œuvre de l'éducation.

Oui, Dieu soit loué! Si le sophisme, l'erreur ou la violence ont pu prévaloir contre les traditions et les habitudes d'une nation chrétienne, ce triomphe a été de courte durée ; le bon sens et le bon droit n'ont pas tardé à reprendre leurs avantages. C'est l'*Emile* de Rousseau et toute l'éducation antireligieuse de ce livre qui ferme le dix-huitième siècle ; le dix-neuvième s'ouvre par le *Génie du christianisme* et par le Concordat.

Soyons donc pleins d'espérance et de courage. Les prétendues innovations à l'aide desquelles on essaye de séduire les foules et de les entraîner loin des saines méthodes de l'éducation ne sont que des plagiats. Toute cette pédagogie d'aujourd'hui sent le réchauffé. Nos faiseurs de manuels pour l'enseignement de la morale civique ont réimprimé des clichés dont le bon sens de nos grands-pères avait fait justice. Il ne sera pas nécessaire, j'en ai la confiance, d'aller jusqu'au vingtième siècle pour voir disparaître ces exhumations du passé qui sont tout le contraire du progrès et dont le moindre tort est de faire de la civilisation à rebours.

Les lecteurs de votre excellent travail s'associeront à ce vœu patriotique dont vous aurez contribué pour votre part à préparer la réalisation.

J'appelle sur le livre et sur son auteur les plus abondantes bénédictions de Notre-Seigneur, en qui je suis, monsieur l'abbé, votre serviteur dévoué.

ADOLPHE-LOUIS, *évêque d'Autun.*

[1] *Mentita est iniquitas sibi.* (Ps. XXVI, 12.)

UN PRÉCURSEUR DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE ET DE CHATEAUBRIAND

SAINT-JOHN DE CRÈVECŒUR[1]

I

On ne l'a pas assez remarqué : l'histoire de notre littérature est remplie de noms illustres d'écrivains qui ont écrit par occasion, qui n'ont pas fait leur métier d'écrire, d'auteurs, en un mot, qui ont été surtout et avant tout des hommes, et qui ont atteint parfois à la perfection de l'art sans être de ceux qui pratiquent l'art par profession. Agrippa d'Aubigné, Montaigne, la marquise de Sévigné, le duc de la Rochefoucauld, le duc de Saint-Simon, la comtesse de la Fayette, la marquise de Lambert, la comtesse de Caylus, la baronne de Staal, la marquise Du Deffand, le comte de Buffon, le vicomte de Chateaubriand, la baronne de Staël et bien d'autres, ont été de ces auteurs par occasion, de ces amateurs de génie qui ont, sans y songer, sans y tâcher, illustré ou créé chez nous des genres littéraires tout en se gardant d'être ce qu'on appelle des hommes ou des femmes de lettres. Il en est de la gloire littéraire comme de la fortune. Beaucoup de ceux qui la cherchent ne la trouvent pas ; elle sourit au contraire à quelques-uns de ceux qui ne la cherchaient pas, et qui, en écrivant, obéissaient à leur tempérament, à leur vocation, mais sans subir rien des préparations, des obligations et des préjugés professionnels, donnant simplement satisfaction à leur esprit, à leur cœur, à leur goût, sans s'inquiéter des conséquences.

S'il est des auteurs sans le savoir, sans le vouloir, qui atteignent à

[1] *Saint-John de Crèvecœur, sa vie et ses ouvrages* (1735-1813), par Robert de Crèvecœur. Un vol. in-8°, avec les portraits de Crèvecœur et de la comtesse d'Houdetot, gravés d'après des miniatures du temps. Paris, librairie des Bibliophiles. (Jouaust.)

la perfection et à la gloire sans les chercher, jamais ces auteurs-là ne trouvent un biographe plus digne d'eux, dont la voix réjouisse davantage leur ombre, que dans leur famille intellectuelle, c'est-à-dire parmi des biographes qui ne font pas métier de biographie et qu'un attrait particulier, une sympathie de cœur, une affinité d'esprit, ont attirés sur leurs traces dans le passé. Qu'est-ce donc quand ces vestiges ont pour le biographe une valeur sacrée, quand ces restes sont pour lui des reliques, quand l'esprit de famille se joint pour lui à l'esprit de curiosité, quand la religion domestique ajoute pour lui ses piétés à toutes les autres, quand il s'agit pour lui non seulement d'un écrivain qu'il admire, mais d'un ancêtre qu'il vénère?

De ce sentiment si légitime, de ce culte si naturel, découle pour le lecteur un intérêt particulier; à la bonne fortune de lire la vie d'un écrivain qui fut surtout un homme, se joint la bonne fortune de la lire écrite par un disciple, par un descendant qui lui-même n'est pas un auteur, qui apporte à ses investigations et à son témoignage les ardeurs et les pudeurs d'une sorte de piété filiale.

De là l'attrait particulier de tant de biographies et de mémoires, écrits avec la patience, avec le détail, avec l'intensité de ton, l'intimité d'accent d'un long et affectueux commerce, par des descendants intelligents, laborieux et pieux d'hommes ou de femmes illustres; devoir que les familles, en Angleterre, par exemple, se lèguent à travers les générations, qu'accomplit toujours, tôt ou tard, l'élu prédestiné à cette tâche, et qu'en France ont rempli si dignement de nos jours les héritiers des Choiseul, des Beauvau, des Tourzel, des Valfons, des Noaille, des d'Haussonville, des Necker, des de Ribbe, des Godefroy, des de Broglie, des Belleval, des Delahante, des la Fayette, des Rémusat. A tous ces exemples, un homme du monde des plus et des mieux lettrés, ancien auditeur au conseil d'État, a ajouté le sien, en consacrant ses loisirs à écrire avec soin, avec zèle, avec succès, la vie de son aïeul Saint-John de Crèvecœur, à restaurer curieusement, pieusement, cette vie oubliée, cette figure effacée d'un homme certainement inconnu de la plupart de ceux qui me lisent. Il m'était inconnu à moi-même avant la lecture des *Mémoires* de Brissot, qui a traité Crèvecœur comme il traita plus d'un autre de ses amis, en le dénigrant devant la postérité sous le coup de susceptibilités et de jalousies tenaces, après l'avoir flatté devant les contemporains. C'est même à l'occasion de ces *Mémoires* de Brissot et de leur témoignage, contredit et rectifié par lui, qu'ont commencé nos relations avec son adversaire et son critique, M. Robert de Crèvecœur.

Qu'est-ce donc que ce Saint-John de Crèvecœur, qui eut la bonne fortune de son vivant d'être très goûté, très choyé, très en vogue, comme tous les hommes qui caressent la curiosité de leur temps et flattent sa

manie dominante par quelque chose d'original, de nouveau, et qui a eu après sa mort la bonne fortune, plus rare encore, d'un biographe consciencieux, éclairé et très suffisamment impartial pour un biographe de famille. Qu'importe qu'il se soit peut-être un peu exagéré, un peu surfait l'importance des travaux et l'influence des recherches et des découvertes de son aïeul. Il n'en demeure pas moins un de ces hommes très intéressants à étudier, qui ont le don d'éprouver et de communiquer la passion des initiatives hardies et des entreprises fécondes, qui mêlent quelques instincts et quelques vues de génie à d'incontestables témoignages de talent, et dont la vie de héros du roman de l'humanité, toujours en quête de nouvelles voies, garde, jusque dans le récit d'un sage et raisonnable biographe, quelque chose du frémissement de ce goût de l'action qui les poussa aux aventures.

Ces aventures du gentilhomme normand qui, le premier en France et bien avant les déclamations de l'abbé Raynal et les engouements de la guerre de l'Indépendance, s'éprit de l'Amérique, y vécut de la vie du pionnier, du colon, du citoyen, pour rapporter en lui, après vingt-cinq ans d'initiation, le type du Français américanisé, sont des plus dramatiques, des plus émouvantes. Elles sont caractéristiques à la fois au point de vue des sentiments et des événements de toute une classe, de toute une époque. On respire avec une intensité extraordinaire, dans ce récit de la vie de Crèvecœur, l'air même, pour ainsi dire, de son temps. Il est de ce groupe de gentilshommes éclairés, philosophes, philanthropes, dans le bon sens du mot, qui étouffent dans l'étroite atmosphère de la décadence française sous Louis XV, et vont chercher dans le nouveau monde ce qui leur manque dans l'ancien : la nature sans fard, la liberté sans lutte, les mœurs pures et naïves d'un peuple neuf, un aliment pour le besoin d'activité qui les dévore, des spectacles nouveaux, un pittoresque inexploré pour leur curiosité, enfin des sources vierges de fortune due au travail et à l'effort individuel. Il y eut, au milieu du dix-huitième siècle, plus d'un gentilhomme épris de cet idéal américain, comme Saint-John de Crèvecœur. Il fut le premier, de cette élite inquiète qui devait compter Bernardin de Saint-Pierre, Volney et Chateaubriand parmi ses membres errants. Il fut aussi le premier, au retour d'une longue odyssée, à goûter la popularité des étonnements et des engouements de Paris. Il joua avec succès, la comtesse d'Houdetot s'étant faite sa marraine, dans les salons de Paris, le rôle d'Émile retour des Indes, avec les gaucheries et les rudesses d'un civilisé redevenu sauvage et qu'il fallait civiliser de nouveau. Les marquises et les duchesses se chargèrent de l'éducation de cet élève de Rousseau, qui avait pris sa tâche assez au sérieux pour oublier, en défrichant sa part des landes américaines, les mots les plus usuels, les plus commodes, les plus

agréables de la conversation française. Crèvecœur, avant Franklin, avant la Fayette, avant Chastellux, avant Brissot, joua donc et joua à merveille ce rôle du Français devenu Américain, et apprenant des hommes, et surtout des femmes, à redevenir homme du monde et Français, car les femmes excellent à rendre à un homme, surtout en France, l'intelligence et l'amour de la patrie et de la langue natale. A ce premier croquis de la physionomie de Crèvecœur, telle que nous nous la représentons, il convient d'ajouter, en appuyant sur l'esquisse, quelques traits plus précis, empruntés à l'introduction même de son biographe, et qui achèveront de nous montrer la valeur morale et sociale de l'homme et l'intérêt de sa vie.

Saint-John de Crèvecœur a été un auteur fort connu à la fin du siècle dernier. Ses ouvrages obtinrent alors un succès réel et durable qu'attestent de nombreuses éditions publiées en France, en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne et en Hollande. Bien oubliés du public de nos jours, ils n'ont cependant pas cessé d'être appréciés des érudits, et l'on ne saurait leur contester ce charme et l'originalité, au ton frappant de bonne foi, et souvent une véritable peine d'expression.

Ces livres, dont la scène est placée dans l'Amérique du Nord, sont bien loin d'être des œuvres de pure imagination.

Parti pour le nouveau monde avant d'avoir atteint l'âge d'homme, Crèvecœur y avait passé plus de vingt-cinq ans, au Canada d'abord, où il servit durant sa première jeunesse, puis dans les colonies anglaises, qu'il habita jusqu'à la guerre de l'Indépendance. Rentré dans son pays natal, il sut bientôt se faire une place dans le monde des lettres, et devint l'ami et le protégé de la comtesse d'Houdetot. Sa nomination au consulat de New-York le ramenait peu à peu aux États-Unis. Destitué à la Révolution, il retournait à Paris; et, après avoir assisté au drame sanglant de la Terreur, il faisait, au début de l'Empire, un séjour assez long en Bavière, d'où il revint en France, pour y mourir quelques années plus tard, à la veille de la première invasion.

On voit quel champ d'observations tant de contrées, d'événements, de personnages divers ont offert pendant plus de soixante ans à un esprit intelligent et curieux. Ajoutons que, sans être un savant, Crèvecœur eut toujours un goût très prononcé pour la propagation des inventions utiles. Il fut le disciple de Franklin, le collaborateur de Parmentier; à New-York, il a cherché avec une persistance méritoire à encourager les premiers essais de navigation à vapeur. Ses honorables efforts furent appréciés en France, comme en Amérique; il a été membre de la Société royale d'agriculture, correspondant de l'Académie des sciences, puis de la deuxième classe de l'Institut; aux États-Unis, il a fait partie de la Société philosophique américaine.

Voilà la vie : arrêtons-nous un instant devant l'homme supérieur à sa vie, pour justifier, en nous y associant, le sentiment d'estime et de

sympathie avec lequel en parle le biographe qui le connaît si bien et nous le fait si bien connaître. Michel-Guillaume-Jean de Crèvecœur, qui s'est fait connaître sous le nom de Saint-John ou Saint-Jean de Crèvecœur, était né à Caen, le 31 janvier 1735. « Cet homme aux goûts aventureux, dit son excellent biographe, à l'esprit curieux et novateur, cet écrivain enthousiaste, dont les descriptions naïvement poétiques ont charmé toute une génération, vit le jour dans le milieu le plus calme et le plus patriarcal, parmi de graves magistrats ou des gentilshommes de province assez peu soucieux des aventures et moins encore de l'idéal. »

Les goûts de Crèvecœur, la vocation qui le poussait vers l'inconnu, furent favorisés par un séjour en Angleterre, où il perfectionna son éducation, apprit la langue anglaise, et se sentit irrésistiblement, dans cet air fécond pour les initiatives individuelles, aiguillonné par l'attrait des voyages et des aventures. Il partit pour le Canada, en 1754, et entra au service comme cadet dans les troupes de la colonie, où on utilisa et où il utilisa ses aptitudes d'ingénieur et de topographe. Il prit part, en août 1757, à l'attaque du fort George, par Montcalm. En 1758, il fut nommé lieutenant au second bataillon de la Sarre, compagnie de Rumigny. En 1760, il quitta le service colonial, ne rentra pas en France avec les débris de notre armée, et, sous le nom de Saint-John et avec la profession d'arpenteur, il résolut de s'initier à la vie de l'agriculteur ou du défricheur pensylvanien. Au commencement de l'année 1764 il se faisait naturaliser dans la colonie de New-York, et quelques mois après s'installait sur une plantation nommée Greycourt. A trente-quatre ans, en septembre 1769, il épousa une jeune Américaine, établie avec ses parents dans le comté de Duchesse, Mehetable-Tippet. Après avoir créé une propriété, il fonda une famille et donna pour premier jeu à son premier enfant une promenade dans les sillons, assis sur un siège de son invention, fixé par quatre écrous sur la houe de sa charrue de labour.

On le voit, Crèvecœur n'est pas un voyageur en chambre, un agriculteur de cabinet. Il a vécu de la vie tour à tour sédentaire et nomade du planteur. Il a passé par toutes les phases de l'existence qu'il a pu ensuite décrire, en traits saisissants, dans les tableaux divers de son *Voyage en Pensylvanie* et de ses *Lettres d'un cultivateur américain.*

C'est en cela qu'il se distingue de Bernardin de Saint-Pierre, qui ne fut qu'un ingénieur utopiste, à rêves et à projets, et de Chateaubriand qui ne fut qu'un voyageur inquiet et fantasque. Crèvecœur ne s'est pas contenté de voir, il a éprouvé, il a senti, il a vécu la vie militante du défricheur, du squatter. De là un accent particulier d'expérience, une intensité de ton, un charme de vie vécue enfin, qui, à défaut du talent pittoresque et poétique, supérieur chez ses successeurs, donne à

ses descriptions une saveur particulière. Pour faire un champ, un verger d'une forêt abattue par le fer et le feu, il faut des efforts héroïques que peignent bien seulement ceux-là qui les ont faits.

Il n'y a pas d'Européen qui puisse se former une idée juste et précise de cette marche pénible et lente. Il faut au moins trois ans avant que les racines des buissons et des petits arbres soient entièrement détruites, cinq ans avant que les grandes souches cessent de repousser et quatorze ans avant que ces mêmes souches se pourrissent et puissent être enlevées. J'y ai moi-même épuisé la première vigueur de mes bras. Enfin les prairies deviennent douces et unies, les vergers couverts de fruits, les champs dégagés de souches d'arbres abattus.

Alors, seulement alors, « penché négligemment sur le manche de sa charrue et la guidant instinctivement », le laboureur respire « l'odeur suave de la terre, qui, semblable à un bouquet odoriférant, l'anime et le réjouit ». Les aventures, nous l'avons dit, abondent dans la vie de colon menée par Crèvecœur. Nous en mentionnerons seulement une, celle de son naufrage sur le haut du Saint-Laurent et de son adoption par les Indiens Oneïdas, sous le nom de Kayo-Harra. Après avoir vécu de la vie agreste et nomade du cultivateur défricheur, Crèvecœur vécut ainsi, pendant un hiver, de la vie sauvage. Et il est impossible de ne pas songer aux Natchez, à Chactas, à Atala, en lisant le récit de son apprentissage de la vie sauvage, et de sa naturalisation d'un hiver parmi les Onéidas.

Il est impossible aussi de ne pas songer aux descriptions de tempêtes de Bernardin de Saint-Pierre, quand on lit celle d'un ouragan dont Crèvecœur fut témoin en 1767.

Je l'avoue, de ma vie je n'ai été pénétré d'un aussi profond sentiment de terreur qu'en 1767, lorsque, sous l'abri d'un rocher situé sur la cime d'une hauteur à quelques milles de la ville, je contemplais les combats de l'atmosphère et de l'Océan. Plus d'une fois, je crus sentir la terre trembler sous mes pieds, lorsque le poids énorme des vagues venait en roulant se briser sur les rivages de cette île qu'elle menaçaient d'engloutir. Du sein des nuages teints en pourpre sortaient à chaque instant non des foudres, mais des torrents de feu accompagnés d'explosions terribles; l'air que je respirais n'était qu'un fluide électrique. Pendant qu'au-dessus de moi les éléments déchaînés se faisaient une guerre implacable, je voyais dans le vallon la nature revêtue de ses plus brillantes couleurs : d'un côté, je contemplais les horreurs de ce que je croyais être la dernière nuit du monde; de l'autre, à la lueur des mêmes éclairs, l'éclatante verdure des forêts dont j'étais environné.

L'exiguïté du cadre d'une simple notice ne nous permet pas d'insister sur ces rapprochements, au point de vue de la couleur locale et de

la valeur pittoresque et littéraire, qu'il serait curieux de multiplier entre les frustes tableaux de Crèvecœur et les tableaux plus savants, plus raffinés, mais où l'art a parfois une part plus grande que la vérité, qui ont fait la réputation de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand. On y reconnaîtrait, croyons-nous, que ce titre de précurseur, que nous donnons à Crèvecœur, n'a rien d'excessif. Il a préparé certainement le premier la palette sur laquelle deux grands écrivains ont, d'un pinceau plus savant que le sien, étalé et nuancé les couleurs. Nous ne pouvons que renvoyer, sur ce point comme sur d'autres fort intéressants : par exemple, l'histoire du retour à Paris de Crèvecœur, après vingt-sept ans d'absence, et de l'engouement dont il fut l'objet, en sa qualité de sauvage de salon, chez M. de Buffon, au jardin du Roi, chez la maréchale de Beauvau, au château du Val, et chez la comtesse d'Houdetot, au livre de M. Robert de Crèvecœur, rempli de recherches et de découvertes piquantes. On peut citer, à ce titre et pour finir, de singulières lettres de M. Lenormand d'Étioles, l'ex-mari de Mme de Pompadour (p. 80). Il sollicitait, le 4 mai 1783, deux places de consul, celles de Boston et de Philadelphie, en faveur de ses fils, qui, dit-il, s'appellent, suivant un diplôme de l'Empereur, l'aîné, Charles-Marie de Neuilly, baron d'Eberstein, et le second, Charles de Neuilly, aussi baron d'Eberstein. On lui répondit par un refus. Le 17 juin, nouvelle lettre, dans laquelle il se rabat sur une concession de 10 000 acres de terre que le roi demanderait au Congrès. Un peu plus tard (24 juillet et 9 août 1783), diminuant toujours ses prétentions, il se borna à solliciter une recette des tailles, qu'il n'obtint peut-être pas. Il serait à désirer que M. de Crèvecœur, un jour de loisir, poussât plus loin ses recherches et nous édifiât sur cette histoire, complètement inconnue, de la décadence et de la fin du mari de Mme de Pompadour.

M. de Lescure.

REVUE CRITIQUE

I. *La Veuve,* par M. Octave Feuillet. — *Stéphanette,* par M. Bernard Seigny. — *Amour vrai,* traduit de mistress Godfrey, par Mme du Parquet. — *Madeleine, le Médecin de village, Résignation,* par Mme d'Arbouville. — II. *Histoire de Madagascar, ses habitants et ses missionnaires,* par le P. de la Vaissière, de la Compagnie de Jésus. — *Histoire et Géographie de Madagascar,* par M. H. d'Escamps. — III. *Le royaume de Prusse,* par M. Edm. Bonnal. — IV. *La Save, le Danube et le Balkan,* par M. Louis Léger. — V. *Manuel d'instruction religieuse,* par un missionnaire de Clermont. — *Notice biographique sur Mgr Pierre-Henri Lamazou, évêque de Limoges.*

I

Il s'est passé, ces jours-ci, pour le dernier roman de M. Octave Feuillet, *la Veuve* [1], ce que nous avons vu parfois aux expositions, où la foule, sans s'arrêter devant les toiles les plus propres à l'attirer par leurs dimensions et leur éclat, se précipitait vers de tout petits cadres placés sur la cimaise et s'entassait pour en admirer la délicate et fine exécution : tout le monde s'est jeté sur ce récit de deux cents pages et l'a dévoré. C'est qu'au milieu de nos romans aux grosses couleurs, cette sobre et exquise peinture de *la Veuve* offre tout le charme de l'inattendu. Il y a là, au point de vue de l'art, un petit chef-d'œuvre d'autrefois. On n'est plus habitué à rencontrer, dans les ouvrages de ce genre, cette correction de dessin, cette habile proportion de toutes les parties, cette marche droite et simple de l'action, sans excursions, sans détours, sans tous ces « points d'orgues » narratifs où se complaît le dandisme de tous nos conteurs. C'est une joie de se sentir entraîné vers le but sans digression, sans description vaine, sans l'insipide dialogisme des faux imitateurs d'Alexandre Dumas ; de suivre cette analyse pénétrante du cœur, ce développement logique des sentiments, ce drame du dedans, cent fois plus intéressant que celui du dehors. Là, c'est-à-dire dans la séduction de cet art accompli du style qui va se perdant tous les jours, gît le secret du brillant succès de *la Veuve ;* car, n'était cet attrait du style, auquel, grâce à Dieu, nous sommes encore tous sensibles, paraît-il, les personnages,

[1] Octave Feuillet, *la Veuve, le Voyageur,* 1 vol. in-12. Calmann Lévy, édit.

deux au moins, sur trois qu'ils sont au premier plan, n'ont rien d'autrement sympathique. On les connaît, nous pouvons en parler sans faire ici l'analyse d'un livre que tout le monde a lu. Robert, l'officier de marine, porte dans l'amitié, comme dans l'amour, une exigence farouche qui n'est, au fond, que de l'égoïsme; en forçant son camarade Frémeuse à lui jurer amitié au pied d'une croix; en renonçant à sa carrière après avoir épousé Marion d'Épinay, il cache mal une jalouse défiance qui n'échappe pas à sa jeune femme, et dont la blessure se réveillera dans son cœur lorsqu'elle apprendra qu'en mourant sur le champ de bataille, dans la guerre de 1870 où il a repris du service en qualité de volontaire, son mari lui a fait défendre de se remarier. Il y avait là, à franchement parler, une injure. Cette injure, une femme aimante, une femme chrétienne l'aurait pardonnée. Mais telle n'est point Marianne d'Épinay; la veuve de Robert de la Pave est la femme simplement, la femme païenne, quelque chose comme l'Hermione ou la Phèdre du théâtre antique, une femme qui a tout de son sexe, sauf le cœur. En séduisant l'ami de son mari, l'honnête et loyal Maurice de Frémeuse, qui a reçu la triste mission de lui notifier la défense de Robert; en manœuvrant de manière à s'en faire épouser, elle se venge doublement, et de la jalousie posthume de son époux qui avait voulu lui enlever sa liberté, et de la part qu'avait prise à cet outrage l'homme qui avait accepté de le lui apprendre, — sans compter le plaisir de déposer l'habit de veuve. Qu'il y ait de ces femmes-là dans le monde d'aujourd'hui, cela se peut; mais ce ne sont là que des exceptions réalistes, et, n'en déplaise à l'illustre académicien, nous ne voyons pas qu'il y ait plus d'utilité à nous les révéler, qu'il y en a à nous montrer celles dont le roman naturaliste se repaît. Le dénouement n'est pas pour relever beaucoup, non plus, ce récit si charmant d'ailleurs. Outre que le suicide par lequel Maurice échappe à son remords est un moyen des plus usés, c'est aussi le moins digne d'un cœur viril, le moins en harmonie avec la croyance héréditaire dans laquelle le courageux officier a été élevé par sa mère qu'il aime, et dont cette façon de sortir de la vie brisera le cœur, il n'en saurait douter.

Une nouvelle fort courte aussi, et dont, sans entendre l'en rapprocher autrement, on peut, à bon droit, parler ici après *la Veuve*, parce qu'elle est également en dehors du courant d'aujourd'hui, et *écrite* d'ailleurs, c'est *Stéphanette* [1], gracieuse et pure histoire d'amour greffée sur un affreux épisode révolutionnaire. L'action a lieu dans les premières années de la Restauration, époque singulière où le passé se relevait mutilé et reprenait, avec une résignation ici provisoire et là définitive, la place telle quelle qu'il retrouvait dans le présent. La société avait, par suite, une physionomie très particulière, en province surtout; on y voyait notamment de très grands noms dans de très petits emplois, quand ils n'étaient pas dans une

[1] *Stéphanette*, par Bernard Seigny. In-12. Bray et Retaux, éditeurs.

obscure pauvreté. Il se faisait aussi parfois, dans ces familles dispersées par l'orage politique et revenues de l'exil, de surprenantes et dramatiques reconnaissances.

C'est sur cet état de la société vers 1816 et sur un événement de ce genre, moins romanesque au fond qu'il n'en a l'air, que repose le gracieux et touchant récit de M. Seigny. Il est d'un naturel parfait, sans incidents compliqués, mais non sans aggravation d'obstacles et sans émotion, sans angoisses à l'approche du dénouement. Les figures sont vraies et contrastent assez, quoique de même caractère, pour animer le tableau. « Noble sang ne ment point. » Cet axiome se vérifie dans le courage que chacun ici montre, à mesure que la situation se serre et menace davantage, chez Stéphanette qui se croit la fille de l'odieux brocanteur dans la boutique duquel elle s'est toujours vue, aussi bien que chez Jean de Trémière, l'humble clerc de maître Furonneau, le notaire, quand l'un et l'autre comprennent qu'ils ne peuvent s'épouser. Le lecteur, qui s'est pris d'intérêt pour un attachement si pur et un sacrifice si dignement résolu de part et d'autre, éprouve un grand soulagement en apprenant, par des révélations authentiques, que l'obstacle apparu n'existe pas et que Stéphanette est la cousine de Jean, à qui la mariera un vieux gentilhomme qui se trouve être son oncle et qui l'affectionne depuis longtemps, pour l'avoir vue maintes fois dans la boutique où il va fureter en sa qualité d'antiquaire et d'amateur de bric-à-brac.

La plume qui a écrit cette jolie nouvelle est alerte, et, loin de s'attarder avec complaisance dans la description, se plaît à y jeter, çà et là, comme en passant, une réflexion qui l'avive : témoin ce trait que nous prenons au hasard : « Dans ce jardin, dont les massifs, régulièrement disposés et dessinés par une bordure de buis, figuraient de chaque côté de l'allée une croix de Saint-André, quelques espèces de fleurs, les mêmes tous les ans : des résédas, des giroflées brunes et surtout des passeroses, plante aimable, qui n'a jamais fini de fleurir, et qui meurt ayant encore des boutons, — comme nous des projets. »

Ajoutons que les caractères y sont tous tracés d'un seul mais ferme coup de crayon, tel, par exemple, que celui de l'oncle de Stéphanette, qui refuse d'aller, comme tant d'autres, solliciter aux Tuileries. « Outre qu'il m'en coûterait, dit-il, de demander quoi que ce soit, et d'avoir l'air de me faire payer le sang que j'ai versé, je me trouverais en singulière compagnie. Il y a là plus de bleus que de blancs : on pourrait croire que j'ai quelque vilenie à me faire pardonner. »

Est-ce ici un début ? Le nom tout nouveau de l'auteur nous le fait penser : autrement on ne le croirait pas.

Mme du Parquet, dont les habiles traductions nous ont fait connaître quelques-uns des meilleurs romans anglais, ceux de Rhoda Broughton en particulier, vient d'en importer un nouveau dont l'auteur n'avait pas de notoriété jusqu'ici de ce côté du détroit, mais qui jouit déjà, dit-on, d'une véritable célébrité de l'autre. Mistress Godfrey (c'est son nom) a

publié plusieurs romans qui ont marqué tout d'abord parmi ceux de la nouvelle école. Celui que nous donne aujourd'hui Mme du Parquet : *Amour vrai* [1], est sans doute du nombre. C'est une peinture vraisemblablement exacte de certains côtés de la vie anglaise et de certaines natures d'outre-Manche, car il y a là des caractères et des façons d'être qu'on n'a vues nulle part et tout à fait *sui generis*, comme disent les savants. La campagne est presque exclusivement le théâtre où se déroule l'action ondoyante et peu rapide, mais fort dramatique à la fin. Un instant la scène est transportée à Londres, au moment de « la saison », quand l'aristocratie quitte ses châteaux pour venir étaler son luxe aux courses, aux promenades, dans les parcs et dans les salons; mais ce n'est que la caricature qu'on en voit, dans les efforts d'une vieille coquette pauvre qui sue sang et eau pour se maintenir et faire figure dans le monde auquel elle appartient par la naissance, et d'où l'âge perfide et la ruine l'ont fait tant soit peu descendre. A cela près qu'elle constitue à peu près un hors-d'œuvre dans le plan de l'ouvrage, cette satire est curieuse et piquante. Mais que parlons-nous de plan? Il n'y en a pas dans *Amour vrai*, du moins au sens où l'on prend ce mot dans les œuvres de l'esprit, celui d'une proportion et d'une coordination de toutes les parties vers un même but, un même terme au moins. De but ici, il n'y en a pas, à proprement parler, l'auteur ne semblant pas se proposer une leçon, ainsi que le faisait le vieux roman anglais. Quant au terme où les choses doivent aboutir, la fascination de l'abîme, sinon la chute d'une jeune fille stupidement tenue à distance par un père à demi fou, on l'aperçoit trop à l'avance. Une espérance de salut toutefois apparaît, dès le début, dans la présence d'une sœur aînée, ange gardien et martyr à la fois, car elle se voit enlever, par cette sœur si difficile à protéger et à soutenir, l'homme à qui, en secret, elle avait donné son cœur et dont l'amour lui semblait assuré. Belle et touchante figure, que celle de cette douce et héroïque Dolly, dont la vie n'a été qu'immolation et sacrifice, et dont l'unique satisfaction est de ne mourir qu'après avoir ramené à sa sœur imprudente le mari dont elle avait doucement et longtemps rêvé d'obtenir elle-même la main. Mais que de façons et de manières, chez l'auteur, pour nous dire cette simple et pathétique histoire. Mistress Godfrey est de l'école de miss Broughton, dont elle exagère le procédé favori... et monotone, il faut le reconnaître. Rhoda Broughton raconte peu, mistress Godfrey ne raconte point; tout, chez elle, est en scènes, en dialogues, ou, si ces incessantes conversations sont amenées et rattachées par un peu de récit, ce récit est invariablement au présent. L'auteur se jette bravement, dès le début, au milieu des faits, selon le conseil du poète, mais elle n'a pas souci de son autre précepte, celui de marcher droit et vite au but. On n'imagine pas tous ses artifices pour éviter de dire bonnement les choses, et pour forcer le lecteur à chercher le secret des longs entretiens auxquels elle le fait perpétuellement assister. On est avec elle dans la position de quel-

[1] 1 vol. in-12. Calmann Lévy, édit.

qu'un qui tombe, dans un salon, au milieu d'une conversation commencée entre gens qui se connaissent et qui poursuivent, sans faire autrement attention au nouveau venu. Quand le sujet en est, comme ici, curieux, la position finit par être intéressante, mais elle n'en commence pas moins par être gauche. La vieille narration avait du bon : n'y pourriez-vous revenir un peu, mesdames d'au-delà de la Manche!

A côté de ces romans nouveaux, dont elle est l'usine aujourd'hui la plus active, la maison Calmann Lévy tente, à l'endroit de quelques anciens, une résurrection dont le succès nous paraît douteux. Les trois nouvelles de Mme d'Arbouville, qu'elle réimprime, *Madeleine, le Médecin de village*, *Résignation* [1], firent une sensation très vive à leur apparition; la reine Marie-Amélie en fit faire, à l'imprimerie royale, une édition dont le produit fut destiné aux victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe, et qui fut enlevée rapidement. Mais il y a de cela quarante ans, et, depuis lors, il n'en a plus été question. Or, dans ce genre, les livres enterrés de si bonne heure et demeurés si longtemps dans l'oubli n'ont pas grande chance d'en être tirés à leur avantage. Oh ! si les récits dont il s'agit étaient de ceux qu'on cachait autrefois et qui s'étalent effrontément au jour, en ce temps-ci; si seulement c'étaient quelques préludes alors méconnus de l'école réaliste, ils pourraient compter sur un accueil empressé. Mais il n'en est pas ainsi des romans de Mme d'Arbouville; ils sont d'une inspiration élevée, d'un caractère religieux sincère, parfois même exalté. A ce titre, ils se recommandent sans doute à la partie de la génération actuelle restée fidèle aux croyances chrétiennes, ou qui a compris la leçon du temps; mais n'est-il pas à craindre que la noire tristesse dont sont empreints tous ces récits n'effraye bon nombre des lectrices auxquelles ils se recommandent — lectrices, disons-nous, car, en effet, c'est aux femmes que s'adresse principalement Mme d'Arbouville; elles seules en sont les « héroïnes », et le mot ici n'a rien que de juste, toutes celles que l'auteur met en scène étant malheureuses et subissant avec une noble résignation les épreuves de leur vie. Il y a aussi le chapitre du style, réputé « beau » dans le temps, mais dont l'allure saccadée, les phrases à large envergure, les apostrophes, les interjections, les exclamations fréquentes, la rhétorique enfin, pourrait bien ne pas plaire aujourd'hui. Mme d'Arbouville n'en a pas moins été un moment en vue dans notre littérature, et, quel que soit l'effet que sa réapparition doive produire, ce sera toujours une figure curieuse à voir.

II

La question de Madagascar, une des grosses épines que notre république s'est mises au pied, est de toutes, sans contredit, la moins connue, la moins comprise, et non la moins intéressante pourtant. On n'en sait pas plus l'origine, dans le public, qu'on n'en apprécie

[1] 1 vol. in-12.

l'importance. Elle est vieille, cette question, de plus de deux cents ans ; car c'est sous Louis XIII, du temps où Richelieu inaugurait le grand rôle joué par nous dans le monde, que la France s'empara légitimement et conformément à toutes les règles du droit des gens dans l'île de Madagascar, des territoires libres et inoccupés qu'à l'instigation de nos anciens et constants ennemis, la petite et alors imperceptible tribu des Hovas nous dispute aujourd'hui. Après une première prise de possession solennelle, il y en eut une seconde, en 1664, quand fut constituée, grâce à l'intelligente politique de Colbert, la *Compagnie orientale*, grande société de commerce à laquelle Louis XIV céda et transporta à perpétuité tous ses droits de seigneurie et de justice. Une troisième prise de possession, implicite mais néanmoins formelle, eut lieu l'année suivante, quand le roi donna à Madagascar le nom d'*île Dauphine* et confirma à la *Compagnie orientale* le transport précédemment fait de ses droits, « étant, dit-il, le seul souverain qui y ait présentement des forteresses et des habitations », et ne se réserva que sa prérogative de justice souveraine. Autre confirmation plus solennelle, en 1670, et inscription sur un rocher du titre de propriété française. Tout indolent que fût Louis XV, et quelque mollesse qu'il mît, en général, à conserver les droits de souveraineté qui lui avaient été transmis, il maintint, par trois édits successifs, ceux qu'il avait sur l'île de Madagascar. La Restauration ne montra pas moins de résolution à cet égard, et, au moment où elle nous donnait Alger, elle affrontait, à Madagascar, les intrigues et les manœuvres des Anglais, plus ou moins dissimulés derrière les princes indigènes. Le gouvernement de Juillet et celui du second empire détournèrent les yeux de ce théâtre, vers lequel les démonstrations tardives de la troisième république rappellent, en ce moment, l'attention inquiète du pays.

Il y aurait eu, dès le principe, quelque chose de mieux à faire pour l'affermissement des droits de la France sur Madagascar : ç'aurait été d'y aider largement à la propagation du catholicisme, pour lequel les indigènes ne montrent point d'éloignement, comme l'atteste le succès qu'ont eu là nos missions, toujours si peu suivies et si peu secondées pourtant. L'Angleterre, qui enrage toujours quand elle nous voit quelque part où elle n'est pas — et où ne voudrait-elle pas être ? — l'Angleterre, qui, dès le premier jour, a combattu sourdement notre établissement dans la grande île africaine, aurait trouvé, dans le lien qui se serait formé entre les populations converties et nous, un obstacle plus fort à ses desseins que dans les revendications de nos divers gouvernements. Mais, comme le montre le P. de la Vaissière, dans le curieux ouvrage qu'il vient de publier sur Madagascar et ses missions [1], il y eut presque toujours, à cet égard, dans les régions du pouvoir, une sorte d'indifférence et d'aveuglement. Chose bien étrange d'abord, le premier directeur de la Compagnie orientale, créée en vue de coloniser plus sûrement

[1] *Histoire de Madagascar, ses habitants et ses missionnaires*, par le P. de la Vaissière, de la Compagnie de Jésus. 2 vol. in-8°. Librairie Lecoffre.

cette nouvelle acquisition de la France, fut un protestant accentué, en dissidence ouverte avec les catholiques. « Lorsque ces derniers étaient à la messe, Pronis (c'était son nom), avec sept ou huit de ses coreligionnaires, choisis et amenés par lui à Madagascar, faisait le prêche dans sa maison, de façon à être entendu des catholiques fort dérangés par cette prédication. Les naturels eux-mêmes étaient scandalisés de voir deux religions différentes parmi les hommes d'une même nation... Quelles conversions, continue le P. de la Vaissière, pouvait opérer, en de telles circonstances, un prêtre ou deux amenés de France par les catholiques de la Société d'Orient, non point tant d'ailleurs pour prêcher aux indigènes que pour être aumôniers. »

Les directeurs de la Société comprirent, bien qu'un peu tard, que leur intérêt aussi bien que leur devoir était de couper le mal par la racine. Pronis fut rappelé, et la Société des Lazaristes, récemment fondée par saint Vincent de Paul, reçut du pape la double mission de desservir les établissements coloniaux des Français et d'évangéliser les indigènes. Le zèle ne fit pas défaut aux nouveaux apôtres, mais les maladies qui les décimèrent, jointes à des obstacles d'une autre nature, les forcèrent de suspendre et même d'abandonner leur lourde tâche.

Ce champ évangélique resta donc, près de cent cinquante ans, sans culture régulière. Et pourtant, quoique difficile à défricher, le sol n'en était pas mauvais, dit le P. de la Vaissière, qui a toute autorité pour en parler, car l'ouvrage qu'il publie en ce moment a été écrit par lui sur place, après un séjour de plusieurs années dans le pays, et dans les meilleures conditions pour le bien étudier. Or, selon le pieux missionnaire, les Malgaches sont accueillants, doux, intelligents et ont l'esprit volontiers ouvert aux nouveautés ; ils ont un goût prononcé pour la musique et la poésie, et une aptitude étonnante pour nos arts industriels. Ce ne sont pas non plus des idolâtres dans le sens strict du mot, puisqu'ils croient en Dieu et n'ont pas de fétiches. Seulement on se heurte partout, chez eux, à des superstitions traditionnelles et indéracinables, à des pratiques journalières de divination et de sorcellerie, à une complète absence de sentiment moral, à la polygamie générale chez les grands et à l'instabilité la plus complète du mariage chez le peuple, où l'ivrognerie et le mensonge sont d'inclination d'ailleurs. Néanmoins, et nonobstant l'irrégularité avec laquelle il y fut prêché, l'Évangile fit des conquêtes remarquables, du dix-septième au dix-neuvième siècle, à Madagascar. Plus grands et plus rapides eussent été ses progrès, à n'en pas douter, si, au début même de la colonisation française, le protestantisme n'était venu, par une concurrence jalouse et peu délicate en ses moyens, en contrarier la marche. Il n'a pas cessé depuis, et c'est précisément lorsque la bonne semence a commencé à être répandue plus abondamment et plus régulièrement sur ce terrain, c'est-à-dire quand, en 1844, les Jésuites reprirent la mission de Madagascar abandonnée par les Lazaristes, que l'ivraie de l'hérésie y a été semée avec le plus d'animosité et de perfidie.

L'ouvrage du P. de la Vaissière a particulièrement pour objet le

tableau de cette opposition acharnée faite à la France en même temps qu'au catholicisme, à Madagascar et dans le groupe des îles qui en dépendent géographiquement. C'est une histoire presque ignorée, mais très curieuse, et dont la connaissance est indispensable pour la complète intelligence des événements qui se passent maintenant dans ces régions lointaines. Le conflit, d'abord religieux, devint bientôt affaire de nationalité, d'intérêt mercantile et de politique. L'Angleterre s'était inquiétée de bonne heure de l'avenir qu'il y avait là pour nous; et, même avant nos désastres coloniaux du dix-huitième siècle, elle nous y voyait d'un mauvais œil. Ce fut bien pis lorsqu'elle put penser que nous pourrions, à Madagascar et dans son archipel, prendre une revanche de nos revers et de nos pertes en Amérique. « L'Angleterre, dit le P. de la Vaissière, a, par rapport à Madagascar, une politique qui n'a jamais varié. L'Angleterre ne peut pas s'emparer de Madagascar par les armes, il lui en coûterait trop en argent et en hommes; mais elle peut et elle doit en revanche y employer tous les efforts de sa diplomatie. Par-dessus tout, il est nécessaire qu'elle réussisse à empêcher la France de s'en emparer seule et d'y établir son influence, soit par les armes, soit par la politique. Ce serait un échec véritable pour l'Angleterre que de laisser sa rivale y fonder un établissement capable de compenser en quelque manière la perte de ses anciens établissements de l'Inde et de l'île de France. Former, pour son compte, un établissement à Madagascar n'est donc pas le but de l'Angleterre; son objectif est d'empêcher la France d'y en fonder un, de quelque manière et par quelque moyen que ce soit. Ç'a été là, depuis quarante ans surtout, son but, à la réalisation duquel elle a travaillé sourdement, au moyen de ses missionnaires, hautement approuvés quand ils réussissent dans leurs intrigues et toujours soutenus en secret quand ils se compromettent ou échouent. » La politique de la France à l'égard du même endroit n'a pas varié non plus tout ce temps, mais malheureusement elle a été tout autre : des lenteurs, des demi-mesures, des égards excessifs pour nos rivaux, la crainte enfin de compromettre la fameuse *entente cordiale*, voilà ce qui a dirigé, sur ce point, tous les gouvernements qui se sont succédé chez nous, dans cet intervalle. Difficile et pénible, par suite, a été, tout ce temps, la position des Français, celle des missionnaires surtout. On éprouve une vive peine au tableau que trace le P. de la Vaissière des contrariétés, des désagréments, des mortifications que rencontraient, en ces parages, nos compatriotes, tant laïques qu'ecclésiastiques, tant militaires que fonctionnaires civils. On y suit dans tous leurs détails les manœuvres des missionnaires anglais, ainsi que les entreprises des ministres luthériens, suédois et danois, leurs complices, ou du moins leurs alliés; car les succès des catholiques auprès des Malgaches leur ont suscité, au fur et à mesure, une concurrence plus active de la part du protestantisme.

Ces succès n'avaient cessé de s'accroître, en effet, jusqu'à ces derniers temps, malgré les entraves mises à l'action de nos missionnaires. Ces entraves, qui n'ont cessé de s'accroître, sont, — chose

curieuse! de la même nature à peu près que celles que la république met aujourd'hui, chez nous, à la liberté de l'Église, c'est-à-dire des restrictions arbitraires aux conventions les plus formelles, des violations perfides des traités les plus clairs et les plus explicites. Timide ou dissimulée jusqu'à ces derniers temps, l'hostilité du gouvernement Howa contre les catholiques (ou contre les Français, c'est tout un) est devenue flagrante, du moment qu'on a su à Tananarive de quelle façon le gouvernement français en agissait lui-même avec les catholiques, en France; les ministres de la reine de Madagascar, encouragés par leurs inspirateurs protestants, ont cru n'avoir plus besoin de se gêner. On verra dans l'ouvrage que nous signalons cet accroissement d'audace. On y verra aussi comment notre gouvernement opportuniste s'est attiré l'affaire qu'il a là-bas sur les bras, laquelle est, au fond, le résultat de la conduite qu'il a tenue et qu'il tient toujours ici avec l'Église. Cela ressort clairement du récit du P. de la Vaissière et des documents nombreux et authentiques dont il l'appuie. Les fautes qui ont amené la lutte engagée par la République contre le gouvernement Howa ne diminuent pas l'intérêt patriotique et religieux qu'elle nous inspire : elles ne font que rendre plus vifs, au contraire, les vœux que nous faisons pour le succès de nos vaisseaux, qui ne saurait, ne fût-ce qu'en maintenant notre position historique, que profiter à l'œuvre du catholicisme et de la civilisation.

En même temps que le livre du P. de la Vaissière, il en a paru sur Madagascar un autre qu'il faut lire en même temps, pour embrasser sous toutes ses faces et voir bien au fond la question dans laquelle nous sommes engagés avec l'empire Malgache. Sous le simple titre d'*Histoire et de géographie de Madagascar* [1], c'est un véritable mémoire diplomatique, où le litige actuel est envisagé au triple point de vue du droit naturel, des traités et des intérêts nationaux. L'auteur, M. H. d'Escamps, ancien fonctionnaire du ministère de la marine et des colonies, s'est proposé, dans ce travail, de montrer de quelle valeur est, par sa position, son climat, ses richesses naturelles, cette grande île africaine, sur laquelle nous avons, les premiers, acquis des droits de propriété glorieusement maintenus par notre ancienne monarchie; de retracer les intrigues, les manœuvres, les procédés infâmes à l'aide desquels la haine séculaire de l'Angleterre, mettant à profit la diversion faite à notre politique extérieure par nos interminables révolutions, a entravé et ruiné en partie les établissements que nous avions là depuis plus de deux cents ans; de chercher enfin à rappeler l'attention du pays sur l'importance qu'il y aurait, pour nous, à reprendre sur cette maîtresse position maritime l'attitude souveraine que nous y avions à la fin du dernier siècle. C'est une lecture curieuse, mais qui soulève l'indignation dès le début, car on y voit commencer, de bonne heure, la sourde et odieuse guerre de nos voisins.

Dissimulée d'abord sous forme de propagande religieuse, cette guerre

[1] 1 vol. in-8, Firmin Didot.

s'est démasquée et a pris un vrai caractère d'antagonisme national et de rivalité commerciale, du jour où deux hommes d'un vrai génie colonisateur, comme notre dix-septième siècle en eut tant, MM. Laborde et Lambert, ont apparu à Tananarive, et où la Compagnie de Jésus a été chargée de l'œuvre des missions catholiques à Madagascar. On avait pressenti, ce jour-là, en Angleterre, le développement qu'allait prendre, par ce double concours, l'influence de la France; on s'en était ému et l'on avait résolu de l'arrêter et de l'anéantir, à quelque prix que ce fût. C'est alors qu'entrent en scène deux individualités sinistres, profondes dans leur jalousie, astucieuses dans leurs manèges et sans scrupule dans le choix et l'emploi de leurs moyens : nous avons nommé MM. Farquhart et Ellis, les deux ennemis les plus acharnés de la France, l'organisateur de l'armée des missionnaires méthodistes et l'inspirateur des assassins du roi Radama II. Elle a été écrite cette histoire de la conspiration de 1863, qui devait avoir des suites si funestes pour nous. Mais, par suite de nos divisions intérieures et des préoccupations qui en naissent, les récits, pourtant assez nombreux qui en ont été faits et souvent avec talent, ont passé presque inaperçus : bien des gens, même parmi les plus au courant des choses publiques, ignorent quelle est l'origine de cette expédition de Madagascar qui s'ajoute, en ce moment, aux embarras de notre expédition du Tonkin.

Les deux ouvrages que nous signalons ici à côté l'un de l'autre ont donc le même à propos. D'accord presque sur tous les points d'ailleurs, bien que de source différente, ils jettent, à l'aide de documents authentiques et de renseignements de premier ordre, une lumière complète sur les origines de la question et le double intérêt politique et religieux qui en fait le fond. La situation difficile et inquiétante où la France se trouve à cet égard vient de loin; et, depuis la Restauration, tous nos gouvernements ont contribué à l'amener ou à la laisser venir : celui de juillet, nous l'avons dit, par son fétichisme de « l'entente cordiale » avec l'Angleterre; le second empire, par le fait des vagues et distraites rêveries du souverain; la troisième république, par son avènement même, qui déconsidère la France aux yeux de l'étranger, et par son acharnement à l'intérieur contre les congrégations religieuses, qui sont nos meilleurs auxiliaires en Afrique comme en Asie. Aussi a-t-on vu se réveiller audacieuses, à Madagascar, des résistances et des persécutions qui y étaient restées jusque-là réservées. Quant au fait particulier qui a conduit nos vaisseaux devant Tamatave et amené les canonnades dont les dépêches et les journaux ont parlé, on le trouvera exposé dans tous ses détails à la fin de la partie historique du livre de M. d'Escamps, avec des espérances d'issue prochaine et de progrès ultérieurs dont trop de raisons nous empêchent de partager l'optimisme, mais à la réalisation desquelles nous ne serions pas les derniers à applaudir, si, contre toute attente, elles venaient à s'accomplir, et si M. Jules Ferry devait être le Richelieu et le Colbert que nous promet l'auteur.

III

Que l'Allemagne se glorifie du vieil empire germanique, du « saint-empire », elle en a le droit : il était allemand d'origine, celui-là. Il n'en est pas de même de celui d'aujourd'hui ; la Prusse, qui en est le noyau, est de sang slave. Si on lui appliquait le principe des nationalités, qui prévaut aujourd'hui en politique, elle serait mise — ce serait le cas de le dire dans le vrai sens du mot — au ban de l'Empire. « L'Allemagne proprement dite, celle qui n'est ni la Prusse ni l'Autriche, et qui cherchait avec raison le triomphe de sa nationalité avant 1866, est écrasée par un colosse né d'hier ; l'ancienne monarchie des électeurs de Brandebourg a confisqué la nation allemande. » Ainsi s'exprime l'auteur d'une étude très curieuse, très riche en documents et très neuve, sur le royaume de Prusse, sa formation, la politique de ses princes, l'agrandissement de leurs domaines et l'établissement définitif de leur prépondérance [1]. Le sujet est intéressant pour nous, non seulement à cause des inquiétudes que le nouvel empire nous cause, mais parce que sa puissance est, en grande partie, notre œuvre, et qu'en examinant comment, dans notre imprudence, nous avons aidé à son élévation, nous nous éclairerons pour l'avenir et découvrirons peut-être le vrai moyen de repousser ses aggressions et de les lui faire expier. Les triomphes coupables, si brillants qu'ils soient, ne sont pas de longue durée, quand ceux qui y ont imprudemment aidé reconnaissent leurs erreurs et leurs fautes. Les éléments de revanche — nous ne voulons pas dire de vengeance — ne manqueront pas à la France (ne sont-ils pas déjà apparents ?) le jour où elle reconnaîtra la pierre fatale où elle s'est heurtée et qui lui a fait quitter sa voie. C'est à le lui faire bien voir que s'est appliqué M. Bonnal. D'autres l'ont entrepris avant lui, dans la même patriotique intention, M. le duc de Broglie notamment, dans son savant et brillant ouvrage sur *Marie-Thérèse et Frédéric II*, qui se réimprime en ce moment [2]. M. Bonnal, qui le cite et s'en appuie, reprend les choses de plus haut et les mène plus loin. Après avoir établi historiquement et philologiquement que les Prussiens sont, à l'origine, un amalgame bâtard de Slaves et de Finnois, sans mélange d'élément germanique, il montre comment ces populations sauvages entrèrent dans la maison des Hohenzollern, l'une des plus humbles de l'Allemagne, à qui ses économies de fourmi avaient permis d'acquérir la principauté de Brandebourg et de la faire élever, à prix d'argent, à la dignité électorale. De ce moment se forma, de l'union de la Prusse et du Brandebourg, un État dont les souverains exploitèrent tous les événements, les révolutions dynastiques, la réforme protestante, les guerres du seizième et du dix-septième siècle, et parvinrent, au commencement du dix-

[1] *Le Royaume de Prusse*, par M. Edm. Bonnal, conservateur du dépôt de la guerre. 1 vol. in-8°, Dentu, éditeur.

[2] 2 vol. in-12, Calmann Lévy.

huitième, au titre de rois, que la France fut la première à leur reconnaître.

Notre politique peu éclairée et peu réfléchie envers la maison de Hohenzollern était de tradition déjà ancienne, quand elle se manifesta par ces gracieuses avances en 1701. Elle remontait à François Ier, qui, lors de sa compétition à l'Empire contre Charles-Quint, s'était appuyé de préférence sur l'électeur de Brandebourg, et avait dirigé surtout de son côté ses « mulets chargés d'or ». Sous Louis XIII et Louis XIV, ce même électeur avait été traité, malgré certaines défections, avec la même faveur, et, avant le titre de roi, avait obtenu de nous un agrandissement de territoire considérable. Ce que, devenu roi, il gagne à la politique mobile, incertaine et contradictoire de Louis XV, on le sait; mais ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on sait peu, c'est la tendresse que le gouvernement de la République lui-même, lors de la paix de Bâle, montra pour le roi de Prusse, malgré sa haine non douteuse et ses deux invasions de 1793 et de 1795, et malgré un curieux avertissement de Merlin de Thionville au Directoire, où le célèbre conventionnel disait avec raison, en terminant : « En politique, il ne faut pas trop préférer l'humanité à sa patrie : on s'expose à être dupe. »

Nos dons à la maison de Brandebourg ont donc été constants; puisque, comme dit M. Bonnal, « il n'y pas jusqu'à la révolution qui ne se soit apitoyée, par ses ambassadeurs, sur les douleurs topographiques du cabinet de Berlin ».

Où était le secret de ces indulgences, de ces câlineries diplomatiques envers la Prusse? Dans une vieille tradition : l'abaissement obstinément et aveuglément poursuivi de la maison d'Autriche. Certes, cet abaissement était commandé; mais, ainsi que l'observe M. Bonnal, il nous engageait dans une politique dangereuse. Il y fallait de la mesure, et nous n'y en mîmes pas. La pensée de Richelieu, à cet égard, fut exagérée de bonne heure, et jusqu'à la fin, ce fut le *delenda Carthago* de la France, même sous le Directoire, qui ménageait, lui aussi, la Prusse à cette fin. Qu'avons-nous gagné à poursuivre cette politique jusqu'à Solférino? Quelle reconnaissance nous en a témoigné la Prusse, qui en a si largement bénéficié? La campagne de 1870 suffirait à nous donner une preuve de sa gratitude. Mais avant cette aggression, il y en a eu d'autres que M. Bonnal relève dans un résumé énergique des actes de haine, de calomnie, de perfidies, et de violence dont nous avons été victimes de la part du peuple prussien et de ses rois. Nous voudrions que ce tableau fût toujours présent à l'esprit des Français, trop oublieux, hélas! non pour nourrir en eux des pensées de représailles semblables, mais pour les maintenir sur leurs gardes, comme la prudence veut qu'on le soit toujours et partout vis-à-vis des traîtres.

IV

Les Slaves méridionaux, les *Jougo-Slaves*, comme ils s'appellent eux-mêmes : Slovènes, Bulgares, Serbes, Croates, etc., font aujourd'hui

beaucoup plus de bruit dans le monde qu'on ne s'y serait attendu il y a trente ans, par exemple. Quand, vers 1840, le bon Cyprien Robert en parla pour la première fois avec son naïf enthousiasme, ces populations étaient si peu connues, qu'à cause de leur originalité, on aurait volontiers cru qu'il les avait inventées ; on les confondait dans la même masse. Maintenant le triage s'est fait là pour tout le monde; sans se démêler encore, ces races se reconnaissent et ont acquis la conscience d'elles-mêmes. De grands changements, précédés de terribles luttes, naîtront vraisemblablement de la revendication d'autonomie qui ne manquera pas de se produire, du jour où la théorie politique des nationalités aura troublé toutes les têtes du Danube aux Balkans. Déjà ce qui se passe en Hongrie fait pressentir ce qui arrivera tôt ou tard ailleurs. Excipants du principe de leur nationalité madjiare, les Hongrois ont réclamé le droit de former, dans l'empire d'Autriche, un État distinct et se gouvernant lui-même. Mais, dans cet État hongrois sont enclavées des populations de race slave, qui sont vis-à-vis de la Hongrie dans une sorte de vassalité et qui le supportent difficilement. Elles retournent contre les Hongrois l'argument que ceux-ci ont fait valoir contre l'Autriche. Elles ne réclament pas encore formellement leur autonomie complète, mais cela viendra. Juste retour des choses d'ici-bas ! la Hongrie, qui, par une insurrection armée, a obtenu sa séparation administrative d'avec l'Autriche, voit en ce moment son intégrité politique et même territoriale contestée et attaquée par les Serbes et les Croates, habitant la partie méridionale du royaume. Les larges concessions qu'elle leur a faites ne paraissent pas le moins du monde les devoir contenter. Rappelons, sur ce sujet, à nos lecteurs, le curieux journal de voyage de M. de Saint-Aymour (*les Pays du Sud slave*), dont nous avons parlé ici dans la livraison du 25 octobre dernier.

Un autre ouvrage du même genre, un récit de voyage fait également chez les Slaves du Sud, mérite aussi d'être signalé aux hommes attentifs à la crise qui se prépare à l'orient de l'Europe. Ce sont des notes prises en route par M. Louis Léger, le slavophile bien connu, dans une excursion faite, il y a deux ans, chez les Slovènes, les Serbes et les Bulgares. *La Save, le Danube et le Balkan*, tel est le titre de ce volume[1] publié évidemment tel qu'il a été écrit, sous l'impression des lieux traversés et des faits aperçus. La sympathie de l'auteur était acquise à ces populations et à ces lieux; il leur avait fait déjà auparavant plusieurs fois visite, muni de l'instrument indispensable pour en bien profiter, nous voulons dire la connaissance, non seulement de la langue fondamentale, mais de ses principaux dialectes. M. Léger est en effet un philologue et un lettré, qui joint à l'intelligence de l'idiome slave le sentiment des œuvres qui nous l'ont révélé. Les poésies populaires serbes et autres ont trouvé en lui un interprète fidèle et un appréciateur distingué. Qu'une prévention bienveillante se mêle parfois à ses jugements, rien n'est plus naturel : le monde qu'il étudie depuis de longues années a des séductions dont on ne se défend pas.

[1] In-12, librairie Plon.

Dans le voyage dont il publie aujourd'hui les impressions, il voit à peu près tout en beau. De grands progrès, en tout genre, ont été faits partout chez ces peuples depuis la guerre, dit-il, et les traités qui ont affranchi les uns et constitué les autres portent déjà de bons fruits. Le voyageur s'abstient prudemment de rien dire des souverains, qu'il ne semble pas avoir vus du reste; c'est de la population et de l'administration nouvelle, telles qu'elles se révèlent aux yeux de l'étranger, qu'il parle principalement. Il y a, çà et là, des remarques curieuses sur l'esprit des divers pays. Telle est celle-ci, sur la religion en Croatie : « Les Croates offrent le type, assez rare aujourd'hui, d'une nation absolument religieuse, et où la libre pensée est complètement inconnue... Ce qu'on ne comprendrait pas en Croatie, c'est l'absence d'une religion positive. Nul homme éclairé n'oserait s'avouer athée; aucun journal ne s'aviserait de publier un article mettant en doute le dogme chrétien inspiré par une philosophie spiritualiste ou positiviste. Je ne sache pas que jamais un volume ait été écrit pour exposer les théories qui circulent couramment en France, en Angleterre ou en Allemagne... Ce phénomène est d'autant plus frappant que la dévotion populaire, considérée dans ses formes extérieures, paraît très modérée ». Le patriotisme du clergé croate et sa franche participation à tous les sentiments du pays serait pour beaucoup dans cet état de choses, selon M. Léger, qui semble insinuer que, s'il n'en est pas ainsi ailleurs, chez nous, par exemple, cela vient de ce que nous n'avons pas des « curés patriotes », comme on disait sous la première révolution. Toujours est-il, selon lui, que notre gouvernement actuel, qui expulse les congrégations religieuses et gêne les curés, n'est pas pour cela moins libéral que celui de la Croatie, qui recueille les religieux et religieuses que proscrit l'Allemagne protestante. C'est à un honnête clérical d'Agram, scandalisé des façons d'agir de notre troisième république avec l'Église, que M. Léger cherche à faire croire cela... Et on dirait qu'il le croit lui-même ! Son opinion est que, « dans la rigueur des principes », un gouvernement républicain peut étouffer, chez soi, les congrégations religieuses, mais les protéger au dehors où elles peuvent le servir. Voici comment il s'exprime à ce sujet, dans le récit de son excursion en Bulgarie, du reste, le plus curieux chapitre de son livre, en parlant des écoles qui s'y fondent depuis la disparition des Turcs : « Parmi les écoles bulgares, il ne faut pas oublier celle que les religieux français entretiennent à Philippopoli; elle est fort bien menée et rend à notre nationalité de réels services. De temps immémorial, ces établissements ont été sous la protection de la France; c'est là une tradition à laquelle il serait impolitique et même dangereux de renoncer. L'Autriche et l'Italie sont là toutes prêtes à s'emparer d'une position qui ne serait plus abritée par notre pavillon. Prétendre laïciser ces écoles serait une absurdité pure et simple. Six religieux qui vivent en commun dépensent moins qu'un laïque marié. Ce n'est pas, en général, pour renoncer à la fortune qu'un Français intelligent va s'établir en Orient. Dans ces pays lointains, la robe noire du moine, la cornette de la sœur de Charité, sont respectées de tous,

même des musulmans. Les nuances politiques, les discussions religieuses qui nous divisent ici disparaissent là-bas; et ce qui plane au-dessus d'elles, c'est l'image grandiose et respectée de la patrie française. Le prestige que nous avions acquis auprès de l'Orient musulman, il faut le conserver auprès de cet Orient slave, auquel appartient l'avenir. *Gardons-nous de sacrifier à la rigueur des principes une influence séculaire.* Nos rivaux ne demandent qu'à profiter de nos fautes. »

C'est bien dit. Mais si « la rigueur des principaux » républicains exige l'interdiction sur le sol français des congrégations religieuses, serons-nous bien venus à les défendre à l'étranger? C'est une contradiction dont la rouerie grossière n'échappera pas à la finesse de ces Slaves, « à qui l'avenir réserve l'héritage des musulmans », et qui sont gens à s'en laisser encore moins imposer que leurs devanciers.

Comme on voit bien, lorsqu'on a lu ses précédents ouvrages, que l'auteur de *la Save, le Danube et le Balkan* a mieux étudié le slavon que la politique !

V

Nous avons reçu de province un livre d'instruction religieuse qui méritait de se produire moins modestement, mais qui n'aura besoin que d'être signalé pour être recherché partout. C'est un de ces ouvrages que les occupations et les diversions de la vie d'aujourd'hui rendent nécessaires à tous et en tous genres d'études, et qu'aussi l'on voit se multiplier tous les jours, sous le nom de Résumés ou de Manuels. Celui dont nous voulons parler se place au premier rang pour l'intérêt, auprès de nos lecteurs. Il a pour titre : *Manuel d'instruction religieuse* [1], et, pour auteur, un prêtre missionnaire du diocèse de Clermont. Écrit en vue des maisons d'enseignement secondaire, cet ouvrage peut convenir aussi bien, et mieux encore peut-être, aux personnes du monde, soucieuses de leurs croyances et de leurs devoirs, mais dont la pensée, distraite par leur genre de vie, est plus exposée à en perdre l'exacte notion. C'est d'elles surtout que doit s'entendre ce que dit l'auteur, « du besoin le plus manifeste de la société contemporaine, à savoir : la connaissance de la religion dans ses détails comme dans son ensemble », et c'est à elles encore, plutôt qu'aux incroyants de profession ou aux indifférents, que son manuel s'adresse. Ce n'est pas un ouvrage de polémique, c'est un livre de pure exposition, mais d'exposition méthodique, raisonnée et développée même dans une certaine mesure. Il se place, comme le dit la préface, « entre le catéchisme, livre excellent, mais trop élémentaire, et la théologie, science spéciale mais de nature trop élevée » — et, ajouterons-nous, qui demanderait un temps dont, avec la meilleure volonté, on ne dispose guère dès qu'on est entré dans une carrière quelconque. Un tableau synthétique, clair, coordonné, où tout s'enchaîne et pour-

[1] *Manuel d'instruction religieuse à l'usage des maisons d'enseignement secondaire et des catéchismes de persévérance,* par un missionnaire diocésain. 1 vol. in-12. Clermont-Ferrand, Bellet, éditeur.

tant se détache, dont l'esprit puisse embrasser aisément l'ensemble et les détails, voilà ce qu'il faut, en toutes choses, à ce monde pressé, à qui une voix impérieuse dit incessamment : *Marche!* C'est ce que nous offre le *Manuel d'instruction religieuse* de Clermont. Ainsi qu'il y est dit, « les élèves des écoles pourront s'en servir comme d'un texte propre à être appris de mémoire ; les gens du monde pourront y recourir comme à une source de renseignements exacts et positifs sur des points difficiles, oubliés ou peut-être ignorés; les prêtres mêmes y trouveront un précis fidèle de leurs connaissances théologiques et peut-être des plans tout tracés d'instruction ».

Trop courte, sans doute, est la mention que nous faisons ici de cet ouvrage, mais que notre empressement nous soit une excuse.

VI

La vie de Mgr Lamazou, l'éminent évêque que viennent de perdre l'Église et le diocèse de Limoges, doit s'écrire quelque part assurément dès aujourd'hui. Une carrière si belle et si remplie, dans sa brièveté, est faite pour tenter bien des plumes. Quel bonheur il doit y avoir, pour ceux qui ont connu le jeune prélat, à peindre sa figure avenante, sa conversation spirituelle, son commerce sûr, son caractère bienveillant, son brillant et facile talent de parole et de plume; à raconter ses actes de courage et de charité, ses hardies et intelligentes fondations! Sans avoir la prétention de devancer les historiens à venir de Mgr Lamazou et de le juger comme il leur appartiendra de le faire en vertu d'études compétentes, un homme du monde, qui l'a connu de bonne heure et suivi de près depuis son entrée dans la vie sacerdotale, n'a pu résister au plaisir de nous le montrer tout de suite tel qu'il l'a vu à l'œuvre. La notice qu'il vient de lui consacrer [1] n'est qu'une esquisse, mais elle reproduit exactement ses traits et rend bien sa physionomie. Le vicaire de la Madeleine, le curé d'Auteuil, l'évêque de Limoges y est dessiné d'un crayon sympathique mais point flatté; il y a même certains regrets que nous ne partageons pas, quant à nous, à l'endroit de la participation du jeune prêtre à l'œuvre de la presse et qui témoignent de la sincérité de l'auteur. Quoique publié au lendemain de la mort de Mgr Lamazou, cet opuscule n'est pas une oraison funèbre : c'est presque déjà de l'histoire.

P. Douhaire.

[1] *Notice biographique sur Mgr Pierre-Henri Lamazou, évêque de Limoges*, in-8°. J. Gervais et E. De Soye et fils, édit. *Se vend au profit de l'École Lamazou d'Auteuil.*

CHRONIQUE POLITIQUE

24 février 1884.

Sans qu'on eût à se targuer d'une clairvoyance exceptionnelle, on a plus d'une fois prédit à la république qu'après avoir impunément troublé les sentiments des classes supérieures, ce n'est pas impunément qu'elle troublerait les intérêts de la masse. Elle a commis l'erreur de croire qu'il lui serait toujours facile de respecter ceux-ci, tout en irritant et en blessant ceux-là. Mais ses ministres peuvent commencer à reconnaître qu'entre les intérêts matériels d'une nation et ses intérêts moraux il y a des rapports plus ou moins mystérieux qu'ils ont trop négligé ou trop dédaigné de discerner. S'il est vrai que la bonne politique fait les bonnes finances, il ne faut pas oublier que la bonne politique ne consiste pas seulement à consolider la force de l'Etat en augmentant le crédit et la popularité du parti régnant, mais à bien assurer dans le pays la paix sociale et religieuse, à y affermir la sécurité générale et à mêler dans l'esprit de la foule la certitude du lendemain à la confiance du jour présent. Nos maîtres se sont contentés de satisfaire les haines ou les appétits du parti républicain, d'accroître par leurs lois et par leurs coups d'autorité les pouvoirs de leur gouvernement; ils ont pensé qu'il leur suffirait de flatter toujours telle ou telle passion de la multitude pour obtenir des électeurs une proclamation perpétuelle de la république; ils n'ont guère eu d'autre souci. Cette politique a pu leur mériter beaucoup des applaudissements qu'ils désiraient; mais elle nécessitait beaucoup de dépenses, et leur prodigalité n'a rien ménagé; ils ont usé, ou plutôt abusé, de la richesse de la France comme si elle était inépuisable. Eh bien! ils ont fini par inquiéter tout le monde : leurs ennemis seuls reprochaient d'abord à leur république d'être un gouvernement de plus en plus intolérant et impie, radical et anarchique; leurs amis eux-mêmes ne peuvent plus nier aujourd'hui que cette république, outre qu'elle garantit de moins en moins à la France sa tranquil-

lité, détruit de plus en plus sa prospérité. Ce ne sont plus seulement les intérêts moraux qu'elle lèse; ce sont les intérêts matériels qu'elle alarme : les prophètes avaient raison.

On ne saurait affirmer que, son mal matériel, la masse le sente tout entière et profondément. Elle le sent néanmoins, bien qu'elle n'en impute pas encore à la république l'absolue responsabilité. Elle souffre de plus en plus; la crise industrielle, commerciale et agricole, est, de semaine en semaine, plus intense, et certes, quelques causes multiples que les quarante-quatre enquêteurs de la Chambre constatent tôt ou tard, on ne peut attendre d'eux ni une formule magique ni un bienfait souverain pour remédier instantanément ou complètement à cette crise. Mais si la masse n'a pas encore de son mal une sensation violente, elle se plaint pourtant; si elle n'a pas de la république toute la désespérance que, plus sagace et mieux instruite, elle en pourrait avoir, elle est du moins en proie à un premier doute, sa foi s'altère. Il y en a un signe de plus, depuis le 13 février : c'est le peu de confiance que, ce jour-là, elle a témoigné à la république, laquelle empruntait 350 millions après les 2 ou 3 milliards qu'elle a déjà empruntés durant ces cinq années du néfaste consulat de M. Grévy. La république, par cet emprunt, demandait à la France 13 millions de rente; la France lui en a offert 44 : l'offre a donc été de trois fois et un quart plus grande que la demande. Mais il ne faut pas que les trompettes de la république sonnent trop pompeusement en l'honneur de M. Tirard : naguère, quand l'État empruntait, on lui apportait dix et douze fois plus qu'il n'en était besoin. Pourquoi le public a-t-il répondu à l'appel de M. Tirard avec un si médiocre empressement? Pourquoi la province n'a-t-elle fourni que 144 millions, à peine un million et demi par département? Pourquoi la classe laborieuse et qui épargne est-elle restée presque étrangère au prêt? Est-ce épuisement? Est-ce défiance? A notre avis, ce n'est pas la puissance financière de la France qui s'est amoindrie; c'est le crédit financier de la république. Jusque dans le plus petit bourg, on connaît maintenant quelques-unes des fautes budgétaires de la république, le déficit de 1883, le gaspillage de nos finances, les dilapidations de nos administrateurs républicains; partout les affaires sont mauvaises; les faillites sont nombreuses; on voit dans les régions les plus fertiles de la France des fermes inhabitées; le prix de la terre la plus riche s'y est avili. Voilà les raisons principales de la peur, ou, si l'on veut, de la prudence qui a retenu, dans la masse, beaucoup des petits bourgeois, des paysans et des ouvriers économes qu'un emprunt de l'État tente ordinairement. Et que M. Tirard ne se récrie pas, en accusant les banquiers, ceux qu'il prétendait

écarter, d'avoir formé une coalition contre lui pour discréditer son emprunt! Il a maladroitement préparé l'opération de cet emprunt; il n'a pas voulu, paraît-il, le livrer à ce qu'on appelle, dans le langage du démocrate déclamateur, « la ploutocratie »; il n'a cependant pas su en faire, par ses conditions, un emprunt vraiment populaire. Au surplus, personne n'ignore qu'après avoir refusé de recourir à l'intermédiaire des banquiers, il a été obligé, vers la dernière heure, de solliciter le secours de trois ou quatre spéculateurs opulents. Il se murmure même qu'il a dû employer un singulier artifice : il aurait reçu à la caisse de l'emprunt une somme de 180 millions en bons du Trésor; c'est comme si l'emprunteur se prêtait à soi-même, en renouvelant ses propres billets! Quoi qu'il en soit, le 3 0/0 que M. Tirard émettait à 76,60 ne valait plus que 76,05, quatre jours après la souscription : le prêteur perdait déjà sur l'argent qu'il venait de verser à la république.

Peu de jours avant d'ouvrir ses guichets, M. Tirard disait, tout éploré, dans un bureau du Sénat : « Nos finances vont à l'aventure, d'expédient en expédient; il nous est maintenant impossible de subvenir aux dépenses nécessaires pour la loi des récidivistes, pour la loi des enfants assistés et, ce qui est plus fâcheux encore, pour la loi qui doit créer l'armée coloniale. » Cet aveu est d'un honnête homme; il faut qu'il soit terriblement véridique pour avoir éclaté sur les lèvres d'un ministre républicain! Et cet aveu n'est pas le seul : les faits eux-mêmes ont leur confession lamentable. Tour à tour on apprend qu'en 1884, dans le mois de janvier, notre commerce aura été inférieur, pour une somme de plus de 131 millions, à celui du même mois, en 1883; que les recettes des chemins de fer ont diminué; que le produit des impôts n'est pas plus fructueux en 1884 que dans le dernier trimestre de 1883; que déjà la moins-value est de 8 322 200 francs dans le mois de janvier. Quel sera donc le déficit du budget, à la fin d'une année qui commence si mal? Faudra-t-il décréter l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la rente, comme le proposent M. Ballue et quelques autres radicaux? Cette simple proposition a vivement ému le public; à en croire les journaux ministériels, M. Jules Ferry est impatient de le rassurer, en lui annonçant que le gouvernement la repousse : donc, si la république se décide à augmenter nos impôts, elle imaginera d'autres taxes que celles-là; remercions-la de sa bonté! Peut-être nos ministres réduiront-ils leurs dépenses avec une frugalité vraiment spartiate; peut-être pratiqueront-ils des économies si vertueuses, chacun dans son luxueux budget, que la république aura moins à dépenser en 1885 qu'en 1884 : leurs confidents nous en informent tout bas. Telle serait même leur salutaire parcimonie

qu'il ne leur faudrait pas plus de 200 millions pour leur budget extraordinaire, dussent M. de Freycinet et M. Wilson se scandaliser de tant de modération et de continence! Soit. Nous saurons bientôt s'ils sont devenus si sages. En tout cas, n'ayez pas la curiosité de demander à M. Tirard ce que la république va faire des 350 millions qu'il a si malheureusement empruntés; mieux vaudrait lui demander ce qu'elle en a fait déjà : d'avance elle en a dissipé, sinon la totalité, au moins les deux cinquièmes. Ah! si de ces 350 millions elle pouvait seulement en réserver 21 à M. Paul Bert! Il en accroîtrait le traitement des instituteurs et des institutrices pour lesquels il lui tend aujourd'hui la main, en la priant avec un ton impérieux de lui donner sans compter. Il est si cruel à la générosité de M. Paul Bert de ne pouvoir récompenser selon sa promesse les acheteurs et les commentateurs de son Manuel civique, braves gens qu'il convertit à volonté, pour la plus grande gloire de la république, en professeurs d'irréligion ou en courtiers d'élection!

Bien que cette république dût enfin avoir conscience du mal que lui cause la politique des Paul Bert et des Jules Roche, elle n'abandonne son dessein ni d'affaiblir l'Église, ni de l'asservir à l'État, ni de l'appauvrir, ni d'abolir peu à peu le catholicisme en France. Ses gouvernants ont pu paraître, il y a cinq ou six semaines, suffisamment avertis par les leçons du dehors et quasi corrigés par leur propre expérience. Il a même pu sembler que leur implacable haine du clergé se tempérât un peu et qu'ils eussent avec quelques évêques une certaine velléité d'égards et de ménagements, une certaine coquetterie de douceur philosophique. Ce n'était qu'une apparence, une feinte, un jeu. En réalité, la république continue de faire sa guerre au « cléricalisme », plus ou moins vivement, plus ou moins directement : si c'est une fureur chez un Madier de Montjau, chez un Laisant ou un Raspail, c'est un art pour un Jules Ferry comme naguère pour un Gambetta, et, cet art, c'est celui de détourner contre l'Église la turbulence instinctive et la rage naturelle des radicaux, c'est d'occuper leur activité à autre chose qu'à la destruction de l'État ou de la société, c'est de plaire à une plèbe d'électeurs matérialistes ou athées, c'est de rallier dans une inimitié commune les forces discordantes du parti républicain. M. Paul Bert propose une loi qui réorganise l'enseignement primaire. Cette loi coûtera une telle série de millions que, pour l'exécuter en entier, il faudra progressivement augmenter de 119 millions le budget de cet enseignement. Mais cette loi a un article 16 qui ordonne que, dans les écoles publiques, l'enseignement soit « exclusivement confié à un personnel laïque. » Qu'importe que les pères de famille préfèrent ou

non à l'instituteur laïque un instituteur congréganiste; qu'importe qu'aujourd'hui déjà le peuple manifeste cette préférence dans les villes les plus grandes et les plus démocratiques, à Paris et à Lyon comme à Limoges et à Romans! Malgré un discours éloquent et très précis de Mgr Freppel, la majorité vote cet article, qui est agréable à son fanatisme. Que la dépense soit excessive, elle n'en a cure. C'est d'acclamation qu'elle vote aussi la loi par laquelle le genéral Campenon crée pour les enfants de troupe des écoles qui n'auront pas d'aumôniers. Ils sont là, sur les bancs de la gauche, plusieurs centaines qui jugent que l'éducation religieuse est inutile au soldat. Ils applaudissent avec enthousiasme M. Ballue, quand, répliquant à un mot de M. le prince de Léon, il s'écrie que le soldat meurt aussi vaillamment sans croire en Dieu qu'en y croyant. Quelle connaissance du cœur humain! Quelle science de l'histoire! Quel souvenir du pouvoir sublime qu'a eu tant de fois la religion, non seulement pour les conquêtes d'une nationalité, mais pour la défense de la patrie, même chez les peuples expirants et jusque dans les dernières journées de la Grèce et de la Gaule! Quel idéal aussi!... Malheureusement, le Sénat n'a guère moins que la Chambre cet esprit de secte. Il vient d'approuver la loi municipale que la Chambre avait si docilement acceptée de M. Waldeck-Rousseau. Cette loi n'a rien qui ressemble à une réforme libérale; elle n'améliore rien ou presque rien. Elle amplifie seulement les droits de l'État dans la commune; elle subordonne davantage le maire au préfet : nos jacobins s'en félicitent dans l'intérêt de leur despotisme. Comme si l'ordre pouvait régner en bas, quand l'anarchie règne en haut! Comme si, avec les rapports étroits d'une telle centralisation, le sort de la commune pouvait ne pas être celui de l'État! Mais c'était surtout une loi hostile au clergé. Elle dépossède la paroisse d'une partie de ses revenus; elle ôte à la fabrique ses ressources les plus abondantes. En vain M. Bardoux et M. de Pressensé, tout républicains qu'ils puissent être, ont-ils protesté, au nom de la justice. La loi va jusqu'à remettre au maire une clef de l'église; elle veut qu'il puisse librement accéder au clocher, pendant les fêtes que lui marque le calendrier républicain; mais il pourra non moins librement accéder à l'autel, s'il en a l'audace; il pourra ouvrir l'église à l'impiété de la bande qu'il aura la fantaisie d'y conduire; et Dieu sait quels conflits le maire et le curé, munis chacun de sa clef, pourront avoir sur le seuil de l'église! Vainement M. de Saint-Vallier a-t-il avisé le Sénat de tous ces dangereux inconvénients. Le Sénat a sanctionné la loi. Il ne faut pas qu'on le soupçonne d'être une assemblée cléricale!...

M. Waldeck-Rousseau n'a pas eu si facilement les suffrages de

la Chambre en faveur de la loi dont il veut s'armer pour interdire sur la voie publique les cris et les emblèmes séditieux. On sait que M. Waldeck-Rousseau est un jeune ministre aussi fat et superbe qu'un jeune législateur hardi et léger. Il avait préparé peu studieusement cette loi; il la présentait arrogamment. Eh bien! il a failli en être châtié; peu s'en est fallu qu'on ne le vît, malgré son violent amour du pouvoir, déposer son portefeuille. Il n'a échappé à cette infortune qu'en se résignant à laisser amender sa loi, d'abord par son compère M. Antonin Dubost, ensuite par son censeur M. Goblet. L'amendement de M. Antonin Dubost réduit à une définition qui n'est qu'une sorte de pléonasme ridicule l'édit de M. Waldeck-Rousseau : il sera désormais proclamé par la loi nouvelle qu'une troupe qui ne se disperse pas forme un attroupement et qu'elle ne forme pas un attroupement quand elle se disperse! L'amendement de M. Goblet était capital, au contraire : M. Goblet déférait au jury les délits de manifestations séditieuses dont M. Waldeck-Rousseau attribuait la connaissance au tribunal correctionnel. M. Martin-Feuillée avait prêté à M. Waldeck-Rousseau, pour cet article de sa loi, le secours de son impuissante éloquence; il avait même déclaré assez tragiquement que, choisir le jury, ce serait rendre « inapplicable » la loi tout entière. La majorité n'en a pas moins donné raison à M. Goblet. Après cet affront parlementaire, M. Martin-Feuillée et M. Waldeck-Rousseau auraient dû, selon l'usage, se retirer, se démettre; ils n'ont pas poussé jusqu'à cet excès de dignité le scrupule de leur fierté ministérielle, le soin de leur honneur républicain et démocratique. Derrière eux, le fragile cabinet de M. Jules Ferry aurait pu s'écrouler! M. Waldeck-Rousseau a, du reste, perdu à cette loi toute sa peine; la majorité a été insensible à ses vœux les plus véhéments : il aurait voulu qu'entre autres manifestations séditieuses, l'affichage fût punissable en temps d'élection; la majorité a bien consenti à faire de l'affichage un délit, mais un délit qui aura son intermittence; on ne pourra pas le punir, il n'aura pas le caractère d'un acte séditieux pendant la période électorale. En définitive, la loi, telle qu'elle subsiste après cette première délibération, est illogique et confuse. Mais, telle que M. Waldeck-Rousseau l'avait méditée, elle était arbitraire, équivoque, dangereuse; elle mettait à la discrétion du ministre de l'intérieur tous ceux de ces adversaires qu'il veut traiter en ennemis; parmi ceux-là, les royalistes qu'il assimile avec tant de bonne grâce aux anarchistes. En outre, la loi de M. Waldeck-Rousseau était superflue : il possédait dans les lois existantes et dans le Code pénal tous les moyens de répression nécessaires. Ce qu'il a tenté, non sans l'agrément de M. Jules Ferry, c'était de

supprimer une liberté, celle qu'ont l'électeur et l'éligible de placarder sur les murs leur profession de foi, quelque opinion qu'ils professent : plus d'un candidat eût été qualifié de séditieux et frappé, avant le vote, par la justice du ministre de l'intérieur. Ce qu'il a essayé aussi, avec l'aide de M. Martin-Feuillée, c'était d'ériger en justiciers politiques les magistrats serviles que la république a récemment établis dans nos tribunaux correctionnels. Enfin, M. Waldeck-Rousseau, qui prétend changer en dogme le principe variable et provisoire de la république, a voulu éprouver la force de l'article 8 de la Constitution : cet article ne serait-il pas comme abrogé d'avance, avant la révision, si l'on pouvait d'ores et déjà considérer comme séditieux tout orateur ou journaliste qui doute du principe républicain et qui demande d'y substituer le principe monarchique? Voilà pourquoi l'échec de M. Waldeck-Rousseau est grave.....

Par-dessus ces disputes a retenti la voix de Léon XIII; elle en a dominé tout le bruit. Dans cette encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, dont les premiers mots sont pour notre patrie comme son chant de gloire chrétien, Léon XIII a parlé de la France et à la France avec amour; il a parlé à la république avec sévérité, bien qu'avec prudence. Il n'a pas voulu se taire parmi toutes nos plaintes, parmi les cris de tristesse et d'alarme poussés par les évêques et par les catholiques français. Il n'a pas voulu pourtant que le langage qu'il fait entendre à la république fût celui d'une condamnation suprême. Il a mis dans le blâme une discrétion et une mansuétude qui témoignent qu'il aimerait mieux pardonner. C'est un avertissement solennel, le troisième que Léon XIII donne à nos gouvernants; après les lettres qu'il avait écrites, l'une au vénérable archevêque de Paris, l'autre à M. Grévy, voici l'encyclique qui porte à tous les évêques de France l'expression de sa douloureuse et sainte indignation, si sagement qu'il en tempère la force et si doux qu'en soit encore l'accent. Léon XIII n'avertira pas la république une fois de plus devant la France, devant la chretienté; il ne le pourrait. Que la république profite donc d'un avertissement qui est aussi un appel à sa propre prudence! Qu'elle écoute ce qu'il lui dit si magistralement de cet accord des deux pouvoirs, de cette heureuse harmonie de l'Église et de l'État qui, en assurant dans la société les principes du respect et de l'ordre, y assure également la paix, à leur avantage réciproque! Les journalistes du parti républicain, les confidents et les interprètes ordinaires de nos ministres, ont, à la vérité, reconnu et même loué avec une certaine emphase la modération si noble et si sereine qui règne dans toute cette encyclique. C'est un hommage auquel Léon XIII les aura justement

contraints et cet hommage a son importance : les sectaires de la république n'en sont que plus coupables de l'avoir obligé à protester contre leurs actes et leurs desseins irréligieux. Mais qu'ils sachent bien reconnaître aussi la fermeté de son cœur! Léon XIII n'est pas seulement un politique; il est le Pape; il peut être patient, au nom du Dieu éternel et miséricordieux; il ne peut absoudre aucun de leurs attentats. Quand ils essaient de persuader aux crédules de leur parti que Léon XIII a confessé que leur gouvernement avait « accueilli » toutes ses remontrances « avec équité », leur commentaire est faux; car ils traduisent avec une inexactitude complaisante la phrase où il rappelle que le Nonce a présenté à « ceux qui régissent » nos affaires publiques « des réclamations qu'ils ont déclaré accueillir dans un esprit disposé à l'équité. » Quoi! Léon XIII n'aurait que des compliments à envoyer à M. Jules Ferry! Son encyclique serait pour M. Jules Ferry et pour les serviteurs de ses décrets une sorte de bref approbateur! Certes, on ne peut avoir plus d'ingéniosité dans ce genre de glose. Seulement il faudrait nous apprendre à quoi pourraient être utiles les regrets et les reproches dont l'encyclique est pleine comme d'un gémissement, si le Pape n'a voulu que célébrer « l'équité » de la république. Plaise à M. Jules Ferry qu'on ait dorénavant à la féliciter de cette vertu! En attendant, toutes les erreurs et tous les méfaits commis par la république au détriment de l'Eglise, le Pape les signale; tout ce que les évêques de France ont réprouvé, il le déplore; tout ce que, pour la réparation du mal, ils ont entrepris, eux et les laïques qui les assistent si généreusement, il les en bénit. N'est-ce pas suffisamment clair? Quant à nous, son éloge de la France nous est précieux. Attester devant Dieu que jamais la France « ne s'est égarée ni longtemps ni tout entière », c'est nous consoler, c'est nous encourager, au milieu de nos fautes et de nos malheurs. Il y a là une leçon que la république devrait comprendre. Non, la France n'a pas plus le droit de désespérer d'elle-même que Léon XIII ne veut désespérer d'elle. Non, la France n'a pas cessé d'être le peuple qui se relève le plus vite de la terre aux cieux, dans la lumière du bien et de l'honneur. Patriotiquement et chrétiennement, nous saluons le Pape qui nous invite à nous en souvenir et à unir nos efforts pour l'accomplissement de ces destinées meilleures après lesquelles la France soupire.

A Rome même, un acte de spoliation vient d'être perpétré par le gouvernement italien, nous voulons dire par sa docile magistrature. La Cour de cassation a décidé que le domaine de la Propagande serait vendu et « converti » en rente italienne. Incontestablement, c'est violer le droit de propriété; c'est porter la main sur

une œuvre internationale en même temps que chrétienne; c'est usurper sur l'indépendance spirituelle de la Papauté. Léon XIII a protesté. Mais nous doutons, pour plus d'une raison affligeante, que M. Jules Ferry prête l'oreille à cette protestation. Les biens de la Propagande sont pourtant le patrimoine de la France comme de toute « la grande famille catholique »; la France a son rang parmi les pieux donateurs de la Propagande. Et puis, la Propagande n'aide-t-elle pas la France dans son protectorat catholique de tout l'Orient? M. Jules Ferry peut-il oublier quel est pour la république elle-même l'intérêt national et politique de ce protectorat? Notre ministre des affaires étrangères repondra, selon toute vraisemblance, qu'il lui faut, bon gré mal gré, ménager l'Italie; d'autant plus qu'elle lui garde rancune de l'occupation de la Tunisie et qu'actuellement il a besoin, à Tunis, des bons offices de M. Depretis pour en finir avec le régime des capitulations. Peut-être M. Jules Ferry alléguera-t-il encore le mauvais vouloir, la défiance, l'aversion de son parti pour tout ce qui est catholique et romain. Intercéder en faveur de la Propagande! Si français que puisse être l'intérêt qui le commande à M. Jules Ferry, il ne l'oserait. N'aurait-il pas à braver l'excommunication majeure de M. Madier de Montjau? Ne s'attirerait-il pas l'injure mortelle de « clérical »? Voilà quelle liberté d'action la république a aujourd'hui dans le monde, grâce à M. Jules Ferry lui-même. Et nous pourrions compter bien d'autres embarras parmi les difficultés qui gênent en ce moment sa diplomatie et les forces de la république. Quel est l'état du Tonkin? Pourquoi les nouvelles qui ont annoncé une tuerie de chrétiens, massacrés presque sous les yeux de nos soldats, ne sont-elles ni démenties ni confirmées par M. Jules Ferry? Pourquoi son silence? Que devient notre expédition? Est-il vrai que les troupes amenées par le général Millot sont trop peu nombreuses pour prendre Bac-Ninh et pour pacifier tout le pays? Est-il vrai que M. Jules Ferry va demander au Parlement d'autres crédits et d'autres renforts? Est-il vrai que nos armées soient peu heureuses à Madagascar? Est-il vrai que l'indemnité payée on ne sait sur quel fonds au missionnaire Shaw ne sera pas la seule et que déjà le gouvernement anglais reçoit des réclamations analogues à celle de ce belliqueux et cupide prédicant? Autant de questions, autant de mystères et d'inquiétudes.

Que de sang à l'horizon de ce monde asiatique et africain! Presque chaque semaine, c'est une plaine qui en est rougie çà et là, au Soudan. Tewfik-Pacha et les défenseurs affamés de Sinkat ont péri, en tentant de se frayer un passage à travers les bandes d'Osman-Digma qui assiégeaient cette place, à quelques milles de

Souakim et de la flotte anglaise. Le jour même où ils tombaient héroïquement, abandonnés de l'Angleterre comme de l'Égypte, M. Gladstone commençait à la Chambre des communes l'apologie de sa politique égyptienne. La Chambre des lords avait émis déjà contre M. Gladstone un vote de censure. On propose un vote de censure contre lui, dans la Chambre des communes. On discute. Un ancien ministre qui s'était séparé naguère de M. Gladstone, M. Forster, quoique libéral, blâme avec énergie la politique incertaine et obscure de M. Gladstone en Égypte. A un interrupteur qui veut savoir comment il aurait sauvé du massacre la garnison de Sinkat, M. Forster répond éloquemment : « En faisant, il y a quinze jours, ce qu'on fait aujourd'hui. » Que faisait donc enfin l'Angleterre pour le salut de Tokar assiégé avec la même fureur que Sinkat? Que faisait-elle pour arrêter dans cette région le lieutenant du Mahdi, pendant que Gordon s'acheminait vers Khartoum, presque seul, muni d'argent et confiant surtout dans sa prodigieuse audace? M. Gladstone avait donné l'ordre de délivrer Tokar. Eh bien! le jour où le général Graham arrivait à Souakim avec la petite armée qu'on lui avait formée au Caire et à Suez, il apprenait que Tokar avait capitulé. A la vérité, M. Gladstone était victorieux, depuis vingt-quatre heures, dans la bataille oratoire de la Chambre des communes : il triomphait, bien que faiblement; il avait une majorité de quarante-huit voix. On avait repris confiance en lui! La fortune a donc été, dans ses hasards, aussi clémente à M. Gladstone que terrible à l'Angleterre. Car elle s'est plu, pour ainsi dire, à montrer par un double accident, par une double catastrophe, les fautes de cette Angleterre qui a laissé succomber, à force d'irrésolution et d'égoïsme, les défenseurs de Sinkat et de Tokar. Le général Graham, venu trop tard pour la délivrance de Tokar, pourra-t-il davantage pour la vengeance, pour l'honneur de l'Angleterre? S'avancera-t-il dans le désert à la rencontre d'Osman-Digma? Quant au général Gordon, il a pu, comme par miracle, pénétrer à Khartoum. Mais ses exploits y sont singulièrement étranges. Le héros, l'apôtre, est devenu une espèce de révolutionnaire. Pour s'acquérir la reconnaissance de la population soupçonneuse qui l'entoure, il ouvre les prisons, il brûle les registres des contributions sur la place publique, il proclame la liberté de la traite, il annonce que le Soudan est affranchi de la domination de l'Egypte. Pourra-t-il, en gagnant du temps au moyen de ces bienfaits scandaleux, faciliter la retraite des garnisons qui évacuent le Soudan? Nous le souhaitons. Mais il n'en restera pas moins que l'Angleterre aura failli à tous ses devoirs ; elle aura démembré l'Égypte et livré le Soudan à la barbarie. Encore

n'est-il pas sûr que le Mahdi accepte d'elle l'empire du Soudan : on ne négocie pas avec un prophète comme avec un conquérant ; le prophète doit marcher, sous le drapeau de Mahomet, jusqu'à la mort.

Pendant que ces événements sinistres retiennent aux bords de la mer Rouge les forces de l'Angleterre et qu'elle veille attentivement sur l'Arabie, sur l'Inde, où tant de peuples musulmans se soulèveraient à l'approche du Mahdi, la Russie s'empare pacifiquement de Merv. Le 11 février, les Khans des quatre tribus de Merv et vingt-quatre plénipotentiaires dont chacun représentait la population de deux mille tentes faisaient au Tzar leur soumission. Ils lui prêtaient leur serment de docilité, en déclarant avec beaucoup de modestie qu'ils ne savaient pas et ne pouvaient pas se gouverner eux-même ; le gouvernement puissant de l'empereur de Russie leur paraissait seul capable, disaient-ils, d'établir l'ordre à Merv et d'assurer la prospérité de leur nation. Grande joie à Saint-Pétersbourg. La voilà occupée, cette lointaine cité de Merv dont l'Angleterre avait jadis prétendu interdire l'entrée au drapeau russe, et voilà encore pour l'ambition de la Russie une étape de plus sur la route de l'Inde ! S'il faut en croire certains propos de diplomates, M. de Bismarck aurait vivement encouragé la Russie à cette occupation. Il lui montrerait l'espace qui s'ouvre entre ses avant-postes et les frontières de l'Inde ; il l'exhorterait à y diriger ses armées. Plus tard elle ramènerait ses vœux vers le Bosphore. Pendant que la Russie étendrait son empire en Asie, l'Autriche étendrait son influence dans la péninsule des Balkans. L'Allemagne, recueillie tout entière sous ses armes formidables, jouirait de sa sécurité en arbitre souverain de l'Europe et consoliderait son unité ; elle n'aurait plus qu'à regarder la France. Sont-ce bien là les projets et les conseils de M. de Bismarck ? Est-ce bien cette politique qui prévaudra dans le colloque des trois empereurs qu'il va réunir ? Ce qui est indubitable, c'est que les liens de la Russie et de l'Allemagne se sont resserrés et que, pour être agréable à M. de Bismarck, M. de Giers appelle à l'ambassade de Berlin le prince Orloff, si longtemps notre hôte et si justement réputé parmi nous comme l'un des meilleurs amis de la France. Que M. Jules Ferry n'a-t-il fini d'illustrer la république au Tonkin ! et que ne s'est-il contenté d'exercer son génie entre les Vosges, les Alpes et les Pyrénées ! La France est isolée. Il faut prendre garde à tous les périls de cet isolement.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

ÉTUDES SUR LA DIPLOMATIE

DE

LA MONARCHIE DE JUILLET

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE SOUS LE MINISTÈRE DU 11 OCTOBRE

(Octobre 1832-février 1836)

I

Le 11 octobre 1832, après de laborieuses négociations, Louis-Philippe, cédant peu à peu à la force des choses, plutôt que suivant un dessein préconçu, constituait le grand ministère de coalition conservatrice auquel cette date a servi de nom dans l'histoire. On y voyait réunis, d'abord les trois personnages les plus considérables du parlement, le duc de Broglie, M. Guizot et M. Thiers; puis des spécialités éminentes telles que le maréchal Soult, l'amiral de Rigny, M. Humann. « Ministère de tous les talents », eût-on pu dire, en reprenant une expression d'origine anglaise. Il ne fallait pas moins pour remplir le vide laissé par la mort de Casimir Périer. Ce qu'on connaît le mieux dans l'œuvre de ce cabinet, c'est son action à l'intérieur. Là, en effet, se rencontrent les événements les plus retentissants et les plus dramatiques : captivité de la duchesse de Berry, loi sur les associations, insurrections d'avril 1834, procès colossal qui suivit, attentat de Fieschi et lois de septembre. Les affaires extérieures attirent moins l'attention. La redoutable alternative de paix ou de guerre que 1830 avait posée, et qui était restée deux ans en suspens, se trouvait définitivement tranchée dans le sens de la paix. Dès lors, aucune occasion de reprendre, sur ce sujet, à la tribune et dans

la presse, le redoutable débat qui, sous le ministère Laffitte et sous le ministère Périer, avait tant de fois mis en jeu le repos du monde. Les grandes batailles entre le gouvernement et l'opposition se livraient plutôt sur les affaires du dedans. Pour être moins connue de la postérité et avoir moins occupé les contemporains, la diplomatie de cette époque nous paraît cependant mériter d'être étudiée : elle le mérite d'autant plus, que l'homme considérable chargé alors de la diriger y apporta ses idées propres et y imprima sa marque.

Dans la répartition des portefeuilles, celui des affaires étrangères était échu au duc de Broglie. Déjà on a entrevu cet homme d'État, au second rang et comme dans une ombre volontaire, parmi les membres du premier cabinet de la monarchie de Juillet. Dans le ministère du 11 octobre, chargé de diriger notre diplomatie, il est mieux en vue, et son rôle devient beaucoup plus important. On se trouve ainsi conduit à se demander qui il était, d'où il venait et quelles étaient ses opinions.

Parmi les hommes de 1830, le duc de Broglie représentait alors très nettement la politique de résistance. A ses débuts, sous la Restauration, il s'était trouvé plus à gauche. Tout l'y avait porté : le souvenir de son père, ancien compagnon d'armes de la Fayette aux États-Unis, entré assez avant dans le mouvement de 1789, et qui, victime de la Terreur, n'en avait pas moins recommandé, en mourant, à son fils, de rester « fidèle à la révolution française »; l'influence du second mari de sa mère, le marquis d'Argenson, radical d'extrême gauche, socialiste, conspirateur, sans pouvoir, à son grand regret, cesser complètement d'être gentilhomme; enfin son mariage, qui avait fait de lui le gendre de Mme de Staël. Mais bientôt, avec cette intelligence curieuse et sincère qui voulait tout examiner par soi-même, et qui, suivant l'expression de Sainte-Beuve, « pensait tout droit devant elle », le jeune pair avait découvert, chez ses amis de gauche, « un certain esprit court, étroit et routinier », qui l'inquiéta et le dégoûta; il avait reconnu qu'on rentrait dans ce qu'il appelait « l'ornière révolutionnaire [1] ». On l'avait vu alors se dégager et s'amender peu à peu. Toujours libéral, il avait commencé à se montrer plus soucieux des intérêts conservateurs, plus intelligent des nécessités du jour, plus indulgent envers le gouvernement, plus scrupuleux dans son opposition : affranchissement bien rare des préjugés d'origine! Sans devenir « légitimiste », soit de sentiment, soit de doctrine, il était ainsi arrivé à accepter sérieusement la Restauration avec la Charte [2].

[1] *Notes biographiques inédites.*

[2] Le duc de Broglie, comme il l'a dit lui-même, « se tenait à distance et

Non seulement il n'avait pas préparé la révolution de Juillet, mais il ne l'avait pas désirée et l'avait même redoutée[1]. L'événement arrivé malgré lui, il se montra sympathique au régime nouveau qui amenait au pouvoir tous ses amis, concourut à faire sortir une monarchie de la révolution, et surtout s'appliqua, dès la première heure, à mettre cette monarchie en garde contre les périls de son origine. Membre du ministère de l'avènement, où il s'était modestement contenté du portefeuille de l'instruction publique et des cultes, il s'y prononça, avec M. Guizot, contre les défaillances ou les complaisances révolutionnaires. Le spectacle du ministère Laffitte ne fit que le confirmer dans sa résistance, et Casimir Périer trouva, en lui, un adhérent très résolu. Moins mêlé que ses amis de la Chambre basse à la bataille de chaque jour, il ne perdait néanmoins, dans la Chambre des pairs, aucune occasion de marquer son attitude : ainsi ne craignait-il pas de combattre la loi portant abolition du deuil du 21 janvier, au risque de se faire traiter de « carliste », reproche alors le plus difficile à affronter. Une telle conduite ne le rendait pas populaire. Plaire à la foule était d'ailleurs peu dans sa nature et dans ses goûts, trop peu même pour un homme politique. On l'eût dit plus soigneux de restreindre que d'étendre le cercle de ceux auxquels il s'adressait et dont il recherchait l'estime. En tout, il regardait les idées plus que les hommes, ou du moins, parmi ceux-ci, il ne voyait qu'une petite élite. Il tenait les autres à distance par une allure sévère, un peu roide, qui venait plus encore d'une sorte de gaucherie que d'un défaut de bienveillance; ceux qui l'ont approché ont témoigné de ce qu'il se cachait de bonté, de tendresse derrière cette froideur qu'on pouvait prendre pour de l'indifférence ou du dédain. En tout cas, sa haute probité politique et la dignité de son caractère en imposaient à tous, même à ceux qui s'écartaient le

hors de portée de la cour, n'ayant nul goût pour cette faveur d'ancien régime dont toute restauration se trouve nécessairement assaisonnée », mais « ne se tenait pas à moindre distance, malgré ses liaisons politiques et domestiques, de tout complot républicain ou bonapartiste ». Et il ajoutait : « Le roi d'Angleterre, Charles I[er], écrivait, dit-on, à la reine Henriette-Marie, qu'il ne lui avait jamais été infidèle même en pensée; autant en aurais-je pu dire aux Bourbons de la branche aînée, mais sous condition, bien entendu, qu'entre nous la fidélité serait réciproque. » (*Notes biographiques inédites.*)

[1] « Suivant de l'œil le cours précipité des événements, je ne me livrais pas aussi volontiers que bien d'autres à la perspective qui semblait s'ouvrir. La nécessité de traverser un état de transition révolutionnaire et l'incertitude du résultat définitif m'inspiraient plus de répugnance et d'anxiété que n'avait, pour moi, d'attrait, l'espérance d'un état meilleur. » (*Notes biographiques inédites.*)

plus de lui, et l'on a pu dire qu'il était « universellement respecté ».

Le duc de Broglie avait beaucoup d'éloignement pour le pouvoir, au moins autant que M. Dupin, qui venait de se dérober aux offres pressantes du roi; mais ses motifs étaient tout autres. Au lieu d'un égoïsme circonspect et terre à terre, c'était un mélange assez original de modestie et de fierté. Cette modestie ne lui permettait pas de se faire illusion sur ce qui lui manquait pour l'action, et il était le premier à en convenir : « Je me croyais, a-t-il écrit, peu propre au maniement des hommes, et en cela je ne me trompais pas[1]. » Une sorte de timidité facilement embarrassée lui faisait redouter d'être mis en avant. Ses amis remarquaient la gêne qu'il éprouvait parfois à entrer en relation avec les personnes qui ne lui étaient pas familières, ou la facilité avec laquelle il rougissait quand, dans la conversation, il se trouvait avoir exprimé avec force son opinion[2]. En même temps, sa fierté lui faisait chercher, ailleurs que dans les satisfactions vulgaires de l'ambition, le but de sa vie. Il déclarait « n'avoir aucun goût pour la carrière d'ambition ». Son âme délicate était facilement froissée et dégoûtée de ce qu'il y a trop souvent d'un peu impur dans toute action politique. Principalement soucieux de l'honneur de son nom, il redoutait à l'extrême ce qui pouvait le compromettre. Il avait cet orgueil fondé de se croire assez haut, par sa naissance et par sa valeur propre, pour qu'un titre et une fonction n'ajoutassent rien à son importance. La politique n'était pas pour lui, comme pour beaucoup, un moyen de parvenir; c'était l'occupation naturelle de son rang, la préoccupation nécessaire de son patriotisme. De même pour les lettres : on eût difficilement trouvé un esprit aussi cultivé, se portant avec autant d'ardeur dans toutes les régions où se développait le génie humain, philosophie, littérature, histoire, droit, économie sociale; mais, en lui, il n'y avait pas plus de l'écrivain de profession que du « politicien »; aucun besoin de production, et surtout de publicité; il écrivait pour lui, pour se rendre compte des questions, pour les scruter jusqu'au fond et s'élever jusqu'à leur sommet. Cette existence d'un citoyen s'intéressant et participant aux affaires de son pays, goûtant et approfondissant toutes les choses de l'intelligence, sans se laisser absorber étroitement par aucune, lui plaisait et lui suffisait. Ajoutez les jouissances d'un intérieur orné et charmé par une femme éminente dont tous ceux qui l'ont approchée ont gardé un souvenir ineffaçable[3]; ajoutez les distractions

[1] *Notes biographiques inédites.*

[2] *Life, Letters and Journals of George Ticknor.*

[3] Citons, par exemple, le beau portrait qu'en trace M. Guizot, dans sa notice sur le duc de Broglie : « Née dans l'ardent foyer de la vie et de la

d'un salon devenu le centre d'une société d'élite que la publication des lettres de M. Doudan a permis aux profanes d'entrevoir, et alors vous comprendrez qu'un tel homme ne fût pas empressé de devenir ministre. Mais, pour vaincre ses répugnances, le duc de Broglie avait le patriotisme généreux, l'esprit de devoir et de sacrifice. Ce qu'on lui eût offert comme un honneur, il l'eût obstinément repoussé; il ne pouvait refuser ce qu'on lui imposait comme une charge et un péril, ce qu'on lui demandait comme un service pour son pays malade. Voilà pourquoi, faisant violence à ses goûts, il avait accepté le portefeuille des affaires étrangères.

II

De 1830 à 1832, trois questions avaient presque seules, au dehors, fixé l'attention et éveillé les passions du public français, celles de Belgique, de Pologne et d'Italie. A l'avènement du ministère du 11 octobre, ce triple foyer, allumé à la flamme de Juillet, et d'où l'on avait pu craindre de voir sortir l'embrasement général de l'Europe, est en grande partie éteint. En Italie, tout semble apaisé ou en tout cas suspendu dans l'espèce d'équilibre que l'occupation d'Ancône a établi entre les influences française et autrichienne; les deux puissances rivales s'observent, se contiennent, luttent même sourdement, mais aucun éclat ne se produit qui attire les regards. En Pologne, tout a été noyé dans le sang des insurgés vaincus. Chaque année, sans doute, malgré les sages conseils du ministère, la Chambre française s'obstine à insérer, dans son Adresse, des phrases de sympathie et protestation en faveur de la Pologne : le seul résultat est d'irriter l'orgueil du czar et de rendre sa main plus dure. Quant à notre gouvernement, il se borne à formuler diplomatiquement ses réserves, à mesure que

société de Mme de Staël, sa fille en avait gardé la flamme, en l'unissant à la lumière céleste; et elle en était sortie comme un beau métal sort de la fournaise, aussi pur que brillant et fait pour les plus saintes comme pour les plus éclatantes destinations. La beauté de sa figure était l'image de son âme noble et franche, digne avec abandon, fière sans dédain, expansive et bonne jusqu'à la sympathie; pleine de grâce comme de liberté dans les mouvements de sa personne comme de son esprit, rarement en repos, jamais en trouble intérieur : créature du premier rang, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral, et en qui le don de plaire était le moindre de ceux qu'elle avait reçus de Dieu. Le duc de Broglie avait raison de porter à sa femme une affection si profonde et mêlée d'un tel respect, qu'aucune parole ne le satisfaisait pour parler d'elle. Je suis tenté d'éprouver le même sentiment. »

la Russie détruit les derniers restes du royaume de Pologne et de l'organisation établie par les traités de Vienne. Mais on sent bien qu'il le fait sans espoir, sans entrain, par acquit de conscience, pour satisfaire les exigences de l'opinion, et avec la pleine connaissance de l'inefficacité de ses démarches.

En Belgique, au contraire, il y avait à faire beaucoup et tout de suite. Casimir Périer avait obtenu de la conférence de Londres que, se portant, non plus seulement médiatrice, mais arbitre, elle réglât, par le traité des Vingt-quatre articles (15 octobre 1831), le partage entre la Belgique et la Hollande. Il avait obtenu aussi que l'Autriche, la Prusse et la Russie ratifiassent ce traité, sauf quelques réserves (avril et mai 1832). La Belgique, dès lors, n'était plus un fait révolutionnaire contesté ou subi de plus ou moins bonne grâce; elle devenait un État régulièrement accepté par l'Europe. Mais, depuis cette époque, le roi de Hollande refusait toujours d'accepter la décision de la conférence; il persistait à occuper militairement une partie des territoires que celle-ci avait attribués au nouveau royaume, notamment la citadelle d'Anvers. Son obstination semblait même plus grande encore depuis la mort de Périer, et on eût dit qu'il avait repris espoir de ramener les puissances continentales dans son camp, en cas de lutte armée. Par contre, le gouvernement de Bruxelles demandait vivement l'exécution du traité. Il s'adressait surtout à Paris, où il voyait ses protecteurs attitrés depuis l'expédition d'août 1831. La France ne pouvait espérer que les trois cours continentales se concertassent avec elle pour imposer par la force l'exécution des Vingt-quatre articles. Le 1er octobre 1832, appuyée par l'Angleterre, elle avait proposé à la conférence de Londres des mesures coercitives contre la Hollande; les autres puissances avaient élevé des objections, et la conférence, définitivement impuissante, s'était séparée, chaque État restant désormais juge de ce qu'il avait à faire comme signataire de ce traité. Quel parti prendre? Prolonger le *statu quo*, c'était laisser incertain le sort de la Belgique; c'était notamment faire courir à celle-ci les chances d'un revirement de la politique anglaise : or, en mai 1832, on avait pu croire, un moment, que les tories allaient reprendre le pouvoir. D'autre part, recourir à la force, sans et malgré les puissances, était une opération difficile, périlleuse, exigeant ce rare mélange d'autorité et de prudence, d'audace et de sang-froid qui avait marqué la politique extérieure de Casimir Périer. Les collègues de ce dernier, demeurés quelques mois en possession du pouvoir après la mort de leur chef, s'étaient posé la question; mais ils ne s'étaient pas sentis de force à la résoudre. Le ministère du 11 octobre, à peine en possession du pouvoir, la trouva devant

lui plus inévitable, plus urgente que jamais. Au dehors et au dedans, on l'attendait à cette épreuve. Par là, l'Europe jugerait s'il fallait compter avec lui, et la France si elle pouvait compter sur lui.

Le duc de Broglie n'hésita pas un instant. Il avertit aussitôt les autres puissances, sans se laisser intimider par leur mauvaise humeur, de son intention d'agir; en même temps, il fit d'instantes démarches pour obtenir le concours indispensable de l'Angleterre. M. de Talleyrand, notre ambassadeur à Londres, mena cette négociation avec autant d'habileté que de vigueur, et, dès le 22 octobre 1832, triomphant des hésitations méfiantes de lord Palmerston, il signait avec lui une convention réglant les conditions d'une action commune de la France et de l'Angleterre, à l'effet de contraindre la Hollande à l'exécution du traité du 15 novembre 1831. Parmi les moyens prévus de coercition figuraient d'abord des mesures maritimes, telles que blocus et embargos, et ensuite — ce qui était pour nous le point capital — une expédition française contre la citadelle d'Anvers.

Le duc de Broglie n'avait pas caché de quel intérêt parlementaire il était, pour le ministère français, d'agir et d'agir tout de suite. Dès le 11 octobre, le jour même où il prenait possession du ministère, il écrivait à M. de Talleyrand : « Il dépend de l'Europe, et surtout de l'Angleterre, de consolider notre cabinet et de mettre un terme, par là, aux dangers que la victoire du parti contraire entraînerait, dangers dont l'Europe aurait assurément sa bonne part. Nous allons combattre pour la cause de la civilisation; c'est à la civilisation de nous aider; c'est à vous, mon prince, de lui dire ce qu'il faut faire pour que nous ouvrions la session avec éclat. » Le lendemain, il revenait, avec insistance, sur la même idée : « Que l'Angleterre nous voie, sans en prendre alarme, enlever la citadelle d'Anvers aux Hollandais... Si la session prochaine s'ouvre sous de tels auspices, soyez certain d'un triomphe éclatant. S'il nous faut, au contraire, défendre de nouveau à la tribune les délais, les remises, les procrastinations de la diplomatie, notre position sera très périlleuse. » Il ajoutait encore, le 18 octobre : « Notre sort dépend de nos œuvres d'ici à la session, et, de toutes les œuvres, la véritable, la seule qui préoccupe l'opinion, c'est l'expédition d'Anvers[1]. » Ce fut, en somme, cette considération du péril couru par le ministère français qui détermina le gouvernement de Londres à céder. Nous avons, sur ce point, le témoignage du roi Léopold, bien mis au courant des choses d'outre-Manche par son ami

[1] *Documents inédits.*

Stockmar : « Le ministère Broglie, écrivait-il un peu plus tard à M. Goblet, était mort sans Anvers, et le ministère anglais a jugé plus sage de laisser faire que d'avoir un ministère de l'extrême gauche qui menait à la guerre générale[1]. »

La nouvelle de la convention du 22 octobre produisit un vif mécontentement chez les trois puissances continentales. A Vienne, M. de Metternich dogmatisa sur ce qui lui paraissait être une violation du droit des gens, s'épancha en sombres prédictions[2] et surtout en gémissements rétrospectifs, maudit le jour où s'était soulevée cette malheureuse affaire de la Belgique et où il s'était laissé attacher au « détestable char » de la conférence[3]; mais, comme mesure effective, il se borna à prêcher une union plus étroite des « trois cours » en face de l'alliance anglo-française[4]. La Russie protesta avec irritation, et reprit diplomatiquement tout ce qu'elle avait cédé à la conférence. Mais, à Vienne comme à Saint-Pétersbourg, on estimait qu'en cette affaire le premier rôle et l'initiative appartenaient à Berlin. Dans le monde militaire prussien, l'émotion fut extrême. On n'y pouvait supporter l'idée qu'une armée française parût et agît si près du Rhin. Le roi Frédéric-Guillaume, bien que plus pacifique que son entourage, dut ordonner la réunion de deux corps d'armée, l'un, sur la frontière belge, l'autre sur le Rhin; sorte de menace à laquelle nous répondîmes aussitôt, en formant, derrière l'armée destinée à opérer en Belgique, un corps d'observation, massé dans les environs de Metz.

La correspondance du duc de Broglie et de ses ambassadeurs, à cette époque, trahit l'anxiété d'une grosse partie où se jouait la paix de l'Europe. M. de Talleyrand lui-même déclarait en avoir perdu le sommeil. Toutefois, ni lui ni le ministre ne se laissèrent un instant détourner de leur dessein. Ils avaient mesuré d'avance, avec sang-froid, jusqu'où ils pouvaient aller, sans rencontrer autre chose que de la mauvaise humeur. Le 1er novembre 1832, M. de Talleyrand écrivait au duc de Broglie, dans une lettre confidentielle : « Je n'ai pas cru devoir vous parler, dans ma dépêche, des bruits de coalition entre les trois puissances, répandus par quelques journaux français et allemands. Nous n'avons pas à nous

[1] Cité par M. Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-70, t. I, p. 509.

[2] « On a vu, disait M. de Metternich dans une de ses dépêches, l'Europe entière mise en feu par suite d'une excitation bien moindre que celle qui sera nécessairement produite par celle d'Anvers. » (*Mémoires*, t. V, p. 298.)

[3] Metternich, *Mémoires*, t. V, p. 398, 408. — Le chancelier d'Autriche en venait à regretter ouvertement que la Prusse n'eût pas étouffé l'insurrection belge dès le début, fût-ce au prix d'une guerre avec la France. (*Ibid.*, p. 411, 412.)

[4] *Ibid.*, p. 400, 401.

inquiéter de pareils projets. L'union de la France et de l'Angleterre arrête tout, et, d'ailleurs, les dispositions certaines des cabinets de Berlin et de Vienne indiquent plutôt de la crainte que l'esprit d'entreprise. » Il ajoutait, dans un *post-scriptum :* « Laissez-moi vous recommander de faire plutôt trop que pas assez pour la grande entreprise actuelle : songez bien qu'il vous faut un succès [1]. » Le gouvernement avait devancé ce dernier conseil. Dès le premier jour, il avait poussé activement ses préparatifs militaires, et réuni, sur sa frontière du Nord, une armée considérable, bien pourvue; le commandement en était confié au maréchal Gérard.

Le 2 novembre, au terme fixé par la convention, la Hollande n'ayant pas cédé, les premières exécutions maritimes furent ordonnées par la France et l'Angleterre. Restait l'action principale : l'expédition contre Anvers. Le roi des Belges la demanda le 9 novembre. Toutes les conditions prévues par la convention étaient dès lors remplies; l'Angleterre cependant, retenue par ses propres méfiances et par les efforts des autres puissances, hésitait à donner son assentiment. Vainement le cabinet de Paris la pressait-il, vainement lui offrait-il toutes les garanties, elle répondait toujours d'une façon dilatoire. On ne pouvait cependant retarder davantage : l'opinion était de plus en plus agitée; le jour de la réunion des Chambres approchait; le maréchal Gérard s'impatientait, déclarant que bientôt la mauvaise saison rendrait l'opération à peu près impossible. Le 14 novembre, les ministres, réunis sous la présidence du roi, délibérèrent s'il convenait de passer outre aux hésitations de l'Angleterre. Les dispositions de l'Europe donnaient à cette question une particulière gravité. Le duc de Broglie et M. Thiers opinèrent résolument pour qu'on allât de l'avant, sans attendre plus longtemps une approbation si lente à venir. « Eh bien! messieurs, conclut le roi, entrons en Belgique. » Les ordres furent aussitôt envoyés au maréchal Gérard. C'était procéder à la Périer. L'assentiment du cabinet de Londres, dont on s'était passé, arriva dans la nuit suivante. Notre armée, qui ne comptait pas moins de soixante-dix mille hommes et avait, à son avant-garde, les deux fils aînés du roi, franchit rapidement et allègrement la frontière. Le 19 novembre, jour même fixé pour l'ouverture des Chambres, elle se déployait devant la citadelle d'Anvers, et les opérations du siège commençaient avec vigueur. Dès lors, le cabinet pouvait attendre sans crainte, à la tribune, les impuissantes attaques de l'opposition.

[1] *Documents inédits.*

Les difficultés de l'expédition d'Anvers n'étaient pas toutes d'ordre militaire, et le gouvernement français n'avait pas seulement affaire aux soldats hollandais. Il avait été convenu que l'armée belge ne prendrait pas part au siège. Sa présence eût ôté à l'opération son caractère d'exécution des décisions prises par la conférence, et l'eût transformée en guerre entre la Belgique et la Hollande, guerre forcément révolutionnaire et bientôt généralisée [1]. Les Belges se montrèrent fort blessés de cette exclusion. Dans leurs journaux, dans leur parlement, il y eut explosion d'attaques amères, emportées contre la France; et notre armée eut cette chance singulière d'être mal reçue par les populations pour lesquelles elle venait verser son sang. Ce n'était pas la première fois que ce petit peuple se conduisait avec nous en enfant gâté. M. de Talleyrand écrivait, à ce propos, au duc de Broglie : « Vous devez comprendre maintenant à quel point les Belges sont difficiles à servir. Sébastiani, en hâtant le mariage, les a rendus encore moins maniables. Ils ont fait mon supplice depuis deux ans [2]. » Suivant son habitude, la presse opposante de Paris fit écho aux plaintes et aux invectives venues de Bruxelles. Précisément, elle était alors fort embarrassée de l'attitude à prendre en présence de l'énergie déployée par le gouvernement. Elle avait bien essayé d'inquiéter l'opinion, en dénonçant la témérité aventureuse de l'entreprise : mais cela venait mal, après tant de sommations et de défis d'agir, après tant d'accusations de timidité et de faiblesse [3]. Ces journaux trouvèrent plus commode de montrer notre gouvernement maudit par ceux qu'il disait défendre, accusé par eux de les sacrifier à la diplomatie de la Sainte-Alliance. Tout ce tapage néanmoins ne parvint pas à faire dévier de sa ligne le ministère français. Il imposa avec fermeté, à ses protégés, l'exécution des conditions convenues, assura le ravitaillement de ses troupes que la malveillance des Belges avait un moment compromis, et s'occupa surtout de mener rapidement le siège à fin, se fiant au temps pour avoir raison de l'ingratitude des uns et de la mauvaise foi des autres. Les opérations furent habilement conduites. Malgré la résistance courageuse des Hollandais, malgré les difficultés de la saison, malgré les limites parfois gênantes que la prudence diplomatique imposait à notre action, malgré les pronostics contraires de plus d'un spectateur, notamment de Wellington, la garnison

[1] M. Louis Blanc se plaignait précisément que l'expédition eût un caractère « diplomatique », au lieu d'être « révolutionnaire ». (*Histoire de Dix ans*, t. III, p. 408.)

[2] *Documents inédits.*

[3] Cf., sur ce sujet, le *Journal des Débats,* du 4 novembre 1832.

fut bientôt à bout de forces, et, le 23 décembre 1832, son commandant signait une capitulation.

Le but atteint, il fallait se presser de mettre fin à une situation qui n'eût pu se prolonger sans péril. Quatre cent mille soldats français, hollandais, belges, prussiens, étaient réunis en effet, dans ce petit coin de l'Europe, et le moindre accident eût amené un choc. Aussitôt donc, fidèle à ses engagements, et sans se laisser entraîner par le maréchal Gérard qui voulait pousser plus avant, le gouvernement français fit remettre aux Belges la citadelle conquise, et notre armée reprit la route de France, saluée cette fois, avec reconnaissance, par ceux auxquels elle avait rendu un si grand service et qui finissaient par le comprendre. Tant de mesure succédant à tant de hardiesse, cette façon de rassurer l'Europe après l'avoir bravée, c'était bien la tradition de Périer. Dès le 19 novembre, M. de Talleyrand avait écrit au duc de Broglie : « Voici nos troupes en Belgique; c'était là la question d'intérêt. Celle de retirer nos troupes, s'il ne survient pas de complications, peut se présenter prochainement; ce sera alors une question d'honneur; et je vous conjure de ne pas perdre de vue que celui du roi, le vôtre et le mien y sont engagés. C'est sur ce terrain-là que la Prusse nous attend et que l'Europe nous jugera. » Et plus tard, le 6 décembre, revenant sur cette nécessité de rappeler les troupes aussitôt que le siège serait terminé : « C'est, disait-il, la branche d'olivier présentée à toute l'Europe. » Le duc de Broglie pensait comme son ambassadeur et il agit en conséquence. En somme, toute cette politique fut habilement et honnêtement conduite, et le même M. de Talleyrand avait le droit d'écrire au ministre, le 31 décembre : « Voici une bonne fin d'année, dont nous pouvons réciproquement nous faire, je pense, de sincères compliments [1]. »

L'expédition d'Anvers avait profité aux Belges, d'abord en mettant entre leurs mains la position stratégique la plus importante de leur nouveau royaume, ensuite en leur prouvant que nous étions résolus à les protéger et que l'Europe était impuissante à nous en empêcher. Cependant elle n'apporta pas encore la solution définitive de cette interminable question. Le roi de Hollande persista à ne pas adhérer au traité du 15 novembre 1831. Il perdait à ce refus : car, si, contrairement à cette convention, il occupait encore deux fortins sur le bas Escaut, la Belgique était en possession du Limbourg et du Luxembourg qu'elle devait rendre le jour de la pleine exécution du traité. Mais ce prince obstiné guettait toujours la chance d'une guerre européenne et

[1] *Documents inédits.*

surtout d'une révolution en France : il était convaincu que cette dernière ne pouvait lui échapper. Pour le moment, les efforts des gouvernements de Paris et de Londres ne parvinrent qu'à lui faire accepter, le 21 mai 1833, une convention stipulant la suspension des hostilités et la libre navigation de l'Escaut, jusqu'à la conclusion d'un traité définitif : celui-ci ne sera signé qu'en 1838.

En dehors des avantages qu'en retira tout de suite et qu'en devait retirer plus tard la Belgique, l'expédition d'Anvers eut, pour la France elle-même, un résultat immédiat et considérable. Elle confirma, au dehors, l'effet qu'avait produit Casimir Périer, en envoyant une première armée en Belgique, en forçant l'entrée du Tage et en occupant Ancône. Bien plus, elle compléta cet effet ; cette fois, il ne s'agissait plus de coups de main rapides et restreints, mais d'une opération durant plusieurs semaines et mettant en branle un corps de soixante-dix mille hommes. Sous la Restauration, la guerre d'Espagne avait montré à l'Europe, qui en doutait, que la royauté, rétablie au milieu de l'invasion et de la défaite de la France, s'était refait une armée, qu'elle était en état et en volonté de s'en servir. L'expédition d'Anvers fut une démonstration analogue, à l'adresse de cette même Europe, qui était disposée à considérer avec dédain et scepticisme la force militaire d'un gouvernement né sur des barricades.

III

La question belge n'était pas la seule que le ministère du 11 octobre eût trouvée pendante, en prenant la direction des affaires. A l'extrémité de la Méditerranée, la guerre sévissait entre le sultan et le pacha d'Égypte. Quoique lointaine, cette guerre touchait, par plus d'un point, aux intérêts français et mettait en cause tout l'équilibre européen. C'était, en effet, l'une des phases de cette éternelle et redoutable question d'Orient, sans cesse posée, jamais résolue, encore aujourd'hui l'un des points les plus périlleux de la politique européenne. Étrange destinée de cet empire ottoman, de mettre toujours en danger le repos de la chrétienté, autrefois par sa puissance, aujourd'hui par sa faiblesse. Cette guerre avait éclaté en 1831, sans que la France, distraite et absorbée par d'autres affaires, s'en fût presque aperçue. Le prétexte avait été une querelle sans importance entre le pacha d'Égypte et celui de Saint-Jean d'Acre. La cause réelle était l'ambition du premier, le célèbre Méhémet-Ali, qui voulait à la fois étendre sa domination en Asie et conquérir son indépendance.

Ce soldat parvenu, qui s'était appris à lire à cinquante ans, possédait quelques-unes des qualités du grand homme et était adroit à feindre les autres. Sous sa volonté de fer qui faisait tout plier et trembler, l'Égypte avait paru se transformer. Il en avait tiré, de force, une armée nombreuse, disciplinée à l'européenne, et prétendait y acclimater l'industrie, en faisant venir d'Occident des ingénieurs et des contre-maîtres. Sans doute, il y avait là plus d'un trompe-l'œil. Comme on l'a dit, le pacha « tapissait sur la rue, du côté de l'Europe ». Sur beaucoup de points l'œuvre était factice, superficielle et stérile. Pression passagère d'un tyran, et non pas impulsion durable d'un réformateur. Les populations étaient violentées plutôt que changées. Cet étalage de puissance cachait mal la ruine d'un pays épuisé d'hommes et d'argent. Derrière une devanture de civilisation moderne, subsistait le vieux fond de barbarie musulmane et de despotisme oriental.

En France, cependant, les esprits étaient séduits et éblouis. L'Égypte était restée chère à notre imagination, depuis l'expédition, si vite légendaire, de Bonaparte. Très artificieux et comédien, sous son masque de rudesse sauvage, le vieux pacha soignait adroitement sa popularité occidentale, se proclamant « enfant de la France », nous empruntant ses instructeurs militaires et industriels, professant le culte de Bonaparte, et faisant écorcher par ses soldats le chant de la *Marseillaise*. Aussi, la *Revue des Deux Mondes* le louait-elle, en termes enthousiastes, d'avoir « francisé l'Égypte » et « épousé la pensée de Napoléon » sur ce pays. Engouement universel et irrésistible, comme il s'en produit parfois dans notre pays. On s'échauffait pour l'Égypte de Méhémet-Ali, comme naguère pour la Grèce de Canaris. Il n'était pas jusqu'aux démocrates qui ne saluassent, dans le tyran oriental, « un homme nouveau, un fils de ses œuvres, un élu des révolutions modernes [1] ». Quant aux politiques, ils rêvaient vaguement d'une sorte « d'empire arabe », créé sous le patronage de la France, assurant sa prépondérance dans la Méditerranée, et faisant contrepoids à l'empire ottoman, dominé par la Russie [2].

Pendant que l'Égypte semblait revivre, la Turquie était plus moribonde que jamais. L'effort fait, en 1828 et 1829, pour soutenir la guerre contre la Russie l'avait épuisée. Quant au sultan, le farouche Mahmoud, s'il avait massacré les janissaires, comme

[1] Louis Blanc, *Histoire de Dix Ans*, t. V, p. 397.

[2] M. de Polignac paraît avoir caressé le projet de cet empire africain qu'il voulait étendre jusqu'à Alger; il avait eu l'idée de faire châtier le dey par Méhémet-Ali.

Méhémet-Ali les mamelucks, il n'était pas pour cela de la taille du pacha. Usé par la débauche, capable d'un accès de violence, non d'une volonté persistante, il avait désorganisé la vieille féodalité turque, sans rien mettre à la place. Il n'avait donc, pour résister à l'attaque, ni force matérielle ni force morale. A peine les hostilités ouvertes, les Égyptiens, commandés par Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, s'étaient emparés en courant de la Palestine, de la Syrie, et avaient mis en déroute les armées successivement envoyées par le sultan pour les arrêter. Dès le milieu de 1832, Mahmoud, effrayé, à bout de ressources, s'était tourné vers les quatre grandes puissances, Russie, France, Angleterre et Autriche, implorant leur intervention contre son vassal rebelle.

L'avantage de la Russie sur le reste de l'Europe était d'avoir, dans la question d'Orient, une idée simple et nette, mieux encore une idée fixe. Quelle n'est pas en politique la force de l'idée fixe! Pendant que les autres puissances se laissaient souvent distraire, quelquefois dévoyer, par des préoccupations diverses, le gouvernement du czar allait droit son chemin, les yeux toujours dirigés vers le Bosphore, résolu à profiter de tous les événements, de tous les accidents, pour s'en rapprocher. Aussi l'appel de la Porte ne le trouva-t-il ni inattentif ni hésitant. Il s'empressa d'offrir le secours, non seulement de sa diplomatie, mais de ses armées, trop heureux de s'ouvrir, à titre de protecteur, cette ville de Constantinople, où il n'avait pu entrer encore comme conquérant.

Arrivée à Paris, dans l'espèce d'interrègne ministériel qui avait séparé la mort de Périer de la constitution du cabinet du 11 octobre, la demande de la Turquie avait pris le gouvernement français un peu au dépourvu. Celui-ci n'avait même pas d'ambassadeur auprès du divan et n'y était représenté que par un chargé d'affaires. Savait-il d'ailleurs, aussi bien que la Russie, ce qu'il voulait en Orient? La vieille tradition, qui, depuis François Ier, avait lié la France à la Turquie, s'était trouvée, comme tant d'autres, singulièrement dérangée et brouillée depuis quarante ans. L'expédition de Bonaparte en Égypte, l'engouement philhellénique qui nous avait conduits, pendant la Restauration, à anéantir, dans les eaux de Navarin, la flotte turque, au plus grand profit de la Russie, enfin, le concours moral donné, en 1828 et 1829, au czar en guerre contre la Porte, dans l'espoir que l'alliance russe nous vaudrait des compensations en Belgique ou sur le Rhin, n'étaient-ce pas autant d'infidélités à cette tradition? La révolution de Juillet, en rendant désormais impossible toute partie liée avec Saint-Pétersbourg, aurait pu nous ramener à notre ancienne politique. Mais alors s'était présentée, comme un obstacle ou tout au moins comme une

complication, la sympathie pour Méhémet-Ali. De là, des incertitudes et parfois des contradictions dans notre action.

Malgré ces difficultés, notre chargé d'affaires à Constantinople, M. de Varenne, s'employa activement à contrecarrer les desseins du czar, détournant la Porte d'accepter ses offres, excitant le sentiment turc contre la Russie, tentant une sorte de médiation entre le sultan et le pacha, conseillant au premier de ne pas refuser des concessions nécessaires, au second de modérer ses exigences; œuvre singulièrement ardue, que ne rendaient pas plus aisée les intrigues de la Russie, l'enivrement du pacha et la haine furieuse que lui portait le sultan [1]. M. de Varennes ne rencontrait pas, d'ailleurs, chez les représentants de l'Autriche et de l'Angleterre, le concours qu'il avait probablement espéré. La peur qu'inspirait à M. de Metternich la France révolutionnaire lui faisait fermer les yeux sur les dangers de la Russie conquérante; il s'employait à rassurer les autres puissances sur les desseins du czar à Constantinople et à les inquiéter sur nos visées en Égypte [2]. Rien de plus facile que d'éveiller, sur ce dernier point, les ombrages de l'Angleterre : même avec un ministre moins jaloux et moins méfiant que lord Palmerston, nos voisins d'outre-Manche n'eussent pu voir avec indifférence Suez et l'Euphrate, c'est-à-dire les deux routes de l'Inde, aux mains d'un client de la France. D'ailleurs, le chef du *Foreign Office* n'avait pas eu jusqu'ici l'occasion de beaucoup s'occuper des relations de la Russie et de la Turquie; il connaissait mal ce côté de la politique européenne; l'ambassade anglaise à Constantinople était sans titulaire, et il n'avait pas envoyé, depuis un an, d'instructions à son chargé d'affaires. Par ces causes diverses, la première réponse du ministre anglais à la demande de secours de la Turquie fut un refus formel. Ce refus arriva à Constantinople en même temps que la nouvelle d'une seconde défaite subie par l'armée ottomane, à Koniak, le 21 décembre 1832. Le sultan, épouvanté, ne tenant plus compte des objections de notre représentant, se jeta dans les bras de la Russie, accepta ses offres de secours et lui demanda formellement d'envoyer une flotte dans le Bosphore et une armée à Constantinople.

A ce moment, le ministère du 11 octobre était aux affaires. Le duc de Broglie comprit, dès le premier jour, le danger de l'intervention russe et voulut s'y opposer. Se tournant vers l'Angleterre,

[1] « Que m'importe l'empire, disait un jour Mahmoud à un conseiller qui cherchait à l'effrayer sur les desseins des Russes, que m'importe Constantinople? Je donnerais Constantinople et l'empire à celui qui m'apporterait la tête de Méhémet-Ali. »

[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 490 à 500.

il la pressa vivement de s'entendre avec lui pour une action commune, mais sans parvenir à secouer son indifférence ou à vaincre ses méfiances [1]. En même temps, pour fortifier notre influence à Constantinople, il y envoyait, comme ambassadeur, l'amiral Roussin. Ses instructions étaient « de faire en sorte, par tous les moyens utiles et raisonnables, que les Russes n'occupassent pas Constantinople du consentement de la Porte, bien sûr que, s'ils l'occupaient contre le gré de la Porte, cela deviendrait tout de suite une affaire européenne, et que nous aurions plus d'alliés qu'il ne nous en faudrait pour les en faire déguerpir [2] ». L'amiral était un homme considérable dont la parole devait avoir une autorité particulière; sa conduite dans le récent conflit avec le Portugal lui avait valu un renom d'énergie et de décision; mais son esprit hardi, entier, impérieux, toujours dominé par une seule idée, n'avait pas toutes les qualités qui convenaient à un diplomate, surtout dans une négociation si complexe. A son arrivée à Constantinople, en février 1833, il trouva la flotte russe entrant dans le Bosphore et s'apprêtant à débarquer des troupes. L'éloigner à tout prix fut aussitôt sa seule pensée. Il parla haut et ferme au divan; et, comme celui-ci arguait de l'impossibilité où il était de se défendre autrement contre les prétentions de son vassal, l'ambassadeur français, pour couper court à cette objection, se porta fort de faire accepter les conditions turques par Méhémet-Ali, si les Russes étaient congédiés. La Porte, surprise de nous voir ainsi prendre son parti contre les Égyptiens, se hâta de nous saisir au mot et invita les Russes à s'éloigner. Cela parut d'abord un échec pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg, un succès pour la politique française : mais,

[1] « Je crois, écrivait confidentiellement le duc de Broglie à Talleyrand, le 21 janvier 1833, que les intérêts du gouvernement anglais sur ce point sont identiques aux nôtres et que le temps presse. J'ai tout lieu de croire que, si nos deux gouvernements s'entendent bien, l'Autriche finira par se réunir à nous contre l'agrandissement éventuel de la Russie. C'est là l'œuvre que vous avez tentée au congrès de Vienne et que les Cent-jours sont venus déranger. C'est à vous qu'il appartient de l'achever. » Un peu plus tard, le duc de Broglie se plaignait de « l'extrême froideur avec laquelle le gouvernement anglais avait accueilli, depuis trois mois, ses diverses ouvertures relatives à l'Orient ». Et il ajoutait : « En vérité, ce n'est pas ma faute. Depuis mon entrée au ministère, je n'ai cessé de solliciter l'Angleterre d'envoyer un ambassadeur à Constantinople. J'ai communiqué, presque jour par jour, à lord Granville, toutes les dépêches que je recevais et que j'écrivais à ce sujet. Je l'ai averti, prié, pressé... Tout serait fini à Alexandrie et à Constantinople, si le cabinet anglais avait voulu. » (Correspondance confidentielle du duc de Broglie et de M. de Talleyrand, *Documents inédits.*)

[2] Lettre confidentielle du duc de Broglie à Talleyrand, du 22 mars 1833. (*Documents inédits.*)

quand l'amiral Roussin signifia au pacha l'engagement pris en son nom, celui-ci, qui avait entendu jusqu'alors un tout autre langage de nos agents à Alexandrie [1], répondit par un refus très net. Quel moyen de le faire céder? La situation de l'ambassadeur devenait fausse et mortifiante. La Porte, se fondant sur l'impuissance où il se trouvait de lui faire avoir ce qu'il lui avait promis, rappela de nouveau les Russes qui, par mer et par terre, reprirent avec empressement le chemin de Constantinople. Le 5 avril 1833, la flotte du czar jetait l'ancre dans le Bosphore, et cinq mille hommes de troupes de débarquement campaient sur le rivage asiatique.

Cependant le cabinet de Londres se réveillait de son sommeil. Il n'avait pu voir, sans alarme, l'escadre russe dans le Bosphore, ni peut-être aussi, sans quelque jalousie, le représentant de la France jouer le rôle principal à Constantinople [2]. Lord Posomby fut envoyé comme ambassadeur auprès de la Porte, avec mission d'agir aussi contre la Russie [3]. L'Autriche elle-même, bien que toujours en méfiance contre le gouvernement de Paris [4] et en ménagement avec celui de Saint-Pétersbourg, proposait, au vif déplaisir de ce dernier, une conférence pour traiter de l'avenir de la Turquie [5]. Nous étions donc moins isolés pour reprendre les négociations primitivement engagées par M. de Varennes et pour chercher de nouveau une transaction entre le sultan et le pacha.

[1] Méhémet-Ali, dans ses conversations avec les consuls étrangers, se disait « étonné que le gouvernement français, qui, depuis deux ans, n'avait cessé de faire des démarches auprès de lui pour l'engager à déclarer la guerre à la Porte, osât maintenant lui proposer la paix à des conditions si peu avantageuses. » (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I. p. 531.) Le pacha dénaturait évidemment les faits, pour exciter les autres puissances; mais il est certain que le langage de notre consul à Alexandrie n'avait pu le préparer à la communication de l'amiral Roussin.

[2] Quand lord Palmerston apprit à l'ambassadeur de la Porte à Londres comment l'amiral Roussin avait obtenu l'éloignement de la flotte russe, le Turc l'écouta en silence, puis lui demanda : « Et où est l'Angleterre dans tout ceci? » Ce mot fut-il une révélation pour le ministre anglais? (*Mémoires de Greville*, t. II, p. 367.)

[3] M. de Talleyrand écrivait au duc de Broglie, le 25 avril 1833 : « Ici, d'une longue léthargie, on passe à une sorte d'épouvante; cette alarme n'a cependant produit aucun expédient. Chacun alors est venu me parler et me demander mon avis. » Et le ministre répondait, de son côté, à l'ambassadeur : « J'espère que nous allons reprendre l'affaire d'Orient sur de nouveaux frais, et je vous conjure de ne pas laisser le gouvernement anglais s'endormir encore une fois. » (Correspondance confidentielle, *Documents inédits*.)

[4] M. de Metternich se plaignait, avec une extrême amertume, de « l'intolérable jalousie de l'amiral Roussin ». (*Mémoires*, t. V, p. 502 à 508.)

[5] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 534.

Notre chargé d'affaires, toujours actif, se rendit dans ce dessein au camp d'Ibrahim. Les négociations furent laborieuses. Mahmoud, excité par les Russes, repoussait les exigences de Méhémet-Ali. A la fin, cependant, pressé par les ambassadeurs, effrayé des révoltes qui se produisaient sur d'autres points, il céda. Un firman, en date du 5 mai 1833, accorda à Méhémet-Ali le gouvernement de la Syrie dans les conditions qu'il avait demandées. Par contre, l'armée égyptienne se retirait des États du sultan.

L'un des résultats de cette paix, et non le moins important, fut le départ des troupes et de la flotte russe : ce départ eut lieu le 10 juillet. C'était une revanche, promptement obtenue, de la récente mésaventure de l'amiral Roussin. La presse ministérielle française fit quelque bruit de ce succès [1]. Mais il fut bientôt trop visible que ce n'était pas une affaire finie. On apprit, en effet, que, le 8 juillet 1833, deux jours avant le départ des Russes, le comte Orloff, ambassadeur extraordinaire du czar, avait conclu avec la Porte une convention de défense réciproque. Par ce pacte, connu sous le nom de traité d'Unkiar-Skelessi, la Russie s'obligeait à fournir à son alliée toutes les forces de terre et de mer dont elle aurait besoin « pour la tranquillité et la sûreté de ses États », expressions qui, dans l'état de l'empire ottoman, pouvaient servir de prétexte à une intervention permanente. La Porte s'obligeait, par contre, « à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer, sous un prétexte quelconque » ; par suite, des travaux considérables étaient entrepris sur les deux rives du détroit, sous la direction d'ingénieurs russes. A cette révélation, l'émotion fut grande en Europe. Le gouvernement anglais, naguère si inattentif, était le plus irrité : il ne proposait rien moins à la France que de forcer les Dardanelles, pour aller brûler la flotte moscovite. Le duc de Broglie, tout hostile qu'il fût aux desseins de la Russie, ne croyait pas que l'on pût autant brusquer les choses. A son avis, il fallait protester, refuser d'accepter ce qui s'était fait, mais prendre garde de s'engager dans un conflit prématuré et de réveiller la question d'Orient qui semblait s'assoupir [2]. En réalité, le duc sentait la France encore trop près de la révolution

[1] Le *Journal des Débats* disait, le 1er août 1833, après avoir annoncé le départ de la flotte russe et la retraite de l'armée égyptienne : « L'influence française a été si efficace dans tout le cours de cette négociation, elle a été si activement mêlée aux événements de l'Asie Mineure et à leur heureux dénouement, que nous pouvons nous féliciter hautement du rôle que la France a joué dans cette mémorable circonstance. »

[2] Correspondance confidentielle du duc de Broglie et de M. de Talleyrand. Au premier abord, M. de Talleyrand eût été assez disposé à se laisser emporter à la suite du gouvernement anglais. (*Documents inédits.*)

de 1830, des troubles que cette révolution avait produits au dedans, des méfiances qu'elle avait suscitées au dehors, pour risquer déjà une grande guerre. On se borna donc à quelques manifestations des flottes anglaises et françaises sur les côtes de Turquie, et à des protestations diplomatiques que les deux puissances occidentales firent à Constantinople et à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement du czar répondit sur un tel ton, qu'on put croire une rupture imminente. M. de Metternich s'interposa. Au fond, le traité d'Unkiar-Skelessi déplaisait fort au gouvernement de Vienne; mais la peur de la révolution ne lui permettait pas de se séparer de la Russie; il accepta donc le traité, se bornant à donner, en même temps, au czar, des conseils de modération; à la suite de ces pourparlers, il crut pouvoir se porter fort, auprès des puissances occidentales, que l'intention du gouvernement russe était de laisser le traité à l'état de lettre morte. La Prusse suivit en tous points l'Autriche. Cette intervention calmante de M. de Metternich, aidée de la prudente résolution du duc de Broglie, amena, à la fin de 1833 et au commencement de 1834, une certaine détente et une sorte d'accalmie; toutefois, bien que le chancelier autrichien se flattât que « la question russo-turque » fût, grâce à lui, « dissipée en fumée [1] », les difficultés n'étaient pas résolues; elles étaient seulement ajournées.

IV

L'opposition faite à la politique russe en Orient n'était pas de nature à diminuer la haine passionnée que l'empereur Nicolas avait, dès le premier jour, vouée à la monarchie de Juillet. Aussi l'avait-on vu, en 1833, au moment même où nous faisions retirer ses troupes du Bosphore, s'agiter une fois de plus pour déterminer une sorte de croisade de l'Europe continentale contre la France révolutionnaire. Dans sa pensée, il s'agissait bien de nous déclarer la guerre. L'envoyé prussien à Saint-Pétersbourg écrivait, le 11/23 juin 1833 : « La Russie veut et désire la guerre; elle la tient pour aussi inévitable que nécessaire [2]. » Pour y déterminer la vieille Europe, elle comptait sur l'impression qu'y avait produite notre révolution. Malheureusement, cette impression n'avait pas la netteté qu'eût souhaitée la passion du czar. Dans les diverses cours, on attendait, on prédisait, on désirait la chute du gouvernement de 1830, mais, en même temps, on la redoutait. Quand ce gouvernement prenait le dessus sur les partis de désordre, il

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 596.
[2] Cf. les dépêches citées par Hillebrand. (*Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 542.)

était malaisé de savoir ce qui l'emportait, dans les chancelleries étrangères, du plaisir d'être tranquillisé ou du déplaisir d'être déçu. « On voudrait toutes sortes de maux à la révolution de Juillet, écrivait, de Turin M. de Barante, le 19 octobre 1832, si on ne devait pas en souffrir soi-même ; et l'on se trouve à la fois rassuré et contrarié, quand elle se montre honorable et sensée [1]. » De là, un état d'esprit bizarre, compliqué : beaucoup de méchante humeur et de mauvaise volonté, sans rien de précis ni d'efficace. Pour déterminer une hostilité plus vive, le czar faisait valoir contre nous des griefs plus spéciaux et plus récents : il rappelait comment, dans les affaires belges, le ministère français, suivi du cabinet anglais, avait passé outre aux résistances des puissances continentales; il montrait l'effort fait d'abord par Louis-Philippe, après la mort de Périer, et continué par le duc de Broglie, pour reprendre en Allemagne notre ancienne tradition, s'immiscer dans les affaires de la Confédération germanique, se faire, contre l'Autriche et la Prusse, le protecteur des petits États, et y favoriser le mouvement constitutionnel [2]; il avait garde enfin de passer sous silence les tentatives d'émeutes ou de conspirations qui venaient de se produire à Francfort et à Turin, et derrière lesquelles on découvrait sans peine la propagande partie de Paris, l'action des réfugiés si nombreux dans cette ville depuis les journées de Juillet, et si étroitement liés avec les révolutionnaires français.

Était-ce assez pour que l'Autriche et la Prusse entendissent l'appel belliqueux du czar? A Vienne, si l'on nous témoignait presque autant d'antipathie et de dédain qu'au lendemain de 1830, moins encore qu'à cette époque, on était disposé à se jeter dans les grosses aventures. Le nouvel ambassadeur de France en cette ville, M. de Sainte-Aulaire, homme d'esprit droit et prompt, écrivait au duc de Broglie, le 20 mars 1833, à peine arrivé à son poste : « Ce que j'ai déjà bien vu, c'est qu'on nous déteste, personnes et choses; ne nous flattons pas à cet égard. » Mais il ajoutait aussitôt ce correctif : « La cour et les ministres sont généralement sans pas-

[1] Lettre à M. le duc de Broglie. (*Documents inédits.*)

[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 543 à 545 et p. 558. — Le 8 juillet 1833, le *Journal des Débats* publiait, sur la situation de l'Allemagne, un article où il combattait la prétention de l'Autriche et de la Prusse d'annuler les petits États de la Confédération, et où il rappelait que le traité de Vienne avait consacré l'indépendance de ces États. Le gouvernement français observait aussi avec une vigilance particulière ce qui se passait au Luxembourg, et déclarait très haut qu'il ne laisserait pas la diète allemande y mettre le pied, en cas de soulèvement populaire. Cette politique était, en tout cas, plus prévoyante que celle qui devait plus tard laisser faire et même seconder l'unité allemande.

sion... Ils cherchent bonnement leurs intérêts, aiment le repos et la paix, et se coucheront près de nous, si nous ne les empêchons pas de dormir. » Tout en se plaisant à dogmatiser sur les vices du régime de Juillet, à prophétiser sa ruine, à le dénoncer comme un péril européen, M. de Metternich se défendait de vouloir l'attaquer. « Attendre le développement des événements, se réduire à une attitude pour ainsi dire passive », tel était, à son avis, « la vérité pratique, la seule applicable aux positions du jour ». Il ajoutait : « Dans la situation morale où se trouve la France, la plus grande faute que pourraient commettre les puissances serait de l'attaquer... La guerre défensive est la seule qui leur offrirait des chances de succès... C'est cette chance que nous ne cessons d'avoir en vue [1]. » En attendant, tous les efforts du chancelier se bornaient à poursuivre le rétablissement, au moins partiel, de cette Sainte-Alliance qu'il avait tant gémi de voir se relâcher et se dissoudre pendant la Restauration. Telle avait été, nous l'avons vu, sa première préoccupation à la nouvelle des journées de Juillet. Depuis lors, il avait sans cesse prêché la nécessité de former et surtout de proclamer, en face de l'entente franco-anglaise, l'union étroite et, pour parler son langage, « l'unité compacte et indissoluble » des trois cours continentales. Mais, derrière ce zèle pour les généralités conservatrices et les démonstrations diplomatiques, fort peu de disposition à agir : peut-être même n'eût-il pas été difficile de discerner une certaine méfiance des incartades possibles du czar et un désir d'amener adroitement ce dernier à se contenter de démarches inoffensives.

La Prusse, au moins en la personne de son roi, répugnait encore plus à toute action violente. On n'a pas oublié la prudence, doublée d'un peu de fatigue, qui avait marqué, après 1830, l'attitude du vieux Frédéric-Guillaume III. Depuis lors, la conduite de la monarchie de Juillet, les gages, chaque jour plus décisifs, qu'elle donnait de sa volonté pacifique et conservatrice, avaient confirmé ce prince dans sa modération. Sans cesser d'être un tenant de la Sainte-Alliance, sans oser rompre l'habitude de fidélité un peu subalterne qui le liait à l'Autriche et à la Russie, et tout en se défendant, comme d'une injure, du seul soupçon d'accueillir les avances de la France [2], il s'était presque pris de goût pour Louis-Philippe et

[1] Dépêche confidentielle de M. de Metternich à M. de Bombelles, ministre d'Autriche à Turin, en date du 27 décembre 1832. (*Mémoires*, t, V, p. 420 à 423.)

[2] Un peu plus tard, vers la fin de 1834, le ministre dirigeant de Prusse, M. Ancillon, dénonçait, dans une dépêche, le dessein, conçu par le duc de Broglie et le roi Louis-Philippe, de séparer la Prusse de l'Autriche et de

s'intéressait à son succès. Il était d'ailleurs encouragé dans ces sentiments par l'habile et entreprenant diplomate que le gouvernement français avait accrédité auprès de lui, M. Bresson. Vainement le prince royal, la jeune cour, les officiers, plus impatients, plus ambitieux, rêvaient-ils des batailles où les poussait la Russie, le roi ne se laissait pas entraîner; ainsi que disait de lui son conseiller, le prince Wittgenstein, « il n'était pas comme les sous-lieutenants, n'avait pas de grades à gagner, et tout ce qui conduisait à la paix lui faisait plaisir [1] ». Le czar se plaignait, avec une amertume irritée, de la résistance inerte qu'il rencontrait chez son beau-père, le roi de Prusse [2]. M. de Metternich lui-même déplorait, non sans quelque dédain, les faiblesses du gouvernement de Berlin [3].

En présence de ces dispositions, Nicolas dut renoncer à tout espoir d'entraîner l'Europe dans une agression armée contre la France. Force lui fut de se rabattre sur une démonstration plus platonique et moins dangereuse, dont l'idée paraît lui avoir été suggérée de Vienne. Presque chaque année, les souverains du Nord avaient l'habitude de se rencontrer dans quelque petite ville d'Allemagne et de s'y entretenir de leurs affaires. L'attitude à prendre, en face de la révolution et de la France qui en paraissait le foyer, était le sujet principal de ces augustes entretiens. Ce fut une réunion de ce genre, plus solennelle dans son appareil, plus précise et plus comminatoire dans ses résultats, que proposa M. de Metternich, et que le czar accepta faute de mieux. Le prudent chancelier, tout en se flattant d'en faire sortir enfin cette résurrection de la Sainte-Alliance, cette manifestation de « l'union des trois cours », qu'il poursuivait depuis 1830, se sentait garanti contre le danger d'être entraîné trop loin par la froideur de la Prusse [4].

Dès le début, cette froideur se manifesta d'une façon assez piquante. L'entrevue officielle, les conférences importantes devaient avoir lieu, le 9 septembre, à Münchengraetz, petite ville de Bohême. Frédéric-Guillaume se hâta, le 14 août, avant l'arrivée de

la Russie. « Mais, disait-il, nous ne sommes pas dupes des cajoleries et des douceurs que la France nous prodigue dans toutes les occasions Son seul but est de séparer ce qui est fortement uni. » (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 555.)

[1] Lettre de M. Bresson au duc de Broglie, en date du 17 janvier 1834. (*Documents inédits.*)

[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 545.

[3] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 537-8.

[4] M. de Pralormo, ministre de Sardaigne à Vienne, observait que la tiédeur de la Prusse « permettait au chancelier Metternich un peu d'énergie, sans qu'il craignît d'être pris au mot ». Dépêche confidentielle du 15 janvier 1833. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, p. 544.)

Nicolas, de rendre visite à l'empereur d'Autriche, en son château de Theresienstadt, près de Tœplitz. Puis il se porta au-devant du czar qui se dirigeait rapidement vers Münchengraetz, et le rencontra seul à Schwedt sur l'Oder, le 5 septembre. Quatre jours plus tard, quand les deux empereurs furent, avec leurs chanceliers, au rendez-vous de Münchengraetz, ni le roi de Prusse ni son ministre dirigeant ne s'y trouvaient : la cour de Berlin n'était représentée que par le prince royal, et celui-ci n'avait pas le pouvoir d'engager son père. Si vif que fût le désappointement des monarques russe et autrichien, ils le dissimulèrent pour ne pas révéler au public la mauvaise volonté de leur allié. Réduits à conférer à deux, ils traitèrent de la Pologne, de l'Orient, de la Belgique, des troubles d'Allemagne ou d'Italie, de l'appui que les réfugiés trouvaient en France. De plus, sur la demande de M. de Metternich, ils convinrent d'un acte qui manifestât l'union des trois puissances et fût la contradiction du principe français de non-intervention. On sait combien cette question tenait à cœur au chancelier d'Autriche. Mais rien n'était fait tant qu'on n'avait pas l'adhésion du roi de Prusse. Il fallut négocier à Berlin pour l'obtenir. Sans opposer de refus absolu, Frédéric-Guillaume ne dissimulait pas sa répugnance pour un acte qui, disait-il, « entreprenait tant sur l'avenir[1] ». Sa résistance tint tout en suspens pendant plusieurs semaines, et ce retard contraria singulièrement l'effet qu'avaient espéré produire les organisateurs de la réunion de Münchengraetz. On s'en rendait compte à Vienne, et c'était un sujet de plaintes amères[2]. Enfin, le 10 octobre, après de laborieux pourparlers, le gouvernement de Berlin, pressé par ses alliés, consentit à signer un traité. L'article 1er proclamait le droit de tout souverain indépendant d'appeler à son secours un autre souverain, et le droit de ce dernier de donner ce secours, sans que personne fût fondé à l'en empêcher. L'article 2 portait : « Dans le cas où l'assistance matérielle de l'une des trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie aurait été réclamée, et qu'une puissance quelconque voulût s'y opposer par la force des armes, les trois cours considéreraient, comme dirigé contre chacune d'elles, tout acte d'hostilité entrepris dans ce but[3]. » La Russie et l'Autriche eussent désiré que les

[1] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-70, t. V, p. 548.

[2] La princesse de Metternich écrivait, dans son journal, à la date du 10 octobre : « On ne sait pas encore si Ancillon a signé les conventions arrêtées à Münchengraetz. Dans l'intervalle, il a perdu un temps irréparable, un temps qui prouve aux Français et aux Anglais que les trois puissances ne sont pas entièrement d'accord. » (*Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 453.)

[3] Voy. le texte du traité, dans les Mémoires de M. de Metternich, t. V, p. 542 à 544.

trois cours signifiassent ce traité à la France, par une note identique. La Prusse exigea, pour rendre la démarche moins provocante, que l'existence du traité restât cachée : on lui céda, « pour en finir », comme le disait avec dépit M. de Metternich. Par le même motif, il fallut se contenter de notes séparées, adressées à la France par chaque puissance et rédigées dans des esprits fort différents : celle du cabinet de Berlin, par exemple, était pleine de témoignages d'estime pour le gouvernement du roi Louis-Philippe ; il fut seulement convenu de terminer les trois notes par une conclusion identique, où, sans faire aucune mention du traité, était à peu près textuellement reproduite la déclaration de l'article 2.

Ces pourparlers avec la Prusse avaient pris du temps ; ce ne fut que dans les premiers jours de novembre que les ambassadeurs des trois puissances vinrent successivement, l'Autrichien en tête, donner lecture au duc de Broglie des notes de leurs gouvernements. M. de Metternich avait compté sur cette démarche, pour embarrasser et intimider le ministre français ; il raillait d'avance cet embarras : « J'ai quelque peine à croire, écrivait-il à son ambassadeur, en lui donnant ses instructions, que M. de Broglie oppose à vos communications autre chose qu'un auguste silence, silence que la Doctrine commande aux adeptes, quand ils ne savent que dire [1]. » Le chancelier autrichien se flattait. Sans connaître tout ce qui s'était passé à Münchengraetz, le duc de Broglie en savait assez pour avoir pu préparer son attitude. Son sentiment était celui de M. Bresson, qui lui écrivait de Berlin : « Il n'y a aucune alarme à concevoir de cette bravade des trois cours, dont deux au moins ne peuvent vouloir la guerre... Mais, si nous leur permettons un moment de nous supposer de la timidité ou de l'inquiétude, elles feront tant de sottises et se donneront de si grands airs, que nécessité sera d'y mettre ordre... Ne les laissons pas se croire forts [2]. » Le duc de Broglie avait donc résolu d'être « raide et haut [3] ». Il l'était parfois sans le vouloir, à plus forte raison quand il le voulait. Ce fut le diplomate autrichien qui essuya son premier feu et qu'à dessein d'ailleurs il traita le plus mal. Dans toute cette machine, il devinait la main de M. de Metternich, dont le dogmatisme avait particulièrement le don de l'agacer. Il releva donc sévèrement les insinuations que la note du ca-

[1] Lettre du 22 octobre 1833. (*Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 541, 542.)

[2] Lettre confidentielle du 1er décembre 1833. (*Documents inédits.*)

[3] L'irritation méprisante du duc de Broglie à l'endroit de la manifestation de Münchengraetz, se manifestait dans sa correspondance confidentielle de cette époque. (*Documents inédits.*)

binet de Vienne paraissait diriger contre le gouvernement français, au sujet de la propagande révolutionnaire; puis, arrivant à «l'espèce d'intimidation» qu'il découvrait dans la conclusion de cette note, il l'écarta dédaigneusement et y opposa cette déclaration : « Il est des pays où, comme nous l'avons dit pour la Belgique, pour la Suisse, pour le Piémont, la France ne souffrirait à aucun prix une intervention des forces étrangères. Il en est d'autres à l'égard desquels, sans approuver cette intervention, elle peut ne pas s'y opposer, dans une circonstance donnée, d'une manière aussi absolue. Dans ces cas, nous nous croirons en droit de suivre la ligne de conduite que nos intérêts exigeront. » Avec l'ambassadeur prussien, dont la note était bienveillante, le duc de Broglie se montra plus amical. Avec le Russe, les explications furent sommaires. Mais aux trois il fit voir avec fermeté « que nous étions décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissants à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées, nous ferions, en toute occurrence, ce que nous croirions conforme à nos intérêts ». Le ministre ne se contenta pas d'avoir reçu ainsi la démarche des ambassadeurs; il envoya lui-même à tous ses agents une circulaire où il rapportait, sans l'atténuer, et dans les termes mêmes que nous venons de reproduire, la réponse qu'il avait faite; il se vantait d'avoir tenu au chargé d'affaires d'Autriche « un langage raide et haut », d'avoir été « un peu dédaigneux envers le cabinet de Saint-Pétersbourg », et autorisait ses agents « à faire part du contenu de cette dépêche au ministre du gouvernement auprès duquel ils étaient accrédités [1] ». Quelques-uns de ces agents trouvèrent la dépêche si « raide », qu'ils n'osèrent la communiquer intégralement.

Les puissances furent quelque peu abasourdies d'une riposte qui trompait étrangement les prévisions de M. de Metternich. Dans son dépit, celui-ci feignit d'abord d'avoir mal entendu la réponse qui lui était faite et de croire que, dans l'énumération des pays où il ne tolérerait pas une intervention étrangère, le duc de Broglie avait nommé la Belgique et la Suisse, mais non le Piémont qui intéressait de beaucoup plus près la politique autrichienne. Le ministre français ne laissa pas un seul instant subsister cette équivoque; il affirma très nettement que sa déclaration s'appliquait au Piémont et qu'il avait désigné cet État, dès le premier jour, dans son entretien avec le chargé d'affaires d'Autriche. Une étrange

[1] Cf. le texte de cette dépêche, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français,* 1830-1848, par M. d'Haussonville, t. Ier, p. 47 à 51.

querelle s'ensuivit. Dans des dépêches communiquées à toutes les autres puissances et qu'appuyaient la Russie avec aigreur, la Prusse avec mollesse[1], la chancellerie autrichienne insinuait qu'en affirmant avoir parlé du Piémont, le ministre français faisait une sorte de faux diplomatique, pour se donner après coup une fermeté d'attitude qu'il n'avait pas eue tout d'abord. De cette guerre de dépêches, de cet échange de démentis, résultait entre la France et les autres puissances beaucoup de tension et d'aigreur. Encore, était-il heureux que tout cela ne fût pas connu ailleurs que dans les chancelleries. A la place du duc de Broglie, un homme d'État d'un patriotisme moins désintéressé n'eût sans doute pas résisté à la tentation de faire montre de sa fermeté et de sa raideur, et d'y chercher un titre de popularité auprès de ce public français alors disposé à accuser ses gouvernants d'être trop humbles et trop timides en face de l'étranger.

On cherche vainement quel intérêt l'Autriche trouvait à engager cette controverse. Que la déclaration relative au Piémont eût été faite à un moment ou à un autre, elle avait une égale portée, et le gouvernement de Turin, qui s'en était fort ému, ne s'y trompait pas[2]. D'ailleurs, qui peut sérieusement avoir un doute en présence des affirmations réitérées et formelles d'un homme tel que le duc de Broglie[3]? N'était-ce pas, depuis 1830, l'habitude de notre diplomatie de comprendre le Piémont parmi les pays où nous ne pouvions permettre une intervention étrangère? Déjà M. Laffitte l'avait proclamé à la tribune en 1831[4], et le *Journal des Débats* le répétait quelques semaines avant que le duc de Broglie eût à s'expliquer sur ce point avec l'ambassadeur d'Autriche[5]. L'invrai-

[1] Dans une lettre confidentielle du 17 décembre 1833, M. Bresson rapportait que M. Ancillon, tout en n'osant se séparer de Vienne et de Saint-Pétersbourg, était au fond très mécontent de la mauvaise affaire où l'avait engagé M. de Metternich; notre ambassadeur ajoutait : « Les entours du roi, que votre énergie a intimidés, prodiguent des explications et des excuses qui équivalent à un désaveu... Tout cet entourage se compose d'excellentes gens, très pacifiques, qui ne demandent qu'à finir leurs jours dans le calme. » (*Documents inédits.*)

[2] Voy. la correspondance de M. de Barante, alors ambassadeur à Turin. M. d'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure*, t. Ier, p. 247 à 251.

[3] Le duc de Broglie écrivait notamment à M. Bresson, en parlant du récit qu'il avait fait, dans sa dépêche circulaire, de l'entretien avec le chargé d'affaires autrichien : « Je serais prêt à prêter serment de l'exactitude de ce récit, et je porte défi à qui que ce soit de le contredire en ma présence. » (*Documents inédits.*)

[4] M. Laffitte avait dit : « Il y a *possibilité* de guerre si on occupe Modène, *probabilité* si on entre dans les États romains, *certitude* si on envahit le Piémont. »

[5] Le *Journal des Débats* disait, le 9 septembre 1833 : « Nous louons la

semblable eût donc été, non que le duc de Broglie nommât le Piémont, mais qu'il l'omît[1].

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas en soulevant cette mauvaise querelle que les puissances pouvaient dissimuler l'inefficacité de leur manifestation de Münchengraetz. Bien loin d'avoir intimidé le gouvernement français, comme elles s'en étaient flattées, elles s'étaient attiré de sa part une très verte répartie; et il leur fallait s'en tenir là, à moins de pousser jusqu'à la guerre dont elles ne voulaient pas. Piteuse sortie, après une entrée en scène si fastueuse. Les trois cours étaient au fond obligées de reconnaître « qu'elles avaient jeté un trait dans l'eau[2] ». A Vienne, et à Saint-Pétersbourg, on s'en prenait au roi de Prusse, dont on déplorait plus amèrement que jamais la faiblesse et la tiédeur. Frédéric-Guillaume concluait au contraire que, malgré tous ses tempéraments, il était encore allé trop loin. Le premier promoteur de tout ce mouvement, le czar, se rendait si bien compte de l'échec, qu'il en venait à faire des coquetteries au gouvernement français[3]. Quant à celui-ci, il se sentait tout animé et enhardi d'avoir pu le prendre de si haut avec la vieille Europe; nos agents diplomatiques étaient fiers de l'attitude qu'on leur faisait prendre; et l'un des plus intelligents, M. Bresson, écrivait au duc de Broglie, le 17 décembre 1833 : « Je vous remercie de m'avoir rendu l'organe d'une politique si nette, si loyale et si nationale. »

Les puissances ne devaient pas se sentir encouragées à recommencer. Deux ans plus tard, en août et septembre 1835, le czar invitait de nouveau l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse à se réunir, avec lui, à Kalisch, en Pologne, pour assister à des parades militaires, et à Tœplitz, en Bohême, pour conférer sur la situation de

France d'avoir porté d'abord sa sollicitude à ses frontières et d'avoir dit : Il ne s'y fera rien sans moi. La Belgique, la Suisse et le Piémont, question d'indépendance. La Pologne, l'Italie, l'Allemagne, question d'influence. Dans le premier cas, les armes; dans le second, les négociations. »

[1] M. Hillebrand, dans l'ouvrage allemand que nous avons plusieurs fois eu l'occasion de citer, et où il se montre fort hostile à la France, sans doute pour la remercier de l'hospitalité et des faveurs qu'il en a longtemps reçues, tâche de reprendre l'accusation portée autrefois contre le duc de Broglie; il lui reproche formellement d'avoir forgé, après coup, un faux récit de son entretien avec le chargé d'affaires autrichien. Ce que nous avons dit suffit à refuter l'historien prussien. D'ailleurs cette querelle, qui avait déjà peu d'intérêt sur le moment même, en a moins encore dans l'histoire : elle était vraiment indigne d'y être transportée.

[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 562.

[3] Le duc de Broglie écrivait, à la fin de 1833, à M. de Sainte-Aulaire : « En attendant, il n'y a sorte de coquetterie que le gouvernement russe ne cherche à nous faire. » (*Documents inédits.*)

l'Europe[1]. Le sujet des conversations fut le même qu'à Münchengraetz. Pas plus que la première fois, Nicolas ne parvint à entraîner ses deux alliés dans une croisade contre la France. Si l'on convint de quelques mesures intérieures contre la propagande révolutionnaire, on se garda bien de faire une démarche diplomatique pareille à celle de 1833 et de s'exposer à une seconde rebuffade du duc de Broglie : on avait assez de la première. Pour déguiser cette inaction et ce silence, M. de Metternich écrivait pompeusement au comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris : « Les trois cabinets sont maintenant tombés d'accord de ne point adresser, à la suite de leur réunion, un manifeste ni même des circulaires à leurs missions. Ce que veulent les trois cours est généralement connu; le redire est inutile et ne pourrait avoir d'autre résultat que d'affaiblir leur situation inexpugnable. Les vagues viennent se briser contre le rocher, le rocher ne s'avance pas pour briser la lame... Opposez à des questions indiscrètes une sérieuse impassibilité... Que tous sachent que les monarques se sont séparés comme ils se sont rencontrés, animés des mêmes sentiments, et décidés au maintien de leur attitude immuable. » Dans une lettre confidentielle au même agent, le chancelier cherchait à se persuader que « le silence serait plus imposant que tout ce qu'on aurait pu dire[2] ». C'était en tous cas avouer qu'on ne se félicitait pas d'avoir rompu ce silence après Münchengraetz. M. Bresson pouvait écrire au duc de Broglie, le 2 novembre 1835, que l'entrevue provoquée par le czar avait été qualifiée, partout en Allemagne, de « pur enfantillage » et de « sottise pompeuse ». Et le ministre, répondant à l'ambassadeur, parlait dédaigneusement des « farces de Kalisch » et de « la peine que la Russie se donnait, à chaque instant, pour entretenir un feu qui s'éteignait et pour ranimer des passions qui s'amortissaient[3] ».

V

Si, en 1833, les puissances continentales n'avaient pas mieux réussi à intimider le gouvernement de Juillet, si celui-ci avait pu leur répondre de si haut, il le devait à son entente avec l'Angleterre; entente qui, au lendemain de l'avènement du ministère

[1] A cette époque, Ferdinand venait de succéder, à Vienne, à l'empereur François, mais M. de Metternich continuait à gouverner la diplomatie autrichienne.

[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 51, 52 et 92.

[3] *Documents inédits.*

du 11 octobre, s'était manifestée, avec éclat et efficacité, dans les affaires belges. Dans la démarche tentée par les trois cours à la suite de l'entrevue de Münchengraetz, lord Palmerston avait vu « une levée de boucliers contre tous les États constitutionnels »; d'ailleurs, fort échauffé à ce moment contre le traité d'Unkiar-Skelessi et ne pensant guère à autre chose, il soupçonnait le czar d'avoir surtout cherché, dans cette résurrection de la Sainte-Alliance, un appui pour sa politique en Turquie. A Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, on se sentait singulièrement empêché par cette union des deux États occidentaux. Aussi, que d'efforts pour détacher l'Angleterre[1]! et, quand on y avait échoué, quelle colère contre le cabinet de Londres, dénoncé comme étant plus révolutionnaire encore que celui de Paris[2]!

Parmi les hommes d'État français, nul, plus que M. de Talleyrand, à cette époque, ne prisait l'avantage et ne proclamait la nécessité de l'accord avec l'Angleterre. A peine les ministres du 11 octobre avaient-il pris les affaires en main, que l'ambassadeur écrivait, le 19 novembre 1832, de Londres, au duc de Broglie : « N'oubliez jamais, je vous en prie, que notre union avec l'Angleterre est la seule qui, dans les circonstances actuelles, puisse être sincère : il est donc dans l'intérêt de notre gouvernement de ne laisser s'établir, entre nos deux gouvernements, ni aigreur ni défiance, de même qu'il est dans l'intérêt des autres puissances que cette union effraye, de la troubler par de mauvaises et fausses insinuations. » Un an plus tard, le 10 décembre 1833, au plus fort des discussions soulevées par la démonstration de Münchengraetz, il écrivait encore au duc de Broglie : « Notre liaison avec l'Angleterre est si nouvelle, si fort opposée à toutes les traditions, que sans cesse les anciennes habitudes reparaissent sous une forme ou sous une autre. Les exigences parlementaires des deux pays sont souvent aussi en opposition entre elles, et les nécessités que vous impose la Chambre de Paris sont habituellement en raison inverse de celles auxquelles le cabinet anglais est obligé de se soumettre. Mais, enfin, il faut prendre les choses comme elles sont, diminuer le plus possible ce qu'elles ont de désagréable, et passer franchement l'éponge sur tout ce qui, dans les questions actuelles, n'a pas été aussi simple que nous devions nous y attendre. »

M. de Talleyrand attachait tant de prix à cette bonne entente des deux monarchies constitutionnelles, qu'il essaya, à la fin

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 590, 622, 643 à 646.

[2] « Les ministres anglais, écrivait M. de Metternich, le 6 avril 1833, sont mille fois pires que le juste milieu pris en masse et en détail. » (*Mémoires*, t. V, p. 462.) Cf. aussi *ibid.*, p. 481.

de 1833, de la sceller par une alliance écrite et formelle. Un tel acte lui eût paru particulièrement opportun, au lendemain de Münchengraetz. Il s'en ouvrit au roi et au duc de Broglie, qui entrèrent dans son idée, mais la tinrent secrète et n'en parlèrent pas aux autres membres du cabinet. Le ministre des affaires étrangères rédigea même un projet de traité qu'il envoya à M. de Talleyrand [1]. Dans la longue dépêche qu'il lui adressa à cette occasion et où il développait toute une série d'arguments à l'adresse de l'Angleterre, il présentait cette alliance comme un moyen d'arrêter la Russie en Turquie, l'Autriche en Italie, la Prusse en Allemagne. « Elle deviendra, ajoutait-il, le noyau d'un nouveau groupe d'intérêts, le point d'appui naturel de tous les souverains qui se sentiront une velléité de résistance; du roi de Naples, en Italie, contre la domination autrichienne; du duché de Bade, de la ville de Francfort, du duché de Nassau, contre les douanes prussiennes; de tous les petits princes allemands, contre la prépotence de la diète [2]. » Dans quelle mesure la négociation fut-elle engagée avec le gouvernement anglais? Il ne paraît guère y avoir eu que des conversations. Accueillie favorablement par lord Granville, ambassadeur à Paris, l'idée fut moins bien vue de lord Palmerston, plus méfiant ; celui-ci répugnait « à se gêner par des engagements qui n'avaient pas un but spécial et déterminé [3] ». Tout fut, du reste, interrompu par l'incident parlementaire qui, comme nous le verrons plus tard, amena, en avril 1834, la démission du duc de Broglie et l'éloigna, pour une année, du ministère.

Mais à peine, par l'effet de cette démission, le portefeuille des

[1] Le préambule de ce projet de traité disait : « Voulant, dans un esprit de conciliation et de paix, resserrer les liens étroits qui unissent déjà les deux peuples et offrir à l'Europe, par cette alliance fondée sur la foi des traités, la justice et les principes conservateurs de l'indépendance des États et du repos des nations, un nouveau gage de sécurité et de confiance... » L'article premier stipulait une « alliance défensive ». L'article 2 disait que les deux parties « s'engageaient à se concerter, dans toutes les occasions où le repos de l'Europe et l'indépendance des États qui la composent leur paraîtraient compromis. » (Dépêche confidentielle du 16 décembre 1833. *Documents inédits.*)

[2] *Documents inédits.* — M. Guizot, dans ses Mémoires (t. III, p. 284 à 287), présente le duc de Broglie, comme étant opposé à ce projet d'alliance; M. Hillebrand (*Geschichte Frankreichs,* t. I, 561) prétend, de son côté, que M. de Talleyrand avait proposé cette alliance à l'Angleterre, sans avoir consulté le duc de Broglie. Ces deux assertions ne paraissent pas conciliables avec les faits que nous révèle la correspondance confidentielle du duc de Broglie et de M. de Talleyrand.

[3] Lettre de M. de Talleyrand au duc de Broglie, en date du 3 janvier 1834. (*Documents inédits.*)

affaires étrangères eut-il passé aux mains de l'amiral de Rigny, qu'éclata la nouvelle d'un traité de quadruple alliance, conclu, le 22 avril 1834, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. L'objet spécifié était l'assistance à donner aux gouvernements de Madrid et de Lisbonne contre don Carlos et don Miguel. Personne ne crut que le traité eût seulement cet objet restreint. Chacun, ami ou ennemi, y vit une réponse à Münchengraetz, l'union des puissances constitutionnelles se constituant en face de celle des cours absolutistes. L'effet en fut immense, aussi bien chez ceux qui y cherchaient un encouragement pour les causes libérales, que chez ceux qui s'en inquiétaient pour les intérêts conservateurs. Cette émotion du public reposait sur une méprise. La vérité, qui ne fut pleinement dévoilée que longtemps après, était plus modeste. Le traité ne réglait réellement que les affaires d'Espagne et de Portugal. De plus, les conditions dans lesquelles il avait été conclu, loin de marquer l'intimité croissante que l'on supposait entre la France et l'Angleterre, eussent révélé au public, s'il les avait connues, un trop réel refroidissement. Mais, pour bien comprendre ces faits, il convient de revenir un peu en arrière et d'exposer brièvement ce qui s'était passé dans la péninsule ibérique.

VI

Ferdinand VII, roi d'Espagne, était mort le 29 septembre 1833, léguant sa couronne à sa fille Isabelle, âgée de trois ans et placée sous la tutelle de la reine mère Marie-Christine. Don Carlos, frère de Ferdinand, contestant la légitimité d'une succession féminine, s'était aussitôt porté le compétiteur de sa nièce et avait été proclamé en Biscaye. Le vieux droit espagnol admettait les femmes au trône. La dynastie bourbonnienne y avait substitué, en 1714, sinon la loi salique, du moins une pragmatique qui restreignait la succession des femmes au cas où il n'y aurait aucun héritier mâle. En 1789, Charles IV, révoquant cette pragmatique, avait rétabli l'ancien droit espagnol, et Ferdinand VII avait, en 1830, solennellement confirmé et publié cette révocation. Il semblait donc que la question de droit fût tranchée au profit des femmes; mais il s'y mêlait une lutte de parti. Les absolutistes comptaient sur don Carlos, tandis que Marie-Christine était favorable aux libéraux. Les premiers étaient dès lors intéressés à la succession masculine, les autres à la féminine. Un combat d'influence et d'intrigues se livra entre les deux partis, pendant les dernières années de Ferdinand, chacun d'eux cherchant à obtenir un acte royal en faveur de

sa thèse. Le roi oscillait entre son affection pour sa fille et ses sympathies pour le parti absolutiste; un moment, celui-ci crut l'avoir emporté : son triomphe fut de courte durée; Ferdinand rétracta tout ce que lui avaient arraché les partisans de la succession masculine, et mourut en proclamant le droit de sa fille.

Loin d'avoir un parti pris contre la succession masculine, Louis-Philippe et ses ministres l'eussent préférée. Avec une reine, en effet, un mariage pouvait mettre sur le trône d'Espagne un prince étranger à la maison de Bourbon, hostile même, et détruire ainsi l'œuvre de Louis XIV [1]. Mais en droit, comme en fait, le gouvernement de Juillet ne jugea pas que les titres de la fille de Ferdinand pussent être contestés. Il savait d'ailleurs mauvais gré à don Carlos de représenter les idées absolutistes et de faire cause commune avec les légitimistes français. Il se prononça donc nettement, avec l'Angleterre, en faveur d'Isabelle, envoya M. Mignet en ambassade extraordinaire, pour donner à la jeune reine un témoignage solennel de son appui, et réunit une armée d'observation au pied des Pyrénées. Il commençait ainsi, à l'égard de la monarchie libérale d'Espagne, un rôle de protection qui augmentait sans doute la clientèle de la France, mais où les difficultés ne devaient pas manquer. Celles-ci apparaissaient dès le premier jour. C'était d'abord l'insurrection carliste, aussitôt éclatée dans les provinces basques, et contre laquelle le gouvernement de Madrid paraissait croire que nous nous étions obligés à lui donner un secours armé. C'était surtout, dans la partie même de l'Espagne qui se disait constitutionnelle, l'embarras de faire fonctionner les institutions de la liberté avec une nation qui n'en avait pas les mœurs; la timidité des uns, l'imprudence des autres, la maladresse de tous; les incertitudes, les faux pas et les défaillances de ministres sans expérience; les exigences impatientes de l'opinion qui se croyait victorieuse; la part de passion révolutionnaire ou irréligieuse qui se mêlait trop souvent à ce libéralisme d'importation étrangère; par suite, un état de malaise et de désordre, où il était aussi difficile, aussi compromettant, pour nous, d'intervenir que de

[1] Le duc de Broglie écrivait à lord Brougham, le 25 octobre 1833 : « Quant à nous, nous eussions fort préféré que don Carlos eût succédé naturellement à son frère, selon la loi de 1713. Cela était infiniment plus dans l'intérêt de la France. La succession féminine, qui menace de nous donner un jour pour voisin je ne sais qui, nous est au fond défavorable. » (*Documents inédits.*) Louis-Philippe développait la même idée dans une conversation qu'il avait avec le prince Esterhazy, le 23 mai 1834. (*Mémoires de M. de Metternich*, t. V, p. 606.) Cf. aussi, sur les sentiments de Louis-Philippe, relativement à don Carlos, Bulwer (*Life of Palmerston*, t. III, p. 24); et Hillebrand (*Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 597).

nous abstenir, d'approuver que de contredire, et où, si grande que pût être notre influence, notre responsabilité paraissait l'être encore davantage.

La crise de l'Espagne était encore compliquée par le voisinage de la guerre civile qui, depuis plusieurs années, déchirait le Portugal. Là aussi, une jeune reine, dona Maria, soutenue par les « libéraux », se voyait disputer la couronne par son oncle, don Miguel, qui s'appuyait sur les absolutistes et avait partie liée avec les carlistes espagnols comme avec les légitimistes français [1]. Le gouvernement de Madrid, estimant que la pacification du Portugal importait à celle de l'Espagne, résolut, au commencement de 1834, d'apporter son concours armé à dona Maria. Il s'en ouvrit au cabinet anglais, toujours sur l'œil quand il s'agissait du Portugal, et lui demanda de l'aider dans cette entreprise. Cette démarche aboutit presque subitement à la négociation d'un traité de triple alliance, offert par l'Angleterre aux deux puissances ibériques. Tout marcha très vite; le 15 avril, les représentants des trois gouvernements étaient d'accord sur les stipulations du traité. De la France, il n'avait pas été question. Bien plus, on s'était caché de nous si soigneusement, que notre ambassadeur à Londres n'eut vent de l'affaire qu'au moment où il ne restait plus qu'à donner les signatures. Ce mystère ne cachait pas d'intentions mauvaises de la part du gouvernement de Madrid qui s'était trouvé entraîné, presque sans avoir eu le temps de la réflexion, là où il ne s'attendait nullement à aller. Tout était l'œuvre de lord Palmerston et, du reste, portait sa marque. Celui-ci avait cru de l'intérêt britannique de ne pas nous admettre à partager la protection du Portugal; et quant à l'Espagne, n'était-il pas dans la tradition anglaise, — qu'on remontât à Louis XIV, à Napoléon ou seulement à Louis XVIII, — d'y com-

[1] Que les légitimistes français affectassent de mettre sur le même rang le duc de Bordeaux, dont le titre héréditaire était incontestable, et don Carlos, dont le droit était au moins douteux, on peut en être surpris. Mais on comprend, encore plus mal, comment ils solidarisaient la cause de leurs princes avec celle de don Miguel, le moins « légitime » des prétendants. Jean VI, mort en 1826, avait laissé la couronne à son fils aîné, don Pedro. Celui-ci, déjà empereur du Brésil, abdiqua la couronne du Portugal en faveur de sa fille encore mineure, dona Maria. Il confia la régence à son frère cadet don Miguel et lui promit la main de la reine. Mais, à peine était-il retourné au Brésil, que don Miguel usurpa la couronne de celle qui était à la fois sa nièce, sa pupille et sa fiancée (1827). En 1831, don Pedro, ayant cédé l'empire du Brésil à son fils, vint, en personne et les armes à la main, revendiquer les droits de sa fille. Après une guerre acharnée, il s'empara de Lisbonne, se trouva maître de presque tout le Portugal et put installer sa fille (1833). Don Miguel continuait cependant à tenir la campagne, à la fin de 1833 et au commencement de 1834.

battre, tout au moins d'y jalouser l'influence française? Nous étions cependant fondés à trouver étrange la conduite de la diplomatie britannique, d'autant plus que c'était le duc de Broglie qui avait conçu le premier le plan d'une intervention simultanée, pour la délivrance du Portugal, et qui l'avait communiqué à l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid [1]. Aux réclamations de l'ambassadeur français, le chef du *Foreign Office* répondit, en lui offrant d'accéder, après coup, au traité qui avait été délibéré et conclu sans lui. Cette situation secondaire ne pouvait nous convenir. De Paris, on proposa un traité nouveau, où la France figurait sur le même pied que l'Angleterre; pendant que celle-ci y promettait, contre don Miguel et don Carlos, le concours d'une force navale, celle-là, dans le cas où sa coopération armée serait jugée nécessaire, s'engageait « à faire, à cet égard, ce qui serait arrêté, d'un commun accord, entre elle et ses trois alliés ». Lord Palmerston, de fort mauvaise humeur, eût bien voulu ne pas accepter notre contre-projet; mais ses collègues, plus fidèles à « l'entente cordiale », l'y contraignirent. Cette négociation fut, du reste, enlevée très lestement par M. de Talleyrand. Le 22 avril, les signatures étaient données. Ainsi fut conclu ce traité de la Quadruple alliance où l'opinion et les chancelleries croyaient découvrir l'expression et le couronnement, habilement prémédités, de l'intimité franco-anglaise.

Le traité eut tout d'abord un résultat. Don Miguel vaincu, découragé, fut obligé de capituler à Evora, le 26 mai 1834, et s'engagea, moyennant une pension de 375 000 francs, à ne jamais rentrer en Portugal. Don Carlos, qui était avec lui, dut aussi se réfugier en Angleterre. Mais à peine s'y trouvait-il depuis quelques jours, qu'il s'embarquait secrètement, traversait la France, sans que notre police y vît rien, et pénétrait en Espagne, le 10 juillet. Sa présence donna un nouvel élan à la guerre civile. Fort incapable par lui-même, il avait cette chance que son principal lieutenant, Zumalacarreguy, réunissait à un rare degré les qualités de l'homme de guerre, du chef de parti et du héros populaire. Sous ce commandement, les bandes carlistes gagnèrent du terrain. Vainement les

[1] Un peu plus tard, le duc de Broglie disait dans une lettre confidentielle à M. Bresson : « Je ne saurais oublier que mon excellent ami Villiers (qui devait être lord Clarendon), passant par Paris, pour se rendre en Espagne, et emportant, écrit de ma main, le plan d'une intervention simultanée entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, pour la délivrance du Portugal, plan qui n'entrait pas dans ses instructions, mais qui lui a paru bon à mettre en œuvre, n'a rien eu de plus pressé, tout en l'adoptant, que de travailler à en exclure le gouvernement français qui l'avait suggéré. » (Lettre du 12 octobre 1835. *Documents inédits.*)

généraux se succédaient-ils à la tête des troupes libérales, aucun d'eux ne parvenait à relever leur fortune. Des deux parts, la lutte prenait un caractère de sanglante férocité. En même temps, les affaires intérieures du gouvernement de Madrid étaient loin de s'améliorer. Le ministère, sans force ou sans volonté pour dominer l'opposition radicale dans les Chambres, se laissait souvent battre par elle ou, ce qui était pis, lui cédait. Il ne se montrait pas plus capable de maintenir l'ordre matériel dans le pays que la fidélité de l'armée; sur plusieurs points, éclataient des séditions populaires avec massacres de prêtres, ou des tentatives de *pronunciamientos* militaires. L'Autriche, la Prusse et la Russie, qui avaient d'abord gardé une attitude expectante, se décidaient à rompre avec le gouvernement d'Isabelle, et rappelaient leurs représentants de Madrid; prenant de plus en plus ouvertement parti pour don Carlos, elles recevaient ses envoyés, lui fournissaient des subsides et des encouragements [1]. Les trois cours se décidaient moins par une raison de droit que par une considération de sympathie politique. Elles détestaient, dans la fille de Marie-Christine, une reine constitutionnelle, cliente des puissances occidentales; elles goûtaient au contraire, dans son compétiteur, le représentant de leurs propres idées [2]. Ainsi pressée, d'une part par les carlistes, de l'autre par les révolutionnaires, mise au ban d'une partie de l'Europe, embarrassée et discréditée par sa propre impuissance, la monarchie de la jeune Isabelle semblait en proche péril de mort.

Dans cette extrémité, le gouvernement de Madrid se tourna vers la France, et lui demanda officiellement, le 17 mai 1835,

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 466, 467, 551 à 554, 611, 639 à 642.

[2] « La reine Isabelle, écrivait M. de Metternich, le 17 septembre 1834, est la Révolution incarnée dans la forme la plus dangereuse; don Carlos représente le principe monarchique aux prises avec la Révolution pure. La question, ainsi posée, est claire, et les vues comme les vœux des puissances conservatrices ne sauraient former l'objet d'un doute. » (*Mémoires*, t. V, p. 640.) — M. Ancillon, ministre dirigeant de Prusse, avait dit, de son côté, le 27 octobre 1833 : « On ne saurait se déguiser que, sous la question de la succession, se cache une question bien autrement importante et vitale pour la politique européenne, savoir : l'Espagne restera-t-elle attachée au système conservateur et purement monarchique, et, dans le cas d'une guerre générale, sera-t-elle, pour les défenseurs de ce système, au besoin, une alliée utile? ou bien l'Espagne entrera-t-elle dans le système révolutionnaire et constitutionnel et s'attachera-t-elle au char de la France?... La première alternative aurait lieu si don Carlos montait sur le trône, la seconde se réaliserait infailliblement, tôt ou tard, par le triomphe de la cause de la reine. » (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 573-574.) — Le czar Nicolas était peut-être plus chaud encore pour don Carlos.

la « coopération » prévue par le traité du 22 avril 1834. C'était, pour notre gouvernement, une question singulièrement délicate, qu'il prévoyait depuis longtemps, qu'il redoutait même et qui avait été souvent examinée, à l'avance, dans ses conseils. Il était très disposé à fournir largement son concours moral, à y joindre tous les secours indirects, surveillance de la frontière, envois de munitions, facilités d'enrôlement; il offrait même de prêter une partie de la légion étrangère qui servait en Algérie. Mais devait-il faire plus, intervenir directement, sous le nom et avec le drapeau de la France? Le traité de la Quadruple alliance lui laissait toute liberté d'appréciation; comme nous l'avons vu, en effet, le roi des Français s'était engagé seulement, pour le cas où la coopération serait jugée nécessaire, « à faire, à cet égard, ce qui serait arrêté d'un commun accord entre lui et ses trois alliés ».

L'intervention trouva tout de suite, au sein du gouvernement, un partisan très ardent : c'était M. Thiers. Qu'elle fût la négation du principe posé par nous, après Juillet, à propos des affaires de Belgique, il s'en inquiétait peu. A l'entendre, — et il s'appuyait sur les dépêches de notre ambassadeur M. de Rayneval, — repousser la demande qui nous était faite, c'était manquer de parole à nos clients libéraux d'Espagne, ruiner le prestige et l'influence de la France au-delà des Pyrénées, vouer à une chute prochaine et inévitable la royauté d'Isabelle. Encore n'était-ce pas la question espagnole en elle-même qui occupait le plus M. Thiers. Ce qui le séduisait en cette affaire, c'était un prétexte pour accomplir au dehors quelque acte retentissant, remuer des troupes, faire parler la poudre et rédiger des bulletins de victoire. Déjà blasé sur la politique intérieure, sa curiosité commençait à se porter sur les affaires étrangères. Or sa vive et mobile imagination ne pouvait longtemps se contenter de la sagesse prudente et parfois modeste qui avait été imposée, depuis 1830, à notre diplomatie. En écrivant l'histoire de la Révolution et en préparant celle du Consulat, son esprit ne s'était-il pas habitué à d'autres coups de théâtre? Une nouvelle expédition d'Espagne lui paraissait d'un succès facile et de risques limités. Sans doute, elle eût été très mal vue par les puissances continentales; mais M. Thiers était persuadé que, de ce côté, tout se passerait en colère diplomatique[1]. Il ne lui déplaisait pas, du reste, que la monarchie de Juillet eût ainsi l'occasion de braver ces puissances, sans trop s'exposer, de leur montrer son armée, de

[1] Les dépêches mêmes des ambassadeurs ou des chancelleries étrangères montrent bien, en effet, que, du moins au premier moment, il n'y aurait eu aucun acte de guerre. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 582-583.)

prouver qu'elle avait la force et la hardiesse de s'en servir, sinon contre elles, du moins malgré elles.

Autant M. Thiers était ardent pour l'intervention, autant le roi y était opposé. Louis-Philippe n'admettait pas que la monarchie espagnole fût incapable de se sauver elle-même, et après tout, les faits lui ont donné raison. L'intervention lui paraissait pleine de périls. Les Espagnols ne nous résisteraient pas au premier moment, mais ils seraient prêts à se soulever aussitôt après notre départ. Nous serions condamnés à prolonger indéfiniment notre occupation et à prendre la tutelle du gouvernement. Or Louis XVIII, ayant 80 000 hommes en Espagne, n'avait-il pas été réduit à rappeler son ambassadeur, parce qu'il ne pouvait faire écouter ses conseils? « Je connais les Espagnols, disait le roi, ils sont indomptables et ingouvernables pour des étrangers; ils nous appellent aujourd'hui; à peine y serons-nous, qu'ils nous détesteront et nous entraveront de tous leurs moyens. Ne nous mettons pas ce boulet aux pieds. Si les Espagnols peuvent être sauvés, il faut qu'ils se sauvent eux-mêmes; eux seuls le peuvent. Si nous nous chargeons du fardeau, ils nous le mettront tout entier sur les épaules, et puis ils nous rendront impossible de le porter. » A un point de vue plus général, le roi ne prenait pas aussi facilement que M. Thiers son parti du mécontentement des puissances continentales : ce ne serait sans doute qu'une mauvaise humeur peu efficace, si l'expédition devait être courte; mais ce pouvait devenir un grave embarras ou même un péril sérieux, avec une occupation destinée à se prolonger plusieurs années. D'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, Louis-Philippe, à cette époque, croyait possible de se rapprocher des cours de l'Est; il cherchait personnellement à se les concilier, et l'un de ses moyens, pour y parvenir, était précisément de leur donner, par-dessus la tête de ses ministres, l'assurance que jamais il ne permettrait une intervention en Espagne[1]; l'ambassadeur de Prusse se croyait fondé à rapporter à son gouvernement ce mot du duc d'Orléans : « Le roi casserait douze Chambres et prendrait son valet de chambre pour ministre, plutôt que d'intervenir[2]. »

Louis-Philippe était vivement encouragé, dans sa résistance, par M. de Talleyrand, qui, lui aussi, à cette époque, rêvait d'un rapprochement avec les puissances continentales : « C'est l'intérêt de votre dynastie, disait-il au roi, de ne pas vous engager en

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 606. — Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-70, t. I, p. 578-588.

[2] Hillebrand, *ibid.*, p. 588.

Espagne[1]. » Le maréchal Soult pensait de même : comme on lui parlait d'une expédition ne comprenant que dix mille hommes : « Ni dix mille, ni cinq mille, ni cent, répondait-il; j'ai été trop longtemps en Espagne pour donner ce conseil au roi. » Le maréchal Gérard, au contraire, un moment président du conseil après la retraite du maréchal Soult, et le maréchal Maison, qui entra plus tard dans le cabinet, étaient conquis par M. Thiers à l'intervention. Quant à MM. de Broglie et Guizot, ils paraissent avoir hésité quelque temps entre M. Thiers et le roi, également frappés des difficultés d'une action militaire et de l'inconvénient de la refuser, souhaitant surtout que le gouvernement de la reine Isabelle renonçât à nous la demander. Le duc écrivait à M. de Rayneval, ambassadeur à Madrid, de longues lettres où, sans conclure formellement, il développait toutes les objections contre l'intervention, tâchait de rendre courage au cabinet espagnol et l'engageait à faire ses affaires lui-même[2].

Le public français attendait avec émotion le parti qui serait pris. Bien que la question n'eût pas été débattue au Parlement, elle occupait beaucoup les esprits. La presse la discutait avec vivacité. La Bourse, l'oreille au guet, descendait ou montait suivant que le vent lui paraissait ou non souffler du côté de l'intervention. L'idée d'une nouvelle expédition d'Espagne était fort impopulaire. Presque tous les journaux la combattaient, et ceux des ministres qui hésitaient, ayant voulu sonder les députés, n'en trouvèrent pas vingt qui y fussent favorables[3].

Cet état de l'opinion, joint à la résolution si arrêtée du roi, ne pouvait pas ne pas agir sur M. Guizot et le duc de Broglie. Ce dernier émit l'avis, aussitôt adopté, que, d'après les stipulations mêmes de la Quadruple alliance, l'Angleterre devait d'abord être consultée sur le point de savoir s'il convenait de venir militairement au secours du gouvernement espagnol. Cette démarche se trouva fournir un argument décisif aux adversaires de l'intervention. Était-ce crainte jalouse de voir de nouveau une armée française au-delà des Pyrénées? le cabinet de Londres déclara qu'à son avis le moment n'était pas venu de donner à la reine d'Espagne l'assistance prévue par le traité du 22 avril 1834, et que, si la France agissait, il « ne voulait en aucune manière se rendre solidaire d'une pareille mesure qui pourrait compromettre le repos général de l'Europe ». Devant cette réponse, M. Thiers lui-même dut, au moins pour le moment, renoncer à tout projet d'intervention.

[1] Hillebrand, *ibid.*, p. 588.
[2] *Documents inédits.*
[3] Correspondance du duc de Broglie. (*Documents inédits.*)

Il fallut donc avertir le gouvernement espagnol que sa demande ne pouvait être accueillie [1]. Bien que le gouvernement français offrît en même temps tous les témoignages de sa bienveillance et tous les secours indirects en son pouvoir, la déception fut grande à Madrid. Au premier abord, les événements parurent donner raison à ceux qui avaient prophétisé des désastres, au cas où nous refuserions d'agir. Les carlistes, enhardis, infligèrent de nouveaux échecs à l'armée constitutionnelle et la forcèrent à repasser l'Èbre; sauf quelques villes, ils occupaient la Biscaye, la Navarre, la Catalogne et l'Aragon. Dans le reste de la péninsule, redoublement d'agitation révolutionnaire, d'émeutes et de massacres de moines. Les ministres relativement modérés et clients de la France, MM. Martinez de la Rosa et de Toreno, découragés, débordés, furent contraints de céder la place à M. Mendizabal, chef du parti radical, et se réclamant du patronage anglais (février 1836). C'était un échec pour notre influence, un péril pour la monarchie espagnole. Plus que jamais donc les affaires de la péninsule devaient occuper le gouvernement français; elles fixeront, en effet, d'une façon particulière, l'attention du cabinet qui succédera, le 22 février 1836, au ministère du 11 octobre.

Paul Thureau-Dangin.

La fin prochainement.

[1] Dépêche du 8 juin 1835.

LE GÉNÉRAL GORDON [1]

Nul n'ignore combien l'influence et les établissements de l'Angleterre en Égypte sont sérieusement menacés par le nouveau prophète qui, reprenant après treize siècles l'œuvre de Mahomet, médite de relever de ses ruines le monde musulman; aussi nous a-t-il paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'étudier en ce moment l'homme chargé de défendre, contre les troupes du Mahdi, non seulement les intérêts britanniques, mais, espérons-le, ceux de la civilisation elle-même.

On se rappelle l'impression produite naguère par les nouvelles venues du Soudan : la catastrophe de Tokar, l'anéantissement du corps expéditionnaire commandé par le général Hicks, une formidable guerre religieuse allumée au cœur de l'Afrique, sous la conduite d'un chef dont l'ambition égale l'incontestable habileté; d'un côté, les troupes égyptiennes, frappées de terreur, prêtes à se débander ou à se rallier au prophète du Sud; de l'autre, une armée fanatique, aguerrie, surexcitée par la victoire, telle était la situation sur laquelle chaque télégramme venu du Caire jetait un jour plus sinistre. S'il fallait abandonner le Soudan, Khartoum, et toute cette riche vallée du haut Nil, ouverte au prix de tant d'efforts, que deviendraient les populations sans défense? Comment se maintenir? Comment se retirer en laissant massacrer les Européens et les garnisons égyptiennes ? Dans ces difficiles conjonctures, un nom vint de lui-même se placer sur toutes les lèvres : « Le général Gordon ! C'est le général Gordon qu'il faut envoyer au Soudan ! »

Celui que l'opinion publique désignait ainsi au choix du gouvernement est, en effet, un homme d'une personnalité singulièrement frappante. Ardent et austère chrétien, il joint à l'enthousiasme d'un mystique une énergie indomptable. L'habitude de guerres sanglantes acharnées, a trempé ce mâle caractère; ses longues courses à travers les immenses et sauvages solitudes de l'Afrique l'ont

[1] *The story of Chinese Gordon*, par Egmond Hake. — *Colonel Gordon in central Africa*. Lettres éditées par George Birkbech Hill.

fait replier en lui-même, et lui ont inspiré un dédain absolu pour l'opinion des hommes. « Ce soldat de la croix, nous dit son biographe, ce chrétien mystique et néanmoins profondément versé dans la science de conduire les hommes, semble avoir pour mission de combattre et de conquérir, comme Christophe Colomb était destiné à découvrir un monde, et Cromwell, à gouverner les royaumes. »

Déjà en Chine, lors de l'insurrection qui, en 1863, mit le Céleste-Empire à feu et à sang, Gordon s'était trouvé aux prises avec un soi-disant prophète, un rebelle fanatique et farouche, dont les armées triomphantes menaçaient jusqu'aux comptoirs européens. Plus tard, nommé gouverneur général du Soudan, il avait passé quatre ans dans les régions du haut Nil, parcouru en tous sens ces contrées sauvages, pénétré dans ses hideux replis le mystère de l'esclavage.

Il était donc par excellence l'homme de la situation. Un décret du Foreign Office lui confia la périlleuse entreprise dont toute l'Europe suit avec avidité les émouvantes péripéties. Le rapide coup d'œil que nous allons jeter sur la vie du célèbre général, mettra le lecteur en état de mieux apprécier ses actes, en même temps qu'il lui fera connaître le champ où se déroule le grand drame égyptien.

I

Issu d'une famille qui, depuis deux siècles, n'a cessé de donner au gouvernement britannique de vaillants officiers, Gordon fit ses premières armes devant Sébastopol; il fut ensuite chargé de travaux topographiques en Bessarabie et dans l'Asie Mineure; enfin, appelé en 1860, à faire partie de l'expédition franco-anglaise en Chine, il assista au siège de Pékin, à la prise et à l'incendie du palais d'Été. Mais un fléau plus redoutable encore que la guerre étrangère minait les forces de l'Empire du Milieu. C'était l'époque où les rebelles Taï-pings, se proclamant les soldats d'une divine cause, se levaient au nombre de plusieurs millions et répandaient la ruine, la mort et la dévastation d'un bout à l'autre de la « Terre des Fleurs ».

La secte avait pris naissance quelques années auparavant. Un maître d'école de la province de Kwang-tung, fomentant la sourde désaffection semée par les nombreuses sociétés secrètes de la Chine, s'était déclaré l'agent de la colère céleste, le vengeur du pauvre et de l'opprimé. Dans ses visions sublimes, il avait reçu du Tout-Puissant la mission d'exterminer l'odieuse race mantchoue,

et de rétablir la dynastie des Mings, dont il était, disait-il, le descendant et l'héritier. Bientôt il alla plus loin. Ce rejeton royal, dont la fougueuse éloquence entraînait les esprits, ce n'était pas simplement un homme, un prince, un voyant; une noblesse plus haute siégeait sur son front, l'Éternel l'avait appelé son « Frère », et lui avait soumis les âmes.

A cette exorbitante prétention, les lettrés se contentèrent de hausser les épaules. « C'est un fou! dirent-ils. » Mais déjà cinquante mille adhérents se rangeaient sous la bannière du descendant des Mings; les nouveaux prosélytes se répandirent dans les provinces, brisant les idoles, effaçant sur les murailles des écoles et des temples les textes révérés de Confucius. Le gouvernement de Pékin entreprit de sévir; des troupes furent envoyées contre les bandes fanatiques; défaite ou victoire, persécution ou liberté, tout concourait au même résultat, et chaque heure voyait grossir l'armée des rebelles. Maître de plusieurs provinces, chef d'une armée de cinq cent mille hommes, le prophète planta son étendard devant Nankin et se proclama roi du Ciel, empereur de la Paix.

Le costume éclatant, la longue chevelure, les larges coutelas, la mine farouche des soldats de la nouvelle secte, frappaient de terreur le paisible paysan chinois, qui se laissait enlever sans résistance ses moissons et ses bestiaux. Après avoir emporté Nankin, le Frère de l'Éternel en fit la capitale de son empire et s'y établit avec une pompe royale.

Rien d'étrange comme le culte institué par le prophète. Dans sa jeunesse, le hasard, dit-on, lui avait fait rencontrer un missionnaire protestant qui, séduit par son intelligence et l'ardeur apparente de son zèle, lui avait prédit de hautes destinées. Ces paroles furent douces aux oreilles de l'ambitieux néophyte; il parcourut l'Evangile, dévora les Écritures. La sublimité des textes saints fit sur son esprit une vive impression; mais la morale du renoncement, de l'humilité, du sacrifice le trouva moins enthousiaste. Ce fut alors que, dans son cerveau troublé par les fumées de l'orgueil et des passions, surgit la pensée sacrilège d'assumer lui-même les titres de Sauveur et de Dieu. Mélange impie de judaïsme et de sensualité orientale avec un certain nombre de traditions chrétiennes misérablement travesties, le culte des Taïpings trompa un instant les Occidentaux répandus dans l'empire; on crut à la rénovation de la Chine; on pensa que la sève de l'Evangile allait rajeunir ce peuple décrépit. L'illusion fut courte. Non seulement le prophète se faisait adorer comme un Dieu, mais encore, puisant dans toutes les doctrines, il entretenait un splen-

dide sérail et publiait dans chaque province que tuer ou voler un infidèle mantchou était un acte méritoire, qu'enlever sa femme et ses filles, enrôler ses fils dans l'armée d'insurrection, attirait sur l'auteur de ces nobles exploits les faveurs du ciel.

Les troupes franco-anglaises étaient encore à Tientsin; le gouvernement de Pékin sollicita leur aide. Les alliés refusèrent de prendre parti dans une question tout intérieure; mais apprenant que les rebelles s'avançaient vers Shang-haï, ils consentirent à laisser un de leurs officiers prendre le commandement d'un corps de mercenaires, chargé de soutenir l'armée impériale. Le choix tomba sur Gordon.

Ici commence la merveilleuse campagne qui valut au jeune colonel le nom de Chinois Gordon. Arrêter une insurrection victorieuse, faire plier sous la discipline la bande d'aventuriers dont il était devenu le chef, former les légions régulières à la tactique européenne, telle était la charge écrasante qu'il devait assumer. Mais il y voyait un devoir, et la mission de rétablir la paix dans un pays si profondément troublé tentait son imagination avide de grandes choses.

Son génie militaire lui montra promptement que le système suivi jusqu'alors contre les Taï-pings aurait pour unique résultat de prolonger la rébellion. Il conçut le hardi dessein de faire tomber l'une après l'autre toutes les places fortes occupées par l'ennemi entre Shang-haï et le lac Taïho. Le cadre étroit de cette esquisse ne nous permet pas de raconter en détail les brillants faits d'armes qui successivement lui livrèrent Fushan, Chanzu, Taïtsan, et justifièrent le titre donné au ramassis de vagabonds dont il avait fait une armée, l'armée « toujours victorieuse ». Il avait su inspirer à ses mercenaires l'énergie qui l'animait lui-même, et plus d'une fois, au sortir d'un engagement, il eut le douloureux orgueil de compter au nombre des morts le dixième de ses hommes. Nul d'entre eux n'eût voulu reculer quand il voyait Gordon, ayant pour toute arme un mince bâton de commandement, s'avancer au plus fort de la mêlée. Les balles et les boulets pleuvaient autour de lui, il semblait ne pas s'en apercevoir.

— Il est protégé par un pouvoir surnaturel, disaient les soldats. Sa baguette est une baguette magique.

Mais lorsque, après la victoire, il réprimait le pillage et la violence, l'admiration se changeait en murmures. Après la prise de Quinsan, une mutinerie éclata. Pour soustraire ses hommes au dangereux spectacle du butin enlevé par les troupes impériales, Gordon avait donné l'ordre de marcher vers le sud. Les artilleurs refusèrent de mouvoir leurs pièces, et une proclamation affichée

dans le camp, menaça de mort tous les officiers, européens aussi bien que chinois.

Gordon fit venir ceux qu'il soupçonnait d'être les chefs de la révolte.

— Quel est l'auteur de la proclamation? demanda-t-il.

Sa voix ne s'était pas élevée, mais une inflexible volonté se lisait dans le regard qu'il attachait sur eux.

Les mutins gardèrent le silence.

— Vous refusez de répondre? Je vais immédiatement faire fusiller parmi vous un homme sur cinq.

Des murmures s'élevèrent. C'était ce qu'attendait Gordon. Il observa quel était celui dont les réclamations étaient les plus violentes; le tirant du milieu du groupe :

— C'est vous qui avez écrit l'affiche séditieuse, lui dit-il.

Deux soldats d'infanterie se trouvaient présents.

— Fusillez ce rebelle, ordonna Gordon.

Les hommes obéirent.

L'exemple fut salutaire. Une heure plus tard le camp était levé. Le nom du fauteur de discorde ne tarda pas à être connu; c'était celui dont la prompte exécution avait fait rentrer les mutins dans l'obéissance.

Après avoir enlevé aux lieutenants de l'empereur de la Paix tout le territoire situé au nord et à l'est de Shang-haï, sur un rayon de plus de 30 lieues, Gordon se tourna vers le sud. Kahpo et Wotong partagèrent le sort de Taitsan et de Chanzu. « L'armée de la Victoire » fit des milliers de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs chefs des Taï-pings.

Au milieu de ces succès, Gordon pourtant était abreuvé de dégoûts. Nous avons vu que les troupes impériales combinaient leur action avec la sienne. Le général chinois, Ching, réclama les captifs. Gordon dut lui en livrer quinze cents, sous la condition expresse que nul mauvais traitement ne leur serait infligé. Quelques jours plus tard, il apprenait que cinq avaient été mis à mort. Révolté de ces procédés barbares, sur lesquels il n'avait aucun contrôle, et dont l'odieux pourtant retombait sur lui, découragé par la rivalité jalouse des officiers chinois, par les défections et les murmures de ses hommes qui demandaient le pillage, et auxquels il ne pouvait même pas payer leur solde, Gordon résolut de se retirer. La rébellion avait reçu un coup décisif; c'était maintenant aux troupes impériales d'achever l'œuvre commencée.

Affermi dans cette résolution, il arrivait à Shang-haï, quand un de ses officiers se présenta devant lui :

— Général, vous savez la nouvelle?

— Non, que voulez-vous dire?

— Burgevine s'est rallié à l'insurrection. Il est devenu l'un des lieutenants du prophète.

Pour comprendre l'importance de ce fait, il faut savoir que Burgevine, un de ces aventuriers américains sans foi ni loi, mais doués d'une rare audace et d'un courage à toute épreuve, avait été l'année précédente, chargé par les négociants de Shang-haï de réunir des troupes pour défendre la ville. On n'avait pas tardé à s'apercevoir que ce dangereux protecteur n'était pas moins à craindre que les rebelles eux-mêmes. Les autorités européennes l'avaient révoqué. Burgevine, mécontent, venait de s'enrôler sous la bannière du prophète. Il avait été reçu avec joie, une pareille recrue n'était pas à dédaigner. Le Frère Céleste lui avait conféré, comme à ses meilleurs lieutenants, le titre de « wang » ou roi. Le transfuge pouvait attirer à lui, par l'appât de l'or et du butin, toute l'impure écume qui, en temps de guerre civile, monte à la surface des sociétés. Il avait la tactique européenne, il avait des armes, et nul scrupule n'entravait ses mouvements. Gordon comprit que son secours était encore nécessaire. Il retira sa démission et vint mettre le siège devant Souchow.

Cette place, dont la chute devait entraîner à bref délai celle de Nankin, était défendue par les meilleures troupes du prophète. Burgevine s'y était jeté avec sa horde de maraudeurs, et tout annonçait une résistance désespérée.

L'armée impériale demandait l'assaut. Gordon s'y refusa et conduisit avec une calme prudence les travaux d'investissement. Deux mois s'écoulèrent ainsi. Afin de mieux bloquer la ville, les troupes emportèrent deux avant-postes, Leeku et Wanti, puis le jeune commandant s'efforça d'établir des intelligences avec les rebelles. Plusieurs des officiers transfuges avaient été ses compagnons d'armes; il apprit par eux les déceptions et le mécontentement de Burgevine. L'Américain, qui s'était flatté de se faire en Chine une principauté indépendante, n'avait pas tardé à s'apercevoir que la royauté dont l'avait généreusement revêtu le prophète n'était qu'un vain simulacre. En réalité, tous les wangs devaient se courber sous la main de fer du Roi des Rois. Burgevine fit proposer à Gordon une entrevue :

« Venez me trouver, cette nuit, près du pont du Grand Canal, lui disait-il. N'amenez aucune suite, je serai seul aussi. »

Cette proposition ne cachait-elle pas un piège? Surprendre et tuer le chef de l' « armée de la Victoire » devait être, aux yeux des Taï-pings, une œuvre sainte entre toutes. Mais Gordon n'avait jamais connu la crainte. Cet homme qui, vingt ans plus tard, de-

vait traverser sans escorte, au milieu des hasards les plus effrayants le désert de Khartoum, fit preuve de la même audace tranquille sous les murs de Souchow. A ses yeux, il était de la dernière importance d'enlever aux Taï-pings l'appui des transfuges européens qui seuls étaient capables de raviver les forces de la rébellion; devant un intérêt de cette importance, que pouvait, dans l'esprit de Gordon, peser sa propre vie?

C'était une de ces splendides nuits d'Orient, claires et radieuses sous le ciel étoilé. La lumière de la lune dessinait vivement les contours de la ville, ses monuments silencieux, ses remparts menaçants. A ses pieds, le Grand Canal se prolongeait paisible, pareil à un ruban argenté. Gordon, abrité par une arche du pont, vit s'allumer le signal convenu.

Presque au même instant, Burgevine arriva.

Il n'eut pas besoin d'être beaucoup pressé pour se répandre en plaintes amères, en imprécations violentes contre l'insupportable tyrannie du prophète, l'orgueil et la rivalité des wangs ses égaux. Le chef de Souchow était un fanatique intraitable, déterminé à faire sauter la ville plutôt que de la livrer aux infidèles. Mais il tenait en même temps pour si certain le triomphe du « Frère de l'Éternel » qu'il refusait avec hauteur les conseils des Européens. Gordon observait attentivement Burgevine. A son œil enflammé, à la véhémence de ses paroles, il n'y avait pas à se méprendre, il était sincère.

— Mieux eût valu, dit Gordon, vous enrôler parmi les nôtres.

— Mes hommes, peut-être, répondit brusquement le routier. Quant à moi, je ne suis pas fait pour obéir. D'ailleurs, poursuivit-il amèrement, il serait aujourd'hui trop tard. Si nous quittions le parti du prophète, — que l'enfer confonde! — nous serions poursuivis, traqués par les troupes impériales aussi bien que par les autorités de Shang-haï.

Gordon le rassura. Non seulement ni lui ni ses compagnons n'auraient rien à craindre, mais encore il se faisait fort d'obtenir pour eux, soit un emploi dans « l'armée de la Victoire », soit le moyen de quitter honorablement le pays.

Burgevine haussa les épaules.

— Nous avons trop risqué pour nous contenter de si peu, répondit-il.

Puis, clignant de l'œil et posant la main sur l'épaule de Gordon :

— A nous deux, nous pourrions mieux faire. Vos soldats de la Victoire sont des gaillards déterminés, prêts à toute besogne. Mes hommes ne sont pas non plus des poltrons. Unissons-nous; culbutons à la fois les Taï-pings et les Impériaux; emparons-nous du trésor, et marchons sur Pékin!

On se figure comment fut accueillie cette étrange proposition. Burgevine, honteux et confus, regagna ses quartiers, maudissant les scrupules surannés qui empêchaient une si belle alliance de se conclure. Plusieurs semaines se passèrent. Les travaux du siège avançaient avec lenteur; mais, aux yeux exercés des Européens, il était évident que l'attaque, dirigée par une main habile, devait infailliblement amener la chute de la place : Burgevine ne se piquait pas de dévouement à la cause du prophète. Les négociations interrompues furent reprises. Il fut convenu que, sous prétexte de détruire le steamer qui mouillait dans les eaux du Grand Canal, les aventuriers proposeraient une sortie, qu'ils s'élanceraient sur le pont du bâtiment, et qu'à la faveur de la mêlée, ils aborderaient dans le camp de Gordon.

Ce plan, qui fut exécuté de point en point ne devait pas être couronné d'un entier succès; quand les routiers arrivèrent, on s'aperçut que plusieurs manquaient à l'appel. Burgevine n'avait pas tenu ses démarches tellement secrètes, qu'il n'eût excité les soupçons. Le gouverneur de la ville, Moh-Wang, l'avait fait arrêter avec plusieurs de ses hommes et jeter dans un cachot.

Les Taï-pings cependant comptaient encore, à Souchow ou dans les environs, au moins cent mille hommes. Mais une partie de cette force était immobilisée par l'armée impériale. Les travaux d'approche étaient d'ailleurs terminés, Gordon résolut de tenter l'assaut.

Vers une heure de la nuit, nous dit son biographe, le jeune commandant, avec les majors Howard et Williams, franchit la palissade extérieure, laissant derrière lui le gros de ses troupes. Tout semblait plongé dans un profond repos; l'avant-garde réussit à escalader le parapet. Pendant ce temps, l'armée entière s'ébranlait sans bruit. L'ennemi cependant était en éveil. A peine les troupes avaient-elles atteint la palissade, que les Taï-pings ouvrirent un feu meurtrier. Une ceinture rouge et sanglante enveloppa la ville, pareille aux lueurs funèbres d'un immense incendie. Les assaillants répondirent par une pluie de fusées et d'obus. Le premier au péril, Gordon se maintint longtemps sur le parapet. Il attendait un renfort, le renfort ne vint pas; il fallut se retirer. Les Taï-pings auraient pu poursuivre leurs avantages, mais ils avaient subi des pertes énormes. Pendant quatre heures, vingt bouches à feu avaient semé la mort dans leurs rangs. Ce fut en vain que Moh-Wang tenta de les entraîner par son exemple. L'intrépide gouverneur, à demi vêtu, sans bas ni chaussures, combattait avec le courage d'un lion.

Quoique repoussée, l'attaque fit une impression profonde; la

reddition de la ville n'était plus qu'une question de jours. Gordon, toujours désireux d'éviter l'effusion du sang, s'efforça d'entrer en pourparlers avec les rebelles. Il promit d'épargner la ville, et garantit la vie sauve à tous les chefs.

Un conseil fut tenu par les wangs. La plupart opinèrent pour la capitulation. Moh-Wang indigné se leva :

— Misérables lâches! s'écria-t-il. Qu'un de vous répète les paroles que je viens d'entendre, et je lui passe mon épée au travers du corps!

Cette menace fut le signal d'une inexprimable confusion. Quelques-uns, animés par la voix de leur chef, se rallièrent à lui. Les autres, l'injure et le défi aux lèvres, se rassemblèrent en groupes menaçants. Ils n'osaient toutefois avancer. Un reste de respect, l'attitude fière et imposante de Moh-Wang, les clouaient à leur place. Tout à coup, le gouverneur chancela. Un wang, un traître, s'était glissé derrière lui, et lui avait porté un coup mortel. Le voyant s'affaisser, il s'acharna sur le corps de sa victime, qui bientôt n'offrit plus qu'un cadavre défiguré.

Le lendemain de ce lugubre drame, Souchow se rendit. Fidèle à sa promesse, Gordon éloigna ses troupes, afin d'éviter le pillage; puis il revint, et entra seul dans la ville. Le jeune officier ne se doutait pas que ce jour même, il allait avoir à subir une des plus douloureuses épreuves de sa vie.

Comme il arrivait dans Souchow, il rencontra le général chinois Ching, qui lui apprit que les wangs, sous la promesse formelle d'un traitement honorable, étaient partis le matin porter les clefs de la ville au gouverneur général, Li-Futaï. Gordon le quitta et poursuivit son chemin. Au même instant, un effroyable vacarme se fit entendre. Les troupes impériales se répandaient dans la ville, criant, vociférant, déchargeant en l'air leurs fusils, enivrées par le bruit et l'odeur de la poudre. Inquiet, Gordon fit des remontrances; il s'informa auprès d'un des officiers chinois, demanda si les wangs n'allaient pas revenir. L'équivoque réponse qu'il obtint augmenta ses appréhensions. Il se rendit au palais d'un des chefs pour avoir des nouvelles. A peine avait-il franchi la porte de la cour qu'il se vit entouré par deux ou trois mille Taï-pings, armés et furieux.

— Vous nous avez trompés! La ville est livrée au pillage!

Gordon pâlit. Il avait engagé son honneur, et les officiers chinois lui faisaient jouer le rôle d'un traître! C'était la récompense qu'il recevait, après avoir tant de fois risqué sa vie et remporté tant de victoires!

Pendant la journée entière, il demeura au pouvoir des Taïpings, insensible au péril dont ses jours étaient menacés, mais

fou d'indignation à la pensée de la blessure faite à son honneur. La ville était odieusement pillée; les cris sauvages des vainqueurs couvraient les plaintes des victimes. Plusieurs fois Gordon fut menacé de mort, et si les Taï-pings l'épargnèrent, c'est qu'ils crurent plus utile de le garder comme otage. Il réussit enfin à leur faire comprendre que, si on le laissait libre, il s'emploierait à réprimer le désordre.

Ce fut seulement le lendemain, vers l'aube, qu'il put quitter la ville ravagée. Il se dirigea aussitôt vers les quartiers du gouverneur général. Li-Futaï ne s'y trouvait pas. Le général Ching essaya d'entrer en explication, mais Gordon, exaspéré des atrocités commises pendant le sac de Souchow, refusa de l'entendre.

— Où sont les wangs? demanda-t-il à un officier.

Le Chinois détourna la tête.

— Parle, ou je te fais sauter la cervelle, cria Gordon.

— Le Grand Canal... c'est là... vous verrez... balbutia l'homme terrifié.

Gardon y courut. Un horrible spectacle s'offrit à ses regards. Sur la berge sanglante gisaient les cadavres de tous les chefs des Taï-pings!

Dire l'indignation et la douleur de Gordon serait impossible. Ce caractère ardent avait à grand'peine appris à se vaincre; en ce moment, tout contrôle sur lui-même lui échappait; des larmes de rage coulaient de ses yeux, des paroles sans suite sortaient de ses lèvres :

— Et j'avais engagé ma parole! Oh! les lâches! les lâches! Mais je vengerai mon honneur! s'écria-t-il.

Sa main avait saisi son revolver.

Il n'y a pas lieu, dit M. Hake, de s'étonner que, pour la première fois depuis cette longue guerre, il eût pris une arme et se fût élancé à la poursuite de son ennemi, pleinement résolu à faire justice de la trahison, quelles que dussent être les conséquences. Mais le général Ching avait donné l'alarme. Terrifié par la fureur de Gordon, il avait averti le gouverneur. Li-Futaï se réfugia dans la ville. Alors le jeune commandant assembla ses troupes, et là, en présence des Européens qui formaient son état-major, il déclara que nul officier, nul soldat anglais ne pouvait sans déshonneur servir sous un gouvernement qui foulait ignominieusement aux pieds la foi jurée. En conséquence, il allait remettre son armée aux mains du général Brown, commandant des forces britanniques à Shang-haï.

Ici se montrent d'une manière curieuse la souplesse et la ruse

du caractère oriental. Le gouvernement de Pékin ne voulait pas destituer Li-Futaï, qui avait rendu à la cause impériale de grands services. Manquer de foi, massacrer des chefs ennemis, même captifs et confiants dans sa loyauté, ce n'était à ses yeux qu'une mince peccadille. Mais Gordon fut comblé de louanges, de distinctions et d'honneurs. Une médaille, sorte de décoration de la plus haute classe, lui fut octroyée; un don de 10 000 taëls accompagna cette faveur impériale, à laquelle fut jointe une somme considérable pour ses blessés et ses soldats.

— Croient-ils donc, s'écria Gordon avec mépris, que l'or peut laver cette injure?

Se tournant vers les porteurs de présents.

— Sortez, leur dit-il, si vous ne voulez éprouver ma colère!

La fameuse « verge magique », qui s'agitait dans ses mains, ajoutait un éloquent commentaire à ses paroles. Les envoyés le crurent fou. Refuser l'or impérial! Bâtonner les messagers impériaux! Le soleil, sortant tout à coup de son orbite, les eût plongés dans une stupéfaction moins grande.

Une concession qui toucha Gordon bien davantage, ce fut la rétractation officielle, publiée par le gouvernement de Pékin, des attentats commis à Souchow. D'officieux amis travaillaient d'ailleurs à calmer le ressentiment du jeune officier. Devait-il juger les Orientaux d'après les idées et la morale de l'Occident? Irait-il, au moment où, grâce à ses victoires, la guerre civile était presque vaincue, lui rendre des forces en suscitant de nouvelles difficultés à la Chine? Gordon, l'ardent chrétien, se rappela qu'il était le disciple d'un Dieu de paix; il considéra autour de lui l'indescriptible misère du pays, et se contenta de la satisfaction morale qui lui avait été accordée, sous la promesse toutefois que le gouvernement respecterait mieux à l'avenir les lois de la guerre.

L'aspect de la campagne était effroyable. Chassés par la faim de leurs villages incendiés, détruits, les malheureux paysans, pareils à des fantômes, se traînaient le long des chemins, semant les morts sur leur route funèbre. Ceux qui survivaient se trouvait trop faibles pour enterrer les corps, les cadavres sans sépulture restaient étendus sur le sol, empestant l'air de miasmes fétides. Souvent, — chose horrible à dire, — ces restes putréfiés formaient la seule nourriture des misérables habitants. « Manger la chair humaine, écrit un témoin oculaire, est une chose horrible; mais voir de quels corps cette chair est tirée dépasse toute imagination. »

Heureusement, la rébellion était expirante. Nankin ne tarda pas à succomber. Le prophète avait dédaigné de fuir. « Je tiens mon pouvoir de Dieu et de Jésus, répétait-il; je suis le seul Seigneur de

dix mille nations, que puis-je craindre? » Quand il vit pourtant que tout était perdu : « Je ne tomberai pas aux mains des infidèles », dit-il à ses adhérents. Il fit pendre sous ses yeux toutes ses femmes, puis il couronna par le suicide une vie que ses crimes, ses cruautés et ses folies avaient rendue digne d'une telle fin.

II

Gordon revint en Europe, comblé des bénédictions des habitants de Shang-haï, et aussi, malgré ses résistances et ses refus, des plus hautes distinctions que pût conférer le gouvernement de Pékin. Li-Futaï, lui-même, en dépit de ses procédés par trop chinois, avait conçu pour le jeune commandant une haute estime. Il vit sans déplaisir conférer au chef de l'armée de la Victoire les mêmes faveurs qu'à lui, le titre de Ti-tu, le plus élevé de la hiérarchie chinoise, la jaquette jaune, et la plume de paon.

Mais, poussé par un mobile plus haut, Gordon ne se souciait ni de ces dignités, ni même de celles que pouvait lui octroyer son propre gouvernement. « Je ne désire rien, je ne demande rien, écrivait-il à sa mère; je n'ai besoin ni d'argent ni d'honneurs. La seule récompense que j'ambitionne, c'est de pouvoir me rendre le témoignage d'avoir été utile. »

De retour en Angleterre, il fut nommé ingénieur en chef à Gravesend, et chargé de diriger les travaux de défense de la Tamise. Il semble que, dans ce poste paisible, il dût regretter les émotions de sa vie aventureuse, mais il était de ceux qui savent trouver partout un aliment à leur flamme intérieure. « Je me suis taillé un royaume dans ce coin de terre », disait-il en riant. Sa maison de Gravesend devint un hôpital, une école, un refuge pour les pauvres. Les enfants faisaient ses délices; il ramassait dans les rues les déguenillés, les lavait, les habillait de sa propre main; le soir, il présidait les classes en personne, et il mettait à cette tâche la même ardeur qu'il avait naguère pour conduire au feu ses bataillons.

La sève vigoureuse qui remplissait son âme débordait dans ses discours, elle imprimait à ses actes un cachet d'étrange personnalité. Il faisait litière des usages reçus, car il avait au plus haut point cette excentricité des nobles caractères, fortement imbus d'une pensée unique. Sa chère était des plus frugales, il avait banni de sa maison le luxe, et même le confort; aussi plus d'une fois sa malicieuse bonté suivit-elle avec un sourire l'ébahissement de maint petit vagabond qui, amené à la table du colonel, et

croyant partager un festin, faisait piteuse mine devant le bœuf salé, les pommes de terre et le pain dur dont se composait d'ordinaire le repas. « Ai-je le droit de posséder quelque chose? répondait-il à ceux qui lui reprochaient ses trop abondantes aumônes. Je me suis donné à Dieu tout entier, que puis-je retenir pour mon propre usage? »

Absorbé par les travaux de sa profession, non moins que par ses charitables devoirs, il eut bientôt découragé les avances nombreuses qui d'abord lui avaient été faites : « Vous voulez m'inviter à dîner, répondait-il gaiement, mes amis, c'est une erreur; appelez à votre table les pauvres, ceux qui manquent du nécessaire, donnez aux malades ces mets délicats, ces vins généreux; pour moi, je n'ai besoin de rien. »

Six années, les plus heureuses de sa vie, s'écoulèrent de la sorte. En 1871, il fut appelé à faire partie de la commission du Danube. Mais il touchait à la phase décisive de sa carrière laborieuse. En 1873, le khédive le nomma gouverneur des tribus du haut Nil, en remplacement de sir Samuel Baker.

On sait quel était alors l'état de ces vastes provinces. Depuis vingt années, l'Égypte s'était avancée à pas de géants dans l'Afrique centrale. Grâce à l'aide puissante que lui avaient prêtée d'intrépides explorateurs européens, son drapeau ombrageait les eaux des lacs Victoria et Albert, à 400 lieues en amont de Khartoum; à l'ouest, sa frontière se trouvait, par la conquête du Darfour, amenée à quinze journées de marche du lac Tchad; à l'est, elle s'étendait aux côtes de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

La région située au sud de Khartoum, l'Ismaïlia de Baker, fut d'abord ouverte par des trafiquants européens que l'appât du lucre poussait à la recherche de l'ivoire dans ces contrées sauvages. Mais ils ne furent pas longtemps à reconnaître que « l'ivoire noir » était un article infiniment plus profitable. Pour récolter cette denrée précieuse, ils établirent des postes fortifiés, y mirent en garnison des hordes d'aventuriers, commandées par des bandits arabes, qui saccagèrent le pays, pillant les bourgades, capturant les nègres et les emmenant en esclavage. Cet honnête commerce prit des proportions telles, qu'un cri d'indignation retentit d'un bout à l'autre du monde civilisé. Cédant devant l'orage, les trafiquants de race européenne renoncèrent à leurs fructueuses exploitations; mais l'affaire était trop lucrative pour être abandonnée. Des marchands arabes se présentèrent, qui achetèrent à haut prix les stations, et s'engagèrent à payer au gouvernement égyptien une taxe, moyennant laquelle ils purent exercer leur négoce avec impunité. La traite des esclaves devint un monopole. Les tribus rava-

gées virent croître au centuple leur oppression et leur souffrance. Les capitaines arabes, n'étant plus retenus par aucun contrôle, fortifièrent leurs bandes en y incorporant les jeunes nègres pris dans les razzias. Ils dressèrent ces nouvelles recrues au pillage et au meurtre, leur imposèrent la foi de Mahomet, en firent les instruments des odieuses expéditions dont ils avaient d'abord été les victimes. Ces hordes farouches furent bientôt des armées véritables; les chasseurs d'hommes devinrent de puissants potentats, dont l'orgueilleux pouvoir s'éleva en face de l'Égypte. Confiants dans leur force, ils refusèrent de payer la taxe. L'un d'eux, Sebehr Rahama, surnommé le « Pacha noir », osa se poser en rival du khédive. Sa souveraineté s'étendait sur plus de trente stations; le docteur Schweinfurth, quand il visita l'Afrique centrale, trouva le riche trafiquant au milieu d'une véritable cour, et entouré de tout l'appareil du pouvoir royal. Un détachement égyptien fut envoyé pour le réduire à l'obéissance, Sebehr le tailla en pièces; puis, gonflé par sa victoire, il se proclama le roi de tous les trafiquants de l'Afrique équatoriale.

Ces événements ouvrirent les yeux au gouvernement du Caire. Tant que la traite des nègres avait rempli ses coffres, il l'avait regardée d'un œil plein d'indulgence, et avait fermé l'oreille aux récits par lequel les explorateurs européens cherchaient à éveiller l'attention publique; mais lorsque les trafiquants levèrent leur étendard contre le sien, la grâce d'en haut le toucha tout à coup; le négoce de chair humaine le saisit d'une sainte horreur; à l'admiration de l'Europe entière, il déclara hautement qu'il était résolu à supprimer la traite des esclaves. Ce fut pour mettre à exécution ce philanthropique dessein qu'il fit appel d'abord à Baker, puis au colonel Gordon.

Pacifier les régions du haut Nil, protéger les tribus nègres contre les bêtes féroces à figure humaine qui exerçaient parmi elles tant de ravages, cette mission était digne de son généreux courage. Il était à peine au Caire depuis quelques jours qu'il pressentait pourtant déjà les difficultés de sa tâche. « L'expédition n'est qu'un leurre, écrit-il, une mystification conçue dans le dessein de gagner les sympathies de l'Angleterre. » Mais son âme énergique reprend aussitôt le dessus. « Je risquerai néanmoins l'entreprise, poursuit-il, car je considère ma vie absolument comme rien; la mort me délivrerait de beaucoup de fatigues et de soucis pour me faire entrer dans l'éternelle paix. »

Plusieurs Européens l'assistaient dans son œuvre hardie : un ingénieur nommé Kemp, deux Français braves et dévoués, bien connus des explorateurs de ces régions, les deux frères Linant,

l'Italien Gessi, M. Russell, M. Anson, etc., tous, déterminés comme leur chef, avaient fait d'avance le sacrifice de leur vie à la cause qu'ils servaient.

Les périls étaient grands. Les difficultés contre lesquelles Gordon avait lutté en Chine n'étaient rien auprès de celles qui l'attendaient au fond de l'Afrique. Avec une poignée de soldats indisciplinés, il fallait lutter contre les bandes farouches, insolentes des trafiquants, lutter contre les fièvres, les privations et les fatigues, lutter contre les obstacles qui s'élèvent à chaque pas dans un pays sauvage, étranger à toute civilisation, privé de toute ressource, dépourvu de routes, dévasté par une guerre barbare, sans trêve ni merci. Gordon pouvait-il du moins compter sur l'appui, sur la reconnaissance de ces tribus nègres que l'amour passionné du bien le poussait à défendre? Non, certes, et ce fut là sans doute une de ses plus dures épreuves.

Pour fonder leur pouvoir, les trafiquants avaient eu recours à une politique vieille comme le monde, celle de César dans les Gaules. Ils avaient fomenté les divisions et les querelles entre les tribus, s'étaient faits les alliés des unes pour ruiner les autres. Beaucoup de sauvages voyaient en eux des appuis utiles, qui leur donnaient des armes, de « l'eau de feu », et leur assuraient une victoire aisée sur leurs ennemis. Quant à l'esclavage, comme ils le pratiquaient eux-mêmes, comme ils ne comprenaient point la guerre sans le pillage, l'incendie, les razzias d'hommes et de bestiaux, la chose n'excitait nullement chez eux l'étonnement et l'indignation. Être les plus forts et, pour cela, se faire les amis des trafiquants, telle était toute leur politique.

« Quel mystère que les destinées humaines! écrit Gordon sur les bords du Bahr-el-Ghazal, tandis que des essaims de sauvages affamés, demi-nus, le visage bizarrement couvert de cendres, le suivaient curieusement des yeux. Seigneur, pourquoi donc as-tu créé ces hommes? Est-ce pour une vie de crainte et de misère? Faut-il s'étonner s'ils ne redoutent point la mort? Nul ne saurait, sans l'avoir vu, se faire une idée de la désolation du pays. Les maladies, la guerre, la chaleur et les moustiques en font un enfer. J'aime néanmoins mon travail, car je pourrai, j'en ai la confiance, améliorer le sort de ces misérables. »

Avant de s'attaquer aux trafiquants, il était nécessaire de former une solide base d'opérations, sous peine de s'exposer à se voir coupé de tout secours, et à périr misérablement au fond du désert, victime des hordes arabes ou des tribus soulevées. Ce travail, qui devait lui permettre d'agir ensuite avec vigueur contre les marchands d'esclaves, Gordon y employa trois ans.

Dès son arrivée à Khartoum, il avait publié la proclamation suivante :

« Le trafic de l'ivoire est le monopole du gouvernement égyptien.

« Défense est faite d'organiser aucune bande armée dans les provinces équatoriales.

« L'importation de la poudre et des armes à feu est prohibée sous les peines les plus sévères. »

Ce décret causa une émotion profonde; des intrigues se nouèrent entre les trafiquants et l'état-major même de Gordon. L'âme du complot était un certain Abou-Saoud, ex-marchand d'esclaves, que le nouveau gouverneur avait enrôlé, pensant que sa parfaite connaissance du pays pouvait être utile. Mais ce loup devenu berger ne se trouva pas plus tôt sur le théâtre de ses anciens exploits, que ses instincts se réveillèrent. Par bonheur, Gordon fut averti à temps et déjoua ses desseins.

L'hostilité des tribus, les haines et les trahisons qui l'entouraient n'étaient pas ses seuls troubles. La maladie faisait parmi les siens de cruels ravages. Tous ses officiers, à l'exception d'un seul, étaient atteints de la fièvre; l'un d'eux, un Anglais nommé Russel, partageait sa propre tente. Infatigable comme toujours, Gordon soignait, encourageait les patients; mais l'accablante chaleur continuait, le soleil qui montait implacable dans le ciel sans nuage, desséchait les marais, enlevait en miasmes mortels l'eau croupissante emprisonnée dans la végétation aquatique des bords du Nil; en vain Gordon changea de résidence, il eut la douleur de voir périr à Gondakoro un de ses officiers les plus fidèles, l'aîné des frères Linant...

L'autre ne devait pas tarder à trouver aussi la mort dans cette Afrique équatoriale, qui a dévoré tant de nobles vies. Le plan que Gordon avait conçu, et qu'il poursuivait avec une indomptable persévérance, consistait à relier entre elles, par une chaîne de postes fortifiés, les stations établies le long du haut Nil jusqu'à Foweira, près du lac Albert. Mais les tribus hostiles, excitées par les trafiquants, s'efforçaient d'entraver ce dessein. Plusieurs fois il fallut combattre. Ce fut dans une de ces escarmouches, près de Laboré, que Linant tomba, victime à la fois de l'indiscipline de ses hommes et de la fureur des sauvages.

Gordon le pleura comme un frère. Ainsi les rangs s'éclaircissaient autour de lui, mais, confiant dans le pouvoir qui régit les choses de ce monde, il avançait sans crainte. « Je suis l'argile, Seigneur, tu es le potier, disait-il, fais de moi ce que ta sagesse ordonne. Tu veux trancher ma vie... que ta volonté soit faite! Tu veux la prolonger... que ta volonté soit faite! Ta providence me soutiendra

pendant l'épreuve. Oh! quel repos, quelle douceur on puise dans cette pensée!... »

Son activité ne se démentait pas. En dépit des attaques continuelles des noirs, la construction des forts avançait. Pour soutenir les quelques centaines d'Arabes qui formaient son armée, il avait recruté des sauvages Niams-Niams, peuple cannibale, mais intelligent et courageux; il lui fut alors possible d'envoyer son lieutenant Gessi réduire Kaba-Rega, ce roi de l'Ounyoro, qui fut pour Baker un si dangereux ennemi. Après cet exploit, Gessi fut rappelé à Khartoum; et Gordon, continuant sa marche, explora les lacs, puis se dirigea vers l'Ouganda. Sur sa route, il consignait les observations géographiques, et admirait l'exactitude vraiment prodigieuse des renseignements fournis par Baker.

L'Ouganda, le plus vaste royaume de l'Afrique équatoriale, était trop puissant pour qu'il fût question de l'annexer à l'Égypte. Gordon ne voulut pas abaisser sa dignité de gouverneur devant l'étiquette de la cour du roi nègre. Il se contenta de lui adresser un messager pour lui offrir d'amener ses ambassadeurs au Caire, offre qui ne fut point agréée. Mais il recueillit sur le jeune potentat d'intéressantes informations. Un épisode entre autres jette sur le caractère de Mtessa un jour curieux :

Un Allemand renégat, devenu docteur parmi les musulmans, se présente devant le prince. La conversation s'engage. Le roi, voyant la peau blanche de son hôte :

— Vous êtes chrétien, n'est-ce pas? demande-t-il. J'ai résolu de le devenir. Tous les musulmans sont mauvais, très mauvais!

Le docteur se retira en grande colère. C'était bien la peine d'être venu avec des présents pour recevoir un pareil accueil! Mtessa fut informé de sa méprise. Il dépêcha aussitôt son secrétaire à l'effendi :

— Vous avez mal compris le sultan. Mon maître est un fidèle disciple de Mahomet, il m'envoie vous le dire.

Le docteur ne demandait qu'à se laisser convaincre. Le soir, il était reçu en audience solennelle. Mtessa, entouré de ses vizirs, de ses courtisans, de cent cinquante serviteurs armés de flambeaux, se tenait dans l'attitude qu'il avait jugée la plus majestueuse.

— Ne suis-je pas un grand sultan? demanda-t-il.

— Vous êtes le plus grand de tous les sultans; le plus merveilleux par sa gloire et sa magnificence. Tous les autres ont les yeux sur vous et s'efforcent de vous imiter.

C'est ainsi que Mtessa fut reconquis à l'islamisme.

Cependant quelques difficultés s'étaient élevées entre Gordon

et l'administration égyptienne. Fatigué de ces tracasseries incessantes, il écrivit au khédive pour donner sa démission. « Ce serait de ma part orgueil et folie de me croire nécessaire à l'entreprise, dit-il à ce sujet dans une lettre à sa famille, personne n'est indispensable à Dieu, un brin de paille lui suffit pour accomplir son œuvre. A lui appartiennent la puissance et la gloire. Et pourtant qui de nous ne recherche l'honneur, qui ne souhaite l'estime, l'admiration de ses semblables? J'ai découvert les lacs!... J'y ai lancé le premier steamer!... J'ai inventé ceci... J'ai fait cela... Je crains que beaucoup de mes lettres n'aient été remplies de ces enflures, mais je sais aussi que ma lunette (ma conscience) me les a montrées. Des deux hommes qui sont en moi, chacun parle à son tour, il en sera ainsi jusqu'à la fin. La nécessité demande l'action; la miséricorde, toutefois, devrait tempérer la justice. »

Son éloignement des affaires dura peu. Au milieu de Londres et jusque dans le sein de sa famille, une pensée le hantait, celle de son cher Soudan. Au mois de février 1877, il fut rappelé au Caire. L'absence avait permis d'apprécier la valeur de ses services. Son retour fut un véritable triomphe. Le khédive le nomma gouverneur général du Soudan, du Darfour et des provinces de l'Equateur, avec les pouvoirs les plus étendus. La région soumise à son autorité s'étendait sur une longueur de 1640 milles (550 lieues) et une largeur de 700 (230 lieues).

La tâche était grande, la responsabilité immense. Il avait à supprimer l'esclavage chez un peuple dont le trafic de chair humaine était la fortune, la vie même; il lui fallait établir son pouvoir non seulement sur des chefs de provinces indignes ou rebelles, mais encore sur des tribus sauvages qui, loin de voir en lui un sauveur, poussaient la résistance jusqu'au désespoir; il lui fallait débander six mille bachi-bouzouks, qui, placés aux frontières pour empêcher le passage des caravanes, s'étaient faits les protecteurs des marchands d'esclaves; il lui fallait enfin ramener la paix dans un pays déchiré par la guerre, faire sortir de la plus sauvage anarchie les éléments d'un commerce prospère. Et toutes ces choses devaient être entreprises par un « Nazaréen », c'est-à-dire un homme essentiellement antipathique aux populations musulmanes; elles devaient être entreprises « au milieu de mille obstacles, la peste, la fièvre, le climat mortel, l'horrible vermine qui, du jour et de la nuit, fait une continuelle torture, au milieu de la jungle, des alternatives incessantes d'une chaleur torride avec le froid ou la pluie, en face d'une barbarie bestiale, d'un fanatisme sans pitié »; en vérité, Gordon avait besoin d'une énergie presque surhumaine. « La grandeur de ma tâche m'oppresse, écrit-il; mais c'est un confort de

penser que le succès est entre les mains de Dieu. Si j'échoue, ce sera sa volonté qu'il en soit de la sorte; si je réussis, ce sera son œuvre. »

Son premier acte, après avoir fait reconnaître à Khartoum ses pleins pouvoirs, fut de marcher vers le Darfour. C'était dans ce district, à Shaka, repaire de voleurs et de bandits, que se trouvaient les hordes de Sebehr-Pacha, le roi des trafiquants, qui pouvait mettre sous les armes plus de douze mille hommes. En ce moment, il s'était rendu au Caire pour intriguer contre Gordon, mais le khédive l'avait fait retenir. Son fils Suleïman, de concert avec Haroun, le prétendant au trône du Darfour, entra en révolte ouverte. Trois garnisons égyptiennes, Fascher, Dara et Kolkol, étaient assiégées par les rebelles. Gordon n'avait pas avec lui plus de quatre ou cinq cents hommes, vauriens de la pire espèce, réfractaires à toute discipline, armés de fusils à pierre, et ne disposant que d'une seule pièce de campagne. Le renfort qu'il attendait d'une place voisine n'arriva point. Si les tribus hostiles étaient tombées sur la misérable bande qui s'intitulait « l'armée d'Egypte », elles l'eussent infailliblement massacrée avec son commandant. Un serviteur avait même laissé tomber le fusil de Gordon, et brisé la monture, de sorte qu'il eût été littéralement sans défense. Par bonheur, les habitants ignoraient le véritable état des choses; un certain nombre, ayant entendu parler avec grand bruit de la mission du gouverneur, et le croyant à la tête de forces imposantes, vinrent faire leur soumission.

Deux chefs arabes, El-Nour et Eddris, gagnés par Gordon à la cause de l'ordre, le tenaient au courant des desseins de l'ennemi. Par eux, il sut que Suleïman, retenu à Shaka pendant la saison des pluies, ne pourrait pas entrer en campagne avant trois mois. Par eux encore, il entra en communication avec la puissante tribu des Razagas. Le fils de Sebehr les avait si cruellement rançonnés et pillés, que six cents de leurs guerriers accoururent se jeter aux pieds de Gordon; une autre tribu, celle des Masharins, suivit cet exemple.

La situation n'en était pas moins critique. D'un côté, il devait tenir tête au prétendant Haroun, de l'autre, aux tribus hostiles; tandis qu'en avant se dressait la forteresse des marchands d'esclaves. Pour comble de péril, les vivres manquaient, la campagne était inondée; il fallut réduire la ration des hommes. Au moment où Gordon venait de prendre cette mesure, un corps expéditionnaire, qu'il avait envoyé pour battre la campagne, revint avec deux cents esclaves capturés sur les trafiquants.

« Que pouvais-je faire de ces pauvres créatures? écrit Gordon.

Il m'est impossible de les nourrir, je dois en laisser le soin à Dieu, dont la providence veille sur tous. C'était un spectacle navrant de voir le morne regard que jetaient sur moi ces malheureux, privés de nourriture depuis trente-six heures. Je leur fis donner quelques rations de dourah. Puis j'assemblai mes Arabes. Si les captifs sont des habitants du Darfour, ils sont musulmans et doivent être libres; s'ils viennent de l'intérieur, comment les rendre à leurs foyers? « Si vous vendez de vrais croyants comme esclaves, dis-je à mes hommes, vous violez le Coran. » Je pris ensuite du sable et me lavai les mains en leur présence. »

On peut s'étonner de voir Gordon, à l'exemple de Pilate, abdiquer ainsi toute responsabilité. Était-ce donc pour cela qu'il était venu si loin, lui, l'ardent apôtre, le fervent disciple du Christ? Le cas se présenta plus d'une fois, et la manière dont il se défend ne manque pas d'une certaine éloquence. « Je voudrais avoir ici, dit-il, quelques membres de la société contre l'esclavage. Je leur demanderais la solution du problème. J'ai des pouvoirs illimités, je puis mettre à mort un homme, dix hommes, sans que nul élève la voix. Mais puis-je mettre autour de l'immense désert un cordon de sentinelles? Puis-je empêcher les tribus du Darfour de franchir les limites imaginaires de l'Égypte, et d'aller faire des razzias chez les peuplades nègres? Les caravanes qui traînaient à leur suite des centaines d'esclaves n'existent plus dans les régions soumises au khédive; mais comment, sur ces vastes espaces, arrêter les petites troupes conduites par des marchands de détail? On peut affaiblir les trafiquants, l'esclavage ne peut être détruit tout à coup... Quant aux trois ou quatre mille esclaves qui sont à Shaka, qu'en ferai-je si je prends la forteresse? Je ne puis les renvoyer dans leur pays, je ne puis les nourrir. Il faudra que je les laisse prendre par mes alliés, par mes soldats, ou par les marchands. Si je les mettais en liberté, ils s'éparpilleraient dans tous les sens, et deviendraient la proie du premier trafiquant qui les trouverait. Je dois considérer ce qui est le meilleur pour l'individu lui-même, et non pas ce qui semble le meilleur au jugement de l'Europe. C'est l'esclave qui souffre, et non pas l'Europe. Que je les abandonne au milieu du désert, les pauvres nègres seront exposés à de grandes souffrances, et la moitié d'entre eux périra. Je serais un lâche si la crainte de ce que dira l'Europe me faisait agir ainsi, car l'Europe ne connaît pas l'état des choses. Même si les esclaves le pouvaient, ils ne retourneraient pas dans leurs bourgades détruites, dans leur pays devenu désert; ou s'ils le faisaient, ce serait pour devenir les esclaves de tribus plus puissantes. Qui les affranchira? Quel parti prendra l'Angleterre? Que les arbres de la forêt entendent

ma voix et m'obéissent, alors les peuplades nègres libéreront leurs esclaves ! »

Réduire les trafiquants à l'obéissance, empêcher les importations d'armes à feu, mettre le pays sous la protection du khédive, dont l'appui loyal avait gagné sa sympathie, tel était, au jugement de Gordon, le moyen lent, mais seul praticable, de circonscrire la lèpre de l'esclavage. Déjà plusieurs engagements avaient eu lieu. Les Razagats avaient attaqué l'avant-garde de Suleïman ; mais l'Arabe qui commandait le détachement de Gordon avait été acheté par l'ennemi, et n'avait point soutenu ses alliés. D'un autre côté, les Masharins, en dépit des torrents d'eau qui changeaient la campagne en un vaste marécage, étaient tombés sur une tribu amie des trafiquants, celle des Léopards. Gordon envoya ses troupes. Le combat fut sanglant... pour les Masharins, car les soldats égyptiens avaient vaillamment regagné leur poste, ils s'étaient abrités derrière les palissades.

L'indignation de Gordon fut extrême. Que faire avec des guerriers si prudents? La saison pluvieuse avançait néanmoins. L'arrivée de quelques renforts et l'adjonction de plusieurs milliers de nègres, meilleurs soldats que ses propres troupes, lui permirent de prendre l'offensive. Ici commence l'action décisive que Gordon, dans ses lettres, appelle le « duel triangulaire ». Il envoya contre Haroun, le prétendant au trône du Darfour, son plus habile officier arabe, nommé Hassan, avec cinq mille mousquets. Lui-même se chargea des combats journaliers contre les tribus hostiles et de la réduction de Shaka. Suleïman allait, disait-on, sortir de son repos forcé, il méditait d'attaquer le poste de Dara, que Gordon avait repris. Mais, tandis qu'il préparait ainsi la guerre, il offrait hypocritement au gouverneur général ses services contre Haroun. Cette proposition, pour qui savait l'entendre, était fort claire ; elle signifiait que l'audacieux bandit voulait savoir s'il ne lui serait pas possible, sous couleur de prêter main-forte au gouvernement, d'exercer son honnête métier. Comme on le pense, Gordon refusa. Mais, prompt à prendre une décision, il résolut d'aller en personne démasquer le trafiquant et savoir ce qui se passait dans sa tanière. Nous laissons l'intrépide gouverneur raconter lui-même cette démarche hardie :

« J'arrivai à Dara longtemps avant mon escorte, ayant fait à dos de chameau 85 milles (29 lieues) en un jour et demi. Non loin de Dara, je tombai au beau milieu d'un essaim de mouches, qui pensèrent nous rendre fous, moi et ma monture. Plus de trois cents cernaient la tête de mon chameau, et j'en étais littéralement couvert. Aimable pays ! Si je n'avais pas d'escorte humaine, ces piquants

insectes m'en formaient, je vous assure, une fort nombreuse. J'arrivai à Dara comme la foudre. Mes hommes pensèrent ne pas me reconnaître. Imaginez un individu couvert de la fange du chemin, — chemin est une manière de parler, — le visage gonflé, rougi, monté sur un chameau à demi furieux, le tout au milieu d'un épais nuage de mouches. Je suis sûr que la reine de l'essaim nous honorait de sa présence. Une salve d'artillerie me salua, mais de dîner, il ne fut point question.

« Le lendemain dès l'aube, je revêtis mon armure dorée, gracieux présent du khédive, puis j'enfourchai mon cheval, j'inspectai mes troupes et, suivi de mes voleurs bachi-bouzouks, je me dirigeai vers le camp des autres bandits, ceux de Suleïman. Le fils de Sebehr, beau garçon de vingt-deux ans, vint à ma rencontre. Je passai au milieu des brigands armés, qui me parurent être au nombre de deux ou trois mille, et j'arrivai à la tente des chefs.

« Le tonnerre, tombant au milieu d'eux, ne les eût pas étonnés davantage. Après qu'ils se furent rangés en cercle autour de moi, je commençai, dans mon arabe le plus choisi, un speech dont le laconisme n'excluait en rien la clarté. » Ils méditaient une révolte, je le savais, je venais leur faire connaître mon ultimatum. Ils devaient mettre bas les armes, et dissoudre leurs bandes, le pardon était à ce prix. »

Pour se faire une idée de l'audace plus que téméraire déployée par Gordon en cette circonstance, il faut savoir que trois jours auparavant, le fils de Sebehr avait déchargé les six coups de son revolver sur la tente même du gouverneur. Il se croyait protégé par la nuit. Gordon lui reprocha cette tentative criminelle. Le jeune bandit balbutia, puis, vaincu par l'ascendant de l'Européen, il finit par protester de sa fidélité, tandis que les autres chefs, frappés de stupeur, gardaient un morne silence.

La révolte était domptée. Mais des intérêts trop puissants se trouvaient en cause pour que la soumission des trafiquants fût durable. Tandis que Gordon, établi à Shaka, et exerçait une active surveillance sur les postes du Nil, tenait en échec les marchands d'esclaves, rompait leurs communications avec les provinces du Nord, et les bloquait dans le Sud, Suleïman les rassemblait sur les bords du Bahr-el-Ghazal. Une colonne égyptienne, surprise à Idris, avait été massacrée.

De promptes mesures étaient indispensables. Gordon fit saisir tous les membres de la famille de Sebehr qui se trouvaient aux environs de Shaka; ils furent jetés en prison et leurs biens confisqués, tandis qu'un fort détachement, sous la conduite de l'Italien Gessi, s'enfonçait dans le Sud.

L'espace nous manque pour suivre les péripéties de cette lutte désespérée. Suleïman combattait pour sa fortune et pour sa vie. Plusieurs fois il sut tomber à l'improviste sur les retranchements égyptiens, et ne fut repoussé qu'après un horrible carnage. Gessi vit son campement incendié, ses troupes sans munitions et presque sans vivres; il dut dans sa détresse, ramasser les balles et les boulets lancés par les ennemis, et les retourner contre eux. Suleïman fut enfin obligé de fuir. Gessi le poursuivit à travers les jungles et les forêts, à travers les plaines transformées en marécages, sous les torrents d'une pluie diluvienne, sous les rayons enflammés du soleil de l'équateur. L'indomptable trafiquant reformait ses bandes, s'alliait à d'autres chefs, et, toujours vaincu, restait toujours à craindre.

D'un autre côté, Sebehr, retenu captif au Caire, intriguait auprès des ministres du khédive. Résolu à perdre Gordon, et à tout tenter pour sauver son fils et lui-même, il avait pris avec Nubar-Pacha l'engagement, si on le laissait libre, de payer une taxe de 25 000 livres (600 000 francs). L'offre avait de quoi tenter. Mais Gordon savait à quel prix s'achèterait cet alléchant revenu. L'or promis par Sebehr ne pouvait avoir d'autre source que le trafic des esclaves; il refusa de laisser le trafiquant rentrer dans sa province. Trois fois il fut mandé au Caire, trois fois il répondit que l'état des affaires ne lui permettait pas de quitter son gouvernement. Sur ces entrefaites, la démission de Nubar-Pacha vint le délivrer d'un de ses ennemis les plus actifs. En même temps il envoyait à Gessi des secours. Le vaillant Italien reprit sa chasse ardente. La route suivie par les trafiquants offrait l'image de la désolation la plus horrible. Près des villages détruits par les flammes, au milieu des champs dévastés, d'affreux débris humains épouvantaient les regards. Les corps avaient reçu parfois une sépulture sommaire, de crainte des fantômes, mais les têtes, séparées du tronc, gisaient sur le sol, proie hideuse des bêtes féroces, des insectes et des vautours. Enfin Suleïman, forcé dans ses dernières retraites, tomba au pouvoir de Gessi. La victoire était complète.

Telle fut l'œuvre immense accomplie par Gordon dans la province du Soudan. Détruire la puissance des trafiquants, c'était porter à l'esclavage le coup le plus rude; mais l'abdication d'Ismaïl, et la révolution accomplie au Caire ramenèrent au pouvoir les ministres qui, déjà tant de fois, avaient voulu entraver les plans du gouverneur. Il avait enlevé aux trafiquants leurs forteresses, il fallait maintenant accomplir l'œuvre de paix, organiser le pays. Voyant que ses propositions ne seraient point entendues, il donna de nouveau une démission qui, cette fois, devait être définitive.

On sait les événements qui suivirent. Les bandes des trafiquants reformées, composant une armée farouche, avide de vengeance, les fanatiques tribus du Darfour et du Kordofan soulevées à la voix du Mahdi, les unes et les autres se réunissant autour du prophète pour secouer le joug égyptien. Pauvre Gordon ! Que va-t-il rester de son œuvre? Cette vallée du haut Nil, cette immense contrée qu'il s'était flatté de conquérir à la civilisation, c'est lui qui devra la remettre à la barbarie ; car la pratique Angleterre juge prudent d'abandonner cette riche proie; l'Egypte ruinée, livrée à l'anarchie, ne peut combattre l'insurrection, et la Grande-Bretagne se borne à défendre le littoral de la mer Rouge, la grande route qui mène aux Indes.

Mais que deviendront les habitants de Khartoum, et les garnisons des forts échelonnées le long du fleuve? Les laissera-t-on égorger par les troupes du Mahdi? Et pourtant comment les défendre sans armée? Comment ménager leur retraite vers l'Egypte? C'est le difficile problème que Gordon est chargé de résoudre.

Partir seul, parcourir le dangereux désert, le pays infesté de rebelles, livré à ces trafiquants qui le regardent comme leur pire ennemi, c'était une audace qui ressemblait à de la démence, mais si nous avons réussi à faire comprendre le caractère de Gordon, nul ne s'étonnera qu'en présence d'une œuvre utile, un tel homme n'ait pas un instant hésité.

Son arrivée à Khartoum, le 18 février, fut un véritable triomphe. Qu'on se figure l'angoisse de la population de cette ville, située si près du foyer de l'insurrection. Le général fut accueilli comme un sauveur; une foule enthousiaste se pressait sur son passage, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants cherchaient à baiser ses pieds, ses mains, le bord de son vêtement.

— Je viens sans soldats, leur dit-il, mais avec l'appui de Dieu, pour réparer les maux du Soudan. Je ne combattrai pas avec d'autres armes que la justice.

L'effet fut immense. Les tribus amies, intimidées par les rebelles, reprirent courage. Deux steamers portant le pavillon blanc remontèrent le Nil pour distribuer les proclamations du général, les prisons furent ouvertes, les bureaux du palais regorgèrent d'une foule de malheureux venus pour demander justice; partout renaissait l'espoir.

Cependant l'armée de l'insurrection, marchant de triomphe en triomphe, avait battu Baker, pris Tokar, et menaçait Souakim. Aux yeux des fanatiques Arabes, le succès semble prouver la mission du Mahdi; une auréole de merveilleux entoure le prophète du sud. Elevé au-dessus des vulgaires besoins de la nature humaine, il ne prend ni boisson ni nourriture; comme Mahomet, il cause fami-

lièrement avec Allah, c'est Dieu même qui l'a chargé d'exterminer les mécréants, et d'établir d'un bout de l'univers à l'autre le règne de Mahomet. Ce mouvement religieux, secondé avec ardeur par les trafiquants, gagnait jusqu'aux villes de l'Egypte; l'obéissance des soldats devenait douteuse; les Arabes répétaient volontiers que le Mahdi avait battu les Anglais, qu'il les battrait de nouveau. Ils étaient prêts à l'appuyer; les tribus de la frontière d'Abyssinie témoignaient les mêmes dispositions.

Seul, dépourvu de tout secours, Gordon ne pouvait tenir tête à l'orage. Il déclara reconnaître le Mahdi émir du Kordofan. Quelque jours après, il allait plus loin encore; à l'étonnement et au scandale de toute l'Europe, il rétablissait l'esclavage.

Certes, c'est là un acte étrange et sur lequel il convient d'attendre de nouveaux éclaircissements avant de le juger d'une manière définitive.

Représentons-nous la situation. D'un côté, l'Egypte impuissante, l'Angleterre résolue à l'abandon du Soudan, de l'autre une insurrection formidable et victorieuse, une population où tous, non seulement les Arabes, mais les nègres, non seulement les trafiquants, mais leurs victimes, repoussent l'abolition de l'esclavage... Gordon eût-il mieux fait de garder le silence? nous le croyons. Si désarmé qu'il fût, il ne devait point paraître renier un principe sacré; sa proclamation a été regardée comme un acte de faiblesse; mais peut-être y a-t-il vu l'unique moyen de sauvegarder les milliers de vies qu'il est venu défendre. Devant le blâme qui lui serait adressé, il répèterait sans doute ces fières paroles : « Je serais un lâche, si la crainte de ce que dira l'Europe me faisait agir, car l'Europe ne connaît pas l'état des choses. »

Pourra-t-il du moins accomplir son œuvre de dévouement? Les nuages s'amoncellent autour de lui; pressé de mille dangers, il cherche à tenir en échec ses ennemis par l'annonce d'un renfort de troupes anglaises. Puissent-elles arriver à temps! Le succès que vient de remporter le général Graham, en reprenant Tokar, a dû abattre quelque peu l'orgueil du Mahdi; cet avantage facilitera, sans doute, l'arrivée des secours envoyés à Gordon. Quoi qu'il en soit, nous aimons à saluer cette grave et vaillante figure, ce soldat qui, au milieu d'une guerre souillée de tant de crimes, avilie par tant de passions, prend pour unique mobile le sentiment du devoir. S'il a commis des erreurs, attendons avant de les condamner, en nous rappelant les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé; gardons-lui provisoirement nos sympathies et nos respects.

Pierre du Quesnoy.

LES ANGLAIS

SUR LA MER ROUGE

Les Anglais viennent de remporter un succès en Égypte. Ils en avaient besoin. On les voyait, depuis longtemps, pâlir sous leur mauvaise étoile. Enfin, ils ont battu Osman Digma.

Quel est ce personnage? Un illustre inconnu dont le nom vient de se révéler, mais qui, déjà cependant, a fait parler de lui. C'est ce chef de partisans qui, au 6 novembre dernier, détruisait, non loin de Tokar, un détachement de quatre à cinq cents Anglo-Égyptiens, et cela précisément à l'heure où le Mâdhî anéantissait la colonne expéditionnaire du général Hicks. C'est un des lieutenants du Prophète.

Osman a les allures de son général en chef. Il sait prêcher le *djehad* (guerre sainte), interpréter les textes du « Livre » (le Coran), fanatiser les foules. Comme son maître, il se dit inspiré de Dieu; sa piété est extraordinaire. Cet ascète couche sur la terre nue; on ne lui voit jamais prendre de nourriture.

Il entraîne les Croyants par des leurres hardis, des promesses saisissantes. Les soutiens de la Foi qui marchent à sa suite sont destinés, dit-il, à renouveler la face de la terre, selon les volontés du Puissant. Ils s'empareront du Caire et de Constantinople, en chasseront les mécréants, anéantiront partout les chrétiens (que Dieu les écrase!) et finiront par être les maîtres du monde. Le monde entier — capitale la Mekke — voilà le lot des Fidèles (que la bénédiction de Dieu soit sur eux!).

En attendant la réalisation de ces rêves, le lieutenant du Prophète donne à ses compagnons d'aventures l'assurance qu'ils auront, en chaque rencontre, raison des chrétiens *Inglis*.

De quelles ressources dispose Osman Digma, c'est ce qu'il est difficile de savoir encore bien exactement. Tantôt on évalue ses forces à dix, vingt ou trente mille hommes; tantôt on se contente de dire vaguement qu'elles sont considérables. Quel qu'en soit l'effectif, la masse de combattants qui lui obéissent est formée de *Bdâoua* (bédouins) du désert de Nubie et de *Bedjâ* ou *Bedjârin* de la côte : des beni Amer, des Habab, des Hadendoua, des mécontents de toute espèce qui vivaient du transit et de l'exportation du

bois d'ébène. Cette multitude a pour noyau un millier de Kordofâna et de Dongolaoua venus de l'armée du Mâdhî. C'est de ce contingent d'élite qu'Osman a tiré ses cadres. Il lui est aussi arrivé un petit stock d'Européens — bons à tout faire — dans lequel il a puisé les éléments d'un état-major. Celui qu'on appelle en Angleterre le chef des « insurgés » ou « rebelles » a sous la main des artilleurs et même des ingénieurs militaires. Il a des outils de pionniers, des mitrailleuses et des canons qui viennent de l'usine Krupp. On va voir le parti qu'Osman a su tirer de ces ressources en personnel et matériel. Il est permis de dire que ce bras droit du Mâdhî a fait une brillante entrée en scène sur le théâtre d'opérations des côtes de la mer Rouge.

Au 6 novembre, avons-nous dit, il était le héros de l'événement qui a pris le nom de « catastrophe de Tokar ». Un mois plus tard, il détruisait, aux environs d'El Teb, la colonne expéditionnaire de Mahmoud-Pacha Tahir. Aux premiers jours de février 1884, il battait, au même point, la petite armée anglo-égyptienne placée sous les ordres de sir Samuel Baker. Huit jours après, il avait raison du poste fortifié de Sinkat et, encore huit jours après, il obtenait la capitulation de Tokar. Assurément, Osman Digma n'est pas le premier venu.

A ce titre, une analyse de ses faits et gestes ne doit pas être dépourvue d'intérêt. C'est ce sujet que nous nous sommes proposé de traiter.

On se rappelle quel retentissement eut en Europe la nouvelle de la défaite du général Hicks. Ce lamentable événement devait avoir d'incalculables conséquences en Afrique, notamment dans la vallée du Nil et sur les côtes de la mer Rouge. Le coup frappé dans le Kordofan avait eu presque instantanément sa répercussion dans le Sennaar et le Taka. De là, le mouvement s'était propagé vers le littoral avec la vitesse de combustion d'une traînée de poudre, et la commotion s'était fait sentir jusqu'à Djeddah, c'est-à-dire aux portes de la Mekke. On acclamait sur les deux rivages de la mer Rouge le Mâdhî Mohammed Ahmed, l'invincible et glorieux défenseur de la foi.

Celui-ci, que n'enivraient point les fumées du triomphe, donnait à ses lieutenants des instructions précises. Du fond du Dar Four, où il venait de prendre Oumm Cheqâ (4 décembre 1883), Mohammed Ahmed expédiait des ordres au loin, à plus de 1200 kilomètres de son quartier général. Il menaçait Kassala, chef-lieu du moudirlik du Taka, et insultait Souakin, la base d'opérations des Anglo-Égyptiens.

Osman, qui était chargé du soin de diriger cette dernière attaque, s'en acquittait avec un entrain merveilleux. Sans cesse ni répit, il

exécutait sur la ville des feux roulants de mousqueterie; il en dévastait les jardins; il en coupait la conduite d'eau; il en comblait les puits. La place était bloquée. Une canonnière anglaise — le *Ranger* — avait beau lancer chaque nuit quelques fusées pour effrayer les maraudeurs. Ceux-ci n'avaient nulle peur des artifices, non plus que des bombes à gerbes multicolores, ridicules inventions suggérées par *Iblîs* (Satan) aux chrétiens (que Dieu les écrase!). Ils resserraient, sans se troubler, l'investissement de Souakin.

Cela étant, le gouvernement égyptien décida l'envoi dans cette place d'une force de gendarmerie d'un effectif de deux mille hommes. Le conseil des ministres prit, en outre, la résolution de former un corps expéditionnaire à destination des côtes de la mer Rouge et d'en confier le commandement à sir Samuel Baker. En attendant la mise à exécution de ces dispositions excellentes, on intima à Mahmoud-Pacha Tahir, qui commandait alors à Souakin, l'ordre de tenir tête aux rebelles. Mahmoud, en bon soldat, dispersa quelques tirailleurs, quelques enfants perdus embusqués sous les murs de la ville. C'était fort bien et là eussent dû se borner ses exploits; mais il pensa devoir refouler au loin le gros des forces de l'assaillant. Ce dessein était au moins téméraire, ainsi qu'on va le voir.

Trinkitat est une baie qui s'ouvre à cinq ou six heures de marche au sud de Souakin et d'où partent deux routes menant à Tokar. L'une de ces routes, assez dangereuse, passe par la montagne; l'autre, dite *chemin des Salines*, par la plaine de l'estuaire du Barka. Celle-ci suit d'abord, sur 4 ou 5 kilomètres, un petit lac aux bords vaseux, et prend ensuite la direction des plateaux. El Teb est un village situé à 20 kilomètres de la mer, à peu près à mi-chemin de Trinkitat à Tokar, au centre d'une oasis. On y trouve de belles sources, et c'est le seul point de la route qui soit ainsi pourvu d'eau vive.

C'est à El Teb qu'Osman Digma avait pris position. Ses forces se composaient de cinq à six mille hommes, échelonnés de façon à couper absolument la route de Souakin à Tokar.

Dans le but de rouvrir cette communication interceptée, Mahmoud-Pacha Tahir envoya contre les « rebelles » un petit corps expéditionnaire formé de cinq cents noirs et de deux cents bachi-bouzouks, l'élite des troupes égyptiennes. Une rencontre était inévitable; le choc eut lieu le 8 décembre.

Enveloppés par des forces supérieures, les Égyptiens durent, comme ils font toujours, former le carré. Ils firent, dit-on, des prodiges de valeur; ils brûlèrent leurs dernières amorces et, les cartouchières une fois épuisées,... succombèrent. Les Bedjâ en massacrèrent un grand nombre; une cinquantaine d'hommes seulement parvint à s'échapper... Il était acquis désormais qu'Osman

Digma avait, comme son maître, l'art d'anéantir ceux qu'on lui opposait. Comme le Mâdhî, dont on le voyait imiter la manière, on le sut impitoyable et cruel.

A cette nouvelle, le gouvernement égyptien pressa la formation du corps de troupes des côtes de la mer Rouge. Le colonel Sartorius embarqua d'urgence un millier de gendarmes, et sir Samuel Baker partit pour Souakin, où il arriva le 22 décembre.

C'est, en toute circonstance, faire acte de grand dévouement que d'accepter le commandement d'une troupe de solidité douteuse. Or, en ce qui concernait celle dont il est ici question, le doute ne pouvait être permis. Ces Égyptiens, que le khédive venait de passer en revue, manifestaient de l'anémie, de la tristesse et du découragement; leurs officiers pleuraient. Ces Turcs, sur lesquels sir Samuel Baker fondait son meilleur espoir, refusaient nettement de partir pour la destination qu'on leur imposait; leurs officiers objectaient qu'on ne pouvait les contraindre à servir au Soudan; que le contrat qui les liait n'était obligatoire que pour le territoire de l'Égypte. Tous avaient peur du lieutenant du Prophète. On ne put les ramener à l'obéissance que par des profusions d'argent. Le *dinar* et le *douro* ne manquent point d'éloquence, et les *trârîs* (fantassins) savent ouvrir les oreilles.

Sir Samuel Baker tenait du khédive, ou plutôt de M. Gladstone, une lettre de service qui lui donnait mission de procéder à la « pacification » de la région comprise entre Souakin et Berber; de maintenir entre ces deux points la sûreté des communications. « Une grande prudence, était-il dit en cette lettre, une grande prudence vous est indispensable, eu égard au nombre insuffisant des troupes actuellement placées sous vos ordres. Il vous faut faire appel à tous les moyens de conciliation possibles avant d'avoir recours à la force. Tâchez de vous entendre avec les chefs indigènes. Il serait dangereux d'entreprendre aucune espèce d'opérations avant que les deux mille hommes de gendarmerie actuellement à Souakin n'aient été renforcés par les troupes noires de Ziber-Pacha. Si vous jugez alors qu'une action de vigueur soit nécessaire, je compte sur votre extrême prudence. Ne vous engagez que dans de bonnes conditions; portez secours à Tokar et à Sinkat, mais ne tentez aucune entreprise à l'ouest de ce dernier poste.

Sir Samuel Baker ne reçut le renfort de Ziber que vers le milieu de janvier. A cette date, Osman Digma avait pris position sur le chemin de Sinkat, à une quarantaine de kilomètres de Souakin; mais, aussitôt qu'il eut pénétré les intentions des Anglais, le lieutenant du Prophète vint réoccuper El Teb, la clef des communications menacées.

Jaloux de réparer l'échec de Mahmoud-Pacha Tahir, sir Samuel Baker sortit de Souakin et se dirigea sur El Teb. Parvenu en vue de l'ennemi, il se couvrit d'une ligne d'ouvrages de fortification passagère.

Ses forces comprenaient la brigade d'Alexandrie et le bataillon du Caire, les troupes noires de Ziber, d'autres troupes noires venues de Massouah, quelques compagnies turques et des gendarmes européens. Il eût été difficile d'inventer une infanterie composée d'éléments plus hétérogènes. Cette *âskeur* (troupe) était, d'ailleurs, appuyée d'artillerie et d'une cavalerie mi-partie turque, mi-partie égyptienne. En tout, trois mille six cents hommes, y compris l'état-major et les conducteurs de trois cents chameaux chargés des bagages.

On était au 3 février 1884.

Le lendemain, à l'aube du jour, sir Samuel Baker se porta résolument en avant. Son artillerie marchait en tête de colonne. Venait ensuite l'infanterie. La cavalerie égyptienne couvrait les flancs; la cavalerie turque formait réserve.

A huit heures et demie, on était en présence d'un adversaire dont les bandes compactes rompaient, mais lentement et méthodiquement, en arrière. On leur envoya quelques obus et l'affaire s'engagea.

Il était neuf heures du matin.

Bientôt, à la faveur d'une pluie serrée, dont le rideau les défilait, les cavaliers d'Osman Digma ramenèrent, la lance aux reins, la cavalerie des Anglais et mirent à nu le flanc gauche de leur infanterie. En un instant, celle-ci fut démoralisée... elle forma le carré, mais dans le plus grand désordre.

Ce qu'on pouvait prévoir arriva.

Le carré décousu fut vite enfoncé par les masses d'un adversaire ardent, solide, déterminé. La panique, une panique inénarrable envahit, en quelques minutes, ce ramassis de guerriers étranges dont l'esprit de discipline, on le conçoit, n'était point la vertu dominante. Ce fut bientôt une confusion lamentable.

Les *trâris* de sir Samuel Baker n'osaient plus tirer... ils jetaient leurs armes et se jetaient eux-mêmes à plat ventre en demandant grâce à l'ennemi...! Mais les troupes d'Osman ne faisaient de quartier à personne. Chaque « mouslîm » plantait implacablement sa lance dans la nuque d'un Égyptien prosterné et clouait à terre ce maudit avec une volupté sauvage. A la panique succéda la déroute, une déroute sans nom, un sauve-qui-peut général.

L'armée anglo-égyptienne perdit là deux mille hommes, deux canons, deux mitrailleuses et tous les chameaux du convoi. Sir Samuel

Baker, le colonel Sartorius et le colonel Harrington ne purent rallier qu'un millier d'hommes qu'ils ramenèrent, comme ils purent, à Trinkitat et de là, par mer, à Souakin.

Quelle épreuve, quelle douleur pour ces officiers anglais si accomplis de leur personne, si persévérants, si dévoués à leur œuvre! Ils savaient qu'une armée ne s'improvise pas; qu'un troupeau d'hommes quelconques ne fait point une troupe; qu'il est dangereux de manier de mauvais instruments. Et cependant ils ont accepté la mission qui leur était offerte! Cet acte de dévouement sans espoir fait le plus grand honneur à leur patriotisme.

Quant au gouvernement anglais, qui n'avait pas craint de provoquer cette héroïque imprudence, il eût cru manquer à ses devoirs s'il ne s'était alors signalé par un acte d'ingratitude. Sir Samuel Baker avait eu le tort de ne pas se laisser massacrer, comme le général Hicks. On le lui reprocha avec véhémence. L'honorable M. Gladstone destitua de son commandement l'un des derniers survivants de la charge de Balaklava, le hardi voyageur à qui l'on doit la découverte du lac Albert, un vaillant officier qui n'est guère avare de son sang quand il s'agit de venger l'honneur de son pays. On a souvent comparé l'Angleterre à Carthage. La comparaison n'est pas boiteuse, il s'en faut de beaucoup. Les lords carthaginois n'admettaient pas qu'un de leurs généraux pût jamais être vaincu. Quand il se laissait battre, on le mettait en croix.

L'injustice porte malheur. A la suite de la malheureuse affaire d'El Teb, le gouvernement de la Reine allait recevoir, coup sur coup, des nouvelles désolantes.

Sinkat est un petit poste fortifié situé dans l'intérieur des terres, à quatre journées de marche de Souakin. Sa garnison, d'un effectif de trois cents hommes, était placée sous les ordres d'un brave et énergique officier, Tewfik-Pacha.

Dès le 1er janvier, Tewfik faisait connaître à ses chefs qu'il était bloqué par Osman Digma, mais qu'il croyait pouvoir tenir jusqu'au 20; puis, à la date du 15, il annonçait que ses approvisionnements étaient à peu près épuisés; qu'il allait manquer de vivres.

On promit d'aller à son aide, *si faire se pouvait.*

Ne voyant rien venir, mais résolu à défendre quand même le poste qui lui était confié, Tewfik fit tuer, l'un après l'autre, tous les chameaux du Train. Les chiens furent mangés. On en vint à cette extrémité qu'il fallut se repaître d'herbes, dévorer des feuilles et des écorces d'arbres!... Mourant de faim, quelques hommes essayèrent une sortie, mais ces fourrageurs ne revinrent pas. On sut plus tard que le détachement avait été cerné par l'assiégeant et totalement détruit... Ainsi à bout de forces,

Tewfik réclamait à grands cris des secours. Il adressait message sur message à Souakin… rien n'arrivait.

On était au 9 février. Le brave défenseur de Sinkat avait alors tenu vingt jours de plus qu'il n'espérait le faire… Il attendit encore toute la journée du lendemain, 10 février, et c'est bien long une journée entière pour des gens affamés que l'espoir abandonne !

Le 11, au matin, il interrogea l'horizon… Aucun indice de la venue prochaine d'une armée de secours ! Alors, en bon soldat, Tewfik encloua ses canons, fit sauter ses défenses et sortit à la tête de son monde. Il fit quelques kilomètres sans rencontrer de résistance… mais les trouées, les percées de lignes d'investissement ne sont, en aucun cas, opérations possibles. Les braves gens étaient destinés à périr. Ils furent effectivement enveloppés et massacrés jusqu'au dernier, conformément aux us d'Osman Digma. Les assiégeants pleins d'allégresse s'empressèrent d'occuper Sinkat.

Comment se fait-il que les Anglais n'aient pas su secourir Tewfik ? S'ils ont eu l'intention de lui porter secours, pourquoi ne se sont-ils point hâtés ? A la guerre, le temps est un facteur dont il faut toujours tenir compte ; en toutes circonstances, il faut savoir opérer *à temps*. Les membres du gouvernement anglais ont confessé leur impuissance. Il était impossible, disent-ils, de sauver la garnison de Sinkat, alors investie par vingt-cinq mille insurgés. Les troupes de Souakin n'étaient pas sûres ; l'indiscipline en était notoire ; on ne pouvait songer à les employer contre les forces d'Osman Digma, si supérieures en nombre. Fort bien… mais, quand on n'a pas le moyen de faire la guerre, il ne faut pas la faire. C'est un crime que de susciter des dévouements semblables à celui de Tewfik-Pacha, quand on n'est pas capable de les soutenir. Or les Anglais eussent dû avoir à Souakin de quoi faire face aux besoins des défenseurs de Sinkat. On dit bien que l'amiral Hewet a tenté de leur obtenir la vie sauve ; qu'il a entamé, à ce sujet, des négociations qui n'ont pas abouti. Voilà l'inauguration d'une « manière » militaire dont les principes ont de quoi nous surprendre. A la guerre surtout, les nouveautés sont dangereuses. En somme, les Anglais n'étaient pas en mesure de secourir Tewfik. Alors, tout simplement, ils l'ont abandonné.

Cette faute allait se payer cher. Tokar est une petite ville ou, plus exactement, une bourgade sise à une quarantaine de kilomètres au sud de Souakin et à cinq ou six heures de marche de Trinkitat. Sa distance à la mer est de 16 kilomètres. Bâtie au centre d'un hémicycle de hauteurs de la chaîne côtière, elle ne comprend qu'un amas de huttes enfermées sous une enceinte en pisé, de 800 mètres de développement. De petits ouvrages en maçonnerie en couvrent les

deux portes. A l'intérieur de l'enceinte, s'élève un réduit au milieu duquel on a construit une petite caserne et quelques magasins.

Administrée par un gouverneur civil, Tokar avait une garnison de trois cents hommes placés sous les ordres d'un officier dont il est regrettable de ne pas savoir le nom. Quant au gouverneur, il est acquis que c'était un agent du Prophète.

La place était suffisamment pourvue de vivres et de munitions. Elle possédait un approvisionnement de quarante mille cartouches, et chaque homme avait, en outre, dans son sac de quoi tirer cinquante coups de fusil. Les défenseurs savaient qu'on allait venir les ravitailler; ils avaient accusé réception des dépêches qui le leur annonçaient; ils entendaient le canon du « Carysfort ». La garnison n'avait pas eu à souffrir; les pertes se réduisaient à quelques hommes tués ou blessés. Bloquée par un millier d'hommes seulement, elle n'avait pas à craindre une attaque dans les règles, ni même un bombardement. Toutes les forces d'Osman Digma se tenaient concentrées à El Teb, prêtes à s'opposer à la marche des colonnes anglaises. Comment se fait-il que Tokar ait capitulé?

Il y avait alors dans les prisons de ce poste un personnage du nom de Saïd Khammsa. C'était un marchand d'esclaves qui devait s'être rendu coupable de quelque méfait grave, attendu que, en Égypte, on n'enferme pas sans raison majeure les notables qui ont de l'argent. Ayant jeté les yeux sur cet homme, qui passait pour adroit et habile en affaires, le gouverneur lui ouvrit la porte, le munit d'instructions précises et l'expédia au quartier général d'Osman Digma avec mission de négocier une capitulation — négociation facile, attendu que le gouverneur était parfaitement d'accord avec l'assiégeant.

Khammsa partit, fit accepter sans peine toutes les conditions qu'il lui plut d'imposer, et revint à Tokar, où le gouverneur lui « permit » de conférer avec les officiers de la garnison. « Voulez-vous, dit le marchand d'esclaves aux assiégés, voulez-vous donc être passés par les armes ainsi que les défenseurs de Sinkat? Est-ce bien là le sort que vous ambitionnez? En ce cas, vous n'avez qu'à attendre. Dans quelques jours, votre tour sera venu. Vous comptez, dites-vous, sur le secours des Anglais. Est-ce que les Anglais ont secouru Sinkat? Est-ce que ces gens-là n'ont pas coutume d'abandonner ceux qui les servent? Non, personne d'entre eux ne vous tendra la main. Ils l'ont promis, me dit-on encore. Où jamais a-t-on vu que des Anglais aient tenu leur parole? Non, non, vous ne recevrez aucun secours, vous êtes perdus!... Eh bien! le « khelifa » (lieutenant) du « Naçeur ed din » (Soutien de la Foi) Osman vous offre la vie sauve... la vie, la liberté et des présents... Voulez-vous mettre bas les armes? »

Ces propositions du marchand d'esclaves furent accueillies avec enthousiasme; il n'y eut qu'une protestation. Un officier du nom de Zourouga déclara qu'il était honteux de se rendre avant d'en être réduit aux dernières extrémités; il exposa qu'on pouvait tenir encore; qu'il fallait se battre..., mais sa voix fut étouffée sous des clameurs violentes et la capitulation fut chose admise.

Cela se passait le 14 février. Le lendemain, ces étonnants officiers — commandant de place et gouverneur en tête — se rendirent processionnellement au camp de l'ennemi où ils furent, bien entendu, fêtés comme ils le méritaient. Osman Digma leur fit une réception chaleureuse et les félicita de ce qu'ils renonçaient à servir sous les ordres des chrétiens.

Il fut convenu que la place se rendrait le jeudi, 16, et effectivement elle se rendit ce jour-là. Il n'avait pas été nécessaire de stipuler les honneurs de la guerre en faveur de la garnison, car, suivant l'exemple de leurs officiers, les hommes avaient déserté. Presque tous s'étaient déjà fait enrôler sous le « sanndjàq » (drapeau) d'Osman.

On dit que la nouvelle de la capitulation de Tokar a fait grande sensation à Londres; que lord Granville, en la portant à la connaissance de la Chambre des lords, semblait extrêmement ému; que M. Gladstone a immédiatement convoqué un conseil de cabinet et que, au cours de cette séance, les ministres ne dissimulaient point leurs angoisses. La chute de Tokar n'était cependant point un fait de nature à frapper les esprits de tant de saisissement. Les fautes s'enchaînent à la guerre, comme en politique. On n'avait pas su ou voulu secourir Sinkat en temps utile. Ce qui venait de se passer était une conséquence naturelle de l'abandon de Sinkat.

Mais le triste événement devait avoir aussi des conséquences heureuses. Il fouetta vigoureusement l'opinion, qui se prononça d'emblée d'une façon catégorique. Le sentiment de l'honneur national est, comme on sait, très vif en Angleterre. Trop longtemps assoupi sous l'empire des protestations d'un gouvernement optimiste et ami de la paix à tout prix, on ne put en méconnaître le réveil. M. Gladstone dut enfin prêter l'oreille aux adjurations de ceux qui ont souci de cet honneur et que, pour cela même, certain parti violent traite de *mountebanks*.

Ces « mountebanks », il fallut bien les écouter. On dut prendre des décisions conformes à leurs vœux... et les ordres partirent. L'état de siège fut immédiatement proclamé à Souakin, sous le commandement de l'amiral Hewet. Le colonel Parr fut chargé de mettre la place en état de défense. On en éloigna d'urgence tous les éléments de désordre et l'on voulut bien renoncer à l'emploi de ces

soldats pleurnicheurs, à peine bons à tenir dans un cirque des rôles de figurants grotesques; on prit enfin le parti d'envoyer sur les côtes de la mer Rouge un corps expéditionnaire composé de vraies troupes, capables de tenir haut et ferme la hampe du drapeau de la Reine. Ces mesures étaient excellentes. Il était regrettable qu'on ne les eût pas prises quelques mois plus tôt.

Fort de trois mille hommes d'infanterie, sept cent cinquante chevaux et quatorze bouches à feu de campagne, la petite armée fut placée sous les ordres du général Graham, et répartie en deux brigades. La première brigade, commandée par le général Butler, comprenait les Gordon highlanders (Écossais), les chasseurs irlandais, des fusiliers marins et un régiment de cavalerie. La seconde brigade, dont le général en chef avait cru devoir se réserver le commandement direct, était formée du régiment d'York et Lancastre, de la garde noire, de quelques compagnies d'infanterie de marine et aussi d'un régiment de cavalerie.

Venues de points divers, ces troupes furent transportées à destination par le *Jumna*, l'*Hecla*, le *Ranger*, le *Carysfort*, l'*Orontes* et le *Serapis*. Elles débarquèrent à « Ras-el-Mâdhî », l'une des pointes de la baie de Trinkitat, et leur débarquement, opéré sous le feu des navires, ne fut en aucune façon inquiété. Personne ne manquait à l'appel au moment de l'arrivée du général Graham.

Dès le 24 février, le général s'empressait de jeter dans la plaine quelques détachements d'éclaireurs et, le lendemain 25, l'armée expéditionnaire se mettait en route. Elle s'empara sans coup férir des retranchements naguère élevés par sir Samuel Baker, et que l'ennemi avait occupés. Ces ouvrages furent immédiatement réorganisés par le colonel Parr. Les jours suivants virent encore s'élever d'autres ouvrages, lesquels formèrent, avec le « fort Baker », un système respectable à destination de point d'appui. La cavalerie ayant, en même temps, effectué ses reconnaissances, l'armée anglaise se trouva prête à entamer une action de vigueur.

Le 29 elle entreprit de dessiner son mouvement en avant, mais la journée ne se passa qu'en escarmouches. Il y eut quelques engagements entre cavaliers et tirailleurs, une canonnade assez vive, mais rien de décisif. Le soir, conformément aux ordres formels de son gouvernement, le général en chef expédia au lieutenant du Prophète un parlementaire porteur de paroles de paix et de conciliation. La guerre se fait galamment aujourd'hui.

Osman Digma, qui ne s'attendait guère à une démarche de ce genre, s'est peut-être dit que M. Gladstone est un vrai gentleman. En tous cas, il n'a pas répondu.

Cela étant, le 1er mars, dès la première heure, la colonne expé-

ditionnaire reprit sa marche en avant. L'ennemi, qu'elle avait aperçu dès son départ du camp, reculait visiblement devant elle, mais lentement, avec ordre et méthode; il avait soin de se maintenir à une distance de 1000 à 1200 mètres, c'est-à-dire hors de la portée des armes de l'infanterie. On crut pouvoir évaluer ses forces à une dizaine de mille hommes.

Les Anglais, qui marchaient d'un pas ferme, enlevèrent vivement leurs premiers kilomètres. En approchant d'El Teb, ils découvrirent, non sans surprise, une ligne d'ouvrages de fortification de campagne couvrant le débouché des gorges. Derrière ces retranchements armés de bouches à feu, l'ennemi les attendait. Cet ennemi, que l'on venait d'atteindre, entendait donc disputer vigoureusement le passage, défendre le défilé dont il était maître, par la méthode dite « en avant! »... Ses intentions, du reste, ne furent pas longtemps équivoques, car il tira quelques obus dont les éclats mirent hors de combat une vingtaine de highlanders. Une nuée de *bdâoua* (bédouins) montés sur des chevaux rapides vint, en même temps, tournoyer sur les flancs de la colonne, et une autre nuée composée de fantassins Bedjâ s'éparpilla pour voltiger dans la plaine. Heureusement, ces gens tiraient mal. Ceux d'entre eux qui étaient armés de Remington ne savaient pas se servir de la hausse. Il fallait cependant nettoyer le terrain... A trois reprises différentes, les hussards anglais chargèrent ces tirailleurs qui se faisaient sabrer sans reculer d'un pas. Blessés, ils combattaient encore et se laissaient achever sur place plutôt que de se rendre.

On ne pouvait songer à aborder de front des ouvrages dont la crête s'illuminait, à chaque seconde, de feux intenses et bien réglés. Il était indispensable de tourner l'obstacle. La droite de l'armée anglaise reçut, en conséquence, l'ordre d'opérer un de ces « mouvements tournants » auxquels des défenseurs naïfs ne savent point s'opposer. Les highlanders partirent et se jetèrent dans les premiers plis de la montagne, afin de prendre l'ennemi à revers et d'assaillir ses retranchements « par la gorge ».

On sait quelle est la valeur de l'infanterie anglaise. C'est une force inaccessible à l'émotion du champ de bataille, d'un calme inébranlable, d'une étonnante solidité. « C'est une infanterie admirable, disait jadis le maréchal Bugeaud; heureusement pour ses adversaires, il n'y en a pas beaucoup. »

Les magnifiques highlanders exécutèrent le mouvement prescrit correctement, comme sur un champ de manœuvres. Au moment voulu, ils bondirent en avant et se jetèrent tête baissée sur les derrières de ceux qui garnissaient les parapets des ouvrages de campagne.

Alors s'ouvrit entre ces intrépides Écossais et les valeureux soutiens de la foi musulmane une lutte sanglante, acharnée, qui, aux termes de la dépêche du général Graham, ne dura pas moins de trois heures... un siècle! Si l'attaque était vive, la défense fut opiniâtre. Qui saura jamais les épisodes de tous ces combats corps à corps entre Européens disciplinés, esclaves du devoir, et ces fanatiques « combattant dans le sentier de Dieu », sans crainte de la mort?... La mort!... pourquoi la craindraient-ils? C'est la fin des souffrances de la vie! c'est le chemin qui mène au « Djenna »; c'est la porte du paradis de Mahomet [1]!

. . . .

Après cette bataille de trois heures, les Anglais étaient maîtres des retranchements... ils y ont relevé neuf cents cadavres!..

Sur la fin de la journée, suivant toujours les instructions de M. Gladstone, le général Graham a dépêché au « chef des rebelles » un nouveau parlementaire, porteur de propositions pacifiques. Osman Digma a vraisemblablement été sensible au procédé, mais il n'a fait aucune réponse. Il est revenu tranquillement aux environs de Souakin pour en reprendre le blocus, sans plus s'émouvoir de l'échec qu'il vient de subir. Les Anglais disent que la ténacité et le courage de cet homme sont véritablement « insensés ». Il ferait sans doute acte de bon sens s'il consentait à traiter de la paix... mais il n'a nullement le pouvoir ni l'envie de le faire. M. Gladstone admet déjà la traite dans la vallée du Nil; s'il veut la paix, il lui faut faire encore une concession : celle de la libre exportation des esclaves par tous les ports de la mer Rouge.

Lieutenant-colonel Hennebert.

[1] On sait que Mahomet a matérialisé son paradis. L'habile apôtre a eu soin d'y faire tenir tout ce qui manque dans le désert, et son livre est à la portée des esprits les plus simples. Nous traduisons le passage qui a trait aux voluptés du *Djenna*. Dans ce merveilleux jardin, les Justes trouveront « des ruisseaux dont l'eau ne se gâte jamais, des ruisseaux de lait dont le goût ne s'altère pas; des ruisseaux de vin, délices de ceux qui les boiront; des ruisseaux de miel pur. Ils se reposeront sur des tapis dont la doublure sera de brocart. Des arbres les couvriront de leur ombre et les fruits de ces arbres s'abaisseront pour se laisser cueillir sans peine. Les Justes verront circuler autour d'eux des vases d'argent et des gobelets aussi grands que des amphores. Ils seront servis par des enfants qui sembleront former un collier de perles défilées. Ils seront vêtus d'habit de satin vert; parés de bracelets d'or et d'argent et de perles. Sous leurs pieds couleront des rivières aux eaux limpides Ils auront pour épouses des vierges *au regard court* (ne voyant pas plus loin que leurs époux), aux seins arrondis, aux grands yeux noirs, leurs *égales en âge* (de trente à trente-trois ans, selon les commentateurs) et semblables, pour le teint, aux œufs d'autruche enfouis avec soin dans le sable (teinte blanc-paille). Ces *henourîat* (houris) sont des créatures à part dont jamais homme ni génie ne s'est approché. »

LES POÉSIES DE HENRI HEINE

La plupart des poésies de Henri Heine sont réunies en un volume intitulé : *Buch der Lieder* (livre des chants), qui se divise en quatre recueils principaux : *Souffrances de jeunesse*, *Intermezzo lyrique*, le *Retour* et *la Mer du Nord*. A ce livre il faut ajouter deux œuvres de date postérieure et d'inspiration différente : *Atta Troll* et *Germania* dont nous parlerons brièvement plus loin; enfin le *Livre de Lazare*, qui parut deux ans seulement avant la mort du poète.

Telle s'offre à nous dans son ensemble l'œuvre poétique de Heine. Ces différents recueils ont pu s'augmenter ou se restreindre, changer de titre selon le hasard capricieux des éditions allemandes ou des traductions françaises; peut-être même resterait-il encore à nommer certaines pièces : le *Romancero*, le *Nouveau printemps*, les deux tragédies d'*Almansor* et de *Ratcliff*, essais romantiques et juvéniles, où Heine s'annonce déjà tout entier avec ses qualités et ses défauts, avec sa poésie ardente et colorée, avec son ironie agressive et son scepticisme amer. Mais nous croyons devoir nous en tenir aux œuvres que nous avons énumérées plus haut; nous nous arrêterons surtout au *Buch der Lieder*. Ce livre est le fond et comme l'essence de la poésie de Henri Heine. A qui l'a lu, quelques sonnets ou quelques lieder de surcroît n'apprendraient rien de plus. Ils ne sauraient modifier les vues de la critique ni changer la physionomie de l'écrivain.

Les *Lieder* de Heine sont beaucoup moins familiers à notre pays que le reste de son œuvre. En vain, du vivant de l'auteur et sous sa direction, des écrivains distingués, tels que Gérard de Nerval, donnèrent aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* des traductions fragmentaires du *Buch der Lieder*. En vain Heine lui-même publia la plupart de ses recueils dans notre langue, qu'il appellait la langue maternelle du bon sens et de l'intelligibilité universelle. Ce qu'on a lu, ce qu'on lit surtout en France, ce sont les *Reisebilder*, c'est *Lutèce*, c'est *la France;* on connaît à peine de nom l'*Intermezzo* ou *la Mer du Nord*. Notre admiration qui se prodigue au prosateur se refuse encore, ou du moins se marchande au poète. Singulière injustice qu'expliqueraient peut-être ces quelques lignes

trop modestement placées par Henri Heine en tête de son livre (préface de 1837) : « Je demande humblement l'indulgence du public en lui donnant le *Livre des chants*. Puisse la faiblesse de ces poésies être rachetée par mes écrits politiques, théologiques et philosophiques! »

D'où venaient au poète cette timidité et ce dédain de sa poésie? Pourquoi parler si bas de sa muse? Avait-il donc oublié les transports où le jeta son premier baiser? Qu'il la remercie plutôt, la muse allemande, car il lui doit sa première et peut-être sa meilleure gloire. Il l'a souvent délaissée, souvent méconnue, mais il n'a pu rebuter son amour. Surtout dans les mauvais jours elle lui est demeurée fidèle. Elle a consolé ses peines, suivi son exil et relevé ses défaillances. Jamais elle ne l'a trahi, même dans la pauvreté, la muse allemande, « la bonne fille »; c'est elle qui lui a mis au front le premier rayon du génie, et qui garde éternellement vert le laurier de son tombeau.

C'est le poète que nous voulons étudier chez Henri Heine, avant le prosateur et le critique. Il fut poète d'abord, et son génie précoce se révéla sur la lyre d'or qu'il devait plus tard, comme l'Apollon qu'il invoque, quitter pour l'arc nerveux et les flèches mortelles. Toute l'Allemagne s'émut aux premiers accents de cette voix. Elle sentit que le feu divin avait touché ces jeunes lèvres. Elle ne prévoyait pas que l'ironie et la haine les flétriraient si vite, et que de cette bouche harmonieuse s'échapperaient un jour les railleries et les blasphèmes.

Il faut se hâter de le dire, pour l'honneur, ou du moins pour l'excuse de sa mémoire; il faut le dire, car on l'ignore trop en France, Henri Heine, le grand rieur, a commencé par les larmes, et par des larmes si abondantes, que souvent son sourire en est resté comme trempé : δακρυόεν γελάσασα. Derrière son ironie la plus âpre on retrouve encore l'écho de l'ancienne souffrance, et la douleur mord le poète au cœur, comme la bête captive mordait l'enfant de Sparte, sous les plis de son manteau. Cette douleur, profondément ressentie et sincèrement exprimée, suffit à sauver au moins la jeunesse de Heine des reproches de sècheresse et d'insensibilité que mérite trop le reste de sa vie.

Un de nos poètes a dit :

Malheur aux insensés qui rient!

Oui, malheur à l'insensé qui rit de la croyance et de la passion! Malheur à vous qui riez des autres et de vous-mêmes, des souvenirs du passé, des espérances ou des craintes de l'avenir! Malheur à vous qui dans vos yeux secs n'avez jamais trouvé une larme pour

la pitié, l'enthousiasme ou l'indignation! Malheur à vous qui ne pleurez pas, car toutes les grandes âmes ont connu les pleurs, et Dieu même les a bénis : « Bienheureux ceux qui pleurent » a dit Jésus. Il a pleuré lui-même sous les oliviers de Gethsémani, et depuis, les larmes sont saintes.

L'histoire du moyen âge n'est qu'une longue plainte, et Dante, le grand affligé, appelle amèrement notre terre : *terra lagrimosa*. La tache qui restera sur quelques hommes, même parmi les plus grands, c'est de n'avoir su que rire; l'honneur, ou du moins l'absolution de quelques autres, comme le dit admirablement le plus ému de nos poètes : « C'est d'avoir quelquefois pleuré. »

Heine, nous l'avons dit, a eu ce douloureux honneur. Sa tête a d'abord plié sous le souffle de tristesse qui passa sur les premières années de notre siècle, et courba tant de nobles fronts. Chateaubriand, Byron, Leopardi, Alfred de Musset, pour ne parler que des poètes! Que de noms glorieux et mélancoliques, deux fois consacrés par le génie et par la souffrance! Les fils de cette époque troublée furent la proie d'un vague malaise et d'une mystérieuse détresse. Alors, comme l'a dit l'un deux, sur un monde en ruines s'asseyait une jeunesse soucieuse, qui payait de son découragement et de ses larmes l'insouciante folie des générations passées. Deux grands poètes, Gœthe et Byron, dévoilaient à l'humanité la profondeur de sa souffrance, et « rassemblaient à plaisir tous les éléments d'angoisse et de douleur répandus dans l'univers ». Ils détachaient les peuples de toute croyance, et leurs amères leçons faisaient entrer le doute et la désespérance au cœur des hommes nouveaux.

Henri Heine fut parmi les plus incrédules et les plus désolés de ces hommes :

Chez lui, écrit Edgar Quinet, tout se convertit en un fiel de colère et de haine. Nés dans des climats différents, ses chants n'en gardent point le caractère. Il y a de ces poèmes éclos dans la pure Toscane, sous le ciel de Lucques, qui n'ont rien gardé de l'odeur des orangers ni des myrtes, et ne sentent que l'absinthe. On dirait que le poison voluptueux des Maremmes s'est insinué dans ces vers, de sorte qu'en fermant ce livre, si frivole en apparence, toute la nature semble vide, le ciel désert, et tous les fruits du grand arbre de vie ont été souillés l'un après l'autre d'un noir aiguillon : le ver les ronge.

La critique est sévère et même injuste. Nous ne nions pas que dans son ensemble, dans son esprit général, l'œuvre de Heine encoure de tels reproches. Le souffle de cette bouche, trop souvent venimeuse, devait troubler plus d'une source pure, flétrir plus

d'une noble fleur. Mais, comme il le dit lui-même quelque part, Heine est un sphinx étrange : avec les griffes d'un lion, il a le cœur d'une femme. S'il eut trop souvent des audaces impies, des hardiesses sacrilèges, quelle douceur parfois, et quelles caresses! L'homme désabusé fut d'abord un enfant crédule et enthousiaste, dont le cœur, avant de s'éteindre, avait brûlé de flammes saintes. Il n'abandonna ses dieux que parce que ceux-ci lui furent infidèles, et s'il a beaucoup haï, c'est qu'il avait beaucoup aimé. Ses poésies en témoignent; elles sont pleines de son amour et de sa souffrance.

Plus d'une nous a rappelé ces vers douloureux de la *Nuit d'octobre :*

Oui, je veux vous ouvrir mon âme!
Vous saurez tout, et je veux vous conter
Le mal que peut faire une femme;
Car c'en est une, ô mes pauvres amis,
(Hélas, vous le saviez peut-être!)
C'est une femme à qui je fus soumis
Comme le serf l'est à son maître!

Ainsi que Musset, Heine dénonce et maudit la femme qui lui fut fatale, quand il nous montre Loreley, la vierge perfide, assise, au soleil couchant, sur un rocher qui domine le Rhin. Elle peigne sa chevelure d'or avec un peigne d'or et chante une étrange chanson. Le batelier qui descend le fleuve écoute la voix enchanteresse; il oublie les écueils, et s'y brise. « Et voilà ce que Loreley a fait avec son chant. »

Nous avons cité et rappelé Musset, parce que, de tous nos poètes français, lui seul peut donner quelque idée de Henri Heine. Heine aima une insensible; Musset une infidèle.

Tout le monde connaît l'ardente et brune Lélia, cette « belle amazone littéraire » dont Heine lui-même a fait quelque part le portrait. La moitié de notre siècle est remplie de sa gloire; sa liaison et sa rupture avec Musset ont soulevé de retentissantes querelles. La passion de Henri Heine fut moins bruyante. Elle fut aussi plus chaste: et quand la jeune fille qu'il aimait choisit un autre fiancé, le pauvre poète, en perdant l'espérance, ne put même garder la consolation du souvenir. Son amour était plus sentimental que sensuel : il vivait d'une fleur séchée, d'un ruban décoloré, d'une boucle de cheveux. L'âme allemande offre ainsi des contrastes étranges. Ce peuple, parfois brutal et dur, cache au fond de son cœur une exquise poésie. Grossier et délicat tour à tour, il s'enivre dans les tavernes et pleure en écoutant une romance; il aime le

fracas des champs de bataille, mais il aime aussi la rêverie silencieuse sous les tilleuls en fleurs. C'est ainsi que Heine, à la crudité parfois un peu âpre de sa race, unit une grâce charmante. Nul souffle autant que le sien n'exhale les parfums mystérieux de la vieille Allemagne; ses *Lieder* sont embaumés comme les violettes de la Souabe.

On pourrait donner pour épigraphe au *Livre des chants* les vers qui commencent l'*Intermezzo*. « Dans ce livre j'ai mis mon tourment et ma peine. O vous qui l'ouvrez, vous ouvrez mon cœur. » Oui, c'est bien le cœur du poète que renferme ce livre mélancolique, comme le vase funèbre renfermait le cœur des anciens héros. Un sentiment intime, délicat, inspire ces chants. Pas de cris, pas d'exagération ni de violence. Le poète nous fait à voix basse sa douloureuse confidence. D'une main tremblante il découvre sa blessure, et ses plaintives chansons coulent une à une comme des larmes ou des gouttes de sang. Malheureusement, plus tard le ton change : la satire succède à l'élégie. *Atta Troll*, *Germania*, ne sont que le développement en vers de théories sociales, politiques, qui ne relèvent en rien de la poésie. Ces deux étranges dissertations, pleines d'allusions souvent spirituelles et mordantes, mais parfois obscures et même inintelligibles, font tache dans l'œuvre poétique d'Henri Heine. On est sans cesse, en les lisant, rebuté par des défauts de goût, par des associations d'idées heurtées. *Atta Troll* est une fantaisie prétentieuse et lourde; *Germania* est une satire allégorique, une polémique peu intéressante pour le lecteur français. Ces prétendus poèmes manquent de poésie, de cette poésie sincère, émouvante, qui fait le charme des *Lieder*, leur assure la sympathie du lecteur et l'intérêt du critique.

Dès la première page du *Livre des chants* apparaît cette gracieuse image :

Voici la forêt des vieilles légendes, embaumée du parfum des tilleuls. La merveilleuse clarté de la lune enchante mon cœur.

Je marchais, et, tout en marchant, j'entendis chanter sur ma tête. C'est le rossignol; il chante l'amour et le mal d'amour.

Tel est bien en effet le *Buch der Lieder*. Comme cette forêt des vieux contes, il est plein de senteurs et de rayons. Une voix mélodieuse comme celle du rossignol, n'y chante que l'amour et la peine d'amour. N'est-ce pas là d'ailleurs l'éternelle chanson, et, depuis Orphée, quel poète a cessé de répéter : Eurydice! Eurydice!

On a dit de Henri Heine que c'était un Grec : au fond, rien n'est plus faux. Si, par la correction, par la pureté de la forme, il

se rapproche des anciens, il s'en éloigne par le caractère essentiellement moderne de son inspiration. Plus qu'aucun autre, il a la délicatesse raffinée, la sensibilité nerveuse de l'âme contemporaine. Le dernier des Grecs fut André Chénier. « Ce qu'il avait là », c'était la dernière flamme du génie antique. Ce charmant enfant de Byzance avait retrouvé la voix de Théocrite et de Méléagre dans l'écho des vagues d'Ionie. L'*Oarystis*, la *Lampe* et tant d'autres ravissantes idylles, ont la beauté un peu troublante des marbres de Praxitèle ou des fresques de Pompéi. Cette poésie, d'une sensualité exquise, d'une grâce voluptueuse et délicate, nous reporte aux siècles païens, aux jours éclatants où, sous le ciel de la Grèce, les déesses ouvraient leurs bras blancs aux mortels; où, sur les bancs de mousse, à l'ombre des grottes fraîches, les nymphes s'abandonnaient librement aux jeunes hommes. Ils sont passés, ces jours de faciles plaisirs. Nos passions modernes se sont spiritualisées, nos sentiments sont devenus plus complexes. L'amour aujourd'hui s'empare de tout notre être. Il nous prend corps et âme, et Heine lui-même, dans un de ses chants, prononce la déchéance de la Vénus antique.

Je te reconnais aussi, dit-il, Aphrodite, autrefois aux cheveux d'or, maintenant à la chevelure d'argent. Tu es encore parée de ta fameuse ceinture de séduction; cependant ta beauté me cause une certaine terreur, et si, comme d'autres héros, je devais posséder ton beau corps, je mourrais d'angoisse, Vénus Libitina!

Dans l'amour tel que nous le comprenons aujourd'hui, tel que le ressentit surtout la première génération de notre siècle, tout est changé, la joie et la souffrance; les plaisirs sont plus délicats et les douleurs plus profondes. Ce caprice éphémère, ce jeu charmant des jeunes années est devenu une passion redoutable, qui arrachait à Dante ce cri : *Ecce deus fortior me!* Voici un dieu qui me domptera!

Il a dompté, ce dieu, jusqu'à l'âme de Heine, cette âme de colère et de mépris, rebelle à l'émotion, inaccessible à l'enthousiasme. Ses compatriotes, ses contemporains, l'art, la religion, tout a été honni, bafoué par ce persifleur sans respect; mais de son amour blessé il n'a pas ri. Sur les ruines de cet autel, le seul que ses mains hardies n'aient pas ébranlé, il a pleuré toute sa vie, et la secousse dut être terrible pour faire jaillir les larmes d'un aussi dur rocher.

Le coup qui frappa le poète eut dans son livre un long retentissement. La préface nous avertit déjà qu'une même idée inspire tous ses chants :

Je dois faire remarquer, dit-il, que mes œuvres poétiques, comme toutes les autres, sont le fruit d'un seule pensée, et qu'on ne peut condamner les unes sans refuser toute bienveillance aux autres. Je me permets encore un avertissement : si l'on a dit que ma pensée avait subi dans mon âme une sérieuse transformation, c'est là une opinion erronée que je regrette, mais que je dédaigne. Certains esprits bornés seulement ont pu prendre l'adoucissement de ma voix ou mon silence forcé pour une abdication de moi-même. Tout au plus pourrait-on m'accuser d'un peu de fatigue, mais j'ai bien le droit d'être las!...

Heine a raison, au moins en ce qui concerne le *Buch der Lieder*. Ce livre est né tout entier de la même pensée, ou plutôt de la même douleur. Seulement peu à peu cette douleur s'émousse et la voix s'adoucit. Les sanglots s'éteignent en soupirs, et le désespoir des premiers jours finit par ne plus jeter qu'une ombre de tristesse et comme un reflet de mélancolie.

Les premiers chants des *Jünge Leiden* (Souffrances de jeunesse) sont des hallucinations fantastiques. De funèbres visions hantent l'esprit troublé du poète, la fièvre brûle son sang. Si le soir il passe par le cimetière, il voit les morts se lever en foule et danser autour de lui jusqu'au matin; la nuit il entend clouer les planches de son cercueil. Ses rêves sont d'effroyables cauchemars. On en peut juger par les deux pièces qui suivent :

SONGE FATAL

Un rêve, certes bien étrange, m'a tout ensemble charmé et rempli d'effroi. Mainte image lugubre flotte encore devant mes yeux, et fait tressaillir mon cœur.

C'était un jardin merveilleux de beauté; je voulais m'y promener gaiement. Tant de belles fleurs m'y regardaient, et à mon tour je les regardais avec joie.

Il y avait des oiseaux qui gazouillaient de tendres mélodies. Un soleil rouge rayonnait sur un fond d'or et colorait la pelouse bigarrée.

Des senteurs parfumées s'élevaient des herbes. L'air était doux et caressant; et tout éclatait, tout souriait, tout m'invitait à jouir de cette magnificence.

Au milieu du parterre, il y avait une claire fontaine de marbre. Là je vis une belle jeune fille qui lavait un vêtement blanc.

Des joues vermeilles, des yeux bleus, une image de blonde sainte aux cheveux bouclés; et comme je la regardais, je trouvais qu'elle m'était étrangère, et pourtant si bien connue!

La belle jeune fille se hâtait à l'ouvrage, en chantant un refrain très

bizarre : « Coule, coule, eau de la fontaine, lave-moi, lave-moi ce tissu de lin ! »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi donc, ô belle et douce jeune fille, pour qui est ce vêtement blanc. »

Elle me répondit aussitôt : « Prépare-toi, je lave ton linceul de mort. » Et, comme elle achevait ces mots, toute cette image, tout autour de moi s'évanouit.

Et je me trouvai transporté, comme par magie, au sein d'une obscure forêt. Les arbres s'élevaient jusqu'au ciel, et, tout surpris, je méditais, je méditais.

Mais, écoutez ! Quel sourd retentissement ? C'est comme l'écho d'une hache dans le lointain ; et, courant à travers buissons et halliers, j'arrivai à une vaste clairière.

Au milieu de la vaste clairière, il y avait un chêne énorme, et, voyez, c'était encore la jeune fille merveilleuse qui m'apparut, frappant à coups de hache le tronc du chêne.

Et, coup sur coup, brandissant sa hache, et frappant, elle chantait un refrain bizarre : « Acier clair, acier brillant, taille-moi du bois pour des planches solides ! »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : Apprends-moi donc, douce et belle jeune fille, pourquoi tu tailles ce bois de chêne. »

Elle dit aussitôt : « Le temps presse ; c'est ton cercueil que je construis. » Et à peine elle eut parlé, que toute cette image, tout autour de moi s'évanouit.

Et au loin et au large s'étendit une lande pâle et chenue ; je ne savais plus ce qui m'était arrivé ; je me tins là, immobile et frissonnant.

Et comme j'errais au hasard, j'aperçus une forme blanche ; je courus de ce côté, et voilà que je reconnus encore la belle jeune fille.

Elle était penchée sur la pâle lande, et s'occupait à creuser la terre avec une pioche. Je m'avançai lentement pour la regarder encore ; elle était à la fois une beauté et une épouvante.

La belle jeune fille, en se hâtant de bêcher, chantait un refrain bizarre : « Pioche, pioche, ô fer tranchant, creuse une fosse large et profonde. »

Je m'approchai d'elle, et je lui dis tout bas : « Apprends-moi donc, ô douce et belle jeune fille, ce que signifie cette fosse. »

Elle me répondit bien vite : « Sois tranquille, la fosse que je creuse, c'est ta tombe. » Et comme la belle jeune fille parlait ainsi, je vis s'ouvrir la fosse toute béante.

Et comme j'y jetais le regard, un frisson de terreur me prit, et je me sentis poussé dans l'épaisse nuit du tombeau.

Voici un autre rêve plus douloureux et plus fantastique encore :

LA NOCE

Qu'est-ce qui agite et fouette mon sang? Qu'est-ce qui allume en mon cœur une ardeur furieuse? Mon sang bouillonne, écume et fermente, une ardeur furieuse consume mon cœur.

J'ai fait un horrible rêve : le sinistre fils de la nuit est venu, et il m'a transporté haletant dans une belle maison toute retentissante de bruits de violons et de trompettes, toute resplendissante de feux de torches et de bougies. J'entrai au salon.

Il y avait un somptueux repas de noces; les convives étaient joyeusement assis autour de la table. Et lorsque je regardai la fiancée, ô malheur! c'était ma bien-aimée!

C'était bien elle, avec sa couronne nuptiale; l'époux était un étranger. Je me plaçai derrière le siège d'honneur de la mariée et je me tenais tout tranquille.

Des fanfares retentirent. Je me tenais tout tranquille. Ce bruit de joie m'attristait et m'accablait. La mariée avait le bonheur dans les yeux, le fiancé lui serrait la main.

Le fiancé remplit son verre, y trempa ses lèvres, et le passa galamment à la mariée; elle le remercia d'un sourire, et but. O malheur! c'était mon sang qu'elle buvait!

La mariée prit une jolie petite pomme, et la tendit au fiancé. Il prit son couteau, l'y enfonça. O malheur! c'était mon cœur que le couteau perçait!

Ils se regardaient avec des yeux doux et langoureux. Le fiancé enlaça hardiment la fiancée et baisa sa joue vermeille. O malheur! la froide mort me donna un baiser!

Ma langue s'alourdit, elle était comme un morceau de plomb dans ma bouche, et je ne pouvais proférer un mot. Violons et trompettes éclatèrent de nouveau, la danse commença, le brillant couple s'élança parmi les valseurs.

Et tandis que j'étais là, immobile et muet, les danseurs tourbillonnaient autour de moi; le fiancé murmura un mot à l'oreille de la mariée; elle rougit, mais ne se fâcha pas.

Ils se séparent furtivement de la foule et gagnent la sortie de la salle; je voulus les suivre, mais mes pieds étaient de marbre. La douleur me pétrifiait.

La douleur me pétrifiait. Je me traînai pourtant jusqu'à la chambre nuptiale; deux vieilles femmes y étaient accroupies devant la porte.

L'une était la Mort, l'autre la Folie. Elles posaient sur leur bouche sans lèvres un doigt décharné. Je râlais, je suffoquais; à la fin j'éclatai de rire, et ce rire m'éveilla.

Henri Heine a pourtant échappé à la folie et à la mort. Peu à

peu les fantômes de ses nuits disparaissent; lui-même se calme et se recueille, et nous suivons dans ses vers l'apaisement progressif, la lente dégradation de sa douleur.

D'abord, dit-il, je fus presque désespéré, et je crus ne pouvoir jamais supporter ma peine. Je l'ai supportée cependant, mais ne me demandez pas comment.

Demandons-le-lui, au contraire, et, s'il n'est point ingrat, il nous dira que ses chants ont emporté son mal, qu'il a été, comme Alfred de Musset, secouru par sa muse fidèle. A l'heure de l'épreuve et des larmes, il a appelé à son secours la divine consolatrice. Comme le héros éperdu d'un roman de George Sand, il a crié : *Consuelo! Consuelo de mi alma!* et la douce vierge est venue le fortifier et lui dire :

Quel que soit le souci que ta jeunesse endure,
Laisse-la s'élargir, cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur :
Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.
Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète,
Que ta voix ici-bas doive rester muette.
Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots!

Tels sont certains chants de Heine. Il s'est plaint à la nature entière. Aux arbres de la forêt, aux haleines de la brise, surtout aux fleurs, il a demandé un peu de tendresse et de compassion. Il a pleuré dans la corolle des lis et versé son âme dans le calice des roses. Au clair de lune, il les voit, les fleurs, ses chères petites amies, qui clignotent du regard avec les étoiles, il les entend rire et jaser entre elles et se conter à l'oreille des propos parfumés. Les petits oiseaux également savent le secret de son cœur, et il les supplie ainsi de ne pas le redire :

Je marchais sous les arbres, seul avec mon chagrin. Tout à coup, le rêve d'autrefois vint se glisser dans mon cœur.

Qui vous a appris cette parole, oiseaux qui là-haut chantez gaiement? Taisez-vous, quand mon cœur l'entend, sa souffrance est encore trop cruelle.

Il est venu une petite jeune fille qui chantait toujours ainsi, et nous, les petits oiseaux, nous avons retenu la douce parole, la parole d'or.

Ah! ne me la redites plus, malins petits oiseaux! Vous voulez me dérober ma peine, mais à personne je ne la confie!

Notre poésie française a-t-elle jamais rien produit d'aussi suave

et d'aussi charmant? Avec une délicatesse exquise, avec la précision d'une analyse raffinée, Heine arrive à saisir les impressions les plus légères, les frissons les plus fugitifs de l'âme. Sanglots étouffés dans la poitrine, larmes suspendues au bord de la paupière, secrets désirs qui s'ignorent, éclairs de joie ou nuages de tristesse, il a su fixer tout cela. Il semble qu'il ait réalisé le prodige rêvé jadis par l'alchimie et qu'il ait le magique pouvoir d'enfermer au sein du cristal un rayon de soleil. Toute traduction risque de flétrir une telle poésie, fragile comme ces roses légères qu'effeuille la main qui les touche. « Mes poésies traduites, disait Henri Heine, c'est du clair de lune empaillé. » Et pourtant il les a fait traduire, il les a presque traduites lui-même, sans que leur fleur se soit fanée. Le rhythme, l'harmonie, sans doute, ont disparu, mais la pensée sourit encore avec toute sa grâce et toute son originalité.

Dans l'*Intermezzo*, dans *le Retour*, nous ne trouvons plus les images funèbres et parfois un peu violentes des premiers *lieder*. La plainte du poète est plus douce. « J'ai pardonné », dit-il dans un chant admirable, qu'une sublime inspiration de Schumann a fait plus admirable encore. Et avec quelle grandeur il pardonne! Quel oubli miséricordieux de sa propre misère! Pour l'insouciante enfant qui lui brisa le cœur, il a moins de colère que de pitié. Elle souffre aussi, sans doute, et lui qui souffre par elle, il la plaint désormais sans la maudire.

Oui, tu es malheureuse, s'écrie-t-il, et je ne t'en veux pas, ma chère bien-aimée; nous devons être malheureux tous deux jusqu'à ce que la mort brise notre cœur; ma chère bien-aimée, nous devons être malheureux.

Je vois bien la moquerie qui voltige autour de tes lèvres; je vois l'éclat insolent de tes yeux, je vois l'orgueil insolent de ton sein, et pourtant je dis : Tu es aussi misérable que moi-même.

Une invisible souffrance fait palpiter tes lèvres, une larme cachée ternit l'éclat de tes yeux, une plaie secrète ronge ton sein orgueilleux; ma chère bien-aimée, nous devons être misérables tous deux!

Mais, un instant relevée par cet héroïque et magnanime effort, l'âme du pauvre poète retombe plus lasse et plus meurtrie :

Si les fleurs, les bonnes petites, savaient combien mon cœur est profondément blessé, elles verseraient dans ma plaie le baume de leurs parfums.

Si les rossignols savaient combien je suis triste et malade, ils feraient entendre ces chants joyeux pour me distraire de mes souffrances.

Et si là-haut les étoiles d'or savaient ma douleur, elles quitteraient le firmament et viendraient m'apporter des consolations étincelantes.

Aucun d'entre tous, personne ne peut savoir ma peine; elle seule la connaît, elle qui m'a brisé le cœur!

Qui donc exhala jamais une plainte aussi déchirante, mais aussi résignée? Comme on sent dans cette poésie la détresse et l'angoisse! quel immense besoin de consolation et de secours!

Pourquoi les roses sont-elles si pâles, dis-moi, ma bien-aimée, pourquoi?

Pourquoi dans le gazon les violettes sont-elles si flétries et si ennuyées?

Pourquoi l'alouette chante-t-elle d'une voix si mélancolique dans l'air? Pourquoi s'exhale-t-il des bosquets de jasmin une odeur funéraire?

Pourquoi le soleil éclaire-t-il les prairies d'une lueur si chagrine et si froide? Pourquoi toute la terre est-elle grise et morne comme une tombe?

Pourquoi suis-je moi-même si malade et si triste, ma chère bien-aimée, dis-le-moi. Oh, dis-moi, chère bien-aimée de mon cœur, pourquoi m'as-tu abandonné?

Pourquoi?.... Henri Heine n'a pas adressé seulement à sa bien-aimée cette éternelle et désespérante question.

Au bord de la mer, au bord de la mer déserte et nocturne, se tient un jeune homme, la poitrine pleine de doute, et d'un air morne il dit aux flots :

« Oh! expliquez-moi l'énigme de la vie, la douloureuse et vieille énigme qui a tourmenté tant de têtes : têtes coiffées de mitres hiéroglyphiques, têtes en turbans et en bonnets carrés, têtes à perruques, et mille autres pauvres et bouillantes têtes humaines. Dites-moi ce que signifie l'homme, d'où il vient, où il va, qui habite là-haut au-dessus des étoiles dorées. »

Les flots murmurent leur éternel murmure, le vent souffle, les nuages fuient, les étoiles scintillent, froides et indifférentes, et un fou attend une réponse.

Au début du recueil intitulé : *la Mer du Nord*, auquel nous empruntons cette pièce, l'inspiration de Heine prend un essor inattendu. Il était temps, car, malgré tout leur charme, les petites pièces de l'*Intermezzo* ou du *Retour*, si brèves et si nombreuses, ne se suivent pas sans quelque monotonie, et notre oreille se lasserait à la fin de cette plainte harmonieuse. Heine se consumait

lentement dans la contemplation de sa douleur; il se complaisait dans ses larmes. Son inspiration menaçait de s'efféminer et de s'amollir, et l'on pouvait craindre que sur sa lyre, faite pour les chants sonores, il ne vînt plus à passer, comme sur les harpes éoliennes, que de légers murmures et de vagues soupirs.

Mais soudain cette voix qui s'éteignait a retenti comme le tonnerre. C'est encore l'amour qu'elle chante, l'amour et la peine d'amour, mais avec une fière assurance, avec un accent victorieux. Certes la passion n'est pas morte; le poète l'a gardée au cœur, mais comme un chêne retient parfois dans le nœud de son écorce le fer qui l'a blessé. Le secret douloureux que naguère Heine osait à peine avouer aux fleurs, il le livre maintenant à la nature entière. Il a aimé, il aime encore, et pour toujours, mais la paix s'est faite dans son âme, et sans que sa lèvre tremble désormais, sans que son cœur défaille, il entonne à pleine voix cet hymne triomphal :

Le soir commençait à se faire sombre, le flot grondait avec rage, et j'étais assis sur la grève, regardant la danse des vagues blanches.

Et mon cœur se gonflait comme la mer, et, j'étais saisi d'un ardent et douloureux désir de te revoir, ô douce image, qui partout m'appelle, partout, partout, dans le souffle du vent, dans le bruit de la mer et dans les soupirs de mon sein.

Avec un roseau léger, j'écrivis sur le sable : Agnès, je t'aime! Mais la vague méchante se répandit sur cet aveu si doux et l'effaça.

Fragile roseau, sable mobile, flots destructeurs, je ne me confierai plus à vous. Le ciel devient plus sombre et mon cœur plus farouche. D'une main puissante, aux forêts de la Norwège j'arracherai leur plus haut sapin; je le plongerai dans le gouffre embrasé de l'Etna, et avec le feu de cette plume gigantesque j'écrirai sur la sombre voûte des cieux : Agnès, je t'aime!

Toutes les nuits alors flamboiera là-haut l'immortelle inscription de flammes, et toutes les races à venir liront avec transport ces mots célestes : Agnès, je t'aime!

Quels sont donc ces accents que nous ne connaissions pas encore? D'où vient cet éclat lyrique et ce prodigieux élan? C'est qu'un air salubre a rafraîchi le front et séché les larmes du poète. Il a respiré à pleine poitrine l'âpre et fortifiante haleine des mers du Nord, mêlée aux aromes des sapins. Heine aima passionnément la mer : il allait souvent, l'été, chercher un peu de calme et d'oubli au sein d'une de ses îles chéries, Norderney ou Heligoland; et, chaque année, dit-il, il saluait la mer, son éternelle amie, du

même cri joyeux dont la saluèrent dix mille héros grecs achevant une retraite fameuse : *Thalatta! thalatta!*

Dans la *Mer du Nord* seulement, Henri Heine a parlé de l'antiquité, et ce nouveau sujet fait le principal intérêt du recueil. Comme nous le disions plus haut, ce n'était pas un Grec, ce rêveur enfant des races du Nord. Il n'aima de la Grèce ni le ciel ni les dieux. Aux plages dorées de l'Attique ou de la Sicile, aux vagues mélodieuses qui les caressent, il préférait les grèves sauvages que battent des flots pâles. Il était moins charmé par la radieuse sérénité des horizons méridionaux que par la mélancolie des brumes scandinaves. Pourtant ses étranges rêveries lui montrèrent un soir à travers le brouillard les fantômes gigantesques des dieux antiques, et son cœur ne put se défendre d'une religieuse compassion :

Je ne vous ai jamais aimées, s'écrie-t-il, vieilles divinités classiques. Pourtant une sainte pitié s'empare de mon cœur lorsque je vous vois là-haut, ombres mortes et errantes, images nébuleuses que le vent disperse effrayées... Il est vrai qu'autrefois, vieux dieux, vous avez toujours, dans les batailles des hommes, pris le parti des vainqueurs; mais l'homme a l'âme plus généreuse que vous, et, dans les combats des dieux, moi je prends le parti des dieux vaincus.

L'idée est très heureuse, mais toute moderne; cette pitié attendrie de l'homme pour les dieux est un sentiment que l'antiquité ne pouvait connaître. Heine l'a encore très poétiquement exprimée dans une pièce charmante intitulée *Coucher de soleil*, où l'originalité de son imagination a su rajeunir et transformer un sujet dont tout autre eût redouté la banalité.

Ardent et rouge, le soleil descend dans la mer qui frissonne au loin, luisante comme l'argent; les vapeurs aériennes, teintées de rose, flottent autour de lui; et, en face, du voile de nuages qu'assombrit l'automne se dégage, triste et mortellement pâle, le visage de la lune. Derrière elle, comme des étincelles, les étoiles commencent à poindre dans la brume.

Jadis au ciel brillaient, unis par l'hymen, la Lune déesse et le Soleil dieu; et près d'eux fourmillaient les étoiles, leurs filles ingénues.

Mais de mauvaises langues soufflèrent entre eux la discorde, et il se sépara, plein de haine, le couple auguste et resplendissant.

Tout le jour maintenant, dans sa magnificence solitaire, le Soleil dieu chemine là-haut. Sa splendeur lui vaut l'adoration et les hymnes pompeux des hommes superbes, endurcis par la prospérité. Mais, pendant la nuit, la Lune traverse le ciel, la Lune, pauvre mère, avec les

étoiles, ses filles orphelines. Elle luit, silencieuse et mélancolique, et les amoureuses jeunes filles et les poètes pieux lui consacrent leurs pleurs et leurs chants.

Pauvre et douce Phœbé ! Son cœur féminin chérit encore son bel époux. Quand vient le soir, tremblante et pâle, elle se dérobe à ses nuages légers, et, jetant un regard douloureux sur l'infidèle, elle semble lui crier avec angoisse : Viens ! viens ! les petites te demandent. Mais le dieu superbe, à la vue de sa compagne, rougit à la fois de courroux et de douleur ; inexorable, il fuit et se hâte de descendre en son lit solitaire et froid comme les flots.

Des langues méchantes et venimeuses ont donc mis la douleur et l'angoisse au cœur même des dieux immortels. Et les pauvres dieux, là-haut, dans le ciel, sans que rien console leur misère, suivent leur route infinie. Ils ne peuvent mourir et ils traînent avec eux leur éclatante infortune.

Moi donc, qui ne suis qu'un homme, créature infime, et qui certainement mourrai, je ne veux plus me plaindre.

Un ancien ne pouvait comprendre ainsi ni la splendeur du jour ni le charme de la nuit. Qu'auraient-ils fait alors de la compassion des mortels, *mortalibus ægris*, ces dieux superbes dont les trônes d'or couronnaient les sommets inaccessibles de l'Olympe ! Mais aujourd'hui les trônes sont tombés ; les dieux eux-mêmes, dit Heine, ne règnent pas éternellement, leur rire inextinguible s'est éteint, et les immortels sont morts.

Ici encore le souvenir d'Alfred de Musset nous revient. Lui aussi, il s'est ému du crépuscule des dieux *Götterdämmerung*. Il s'est troublé en voyant le ciel dépeuplé et les croyances mortes. Il a pleuré la ruine des illusions antiques et l'ébranlement de la nouvelle foi. Les premières pages de *Rolla* sont un éloquent hommage aux siècles disparus, une sublime oraison funèbre du passé de l'humanité.

Malheureusement Henri Heine ne s'est pas longtemps attendri sur ce passé. Plus sceptique que Musset, moins respectueux que lui des choses divines, il s'est repenti d'une émotion passagère, il a eu presque honte de ses larmes. Un autre *Coucher de soleil* contraste étrangement avec le premier. L'opposition des deux pièces fera nettement ressortir la dualité singulière qui caractérise la nature allemande et qui s'accuse peu à peu dans l'œuvre d'Henri Heine.

Autant tout à l'heure il était respectueux et tendre, autant le voilà tout à coup impertinent et railleur.

Le beau soleil est doucement descendu dans la mer ; les flots on-

doyants sont assombris déjà par la nuit, mais la rougeur du soir les parsème encore de lueurs d'or. L'élan retentissant du flot jette contre la grève les vagues blanches. Elles bondissent, joyeuses et pressées, comme les troupeaux de moutons laineux que le jeune pâtre en chantant ramène le soir.

Que le soleil est beau! me dit après un long silence l'ami qui marchait avec moi sur le sable; à demi railleur, à demi mélancolique, il m'assura que le soleil était une jolie femme [1], mariée par convenance au vieux dieu de la mer. Tout le jour le soleil marche joyeux au haut du ciel, vêtu de pourpre, étincelant de diamants, aimé, admiré par toutes les créatures que réjouit son regard lumineux et chaud. Mais le soir, triste contrainte, il faut retourner dans le palais humide, dans les bras du vieil époux.

Crois-moi, poursuivait mon ami (et il riait, soupirait, puis riait encore); crois-moi, ils font là-dessous le plus tendre ménage. Soit qu'ils dorment, soit qu'ils se querellent, la mer se gonfle et mugit, et le nautonier, dans le fracas des vagues, entend le vieillard gourmander sa femme : « Grosse prostituée! rayonnante courtisane [2]! Tout le jour tu resplendis pour d'autres, et la nuit, pour moi, tu es toujours froide et fatiguée! » Après de telles disputes d'alcôve, on comprend que le fier soleil fonde en larmes et pleure son infortune. Sa plainte est si longue, que, tout à coup, désespéré, le dieu des mers saute hors de son lit et monte bien vite en nageant à la surface des eaux pour prendre un peu l'air et se remettre.

C'est ainsi que je l'ai vu la nuit dernière, hors de l'eau jusqu'à la ceinture. Il avait un gilet de flanelle jaune, un bonnet de nuit de la blancheur des lis, et un visage flétri.

Ici, pour la première fois, le rire apparaît dans la poésie de Heine. Brusquement il éclate, insolent, presque sacrilège, sur ce visage encore humide de pleurs. Cet éclat soudain nous surprend et nous scandalise. On peut justement s'étonner, s'affliger même qu'un poète ait ainsi parlé, qu'il ait grossièrement travesti les fables merveilleuses qui charmèrent l'enfance de l'humanité. Ces dieux qu'un instant il a plaints, il les méprise maintenant. Il ne les évoque que pour en rire, il insulte à la beauté qui courbait les Grecs aux pieds de leurs statues! Il se moque d'Amphitrite qu'il appelle la grosse femme-poisson; et les filles de Nérée, les belles et compatissantes Océanides qui jadis avaient pourtant consolé sa peine, il les traite de sottes. Hélas! il les a fait fuir pour jamais!

[1] Le mot soleil, *Sonne,* est féminin en allemand, ce qui explique la comparaison.

[2] Nous avons dû adoucir les termes allemands.

elles ne sortiront plus de leurs grottes de corail, elles n'élèveront plus sur les flots bleus leurs épaules ruisselantes. Tous les mythes radieux de la religion antique que Chénier avait respectés et chéris, Heine les a outrageusement parodiés. Il a profané les saintes reliques du passé et brutalement détruit les mensonges divins dont s'est désabusée notre raison, mais dont notre imagination ne sera jamais désenchantée.

Si, du moins, détaché des illusions passagères, il eût cru aux éternelles vérités, on pardonnerait la raillerie des superstitions anciennes à la fière assurance des dogmes nouveaux. Mais Heine avait une âme essentiellement impie. Il n'eut, hélas! la dévotion d'aucun culte, la ferveur d'aucune foi. S'il comprit la poésie du christianisme, il en méconnut toujours la vérité; il aima presque Jésus, mais il ne crut pas en lui. Il eut dans sa jeunesse un mouvement de tendresse et de pitié pour ce pauvre enfant affligé sous les traits duquel l'amour parut autrefois sur la terre.

Il fut obligé de s'enfuir, dit-il, comme un chevreuil timide, poursuivi par les sots et les docteurs. L'amour fut trahi, vendu pour de l'argent; il fut outragé, flagellé, crucifié. Mais les sept soupirs que l'amour poussa en mourant, brisèrent les sept châteaux d'airain que Satan s'était construits devant les portes du ciel; et quand s'ouvrirent béantes les sept plaies de l'amour, les sept cieux se rouvrirent aussitôt accueillant pécheurs et fidèles. C'est l'amour, ô mon bien-aimé, que tu as vu comme un cadavre sur le sein maternel de la femme désolée. Oh! crois-moi, à ce cadavre glacé peut se réchauffer encore une humanité tout entière; de ce sang naissent de plus belles fleurs que n'en produisent les orgueilleux jardins d'Al-Raschid, et, des yeux de cette femme désolée, coule une huile plus douce que n'en fourniront jamais toutes les roses de Chiraz.

Ce n'est pas le cœur d'Henri Heine qui parle ainsi, c'est son imagination; ce n'est pas le croyant c'est le poète, C'est le poète seulement qu'émut le douloureux sacrifice du Golgotha, c'est le poète qui pleura avec Marie... comme il avait pleuré naguère avec Phœbé. Mais il ne s'est pas réchauffé au cadavre divin; il n'a pas pris sa part de ce corps crucifié et de ce sang qui ruisselle; il ne s'est pas attablé au festin des anges, il n'a pas mangé le pain ni bu le vin de Dieu. Qui ne voit cependant ce que la foi religieuse eût pu faire de l'âme ardente de Heine! Quelle force elle eût donnée à sa jeunesse, quelle dignité à sa vie, quelle austère grandeur à ses souffrances et à sa mort!

On sait que pendant plusieurs années Heine fut, avant de mourir, la proie des plus cruelles tortures. Une paralysie implacable avait

gagné peu à peu tous ses membres ; ses yeux ne pouvaient même plus s'ouvrir sans le secours d'une main amie. Il se mourait lentement en pays étranger, presque dans la pauvreté, presque dans l'isolement ; soigné par une femme dont il avait fini par légitimer l'amour, visité par quelques rares amis, assez originaux, disait-il amèrement, pour lui demeurer fidèles.

Sur le seuil redoutable où le retinrent de si longues souffrances, à l'entrée d'un monde inconnu, Heine ne trembla pas, il faut le reconnaître. Mais son courage fut moins la résignation sereine d'un martyr que la bravade irritée d'un sceptique. Il mourut sans peur, mais non sans âpreté ni sans révolte. Sa dernière heure, cette heure qui devrait être toujours une heure de miséricorde et de pitié suprême fut pleine de rancune et de colère : avant de quitter la vie il ne put lui pardonner.

Le *Livre de Lazare*, ce livre dont le nom seul exhale une odeur de sépulcre, et que le poète composa sur son lit de mort ; ce livre qui fut son dernier chant, ou son dernier sanglot, s'ouvre par une imprécation :

Les amis que j'ai embrassés, que j'ai aimés, m'ont fait subir les plus indignes traitements. Mon cœur se brise ; là-haut cependant le soleil salue en riant le mois de la volupté.

Le printemps est en fleurs. Dans la verte forêt résonne le chant joyeux des oiseaux ; les fleurs et les jeunes filles sourient d'un sourire virginal ; ô monde charmant, tu es hideux !

Je serais vraiment tenté de louer l'enfer. Là, jamais de contraste impertinent qui nous mortifie. Pour les cœurs souffrants, la place est bien meilleure là-bas, au bord des eaux nocturnes du Styx.

Son bruissement mélancolique, le cri rauque et désolé des stymphalides, le chant des furies, si aigu et si strident, et au milieu de tout cela les aboiements de Cerbère.

Tout cela forme une lugubre harmonie avec le malheur et la tristesse. Dans la sombre vallée de l'empire des ombres, dans les domaines maudits de Proserpine, tout est d'accord avec nos larmes.

Mais ici, en haut, que le soleil et les roses me torturent cruellement ! Le ciel se raille de moi, le bleu ciel, le ciel de mai.... ô monde charmant, tu es hideux.

Qu'est devenue la patience résignée et la touchante clémence du *Livre des Chants ?* Le poète portait alors plus vaillamment le poids des *Jünge Leiden*, des jeunes douleurs. Sa plainte était moins amère. Si dure que lui fût la vie, il avait pour elle des trésors d'indulgence, et c'est à peine si le ciel lui paraissait moins bleu quand il le voyait à travers ses pleurs.

Tout autres sont les accents du *Livre de Lazare.* Ce recueil est écrit sur le ton de l'ironie haineuse ou du scepticisme moqueur. Lisez la pièce intitulée *Au ciel*; vous y trouverez des plaisanteries indignes même d'un incrédule, mais surtout d'un mourant.

Lisez cette autre poésie : *le Corps et l'Ame*, une des plus belles du recueil. Elle est d'une tristesse navrante. Pourquoi faut-il qu'elle s'achève par un vulgaire jeu de mots, par un calembour misérable?

La pauvre âme dit au corps : Je ne te quitte pas, je reste avec toi, avec toi je veux m'abîmer dans la nuit et dans la mort, avec toi boire le néant. Tu as toujours été mon second moi, tu m'enveloppais amoureusement comme un vêtement de satin doucement doublé d'hermine. Hélas! il faut maintenant que toute nue, toute dépouillée de mon cher corps, un être purement abstrait, je m'en aille errer là-haut, comme un rien bienheureux, dans les royaumes de la lumière, dans ces froids espaces du ciel, où les éternités silencieuses me regardent en bâillant. Elles se traînent là, pleines d'ennui, et font un claquement insipide avec leurs pantoufles de plomb. Oh! cela est effroyable. Oh! reste, reste avec moi, mon corps bien-aimé!

Le corps dit à la pauvre âme : Oh! console-toi, ne t'afflige pas ainsi. Nous devons supporter en paix le sort que nous fait le destin. J'étais la mèche de la lampe, il faut bien que je me consume; toi, l'esprit, tu seras choisi là-haut pour briller, jolie petite étoile, de la clarté la plus pure. Je ne suis qu'une guenille, moi; je ne suis que matière, vaine fusée, il faut que je m'évanouisse et que je redevienne ce que j'ai été, un peu de cendre. Adieu donc, et console-toi. Peut-être d'ailleurs s'amuse-t-on dans le ciel beaucoup plus que tu ne penses. Si tu rencontres le grand Beer dans la voûte des astres, salue-le mille fois de ma part [1].

Pourquoi finir par cette plaisanterie équivoque? Pourquoi rompre par cet éclat de rire une plainte aussi poignante? Devant ces brusques oppositions, notre pitié s'effarouche et notre émotion reste interdite. Jamais autrefois Heine n'eût ainsi parlé. Il comprenait plus noblement alors l'austère grandeur de la souffrance et le triste privilège des pleurs. Mais aujourd'hui la jeunesse s'est éloignée, emportant avec elle cette ardeur généreuse et cette bravoure qui font qu'à vingt ans la douleur a ses voluptés et les larmes ont leur ivresse. L'épreuve terrible des dernières années de Heine le trouve désarmé; pour en sortir vainqueur, il n'avait le secours d'aucune foi, la consolation d'aucune espérance. L'impru-

[1] Il y a ici un calembour intraduisible en français. Heine joue sur le mot *Bär*, qui, en allemand, signifie ours (et Grande Ourse) et qui termine le nom de Meyerbeer.

dent avait brisé lui-même tous les ressorts de son âme; il s'était blessé avec ses propres armes. Ne l'oublions pas, le Heine du *Livre des Chants*, jeune, enthousiaste, devint bien vite le Heine des *Reisebilder*, des pamphlets et des satires. Dans le *Livre de Lazare*, nous sentons cette pointe de sarcasme qui déjà nous blessait dans certaines pièces de la *Mer du Nord*, et que nous retrouvons ici plus aiguë. C'est que Heine depuis vingt ans l'a affinée sans relâche; depuis vingt ans, il a distillé tant de subtils poisons, qu'une goutte mortelle s'est infiltrée dans ses veines. Il a si longtemps et si cruellement raillé, qu'il a fini par se faire à son image un Dieu railleur et cruel.

Hélas! écrivait-il moins de deux ans avant de mourir, hélas! la moquerie de Dieu pèse sur moi. Le grand auteur de l'univers, l'Aristophane du ciel, a voulu faire sentir vivement au petit auteur terrestre, au soi-disant Aristophane allemand, à quel point ses sarcasmes les plus spirituels n'ont été au fond que de pitoyables piqûres d'épingles, en comparaison des coups de foudre que son « humour » divin sait lancer sur les chétifs mortels.

Oui, l'amer flot de raillerie que le grand maître déverse sur moi est terrible, et ses épigrammes sont cruelles à faire frémir. Je reconnais humblement sa supériorité, et je me prosterne devant lui dans la poussière. Cependant, quelque faible que soit ma verve créatrice, comparée à celle du grand créateur, la raison éternelle n'en brille pas moins dans ma tête, et j'ai le droit de citer devant son tribunal et de soumettre à sa critique respectueuse la plaisanterie de Dieu, mon seigneur et maître. C'est ainsi que tout humblement j'ose faire observer d'abord que la plaisanterie atroce qu'il m'inflige me semble se prolonger un peu trop; voilà plus de six ans qu'elle dure, ce qui finit par devenir maussade. Puis je voudrais aussi faire remarquer, en toute humilité, que cette plaisanterie n'est pas neuve, que le grand Aristophane s'en est déjà servi en mainte autre occasion, et qu'il a commis ainsi un plagiat sur lui-même.

Tristes et mesquines railleries! Qui voudrait échanger contre une telle gaîté la plus poignante douleur, et contre ces ricanements impies les larmes les plus amères? La mort, et surtout la mort si longtemps attendue, si cruellement annoncée, doit être austère et recueillie. Soyons doux envers elle, mais soyons respectueux aussi, et si nous osons lui sourire, que ce soit d'un sourire serein, sans amertume et sans mépris.

En lisant les derniers vers de Henri Heine en écoutant cette plainte si âpre, nous nous souvenions d'un mot de George Sand : « Il y a tant de différence, dit-elle, entre la trace des malheurs non

mérités et celle des passions irritées ou assouvies! » Entre le *Livre des Chants* et celui de *Lazare* toute la différence est là. La douleur de Heine, si résignée naguère, s'est révoltée; ses pleurs, qui jadis coulaient purs comme le cristal, un fiel amer les a corrompus.

En 1823 déjà, un ami de Heine, le baron de la Motte-Fouqué, s'affligeait moins de ses larmes qu'il ne s'inquiétait de son sourire.

Ne joue pas avec les serpents, lui disait-il, leur enlacement est si fort!

Celui qui jusqu'à la tombe joue avec les serpents, jusque dans la tombe les serpents rampent après lui, et quand son cœur veut monter vers le ciel, alors ils l'enserrent de leurs anneaux et le retiennent dans la poudre.

Cette voix prophétique ne fut pas entendue. Jusqu'au tombeau Heine a joué avec les serpents : ils ont fini par l'étouffer.

Cependant, au moment de mourir, il s'est encore souvenu de son premier amour. Il a revu non sans attendrissement le chaste et léger fantôme des jeunes années.

Ce sont surtout, dit-il, les larmes de la petite Juliette qui me reviennent en mémoire. Ce doux regret devient un désir fougueux, et jour et nuit je l'appelle...

Tu étais une blonde jeune fille, si gracieuse, si gentille et si froide...

Aux bords du Rhin, près des coteaux couverts de vignes, nous allions jadis pendant les jours d'été; le soleil riait, du calice amoureux des fleurs s'exhalaient des parfums embaumés.

. . . .

Mais, toi, tu marchais tranquille auprès de moi, dans ta blanche robe de satin, chaste et digne comme ces images de jeunes filles que dessine le pinceau de Netscher. Ton cœur dans ton corsage était comme un petit glacier.

. . . .

Devant les assises de la raison, tu as été complètement absoute. L'arrêt porte ces mots : La petite, ni par paroles, ni par actions n'a violé une promesse..... Et cependant mon cœur est obligé de te condamner.

C'est la dernière larme de Heine, c'est son dernier retour sur un poétique et triste passé. Juliette! Agnès! innocentes et douloureuses amours qui l'aviez fait poète; vous pouviez le faire héros et martyr, s'il eût laissé s'élargir sa « sainte blessure, » s'il eût pieusement conservé dans son cœur le chaste trésor de votre souvenir. Juliette! Agnès! noms gracieux et changeants de la petite

jeune fille, on sait quel autre nom vous avait remplacés! Mais ce nom indigne, jamais la muse de Heine ne voulut le prononcer; elle lui refusa toujours l'hommage de ses chants. Pauvre muse! si dans une de ses veilles douloureuses le poète mourant la vit s'asseoir, encore fidèle, à son chevet, il dut rougir et détourner les yeux. A lui aussi elle eût pu dire, la chaste et sévère déesse :

Qu'as-tu fait, mon amant, des jours de ta jeunesse?...
Qu'as-tu fait de ta vie et de ta liberté?

Sa vie, hélas! il l'avait vouée à la raillerie, à la haine, au rire éternel qui sèche et durcit le cœur. Sa liberté, il l'avait enchaînée de bonne heure à une créature indigne de lui, et, s'il la ressaisissait parfois, c'était pour l'asservir encore à de plus basses amours. Je ne sais rien d'aussi pénible à lire que les études biographiques sur Henri Heine [1]. Elles nous le montrent, l'ardent et généreux poète d'autrefois, abaissé peu à peu par une liaison vulgaire, au rang des bohèmes et des libertins. Il n'eut même pas, dans ses désordres, l'extravagance romantique de lord Byron; son inconduite garda toujours quelque chose de médiocre et de bourgeois. Son ménage équivoque était souvent troublé par d'avilissantes querelles, et plus d'un de ses amis refusa constamment de s'asseoir à son méprisable foyer.

En fermant le dernier recueil de ces poésies, en terminant cette étude, nous jetons en arrière un regard douloureux. Celui que nous aimions naguère a trahi les généreuses promesses de ses jeunes années; il a démérité de notre estime et de notre pitié. Sur ce lit de mort où le cloue un mal cruel, il souffre plus qu'il n'a jamais souffert, et pourtant nous sentons pour lui moins de compassion qu'autrefois.

Les roses du jardin étaient belles et il y avait dans leur parfum des séductions charmantes, mais elles se flétrirent vite et elles moururent, rongées par un poison étrange.

Depuis lors, une maladie mortelle a frappé aussi le rossignol, le noble chanteur de la nuit, qui faisait la cour à ces roses; je crois qu'il a pris du même poison.

Le doute rieur, le doute impie, voilà l'amère liqueur dont Heine s'est abreuvé; voilà le poison qui a tué la poésie et le poète, les roses et le rossignol!

C. Bellaigue.

[1] Lire notamment *Souvenirs intimes d'Henri Heine,* par M. Alexandre Weill.

DANS LES MONTAGNES ROCHEUSES

Il fut un temps où les rives marécageuses de la Seine étaient fréquentées par des éléphants et des ours, que les Parisiens, qui habitaient alors les falaises de Montmartre et les dunes de Saint-Germain, venaient chasser à l'endroit où se trouve actuellement l'Opéra. Vers la même époque, le grand continent du Nord-Amérique était loin d'avoir l'apparence qu'il a maintenant. Une immense mer d'eau douce, de forme à peu près triangulaire, en occupait tout le centre. Bornée au nord par les collines du Canada, à l'ouest par les Montagnes Rocheuses, à l'est par les Alleghanies, cette nappe d'eau, de médiocre profondeur, s'écoulait dans l'Atlantique par les chutes du Niagara, et dans le golfe du Mexique par le Mississipi.

Le seuil du Niagara s'usant sous le frottement des eaux, quelque cataclysme renversant peut-être la barrière du sud, cette mer se dessécha peu à peu, laissant une plaine immense, sablonneuse par endroits, fangeuse presque partout, à peine ridée des quelques ondulations qu'y avaient creusées les courants sous-marins dont elle avait été sillonnée pendant tant de siècles. Il n'en resta plus que les cinq grands lacs qui séparent aujourd'hui les États-Unis du Canada et qui alimentent le Saint-Laurent. L'œuvre du dessèchement continue d'ailleurs, car leur niveau s'abaisse encore d'une manière sensible.

Ce sont les trappeurs et les missionnaires français du Canada qui, les premiers parmi les Européens, parcoururent ces plaines qui couvrent près de 200 000 lieues carrées. Ils leur donnèrent le nom de Prairie, que lui ont conservé les Américains; du reste, le vocabulaire topographique usuel est resté presque exclusivement français. Une colline est une *butte*, une cascade un *saut*, un affluent une *fourche*, etc.

A une époque indéterminée, à la suite d'une convulsion souterraine, une île à peu près ronde, d'une centaine de milles de diamètre, surgit un jour dans cette mer, non loin des Montagnes Rocheuses. Une éruption, se frayant un passage à travers

les couches horizontales superposées, les retroussa en anneaux circulaires autour du cratère qui servit d'évent. Chacune de ces couches, en venant affleurer à la surface, y amena naturellement les minéraux qu'elle contenait. Il résulte de cette disposition singulière une série de zones concentriques contenant chacune des richesses spéciales. En suivant un rayon, on traverse en quelques heures des gisements de houille, des dépôts de pétrole, des mines d'or, de cuivre et d'argent. Si, au contraire, on s'attache à l'un des filons qu'on relève à chaque pas, on rencontrera, presque sans interruption, les mêmes minerais, en suivant une circonférence qui ramènera au point de départ.

Ce singulier pays resta longtemps inconnu. Il était éloigné de tout, comme perdu au milieu de la Prairie. Des tribus indiennes, nombreuses et guerrières, en défendaient les approches. Ce n'est que depuis cinq ou six ans que les Américains en ont pris possession, à la suite d'une guerre sanglante, dans laquelle ils n'ont pas toujours été vainqueurs. Maintenant les Black-hills du Dakota tendent à devenir le centre d'une agglomération de mines et d'exploitations agricoles dont l'importance s'accroît de jour en jour.

Appelés dans ce pays par une question d'intérêt, nous avons pensé que le récit du rapide voyage que nous venons d'y faire intéresserait peut-être les lecteurs du *Correspondant*.

I

Quand on a pataugé pendant deux jours dans les abominables bourbiers que la municipalité de Chicago appelle des rues, et qu'on a assisté à la transformation en lard salé de quelques centaines de malheureux cochons, ce qui, comme chacun sait, est la grande industrie du pays, on se sent pris d'une immense envie de s'éloigner de ce séjour enchanteur. Aussi est-ce avec un bien vif sentiment de satisfaction que M... et moi, nous nous disposons à quitter le *Grand Pacific Hotel* et à dire adieu pour quelques semaines à la civilisation américaine. Il paraît en effet que nous allons nous plonger en pleine sauvagerie. Du moins nous sommes autorisés à le croire par tout ce que nous entendons dire autour de nous. A New-York, quand nous parlions de notre projet d'aller à Deadwood-Dakota, nos amis de l'Union-Club levaient les bras au ciel. Ce matin, nous avons été au bureau de l'hôtel pour régler notre note, donner notre adresse et prendre nos billets de chemin de fer. Le clerk est un Canadien qui, depuis notre arrivée, fait tout ce qu'il peut pour nous témoigner la sympathie que lui inspire notre qua-

lité de « Français du Vieux Pays ». En nous entendant lui parler de Deadwood, il a réfléchi un instant, puis interpellant l'autre clerk, un Yankee à barbe babylonienne :

— Jim, a-t-il dit, voilà des gentlemen qui vont à Deadvood-Dakota. Qu'est-ce qui s'est donc passé à Deadwood ces temps derniers? Est-ce que les Indiens n'ont pas scalpé toute la population?

— Non, dit Jim, en se renversant dans sa chaise, et levant les yeux au plafond d'un air méditatif. C'est dans le Colorado que cela s'est passé; ce n'est pas dans le Dakota.

— Alors des cow-boys se sont emparés de la ville et ont brûlé tout un quartier.

— Non, c'est dans le Montana.

— Cependant je suis sûr que quelque chose est arrivé à Deadwood.

— Attendez! Vous avez raison! C'est une inondation, oui, je me le rappelle maintenant. La rivière a débordé et a emporté toute la ville. C'était le mois dernier.

— Ah! enfin, il y a déjà quelques semaines de cela. Le bureau de poste doit être rétabli. Messieurs, vous prenez vos billets jusqu'à Deadwood, n'est-ce pas? 49 dollars chacun, trente-six heures de chemin de fer et autant de voiture à travers la Prairie. L'omnibus va vous conduire jusqu'au *North-Western!* Messieurs, permettez-moi de vous serrer la main. Toujours bien heureux de voir des Français. Ah! voici la carte du chemin de fer!

Nous disons adieu à cet excellent homme, et nous nous insinuons avec une certaine difficulté dans l'omnibus déjà aux trois quarts rempli de nos fusils, de nos valises et de nos selles.

Pendant qu'il nous emmène vers la gare, nous jetons un coup d'œil sur la carte qui vient de nous être remise. En Amérique, chaque compagnie de chemin de fer publie, en guise d'indicateur, mais surtout de réclame, une carte devant laquelle la déesse de la géographie n'a qu'à se voiler la face, car invariablement les positions relatives des villes principales sont modifiées de telle manière qu'il ressorte clairement pour le voyageur naïf que la ligne en question est la seule qui puisse le conduire là où il veut aller. Sur l'enveloppe de celle-ci s'étale en gros caractères la note suivante :

A l'explorateur!
Au pionnier!!
A l'ouvrier!!!
Au chasseur!!!!
Au touriste!!!!!
Au mineur!!!!!!
A tout le monde ! ! ! ! ! ! ! !

Il est fait savoir que :
Si l'on veut réussir dans l'élevage,
Si l'on veut avoir de belles récoltes,
Si l'on recherche un climat délicieux
Et des sites merveilleux !
Il faut ne jamais sortir des pays que traverse le « North-Western-Railway. »
Qu'on se le dise ! ! ! !
Car :

En Europe la mortalité est de	1	pour	42
Dans les États de l'Est, elle est de	1	pour	88
Dans le Far-West elle est de	1	pour	120

Je traduis à M... cette mirobolante réclame.

— Ah! mon ami, s'écrie-t-il enthousiasmé, que la statistique est donc une science consolante! Puisque tous les habitants de Deadwood viennent d'être noyés, personne ne peut plus mourir dans le Far-West d'ici une dizaine d'années. Sans cela, les moyennes seraient dépassées. Et ces gens de New-York qui disaient que notre voyage était dangereux.

Fortifiés par cette pensée qui unit si heureusement la philosophie à l'arithmétique, nous nous précipitons dans un pullman-car, qui nous emporte bientôt loin de la bonne ville de Chicago.

Le pullman-car est une des rares institutions dont les Américains aient le droit incontestable de s'enorgueillir. Quand on peut se procurer une place dans l'un d'eux, et il y en a dans presque tous les trains, on voyage beaucoup plus confortablement que sur nos lignes les plus luxueuses de l'Europe. Ce sont des wagons longs de 25 mètres environ. Au centre, se trouvent de chaque côté douze petits canapés se faisant face deux à deux; chacun de ces canapés correspond à une place, et deux d'entre eux constituent ce qu'on appelle une « section ». Réunis pendant la nuit, ils forment un excellent lit muni de draps et d'oreillers toujours parfaitement propres. Un autre lit caché dans la muraille pendant le jour, sort d'une espèce de placard pour venir se rabattre horizontalement à 3 pieds au-dessus du premier et reçoit le second voyageur.

L'avant et l'arrière du wagon sont occupés par un fumoir et des cabinets de toilette toujours abondamment fournis d'eau glacée, de savons et de serviettes. Sur beaucoup de trains, il y a en outre un wagon-restaurant avec une cuisine, mais ce luxe suprême ne se rencontre guère que dans l'Est; de l'autre côté de Chicago, nous n'avons que des buffets, et le buffet américain mérite une mention spéciale.

Trois fois par jour, à des heures bizarres, le train s'arrête tout d'un coup sur la place de quelque village. On voit apparaître sur

le seuil d'une maison quelconque, plus ou moins loin de la gare, un gentleman qui agite vigoureusement une grosse cloche. On y court, on entre dans une grande salle dans laquelle se trouvent quelques tables couvertes de nappes rouges toujours très sales.

Une fille, ordinairement laide, vient se placer devant vous d'un air sévère. Avec une rapidité vertigineuse, elle prononce les paroles suivantes, toujours les mêmes :

« Bœuf bouilli! Bœuf rôti! Bœuf salé! Lard! Pommes de terre! Choux! Thé! Café! »

C'est le menu. Il est du reste bien inutile de faire un choix; le résultat est le même, quoi qu'on dise. Au bout de cinq minutes, la même fille revient avec une douzaine de soucoupes qu'elle dépose autour de votre assiette en triple couronne, sans mot dire. Après quoi, elle disparaît, fière et calme, et vous n'entendez plus parler d'elle.

Mais c'est à ce moment qu'il faut voir, ou plutôt qu'il ne faut pas voir les Américains à l'œuvre. Armés de leur fourchette, ils piquent au hasard dans cinq ou six soucoupes, empilent le tout dans leur assiette, le mêlent soigneusement et puis, au moyen de leur couteau, engouffrent en un clin d'œil cette pâtée. Il faut noter que, de peur d'accident, lesdits couteaux sont toujours en métal blanc et prudemment émoussés.

Le jour de notre départ, nous dînions à Sparte. Je me débattais péniblement contre une substance qui pouvait être du bœuf, à moins que ce ne fût autre chose, quand j'entendis tout d'un coup M... pousser une exclamation de stupeur : en face de nous était assis un vieux monsieur d'apparence respectable. Il avait commencé par prendre une tranche de lard qu'il avait soigneusement coupée en petits morceaux, il y ajouta un peu de crème, quelques pointes d'asperges, un œuf poché, des tomates crues, le jus d'une pêche confite, du sel et du poivre en abondance, puis il arrosa de mélasse noire et avala le tout avec un air de vive satisfaction. C'était un horrible spectacle.

Le pays où l'on se nourrlt si mal est pourtant charmant. En sortant de Chicago, la ligne, quittant la prairie, s'élève dans le nord pour entrer dans Wisconsin. Au sortir des plaines marécageuses de l'Illinois, nous voyons des chaînes de petites montagnes couvertes de magnifiques bois de chênes et de sapins, séparées les unes des autres par de jolies vallées toutes vertes, d'une fertilité admirable. Dans ce pays que les Indiens seuls habitaient il y a cinquante ans, la population est déjà aussi dense que dans bien des provinces de France, au moins le long de la ligne, car l'absence de tout chemin doit rendre les villages singulièrement plus clairsemés dans l'intérieur. Les eaux sont magnifiques et d'une abondance extraordi-

naire. Debout sur la plate-forme du car, nous voyons à chaque instant des étangs et même des lacs sur lesquels naviguent de petits bateaux à vapeur.

Vers neuf heures nous traversons le Mississipi à Winona. Malheureusement l'obscurité nous empêche de bien voir. Nous ne restons que quelques minutes dans une immense gare brillamment éclairée à la lumière électrique, et puis le train reprend sa course et nous allons nous coucher.

Quand nous nous réveillons le lendemain matin, l'aspect des pays est bien changé. Nous sommes rentrés dans la prairie, non pas la prairie cultivée des environs de Chicago, mais la prairie dans toute son immensité et sa sauvage nudité. Ici la colonisation ne fait que naître. A peine voit-on de loin en loin, aux environs des gares, de petites maisons en bois entourées de défrichements. Partout ailleurs, l'œil se promène, sans pouvoir se fixer nulle part, sur une immense plaine, à peine accidentée, couverte d'une herbe épaisse qui ondule sous la brise, en prenant des teintes bleuâtres très singulières. L'eau est rare. On rencontre seulement quelques ravins pleins d'une onde bourbeuse qui s'en va lentement avec mille détours vers le Missouri. Dans d'autres endroits, les eaux sans écoulement forment des marais d'où s'élèvent de longues bandes de canards.

L'impression est des plus tristes, mais quelles richesses incalculables sont cachées dans ces plaines, et pendant combien d'années encore nos agriculteurs d'Europe, grevés des charges accumulées par vingt siècles de civilisation, pourront-ils lutter contre l'invasion des produits de ce pays. L'impulsion est donnée. Comment arrêter maintenant le courant? Le bien en résultera, mais seulement dans cinquante ans, quand la valeur de nos terres aura baissé encore de moitié, et que la moitié de nos paysans aura été forcée d'émigrer. D'ici là, que de souffrances!

Car il ne faut pas se le dissimuler, à moins d'un changement total dans notre système douanier, la lutte est impossible, et chaque année qui s'écoulera verra tomber une nouvelle branche de notre industrie agricole. Hier le blé, aujourd'hui le vin, car la Californie commence à envoyer ses vins à Bordeaux, après y avoir envoyé le phylloxera; demain, ce sera l'élevage. Chaque ligne de chemin de fer qui s'ouvre dans le Far West creuse une blessure nouvelle.

Il est intéressant de se rendre compte de la manière dont le gouvernement américain favorise ce mouvement. Quelquefois, comme cela a eu lieu pour l'*Union Pacific*, la grande artère qui la première a traversé le continent, il subventionne directement une compagnie, mais d'ordinaire on procède autrement.

Une fois le tracé de la ligne arrêté, la zone parcourue est divisée en petits carrés de 1 mille de côté, auxquels la voie sert de base. Chacun de ces carrés prend le nom de section. Par le fait même de la concession, la compagnie devient propriétaire de la moitié de ces terrains, l'autre moitié reste au gouvernement.

Pendant les premières années surtout, les seuls bénéfices que puissent espérer les actionnaires proviennent de la vente de la mise en valeur de ces terres. Aussi la compagnie prend-elle tous les moyens pour y attirer l'émigration.

C'est généralement en automne que le settler, comme on l'appelle, vient choisir des terres. Sur une simple déclaration, on lui donne un droit de parcours à peu près gratuit sur la ligne. Dès qu'il a fait son choix, il va trouver l'agent de la compagnie. S'il n'a pas d'argent, ce qui arrive le plus souvent, on lui fera un crédit de cinq ou six années. Les terres lui sont vendues de 1 à 5 dollars l'acre (40 ares). Il lui faut encore une maison, des instruments d'agriculture, des animaux. Tout cela lui est fourni par des institutions spéciales. Cependant ces dépenses sont relativement considérables. Une maison coûte 350 ou 500 dollars; une vache à lait, de 25 à 30 dollars; une bonne paire de chevaux, 100 ou 150; mais au printemps, vers le 15 avril, il lui suffira de retourner les mottes de la prairie, et d'y jeter quelques poignées d'avoine pour récolter, dès la fin de juillet, 25 à 40 boisseaux (*bushel*, 35 litres) par acre. A partir de la seconde année, on sème du froment qui rend de 20 à 40 bushels à l'acre, et cela sur un seul labour et sans engrais. On nous a montré des terrains qui avaient fourni jusqu'à vingt-cinq récoltes successives de blé dans ces conditions sans épuisement perceptible du sol : un humus noir d'alluvion dans lequel on ne voit pas une pierre.

Pour nourrir ses bêtes l'hiver, le nouveau fermier peut dans le courant de l'été couper du foin où bon lui semble; s'il a besoin d'un peu d'argent pour les dépenses courantes, il n'a qu'à aller chez ses voisins faire quelques travaux qui lui sont payés 2 dollars par jour. Dès la fin de la première année, il fait déjà des recettes; si ses visites au cabaret de la gare ne sont pas trop fréquentes, au bout de quatre ou cinq ans, la ferme et le mobilier ne doivent plus rien à personne.

A Tracy, où nous sommes arrivés à neuf heures du matin, il nous a fallu quitter notre pullman-car, qui n'allait pas plus loin. Le compartiment dans lequel nous nous sommes installés contient un public tout spécial déjà complètement différent de celui que nous avions l'habitude de voir dans l'Est. Quatre ou cinq femmes d'allures suspectes occupent un coin, elles semblent être sous la

surveillance d'un couple d'aspect austère. Les autres places sont occupées par des hommes crottés jusqu'à la nuque, en chemises de flanelle usées; les pantalons enfouis dans de grandes bottes. Tous chiquent avec conviction. Il y a encore quelques femmes et puis des nuées d'enfants. A toutes les stations, des hommes montent dans le train les mains pleines de prospectus, ce sont des « land agents » (courtiers de terre); ils nous abordent, nous proposent des fermes. Il y en a un qui veut à toute force me vendre tout un faubourg d'une ville à nom ronflant, Athènes ou Paris, je ne me rappelle plus bien. Il m'en montre le plan, j'y vois de grandes avenues coupées de rues innombrables, des squares, deux jardins publics, sept ou huit gares de chemin de fer, des églises, dix ou douze banques. Quand il est bien convaincu que je ne lui achèterai rien, il avoue de bonne grâce qu'il y a en tout cent cinquante habitants dans sa ville, qui logent dans une cinquantaine de baraques en bois, mais il affirme que dans deux ans, il y en aura vingt mille et cela est très possible. Les enfants se mettent à jouer. Pour débuter, ils envoient une balle dans l'œil du monsieur à la ville qui sourit gracieusement, car il est convenu qu'en Amérique tous les enfants sont charmants. Après lui, c'est mon tour : j'ouvre immédiatement la fenêtre qui est derrière moi, espérant que la balle en profitera pour aller rouler dans la prairie. La noirceur de mon dessein est tout de suite percée à jour. Le « young gentleman » un affreux gamin de sept ans, vient la fermer sans me demander mon avis. Je m'y oppose. Il s'en va en lâchant un juron déjà bien modulé.

A chaque instant quelqu'un passe dans le couloir réservé au milieu du wagon, trébuche et tombe sur nous, on nous marche sur les pieds. Jamais un mot d'excuses. Du reste, en cela supérieurs aux gens mal élevés de chez nous, ils trouvent tout naturel qu'on agisse de même à leur égard. Un de mes amis voyageait dernièrement dans un saloon-car. Tout d'un coup, il voit deux grands pieds qui s'allongent de chaque côté de sa figure. Son voisin de derrière se mettait à son aise. Se fâcher n'eût servi à rien. Heureusement, il remarqua un fauteuil libre derrière cet aimable Yankee : il va le prendre, et lui rend la pareille. L'autre ne broncha pas.

Voici une autre histoire du même genre qu'on m'a contée. Deux voyageurs, l'un Français, l'autre Américain, s'assoient face à face dans un tramway. L'Américain qui chiquait, bien entendu, se mit à cracher, fort adroitement du reste, à travers la portière ouverte à côté du Français. Celui-ci vexé, et voulant user de représailles, s'y prend si mal qu'il attrape l'autre en pleine figure. Naturellement, il se confond en excuses qui sont accueillies de très bonne grâce par le Yankee, lequel, tout en s'essuyant, se contente de dire d'un

ton un peu protecteur : *All's right, stranger! I guess you are a beginner!* « Cela ne fait rien, étranger, on voit que vous n'avez pas encore l'habitude. »

Ces gens sont grossiers parce qu'on ne leur a jamais appris à être autrement, mais, sous beaucoup de rapports, ils sont supérieurs comme tenue aux gens de la même classe en France. Leur attitude vis-à-vis des femmes est admirable. Pas une parole obscène ne leur échappe. De plus, chez eux, l'égalité est chose si bien acquise, qu'on n'y rencontre pas cette hostilité sourde que l'homme en blouse témoigne souvent chez nous au monsieur en redingote. Cependant cette observation, absolument vraie dans l'Ouest, serait bien sujette à quelques restrictions en ce qui concerne les provinces de l'Est qui s'européanisent rapidement.

Autour des gares, il s'est déjà groupé quelques maisons : chacune d'elles envoie son contingent d'enfants malingres, déguenillés et qui pataugent nu-pieds à travers les mares, pour venir regarder le train. La population de ces villages a partout la même composition. Deux ou trois épiciers, quelques *dry good stores* (quincailliers), des maréchaux, des selliers, une ou deux petites chapelles qui ne semblent guère fréquentées, presque jamais de bouchers ni de boulangers : en Amérique, on ne mange que du lard. Quant au pain, chacun fait soi-même, à chaque repas, les espèces de boulettes de pâte non levée, cuites dans un poêle, qui en tiennent lieu! Aussi, surtout dans l'Ouest, neuf Américains sur dix, ont des gastrites chroniques à partir de vingt ans.

Ce qui ne manque jamais, par exemple, c'est au moins un hôtel et puis une collection de *saloons*. C'est sous ce nom aristocratique que sont connus les cabarets, et c'est là que passe le plus clair des bénéfices des fermiers du voisinage. Devant les portes s'alignent des files interminables de machines agricoles, batteuses, moissonneuses, faucheuses, toutes peintes de couleurs vives. Leur emploi, qui n'est encore chez nous que l'exception, est là-bas la règle absolue. Du reste, le sol bien nivelé de la prairie semble avoir été créé pour elles.

A mesure que nous avançons, le nombre de nos compagnons diminue. A l'une des dernières stations, deux *cow-boys* (vachers) montent dans le train. Avec leurs feutres bossués, ornés d'une ganse d'or ternie, leurs grandes bottes chaussées d'éperons mexicains et leurs ceintures garnies de deux revolvers Colt, de cartouches et d'un grand couteau, ils ont l'air de parfaits bandits. Cependant ceux-ci se comportent fort bien; il n'en est pas toujours de même. Il y a quelques semaines, un cow-boy ivre a voulu, paraît-il, se livrer à un de leurs sports favoris. Il a enlevé d'une balle de revolver le cigare d'un voisin inoffensif. Là-dessus le

guard (conducteur) l'a tué raide, par derrière, d'un coup de pistolet. On a jeté le corps par une portière et tout a été dit.

Ces cow-boys sont la plaie de l'Ouest. Recrutés généralement parmi les hommes trop paresseux pour travailler aux mines ou dans les fermes, passant leur vie dans la prairie, à cheval nuit et jour pour surveiller leurs troupeaux, constamment en guerre avec les Indiens, ils ne paraissent dans les villes que les jours de paye, s'y enivrent invariablement et deviennent la terreur des habitants, qui, du reste, les exploitent de leur mieux. Les journaux et les romans sont pleins de leurs exploits. De temps en temps, on apprend qu'une troupe de cow-boys s'est emparée d'une petite ville de la frontière et l'a mise au pillage, ou que, simplement pris d'un accès de gaieté, ils ont réuni tous les habitants sur une place et les ont forcés à danser devant eux des heures entières, en envoyant des balles dans les mollets de ceux qui ne s'exécutaient pas avec suffisamment d'agilité. Puis, un beau jour, un comité de vigilance se forme, en prend trois ou quatre un peu au hasard, les accroche au premier arbre venu, et les autres vont continuer un peu plus loin le cours de leurs exploits. Au demeurant, les meilleurs garçons du monde, et adorés des *saloon-reepers*, dont ils sont la fortune.

Nos voisins se rapprochent et se mettent à causer avec nous. Le guard vient aussi nous rejoindre, en nous saluant de la phrase sacramentelle : *Well, stranger, how do you like the country?* « Eh bien, étranger, aimez-vous ce pays-ci ? » La conversation devient générale. On nous renseigne sur la profession des cinq femmes qui sont restées à l'extrémité du wagon. Ce sont des « femmes gaies », expression anglaise, qui sont sous la protection d'un vieux monsieur, qui a l'air bénisseur d'un ministre protestant. Elles parcourent le pays, restant une quinzaine dans chaque ville, où elles sont reçues gratuitement dans certains hôtels.

Le guard nous donne une mauvaise nouvelle : il n'est pas bien sûr que nous arrivions à Pierre ce soir. Hier, un pont s'est effondré au passage d'un train. On ne sait pas s'il est réparé ; les accidents sont trop communs dans le pays pour qu'on s'en émeuve outre mesure : étant donnée la manière dont on construit la voie, il est bien étonnant qu'ils ne soient pas plus fréquents. Ce matin, en passant, nous avons vu un chantier en activité. Il s'agissait d'établir à travers la prairie un bout de ligne pour aller rejoindre des mines de charbon récemment découvertes.

Une drague à vapeur était installée sur un truck. Le godet mordant dans la terre grasse creusait une tranchée partout où cela était nécessité par de petites ondulations du sol. A mesure que son travail, secondé par celui de sept ou huit hommes, avait à peu près

nivelé la voie sur une longueur de quelques mètres, on mettait en place les traverses et les rails que contenaient trois ou quatre autres wagons. La locomotive placée derrière faisait alors quelques tours en avant, et le travail recommençait. Sur certaines lignes, on a fait, par des moyens analogues, jusqu'à 10 milles (16 kilomètres) en un seul jour, — mais c'était un tour de force.

Quand on rencontre un petit cours d'eau, on établit un pont à claire-voie en charpente. — On ne met de ballast que bien rarement; je n'en ai vu que sur les lignes de l'Est, et les compagnies ne manquent pas de l'annoncer comme réclame. La voie se tasse toute seule. Quand les cahots sont par trop violents, on la rechange un peu et, petit à petit, tout s'arrange. L'important, c'est que la ligne soit ouverte le plus tôt possible.

Si le matériel fixe est peu soigné, en revanche le matériel roulant est admirable de solidité et même d'élégance. Le personnel me semble aussi fort bon. Je suis surpris de constater que, malgré le service très dur qu'on exige d'eux, les salaires des hommes sont peu élevés. Si l'on tient compte de la différence de valeur de l'argent, et de ce fait que les compagnies n'assurent ni retraites ni secours en cas de maladie, il faut reconnaître que leurs employés reçoivent moins que les nôtres. Un mécanicien gagne de 4 à 500 francs par mois. Il est vrai que cette solde correspond à un parcours journalier de 100 milles, et que chaque parcours supplémentaire de même durée donne droit à une nouvelle journée de solde. Quelques-uns parviennent au chiffre de 1000 francs, mais ils sont très peu nombreux.

La nuit tombe au moment où nous arrivons au lieu de l'accident. Nous sommes tout près du Missouri, qui, les jours précédents, avait inondé ses rives. Non seulement un petit pont a été enlevé, mais les eaux ont tellement affouillé la voie, que, sur une longueur de 40 ou 50 mètres, elle est tombée de 5 ou 6 pieds au-dessous de son niveau primitif. L'immense locomotive, couchée sur le côté, comme un cheval tombé dans les brancards, a presque disparu dans la vase molle du ruisseau. Un peu plus loin, une demi-douzaine de wagons chargés de bois sont empilés les uns sur les autres, les roues en l'air. Une vingtaine d'ouvriers sont au travail. La manière dont ils remédient à l'accident est caractéristique. Chaque traverse de la voie est ramenée au niveau voulu, au moyen de piles de bois amoncelées sous ses extrémités et qui reposent sur la vase encore molle. C'est le chargement des wagons qui fournit les matériaux. Le travail n'est pas encore terminé, aussi nous avons tout le temps de visiter le théâtre de l'accident.

C'est là que nous voyons des Indiens pour la première fois. Il y en a deux drapés dans leurs grandes couvertures rouges, les bras

croisés; ils regardent sans bouger les hommes affairés qui les entourent. Un de mes compagnons de voyage me dit :

— Regardez ces damnés fainéants! Ils n'auraient qu'à se baisser pour gagner honnêtement 2 ou 3 dollars. Ils aiment mieux mendier ou voler!

Il me semble que cette réflexion explique l'antipathie instinctive qui sépare les deux races. Ces hommes grands et forts ne veulent pas travailler. Ils sont d'une laideur repoussante et sinistre. Certains animaux, le rhinocéros et l'hippopotame, par exemple, semblent appartenir à une création antérieure à la nôtre; ces hommes, avec leurs grands traits durs et immobiles, paraissent manquer de je ne sais quelle touche finale et donnent la même impression d'inachèvement. On se figure ainsi l'homme préhistorique.

Du reste, rien de séduisant dans leur accoutrement. Ils ont des espèces de pantalons en cuir fauve; leurs cheveux noirs, longs et raides, sont à moitié cachés sous d'ignobles feutres pointus, car ils ne portent plus la fameuse « mèche à scalper », ornée de plumes d'aigles, dont ce bon Fenimore Cooper a fait, dans ses romans, un si terrible abus. Par exemple, ils n'ont pas renoncé à l'usage de scalper les « visages pâles »; et quand un jeune guerrier peut trouver dans quelque coin un émigrant ivre-mort et pas trop chauve, il se fait un plaisir et un devoir de lui enlever sa chevelure, ce qui lui vaut l'estime de ses chefs et l'amour de toutes les jeunes squaws de la tribu. Cela lui vaut aussi d'être pendu comme un chien par les amis du scalpé, s'il s'avise, comme cela arrive quelquefois, de se vanter de son coup, une fois ivre lui-même.

Il est nuit quand le guard pousse le traditionnel « ou board ». Nous nous précipitons à l'assaut de nos wagons, car dans ce pays on n'attend jamais les retardataires. Du reste, nous aurions facilement pu rattraper le train à la course; jusqu'à Pierre, la voie est si peu sûre que nous n'avançons plus que très lentement. A gauche, dans l'obscurité, nous voyons les étoiles se réfléchir dans une grande nappe d'eau qui s'étend à perte de vue. Le Missouri n'a pas encore réintégré son domicile géographique, car, lorsque, vers dix heures, nous arrivons en gare, la locomotive a de l'eau jusqu'aux essieux. Devant nous brillent les lumières d'une ville dont les plus vieilles maisons ont trois ans d'existence. Ce sont les ouvriers venus pour l'établissement du chemin de fer qui les ont construites. Maintenant elle contient 2500 habitants, et quatre ou cinq journaux s'y éditent.

Un émule de M. Bottin vient même de publier un *Pierre-directory*, contenant les noms, titres et professions de ses concitoyens. J'insiste sur le mot *titre*, parce qu'un gamin m'ayant absolument

obligé à lui acheter cet intéressant ouvrage, j'y constate avec plaisir que le goût de ces distinctions n'est pas près de s'éteindre chez les populations de l'Ouest. Sur quinze cents noms, il y a huit cents colonels et deux ou trois cents majors ou juges. Les autres se sont contentés du titre de capitaine. Ce sont, sans doute, des natures timides et modestes pour lesquelles je me sens pris d'une sympathie instinctive.

Il va sans dire que, parmi tous ces braves gens, il n'y en a probablement pas un seul qui ait un droit plus ou moins éloigné à ces titres. Rien n'est amusant comme de demander à un Américain, voyageant en Europe et s'intitulant colonel ou major, dans quelle arme il a servi. Pour peu qu'il soit depuis quelque temps hors d'Amérique, la question le met généralement au supplice. Il me souvient d'un qui se faisait appeler le colonel F. : je lui posai ma question habituelle. Il me répondit avec une candeur charmante :

— Je n'ai jamais servi. J'avais un frère aîné qui n'avait pas servi non plus. Seulement comme il avait une apparence très militaire, on l'appelait le général. Étant son cadet, j'ai naturellement pris le titre de colonel.

Une notable portion de ce brillant état-major encombre la plate-forme de la gare. Quelques-uns ont sans doute appartenu au corps des pontonniers, car une passerelle a été jetée en travers de la place que recouvrent 6 pouces d'eau, pour aller au grand hôtel de Pierre. C'est une grande baraque en bois qui paraît être le rendez-vous d'une autre série de colonels à en juger par la collection de figures peu rassurantes qui encombrent la grande salle, quand nous y faisons notre entrée, nos valises sur notre dos, car le plus déguenillé de ces vaillants militaires ne consentirait pas à gagner 20 cents en se chargeant de ce soin.

Le propriétaire, une espèce de colosse orné de formidables moustaches, se repose derrière son comptoir des fatigues de la journée, les deux pieds sur le dit comptoir, plus haut que sa tête. C'est aussi un colonel, car un voyageur qui passe avant nous lui donne ce titre. Il nous fait signer nos noms sur un registre qu'il pousse vers nous sans se déranger, puis il daigne appeler un capitaine que la fortune des combats a réduit au rôle de garçon, et qui nous conduit d'assez mauvaise grâce dans une petite chambre ornée d'un grand lit, où il nous laisse en nous informant qu'un lit aussi large est bien suffisant pour deux. Ces surprises-là sont encore une des joies réservées aux voyageurs en Amérique. Pour peu qu'on soit à court de place, même dans les meilleurs hôtels, en vous propose très tranquillement de coucher deux dans le même lit. Généralement cependant, en poussant des cris de pintade, on

obtient une autre combinaison. Mais, à Pierre, il nous a été aussi impossible d'obtenir un second lit que d'avoir à dîner; et c'est l'estomac creux que nous nous sommes endormis côte à côte au bruit d'un formidable orage qui vient ajouter quelques centimètres d'eau à celle qui remplit déjà les rues.

II

« Prenez un Anglais, enlevez-lui toutes ses bonnes qualités, il restera un Yankee. »

Cette définition peu flatteuse est due à un voyageur anglais dont la bienveillance n'est pas la note dominante. Absolument fausse en ce qui concerne les hommes, elle devient d'une vérité frappante si on l'applique aux institutions, à la cuisine et aux mail-coachs. Quelles admirables descriptions nous ont laissées Thackeray et Dickens de ces voyages sur le haut d'un mail, à côté d'un gros cocher dont la conversation instructive ne laissait ignorer aucun des détails de la vie intime de tous les riverains de la route. Les quatre chevaux bien attelés filaient comme le vent entre les haies d'aubépine. A l'entrée des villages, au son de la trompette du conducteur, les volailles s'envolaient effarées, les femmes rattrapaient leurs enfants égarés au milieu de la rue, et puis, au relais, le gros hôtelier se tenait sur la porte de la cuisine, au fond de laquelle on voyait une broche surchargée de victuailles, tournant lentement devant un grand feu clair.

Voilà ce qu'était un mail-coach en Angleterre ou une malle-poste de France. En passant l'Atlantique, l'institution a singulièrement perdu. Les Américains, cependant peu exigeants sous le rapport du confortable, déclarent eux-mêmes qu'un voyage en mail-coach, dans le Far-West, est une des épreuves les plus pénibles auxquelles les organes de la pauvre humanité puissent être soumis. Aussi, ce fut avec une résignation non dépourvue d'anxiété que le lendemain de notre arrivée à Pierre nous nous acheminâmes vers le bureau de la malle-poste qui devait nous transporter de Pierre à Deadwood, à travers les 200 milles de prairie qui séparent les deux villes.

A première vue, l'équipage, qui stationnait au milieu de la rue inondée, n'avait rien de bien engageant. C'était une sorte de tombereau sommairement suspendu et perché sur deux paires de roues très hautes; le tout recouvert d'une double bâche de toile grise. Deux ou trois hommes étaient occupés à charger une foule de caisses et de malles dans l'intérieur, ne réservant pour nous qu'un tout petit espace au milieu. Quand nous y eûmes pris place,

un cow-boy, remplissant les fonctions de postillon, s'installa sur le siège; un autre, décoré du nom de conducteur, s'assit à côté de lui; et quatre chevaux de bonne apparence, dans l'eau jusqu'aux genoux, ébranlèrent sans trop d'efforts la lourde machine. Au bout de dix minutes, ils s'arrêtaient sur les bords du Missouri, que la berge assez élevée nous avait empêché de voir jusque-là.

Le fleuve, très boueux et d'un courant très rapide, n'a pas moins de 7 à 800 mètres de large. Le temps clair et très beau nous laisse voir distinctement une rangée de collines vertes qui le bordent de l'autre côté se terminant à certains endroits par des falaises assez élevées connues dans le pays sous le nom de *bluffs*. En hiver, pendant quatre ou cinq mois, le passage se fait sur la glace qui, sous cette latitude, devient d'une épaisseur extrême. Pendant l'été, la compagnie emploie un petit bac à vapeur très primitif, qui est tout prêt à nous recevoir. Nos chevaux habitués à cette manœuvre, montent à bord sans faire la moindre difficulté, et en vingt minutes nous gagnons une petite anse de la rive droite, protégée contre le courant par la carcasse d'un bateau à vapeur que la dernière débâcle a rejeté sur la berge, et dont personne ne semble se soucier de recueillir les débris.

A peine débarqué, une grave discussion s'élève. Un de nos chevaux de volée boite tout bas. Faut-il continuer ou revenir en prendre un autre? Quatre on cinq flâneurs arrivent qui donnent leur avis. Mais la conférence qui menace de s'éterniser est brusquement interrompue par un homme à cheval qui dégringole au galop du bluff le plus voisin. Il apporte des nouvelles qui mettent tout le monde d'accord.

Il arrive de Willow-Creek, le premier relai, à 16 milles. L'orage de cette nuit a causé une telle crue qu'un pont est emporté; il a eu beaucoup de peine à passer à la nage. De plus, aucune voiture n'est arrivée de Deadwood depuis deux jours. Il est donc bien probable que des accidents analogues ont dû se produire ailleurs. On décide à l'unanimité qu'il faut retraverse la rivièrer pour aller prendre les ordres du « surintendant ».

Là, deux heures se passent en pourparlers. Le surintendant, qui est en même temps un gros actionnaire de la compagnie, s'en prend à tout le monde et jure comme un pandour : en quoi il est imité par ses subordonnés. Ce qui nous permet de constater, une fois de plus, combien la langue anglaise est pauvre en jurons. Il est vraiment extraordinaire que depuis que les Américains la travaillent, et Dieu sait s'ils l'ont modifiée, des gens aussi inventifs n'aient pas su la perfectionner sous ce rapport et restent aussi inférieurs à d'autres peuples, tels que les Mexicains ou les Allemands. L'obser-

vation de Figaro, que *Goddam* était le fond de la langue, est toujours vraie. Ils usent de leur mieux du seul et unique juron qu'un vocabulaire insuffisant met à leur disposition, mais on sent que cette pénurie leur pèse et qu'ils en sont un peu honteux.

Enfin, on prend un grand parti; on laisse une bonne moitié du chargement, et puis nous serons accompagnés par un chariot qui emportera un bateau destiné à nous faire traverser les creeks. L'idée nous semblant assez originale, nous accueillons cette combinaison d'autant plus favorablement que, grâce à elle, nous avons un peu plus de place pour nos jambes.

Notre troisième voyage à travers la rivière se fait aussi heureusement que les deux autres. Cette fois-ci nous avons un compagnon. C'est un vieil Indien boiteux et couvert d'ignobles guenilles, qui semble à peu près idiot, mais qui n'en est pas moins un personnage parmi les siens, car il est attendu sur la rive par une douzaine de ses compatriotes à cheval et armés.

Tous ces Indiens sont des Sioux. Il paraît que ce nom, sous lequel ils sont connus des blancs, est la corruption du mot français *saoul*, que les anciens trappeurs leur appliquaient volontiers à cause de leur goût bien prononcé pour la dive bouteille. Du moins, cette explication est donnée par le P. de Smet, auquel j'en laisse toute la responsabilité. Eux-mêmes s'appellent « Dacotahs », ce qui dans leur langue veut dire « coupe-gorge »; ils n'ont donc pas grand'chose à perdre en changeant de nom. Tout le territoire que nous allons traverser entre le Missouri et la Cheyenne fait partie de la réserve qui leur a été concédée par le traité de 1877, qui a été conclu à la suite d'une longue guerre dans laquelle, à dire vrai, le gouvernement américain n'a eu pour lui ni le bon droit, ni même, jusqu'à un certain point, le succès; car « Sitting Bull », leur grand chef, après avoir battu deux ou trois détachements de l'armée fédérale, a pu se réfugier sur le territoire anglais du Canada d'où il n'est revenu que deux ans après, à la suite de pourparlers dans lesquels il traitait de puissance à puissance avec le gouvernement.

D'après ce traité, qui garantit d'une manière absolue aux Indiens la propriété de cette contrée, les blancs n'ont le droit d'y fonder aucun établissement permanent; ils ne peuvent cultiver aucune terre ni y introduire, même pour usage personnel, aucune liqueur fermentée. Des fonctionnaires spéciaux, nommés agents indiens, qui ont à leur disposition un certain nombre d'Indiens organisés militairement, tiennent la main à l'exécution de ces règlements qui sont observés dans une certaine mesure. Mais les malheureux Indiens ne jouiront pas longtemps de la tranquillité que devrait leur assurer ce traité, car déjà le gouvernement exerce une pression

sur eux pour les forcer à renoncer à ce territoire, afin de permettre au North-Western de pousser jusqu'à Deadwood sa ligne de Pierre. On dit même que les négociations ont déjà abouti et que le Congrès sera appelé, dès sa prochaine session, à ratifier un nouveau traité. Les Sioux se sentent maintenant serrés de trop près par le flot montant de la civilisation pour essayer de recommencer la lutte, et il leur faudra probablement aller chercher un nouveau refuge plus avant dans les plaines du Nord.

La politique des Américains vis-à-vis des Indiens en général est abominable. Son but est leur extermination. Leurs hommes politiques ne s'en cachent guère et s'excusent en disant que c'est la seule manière de venir à bout de la question indienne. Or c'est absolument faux. Quand les Français se sont établis au Canada, ils y ont trouvé des peuplades identiques à celles-ci. Notre gouvernement colonial se montrait fidèle observateur des traités; il n'hésitait pas à punir publiquement et rigoureusement tous les blancs qui se rendaient coupables de quelque méfait vis-à-vis des « sauvages », comme on les appelait et comme on les appelle encore, même dans la langue officielle, sans que cette expression comporte aucune idée désobligeante. Cette politique fut bien vite récompensée. Pendant toutes les guerres que nous eûmes à subir contre les Anglais, les sauvages furent toujours nos fidèles alliés malgré tous les efforts qui furent faits pour les détacher de notre cause. Plus tard, après notre défaite, quand la conquête anglaise fut devenue définitive, reconnaissant que leurs nouveaux maîtres suivaient à leur égard les anciennes traditions, ils ont eu avec eux les rapports les plus amicaux. Non seulement pas une seule guerre indienne n'a éclaté, mais les anciennes tribus, tout en conservant nominalement leur organisation, se sont tellement fondues dans la population blanche qu'il est maintenant, paraît-il, difficile de trouver des Indiens de race absolument pure. Beaucoup ont définitivement renoncé à la vie nomade pour se faire fermiers. Au dernier recensement, leur nombre s'élevait à 1 100 000, et ils possédaient 6000 bœufs ou vaches et 15 000 chevaux. Enfin, suprême ironie du sort! le grand chef héréditaire de la tribu des Tortues, le descendant du fameux Chingachgoock, dont Fenimore Cooper a chanté les exploits, exerce à Québec la profession de notaire!

Rien de semblable ne se produit aux États-Unis, et la faute en est aux institutions encore plus qu'aux hommes. L'instabilité qui fait l'essence même d'un gouvernement démocratique s'accommode malaisément des obligations d'un traité. Ceux qui l'ont signé sont bien vite remplacés par d'autres qui n'en voient plus que les charges. C'est ce qui est arrivé constamment. L'administration qui

concluait des traités avec les Indiens était sans doute de bonne foi; mais, au bout de quelque temps, souvent de quelques mois seulement, de nouvelles difficultés survenaient. Le plus souvent, le territoire réservé qu'on avait cru sans valeur se trouvait contenir quelque mine. Les émigrants y affluaient. Les Indiens naturellement résistaient; des coups de fusil étaient échangés. Les troupes fédérales intervenaient et, après quelques mois d'escarmouches, un nouveau traité était imposé aux Indiens, qui se voyaient forcés d'aller, souvent très loin, occuper une nouvelle réserve bientôt destinée à devenir l'objet de nouvelles contestations.

D'ailleurs, d'autres difficultés se présentaient encore. Les Indiens nomades se nourrissent presque exclusivement de la viande de buffalos; or, d'une part, le buffalo, chassé à outrance par les trappeurs blancs qui en tuent chaque année des milliers, uniquement pour avoir leur peau, tend à disparaître; d'un autre côté, les réserves, de plus en plus petites dans lesquelles on resserre les Indiens sont soigneusement choisies parmi les territoires les plus pauvres en pâturages dans lesquels naturellement les buffalos ne viennent jamais. Il a donc fallu dans tous les derniers traités stipuler des distributions régulières de viande et de vêtements. Ce sont les agents indiens qui sont chargés de ce soin. Mais cette administration, comme toutes les autres aux États-Unis, se recrute d'agents électoraux qui obtiennent ces places comme récompense de leurs services, et qui savent qu'ils ne les conserveront que tant que leur parti sera au pouvoir. Aussi ne pensent-ils qu'à faire fortune le plus vite possible. On estime qu'ils parviennent à s'approprier plus de la moitié des crédits ouverts pour les Indiens. Il arrive infailliblement un moment où ceux-ci, mourant de faim, se procurent des vivres aux dépens des fermiers de la frontière. Toutes les guerres indiennes ont commencé comme cela. Au moment même où nous étions en Amérique, le gouvernement était obligé d'envoyer une expédition importante, commandée par un général, contre les Apaches, grande tribu de la frontière mexicaine, qui, exaspérés par les déprédations des agents, s'étaient soulevés en masse et avaient mis à feu et à sang tout un coin du Texas.

Ces guerres sont beaucoup plus sérieuses qu'on ne se le figure. Les Indiens trouvent toujours de l'argent pour acheter des armes, et il se trouve toujours des blancs pour leur en vendre. Tous ont une carabine Winchester à répétition. Ils ont également un grand nombre de chevaux d'une race spéciale dont ils tirent un parti extraordinaire. J'ai entendu des officiers américains soutenir qu'ils constituent la cavalerie irrégulière la plus redoutable qu'il existe au monde, et cela pourrait bien être vrai. Dans leurs engagements

avec les troupes régulières, ils ont assez souvent eu le dessus. On a beaucoup dit que leur nombre diminuait rapidement, mais cela est très contesté. Des recensements sérieux ont prouvé que dans plusieurs tribus la population est stationnaire et même qu'elle a une tendance à augmenter. On estime celle des Sioux à 40 000 âmes environ : rien ne prouve qu'ils aient jamais dépassé de beaucoup ce chiffre. Le P. de Smet, qui vivait au milieu d'eux, il y a une quarantaine d'années, l'estime à 60 000 âmes, mais d'autres rapports font croire qu'il se trompe.

Malgré leurs nombreux défauts, parmi lesquels il faut compter la cruauté et l'inaptitude au travail, ces populations ne méritent certainement pas tout le mal qu'en disent les Américains, et l'exemple du Canada montre ce qu'on aurait pu en faire. Sur quelques points, l'œuvre de leur transformation a été entreprise non sans succès. Au commencement de ce siècle, notamment, des Jésuites ont pénétré chez les Sioux et ont vécu longtemps sous leurs tentes. L'un d'eux, le P. de Smet, mort il y a très peu d'années à Yanktou, avait su prendre sur eux une influence extraordinaire. On peut dire qu'il a élevé la plupart de leurs chefs et notamment le fameux Sitting Bull. Les Américains eux-mêmes reconnaissent que bien des massacres ont été évités par lui. Le souvenir de cet homme de bien est encore très vif. On a donné son nom à l'une des dernières stations du chemin de fer avant d'arriver à Pierre, ainsi qu'à l'une des plus riches mines des *Black-Hills*.

Après sa mort, l'examen de ses papiers a permis de constater que ce missionnaire, dont l'instruction était très grande, connaissait depuis longtemps l'existence des gisements métalliques dont la découverte devait être pour ses chers Indiens la cause de tant de malheurs, et que c'était la prévision de ces événements qui l'avait engagé à ne jamais parler de sa trouvaille. Depuis sa mort, les hostilités qui ont eu lieu et les émigrations forcées qui en ont été la conséquence ont fait disparaître presque toutes les traces de son œuvre. Cependant beaucoup d'Indiens sont encore nominalement catholiques.

Quel sera l'avenir de cette race à laquelle nous autres Français avons le devoir de nous intéresser tout particulièrement, car elle a été pendant plus d'un siècle notre fidèle alliée, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune? Il se fait en ce moment dans l'Ouest une immense transformation. Les plaines jusqu'à présent réservées aux buffalos et aux Indiens sont envahies par les troupeaux qu'y amènent les cow-boys américains. C'est la vie pastorale qui succède à la vie sauvage, là, comme cela a eu lieu autrefois dans bien d'autres pays du vieux continent. Pour employer une

expression chère aux Américains et qui est très juste, le *Far West* est appelé à devenir la manufacture de viande où viendra se fournir une bonne partie du monde civilisé. Il me semble que les Indiens devraient facilement trouver une place dans ce nouvel état social.

Le guerrier absolument rebelle à la culture se ferait, je crois, aisément à la vie pastorale, et remplacerait bien avantageusement le cow-boy. L'idée que j'avance n'est pas une utopie. Indépendamment des Creeks et des Cherakees, tribus du Sud-Est qui, elles, sont tout à fait entrées dans la civilisation, on commence à parler de plusieurs tribus ou fractions de tribus qui sont propriétaires d'un grand nombre de bestiaux. D'autres, voulant les imiter, demandent au gouvernement de leur fournir, au lieu de rations, des reproducteurs.

Si les missionnaires pouvaient reprendre leur œuvre, je crois qu'il leur serait possible de faciliter singulièrement cette transformation, surtout si le gouvernement fédéral se servait d'eux comme intermédiaires, car son influence pour le bien est à peu près nulle maintenant, tant est grande la corruption des agents dont il dispose actuellement.

La compagnie concessionnaire du service de mail-coach entre Pierre et Deadwood, service pour lequel elle reçoit une allocation de 10 000 dollars, prétend qu'elle fait le trajet en trente-six heures. Ses amis affirment que cela lui est arrivé une fois en quatre ans. En revanche, bien des gens m'ont dit n'être jamais restés moins de quatre jours en route et souvent huit ou dix : il n'y a cependant que 200 milles, un peu plus de 300 kilomètres, et ses bénéfices doivent être suffisamment rémunérateurs, car la place se paye 20 dollars et les bagages à raison de 10 cents par livre, mais il faut convenir que l'absence de toute route tracée complique singulièrement les choses.

A peine sommes-nous en route que les difficultés commencent. A l'ouest du Missouri, le niveau général de la prairie s'élève un peu et atteint une hauteur moyenne de 300 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Pour y atteindre, il nous faut escalader des coteaux couverts d'une boue noire qu'on nomme *gumbo* dans le pays, et où les roues enfoncent jusqu'au moyeu. Elle est tellement tenace qu'elle remplit l'entre-deux des rais, et il faut à chaque instant l'enlever avec une pelle. Nos chevaux n'avancent, bien entendu, qu'au pas, mais ils enlèvent la voiture avec une ardeur incroyable, et cela, sans un coup de fouet, car j'ai constaté un fait qui m'a souvent frappé depuis, c'est l'admirable douceur des Américains pour leurs attelages. Je fais une autre remarque, flatteuse pour notre amour-propre national : nos deux chevaux de

volée attirant mon attention par la beauté de leurs formes, non moins que par leur vigueur bien supérieure à celle des limoniers, je demande au conducteur s'ils ne seraient pas d'origine française, et il m'apprend effectivement que ce sont des demi-sang percherons. Les Américains apprécient à sa juste valeur cette admirable race, dont ils commencent à importer chaque printemps des centaines d'étalons.

Nous rencontrons encore quelques petites troupes d'Indiens, l'une d'elles est en marche pour changer de campement; les hommes sont à cheval en tête, enveloppés dans leurs couvertures rouges qui leur couvrent même une partie de la figure. Ils ont tous un winchester en travers du pommeau de leur selle. Derrière viennent les femmes également montées; de chaque côté de leurs chevaux sont attachées en faisceaux de longues perches dont les extrémités, traînant par terre, supportent la tente de cuir repliée et les ustensiles de ménage. Ces poneys sont maigres, mais paraissent bons. Ils sont un peu plus petits que les chevaux algériens auxquels ils ressemblent un peu.

Plus loin, un guerrier a fait halte sur le flanc d'une colline : cinq ou six chevaux broutent le buffalo-grass aux environs. L'homme, étendu à plat ventre sur une peau, nous suit de l'œil en fumant la pipe, sans bouger. Ses deux femmes sont accroupies à côté de lui. L'une, toute jeune, quinze ans au plus, tient un enfant tout nu auquel nous donnons une petite pièce de monnaie. Le mari est toujours impassible; c'est un assez beau gars de vingt-cinq ans environ, qui a tout à fait l'air d'un bohémien.

Vers deux heures, nous tombons dans un campement de cow-boys : ils sont employés par la compagnie des mail-coachs, car elle a aussi un service de roulage qui transporte une énorme quantité de marchandises de Pierre à Deadwood en quinze ou seize jours. L'année dernière, le trafic a dépassé 23 000 tonneaux. Leur journée est déjà finie, les bœufs paissent aux environs. Chaque attelage se compose de huit ou neuf paires. Il y a toujours deux et souvent trois voitures accrochées l'une derrière l'autre. De la sorte les poids sont répartis sur un grand nombre de roues, et au passage des mauvais pas on peut les séparer sans difficulté. Les hommes, réunis sous une tente, sont en train de déjeuner. Ils nous proposent aussitôt de partager leur repas, qui se compose de lard, de haricots et de café; nous acceptons avec enthousiasme, car nous mourons de faim; et du train que vont les choses, Dieu sait quand nous dînerons. Je veux donner 2 dollars au chef du convoi, au *boss*, comme ils l'appellent; mais il refuse absolument et a même l'air un peu choqué. Voici un des bons côtés du Far-West et de l'Amérique en général, le pourboire y est inconnu.

Enfin, vers quatre heures, nous arrivons à Willow-Creek. Le creek, c'est le nom générique des cours d'eau, est pour le moment une véritable rivière de 25 ou 30 mètres de large, coulant entre deux berges limoneuses assez escarpées. Il n'y a plus guère que 4 ou 5 pieds d'eau, bien que le courant soit encore très rapide; mais la crue a dû être énorme. A côté de nous stationne une voiture abandonnée et déchargée. Sur l'autre rive, son conducteur est venu au-devant de nous. Il nous crie qu'il n'y a pas eu moyen de la faire passer la veille. Les voyageurs ont pu passer sur un espèce de radeau, emporté depuis. Ils attendent à la station qu'une voiture arrive de Deadwood, alors on échangera. Nous commençons par décharger le bateau que nous avons amené; après de longs pourparlers, il est décidé qu'on fera passer à gué la voiture. Je n'en crois pas mes oreilles. Les berges sont inclinées d'au moins 50 degrés, nulle rampe d'accès; cependant les hommes ont l'air de trouver l'opération toute simple.

On amène de la station quatre chevaux qui sont attelés devant les nôtres; puis, sans un cri, sans un coup de fouet, notre postillon amène ses huit chevaux qu'il conduit à grandes guides avec une précision étonnante bien normalement à la berge. Sur un simple appel de langue, les braves bêtes se laissent aller les unes après les autres en glissant sur leurs quatre jambes; la voiture solidement enrayée les suit.

Une fois le tout dans l'eau, il se produit un instant de confusion absolue. Les quatre premiers chevaux, renversés et entraînés par le courant, tombent les uns sur les autres, les jambes prises dans leurs traits. Les hommes sautent aussitôt à l'eau, leur soutiennent la tête pour les empêcher de se noyer; pendant que les autres détellent en toute hâte, on les amène sur l'autre rive. Pendant ce temps la voiture s'enlise, les roues disparaissent complètement. Un homme va en plongeant attacher une longue chaîne au bout du timon. Les chevaux sont attelés à l'autre extrémité, et la voiture reparaissant grimpe à son tour sur la berge.

C'était un succès, mais les chevaux avaient couru trop de risques pour qu'on eût envie de recommencer. On convint de laisser de l'autre côté la seconde voiture, qui servirait aux voyageurs arrivant à Deadwood. Nos bagages furent passés au moyen du bateau, puis rechargés sur le chariot, et nous nous acheminâmes vers la station qui n'était plus qu'à quelques centaines de mètres.

Là nous attendaient les infortunés qui, partis vingt-quatre heures avant nous, étaient restés en détresse, faute de moyens de transport. Ils étaient six ou sept, dont deux femmes. L'une fut tout de suite reconnue par notre compagnon de voyage, M. Morgan, qui

s'empressa de nous présenter à elle en due forme : c'était le premier sujet de la troupe lyrique de Deadwood, miss Sally Rodgers. Elle ne semblait pas avoir trop souffert d'une nuit blanche. Cependant les stations ne constituent pas précisément un séjour enchanteur, et leur construction n'a pas dû grever lourdement le budget de la compagnie. Toutes celles que nous avons vues se composent d'un long bâtiment en planches, servant d'écuries aux quinze ou vingt chevaux du relais. L'une des extrémités séparée du reste par une cloison, sert de logement aux postillons et aux voyageurs que leur malheureuse étoile y retient.

Au moment de partir, une discussion assez vive éclate. Les deux conducteurs nous informent tranquillement que nous devrons suivre à pied le chariot qui emmène nos bagages. Nous finissons par céder sur la promesse qu'on nous donnera place dans la première voiture arrivant de Deadwood. Mais des gros mots ont déjà été échangés. Cependant, comme, au fond, nous serions désolés de rester plus longtemps à Willow-Creek, nous nous mettons en route d'assez bonne humeur. Le sol s'est un peu raffermi, nous sommes en pleine prairie. Nos compagnons sont maintenant nombreux, car tous les voyageurs de l'autre voiture se sont joints à nous; je leur demande de m'expliquer comment il se fait que les arbres n'aient pas poussé dans ce terrain si riche. Les opinions sont partagées. Les uns l'attribuent aux feux qu'y allumaient périodiquement les Indiens, et font remarquer, à l'appui de leur dire, que les bords des creeks sont souvent couverts d'une certaine végétation, les arbres, saules ou peupliers du Canada, se trouvant garantis du feu par les terres marécageuses qui les entourent; mais l'opinion générale est que la couche supérieure du sol, le *gumbo*, est imprégnée de principes alcalins qui empêchent toute végétation arborescente. Quand on veut planter des arbres, il faut d'abord labourer et attendre quelques mois que le sol soit lavé; ensuite les jeunes plants viennent à merveille.

Ces gens sont tous de riches fermiers ou des ranchmen. Leur conversation est intéressante; ils discutent avec beaucoup d'animation un fait qui vient de se produire. Il s'agissait dernièrement de faire un choix entre les villes qui briguaient l'honneur de devenir la capitale du territoire du Dakota. Chaque comté a nommé des délégués qui se sont réunis ces jours derniers. Dès la première séance, il fut reconnu que leur choix ne pouvait guère se porter que sur Pierre ou Bismark, une ville de fondation récente sur la ligne du North-Western. L'avantage, pour celle qui aurait la préférence, consiste en ceci. Les tribunaux et le siège du gouvernement devant s'y trouver réunis, les hommes de loi, avocats et politiciens de

toute espèce s'y transporteraient immédiatement, d'où une grande augmentation de population et une élévation correspondante du prix des terrains. Un syndicat de propriétaires s'est tout de suite formé dans chaque ville, et c'est à beaux deniers comptants que les délégués se sont formé une opinion.

Des opérations de ce genre ne sont malheureusement pas bien rares en Europe. Mais au moins ceux qui les font s'en cachent et ceux qui en parlent les blâment. Là, tout le monde trouve cela très naturel. La discussion roule sur une question de chiffres. On s'accorde à trouver que les gens de Pierre, qui ont eu le dessous dans ces enchères, n'ont que ce qu'ils méritent; ils auraient dû offrir davantage. Quant aux délégués, ils n'ont fait que leur métier.

Nous rencontrons un convoi formé de cinq ou six charrettes attelées de chevaux. Une vingtaine de vaches et quelques juments poulinières suivent en liberté, broutant le long du chemin. C'est un émigrant qui voyage avec sa famille. La mère conduit la première voiture, d'où on voit sortir les têtes blondes de trois ou quatre marmots trop petits pour marcher; trois garçons et deux grandes filles aux cheveux jaunes tout embroussaillés, les jambes et les pieds nus, suivent la colonne. Le père, un petit vieux, le fusil sur l'épaule, la joue gonflée d'une énorme chique, ferme la marche.

J'entame la conversation par un éloge des attelages.

— Mais oui, étranger, me dit-il, ce sont de bonnes bêtes. Je les ménage, car elles ont encore 500 milles à faire pour nous mener dans le Yellowstone.

— Et d'où venez-vous?

— De l'Arkansas; il y a deux mois que nous marchons.

— Mais pourquoi aller si loin, est-ce que la terre n'est pas bonne par ici?

— Il y en a peut-être qui la trouvent bonne, cela dépend de ce qu'on veut faire. Pour du blé, elle est trop sèche. Voyez comme elle se fendille.

— C'est à vous tous ces enfants-là?

— Mais oui, nous en avons déjà dix. Nous comptons bien compléter les deux douzaines.

— Diable, mes compliments. Et votre femme, elle n'a pas peur de voyager comme cela toute seule en plein pays indien, avec tout son petit monde?

— Oh! elle y est bien habituée : nous avions une ferme depuis quatorze ans dans l'Arkansas, mais cet État-là devient trop peuplé; les journaux disent qu'il y a de bonnes terres dans le Yellowstone. Nous avons vendu et nous voilà.

Je m'amuse à le faire causer politique. Grâce à leur système

d'écoles, les Américains ont tous la même instruction, très superficielle, d'ailleurs, car, à quatorze ans, ils passent tous de la théorie à la pratique d'un métier quelconque; mais ils lisent tous énormément de journaux dont ils retiennent des phrases; aussi le moindre fermier n'hésite jamais à discuter les questions d'économie politique les plus ardues.

Mon homme m'explique qu'il appartient à un parti qui trouve que les créanciers de l'État ayant déjà reçu, sous forme de coupons d'intérêt, plus qu'ils n'ont prêté, tout ce qu'ils touchent maintenant est de l'argent volé.

— Parfaitement, lui dis-je, il y a chez nous un certain M. Proudhon qui a déjà trouvé cela.

Il n'a jamais entendu parler de Proudhon; mais il développe longuement sa démonstration. Le pays est entre les mains d'une bande d'aristocrates qui oppriment le peuple et l'écrasent systématiquement d'impôts pour le faire rester dans la misère.

Comme j'avais déjà entendu cela à Belleville, je quittai mon bonhomme, en lui souhaitant de rencontrer au Yellowstone des aristocrates moins oppresseurs que ceux de l'Arkansas, et j'allai rejoindre M... qui marchait en avant.

La nuit tombait, mon compagnon de voyage me faisait remarquer l'étrange apparence du pays. On voit souvent en été des mares desséchées dans la cour des fermes; la boue noire qui en forme le fond est traversée d'une foule de petits ruisseaux qui y creusent des sillons, par lesquels s'égoutte le sol; au bout de quelques jours elle se fendille et se couvre de végétation. Telle est identiquement la prairie depuis le jour où les eaux de la grande mer intérieure ont laissé à sec les millions d'hectares que depuis des siècles elles couvraient du limon fertile d'où sortent maintenant tant de richesses.

A minuit nous arrivions enfin à Lance-Creek, ayant fait 25 kilomètres à pied. Tout le monde dormait. Cependant, à force de cris et d'injures nous parvenions à réveiller un Irlandais, seul gardien de la station, qui daignait consentir à nous donner à manger quelques pommes de terre accompagnées de lard rance, la seule nourriture connue dans le pays. Au moment où nous nous disposions à faire honneur à ce très maigre repas, la porte s'ouvrit à une douzaine d'individus aussi affamés que nous, qui vinrent le partager. C'étaient les voyageurs venant de Deadwood, il y avait six jours qu'ils en étaient partis. Nous repartions chacun de notre côté à une heure du matin.

E. de Mandat-Grancey.

La suite prochainement.

LES HOLLINGFORD[1]

Lorsque j'appris pour la première fois que Mme Hollingford (la meilleure amie de ma mère) était ma tutrice et que j'étais destinée à aller vivre sous son toit quand mon temps de pension serait terminé, j'étais loin de penser que je serais un jour la reine d' « Hillsbro-Farm ». J'avais sept ans.

Très orgueilleuse, très infatuée de ma petite personne, je m'imaginais qu'étant fille d'un colonel, le titre de mon père me donnait le droit de regarder le genre humain du haut de ma grandeur, et particulièrement Lydia Brown, fille d'un riche négociant; pourtant, elle portait des bandes de velours sur ses robes superbes, tandis que des galons de laine étaient les seuls ornements de mes toilettes.

Chargé d'une mission importante par le gouvernement, mon père partit pour les Indes. Ne sachant pas combien de temps il serait absent, le climat pouvant être malsain pour une enfant aussi délicate que je l'étais alors, on ne m'emmena pas; ma mère, seule, l'accompagna. Je fus mise en pension; et, depuis le jour où mes parents m'embrassèrent au parloir pour la dernière fois, jusqu'à celui où je partis, à dix-huit ans, pour Hillsbro, je ne quittai jamais miss Sweetman. C'était le nom de la directrice de l'institution.

Je me rappelle encore le joli visage de ma mère, tout pâle et baigné de larmes, quand elle me regarda à travers les glaces de la voiture, et mon désespoir, poussé jusqu'à la folie, lorsque la porte se referma entre elle et moi. Dans l'enfance, les chagrins ne sont pas de longue durée. On m'aima beaucoup à la pension. Je devins même la préférée. Grâce à ce bon accueil, je ne tardai pas à oublier ma peine et à m'accoutumer à ma nouvelle vie.

De temps en temps, un officier ou un enseigne, revenu en Europe pour rétablir sa santé affaiblie par les fièvres, venait au parloir et

[1] Nous empruntons ce joli roman, déjà traduit en Allemagne et en Suède, à l'œuvre si dramatique et si attachante de Rosa Mulholland.

m'apportait, de la part de ma mère, de jolis présents, quelquefois fort curieux, que je distribuais à mes maîtresses et à mes compagnes de prédilection.

Un jour, le major Guthrie arriva avec une boîte pleine d'oiseaux empaillés. Miss Kitty, notre plus jeune maîtresse, fut expédiée au parloir pour me précéder et annoncer que je la suivais. Cette miss, la cadette des demoiselles Sweetman, était le factotum de l'école. Moins instruite que ses sœurs aînées, il lui fallait suppléer, par la surcharge du travail, à ce qui lui manquait en capacités et aptitudes enseignantes; aussi, sans être taxé d'exagération, on pouvait appeler la pauvre Kitty, pourchassée, harcelée du matin au soir, un vrai souffre-douleur! Pourtant, elle aurait pu, aussi bien qu'une autre, la chère fille, jouir d'un peu de répit, car elle était intelligente et, parfois même, spirituelle dans les moments où elle avait la chance d'être autre chose qu'une machine.

Quand je la vis pour la première fois, elle était jeune et jolie; les tracas, les épreuves, la fanèrent avant le temps; malgré ces ravages, je la trouvais toujours charmante, tant sa douceur lui tenait lieu de beauté; et puis ma conviction était qu'elle ne devait pas être heureuse. Je couchais dans sa chambre et, souvent, je l'entendais pleurer. N'était-ce point une raison pour l'aimer davantage?

Elle était donc descendue pour m'annoncer au major, je la suivais de près. J'arrivais au parloir quand je vis un bel officier de marine, au teint bronzé, qui tenait dans les siennes les deux mains de miss Kitty. Ils se regardaient, ils avaient l'air heureux; on ne fit guère attention à moi, et on oublia même de parler des oiseaux.

La visite se passa.

Quand nous allâmes nous coucher, Kitty me dit que le major Guthrie était le plus intime ami de sa famille; qu'il reviendrait la voir très prochainement. Peu de jours après, les trois miss Sweetman furent invitées à un bal. Grand événement pour mes maîtresses qui n'allaient jamais dans le monde.

Pensant que cette invitation devait recéler quelque mystère heureux pour ma chère Kitty, je voulus l'habiller de mes propres mains. Elle avait une robe blanche. J'insistai pour lui prêter ma ceinture rouge et mon collier de corail. Cette jolie toilette la rajeunissait et lui rendait l'éclat de ses jeunes années. De plus, l'absence de toute coquetterie, la simplicité de ses manières, ne contribuaient pas peu à la rendre aussi agréable que possible.

Quand elle revint, dans la nuit, et qu'elle aperçut mes deux yeux qui l'attendaient, tout grands ouverts, elle s'assit sur mon

lit et me dit avec une profonde émotion : « Le major m'a demandé de partager sa vie; j'ai répondu à son désir; j'irai demeurer aux Indes avec lui. » Puis elle me raconta combien il l'aimait depuis longtemps; comment, quelques années auparavant, ses avances avaient été repoussées parce qu'il était trop pauvre et elle trop jeune; comment, après ce refus, il était parti désolé; et enfin, comme quoi elles avaient été contraintes d'ouvrir un pensionnat à la suite de terribles revers de fortune.

Dès le lendemain de cette nuit où Kitty m'annonçait sa détermination d'aller habiter les Indes, je résolus de terminer des ouvrages commencés depuis un an, tantôt repris, tantôt abandonnés, toujours laissés en suspens par mon impardonnable négligence. C'était un porte-cigarre pour mon père; un mouchoir pour ma mère; il me sembla doux de confier à ma plus chère amie ces souvenirs d'un enfant pour ses parents bien-aimés. Cette pensée, d'ailleurs, était la seule capable de me consoler du départ de Kitty.

Oh! qu'il fut heureux pour moi de ne pouvoir lire l'avenir en ce jour des adieux! combien j'aurais été plus encore désolée, si j'avais pu songer, un instant, que notre séparation allait être éternelle, que jamais, sur la terre, nous ne nous retrouverions; que la mort, enfin, allait me ravir impitoyablement, sans compter, ceux que j'aimais!

Je vous ai dit que ma tutrice s'appelait Mme Hollingford. Les premiers souvenirs que j'en ai conservés sont associés à mes fêtes de naissance, aux bonbons et aux *plum-cakes*. Je me la rappelle majestueuse dans son long manteau de velours, ayant l'air d'une grande dame avec sa belle tournure, sa physionomie douce et bienveillante. Quoique je ne pusse vaincre ma timidité quand je lui parlais, j'aimais à la regarder, à la condition cependant d'être assise à une certaine distance. Mon admiration pour elle allait jusqu'à la superstition; je pensais qu'elle représentait la puissance universelle, qu'elle n'avait qu'à dire : « Je veux que ce pudding soit fait », pour le voir apparaître sur la table; ou bien : « Cette petite fille désire une poupée neuve », pour que, immédiatement, un chérubin de cire arrivât se placer dans mes bras. Cette excellente tutrice venait me voir souvent, me prenait sur ses genoux, me parlait de sa fille Marie, qui était en pension en France, de son fils Jean, grand garçon qui m'apportait quelquefois des bonbons et des bouquets; de son mari, M. Hollingford, banquier à Londres. Lui, je ne le connaissais pas; il ne venait jamais, je n'allais jamais chez lui. Pourquoi? Je n'en savais rien. Cependant cela, m'eût amusée, car, d'après l'élégance de la belle voiture et des

laquais poudrés qui amenaient ma tutrice au pensionnat, je m'imaginais que la demeure de ce riche personnage devait être un palais de fées.

Jugez de mon étonnement lorsque, le jour où je pris mes douze ans, je ne vis pas venir Mme Hollingford. Elle avait été jusque-là si fidèle à fêter mes anniversaires.

Quelques jours après, miss Sweetman, les larmes aux yeux, me parla de l'absente, de banque suspendue, de pauvreté, de ruine! La « meilleure amie de ma mère » ne viendrait plus périodiquement me demander au parloir. Cette nouvelle m'attrista, car j'aimais ses visites et son beau visage, mais là se bornèrent mes regrets; je n'étais pas assez âgée pour comprendre l'étendue de la catastrophe qui faisait crouler le bonheur de ma tutrice. Ma jeune pensée ne s'appesantit donc pas longtemps sur ses malheurs, et bientôt mon imagination ne me présenta plus cette belle dame que parcourant le monde avec son long manteau de velours et les mains pleines de *plum-cakes*.

Ainsi mon enfance s'écoula jusqu'à ma seizième année.

I

A seize ans j'étais belle personne, grande pour mon âge, un peu suffisante, aimant passionnément les fanfreluches, trop disposée à me moquer des uns et des autres et croyant que le soleil n'avait pas reçu d'autre mission que de briller pour moi. Néanmoins, malgré ces défauts, j'avais un bon cœur, une intelligence droite et je me remettais vite dans le vrai chemin quand des observations justes venaient me tirer de l'ornière. Quoique deux années me séparassent encore du moment où j'aurais le bonheur d'aller aux Indes rejoindre mes parents, je comptais les mois et les jours. Je pensais avec ravissement à l'époque où j'arriverais là-bas et où j'enverrais de jolis souvenirs à mes amis d'Angleterre. L'avenir s'ouvrait radieux, je croyais à un bonheur immuable, quand arriva une lettre tout en deuil, apportant l'affreuse nouvelle qui allait courber mon front dans la poussière, plonger mon cœur dans les larmes, qui dissipait mes beaux rêves et brisait ma destinée à jamais. Je ne voyais que des visages consternés; si quelque chose avait pu me faire deviner l'affreuse vérité, ce devait être les réticences que l'on prenait pour me l'apprendre. Pendant deux jours je subis les angoisses de l'incertitude; on ne voulait pas me dire si c'était mon père et ma mère qui étaient morts, ou seulement l'un ou l'autre de ces êtres

chéris. Hélas! j'appris encore trop tôt que les fièvres pernicieuses de l'Inde les avaient tous deux ravis à ma tendresse... J'étais orpheline!...

Mes premières heures de chagrin furent déchirantes : je pleurais, je criais, j'appelais mon père, — ce beau colonel dont j'étais si fière d'être la fille, — ma mère, dont le visage pâle et doux m'avait toujours tenue sous le charme. J'étais inconsolable.

Avec le temps cependant, comme toutes les douleurs, ma douleur s'amoindrit. Je repris insensiblement mes occupations accoutumées et je recommençai ma vie comme auparavant. Mon père et ma mère étaient naguère pour moi une espérance et un souvenir, désormais, le souvenir seul restait. N'ayant jamais été habituée, comme certains enfants, à vivre sous le même toit que mes parents, familièrement avec leurs visages et leurs caresses, ce n'était pas, à proprement parler, de ne pas les voir à chaque heure du jour qui me désolait, non; ce qui nourrissait en moi des pensées douloureuses, c'était de voir les fleurs brillantes de ma jeunesse à jamais fanées; c'était l'absence éternelle d'un être aimé dont je pusse invoquer la tendresse et la protection.

Ma tutrice, je ne la voyais plus; depuis ses revers de fortune, elle m'écrivait de loin en loin; mais, quelque affectueuses que fussent ses lettres, je ne pouvais pas, dans ma peine filiale, consentir à retrouver en elle une seconde mère.

Malgré toutes ces amertumes le temps marchait; ma jeunesse et la disposition enjouée de mon caractère remontaient à la surface. Je devenais instruite : le dessin et la musique étaient mes occupations favorites, peut-être parce que j'y excellais.

J'étais fière de mes talents, car, hélas! faut-il l'avouer, mon orgueil, terrassé un instant par les événements, relevait la tête et, dans ma suffisance, je commençais à penser que j'en savais beaucoup trop long pour aller enterrer ma vie à Hillsbro-Farm.

Hillsbro... Les lettres de Mme Hollingford étaient timbrées de ce petit pays, presque inconnu, presque sauvage, dans le nord de l'Angleterre. C'est là, chez ma tutrice, que je devais aller vivre. Ce moment où j'allais dire adieu à l'institution qui m'avait vue rire, pleurer et grandir approchait à grands pas. Vers cette époque, je revis une ancienne amie de pension, Grace Tyrrel, fort riche et des plus élégantes. J'allais souvent chez elle. Elle voulait m'initier aux délices de la vie mondaine, avant, disait-elle, « de me confier au destin si en retard envers moi ».

Sous sa direction j'appris à m'habiller, à me coiffer à la dernière mode, à valser dans la perfection. Mais je ne pouvais pas indéfiniment m'adonner à des passe-temps aussi frivoles; continuer dans

ce sens eût été une singulière préparation à la vie sérieuse et obscure d'Hilsbro-Farm. Je n'ignorais plus quelle était la situation des Hollingford, ni combien leurs revers de fortune, devenus des désastres, avaient changé leur position sociale; Grace Tyrrel avait eu le soin malencontreux de me mettre au courant des propos, des cancans, des commentaires du monde sur ces vieux amis de ma famille. L'idée de mon installation sous leur toit lui paraissait ridicule. Les personnes que je rencontrais chez elle me blâmaient aussi de ma résolution.

— Pauvres Hollingford! me dit un jour une dame, ce serait déjà bien aimable à vous, miss d'Acre, d'aller leur faire une visite; mais demeurer chez eux! vivre de leur vie! c'est inimaginable!... Vous n'avez donc pas entendu dire que le père a ruiné beaucoup de monde?... qu'il s'est enfui avec l'argent des uns et des autres et qu'on ne l'a jamais revu?...

— Oui, répondis-je vertement, je n'ai rien à faire avec M. Hollingford; je ne sais quelles sont les ressources de sa femme, mais je pense que si elle jouissait de richesses mal acquises, ses créanciers n'auraient guère de peine à la poursuivre, car elle ne se cache pas; sa vie se passe noblement, au grand soleil, aux yeux de tous.

Ma voix était émue; j'étais très blessée. J'entendis mon interlocutrice dire à Grace que j'étais impertinente et désagréable. En somme, cela m'était égal; je me souciais peu d'être approuvée ou désapprouvée par cette dame; j'étais heureuse d'avoir défendu Mme Hollingford que j'aimais et ne voulais jamais cesser d'aimer en souvenir de ma mère.

— Personne, d'ailleurs, n'est condamné à aller s'enterrer chez sa tutrice....., renchérit Grace, et elle continua en ricanant : On dit que Mme Hollingford fabrique son beurre et le vend; de plus, Frédéric affirme que son fils n'est qu'un simple paysan, un laboureur et, tout simplement, agent de M. Hill; il l'a rencontré récemment, quand il chassait à Hillsbro.

— Agent! il est agent, dis-je malicieusement. Oh! mais alors, il faut croire qu'il sait au moins lire et écrire. Allons, il n'est peut-être pas si mal que vous voulez bien le dire.

— Prenez garde, Grace, vous serez battue sur ce terrain (dit Frédéric qui écoutait); est-il heureux, ce Hollingford, s'écria-t-il, avec un dépit moqueur, d'avoir trouvé un si valeureux champion dans miss d'Acre!...

Vous saurez que ce Frédéric Tyrrel, frère de Grace, était un de mes plus fidèles adorateurs... Je le retrouvais partout; toujours prêt à ramasser mon éventail, à m'ennuyer de ses prévenances. Si vous

avez quelque velléité de le connaître, montez au grenier; sur la planche de la grande armoire, dans un vieux portefeuille, vous trouverez une aquarelle fanée, représentant un jeune homme au visage efféminé, portant un habit à haut collet. Il dort, là, bien tranquillement, dans la poussière, depuis le jour où Grace m'en a fait hommage, croyant me faire grand plaisir. Je ne l'ai jamais dérangé ni regardé : c'est assez vous dire combien l'original m'était antipathique. Quoique je prisse la défense des Hollingford et que je n'aimasse pas à entendre parler d'eux défavorablement, je confesse que je n'étais pas sans inquiétude sur la manière dont je m'accommoderais de la vie qui m'attendait à la ferme. Entre autres choses, la perspective de faire du beurre me suggérait des réflexions moins que riantes.

Graduellement, le souvenir de Mme Hollingford se dépouillait de ce long manteau de velours, de cet air majestueux avec lesquels mon imagination d'enfant et de jeune fille s'était accoutumée à la considérer. Maintenant, je pensais surtout aux ennuis de dîner peut-être dans la cuisine, avec les domestiques, de veiller à la lessive, d'inspecter les canards et les dindons, que sais-je, moi?... d'être requise pour traire les vaches...

Bien résolue à ne pas laisser deviner mes préoccupations, à garder mes soucis pour moi toute seule, j'allai commencer mes préparatifs de départ; en cela, du moins, j'avais la certitude de suivre la ligne droite, la ligne dictée par le devoir.

C'est ici, juste au moment où mes malles sont à moitié faites, que la belle et étrange figure de Rachel Léonard se lève pour prendre une place importante dans mon récit.

Je lui fus présentée, par hasard, dans une soirée de musique; je ne la connaissais pas, je n'en avais jamais entendu parler. C'était une des plus séduisantes personnes qu'on puisse imaginer : des traits superbes, des cheveux noirs comme l'ébène, un vrai teint d'Orient mat et ombré, une petite bouche aux coins relevés, qui, en laissant voir des dents d'une blancheur éclatante, donnait passage à la voix la plus sympathique et la mieux timbrée. Autant ses yeux noirs étaient étincelants et avaient l'éclat d'une flamme quand elle parlait et s'animait, autant ils étaient doux et enveloppaient le visage d'une ombre mélancolique et mystérieuse quand elle était silencieuse et immobile. Sa robe blanche dessinait les contours d'une taille admirablement faite; un bouquet de roses rouges ornait son corsage.

— Miss d'Acre et miss Léonard, je veux vous faire faire connaissance, dit, en nous présentant l'une à l'autre notre hôtesse (la dame bavarde qui avait déjà voulu s'immiscer dans les affaires

Hollingford). N'avez-vous pas le projet de passer l'hiver à Hillsbro, miss Léonard?

— Oui, répondit Rachel, je crois que nous irons vers Noël.

— Ah! vous n'y avez pas encore été! Je vous assure qu'il n'y a pas au monde un endroit plus ennuyeux et plus lugubre; aussi, serez-vous bien aise de trouver une jeune amie dans votre voisinage. Savez-vous ce qui nous amuse et nous intrigue en ce moment? C'est que miss d'Acre a le caprice, la folie, de vouloir aller vivre à Hillsbro et de gâcher sa vie chez une dame qui est, tout simplement, la mère de l'agent de M. Hill.

— Mme Corvan? demanda miss Léonard.

— Non, pas du tout, ma chère... Les Corvan étaient des personnes très honorables. M. Hill a changé son agent d'affaire, ne le savez-vous pas? pour prendre les Hollingford. Le père de ces nouvelles gens est un voleur; il était banquier, la banque a croulé et il s'est enfui avec de grosses sommes d'argent...

Il me sembla qu'au nom de Hollingford miss Léonard avait tressailli, que ses yeux lançaient des éclairs et qu'elle devenait excessivement pâle. Pour cacher son émotion, je crus voir qu'elle se penchait sur les fleurs de son corsage sous prétexte de les rattacher... mais personne que moi ne parut remarquer son trouble; peut-être même m'étais-je trompée... le petit coin dans lequel nous causions était si peu éclairé!.....

— Le nouvel agent de M. Hill est alors le fils de M. Hollingford, le banquier? dit miss Léonard, après une pause. Je ne savais pas qu'ils habitassent dans cette partie du pays.

— Oh! je ne sais rien à propos de cela; mais je sais que la mère et le fils ont pris dernièrement une ferme dans ces parages pour essayer de se tirer d'affaire; pauvres gens! On dit que le jeune Hollingford a des idées de don Quichotte, qu'il veut payer les dettes de son père. Si cela est, c'est très honorable. Cependant, je suis peu disposée à lui attribuer des intentions aussi chevaleresques. Généralement, la mauvaise conduite est héréditaire. Le vieux proverbe : *tel père tel fils*, se trompe rarement.

— Madame! m'écriai-je, les joues empourprées, Mme Hollingford était la meilleure amie de ma mère!

— Oh! oh! miss d'Acre, dit sèchement notre perfide hôtesse, nous ne savons jamais comment nos amis s'y prennent pour mal tourner. Je n'avance rien qui ne soit la vérité... permettez-moi, ma chère, de vous avertir que, si vous persistez à vouloir vous identifier avec de pareilles gens, il faudra bien vous accommoder d'entendre parler d'eux avec défaveur et même avec mépris.

— Alors, répondis-je d'un ton indigné, je suis désolée d'être entrée dans votre maison.

Et sans attendre davantage, je sortis du salon toute exaspérée, j'arrivai dans le vestiaire, où j'avais laissé mon manteau, et je demandai ma voiture; mais elle n'était pas arrivée, il me fallut attendre.

Tandis que j'étais assise, la porte s'ouvrit, et Rachel se précipita vers moi :

— Je n'aurais pas voulu vous quitter sans vous dire adieu; peut-être nous rencontrerons-nous encore. Que le bon Dieu vous bénisse!

En me disant cela, sa voix était émue, son visage pâle, ses yeux humides, et elle tenait mes deux mains dans les siennes...

— Maintenant nous vous attendons, dit une voix à la porte.

Rachel alors laissa glisser ma main et sortit.

— Qui est-elle? demandai-je à Grace, aussitôt que nous fûmes ensemble. Comment connaît-elle les Hill? est-elle leur parente!

— Elle est leur fille adoptive; mais, on prétend que cette adoption cache des origines romanesques. Rachel vint d'abord chez Mme Hill, pour lui tenir compagnie. Les Hill, qui sont le vieux couple le plus original qu'il soit possible de rencontrer, se sont pris pour elle d'une amitié extraordinaire; ils l'ont adoptée pour leur enfant et, ce qui est plus joli, pour unique héritière. On la dit orpheline et d'une très bonne famille.

— Je m'étonne, dis-je, qu'elle paraisse si étrange quand on parle des Hollingford.

— Ma chère Marguerite, dit Grace, en riant et en hochant la tête, voilà une énigme à deviner. Quant à vous, permettez-moi de vous dire que vous êtes complètement insensée en ce qui touche vos soi-disant amis. Qu'allez-vous vous imaginer?

— Moi! rien d'extraordinaire, je vous assure; mais j'affirmerai toujours qu'ils sont blancs comme neige.

— Comme vous voudrez, dit Grace. Après tout, ma chère, je ne prétends pas être un oiseau de mauvais augure ni même être au courant des histoires de Rachel Léonard; elle peut avoir comme vous une passion inexplicable pour les fermiers et l'agriculture; elle peut même avoir connu le jeune Hollingford avant qu'il ne fût laboureur. J'abandonne toutes ces conjectures à vos méditations. Vous avez bien plus de matériaux qu'il ne vous en faut pour bâtir un joli roman pendant votre exil.

Ainsi que Grace je le pensais et le pensai longtemps après.

II

Ce fut en voiture, dans une classique diligence, que je fis le voyage de Londres à Hillsbro. Je m'étais munie d'un livre, roman la mode en grande réputation. — « S'il ne m'amuse pas, me disais-je, il m'aidera toujours à m'endormir! » J'étais loin de penser qu'il aurait un rival, et que ce rival allait lui laisser faire la route très ennuyeusement, dans mon sac de voyage, sans que j'eusse la moindre velléité de lui demander de me tenir compagnie. Un rival!... blond ou brun?... jeune ou vieux? aimable? spirituel? me demandez-vous déjà.

— Oui et non, vous répondrais-je. Blond ou brun? il était de toutes les couleurs. Jeune? il l'est éternellement. Vieux? autant que le monde. Aimable et spirituel?... demandez aux peintres et aux poètes ce qu'il leur en coûte pour faire son portrait ou le bien décrire. Enfin, ne vous mettez pas l'esprit à la torture, et surtout ne vous scandalisez pas : ce rival, c'était l'herbe verte, le ciel bleu, les champs dorés, les oiseaux dans l'air, les ruisseaux argentés, les montagnes et les vallons. C'étaient les coquelicots et les bluets, la brise parfumée et les vaches, les charrues et les paysans. En un mot, c'était la nature, avec sa magie et ses magnificences, se déroulant à mes yeux pour la première fois. N'ayant jamais quitté Londres, je ne me doutais pas de toutes les splendeurs qui peuvent captiver et charmer dans la campagne, et voilà pourquoi mon livre eut un rival, ou plutôt un nombre infini de rivaux, et demeura dans sa prison tout le temps du voyage, sans recevoir de moi la plus petite marque de sympathie.

Cependant, comme il arrive souvent en ce pauvre monde, mon contentement n'était pas exempt de soucis. Les paroles de Grace : « Vous vous ennuirez à mourir... Vous leur tournerez le dos avant un mois », comme de méchantes et piquantes abeilles, venaient sans cesse bourdonner autour de moi. Plus j'approchais du but de mon voyage, plus cette désagréable prophétie me hantait l'esprit. La nuit seule m'en débarrassa. Hélas! ses ombres enveloppèrent, en même temps, ma contemplation et mon nouveau monde.

Je m'endormis. Bientôt je rêvai. Dans mon rêve, je voyais, comme dans tous les rêves, des choses étonnantes, des arbres marcher dans les plaines, des fées sortir des fleurs, des pygmées combattre des géants, des ogres dévorer des enfants...

Avec l'aurore rose, mon rêve s'envola. J'ouvris les yeux. Nous arrivions devant une petite auberge de village. Des pigeons au cou bruni, perchés, alignés en brochettes sur l'enseigne au-dessus de

la porte, me parurent nous guetter curieusement; il me sembla même qu'ils me dévisageaient... A une fenêtre, sous le larmier, un enfant, à demi habillé, montrait sa jolie tête bouclée et battait des mains, en voyant les nuages de vapeur se dégager des chevaux fumants et monter jusqu'à lui.

A peine étions-nous arrêtés qu'un jeune homme sortit de l'auberge et vint demander au conducteur s'il n'avait pas dans sa voiture une personne devant se rendre à Hillsbro. Cinq minutes après, je me trouvais assise à côté de lui dans un cabriolet. Quelques regards furtifs suffirent pour me convaincre rapidement que le fils de M[me] Hollingford, quoi qu'en ait dit Grace, ne ressemblait en rien à un laboureur. Dans tout l'éclat de ses vingt-cinq ans, rehaussé par la beauté de ses traits, avec le timbre agréable de sa voix et ses manières de gentilhomme, il me produisit l'impression la plus avantageuse. Joignez à cela le cadre charmant d'une jolie matinée d'automne, et vous comprendrez comment cette première entrevue laissa mon cœur et mon esprit sous le charme...

Les lourdes charrettes de foin répandaient leur bonne odeur en passant près de nous dans les chemins étroits et laissaient coquettement quelques bribes à nos chapeaux, aux oreilles du cheval et au fouet de Jean. Un tapis de feuilles brunes, aux couleurs de l'automne, couvrait les ondulations de la terre, et les dissimulait. Les vapeurs de l'aurore couronnaient les collines. Les rayons du soleil nouveau-né doraient les bois et les ruisseaux. Peu à peu tout le paysage sourit au jour. Hillsbro-Farm apparut.

C'est une maison longue et basse, bâtie avec des briques sombres. Des rosiers grimpants en pleine floraison égayent la façade. Les cheminées, couvertes de lierre, se détachent sur les collines, et des bois de pins entourent le vallon. Des cours d'eau clapotante et limpide arrosent les vergers et les prairies avoisinantes. Au bord de la lande passe le chemin par lequel on arrive à l'entrée principale de la maison.

Au seuil de cette entrée, deux jeunes filles m'attendaient. L'une était Jeanne, belle avec ses yeux noirs et sa taille élancée bien prise dans une robe de couleur sombre. L'autre, Mopsie, gentille à croquer avec son joli visage débordant de gaieté et son drôle de chapeau orné de rubans rouges.

A peine m'avaient-elles donné le bonjour de bienvenue, qu'elles s'esquivèrent pour se communiquer leurs impressions. Jeanne m'avoua plus tard qu'elle voulait me mettre sous verre ou sur un piédestal, tant elle me trouvait élégante; Mopsie, qu'elle m'avait prise pour une danseuse, tant j'étais descendue légèrement du cabriolet.

Me voilà donc habillée avec tout l'étalage d'une riche toilette mondaine, grands talons à mes bottes, grande plume à mon chapeau, pelisse doublé de satin bleu, faisant mon entrée dans la grande salle d'Hillsbro-Farm.

Quel contraste! tant de luxe dans ma parure, tant de simplicité dans cette demeure qui allait devenir la mienne!... Immédiatement, une sensation extraordinaire m'envahit. Je perdis ma présence d'esprit, ma vue même se voila et ce fut à peine si je pus distinguer les chaises massives recouvertes d'étoffe rouge, les vases pleins de roses, et la grande cheminée dissimulée par des touffes de verdure. J'allais revoir Mme Hollingford.., « la plus chère amie de ma mère », la dépositaire de ses volontés...; cette pensée m'impressionnait..... Allais-je la retrouver toujours la même?... la reconnaîtrai-je?... comment m'accueillerait-elle?...

Elle entra; j'avais envie de pleurer. Elle m'embrassa; elle-même était émue... Je la regardai..... Oui, c'était bien elle! ma chère grande dame!... celle dont j'aimais les visites au parloir; mais, hélas! ses yeux enfoncés dans l'orbite n'ont plus d'éclat; son front est sillonné de rides; l'habitude de la douleur a contracté ses lèvres..... D'où vient donc, cependant, cette beauté nouvelle qui illumine son visage et y a déposé l'empreinte d'une divine noblesse?... Est-elle si changée qu'elle me semble toute autre?... Non, le chagrin a ciselé ses traits et leur a donné une expression plus tendre, une élégance plus pure. Que vous dirais-je enfin?..... tout attirait le cœur et imposait le respect dans cette femme revêtue de la majesté du malheur..... Une fine collerette de mousseline blanche, plissée, cachait la vieillesse prématurée de son cou, et donnait à sa toilette un cachet de distinction que ne déparait pas une robe noire, de grosse étoffe, faite très simplement.

Nous nous mîmes à table. Je fus toute surprise de voir Jean, assis en face de moi, les yeux braqués sur les miens, me regardant avec curiosité. Je m'imaginai qu'il se demandait : « Pourquoi est-elle venue?... combien de temps restera-t-elle?... dans quel but vient-elle chez nous?... » J'avais bien causé, sans façon, avec lui, dans la voiture, durant notre voyage; mais, maintenant, je ne pouvais plus supporter son regard inquisiteur. Je voulais parler, je ne le pouvais pas. J'avais faim, impossible de manger; et pourtant Mme Hollingford exerçait l'hospitalité tout à fait en femme du monde. Elle s'occupait de moi, m'interpellait, me disait des choses aimables, insistait pour me faire accepter des gâteaux faits à la maison, du thé, de la crème délicieuse, des œufs sortant du nid. Et, malgré cela, je ne fus de ma vie aussi embarrassée que pendant ces premières heures d'arrivée à Hillsbro-Farm.

Après déjeuner, ma tutrice me conduisit elle-même dans ma chambre, modestement meublée, mais dans laquelle le soleil entrait tout entier, et dont les fenêtres dominaient, à droite, la plaine, à gauche, les vergers. Elle y demeura quelques instants avec moi; puis elle me dit :

— Je vous laisse, mon enfant; quand vous voudrez me retrouver, descendez dans le hall, je vous y attendrai.

Je défis mes malles; je m'installai, organisant mes toilettes élégantes dans une immense armoire qui (cela me sembla bien drôle) sentait la lavande, les pommes et le foin ! Dans cette atmosphère de simplicité, j'étais déjà confuse en arrangeant mes fanfreluches de m'en trouver tant et de si inutiles!... Ma robe la moins ornée fut celle que je choisis pour ce jour-là, et je descendis dans la salle à manger : Mme Hollingford m'y attendait, non pas assise, mais marchant de long en large, comme si l'agitation de son esprit eût appréhendé un repos physique.

— Comme vous êtes devenue grande, ma chère enfant! dit-elle en prenant ma main, et la plaçant amicalement sur son bras Mais vous avez toujours, Marguerite, les cheveux blonds et les yeux expressifs de votre mère..... Voulez-vous vous promener avec moi?... J'ai beaucoup de choses à vous dire; le plus tôt sera le mieux.....

Elle me raconta, alors, l'histoire de ses chagrins. Cette histoire, je la connaissais déjà presque tout entière; néanmoins, elle voulait que je l'entendisse de sa bouche.

— Et, maintenant, ma chère petite, dit-elle en terminant, vous nous connaissez tels que nous sommes. Quand votre mère me pria de la remplacer près de vous, elle était loin de prévoir les douloureux événements qui devaient changer notre situation. Vous avez d'autres amis qui aimeront aussi à vous recevoir, et dont la vie brillante sera peut-être plus en harmonie avec vos goûts. Vous êtes venue de votre propre volonté. Marguerite, vous vous en irez quand vous voudrez; et, vraiment, vu la simplicité de notre intérieur, soyez sûre que nous n'en serons pas étonnés.

Je l'embrassai affectueusement, en lui affirmant que je ne voudrais jamais vivre ailleurs que près d'elle. Et c'était bien là ma pensée; car, depuis le jour où Kitty m'avait laissée pour s'en aller aux Indes, je n'avais jamais senti mon cœur entraîné vers quelqu'un, comme je le sentais en ce moment, attiré par Mme Hollingford; elle me conseilla de ne pas trop me hâter pour prendre une décision, appuyant encore une fois sa thèse sur ce que j'allais trouver la vie de Hillsbro-Farm bien différente de celle que j'avais menée jusqu'à ce moment.

— Nous sommes tous si occupés! ajouta-t-elle; nous avons toujours devant les yeux un but à atteindre, et pour gagner ce but, il nous faut travailler, coûte que coûte...

— Et moi, m'écriai-je, je m'occuperai aussi; je ne veux pas être la seule oisive dans la ruche où tant d'abeilles sont diligentes.

En hochant la tête, elle sourit à mes paroles, et moi je me mis vite en quête de besogne pour montrer que mes promesses de travail n'étaient pas faites à la légère, n'étaient pas celles d'un cœur étourdi et ingrat.

III

Il y a des personnes dont le charme et l'amabilité captivent à la première rencontre; d'autres, au contraire, dont les vertus attirent insensiblement.

De même, dans mon nouveau milieu, je sympathisai de suite avec quelques-uns et j'aimai les autres, peu à peu, avec le temps. Ce fut très vite que je me plus à Hillsbro-Farm. A cela, je n'eus pas grand mérite, car il y avait tout pour être heureux dans ce coin de la terre..... Pour le bien-être, le confortable et l'abondance; pour le cœur, des amis sincères; pour l'esprit rêveur et les amoureux de la nature, des vergers plantureux, d'épais fourrés, des arbres, aux splendides rameaux, merveilleusement colorés le soir par les feux du soleil couchant; le matin, mystérieusement enveloppés dans les voiles d'un brouillard discret, diamantés sous le givre pendant l'hiver.

Le parc, sur lequel s'ouvrait, jusqu'au sol, les grandes fenêtres du salon, avait, dès lors, son cachet particulier. Les roses et les framboises poussaient entrelacées. Des parfums de jasmin, de chèvrefeuille, faisaient une perpétuelle irruption dans la salle par les portes et les fenêtres toujours ouvertes.

Je me souviens encore de l'arbre séculaire couvrant le pignon de la maison et abritant le nid du hibou..... ce hibou!... si peu timide qu'il venait crier et s'asseoir sur la fenêtre de notre salle d'étude aussitôt que la nuit commençait. Et le paon!... adoptant pour perchoir le cadran solaire et faisant la roue avec ses cent yeux d'Argus!... Enfin, le colombier où les pigeons, au cou argenté, la queue en éventail, roucoulaient en ébouriffant leurs plumes.

Comme ils dormaient bien dans la grande baie de la porte du hall, les chiens favoris, *Lucifer* et *Pluton*.... Quel plaisir c'était de suivre la course folle du lézard à travers le lierre dont les rameaux enveloppaient les murs et dont les branches vagabondes s'enguir-

landaient autour des fenêtres? Comme je tremblais, le soir, dans les longs et obscurs corridors qui conduisaient aux chambres, et dont les fenêtres étroites, en ogives pointues, laissaient passer, à la clarté de la lune, l'ombre des grands sapins s'agitant dans la lande!...

Impossible d'être mieux aménagés que la laiterie, les offices, les chambres aux provisions. Non, sans avoir vécu sous le même toit que Mme Hollingford, on ne pouvait savoir combien cette femme héroïque veillait à tout, inspectait tout, se multipliait afin que chaque chose fût à sa place, chaque provision renouvelée au moment opportun; voulant le nécessaire sans jamais de prodigalité; condamnant ses aristocratiques mains à un labeur incessant; secondant son fils pour arriver, par tous les moyens possibles, à regagner l'argent si follement dissipé par un mari coupable et alléger ainsi le poids de malédictions qui écrasait son nom et celui de ses enfants. En un mot, ma chère tutrice était vraiment la sainte femme, la femme forte que Salomon « avait tant de peine à trouver, et disait être si rare ». Sa mâle fermeté la faisait marcher aisément dans le chemin laborieux des épreuves; elle nourrissait son âme du doux aliment de la prière et, montrant la voie du bien à tous, elle marchait à la conquête de la patrie bienheureuse où chaque pèlerin trouve son repos, chaque larme sa récompense.

Dans les heures où Jeanne et Mopsie n'étaient pas utiles à la maison, elles suivaient les classes de l'école, classes insuffisantes pour leurs capacités intellectuelles. Aussi leurs regrets étaient-ils vifs de ne pouvoir, comme la plupart des jeunes filles bien nées, aller compléter leur éducation à l'étranger... Mais ne fallait-il pas vivre de sacrifices..., expier par une vie simple les fautes paternelles?...

Leur seule joie était de faire l'aumône; chétive aumône, mais éclose dans le cœur : Mopsie, en partageant son dîner avec un enfant mourant de faim; Jeanne, en donnant à une pauvre vieille une jupe dont la trame éclaircie prouvait les longs états de service.

Dans les premiers temps, quand je descendais de ma chambre, le matin pour déjeuner, j'étais étonnée d'entendre dire que Mme Hollingford avait déjà inspecté les laiteries; Jean, les travaux de la ferme; Jeanne, la lingerie; et de voir Mopsie faire son entrée dans la salle, apportant une pyramide de galettes dorées et appétissantes dont tout l'honneur lui revenait. Tout m'annonçait donc que, malgré l'heure matinale, moi seule étais restée dans l'inaction. Cette idée m'humiliait... moi! inutile!... moi, qui avais promis travail et activité!...

Je m'évertuais pourtant à trouver un sillon à labourer; c'était

en vain : j'étais la mouche du coche. Chacun avait sa besogne, sa règle à suivre, et c'était à peine si je parvenais quelquefois à faire des gâteaux, à baratter le beurre... Et puis..., je m'y prenais si mal!...

Chanter et jouer du piano, faire des croquis dans la campagne, c'étaient les seules choses que mes amies attendaient de moi. Ils aimaient la musique et, le soir, ils restaient longtemps à m'écouter. Mais que c'était peu de chose de leur plaire ainsi, quand j'aurai tant voulu les aider sérieusement!...

Je sentais qu'un nouvel esprit prenait naissance en moi, qu'en se développant ses racines étouffaient mon détestable amour-propre, et ne me laissait plus que des sentiments d'admiration pour ceux au milieu desquels je vivais. Dans cette atmosphère de travail et de simplicité, je n'aimais plus à me parer de mes jolies toilettes. Étaler mon luxe, orgueilleusement, comme une pivoine superbe ses couleurs éclatantes, n'aurait-il pas semblé hors de propos quand j'étais entourée d'humbles violettes?

J'avais voulu donner à Mopsie quelques rubans; mais ils m'avaient été rendus par l'ordre de sa mère, disant qu'une robe noire fort simple et une collerette blanche étaient les seuls ornements qu'elle pût porter. C'est pourquoi j'avisai dans le voisinage des bohémiennes et je leur donnai tous mes colifichets... Enfin, mes souhaits s'accomplirent; l'occasion de me rendre utile se présenta.

Je viens de dire que Jeanne et Mopsie suivaient les classes du village. Un jour, j'allais faire quelques emplettes; je devais ramener les jeunes filles. Quand j'arrivai à l'école, l'heure des études était passée, je trouvais Mopsie se roulant sur l'herbe avec des enfants vulgaires, et Jeanne assise sur un banc, dans la classe, les yeux rivés au mur. En me voyant entrer, elle rougit et s'écria fièrement :

— O Marguerite! je pourrais en remontrer à l'école entière, aux maîtres, aux maîtresses, et on me laisse dessécher sur A. B. C!... aussi je réponds à tort et à travers, et on me donne des coups de verge dans la main. Aujourd'hui parce que j'ai fait la caricature de Portia, on m'inflige la stupide pénitence de regarder le mur pendant une heure... Est-il possible, Marguerite, d'être gouvernée si sottement?

J'étais instruite, capable d'enseigner; spontanément je m'écriai :

— Si votre mère le voulait, ma chère Jeanne, vous ne reviendriez plus ici; je serais heureuse de diriger vos études, et je le ferais aussi bien que ces maîtresses qui vous exaspèrent.

Mopsie m'embrassa passionnément. Jeanne me serra la main,

Pendant la route, nous parlâmes de ce projet. Le soir, je l'exposai à Mme Hollingford ; elle fit d'abord quelques difficultés, elle craignait de me fatiguer, puis, enfin, elle céda.

Une grande chambre, au bout d'un long corridor, fut transformée en salle d'étude. Trois fenêtres, ornées de fleurs grimpantes, s'ouvraient à l'est; en face, à l'ouest, une grande cheminée dans laquelle nous brûlions des bûches à profusion.

Le soir, en attendant l'heure du thé, tandis que Mme Hollingford écrivait ou se reposait, nous nous réfugiions, Jeanne, Mopsie et moi, dans notre salle d'étude pour y bavarder à la clarté du feu. Souvent Jean nous y rejoignait. Que de charmantes heures, que de bons moments nous avons passés ainsi tous les quatre, assis autour de cette cheminée, riant, devisant, faisant rôtir des pommes!... Jean, qui avait beaucoup voyagé, nous émerveillait avec ses histoires. Dans un silence admiratif et respectueux, nous l'écoutions aussi longtemps qu'il voulait bien parler. C'était le temps du bonheur!... Quand Jean ne venait pas et que Mopsie fatiguée se couchait de bonne heure, nous causions confidentiellement, Jeanne et moi. Les malheurs de sa famille étaient souvent le sujet de nos conversations. Son cœur était ulcéré. Elle était irritée contre son père, et n'en parlait qu'avec une grande amertume. La pensée qu'elle était née pour vivre dans une autre sphère l'obsédait. Elle adorait son frère et ne pouvait pardonner au destin de lui avoir fait une vie si rude, si opposée à ses capacités littéraires et artistiques.

Qu'elle était charmante, alors, quand, assise sur sa petite chaise, ses jolies mains croisés sur ses genoux, sa belle tête brune dorée par les rayons du feu, ses yeux suivant les flammes errantes, elle murmurait : « Jean ! un fermier !... quand il devrait être ministre !... rivé à ses champs... Jamais sortir de cette ferme... jamais!... jamais !... »

Je ne le disais pas ; mais je pensais qu'elle exagérait aussi bien ses regrets que les aptitudes de Jean. Il était intelligent, spirituel, instruit, bien supérieur à son rôle de fermier; mais de là à être capable de devenir ministre... il y avait un abîme. Néanmoins, j'essayais de la désillusionner sur les grandeurs, les séductions, les enivrements de la vie en évidence.

— Si vous en connaissiez, ma chère Jeanne, tous les mécomptes, vous trouveriez peut-être que la vie paisible de la campagne a aussi ses avantages.

— Oh! ce ne sont pas les distractions d'une vie mondaine que je regrette, répondit-elle, mais l'absence de tout aliment intellectuel. Vivre dans le monde de la pensée, vivre dans le commerce

des hommes de talent, de génie, voilà ce que j'envie et ce que je voudrais pour mon frère bien-aimé!...

— Eh bien, Jeanne, pourquoi désespérer?.. Un jour viendra, peut-être, où vous pourrez vous affranchir de votre solitude et trouver votre voie dans le monde de l'esprit.

— Détrompez-vous, Marguerite; si mon père nous avait laissé un nom sans tache, un nom digne d'être porté le front haut, j'aurais tenté l'aventure... Cependant (ajouta-t-elle très surexcitée), malgré tous les obstacles, je ne passerai pas ma vie dans cette obscurité, et si je ne puis, comme Shakespeare, secouer l'adversité aussi aisément qu'un lion secoue de sa crinière les gouttes de rosées, je percerai, à la sueur de mon front, le mur épais qui me sépare du monde, je travaillerai, j'enseignerai... j'écrirai... écrire, hélas!... le pourrais-je?...

Et tout en parlant, la voix de Jeanne s'était animée; ses yeux s'emplissaient de larmes.

Je n'aimais pas à lui voir cette exaltation et, cherchant à détourner ses idées, je pris un livre et le feuilletai. En tournant les pages, un nom, écrit à la main, attira mon attention.

— Mary Hollingford n'était-elle pas votre sœur? lui demandai-je instantanément.

Elle tressaillit.

— Qui vous l'a dit?

— Votre mère m'entretenait souvent de sa petite Marie quand elle venait me voir au couvent. Je ne me souviens pas avoir entendu parler de sa mort. Vous la rappelez-vous?

— Certes, oui, nous ne l'avons perdue qu'après la fuite si douloureuse de mon père. L'étendue de la catastrophe l'a brisée. Ah! oui, brisée!...

Et alors elle plongea son visage dans ses mains, et, à travers ses doigts blancs et effilés, des larmes abondantes filtrèrent sur ses genoux.

Elle demeura ainsi pendant longtemps, absorbée dans son chagrin.

Je regrettais amèrement d'avoir réveillé des souvenirs si cuisants; et jamais, devant elle, je ne fis plus allusion à cette sœur Marie. Je l'avais même oubliée, quand, une après-midi, étant seule avec Mopsie, tandis que je la tenais enlacée dans mes bras, en lui disant : « Je vous aime, je suis heureuse avec vous », elle s'écria :

— Chère Marguerite! vous me tenez, vous me parlez comme ma sœur Marie quand elle venait jouer avec nous et me câlinait.

— Vous vous la rappelez donc?

— Oh ! oui ! c'est-à-dire je me la rappelle comme on se souvient d'un rêve..... Elle avait des robes blanches..... ses longs cheveux blonds tombaient en boucles d'or sur son dos..... Quand j'y pense, il me semble voir un ange descendu de bien haut se pencher vers moi..... J'aimerais à parler d'elle, mais c'est impossible. Pas plus de Marie que de papa; car, alors, Jean et maman tombent dans une grande affliction; et, quand je demande seulement à Jeanne, le soir, avant de m'endormir, si elle pense que notre sœur Marie puisse nous voir et ne pas nous oublier dans le ciel, elle éclate en sanglots, tellement, que j'ai peur et ne dis plus rien. Pourtant, il serait doux de s'entretenir de cette sœur absente; n'est-ce pas cruel d'oublier les morts?...

Et comme Mopsie finissait de parler, deux grosses larmes, deux perles, apparurent au bord de ses beaux yeux. Mais, de même qu'un rayon de soleil sèche la pluie après l'orage, la voix de sa mère, qui l'appelait, dissipa le chagrin de ma petite amie et, un quart d'heure après, je l'entendais chanter, comme une alouette, en vaquant aux soins du ménage.

P. Moulhins.

La suite prochainement.

L'ABBÉ BAUTAIN

SA VIE ET SES ŒUVRES [1]

M. Bautain est mort depuis quelques années seulement. On peut dire cependant que cet homme, éminent à plus d'un titre, et qui a eu des jours de vraie célébrité, est déjà entré dans l'histoire avec tout le groupe auquel il présida. Parmi les jeunes gens qui, sous la Restauration, se réunirent au professeur de Strasbourg, nouvellement sorti du rationalisme, pour entrer dans les rangs des serviteurs militants de l'Église, et reçurent de lui la première impulsion d'un apostolat dont les débuts faisaient espérer les résultats les plus féconds, combien survivent encore? M. Goschler avait précédé le maître, le P. Carl l'a suivi de près. Hier mourait un des plus illustres, le cardinal de Bonnechose; peu après lui, c'était le vénérable P. Ratisbonne; quelques jours auparavant, s'éteignait M. l'abbé de Regny. La mort a surpris ce dernier au moment où il s'apprêtait à offrir au public, comme suprême témoignage d'une piété filiale que rien n'avait jamais pu altérer, le livre intéressant dont nous allons donner l'analyse. Nous y joindrons quelques documents inédits dont l'auteur n'a pas fait usage; ils seront utiles pour faire mieux connaître une figure qui, sans être absolument de premier ordre, tiendra cependant une place des plus honorables dans l'histoire de l'Eglise de France au dix-neuvième siècle.

I

Né à Paris, à la fin du siècle dernier, de parents catholiques, le jeune Bautain eut bientôt oublié la foi de son enfance dans le milieu, alors comme aujourd'hui, si peu chrétien des écoles de la capitale. Il entrait à dix-huit ans à l'École normale, où, dans ses

[1] *L'abbé Bautain, sa vie et ses œuvres. Mémoires,* avec des documents inédits, par l'abbé de Regny. Bray et Retaux. In-12 de 500 p. avec un portrait.

discussions animées avec ses deux amis, Jouffroy et Damiron (on les nommait les *trois inséparables*), il était, hélas! bien peu question de religion. Sorti en 1816 de l'École, où il avait été le disciple préféré de Royer-Collard et de Cousin, on l'avait, à vingt ans, envoyé comme professeur de philosophie à la Faculté de Strasbourg, et il avait commencé à y enseigner avec un éclat et un succès qui n'ont jamais été surpassés. Le *professeur*, voilà bien ce qui fut toujours en Bautain le côté éminent, et dès lors on put admirer en lui cette qualité maîtresse, qui resta sa marque. Les succès de l'homme du monde égalaient les succès du professeur; tout souriait au jeune philosophe, quand la maladie, résultant d'un excès de travail, vint l'arrêter providentiellement, au printemps de l'année 1819, et préparer sa conversion. Tout en poursuivant la gloire, Bautain s'est rendu un jour le témoignage de n'avoir jamais cessé de chercher la vérité, et Dieu l'en récompensa. « Saint Augustin, écrivit-il plus tard, dit quelque part que si un homme cherche de tout son cœur à connaître Dieu et sa vérité, avec la volonté sincère de le servir et de la pratiquer dès qu'il y parviendra, cet homme, fût-il destitué de tous les secours humains pour être éclairé, Dieu lui enverrait plutôt un ange du ciel que de le laisser dans les ténèbres et de l'abandonner à son impuissance [1]. »

Ce fut vraiment un ange du ciel, égaré sur la terre, que cette chrétienne admirable sur le chemin de laquelle fut mis, comme par hasard, le jeune professeur incrédule. Louise Humann avait à ce moment cinquante-quatre ans, Bautain, vingt-cinq. « Pendant la Terreur, a raconté le P. Gratry, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, un saint prêtre, qui fut, sous l'empire, évêque de Mayence (Mgr Colmar), et qui exposait chaque jour sa tête pour continuer son ministère à Strasbourg, lui avait confié une mission bien extraordinaire, celle d'être dépositaire du saint Sacrement et de le porter sur son cœur. L'âme de la jeune fille s'éleva dans ce contact à un ardent amour de Dieu; elle fit vœu d'être à Dieu seul, et de consacrer toute sa vie et toutes ses forces à son service. Elle fut fidèle à ce vœu. Tant que vécut l'évêque de Mayence, elle s'employa aux œuvres qu'il lui prescrivait. Quand ce saint évêque fut mort, elle se retira bien attristée à Strasbourg, pour y prier et se reposer, en attendant l'heure où Dieu l'appellerait aussi à lui. Mais là son frère (qui fut depuis ministre de Louis-Philippe) lui amena un jour un jeune et brillant professeur de philosophie, fort éloigné de la religion, et que toute la ville admirait. Le professeur commença à

[1] Page 19.

exposer éloquemment le tissu d'erreurs, d'ignorance, de malentendus et de raisonnements abstraits qui forment le fond ordinaire de l'esprit antireligieux. La sainte se mit à pleurer, ne répondit rien, et pria bien ardemment pour le pauvre jeune homme. Peu de temps après, elle le soigna dans une cruelle maladie; puis, peu à peu, lui révéla une science supérieure de l'homme et de l'âme, le soumit à l'Évangile et l'adopta devant Dieu, comme son fils [1]. »

Pour ramener ainsi à Dieu cet incrédule, s'il fallait être avant tout une sainte, il était sans doute nécessaire aussi d'être ce qu'a été au plus haut degré Mlle Humann, *une philosophe*. « Jamais, a raconté M. Bautain, je n'avais rencontré une femme qui parlât philosophie plus pertinemment ni plus clairement. » Aussi pour le professeur, alors épris de la science allemande, dont les textes restaient souvent obscurs pour lui, était-ce une bonne fortune que la rencontre de cette personne, qui avait vécu longtemps en Allemagne, dans la familiarité des principaux écrivains de l'époque. On comprend que Bautain s'attacha facilement à elle, non pour l'amour du grec, dit-il quelque part, mais pour l'amour de la philosophie germanique. Mais, avant tout, le P. Gratry vient de nous l'apprendre, c'était une sainte. « Si elle n'avait été que philosophe, a dit Bautain, elle ne m'aurait point gagné; car mon esprit se serait mis à disputer avec le sien, ce qui ne rapproche pas les âmes. » Préoccupée des besoins nouveaux de l'apologétique chrétienne, de la nécessité de montrer l'alliance possible et nécessaire de toutes les sciences avec la religion, Louise Humann avait composé quelques petits traités sur les plus graves questions. « C'était admirablement écrit au point de vue philosophique, sans affectation, sans phrases, sans recherche aucune... On y sentait partout une âme droite, pleine de foi et d'intelligence tout ensemble, et trouvant avec bonheur, dans les plus hautes vues de la science, la confirmation et comme l'illustration de ses croyances. Il y avait de quoi satisfaire le philosophe et le chrétien. J'en fus ravi, continue M. Bautain; car ce langage, si simple et si profond à la fois, me donnait des lumières sur des questions que j'avais vainement agitées jusque-là, et de nouveaux horizons se découvraient à mes regards surpris [2]. » De longs entretiens complétaient l'effet de ces lectures. « Elle y mettait tant de largeur dans ses aperçus, tant de profondeurs dans ses idées, tant de confiance et de conviction dans ses affirmations, que bientôt, c'est M. Bautain qui parle, j'eus jeté

[1] *Op. cit.*, p. 146-147.
[2] P. 56.

mon feu de jeune homme, vidé mon sac de philosophie, et j'en vins à l'écouter plus qu'à parler. » Presque sans s'en apercevoir, le professeur était devenu disciple. Bientôt il était chrétien, et pour se préparer à remplir toutes les obligations que ce nom impose, il faisait une retraite, sous la direction de M[lle] Humann. Les méditations qu'elle lui mit entre les mains ont été conservées. Nous en citons la première page : ne croirait-on pas qu'elle est extraite des méditations du P. Gratry, et n'y reconnaît-on pas le maître dont l'illustre Oratorien a toujours gardé la marque? « Mon Dieu, faites que je connaisse et que je n'oublie jamais la noblesse de mon origine, la grandeur de ma destinée, la sublimité de ma fin... mon origine, qui est en vous, car je suis une émanation de votre être, un vouloir de vous réalisé ; ma destinée, qui est de me relever de la dégradation où le péché m'a précipité, d'être régénéré par votre grâce, puis de relever l'univers qui est déchu, tombé avec moi, de concourir à sa régénération. Car si mon salut n'est qu'en vous, le salut de l'univers n'est qu'en moi, dans l'homme qui est le médiateur entre vous et l'univers... Ma régénération en vous et par vous, voilà le but unique de votre sagesse, le but unique de la religion, le but unique de tout ce que vous faites pour l'homme... Elle est l'objet du désir et l'espoir du ciel et de la terre ; celui de toutes les créatures qui gémissent de se voir assujetties au temps, à la vanité, qui soupirent après ma délivrance pour être elles-mêmes délivrées... Oh! que je sois donc régénéré en vous !... Ce sont les désirs des premiers élus, ceux des patriarches, des prophètes, de tous les justes de l'ancienne loi, de voir enfin le libérateur de l'homme, qui ont hâté sa venue... car le désir du juste a une vertu ineffable pour attirer son objet. N'est-il pas dit que la faim et la soif de la justice seront rassasiées?... C'est le désir de la Vierge qui, comme un puissant aimant, a attiré la vertu divine sur terre, l'Esprit-Saint en elle... Oh! que le désir de Dieu soit allumé dans mon âme! qu'il s'unisse au chaste désir de Marie, à celui de tous les justes pour attirer sur moi cette même vertu divine, ce même esprit, ce même Verbe!... car la conception et la naissance de votre Verbe doit s'effectuer en moi spirituellement, comme elle s'est réalisée en Marie corporellement... Il faut que votre Verbe descende en moi pour me relever vers vous... qu'il s'incarne en moi pour me spiritualiser en vous, qu'il s'humanise en moi pour me diviniser en vous. Ce n'est que par la répétition de tous les mystères de Jésus-Christ en moi, par l'imitation parfaite de tout ce qu'il a été et a fait sur terre que sa vie et sa mort seront pour mon salut. Tout a été dans le principe amour, lumière, esprit, sagesse, et il faut que tout redevienne sagesse, esprit, lumière, amour; et

cela par le Verbe sauveur de l'homme et par l'homme sauveur et médiateur de l'univers... » Et elle ajoutait cette conclusion faite pour M. Bautain : « J'ai vécu bien des années dans l'ignorance de ce mystère; je me suis fatigué à entasser dans mon esprit ce que je croyais être de la science, à m'enrichir de ce que j'appelais sagesse, et je n'ai amassé que de la vanité, je suis resté vide et affamé. Qu'il n'en soit plus ainsi, que le seul nécessaire en soi, le soit aussi pour mon âme. Jésus-Christ est le modèle de ma régénération, de ma vie et de ma mort. Je vais donc l'étudier dans tous ses états, dans tous les degrés de son développement, comme Homme-Dieu et Dieu-Homme... Que votre lumière luise dans mes ténèbres! qu'elle me redonne le pouvoir de renaître enfant de Dieu!... » Le professeur incrédule l'était redevenu.

Il avait en même temps retrouvé la santé du corps, et reprenait son cours. Mais une évolution complète dans son enseignement philosophique avait été la conséquence naturelle de sa conversion. La chose fit du bruit. Sauvé par une parole de foi, une parole de cœur, Bautain avait dès lors difficulté à admettre et à comprendre l'efficacité d'une parole de la raison seule. De plus, le besoin de trouver une méthode adaptée à l'état de son auditoire, à demi allemand, et pour qui la raison n'avait pas de valeur absolue, lui faisait exagérer l'impuissance métaphysique de la raison, ce qui alarma en haut lieu. A ces alarmes, plus ou moins justifiées, se joignirent, pour l'éternel honneur de M. Bautain, les réclamations de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, effrayée de voir ses jeunes théologiens groupés autour de la chaire de Bautain, adopter volontiers les conséquences catholiques des principes qu'il exposait. En septembre 1822, par une de ces contradictions dont l'histoire de la Restauration offre plus d'un exemple, le cours du philosophe devenu croyant fut suspendu, alors qu'on avait toléré celui du sceptique et du rationaliste, alors aussi qu'on tolérait autre part l'enseignement si peu chrétien de Cousin, de Damiron, de Jouffroy.

Mais l'influence de M. Bautain sur la jeunesse ne fit qu'augmenter. Il était à peine descendu de cette chaire où on lui interdisait de remonter, qu'accoururent à lui plusieurs de ses auditeurs, le conjurant de leur faire un cours particulier dans sa maison. Bautain accepta, et aussitôt se groupèrent autour de lui plusieurs disciples, de divers pays et de diverses religions, attirés par l'éclat incomparable de son enseignement, et plus sans doute encore par un attrait de la grâce. Quatre d'entre eux s'attachèrent totalement à lui : c'étaient Adolphe Carl, Théodore Ratisbonne, Isidore Goschler et Jules Level.

Le premier, neveu de Mlle Humann et élevé par elle, était comme prédestiné à devenir le disciple de M. Bautain. L'éducation fortement chrétienne qu'il avait reçue avait préservé sa foi de tout écueil. Cependant, dans le passage périlleux de l'adolescence à la jeunesse, il s'était laissé gagner à l'esprit du monde. « Une existence douce et séduisante, au milieu des jouissances que donnent la fortune et la considération publique, s'offrait devant lui et paraissait devoir le captiver, quand la parole du philosophe chrétien le saisit, l'arrache à la mollesse et aux enchantements du monde, lui fait sentir le sérieux de la vie, l'embrase d'un ardent amour pour la sagesse et la vérité, nourrit sa foi, ressuscite et refait en lui le chrétien, et le porte à diriger l'emploi de toutes ses facultés vers son propre perfectionnement et le soulagement de ses semblables [1]. » De tous les disciples de M. Bautain, Carl fut peut-être le mieux doué sous le rapport de la pénétration d'esprit et de la vigueur d'intelligence. Son ardeur pour l'étude lui fit acquérir une science presque universelle. Comme l'on sait, il mourut prêtre de l'Oratoire. Malgré cela, son nom restera toujours assez obscur; son humilité l'ayant empêché de publier les résultats de ses immenses travaux [2], et lui ayant même fait ordonner dans son testament de détruire ses manuscrits.

Les trois autres premiers disciples de M. Bautain étaient juifs. « Pourquoi, se demande ici l'auteur de sa vie, parmi tant d'autres auditeurs de la parole du professeur, ceux-ci furent-ils d'abord gagnés? Ne serait-ce point parce que la doctrine du maître était fondée sur les livres saints plus que sur les spéculations rationnelles, et que les juifs avaient, par leur origine, une disposition particulière à la foi? » Quelle qu'en soit la vraie explication, ce fait est frappant, et l'on sait que plus tard, à ces premiers convertis du judaïsme vinrent s'en adjoindre plusieurs autres, et que ce fut par l'un d'eux, Théodore Ratisbonne, fils d'un riche banquier de Strasbourg, que devait être fondée une congrégation spécialement destinée à favoriser ces conversions. Au maître en doit revenir l'honneur. Le second, Jules Level, de Nancy, était venu à Strasbourg pour y faire ses études de droit. Le troisième, Alsacien comme le premier, Isidore Goschler, s'était senti, dès l'adolescence, tellement porté vers les choses du ciel, qu'un jour, dans l'effusion de l'amitié, il disait à son condisciple Adolphe Carl, que s'il y avait

[1] *Philosophie du christianisme*, p. XIII.

[2] Ils avaient surtout pour objet les livres saints. « J'en veux toujours un peu au P. Carl, écrivait M. Foisset, peu avant sa mort, de ce qu'il ne nous donne pas quelque chose sur l'Écriture sainte. » (Lettre à M. de Regny.)

des couvents juifs, il serait prêt à y entrer. Il faut lire, dans la *Philosophie du christianisme* [1], l'histoire, écrite par eux-mêmes, des conversions de ces trois disciples de M. Bautain. Nous ne connaissons pas, dans ce genre de récit, de pages plus touchantes et plus belles : le cardinal de Bonnechose les a comparées aux *Confessions* de saint Augustin.

Théodore Ratisbonne eut à vaincre bien des obstacles. Son père, président de la synagogue de Strasbourg, était le personnage le plus influent de la communauté israélite de cette ville. Il avait chargé son fils de la direction des écoles juives, et le jeune avocat s'était occupé avec ardeur, encouragé par son maître, de cette œuvre de bienfaisance. « Le soin des écoles israélites, raconte-t-il, me captivait presque entièrement; le succès de cette œuvre surpassa notre espérance, et l'action que j'exerçais dans la communauté juive était une espèce de puissance. Il y avait, en effet, une bénédiction visible attachée à nos institutions nouvelles; tout réussissait, tout prospérait; les écoles furent régénérées. Nous [2] y donnions des leçons nous-mêmes. Chaque samedi, nous prêchions (et le mot n'est pas trop fort) en présence d'un auditoire israélite qui se pressait dans notre salle d'école pour entendre une parole de vérité; les parents aussi bien que les enfants la goûtaient et semblaient entrer dans une vie nouvelle; la synagogue, christianisée à son insu, comme nous l'avions été nous-mêmes, semblait obéir à notre impulsion avec une reconnaissance dont l'histoire des Juifs n'offre pas beaucoup d'exemples. On nous regardait comme des sauveurs; on nous célébrait en vers et en prose; on exaltait notre dévouement. Les chrétiens purent dès lors reconnaître l'esprit qui nous animait à notre langage évangélique; les juifs n'y virent que de beaux discours [3]. » L'*Ami de la religion* signalait en effet à ses lecteurs un des rapports de Ratisbonne à la Société d'encouragement israélite, et disait n'y avoir rien remarqué que n'eût pu dire un catholique, et le même journal ajoutait [4] : « Il y a surtout dans ce discours une chose qui nous a paru fort curieuse; c'est la citation qu'a faite M. Th. Ratisbonne d'une pensée du *plus profond des philosophes*. Or ce *plus profond des philosophes* est saint Paul. C'est la première fois peut-être qu'on a cité saint Paul avec honneur dans une assemblée d'israélites. »

Mais on devine ce qui ne tarda pas à arriver : quelques mois après, les trois amis recevaient le baptême. « Le jour même où je

[1] Cet ouvrage parut en 1835.
[2] Goschler et Level s'étaient adjoints à Ratisbonne.
[3] P. 109, 110.
[4] Année 1828, n° 1367.

fus régénéré dans le mystère, raconte Ratisbonne, je me rappelle qu'en sortant de la maison paternelle où je ne devais rentrer que comme chrétien, je rencontrai mon frère qui me dit en me serrant la main : « Où vas-tu? — Tout près, lui répondis-je. » En effet, je n'avais qu'un pas à faire; je passais du judaïsme au christianisme, de la synagogue à l'Eglise, de Moïse à Jésus-Christ [1]..... » On peut juger de la stupeur et de l'indignation des juifs quand ils apprirent cet événement. Le père de Théodore, accablé d'abord, puis tout à coup saisi d'indignation, allait maudire son fils, lorsque celui-ci se déroba par la fuite. Jules Level n'avait plus ses parents et n'eut pas à subir les épreuves que ses amis rencontraient. Car pour Goschler aussi, la rupture avec sa famille est pleine de détails émouvants. Quand il eut quitté la maison paternelle, sa mère l'alla chercher partout, à la demeure de M. Bautain d'abord, puis jusqu'à Molsheim, à la maison d'études de l'évêque. « J'y étais depuis trois semaines, raconte-t-il, quand un matin je vois entrer dans ma chambre ma mère fondant en larmes. Elle venait encore, cette pauvre mère, faire une tentative pour retrouver son fils. Mais elle ne pouvait parler, la douleur la suffoquait. Elle ne prononçait que des mots entrecoupés de sanglots. « Tu m'as quittée, Isidore! Isidore, je n'ai plus de fils! Isidore, « pourquoi n'es-tu plus mon fils? » Oh! oui, je l'étais encore; la douleur poignante que j'éprouvais n'en rendait que trop témoignage au dedans de moi, lorsque je vis combien le chagrin avait troublé sa raison et altéré ses traits; que l'aspect seul de mon habit la faisait frémir, que ses mains s'étendaient pour m'embrasser, et qu'elles me repoussaient avec terreur lorsque je m'approchais pour répondre à sa tendresse..... Je cherchai sans faiblesse à modérer la désolation de ma mère, mes efforts furent inutiles : elle ne comprenait plus, sa douleur l'avait égarée, on l'entraîna hors de ma chambre. Je restai seul! O ma mère! puisse le sacrifice que j'offris alors à Dieu de toutes les angoisses de mon âme, de toutes les larmes que je n'avais pu verser en votre présence vous attirer sa grâce, sa lumière et sa bénédiction! Puissiez-vous retrouver votre fils dans le cœur de celui à qui tous les jours il demande votre salut et votre bonheur! »

Mais bientôt un nouvel appel de la grâce faisait prendre à Bautain et à ses disciples la résolution de se consacrer totalement à Dieu par le sacerdoce. Quand le maître l'annonça à M[lle] Humann, elle ne parut ni surprise ni transportée. « Je m'y attendais, dit-elle, mais il

[1] P. 133.
[2] P. 147.

fallait que Dieu seul parlât à votre cœur dans une affaire aussi importante. J'en suis émue plus que je ne puis vous le dire, car si j'espère beaucoup, je crains beaucoup aussi. Nous consulterons Dieu ensemble [1]. » Quelques jours après, on se rendit à Marienthal, célèbre sanctuaire de la Vierge en Basse-Alsace où l'on communia à cette intention. Quand, au retour, M. Bautain demanda à Mlle Humann ce que Dieu lui avait mis au cœur à son égard, elle répondit simplement par cette parole de saint Paul : « Je lui montrerai ce qu'il aura à souffrir pour mon nom. »

C'était, nous l'allons voir, une véritable prophétie.

II

A la fin de l'année 1828, Bautain et Carl devenaient prêtres ; les autres disciples s'étaient également engagés dans les ordres sacrés, et plusieurs nouvelles recrues venaient grossir leur nombre C'était Alphonse Gratry, qui sortait de l'École polytechnique ; Nestor Level, frère de Jules ; et enfin un jeune avocat général de la cour de Besançon, qui plus tard devait être le cardinal de Bonnechose [1]. L'évêque de Strasbourg, à ce moment, leur confia la direction de son petit séminaire. Comme cette mesure fut la vraie cause de l'orage qui éclata, quelque temps après, sur le chef et sur les membres de la petite société, nous laissons ici la parole à l'auteur. « On se doute bien que ces messieurs ayant quitté le monde pour se donner à l'Eglise, ayant été accueillis avec grande faveur par l'évêque qui témoignait pour eux estime et bienveillance en toutes occasions, ayant été avancés rapidement dans les ordres sans passer par le séminaire ; on se doute bien, disons-nous, que toutes ces circonstances, et plusieurs autres encore, durent exciter contre eux la jalousie et les exposer à l'envie et à l'animadversion de quelques personnes. Ils passaient pour les enfants chéris de monseigneur, puisqu'on les voyait souvent chez lui, qu'il aimait à s'entourer de leur compagnie... On leur supposait quelque influence sur lui, par conséquent du crédit, de la puissance.... Puis le petit séminaire fut remis entre leurs mains... Cette mesure dérangeait des positions acquises et contrariait des vues d'avenir.

..... Au petit séminaire les nouveaux maîtres trouvèrent bien des difficultés. On se vantait que ces messieurs ne tiendraient pas six semaines ; et en effet, pour leur faire quitter le terrain, on mit tout en œuvre, jusqu'à une émeute d'enfants, ce qui était alors à

[1] A ceux-là vinrent encore s'adjoindre, un peu plus tard : Eugène de Regny, l'auteur de l'ouvrage que nous analysons ; J. Mertian, le dernier survivant des disciples de M. Bautain, curé de Juilly, et Adrien de Reinach.

la mode : on était en 1830. Ils tinrent bon... et cette maison, par une protection visible, fut comme renouvelée au point de vue des études, de la tenue et de l'administration... Ce succès sur la pépinière du sacerdoce et dans l'opinion publique pouvait faire craindre que le grand séminaire lui-même ne fût conquis. Il fallut aviser. On trouva alors le point vulnérable; on ébranla la confiance de l'évêque dans l'enseignement philosophique du professeur et on le tourna contre M. Bautain et ses disciples.

Il semble donc que les adversaires de M. Bautain se préoccupaient moins du fond de la question qu'on ne pourrait de prime abord le croire. Aussi eut-il beau se soumettre et satisfaire tout le monde par la sincérité de ses rétractations, on n'eut de repos à Strasbourg que quand il fut parti.

Mais reprenons, du commencement, le récit des difficultés qui furent suscitées à M. Bautain. Aussi bien trouvera-t-on, dans les annales de l'Église de ce siècle, peu de pages plus touchantes et plus émouvantes que l'histoire de ce jeune professeur : dans tout l'éclat de sa gloire, entouré de l'admiration de ses disciples, il abandonnait, pour se donner à l'Église, la position la plus brillante et la plus honorable, et dès le commencement de sa conversion, arrêté par un obstacle inattendu, il savait humblement se courber sous l'épreuve qui le frappait. Nous ne pouvons nous arrêter ici à faire un exposé doctrinal de la question. Rappelons seulement que s'il y avait une erreur à relever dans le système philosophique de M. Bautain, après tout, comme le lui écrivait plus tard Mgr Darboy, « on ne pouvait lui reprocher qu'un excès de foi, comme on n'avait pu trouver, dans Fénelon qu'un excès de charité »[1]. Quoi qu'il en soit, excité sans doute à son insu par des passions jalouses[2], Mgr de Trévern publia, le 15 septembre 1833, un *Avertissement condamnant la philosophie du professeur de l'Académie*. En même temps la direction du petit séminaire était retirée à ces messieurs, et on leur interdisait le ministère de la chaire et des sacrements. A la fin de la même année, un bref de Grégoire XVI venait féliciter l'évêque d'avoir déféré au Saint-Siège cette affaire. Mais la traduction, « plus officieuse que fidèle[3] », que l'évêché publiait de ce document exagérait les termes pour en faire sortir une condamnation qu'elle ne contenait pas. Aussi M. Bautain était-il en droit de répondre aux sommations intempestives de ses ennemis que, « le bref ne décidant rien sur le fond de la question controversée, ils attendraient des explications ulté-

[1] Lettre de mars 1855.
[2] Lacordaire, cité par Foisset, I, 433.
[3] P. 234.

rieures du Saint-Siège, auquel ils allaient s'adresser directement et sans délai [1] ».

Cependant M. Bautain et ses disciples avaient ouvert, rue de la Toussaint, un établissement libre, où ils continuaient aussi à enseigner le catéchisme à leurs élèves. Bientôt, sous le prétexte que c'était un manquement à la défense qui leur avait été faite de prêcher, le promoteur du diocèse leur adressait un monitoire, les menaçant de leur retirer même le pouvoir de dire la messe. Un médiateur vint heureusement s'offrir : c'était le coadjuteur de Nancy, Mgr Donnet, plus tard cardinal et archevêque de Bordeaux. Il accourut à Strasbourg, s'entretint avec M. Bautain, le comprit, puis s'entendit avec Mgr de Trévern, pour modifier plusieurs des propositions qu'on voulait faire signer. Aussitôt M. Bautain et ses amis acceptèrent les six articles [2]. Depuis ce temps Mgr Donnet ne cessa d'honorer de son amitié M. Bautain, comme le prouve une intéressante correspondance qui a été conservée : il le nomma même plus tard grand vicaire de Bordeaux. Mais une fois ce prélat reparti, on trouva moyen de susciter de nouvelles difficultés et de faire des modifications aux articles signés. M. Bautain se soumit de nouveau, et c'est alors, le 17 novembre, que l'évêque annonça à son clergé, par une circulaire, sa réconciliation avec le professeur.

Parmi les lettres de félicitations qui furent adressées à ce moment à ce dernier, il faut citer celle de Lacordaire [3]. M. Foisset raconte

[1] P. 236.

[2] Voici quels étaient ces articles :

1° Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu. La foi, don du ciel, est postérieure à la révélation; elle ne peut donc pas être alléguée vis-à-vis d'un athée en preuve de l'existence de Dieu.

2° La révélation mosaïque se prouve avec certitude par la tradition orale et écrite de la synagogue et du christianisme.

3° La preuve de la révélation chrétienne, tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force et son éclat vis-à-vis des générations subséquentes. Nous trouvons cette preuve dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens. C'est par cette double tradition que nous devons la démontrer à ceux qui la rejettent ou qui, sans l'admettre encore, la désirent.

4° On n'a pas le droit d'attendre d'un incrédule qu'il admette la résurrection de notre Sauveur avant de lui en avoir administré des preuves certaines, et ces preuves sont déduites de la même tradition par le raisonnement.

5° L'usage de la raison précède la foi, et y conduit l'homme par la révélation et la grâce.

6° La raison peut prouver avec certitude l'authenticité de la révélation faite aux juifs par Moïse et aux chrétiens par Jésus-Christ.

[3] Cette lettre, du 1er novembre 1835, est ici publiée pour la première fois ainsi que toutes les suivantes.

que le futur restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique avait pressenti depuis longtemps le danger de la méthode philosophique du professeur de Strasbourg, et prédit « avec la plus clairvoyante justesse » tout ce qui allait arriver. Il n'en avait pas moins une très haute estime pour son talent et un très grand désir de voir un homme de cette valeur ne pas s'user davantage dans un débat stérile. Aussi, à l'annonce du succès de la médiation de Mgr Donnet, s'empressa-t-il de lui en témoigner toute sa joie.

Monsieur l'abbé,

Je viens de lire les articles signés le 18 novembre dernier par vous et vos amis, et quoique n'ayant pas eu jusqu'à présent l'honneur d'être en correspondance avec vous, je ne puis m'empêcher de vous témoigner toute la joie que j'en ai ressentie. Ç'a été pour moi comme une joie personnelle et un événement heureux de ma propre vie. J'ai toujours cru comprendre le fond de votre pensée, pensée utile et qui fait chaque jour du progrès; mais il m'a toujours paru que vous l'exagériez, que vous la compromettiez sans le vouloir par une sorte d'excès qui, étant retranché, n'en laisserait subsister que mieux le fond, c'est-à-dire la réhabilitation de la tradition en philosophie, dans les sciences et jusqu'à un certain point dans la théologie elle-même, s'il est permis de le dire. Dieu soit loué de ce qu'il éclaircit enfin les nuages qui pesaient encore moins sur vous que sur le cœur de tous les vrais amis de l'Église. Le temps, qui rend justice à tout, achèvera cette œuvre, où la force de votre charité sera révélée. Vous serez, par cet exemple, pour les catholiques la consolation vivante d'une perte qu'ils pleurent encore, et qu'en particulier j'ai si amèrement sentie. Une fois qu'on s'écarte par le plus petit point de la soumission à l'autorité établie de Dieu, on ne sait jamais où l'on s'arrêtera: comme par l'autre voie on ne sait jamais toute la lumière dont sera payée notre abnégation de nous-mêmes. Vous savez cela mieux que moi, monsieur l'abbé, vous qui l'avez appris à tant d'âmes qui l'ignoraient, et qui avez formé à Jésus-Christ un troupeau de choix dans le sein même de l'infidélité et de l'orgueil de notre siècle.

Veuillez agréer cette faible expression de ma reconnaissance et de tous les sentiments d'estime et de dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être en Notre-Seigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

H. Lacordaire.

P.-S. — Soyez assez bon, je vous en prie, pour offrir mes compliments à MM. de Bonnechose, Ratisbonne, Gratry et Level que j'ai eu l'honneur de voir en diverses circonstances.

Malheureusement les préventions contre M. Bautain n'étaient point encore dissipées. Il se décida alors à écrire à Mgr de Trévern une lettre publique (1837), dans laquelle il déclarait de nouveau se soumettre à ce qu'on lui demandait, avouant toutefois n'en point comprendre certains points. L'effet de cette brochure fut immense. L'auteur l'avait envoyée à tous les évêques de France, à plusieurs personnages éminents, à ses amis. De tous côtés lui arrivèrent les plus chaudes félicitations. Silvio Pellico et Mgr Giraud[1], Mme Swetchine et le P. Lacordaire témoignaient de l'édification produite par la simplicité et l'humilité de M. Bautain, et se réjouissaient du bien que faisait cette lettre.

A mon retour de la campagne, lui écrivait Mme Swetchine, j'ai trouvé ici votre noble, pieuse et complète adhésion aux volontés de Mgr l'évêque de Strasbourg. J'en ai ressenti une joie véritable; j'ai béni Dieu d'avoir inspiré au *maître* de ne vouloir être plus que disciple; je vous ai remercié du fond de l'âme d'avoir rendu gloire à Dieu en abaissant devant l'autorité toutes vos si réelles grandeurs- Dans la lecture de ce résumé si remarquable par sa clarté et sa pré. cision, je me suis unie, monsieur, à tous vos sentiments... Combien ce libre et généreux mouvement de votre foi ne démontre-t-il pas que la durée de ces pénibles mésintelligences n'a dépendu que de l'importance que vous mettiez à défendre la pureté de vos intentions et de vos laborieux efforts pour faire comprendre toute votre pensée. S'il est quelque point où sa lumière se soit refoulée sur elle-même, que vous dirais-je, monsieur? Mais tout en concevant le désir d'établir votre rectitude, je vous trouverais heureux d'avoir eu quelque chose à sacrifier de votre sens propre, d'avoir subordonné les lumières de votre esprit à la lumière de votre conscience. Des ombres légères, qui ne vous auraient pas empêché de passer outre, donneraient ce me semble, à votre soumission encore plus de mérite, et à votre âme de plus célestes douceurs, et, s'il se peut, une impression plus vive d'amour et de foi. Il est si bon d'ailleurs que le monde sache que des hommes comme vous se prosternent dès qu'ils fléchissent et que,

[1] A ce moment évêque de Rodez, et plus tard cardinal et archevêque de Cambrai. Voici un passage de sa lettre : « Le sentiment que je viens d'éprouver en voyant votre droiture, votre candeur, votre sincérité, votre bonne foi, cette abnégation de vos propres pensées qui vaut mieux que le talent et le génie, parce qu'elle n'égare jamais, ce sentiment... est de l'admiration... telle que la fait naître la manifestation d'une haute vertu et d'une foi victorieuse de l'épreuve la plus difficile. Vous aurez, selon le vœu qui termine votre lettre, consolé, réjoui et édifié l'Église par votre soumission, et vous aurez en même temps honoré votre nom et votre caractère... »

pour être tranquilles, il leur faut avoir comblé la mesure de leur dévouement à la cause sainte. Cette paix, dont vous vous rendez la plénitude, n'a jamais été profondément troublée en moi; certaine de la droiture de votre volonté, de votre inébranlable fidélité, j'ai toujours compté sur le temps pour les mettre au grand jour; mais qu'il y a loin entre ne pas craindre et se reposer dans une sécurité parfaite, qu'il y a loin de la joie de l'espérance à celle qui renouvelle et assure à jamais la plus respectueuse confiance! Agréez-la, monsieur, comme un faible tribut; veuillez voir désormais en moi une personne qui tient à vous par une gratitude toute personnelle et ne point oublier en même temps qu'on doit quelque chose à ceux qu'on a pénétrés de joie [1].

C'est de Metz, où il prêchait le carême, que Lacordaire adressait à M. Bautain la lettre suivante.

Monsieur,

Je viens de recevoir et de lire la lettre imprimée que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Vous ne sauriez douter de la joie qu'elle m'a causée. J'en ai été ému plus que d'aucune chose depuis longtemps. J'ai trouvé dans cette lettre une explication très claire de votre pensée, et en même temps un accent tout à fait chrétien. Il me paraît difficile que cette malheureuse affaire ne soit à présent bien près de se terminer. Je le désire passionnément pour vous, pour vos amis, pour l'Église, à qui vous et eux pouvez rendre de si grands services. Je ne suis pas assez avant dans votre confiance pour me permettre de vous donner un conseil; mais je crois qu'il vous serait profitable, une fois la paix faite, de quitter Strasbourg. Jamais le clergé de ce pays ne vous pardonnera ce qu'il a fait contre vous. D'ailleurs, il est important que le reste de l'Église de France vous voie et vous entende. La présence dans des lieux nouveaux dissipe bien des préjugés. Je sais tous les liens qui vous retiennent, votre chaire, le collège que vous avez créé, l'estime de Strasbourg; mais je crois que Dieu a brisé, dans une personne qui vous était précieuse [2], le lien principal qui pouvait vous retenir. Votre collège peut être laissé dans la main de quelques-uns de vos amis, ce qui aurait encore l'avantage de rompre une réunion trop compacte et trop étroite, aux yeux de bien des gens, pour n'être pas suspecte. J'ai passé aussi par des chemins bien difficiles, et j'ai éprouvé combien on peut obtenir par quelques sacrifices. Tant

[1] *Lettre inédite*, du 24 décembre 1837.

[2] Mlle Humann, qui venait de mourir quelques mois auparavant, le 19 septembre 1836, à l'âge de soixante-dix ans.

que vous serez à Strasbourg avec tous les vôtres, outre les difficultés locales, vous aurez toujours l'air d'une école qui a des secrets en réserve, et qui ne veut pas se dissoudre parce qu'elle attend des occasions favorables. Pardonnez-moi ces courtes observations, où vous ne verrez, je l'espère, qu'un témoignage de l'intérêt que je prends à votre situation et du désir que j'ai de vous voir heureux.

Veuillez me rappeler au souvenir de M. Ratisbonne et de M. de Bonnechose, et agréez l'expression des sentiments très distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

H. Lacordaire.

Mais, chose étrange, tandis que partout ailleurs la lettre de M. Bautain, si pleine de bonne foi, réjouissait les amis de l'Église, à Strasbourg, la situation s'aggravait, et bientôt Lacordaire apprenait, par ses relations avec Rome, que les écrits du professeur y étaient déférés à l'Index pour y être frappés d'une condamnation. Aussitôt il faisait part de cette fâcheuse nouvelle à M. Bautain.

Monsieur l'abbé,

Je n'ai que le temps de vous envoyer les deux pièces suivantes qui vous apprendront le danger imminent que vous courez. Je vous prie de me les renvoyer sur-le-champ, sans en prendre copie et de ne les communiquer qu'à vos amis les plus intimes. Vous verrez par leur contenu que je ne devrais pas même me dessaisir de l'une d'elles, mais votre intérêt et celui de la religion l'emportent.

Ce devoir rempli envers vous, j'ose vous conjurer de prévenir l'orage par une soumission prompte et entière. Rome évidemment parlera, et bientôt, si vous ne le faites. J'ai l'expérience de ces sortes d'affaires. J'en ai vu une où j'ai fait tout mon possible pour empêcher un homme illustre de périr, et certes cela n'a dépendu que de lui. Mon dessein, en vous engageant d'aller à Rome, était de prévenir la catastrophe qui approche. Aujourd'hui ce voyage ne servirait à rien. Vous n'avez d'autre ressource que celle que je vous disais tout à l'heure. Quelle raison, dans la sincérité de la foi qui vous anime, auriez-vous de ne pas faire une soumission que Rome va vous demander dans des termes plus explicites que votre évêque? Il vaut mieux, pour vous, pour Rome, pour l'opinion publique, que vous n'attendiez pas une condamnation. Une condamnation de Rome est à jamais acquise à l'histoire, l'infaillibilité en assure la destinée éternelle, au lieu que la condamnation d'un évêque n'a ni le même avenir ni la même solidité. Mais que vous dirais-je que votre raison supérieure et chrétienne ne vous dira mieux que moi? Je me borne donc

à vous supplier de l'écouter en silence et de sang-froid. Considérez le malheur de prêter lieu à des opinions injurieuses contre Rome, et certainement beaucoup d'esprits repousseront Rome davantage, par cela seul qu'après avoir condamné un homme comme l'abbé de La Mennais, elle en condamnerait encore un autre comme vous. Je ne puis que vous dire ces courtes paroles, et vous assurer que nul plus que moi au monde ne fait des vœux ardents pour vous. Je regarderai comme un malheur personnel tout ce qui vous arrivera; mais il y a un temps où l'homme ne peut plus rien, et où les vœux ne sont plus que des regrets.

Je suis tout à vous de cœur en Jésus-Christ.

LACORDAIRE.

Cette lettre est datée du 1er février 1838. Quatre jours après, sans attendre la réponse, Lacordaire accourait à Strasbourg, et, revenant à sa première idée, il conjurait M. Bautain de partir pour Rome sans délai. Dix jours plus tard, accompagné de M. de Bonnechose, le professeur était en route pour la ville éternelle.

III

A Rome tout devait, en effet, s'arranger. A peine arrivés, les deux pèlerins coururent s'agenouiller au tombeau des saints apôtres. Là, tandis que Bautain était humblement prosterné devant la Confession de Pierre, il lui fut dit au dedans, de cette manière dont Dieu sait parler au cœur : « Tu es venu ici pour consulter l'oracle : écoute-le, et fais simplement ce qui te sera dit. Il ne s'agit pas de discuter ni de raisonner avec Rome; il faut écouter et obéir, et dans cette obéissance tu trouveras la vérité, la tranquillité et la dignité[1]. » Cette disposition ne le quitta pas un instant. Aussi tout le monde en était frappé et les accueillait avec bienveillance. Bientôt le pape les recevait en audience et les félicitait de leurs excellents sentiments. Un peu plus tard, il témoignait vivement le désir de les voir réorganiser l'établissement de Saint-Louis des Français comme ils en avaient eu l'idée, et enfin agréait avec joie la déclaration de soumission que M. Bautain signa par avance à tout ce que Rome déciderait sur les propositions extraites de ses écrits qui avaient été dénoncée à l'Index.

Mais pendant que cette solution était acceptée à Rome, à Strasbourg les passions avaient libre cours. Au moment même où le

[1] P. 251.

pape déclarait être satisfait de sa soumission, paraissait le *Rapport à l'évêque de Strasbourg sur les écrits de M. Bautain*, publié avec l'approbation et par les ordres de Mgr de Trévern. De plus, l'évêque décidait que M. Bautain et ses amis resteraient sous le coup des mesures qui avaient été prises contre eux. M. Bautain s'en plaignit vivement à Rome : on lui répondit qu'on y était unanime à blâmer les procédés dont il était victime.

Vous savez déjà, lui écrivait le P. Vaures, pénitencier français du Vatican et ami particulier de Grégoire XVI, vous savez déjà, car on m'a dit que l'on vous en avait informé, que cette brochure... a déplu ici à tout le monde, même au Saint-Père qui en a témoigné son mécontentement et son affliction même à un prêtre du diocèse de Strasbourg. Les cardinaux qui ont lu ce livret, les prélats, des généraux d'ordre, et plusieurs personnages bien capables ont blâmé l'acrimonie, l'amertume et l'esprit vindicatif dont est trempée cette brochure. Ici nous ne parlons que des formes. Quant à la doctrine, l'évêque peut avoir raison, c'est au Saint-Siège à prononcer... M. l'évêque, dit dans sa lettre sans date, qu'il s'en rapporte au Saint-Siège, et c'est précisément pendant que la question est pendante à Rome, lorsqu'il sait que vous êtes venu vous soumettre aux décisions du Saint-Siège, qu'il se hâte de décider préalablement, qualifiant directement ou indirectement toutes les propositions avec une amertume bien peu chrétienne et bien moins ecclésiastique [1].

Que tous les autres hommes soient hommes, écrivait à son tour le célèbre P. de Géramb, c'est ce qui ne doit pas surprendre, mais qu'un évêque, cet ange de l'Église, donne au monde un tel spectacle, c'est ce qui demande des larmes de sang. Au reste, le juste peut être opprimé, mais la vérité ne saurait l'être, et votre soumission au Saint-Siège vous fera triompher de tous vos ennemis, si même la passion ayant l'autorité ne garde point de mesures. Mais quoi qu'il puisse arriver, ne renoncez jamais à cette modération, à cette douceur qui vous a gagné tant de cœurs à Rome [2].

C'est également ce que lui conseillait le P. Roothaan, général des Jésuites :

Que votre évêque ait différé jusqu'ici de vous rendre les pouvoirs, cela ne m'étonne pas. Mais que votre recours au Saint-Siège l'ait irrité au point d'avoir voulu vous interdire pour ce fait *a sacris*... espérons que

[1] Lettre du 22 août 1838.
[2] Lettre du 31 août de la même année.

ce n'a été qu'un premier mouvement de la pauvre humanité. En restant fidèles, messieurs, à la voie de respect et de soumission envers votre évêque, ne doutons pas que Sa Grandeur ne vous rende enfin sa bienveillance, comme la lettre du Saint-Siège le lui a suggéré [1].

Mais pendant ce temps, Mgr le Pappe de Trévern prenait tout à coup la résolution de se retirer.

Nous avons tous vu avec peine, écrivait encore le P. Vaures, l'opiniâtreté qu'on a mise à Strasbourg à ne pas vous rendre le libre exercice des fonctions exercées, malgré les invitations de la cour de Rome; *dernièrement* encore on a écrit à ce sujet. Mais il paraît que M. l'évêque donne sa démission et propose pour le remplacer M. Affre, que vous connaissez sans doute. Cette démission sera acceptée et le successeur aussi. On espère qu'il terminera votre affaire [2].

Ce ne fut pas M. Affre, comme l'on sait, qui devint coadjuteur, mais Mgr Raess, l'évêque actuel de Strasbourg. C'est lui qui eut l'honneur de réconcilier M. Bautain et ses disciples avec le diocèse : le 8 septembre 1840, ils signaient entre ses mains une dernière déclaration, la même qu'ils avaient depuis longtemps offert de souscrire, et la suspense qui pesait encore sur eux était aussitôt levée.

IV

Au moment où la paix se faisait enfin à Strasbourg, M. Bautain et ses disciples avaient décidé leur départ pour Juilly. Lacordaire, on s'en souvient, leur avait donné, dès 1838 le conseil, de quitter l'Alsace. Il s'empressa de les féliciter de cette résolution, en même temps que de leur réconciliation avec l'autorité diocésaine.

Vous ne pouviez m'annoncer une nouvelle qui me causât plus de joie que celle de votre réconciliation pleine et entière avec Mgr de Strasbourg, par l'intermédiaire du nouveau coadjuteur. J'ai toujours regardé cette querelle comme un malheur pour l'Église de France; nous ne sommes pas dans un temps où l'on puisse à plaisir diviser ses forces et en neutraliser une partie. Mais ce qui a mis le comble à ma satisfaction intérieure, ç'a été d'apprendre en même temps que vous vous proposiez de quitter Strasbourg, et que déjà vous aviez

[1] Lettre du 8 septembre 1838. Nous avons sous les yeux des lettres écrites dans le même sens par Mgr de Falloux (aujourd'hui cardinal), par le P. Perrone, etc.

[2] Lettre du 3 octobre 1839.

traité pour l'acquisition du collège de Juilly. Je suis convaincu que le séjour de Strasbourg eût été sans cesse pour vous une occasion de malaise, et que d'ailleurs toute action un peu générale ne peut désormais partir que de Paris. On ne peut aller seul au rebours des choses; il faut se soumettre aux nécessités du temps où l'on vit. Vous trouverez à Paris une jeunesse immense sans cesse renouvelée, et vous favoriserez indubitablement, par vos leçons et vos écrits, et même par votre simple présence, le mouvement catholique dont l'aurore apparaît de tous côtés.

Et il finissait ainsi :

J'espère vous revoir quelque jour; quant à présent, je suis obligé de vous laisser la place libre. Faites, parlez, enseignez, et priez quelquefois pour les Français de Sainte-Sabine. Ils sont, sans jalousie et avec la plus haute et la plus cordiale estime, tout à vous en Notre-Seigneur [1]...

A Juilly, toute la famille se trouva de nouveau réunie [2]. Dès lors M. Bautain essaya de donner suite à son projet de constituer, avec ses disciples et ceux qui ne tardaient pas à lui arriver, une congrégation religieuse sous le titre de *Pères de Saint-Louis*. Les règles rédigées, on envoya l'abbé de Bonnechose en solliciter l'approbation à Rome. Il partit avec trente lettres d'évêques de France, qui louaient à l'envi M. Bautain et ses disciples, et le dessein qu'ils avaient formé. Le cardinal de Bonald disait que « leur vertu, leur savoir et leurs services les rendaient chers à tout le clergé de France; le cardinal Giraud rappelait qu'il avait lui-même suggéré l'idée de fonder cette société. De Tours, le cardinal Morlot insistait pour que « cette œuvre excellente et si admirablemeut appropriée aux besoins de l'époque » fût approuvée. A Bordeaux, ces messieurs avaient en Mgr Donnet un ami de vieille date, sûr et dévoué. Faisant allusion à son intervention de Nancy, il disait : « Je puis attester, que dans tout le cours de cette pénible épreuve, où leur âme n'a point eu de secret pour moi, j'ai admiré leur sincérité, leur bonne foi et leur filiale obéissance envers le Saint-Siège... Il est impossible de trouver une réunion d'hommes plus pieux, animée d'intentions plus dévouées à l'Église. » Mgr Gousset n'était pas moins élogieux quand il disait : « Je connais particulièrement ces prêtres... leur conduite, sous le rapport des vertus chrétiennes et sacerdotales, m'a toujours paru sans reproches; ils montrent le plus grand zèle pour les intérêts de la religion et... leurs travaux

[1] Lettre du 14 octobre 1840.

[2] Le P. Gratry se sépara à ce moment de M. Bautain, pour devenir supérieur du collège Stanislas.

pour la prédication et l'éducation des enfants qui appartiennent aux classes élevées de la société semblent visiblement bénis de Dieu. » L'évêque de Meaux et celui de Nevers, ceux de Beauvais et d'Amiens, Mgr Clausel de Montals et Mgr Sibour, Mgr Parisis et Mgr Bouvier, Mgr Guibert et Mgr Berteaud, et seize autres prélats témoignaient dans les mêmes termes en faveur de la société de M. Bautain. On conçoit que, ainsi patronnés, il leur fut facile d'obtenir l'approbation du Saint-Siège. Avant de la recevoir cependant, ces messieurs signaient encore un formulaire, nouvelle et dernière marque de soumission qu'ils s'empressaient de donner, avec une humilité et une sincérité qu'on ne se lasse d'admirer.

En même temps achevait de se terminer la réorganisation de Saint-Louis des Français à Rome; et l'abbé de Bonnechose, après être venu apporter à Juilly le bref de Grégoire XVI, retournait dans la ville éternelle, avec Jules Level et Adrien de Reinach, se mettre à la tête de cet important établissement national.

« Tout semblait prospérer pour la jeune congrégation de Saint-Louis. Le nombre de ses aspirants s'augmentait progressivement. Et bientôt cependant, c'est-à-dire dès l'année 1846, plusieurs des pères anciens se détachaient de l'institut de Juilly [1]. Et dès la fin de 1849, la communauté de Saint-Louis [2] était arrêtée définitivement dans son développement [3]. »

Quelle est la raison de cet échec douloureux et, à coup sûr, inattendu? La vie de M. Bautain ne la donne pas. Nous imiterons la réserve de l'auteur, tout en rapportant une anecdote absolument authentique (non citée dans le livre), d'où se dégage, croyons-nous, une profonde vérité. Au moment de prendre congé du nonce Fornari, lequel voulut joindre ses instances à celles des évêques français, M. de Bonnechose lui demanda s'il pensait que Rome approuverait le projet. « Oui, vous serez approuvés, lui dit le nonce. — Et réussirons-nous, insista l'ancien magistrat. — Ah! réussir, repartit Mgr Fornari, c'est autre chose. — Mais quoi?... — Pour réussir, il faut être des saints. »

M. Bautain supporta cette épreuve, comme la précédente, avec un cœur ferme et vaillant. Il évitait d'y faire allusion, souffrait en silence et, pendant les dix-huit années qu'il vécut encore, n'en parlait jamais qu'en bénissant la volonté de Dieu, en adorant

[1] On offrit à M. de Bonnechose l'évêché de Carcassonne, et il accepta. M. Ratisbonne fonda l'œuvre de Notre-Dame de Sion; Goschler devint directeur de Stanislas.

[2] Nous ne parlons que de la communauté des pères. Celle des dames continue à prospérer et est encore aujourd'hui florissante sous l'habile et ferme direction de sa première supérieure, Mme la baronne de Vaux.

[3] Page 360.

« l'accomplissement des desseins de la Providence et l'abondance de ses miséricordes [1] ».

V

Les deux grandes choses que Bautain semblait destiné à accomplir avaient donc tristement avorté : nous voulons dire la fondation de la congrégation de Saint-Louis, et de l'école philosophique de Strasbourg; et au sujet de cette dernière, il est à propos de faire remarquer qu'il poussa si loin la sincérité de sa soumission, que plus jamais il ne reprit la suite de ses grands travaux et ne publia dès lors que des écrits de morale et de vulgarisation.

Un esprit de second ordre aurait été brisé. Bautain continua à travailler. Le ministère de la parole eut d'abord la part principale de son activité, jusqu'au moment où une extinction de voix vint, en 1863, lui interdire la chaire. « Un grand nombre de villes de France, presque toutes les paroisses de Paris, comme les plus petites communes des environs de Juilly et du diocèse, l'ont vu venir accomplir ce devoir, et un grand nombre d'âmes ont profité de sa parole évangélique. Il prêchait avec simplicité et ne cherchait que l'édification [2]. » Jamais il ne montait en chaire, atteste le P. Carl [3], sans s'y être longuement préparé par la prière et la méditation; et le P. Gratry a rendu ce témoignage des débuts de M. Bautain dans la chaire de Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg, que c'était une des choses les plus belles et les plus étonnantes qu'il ait jamais vues [4]. On y versait, a-t-il encore attesté [5], *des torrents* de larmes de joie, d'espérance et d'adoration. Plus tard il n'eut plus le même succès. Il faut citer cependant ce panégyrique de saint Paul, œuvre achevée, qu'il prononça en 1855, à la fête des écoles, et dans lequel, « à l'exemple de Fénelon, il se fit gloire de rétracter du haut de la chaire les erreurs qui lui étaient échappées dans quelques-uns de ses premiers ouvrages [6] ».

L'administration du diocèse de Paris absorba ensuite une partie de ses soins. En 1849, Mgr Sibour l'avait nommé grand vicaire et promoteur du diocèse, charges qu'il remplit sept années durant, et de nouveau sous Mgr Darboy, pendant les quatre dernières années de sa vie. Citons le billet gracieux que le premier de ces deux prélats lui écrivit pour le remercier d'avoir accepté la charge de vicaire général.

Mon bien cher abbé Bautain, il faut que je vous fasse sourire d'aise

[1] Page 364. — [2] Page 366.
[3] Lettre à M. Campaux, 12 avril 1868.
[4] Lettre au même, du 5 mai de la même année.
[5] Au P. Lescœur, qui nous l'a répété.
[6] Lettre de Mgr de Marguerye, p. 459.

et d'amitié. Je suis, grâce à la multiplicité de mes préoccupations, sujet à de cruelles insomnies. Mes meilleures nuits sont de deux ou trois heures de sommeil. Hier après la nouvelle que vous êtes venu m'annoncer, je me suis couché dans la joie et dans l'oubli de mes sollicitudes, pour ne me réveiller, le croiriez-vous, qu'à cinq heures du matin. C'est que je venais de trouver un ami de plus pour mon cœur, et un soutien intelligent et dévoué pour mon administration.

MM. Sibour, Dedoue et Coquand partagent toute ma joie. Ils sont encore les seuls à la connaître. Bientôt tous mes prêtres s'y associeront.

Adieu, cher grand vicaire. Je vous suis bien tendrement attaché.

† M. D. Auguste, archevêque de Paris [1].

En 1853, sur les instances du même prélat, M. Bautain fit un cours de théologie morale à la Sorbonne. Le professeur reparut dans tout son éclat. La salle ordinaire du cours devint bientôt trop étroite et il fallut passer dans le grand amphithéâtre. C'est alors que M. Gérusez, l'un des meilleurs professeurs de la Faculté de Paris, dit de lui ce mot : « Bautain est notre maître à tous [2] ».

« Travailleur infatigable, les soucis et les affaires que lui donnait sa charge de grand vicaire de Paris n'empêchaient pas M. Bautain de consacrer un tiers de son temps au collège de Juilly et surtout à la communauté des dames de Saint-Louis. Pendant ce temps, son cours de la Sorbonne, les sermons pour le carême et les fêtes, les œuvres de charité, ne chômaient point. Et il trouvait encore le temps d'écrire. Il avait toujours un nouvel ouvrage sur le tapis [3]. » On peut voir, dans sa Vie, la liste de ses écrits : elle tient quatre pages très serrées. Et c'était, ou le livre de la *Philosophie des lois*, dont Mgr Darboy écrivait [4] qu'il se distinguait par les qualités philosophiques que l'on avait admirées dans ses premiers ouvrages ; ou ce beau livre de conseils spirituels, intitulé : *la Chrétienne de nos jours*, dont le même prélat disait : « Un talent souple, un esprit délié, une merveilleuse facilité de style, vous permettent d'aborder tous les genres et d'y réussir avec éclat. On sent que vous avez vu les cités et les mœurs des peuples. Vous observez les choses avec une sagacité à laquelle rien n'échappe, et vous les décrivez avec une plume ingénieuse qui dit ce qu'elle veut et s'arrête quand il le faut [5]. » Et à propos du *Chrétien de nos jours*, que Mgr Dupanloup avait eu l'occasion de citer avec éloge, le grand évêque d'Orléans répondait ainsi à une lettre de remerciements :

[1] Lettre du 17 mars 1850.
[2] Page 381.
[3] Page 383.
[4] Lettre du 22 mars 1860.
[5] Lettre du 19 novembre 1860.

« Vous avez, toute votre vie, servi la vérité et honoré l'Église, par une parole éloquente et par de savants écrits. Je n'ai été que juste à votre égard, mais j'ai été heureux d'avoir l'occasion de vous rendre cette justice[1]. »

Nous sommes arrivés à la fin des *Mémoires* de M. de Regny. Ajoutons seulement quelques mots.

C'est pour ainsi dire les armes à la main, en écrivant les dernières pages de son livre intitulé : *les Choses de l'autre monde*, que mourut M. Bautain, à Viroflay, le 15 octobre 1867, dans d'admirables sentiments de piété. « Orateur, professeur, écrivain, métaphysicien, moraliste, vous êtes excellemment tout ce que les circonstances demandent », lui avait écrit, un jour, Mgr Darboy[2]. Aussi sommes-nous en droit de conclure, avec Mgr Lamazou[3], « que M. Bautain n'a pas seulement dignement servi l'Eglise, mais qu'il a encore grandement honoré son pays et son temps par sa haute intelligence, son noble caractère et ses glorieux travaux ».

A. INGOLD,
prêtre de l'Oratoire.

LE CHRISTIANISME, SES DOGMES ET SES PREUVES

CAUSERIES THÉOLOGIQUES DÉDIÉES AUX GENS DU MONDE

Par M. l'abbé VERGER, curé d'Auzouer, diocèse de Tours[4].

Cet ouvrage, approuvé par l'archevêque de Tours, est remarquable et fait le plus grand honneur à son auteur. Aussi solidement pensé que bien écrit, il répond à un vrai besoin de notre époque. L'ignorance de la religion n'est-elle pas en effet la grande plaie de la société actuelle? Si la religion était mieux connue, elle serait mieux pratiquée, et nous ne voyons pas de livre plus propre à la faire connaître et apprécier que l'œuvre de M. l'abbé Verger. Prêtres, prédicateurs, curés, vicaires, le liront avec autant de fruit que les gens du monde. On est sous le charme depuis la première page jusqu'à la dernière. Les questions les plus graves y sont abordées avec franchise et résolues avec autant de clarté que de bonheur d'expression. Les comparaisons les plus heureuses viennent au secours du raisonnement, et la vérité se présente à l'esprit avec tous ses attraits. Il serait à souhaiter que ce beau livre fût au premier rang dans toutes les bibliothèques, et nous voudrions le voir sur les tables des salons, à la place de ces publications futiles et souvent dangereuses, qui ne disent rien à l'esprit et peuvent ternir la pureté du cœur. Nous espérons que M. l'abbé Verger continuera ses études théologiques, et fera pour la partie morale ce qu'il a fait pour la partie dogmatique. Le public lui en saura gré, et nous osons lui prédire un succès complet.

L'abbé MAUDUIT.

[1] Lettre du 4 novembre 1863.
[2] Lettre du 19 novembre 1860.
[3] *Semaine religieuse de Paris*, 1867.
[4] 2 volumes in-12, Alfred Mame, éditeurs, 1883.

REVUE DES SCIENCES

Académie des sciences. — Communication de M. Pasteur sur la rage. — Le virus rabique. — Lieu de sélection dans le cerveau et dans les nerfs. — Production à volonté de la rage furieuse et de la rage paralytique. — Périodes intermittentes dans la maladie. — Longueur d'incubation. Inoculation de la rage aux poules. — Gravité de la rage selon les espèces. — La virulence du virus varie avec les animaux. — Préparation du virus à virulence fixe. — Les chiens rendus réfractaires à la rage. — Les 23 chiens du laboratoire de l'École normale. — Conséquences pour la Médecine. — Recherches de M. Gibier. — La rage chez les oiseaux. — Météorologie. — L'hiver de 1883-84. — Les hivers cléments. — Les périodes à hivers doux. — Singulières coïncidences. — Les années à hiver chaud et à lueurs crépusculaires. — 1883, 1876, 1831, 1821. — Les années à phénomènes volcaniques. — Anthropologie et statistique. — Variations du poids de l'homme. — Le poids moyen autrefois et aujourd'hui. — L'âge et le maximum du poids. — L'accroissement est moins rapide de nos jours que dans le passé. — Recherches de M. Galton en Angleterre. — Conclusion.

M. Pasteur vient de communiquer à l'Académie des sciences les résultats de ses nouvelles recherches sur la rage. Ces importantes études sont poursuivies depuis plusieurs années en collaboration avec MM. Chamberland et Roux; il est juste de citer aussi le nom de Thuillier, emporté par le choléra en Égypte, car le regretté Thuillier avait pris part aux premières expériences. Ces travaux nous conduisent lentement mais sûrement à l'une des plus grandes découvertes du siècle, à l'étiologie de la rage et à la préservation de l'espèce humaine d'une des plus terribles maladies qu'elle ait à redouter.

Nous résumerons brièvement la communication de M. Pasteur.

Il a été démontré antérieurement que le virus rabique avait son siège d'élection dans l'encéphale et dans la moelle. MM. Pasteur, Chamberlan et Roux ont trouvé le virus dans les nerfs et dans les glandes salivaires. Tout le système nerveux du centre à la périphérie est susceptible de cultiver le virus. On se rend compte ainsi de la surexcitation nerveuse qui se manifeste dans une foule de cas de rage, et que l'on voit se traduire si souvent chez l'homme par l'étrange symptôme de l'aérophobie. Le moindre souffle provoque des spasmes, de la fureur chez le sujet mordu.

Le virus rabique, enfermé pur dans des tubes scellés à la lampe d'émailleur, se conserve très bien pendant près d'un mois, même aux températures de l'été. Beaucoup de tentatives ont été faites pour cultiver ce virus; elles ont toutes échoué jusqu'ici, à tel point qu'on s'est demandé si ce que l'on considérait comme un virus était réellement un virus avec microbes. A M. Bouley, qui le premier posa la question, M. Pasteur répondit : « Tout ce que je puis assurer, c'est que si l'on me présente un cerveau rabique et un cerveau sain, je saurai dire, à l'examen microscopique des matières des deux bulbes, celui-ci est

rabique, celui-là ne l'est pas; tous deux offrent un nombre immense de granulations moléculaires, mais le bulbe rabique en montre de plus fines, de plus nombreuses, et l'on est tenté de croire à un microbe d'une petitesse infinie, n'ayant ni la forme de bacille ni celle d'un microbe étranglé; ce sont comme de simples points. On peut isoler ces granulations en injectant dans les veines d'un animal rabique, au moment où l'asphyxie commence, du virus pur emprunté au bulbe d'un animal mort de rage. Au bout de quelques heures, il ne reste dans le sang que des granulations. » Ces granulations sont-elles le microbe rabique? M. Pasteur le pense, mais il réunit en ce moment la preuve définitive qu'il en est bien ainsi. Les granulations peuvent d'ailleurs être rendues bien visibles par les couleurs dérivées de l'aniline.

Autre fait. Quand on inocule le virus rabique dans une veine ou dans le tissu cellulaire, on produit la rage sans aboiements ni fureur, on obtient seulement la rage paralytique. Quand on inocule par trépanation du cerveau, on obtient la rage furieuse. Cependant la rage furieuse est encore produite par inoculation intra-veineuse ou hypodermique, à la seule condition de se servir de petites quantités de virus; moins on emploie de virus et plus facilement on détermine la rage furieuse. L'emploi de petites quantités de virus prolonge la durée des incubations; en poussant la dilution au-delà d'une certaine limite qui n'est pas très élevée, l'inoculation du virus devient sans effet. Malheureusement il n'en est plus ici comme pour la maladie charbonneuse, *l'inoculation préalable de petites quantités ne crée pas l'immunité.*

Autre fait. Les précédentes recherches avaient montré que quelquefois les premiers symptômes de la rage se calmaient chez les chiens pour reprendre longtemps après. Il en est de même chez les lapins. Un lapin est pris de paralysie rabique trois jours après la trépanation; il se guérit complètement; la paralysie reprend quarante jours après et il meurt rabique le quarante-sixième jour. Ces intermittences assez rares encore chez les lapins sont communes chez les poules. Mais la rage, chez la poule, se manifeste seulement par de la somnolence, de l'inappétence, de la paralysie des membres et souvent une grande anémie qui se traduit par la décoloration de la crête.

On avait dit que le froid atténuait le virus ; que la maladie passait de la mère à l'enfant. M. Pasteur n'a rien observé qui puisse confirmer cette manière de voir, bien que ses expériences eussent été bien plus nombreuses que celles qui avaient été invoquées pour soutenir l'opinion contraire.

Nous passons sur les détails pour arriver au point saillant de la communication.

Les travaux de M. Pasteur ont mis en relief un fait capital : la possibilité d'atténuer la virulence d'un virus; cette faculté a été utilisée pour créer des espèces de vaccins à virus atténué qui préservent l'organisme contre l'action d'un virus plus virulent. On pouvait se demander si le virus rabique serait susceptible de manifester des virulences variées. L'expérience a répondu par l'affirmative. M. Pasteur dit nettement : « A défaut d'autres méthodes qui sont encore à l'étude, nous avons reconnu que le passage d'un virus rabique par les diverses espèces animales permet de modifier plus ou moins profondément la virulence de ce virus. » Lapins, cobayes, poules, singes, prennent la rage. Lorsque, par des passages successifs, le virus a atteint une sorte

de fixité propre à chaque race, la virulence de ces virus est loin d'être la même et elle diffère sensiblement de la virulence de la race canine, virulence fixée elle-même par les nombreux passages de chien à chien par morsures depuis un temps immémorial. Dans la pensée de M. Pasteur, il n'y a pas de rage spontanée.

Aujourd'hui, au laboratoire de l'Ecole normale, on possède un virus qui donne la rage aux lapins en sept ou huit jours avec une constance si grande, qu'on peut assigner, à quelques heures près, la durée de l'incubation. On possède aussi un virus qui donne la rage aux cobayes en cinq ou six jours avec non moins de certitude. Pour une même espèce, la virulence est en raison inverse du nombre de jours d'incubation, toutes choses égales d'ailleurs.

Il faudrait naturellement arriver aussi à connaître pour l'homme le virus fixe qui lui communique la maladie. A défaut d'homme, M. Pasteur a commencé des recherches sur la transmission de la rage du singe au singe. Il en publiera plus tard les résultats.

Tout se groupe et s'enchaîne dans ces études; nous avons suivi M. Pasteur pas à pas dans sa communication; nous finirons comme lui par le point le plus intéressant. L'éminent savant avait annoncé antérieurement qu'il existait au laboratoire quelques chiens réfractaires à la rage; ils sont réfractaires pour toutes les natures de virus rabique. Seulement il se demandait alors s'ils étaient naturellement réfractaires à la rage ou réfractaires par le fait des opérations qu'ils avaient subies antérieurement. Aujourd'hui, il est plus explicite. Sans être absolument affirmatif, « je me crois autorisé à dire, écrit M. Pasteur, que mes chiens n'étaient pas réfractaires à la rage par leur constitution naturelle. Nous avons, en effet, trouvé le moyen, assez pratique, d'obtenir des chiens réfractaires à la rage, en nombre aussi grand qu'on peut le désirer. Cependant, en considération de la grande durée possible des incubations de la rage, qui jette toujours quelque doute sur les épreuves de contrôle, je prie l'Académie de vouloir bien, pour un temps, faire crédit à cette assertion et permettre en outre que je me borne à lui dire actuellement que l'état réfractaire est obtenu par un système d'inoculation de virus de divers ordres ». M. Pasteur possède en ce moment 23 chiens qui subissent encore sans danger des inoculations virulentes.

23 chiens auxquels on communique la rage et qui restent indemnes. Quelles promesses pour l'avenir! Nous ne voulons pas exagérer ou amoindrir la pensée de M. Pasteur. Nous préférons citer textuellement les dernières lignes de son important travail : « Pouvoir rendre des chiens réfractaires à la rage, ce serait non seulement une solution de la question de la prophylaxie de cette affection chez le chien, mais encore chez l'homme, puisque l'homme ne contracte jamais la rage qu'à la suite d'une morsure dont le virus provient directement ou indirectement du chien. La médecine humaine ne pourra-t-elle pas profiter de la longue durée d'incubation de la rage pour tenter d'établir, dans cet intervalle de temps, avant l'éclosion des premiers symptômes rabiques, l'état réfractaire des sujets mordus? Mais avant la réalisation de cette espérance, un long chemin reste encore à parcourir. » En somme, il se dégage de ces nouvelles recherches deux faits très importants : 1° Il semble acquis que l'on peut rendre un chien réfractaire à la rage; 2° il est permis d'espérer que, même après une morsure, l'homme par *post-vaccination* pourra être sauvé des atteintes du mal.

Dans la même séance de l'Académie des sciences, M. P. Gibier a fait connaître aussi le résultat des recherches qu'il a entreprises sur la transmission de la rage aux oiseaux. M. Gibier a aussi inoculé le virus à des poules; il a, comme M. Pasteur, constaté qu'elles sont prises de paralysie, d'anémie, mais qu'elles finissent par guérir. Un pigeon ainsi devenu rabique servit à inoculer des rats. Un petit fragment de substance nerveuse fut délogé et inoculé à trois rats. Tous trois périrent de la rage. De proche en proche, M. Gibier transmit ainsi la rage à d'autres rats et à un cobaye. Les oiseaux prennent donc bien véritablement la rage; la virulence ne s'éteint que 28 jours après l'inoculation chez le pigeon. Voici donc, conclut M. Gibier, une maladie réputée incurable qui peut cependant guérir spontanément chez toute une classe d'animaux. N'a-t-on pas le droit d'espérer que lorsqu'on aura trouvé la clef de ces différences entre animaux, on ne puisse trouver une thérapeutique rationnelle de la rage.

Il existe un désaccord ici entre les résultats de M. Pasteur et ceux de M. Gibier. Pour M. Gibier, les oiseaux, les poules, guérissent spontanément. Pas toujours, réplique M. Pasteur. Évidemment, c'est avant tout une question de dose virulente. Mais cela prouve une fois de plus combien il faut être prudent avant de formuler une opinion dans des recherches aussi difficiles.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que les oiseaux ont leur sang à la plus haute température connue. La température ne jouera-t-elle pas son rôle ici comme elle le joue pour le microbe du choléra des poules? Il suffit d'un abaissement de 2 degrés pour modifier complètement la culture d'un microbe. Or, bien que le siège du mal soit le système nerveux et non le sang, il est possible que la température joue également son rôle.

Descendons de ces hauteurs qui sont bien faites pour donner le vertige et qui, en tout cas, ne nous permettent encore que d'apercevoir dans un lointain encore indécis les splendides découvertes physiologiques que nous réserve l'avenir, et occupons-nous un peu des phénomènes météorologiques remarquables que nous présente l'année actuelle.

Bien que les mois de mars et d'avril puissent encore abaisser la moyenne thermométrique, on peut dès maintenant avancer que l'hiver 1883-1884 aura été particulièrement doux. Sauf une nuit de décembre, où le thermomètre est brusquement descendu à 7 degrés au-dessous de zéro, la température de l'hiver est restée au-dessus de la moyenne. Beaucoup de jardins ont conservé leurs fleurs de 1883, et depuis le milieu de janvier les violettes, les primevères et les pâquerettes s'épanouissent sur le versant des Alpes. Au Rigi et au mont Cenis, les premières fleurettes émaillent déjà les verts pâturages. Évidemment la végétation est en avance; à Paris, les lilas bourgeonnent, les sureaux sont déjà en feuilles, etc. Voici quelques chiffres qu'il est bon d'enregistrer et qui suffisent pour montrer que l'hiver actuel est exceptionnel par ses hautes pressions barométriques et par ses températures clémentes :

Octobre 1883 : pression moyenne, 763^{mm}; pression normale, 761^{mm}; température, 9°; normale, 10°; pluie, 28 millim.; normale, 25 millim.

Novembre : Pression, 761^{mm}83; normale, 761^{mm}4; température, 6°,19; normale, 6°,1; pluie, 58 millim.; normale, 44 millim.

Décembre : Pression, 766^{mm}9; normale, 763 millim.; température, 4°,1; normale, 2°; pluie, 28 millim.; normale, 35 millim.

Janvier 1884 : Pression, 768 millim. ; normale, 763 ; température, 5° ; normale, 2°,3 ; pluie, 21 millim ; normale, 34 millim.

La moyenne de février a été élevée ainsi ; nous n'avons pas encore entre les mains les chiffres précis.

L'hiver a été exceptionnel : c'est un hiver chaud ; bien entendu, il a eu de nombreux précédents ; les saisons se suivent sans se ressembler absolument, mais elles n'en offrent pas moins périodiquement de grandes analogies ; la mémoire, à défaut d'observations suivies, suffit fort bien pour en conserver les traits principaux. Ainsi on n'a pas oublié l'hiver 1876-1877 également très doux, le plus chaud même que nous ayons eu depuis 1709. L'hiver de 1871-1872 a été doux, moyenne de janvier, 4°,3 ; de février, 7°,3 ; de mars, 8°,5. L'hiver de 1869 a été clément, moyenne : janvier, 3° ; février, 1°,1 ; mars, 4°,7. En 1866, hiver doux : janvier, 2°,1 ; février, 7°,7 ; mars, 5°,5. Citons encore 1862-1863 ; 1858-59, 1855-56 ; etc.

Ces exemples suffisent pour montrer que, de temps en temps, les hivers cléments surviennent avec une certaine périodicité, tous les trois ou quatre ans, et ensuite encore tous les deux ans ; ce qui n'implique pas malheureusement que l'été correspondant sera lui-même chaud et sec ; c'est le contraire qui arrive le plus souvent. Montrons par quelques nouveaux chiffres cette périodicité : 1852, 1850, 1848, 1845, 1842, 1838, 1834, 1831, 1827, 1824, 1821, 1818, 1816, etc.

L'hiver sec et doux de 1876 a été suivi d'un été pluvieux. En 1872, après un hiver assez sec, l'été a été chaud et humide ; en 1869, avec un hiver sec, nous avons eu un bel été ; en 1866, l'année a été assez pluvieuse. En 1862, l'année a été belle. Nous ne saurions tirer de la douceur de l'hiver actuel aucun pronostic certain pour l'été ; toutefois 1884-1885 paraît appartenir à la série 1866-1867. Il sera intéressant de voir si l'analogie entre les deux hivers se poursuit pour l'été et pour l'automne. Nous avions eu des inondations à la fin de 1866 ; les aurons-nous en 1884-85 ; le mois de septembre avait été très pluvieux. Attendons les événements.

Les lueurs crépusculaires de l'année 1883-1884 continuent à défrayer la chronique scientifique. Les habitants de la campagne, qui veulent voir des pronostics dans tous les grands phénomènes atmosphériques, avaient considéré les belles illuminations qui se sont produites au coucher et au lever du soleil, comme un signe de beau temps. Hiver doux, disaient-ils. Les paysans avaient raison. L'histoire du passé donne une certaine valeur à leur opinion. On trouve signalées, dans la *Météorologie* de Kaemtz, les mêmes lueurs pendant l'année 1831. Le ciel resta longtemps illuminé comme cette année ; or les températures moyennes, en décembre, janvier, février et mars, furent respectivement de 5°,6 ; 1°,5 ; 3°,4 et 5°,6. De même, d'après M. Hovard et le météorologiste anglais Forster, cités par M. Chapel, on vit le soleil bleu au Vénézuela et les mêmes lueurs crépusculaires en août et septembre 1821 ; or les températures moyennes furent respectivement de 7°,5 ; 4°,4 ; 6°,1 et 9°,9, pour décembre 1821, janvier, février et mars 1822.

Le phénomène des lueurs crépusculaires serait-il simplement dû à une disposition spéciale des courants atmosphériques survenant périodiquement ou, comme nous le pensions, aux cendres provenant d'éruptions volcaniques ? Le phénomène a été constaté en 1831 ; or, en 1831, comme l'a fait remarquer M. Perrotin, de l'observatoire de

Nice, il y a eu une éruption à la Barbade, mais il y a eu, aussi, une éruption en Europe. M. Tissandier a rappelé que cette année, dès les premiers jours de juillet, une île nouvelle, qui devait disparaître plus tard, l'île *Julia*, s'éleva au-dessus des eaux dans la mer de Sicile. Au commencement d'août, une immense colonne de poussière fut projetée dans l'air et emplit l'atmosphère. Cette éruption dura plusieurs mois; et dès les premiers jours d'août, l'éclat des crépuscules fut remarqué à Odessa, en Allemagne, à Rome, à Genève, etc. Mais en 1821? il y eut bien un tremblement de terre formidable au Chili, seulement il survint en 1822. Pour prouver que les lueurs sont dues aux poussières volcaniques, il faudrait prendre à rebours la démonstration de MM. Perrotin et Tissandier, et montrer que le plus souvent à la suite des éruptions sont survenues des lueurs crépusculaires. Le P. Lamey a signalé dernièrement, à l'Académie, l'année 1876-77 comme ayant présenté, à peu près aux mêmes dates, des phénomènes d'illuminations brillantes. L'année 1876 a eu un hiver chaud, mais a-t-il eu une éruption? Nous ne relevons qu'un tremblement de terre au Mexique. Ces apparitions crépusculaires semblent au moins aussi étroitement liées à la constitution météorologique de l'année qu'à l'existence d'éruptions volcaniques. Ces remarques ont pour conséquences de nous rendre encore une fois perplexes sur l'origine véritable des illuminations rouges de l'automne dernier.

Il n'est pas douteux que les poussières atmosphériques puissent modifier complètement la lumière solaire et nous faire apparaître le soleil bleu; les brouillards secs donnent des tons cuivrés et même bleus à la lumière solaire; l'année dernière encore, on a remarqué à Dijon, à Mulhouse, à Gray, etc., un brouillard sulfureux qui fit apparaître le soleil jaune et violet. Ces brouillards paraissent dus à l'incendie d'immenses landes de terres infertiles auxquelles on met le feu, pour en amender le sol dans certaines localités d'Allemagne et de Hollande. Quand le vent est du nord, la fumée s'avance au loin, remonte la vallée du Rhin; on l'a vue s'étendre jusqu'aux frontières occidentales de la Chine. L'apparition de ces brouillards a été observée en 1783 et 1822. D'après ces observations, il est donc permis de supposer que les cendres volcaniques jouent un rôle analogue dans la production du soleil bleu.

Mais on peut se demander si en définitive le soleil bleu et les crépuscules colorés ont bien la même origine, malgré leur lien apparent de production. Il pourrait se faire que la coïncidence de leur apparition fût fortuite et que chaque phénomène eût sa cause spéciale. Et d'autant mieux que les années à hiver chaud sont en général précédées ou suivies de phénomènes volcaniques. Lueurs, soleil bleu, éruptions, viendraient à peu près en même temps, avec des causes distinctes dominées sans doute par une influence plus générale Ainsi 1822, tremblement de terre du Chili, tremblement de terre de Paris; 1831, éruption de la mer de Sicile; 1834, secousses au Chili, Colombie; 1866, éruption de Santorin, tremblement de terre de Paris, d'Algérie; 1868, catastrophe du Pérou, Vénézuela; 1873, catastrophe de Saint-Thomas; 1872, éruption du Vésuve; 1876, tremblement de terre au Mexique; 1883, éruption de Java.

De coïncidence en coïncidence, on est conduit à se demander si tous ces phénomènes loin d'être cause les uns des autres n'obéissent pas à une influence plus puissante et plus générale. Ne nous hâtons donc

pas de conclure de peur de conclure faussement. L'attention est attirée maintenant sur les lueurs crépusculaires; on les suivra avec soin, et nous pourrons savoir plus tard dans quelles conditions elles se produisent; l'explication viendra ensuite d'elle-même.

On ne saurait trop se peser; la balance révèle toujours des faits intéressants. L'anthropologie et la statistique feraient des progrès considérables si chacun voulait bien prendre la peine de se faire peser, ne fût-ce qu'une fois l'an à la même époque, en juillet, par exemple, ou en janvier. Il faut choisir une époque fixe, parce que le poids n'est pas le même en été et en hiver; nous gagnons en poids pendant la saison chaude, quand nous n'effectuons pas de travail manuel ou que nous ne faisons pas d'exercice violent. Il faut supposer d'ailleurs que chacun sait se peser, c'est-à-dire tenir compte du poids des vêtements, du moment du repas, etc. La balance vient ainsi de révéler à M. Galton des faits curieux. Il paraît qu'un grand commerçant de Londres eut jadis l'idée, reprise d'ailleurs aujourd'hui un peu partout, d'installer dans ses magasins une balance destinée à peser les clients de la maison. L'habitude s'est conservée de père en fils, et plus de vingt mille clients se sont fait peser depuis le milieu du siècle dernier jusqu'à nos jours. Leurs poids ont été minutieusement consignés sur des registres spéciaux. Or M. Galton a étudié les variations de ces poids suivant l'âge. Le poids de l'homme croît jusqu'à un certain âge, puis décroît. L'accroissement annuel moyen des clients du négociant anglais était au début de 6 livres (la livre vaut 454 gr.); dans les quatre-vingt-dix dernières années, cet accroissement moyen est descendu à 5 livres. Mais autre singularité, les Anglais de 1740 à 1769 atteignaient leur maximum du poids bien plus tôt que maintenant; autrefois, il venait presque dans la jeunesse; aujourd'hui il se produit dans la vieillesse, ainsi qu'il résulte des chiffres suivants représentant les poids moyens.

	17 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	70 ans
	—	—	—	—	—	—
1740-1769. . .	166	176	184	181	181	180
1770-1790. . .	168	171	172	184	178	178
1800-1830. . .	165	165	171	175	181	188

On dirait que, de nos jours, nous nous accroissons moins vite, ce qui doit tenir à notre vie plus agitée. Croissant moins vite, le maximum du poids vient plus tard. D'autre part, la durée de la vie moyenne augmente. Est-ce qu'il faudrait en conclure que la durée de l'existence est en raison inverse de la rapidité d'accroissement. C'est un point qu'il serait très intéressant d'élucider sérieusement. Il est regrettable que M. Galton n'ait pas eu à sa disposition la durée de la vie des clients du marchand de Londres. Il a ouvert, en tout cas, une voie bonne à suivre; et puisque l'on commence à peser sur grande échelle les habitués des grands magasins de Paris, il serait à souhaiter que l'on essayât également de dresser une statistique des variations de poids. La balance nous ménagerait certainement des surprises et, tout en servant les intérêts du commerce, elle servirait, ce qui n'est pas à dédaigner non plus, les intérêts de la science.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mars 1884.

La République nous dévoile, de jour en jour, des vertus chastement cachées. Lorsque, dans une querelle tout historique, M. Clémenceau et M. Ranc nous racontaient naguère à l'envi que, pendant la période du 16 mai, M. Gambetta et la cohorte des 363 étaient prêts à dresser des barricades, si M. le maréchal de Mac-Mahon, comme Victor-Emmanuel au commencement de son règne, dissolvait une seconde fois la Chambre, nous n'avons pas été surpris de cette révélation. Tout en doutant un peu de tant de vaillance, nous ne doutions pas de leur qualité de révolutionnaires. Nous ne pouvions avoir qu'un étonnement : c'était d'apprendre que M. de Marcère et M. Léon Renault, non contents de s'associer à ces patriotes qui tentaient d'embaucher parmi les séditieux nos généraux et nos soldats, eussent juré de mourir en l'honneur de la République, aux côtés de M. Gambetta. Selon le même récit, les amis de M. Gambetta auraient également pris les armes, pendant la période du 24 mai, si l'Assemblée nationale avait proclamé la Monarchie. Soit encore. Du moins nous semble-t-il que ce n'est ni M. Léon Renault, ni M. de Marcère, qui seraient alors descendus dans la rue, en compagnie de M. Gambetta, pour se battre contre le roi, nous voulons dire contre la loi. Car cet acte de l'Assemblée nationale, comme plus tard celui du maréchal de Mac-Mahon, eût été souverainement constitutionnel. Mais dès longtemps nous savions, en toute certitude, que le parti républicain est un parti de factieux et d'émeutiers, qui n'a de respect pour la volonté de la France, pour les décrets mêmes du suffrage universel, que quand cette volonté s'accorde avec ses vœux et quand ces décrets servent ses passions. Toutefois, saisir un fusil et remuer des pavés, c'était, dans le parti républicain, une vertu de l'âge héroïque. Comment les cœurs intrépides et fougueux de ses héros se sont-ils si vite corrompus? Comment le parti républicain a-t-il pu changer si tôt ses stoïques vengeurs en ces maltôtiers, ces trafiquants, ces coquins qu'on se désigne aujourd'hui du doigt ou qui vont comparaître devant les tribunaux? Comment tant de scandales après tant de magnani-

mité? Pour ne parler que de ce qui est vraiment public, pour taire ce qu'on murmure seulement, nous nous contenterons de demander quels spéculateurs éhontés ils sont devenus, le long du chemin d'Alais au Rhône, ces républicains aussi farouches qu'austères, qui devaient se faire tuer à Paris, en 1873 ou en 1877, pour l'honnête défense de la République; nous nous contenterons de demander pourquoi ces républicains, si superbement drapés dans leur manteau de réformateurs sévères et probes, ont reçu à l'hôtel de ville de Marseille les pots de vin que les magistrats d'Aix auront bientôt à compter. Ah! comme ils ont promptement négligé, dans leur jouissance du pouvoir, les uns de rester fidèles à cet exemple de Fabricius que J.-J. Rousseau leur avait mis dans la mémoire, les autres de pratiquer cette maxime qu'ils se plaisaient à réciter selon Montesquieu : « Dans une république, les présents sont une chose odieuse, parce que la vertu n'en a pas besoin! »

Il est vrai que la République s'appauvrit en appauvrissant la France. Plus d'argent! M. Tirard ne sait plus par quels artifices il s'en procurera pour son budget de 1885; il s'ingénie vainement à pourvoir aux dépenses et du présent et de l'avenir; on annonce déjà que, son emprunt de 350 millions étant presque épuisé d'avance, il se propose de créer 200 millions de bons nouveaux : il augmenterait ainsi de 100 millions la dette de l'État. Plus d'argent! Les finances de la République se ruinent; celles des communes s'obèrent ou se dilapident. La plupart sont impuissantes à payer les palais scolaires que M. Jules Ferry avait prié leurs maires vaniteux, sectaires et imprévoyants, de construire avec tant de hâte; la caisse des écoles est vide pour l'année 1884; on n'en pourra tirer, pour l'année 1885, que des subsides insuffisants. La confiance manque de plus en plus dans tout le pays. Il n'est pas jusqu'aux instituteurs, jusqu'aux favoris de M. Paul Bert et de M. Jules Ferry, jusqu'à ces maîtres d'école si repus de leurs fastueuses promesses et si enflés de leurs déclamations, que la République ne finisse par décevoir! Assurément, les instituteurs écoutent avec une attention profonde tel ou tel orateur qui discourt en ce moment à la Chambre sur le choix du fonctionnaire par lequel ils seront nommés. Sera-ce le recteur, comme le veulent rationnellement M. Lenient et M. Maze? Sera-ce le recteur prenant l'avis du conseil municipal, comme le veulent plus justement encore et plus libéralement M. de Mun et M. de Mackau? Sera-ce le préfet, comme le veulent M. Paul Bert et M. Jules Ferry lui-même, qui tous deux voulaient jadis que ce fût le recteur? La question est tout électorale, toute politique : M. Paul Bert ne l'a pas dissimulé dans l'aveu cynique où il a confessé son changement d'opinion. Il faut que l'instituteur reste pour nos députés républicains leur courtier d'élection, comme il doit rester pour M. Paul Bert son professeur d'irréligion; ils ne se fient pas assez à la juridiction du recteur; ils ont besoin que la domination du préfet s'exerce en leur faveur, à leur profit! Mais, si

grave que soit cette question pour l'instituteur, il y en a une autre qui l'émeut encore davantage, dans le débat de la loi nouvelle. Quoi! les Jules Ferry, les Paul Bert lui ont annoncé qu'ils amélioreraient son traitement et voilà qu'on lui dit, en gémissant de la pénurie de la République, qu'il est impossible de lui donner un denier de plus! M. Jules Ferry l'abandonne! Quant à M. Paul Bert, il consentirait à un délai qui ressemble à un ajournement indéfini! Ou bien la majorité devra congédier ces ministres nécessiteux et inconstants, au risque de compliquer par une crise gouvernementale la crise financière et industrielle de la République! Ce sont là d'amers souvenirs et de cruelles désillusions pour l'instituteur qui s'était si volontiers laissé capter par les Paul Bert et les Jules Ferry. Hélas! la République n'a plus d'argent, il faut qu'à son tour l'instituteur le reconnaisse; elle en a trop dépensé pour les fantaisies ou pour les convoitises du parti. Elle n'en a même plus pour se créer cette armée coloniale que, depuis l'expédition de Tunisie, tous les ministres de la guerre, tous les généraux déclarent indispensable. Le général Campenon est obligé de renoncer à la loi qui devait l'organiser. Donc, plus d'argent pour l'instituteur que M. Paul Bert, dans ses harangues, proclamait l'auxiliaire sacré du soldat, le préparateur moral de la revanche; plus d'argent pour le soldat qui, en protégeant au loin les possessions de la France, aurait permis à la patrie de mieux se défendre sur ses frontières avec ses forces intactes et complètes. Même pour les œuvres auxquelles les républicains se targuaient de vouer leur sollicitude la plus jalouse, dans notre intérêt national, la République dissipatrice qui tient entre ses mains folles la destinée de la France n'a plus assez d'argent!

Nous ne savons plus qui tempèrera ce gouvernement, qui réprimera ses fautes. Faudra-t-il que, désespérant qu'il s'assagisse, la France le corrige elle-même? Evidemment, puisque ni M. le président de la République n'en a le souci, dans sa béatitude olympienne, ni le Sénat, dans sa complaisance. M. Grévy, on ne l'ignore pas, n'est bon à rien avec son droit de veto; il n'a d'activité que pour user de son droit de grâce: il n'y a en France que les assassins qui le bénissent ou que M. Wilson qui chante ses louanges. Quant au Sénat, les constituants de 1875 s'étaient imaginé fort ingénument, mais témérairement, que sa fonction, ce serait d'être un modérateur pour la République, pour notre démocratie. Eh bien! ce Sénat fléchit au moindre geste, sous le moindre regard de M. Waldeck-Rousseau. Il n'a que de temps en temps une velléité d'indépendance et de résistance qu'il s'empresse bientôt de regretter. Son histoire est-elle plus comique que lamentable, ou réciproquement, durant ces quinze jours? Bien sagace qui pourrait le dire. Successivement, le Sénat se déjuge pour la loi municipale et pour celle des syndicats professionnels. Il avait décidé, dans une première délibération, que les séances des conseils municipaux ne

seraient pas publiques; il ne voulait pas que ces conseils devinssent des clubs où l'on pérorerait, d'un côté de la barre, tandis qu'on interpellerait de l'autre; il connaissait, au reste, l'impossibilité matérielle qu'il y avait, dans presque toutes nos communes, à établir sérieusement cette publicité. Eh bien! à sa seconde délibération, le Sénat a démenti son premier vote : les séances des conseils municipaux seront désormais publiques. Les démagogues du village et de la ville saluent unanimement le Sénat. O le Sénat libéral! De même, à sa première délibération, le Sénat avait jugé que, permettre aux syndicats professionnels de se fédérer, ce serait livrer à la malfaisance de quelques anarchistes, de certains comploteurs de grèves, non seulement la paix de la société, mais peut-être sa vie; il n'avait pas voulu autoriser une fédération si dangereuse. Eh bien! à sa seconde délibération, le Sénat, plus sensible aux prières et aux menaces de M. Waldeck-Rousseau, n'a pas craint d'annuler son premier vote. Les syndicats professionnels pourront se fédérer; ils attendaient cette permission avec une impatience que leurs chefs ne contenaient qu'avec peine. Ecoutez comme ils complimentent le Sénat! L'un d'eux va jusqu'à témoigner, d'un air de générosité narquoise, que, s'il en était le maître au moment où l'on revisera la Constitution, il le laisserait subsister, ce Sénat devenu si débonnaire aux revendications de son parti. Et à quel moment le Sénat commet-il une faute qui lui vaut parmi les anarchistes cette approbation miséricordieuse? C'est pendant une crise générale de l'industrie et du commerce; c'est pendant que le travail est troublé sur presque toute la surface du pays; c'est pendant que les ouvriers qui chôment en foule sont assaillis par les excitations, ici de la misère, là de la révolte; c'est pendant qu'éclate cette grève d'Anzin si tristement instructive. La Compagnie d'Anzin a multiplié avec une véritable munificence les secours dus humainement, charitablement, à l'ouvrier indigent, malade, blessé, infirme ou vieux. Elle s'est acquittée de tout son devoir, pour les cinquante-deux mille personnes qui vivent des fruits de leur labeur, sous sa paternelle administration. Elle n'a pas amoindri le salaire; elle l'a plutôt augmenté pour tous ou presque tous. Cependant ses affaires ont diminué; ses bénéfices ont été dérisoires, l'an dernier : elle n'a gagné que 800 000 francs avec un capital de plus de 100 millions. Cent quarante de ses mineurs faisaient les politiciens, vociféraient contre les administrateurs suspects d'être des monarchistes, réunissaient leurs camarades et les exhortaient à la grève, à la rébellion même. La Compagnie les a renvoyés. Les meneurs ont entraîné avec eux presque tous les autres. Deux députés, MM. Giard et Girard, sont venus encourager les grévistes. M. Giard a été jusqu'à demander dans la Chambre la dépossession immédiate de la Compagnie, au nom de la loi de 1810 mal interprétée. Nous rendrons justice au bon sens du ministre des travaux publics: M. Raynal a été loyalement

équitable envers la Compagnie d'Anzin et il a refusé d'intervenir entre elle et les grévistes autrement que pour la protection de l'ordre. Mais M. Waldeck-Rousseau adressait aux préfets, vers la même heure, une circulaire équivoque qui semblait promettre aux ouvriers l'ingérence de l'Etat et ne garantir la sécurité qu'aux compagnies qui subiraient docilement cette ingérence. Que penserait demain le Sénat, si la loi des syndicats professionnels servait, pendant cette grève d'Anzin, à former une fédération de 120 000 mineurs dans toute la France et que cette fédération organisât une grève universelle? La houille est aujourd'hui comme l'âme de presque toutes les machines, de presque tous les métiers. Ou il faudrait bientôt cesser presque tous les travaux, ou il faudrait recourir à l'étranger et notamment enrichir l'Allemagne qui produit déjà trois fois plus de charbon que la France. Quelle responsabilité pour le Sénat et la République!

Il est vraiment douloureux, pendant cette crise, d'assister à l'enquête des quarante-quatre commissaires qui auront à éclairer la Chambre sur la condition actuelle des ouvriers, sur l'état économique de la France et de Paris. L'enquête a commencé pour Paris. Où en sommes-nous après tant de siècles de christianisme et de civilisation, dans cette même ville qui se flatte d'avoir la population la plus intelligente de l'Europe? On croit rêver quand on entend ces ouvriers parisiens débiter les uns tant de vœux enfantins ou burlesques, les autres tant de vœux insensés ou pervers. Quelle liberté morale ou matérielle il resterait en France, ce que deviendraient les trésors accumulés par la patience de l'humanité ou les instruments créés par son génie, comment le moindre progrès serait possible encore, on se le demande avec terreur après ces colloques. On peut rire des doreurs qui veulent que le gouvernement ordonne de redorer tous ses édifices, ou bien des ébénistes qui veulent qu'on prohibe l'imitation du vieux meuble. Mais on ne saurait rire de ces autres corporations qui prétendent réduire le nombre des machines ou même les détruire, ni de ces délégués qui invitent l'Etat, soit à tout réglementer dans le travail, soit à faire à la société une distribution nouvelle de la richesse. Quelles erreurs grossières et brutales! Quelles théories arbitraires! Quelles utopies! Il y a, malheureusement, deux observations certaines pour le philosophe et le politique dans la masse de ces idées et de ces propositions : la première, c'est que l'ignorance des lois économiques les plus élémentaires est presque générale chez les ouvriers interrogés dans l'enquête des quarante-quatre; la seconde, c'est qu'ils ont une foi absolue dans le pouvoir de l'Etat et que le socialisme d'Etat leur paraît à presque tous un régime non seulement naturel, mais extrêmement simple. Les commissaires sont-ils eux-mêmes mieux instruits de ces matières? Sont-ils plus aptes à leur propre besogne? On sait le contraire. Pour n'en citer qu'un exemple, M. Clémenceau n'a-t-il pas provoqué, lui aussi, plus d'un sourire

par son effarement d'enquêteur et par les mésaventures de ses recherches d'outre-mer? Il réclame une enquête en 1884, sans se rappeler qu'il y en eut une semblable en 1872 et qu'il pourrait consulter à ce sujet un rapport de M. Ducarre, député de Lyon. Ambitieux de paraître un vrai et laborieux ami du peuple, il vole à Londres pour y étudier dix jours durant, entre plusieurs banquets, l'organisation de ces *Trade's Unions* que M. le comte de Paris y étudia dix ans, pendant l'exil, sans parade, sans souci aucun de la popularité, sans aucune préoccupation de parti. M. Clémenceau a recueilli fièvreusement des notes à Londres; il n'avait qu'à lire au coin de son feu deux livres de M. le comte de Paris. M. Clémenceau visite la Chambre des Lords. Il y était question des logements des ouvriers. Quel est donc le démocrate qui propose une enquête? Le chef du parti conservateur. Et quel est cet autre démocrate qui le seconde? C'est le prince de Galles. Voilà toute une leçon pour M. Clémenceau. Était-ce la peine qu'il voyageât tant pour la recevoir de gens qui sont des grands seigneurs, voire même des princes? N'était-il pas surtout fâcheux que lui, l'un des maîtres de notre démocratie, il se trouvât si inférieur en savoir économique, en expérience sociale, à un prince français, à M. le comte de Paris? Ce n'est même pas la seule leçon de M. Clémenceau. M. Gladstone lui en a donné une qui a son éloquence. Comment M. Gladstone a-t-il composé la commission qui va s'enquérir des logements des ouvriers et de leur sort? Il a choisi le prince de Galles, le chef du parti conservateur à la Chambre des Lords et l'un de ses auxiliaires, trois ministres des cultes et en particulier le cardinal Manning, puis deux des plus riches propriétaires de la Grande-Bretagne : sur quinze membres, huit que M. Clémenceau et M. Jules Ferry auraient soigneusement exclus!... Mais, quelle que soit l'enquête des quarante-quatre sur notre crise industrielle et commerciale, il en faudra une autre sur l'état misérable de nos campagnes de plus en plus dépeuplées, comme celles dont M. de Saint-Vallier énumérait au Sénat les fermes ruinées et les terres abandonnées. Cette double enquête achevée, la République ne pourra guérir le mal qu'en réformant ses vices, en changeant ses pratiques financières et économiques. Or le pourra-t-elle? Ou plutôt le mal réel et dont il faut délivrer la France, n'est-ce pas la République elle-même?

On reparle des lois constitutionnelles. Ce n'est plus seulement M. Barodet qui veut les reviser. C'est le prince Napoléon, si digne par tant de mérites démagogiques d'être en cela et pour autre chose l'émule de M. Barodet. A cette révision notre « César déclassé » se prépare bruyamment, avec l'assistance oratoire de M. Pascal et de M. Lenglé, tandis que M. Jules Ferry s'y dispose dans le mystère. Il y a quelques semaines, M. Pascal et M. Lenglé avaient harangué au Cirque d'hiver ceux de leurs partisans qui ont l'habitude de leur figurer un auditoire, chaque fois que l'un

des deux convoque le peuple solennellement au nom du prince Napoléon. On avait voté cet ordre du jour quasi plébiscitaire : « Les citoyens assemblées le 17 février au Cirque d'été, à Paris, déclarent adhérer au principe établi par les orateurs, réclament la révision de la Constitution, la nomination d'une assemblée constituante et s'engagent à travailler sans relâche à faire restituer au peuple le droit d'élire directement le chef de l'Etat. » Quelle espèce de chef de l'État? Un président de république? Un premier consul? Un empereur? On l'ignorait, et c'est précisément là le secret qui plaît au prince Napoléon. Le 22, manifestation éclatante dans son salon de l'avenue d'Antin. M. Maurice Richard, son fidèle chambellan, lui présente les délégués des comités « révisionnistes » qui s'intitulent « napoléoniens »; ils étaient quatre-vingts, à en croire la légende. « Marchez, s'écrie M. Maurice; marchez, monseigneur! » Ce qui signifie, dans le langage prosaïque de ce temps : « Appelez-en au suffrage universel! » Et M. Maurice Richard assure au prince Napoléon qu'il aura derrière lui « le grand parti national », sans doute le parti qui veut relever sous les murs de Sedan le drapeau de la France. Le prince Napoléon répond avec une emphase égale à celle de son allocuteur. Il a le prince Victor à ses côtés; il le montre d'un geste, pour témoigner que l'union règne dans sa famille; il déclare « qu'on ne séparera pas le père du fils ». Puis, il affirme que, pour « défendre la souveraineté nationale et les droits du peuple, on peut toujours s'adresser à un Napoléon. » Il était juste et bon de le rappeler à ceux qui virent, le matin du 2 décembre, le prince Napoléon prêt à s'envelopper un moment dans l'écharpe sanglante d'un Baudin. La révision, il veut qu'on y contraigne la République « par une agitation pacifique et légale ». M. Jules Ferry en a dû sourire, lui qui songe à opérer dans son Congrès un genre de révision si expéditif et si sommaire! Le prince Napoléon accuse de tous nos maux cette Constitution de 1875 qui a « tout subordonné au Parlement » et qui a « livré le gouvernement à des majorités irresponsables ». Il oublie, par mégarde, qu'il se rangea en face de M. le maréchal de Mac-Mahon, parmi les 363, alors qu'une de ces « majorités irresponsables » prétendait « tout subordonner au Parlement » et forcer le maréchal à se soumettre ou à se démettre, selon le dilemme de M. Gambetta. Mais peu importe cet oubli du prince Napoléon! Nous savons maintenant, de sa bouche, que sa « politique », c'est celle « des revendications populaires », comme la politique de nos démocrates les plus républicains, et que son « principe », c'est « qu'au peuple seul appartient le droit de constituer son gouvernement et de choisir celui qu'il juge capable de le conduire ». Avec ce principe, le prince Napoléon pourra devenir tout ce qu'il voudra, pourvu qu'il soit agréé du peuple : César sur le trône ou sur la chaise curule, et même dictateur sans nom, s'il le préfère. Rien de plus commode. L'hérédité qui l'a créé

prince ne lui servira qu'à se proclamer le candidat prédestiné; le plébiscite fera le reste; et cette bâtardise de République et de Monarchie formera l'Empire!...

En attendant, le prince Napoléon, soit crainte ou désespoir, soit mépris, ne prononce pas le mot d'Empire; M. Paul de Cassagnac l'a constaté. Apparemment, le prince Napoléon se contenterait de succéder à M. Grévy. Mais pourquoi le prince Napoléon plutôt que le prince Victor, si l'unique prétendance du père, c'est l'ambition d'être président de la République? La compétition n'est-elle pas libre, hors du cercle de la dynastie? Il y a plus. Si l'hérédité n'a pas la vertu suffisante pour le sacrer empereur, si le plébiscite seul en a le pouvoir, quel titre le père peut-il invoquer contre son fils pour lui interdire toute prétendance impériale? Est-ce que le plébiscite n'a pas la liberté de reconnaître les siens, où il veut, quand il veut? Est-ce que le fils ne peut pas avoir, non seulement comme le père, mais comme tout le monde, sa légitimité populaire! Est-ce que Jean, ou Pierre, ou Paul, n'a pas le droit, autant que Jérôme ou Victor, de demander au peuple la couronne impériale aussi bien que la toge consulaire? Il n'y aurait donc rien de contraire à la doctrine de la souveraineté nationale, rien de contraire à la logique même du prince Napoléon, si, le jour où le peuple aurait à élire un empereur, M. Paul de Cassagnac l'invitait à nommer le fils, pendant que M. Pascal le supplierait de nommer le père. Mais encore faut-il, pour un tel choix, ces qualités honorables ou glorieuses, ces promesses de l'homme, qui attirent la popularité. Or le prince Napoléon a le malheur d'être trop connu; il n'est ni aimé, ni estimé; la France l'a plus que chansonné. On a pu lire naguère, dans une lettre datée du 8 août 1879 et publiée par un journal indiscret, la sentence de M. Rouher. Il avait bonne mémoire, M. Rouher, quand il le représentait comme un détracteur violent de l'Empire, comme un « aigre » censeur de Napoléon III, et il le jugeait sans une sévérité trop rigoureuse, quand il attribuait à « des haines implacables », à « des envies mal déguisées », cette « hostilité » qu'aucune faveur n'apaisait et qui néanmoins n'avait pas « un bien grand courage ». Entre les « idées » qui étaient comme les dogmes de l'Empire et celles du prince Napoléon, il y avait, au jugement de M. Rouher, « une antithèse » absolue. Comment serait-il propre à « une mission » et à « des devoirs qui sont la contradiction de tout ce qu'il a dit, pensé et fait? » Il n'y est pas plus apte par le caractère. « Les premières relations avec Son Altesse sont pleines de charmes », dit M. Rouher; il a beaucoup d'habileté dans la conversation; il a une facilité d'élocution « prodigieuse »; il est « étincelant de verve »; au besoin, il est affable et familier, il dépose « son masque césarien »; il excelle à se donner « toutes les apparences de la sincérité ». Mais il ne possède que l'art de discourir et d'argumenter; il a « l'esprit critique »; il n'est qu' « un homme d'opposition »; il est « indécis

et timoré » ; chef de parti, il n'inspire pas la confiance; on « doute de sa virilité » ; non seulement « il ne sait jamais prendre une décision », mais « il a horreur de toutes les responsabilités ». Il se laisse mal conseiller; que s'il « ne s'illusionne pas » sur la valeur des courtisans et des serviteurs dont il s'entoure, « il ne se sent pas assez fort pour être ingrat. » Et puis, il porte « tout le poids d'un passé traversé par d'étranges insanités politiques, des faiblesses insignes et de vulgaires passions » ; il serait obligé « à de douloureuses palinodies ». Quelle politique aura-t-il donc? « Il est condamné à louvoyer; il louvoiera dans des sinuosités équivoques; ses *impedimenta* républicains le gênent et le troublent; il les maudit, mais se garde de les effacer; il a peur de l'exil. » Voilà l'homme public. Quant à « l'homme intime », M. Rouher refuse, non sans pudeur et sans dédain, de « l'apprécier ». Eh bien! le prince que M. Rouher nous peint ainsi, croire que la France l'acclamerait par un plébiscite comme empereur, comme dictateur ou président, c'est difficile. Croire qu'elle prendrait, pour rétablir l'ordre dans notre société, ce prince qui toute sa vie s'est joué avec le désordre; croire qu'elle prendrait, pour lui restituer la paix religieuse, ce prince qui, avant M. Gambetta dans l'amphithéâtre de Romans, avait poussé dans le Sénat impérial son cri de « guerre au cléricalisme! » et qui a loué les décrets de M. Jules Ferry ; croire qu'elle prendrait, pour refaire la France, ce prince dont le mauvais génie a contribué à la défaire, non, nous le pouvons pas.

Le nom de « bonapartiste » par lequel des conservateurs continuent de se désigner avec un entêtement très respectable encore chez quelques-uns, n'est plus qu'une énigme. Bonapartiste avec qui? Avec le prince Jérôme qu'ils répudient d'avance comme empereur? Avec le prince Victor qui ne peut pas et qui ne veut pas être le compétiteur de son père?... Il faut opter pourtant, à moins que, dans l'impossibilité de se résigner avec l'un et d'espérer avec l'autre, on ne se décide à laisser faire la fortune et la République, en ajournant à la date d'on ne sait quel accident le salut de la France. La France, elle, peut-elle attendre la fin de la querelle des « jérômistes » et des « victoriens »? Nous voulons bien qu'en avant ou en arrière de ces bonapartistes retenus par leur ancien nom plus que par leur ancienne foi et qui sont même divisés par tant d'inimitiés, il y en a qui, ne pouvant plus arborer la bannière de l'un ou de l'autre des deux princes, sont prêts, en haine de la République, à suivre le premier sauveur qui passera. « N'importe qui! N'importe quoi! » C'est leur devise. Si cette devise équivaut à la formule d'un renoncement qui est déjà dans leur cœur et qui sera plus ou moins prochainement sur leurs lèvres, nous ne pouvons que nous en féliciter pour la cause de la Monarchie. Si ce n'était, au contraire, que la formule d'un égoïsme prudent et habile, nous le regretterions; car, parmi les maux et les périls de la France, l'heure n'est pas plus de se ménager que de se montrer indifférents

au moyen de la préserver. Entre le meilleur et le moins bon de ces moyens on ne saurait rester neutre. Il ne suffit pas de souhaits vagues qui se distribuent plus ou moins vaguement entre celui-ci et celui-là; il faut une volonté qui choisisse et qui se dévoue, il faut des efforts qui se concentrent, parce qu'il faut l'aide de chacun au parti qu'il estime le plus digne et le plus capable de garantir les intérêts de tous en assurant les destinées de la France. Au surplus, si, pour détruire la République, on peut se contenter de n'importe quoi, de n'importe qui, on ne le peut pour constituer un gouvernement qui convienne vraiment à la France et qui ait un lendemain. Il n'y en a pas deux, ni trois; il n'y en a qu'un pour quiconque est las de tant d'instabilité, pour quiconque soupire après un gouvernement sérieux et durable. Or, selon nous, c'est la Monarchie; si, selon vous, c'est l'Empire sous une forme ou sous une autre, déclarez-le et attachez-vous au prince qui le représente. Voici que M. Schnerb, qui préside auprès de M. Waldeck-Rousseau à la sûreté générale de la République, demande aux préfets, par une circulaire dont nous n'avons ni à nous étonner ni à nous inquiéter, un dénombrement des forces du parti monarchiste et de ses instruments. M. Schnerb nous fait, à nous autres monarchistes, le juste honneur de croire que nous sommes le parti le plus puissant, le plus redoutable à la République; M. Schnerb a donc opéré son choix, lui, entre M. le comte de Paris et les princes Jérôme ou Victor; c'est pour M. le comte de Paris que sa frayeur de bon républicain se décide; par là il donne, sans le vouloir, un exemple et un encouragement aux esprits incertains. Est-ce seulement une curiosité naïve qui agite M. Schnerb? Ou cette interrogation inutile, qui pouvait procéder sans fracas et trouver dans les bureaux mêmes du ministère de l'intérieur les réponses nécessaires, a-t-elle son secret dessein, soit celui de distraire l'attention de ce parti républicain de plus en plus occupé à battre en brèche son gouvernement, soit celui de préparer un dossier que M. Jules Ferry puisse, hautain et tremblant, étaler à la tribune le jour où il sera délibéré sur la révision des lois constitutionnelles? Quoi qu'il en soit, le questionnaire de M. Schnerb ne lui apprendra que des choses déjà connues de sa police, de ses préfets et du public; car ce ne sont guère des choses occultes. Oui, il y a un parti monarchique fermement uni autour de M. le comte de Paris et il est plein d'espoir; oui, ce parti se réorganise et la loi le lui permet; oui, il a des comités, il a des journaux, il en a même de plus en plus, et c'est son droit comme son devoir. Oui, ce parti s'accroît sans cesse, tantôt de ces bonapartistes que le prince Jérôme s'est aliénés ou que le prince Victor ne peut satisfaire, tantôt de ces républicains que la République trompe, épouvante ou dégoûte. M. Schnerb aurait pu, en vérité, réduire son questionnaire à cette simple question : « Qu'est-ce que la France pense de la République, de ses gouvernants, de son avenir? Et pourquoi la nécessité de la

remplacer par la Monarchie, est-elle une nécessité nationale, sociale et politique, qui devient de plus en plus pressante à mesure qu'elle devient plus manifeste? » C'est une question à laquelle, tôt ou tard, l'histoire elle-même de la France pourra répondre.

Au lointain, le génie diplomatique et militaire de M. Jules Ferry est libre. Qu'y fait-il de l'honneur de la France et de ses forces? Jusqu'où poussera-t-il nos drapeaux, au Tonkin, à Madagascar, au Congo? Nul ne le sait exactement et personne ne le lui demande; ce n'est pas chez nous, en temps de république, l'habitude du Parlement. Que si M. Périn et M. de Lanessan, dans la Chambre, ont la licence d'interroger M. Jules Ferry sur l'expédition de Madagascar, M. Jules Ferry ajourne sa réponse et la majorité applaudit : la République donne à M. Jules Ferry l'argent et le sang de la France; plaise à la France de n'être pas trop curieuse de sa manière de les employer ici ou là, dût-il les gaspiller à travers le monde dans le moment même où il faudrait les réserver sur nos frontières! Tout ce que M. Jules Ferry veut bien apprendre dédaigneusement à la nation, c'est que, nos troupes étant peu nombreuses en face des Howas, l'expédition de Madagascar ne peut s'appeler qu'une « affaire » et qu'on ne peut qualifier du nom de guerre les bombardements et les combats qui ont eu lieu sur le littoral de Madagascar : selon son ingénieuse définition, il n'y a là que le simple usage « du droit de police et de gendarmerie des grandes puissances sur les populations d'un ordre inférieur avec lesquelles elles ont maille à partir. » Soit donc! Ne discutons pas. Laissons régner superbement à la Chambre la sophistique de M. Jules Ferry. Taisons-nous et attendons, en envoyant nos vœux à nos soldats, que M. Jules Ferry, qui communique maintenant à loisir avec le Tonkin par le nouveau télégraphe, nous annonce, quand il le voudra bien, l'attaque et la prise de Bac-Ninh : puisse cette victoire ne pas coûter trop cher à la France et finir, selon la présomption même de M. Jules Ferry, cette expédition désordonnée du Tonkin! Pendant que M. Jules Ferry occupe si imprudemment sur tant de rivages sa politique et les armes de la France, l'Europe n'est pas inactive. L'Angleterre a réparé au Soudan l'affront de Baker-Pacha : le général Graham battait Osman-Digma, le 1er mars, dans la plaine de Trinkitat; le lendemain, il entrait triomphalement à Tokar. On assure qu'il va offrir à Osman-Digma une seconde bataille, pour compléter la vengeance et pour étendre ainsi jusqu'au fond du désert, du moins jusqu'aux murs d'El-Obéid comme jusqu'à ceux de Khartoum, la réputation de l'invincible Angleterre. Reviendra-t-il aussitôt en Égypte? Gordon-Pacha quittera-t-il Khartoum? Ce qui est sûr, c'est que l'Angleterre sépare le Soudan de l'Egypte et s'empare de toute la côte, le long de la mer Rouge : définitivement, elle va posséder en entier la route de l'Inde; l'isthme de Suez sera sous sa garde et ses vaisseaux règneront en maîtres entre Souakim, Massouah et Aden. Que M. Jules Ferry prenne

Bac-Ninh et conquière le Tonkin! Qu'il monte avec M. de Freycinet au Capitole de la République! L'Angleterre a maintenant sous ses canons le passage par où l'on va au Tonkin, comme elle a désormais sous son empire le Caire et Alexandrie. Quant à notre continent, M. de Bismarck y affermit encore sa prépondérance. Qu'il ait refait un pacte avec la Russie par un traité écrit ou par une convention orale, il n'en a pas moins rétabli l'entente cordiale entre la Russie et l'Allemagne. Qu'il ait ou non renouvelé déjà le traité conclu pour cinq ans, en 1879, entre l'Allemagne et l'Autriche, il n'en conserve pas moins à Vienne son influence et son appui : il aura pu mécontenter l'Autriche durant ces dernières semaines, mais sans vouloir l'inquiéter. L'alliance des trois empereurs est reconstituée. Dieu nous garde de trop montrer l'humiliation de la France et d'indiquer avec trop d'alarme ses périls! Il est cependant vrai que M. de Bismarck, en ramenant à soi l'amitié de la Russie, achève l'isolement de la France et que, si le génie diplomatique et militaire de M. Jules Ferry est libre au Tonkin, celui de M. de Bismarck est aujourd'hui plus libre encore du côté de la France.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

ÉTUDES SUR LA DIPLOMATIE

DE

LA MONARCHIE DE JUILLET

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE SOUS LE MINISTÈRE DU 11 OCTOBRE

(Octobre 1832 — Février 1836)

(*Suite et fin*[1])

VII

Le duc de Broglie ne dirigea pas sans interruption les affaires étrangères pendant toute la durée du ministère du 11 octobre. Un échec parlementaire, survenu en avril 1834, lui fit quitter le pouvoir pendant une année. L'accident se produisit, non sur les affaires de Belgique, d'Orient, d'Espagne, ou sur les relations avec les puissances du continent, mais sur une question en soi beaucoup moins importante. Il existait, depuis l'empire, une contestation entre les États-Unis et la France, au sujet de navires américains, saisis irrégulièrement entre 1806 et 1812. Napoléon, lui-même, avait admis le principe de la réclamation et proposé une indemnité de 18 millions, refusée alors comme insuffisante. Sans contester la dette, la Restauration en avait éludé et ajourné l'examen. Le gouvernement de Juillet, à son avènement, trouva la question pendante et pressante. Dans l'isolement et le péril de sa situation extérieure, il avait besoin de se faire des amis, et ne pouvait braver impunément aucune inimitié. D'ailleurs, les États-Unis lui semblaient pouvoir être attirés dans cette ligue des États libéraux qu'il cherchait à opposer à la Sainte-Alliance des puissances de l'Est. Ces considérations

[1] Voy. la livraison du 10 mars 1884.

lui firent probablement envisager les vieilles réclamations américaines avec plus d'empressement et de complaisance que n'en avait montré le régime précédent. Les États-Unis demandaient 70 millions. Le 4 juillet 1831, sous le ministère de Casimir Périer, un traité régla l'indemnité à 25 millions : on prélevait sur cette somme quinze cent mille francs pour satisfaire à certaines réclamations françaises; en outre, des avantages de tarifs étaient concédés, pour dix ans, à nos vins et à nos soieries. Diverses circonstances retardèrent successivement l'examen de cette affaire par les Chambres. Rien ne faisait prévoir des difficultés : la commission parlementaire, chargée d'étudier le traité, l'avait approuvé à l'unanimité; de plus, on le savait appuyé par le général la Fayette et par une partie de la gauche. La discussion s'ouvrit le 28 mars 1834, et se prolongea dans les séances du 31 mars et du 1er avril. Conduite par MM. Bignon, Mauguin et Berryer, l'attaque fut plus sérieuse et plus acharnée qu'on ne s'y attendait; mais il semblait que MM. Sébastiani, Duchâtel, de Lamartine, et surtout le duc de Broglie, dans un puissant et magistral discours, eussent répondu victorieusement aux critiques; on n'avait donc guère d'inquiétude sur le résultat, quand, au dernier moment, le scrutin secret fut demandé, contrairement à l'usage, et, à la surprise de tous, l'article premier se trouva rejeté par 176 voix contre 168.

Qu'y avait-il là-dessous? Probablement un peu de ces hésitations de bonne foi qui sont naturelles dans des questions de droit et de chiffres aussi compliquées, si les députés ne prennent le seul parti raisonnable qui est de s'en rapporter aux ministres ayant leur confiance; un peu de ce patriotisme méfiant, irritable, que nous retrouverons lors des querelles suscitées par le droit de visite et l'affaire Pritchard; un peu de cet esprit d'économie étroite et à courte vue qui, en trop d'occasions, semblait la marque de la politique bourgeoise. Mais surtout on devinait une intrigue sournoise, facilitée par l'inconsistance de la majorité, et vue même sans déplaisir, — prétendait-on, — par certains collègues du ministre des affaires étrangères. Le duc de Broglie était le plus facile à atteindre par une manœuvre de ce genre : un de ses amis l'avait averti, peu auparavant, de prendre garde que « son attitude dégoûtée n'aidât les gens à le pousser dehors. » A défaut même de sa roideur de caractère, la hauteur de ses vertus n'était pas faite pour le rendre populaire, et le même correspondant lui écrivait : « Vous prêtez trop peu à la critique, pour ne pas prêter beaucoup à l'envie [1]. »

[1] Lettre de M. de Sainte-Aulaire, alors ambassadeur à Vienne. (*Documents inédits.*)

En tous cas, si c'était en effet le duc de Broglie qu'on avait visé, il ne chercha pas à se dérober. Plus prompt à sortir du pouvoir qu'à y entrer, il donna aussitôt sa démission. Ce n'était pas lui qui avait négocié le traité, mais il l'avait fait sien en le défendant. Son départ était, d'ailleurs, une leçon dont il estimait que la majorité avait besoin. « Il faut, écrivait-il quelques jours plus tard, que la parole d'un ministre des affaires étrangères soit non seulement sincère, mais sérieuse; que l'on puisse y compter non seulement comme franchise, mais comme réalité; qu'il ait non seulement la volonté, mais le pouvoir de tenir ce qu'il a promis... La Chambre croyait que j'étais une espèce de maréchal Soult, menaçant de m'en aller, et m'accommodant ensuite du sort qu'il lui plairait de me faire. Je ne pouvais pas hésiter à lui prouver le contraire, à lui faire savoir qu'il y, a en ce monde, des choses et des hommes qu'on ne peut traiter avec légèreté impunément. La leçon a été sévère et l'inquiétude bien grande dans le cabinet pendant quelques jours. J'espère que cette inquiétude portera ses fruits [1]. »

Le roi parut accepter facilement, plusieurs disaient même volontiers, la démission du duc de Broglie. Dès le 4 avril, le ministère fut reconstitué. L'amiral de Rigny reçut le portefeuille des affaires étrangères : dans la pensée de quelques-uns, de M. Guizot notamment, ce n'était qu'une sorte d'intérim destiné à garder la place jusqu'à la rentrée du ministre démissionnaire. Celui-ci s'efforça noblement de faciliter la tâche de son successeur, en rassurant les représentants de la France à l'étranger, sur les résultats de la crise. Le 6 avril, il écrivait à M. de Talleyrand, ambassadeur à Londres : « Grâce au ciel, tout est terminé et bien terminé. Le conseil s'est reformé; il est plus uni, plus fort, meilleur ainsi que n'était le précédent. » Il écrivait, le même jour, à M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur à Vienne : « Je suis resté sur le champ de bataille, mais la victoire nous est demeurée : le cabinet actuel est très bon [2]. »

Ce cabinet n'était pas aussi « bon » qu'aurait voulu le faire croire la modestie désintéressée du duc de Broglie. Un personnage, de son talent, de son caractère et de son importance, n'était pas, dans l'édifice ministériel, une pièce indifférente que l'on pût changer sans inconvénient. Ce premier démembrement fut le point de départ d'une série de crises ministérielles qui se succédèrent, d'une façon presque permanente, pendant une année, parfois provoquées,

[1] Lettre du 6 avril 1834. (*Documents inédits.*)
[2] *Documents inédits.*

toujours aggravées et surtout exploitées par le tiers parti. Dislocation de la majorité conservatrice, affaiblissement du pouvoir, discrédit du régime parlementaire, malaise croissant des esprits, tels étaient au dedans les fruits de ces crises répétées. Elles avaient aussi au dehors leur contrecoup. Les plus clairvoyants de nos diplomates constataient ce qu'elles enlevaient à la considération de la France auprès des autres puissances. « Notre position, écrivait l'un d'eux à ce propos, est des plus délicates et souvent des plus pénibles. Il n'y a ni confiance, ni garantie d'avenir pour le système ou pour les hommes. Il est à peu près inutile d'entamer sérieusement une affaire ou une négociation [1]. »

Pour rendre au ministère l'autorité et la stabilité que lui avait fait perdre le départ du duc de Broglie, ne fallait-il donc pas y rappeler cet homme d'État? Plusieurs y pensaient, entre autres M. Guizot, et souvent, dans les diverses crises, le nom du duc s'était trouvé mis en avant. Mais le roi l'avait vivement repoussé. Toutes les fois que le nom de M. de Broglie était prononcé soit par M. Guizot, soit par M. de Rigny, soit par lord Granville, Louis-Philippe déclarait, de son ton le plus positif, qu'il ne fallait pas y penser [2]. Cependant, en février 1835, après la démission du maréchal Mortier, le quatrième président du conseil essayé depuis un an, M. Guizot, las d'une situation qui devenait à la fois ridicule et périlleuse, annonça sa résolution de se retirer, si le portefeuille des affaires étrangères n'était pas rendu au duc de Broglie et si on ne lui donnait pas en outre la présidence du Conseil.

Pour échapper à cette exigence, le roi frappa à toutes les portes : il s'adressa successivement au comte Molé, à M. Dupin, au maréchal Soult, au général Sébastiani, au maréchal Gérard; ces pourparlers se prolongeaient, les journées, les semaines s'écoulaient, sans qu'on aboutît à rien. L'opinion prenait mal ces retards. Les lettres de province signalaient la surprise, le mécontentement croissant des esprits [3]. Louis-Philippe était trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte de cet état de l'opinion, et trop sage pour n'en pas tenir compte. Une fois bien assuré de l'impossibilité de toute autre solution, il se résigna à revenir aux doctrinaires : il le fit avec une bonne grâce souriante, qui ne parvenait pas cependant à cacher complètement un fond d'humeur et d'amertume. Avouant à M. Guizot l'échec de ses tentatives, il se réserva seulement d'en faire encore une auprès du maréchal Soult : « Si j'échoue, ajouta-

[1] Lettre de M. Bresson au duc de Broglie. (*Documents inédits.*)
[2] *Documents inédits.*
[3] *Documents inédits.*

t-il, il faudra bien subir votre joug. — Ah! sire, répondit M. Guizot, que le roi me permette de protester contre ce mot; nous disons franchement au roi ce qui nous paraît bon pour son service; nous ne pouvons bien le servir que selon notre avis. — Allons, allons, reprit Louis-Philippe en riant, quand nous ne sommes pas du même avis, et qu'il faut que j'adopte le vôtre, cela ressemble bien à ce que je vous dis là [1]. » Quelques jours plus tard, voulant « en finir », le roi mandait le duc de Broglie, causait amicalement avec lui, ne faisait d'objection à aucune de ses propositions, pas même à ce que le Conseil se réunît hors de sa présence, quand les ministres le jugeraient à propos. Il avait fait entièrement son sacrifice. Mais il laissait voir que c'en était un, surtout quand il causait avec les représentants des puissances continentales qu'il supposait un peu alarmées de la rentrée du duc de Broglie. Au comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, il déclarait que « Broglie était une nécessité qu'il avait dû avaler pour ne pas tomber dans le radicalisme [2] », et il répétait au chargé d'affaires de Russie : « On m'a forcé à prendre M. de Broglie [3]. »

Ce fut ainsi que le duc de Broglie reprit, le 12 mars 1835, ce ministère des affaires étrangères qu'il avait quitté en avril 1834. Son premier soin fut d'écarter, par sa déférence loyale, les préventions de la couronne. « Il a adopté un système très sage dans ses rapports avec le roi, écrivait alors un de ses amis. Imposé à la volonté royale par la force des circonstances et bien décidé à ne pas transiger dans les choses essentielles..., il s'attache à restreindre ses exigences dans le cercle de la nécessité, à laisser prévaloir l'opinion ou même les caprices du roi, dans les choses indifférentes ou secondaires, à couvrir enfin, par la forme, ce qu'il peut y avoir d'austère et de rigoureux dans l'accomplissement de ses devoirs tels qu'il les entend. Le roi, qui ne s'attendait pas à ces ménagements, s'en montre aussi satisfait que surpris [4]. »

Le duc de Broglie avait aussi une affaire à vider avec le Parlement celle du traité avec les États-Unis. Le gouvernement avait déclaré ne pas accepter comme définitif le vote émis l'année précédente, et avait annoncé l'intention d'en appeler de nouveau aux Chambres. L'heure était venue de le faire, et ce fut l'un des premiers actes du nouveau président du Conseil. Des incidents fâcheux étaient venus, de la part des États-Unis,

[1] *Mémoires de M. Guizot,* t. III, p. 289.

[2] Dépêche de Pralormo, du 10 avril 1835, citée par Hillebrand, *Geschichte Frankreichs,* t. I, p, 461.

[3] *Documents inédits.*

[4] *Documents inédits.*

compliquer et irriter la question. Le président Jackson, dans son message au Congrès, du 1er décembre 1834, avait raconté, en termes arrogants, toute l'histoire du traité, et demandé, pour le cas où l'indemnité ne serait pas payée, l'autorisation de confisquer, jusqu'à concurrence de vingt-cinq millions, les propriétés des nationaux français dans les États de l'Union ; autorisation qui lui fut, à la vérité, refusée par les deux Chambres. Le gouvernement français avait répondu aussitôt à cette offense, en rompant les relations diplomatiques avec Washington. Mais il borna là ses représailles, et ne renonça pas, pour cela, à exécuter une convention signée et à payer une dette reconnue. La presse opposante s'était emparée du mauvais procédé du général Jackson, pour soulever, contre le traité, les susceptibilités nationales. Républicains et légitimistes essayèrent même de s'en prendre personnellement au roi : c'était lui, disaient-ils, qui, pour arracher le vote de la Chambre, avait secrètement conseillé les menaces du président américain, puis l'avait averti de ne pas prendre au sérieux la rupture des relations diplomatiques et de n'y voir qu'une comédie destinée à duper le public français [1]. Quelques-uns allaient plus loin encore et accusaient Louis-Philippe d'avoir acquis à vil prix les créances qu'il voulait maintenant faire payer à la France. On conçoit l'effet d'une telle polémique sur une opinion déjà mal disposée. Il y avait longtemps qu'un projet s'était présenté aux Chambres, couvert d'un nuage aussi épais de préventions et d'impopularité.

La discussion dura neuf jours, du 9 au 18 avril : ce fut l'une des plus grandes batailles de tribune de cette époque. « Pour retrouver, écrivait alors un témoin, des débats aussi retentissants et qui aient autant passionné le public, il faut remonter jusqu'à la loi électorale de 1820. » Au premier rang des assaillants, se distingua Berryer qui prononça, à cette occasion, un de ses plus éloquents et plus puissants discours. Le ministère, par l'organe de M. Thiers et du duc de Broglie, fit tête, sans faiblir, à cette redoutable attaque. Le vote fut pour lui un éclatant succès : le traité fut approuvé par 289 voix contre 137. Le gouvernement avait accepté, à la vérité, un amendement portant qu'aucun payement ne serait fait, avant d'avoir reçu des explications satisfaisantes sur le message du président Jackson. Diplomatiquement, l'affaire devait traîner encore quelque temps : elle ne se termina qu'en février 1836, par la mé-

[1] Cette insinuation ne se rencontra pas seulement dans la presse; elle devait être bientôt portée à la tribune, le 9 avril 1835, par le duc de Fitz-James.

diation de l'Angleterre et après une déclaration du président Jackson qui désavouait toute interprétation blessante de son premier message.

Tout était donc réparé, tout ce qui, du moins, pouvait l'être, car, dans le mal fait par cette année de crise, il y avait malheureusement de l'irréparable.

VIII

Nous avons dû noter la facilité avec laquelle le roi avait laissé partir le duc de Broglie, en avril 1834, et ensuite la longue opposition qu'il avait faite à sa rentrée. D'où venait cette hostilité? Louis-Philippe éprouvait plus d'estime que d'attrait pour ce ministre fidèle, mais indépendant, probe, mais fier, respectueux, mais roide. Impossible d'user avec lui de cette familiarité caline, expansive, par laquelle le prince se plaisait à agir sur les hommes et se flattait de les conduire. Si la clairvoyance de l'un et de l'autre les amenait souvent à une même conclusion, on ne pouvait imaginer deux manières d'êtres, deux tournures d'esprit plus différentes. Faut-il ajouter que le roi n'avait admis qu'à contre-cœur, dans ses conseils, une trinité aussi imposante que celle de MM. de Broglie, Guizot et Thiers? « Quand ces trois messieurs sont d'accord, disait-il, je suis neutralisé, je ne puis plus faire prévaloir mon avis. C'est Casimir Périer en trois personnes [1]. » De là, la tentation d'écarter le duc de Broglie, avec cette arrière-pensée que les deux survivants seraient moins forts, et, qu'étant données leurs divergences d'origine et de tendance, il serait facile de les dominer en opposant l'un à l'autre. Ces motifs ne suffisent pas cependant à expliquer l'opposition si vive du roi. La vraie raison est qu'entre le prince et son ministre, s'était produite une dissidence grave sur la direction à donner à notre politique étrangère, sur l'attitude à garder soit envers l'Angleterre, soit envers les puissances continentales.

L'affaire de la Quadruple alliance a bien montré quelles étaient alors les difficultés de nos relations avec l'Angleterre[2]. Sur beaucoup d'autres théâtres, notamment à Bruxelles, à Constantinople, à Athènes, nous rencontrions, sournoise ou patente, la jalousie qui s'était manifestée à propos du Portugal et de l'Espagne. Dans presque toutes les capitales, on eût dit que les ambassades ou les légations britanniques avaient pour tâche de se créer une influence

[1] *Mémoires* d'Odilon Barrot, t. Ier, p. 284.
[2] Voyez notre précédent article dans la livraison du 10 mars.

rivale, souvent ennemie de la nôtre. Certains agents diplomatiques y apportaient d'autant plus de passion, qu'ils avaient été, en quelque sorte, dressés à combattre la France[1]. On eût dit que dans le gouvernement comme dans l'opinion d'outre-Manche, la tradition d'une inimitié de plusieurs siècles l'emportait sur les devoirs, encore mal compris ou mal acceptés, d'une alliance toute récente. Avec une telle disposition, le rapprochement même des deux nations, la multiplicité de leurs points de contact, la communauté de leurs intérêts, ne devenaient qu'une occasion de froissements et de chocs plus fréquents; c'était à se demander si l'harmonie n'eût pas été moins malaisée à maintenir entre deux Etats ayant des préoccupations plus différentes, des théâtres d'action plus éloignés l'un de l'autre. En même temps que les accidents désagréables se multiplaient, les signes extérieurs d'entente se faisaient plus rares et plus incertains. Le traité du 22 avril 1834, où amis et ennemis avaient cru voir la consolidation définitive et solennelle de l'alliance des deux puissances occidentales, semblait au contraire devoir être la dernière manifestation de cette alliance et le point de départ, sinon d'une rupture, du moins d'un refroidissement chaque jour plus visible.

Par ce qu'on peut déjà connaître du caractère et des sentiments de lord Palmerston, — de ce patriotisme égoïste, intolérant, âpre, hargneux, incapable de comprendre qu'il y ait, dans le monde, un autre droit que l'intérêt de l'Angleterre; de ce sans-gêne que n'arrêtait aucun scrupule de principe, de générosité, de loyauté ou seulement de politesse; de ce tempérament querelleur qui transformait aussitôt la moindre dissidence en aigre conflit[2], — on devine que la pré-

[1] Dans une lettre écrite de Berlin, le 2 novembre 1835, M. Bresson disait de sir R. Adair, ministre anglais en Prusse, chez lequel il avait constaté peu de bienveillance envers la France. « Pendant cinquante ans, il a vu la lutte de l'Angleterre et de la France; il y a joué un rôle. Ses habitudes sont prises, ses inclinations formées. Il n'accepte qu'avec restriction l'alliance actuelle des deux pays. » Il indiquait, comme « n'ayant pas d'autre manière de faire », lord Posomby, ambassadeur à Constantinople, sir Fréderic Lamb, ambassadeur à Vienne, M. Villiers, ambassadeur à Madrid. (*Documents inédits.*)

[2] C'est en faisant allusion à cette diplomatie querelleuse que Robert Peel, à la veille même de sa mort, disait à lord Palmerston, en pleine Chambre des communes : « Si votre diplomatie n'est employée qu'à aviver chaque blessure, à envenimer les ressentiments au lieu de les amortir, si vous placez, dans chaque cour de l'Europe, un ministre, non point dans le dessein de prévenir des querelles ou d'y mettre un terme, mais afin d'entretenir d'irritantes correspondances, ou afin, dans tel intérêt supposé de l'Angleterre, de fomenter des dissensions avec les représentants des puissances étrangères, alors, non seulement cette institution est maintenue à grands frais par les peuples en pure perte, mais une organisation adoptée par les

sence d'un tel homme à la tête du *Foreign Office* n'était pas faite pour diminuer, entre les deux puissances occidentales, les causes naturelles de froissement; elle eût suffi, au contraire, à en créer. Cet homme d'Etat mettait son ambition à mériter le nom de « bouledogue de l'Angleterre »; et c'était surtout contre la France que son instinct le portait à aboyer et à montrer les dents. Tout ce que la vieille politique britannique avait eu de passion gallophobe survivait dans son âme. Aussi le trouvait-on absolument réfractaire à « l'entente cordiale »; vainement le cabinet whig l'avait-il inscrite en tête de son programme et voulait-il sincèrement la pratiquer, le ministre des affaires étrangères cherchait, en dépit de ses collègues, tous les moyens de se passer de la France, ou même toutes les occasions de la mortifier et de lui nuire.

L'Angleterre nous marchandait donc chaque jour davantage les profits de son alliance et nous épargnait moins les désagréments de sa rivalité. Les autres gouvernements s'en apercevaient. M. de Metternich ne se refusait pas le plaisir de révéler, de temps à autre, à notre ambassadeur, les mauvais tours que lord Palmerston cherchait à nous jouer. Il se défendait cependant de nous pousser à une rupture : « Vous brouiller avec l'Angleterre, s'écriait-il, ce serait comme si nous nous brouillions, nous, avec la Russie. » Mais il ajoutait malicieusement : « Prenez-y garde, rien n'est plus utile que l'alliance de l'homme avec le cheval, seulement il faut être l'homme et non le cheval [1]. »

Le duc de Broglie ne contestait pas les mauvais procédés du gouvernement anglais : il n'en regardait pas moins comme nécessaire de rester fidèle à cette alliance, en « l'acceptant avec ses conditions inévitables et ses vicissitudes naturelles, avec ses hauts et ses bas. » Il s'est expliqué sur ce sujet, dans une longue et très remarquable lettre, écrite, en 1835, à l'un de ses agents [2]. Après y avoir rappelé comment l'alliance anglaise était née, après 1830, et l'immense service qu'elle nous avait rendu, il observait, avec finesse, les conditions particulières qui faisaient de nos voisins des alliés parfois si incommodes :

L'Angleterre, disait-il, est une île; l'Angleterre est une grande puissance maritime; l'Angleterre n'entretient point de grandes armées de terre. Comme île, comme grande puissance maritime, elle ne court aucun risque d'invasion; elle joue en quelque sorte sur le velours,

sociétés civilisées, pour assurer les bienfaits de la paix, est pervertie en une cause nouvelle de troubles et d'hostilités. »

[1] Dépêche de M. de Sainte-Aulaire du 7 décembre 1835.

[2] Lettre du 12 octobre 1835 à M. Bresson. (*Documents inédits.*)

lorsqu'elle se mêle des affaires du continent; elle peut dès lors avoir sans trop d'inconvénients une politique brusque, violente, téméraire, agissant par secousse et par saccades; elle n'a point trop à redouter les conséquences de ses incartades.

Comme puissance qui n'entretient pas de grandes armées de terre, assez peu lui importe de s'engager par ses paroles, ou même par ses actes; on trouve tout naturel qu'elle ne soutienne pas ses menaces, qu'elle se renferme chez elle, et se croise les bras tranquillement après avoir jeté feu et flamme.....

Cette même position de l'Angleterre qui lui épargne tout ce qu'il peut y avoir de grave dans les conséquences d'une politique hasardeuse, tout ce qu'il peut y avoir d'irrémédiable dans les partis pris à la légère, nous explique également pourquoi sa manière d'agir est souvent bizarre et inconséquente. C'est un enfant gâté qui ne résiste guère à ses premiers mouvements et qui se passe souvent ses fantaisies du jour et du quart d'heure.....

Enfin, lorsque nous nous sommes alliés à l'Angleterre, nous avons dû compter que partout où l'intérêt bien évident de l'alliance ne serait pas en saillie, nous retrouverions l'esprit jaloux, inquiet, soupçonneux de l'ancienne politique anglaise vis-à-vis de la France, cette envie de briller aux dépens d'autrui, de primer, de faire parade d'influence, uniquement pour prouver qu'on en a.

Le duc de Broglie citait de nombreux exemples des incartades et de la malveillance anglaises. Puis il ajoutait :

Que conclure de tout cela? Rien autre chose, sinon que la situation actuelle ne diffère pas essentiellement de ce qu'elle était, il y a deux ans, qu'il ne nous arrive rien, en ce moment, qui ne nous soit arrivé chaque jour, depuis 1831, rien à quoi nous n'ayons dû nous attendre, rien dont nous devions nous effaroucher bien fort..... L'alliance de la Russie coûte assurément plus cher, depuis cinq ans, à M. de Metternich, que l'alliance anglaise ne nous a coûté, et, si nous sommes forcés de passer bien des choses au ministre anglais, nous lui avons fait avaler, il faut en convenir, de notre côté, quelques pilules assez amères, témoin l'expédition d'Ancône et nos déclarations publiques sur la possession d'Alger.

Après avoir recommandé de dissimuler nos dissentiments avec l'Angleterre, pour que les cabinets étrangers ne s'en emparassent pas, le ministre terminait ainsi :

Il faut que le plus sage des deux cabinets couvre les fautes de l'autre, ne regarde pas de trop près à de légers torts, cède même, au besoin, tous les avantages qui seraient véritablement sans importance. C'est

par une politique calme et réfléchie, persévérante et conséquente, raisonnée et régulière, qu'un gouvernement s'honore et s'affermit. C'est par là qu'il acquiert à la longue un ascendant durable, et cet ascendant là est le seul dont il doive faire cas. Tout le reste, toutes les petites irritations, toutes les petites susceptibilités, toutes les petites envies de briller, de primer, de faire preuve d'influence, ne sont, si je puis ainsi parler, que de la fatuité diplomatique. Il faut laisser cela à ceux qui ne sont pas obligés, comme nous, de prendre les choses au sérieux et qui n'ont pas à jouer une aussi grosse partie que la nôtre.

Tout le monde ne voyait pas les choses d'aussi haut et avec autant de sérénité que le duc de Broglie. On conçoit que d'autres esprits, plus accessibles à l'impatience et à l'agacement, fussent conduits à se demander si la France ne pouvait pas trouver sur le continent des alliés plus aimables et plus profitables. De ce nombre fut M. de Talleyrand, l'homme même qui avait, après 1830, inventé et pratiqué l'entente cordiale avec l'Angleterre, qui, en 1832 et en 1833, recommandait encore au duc de Broglie d'y demeurer quand même fidèle et tâchait de la transformer en alliance formelle et générale [1]. Le vieux diplomate se décidait-il par des considérations de haute politique? Cédait-il au ressentiment des impertinences que ne lui avait pas épargnées lord Palmerston et auxquelles la déférence universelle des diplomates européens ne l'avait pas préparé [2]? Ou bien encore subissait-il l'influence russe de la princesse de Lieven qu'il avait beaucoup vue à Londres? Toujours est-il que, vers la fin de 1834, il disait au roi : « Qu'est-ce que Votre Majesté a encore à attendre de l'Angleterre? Nous avons exploité son alliance et nous n'avons plus aucun avantage à en retirer. C'est à notre alliance avec l'Angleterre que nous devons la conservation de la paix; maintenant, elle n'a que des révolutions à vous offrir. L'intérêt de Votre Majesté exige donc qu'elle se rapproche des puissances orientales... Les grandes cours ne vous aiment pas, mais elles commencent à vous estimer [3]. »

Le roi avait toujours tenu grand compte des avis de M. de Tal-

[1] A la fin de 1834, M. de Talleyrand en alléguant son âge et sa santé, donna sa démission d'ambassadeur à Londres.

[2] Lord Palmerston, comme le dit son biographe anglais, Bulwer, « n'avait pas la bosse de la vénération »; et puis il avait été fort mortifié des caricatures nombreuses qui, en Angleterre, le représentaient comme étant l'instrument et le jouet de M. de Talleyrand. (Lettre de M. de Talleyrand à M. de Broglie, du 17 décembre 1832. *Documents inédits.*)

[3] Ce langage est rapporté dans une dépêche de M. de Werther, ambassadeur de Prusse, en date du 1er juin 1835. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 587-588.)

leyrand. Cette fois, il était d'autant plus disposé à les suivre qu'ils répondaient à son sentiment personnel. Peut-être même, dans cette voie, avait-il devancé son ambassadeur. Dès la fin de 1833, et surtout à partir de 1834, on eût pu noter, chez Louis-Philippe, une tendance nouvelle à se mettre en bons termes avec les gouvernements du continent. Divers symptômes lui donnaient à penser que ces gouvernements, surtout ceux de Berlin et de Vienne, étaient au fond un peu las et découragés de leur hostilité contre la monarchie de Juillet, à demi désarmés par la bonne tenue de cette dernière, et par suite moins opposés à un rapprochement. Aussi croyait-il le moment venu de leur faire des avances et de leur donner des gages. Sans la bien connaître, le public soupçonnait cette évolution de la politique personnelle du roi, et ce fut une occasion d'attaques très vives. La presse de gauche affectait de ne voir là que l'empressement d'un prince trop pacifique qui tremblait devant les menaces de la Sainte-Alliance, ou la platitude d'un parvenu qui mendiait son admission parmi les vieilles monarchies, cherchait à se faire pardonner son origine, et sacrifiait, pour cela, l'intérêt et l'honneur de la France libérale. En présentant ainsi les choses, l'opposition, suivant son habitude, ne montrait ni largeur d'esprit ni justice. Que le prince fût personnellement flatté à la pensée de se voir enfin traité avec politesse, et même recherché, par les gouvernements qui jusqu'alors avaient le plus suspecté et dédaigné sa provenance révolutionnaire, c'est possible, et, après tout, rien de plus naturel ni de plus légitime; en cette circonstance, comme presque toujours d'ailleurs, l'intérêt de la France et celui de la dynastie se confondaient. Mais cette conduite ne pouvait-elle pas s'expliquer par une autre raison, raison de haute politique qui regardait la nation elle-même? Jamais une puissance n'est une alliée facile et obligeante, quand elle sait être une alliée unique et nécessaire. Telle était, par le malheur de 1830, la situation de l'Angleterre à notre égard. Du jour où l'on aurait appris, à Londres, que rien ne nous empêchait plus de choisir nos amis parmi les États du continent, lord Palmerston lui-même ne serait-il pas devenu plus souple et plus bienveillant? Dût-on donc, en fin de compte, demeurer fidèle à l'alliance anglaise, il importait cependant de faire disparaître l'espèce d'incompatibilité que la révolution avait semblé créer entre notre monarchie et celles de la vieille Europe. Nous ne nous demandons pas, pour le moment, si le roi avait bien choisi l'heure et les moyens. Mais au moins ne faut-il pas rapetisser ni dénaturer le motif qui le déterminait et le but auquel il visait.

Sans méconnaître de quel avantage il eût été de reconquérir le

libre choix de nos alliances, le duc de Broglie croyait que les puissances continentales gardaient contre nous trop de préventions et de dédains, pour qu'un rapprochement avec elles pût être dignement et utilement tenté, pour qu'il y eût lieu même d'accueillir leurs avances. « Au fond de l'âme, écrivait-il à M. de Sainte-Aulaire, notre ambassadeur à Vienne[1], M. de Metternich nous hait et nous méprise comme des bourgeois que nous sommes, mais il se figure que la moindre cajolerie d'un grand seigneur européen comme lui doit nous tourner la tête et que, dans notre isolement continental, la moindre avance de l'Autriche doit nous paraître une bonne fortune inopinée. Je suis bien aise qu'il sache, une fois pour toutes, que nous nous trouvons de taille à le regarder de haut en bas. » Et encore : « Toutes les fois que je vois M. de Metternich se tourner de notre côté, il me semble voir un homme qui pose sa main, pour s'appuyer sur un fagot d'épines, et qui la retire à l'instant même... La haine du gouvernement de Juillet, en tant que tel, n'est pas moindre aujourd'hui qu'il y a trois ans. Je me règle là-dessus. » Il se défendait d'avoir, au fond, beaucoup plus de confiance dans le gouvernement prussien. Tout au plus notait-il qu'à Berlin on était « moins grand seigneur », qu'on avait « moins de morgue » et qu'il y avait, par suite, plus de possibilité d'entente. Sur la Russie, il s'exprimait ainsi :

Si nous voulions essayer de nous rapprocher de la Russie, de lui promettre toute liberté dans ses desseins sur Constantinople, à la condition d'avoir son appui pour envahir la Belgique et reprendre la rive gauche du Rhin, outre que ce serait, de notre part, un manque de foi odieux et méprisable, ce serait une entreprise dont nous n'aurions que la honte. La haine de l'empereur de Russie pour nous est encore la plus forte de toutes ses passions; il ne nous a jamais fait aucune ouverture dont nous pussions nous prévaloir, pour changer de ligne de conduite et de drapeau, et, s'il en accueillait de notre part, ce ne pourrait être qu'un stratagème, ce ne pourrait être que pour nous trahir ensuite et nous déconsidérer : nous l'aurions bien mérité.

Aussi le duc de Broglie précisait-il, en ces termes, l'attitude qu'il conseillait à ses agents, en face des gouvernements du continent :

Vous avez vu quelquefois un homme de mérite, mais sans naissance, qu'un événement, glorieux pour lui, introduit dans la haute société. Quel doit être le principe de conduite d'un pareil homme en pareille situation?

[1] Cette citation et celles qui vont suivre sont tirées de la correspondance confidentielle du duc de Broglie avec ses ambassadeurs. (*Documents inédits.*)

Je n'hésite point à dire que son principe de conduite doit être la réserve, une dignité polie, mais un peu froide.

Il doit se tenir à distance des grands personnages dont le sort l'a rapproché, et les tenir en même temps à distance de lui-même, attendre les avances et n'en point faire le premier, de crainte de les voir repoussées, ou de les voir tournées en ridicule; lorsqu'il en reçoit, il doit les recevoir sans affectation, sans empressement, comme une chose toute simple; lorsqu'il n'en reçoit pas, il doit trouver la chose plus simple encore; témoigner, en un mot, qu'il sait ce qu'il vaut, qu'il n'a besoin de personne et ne demande rien, sauf ce qu'il est rigoureusement en droit d'exiger.

Supposez enfin que l'occasion se présente de régler quelques affaires, quelques intérêts, il doit prendre soin que les arrangements dans lesquels il entre portent sur des données précises, limitées, positives; il doit éviter de se compromettre dans des relations vagues et générales qui ne peuvent s'entretenir que par l'intimité et la confiance, par une certaine identité de vues, d'habitude et de sentiments.

Eh bien, cet homme-là, c'est le gouvernement de Juillet. Considéré dans ses rapports avec les autres gouvernements, c'est un parvenu. Son moyen de parvenir a été légitime, glorieux, mais, je le répète, c'est un parvenu. Il ne doit point en rougir; il doit au contraire s'en faire honneur et se conduire en conséquence. Tel est le caractère que je m'applique, pour mon propre compte, à imprimer à nos relations diplomatiques.

Le gouvernement français est isolé sur le continent de l'Europe, c'est un fait qu'il faut reconnaître et c'est une situation dont il ne faut pas se montrer empressé de sortir...

Ce gouvernement-ci s'affermit, cette nation se calme et se rassure, ce pays-ci prospère et s'enrichit. Ce qui nous manque, c'est ce qu'aucune combinaison politique ne saurait nous donner tout à coup, le temps, la durée, cette confiance dans le lendemain qui naît de ce qu'on a un passé, de ce que le jour présent ressemble à la veille. Mon unique ambition, c'est d'assurer à ce gouvernement-ci, du temps, de la durée; c'est de le maintenir en paix avec tout le monde, en prévenant, autant qu'il se peut, tout accroissement de prépondérance qui serait de nature à tourner contre nous; c'est de lui procurer le genre de considération que mérite un gouvernement sérieux, sensé, fidèle à sa parole et disposant d'une puissance grande et réelle.

Comme conclusion, le duc de Broglie engageait ses agents à entretenir, avec les cours du continent, des relations polies, aisées, bienveillantes, telles en un mot qu'il en existe entre gens bien élevés, mais sans jamais donner à croire que nous prétendions à

transformer ces relations en intimité véritable, en amitié bon argent, en confiance réelle. »

Cette attitude différait, sur plus d'un point, de celle qu'eût désirée Louis-Philippe. Il y avait donc divergence grave entre le roi et son ministre. On comprend mieux maintenant pourquoi le premier accepta si facilement la démission du second, et pourquoi aussi il se montra si longtemps opposé à sa rentrée. En effet, pendant l'année où le portefeuille des affaires étrangères fut aux mains de l'amiral de Rigny, d'avril 1834 à mars 1835, le roi fut plus à l'aise, pour essayer de faire prévaloir ses vues. Mais il n'y renonçait pas, même avec le duc de Broglie dans son Conseil. On ne saurait s'en étonner. Le souverain, même constitutionnel, a le droit et le devoir d'exercer une action, le plus souvent prépondérante, dans la direction des affaires étrangères, et combien avait-il été heureux pour la France que Louis-Philippe l'exerçât après 1830 [1] ! Seulement, avec le duc de Broglie, ce prince a-t-il toujours recouru aux meilleurs procédés? Quand il se prononçait ouvertement contre l'intervention en Espagne et pesait sur son Conseil pour faire prévaloir son opinion, rien de plus correct. Mais il ne s'en tenait pas là : il semblait parfois vouloir neutraliser ou corriger l'action de ses ministres, par-dessus leur tête et plus ou moins à leur insu. Il profitait des relations amicales, presque familières, où il avait admis les ambassadeurs étrangers, notamment ceux de Russie, d'Autriche et de Prusse, des longues

[1] La reine Victoria, quelle que fût sa correction parlementaire, a exercé cette action, et elle en a révélé elle-même l'étendue, dans le livre qu'elle vient de faire écrire sur le prince Albert. L'auteur de ce livre, M. Théodore Martin, a résumé ainsi, sur ce sujet, la doctrine consacrée par l'usage anglais. « Nos relations extérieures, comprenant les questions vitales de paix et de guerre, ont toujours été considérées comme exigeant, d'une manière spéciale, l'attention du souverain. Si quelqu'un doit tenir plus sérieusement que personne à rehausser la dignité, la puissance et le prestige de ce pays, on peut le présumer à bon droit, c'est le souverain qui préside à ses destinées et en qui sa majesté se personnifie. Si quelqu'un doit, plus que personne, aimer la paix et tous les biens qu'elle dispense, c'est le souverain. Aucun ministre, quel que soit son patriotisme, quelle que soit sa conscience, n'est homme à surveiller ce qui se passe sur le continent, à s'inquiéter de la constante prospérité du pays, avec plus de vigilance et plus de pénétration que le souverain, puisque, de toutes les personnes du royaume, il est le plus étroitement identifié avec ses intérêts et son honneur... C'est pour ce motif que la couronne a toujours eu l'éminente fonction de veiller exactement, continuellement, sur l'état de nos relations extérieures, par conséquent de se tenir pleinement informée de la politique du gouvernement et de tout détail essentiel de cette politique, pouvant influer sur les relations du dehors. » (Théodore Martin, *the Life of the Prince consort,* t. II, p. 300-301.)

conversations auxquelles il les avait habitués [1], pour leur tenir un langage sensiblement différent de celui de M. de Broglie. Il leur faisait confidence de son désir de se rapprocher des puissances continentales, de ses griefs contre l'Angleterre [2], ou même de ses désaccords avec ses propres ministres. Y avait-il, dans les actes de ces derniers, quelque chose qui pût contrarier les trois cours, il cherchait à l'atténuer. Ainsi, après le traité d'Unkiar-Skélessi, donnait-il l'assurance qu'il ne suivrait pas lord Palmerston dans sa campagne contre la Russie [3]; après Münchengraetz, désavouait-il à demi la raideur du duc de Broglie [4], et, après le traité de la Quadruple alliance, s'empressait-il de diminuer la portée de cet acte, affirmant que, malgré l'opinion contraire d'une partie de son Conseil, il ne permettrait jamais une intervention en Espagne [5]. A plusieurs reprises, M. de Broglie, d'accord avec l'Angleterre, avait refusé de s'associer aux démarches des puissances continentales, pour imposer à la Suisse des mesures contre les réfugiés politiques; il avait même protégé la résistance de ce petit État; Louis-Philippe laissait voir aux ambassadeurs qu'il eût voulu, au contraire, se ranger du côté des puissances, se plaignait à eux de la « marotte suisse » de son ministre, profitait de l'intervalle où celui-ci n'était plus au pouvoir pour imprimer, sur ce point, une direction différente à notre diplomatie, et telle était son insistance, qu'à la fin de 1835, après la rentrée du duc, il finissait par l'amener en partie aux mesures qu'il voulait [6]. Les ambassadeurs se prêtaient avec empressement à ces épanchements,

[1] C'est ce qui faisait dire à M. de Metternich : « Louis-Philippe est causeur, il faudrait lui envoyer un sourd-muet, pour empêcher qu'on lui répondit. (*Mémoires*, t. VI, p. 31.)

[2] Le roi déclarait à M. de Werther, au commencement de 1834, « n'avoir à essuyer, de la part de l'Angleterre, que méfiance et exigence. » (Hillebrand *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 564.)

[3] Dépêches diverses des ambassadeurs ou des ministres étrangers, à la fin de 1833 ou au commencement de 1834. (Hillebrand, *ibid.*, p. 562 à 564.) L'ambassadeur de Prusse prétend même qu'en janvier 1834, le roi avait écrit, dans ce sens, au czar une lettre autographe que le duc de Broglie prit sur lui de supprimer. Le roi n'aurait connu cette suppression qu'en avril, après la démission du duc, et aurait alors envoyé une copie de sa lettre au maréchal Maison, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

[4] Après avoir écouté, en cette occasion, les plaintes des ambassadeurs sur la « raideur » du duc de Broglie, Louis-Philippe ajoutait : « Mais vous savez : le roi règne et ne gouverne pas. Cependant, au besoin, je saurai bien empêcher qu'on aille trop loin. » (Hillebrand, *ibid.*, p. 556, 563.)

[5] Hillebrand, *ibid.*, p. 578; *Mémoires de Metternich*, t. V, p. 606, 667.

[6] Cf. diverses dépêches des ambassadeurs étrangers, citées par Hillebrand (*ibid.*, p. 612), notamment les dépêches de Werther, des 25 mars, 1er et 21 avril 1835.

transmettaient à leurs gouvernements ce qui leur était ainsi révélé, notant surtout avec soin, peut-être même exagérant les boutades ou les blâmes qui avaient pu échapper au roi contre son propre ministre [1]. L'écho de ces conversations revenait souvent à ce dernier, soit par ses agents du dehors, soit par les diplomates étrangers [2]. De là, entre la couronne et ses conseillers, une tension de rapports qui fut pour beaucoup dans les déplorables crises ministérielles de 1834 et de 1835, et bientôt dans la chute, plus déplorable encore, du Cabinet du 11 octobre.

Pour encourager ces dispositions du roi, les gouvernements du continent ne tarissaient pas en éloges sur sa modération, sur sa sagesse, qu'ils opposaient au mauvais esprit de ses ministres, particulièrement du duc de Broglie [3]; ils lui faisaient parvenir des témoignages de confiance, de reconnaissance et d'estime, auxquels il était très sensible. M. Ancillon et le prince de Metternich proclamaient la tenue de Louis-Philippe « plus correcte encore et meilleure que celle de lord Wellington » [4]. Il n'était pas jusqu'au czar qui ne le fît remercier de ses efforts pour contenir lord Palmerston [5]. Les ambassadeurs trouvaient, plus d'une fois, leur intérêt à traiter ainsi directement avec le roi, par-dessus la tête de ses ministres. Ils avaient cru d'ailleurs observer que sa volonté personnelle finissait toujours par l'emporter, quand elle était nettement exprimée. C'est ce qu'avait cherché à établir, dès novembre 1833, l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, dans un *Memorandum* communiqué à ceux des membres du corps diplomatique qui faisaient cause commune avec lui [6]. Ceux-ci furent confirmés encore dans ce sentiment quand ils virent Louis-Philippe faire prévaloir, dans les affaires espagnoles, la politique de non-intervention qui leur tenait tant à cœur [7]. M. de Sales, ambassadeur de Sardaigne, en con-

[1] Cf. les nombreuses dépêches des ambassadeurs étrangers cités par Hillebrand dans les passages visés ci-dessus.

[2] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 667.

[3] Plus on allait, plus les puissances continentales ressentaient d'animosité contre le duc de Broglie. Leur irritation fut vive quand, en mars 1835, elles le virent rentrer au ministère. « Nous aurons du fil à retordre avec cet homme », écrivait M. de Metternich (*Mémoires*, t. VI, p. 32).

[4] Dépêches de janvier 1835. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 583.)

[5] *Ibid.*, p. 564.

[6] Dépêche de M. de Werther, du 14 novembre 1833. (*Ibid.*, p. 563.)

[7] « Le fait de la non-intervention, écrivait M. de Metternich, le 18 juin 1835, est d'une importance bien grande et bien générale. J'ai anticipé nos félicitations au roi Louis-Philippe, et, en effet, on ne peut que lui adresser des félicitations. » (*Mémoires*, t. VI, p. 36.)

cluait que « le roi était bien le maître et le directeur du ministère [1] ».

Les choses en vinrent à ce point qu'à partir de 1834 et surtout de 1835, des communications secrètes s'établirent entre M. de Metternich et Louis-Philippe[2]. Tout se passait en dehors et même, dans une certaine mesure, à l'insu des ministres. Dans des lettres adressées à l'ambassadeur d'Autriche, mais, en réalité, destinées à être mises sous les yeux du roi, ou tout au moins à lui être lues en partie, le chancelier, répondant à l'invitation qui paraît lui avoir été faite[3], indiquait ses vues, donnait ses conseils, professait ses doctrines, non seulement sur les affaires étrangères, mais aussi sur la politique intérieure, sur la nécessité de combattre la révolution et de répudier « l'utopie libérale »; il y mêlait des compliments à l'adresse du prince, qui était proclamé la seule force et la seule lumière de son gouvernement, et des attaques contre les ministres, spécialement contre les doctrinaires présentés comme des esprits faux, orgueilleux, déplaisants, qui voulaient supplanter le roi et conduisaient la monarchie à sa ruine. En même temps qu'il entr'ouvrait discrètement à son auguste correspondant la porte de la Sainte-Alliance, il ne manquait pas une occasion d'exciter sa méfiance ou son ressentiment contre l'Angleterre[4]. Louis-Philippe, sans doute, n'était ni d'âge ni de goût à se mettre à l'école et surtout à l'école de M. de Metternich; il était trop fin pour ne pas sourire, à part lui, de la solennité dogmatisante, de la bienveillance protectrice avec lesquelles cet homme d'État avait pris, à son égard, le rôle de précepteur et presque de directeur spirituel. Toutefois il se gardait de le décourager. Ces rapports lui paraissaient aider au rapprochement qu'il poursuivait avec les

[1] Dépêche du 20 juin 1835. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, t. I, p. 585.)

[2] Plusieurs de ces lettres se trouvent publiées dans les *Mémoires* de M. de Metternich, au début du tome VI.

[3] M. de Metternich disait, dans une de ses lettres : « *Les explications confidentielles dans lesquelles le roi Louis-Philippe me permet d'entrer avec lui, la facilité que ce prince met à nous rendre compte de sa propre pensée,* offrent, dans une situation qui généralement est difficile de bien grands avantages à ce que je qualifie, sans hésitation, de cause générale et commune ». (*Mémoires*, t. VI, p. 33.) Plus tard, M. de Metternich faisait allusion au « désir qu'avait le roi de connaître son sentiment ». (*Ibid.*, p. 137.)

[4] « Après avoir signalé les attaques de la presse ministérielle anglaise contre le gouvernement français et fait une sortie contre lord Palmerston, M. de Metternich s'écriait : « Quelle alliance, grand Dieu! que cette alliance pour le roi des Français! Lui qui, avant tout, aurait besoin de repos et d'appui, et qui ne recueille, de cette prétendue amitié, que de l'agitation et des menaces ». (*Mémoires*, t. VI, p. 134.)

cabinets du continent et qu'il croyait utile à la politique française [1].

Les trois cours n'étaient pas cependant toujours en humeur de répondre avec courtoisie aux avances du roi des Français. En 1834, pendant que ce prince se félicitait de l'intimité confiante des rapports qui s'étaient établis entre lui et l'ambassadeur de Russie, M. Pozzo di Borgo, le czar, sans autre raison que d'être désagréable à Louis-Philippe, rappelait ce diplomate, l'envoyait à Londres, et laissait, pendant près d'un an, l'ambassade de Paris vacante. A la fin de 1835, il se décidait à y nommer le comte Pahlen; mais, dans ses lettres de créance, il affectait de ne pas appeler Louis-Philippe, « Monsieur mon frère », si bien que celui-ci, pour éviter les difficultés, cachait les lettres à son ministre [2]. En même temps, M. de Barante, envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, y recevait un accueil peu gracieux. A la suite de l'attentat Fieschi, le roi avait témoigné le désir que ses nouveaux amis des cours du Nord saisissent cette occasion de déclarer que le maintien de sa dynastie était un intérêt européen; il ne paraît pas qu'aucun d'eux se soit empressé de satisfaire à ce désir; bien plus, le czar eut soin de ne faire féliciter le roi que verbalement, tandis qu'il écrivait ouvertement une lettre autographe à la veuve du maréchal Mortier [3].

A Vienne, les formes étaient plus polies, mais, quand il s'agissait de répondre à Louis-Philippe autrement que par des complimentsou des leçons de politique réactionnaire, trouvait-on là plus de bonne volonté? L'une des principales préoccupations du roi était le mariage du jeune duc d'Orléans : obtenir pour lui quelque princesse de l'une des grandes familles régnantes eût été le signe que sa dynastie était vraiment acceptée et traitée d'égale par les autres cours; il y avait un grand intérêt politique à rompre « le blocus matrimonial » que les légitimistes se vantaient tout haut d'avoir établi autour de la nouvelle dynastie. Il est

[1] Les autres chancelleries n'ignoraient pas les relations qui s'étaient ainsi établies entre M. de Metternich et Louis-Philippe. Le comte de Pralormo, représentant de la Sardaigne à Vienne, écrivait à sa cour, le 3 juin 1834. « Le chancelier de cour et d'État a pris, envers Louis-Philippe, le rôle de pédagogue et de mentor politique. Il lui prodigue les conseils, les exhortations et les admonitions, le tout mêlé de quelques flagorneries sur la haute capacité et l'intelligence du roi. De son côté, le roi n'épargne au prince ni les compliments ni les flatteries. » (Hillebrand *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 563.) Ces communications devaient continuer après la chute du ministère du 11 octobre.

[2] Dépêche de M. de Werther, novembre 1835. (Hillebrand *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 567.)

[3] Dépêche de Brassier, du 18 octobre 1835. (*Ibid.*, p. 567.)

même permis de supposer que cette pensée du mariage de l'héritier du trône n'avait pas peu contribué à faire chercher un rapprochement avec les puissances continentales. Aussi, dès la fin de 1834, faisait-on sonder M. de Metternich, sur un projet de voyage du duc d'Orléans à Vienne, et sur la possibilité du mariage de ce prince avec une archiduchesse d'Autriche. Mais le chancelier n'eut aussitôt qu'une pensée, faire écarter ce projet que, dans ses lettres à Apponyi, il déclarait, à plusieurs reprises, « saugrenu » et « seulement explicable par la légèreté qui caractérise certaines têtes françaises, sous quelque régime qu'elles se trouvent placées. » « Le voyage du duc d'Orléans, ajoutait-il, est une entreprise fort hasardée et positivement intempestive. Il sera reçu partout et, en particulier, à Vienne, comme il est naturel de recevoir le fils du roi des Français avec lequel on est en paix. S'attendre à plus, c'est se tromper, et croire à la possibilité d'un mariage, c'est se tromper encore une fois. » Suivait une dissertation où le chancelier expliquait que le gouvernement français « ressemblait à un bâtard. » Au cours de ces peu agréables pourparlers, qui se continuèrent de décembre 1834 à mars 1835, survint la mort de l'empereur François et l'avènement de Ferdinand. Toute la crainte de M. de Metternich fut que Louis-Philippe ne saisît cette occasion d'envoyer son fils à Vienne. Il chargea son ambassadeur de détourner ce coup. « Je me flatte, lui écrivait-il, que l'idée n'en viendra pas au roi ; ce qui a fait naître ici celle d'un envoi pareil, c'est l'arrivée du prince Guillaume, fils du roi de Prusse. Celui-ci a été reçu à bras ouverts, mais aussi quelle différence de position ! » Plus tard, en mai 1835, Louis-Philippe ayant fait faire de nouvelles ouvertures par M. de Chabot à M. de Metternich, celui-ci lui « fit comprendre avec franchise qu'il ne fallait point toucher cette corde[1]. »

Ces incidents ne donnent-ils pas à penser que Louis-Philippe s'avançait un peu vite vers les puissances continentales, sans s'être assez assuré qu'elles étaient vraiment disposées à le payer de retour? Si réelle que fût la détente produite de ce côté, il restait encore trop des anciennes suspicions contre le régime et les hommes de 1830. C'était illusion surtout de se flatter d'une sorte de rapprochement général. Tout au plus pouvait-on entrevoir, dans un avenir plus ou moins éloigné, la possibilité d'une entente sur quelque point déterminé, où l'intérêt évident de telle puissance la ferait passer par-dessus ses préventions; telle serait, par exemple, la question d'Orient pour l'Autriche. Dans ces conditions, eût-il été prudent de laisser, dès maintenant, rompre ou relâcher

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. V, p. 620, et 655 à 665; t. VI, p. 35.

l'entente avec l'Angleterre? D'ailleurs, s'il était politique de travailler à effacer l'incompatibilité créée par 1830 entre la France et les cours orientales, ce ne devait pas être pour nous rattacher à la Sainte-Alliance, mais bien pour dissoudre celle-ci et pour y substituer un nouveau classement des États de l'Europe, ainsi qu'il avait été fait sous la Restauration. Or quel était le dessein hautement proclamé des trois cours, celui dont elles déclaraient poursuivre l'accomplissement par leurs rapports directs avec Louis-Philippe? Elles se présentaient d'abord comme formant une trinité indissoluble et protestaient vivement qu'elles ne se laisseraient jamais séparer. Dans une des lettres destinées à passer sous les yeux de Louis-Philippe, M. de Metternich traitait dédaigneusement « d'utopie libérale doctrinaire » l'idée d'une « union politique entre les deux cours maritimes et l'Autriche [1] ». Ce que les trois puissances prétendaient au contraire dissoudre, c'était cette alliance franco-anglaise qui avait si souvent fait échec à leurs desseins, depuis 1830, et qui leur avait imposé notamment l'indépendance de la Belgique. Là était le mobile avoué de toutes les coquetteries qu'elles faisaient au roi, le dessein qu'elles poursuivaient avec une obstination passionnée. A Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, on pensait et on agissait de même sur ce point. Pendant que M. de Metternich excitait Louis-Philippe contre l'Angleterre, le gouvernement russe envoyait M. Pozzo di Borgo à Londres avec instruction d'enfoncer le coin, le plus avant possible, entre les deux États occidentaux. M. de Nesselrode, à la fin de 1835, déclarait attacher autant de prix que le chancelier autrichien à la dissolution de l'alliance franco-anglaise; il reconnaissait que, « pour y arriver, les trois puissances devaient aller un peu au-devant du roi Louis-Philippe, en profitant de la disposition que ce prince montrait à se rapprocher d'elles. » Il protestait d'ailleurs qu'il avait « travaillé de bonne foi dans ce sens [2] ». Et qu'offrait-on donc à la France en échange de l'alliance qu'on la poussait à rompre? Une petite place bien humble à la queue de la Sainte-Alliance. Dans la lettre citée plus haut, M. de Metternich, après avoir repoussé toute idée d'une séparation entre l'Autriche et les deux États du Nord, disait : « Ce que je regarderais comme possible, ce serait que le roi des Français, pour se renforcer contre les atteintes toujours renouvelées des factions révolutionnaires, se plaçât sur le terrain conservateur; sur ce terrain, il nous rencontrera, nous et nos alliés. » Encore, ajoutait-il, « si je regarde un tel fait comme *possible*, je ne le

[1] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 40.
[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. Ier, p. 594.

considère pas pour cela comme *facile.* » Nous n'étions donc même pas pleinement assurés qu'après avoir fait aux trois cours le plaisir de nous brouiller avec notre allié d'outre-Manche, nous serions admis dans leur concert, et qu'elles ne s'uniraient pas à l'Angleterre, pour refaire contre la France la coalition de 1813? Est-ce d'ailleurs une hypothèse en l'air? N'est-ce pas au contraire ce qui devait arriver en 1840?

Parce que nous notons, sur ce point particulier, l'erreur du roi, estimons-nous que le duc de Broglie fût, de son côté, sans faute? Il avait raison de ne pas juger le moment venu d'abandonner l'alliance anglaise, mais n'avait-il pas tort d'être trop raide avec les puissances continentales? De quelle façon, par exemple, ne traitait-il pas M. de Metternich, devenu sa bête noire? Non seulement il pensait beaucoup de mal de lui, de ses idées, de son caractère, mais il mettait son point d'honneur à le lui faire savoir, et prenait soin d'exprimer toute sa méfiance et tout son dédain dans des lettres qu'il savait devoir être ouvertes par la police du chancelier[1]. Ces offenses ne sont jamais habiles ni prévoyantes, fût-ce contre une puissance avec laquelle on s'apprête à croiser le fer, à plus forte raison contre un gouvernement avec lequel on voulait vivre en paix et dont même on devait bientôt désirer et rechercher l'alliance. Aussi M. de Sainte-Aulaire, avec la liberté que lui permettait une vieille amitié, reprochait-il à son chef de vouloir lui faire prendre une attitude trop hostile et trop méprisante[2].

Chez le duc de Broglie, c'était plus encore défaut de nature qu'erreur politique. Il avait, pour le poste qu'il occupait, des qualités de premier ordre : vues élevées et lointaines; instruction étendue; probité dont la candeur même devenait souvent une habileté, dans un milieu où l'on était blasé sur la rouerie[3]; caractère supérieur aux séductions vulgaires et aux petites lâchetés

[1] A propos d'un incident de ce genre, M. de Broglie écrivait à M. de Sainte-Aulaire, le 11 juillet 1833 : « Si M. de Metternich trouve cela dans une lettre qu'on lui confie et qu'il a la bassesse de décacheter, je ne vois pas que j'aie moralement à me reprocher de l'y avoir mis. Mais est-il à propos qu'on sache ce que nous avons dans l'âme? Je le crois. M. de Metternich ne nous en haïra pas davantage; cela ne se peut faire; mais je crois qu'il sera au fond assez troublé de se voir ainsi connu et jugé. » (*Documents inédits.*)

[2] Ces reproches se trouvent notamment dans des lettres confidentielles du 28 juin 1833 et du 12 février 1834.

[3] Aussi un homme qui, lui, n'avait rien de candide, M. de Talleyrand, écrivait-il au duc de Broglie, le 20 janvier 1834 : « Il y a une certaine candeur qui, pour être parfaitement vraie, n'en est pas moins habile. Votre excellente lettre du 16 en est la meilleure preuve. » (*Documents inédits.*)

personnelles; souci exclusif du bien public; sens du commandement et de la responsabilité [1]. Mais à ces dons si rares se mêlait ce je ne sais quoi dont il avait conscience et qui lui faisait dire qu'il n'avait pas le maniement des hommes. Ne s'inquiétant pas assez de plaire, il était trop porté à croire qu'il lui suffisait d'avoir raison, et encore dans sa manière d'avoir raison y avait-il quelque chose d'inflexible, de cassant et de hautain. Trop peu de cet art, si essentiellement diplomatique, qui sait envelopper les pointes et s'arrêter au premier sang. Aussi, après quelque temps, les ambassadeurs et les ministres étrangers, — il est vrai que ce n'étaient pas les meilleurs amis de la France et qu'ils n'avaient pas eu le dessus dans leurs chocs avec notre ministre, — se répandaient en récriminations sur la « raideur » et « l'aigreur » de M. de Broglie. N'eût-il pas mieux valu leur avoir infligé les mêmes échecs sans leur avoir fourni les mêmes griefs?

IX

Si le duc de Broglie jugeait nécessaire de garder l'alliance de l'Angleterre, et au moins inopportun de rechercher celle des puissances continentales, il ne regardait pas, pour cela, comme satisfaisant et définitif, le partage des puissances européennes tel que l'avait fait la révolution de 1830. On a vu comment, après le traité d'Unkiar-Skélessi, il s'en était tenu à une ferme protestation contre la politique russe en Orient et avait évité la rupture immédiate à laquelle semblait vouloir l'entraîner l'impétueuse irritation de lord Palmerston. Depuis, son attention avait été successivement sollicitée par les événements de Münchengraetz et les affaires d'Espagne. Mais, tout en laissant, pour le moment, la question d'Orient s'assoupir, il ne la perdait pas de vue et n'était nullement disposé à abandonner, dans l'avenir, le champ libre à la Russie, ni même à lui donner quitus pour le passé. Bien au contraire, les affaires d'Orient devinrent l'une de ses principales préoccupations. Il y entrevit l'occasion d'une grande opération de diplomatie et de guerre dont le résultat eût été de modifier gravement le classement des puissances. Dès le 4 février 1834, son plan était formé et il l'exposait dans une longue lettre confidentielle [2] à

[1] M. Guizot a dit justement du duc de Broglie : « Loin de laisser ses agents dans le vague sur ses intentions, pour être moins responsable de leurs actes, il leur adressait toujours des instructions détaillées, précises, et prenait toujours, dans la conduite des négociations, la première et la plus forte part de responsabilité. »

[2] *Documents inédits.*

M. Bresson, notre ministre à Berlin. Cette lettre, dont les contemporains n'ont pas soupçonné l'existence et qui n'a jamais été publiée, est trop remarquable et traite de questions aujourd'hui encore trop vivantes, pour qu'il ne soit pas intéressant d'en citer des passages étendus.

Le duc de Broglie, après avoir signalé le dessein formé par la Russie de s'approprier la meilleure partie des dépouilles de l'empire ottoman, entre autres Constantinople, se demandait comment cette puissance s'y prendrait pour arriver à ses fins. La réponse qu'il faisait témoigne de sa prophétique clairvoyance :

Est-ce de vive force, enseignes déployées, en écrivant sur ses drapeaux qu'elle va s'emparer de Constantinople? Il faudrait être bon enfant pour le croire. Le bon sens, les antécédents, l'histoire du partage de la Pologne nous apprennent que les moyens les plus propres pour parvenir à ce but sont des occupations armées, colorées de divers prétextes. Des occupations successives, si les premières rencontrent trop de difficultés de la part des autres puissances; des occupations prolongées, si la résistance est moindre; mais des occupations conduites jusqu'à ce point que la prise de possession de Constantinople soit considérée comme un fait accompli, c'est-à-dire comme un fait sur lequel tout le monde s'arrange et prend son parti.

Aussi, lorsque M. de Metternich nous déclare que, si l'empereur Nicolas prétend s'emparer d'un seul village ottoman, l'empereur d'Autriche tirera son grand sabre, lorsqu'il nous déclare que l'empereur d'Autriche repousserait avec horreur la simple idée de recevoir en partage un seul village de l'empire ottoman, il fait un étalage de rhétorique fort inutile. L'occasion ne se présentera pas directement de déployer tant de courage et de désintéressement. L'empereur Nicolas n'élèvera jamais de prétentions *directes* et *ostensibles* à s'emparer de tout ou partie de l'empire ottoman; mais il s'y établira, si on le laisse faire, sous quelque prétexte, du consentement de l'Autriche, et, une fois établi, l'Autriche fera comme le chien qui portait au cou le déjeuner de son maître, elle acceptera sa part après coup, ce qu'elle ne ferait probablement pas si on lui proposait de procéder au partage à main armée et de propos délibéré.

Quel était le moyen de « prévenir un tel résultat »? Le duc de Broglie n'en voyait qu'un, et il ne craignait pas de l'appeler par son nom : « c'est la guerre ». « La guerre seule, disait-il, peut empêcher la Russie de s'emparer de Constantinople. Il faut que les deux puissances qui ont eu, dans le dix-huitième siècle, le tort et la honte de souffrir d'abord l'occupation armée de la Pologne, puis le partage

de ce malheureux pays, soient bien déterminés à ne point souffrir d'abord l'occupation, puis ensuite le partage de la Turquie. » Mais ces deux puissances ne seront pas seules, et c'était là l'un des points importants du plan : « Si l'Angleterre et la France s'engagent à fond dans cette question, l'Autriche s'y engagera un peu plus tard, un peu de mauvaise grâce, mais enfin elle s'y engagera : car il est très vrai qu'au fond elle ne désire point le partage de la Turquie et que les restes de l'empereur Nicolas ne lui font pas grande envie. » L'éminent homme d'État ajoutait que, pour ne pas rejeter l'Autriche dans les bras de la Russie, il fallait abandonner toute arrière-pensée de mettre Méhémet-Ali à la place du sultan. Il se dégageait ainsi de cet engouement égyptien qui devait, en 1840, coaliser l'Europe contre nous.

Voilà donc le plan. Quand convenait-il de le mettre à exécution? A la différence des politiciens qui ne voient que l'effet du moment et non l'intérêt permanent et lointain du pays, le duc de Broglie était patient. Il cherchait moins à accomplir tout de suite quelque entreprise qui fît du bruit autour de son nom, qu'à choisir le moment vraiment opportun. Or, pour braver sans péril de révolution, l'excitation et la secousse d'une telle guerre, et surtout pour obtenir l'alliance de l'Autriche, il lui paraissait nécessaire d'attendre que la France fût encore un peu plus loin de 1830 :

Plus nous avançons, plus la situation intérieure de la France se consolide, plus se développe son ascendant au dehors, plus grand sera alors le rôle que la France pourra jouer dans la guerre. Si la rivière coule du côté de la Russie en Orient, la rivière coule du côté de la France en Europe. Elle est placée naturellement à la tête du mouvement des esprits et des idées. Sa tâche, sa mission, c'est de contenir et de régler ce mouvement; quand elle y réussit, elle en est payée avec usure; il ne faut pas qu'elle se hasarde légèrement et sans nécessité à laisser les esprits se lancer de nouveau dans la carrière des révolutions et des aventures. Le temps approche où la guerre pourra être engagée, poursuivie, conduite dans des voies régulières et sans déchaîner toutes les imaginations. Il n'est pas encore venu.

D'un autre côté, à mesure que nous nous éloignons de la révolution de Juillet, la coalition du Nord que cette révolution a ressuscitée et resserrée tend à s'affaiblir et à se disloquer. Plus nous différerons, plus nous aurons de chances de voir les alliés de la Russie se détacher d'elle dans cette question.

Le noble duc ajoutait, d'ailleurs, avec ce sens pratique qui distingue les hommes d'Etat des rêveurs : « Il faut que la Providence ait

fait les trois quarts ou les cinq sixièmes de la besogne, pour que les plus fortes têtes puissent entrevoir le dénouement et y travailler. »

On voit tout de suite les avantages du plan de M. de Broglie. Au lieu de confirmer et d'irriter la Sainte-Alliance, comme eût fait l'intervention en Espagne, si passionnément demandée par M. Thiers; au lieu de nous mettre à la queue de cette Sainte-Alliance, comme il fût arrivé, si, obéissant à une invitation peu désintéressée, nous avions rompu avec l'Angleterre pour nous rapprocher des puissances continentales, — il dissolvait l'union des trois cours, en en détachant l'Autriche; sans nous séparer de l'Angleterre, il la rendait plus souple et plus aimable, en lui montrant qu'elle cessait d'être l'alliée unique; il fournissait à la France l'occasion d'un grand succès diplomatique et militaire, libérait, pour l'avenir, sa politique extérieure, et effaçait, sous ce rapport, toutes les conséquences malheureuses de la révolution de 1830.

Ce plan était-il donc irréalisable? L'Angleterre se serait volontiers prêtée à l'exécuter. Lord Palmerston, si froid au début des affaires d'Orient, était devenu bientôt tout feu contre la Russie : nous n'avions que l'embarras de le contenir. Il nous proposa même, en décembre 1835, un traité d'alliance, en vue de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, avec possibilité d'accession pour l'Autriche[1]. Le duc de Broglie accueillit l'idée avec réserve; pour les raisons que nous avons indiquées, il ne croyait pas encore le moment venu d'agir; il n'ignorait pas, d'ailleurs, que Louis-Philippe, non seulement était opposé à toute agression contre la Russie, mais qu'il se faisait honneur de son opposition auprès des ambassadeurs étrangers, disant très haut et de façon à être entendu de ces derniers : « Je briserais mon conseil des ministres comme un roseau plutôt que de céder sur ce point[2]. » Le ministre néanmoins avait garde de rebuter l'allié qui s'offrait. Il prenait l'attitude d'un homme disposé à étudier le projet qui lui était communiqué et répondait lui-même par des contre-propositions. Son intention évidente était de gagner du temps, de ménager et de réserver, pour un moment plus favorable, la bonne volonté du gouvernement anglais. Tout fut interrompu, en février 1836, par la chute du ministère du 11 octobre.

L'Autriche était moins prête et moins prompte à entrer dans les vues du duc de Broglie. C'est surtout pour l'attendre, pour lui

[1] Correspondance confidentielle du général Sébastiani, alors ambassadeur à Londres, et du duc de Broglie. Il y eut d'assez nombreuses lettres échangées, sur ce sujet, en décembre 1835. (*Documents inédits.*)

[2] Dépêche de M. de Sales, ambassadeur de Sardaigne à Paris, du 29 janvier 1836. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 598.)

laisser le temps d'accomplir son évolution, que notre ministre ne voulait rien brusquer. Si, en effet, le gouvernement de Vienne avait le sentiment, chaque jour plus vif, du péril que la politique russe lui faisait courir et de l'accord d'intérêts où il se trouvait avec la France en Orient, il ne lui en répugnait pas moins de tendre la main à la royauté de Juillet et de dissoudre lui-même la Sainte-Alliance qu'il avait mis tant de soin à reformer après 1830. Aussi, quand il rencontrait formulée l'idée d'une entente de l'Autriche et des deux puissances occidentales, le premier mouvement de M. de Metternich était-il de protester[1]. Cependant, vers la fin de 1835, il était visible que ses dispositions se modifiaient peu à peu à notre égard, surtout quand quelque événement mettait en plus vive lumière les desseins du czar. Notre ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, qui, dès 1833, avait indiqué la question d'Orient comme celle où l'on pouvait préparer, pour l'avenir, un rapprochement avec l'Autriche[2], notait, au fur et à mesure, ce changement, d'attitude. Il écrivait, le 23 novembre 1835, au duc de Broglie : « On est ici pour nous très poli dans la forme et, je crois, aussi très bienveillant dans le fond. Les incartades de l'empereur Nicolas sont odieuses au gouvernement de Vienne : soyez-en sûr. Nos allures lui agréent au contraire beaucoup; cela est également certain, pour le moment[3]. » Le chancelier se laissait plus souvent aller à se plaindre des envahissements incommodes de la Russie; il écoutait avec moins de trouble les insinuations de notre ambassadeur, ou lui faisait même des confidences assez inattendues. Tout en écartant autant qu'il le pouvait la seule pensée d'une complication et d'un conflit avec son voisin du Nord, tout en voulant prolonger le plus possible son rôle de conciliateur, il s'accoutumait insensiblement à chercher, dans les puissances occidentales, un point d'appui contre l'ambition moscovite.

Le duc de Broglie, si prévenu qu'il fût contre le gouvernement de Vienne, prenait acte de ces dispositions nouvelles et commençait à comprendre la nécessité de les cultiver. Il répondait à M. de Sainte-Aulaire, le 14 décembre 1835 : « La disposition de M. de Metternich est de se dire : « L'empereur Nicolas est un fou; on ne sait trop « sur quoi compter avec lui; il est possible qu'il fasse, du soir au

[1] *Mémoires* de Metternich, t. VI, p. 40.

[2] Lettres du 28 juin 1833 et du 12 février 1834. (*Documents inédits.*)

[3] *Documents inédits.* — Le même ambassadeur écrivait, un peu plus tard : « Les formes extérieures sont plus amicales, et nous avons gagné notablement dans l'opinion de la société. Nulle différence, aujourd'hui, entre l'attitude de cette société envers nous et celle qu'elle avait il y a dix ans. Cela vaut ce que cela vaut. »

« lendemain, quelque incartade qui me mettrait dans un grand em-
« barras. Le roi des Français est très raisonnable ; il ne fera point de « folies ; on sait à peu près à quoi s'en tenir avec lui. Mais c'est une « terrible chose qu'une alliance avec la France : c'est un bien bon « point d'appui que la Russie. Attendons, patientons ; à chaque jour « sa peine. En attendant, donnons-nous les airs du médiateur géné- « ral, de l'homme qui tient dans sa main le sort de tout le monde. » Je pense, comme vous, que cette disposition d'esprit doit être cultivée, secondée, ménagée, plutôt qu'attaquée vivement. » Le duc de Broglie demandait même si, pour pressentir le chancelier, il n'y aurait pas lieu de lui proposer une entente sur quelque autre sujet moins effrayant, par exemple, sur l'évacuation d'Ancône. « Ne serait-il pas possible, écrivait-il, de remettre sur le tapis cette affaire de l'engagement réciproque, de l'accord préalable à l'évacuation de la Romagne, en faisant sentir à M. de Metternich quel intérêt s'attache aujourd'hui à la parfaite harmonie entre l'Autriche et la France, en lui faisant entendre qu'au premier dissentiment, à la première complication entre ces deux puissances, la Russie poussera sur-le-champ ses affaires à Constantinople, assurée que l'Autriche lui appartient corps et bien. Si l'on parvenait à décider M. de Metternich à une convention sur ce sujet, cela aurait, outre l'avantage de la convention elle-même, l'avantage beaucoup plus grand d'un traité fait en vue d'une entente contre la Russie dans les affaires d'Orient [1]. » Si l'Autriche était changée, M. de Broglie ne l'était-il pas quelque peu, et ne devait-il pas être alors le premier à reconnaître que naguère il avait traité trop durement ceux avec lesquels, si peu de temps après, il était amené à chercher un accord ?

Qu'avec le temps et la pression des événements, l'Autriche dût finir par venir à nous, nous n'en voulons pour preuve que ce qui s'est passé depuis, en 1839, quand la question d'Orient s'est rouverte : le premier mouvement de l'Autriche a été alors de se joindre à la France et à l'Angleterre ; elle ne s'est détachée de nous, à regret, que quand notre politique égyptienne nous eut brouillés avec le gouvernement de Londres [2].

[1] *Documents inédits.*

[2] M. de Sainte-Aulaire écrivait en effet à M. Guizot, le 1er décembre 1840 : « Au début de l'affaire d'Orient (mai 1839), M. de Metternich s'est uni à nous, de très bonne foi, contre la Russie. Il a suivi, avec plus de résolution que ne le permettait sa circonspection habituelle, une politique indépendante, et, pour continuer dans les mêmes voies, il ne nous demandait que de rester unis à l'Angleterre. Quand notre dissentiment avec cette puissance a éclaté, il n'a pas hésité à me déclarer qu'il se rangeait du côté de l'Angleterre... Dans tous les cas, d'ailleurs, on ne pouvait raisonnablement espérer que l'Autriche fît face à la Russie et à l'Angleterre... Il ne

Donc, qu'on regarde l'Angleterre ou l'Autriche, l'entreprise dont le duc de Broglie avait tracé le plan, dès février 1834, n'avait rien de chimérique. N'était-ce pas après tout celui que devait réaliser le second empire, par la guerre de Crimée? En 1854 et 1855, la France, se dégageant enfin des suspicions créées par la république et le premier Empire, ravivées en 1830, a heureusement accompli ce dont on l'avait crue, ce dont elle s'était jugée elle-même, si longtemps, incapable, une grande guerre qui demeurât politique et localisée, qui ne fît pas surgir d'un côté la révolution, de l'autre la coalition. Cette guerre, heureuse entre toutes, non seulement a ainsi libéré sa politique extérieure, mais elle nous a donné, en Europe, une situation incomparable avec laquelle on eût pu faire les plus grandes choses, si tout n'avait été aussitôt gâché et perdu par les rêveries et les complicités italiennes de Napoléon III. Eût-il donc été impossible d'avancer, de plusieurs années, cet événement? N'eût-il pas été juste que l'avantage en appartînt à la monarchie constitutionnelle, sans torts envers l'Europe, au lieu d'échoir, par une étrange ironie, à l'héritier même du conquérant contre lequel s'était formée la Sainte-Alliance? Mais, malheureusement pour la France et pour la monarchie de Juillet, le duc de Broglie n'eut pas le temps de mener à fin son grand dessein. Une nouvelle crise ministérielle, survenue en février 1836, le fit sortir du pouvoir, cette fois pour toujours.

X

A l'ouverture de la session de 1836, le ministère du 11 octobre pouvait considérer avec quelque satisfaction l'état où il avait mis les affaires du pays. Au dehors, nulle complication n'était à craindre. La politique suivie avait eu ce résultat que la France, loin d'être menacée, était plutôt courtisée par les puissances que notre révolution avait le plus effarouchées. L'étranger commençait à prendre confiance dans la durée d'un régime qui, au début, lui semblait si précaire [1]. Au dedans, le procès des accusés d'avril et les

serait donc pas équitable de garder rancune à M. de Metternich pour son adhésion au traité de Londres; il l'a donné avec regret, après de longues hésitations. »

[1] Un Anglais, M. Croker, disait à M. Guizot, en 1848 : « Après l'attentat Fieschi, quand je vis par quelle fortune le roi Louis-Philippe y avait échappé et avec quelle vigueur son gouvernement défendait la société menacée, je le crus, pour la première fois, destiné à fonder, en France, le régime constitutionnel et sa dynastie. » Même sentiment se manifestait à Berlin et à Vienne.

lois de septembre avaient consommé l'éclatante et complète défaite du parti républicain. Un peu de lustre militaire s'ajoutait heureusement à ces succès politiques. En Algérie où, depuis cinq ans, l'on avait tant tatonné, le maréchal Clauzel venait de venger des échecs récents par une heureuse expédition contre Mascara [1]. Le jeune duc d'Orléans avait obtenu d'y prendre part et s'y était montré aussi intelligent que brave. Sa présence marquait l'importance que le pouvoir central, devenu plus libre de regarder au loin, allait désormais attacher aux opérations militaires d'outre-mer. Première page d'une brillante histoire que notre armée n'a pas oubliée, celle des campagnes des Fils de France, sur la terre d'Afrique. Dans le sein du gouvernement, l'union la plus complète régnait entre les hommes considérables qui composaient ce Cabinet d'un éclat et d'une autorité sans pareils; la leçon des crises récentes suffisait à prévenir toute tentation de désaccord. Ainsi, de quelque côté que l'on portât les yeux, l'horizon paraissait serein. Partout la prospérité et une impression nouvelle de confiance. « La nation, écrivait M. de Tocqueville, a été horriblement tourmentée; elle jouit avec délices du repos qui lui est enfin donné [2]. »

De si heureux résultats n'allaient-ils pas profiter au ministère qui les avait obtenus? Se flatter de cet espoir serait oublier que, dans la majorité conservatrice d'alors, le retour de la sécurité avait presque toujours pour conséquence l'indiscipline et les divisions. Dans son beau discours sur la loi de la presse, en août 1835, après avoir marqué la responsabilité que le cabinet assumait, le duc de Broglie avait ajouté avec une mélancolique fierté : « Les périls s'éloigneront; avec le péril, le souvenir du péril passera; car nous vivons dans un temps où les esprits sont bien mobiles et les impressions bien passagères; les haines et les ressentiments que nous aurons amassées sur nos têtes subsisteront; car les haines sont vivaces et les ressentiments ne s'éteignent pas. A mesure que l'ordre se rétablira, le poste que nous occupons deviendra de plus en plus l'objet d'une noble ambition; les Chambres, dans un temps plus tranquille, verront les changements d'administration comme quelque chose qui compromet moins l'ordre public; les hommes s'usent vite, d'ailleurs, messieurs, aux luttes que nous soutenons. Savez-vous ce que nous aurons fait? Nous aurons préparé, hâté l'avènement de nos successeurs. Soit : nous en acceptons l'augure avec joie; nous en embrassons avidement l'espérance. » L'heure était venue où la prédiction du duc de Broglie allait s'accomplir.

[1] Novembre et décembre 1835.
[2] Lettre du 27 janvier 1836.

La discussion de l'Adresse se passa cependant sans accident. On ne pouvait, en effet, considérer comme un échec sérieux le vote, plus sentimental que politique, qui s'y produisit au sujet des affaires de Pologne. En revenant de Tœplitz, vers la fin de 1835, le czar s'était arrêté à Varsovie; il y avait manifesté, avec une affectation de dureté, ses ressentiments et ses menaces contre des sujets infidèles. Peu après, des ukases avaient supprimé les derniers vestiges du royaume de Pologne, et en conséquence l'*exequatur* avait été retiré au consul général de France à Varsovie. Il n'en fallait pas tant pour soulever l'opinion à Paris. Toute la presse, le *Journal des Débats* en tête, avait lancé de brûlants réquisitoires contre le despote moscovite. Le gouvernement plus réservé, parce qu'il était tenu à plus de prévoyance, n'avait rien dit de ces événements dans le discours du trône. Il eût désiré que l'Adresse gardât le même silence; c'était impossible avec l'excitation des esprits. Il obtint du moins de la commission qu'elle se contentât de recommander, en termes généraux, « le maintien des droits consacrés par les traités », sans nommer la Pologne. Cela ne suffit pas à la Chambre. Un amendement fut présenté, contenant un vœu pour « la conservation de l'antique nationalité polonaise. » Vainement le duc de Broglie fit-il entendre le langage de la raison politique, l'amendement appuyé par MM. Saint-Marc Girardin et O. Barrot fut adopté à une grande majorité. Sur tous les autres paragraphes de l'Adresse, le gouvernement l'emporta sans difficulté.

Mais à peine cette discussion était-elle terminée qu'un incident imprévu, — une déclaration en faveur de la conversion des rentes, faite par le ministre des finances et désavouée par ses collègues, — amenait un débat où le ministère s'engageait à fond et se trouvait mis en minorité de deux voix. Au sortir de la séance, tous les ministres portèrent au roi leur démission.

Bien petit grain de sable pour arrêter une machine si puissante et qui semblait marcher si bien! Disproportion singulière entre la cause apparente et l'effet réel! C'est que, derrière ce vote, il y avait autre chose que la question économique qui avait fourni l'occasion et le terrain de la bataille. Il y avait d'abord et principalement l'action dissolvante du tiers parti. Ne pouvait-on pas aussi, pour une certaine part, attribuer la chute du cabinet au désaccord survenu entre le roi et le duc de Broglie, sur la direction de la politique extérieure? Non, sans doute, que Louis-Philippe, comme l'en ont accusé quelques-uns, eût tramé contre son ministère une sorte de complot et qu'il eût provoqué sous main l'incident de la conversion. Mais, autour du roi, plus d'un conseiller poussait, depuis quelque temps, à un changement de Cabinet, entre autres M. de Talleyrand,

le plus écouté de tous. Celui-ci en voulait au duc de Broglie de ne l'avoir pas suivi dans l'évolution par laquelle il s'était éloigné de l'Angleterre, pour se rapprocher des trois cours orientales. De l'hôtel de la rue Saint-Florentin partaient, contre le ministre des affaires étrangères, des condamnations en forme d'oracles qui circulaient à la cour et dans le monde politique. Le duc y était déclaré absolument impropre à la diplomatie et convaincu de s'être mis à dos tous les représentants des puissances [1]. Ces derniers et particulièrement les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse, dont on connaît les relations fréquentes avec le roi, secondaient, autant qu'il était en leur pouvoir, la campagne dirigée contre M. de Broglie. Le candidat que M. de Talleyrand poussait au ministère des affaires étrangères, peut-être avec l'espoir de le dominer, était M. Thiers. A l'entendre, c'était l'homme indispensable. « M. Thiers, disait-il sentencieusement, n'est pas parvenu, il est arrivé. » En dépit des origines révolutionnaires de l'ancien rédacteur du *National*, il lui obtenait l'appui des ambassadeurs des puissances continentales; leur faisant valoir que le jeune ministre s'était montré opposé à l'alliance proposée par l'Angleterre à la France, en vue d'une action en Orient [2]. Était-ce déjà par l'effet de ces recommandations qu'en septembre 1835, M. de Metternich, tout en tâchant d'exciter le roi contre le duc de Broglie, avait glissé quelques compliments à l'adresse de M. Thiers qu'il « regardait, disait-il, comme doué d'un esprit plus droit que plusieurs de ses collègues [3]. » Tous ces efforts n'avaient pas été sans agir sur le roi. Bien que ses rapports personnels avec le duc de Broglie fussent moins tendus depuis un an, il ne se refusait pas à entendre ce qu'on disait contre son président du conseil. L'ayant vu sans plaisir rentrer en mars 1835, il était disposé à voir sans regret son nouveau départ. Peut-être même, suivant l'expression du général de Ségur, en « attendait-il l'occasion [4]. » Il sentait que le duc serait toujours rebelle à le

[1] « Sa vocation est de n'être pas ministre des affaires étrangères », disait M. de Talleyrand du duc de Broglie. Ou bien encore : « Je ne sais comment a fait M. de Broglie, mais il a trouvé moyen de se rendre désagréable tout à la fois à Londres, à Vienne et à Saint-Pétersbourg; c'est jouer de malheur. » M. de Talleyrand se trompait, au moins en ce qui regardait Londres. Les hommes d'État anglais ne cachaient pas combien ils eussent désiré le maintien du duc de Broglie. Le fait est constaté par une dépêche de M. de Werther, ambassadeur de Prusse à Paris. (Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870, t. I, p. 598.)

[2] Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1870. t. I, p. 598.

[3] *Mémoires* de M. de Metternich, t. VI, p. 48.

[4] « C'est un fait que le roi, préparé à ce changement, en attendait l'occasion. » (*Mémoires* du général de Ségur, t. VII, p. 453.) Le général de Ségur

suivre et à le seconder, dans ses tentatives pour se rapprocher des puissances continentales : un autre ministre, surtout si on avait soin de le choisir de tempérament moins inflexible, n'entrerait-il pas plus facilement dans l'idée royale? Le prince se flattait que tel serait M. Thiers; il n'était pas jusqu'à l'humble origine et à la fortune récente de cet homme politique, à son autorité morale encore contestée, à son isolement et aussi à la mobilité de son esprit, qui ne parussent une garantie qu'il n'apporterait pas, dans ses rapports avec la couronne, trop d'arrogance et d'entêtement. Ainsi Louis-Philippe fut amené, non à renverser le duc de Broglie, — le mot serait inexact et injuste, — mais à le laisser tomber, à prendre son parti de sa chute, et à offrir aussitôt sa succession à M. Thiers.

La tentation était grande pour ce dernier. Quel rêve, pour le journaliste d'hier, de se voir, à trente-huit ans, président du Conseil, comme Casimir Périer, comme le maréchal Soult, comme le duc de Broglie, et avant M. Guizot! Quel rêve de manier ces affaires étrangères, dont cet esprit vite blasé ressentait, depuis quelque temps, l'impatiente curiosité! M. de Talleyrand ne lui répétait-il pas d'ailleurs que l'Europe le désirait et l'attendait? Cependant, — que ce fût prudence, patriotisme ou point d'honneur vis-à-vis de ceux avec lesquels il venait d'exercer le pouvoir, — il refusa d'abord, hésita pendant plusieurs jours, et ne finit par céder que sur de nouvelles instances.

Alors se trouva définitivement rompue l'union fragile, mais précieuse et féconde entre toutes, qui, commencée sous l'autorité, de Casimir Périer, confirmée dans le cabinet du 11 octobre, avait rassemblé, sous le même drapeau, des hommes comme le duc de Broglie, M. Guizot et M. Thiers. Ce que fut, pour la politique intérieure, le malheur de cette rupture, l'histoire est là pour le dire. La politique extérieure ne devait pas s'en mieux trouver. Le roi ne sera pas longtemps à s'apercevoir que la mobilité aventureuse de son nouveau ministre était plus dangereuse, au dehors, que la raideur un peu obstinée de l'ancien. Avant quelques mois, il lui faudra le congédier, pour échapper à une intervention en Espagne. Et plus tard, si M. Thiers reparaît un moment au ministère des affaires étrangères, ce sera pour nous acculer, en Orient, à ce désastre diplomatique de 1840 qui faillira nous mettre

raconte, au même endroit de ses Mémoires, qu'ayant exprimé au duc de Broglie son étonnement de la susceptibilité qu'il avait montrée dans l'affaire de la conversion, ce dernier lui « expliqua qu'il cédait bien moins à cet incident qu'à une incompatibilité très prononcée entre lui et Louis-Philippe. »

en guerre avec l'Europe coalisée et dont les conséquences pèseront si lourdement, jusqu'à la révolution de Février, sur la politique extérieure et intérieure de la monarchie de Juillet. N'aura-t-on pas alors plus sujet encore de déplorer que la direction de notre diplomatie ait été enlevée aux mains du duc de Broglie, et que celui-ci n'ait pu, sur ce même théâtre d'Orient, mener à fin le grand dessein qu'il avait conçu. Mais, en 1836, le noble duc avait quitté le ministère, sans esprit de retour, ne regrettant rien pour lui-même, quoique triste pour son pays, emportant, des intrigues des partis, une impression de dégoût sans aigreur, mais non sans mépris, qui augmentait encore son éloignement naturel pour le pouvoir. Aussi, étranger désormais aux compétitions de personnes, supérieur aux coteries, s'en tiendra-t-il, jusqu'à la fin de la monarchie, au rôle d'une sorte de politique consultant; servant parfois de parrain ou de conseiller aux ministres, mais résolu à ne plus être leur collègue; heureux d'ailleurs de pouvoir reprendre ces études fièrement solitaires, dont il ne sentait même pas le besoin de livrer le résultat au public, et, par-dessus tout, ces méditations philosophiques et religieuses, si droites et si viriles, qui devaient, par une montée laborieuse mais constante, l'élever peu à peu jusqu'à la pleine possession de la vérité chrétienne [1].

Paul Thureau-Dangin.

[1] M. Paul Thureau-Dangin a été conduit par ses études sur l'époque qui a suivi la révolution de 1830, études dont le *Correspondant* a publié divers fragments, à écrire une histoire complète de la Monarchie de Juillet. La librairie Plon doit très prochainement mettre en vente les deux premiers volumes de cette histoire. Ces deux volumes comprendront toute la période s'étendant de 1830 à 1836.

LE P. DIDON ET L'ALLEMAGNE

I

Plusieurs éditions successives écoulées, je crois qu'il vaut mieux dire enlevées en peu de jours, consacrent sinon le succès définitif et durable, au moins le succès présent, la vogue du livre du R. P. Didon, *les Allemands.*

J'entends dire par plus d'un critique que ce livre est inopportun. Il fait l'éloge de nos ennemis. Si un Athénien pouvait se lasser d'entendre appeler Aristide le Juste, à plus forte raison un Français, en entendant l'éloge de l'Allemagne, use avec une vertigineuse rapidité la très légère dose de patience que la nature lui a départie.

A ce point de vue, je trouve au contraire le livre du P. Didon on ne peut plus opportun. Il rappelle à un très grand nombre de nos compatriotes qu'il y a une Allemagne, et je les soupçonne fort de l'avoir complètement oublié. C'est un acte de patriotisme au milieu de nos luttes stériles, de nos dissentiments sans grandeur. Le gouvernement allemand a, dit-on, adressé des observations assez récentes, au gouvernement français, au sujet de l'habitude prise, dans les publications de cartes géographiques destinées à l'enseignement primaire, de couvrir d'une teinte foncée les provinces d'Alsace-Lorraine, perdues par le traité de Francfort. Le gouvernement allemand prend trop de souci. Son avertissement comminatoire, s'il est exact qu'il ait eu lieu, touche les éditeurs de cartes et leurs ouvriers coloristes; il passera inaperçu pour l'immense majorité des Français. Qui a le temps de songer que, *non plus au-delà du Rhin,* puisque le Rhin ne baigne plus la moindre parcelle de terre française, mais au-delà des Vosges, dont tous les défilés importants appartiennent aux Allemands, au-delà de la Moselle, où les canons prussiens sont braqués à Metz, et à cette citadelle de *Diedenhofen* que nous appelions autrefois Thionville, il y a une Allemagne puissamment organisée, développant avec le plus grand zèle toutes ses ressources scientifiques, industrielles, commerciales, militaires, spectatrice attentive de nos discordes ou de nos fautes et surtout ingénieuse à en profiter? Il est bien autrement

important de mettre aux prises des coteries rivales ou d'ergoter indéfiniment sur les chances que la gauche radicale ou l'extrême gauche intransigeante ont de remplacer la fraction opportuniste, qui paraît peu disposée à céder le pouvoir. On parle, sans doute, chez nous, de temps en temps, pour mémoire, des lugubres souvenirs de 1870. En réalité, ils s'effacent. Pendant ce temps, en Allemagne, on n'oublie rien. Les conquêtes de Louis XIV, celles du premier Empire, les terribles représailles de 1814 et de 1815, celles de 1870, tout cela forme une sorte de manuel d'éducation nationale qui, des humbles leçons de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur, jusqu'aux cours des universités, fait le texte que méditent les élèves et que les maîtres commentent passionnément.

En 1871, lorsque je parcourais l'Allemagne pour visiter les dépôts de nos prisonniers, j'ai eu sous les yeux, dans une série de publications populaires, un catalogue des usurpations de la France sur l'Empire allemand. Il commençait, avec la date de 1559, par le *vol* (*Raub*) des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. On voit que la mémoire des Allemands est tenace. Il y a plus de quarante ans d'ailleurs que Henri Heine nous en avait avertis plaisamment, en nous rapportant les doléances d'un farouche adepte de la jeune Allemagne, déplorant qu'on n'eût pas encore vengé sur les Français la mort de Conradin, mis à mort par l'ordre de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. On s'est beaucoup amusé en France des boutades d'Henri Heine, sans y voir les sérieux avertissements qui s'y sont cachés plus d'une fois. Henri Heine n'était Allemand qu'à ses heures et dans les accès d'enthousiasme lyrique qui en ont fait l'un des plus grands poètes de l'Allemagne ; mais avec son œil clairvoyant de juif cosmopolite et sa verve sarcastique de voltairien devenu Français, il pourrait nous servir de maître pour discerner les défauts de ses compatriotes, si nous savions profiter de ses leçons.

Veut-on d'autres exemples? En voici un plus récent qui montrera à la fois la fréquence de nos oublis et la persistance de leurs souvenirs. Qui songe aujourd'hui parmi nous au maréchal Davout, dont le nom continue cependant à être glorieusement porté dans l'armée française? Il eut pourtant son heure d'immense popularité à la suite de nos désastres de 1814, comme il avait eu, et à bon droit, ses jours de gloire au temps de nos triomphes. Il tint dans Hambourg, dans une ville ouverte, pendant tout le terrible hiver de 1814. Paris était pris, les alliés y avaient fait reconnaître les Bourbons, que le drapeau tricolore flottait encore aux bords de l'Elbe, et ce n'est que sur l'ordre du nouveau gouvernement régu-

lier constitué à Paris, que Davout rendit la place. Les Allemands n'avaient pu la forcer. Un tel fait d'armes entourerait en Allemagne le nom du maréchal Davout d'une véritable auréole. La gloire de cette héroïque défense a sans doute consolé quelque temps notre fierté nationale humiliée par tant de revers, mais le souvenir en est bien effacé parmi nous. Il est encore vivace en Allemagne, mais pour être contre le héros français un prétexte à de violentes accusations. La guerre a son éclat dans l'histoire, mais qu'elle est terrible dans l'affreuse réalité de ses moyens d'attaque et de défense! Les Allemands n'ont point oublié comment le maréchal français rendit possible la prolongation de cette magnifique résistance.

Sur le point d'être investi, Davout prit soin de mettre en réquisition tous les vivres et de faire sortir toutes les bouches inutiles. Un orphelinat contenait six cents jeunes garçons, il les expulsa. L'hôpital était plein ; il le vida, abandonnant les malades à la charité de ceux qui les recueillirent sur les routes des environs, et ne recueillirent souvent que des mourants. L'hôpital des fous eut le même sort ; on conduisit les aliénés hors des fortifications improvisées et on les abandonna. Une maison de détention renfermait un grand nombre de malfaiteurs ; Davout les mit en liberté sans s'inquiéter ni des crimes qu'ils pourraient commettre, ni de la terreur qui envahit les régions environnantes infestées de ces terribles hôtes. Cela ne suffisait point encore. Les femmes, les enfants, les vieillards, reçurent un soir l'ordre de quitter la ville le lendemain matin. Davout n'y voulait garder d'habitants que ceux qu'il pouvait employer aux divers services nécessaires dans une ville assiégée, ou ceux qu'il pouvait soumettre aux rigueurs d'une discipline militaire, dont la justice prompte et sommaire décourageait toute velléité de révolte ou de trahison. Quarante-trois mille personnes furent ainsi chassées du jour au lendemain, dans une telle confusion, que des mères perdirent leurs enfants, et ne les retrouvèrent qu'à grand'peine dans ces bivouacs de fugitifs où la misère fit maintes victimes avant que les habitants du Holstein et du Mecklembourg eussent pu se répartir ces bandes d'émigrés.

Davout eut-il donc tort? Non! il fit son devoir, et le premier général prussien venu en ferait tout autant à l'occasion. Il y a loin d'ailleurs des terribles nécessités de cette défense désespérée à la calme philosophie avec laquelle un Allemand, qui jouit, et à fort bon droit, de quelque considération dans sa patrie, me répondit, en 1871, à propos du massacre de nos paysans à Bazeilles : « Monsieur le professeur, à la guerre tout est permis. » *Im Kriege ist alles erlaubt.* Mais où ai-je lu ces détails sur le siège de Hambourg, détails que j'ignorais profondément, je l'avoue? Je les ai trouvés là où je ne

ne les cherchais guère. Dans une publication scolaire, consacrée à une éducatrice de jeunes filles, Betty Gleim, qui fut célèbre au commencement de notre siècle, et où je cherchais quelques renseignements sur les débuts de ces gymnases féminins dont on parle si souvent en France sans les connaître, et en oubliant surtout que l'enseignement de la religion y occupe partout la place d'honneur [1]. L'auteur de cette brochure a-t-il cherché dans une digression chauviniste une sorte de popularité? Pas le moins du monde. Il a simplement fait ce que fait tout écrivain allemand. Il a rencontré sur sa route des documents qui l'ont naturellement amené à faire appel à ce patriotisme rancunier qui est celui de nos voisins, ou à grossir, dans l'esprit et la mémoire de ses lecteurs, le dossier de leurs griefs contre la France, et il s'en est servi. Il ne s'en est nullement prévalu, et personne ne l'en a félicité. C'est ainsi que tout le monde agit, et la chose est toute simple.

Donc je sais gré au P. Didon de nous avoir rappelé vivement, un peu violemment peut-être, cet antagonisme dont nous perdons trop le souvenir. La haine ne s'allume chez nous qu'à l'instant de la lutte; elle tombe après le combat, même lorsque nous sommes vaincus, et, comme aujourd'hui l'on ne songe nullement à la guerre, nos instincts généreux ou notre légèreté, comme on voudra, semblent nous interdire de la raviver. C'est donc un service que de nous montrer les passions antifrançaises tenir, dans l'esprit des Allemands, la place que l'organisation militaire tient dans leur état social. En pleine paix, les haines germaniques, comme les innombrables phalanges de l'armée active et de la landwehr, sont toujours sur le pied de guerre, et n'attendent qu'un signal.

Il y a même une face de la question sur laquelle, à la place du P. Didon, j'eusse insisté davantage : insistance douloureuse, mais devant laquelle il ne faut pas reculer quand on veut dire la vérité à son pays. Tous les désastres que nous avons infligés aux Allemands ont resserré chez eux l'union des peuples et de leurs chefs naturels, et fait taire les dissensions des partis. Chez nous, grâce à la longue histoire de nos discordes, nos défaites ont entraîné la chute de régimes qu'une fraction de la population se croyait en droit de détester, de telle sorte que les dates lugubres qui marquent le deuil du pays sont aussi celles qui marquent l'avènement d'un parti. De là un singulier et étrange amalgame de sentiments qui

[1] *Betty Gleim, ein Lebens und Charakterbild, als Beitrag für Geschichte der deutschen Frauenbildung und Mædchenerziehung*, par A. Kippenberg. Brême, Heinsius, in-8°, 1881. — Betty Gleim fit une publication qui fut vendue au profit des familles expulsées de Hambourg. Telle est l'occasion de l'introduction de ces détails historiques dans le travail de M. Kippenberg.

s'excluent, mais dont la conclusion pratique est de diminuer l'humiliation de la défaite, de détourner nos regards des profondes blessures de la patrie et d'atténuer au moins la haine de l'étranger.

Il est donc assez naturel que le livre du P. Didon fasse, à un assez grand nombre de ses lecteurs, l'effet de ces vérités désagréables que nous avons entendues presque avec trop de componction après 1871, dans le premier élan de nos bonnes volontés réformatrices, et qu'on est mal venu de répéter aujourd'hui. Qu'elles ont été mieux accueillies ces pages où Victor Tissot nous dépeignait nos vainqueurs avec tous leurs défauts et tous leurs ridicules, et, en parcourant leur pays, nous signalait toutes ses laideurs et ses misères! La moquerie est, surtout en France, la consolation du faible et la revanche du vaincu. Dans ces esquisses légères, pleines d'entrain et d'humour, si bien faites pour réussir chez nous, où quelques mots heureux remplacent si avantageusement d'arides recherches et tiennent si facilement lieu de solides raisons, on trouvait l'image exacte de tous les petits côtés de l'Allemagne. On y tournait en dérision l'orgueil qui a suivi la victoire, l'esprit dur et rogue de la caste militaire, les naïves déceptions du pauvre peuple qui avait rêvé, après la guerre, une sorte de Paradis terrestre où nos cinq milliards retomberaient chaque matin en rosée bienfaisante, et qui gémissait de la cherté croissante des vivres et des redoutables conséquences d'une crise financière. « J'ai ri, disait Regnard, me voilà désarmé. » On ajouterait volontiers pour la France actuelle : « Me voilà rassuré. »

Le livre du P. Didon est une sorte de contre-partie des spirituelles boutades de l'auteur du *Voyage au pays des milliards*. Il resserre, il est vrai, la question en un seul domaine, celui de la vie intellectuelle et des universités; il laisse de côté ce formidable problème de la question sociale qui, pour offrir en Allemagne peut-être moins de dangers immédiats qu'en France, grâce à l'esprit de discipline et de hiérarchie qui domine encore là-bas dans toutes les classes, n'en est pas moins l'un des dangers du nouvel Empire, et peut-être l'une des pierres d'achoppement qu'il rencontrera sur sa route. Sur ce point, un curieux livre, trop peu remarqué peut-être, *l'Allemagne d'aujourd'hui*, de M. Alexandre Pey, donnerait aux lecteurs français les renseignements à la fois les plus curieux et les plus exacts. De ce côté aussi, notre amour-propre peut trouver à se consoler. Consolation faible et précaire, sans doute, que celle qui consiste à trouver chez ses voisins les maladies dont

[1] A. Pey, l'*Allemagne d'aujourd'hui*. Paris, Hachette, in-12, 1883. — Voy. surtout les études sur le socialisme en Allemagne et les romans d'Ernest von Waldow.

on se sent soi-même atteint! L'égalité dans la souffrance n'est certes point l'idéal que rêve notre siècle affamé d'égalité, et c'est la seule à laquelle il paraisse aboutir. Le P. Didon, fort résolument, se place en présence d'une des incontestables supériorités de l'Allemagne. Il nous la fait voir, il nous la fait sentir, il nous la fait, en quelque sorte, toucher du doigt. C'est une rude et ingrate besogne; mais c'est bien la tâche et le devoir d'un vrai patriote. Quand les Romains empruntaient aux peuples avec lesquels ils étaient en lutte ce qu'il y avait de meilleur dans leur organisation ou leurs armes, ils n'arrêtaient point complaisamment leurs regards sur leurs propres supériorités; ils songeaient à bien discerner, à deviner celles de leurs adversaires, et ils ne rougissaient pas de faire, la veille, des emprunts à ceux qu'ils espéraient bien vaincre le lendemain. C'est ainsi qu'ils sont devenus le premier peuple du monde. Si nous avons perdu notre antique prestige et notre prééminence en Europe, c'est pour avoir toujours trop songé aux emprunts que nous faisaient de toutes parts les nations rivales. Nous avons donné, sans compter, sans chercher à reprendre, sans songer surtout que, dans la vie politique comme dans l'économie domestique, une générosité imprévoyante est presque toujours le chemin de la ruine.

Ce que j'approuve encore sans réserves, dans l'œuvre du P. Didon, c'est cette largeur d'esprit, cette absence de passion ou de haine avec laquelle il aborde l'étude de ces grandes institutions universitaires de l'Allemagne. C'est en cela qu'il se montre Français, au meilleur sens du mot, et c'est en cela qu'il fait, comme intelligence, acte d'une bonne et sûre méthode. Nul, en effet, ne comprendra jamais ce qu'il dénigre par avance. C'est aux nations, considérées comme des corps, qu'il appartient d'avoir toujours la main sur la garde de leur épée. Je puis souhaiter à mon pays d'avoir un peu plus de cette clairvoyance que le sens de leur intérêt et la haine de l'étranger développent chez nos voisins, et que l'esprit politique, la continuité des traditions, l'éducation sérieuse des militaires et des hommes d'État, suffiraient à entretenir dans un pays bien organisé et où des institutions plus stables assureraient au lendemain le bénéfice des expériences de la veille. Mais l'individu ne peut s'assimiler ce qu'il lui est utile de recueillir sur un sol étranger sans y ouvrir en quelque sorte son intelligence, comme la plante qui veut fructifier s'ouvre à toutes les influences de l'atmosphère qui l'entoure. On a eu tort de se froisser, dans la presse française, de la sympathique description des mœurs et des institutions de ces corporations d'étudiants auxquelles s'est mêlé le studieux voyageur. On a cru de bon ton de se moquer de cette

lettre d'immatriculation à l'université de Berlin, où le prédicateur qui attirait, il y a peu d'années, au pied de sa chaire un si nombreux auditoire est qualifié, selon l'usage séculaire, de *juvenis ornatissimus*. On a blâmé la poignée de main traditionnelle que le nouvel inscrit a dû donner au recteur de l'université de Berlin, le grand helléniste M. Ernest Curtius.

Et moi aussi, il y a longtemps il est vrai, en 1862, je m'honore d'avoir serré, à Gœttingen, avec un respect sincère, la main de M. Ernest Curtius, qui professait alors à cette université. J'ai conservé en Allemagne quelques amitiés fidèles qui ont pu être attristées, mais non brisées, par les événements qui semblent avoir creusé un abîme entre les deux peuples. J'en ai ressenti les avantages, lorsque je suis allé, en 1871, secourir nos prisonniers; trouvant dans le souvenir d'anciennes relations cordiales des appuis sincères qui ont rendu ma mission plus fructueuse et plus facile. Je ne suis inscrit avec l'épithète de *juvenis ornatissimus* sur les registres d'aucune université; mais je figure, et je m'en fais honneur, avec le titre du plus haut grade, celui de *Maître en Gœthe*, sur les registres de la grande association littéraire qui a pour centre, à Francfort, la maison même où est né le poète, et j'en ai reçu le diplôme par un don tout spontané, après les événements de 1871, dans un moment où le nom français n'était point en faveur. Il y a donc partout, et même en Allemagne, dans ce domaine des choses de l'intelligence, un terrain neutre où de fermes et généreux esprits peuvent se rencontrer et s'entendre. J'ai vécu en Allemagne; je pourrais, plus et mieux qu'une foule de mes compatriotes, me donner à son égard le facile plaisir de la critique et du blâme; je persiste cependant à croire qu'il vaut beaucoup mieux étudier l'Allemagne que la maudire. Il faut se rendre compte de ses haines pour ne point s'endormir dans une fausse sécurité et préparer la défense; il faut reconnaître ses avantages pour savoir profiter des exemples qu'elle nous donne; il faut enfin égaler ses forces pour rendre un jour possible une réconciliation qui datera du moment où l'Allemagne sera bien convaincue qu'elle ne peut plus nous écraser. Au lieu de ces accès fébriles qui nous font passer, en France, d'une manière ridicule, de l'imitation la plus servile, et par conséquent la plus intempestive, à une rage de persiflage et de dénigrement, je voudrais voir la France, vis-à-vis de l'Allemagne, dans une situation d'esprit analogue à celle que rêve pour les ennemis de Rome le Nicomède de Corneille, lorsqu'il leur conseille

D'estimer beaucoup Rome et ne la craindre point.

C'est pour cela que le livre du P. Didon n'a excité chez moi que de la sympathie; c'est pour cela que, au rebours du public qui l'accueille avec la curiosité qui s'attache naturellement aux pensées d'un homme qui a fait quelque bruit, ou avec la maligne espérance d'y trouver prise à la critique, je crois qu'il vaut la peine d'une discussion sérieuse et je regrette qu'il ne l'ait pas toujours rencontrée dans notre presse. C'est l'œuvre d'un homme qui a vu trop rapidement, qui est loin d'avoir tout vu, qui s'est trop enthousiasmé, mais dont le coup d'œil est pénétrant et dont les remarques sont souvent fines et justes. Mais je serais indigne d'être fils de cette France du dix-neuvième siècle, où je ne crois pas qu'on puisse trouver deux individus complètement d'accord, si je ne passais de cet éloge général aux objections, aux restrictions ou aux réserves. Donc, mon révérend père, entrons en lice.

II

Commençons cependant par un nouvel éloge. C'est une bonne fortune pour l'auteur qu'il ait restreint la question au domaine universitaire. C'est, il est vrai, le seul qu'il lui ait été donné de bien connaître; mais c'est aussi celui où s'est préparée l'unité actuelle de l'Allemagne et où l'œuvre accomplie en 1870 trouve, dans le présent, ses plus fermes soutiens et, dans l'avenir, les gages les plus sérieux de sa durée.

La vie universitaire est, en Allemagne, tellement différente de ce qu'elle est en France, et ses avantages frappent si évidemment tout esprit qui n'est point prévenu, que la première impression est, en quelque sorte, trop favorable, et fait oublier, au moins momentanément, le parti que nous pourrions si facilement tirer des qualités natives de notre race. En France, la révolution a détruit toutes les institutions séculaires que nous avait léguées le passé. Depuis ce temps, tous les gouvernements ont cherché, chacun à leur point de vue, à reconstruire ce vaste édifice de l'instruction publique, et c'est une justice à leur rendre que de reconnaître qu'ils ont compris de plus en plus l'importance de cette question capitale. Mais aucun d'entre eux n'a rien fondé, parce qu'aucun d'entre eux n'a porté dans cette question un véritable esprit de désintéressement. Au lieu de constituer l'instruction publique à tous ses degrés, dans le but unique d'être utile aux jeunes générations et d'assurer pour ainsi dire la grandeur du pays, tous se sont préoccupés de former pour l'avenir de futurs adhérents à la politique qu'ils cherchaient à faire triompher. Il en résulte que leur œuvre, sans cesse mise en

question à chaque changement de régime, portait en elle-même des germes de dissolution, et qu'au lieu de contester la sérieuse résolution de faire de l'école un asile inviolable, où ne pénètrent point les bruits du dehors, l'histoire de notre législation scolaire n'est qu'une sorte de commentaire particulier de l'histoire de nos bouleversements politiques.

Rien de semblable en Allemagne. Les universités fondées au quinzième, au seizième, au dix-septième siècle, par l'initiative des princes, ont survécu à toutes les transformations qui ont changé si profondément la face du pays. Elles ont recueilli le bénéfice de toutes les innovations de la civilisation moderne, sans perdre aucun des privilèges du passé. Quelques-unes d'entre elles, sans doute, surtout en ce qui concerne les facultés de médecine, sont atteintes par le mouvement qui donne aujourd'hui aux grandes villes une incontestable supériorité. La médecine moderne se fait dans les cours de clinique plus que dans les livres, et les grands centres seuls peuvent posséder de vastes hôpitaux. Mais, en dépit de cette nécessité qui résulte des voies nouvelles où s'est engagée la science moderne, un assez grand nombre de petites villes universitaires ont conservé une vie réelle et une véritable influence. Chose assez singulière, cet esprit local, qu'on désigne en Allemagne sous le nom de particularisme, conserve aux universités leur physionomie spéciale et leurs traditions. Le Wurtemberg, par exemple, ne pèse plus d'un grand poids dans la politique allemande; mais il met son orgueil à conserver à son université de Tübingen sa gloire et sa vieille réputation. De telle sorte que, par une de ces antinomies si familières au caractère allemand, ces corps, qui ont tant fait pour l'unité de la patrie allemande, sont encore ceux qui manifestent le mieux la diversité de ses races et la variété de sa vie provinciale.

Or la physionomie de ces villes universitaires est vivement et fidèlement esquissée dans ce livre. L'étudiant allemand y est pris sur le vif avec son humeur batailleuse, son costume un peu étrange où les distinctions souvent séculaires des diverses corporations s'allient d'une manière bizarre aux modes du temps présent. On y voit aussi revivre cet esprit de discipline et de hiérarchie qui, jusque dans ces associations où le tabac et la bière jouent un rôle si prépondérant, assurent le maintien des traditions, je dirais presque des rites, qu'on accomplit sérieusement et que nul n'oserait enfreindre. Ce qui se mêle de vie laborieuse à cette turbulence extérieure, cette coexistence, dans les mêmes associations et avec une camaraderie fort réelle, des élèves riches et des pauvres étudiants souvent contraints à gagner péniblement leur vie en tra-

vaillant à prix réduit pour des libraires, ou vivant à ces tables presque gratuites que la générosité d'anciens fondateurs a créées dans certaines universités, tout cela est esquissé d'un trait juste et ferme; tout cela réveille chez ceux qui ont été témoins de cette vie des souvenirs précis et peut servir à donner aux lecteurs français quelques idées justes.

Je m'associe également à un regret exprimé par l'auteur. Le nombre des étudiants français immatriculés sur les registres des universités allemandes continue à être à peu près insignifiant. Quelques noms français que j'y ai autrefois rencontrés moi-même appartenaient presque tous à la Suisse. J'aurais voulu aussi que le P. Didon, puisqu'il écrivait pour attirer l'attention de la France sur un danger réel, insistât davantage sur le nombre toujours croissant des étudiants étrangers appartenant à d'autres races que la nôtre. Dans ces régions de l'orient et du midi de l'Europe, où des nationalités nouvelles tentent de se former, dans la lointaine Amérique ou à l'extrémité de l'Asie, c'était jadis à Paris que venaient tous les jeunes gens qui aspiraient à quelque culture intellectuelle élevée. Le courant se détourne de plus en plus vers les universités allemandes. Je n'ai point, pour ces deux dernières années, la statistique des étudiants japonais; mais, il y a trois ans, le nombre de ceux qui suivaient les cours des universités allemandes surpassait déjà de beaucoup celui des jeunes Japonais qui étudiaient en France. Les conséquences d'un tel fait sont on ne peut plus graves, et il méritait d'être signalé. Dans vingt ans, nos diplomates, nos consuls, nos marins, retrouveront dans ces contrées lointaines, à la tête des affaires et en possession de l'influence politique, ces élèves des universités allemandes, et ils les trouveront saturés d'idées antifrançaises qui auront laissé chez la plupart une trace indélébile.

Je m'étonne beaucoup moins que le P. Didon, de ce que les étudiants allemands ne sont point divisés en partis politiques. C'est tout simplement la conséquence de l'état social du pays. Les gouvernements, en Allemagne, reposent encore sur la puissance des traditions, et nul homme sensé ne songe à les renverser. Les aspirations révolutionnaires ne commencent à se faire jour que dans les masses ouvrières, et ce n'est point dans leur sein que se recrute généralement la jeunesse des universités. Ce n'est pas que de graves problèmes politiques ne préoccupent l'Allemagne. La difficile question des rapports des États secondaires avec la puissance prédominante de la Prusse fait le souci de plus d'un homme d'État. Mais l'histoire de cette question des rapports du pouvoir central avec les États qui lui sont subordonnés n'est

autre que l'histoire de l'Allemagne elle-même; elle remplit les annales de ce saint-empire romain germanique que l'enseignement des professeurs a glorifié, dont les universités ont rêvé la résurrection et qu'elles savent gré à la Prusse d'avoir reconstitué. La jeunesse est unie dans l'amour de la patrie commune; l'expérience se chargera de révéler plus tard aux hommes faits les difficultés de détail. En peut-il être de même en France, où les traditions et les souvenirs de la famille groupent par avance les étudiants en partisans de trois ou quatre formes de gouvernement? Le mal n'est point particulier à notre pays; il est la conséquence de nos bouleversements politiques. Je doute qu'on trouve plus d'unité chez les étudiants des contrées qui ont passé par des épreuves semblables aux nôtres. Il y a incontestablement des carlistes, des alphonsistes et des républicains parmi les étudiants de Salamanque ou d'Alcala.

III

Un des chapitres les plus curieux du livre du P. Didon est celui qu'il a intitulé : *l'Allemand bicéphale.* Il y a là une vue juste qu'il aurait même pu pousser beaucoup plus loin. Il faut, en effet, vivre un certain temps en Allemagne et voir les Allemands dans les mille détails de leur vie intime pour se rendre bien compte de ce trait fort singulier de leur caractère. C'est faute de l'avoir compris que les Français ont commis, à propos de l'Allemagne, tant de monstrueuses erreurs qui ont singulièrement contribué à établir leur réputation proverbiale de légèreté.

Je dirais volontiers qu'en toutes choses l'Allemand est aux deux pôles entre lesquels manque la zone intermédiaire, celle où notre esprit français se plaît à habiter. Ainsi, ce qui frappe dès l'abord le voyageur admis dans l'intimité des familles allemandes, c'est l'extrême simplicité des mœurs, cette sorte de bonhomie qu'on a prise quelquefois pour une naïveté crédule sur laquelle on s'est trop fié. Or à côté de ces mœurs si simples se place le plus scrupuleux et le plus minutieux respect de l'étiquette. Tout homme en Allemagne est pourvu d'un titre que les lois les plus strictes de la politesse obligent à lui donner toutes les fois qu'on lui adresse la parole; ce titre a une forme au féminin qu'il ne faut point oublier d'appliquer à la maîtresse de maison. Le formalisme le plus compliqué coexiste ainsi à côté de ce qu'on prenait tout à l'heure pour le plus naïf abandon.

Dans la famille, la femme semble entourée d'un véritable culte; il n'y a pas de littérature qui, plus que la poésie allemande, ait accumulé, sur les femmes et sur les jeunes filles, des épithètes plus

admiratives et plus tendres. Le culte des femmes a eu, depuis l'âge de la chevalerie, un terme spécial pour le désigner, *Frauendienst*, et la poésie moderne semble sur ce point marcher complètement sur les traces des *Minnesinger*. Or il n'est pas de contrée en Europe où cette femme si adulée soit plus complètement la servante de son mari; où le souci des exigences de la vie matérielle, la recherche du confortable pour son seigneur et maître, tiennent une plus grande place dans ses occupations journalières. L'éducation littéraire et musicale semble prépondérante quand on regarde d'une manière superficielle les occupations des jeunes filles des classes bourgeoises ou lettrées. Examinez de plus près, vous verrez qu'entre deux sonates, on enseigne aux jeunes filles allemandes une foule de recettes culinaires dont elles auront le plus grand besoin lorsqu'elles tiendront un ménage. L'éducatrice dont je parlais tout à l'heure, Betty Gleim, a écrit sur l'instruction des jeunes filles plus d'un traité d'un réel mérite. Elle est aussi l'auteur d'un livre de cuisine, d'un *Kochbuch*, qu'on réimprime encore aujourd'hui.

On parcourrait ainsi toutes les phases de la vie domestique et sociale. Que n'a-t-on pas dit, au temps du romantisme français, sur l'esprit rêveur et nuageux de l'Allemagne, sur le mysticisme de ses poètes et de ses philosophes, et l'on a ajouté, non sans quelque raison, que ce caractère de la plupart des écrivains et des penseurs était une des qualités de la race. Il y a, en effet, presque à tous les degrés de l'échelle sociale, et par conséquent dans toute la race allemande prise en général, une aptitude singulière à s'émouvoir aux accords d'une belle musique, à goûter les beautés de la nature, à ressentir une impression poétique à laquelle nos masses françaises demeurent absolument étrangères. Dans un voyage à pied que j'ai fait dans les Alpes de Souabe, j'ai entendu, dans une modeste auberge de village, des paysans, réunis le soir pour boire et fumer, chanter en chœur une ode de Schiller. J'ai été souvent frappé de recevoir, de paysans qui travaillaient dans les champs, des indications fort justes et fort précises sur les parcours les plus pittoresques et les points où la vue était la plus belle. Or cette race qui semble ainsi animée par le plus pur spiritualisme est une race gloutonne, préoccupée encore plus de l'abondance de la nourriture que de sa qualité. Elle aime la musique, mais elle ne sait pas l'entendre sans donner à son estomac au moins autant de satisfaction qu'à ses oreilles. Tous les lieux où l'on entend de la musique en Allemagne sont en même temps des cafés et des restaurants; dans les théâtres, l'entr'acte est marqué par une absorption colossale de comestibles; et ceux qui, pendant la guerre, ont eu des troupes allemandes à loger savent ce qu'il en coûte pour les satisfaire.

Dans la famille, même contraste. Les familles nombreuses sont en Allemagne la règle, tandis qu'elles sont malheureusement, chez nous, l'exception. Le père se glorifie de ses nombreux enfants, et l'aspect de la plupart des familles est on ne peut plus patriarcal. Mais ce père est un maître dont, à la moindre incartade, les châtiments établissent l'autorité.

Dans l'armée, la rigueur de la discipline est proverbiale; non seulement la sévérité, mais la brutalité de la répression, choquent nos habitudes françaises. Cependant cet officier allemand, qui ne se fait pas faute de frapper son inférieur, s'occupe de lui dans les moindres détails, veille à son bien-être dans les campements, exerce une sorte de sollicitude paternelle dont la vigilance contraste d'une manière étrange avec cette sorte d'abîme que les exigences de la hiérarchie ont creusé entre le supérieur et le subordonné.

La vie des princes des familles régnantes est un autre exemple fort curieux de cette rigueur stricte de l'étiquette et d'une sorte de familiarité et de simplicité d'allures qui étonne ceux qui ont vu le luxe de précautions avec lequel certains régimes français ont essayé de suppléer, par l'éclat extérieur, au respect qu'ils obtenaient si difficilement des masses.

Abordons résolument une face plus délicate du problème : les mœurs allemandes. Il est bien entendu, chez nos voisins, que la France est immorale et que Paris, en particulier, est la sentine de la corruption. La tenue extérieure des villes de l'Allemagne, surtout dans le Nord (ceux qui ont voyagé en Allemagne savent par avance que je ne veux point parler de Vienne), est incontestablement fort supérieure à celle de nos grandes villes françaises. Je professe tout le premier que c'est un immense avantage : c'est en effet servir la morale que de réduire le vice à se cacher. Toutefois le diable y perd-il grand'chose? J'en doute fort. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier tant soit peu les déplorables résultats de la fréquence des divorces. Là encore la même antinomie : la froideur du tempérament, le calme extérieur, la régularité des dehors et la violence des passions. L'Allemagne parle de la corruption de Paris; on pourrait répondre par la statistique des filles allemandes qui entrent à Saint-Lazare.

Si j'ai insisté sur ce point, c'est que je reproche au P. Didon, après avoir signalé le fait, de n'en avoir pas assez vu les conséquences. L'Allemagne qu'il nous présente est une Allemagne à peu près irréprochable. C'est presque une faute de la montrer telle à nos regards de Français. Plus d'un lecteur prendra cette liste de perfections pour une peinture de fantaisie. Il faut des ombres à un tableau pour que nous puissions y reconnaître l'image de la vie

réelle. Mais je veux prendre encore un autre point, fort important, où les remarques les plus justes, jointes à une observation incomplète, font aboutir le P. Didon à des conclusions on ne peut plus contestables.

IV

Qui n'a gémi, parmi les catholiques éclairés, de cette sorte de divorce, qui s'est opéré entre l'Église catholique et le courant de la science moderne? Divorce plus apparent que réel, mais que tous les adversaires du christianisme ont le plus grand intérêt à proclamer, et qu'ils espèrent bien rendre définitif! Il en est résulté que, sauf un petit nombre d'exceptions, les jeunes prêtres ne sont pas au courant du mouvement scientifique et littéraire; qu'ils connaissent peu et mal cette société qui se prétend éclairée, et dans laquelle un certain nombre d'entre eux sont appelés à exercer leur ministère; que, d'autre part, les classes dirigeantes, ou soi-disant telles, n'ont plus aucune notion d'une saine théologie; qu'elles ne connaissent le christianisme que par les attaques que dirigent contre lui des hommes qui ont tout appris, sauf cette religion qu'ils se mêlent de juger. Les ecclésiastiques qui s'occupent de recherches philosophiques et scientifiques ne savent pas même toujours où est le péril, et dépensent souvent infiniment de temps, de patience et d'efforts à réfuter des objections déjà surannées, comme des ingénieurs qui fortifieraient des passages par où l'ennemi ne songe plus à pénétrer, lui laissant libres d'autres voies qui le mèneront au cœur de la place.

Même la renaissance, si évidemment salutaire, des fortes études théologiques est presque un danger de plus dans la situation présente des esprits. Quelques professeurs éminents, quelques jeunes prêtres de talent, se rejettent aujourd'hui avec une ardeur enthousiaste vers la grande théologie du moyen âge. Il y avait longtemps que saint Thomas n'avait compté tant d'admirateurs. Ces vastes monuments, élevés par la piété et la science de la grande école dominicaine du treizième siècle, sont bien faits pour frapper les imaginations et enflammer les intelligences. Mais si l'on y trouve une exposition puissante et un admirable enchaînement, si la méditation de cette doctrine est une incomparable école pour le théologien et le penseur, il ne faut point qu'on oublie que le terrain de la lutte, et par conséquent celui de l'apologétique, ont complètement changé. La bravoure et l'héroïsme sont de tous les temps; seulement nul n'a besoin d'apprendre que la guerre ne se fait plus comme au moyen âge. De nos jours, où tout change avec une

rapidité vertigineuse, non seulement les lances et les armures des compagnons de saint Louis ne sont bonnes que pour les musées; mais même les engins de guerre dont on disposait il y a trente ans, si redoutable que parût leur puissance, deviennent aujourd'hui hors d'usage. Par cela seul qu'il était un homme de génie, saint Thomas, sans rien changer à sa doctrine, en modifierait complètement aujourd'hui l'exposition. Si la résurrection du thomisme, qui fait une si large part à l'expérience, paraît presque un fait providentiel en un siècle aussi préoccupé que le nôtre des sciences exactes, ce n'est qu'à la condition que, dans la polémique contre l'erreur, des armes toutes nouvelles soient substituées aux vieux procédés de défense de la scolastique. Là encore, le contact fréquent, immédiat, des facultés de théologie avec les autres facultés serait absolument indispensable.

Ce contact existe en Allemagne, aussi bien pour le clergé catholique que pour le clergé protestant. Les étudiants en théologie sont en rapports journaliers avec ceux des autres facultés. Les professeurs de théologie, perpétuellement mêlés et par l'exercice des mêmes droits, et par la jouissance des mêmes privilèges, et par la communauté de la même vie scolaire aux professeurs des autres facultés, n'ignorent rien de ce qui se passe dans ce monde des jurisconsultes, des savants, des philologues qu'ils coudoient incessamment. Il y a là un immense avantage que le P. Didon a parfaitement raison d'envier à l'Allemagne. Je regrette, comme lui, que ce monde savant de la France, ce monde où se recrutent les maîtres les plus éminents de nos facultés, les membres de l'Institut, les hommes qui, par les journaux, les revues, les livres, exercent sur l'opinion des classes intelligentes une influence souveraine, soit, pour une foule de jeunes prêtres distingués et pieux qui sortent de nos grands séminaires, comme une sorte d'Amérique dont ils ont entendu parler, dont ils connaissent la place sur la carte, mais qu'ils n'ont jamais entrevue et qu'ils ne se soucient même pas de visiter.

On voit que je n'ai affaibli ni le reproche que je fais à la situation du clergé français, ni l'éloge que j'adresse à celui qui signale cette immense lacune. Mais tout est-il donc, dans ces facultés de théologie de l'Allemagne, en ce meilleur des mondes possibles rêvé jadis par Leibnitz?

L'une des supériorités des facultés allemandes de théologie, et l'un des signes de leur puissante vie intellectuelle, est la multiplicité des publications périodiques auxquelles elles donnent leur concours et le nombre des volumes de science pure édités chaque année par leurs professeurs. Cependant il y a, pour les facultés protes-

tantes, qui figurent en première ligne dans cette statistique, une explication bien simple de cette fécondité, et qui devrait être signalée par un prêtre catholique. La théologie qui est, pour le catholicisme, le domaine de la tradition, est, pour le protestantisme actuel en Allemagne, la terre classique de l'innovation et comme un vaste champ d'expériences. Le dogme y arrive à être un fait individuel; et ce qui est l'état du dogme est encore bien davantage l'état de l'exégèse. Pour prendre un mot que le P. Didon doit connaître pour l'avoir, comme moi, maintes fois entendu, la *Christologie* du professeur A ayant au moins dix-neuf chances sur vingt de différer radicalement de la *Christologie* du professeur B, il est tout naturel que M. A et M. B éditent chacun un gros volume pour exposer leurs vues particulières. Là où les systèmes individuels surabondent, les livres doivent à tout le moins abonder. Il n'y a qu'une chose qui disparaisse, c'est la notion d'une Eglise sérieuse et d'une autorité dogmatique. Certains protestants et, parmi eux, je m'empresse de le reconnaître, des hommes graves et sincères se félicitent que chaque penseur doive ainsi, par une recherche personnelle, arriver à définir sa foi. Mais nul catholique ne considérera cet état comme un idéal.

Dans la longue liste, donnée par le P. Didon, des travaux les plus importants publiés sur la *Vie de Jésus*, pourquoi ne fait-il pas le triage si naturel des livres catholiques et des livres protestants? Pourquoi, par exemple, les travaux du docteur Sepp sont-ils sur la même ligne que tant de travaux écrits dans un sens absolument rationaliste ou négatif? Les Français ne sont pas si versés dans la connaissance de cette immense Babel de l'exégèse allemande. Ou il ne faut pas leur en parler, ou il faut leur donner quelque fil conducteur.

L'éducation scientifique du clergé français est, pour le moment, fort incomplète; mais nos grands séminaires nous donnent le clergé le plus pieux, le plus régulier, le plus irréprochable de l'Europe. Cette communauté de vie avec les étudiants de diverses facultés a souvent en Allemagne des inconvénients qui ont causé à l'épiscopat allemand plus d'un grave souci. Deux universités que le P. Didon a inscrites sur sa liste générale, sans paraître se douter de leur caractère spécial qui aurait dû le frapper, sont précisément le résultat d'une tentative faite pour remédier à ces périls. Ce sont les universités dites *incomplètes* (*Unvollstændige Universitæten*) de Münster, en Westphalie, et de Braunsberg, au diocèse d'Ermland, dans la Prusse propre. Elles se composent l'une et l'autre d'une faculté de théologie et d'une faculté de philosophie; c'est-à-dire, pour parler un langage plus à la portée des lecteurs français, d'un grand

séminaire de théologie et d'une école de hautes études. Le P. Didon ignore-t-il, d'ailleurs, que l'épiscopat allemand avait étudié la création d'une université catholique complète à Fulda, projet auquel les difficultés survenues à l'occasion des fameuses *lois* de mai l'ont obligé à renoncer? A l'université de Giessen, le grand séminaire, aux études duquel Mgr de Ketteler avait donné une si énergique impulsion, compte comme faculté de théologie catholique; mais cette faculté est à Mayence, en faculté séparée (*abgesonderte Facultæt*), et elle est, à la façon française, sous la surveillance immédiate de l'évêque. Enfin, dernière imputation plus grave! un certain nombre des professeurs catholiques des facultés de théologie étaient, en ces dernières années, devenus plutôt de purs savants que des prêtres; et c'est parmi ces âmes, séparées peu à peu du ministère et des salutaires influences qu'il exerce, que le schisme dit vieux-catholique a recruté ses adeptes, et qu'il conserve encore aujourd'hui cet état-major sans armée que la protection du gouvernement prussien persiste à maintenir.

Venons maintenant aux facultés protestantes de théologie. Elles ont des étudiants nombreux et laborieux, c'est incontestable; elles les recrutent d'ailleurs parmi les plus pauvres; ce qui est la meilleure garantie du travail. Mais combien en conservent-elles? Comment le P. Didon n'a-t-il pas signalé ce fait dont il est impossible qu'il n'ait pas été frappé. Prenez la liste des maîtres, des *Lehrer*, d'un gymnase quelconque. Vous y trouverez, au moins pour la moitié, d'anciens transfuges des facultés de théologie. Le jeune homme arrive à l'université, encore croyant et désireux de se consacrer au salut de ses frères. Au contact de ces systèmes d'exégèse, de ces *christologies* contradictoires et rivales, sa foi s'évanouit. Il se retourne vers la philologie ou les sciences exactes. Et parmi ceux qui persévèrent, qui prennent le titre de *candidatus theologiæ*, et que le suffrage d'une communauté protestante appelle à un ministère pastoral, combien y en a-t-il qui souscriraient sérieusement à ces confessions des Églises particulières, confessions cependant conçues, et pour cause, dans les termes les plus vagues et les plus généraux? Donc cette activité scientifique de la théologie protestante coïncide avec la dissolution la plus complète de toute unité religieuse.

Il y avait là un curieux paragraphe à ajouter au fameux chapitre de l'*Allemand bicéphale*. L'Allemagne, la terre du mysticisme, est la terre du scepticisme et de la négation. Le mal ne date pas d'hier. Prenons les trois philosophes dont les noms marquent les trois principales étapes du scepticisme allemand, Kant, Fichte, Hegel. Tous les trois se destinaient à être pasteurs et sont des transfuges

de la théologie. On sort de ces facultés sachant une foule de choses qu'ignorent, à mon grand regret, les élèves de nos séminaires; mais ces facultés, qu'on me passe cette antithèse, sont des séminaires de déserteurs et d'incrédules. Le seul avantage incontestable de ce mélange constant des étudiants en théologie avec ceux des autres facultés, c'est qu'aucun des clergés allemands, même le clergé catholique, n'est accusé de manquer de patriotisme et de demeurer étranger aux aspirations de la nation. On a bien, si je ne me trompe, inventé en Allemagne, vers 1872, le mot d'*internationale noire* (*schwarze Internationale*) pour désigner le clergé catholique. Mais le mot n'a pas fait fortune : c'est nous, Français, qui l'avons recueilli, comme nous avons copié, en les exagérant, tous les procédés de cette guerre antireligieuse, de ce *Kulturkampf*, auquel le prince de Bismarck est d'autant plus disposé à renoncer aujourd'hui qu'il nous voit accumuler sur ce point les fautes et les erreurs. Mais, si nous nous chargeons, hélas! de faire, en cela comme en tant d'autres choses, les affaires de la politique prussienne, il n'en résulte pas moins qu'on ne peut dépeindre, comme jouissant d'une paix religieuse complète, un pays où les fameuses *lois de mai* sont encore en vigueur. L'opposition catholique a sans doute en Allemagne une attitude toute différente de celle qu'elle a maintes fois prise en France. Le respect de l'autorité, presque inné chez tout Allemand, lui interdit toute attitude batailleuse, et c'est à force de patience, et par une résistance aussi calme que digne, qu'elle a usé la volonté de fer du chancelier. Mais on ne se douterait pas, en lisant le P. Didon, des graves motifs qui ont inspiré au *Reichstag* les éloquentes protestations d'un Reichensperger ou d'un Windthorst.

V

Les pages que le P. Didon consacre à l'enseignement secondaire et à la comparaison des gymnases allemands avec nos lycées sont excellentes. Lorsqu'il montre comment, par l'organisation sérieuse des écoles d'enseignement professionnel appelées chez eux *Realschulen*, les Allemands ont résolu le problème si difficile de répondre aux aspirations utilitaires des temps modernes sans altérer le caractère de l'instruction classique; lorsqu'il proteste contre ces prétentions « follement encyclopédiques » des programmes de notre enseignement secondaire; lorsqu'il dit avec tant de bon sens, en parlant de nos bacheliers, « que savoir superficiellement un peu de tout à dix-huit ans est le sûr moyen d'ignorer tout à quarante »,

il aura l'approbation de tous les hommes sensés, et surtout de ceux que leur profession met à même de constater le déplorable abaissement du niveau de nos études. Je ne suis pas moins de son avis lorsqu'il proclame les réformes accomplies dans le domaine de l'enseignement supérieur les plus essentielles de toutes, vu qu'en réformant la tête, on est sûr de modifier en un temps donné tout le corps. Seulement lorsqu'il propose la panacée qui doit, selon lui, régénérer à bref délai notre enseignement supérieur, je me vois forcé de soutenir que son « Collège universel de France » est une conception purement chimérique.

L'un des personnages de la *Tempête* de Shakespeare, Gonzalo, esquisse un plan de république idéale, où il supprime, bien entendu, la souveraineté, tout en prenant bien soin de se proclamer roi de cet État modèle : « La fin de sa république, réplique spirituellement son interlocuteur Antonio, en a oublié le commencement [1]. » C'est un peu l'effet du plan du R. P. Didon. Quoi! voici un studieux voyageur qui revient du pays où l'instruction supérieure est le plus décentralisée, qui a admiré sincèrement l'indépendance, la réelle et sérieuse autonomie dont jouissent les universités allemandes, et qui ne trouve rien de mieux à nous proposer, pour régénérer notre enseignement, que l'organisation d'une grande machine d'État, d'une tête sans corps, dont l'existence accroîtra la prédominance absolue de Paris et achèvera d'anéantir la vie des facultés de province, en un mot, un grand rouage administratif, mû par le ministère de l'instruction publique, « à la française », comme dirait Montaigne! Pourquoi d'ailleurs choisir le Collège de France, qui n'est point divisé en facultés? S'il est souverainement désirable qu'il y ait une grande et forte école de théologie à Paris, pourquoi ne pas prendre pour point de départ la Sorbonne, où vivent encore de glorieux souvenirs, où subsistent du moins, même dans les difficultés de la situation présente, les éléments d'une organisation rudimentaire qu'on pourrait développer? Pourquoi ne tenir aucun compte de la tentative de création d'universités libres? Je ne suis pas grand admirateur de la loi de 1875. Je la trouve souverainement mal faite, et même périlleuse pour l'Église. Il y avait tout autre chose à tenter pour établir, dans le domaine de l'instruction à tous ses degrés, ce concordat entre l'Église et l'État, sans lequel la paix religieuse ne sera point rétablie en notre pays. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer mes idées personnelles sur ces matières délicates. Mais quand on a vu la liberté dont jouissent les universités étrangères, le moindre embryon d'autonomie nous

[1] *La Tempête*, act. II, sc. I.

semble respectable. Pourquoi enfin ne pas signaler davantage les efforts récemment tentés pour donner aux facultés de province une vie plus sérieuse? Sans doute, les traditions de l'État, sous le régime actuel, sont aussi bureaucratiques, aussi centralisatrices, aussi autoritaires que jamais. Le peu de bien qui s'est opéré ne vient pas du système, tant s'en faut, mais d'un homme dont la libérale et intelligente initiative fera époque dans les annales du ministère de l'instruction publique. Le directeur actuel de l'enseignement supérieur, M. Dumont, connaît fort bien les universités allemandes, ce qui est rare parmi nous; et nul n'a mis, dans les emprunts qu'il a tentés de faire à leur organisation, une bonne volonté plus sincère et un esprit plus dégagé des préjugés administratifs. Il ne faut pas se faire illusion : c'est à peine un commencement. Nos facultés d'État forment toujours des agglomérations et non des corps. Elles sont encore comme les rayons d'un cercle qui aboutissent tous au même centre, qui est le ministère, et n'ont entre eux aucun point commun. Mais l'autonomie leur est au moins assignée comme un but vers lequel il leur est permis de tendre, et, grâce à l'impulsion donnée par un seul homme, ce but a été officiellement assigné par l'autorité qui semblait la plus jalouse de ses prérogatives. Par conséquent, c'est en province, tout autant qu'à Paris; c'est partout où quelques hommes peuvent faire acte d'initiative que les amis sincères de la liberté doivent faire appel à toutes les bonnes volontés, stimuler tous les efforts. Il ne s'agit pas d'une machine à créer de toutes pièces; il s'agit d'une chose à faire pénétrer dans les idées et dans les mœurs. Le « Collège universel de France » nuirait plus qu'il ne serait utile à la cause que le P. Didon prétend servir.

Qu'il me soit enfin permis de regretter que ce livre, où tant de bonnes intentions se font jour, où tant d'aperçus ingénieux sont de nature à provoquer chez nos compatriotes de sérieuses réflexions, pèche si souvent par le style. L'abus des comparaisons scientifiques, la hardiesse extrême et parfois l'incohérence des métaphores, la recherche des mots à effet sont autant de défauts dont on déplore de retrouver les traces trop fréquentes. « Les casernes en pleine floraison, la mémoire comparée à l'albumine qui féconde le germe, le malthusianisme de l'esprit », une foule d'autres témérités de ce genre, déparent ce style vif et imagé, où, à défaut d'un goût irréprochable, se manifeste toujours l'élan d'une âme ardente, dont le sincère patriotisme et la foi profonde ont droit à toutes nos sympathies.

Le P. Didon a eu jusqu'ici deux sortes d'adversaires. Dans les rangs des catholiques, il a éveillé les susceptibilités de ceux qui

croient que jeter l'anathème aux sociétés modernes est un devoir; dans les rangs des incrédules, il a recueilli les louanges intéressées de ceux qui croient que tout prêtre, qui se place franchement et résolument au milieu de son siècle pour tenter de le convertir, ne fera que traverser le christianisme et aboutira à une chute dont les ennemis de l'Église escomptent d'avance les profits. Son livre des *Allemands* ne confond ni l'un ni l'autre de ces deux clans hostiles qui, sous des dehors différents, font au ministre de Dieu la plus cruelle des injures : celle de tenir sa foi pour fragile ou suspecte. On dit que ce long voyage à travers l'Allemagne a été une scrupuleuse enquête de toutes les objections que le rationalisme contemporain a élevés contre la divinité du Sauveur; qu'il a été la patiente et consciencieuse élaboration d'un livre où l'incrédulité contemporaine sera du moins forcée d'avouer qu'aucune de ses attaques n'est ignorée, et que cette science moderne qu'elle oppose au christianisme n'est point demeurée étrangère au dépositaire de la tradition des vieux âges. C'est par une telle publication que le P. Didon pourra faire une œuvre plus durable et imposer silence à ses contradicteurs. Nul ne lui souhaite plus que moi une grande et éloquente inspiration alliée à la gravité, à l'autorité de la science. Puisque j'ai parlé de l'Allemagne, de la terre où tout le monde se pique de toucher à l'exégèse, qu'il me permette de toucher à un texte de nos Écritures. La foi veut le progrès, loin d'en être l'adversaire; mais ce mouvement des sociétés humaines vers leur but idéal, elle en fait un résultat des vues miséricordieuses de Dieu sur l'humanité régénérée par le christianisme, au lieu d'en faire le droit et l'apanage nécessaire de notre nature déchue. Surtout elle enferme en quelque sorte ce mouvement entre deux termes qui en sont les conditions indispensables. Il faut partir de Dieu et aboutir à Dieu pour que ce mouvement ait quelque chance d'être fécond. *In ipso vivimus, movemur et sumus.*

Rien ne peut mettre ces vérités en plus vive lumière qu'une étude sur le mystère de la Rédemption. Rien ne peut démontrer d'une manière plus victorieuse que, pour n'avoir point fermé son cœur à toutes les aspirations de la société moderne, le fils spirituel de saint Dominique ne laisse point périr un iota des anciennes et fortes traditions de l'Église. N'est-ce point l'Évangile qui prescrit de tirer de notre trésor les choses nouvelles et les choses anciennes, *nova et vetera?*

G. A. Heinrich.

LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE

CONTEMPORAINE

UN LIVRE RÉCENT DU PREMIER MINISTRE

L'Espagne, en ce moment, réimprime quelques ouvrages recommandés par leur mérite propre et, si je puis dire, par un commencement d'ancienneté. Le dix-neuvième siècle espagnol sent approcher sa fin, et il passe en revue ses travaux, cherchant à mettre en lumière et à faire vivre ceux qui lui semblent dignes d'un long souvenir. Les plus beaux drames éclos depuis quatre-vingts ans reparaissent à Madrid sur papier superbe, accompagnés de magnifiques portraits et d'excellentes notices biographiques et critiques. L'édition de Lopez de Ayala, mort en 1880, est continuée avec un zèle très éclairé; celle du comique Breton de los Herreros est confiée aux mains les plus compétentes; et voici que, durant l'automne de l'année dernière, les amateurs de la pure langue espagnole et des vieilles mœurs, chaque jour effacées par l'esprit moderne, ont vu renaître, en un charmant volume, les *Scènes andalouses* de don Sérafin Estébanez Calderon.

Cet écrivain, qui mérite une place à part entre les spirituels observateurs et moralistes que l'Espagne du dix-neuvième siècle a produits et produit encore, naquit à Malaga, le 27 décembre 1799, publia ses meilleurs articles de 1833 à 1846, et mourut à Madrid le 5 février 1867. Il a eu pour neveu le président actuel du conseil des ministres espagnols, M. Canovas del Castillo; et cet homme d'État, qui l'aima d'une affection presque filiale, s'est chargé d'écrire en deux volumes la biographie d'Estébanez Calderon, destinée à accompagner et à commenter l'édition de ses œuvres.

M. Canovas, au moment où il faisait imprimer ce livre [1], n'était

[1] *El solitario y su tiempo* (*le Solitaire et son temps*), 2 vol. Madrid, 1883. Le nom de *Solitaire* est un pseudonyme sous lequel Estébanez écrivit jadis ses *Scènes andalouses*.

point revenu au pouvoir, mais il conduisait avec autorité le parti conservateur, présidait les séances de l'Athénée et faisait entendre, aux cortès et aux trois grandes académies dont il est membre, une voix souvent combattue, toujours écoutée. Par bonheur, Estébanez, objet momentané de ses études, avait été, dans les moments critiques, en pleine guerre carliste, fonctionnaire du gouvernement d'Isabelle II; plus tard, il s'était signalé par un patriotisme enthousiaste et même aveugle; et après sa mort, l'école réaliste réclamait ses *Scènes andalouses* comme inspirées par des théories ou des préférences analogues à celles des Goncourt et des Zola. M. Canovas, racontant la vie et appréciant les œuvres de son oncle, avait ainsi un motif tout naturel d'exprimer ses idées littéraires et politiques, et plus ses déclarations seraient franches et raisonnées, plus elles devaient intéresser ses concitoyens. Cette occasion de dire ce qu'il pense et ce qu'il veut, M. Canovas ne l'a pas laissée échapper; aussi son livre a-t-il fait du bruit à Madrid, et aujourd'hui que l'auteur redevient maître des destinées d'un peuple dont on se dispute l'alliance ou dont on souhaite la neutralité, le reste de l'Europe a, ce semble, quelque intérêt à connaître ses principes et ses intentions.

I

Dès le premier chapitre, M. Canovas s'attache à justifier son oncle d'avoir jamais été révolutionnaire. Si Estébanez a célébré en vers exaltés les fameux rubans verts de 1820, sur lesquels étaient écrits en lettres noires ces mots : *La constitution ou la mort;* s'il a chanté qu'à la vue de ces rubans les despotes s'humilient, les trônes s'ébranlent, c'est là, selon le chef des conservateurs espagnols, une simple ébullition de jeunesse. Estébanez n'avait que vingt ans alors, et sans aimer la constitution de 1812, il était révolté par la réaction très dure et injuste qu'avait exercée Ferdinand VII. Le ruban vert protestait contre cette réaction, et pour le chanter dignement, il fallait bien se monter un peu la tête, se figurer plus ardent qu'on ne l'était, échapper même, par l'exagération des termes, au reproche de froideur ou de platitude.

Huit pages [1] consacrées par M. Canovas à cette apologie de quelques vers contre le despotisme marquent nettement l'attitude politique du biographe. Il est évident que son livre s'adresse d'abord à sa société, à son parti, et qu'on inspire à ce parti peu d'estime, surtout peu de confiance, quand on parle d'humilier les

[1] *El solitario y su tiempo,* t. Ier, p. 19-26.

despotes et d'ébranler les trônes. Plus loin [1], M. Canovas déclare que, dans les circonstances critiques, la qualité la plus essentielle est la prudence, que, chez les masses populaires (*las turbas populares*), on ne peut jamais s'attendre à trouver, et que, de ce côté, *il* n'y compte jamais. « Mais ailleurs, ajoute-t-il, et chez les hommes d'État de tous les partis, elle aurait dû quelquefois se rencontrer. »

Ainsi, M. Canovas ne tient compte, en politique, que de l'élite d'une nation ; il consent à s'entendre, à transiger peut-être avec des adversaires de son rang et de sa valeur, mais à condition que la multitude n'interviendra pas et n'aura jamais le droit de dicter sa volonté. Appeler M. Canovas au pouvoir, c'est maintenir toute entière la constitution de 1876, qui est son œuvre, et refuser toute extension de suffrage, tout élargissement de la loi qui fixe à vingt-cinq ans révolus l'âge des électeurs et exige d'eux, comme cens indispensable, le payement annuel d'une contribution foncière de 25 francs au moins ou d'une patente de 50 francs; ladite contribution ou patente devant avoir été payée, l'une pendant un an, l'autre pendant deux années, avant l'inscription sur la liste électorale. Par son horreur de la démagogie, son désir d'en rester aux institutions présentes, sans revenir à l'ancien régime, mais sans faire un pas vers la foule, M. Canovas nous rappelle Guizot ministre, et compte probablement sur l'énergie du roi, sur l'instinct conservateur des hommes qui possèdent, et sur la foi monarchique des Espagnols, pour éviter une révolution pareille aux nôtres. Comme historien, il a le style d'un doctrinaire ; il enseigne, il démontre, et semble un disciple de M. Mignet. Ne cherchez dans son récit même ni le mouvement et les drames sanglants de la guerre carliste, ni l'agitation désordonnée des villes espagnoles durant le premier enfantement de la liberté. Ce qui vit, ce qui brille, ce qui émeut parfois dans ce livre, ce sont les lettres d'Estébanez, citées à propos. L'oncle de M. Canovas, depuis 1834 jusqu'à 1838, fut intendant de l'armée isabéliste, préfet de Logroño, puis de Séville, et déploya une ardeur militaire et administrative que son biographe a soin de nous faire connaître, en le prenant lui-même pour témoin. Le *peintre* d'histoire, ici, c'est le héros ; le *professeur* d'histoire, c'est M. Canovas ; mais quel professeur habile et instructif ! Dans une prose qui parfois serpente un peu longuement, à la façon des anciennes périodes espagnoles, il analyse les situations politiques, il enchaîne les faits et il les explique si bien, que l'on s'étonne

[1] *El solitario y su tiempo*, t. Ier, p. 296.

d'apprendre tant de choses et d'y voir si clair. On se croirait stupide de ne pas comprendre et fou de songer à contester. Une certitude complète, irrésistible s'empare de l'esprit, qui s'ouvre sans effort pour la recevoir et ressent une grande joie, mais tout intellectuelle, où la sympathie, l'imagination, n'ont point de part.

La guerre carliste n'est ici ni un drame ni un tableau; c'est une série de problèmes bien posés et bien résolus. Quelles étaient les chances de cette guerre? Quels moyens avait-on, de part et d'autre, pour la soutenir? Comment a-t-elle pu durer si longtemps? Autant de questions auxquelles on aime à entendre répondre avec la précision lumineuse de M. Canovas.

Le roi Ferdinand VII, nous dit-il, était à peine mort depuis quatre jours, que déjà le drapeau de son frère (don Carlos) était arboré, quoique sans succès, à Talavera-de-la-Reina; et au même moment les volontaires royalistes de Bilbao prenaient résolument les armes en sa faveur, commençant ainsi la rapide et formidable rébellion des provinces basques. Au bout de trois mois à peine, don Carlos y avait déjà une petite armée et, pour la commander, le général le plus capable qu'il eût été possible de trouver.

Tout le monde pressentait, bien avant la vacance du trône, que la guerre civile était inévitable; mais les carlistes seuls, réunis en faisceau et organisés (sous le nom de volontaires royalistes), étaient bien prêts pour l'entreprendre. Formé, au contraire, précipitamment par des monarchistes à toute épreuve, comme Estébanez; par des libéraux modérés, comme ceux qui, plus ou moins ostensiblement, avaient transigé avec Ferdinand VII et surtout avec son épouse, et que, pour cette raison, l'on appelait *Cristinos;* par les hommes de 1812, enfin, et les révolutionnaires impatients récemment ramenés de l'émigration, le parti de la fille du roi manqua au début d'unité et de direction fixe, ce qui fit perdre les moments les plus favorables pour empêcher la guerre de prendre l'essor immense qu'elle prit à la fin. Mais la possession de Madrid, de la *Gazette royale*, de tout l'organisme officiel, donnait, d'un autre côté, de grands avantages à la reine, en ne permettant pas au carlisme de s'emparer, dans la première confusion, du trône qu'il convoitait : c'était là une compensation aux inconvénients que je viens d'exposer. Tout d'abord le parti isabéliste eut dans ses mains l'armée, qui obéit en masse au gouvernement établi, bien que beaucoup de chefs et d'officiers eussent isolément passé au parti contraire; et en janvier 1834, don Jeronimo Valdès commandait déjà, dans les provinces basques et la Navarre, un corps de troupes supérieur, sous tous les rapports, aux forces de don Carlos, quoiqu'il ne s'élevât pas au-dessus de seize ou dix-sept mille hommes,

en y comptant les garnisons nombreuses et en partie indispensables. Les carlistes, de leur côté, n'atteignaient encore qu'à la moitié de cet effectif, sous le commandement de l'ancien colonel Zumalacarregui; mais tout inférieurs qu'ils étaient jusqu'alors en nombre et en qualité, ils comptaient, on le sait, pour vaincre leurs adversaires, sur un avantage énorme : celui de combattre dans leur propre pays, qui leur offrait des secours incessants; de connaître montagne par montagne, ravin par ravin, torrent par torrent, leur territoire si accidenté et situé justement au centre de cette chaîne pyrénéenne, pleine d'escarpements, qui de ce côté pénètre presque jusqu'à l'Èbre. Dans le pays nulle opération n'est possible, sauf des opérations de montagnes, plus faciles à exécuter par des troupes volontaires et détachées que par des bataillons organisés et dressés pour la guerre régulière, à moins que ces bataillons ne suppléent par leur nombre à tous les désavantages de leur situation. Et à cette époque, l'armée de la reine n'étant pas assez forte encore pour y suppléer, la lutte, que beaucoup de gens jugèrent tout d'abord devoir être courte, présentait déjà, dans les derniers jours de janvier 1834, un caractère très grave aux yeux des personnes intelligentes et impartiales.

Avec la même sûreté d'appréciation, le même don d'analyse, le même talent d'instruire, l'auteur nous montre aux prises, dans le sein du parti d'Isabelle, les différentes opinions que tout à l'heure il énumérait. Monarchistes déterminés, libéraux modérés, révolutionnaires ardents, veulent tous la défaite des carlistes, mais ils veulent tous aussi le triomphe d'idées différentes, et les soutiens de la jeune reine et de sa mère se divisent ainsi contre eux-mêmes. Les embarras du gouvernement s'accroissent d'heure en d'heure; des cités, des provinces entières se déclarent pour les *exaltés*, se mettent en rébellion contre le ministère *modéré*, et ce ministère ne sait de quelle façon prévenir ou punir les révoltes. La crainte de paraître reculer et de faire crier au retour du despotisme l'empêche de mettre obstacle aux désordres naissants, et le livre désarmé aux attaques des anarchistes.

Tous les cabinets qui se succédèrent alors, nous dit M. Canovas, étaient nécessairement faibles, parce que, plus ou moins explicitement, il entrait dans leur programme à tous de condamner et d'exécrer même les actes de résistance accomplis par le régime antérieur. Excepté les carlistes, contre lesquels on croyait tout permis, tout ennemi du gouvernement, en eût-il appelé à la force, eût-il commis le funeste crime de sédition militaire, comptait sans hésiter sur l'indulgence de l'opinion publique, qui ne voulait plus voir les rebelles

traités comme l'avaient été naguère Lacy, Porlier, Torrijos [1] et leurs compagnons d'infortune. D'exils et de déportations, il ne fallait pas en parler; des gouvernements nés d'une amnistie et consolidés par d'autres ne pouvaient pas décemment, à l'entrée d'un nouveau règne, décréter de pareils châtiments; et les appliquer à des libéraux semblait peu honorable de la part de ministres qui venaient à peine d'être rendus à leur patrie après des émigrations longues et maudites... C'est pitié de songer par quels minces motifs les autorités d'alors perdaient leur réputation de libérales, eût-elle été gagnée dans cent émeutes, et devenaient immédiatement aux yeux de tous des despotes et d'abominables tyrans. Cela ne veut pas dire que de temps à autre on n'exécutât à la fin de sanglantes répressions et qu'on ne traitât rudement les libéraux quand ils se montraient impatients. La faiblesse, on le sait, devient parfois beaucoup plus violente et cruelle que l'énergie d'une volonté vraiment ferme et sûre d'elle-même.

Au milieu de ces désordres et de cette impuissance, les regards de bien des gens se tournent vers les généraux, qui tiennent en main la force et qu'on espère amener à s'en servir pour le raffermissement de la société. Le plus remarqué de ces hommes de guerre, en 1835, 36 et 37, se nommait Luis de Cordova. Il commandait l'armée libérale du Nord, et déployait du talent et de l'audace. Mais M. Canovas, appliquant au caractère et à la vie de ce personnage ses procédés d'examen et de démonstration, prouve qu'il était complètement impropre à obtenir ou à conserver une dictature.

D'abord il n'aimait pas le pouvoir, mais la renommée, et il courait la chercher soit dans le péril, soit dans le déploiement inattendu d'aptitudes que personne ne lui connaissait encore. Officier subalterne durant les luttes de 1820, diplomate pendant la paix, revenu sous les drapeaux à l'approche d'une seconde guerre, on s'étonnait de le voir subitement grand stratégiste, et l'on se demandait s'il n'était pas de ces hommes qui montent à la hauteur de toutes les situations. Mais lui, au lieu de s'imposer au gouvernement, il donne sa démission après une victoire; il n'essaye pas de tourner son armée contre ses adversaires politiques; il abandonne la partie, cède à l'injustice, n'a pas enfin, comme le dit M. Canovas, « une ambition tenace et résolue ».

D'ailleurs, eût-il voulu s'emparer du pouvoir, ses antécédents

[1] Ces trois officiers supérieurs, révoltés contre Ferdinand VII, avaient péri pour la cause libérale; et leurs noms étaient aussi chers aux ennemis de l'ancien régime espagnol que ceux de Ney et de Labédoyère aux adversaires de la Restauration française.

lui auraient fait grand tort. Dans les révoltes militaires contre l'ancien régime, il avait toujours pris parti pour le roi. Était-ce par attachement à son devoir de soldat? Il l'a dit plus tard, et avec vérité peut-être; mais le public ne parvenait pas à le croire : le sang des patriotes lui restait aux mains, la popularité lui était interdite; et dans ces premières heures d'affranchissement, l'Espagne, même par amour de l'ordre ou par crainte d'un cataclysme, ne pouvait se courber sous un maître impopulaire. Il fallut donc chercher un autre dictateur : on n'en trouva que trop; dès 1838, Narvaez songeait à prendre ce rôle; mais, plus habile d'abord, ou mieux servi par les circonstances, Espartero s'empara le premier du rang suprême.

On ne saurait le nier, dit M. Canovas, si hautement qu'on respecte sa mémoire, digne d'estime à plusieurs égards, Espartero plus que personne est cause de la prétention que les chefs d'armée ont affichée dans la suite de diriger, à ce titre même, la politique espagnole. Ce n'était pas là, bien qu'on puisse le croire à première vue, ce que les pauvres *héros* de l'île de Léon avaient voulu en 1820. Quel que fût le motif de leur rébellion, et en supposant même qu'ils aient été guidés par des sentiments politiques vraiment incompatibles avec la monarchie absolue, on peut avec certitude affirmer une chose : ni Quiroga, ni O'Daly, ni Riego, ne pensèrent à devenir ministres par un tel chemin. Dans l'attitude révolutionnaire de l'armée en 1836, il y eut indubitablement exaltation patriotique, haine violente des idées carlistes et, pour ce motif, adhésion irrégulière aux idées libérales. Mais personne alors, et moins que personne les sergents de la Granja [1], ne songea dans l'armée à prendre le pouvoir conquis en violant la discipline, mais à le remettre aux hommes politiques qui représentaient les doctrines préférées et triomphantes. Avec Espartero, apparut enfin le général rusé qui, par tous ses actes, s'acheminait à l'assaut et à la possession du pouvoir.

La distinction établie ici [2] par M. Canovas est peut-être juste, et nous ne demanderons pas mieux que de croire au désintéressement des premiers soldats espagnols qui se *prononcèrent*. Leur exemple n'en a pas été moins funeste à la discipline d'une armée si brave, si indomptable aux périls et aux privations. Depuis le commencement de ce siècle, toutes les révolutions de l'Espagne, même celles que M. Canovas doit approuver [3], ont eu pour auteurs des soldats;

[1] Ceux qui, par leur révolte du 12 août 1836, forcèrent la reine Christine à proclamer la constitution de 1812.

[2] Canovas, *El solitario y su tiempo*, t. II, p. 82 et 83.

[3] Dispersion des cortès républicaines par le général Pavia (2 janvier 1874);

et comme souvent les chefs obéissaient aux motifs les plus personnels, il est souverainement difficile de se diriger dans ce labyrinthe historique : ni l'état de l'opinion, ni la marche des idées, ni les vrais besoins de la nation ne suffisent à tout expliquer. Les généraux eux-mêmes changent continuellement de langage et d'attitude, aucun d'entre eux ne représente un principe, et chacune de leurs volte-face peut s'interpréter de mille manières. J'aimerais, je l'avoue, à voir tant d'intrigues débrouillées, dans un ouvrage plus étendu, par la sagacité de M. Canovas. Sa parole y porterait d'abord la clarté, et, en matière obscure, la clarté est le plus grand mérite. Resterait encore à y mettre l'émotion et le coloris. Quelque écrivain brillant et généreux s'en chargera peut-être un jour, mais il fera bien de prendre ici sa première leçon et de relire souvent les appréciations historiques si nettement formulées dans cette biographie.

II

Estébanez, dont M. Canovas nous raconte la vie, cessa, dès 1838, de jouer un rôle politique important, et ce n'est pas à titre d'administrateur ou d'homme d'État qu'il attire aujourd'hui l'attention des gens instruits. On le réimprime parce qu'il a écrit de charmantes pages et peint avec une verve exquise les mœurs originales du peuple espagnol au moment où elles allaient disparaître, emportées par le grand mouvement européen. Ses meilleurs articles virent le jour pendant la lutte des classiques et des romantiques; et comme il arrive souvent en pareil cas, les deux écoles se le disputèrent. Il est hardi, coloré, vivant, comme nous voulons l'être, disaient, en 1838 et 1840, les romantiques. Il a plus de goût que vous autres, répliquaient leurs adversaires; il n'exagère rien, il choisit ses images tout en ayant l'air de les prendre au hasard. Estébanez répondait alors aux deux partis : « Je n'appartiens à aucune secte littéraire, je suis Espagnol, j'ai des yeux, je lis nos vieux livres et je vois nos gens d'aujourd'hui; je peins d'après nature, mais avec quelques couleurs de l'ancienne palette. » Quarante ans s'écoulent, et voilà que les *naturalistes* ou *réalistes* de notre époque veulent le tirer à eux et s'autoriser de son exemple. M. Canovas demande la parole sur ces prétentions contradictoires, et prend occasion de ce débat pour résumer l'histoire et analyser le caractère des systèmes qui, depuis les premières années de ce siècle, ont aspiré à régir les lettres et les arts.

restauration d'Alphonse XII par le soulèvement militaire de Sagoute (29 décembre 1874).

Le romantisme, dit-il d'abord, nous est venu de France, d'où nous avions reçu le genre classique; avec les Bourbons, arrivèrent jadis à Madrid les règles un peu étroites de Boileau et de Voltaire. Contre ces règles, que toute l'Europe reconnut jadis, toute l'Europe aussi s'est révoltée. Quand la France eut brisé les liens de l'ancien régime politique, elle brisa de même ceux de l'ancien régime littéraire qu'elle avait réellement fondé. Et nous avons suivi, nous autres Espagnols, son exemple que de bonnes raisons semblaient justifier. En France, les règles de Boileau avaient fait leur temps; au théâtre surtout, les tragédies classiques devenaient de plus en plus faibles et vainement pompeuses. En Espagne, où peu d'œuvres fortes étaient sorties du moule classique et étranger, on se reprit à aimer Lope de Vega, Calderon, Tirso de Molina, Alarcon, Mareto, Rojas, poètes indigènes, poètes libres et poètes de génie. Le romantisme triompha donc chez nous comme ailleurs; « mais, ajoute M. Canovas, cette révolution littéraire, non sanglante heureusement, a eu le même résultat que celles, beaucoup plus dangereuses, de la politique. *Elle a laissé le monde à peu près où il en était* [1], changeant plutôt la forme que le fond, les noms que les choses ».

Ce mot est d'un homme qui nulle part n'aime les émeutes, qui déteste et méprise les révolutions, qui n'en veut plus voir et ne les croit bonnes à rien; ce mot enfin ne m'étonne pas sous la plume du chef des conservateurs espagnols; mais, au point de vue esthétique, il me semble injuste. En France, le mouvement romantique n'a pas du tout *laissé le monde de l'art où il en était*. Toute une poésie lyrique, absolument neuve, est née sous son influence; des œuvres dramatiques, imparfaites il est vrai, mais semées de scènes admirables, n'auraient jamais vu le jour si ce mouvement ne s'était produit. Faut-il rappeler Chateaubriand et Mme de Staël, qui l'ont provoqué? faut-il redire que, sans Chateaubriand et ses grandes peintures historiques, ni Augustin Thierry, ni le Michelet des meilleurs jours, ni Barante, ni Montalembert, n'eussent été si hardis, si éloquents, si vrais dans l'évocation du passé? Lamennais, Lacordaire, Delacroix, David d'Angers, Meyerbeer, Berlioz, n'ont-ils donc rien dû au romantisme? Et la critique d'aujourd'hui, même la plus calme, la plus austère, la plus respectueuse envers les œuvres classiques, ne s'est-elle pas, grâce au romantisme, éclairée, élargie, rendue capable de tout sentir et de tout comprendre? La Bruyère et Fénelon décriaient le gothique; Voltaire appelait Shakespeare *un sauvage ivre*, et déclarait que,

[1] Canovas, *El solitario y su tiempo*, t. I, p. 111.

pour l'homme de goût et pour le penseur, il n'y a, dans toute l'histoire, que quatre siècles; la Harpe n'entendait rien aux pièces d'Aristophane et dirigeait contre ce comique trop peu régulier des plaisanteries bien lourdes et bien aveugles. Qui fermerait aujourd'hui ses yeux, son imagination et son cœur à tant de grandes œuvres, uniquement parce qu'elles sont inégales et libres? L'immense variété de nos plaisirs esthétiques, c'est au romantisme que nous le devons; il a rajeuni tout, jusqu'au théâtre des Grecs; après les préfaces de *Cromwell* et des *Burgraves*, Eschyle fut certainement plus goûté qu'après les traductions du P. Brumoy. Et si l'humble auteur de cet article ose citer sa propre expérience, il dira que, de tous ses maîtres, ceux qui l'ont rendu capable à la fois d'aimer Sophocle et Shakespeare, Virgile et Dante, Racine et Calderon, Horace et Gœthe, ce sont ceux précisément dont on souriait, il y a trente années, et dont on disait : Ils sont romantiques; l'inspecteur général leur donnera sur les doigts. Aujourd'hui les programmes scolaires portent Byron et Victor Hugo : le monde de nos études et de nos admirations a doublé d'étendue, depuis le romantisme, comme le monde des navigateurs depuis Colomb et Vasco de Gama.

En Espagne, je l'avoue, le romantisme était moins nouveau; c'était un retour naturel à l'admiration des grands écrivains, des grands artistes libres d'autrefois; c'était une rentrée triomphante de Calderon et des poètes populaires du romancero. Mais ce retour même était retardé par mille préventions; des critiques trop autorisés chicanaient la gloire des vrais maîtres, condamnaient les inspirations les plus hautes, les formes les plus simplement belles. L'Espagne avait besoin (et M. Canovas le reconnaît lui-même) d'élargir sa science littéraire et de produire des œuvres moins insignifiantes que les prétendues odes *anacréontiques* et les fades pastorales du temps de Charles IV et de Ferdinand VII. Le romantisme a donné à nos voisins des vues plus étendues sur toutes les littératures; il a inspiré aussi d'admirables pages, des tentatives dignes d'un grand intérêt; si ce n'est pas assez encore, c'est pourtant beaucoup, et le monde esthétique, en Espagne comme ailleurs, n'est pas *resté où il en était*.

Il est vrai qu'aujourd'hui les audaces du romantisme sont, en un certain sens, continuées par les réalistes, et M. Canovas souffre de voir les lettres descendre si rapidement sur une pente qu'il redoute, et où le romantisme, dit-il, ne les avait que trop engagées. L'école nouvelle lui déplaît au plus haut point; il l'accuse d'*infester* maintenant la littérature, et il soutient que le peintre des mœurs andalouses, Estébanez, ne lui appartenait ni de près ni de

loin, qu'elle n'a pas le droit de le compter au nombre de ses adeptes ou de ses précurseurs.

Cette affirmation est très juste, et M. Canovas la prouve avec beaucoup de finesse et de logique[1]. Il cite un passage des *Scènes andalouses*, presque impossible à traduire en français, et où se trouvent décrites, dans le langage spécial des connaisseurs espagnols, toutes les grâces d'une danseuse populaire. On sent, à cette lecture, que la favorite du public madrilène ou sévillan n'est pas une vertu et que le goût de l'art chorégraphique, la passion esthétique pour le bolero et la cachucha, n'animent pas seuls le cœur et les sens des spectateurs. Mais leurs désirs, même clairement indiqués, n'ont jamais rien de brutal ou d'indécent; la jolie danseuse demeure enveloppée d'une atmosphère lumineuse et poétique. Estébanez, d'ailleurs, lui donne de l'esprit, une vivacité libre et piquante; il n'en fait pas une fille de joie stupide, invitant tout un peuple d'abrutis ou d'efféminés à se ruer vers elle. Et voilà, nous dit M. Canovas, une belle différence qui la sépare de *Nana*. Comme tous les personnages des *Scènes andalouses*, la danseuse espagnole cause à l'imagination du lecteur un plaisir sans dégoût, sans mélange désagréable ou avilissant. De même les vagabonds, les filous d'Estébanez sont amusants, souples et spirituels; on ne souhaite pas de faire comme eux, mais on les aime, ou du moins on ne leur en veut pas. Les coquins des romans de Zola sont tout différents : « Dès que je crois en voir un, dit M. Canovas[2], je me réfugie sous la protection de la police; je crains qu'elle ne soit pas assez active à me défendre. Mais ceux d'Estébanez ne m'effrayent ni ne m'irritent; si l'un d'eux était arrêté, peu d'entre nous, gens de goût, se refuseraient à solliciter le juge pour lui, le priant de corriger légèrement ce pauvre diable, ou même de ne pas le corriger du tout, et de le renvoyer dans la rue, théâtre joyeux et naturel de ses actions. »

La remarque est excellente et indique parfaitement l'opposition radicale des deux écoles. Estébanez et d'autres, bien plus grands que lui, Boccace, par exemple, ou la Fontaine, rendent le vice divertissant ou le conservent poétique; on ne *souffre* pas, chez eux, de la vilenie humaine; les faiblesses de leurs personnages sont drôles ou gracieuses; ils ne prennent des passions que le comique ou l'agrément, ils laissent de côté la laideur ou les tortures; ils ne vont jamais jusqu'au point où le lecteur dirait : Quel dégoût ou quel supplice! Ils nous procurent ainsi un plaisir constant, que l'on a

[1] *El solitario y su tiempo*, t. I, p. 164-204.
[2] *Ibid.*, p. 199-200.

le droit de préférer à d'autres impressions, mais qu'il ne faut peut-être pas ériger en règle.

Car enfin, nous diront ici les réalistes, ces aimables peintres du vice ou du crime, comment réussissent-ils à nous *charmer* toujours et à nous épargner toute secousse pénible? En nous dérobant une grande part du vrai, en ne nous montrant pas les dernières et les plus fréquentes conséquences des actions humaines. Quand vous lisez leurs livres, vous trouvez le vol plaisant, vous demandez l'impunité pour ces bons filous, dont le juge aurait tort d'interrompre les ingénieuses ou joviales prouesses! Peindre la vie sous de pareilles couleurs, c'est la peindre telle qu'elle n'est pas ou telle qu'elle se montre une fois sur mille. Les idéalistes, d'ailleurs, admirent un grand nombre d'œuvres où ce n'est ni la gaieté ni la grâce poétique qui ont le dernier mot. Les transports jaloux d'Othello ne finissent pas, comme ceux de Georges Dandin ou d'Amphitryon, par une scène d'excuse divertissante ou une apparition de Jupiter triomphant. Si Molière, seul peut-être, a eu assez d'art et de génie pour faire rire de tant de mots égoïstes et cruels arrachés par l'avarice au cœur d'Harpagon, blâme-t-on néanmoins Balzac de peindre le même vice effrayant, hideux chez Grandet? Entre toutes les manières de traiter un sujet humain, la plus douloureuse est souvent la plus vraie, et elle enseigne plus complètement à l'homme le péril dont ses vices et ses passions le menacent. Bref, M. Canovas a raison sur ce point, qu'Estébanez et les écrivains aimables ou comiques font mieux servir au plaisir de notre esprit leurs observations les plus naturelles, mais il a tort s'il veut que l'art soit toujours aimable, ou s'il condamne les réalistes pour ne l'être pas.

Du reste, sa sévérité à leur égard va beaucoup plus loin; il ne leur reproche pas seulement de manquer de charme dans la peinture du mal, il veut les exclure du domaine de l'art, eux et leurs ouvrages. Quel est leur but, nous dit-il, leur dessein avoué? Représenter les passions humaines, surtout les plus viles, telles qu'elles sont, et n'y ajouter rien, n'en rien retrancher, ne pas faire le moindre effort pour relever ce qui est bas, pour voiler un peu ce qui répugne! Eh bien! agir ainsi, c'est s'exclure du nombre des artistes; c'est préférer une photographie à un tableau; c'est se réduire à la *transcription* des choses, ne plus rien inventer, ne plus rien créer, n'être qu'un copiste.

« Et que me sert, ajoute M. Canovas, ce calque inexorable des réalités que la nouvelle école prétend m'offrir dans des romans? Si je veux absolument connaître les côtés ignobles de notre nature, je n'ai pas besoin d'ouvrir et de feuilleter un récit fictif, je préfère

lire la *Gazette des Tribunaux*, y étudier le procès Fenayrou, le scandale de Bordeaux, et autres affaires de ce genre, racontées tout au long avec exactitude et sans la moindre prétention esthétique. Là, du moins, tout est vrai et par conséquent instructif; voilà les documents humains seuls dignes de foi et que le médecin, le législateur, l'homme d'État, doivent consulter. Faites-nous sur ces sujets des rapports ou des traités, mais pas de romans ou de drames. En vertu même des principes réalistes, toute ombre de fiction doit être écartée; ne dites que ce qui *est*, jamais ce qui *peut* être. L'artiste invente et combine; vous n'êtes pas artiste, copiez et transcrivez, c'est toute votre tâche. »

Tels sont les raisonnements par lesquels M. Canovas s'efforce d'en finir avec le réalisme. J'ai plus d'une fois souhaité qu'ils fussent irréfutables, et qu'on pût dire même au plus célèbre auteur de tant de peintures abjectes ou malsaines : Vous vous êtes, par vos théories comme par votre pratique, violemment exilé du domaine de l'art. Mes croyances et mes répulsions me dicteraient volontiers cette sentence; la justice et les faits m'empêchent de la prononcer. M. Zola abuse de son talent, mais il est artiste; ni ses idées critiques ni ses romans ne nous autorisent à le nier.

D'abord il n'a jamais confondu l'œuvre d'art avec la simple copie de la réalité. Il l'a définie au contraire [2] « un coin de la création vu à travers un tempérament », et il n'a cessé de dire que ce qu'il cherchait dans un artiste, ce qu'il réclamait à grands cris, c'était la marque individuelle et originale. Il repousse l'accusation, que lui intente M. Canovas, de viser à copier servilement la nature. Il veut, dans l'œuvre, reconnaître ce qui existe, ce qu'il aurait pu lui-même observer, et sentir aussi l'âme, le caractère, le *tempérament* de l'auteur, comme il dit dans son langage trop matérialiste. Toute transcription froide et banale, quoique exacte, ne sera pas pour lui une œuvre d'art; il y faut du sang et de la vie; il y faut une grâce, une force et une chaleur, communiquées par celui-là même qui traite le sujet.

Reste à savoir si M. Zola, dans ses propres livres, met quelque chose de lui, ou si, infidèle à son principe, il se contente de copier ce qui est réel en observateur froid ou vulgaire. Ses romans n'offrent-ils, comme l'affirme M. Canovas, que des tissus de faits que l'on voit tous les jours, et qui ne peuvent rien nous découvrir de vrai ou d'utile? Les éléments dont il les compose ne coûtent-ils aucune peine à recueillir, à accumuler, à mettre en valeur, et ne

[1] *El solitario y su tiempo*, p. 176-179; p. 203.
[2] Zola, *Mes haines*, p. 307.

nous enseigne-t-il, comme l'ajoute M. Canovas, rien que *tout le monde* ne sache (que *nadie ignora*) avant d'avoir seulement ouvert le volume?

Tout le monde? c'est bientôt dit; mais lorsqu'un Français de province, ou un étranger qui voyage peu, contemple certains tableaux parisiens de M. Zola, n'apprend-il pas tout à coup mille choses qu'il ignore? Ne sent-il pas vivement ce qu'il n'a jamais senti? Ne se fait-il pas en lui comme une invasion de perceptions nouvelles? Quelle forte main le transporte au centre du mouvement moderne, et l'y laisse quelque temps ébloui, affolé, souvent écœuré, je l'avoue, jamais indifférent à tant de spectacles dont il n'avait pas soupçonné l'ampleur gigantesque, l'éclat maladif, la tristesse navrante ou l'abjection? Tel qui est né à Paris, qui y revient sans cesse, qui l'a presque toujours présent à la pensée, le revoit bien plus vivant, bien plus effroyable à travers l'œuvre de M. Zola. Suivez, dans un de ses derniers romans [1], le développement égoïste, et pourtant utile, du grand commerce, la lutte des petites boutiques contre l'immense bazar moderne, les longues tristesses, les obstinations et les désespoirs des vaincus, les jonchées de blessés ou de morts couchés sur le passage du char triomphal, et dites si les statistiques les plus consciencieuses, les rapports de police les plus exacts, les documents administratifs les plus complets, frapperaient aussi vivement votre imagination, laisseraient en vous un souvenir aussi troublant. Il a paru, vers la fin du second empire, un livre intitulé : *le Sublime*, qui marquait avec soin les diverses étapes par où passe l'ouvrier paresseux et buveur jusqu'à ce qu'il devienne *sublime* d'alcoolisme et d'aversion pour le travail. Ce livre a servi, je le crois, au puissant auteur de *l'Assommoir;* c'est là, peut-être, qu'il a le plus étudié l'ouvrier ivrogne, mais ce n'est pas là qu'il a puisé le don de le faire vivre et de le rendre tristement intéressant à tant de millions de lecteurs. Vouloir enfin exclure du nombre des artistes l'homme qui a écrit et semé de poésie *Une page d'amour*, c'est tenter une tâche aussi impossible que d'effacer de la liste des savants Laplace et Littré. L'un fut athée, l'autre positiviste; c'est un malheur, mais ils ont su beaucoup et beaucoup enseigné aux autres; ils ont donc été savants. De même M. Zola nous peint souvent les réalités comme il vaudrait mieux ne pas les peindre, mais il en concentre les impressions, et nous les transmet avec une force, une suite, un mouvement qui n'est qu'à lui; donc il faut, malgré M. Canovas et malgré nous, consentir à l'appeler artiste.

Oui, malgré nous; car il nous répugne de contempler durant

[1] *Au bonheur des dames.*

cinq cents pages consécutives une dégradation morale que rien ne relève. Plus cette dégradation ressort et se fait sentir, plus nous reprochons au peintre impitoyable de ne pas vouloir un instant se détourner vers quelque réalité meilleure. Il est cruel de respirer si longtemps un air corrompu et de voir celui qui vous y enferme ne pas songer à ouvrir de temps à autre une petite fenêtre par où puisse entrer une brise moins impure. C'est la souffrance qu'on éprouve en lisant *Nana :* tous les hommes, toutes les femmes de ce roman sont pourris; je dirai plus, tous sont bêtes et grossiers, On ne peut, il est vrai, nous faire mieux comprendre à quel point le vice abrutit; mais un tel spectacle et si prolongé dégoûte l'honnête homme et, ce qui est pis encore, le décourage, car il ne voit nul moyen d'éviter le péril.

Si jamais une passion pareille, dont les objets rôdent partout, s'allume dans ses sens, qui le sauvera et comment pourra-t-il se vaincre? La conscience ne dit rien ou parle trop bas; la religion n'est qu'une *peur* impuissante de l'*invisible;* se vaincre est une chimère, une idée creuse; personne n'y parvient, on est toujours vaincu par son tempérament, bien ou mal disposé pour la lutte de la vie.

N'admirez pas, dans un autre roman [1], cette jeune fille qui aime un homme et qui ne lui accorde rien; enviez-lui seulement sa belle santé : « Quand elle le voyait, dit l'auteur [2], si ému, si bouleversé, elle ne savait plus pourquoi elle se refusait. Et elle ne retrouvait qu'ensuite, au fond même de sa nature de fille bien portante, la fierté et la raison qui la tenaient debout dans son obstination de vierge. C'était par un instinct de bonheur qu'elle s'entêtait, pour satisfaire à son besoin d'une vie tranquille, et non pour obéir à l'idée de la vertu. Elle serait tombée aux bras de cet homme, la chair prise, le cœur séduit, si elle n'avait éprouvé une révolte, presque une répulsion devant le don définitif de son être, jeté à l'inconnu du lendemain. »

Voilà tout le mystère : bien portante, cette fille calcule bien, ne fait pas de sottise, comme on dit, ne s'expose pas à tomber dans toutes les misères après un instant d'ivresse et de prospérité. Mais qu'une indisposition, un changement de régime l'affaiblisse un jour ou l'exalte, elle s'égarera aussitôt; car elle n'a jamais eu le sentiment du devoir, aucune règle supérieure aux intérêts et aux impressions, aucune lumière qui puisse briller encore dans la tempête des sens ou le détraquement des organes. C'est une

[1] *Au bonheur des dames.*

[2] *Ibid.* — *Elle,* c'est Denise Baudu, première d'un grand magasin, *lui,* Octave Mouret, chef de la maison.

machine humaine en parfait équilibre, faisant le bien parce qu'elle est montée pour le faire et que les ressorts qui l'inclineraient au mal sont jusqu'ici plus faibles que ceux qui la maintiennent droite. L'idée d'obligation morale lui est étrangère, M. Zola et le positivisme l'exigent; il leur faut des organismes et point d'âmes, des encéphales et point de consciences; il leur faut, comme dit M. Canovas, des gens sans Dieu et sans libre arbitre. Ceux auxquels ils nous font entendre qu'il est avantageux de ressembler agissent toujours par nécessité physique, jamais par devoir, et le romancier se hâte de nous en avertir. Il craint qu'en voyant par hasard dans son œuvre un ou deux êtres bons et sensés, nous ne les croyions vertueux, et il lui tarde de dissiper cette antique erreur.

Laissez donc, lecteur trop naïf, cette couronne d'honneur et de gloire morale que vous prépariez pour Denise; l'excellente fille n'a aucun mérite, elle n'a fait qu'obéir à son tempérament; tant mieux pour elle de l'avoir eu si bon! et tant pis pour Nana, qui avait la *névrose du vice!*

Ah! sur ce point, nous sommes d'accord avec M. Canovas. Plus juste que lui envers le talent littéraire de M. Zola, nous croyons, comme lui, que ce sera un heureux symptôme lorsque les ouvrages de cet écrivain seront moins lus. Toutes ces peintures du vice, très fortes et très fidèles, sont *provocantes*, selon l'expression de M. Canovas; ce sont des spectacles indécents qui, pendant de longues heures, attisent un brutal désir; le jeune homme qui parcourt ces centaines de pages semble se promener dans des rues infâmes où, quoi qu'on en dise, le dégoût n'émousse point assez la tentation. Si les gracieuses licences de Boccace et de la Fontaine endormaient agréablement le sens moral, les crudités de M. Zola ne le réveillent point et son positivisme le tue.

Viendra un temps où les défauts de son style, dépouillés du prestige qu'exercent toujours la hardiesse et la nouveauté, sauteront aux yeux des gens les moins instruits, où on lui reprochera ses redites, ses descriptions superbes, mais dix fois renouvelées, sa force réelle dégénérant en effort visible, et où l'on demandera en grâce à ses successeurs de ne plus s'attarder à le contrefaire. L'idéalisme alors reprendra faveur; l'art ne se contentera plus de condenser, d'accroître, d'aggraver l'impression, si souvent pénible, du réel; il voudra, comme jadis, nous créer un monde plus beau, conforme aux désirs que le réel fait naître et qu'il ne contente jamais. Rejetant loin de lui les décourageantes laideurs du réalisme, l'art rajeuni sortira de cette longue épreuve un peu plus vrai peut-être qu'il n'y était entré; il ne sacrifiera ni le bien moral

au plaisir, ni la nature à de présomptueuses aspirations; il ne nous laissera pas croire qu'il nous soit facile de nous rendre meilleurs, mais il nous rappellera que nous le *devons*, et que l'homme étant libre et aidé de Dieu, tout ce qu'il *doit* être, il *peut* le devenir.

III

Ni le livre récent de M. Canovas, ni le pouvoir dont il est maintenant revêtu, ne hâteront guère le changement de goût et d'idées que nous appelons, aussi bien que lui, de tous nos vœux. Les hommes d'État, même lorsqu'ils président une académie, sont peu maîtres aujourd'hui des croyances et des mœurs publiques; mais sur la politique du jour, sur les décisions qu'il y a lieu de prendre en face de certaines éventualités, leur influence est grande, et la connaissance de leurs opinions excite toujours des craintes ou des espérances. Quand M. Canovas publia son livre[1], il semblait fort loin du ministère; les chefs du gouvernement espagnol favorisaient, au dedans, le mouvement révisionniste et prêtaient l'oreille en même temps aux projets d'alliance étrangère, d'union avec l'Allemagne et l'Italie, de ligue offensive contre la France. Nous nous inquiétions à la pensée de voir croître notre isolement, de nous sentir pressés par des monarchies hostiles et de ne pouvoir pas même compter sur la neutralité de nos voisins espagnols, que tant d'intérêts matériels et leur situation géographique doivent cependant rapprocher de nous. Le retour de M. Canovas au pouvoir a dissipé promptement nos alarmes de ce côté, et la lecture de son livre est très rassurante.

Il avoue bien que, dans sa première jeunesse, il a cru possible d'étendre, au moins en Afrique, l'empire espagnol[2]; les propos continuels de son oncle Estébanez, patriote enthousiaste, obstiné, aveugle; les fougueux articles de certains journaux, les harangues prononcées aux cortès ou ailleurs, enfin le désir bien naturel de voir son pays puissant, l'avaient fait adhérer à la politique de conquêtes; mais depuis vingt ans, il en est complètement revenu, et pour deux raisons : il a étudié le passé et considéré l'état actuel de l'Espagne.

Toute notre histoire, dit-il[3], est dans ce fait, en apparence insignifiant et que j'ai déjà cité ailleurs; les soldats que le grand capitaine Gonzalve de Cordoue emmena de Malaga, pour conquérir Naples

[1] Achevé d'imprimer le 10 juillet (t. I), et le 10 septembre 1883 (t. II).
[2] *El solitario y su tiempo*, t. II, p. 135.
[3] *Ibid.*, p. 129, 130, 133.

(en 1503), étaient déjà pieds nus et affamés. C'est ainsi que l'on court des aventures parfois très glorieuses, mais on ne fonde pas d'empires durables. Nos anciennes institutions ne furent pas parfaites, pas plus que ne l'ont été celles d'aucun peuple; nous n'avons pas toujours eu, pour nous gouverner, de grands et honnêtes politiques; un tel bonheur, du reste, n'est échu à aucun État; mais la faute, la grande faute qui éclate dans notre histoire, n'est pas individuelle, elle est nationale; elle se voit dans ce qui existe encore, dans ce qui a survécu à tant de révolutions. Sachons-le une bonne fois, notre pauvreté, en grande partie native, notre manque d'économie, notre désordre administratif, notre prodigalité dans les affaires publiques ou privées, enfin (et les rhéteurs auront beau dédaigner cette raison comme trop simple) la disproportion entre nos forces et nos desseins, suffiraient à expliquer les échecs du sagace Philippe II, l'inertie de Philippe III et du duc de Lerme, et les catastrophes que nous ont fait subir Philippe IV et son favori Olivarès, dont le plus grand tort fut de ne pas savoir à temps se résigner à quitter la haute position où l'Espagne se maintenait artificiellement en Europe.

Rien de plus juste et de plus frappant que l'exemple des soldats de Gonzalve, cité par M. Canovas; on pourrait y ajouter l'admirable relation écrite, en 1512, par Guichardin, ambassadeur de Florence à la cour d'Espagne. Tout ce qui caractérise tristement la Péninsule, tout ce que le temps et le progrès moderne n'ont pas encore bien corrigé, avait frappé l'esprit de ce grand observateur. Apreté des montagnes, nudité des plaines, rareté de la population, paresse orgueilleuse des habitants, absence d'industrie, vaine ostentation au dehors, répondant mal à la pauvreté dont l'intérieur des familles est la proie, tels sont les traits que Guichardin met en relief, et qui font dire : Comment une nation si indigente a-t-elle pu dominer l'Europe et posséder un empire si étendu?

M. Canovas l'explique uniquement ici par le mariage de Jeanne la Folle et de Philippe le Beau. A une époque où la transmission des royaumes par voie d'alliance domestique et d'hérédité était respectée comme un dogme, on comprend que cet hymen de l'Autriche avec l'Espagne ait créé à celle-ci des droits presque sacrés; mais la conquête de Naples et de Milan lui fut disputée par la France, et le prestige de l'alliance autrichienne n'aurait pas suffi sans l'ardeur indomptable et patiente des Espagnols, qu'une croisade de huit siècles avait accoutumés à fonder tout leur espoir sur la guerre et à ne pas connaître, surtout à ne pas honorer d'autre travail que celui des camps et des batailles.

Quoi qu'il en soit, ces temps sont loin de nous, et M. Canovas

rappelle que, depuis le dix-septième siècle, toute tentative d'empire espagnol a échoué. Olivarès a été battu par les Français; Alberoni n'a réussi à rien; Ferdinand VII a perdu l'Amérique, et sous le règne d'Isabelle II, l'influence espagnole n'a jamais pu s'étendre. Quand on envoya, auprès de Pie IX rétabli, des négociateurs aussi distingués que le duc de Rivas, Martinez de la Rosa et Estébanez, l'action de ces trois hommes fut constamment entravée par la France et par l'Angleterre. Ils auraient voulu, nous dit l'auteur, neutraliser Rome, la donner à l'univers catholique, y établir, sous la souveraineté pontificale, un gouvernement de prélats appartenant à toutes les nations, et détruire ce préjugé qui, depuis trois siècles, exigeait que le pape et tous ses ministres temporels fussent des Italiens. Estébanez insista beaucoup dans ses lettres sur ce plan espagnol de cosmopolitisme catholique, mais ni la France ni l'Angleterre n'y voulurent entendre; et l'Espagne, incapable de lutter contre une seule de ces deux puissances, dut promptement céder à leur coalition [1].

En février 1860, quand Tétuan fut pris, Estébanez parlait de conquérir le Maroc, d'en faire une Algérie espagnole; il s'indignait du traité de Guad-Ras, par lequel on se contentait d'une réparation d'honneur et d'une indemnité pécuniaire. Mais M. Canovas est bien persuadé qu'ici plus que jamais, son oncle avait tort, et qu'il serait absurde à l'Espagne de s'acharner contre un voisin aussi impuissant à nuire que l'est le Maroc [2]. Du reste, toute conquête extérieure est, selon lui, impossible ou dangereuse aux Espagnols. Les partis qui déchirent actuellement la nation, l'état infime où les révolutions l'ont réduite et la tiennent encore ne permettent pas de nourrir des desseins d'agrandissement. « A quiconque parle ici de courir les aventures, je répondrai, dit-il [3], comme l'aubergiste à don Quichotte : « Je n'ai rien à voir dans votre chevalerie; payez « ce que vous me devez, et laissons les romans tranquilles; moi, je « ne m'occupe que de toucher ce qui m'appartient. » Toute la vie raisonnable, ajoute M. Canovas, consiste en cette chose si humble et si vulgaire : compter ce qu'on possède, et ne jamais dépenser plus qu'on ne pourra payer exactement. C'est de la prose, cela, de la simple prose, mais c'est le miroir où nous devons nous regarder. Estébanez, trop purement Espagnol, ne comprenait pas cette pensée quand il s'agissait de politique internationale; et pourtant bien considérée et appliquée avec intelligence, cette pensée servirait à gouverner l'Espagne mieux qu'elle n'a coutume d'être gouvernée. Nous

[1] *El solitario y su tiempo*, t. II, p. 149, 157.
[2] *Ibid.*, p. 131.
[3] *Ibid.*, p. 132, 134.

ne devons d'abord viser qu'à un grand point, qui est de bien régler nos comptes. Ensuite nous penserons à réparer, à restaurer ce qui tous les jours vieillit ou s'use dans l'édifice que nous avons construit jadis; et si le sort nous accorde ce bonheur, nous pourrons nous occuper plus tard, beaucoup plus tard, de reprendre le sentier perdu du progrès national. »

Ainsi, dans les vues de M. Canovas, l'agrandissement de l'Espagne au dehors, le mouvement progressif de son influence doit être indéfiniment ajourné. Il faut commencer par mettre de l'ordre dans la gestion des finances et des affaires; puis viendront les réformes ou plutôt les réparations, les retouches essentiellement conservatrices; quant aux grandes aventures, on y songera très tard, et mieux vaudrait encore jamais que trop tôt.

Pour appliquer ce programme plus sage que brillant, il faudra au premier ministre une grande énergie, une force de résistance à l'épreuve de bien des attaques. Beaucoup le presseront de faire davantage, de mieux soutenir le prestige de l'Espagne, d'adopter une politique plus noble; mais à la tribune, comme dans son livre, il leur répondra : « Même avec les intentions les plus excellentes, ce n'est pas une bonne politique de vouloir tenter l'impossible. » (*No hay buena politica en acometer, por excelentes miras que se tengan, lo imposible* [1].)

M. Canovas apporte au pouvoir une conscience profonde de sa valeur propre, une longue expérience de l'ingratitude humaine, et probablement un grand dédain de toute popularité acquise aux dépens de la raison.

Mon oncle Estébanez, dit-il[2], est la seule personne en ce monde dont j'aie reçu secours et protection. Tout le reste, je l'ai obtenu ou conquis sans le devoir à d'autres qu'à moi-même. Le compte de ma gratitude à son égard ne sera jamais fermé; mais, quant à moi, je n'espère nulle reconnaissance pour aucun service ni faveur. Bien des choses sont déjà passées pour moi, bien d'autres encore s'en vont à grands pas; mais j'observe plus clairement chaque jour que le seul bien qui reste pendant que tout s'éloigne, c'est la conscience nous affirmant que nous n'avons manqué à l'accomplissement d'aucun devoir.

Le grand devoir pour M. Canovas, ministre, c'est de maintenir l'Espagne complètement étrangère aux intrigues internationales; car dans cette abstention il voit le salut de son pays, et s'il agissait en un sens différent, il se mentirait à lui-même. Aucune sym-

[1] *El solitario y su tiempo*, t. Ier, p. 297.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 254-255.

pathie particulière ne l'attache à d'autres nations que la sienne; il ne prêche pas la paix par amour pour la France; il n'aime que l'Espagne, et d'une affection sévère qui ne veut ni flatter les défauts ni trop louer les vertus de ce peuple.

Travaillez, dit-il à ses compatriotes[1], inventez, économisez, épargnez sans trêve; ne contractez plus de dettes; aspirez moins à acquérir qu'à conserver; ne vous fiez qu'à vous-mêmes et n'ayez plus foi en la fortune; ne prenez pas pour des réalités des noms ou de faciles apparences; les réalités sont toujours moins accessibles. Ne demandez pas de miracles à ceux qui vous gouvernent, mais ne permettez pas qu'ils adulent et qu'ils exagèrent vos défauts. N'imputez pas à des institutions ou à des individus, si puissants qu'ils soient, les fautes de tous ou du plus grand nombre; que votre patriotisme enfin soit silencieux, mélancolique, patient, quoique profond, constant, implacable. De cette façon, vous ne recouvrerez point la suprématie d'autrefois; elle tenait à des circonstances spéciales et ne peut revenir; mais vous aurez encore, et de reste, quelque chose à faire en ce monde; vous pourrez vous montrer dignes de vos pères et du glorieux nom d'Espagnols.

Ces mots sont un engagement que ni les partisans de M. Canovas ni ses adversaires n'oublieront jamais. Lors même qu'il se laisserait entraîner un instant vers les idées de lutte ou d'alliance étrangère, on ne lui confierait pas le soin de les appliquer; on se souviendrait encore qu'il a écrit : « Une politique nationale active, audacieuse, conforme à nos traditions anciennes, est non seulement risquée, mais irréalisable[2] »; et on l'obligerait de céder à d'autres la plume pour signer des dépêches ou des traités aventureux.

Son nom représente, je le répète, la neutralité absolue de l'Espagne dans toutes les complications du dehors, et nous devons souhaiter qu'il garde le pouvoir; tant qu'il s'y maintiendra, sa nation ne fera rien pour ceux qui conspirent contre nous et qui veulent troubler le repos du monde.

A. DE TRÉVERRET.

[1] *El solitario y su tiempo,* t. II, p. 135.
[2] *Ibid.,* p. 134, 135.

LE DROIT D'ASSOCIATION

ET LE

PROJET DE LOI

CONTRE LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

Le gouvernement de la république vient de faire voter une loi sur les syndicats professionnels et de présenter au Sénat un projet de loi contre les congrégations religieuses, qui violent tous les principes du droit naturel et du droit civil, qui détruisent la liberté dans le régime du travail comme dans le domaine des consciences et de la vie privée.

Avec tous les catholiques et au nom de la vraie tradition nationale, nous aurions applaudi à une loi qui, réparant la faute commise par les législateurs de 1791, eût permis le groupement de personnes de même profession et facilité la formation d'associations de patrons ou d'ouvriers, des uns et des autres surtout ; mais c'eût été à la condition que la liberté individuelle fût respectée. Or l'ouvrier qui veut travailler en dehors des syndicats est absolument laissé sans défense. M. Waldeck-Rousseau a, en effet, à force de pression, arraché au Sénat, lors de la deuxième lecture de la loi, l'abrogation de l'art. 416 du Code pénal, qui assimilait fort justement aux violences et menaces matérielles les mises en interdit, les *damnations*, comme on dit dans les ateliers, au moyen desquelles les grévistes frappent d'une sorte d'excommunication les ouvriers laborieux, les pères de famille rangés, qui veulent continuer à travailler. Il y a plus : la nouvelle loi autorise la fédération de ces syndicats par toute la France, en sorte que les meneurs du mouvement socialiste seront en mesure de supprimer la concurrence légitime qui existe entre les différents centres industriels du pays, d'entraver la répartition naturelle des forces du travail et des entreprises sur les divers points du territoire, d'assurer enfin la prédominance des groupes organisés à Paris et dans quelques grandes villes sur les ouvriers des campagnes et des petites villes. M. Waldeck-Rousseau, qui a

encore fait voter cette disposition, malgré les protestations des quelques républicains éclairés que compte le Sénat, n'aurait pas pu faire autre chose, s'il eût voulu délibérément préparer la grève universelle et rendre possible le grand assaut que le socialisme cosmopolite se prépare à livrer à l'industrie nationale.

Après avoir ainsi déchaîné des forces perturbatrices, dont la violence risque de dépasser encore toutes les prévisions, il semble qu'il fallût achever d'écraser tout ce qui, dans notre pays, maintient la foi religieuse, le patriotisme, le dévouement social et peut rapprocher les classes! C'est là l'objet du projet de loi déposé le 23 octobre dernier par ce même ministre, dont on retrouve aujourd'hui la main dans toutes les mesures importantes prises par le gouvernement.

Sous le titre hypocrite de *Projet de loi sur les associations*, il a en réalité pour but la destruction radicale des congrégations religieuses.

Comme toujours en pareil cas, il y a un article premier qui proclame la liberté des associations. L'article second en excepte toutes celles qui ont une *cause illicite*. Cela est encore vague, quoique l'exposé des motifs range parmi les associations dont la cause est illicite celles qui menaceraient les institutions républicaines! Mais l'article 18 déclare formellement que : 1° les associations entre Français et étrangers, 2° les congrégations religieuses ne pourront se former sans une autorisation préalable. Cette autorisation devra résulter d'une loi.

Non seulement le bénéfice du nouveau droit commun est retiré aux congrégations religieuses, mais elles perdent la situation légale qui résultait pour elles de la législation actuelle. La limite de vingt membres, au-dessous de laquelle l'autorisation préalable n'était pas nécessaire selon l'article 291 du Code pénal, est supprimée, ainsi que la disposition d'après laquelle les personnes domiciliées au siège de l'association n'étaient pas comprises dans ce nombre. La position juridique des congrégations était si forte, que ce même gouvernement, qui les a expulsées de leur demeure par la violence, n'a pas pu traduire leurs membres devant un seul tribunal et a dû paralyser le cours de la justice ordinaire par la procédure du tribunal des conflits. Désormais, s'associer dans un but religieux, — nous laissons au gouvernement le soin de définir ce qu'il entend par congrégation et de chercher dans le domaine des actes intimes de la conscience le caractéristique juridique de cette sorte d'association, — désormais, disons-nous, s'associer dans un but religieux sera interdit aux Français. Toute limitation de nombre disparaissant, deux personnes ne pourront vivre en commun, se

rapprocher même dans une pensée que la police présumera être une pensée pieuse et où elle soupçonnera un vœu, sans être incriminées pour avoir commis le délit nouveau et inouï jusqu'ici de *congrégation religieuse*. Les associations de femmes sont frappées comme celles d'hommes. On leur donne, par dérision, six mois pour se pourvoir de l'autorisation du gouvernement, car l'on peut imaginer quel accueil il ferait à leurs demandes!

Des pénalités allant de six mois à deux ans de prison, et de 500 francs à 2000 francs d'amende frapperont tous ceux qui auront fait partie d'une congrégation religieuse ou s'y seront affiliés. La peine applicable aux fondateurs, directeurs ou administrateurs sera portée au double (art. 21).

Ceux qui auront *prêté* ou loué un local pour une ou plusieurs *réunions* d'une partie ou section quelconque de ces associations seront punis d'un mois à six mois de prison et d'une amende de 500 francs à 2000 francs (art. 22).

Pour couronner cette œuvre d'iniquité, qui rappelle les décrets des persécuteurs du deuxième et du troisième siècle, la confiscation menace les biens qui auront appartenu à la communauté dissoute ou frappée de nullité, les biens que l'on *supposera* lui avoir appartenu, devons-nous plutôt dire. C'est en effet à cela qu'aboutit un article 12, qui déclare nulle « toute convention tendant à mettre ou à laisser en commun des valeurs entre les membres d'une association illicite », et ordonne « la *liquidation* des valeurs de la communauté ou *qui seraient censées appartenir à ses membres* ».

L'article 13 explique ce que sera cette *liquidation*. Il permet aux membres de l'association de reprendre seulement les biens qu'ils possédaient lors de sa formation ou qui leur sont échus par succession. Les valeurs reçues à titre gratuit peuvent être reprises par les donateurs ou ses héritiers *pendant six mois*. Le même délai est accordé aux précédents propriétaires pour reprendre les biens vendus par eux, moyennant le remboursement du prix en capital. « Passé ce délai, la propriété en sera acquise à l'État, ainsi que de *tout l'actif* des membres de l'association, défalcation faite seulement des valeurs dont il vient d'être question. »

Ici les Césars païens sont dépassés : eux, au moins, quand ils dissolvaient des associations, permettaient à leurs membres de se partager le patrimoine commun [1]!

Un grand orateur, qui est en même temps un jurisconsulte consommé, M. Lucien Brun, vient, en quelques pages éloquentes, de se faire l'écho de l'indignation des âmes honnêtes.

[1] Digeste, l. XLVII, titre 22, l. 3.

Les catholiques sont hors la loi, dit-il, car l'association permise à tous, moyennant une simple déclaration, n'est licite pour eux que sous le bon plaisir du gouvernement. Ce n'est plus l'Église, c'est l'État qui est juge de la valeur des règles sous lesquelles vivent les ordres religieux. L'État peut déclarer contraire à l'ordre public la pratique des vertus évangéliques. Quiconque a fait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance subit une diminution de ses droits de citoyen ; et désormais, en France, les catholiques ne pourront, sous peine d'amende et de prison, entrer dans la voie de la perfection chrétienne et suivre les conseils de Jésus-Christ qu'après avoir obtenu l'agrément du ministre et de la majorité du parlement.

Enfin, si quelques prêtres appartenant à une congrégation proscrite cherchent un abri pour y cacher leurs misères et les rendre moins lourdes en les partageant, si quelques pauvres religieuses trouvent pour leur dénuement et leur faiblesse un toit hospitalier, malheur à l'imprudent qui aura, ne fût-ce qu'un moment, donné asile à ces criminels; il sera déclaré complice, on lui rappellera que l'article 291 est abrogé, et pour avoir « loué ou prêté sa maison à une section d'association prohibée », il payera une grosse amende et pourra, pendant six mois, faire, entre quatre murailles, des réflexions utiles sur les libertés nécessaires [1].

Ajoutant l'outrage à la violence, l'exposé des motifs prétend justifier l'ostracisme des religieux en disant que les *constitutions républicaines* proscrivent « tout ce qui constituerait une abdication « des droits de l'individu. L'association qui reposerait sur une abdi- « cation de cette nature, loin de tourner au profit de chacun de ses « membres, tendrait directement à le diminuer, sinon à l'anéantir... « La congrégation n'est pas une association formée pour *développer* « l'individu, elle le *supprime...* »

Vous avez bien lu, s'écrie encore M. Lucien Brun. Le vice de la congrégation religieuse, c'est qu'elle n'est pas faite pour développer l'individu, mais pour le supprimer. Cette niaiserie, dédaigneusement bannie depuis longtemps de toute discussion sérieuse, est remise en circulation par un ministre de la République, avec la garantie du gouvernement. Nous savons, désormais, qu'il existe deux catégories d'individus, les « supprimés » et les « développés ». Tous les religieux, Bénédictins, Jésuites, Dominicains et autres, tous, savants, écrivains, philosophes, orateurs, sont compris dans la première. Au contraire, tous nos politiciens laïcisant, n'étant, on le sait, liés par aucun vœu

[1] *Le projet de loi contre les congrégations religieuses,* dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, nº de mars 1884.

de pauvreté ni de chasteté, sont de plein droit dans la seconde. Rien ne fait obstacle au « développement » du président de la République et du ministre de l'intérieur, mais Ravignan et Lacordaire n'ont été, dans leur temps, que des « *individus supprimés* ».

A un autre point de vue, le nouveau projet de loi semble plein de menaces. L'exposé des motifs contient seulement deux lignes insignifiantes sur la disposition qui déclare illicites les associations composées de Français et d'étrangers, à moins qu'elles n'aient obtenu l'autorisation gouvernementale. Cette disposition est destinée à remplacer la loi du 14 mars 1872 sur l'*Internationale*. Le ministre a voulu faire une concession de forme aux socialistes, qui réclament l'abrogation de cette loi avec un acharnement fort suspect. Ils répètent partout que depuis longtemps l'*Internationale* est morte. Pourquoi alors attacher tant d'intérêt à la suppression de la loi qui la prohibait, si la redoutable association n'a pas été remplacée par quelque autre organisation? La loi de 1872 avait parfaitement sa raison d'être, et ne pouvait atteindre que des associations essentiellement malfaisantes. Ce qu'elle vise, en effet, c'est *toute association ayant pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion ou du libre exercice des cultes*. Le caractère *international* n'est qu'accessoire dans l'incrimination et vient seulement aggraver une culpabilité évidente.

D'après le nouveau projet, au contraire, le fait qu'une association comprend des Français et des étrangers constitue à lui seul un délit, quand même le but de l'association est essentiellement inoffensif ou même louable. Lorsque l'on rapproche ce texte de certains amendements déposés par des sénateurs radicaux, lors de la discussion qui a eu lieu en 1883 à propos du projet de loi de M. Dufaure, on se demande si M. Waldeck-Rousseau ne veut pas forger une arme nouvelle contre de pieuses associations laïques, qui comprennent des chrétiens de tous les pays et sont la manifestation la plus légitime du sentiment catholique? Ou bien, suivant un procédé renouvelé de M. de Bismarck, s'imagine-t-il, en établissant un parallèle entre une prétendue *Internationale noire* et la véritable *Internationale rouge*, obtenir plus facilement des pouvoirs arbitraires de la majorité jacobine qui siège au Palais-Bourbon? Quoi qu'il en soit, faire de l'association entre Français et étrangers un délit *sui generis* est une nouveauté exorbitante au point de vue du droit criminel. C'est aller au rebours du développement des relations économiques et scientifiques entre les peuples. Il y a quantité de sociétés internationales ayant pour objet

l'étude des sciences et des arts, la propagation de principes économiques, le perfectionnement de la législation et spécialement du droit des gens, qui tomberaient sous le coup de l'article 18 s'il venait à être voté. Il y a là une obscurité que le caractère oppressif et hypocrite de l'ensemble du projet est loin d'éclaircir.

II

Dans les dispositions monstrueuses de ce projet de loi, les sophismes juridiques, les violations des règles fondamentales de notre droit civil, se mêlent à chaque instant aux brutales violences d'un pouvoir exercé par des sectaires.

Nous disons par des sectaires. Il y a longtemps, en effet, que ces projets d'ostracisme et de spoliation ont été médités et préparés dans les conciliabules des sectes.

Le 17 juillet 1879, nous l'avons déjà rappelé ici, le f.·. Ranc, une des colonnes de la politique opportuniste, donnait connaissance, à la loge *les Amis bienfaisants et imitateurs d'Isis et d'Osiris*, « d'une sorte de carte géographique des établissements religieux non autorisés en France », en ajoutant « qu'on était à la veille de voir rendre à la vie productive cette immense quantité de créatures au moins inutiles et le plus souvent nuisibles et dangereuses ! »

Dès 1859, Eugène Sue, dans des lettres écrites de Belgique pendant son exil, demandait qu'on frappât d'incapacité d'enseigner non seulement tout religieux, mais tout prêtre catholique. C'est presque la loi sur l'instruction primaire que M. Paul Bert et M. Waldeck-Rousseau viennent de faire voter à la Chambre des députés; c'était l'art. 7 du projet de M. Jules Ferry en 1880.

Il est curieux de constater que depuis bien des années la partie du projet de loi, relative à la spoliation des congrégations, a été élaborée par des jurisconsultes belges appartenant au parti libéral, c'est-à-dire aux loges. M. Frère-Orban, dès 1854, dans un opuscule sur *la mainmorte et la charité*, publié sous un pseudonyme, M. Orts, en 1857; M. Laurent, le fougueux professeur de Gand, dans une série d'écrits, dont quelques-uns remontent à 1862; tout récemment M. Janson, le député de Bruxelles, ont cherché à propager une étrange théorie juridique, aux termes de laquelle toute association qui n'a pas été constituée en établissement d'utilité publique, étant incapable d'avoir un patrimoine, les membres de cette association doivent être atteints d'une incapacité personnelle, qui empêche chacun d'eux de faire, sous sa responsabilité et dans sa liberté propre, les contrats et actes de disposition, au moyen

desquels le but poursuivi par l'association pourrait être réalisé au moins en partie. Les biens qu'ils ont acquis en leur nom, par cela seul qu'on les soupçonne de faire partie d'une association non reconnue, sont des biens sans maître dont l'État peut s'emparer.

Cette étrange théorie qui établirait, en outre des termes de la loi et contre eux, des présomptions d'interposition de personnes, qui ferait revivre des différences de statut personnel parmi les citoyens en vertu d'actes du domaine de la conscience, auxquels depuis près d'un siècle le législateur déclare vouloir rester étranger, vient se heurter contre une jurisprudence établie de longue date en Belgique comme en France.

Elle a été formulée notamment par un arrêt magistral, rendu à la suite d'une plaidoirie de M. Bardoux, par la Cour de Paris, le 21 février 1879 :

Pour être supposés tous membres d'une congrégation religieuse, les défendeurs, y est-il dit, n'en ont pas moins conservé la jouissance et l'exercice de leurs droits civils, pour en user avec la libre faculté qui appartient à tous et dans toute l'étendue de leur capacité personnelle, qui est restée entière..., sans que la congrégation dont ils seraient les prête-noms, *par cela seul qu'elle ne forme aucune personnalité juridique*, n'ait à exercer aucun droit ni aucune action, qui soient distincts et indépendants de ceux que les actes publics leur confèrent[1].

Voici comment s'exprimait, de son côté, la Cour d'appel de Bruxelles, dans un arrêt du 7 juillet 1883 :

Attendu que les membres de ces communautés, usant ainsi de leur capacité juridique, faisant valoir les droits qui en résultent, assumant sur eux-mêmes les conséquencee et la responsabilité de leurs engagements, sont présumés agir dans leur propre intérêt...

Attendu que la thèse contraire conduit à des conséquences injustes et dangereuses; qu'elle tend à retrancher de la vie civile toute une catégorie de citoyens, livre leurs biens sans défense aux entreprises les plus illégales et favorise la mauvaise foi de ceux qui sont obligés envers eux.

En 1867, dans le canton de Genève, où, comme on l'a remarqué, la franc-maçonnerie a fait l'essai des mesures persécutrices, appliquées ensuite sur de plus grandes proportions, soit en France, soit en Allemagne, le conseil d'État imagina de s'emparer des immeubles appartenant personnellement à deux filles de la Charité, sous

[1] Cet arrêt a été confirmé par la Cour de cassation.

prétexte qu'elles possédaient pour une congrégation non existante, et que ces immeubles étaient des biens sans maître! Le tribunal fédéral siégeant à Berne a fini par annuler cet acte de confiscation, qui avait provoqué les protestations des jurisconsultes les plus distingués de tous les pays. Mais les chefs de la maçonnerie suisse n'en ont pas moins continué à exciter leurs frères de France. L'un d'eux, le f.·. Héridier, membre du gouvernement de Genève, est venu, le 2 février 1881, à la loge de la *Rose du parfait silence*, à Paris, déclarer que « la maçonnerie suisse n'est pas moins anticléricale que la maçonnerie française et partage toutes ses opinions, toutes ses aspirations [1] ».

Aujourd'hui, en effet, c'est dans notre malheureux pays que la secte pousse le plus vivement ses desseins et semble le plus près de réaliser les plans qu'elle a seulement ébauchés ailleurs.

Déjà, dans un discours prononcé à la Chambre des députés le 10 décembre 1880, M. Henri Brisson avait attaqué la jurisprudence établie avec quelques arguments incohérents ramassés dans les travaux des écrivains belges que nous venons de citer. Et maintenant voici que M. Waldeck-Rousseau traduit leurs sophismes en article de projet de loi :

L'article 24 est, en effet, ainsi conçu :

Toute clause de réversibilité et tout pacte ayant pour but ou pour résultat de perpétuer la propriété de tout ou partie des biens de l'association dans la personne d'un ou de plusieurs de ses membres, présent ou à venir, est réputée illicite. Elle donne ouverture à l'action en dissolution telle qu'elle est réglée et prévue par la présente loi.

Or l'action en dissolution aboutit à la confiscation par l'État de presque tout le patrimoine mis en commun par les associés, et notamment de ce qu'ils ont gagné par leur industrie et leur travail personnel.

Bien entendu, les *libéraux* belges n'entendent pas se laisser longtemps distancer par leurs *frères* de France. Devenu ministre, M. Frère-Orban a demandé à M. Laurent de préparer un *avant-projet de révision du Code civil*, et l'a déposé sur le bureau de la Chambre, le 15 mars 1883. Les deux personnages savaient ce qu'ils attendaient l'un de l'autre. La révision proposée du Code civil porte précisément sur la condition juridique des associations. M. Laurent a sacrifié à ce but suprême toutes les libertés de droit commun. L'État seul pourra appeler les associations à la vie juridique, sauf

[1] *Le Monde maçonnique*, mars-avril 1881.

à les détruire quand il lui plaira. Tous les biens possédés par des personnes qu'on soupçonne appartenir à une association non autorisée pourront être revendiqués par les communes, et une large prime sera assurée au délateur sur le produit de la confiscation!

Un cri d'indignation s'est élevé dans toute la Belgique contre un pareil projet, qui s'attaque directement au texte de la Constitution, ce palladium de l'indépendance nationale. Le ministère Frère-Orban a dû mettre une sourdine à ses menées, occupé qu'il est avant tout de se maintenir contre le flot montant de l'opinion.

Après avoir donné le signal, les francs-maçons belges observent ce qui va se passer en France, lorsque le projet de M. Waldeck-Rousseau viendra en discussion devant le Sénat.

Assurément, devant une si audacieuse violation des règles élémentaires de la justice, de la liberté de conscience et de la liberté civile, il faut surtout faire appel aux sentiments d'équité, toujours vivant en France, il faut réveiller l'instinct de conservation sociale, qui finira par s'apercevoir qu'il est dangereux de porter un tel coup aux forces religieuses quand précisément on déchaîne le socialisme.

Voilà le large terrain sur lequel doit s'engager la lutte. Cependant les confusions d'idées, les sophismes juridiques, les préjugés économiques jouent aussi un rôle dans la question.

Depuis 1790 le droit d'association a été tellement méconnu par des législations de circonstance, que bien des gens en sont arrivés à penser que dans le fait de s'associer il y a quelque chose d'exorbitant; que l'association existant, l'État seul peut lui donner les moyens de vivre, parce que lui seul peut constituer des personnes civiles, des corps moraux; enfin vient le grand fantôme de la mainmorte.

Quoique ce soient là des points secondaires dans ce grand débat, nous le répétons, nous croyons utile de les éclaircir par quelques considérations sommaires. Nous les emprunterons principalement à un ouvrage que vient de publier M. Van den Heuvel, professeur à l'université de Louvain, et qui produit une grande sensation dans le monde juridique [1].

M. Van den Heuvel soumet précisément à un examen critique la théorie d'après laquelle une association, pour posséder les biens et exercer les droits nécessaires à son fonctionnement, a besoin que l'État la constitue en personne civile. Puis il discute et jus-

[1] *De la situation légale des associations sans but lucratif en France et en Belgique*, par Van den Heuvel, 2e édition, 1 vol. in-8°, 1884, Bruxelles, Ferd. Larcier, éditeur. Paris, Pédone-Lauriel, 13, rue Soufflot.

tifie la jurisprudence qui s'est formulée en matière d'associations sans but lucratif. A ce double titre, son livre ne pouvait paraître plus à propos.

III

Quand nous disons qu'une association constitue une *personne morale* et que cette *personne*-là est propriétaire des biens, titulaire des droits des associés, nous employons une métaphore; mais nul de nous ne se méprend dans la vie pratique sur la portée de cette figure de langage.

Demandez aux membres d'une société de commerce si les marchandises qui sont dans leurs magasins ne sont pas leur propriété à eux. Ils n'ont pas le moindre doute là-dessus, car ils savent bien que les bénéfices ou les pertes sont pour eux. Demandez aux membres d'un cercle, d'une société de tir, s'ils ne se sentent pas chez eux dans leur cercle, sur leur champ de manœuvre : la réponse sera la même. Il faut être très versé dans les subtilités juridiques pour que ces idées si simples et si nettes s'obscurcissent.

La vérité que tout le monde perçoit sans effort est que la libre activité de l'homme ne peut s'exercer dans sa plénitude qu'à la condition de se combiner avec celle de ses semblables. L'association se manifeste ainsi comme un fait naturel, et, par une conséquence également naturelle, l'association des volontés et des droits entraîne la constitution d'intérêts communs et notamment la possession commune de biens matériels.

Ce second fait, comme le premier, se produit en vertu de la nature sociale de l'homme, par la force de l'ordre naturel des choses, indépendamment de l'action du législateur.

Le législateur, — quand le but poursuivi par les associés est légitime, — a seulement à protéger ces droits qui s'exercent en commun, tout comme il est obligé de protéger les droits individuels qui s'exercent isolément.

Comment s'exercera cette protection? De la même manière que celle des droits des particuliers, à l'exception de quelques formes de procédure : voilà la réponse que nous donnent l'ancienne législation germanique et anglo-saxonne, le droit américain moderne, la pratique de l'ancienne France et de tous les pays pendant les longs siècles qui se sont écoulés depuis l'invasion des barbares jusqu'à la Révolution, alors que les associations de tout nom, les patrimoines communs de tout genre, formaient les solides assises de la liberté générale et assuraient à toutes les situations sociales le moyen de vivre [1].

[1] Voy., sur les personnes morales dans l'ancien régime, l'*Histoire politique*

Il a fallu, pour embrouiller les choses, une théorie renouvelée non pas des Grecs, mais des Romains. L'influence qu'elle a exercée sur les idées juridiques et même sur le langage courant s'explique facilement pour quiconque sait la place prépondérante que le droit romain a occupé depuis le seizième siècle dans les écoles de notre pays.

Donc les jurisconsultes romains s'étaient trouvés aux prises avec deux questions pratiques que soulève la formation de toute société, d'une société commerciale comme de toute autre association.

1° Dès qu'une société est tant soit peu nombreuse, il faut qu'on puisse l'assigner en justice et qu'elle-même puisse poursuivre ses débiteurs devant les tribunaux, sans lier tous ses membres nominativement à l'instance; en un mot, il faut qu'elle soit *représentée.*

2° Chaque membre ne peut pas conserver le droit de provoquer à son gré le partage des biens communs : surtout la clause des statuts qui le lui interdit doit être opposable à ses créanciers personnels; en d'autres termes, le patrimoine, mis en commun par des sociétaires, jouissant d'ailleurs de la plénitude de leur droit de disposition, doit demeurer distinct du patrimoine de chacun d'eux.

Ces deux points si simples pour nous présentaient de graves difficultés aux jurisconsultes romains à cause du caractère formaliste du droit quiritaire. Ils les tournèrent par leur procédé habituel, une *fiction de droit*, qui vint s'ajouter aux innombrables *actions fictices* au moyen desquelles la jurisprudence classique avait adapté les formes antiques et raides du vieux droit à un état social plus compliqué. Ils supposèrent donc qu'une personne *morale*, puisqu'elle était la création de leur imagination, représentait les intérêts communs des associés.

Au seizième et au dix-septième siècle, cette subtilité ravit les légistes, qui tournaient le dos aux riches traditions de nos vieilles coutumes pour se livrer exclusivement à l'étude du Digeste et du Code. Ils l'appliquèrent même à d'autres objets. Pour notre part, nous avons encore entendu enseigner que la communauté de biens entre les époux constituait une personne, personne morale bien entendu, qui sommeillait entre les deux époux pendant le mariage, mais se réveillait à sa dissolution pour présider à la liquidation des biens communs. Cette belle invention simplifiait les explications, nous disait-on!

On laisserait volontiers aux jurisconsultes le soin de discuter

nationale, par M. E. Poullet, professeur à l'université de Louvain, 2e édit. Louvain, 1882, t, I, p. 482 à 484.

sur les mérites de cette fiction. En elle-même elle serait inoffensive, et pourrait être un moyen comme un autre de sanctionner les intérêts communs. Malheureusement elle prête à l'équivoque; et dans ce cas, comme dans bien d'autres, le *fond emporte la forme* pour les esprits peu réfléchis. En effet les légistes césariens ont présenté leur fiction comme une réalité et en ont tiré la conséquence que l'État avait le droit exclusif de donner ou de refuser la sanction juridique aux intérêts communs des citoyens, d'appeler à la vie civile les associations uniquement d'après son bon plaisir et de les détruire à sa volonté, de leur appliquer en un mot la maxime : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas!*

Thouret exprima cette théorie dans toute sa brutalité à l'Assemblée constituante :

Les individus et les corps diffèrent par leurs droits à cet égard. Les individus existant avant la loi, ils ont des droits qu'ils tiennent de la nature, des droits imprescriptibles; tel est le droit de propriété. Tous les corps, au contraire, n'existent que par la loi, et leurs droits dépendent de la loi; elle peut les modifier, les détruire, et le pouvoir constituant a le droit d'examiner jusqu'à quel point il doit leur laisser la participation de ces droits. La loi peut prononcer qu'aucun corps ne peut être propriétaire, comme elle a prononcé qu'ils le seraient : voilà pourquoi la destruction d'un corps n'est pas un homicide; ainsi l'acte par lequel l'Assemblée nationale anéantira le prétendu droit de propriété que le clergé s'attribue n'est pas une spoliation.

Ces affirmations, présentées, comme si aucune contradiction n'était possible, flattaient l'utopie chère aux physiocrates assez nombreux, on le sait, dans l'Assemblée constituante. Tocqueville et, après lui, M. Taine ont admirablement décrit le caractère fanatique de ces idéologues. Infatués de leur chimère du *produit net*, quoi qu'en eût dit Voltaire dans le conte de l'*Homme aux quarante écus*, ils prétendaient mettre face à face l'individu et l'État, comme le propriétaire foncier et le consommateur, et voyaient le triomphe de la liberté dans la destruction de tous les intermédiaires qui pourraient s'interposer entre le citoyen isolé et la toute-puissance de l'État centralisé.

Mais Thouret servait surtout les desseins secrets des sectes qui voulaient alors, comme à présent, spolier l'Église et détruire jusque dans ses fondements l'antique société française. Sophismes juridiques et infatuations économiques leur servirent de prétexte pour accomplir cette œuvre effroyable de destruction, au milieu de laquelle disparurent en moins de deux ans les universités, les collèges, les

corporations ouvrières, les institutions d'assistance publique, la plupart des corps constitués de l'État, l'Église de France elle-même, et où la confiscation universelle fut le prélude de la banqueroute totale.

C'est en vertu du même principe que le gouvernement italien vient de mettre la main sur les biens de la Propagande et, en les dénaturant arbitrairement, de les confisquer en partie, qu'il vient d'émettre la prétention de subordonner à une autorisation de sa part les legs faits au Saint-Siège. Nous le demandons à tout homme de bonne foi, aujourd'hui comme en 1791, sont-ce des abstractions, des personnes idéales qui ont été frappées? Le bon sens et la conscience répondent également que ce sont des êtres vivants, des personnes réelles, les catholiques du monde entier qui sont spoliés et atteints dans leurs droits les plus légitimes! Il n'y a pas de fiction légale qui puisse prévaloir contre le sentiment qu'éprouvent en pareille circonstance ceux dont les droits et les intérêts ont été violés.

D'ailleurs, la théorie de la personnalité civile est inutile dans notre droit moderne, pour expliquer certains effets juridiques qui se produisent quand il y a eu une association. La jurisprudence, qui représente chez nous le progrès scientifique bien mieux que l'école, en est arrivée à décider que quand une société était déclarée nulle, on devait procéder à la liquidation des biens mis en commun selon la volonté présumée des associés, c'est-à-dire comme si cette société avait existé!

C'est plaisir de voir M. Van den Heuvel soumettre au crible d'une critique armée de tous les arguments des jurisconsultes eux-mêmes cette théorie, qui, outre qu'elle fournit un masque aux persécuteurs de tous les temps, est en elle-même fort discutable.

Elle est d'ailleurs aujourd'hui rejetée de la science et de la pratique législative en Allemagne, en Amérique, en Suisse.

En Allemagne, où les romanistes l'avaient introduite, Bluntschli, l'un des premiers, a fait remarquer que, dans tous les monuments autochthones du droit germanique, il n'est jamais question de *communauté* ni de *société*, mais bien d'*associés*, de *Genossen*, c'est-à-dire d'individus concrets et vivants, qui ont des droits personnels et en jouissent pour leur propre compte [1]. L'expression abstraite s'est introduite beaucoup plus tard, par suite d'un développement philosophique du langage, qui s'est d'abord produit dans le français et a, au dix-huitième siècle, exercé son influence sur les autres langues. De nombreux écrivains ont approfondi cette idée,

[1] *Deutsches Privat-Recht,* t. I, p. 35, 3e édit. München, 1864.

Enfin, un jurisconsulte de premier ordre qui est en même temps un grand historien, Otto Gierke, a consacré à cette question un ouvrage, qui a épuisé la matière et n'a rien laissé subsister des vieilleries théoriques du siècle dernier [1]. Les Allemands sont justement fiers du nombre et de la variété de leurs communautés, associations et fondations, dont plusieurs ont des siècles d'existence et qui vont toujours en se développant. M. Van den Heuvel cite quelques arrêts récents des cours de justice allemandes, dont les motifs doctrinaux sont de nature à confirmer encore la sage jurisprudence que l'équité et l'appréciation pratique des faits ont amené nos tribunaux à formuler malgré les théories reçues encore couramment dans l'enseignement.

Sans doute, en Allemagne le pouvoir public n'est pas désarmé vis-à-vis des associations dangereuses; il ne doit pas l'être non plus contre les individus malfaisants. Mais du moment que des intérêts communs légitimes existent, ils trouvent place au soleil de la loi et protection dans le prétoire de la justice.

Il en est de même dans les pays anglo-saxons. Les *chartes d'incorporation*, qui jouent un si grand rôle dans leur histoire juridique, avaient pour but, non pas de permettre à des intérêts communs de se créer, mais d'accorder aux associés le privilège de n'être pas responsables pour les faits de la société sur l'ensemble de leur patrimoine. Cette responsabilité indéfinie était, en effet, le droit commun. Elle s'appliquait en Angleterre aux communautés rurales organisées en paroisse, tout comme aux *Gemeinde* allemandes et aux *communautés d'habitants* dans notre ancien droit français. Les individus apparaissaient ainsi au premier plan dans la plénitude de leur capacité et de leur liberté, comme aujourd'hui dans les sociétés commerciales dites *en nom collectif*. Le privilège de l'*incorporation* répondait donc à un tout autre ordre d'idées que celui auquel s'applique chez nous la théorie de la personnalité civile. La grave dérogation, que constituait par rapport au droit commun l'*incorporation*, ne fut accordée d'abord qu'aux cités et aux *boroughs*, aux *companies* ou corporations ouvrières. Au dix-huitième siècle, on commença à l'attribuer à des sociétés financières ayant un intérêt public, comme la Banque d'Angleterre; elle est enfin devenue accessible aux sociétés de finances et de banque d'une manière générale, sans intervention des pouvoirs publics, en vertu d'*acts* remontant seulement à 1863 et à 1881. On a pensé

[1] *Das deutsche Genossenschaftsrecht*, 3 vol., in-8°. Berlin, 1866-1873.

[2] On consultera avec fruit sur cet aspect de la question, M. Le Play, *la Réforme sociale*, ch. XLIV.

que chacun était libre, pourvu que le public fût bien et dûment averti, de placer une partie de son patrimoine sous un régime particulier par la mise en société.

Aux Etats-Unis, l'octroi de ces chartes était si libéral et si facile, qu'il se réduisait à une simple question de forme et de frais. Cependant depuis quinze ans environ la plupart des États ont adopté des lois en vertu desquelles les associations de toute catégorie, qu'elles poursuivent ou non un but pécuniaire, trouvent des cadres juridiques tout préparés, admirablement appropriés à leur fonctionnement, et dans lesquels elles entrent par une simple déclaration de publicité. Les tiers savent que désormais il y a un patrimoine commun distinct de celui des associés. C'est la seule chose importante en réalité ; et quand le législateur a sauvegardé cet intérêt de moralité publique, il se retire, estimant avoir suffisamment accompli sa tâche.

Le code fédéral suisse des obligations, édicté en 1881, a accordé à toutes les associations, qu'elles aient un but lucratif ou non, le droit de se constituer un patrimoine commun sans aucune autorisation de l'État. A leur gré, elles peuvent adopter la forme commerciale ou rester dans les termes du droit civil. Elles peuvent ou constituer une personnalité distincte des associés ou bien agir et posséder au moyen de la capacité personnelle de ceux-ci. La Suisse s'est grandement honorée par ce code, à l'élaboration duquel ont concouru des jurisconsultes de l'école germanique et de l'école française. Ils ont su se rencontrer sur le terrain de la liberté et de la science. La vérité est que, sans recourir à des *fictions*, à des procédés juridiques enfantins ou séniles, les biens mis en commun par des associés doivent être protégés juridiquement de plein droit. La mise en société est une sorte d'aliénation : si les biens qui constituent mon apport social n'étaient pas auparavant grevés d'une affectation spéciale, j'ai parfaitement le droit de les soustraire à mes créanciers par la mise en société comme par toute autre aliénation. De même les créanciers de la société ne doivent avoir pour gage que les biens sociaux : tout cela est parfaitement légitime, pourvu qu'une publicité suffisante soit organisée en faveur des tiers, lors de la constitution de la société. Même chez nous, c'est là ce qui se fait chaque jour pour la formation d'une société en commandite, d'une société par actions. Il n'y a qu'à étendre cette publicité à la formation de toutes les associations. Aucune bonne raison n'existe pour distinguer, sous ce rapport, entre les associations se proposant un bénéfice à partager, et celles qui ne poursuivent pas un but lucratif.

Voilà où en est aujourd'hui la science et la législation ! Mais

on ignore absolument ces choses dans les conciliabules où s'élaborent les projets de loi de la République, et M. Waldeck-Rousseau ne se doute pas qu'il est un arriéré, un vrai rétrograde, lorsqu'il insère dans son projet contre les associations religieuses un article débutant ainsi :

« La personnalité civile est *la fiction légale* (!!!) en vertu de laquelle une association est considérée comme constituant une personne distincte de la personne de ses membres... (art. 14) ».

Quant aux dispositions sur la propriété des associations, elles peuvent se résumer en deux mots :

On prendra les biens des associations qu'on déclare vouloir dès à présent détruire; et quant aux autres, on rendra impraticable leur fonctionnement régulier, à moins qu'elles ne sollicitent et obtiennent l'attache gouvernementale.

IV

En réalité, nos législateurs, et avec eux aussi certains libéraux, perdent leur sang-froid lorsqu'ils croient apercevoir le spectre de la mainmorte. Étrange hallucination! Les conditions politiques et économiques qui, dans les premiers siècles du moyen âge, avaient mis une partie du sol de l'Europe aux mains de l'Église, des hospices, des collèges, des corporations ouvrières, peuvent-elles se reproduire de notre temps? D'ailleurs, voulez-vous être sûrs que les patrimoines possédés en commun ne deviendront pas trop considérables, renoncez à la tutelle administrative des établissements reconnus; laissez-leur la pleine liberté d'administrer leur patrimoine comme il leur convient : les risques de cette liberté assureront cette mobilité de la richesse à laquelle on tient tant dans certaines écoles économiques un peu surannées. Tout au plus pourrait-on limiter à un maximum la possession collective des biens immeubles, comme cela se fait aux États-Unis. L'Église catholique ne se refuserait assurément pas, en ce qui la touche, à une équitable transaction sur ce point. Mais encore une fois, c'est être étrangement arriéré que de tant se préoccuper de la mainmorte.

Le mouvement économique des cinquante dernières années a changé complètement les points de vue. On s'est aperçu qu'au fur et à mesure que la population s'accroissait, rêver de voir chacun possesseur d'un lopin de terre, c'était poursuivre une chimère.

On ne peut pas plus la faire miroiter aux yeux des ouvriers de nos villes qu'à ceux des prolétaires anglais. Le seul moyen d'avoir part à la propriété pour la grande majorité des hommes, dans les

conditions matérielles du monde moderne, c'est d'avoir un droit dans un patrimoine collectif ou corporatif.

M. Godin, le fondateur du familistère de Guise, pense là-dessus comme M. de Mun. Pour nous en tenir à une opinion intermédiaire, voici comment s'exprime l'un des hommes qui connaissent le mieux les conditions de l'industrie, M. Ch. Laboulaye :

Les anciennes corporations réunissaient des ressources pour le soulagement des souffrances des ouvriers... L'Église, autour de laquelle s'organisaient les confréries, prélevait une espèce de taxe des pauvres, qui sortait de la caisse de chaque confrérie. Cette caisse, souvent désignée sous le nom de *charité du métier*, était alimentée par des retenues faites sur le salaire, les deniers à Dieu payés lors des transactions, et par des amendes. La taxe était permanente... Ces taxes entraient aussi, pour une grande part, dans l'*aumône générale*, dans la fondation de nombreux hôpitaux et hospices destinés aux classes laborieuses.

Les institutions, qui accompagnèrent la substitution du salaire et de la liberté au servage, tendaient à corriger les effets de l'isolement du travailleur émancipé dans les cas les plus pénibles, et il n'y a pas eu seulement des avantages à supprimer toutes relations familiales, en détruisant brutalement ce que les membres de nos assemblées, ignorants de la vie industrielle, ne comprenaient pas. La charité a toujours une grande place à tenir dans ce monde, qu'on lui laisse son nom, ou qu'on l'appelle fraternité...

La mainmorte, qui apparaissait autrefois sous forme de propriété communale, comme on le voit en Russie, de couvents, d'hospices, de fonds des corporations, etc., était le patrimoine du pauvre et de l'infirme. Il a été confisqué en France depuis la Révolution, et il importe de le reconstituer pour soulager les misères qui sont la honte d'une société riche [1].

M. Laboulaye voudrait que les chambres syndicales entreprissent la constitution de cette *nouvelle mainmorte*, et il réclame pour cette grande œuvre la faveur du législateur. Il n'y a rien là de commun, qu'on le remarque bien, avec les systèmes de direction de l'industrie par l'État qu'on prône parfois sous le nom de régime corporatif. Le développement des patrimoines collectifs doit se produire par de libres initiales et peut parfaitement se combiner avec le grand principe de l'ordre économique moderne, la liberté du travail.

[1] *Économie des machines et des manufactures* (Paris 1880), p. 434 et suiv.

Nous avons déjà dit la place que continuaient à tenir dans l'Allemagne moderne les patrimoines communs de toute sorte, biens communaux, biens corporatifs, fondations. Mais nous aimons mieux citer les Etats-Unis, qui favorisent la formation de ces patrimoines par toutes sortes de facilités législatives, parfois même par des faveurs fiscales.

Un de leurs publicistes les plus distingués, M. Esra Seaman, résume ainsi l'opinion courante de ses compatriotes :

Les corporations privées et municipales, les corporations pour des buts de religion, d'éducation, de science et de charité étant organisées et administrées indépendamment du pouvoir exécutif et jouissant des avantages d'une succession perpétuelle, apprennent aux citoyens la pratique du *self-government*. Elles constituent les boulevards de la liberté contre les empiètements d'un pouvoir arbitraire. Elles sont aussi, dans une certaine mesure, une garantie efficace contre les revendications révolutionnaires et anarchistes [1].

Mais pour voir se constituer les patrimoines communs dont doivent bénéficier les classes ouvrières, il ne faut pas étouffer la manifestation des croyances et des sentiments, qui développent chez l'homme les instincts généreux.

Près de quatre-vingt-quinze pour cent des donations faites aux hôpitaux sont accompagnées de l'obligation de services religieux, indication bien caractéristique des mobiles qui ont inspiré ces générosités. Pendant la période où le Conseil d'État a reconnu aux fabriques la faculté de recevoir des legs et donations à charge de créer des écoles ou des services hospitaliers, ce genre de fondations commençait à se multiplier assez, pour qu'avec le temps on pût espérer d'arriver à la vraie gratuité de l'instruction populaire. Nous disons la vraie gratuité, car avec la laïcisation nous en sommes aujourd'hui non plus à l'instruction gratuite, mais à l'instruction ruineuse. Sous prétexte d'instruire les masses, la République a déjà commencé à les affamer.

C'est parce que la religion tenait une si grande place dans leur vie que les corporations de métiers, et même les simples confréries d'ouvriers formées séparément de celles des patrons, avaient pu constituer de si riches patrimoines.

Si l'on veut que de semblables résultats se produisent encore, il ne faut pas craindre de voir ses rivaux user de la liberté.

Ici encore nous renvoyons nos républicains français à l'école

[1] *Essays on the progress of nations*. New-York, 1868, t. II, p. 24-25.

d'un républicain américain, de plus protestant zélé, qui, en 1881, s'exprimait ainsi dans la *North-American Review :*

Une république a pour politique d'encourager les particuliers à consacrer leurs propriétés privées au service public. Or *à cheval donné il ne faut pas regarder la bride.* Si un citoyen donne au public une statue, le public ne peut pas dire qu'il aimerait mieux la valeur en billets de banque, ou se plaindre du choix de l'artiste. Le public accepte la statue, et les gens qui ne l'aiment pas n'ont qu'à ne pas la regarder. Il en est de même des fondations religieuses ou charitables. Elles constituent une conversion de la propriété privée en propriété publique. L'État l'encourage en l'exemptant de la taxe. Il ne se demande pas si cette fondation a été suggérée par la sagesse la plus parfaite ; il se demande simplement si une propriété privée a été convertie en propriété publique et si elle est administrée de bonne foi dans l'intérêt public.

V

Oui, les congrégations religieuses doivent pouvoir profiter de la liberté commune.

C'est la seule chose qu'elles demandent dans l'état social actuel de la France comme de la Belgique.

Depuis vingt-huit ans que je suis dans la Compagnie, disait en 1864 le savant Jésuite de Buck, jamais je n'ai rencontré ni Jésuite belge ni religieux d'aucun ordre qui vît le salut des couvents ailleurs que dans le *droit commun.* Le droit particulier, le droit spécial s'évanouit dans les tourmentes révolutionnaires par un trait de plume, tandis que l'on touche plus difficilement au droit commun, qui est la sauvegarde de tous et au respect duquel tous sont intéressés. Sans doute, le droit commun ne s'accorde pas en tout avec le droit canonique..., mais cet inconvénient est bien moindre que celui d'être exposé à tous les périls que courent à une époque d'agitation les corps privilégiés [1].

Assurément l'Église, société complète instituée par Dieu lui-même, a un droit propre à posséder des biens temporels comme à user de tous les moyens extérieurs en rapport avec l'accomplissement de sa mission. Elle a ce droit pour les ordres religieux qui remplissent un rôle essentiel dans l'économie du plan divin, comme pour ses diocèses et ses paroisses. Lui refuser la possession de ces biens constitue un attentat à la liberté de conscience des chrétiens, comme une atteinte aux droits civils des citoyens.

[1] *Assemblée générale des catholiques.* Bruxelles, 1864, t. II, p. 281 et suiv.

Assurément encore l'État, s'il avait la notion bien nette de ses devoirs et des véritables intérêts sociaux, favoriserait par une législation spécialement appropriée à leurs besoins le développement d'associations qui sont éminemment d'utilité publique; mais, s'il a au moins une législation commune assez large pour protéger toutes les associations ayant un but honnête, les congrégations religieuses ne lui demanderont pas autre chose et se conformeront à ces lois, sans croire en rien déroger au caractère sacré, qui en soi les met hors de pair.

La situation que leur fait actuellement la jurisprudence établie en France et en Belgique est d'autant plus acceptable, que les religieux ne sont point frappés de mort civile d'après le droit canon, comme on le dit parfois, et que l'exercice de leurs droits civils n'est nullement incompatible avec les vœux. Pendant tout le moyen âge, les religieux jouissaient de la plénitude de leur capacité. Dans les derniers siècles seulement, la jurisprudence des cours séculières admit qu'ils étaient frappés de mort civile, uniquement pour régulariser la coutume d'après laquelle ils ne prenaient pas part aux successions de leurs parents. L'Eglise, qui s'est toujours largement prêtée à toutes les combinaisons favorables à un bon régime domestique et au bien de la société civile, n'a pas protesté contre cette situation faite aux religieux, alors que, d'autre part, l'État chrétien assurait par sa puissance le maintien de la discipline ecclésiastique. Mais jamais le droit canon n'a admis que le religieux fût frappé d'une déchéance personnelle de ses droits civils et politiques, d'une *capitis deminutio*, comme celle qui résulterait de la mort civile[1].

Aujourd'hui, d'ailleurs, toute discussion sur la manière dont le religieux usera de sa capacité civile en l'état des vœux qu'il peut avoir fait, est à la fois une inconséquence et une violation de la conscience privée. Depuis 1790 en effet — et cette législation-là, qui est indépendante des proscriptions et des spoliations des années suivantes, est restée la base du droit public en France et en Belgique — la loi civile, à tort ou à raison, ne sanctionne plus les vœux et même déclare ne plus les connaître. Les engagements religieux que des citoyens ont pris — il en est de toute sorte depuis le *pledge* des sociétés de tempérance jusqu'aux vœux solennels — sont un domaine absolument fermé à l'investigation des tribunaux. La plénitude de leur capacité juridique est la conséquence logique du nouveau droit public adopté en 1790.

[1] Voy., sur la portée des dispositions du droit canon en cette matière, une importante *étude sur le droit de propriété des religieux*, dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, nº de janvier 1882.

Dans le remarquable ouvrage que nous avons cité, M. Van den Heuvel fait merveilleusement justice des sophismes par lesquels M. Laurent et M. Frère-Orban, copiés servilement par MM. Brisson et Waldeck-Rousseau, prétendent supprimer les effets juridiques de cette capacité. Absence d'intérêt pécuniaire et interposition de personnes, voilà leurs grands arguments. Or ils reposent sur une pétition de principes flagrante. C'est supposer en effet que derrière les individus qui ont agi, il y a une personnalité distincte d'eux : celle de l'association. Or, précisément, dans le système du droit moderne, cette association n'existe pas en tant que personne juridique : comment aurait-elle agi par personne interposée, comment aurait-on acquis pour elle? Il n'y a donc jamais en cause que des individus, et ce sont eux que l'on veut frapper, lorsque leur figure ou leur costume déplaît.

Prétendre, en dehors d'un texte de loi exprès, qu'une association non reconnue constitue un acte illicite, c'est violer le principe fondamental du droit positif, à savoir : que l'on a le droit de faire tout ce que la loi ne défend pas.

La plénitude de la capacité civile individuelle des personnes, qu'on *suppose* faire partie d'une association non reconnue, est tellement inhérente à l'ensemble des principes juridiques modernes, que la jurisprudence, on l'a vu, l'a reconnue en Belgique et en Allemagne, comme en France, dans les circonstances de fait et les milieux d'opinion les plus divers. Pour la détruire, il ne faudrait rien moins qu'une loi d'exception, qu'un coup de force législatif.

La nécessité où M. Waldeck-Rousseau se trouve d'en arriver là, malgré les derniers remaniements imposés à la magistrature, est la meilleure justification du bien fondé de cette jurisprudence.

VI

Si nous pouvions oublier que, dans le projet de M. Waldeck-Rousseau, il n'y a au fond qu'un seul article, celui qui proscrit les congrégations religieuses, nous relèverions en détail tout ce qu'a de contraire aux données de la science économique et aux saines notions juridiques la manière dont l'exercice des droits civils des associations est réglementé.

Nous nous bornerons à en indiquer les principales contradictions.

Le projet maintient d'abord la distinction entre les associations ayant un but lucratif, qui sont les sociétés civiles et commerciales, et les associations créées *dans un but autre que de partager des bénéfices*. Cette distinction n'est pas rigoureusement scientifique. Le *Code des obligations* suisse la repousse. En effet, une société

de religieux vivant en commun pourrait être, dans la rigueur des termes, considérée comme ayant un but lucratif, à cause de l'économie incontestable qu'il y a pour plusieurs personnes à faire ménage ensemble. Par contre, certaines formes de sociétés coopératives de consommation et de crédit mutuel semblent manquer du caractère que l'article 1832 du Code civil assigne au contrat de société, *le partage d'un bénéfice*.

Nous passerions cependant là-dessus, car cette distinction, il faut le reconnaître, est autorisée par une longue pratique, si les personnes associées dans un but non lucratif jouissaient pour l'administration de leurs intérêts communs d'une protection légale convenable.

Il n'en est rien. M. Waldeck-Rousseau, persistant dans de vieux errements doctrinaires condamnés aujourd'hui presque universellement, prétend accorder la capacité juridique seulement aux associations, qui auront obtenu de la faveur du gouvernement le privilège de la personnalité civile (art. 15) et qui, par là, se seront soumises à une tutelle administrative rigoureuse (art. 16).

En dehors de cette concession, l'article 11 porte que :

> Les valeurs mises ou laissées en commun par les membres d'une association seront, suivant le cas, soumises aux règles édictées par le Code civil et le Code de commerce, soit en matière d'indivision, soit en matière de sociétés.

Nous ne comprenons pas comment les règles des sociétés commerciales, dont l'essence est d'avoir un bénéfice à partager, peuvent s'appliquer à des associations qui, aux termes de l'article premier du projet, s'en distinguent précisément parce qu'elles n'ont pas ce but.

Nous entrevoyons l'intention de M. Waldeck-Rousseau, quand il parle du régime de l'indivision. Aux termes de l'article 815 du Code civil, tout communiste peut à chaque instant provoquer le partage du patrimoine commun. Ces associations seront donc perpétuellement sous le coup d'une dissolution.

Mais nous comprenons tout à fait, quand, dans l'article 24, nous voyons déclarer nul « tout pacte ayant pour but *ou pour résultat* de perpétuer la propriété de tout ou partie des biens de l'association dans la personne d'un ou plusieurs de ses membres présent ou à venir ». Un pacte pareil, — remarquez combien sont élastiques les termes de l'article, — suffit pour faire considérer comme illicite une association quelconque, qui d'ailleurs échapperait aux exceptions de l'article 18. C'est ce que veut dire l'article, quand il ajoute

que ce pacte donne « l'ouverture à l'action en dissolution » et à l'odieuse confiscation qui en est la conséquence.

La réalité est que le projet est combiné pour rendre absolument impossible le fonctionnement de toute association, qui n'aura pas obtenu le *privilège* de la personnalité civile, c'est-à-dire qui ne sera pas à la dévotion du gouvernement.

Voilà le dernier mot de cette prétendue loi de liberté! Elle veut frapper les congrégations religieuses, mais du même coup elle paralyse tout développement de l'association dans notre pays; car, ne l'oubliez pas, pour une foule de sociétés parfaitement laïques, l'article 24, s'il venait à être voté, serait la mort à brève échéance. Quelles sont les sociétés sérieuses, en effet, qui ne désirent pas se *perpétuer*, et quel moyen ont-elles d'amener la réalisation de leur but, dans l'avenir, si ce n'est en *perpétuant* dans leur sein la possession de certains biens? M. Waldeck-Rousseau a bien trahi la pensée secrète de l'autoritaire jacobin, quand, dans l'*Exposé des motifs* (p. 12 et 13), il se félicite à l'avance en propres termes du caractère *précaire* des associations, qui n'auront pas obtenu du gouvernement le *privilège* de pouvoir vivre.

Un des chapitres les plus intéressants du livre de M. Van den Heuvel est celui où il raconte les mésaventures arrivées en Belgique à des cercles, à des sociétés de tir et même à des œuvres maçonniques, par suite de l'application que l'autorité administrative et quelques tribunaux inférieurs leur ont faites des théories nouvelles préconisées par les jurisconsultes francs-maçons. M. Laurent lui-même a vu, en 1877, le contrat passé entre la ville de Gand et une société maçonnique dirigée par lui, annulé de ce chef par l'administration centrale!

Mais, nous l'avons dit, les libéraux belges travaillent à faire passer dans leur pays une loi semblable à celle de M. Waldeck-Rousseau. Avec elle, ils opéreront en sûreté, sans crainte d'être blessés par les armes qu'ils manient.

Remarquez encore que la loi sur les syndicats professionnels leur attribue de plein droit la capacité juridique, à la condition d'une simple déclaration de publicité. Cette capacité est trop étroite à notre point de vue. Le développement de la propriété et la possession d'immeubles eussent été, ce nous semble, une excellente garantie contre les abus possibles de la part des syndicats ouvriers, où règne l'esprit socialiste. Pour ceux-là surtout, c'eût été le commencement de la conversion. La Chambre des députés a fait preuve d'une grande étroitesse de vues, en refusant d'entrer largement dans la voie, où un amendement, soutenu par MM. de Mun et de la Bassetière, la sollicitait à s'engager.

Quoi qu'il en soit, la capacité civile est, dans une certaine mesure, acquise de plein droit aux syndicats professionnels [1]. Or pour les autres associations sans but lucratif, cette personnalité civile ne pourra résulter que d'un décret rendu en la forme d'un règlement d'administration publique!

Voilà comment M. Waldeck-Rousseau soutient en même temps deux systèmes législatifs, absolument différents, pour deux situations semblables.

Le mode de réglementation des intérêts communs des associés est cependant bien simple, si l'on veut être seulement équitable. On a le choix entre deux systèmes.

L'un, préconisé par M. Berthauld, à l'Assemblée nationale, en 1871, se résumait en ces deux articles :

Art. 14. — Toute association régulièrement constituée pourra valablement contracter à titre onéreux. Toutefois, sa capacité d'acquérir des immeubles en France pourra être limitée par une loi qui n'aura aucun effet rétroactif sur les faits accomplis. Elle ne pourra acquérir à titre gratuit qu'autant qu'elle y sera autorisée et ce, conformément aux dispositions qui régissent ou régiront les communes et les établissements publics.

Art. 15. — En cas d'exécution ou de suppression d'une association légalement établie, les biens acquis par elle à titre gratuit feront retour aux donateurs ou aux parents au degré successible des donateurs et des testateurs.

Les biens acquis à titre onéreux seront, en cas de dissolution ou de suppression, répartis entre les associés ou leurs ayant cause.

En cas d'extinction, ils appartiendront au dernier survivant. Toutefois, ces dispositions ne recevront d'application qu'autant que les statuts ne contiendraient pas de dispositions valables sur le sort des biens acquis, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux.

Ce système s'inspirait de la théorie de la personnalité civile, mais il l'appliquait loyalement. Le seul reproche qu'on pût lui faire était d'obéir à des idées surannées, en ce qui touche les acquisitions à titre gratuit. Toutefois, comme le Code suisse de 1881, il laissait aux associés la plénitude de leur capacité personnelle et leur permettait, par là, conformément à la jurisprudence, d'assurer les

[1] L'article 8 de cette loi dispose fort équitablement que, quand un syndicat professionnel sera trouvé possesseur d'immeubles ne rentrant pas dans les catégories permises, ils seront vendus, et que le prix déposé à la Caisse des dépôts et consignations sera à leur disposition. Quel contraste avec les confiscations dont sont menacées toutes les associations qui *pourraient* être des associations religieuses!

effets légaux à leurs volontés, à la condition, bien entendu, d'engager leur responsabilité propre.

C'est le point de vue qui domine, qui constitue même à lui seul, le second système, celui proposé par M. Dufaure, dans le projet de loi sur les associations qu'il a déposé au Sénat peu avant sa mort. Il est ainsi formulé :

Art. 6, § 2. L'association déclarée ne pourra ni contracter ni ester en justice, et les actes juridiques où elle sera intéressée ne pourront être faits que sous le nom et la responsabilité d'un des sociétaires.

Ce n'est peut-être pas suffisant pour assurer aux associations le développement nécessaire à leur rôle économique dans les temps actuels. Étant données les situations diverses où elles peuvent se trouver, la séparation nécessaire entre le patrimoine resté propre à chaque associé et celui qu'ils ont affecté au but commun n'est pas assez bien sauvegardée. Mais le projet de M. Dufaure avait au moins le mérite de se rattacher nettement à la jurisprudence, dont nous avons indiqué la portée. Et c'est précisément pour détruire cette jurisprudence, pour forcer par un texte précis les tribunaux à statuer contre l'équité naturelle, que M. Waldeck-Rousseau a rédigé son article 24. Avec la soumission des congrégations à la nécessité d'une autorisation préalable que le gouvernement s'engage par l'exposé des motifs à ne jamais accorder, cet article est, en réalité, tout le projet de loi.

Il semble impossible qu'une loi de liberté, qu'une œuvre législative vraiment scientifique et capable d'améliorer l'état social du pays indépendamment de toute considération de parti, puisse sortir des délibérations tumultueuses des assemblées actuelles. On peut espérer au moins dans les habitudes d'équité et la rectitude d'esprit que la pratique du barreau a dû développer chez certains membres de la majorité du Sénat, pour croire qu'ils n'accueilleront pas les mesures d'ostracisme du ministre et repousseront les violations des principes juridiques qu'on leur propose et qui entraîneraient le bouleversement de tout notre droit civil.

Enlever aux citoyens qui se sont associés quelque chose de leur capacité individuelle, comme le fait l'article 24 du projet, c'est en réalité supposer que le fait de s'associer constitue un délit par lui-même. Si de pareilles dispositions législatives pouvaient prévaloir, nous en serions réduits à inscrire parmi les revendications libérales le retour à cet article 291 du Code pénal, contre lequel les libéraux d'hier, nos tyrans d'aujourd'hui, ont si longtemps protesté.

Claudio Jannet.

LES HOLLINGFORD[1]

IV

L'hiver s'avançait; Noël était proche. Il y avait déjà longtemps que le parc et le vieux château, voisins de la ferme, prenaient une nouvelle physionomie sous la pioche et la truelle. Les propriétaires, M. et Mme Hills, ayant annoncé leur intention de venir l'habiter, il fallait organiser les réparations, mettre tout à la mode, renouveler les tentures et les meubles. Jean fut nommé surintendant général de cette fameuse entreprise. Jamais Mme Betty, la vieille femme de charge, n'aurait pu tenir tête aux maçons, terrassiers, peintres, tapissiers, qui, durant des mois, se donnèrent rendez-vous dans ce domaine jadis seigneurial.

Il y avait dix ans que Mme Betty se morfondait dans ses deux petites chambres, tout en haut d'une tourelle, s'ennuyant tellement, qu'elle s'endormait avant le coucher du soleil et, certes, ne se réveillait pas avec les chardonnerets. Ce fut donc à titre de distraction, autant que par devoir, qu'elle prit dans les préparatifs la part qui lui incombait, la seule qui ne fût pas de la compétence de Jean : diriger et surveiller les femmes de corvée. L'acier des cheminées, le chêne des parquets, l'éclat des cristaux, les conserves et confitures dans l'office; tout, brillant, reluisant, aligné, devait fournir des preuves qu'elle ne laissait pas son régiment « bayer aux corneilles ».

Jeanne et Mopsie connaissaient la bonne Mme Betty. Pendant les heures de promenade, elles venaient souvent au château se reposer, sécher leurs vêtements humides de pluie ou de brouillard, manger des bonbons de fleur d'oranger préparés avec soin par la pauvre solitaire, ravie d'entendre des voix gaies et de contempler de jeunes visages.

Depuis que j'avais pris, comme institutrice, la haute direction

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1884.

de mes amies, je les accompagnais partout. J'étais donc aussi des stations au château. Prenant pour prétexte que l'air et le soleil étaient salutaires à Virgile et à Shakspeare, nous avions obtenu de la bonne Betty, qu'elle nous donnât libre accès dans la bibliothèque, grande et belle pièce fraîche en été, chaude en hiver. Là, nous passions des heures délicieuses; tantôt, nos livres sur les genoux; tantôt, perchées, en riant, sur les échelons des escabeaux; ou bien enfoncées dans la profondeur des immenses fauteuils de cuir, savourant du café exquis que Betty nous préparait dans les jours de gelée ou de neige. Ce ne fut donc pas sans regret que nous vîmes ces jours de bonheur, innocents et tranquilles, interrompus par les coups de marteau et l'odeur insupportable de la peinture. Bientôt nous en prîmes notre parti avec la mobilité de la jeunesse, et ce fut gaiement que nous assistâmes à la métamorphose de cette belle demeure qui, depuis tant d'années, n'entendait que l'araignée égrener son tic tac, les chouettes crier et les souris trotter.

Jean était là, arpentant, ordonnant, surveillant comme un bon général préparant la bataille. Souvent il m'interpellait pour que je l'aidasse dans le choix des étoffes, dans l'harmonie des couleurs. Il avait besoin du goût d'une femme, disait-il. Sa mère ne prenait jamais part à ce nouveau genre d'occupations, et moi, oserai-je l'avouer, j'étais charmée que Mme Hollingford persistât dans cette abstention; charmée aussi que Jean me déclarât nécessaire en une matière délicate et artistique. Car, vraiment, nous faisions de l'art dans nos combinaisons; et, plus d'une fois, je me disais : « Ce Jean est bien plutôt peintre, sculpteur, gentilhomme, que laboureur et agent d'affaires!... » Plus je le voyais, dévoué à son devoir aride, fidèle à sa tâche monotone, plus je le sentais grandir dans mon estime et dans mon cœur, et m'affermissais dans la pensée que, s'il lui prenait fantaisie de choisir femme un jour, cette femme aurait le droit d'être heureuse et fière de son mari.

Quant à cette question, « le mariage de Jean », il était évident que Mme Hollingford faisait tout au monde pour que son fils ne se mariât qu'avec... le célibat! Elle avait peur (je le supposais du moins) qu'il ne pensât à m'épouser; car elle demeurait pensive et muette quand Jean louait mes talents, mon bon goût, mes aptitudes... Ses regards anxieux allaient de lui à moi; ils nous interrogeaient curieusement, comme si elle eût voulu lire jusque dans le fond de nos âmes.

Alors, chagrine et blessée de cette inquisition, je voulais aller à elle et lui dire : « Je n'ai pas le moindre désir de me poser à l'encontre de vos projets pour votre fils. » Mais comment lui ex-

primer une chose qui n'était pas du tout dans ma pensée?... Je devinais bien que j'aimais Jean, que je serais heureuse s'il voulait de moi pour femme; et puis... il me semblait que, chaque jour, des sentiments d'amour pour moi progressaient dans son cœur... de là, grande agitation dans ma pauvre tête...

D'un côté, je désirais que Jean m'aimât, je l'aimais moi-même; de l'autre, je ne devais pas écouter cet amour, puisque ma tutrice le redoutait et que, pour rien au monde, je n'aurais voulu devenir pour « la meilleure amie de ma mère » la source d'un chagrin.

Dans de pareilles perplexités, je passais mes nuits à résoudre le problème. La solution ne variait pas : il fallait me confesser à Mme Hollingford et remettre mon sort entre ses mains. Mais, pour cela, il fallait parler, et quand le jour était venu, quand je rencontrais la mère de Jean... je ne parlais pas!...

Il arriva, qu'irritée contre ma tutrice, contre Jean, contre moi-même, je devins taciturne, morose, désagréable avec tous... avec celui-là même que j'aimais tendrement; et, sous cette mauvaise influence, le côté heureux de notre vie s'en fut à la dérive.

Nos longues séances au château, auparavant si intéressantes, si impatiemment désirées, devinrent fatigantes, ennuyeuses. La nature, elle-même, semblait découragée sous son grand manteau de neige; tout était mort dans le paysage; le soleil rouge d'hiver donnait ses rayons comme à regret; Jeanne et Mopsie devenaient mélancoliques. Jean se renfermait dans une dignité glaciale.

Un matin, Jeanne m'interrogea au sujet de cette étrange situation :

— Qu'est-il donc advenu entre Jean et vous, ma chère Marguerite? vous étiez si bons amis!... Vous le fuyez maintenant et, pourtant, vous n'ignorez pas combien il était heureux en votre compagnie, au coin de la grande cheminée, dans la salle d'étude; au château, dans la bibliothèque; dans le chemin, pour revenir à la maison; partout enfin... maintenant vous regagnez votre chambre, à peine le repas du soir est-il fini, et vous combinez votre retour à la ferme bien avant l'heure où ses travaux lui permettraient de vous accompagner.

— Quelle folie! répondis-je, où avez-vous vu cela? rien n'est changé entre votre frère et moi. Mais vous oubliez, ma chère Jeanne, que les hommes se fatiguent vite des bavardages féminins et qu'il est bon de les en sevrer quelquefois.

Jeanne ne dit mot; évidemment ma réponse ne la satisfaisait pas. Elle pensait, sans doute, que je n'appréciais pas son frère à sa juste valeur, que je le dédaignais et, comme elle en était très fière et l'aimait tendrement, elle se sépara de moi comme le reste de la

famille. Ce fut une nouvelle épreuve... je l'aimais tant, la chère enfant!

La froideur et la mauvaise entente faisaient donc de plus en plus irruption sous notre toit. Pendant ce temps, les travaux de la ferme avaient marché; ils étaient terminés.

Les choses en étaient à ce point quand, un jour, une voiture amena, sans qu'on les attendît, Grace Tyrrel et son frère Frédéric. Il fallut descendre au salon. Je priai Jeanne de m'accompagner; mais elle fit la moue pour venir voir ceux qu'elle appelait « mes amis mondains ».

Mopsie, plus aimable, arrangea coquettement ses cheveux, mit son plus gentil tablier et descendit avec moi : la porte du salon était ouverte. Du bout du corridor, sans qu'elle pût nous apercevoir, nous vîmes Grace trottinant de long en large, examinant les murailles dénudées et les meubles à l'ancienne mode : le dédain et la moquerie étaient peints sur son visage. Sa toilette, ridiculement tapageuse pour une simple visite à la campagne, produisait un singulier effet. Les nôtres lui semblèrent probablement, mais dans un sens contraire, non moins extraordinaires, car à peine m'avait-elle reconnue qu'elle s'écriait, en mettant ses deux mains sur mes épaules :

— Je vous prie, chère quakeresse, pouvez-vous me dire où se dérobe, où est cachée mon amie Marguerite?

— Oui, oui, mieux que personne; que lui voulez-vous? répondis-je en riant.

— Seulement lui demander quel gros péché elle a pu commettre pour être obligée de fuir ses amis et de se revêtir d'une robe de pénitence... comme celle-ci..., ajouta-t-elle en touchant de son gant parfumé le tissu de ma robe.

— Elle n'est pas en pénitence, dit Mopsie vivement.

— Mais, vous, ma petite, qui êtes-vous donc?... reprit Grace en clignant de l'œil, très impertinemment, à travers son lorgnon.

— Nous sommes les amies de Marguerite, et nous l'aimons beaucoup, reprit Mopsie, avec tant d'originalité et de chaleur que Grace la regarda fixement. Puis, reprenant son expression ironique, elle dit à l'enfant :

— Nous avons très faim. Nous venons déjeuner. Y a-t-il quelque chose de bon à manger ici? Marguerite... Comment va le cher laboureur?

Mopsie croyait rêver. Elle se demandait si cette étonnante personne était dans son bon sens. Le fait est que le sans-gêne de Grace était pour le moins inconvenant. — Devinant que Mopsie méditait une rude riposte, je me penchai vers elle pour lui dire

d'aller prendre le consentement de sa mère et préparer un petit lunch. Elle s'en alla. Grace me dit alors :

— Nous allons bientôt retourner à Londres, chère Marguerite; nous vous emmènerons, n'est-ce pas? impossible de nous refuser. Frédéric, venez donc m'aider à persuader miss d'Acre.

Appeler son frère pour m'ébranler était bien inutile, car vous savez combien ce garçon fat, ampoulé, ridicule, m'était antipathique. Sans nul doute, son stupide amour-propre l'avait frappé d'aveuglement; il pensait m'avoir éblouie, et ce fut avec un air de conquérant, sûr de sa conquête, qu'il se précipita vers moi en disant :

— Ah! miss d'Acre, venez, venez; ayez pitié de nous!...

Je n'avais pas la moindre envie de quitter Hillsbro ni de laisser croire à Frédéric que sa déclaration me touchait; cependant, instantanément, la pensée qu'un séjour hors de la maison seconderait les intentions de ma tutrice et ferait trêve à notre situation si tendue entre Jean et moi s'empara de mon esprit. J'hésitai, je répondis :

— Je ne sais... Il pourrait bien se faire... Quand serez-vous à Londres?

Sur ces entrefaites, Mopsie nous invita à descendre, Mme Hollingford ne parut pas. Pendant le goûter, Mopsie avait l'oreille au guet; Grace et moi, nous parlions à voix basse, et la fillette se doutait que je tramais quelque complot.

Mais quand Grace remonta en voiture et me dit : « Adieu Marguerite, à bientôt à Londres!... » Mopsie se jeta dans mes bras et pleura violemment, en disant à travers ses sanglots :

— Vous voulez nous quitter! n'allez pas avec eux, bonne amie... jamais ils ne vous aimeront comme nous!...

— Mopsie, ma chérie, ne vous désolez pas; je sais que vous m'aimez... je reviendrai...

Mopsie alla vite faire part à Jeanne de l'étonnante nouvelle. Jeanne me tint à distance toute la soirée. J'avais mal à la tête, je souffrais partout. J'allai me reposer toute seule dans la salle d'étude. Un bon feu brillant éclairait suffisamment la pièce; je n'allumais ni lampe ni bougie.

J'étais là au coin de la cheminée,... la pensée errante, songeant aux bons jours passés, à la tristesse présente; me demandant pourquoi le fil du bonheur s'était rompu si vite... Était-ce ma faute ou celle d'autrui... Comment sortir de ce labyrinthe?... Je ne savais. J'étais absorbée et je n'entendis pas Mopsie entrer; je ne la vis pas se coucher à mes pieds, cacher sa tête dans les plis de ma robe. Il ne fallut rien moins que ses soupirs pour ramener à la réalité mon esprit absent.

Jean entrait au moment où je lui disais :

— Ma petite Mopsie, pourquoi pleurez-vous?

Il la releva, la fit asseoir sur ses genoux et la câlina comme il eût câliné une tourterelle ou plutôt comme un tendre père eût bercé son enfant, en lui prodiguant ses caresses. Et puis ses regards allaient de Mopsie à moi et de moi à Mopsie. Il ne s'expliquait pas le chagrin de l'enfant; elle ne voulait pas être consolée, et moi je ne voulais rien dire.

Enfin Mopsie s'écria :

— Ses grands amis sont venus; elle veut aller demeurer à Londres avec eux!...

— Quels sont ces grands amis? demanda Jean en me regardant.

— Une jolie dame, reprit vivement Mopsie, une jolie dame qui a des plumes, une belle robe, un beau manteau, un monsieur qui a dit à Marguerite : « Venez, vous nous manquez beaucoup; venez, nous vous attendons à Londres... vous devez vous ennuyer ici, vous êtes en pénitence, vous avez une vilaine robe... » et elle a promis de s'en aller avec eux!...

— Et elle a promis de s'en aller avec eux!... Êtes-vous bien sûre, Mopsie?

— Oui, oui, j'ai bien entendu, répondit l'enfant...

Alors personne ne fut jamais plus surprise que moi, en entendant Jean dire à sa sœur :

— Allez avec notre mère, ma baby; ne revenez pas; j'ai à causer sérieusement avec miss d'Acre...

Puis, aussitôt la porte refermée sur l'enfant, il vint s'asseoir près du feu, de l'autre côté de la cheminée, en face de moi. Les flammes donnaient une vive lumière; pour se garantir de leur éclat, il protégea ses yeux avec sa main et me regarda...

— Est-ce vrai, Marguerite, que vous allez nous quitter pour retourner à Londres?

— Peut-être... pourquoi non?... cela pourrait bien arriver..., répondis-je en m'efforçant d'être gaie.

— Je pensais... j'espérais... que vous voudriez bien trouver le bonheur sous notre toit... serait-il possible que vous alliez demeurer à Londres, loin de nous?... Je m'étais flatté que vous nous aimiez, Marguerite... Vous pourrez avoir d'autres amis, mais jamais vous n'en aurez qui vous aimeront plus que nous...

— Je suis très heureuse parmi vous, Jean, mais je suis fatiguée, j'ai besoin de changer d'air. Un séjour à Londres me remettra.

— Fatiguée!... s'écria Jean, fatiguée! et vous ne le disiez pas!

Puis il ajouta, avec sa voix tendre et son regard triste :

— Votre esclavage est rude ici, n'est-ce pas? c'est pour cela que vous voulez vous en aller.

Il cacha son visage dans ses mains et me sembla très ému. Cette émotion me troublait; alors tout mon échafaudage de réserve et de froideur s'écroula et, malgré moi, je m'écriai en mettant tout mon cœur dans ma voix :

— Non, non, jamais je n'ai été, dans toute ma vie, aussi heureuse que je le suis ici. Voulez-vous croire votre amie, Jean?

Spontanément, il s'approcha, se pencha vers moi et, me regardant en plein visage, les yeux dans les yeux, afin qu'aucun de mes mouvements ne pût lui échapper, il me dit avec des paroles rapides et tendres :

— Marguerite, que je vous remercie!... que vous êtes bonne!... ce n'était donc point folie quand il me semblait que vous aimiez notre vie, que je ne vous étais pas indifférent... que ma mère et mes sœurs étaient les vôtres. Oh! si vous vouliez, Marguerite, rendre quelqu'un bien heureux... si vous n'aviez pas honte de mon nom... si vous n'aviez pas peur de ma vie si humble, si austère... vous me permettriez de vous demander d'être ma femme... Dans le commencement où je vous ai connue, je n'osais pas vous parler; je vous fuyais parfois de peur de trop vous aimer; car votre beauté, vos qualités charmantes, avaient vite troublé mon cœur. Je ne me trouvais pas digne de votre amour. Je n'osais pas vous offrir, pour couronne de mariée, ma couronne d'épines, tandis que d'autres pouvaient déposer à vos pieds les richesses et les honneurs... Oh! dites, Marguerite, ma chère bien-aimée, voulez-vous partager ma douloureuse vie?... avec vous, tout sera léger, facile... et, je vous le jure, il arrivera une heure, un jour, où vous pourrez être fière de m'avoir aidé, par votre noble courage, à consommer notre grande œuvre de réparation...

Oh! comme mon cœur battait en entendant ces bonnes, chères paroles! comme elles chantaient harmonieusement en moi-même! comme j'aurais voulu répondre à Jean : Oui, je serai votre femme; j'aime mieux avec vous notre chère vieille ferme, qu'un palais ducal avec tout autre; car un autre ne sera jamais pour moi mon Jean, mon Jean bien-aimé!

Mais la figure inquiète et soucieuse de Mme Hollingford se dressait comme un spectre devant mes yeux, et je ne pus que balbutier avec désolation :

— Cela ne se peut pas, Jean... cela ne se peut pas.

— Pourquoi cela ne se peut-il pas? me dit-il presque avec sévérité. Dites-moi pourquoi vous ne pouvez pas m'aimer... non, dites-moi plutôt que vous ne le voulez pas!

Et il ajouta avec des intonations amères :

— Oh! que ne suis-je riche et puissant! je ne vous laisserais

pas me répondre ainsi : « Cela ne se peut pas. » Je vous prierais, je vous supplierais avec tant de chaleur, avec tant d'amour, que je fléchirais vos sentiments rebelles, mais ma croix est si lourde!... vous la repoussez... Puisqu'il en est ainsi, j'en porterai seul le poids... Pardonnez-moi mon audace, Marguerite, je me soumets à votre volonté, laissez-moi seulement vous demander encore une fois pourquoi cela ne se peut-il pas?

— Pour une raison que je ne puis vous dire, répondis-je, en essayant d'être ferme. Allons, Jean, soyez raisonnable; aimons-nous, quoi qu'il arrive... Soyons bons amis, voulez-vous?... frère et sœur... mais ne me demandez plus autre chose...

— Bons amis! frère et sœur! répéta Jean amèrement, Marguerite, c'est une grande erreur que j'ai commise de penser à m'élever jusqu'à vous. J'ai songé à mon bonheur, j'ai oublié le vôtre. Adieu! je partirai demain. Pendant quelque temps, il est plus sage de ne plus vous revoir. Quand je reviendrai... peut-être serez-vous partie... ce serait le mieux, vraiment.

Sur ces paroles, dites d'un ton bref, il sortit brusquement et, moi, je demeurai longtemps immobile, réfléchissant à tout ce qui venait de se passer; me demandant s'il était vraiment bien possible que j'eusse refusé d'être la femme de Jean Hollingford!...

Le soir, à l'heure du thé, toute la famille se trouva réunie. Jean ne fit qu'une apparition, disant qu'il avait besoin de repos et qu'il partirait le lendemain dès le grand matin. Mopsie s'endormit sur un fauteuil, et Jeanne s'absorba dans sa lecture. Moi, je brodais; mais j'étais si agitée que mes doigts tenaient mal mon aiguille, je me piquais à chaque point. Mon trouble était à son comble, et Mme Hollingford me regardait plus singulièrement que jamais. Sans doute, elle avait remarqué l'embarras qui existait entre moi et Jean; il m'avait à peine regardée et pas du tout dit adieu. Elle cherchait le mot de l'énigme; certes, des pensées peu bienveillantes pour moi devaient hanter son esprit. Mais quelles étaient ses craintes? Il me semblait qu'elle aurait dû deviner mon courage, mon héroïsme. Elle était donc injuste à mon égard..... Pour la première fois, je me sentis irritée contre ma tutrice, qui comprenait si mal mon dévouement à ses volontés; dans sa jeunesse, aurait-elle eu le désintéressement de faire un pareil sacrifice?...

Enfin Jeanne ferma son livre et s'en fut avec Mopsie. La porte n'était pas refermée que je me précipitais aux genoux de Mme Hollingford, en disant :

— Ne me regardez pas ainsi, je vous en supplie! Je ne le mérite pas!

— Ma chérie, s'écria Mme Hollingford, tout épouvantée, que

voulez-vous dire?... Quels sont ces regards qui vous bouleversent? Je ne vous comprends pas, ma fille, mon enfant, qui peut vous désespérer à ce point?

— Oh! dis-je, en couvrant mon visage brûlant avec mes deux mains, moi, votre fille! moi, votre enfant!... pourquoi m'appeler ainsi puisque vous ne voulez pas devenir ma mère?... Ne l'ai-je pas lu dans vos regards inquiets?... Aussi, veux-je vous affirmer, ici, solennellement que je ne chercherai jamais à triompher de votre volonté...

— Marguerite! à quoi pensez-vous? Que voulez-vous dire? S'agit-il de Jean? parlez-vous de mon fils?...

— Oui, je parle de Jean. Vous pensez que je veux vous l'enlever; que je veux m'implanter, malgré vous, dans votre famille, non, je ne fâcherai jamais « la meilleure amie de ma mère ». Je la vois en vous; loin de moi d'être ingrate et coupable... Il le sait maintenant... Je m'en irai. Je ne vous gênerai plus... J'irai à Londres chez des amis...

Et, tout cela, je le disais en mots entrecoupés toujours à genoux, tandis que Mme Hollingford me considérait avec un étonnement toujours croissant. Pauvre chère amie! comme je l'accusais injustement!... Elle me releva avec tendresse et, mettant ses bras autour de mon cou :

— Ma chérie, me dit-elle, est-ce là le secret qui vous causait tant de chagrin?... Alors vous vous trompiez étrangement... Si je me troublais en voyant Jean vous aimer, c'est que je craignais que vous ne repoussassiez son amour. Plus tard, ma bien chère enfant, vous apprendrez que les mères, pour leurs enfants, voudraient arracher les ronces du chemin au prix même de leur repos, au prix même de leur vie. Hélas! parfois, elles se trompent!...

Je pleurais doucement appuyée sur l'épaule de Mme Hollingford. Ses bras servaient de refuge à mes larmes. Bientôt, je relevai la tête, en disant :

— Vraiment ce n'est pas une erreur?... Il serait possible... que?...

— Je vous désire pour ma fille,... dit-elle en souriant. Oui, ma bien chérie, si cela doit être pour votre bonheur. Mais laissez-moi mettre une condition : vous ne prendrez pas de suite une résolution irrévocable; je ne dois pas oublier, même pour satisfaire les plus chers désirs de mon fils, de mon bien-aimé Jean, que je suis votre tutrice et que, en qualité de gardienne et d'amie, ma mission m'impose de vous préserver des illusions parfois mensongères du cœur. Ne vous engagez pas dès aujourd'hui, vous étudierez la vérité de votre amour loin de nous; loin de Jean, je crois, sera le mieux;

car, chère Marguerite, faut-il vous rappeler que Jean porte au front une tache indélébile?...

— Ah! non, non, pas un mot sur cela, je vous en conjure! s'il avait cent taches sur son nom, ce serait la même chose pour moi, je l'aimerai toujours, je l'aimerai davantage pour le consoler!...

— Alors vous l'aimez bien! dit-elle en soupirant, en souriant, et en me regardant tout à la fois.

— Oui!... mais il y a un grand malheur entre nous maintenant! J'ai refusé tantôt d'être sa femme!...

— Bien petit malheur, ma chère fille; c'est peut-être au contraire advenu pour le mieux, puisque mon avis est qu'il faut éprouver vos sentiments par l'absence et au contact des séductions d'une vie brillante pour laquelle vous êtes née. Si vous résistez à ces attraits frivoles, oh! alors je penserai que votre amour sera profond et je vous jure que Jean demandera votre main une seconde fois. Je connais sa fierté, mais, aussi, je connais sa tendresse pour vous, ajouta-t-elle tout bas en regardant d'un air moitié tendre, moitié railleur, mon visage ému.

Puis nous nous assîmes près du feu et nous causâmes longtemps, reprenant et répétant toujours à peu près les mêmes choses. Il sonnait minuit quand nous regagnâmes nos chambres.

L'effet de cette conversation si inattendue fut assez bizarre : Je trouvais enchanteur que Jean m'aimât, mais, moi, il me semblait que, tout à coup, les sentiments ardents qui devaient déterminer notre union s'étaient refroidis.

Était-ce l'éternelle histoire du paradis terrestre?... Vouloir ce qu'on n'a pas et ne pas vouloir ce que l'on a! Aimerais-je moins Jean maintenant qu'il m'était permis de l'aimer?... Mme Hollingford avait-elle raison en m'engageant à éprouver la solidité de mon amour?

Répondre à ces questions était embarrassant, aucune solution ne me semblait bonne. De guerre lasse, je pris le parti de me mettre au lit. N'était-ce pas le plus sage?... Mais quand j'eus la tête sur l'oreiller, un mélange de choses lugubres et folles, terribles et riantes, envahirent mon esprit fatigué : la journée avait été si émouvante! et ce fut à grand'peine que le sommeil triompha. Enfin je m'endormis, bien décidée à écrire à Grace Tyrrel que j'irais passer chez elle au moins deux semaines.

Il était cinq heures quand j'entendis Jean traverser le corridor et descendre l'escalier pour partir avec l'aube, comme il l'avait annoncé. Je me sentais toujours si calme à son endroit, qu'il ne me vint même pas à la pensée de lui dire adieu... cela m'étonna. Cent fois, auparavant, aux heures les plus matinales, j'avais mis la tête à la

fenêtre pour le voir s'en aller, ou, tout au moins, j'avais soulevé le coin de mon rideau pour lui dire du regard et de la main bonjour et bon voyage. Ce matin-là, je n'avais aucun désir de lui adresser la plus petite aimable chose, je m'étonnais moi-même, j'aurais pu chanter comme la Marguerite de *Faust* : « Est-ce toi, Marguerite? est-ce toi? réponds-moi, réponds vite... Non ce n'est plus toi... » Pour l'acquit de ma conscience, j'écrivis instantanément à Grace que je partais dans trois jours.

Je fis mes malles; c'était toute une affaire. Depuis si longtemps mes toilettes dormaient dans la grande armoire! Elles étaient chiffonnées; je devais les repasser, relever les garnitures, tout rafraîchir pour ne pas arriver comme un papillon noir au milieu des papillons roses de Grace Tyrrel. Cela, je le faisais par convenance, car je n'y prenais aucun plaisir. Mon séjour à la campagne, au contact de gens sérieux, avait-il tant modifié mes idées? ou était-ce que la mélancolie répandue dans tout mon être, depuis toutes ces perplexités, m'empêchait de prendre goût à quoi que ce fût? Dans tous les cas, j'agissais machinalement et, par moments, mon esprit était absent. J'affublais mes toilettes de bariolages grotesques, mariant du rouge avec du vert, du violet avec du bleu; quelquefois, même, je me surprenais à ne rien faire, ma robe ou mon fichu tombés de mes mains sans que je m'en fusse aperçue, regrettant ma vie gaie de pension, pleurant le jour où Jean me prenait à la diligence et m'emmenait à Hillsbro pour la première fois.

La veille de mon départ pour Londres, le soir du quatrième jour qui avait suivi la fameuse explication, j'avais une montagne d'ennui sur le cœur, un mal de tête affreux; ce n'était pas encore l'heure du thé, la lune se levait tôt cette semaine-là, elle commençait à semer ses diamants sur la neige; je m'enveloppai dans un grand manteau et je sortis. Je marchais depuis un quart d'heure dans l'avenue qui conduisait au château, quand un homme que je reconnus vite pour un laboureur irlandais, ouvrier de Jean, s'approcha de moi et, ôtant respectueusement son bonnet, me dit :

— Pardon, mademoiselle d'Acre, j'allais vous chercher pour Mme Betty? elle vous prie bien de venir; c'est pour quelque chose de très important... le plus tôt possible... elle vous prie...

— Le plus tôt possible? répondis-je vivement; mais, mon brave homme, vous n'y pensez pas, vous ne savez donc pas l'heure qu'il est. Dites à Betty que j'irai demain matin.

— Ah! mademoiselle, c'est impossible; c'est tout de suite, vous n'aurez pas peur; je marcherai derrière vous et l'on s'en repentirait si l'on vous approchait de trop près.

— Allez chercher Betty ; je n'irai pas au château ce soir...

— Non, mademoiselle d'Acre, non, Mme Betty a dit de vous dire qu'elle avait peur de faire peur à la dame, et en parlant ainsi il désignait la ferme. Que le bon Dieu la bénisse, car il y a un malheur sous le vent !

— Un malheur ?

— Oh !... mais... je ne sais pas...

La pensée que Mme Hollingford allait être atteinte douloureusement comme épouse ou comme mère me traversa l'esprit et me fit céder rapidement.

— Attendez-moi, Patrick, le temps d'aller à la ferme dire qu'on ne soit pas en peine de moi.

Jeanne était dans la salle à manger ; ne voulant pas répandre l'alarme, puisque je n'avais aucune certitude sur la nature de l'événement, je tenais à éviter qu'on me questionnât. J'entre-bâillai seulement la porte et dis très vite :

— Ne soyez pas inquiète, Jeanne, si je suis en retard pour le thé. Patrick vient me chercher pour Betty malade ; il me ramènera...

Jeanne répondit quelque chose, je ne sais quoi ; peu m'importait. Je rejoignis Patrick. Nous marchions bon pas, mais pas encore aussi vite que mon imagination, qui avait pris le galop dans le chemin des conjectures... « M. Hollingford est-il découvert, incarcéré !... Jean blessé !... mort peut-être !... » La route me sembla longue, comme toutes les routes quand on pressent que le malheur est au bout. Betty vint au-devant de moi. Elle avait l'air bouleversé ; ses mains tremblaient, ses yeux étaient rouges.

— Vite, vite, madame Betty, dites-moi, qu'est-il arrivé ?... pourquoi me dérangez-vous à pareille heure ?...

— Ma chère demoiselle, prenez une tasse de thé... une goutte seulement... débarrassez-vous de votre manteau... les mauvaises nouvelles s'apprennent toujours assez tôt !...

— Non, non, je ne goûterai à rien, merci. Dites-moi la vérité, l'exacte vérité ; dépêchez-vous, bonne Betty...

— Puisque vous voulez la savoir, pauvre demoiselle... voilà... Il est arrivé un terrible accident à la diligence qui vient de Londres ici. Les chevaux se sont emportés sur le pont ; tout le monde est tué ou noyé... Et... le jeune M. Hollingford... était dans la voiture...

— O mon Dieu !...

— Il est mort !... c'est-à-dire... il n'est pas mort tout de suite... mais il l'est maintenant. — Sa mort a été terrible !... Je me suis permis de vous envoyer chercher, — car il ne serait pas bon que la chère dame apprenne cette mauvaise nouvelle par d'autres que par vous ; j'ai pensé que vous voudriez bien vous en charger...

mais il ne faut pas tarder... on va rapporter les victimes chez elle!...

Betty aurait pu parler pendant des heures sans que je l'interrompisse. J'étais glacée, morte moi-même; une sueur froide inondait mon front et je m'évanouis... Je sentis du vinaigre à mes tempes, du vin sur mes lèvres; j'entendis des murmures de voix; celle de Betty les dominait toutes.

— Pauvre petite! je n'aurais pas cru qu'elle l'aurait pris comme ça!...

Et puis, elle disait :

— Pauvre Mme Hollingford!... elle en mourra!... on va apporter le corps... Qui va lui annoncer la terrible nouvelle?... Moi?...

Pendant ce temps, je sentais la vie revenir. Tout à coup, je me dressai sur mes pieds comme mue par un ressort, et, malgré l'inquiétude de Betty qui ne comprenait pas comment je partais dans un pareil état, je me traînai vers la porte en disant :

— Vite, Betty, vite, Betty, il faut que j'arrive avant son fils, avant les victimes... Mme Hollingford... O mon Dieu!...

Et alors, Betty me fit boire de force un peu de thé et me hissa dans une sorte de carriole que Patrick avait attelée d'un bon cheval. En route, il me dit :

— J'ai pensé, mademoiselle, que vous seriez accablée par la nouvelle. Ma guimbarde n'est pas très bien pour une belle dame; mais c'est mieux que rien quand les routes sont si glissantes!

— Merci, Patrick, vous êtes bon. Dites-moi... êtes-vous tout à fait sûr que... M. Jean... était... était?...

— Non, vraiment, pas bien sûr. On dit qu'il était dans la diligence, mais personne ne l'a vu, ni mort ni vivant.

— Il faut savoir, Patrick, il faut aller aux informations tout de suite... si j'allais avec vous?...

— Non, mademoiselle, vous me nuiriez; j'en saurai plus long tout seul; j'irai aussi loin qu'il faudra.

— Vous me le promettez, Patrick?

— Je vous le promets, mademoiselle, aussi vrai que Dieu m'entend...

Patrick me déposa à la barrière de la ferme; toute grelottante et chancelante, je franchis l'avenue.

Comme j'approchais de la maison, j'entendis Mopsie chanter sa chanson favorite et, à travers les vitres, j'aperçus Jeanne qui allait et venait pour préparer la table à ouvrage de sa mère. Tout me paraissait, dans la chère maison, aussi paisible que quand je l'avais quittée deux heures auparavant. Rien n'avait donc encore transpiré de la sinistre nouvelle.

V

Curieuses de savoir pourquoi je revenais si tard, pourquoi je revenais seule (elles n'avaient pas entendu la voiture s'arrêter), et si, réellement, Betty était assez malade pour m'avoir envoyé chercher, Jeanne et Mopsie se suspendirent à moi, aussitôt qu'elles entendirent la porte s'ouvrir et se fermer.

Elles voulaient m'entraîner dans la salle, mais je n'y entrai point. Je me réfugiai dans ma chambre. Pour rien au monde, je n'aurais voulu m'exposer à rencontrer Mme Hollingford avant d'avoir arrêté comment j'aborderais mon terrible sujet. Car, même en appelant à son aide les témoignages de la plus tendre affection, n'est-ce pas toujours transpercer d'un glaive le cœur d'une mère, que de lui dire : « La mort est à la porte, elle vous vole votre enfant. »

Et puis, si Betty annonçait le malheur comme une certitude, Patrick, lui, ne manifestait que des craintes. A quoi bon alors torturer la pauvre femme avant de savoir l'exacte vérité? Il serait bien assez tôt dans une heure, dans deux... même dans trois... Par ce temps de neige, par ces chemins glissants, durant cette nuit d'hiver, on ne ramènerait pas les pauvres chers morts dans leurs demeures; on attendrait le jour.

Ah! comme je souffrais en pensant à toutes ces choses. Je souffrais à un degré que je n'aurais jamais cru possible. La fièvre de l'incertitude m'empêchait de pleurer. Ne pas savoir quelles étaient les blessures de Jean, ignorer s'il respirait encore, si on allait le ramener mort ou vivant... Ou même, mon Dieu! retrouverait-on sa chère dépouille?... si nous ne pouvions pas fleurir sa tombe! si le lit du fleuve allait devenir son cercueil!... ce serait vraiment le perdre une seconde fois!...

Et puis penser que lui, notre Jean bien-aimé, avait souffert, qu'il était mort, loin de notre amour, loin de nos soins, sans sa mère pour le bénir, sans moi pour lui dire que je l'aimais et le pleurerais toujours... Quoi!... je ne le verrais plus! je l'attendrais en vain... mes cheveux blanchiraient, mes yeux se terniraient sans que je puisse jamais ni lui parler ni l'entendre?... Il ne me répondrait pas quand je l'appellerais dans la joie, dans les larmes, quand on a tant besoin de partager son âme, d'ouvrir son cœur à deux...

Ces pensées amères s'entre-choquaient dans ma pauvre tête, il me semblait qu'elle devenait trop petite pour les contenir toutes; qu'un bon ange devrait descendre et briser le cercle de fer qui me serrait les tempes comme dans un étau.

La pâle clarté de la lune éclairait mélancoliquement ma chambre, mes regards s'en allaient au-delà de la fenêtre, je croyais errer au milieu des tombeaux, quand un petit coup frappé à ma porte, mon nom prononcé par la voix aimée de Mopsie, me sauvèrent, je crois, d'un accès de fièvre chaude. Chère petite Mopsie! ce fut elle mon bon ange, celui que j'invoquais. Elle voulait m'entraîner en bas, j'aurais froid, disait-elle, dans ma chambre; Mme Hollingford et Jeanne me demandaient pour passer une bonne soirée... bonne soirée!... que ce mot me parut dérisoire... que vous étiez loin, pauvres amies, de soupçonner la vérité.

— Non, merci, Mopsie, je ne puis pas descendre; demandez plutôt à votre mère qu'elle m'autorise à me coucher.

— Alors, c'est nous qui allons monter, Marguerite. Comme vous êtes glacée!... je cours chercher maman.

Si j'avais eu la force d'appeler, de dire : Non, ne montez pas, j'aime mieux être seule avec mon affreux secret, j'aurais retenu Mopsie; mais, avec ses jambes de biche, elle eut bientôt descendu et remonté l'escalier. Elle revint avec sa mère qui, bonne et dévouée, s'alarma en me voyant tant de fièvre, me fit coucher dans un lit bien chaud, me donna quelques gorgées de punch brûlant pour ramener mes sens à leur état normal.

— Vraiment, ma chère enfant, me dit-elle, vous avez une fièvre extraordinaire; pourquoi avez-vous été chez Betty à cette heure, par le froid intense qu'il fait?... C'était une folie... cette fille serait bien venue si elle avait tant besoin de vous; car, d'ailleurs, elle n'était pas si malade, je l'ai aperçue vers la fin du jour...

Et tout en parlant, Mme Hollingford passait ses mains fraîches et douces sur mes tempes en feu. Mes dents claquaient, mon sang se glaçait dans mes veines, je ne pouvais répondre que par monosyllabes, autrement, comment aurais-je pu supporter si longtemps le poids de mon secret?... N'importe, me disais-je, tant qu'il y aura une lueur d'espoir, je dois rester muette et je me cramponnai à cette résolution avec une énergie sauvage... Je feignis de dormir, j'entendis alors des pas légers glisser dans ma chambre et des paroles dites à voix basse. Trois êtres aimés me regardaient et s'attristaient de mon état. Cette sollicitude était douce pour moi; c'était comme un baume sur ma blessure, je me disais : Hélas! si leur cœur est déchiré, à mon tour, comme je m'efforcerai de les consoler!

Mes amies me quittèrent. La nuit fut longue. Je ne pus dormir. J'aurais voulu être tout de suite au matin pour avoir des nouvelles. Avec l'aube, je me levai, m'enveloppai dans un vieux manteau, et m'esquivai pour aller demander à Patrick s'il avait accompli sa pro-

messe. — Je ne voulais pas qu'il vînt à la ferme. — J'espérais aussi questionner quelque passant sur la nature de l'événement. Hélas! j'avais compté sans mes forces... Mon sérieux accès de fièvre de la veille m'avait épuisée, bien plus que je ne l'aurais pensé; tant que je fus dans l'avenue, j'étais, je restais encore vaillante; mais quand je m'aventurai dans la plaine, quand le vent me cingla le visage, quand le froid de la neige envahit mes pieds et mes mains, je me sentis si faible, si souffrante, que je n'osai aller plus loin.

J'interrogeai l'horizon. Les chaumières du village étaient encore à une grande distance : aucune créature humaine n'apparaissait. je n'entendais que le bruit lointain et confus des charrettes passant sur la grande route,.. moi, j'étais dans un sentier où les piétons seuls pouvaient arriver.

Comme j'aurais désiré pouvoir me reposer! J'aperçus quelque chose qui émergeait de la neige, c'était une grosse pierre; je m'y assis tristement en attendant que Dieu daignât suspendre mon angoisse et que mes pieds obéissent à ma volonté; puis, pour me défendre contre le vent glacial, je relevai un coin de manteau et m'encapuchonnai le visage... je pleurais... non plus avec la violence de la veille, mais avec des larmes résignées. Je n'avais plus la force de penser, encore moins celle d'agir... pourtant... j'essayai deux fois de me relever, inutiles efforts! Je m'engourdissais de plus en plus, je sentais que j'allais mourir... c'était sans dépit, sans effroi, sans regret. — En l'absence de tout bonheur la mort ne semble pas redoutable. — Je murmurais : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite! » quand... une main posée sur mon épaule me fit faire un soubresaut, et une voix me dit :

— Pauvre femme, qu'avez-vous? êtes-vous malade?

Alors avec une grande bonté on voulut me relever et découvrir mon visage... Je regardai... Deux grands yeux bruns cherchaient les miens... Oh! ces yeux, cette voix... c'était celui que j'avais cru blessé, mort, noyé... c'était celui que j'aimais, c'était Jean Hollingford.

— Que Dieu soit béni! m'écriai-je. O Jean, je pensais ne plus vous voir que... dans votre cercueil.

Je fondis en larmes et, dans mon émotion, je parlai sans savoir ce que je disais.

— Marguerite, que voulez-vous dire? où est votre pensée? à qui s'adressent vos paroles? Ce chagrin, cette joie, seraient-ils pour moi?

— Oui..., oui..., murmurai-je dans des phrases entrecoupées. Je ne puis plus feindre... j'ai trop souffert... je savais tout... ou plutôt... je ne savais rien... je ne voulais rien dire à votre mère...

Je voulais avant être certaine... c'est pour cela que je suis venue si matin... c'était trop pour mes forces...

— Dites plutôt folie, Marguerite! vous allez vous tuer... comme vous êtes transie... pauvre petite.

Et il m'entoura de son manteau et me soutint en mettant mon bras sur le sien.

— Qui vous a raconté l'accident? comment l'avez-vous appris?

— La vieille Betty, hier au soir...

— Elle aurait bien mieux fait de se taire; il est vrai que beaucoup de gens ont été blessés, quelques-uns sont morts; mais, comme moi, plusieurs ont eu la vie sauve. Dieu soit loué! ainsi vous n'avez rien dit à ma mère, Marguerite,... de peur de lui causer frayeur ou chagrin? Et vous m'avez pleuré? Que vous êtes bonne! Marguerite, ma bien-aimée, si je vous répétais les mêmes paroles de l'autre jour, si je vous demandais de rendre quelqu'un bien heureux, me répondriez-vous encore : « Cela ne se peut pas! »

— Non, non, Jean, je répondrais oui à tout ce que vous voudriez.

Et cela je le dis en riant et en m'abandonnant dans ses bras, comme un enfant, avec une si complète absence de réserve, que j'en souris encore quand j'en parle ou m'en souviens.

— Et votre voyage à Londres, quand partez-vous, ma chérie?

— Quand vous me mettrez à la porte, Jean.

C'est ainsi que, sur un tapis de neige, avec l'aurore pour témoin, l'alouette pour messagère, nous devînmes fiancés... Comme le lever du soleil fut merveilleux ce matin-là! Jamais il ne m'avait paru si beau! Oubliant les rigueurs de l'hiver, il semblait que nous fussions dans un paradis, ne nous souvenant même plus que, sur la terre, il est une chose qui s'appelle la souffrance.

Comme notre mère eut un bon sourire! Comme Jeanne et Mopsie m'embrassèrent en apprenant nos fiançailles! Que les gâteaux et le miel furent trouvés exquis!

C'est étrange, vraiment, combien, à certaines heures de la vie, des scènes très simples se gravent à tout jamais dans la mémoire, tandis que d'autres, beaucoup plus importantes, s'effacent entièrement. Je me rappelle la manière dont les rideaux étaient relevés, la douce clarté de la lune derrière la fenêtre — ces mêmes rayons qui m'avaient paru si lugubres la veille me semblaient aujourd'hui illuminer toute la plaine; — l'appartement, moitié dans l'ombre, moitié dans la lumière, les visages aimés..., tout rayonnait, tout captivait, tout était enchantement.

Que ne peut-on arrêter au vol ces heures bénies où le bonheur présent efface la souffrance du passé, où l'avenir s'entr'ouvre comme une fleur sous la rosée du matin.

Pendant le thé, on apporta à Jean une lettre de M. Hills, qui annonçait pour le lendemain son arrivée avec Mme Hills et Mlle Rachel Léonard. Ce nom de Léonard me fit penser à la soirée dans laquelle Rachel m'était apparue si attrayante; à l'impression singulière qu'elle m'avait semblé ressentir en entendant parler des Hollingford. Alors, moitié riant, moitié sérieusement, je demandai à Jean s'il n'avait jamais rencontré Rachel Léonard dans le monde, à l'étranger ou ailleurs.

— Jamais! Pourquoi me faites-vous cette question, ma chère Marguerite?

— Parce que j'ai cru comprendre, dans la conversation, que vous ne lui étiez pas inconnu... du moins... votre nom, celui de votre famille.

— Décidément, cela vous intrigue, me dit-il en se penchant tendrement vers moi; savez-vous, chère petite curieuse, que vous m'en avez déjà parlé au moins dix fois?

— Ah! vraiment! vous croyez, mon ami? Moi, qui pensais ne vous en avoir jamais dit un mot.

Mopsie vint à nous; la conversation changea de sujet; en somme, je n'y attachais pas grande importance, quoi qu'en pût dire mon bien-aimé.

VI

Le lendemain, l'aube me trouva joyeuse et légère comme ceux auxquels l'avenir sourit, comme une fiancée à laquelle son bien-aimé a donné rendez-vous, car Jean m'avait fait promettre d'aller au-devant de lui, dès le matin, quand il reviendrait d'inspecter les travaux de la ferme.

Malgré ma volonté d'être prête de bonne heure, je faillis être en retard; je n'en finissais pas à ma toilette, ne me trouvant jamais assez jolie pour celui qui m'attendait au haut de la colline.

Enfin, après avoir donné double ration à mes amis les moineaux et versé toute ma bourse dans le tablier d'une pauvre vieille, je me mis en route d'un pas alerte, fredonnant tout le long du chemin, tant j'avais la joie dans l'esprit et au cœur.

Grande fut ma surprise de rencontrer Jean, quand je le croyais encore bien loin. Il m'avait devancée, voulant me revoir au plus vite et se convaincre que nos chères fiançailles n'étaient ni un rêve ni un mirage.

L'expression de mes yeux, la manière dont je lui serrai la main, le rassurèrent pleinement; quiconque nous eût suivis, écoutés, n'aurait pas eu de peine à se convaincre que rien n'était changé

dans nos projets de la veille. Nous marchions très rapprochés, sans nous inquiéter où nos pas nous conduisaient, nous abandonnant à cette conversation intime qui arrive à l'oreille et au cœur comme une harmonie céleste.

Nous voguions ainsi sur un océan de bonheur, quand nous aperçûmes une berline sur la grande route, à cent pas de nous. Elle s'avançait lentement, subordonnant évidemment son allure aux caprices d'une personne qui marchait tantôt à côté, tantôt derrière, tantôt en avant, s'arrêtant, se retournant, comme si elle eût cherché quelque chose ou attendu quelqu'un. Cette personne était grande, avait la tournure d'une femme très jeune et distinguée. Elle était trop loin pour qu'on pût apercevoir son visage enveloppé d'ailleurs d'une gaze épaisse.

— Sans nul doute, dit Jean, cette voiture est celle des Hills. Je dois aller au-devant d'eux. Venez-vous avec moi, ma bien-aimée.

— Voir des gens que je ne connais pas ne me tente jamais; cependant, pour ne pas vous quitter, j'irai, Jean.

En avançant sur la route, nous tournions le dos au soleil; tout au contraire, ses rayons éclairaient en plein la jeune femme voilée, ils l'éblouissaient; elle ne pouvait nous voir.

— Rachel Léonard, m'écriai-je, la belle Rachel!...

En entendant prononcer son nom, elle met la main sur ses yeux éblouis, relève son voile et pressant le pas :

— Ah! chère miss d'Acre! vous, ici! me dit-elle.

Nous échangeons un amical serrement de main et quelques banalités, presque en même temps je surprends ses yeux sur ceux de Jean; elle le regarde d'une manière étrange..., elle paraît stupéfaite de le rencontrer..., et lui, mon fiancé, tout à l'heure avec moi heureux et souriant, est maintenant pâle et bouleversé; comme mon cœur était troublé plus qu'il ne voulait encore se l'avouer!

Enfin Rachel essayant de sourire lui dit à travers des lèvres tremblantes :

— Monsieur Hollingford, ne me reconnaissez-vous pas?

Et puis, lui adressant un regard plein d'angoisses et de supplications, elle ajouta :

— Avez-vous oublié que je m'appelle Rachel Léonard?

Alors Jean, la voix très émue, le visage grave, presque sévère, lui répondit :

— Je crois... oui... je me souviens...

Au même instant, la berline arrivait près de nous; avec une énergie soudaine, Rachel changea d'attitude et, pleine de fierté, elle dit à Jean :

— J'aime à penser, monsieur Hollingford, que vous n'allez pas

recevoir M. et Mme Hills avec cet air sépulcral, vous feriez croire que vous avez vu un revenant!

— Plût à Dieu que j'eusse vu un revenant... plutôt qu'elle!..... murmura-t-il tout bas; mais pas assez, cependant, pour que je ne pusse l'entendre.

La voiture s'arrêtait. Un petit homme court, trapu, chauve, aux joues bouffies, couperosées, en descendait; c'était M. Hills, qui, sous une apparence un peu vulgaire, attirait à lui par son air de franche bonhomie.

Il saisit les deux mains de Jean, en lui disant :

— Bonjour monsieur Hollingford! bonjour, mon jeune ami!... que je suis heureux de vous voir! Comment allez-vous? Et votre excellente mère?

— Bien, très bien... monsieur, répondait le malheureux Jean, sans changer l'expression singulière de son visage.

M. Hills le plaisanta sur sa gravité sans arriver à le dérider. Mme Hills était restée dans la voiture, Rachel me présenta. Si je n'avais pas vu monter un gros nuage noir à l'horizon de mon bonheur, certes, j'aurais souri en apercevant cette bonne petite dame, avec toutes ses papillotes dansant la sarabande à chaque mouvement de tête, et tout entourée de paquets de laine blanche, frisée, floconneuse : elle me salua ainsi :

— Pardonnez-moi, mademoiselle d'Acre; n'ayez pas peur, ce sont *mes petits chéris*... ma seule faiblesse...

Au même moment, des jappements et six petites têtes ébouriffées m'apprenaient que *ces petits chéris*, cette vague floconneuse, n'étaient autre que les chiens favoris de Mme Hills, c'est à peine si je répondis convenablement. J'avoue que ni ma pensée ni mon regard ne pouvaient se détacher de Rachel et de Jean. Ces messieurs s'étaient rapprochés de la voiture, nous formions un groupe.

M. Hills dit à Jean :

— Monsieur Hollingford voulez-vous venir dîner ce soir au château, à sept heures? nous avons beaucoup à causer; j'ai été trop longtemps absent de ces lieux, mais je constate déjà des améliorations qui me réjouissent et vous font honneur.

Rachel guettait la réponse de Jean. Il accepta; en même temps j'entendis la voix glapissante de Mme Hills m'interpeller :

— Mademoiselle d'Acre, nous ferez-vous le plaisir d'accompagner M. Hollingford?

— Oh! non, de grâce, chère mère, pas le premier jour, s'écria Rachel vivement; fatiguées du voyage, nous aurons trop envie de dormir, non plutôt demain... Chère, ma chère d'Acre, voulez-vous demain, toute la journée?

Mais la *chère d'Acre* n'avait aucun désir d'aller passer demain... « toute la journée »... avec Rachel Léonard; pas plus demain qu'un autre jour. Je prétextai un empêchement; et, craignant de l'avoir fait trop vertement, d'avoir ainsi manqué d'égards envers Mme Hills, j'ajoutai :

— L'hiver sera long... nous pourrons nous retrouver.

Sur ces paroles, Rachel me saisit les mains, sa figure s'illumina, la sincérité rayonna sur ses traits comme le soleil sur un ciel de mai, et elle me dit :

— L'hiver ne suffira pas à notre amitié, chère amie, j'espère que...

Les chevaux s'impatientaient, M. Hills la supplia de monter en voiture; la portière se referma, et la berline était déjà loin que Jean et moi nous étions encore à la même place, moi, stupéfiée, comme sortant d'un rêve, regardant fixement le sillon des roues dans la neige; Jean, muet, indécis, attendant ce que j'allais faire ou dire.

Je repris silencieusement le chemin de la ferme; il marcha à mes côtés. Quel douloureux étonnement pesait sur mon cœur! Pourquoi Jean m'avait-il caché qu'il connaissait Rachel? Pourquoi avaient-ils été tous deux si étrangement émotionnés en se rencontrant?... J'aurais voulu le questionner. J'aurais voulu qu'il me dît n'importe quoi, fût-ce la chose la plus invraisemblable...

Comme s'il eût répondu à ma pensée, il me tendit la main et me regardant affectueusement :

— Marguerite, vous me blâmez, vous m'accusez? Je vous supplie, ayez confiance, ma bien-aimée! Promettez-moi de croire qu'il n'y a dans tout ceci rien qui puisse ébranler votre foi en mon amour.

Et en disant cela, sa voix était si tendre, son regard si doux, que je me reprochais déjà d'avoir douté de lui.

— Ah! Jean, m'écriai-je avec élan, je vous crois, je vous croirai toujours!

La journée se passa souriante et heureuse. Le soir, à l'heure où Jean partait pour le château, je le conduisis jusqu'au bout de l'avenue, marchant à côté de son cheval; au moment où je lui donnai le dernier adieu, il dit :

— Je vous prie, Marguerite, de ne pas parler à ma mère de ma rencontre avec Mlle Léonard.

Singulière recommandation, pensai-je en revenant. La soirée me parut longue. Jean rentra très tard; tout était calme, je percevais tous les sons. Quand il eut gagné sa chambre, je l'entendis marcher, remuer les meubles. Pourquoi cette agitation, pourquoi ne pas être au lit à pareille heure? Enfin, le silence se fit; j'essayai inutilement de dormir et je pleurai amèrement.

A partir de ce moment, une ombre malfaisante s'étendit sur notre bonheur. Jean allait tous les jours au château dans l'unique but, disait-il, de complaire à M. Hills; mais il eût fallu être bien aveugle ou bien indifférente pour ne pas s'apercevoir que plus il allait chez les Hills, plus il devenait étrange.

Sa mère commençait à s'inquiéter de ce changement d'humeur, de ces absences indéfinies; ses sœurs disaient, malicieusement, que nous étions en querelle; elles m'interrogeaient; tous mes efforts tendaient à les laisser dans leur illusion, j'avais promis à Jean de ne pas douter, et je n'aurais voulu, pour rien au monde, laisser deviner son secret.

VII

Pour une raison ou pour une autre, plusieurs semaines se passèrent sans que je revisse Rachel Léonard. Un jour, Mme Hollingford m'emmena faire une visite au château. Rachel ne parut point. Une autre fois, les Hills vinrent à la ferme, elle ne les accompagna pas; cependant le hasard, cet entremetteur de bien des choses, nous rapprocha.

Mme Hills m'invitait sans cesse, sans cesse je refusais; sur de nouvelles instances, ma tutrice me pressa d'accepter, je cédai; c'était pour passer quelques jours au château, il devait y avoir d'autres invités; des réunions brillantes, des promenades.

Les fameuses toilettes préparées pour aller à Londres chez Grace Tyrrel me précédèrent dès le matin; mais je ne sais comment cela arriva, je fis mon entrée bien avant l'heure à laquelle j'étais attendue. Mme Hills était sortie en voiture avec ses hôtes. M. Hills se promenait d'un autre côté. Un domestique alla prévenir miss Léonard, un autre me conduisit à la chambre qui m'était destinée. Quelle chambre!... je souris à moi-même en la trouvant si jolie!... Depuis longtemps, accoutumée à la plus grande simplicité, j'avais appris à vivre sans chauffeuses de velours, sans tapis épais sous mes pieds, sans candélabres sur la cheminée, sans glaces de tous côtés pour refléter mes mouvements et mes toilettes. Maintenant tout ce luxe exagéré me semblait ridicule, plein d'orgueilleuses vanités, et me gênait.

Rachel Léonard ne venait pas me chercher, où était-elle?... sortie, sans doute; on ne pouvait la trouver... cependant, une femme de chambre m'affirma que *mademoiselle* lui avait parlé après que toute la société avait quitté le château... N'importe, je ne me formalisai pas de l'absence de tous les maîtres du logis... Il

était de plus en plus certain qu'il y avait malentendu sur l'heure de mon arrivée.

Après être restée quelque temps dans ma chambre, fatiguée de mon inaction, ennuyée de ma solitude, j'ouvris ma porte et regardai autour de moi. Je connaissais tout dans ce château restauré et embelli par les soins de Jean; quelles étaient riantes et regrettées les heures de ce temps-là!... J'avais hâte de revoir la grande bibliothèque, la galerie, tout enfin! N'était-ce pas ici que nos cœurs avaient appris à s'aimer et s'étaient aimés sans oser se le dire?... Temps charmant des premières amours qui s'envolent si vite, qui jamais ne revient, et qu'à tous les âges on se rappelle comme le meilleur et le plus doux!...

J'étais donc là, n'osant pas trop encore errer seule dans cette immense demeure avant d'avoir reçu le salut de bienvenue; je crus pouvoir cependant, sans indiscrétion, entrer dans la galerie...

Les tableaux et les curiosités étaient disposés avec art; comme autrefois, près d'un escalier conduisant aux pièces réservées du château, se trouvait le chevalier couvert de son armure; ce chevalier était un ami. Dans nos jours de lecture, Mopsie avait placé derrière lui un fauteuil et, à l'aide d'un paravent, s'était accommodé une retraite favorite; chose étonnante, on n'avait rien changé à cet agencement; j'en pris possession et tirai de ma poche un petit livre qui ne me quittait jamais. J'avais orné d'arabesques coloriées les marges de ce livre, Jean y avait écrit ses vers préférés qui bientôt étaient devenus les miens. Je tournais les pages machinalement, songeant à bien des choses, quand j'entendis des pas traverser la galerie et des voix s'approcher. Je n'aimais pas l'idée que des étrangers pussent me surprendre derrière ce paravent. Comment faire cependant?... On avançait de plus en plus de mon côté, toujours parlant à voix basse; je n'osai plus remuer, mes pieds étaient rivés au parquet.

Le son de ces voix me faisait tressaillir... à quelque distance du paravent on s'arrêta... il me sembla que mon cœur s'arrêtait avec les pas, car ces voix étaient celles de Rachel et de Jean!

— Je pense que vous êtes méchant, dit Rachel avec des intonations tristes. Je vous demande seulement de gagner du temps, et vous vous plaignez comme si j'avais tout à fait refusé.

— Je ne vois pas, Rachel, pourquoi vous avez besoin de tant de délais, si ce que vous m'avez dit est vrai, si ce que vous m'avez promis est de bonne foi.

— Je ne vois pas pourquoi, non plus, vous voulez tant me presser. Avez-vous réfléchi à ce que Marguerite pourra dire?

— Marguerite! Marguerite!... que le bon Dieu garde son âme si

douce et si désintéressée! ce sera une grande douleur pour elle... Depuis que vous me condamnez à ce supplice intolérable de dissimulation, ses yeux sont pour moi un sujet de continuels reproches, de luttes amères, si vous persistez à ne pas vouloir parler, eh bien! moi, je parlerai, Rachel, il faut qu'elle sache tout...

— Non, non! s'écria Rachel avec passion, laissez-la vivre en paix tant que cela se pourra, elle ne prendra pas la révélation aussi paisiblement que vous le pensez, ayez pitié de moi, Jean, pour l'amour de Dieu, laissez-moi agir seule!

— Rachel, après ce qui s'est passé, après ce que vous m'aviez dit, je ne pensais pas vous trouver si faible et si personnelle.

— Oui... toujours faible et personnelle... vous avez raison, Jean; vous pensiez sans doute me retrouver corrigée. Que voulez-vous?... se perfectionner n'est pas aisé... Mais soyez sûr que, malgré mes défauts, je vous aime Jean, et que je n'ai jamais cessé de vous aimer... Voulez-vous me donner encore un peu de temps, et je ferai tout ce que vous voudrez?

— Qu'il en soit ainsi! répondit Jean.

Alors ils s'éloignèrent, traversant lentement la galerie, et, peu à peu, leurs pas et leurs voix s'éteignirent.

Il était cinq heures; le jour baissait, la galerie était devenue sombre — jusqu'au moment où le son bruyant de la cloche appelant pour le dîner m'arracha de ma torpeur, je restai anéantie. Je n'eus que le temps de monter vivement à ma chambre pour m'habiller. — A peine y étais-je entrée que Rachel apparut, me cherchant partout pour me dire « combien elle regrettait de ne pas m'avoir trouvée plus tôt, combien elle était satisfaite de ma venue au château ». Elle portait une robe de velours, un collier de diamants; tout cela superbe, mais moins splendide cependant que sa beauté.

J'étais très en retard — naturellement je ne lui dis pas pourquoi; — elle voulut m'aider à achever ma toilette... J'aurais préféré qu'il en fut autrement... ses attentions m'étaient très désagréables, j'étais encore si émue! Je crus cependant qu'il valait mieux ne pas la repousser et je me livrai à ses doigts de fée.

Enfin nous descendîmes. Mme Hills se précipita au-devant de moi, me fit mille excuses sur son peu de mémoire et sur le malentendu qui était devenu la cause d'une impolitesse bien involontaire.

Le salon était plein de jolies femmes, élégamment parées, d'hommes distingués et éminents. Dès le premier examen, je décidai qu'il n'y avait pas dans cette brillante assemblée un homme qui pût être comparé à Jean, une seule femme à Rachel... qu'ils étaient bien faits l'un pour l'autre!... Pourquoi, hélas! étais-je venue me mettre au travers de leur chemin?

Nous passâmes dans la salle à manger. Je ne fus guère aimable pour mes voisins; comme ils ne me connaissaient pas, ils s'imaginèrent, je suppose, en me voyant ainsi, que je ne pouvais être autrement; que j'étais sotte ou timide, et ils abandonnèrent toute tentative de conversation. Dans la soirée, quand Jean vint à moi et me serra la main tout à fait comme dans les bons jours de joie, la première étreinte du désespoir m'envahit...

J'avais cru voir qu'il était à côté de Rachel. Allait-il me tromper cruellement?... jouer une comédie mensongère? C'était vraiment trop pour mon cœur! Ma tristesse m'apparut comme une note discordante au milieu de ces êtres heureux... des pensées douloureuses m'assaillirent. Combien je trouvais exact de comparer la vie à une mer orageuse, parsemée d'écueils et de trahisons!... Comme Rachel était spirituelle!... que de beauté!... que d'attraits!... comme Jean la regardait....!

Pauvre petite Marguerite!... Pourquoi es-tu venue à Hillsbro-Farm? Pourquoi ton père et ta mère ne t'ont-ils pas emmenée dans leur exil quand tu étais encore enfant? Tu reposerais maintenant à côté d'eux, bien paisible, dans le cimetière indien.....

J'en étais là de ces tristes retours sur le passé, quand j'aperçus Jean, près de moi, me regardant avec étonnement et inquiétude.

— Vous ne dansez pas, Marguerite? Êtes-vous malade? Comme vous êtes pâle!

— Oui, en effet, je suis souffrante, répondis-je précipitamment; les lumières, la chaleur, les parfums me gênent extrêmement; voulez-vous m'excuser près de Mme Hills; je vais me reposer.

Et vite je me dirigeai vers la porte.

Jean sortit avec moi, me questionna anxieusement, m'enveloppa dans un châle et resta au bas de l'escalier, me guettant jusqu'à ce que je fusse hors de sa vue... vraiment comme s'il m'aimait encore!

P. Moulhins.

La suite prochainement.

DANS LES MONTAGNES ROCHEUSES[1]

La seconde journée se passa aussi mal que la première. Les deux voitures voyageaient de conserve, de manière à pouvoir se prêter leurs attelages aux moments les plus difficiles. A chaque instant, il nous fallait traverser des creeks aussi profonds que le premier. Quelquefois les voitures culbutaient dans la vase, et alors il fallait une ou deux heures de travail pour les retirer. Nous commencions à prendre en horreur l'éternelle prairie. Pour comble de malheur, nous étions décidément à couteaux tirés avec le conducteur Stuart, qui, absolument captivé par les charmes de miss Sally Rodgers, ne songeait qu'à prolonger le voyage. Nous passâmes la seconde nuit dans un tas de foin à moitié pourri. Le troisième soir, pendant qu'on dételait les chevaux à une station, nous nous étions éloignés un peu pour tirer des loups qui se montraient à l'horizon, quand, en revenant, nous trouvons les chevaux du relai dégarnis et toutes les dispositions prises pour la nuit. Stuart, qui flânait dans les environs, nous raconte tranquillement que nous attendrons au lendemain pour traverser la Cheyenne, dont nous ne sommes plus qu'à 12 milles. Du coup, la patience nous échappe, et nous lui faisons une telle scène qu'il finit par se décider à faire atteler, tout en jurant qu'il nous rendra responsables des malheurs qui vont arriver. La Cheyenne est très grosse, et c'est une imprudence capitale d'en essayer le passage de nuit.

Ce qui gâtait son affaire, c'est que l'autre voiture étant partie, il ne pouvait guère refuser d'en faire autant, mais au fond il avait raison. Ce sont les anciens trappeurs français qui ont donné son nom à la Chienne, dont les Américains ont fait depuis la Chayenne ou Cheyenne. Cette rivière est formée de deux affluents, la Belle-Fourche, ou Fourche du Nord, et la Fourche du Sud, qui, prenant leur source tout près l'une de l'autre, dans l'ouest des Black-Hills, contournent le pied du massif montagneux, et viennent se rejoindre de l'autre côté sur le même parallèle pour

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 mars 1884.

courir de là dans l'Est et rejoindre le Missouri. Recevant en route toutes les eaux que lui apportent les rivières de la Montagne, elle est sujette à des crues subites qui la font grossir de plusieurs mètres en quelques heures. Aussi les gués sont toujours dangereux.

Nous arrivâmes sur le bord vers minuit. Heureusement un clair de lune superbe éclairait, comme en plein jour, le courant large de 300 ou 400 mètres. Dans la discussion, le postillon avait pris parti pour nous et s'était fait fort de traverser. Mais ici il semble moins sûr de son affaire, et descend pour aller reconnaître le gué. D'ordinaire, les hommes de la station construite sur l'autre rive établissent avec des fanaux des alignements qui servent à se conduire, car les bancs de sable et de gravier qui constituent le gué changent souvent de place. Mais ce soir, malgré nos cris et nos coups de revolver, personne ne paraît. A la fin, le postillon trouve un endroit, où une plage caillouteuse semble indiquer de très petits fonds. Nous y entrons. Effectivement, l'eau a tellement baissé qu'elle n'arrive même pas jusqu'aux sièges, mais le courant est si violent que deux ou trois fois la voiture, prise en travers, est entraînée au fil de l'eau. Heureusement nos braves chevaux tiennent bon, et nous finissons par arriver sans encombre de l'autre côté.

Nous voici enfin sortis du territoire indien. Nous espérions que les buffets seraient un peu mieux fournis. Malheureusement il n'en est rien. L'éternel *bacon* (lard salé) reparaît sur la table, suivi des inévitables pommes de terre. Impossible d'obtenir même une bouteille de bière. On nous répond gravement que les boissons fermentées sont interdites par la compagnie. Les Américains connaissent la fragilité de la nature humaine, en général, et de la leur en particulier; aussi dès que deux d'entre eux se trouvent investis d'une autorité quelconque, leur premier soin est de rédiger des lois draconiennes pour empêcher les malheureux qui ont soif de boire à leur guise. Il y a quelques années, il ne s'en est fallu que de dix ou douze voix que l'État de l'Illinois passât une loi qui déclarait délictueux et passible d'une grosse amende le seul fait d'avoir bu, en public, une boisson fermentée quelconque. Ce sont les catholiques qui sont parvenus à la faire repousser. Si elle avait passé, un prêtre, célébrant la messe, aurait chaque fois été passible d'une amende de 100 dollars.

Les Américains partent du principe, que tout homme qu'on laisse libre de boire se grise. Il faut reconnaître que c'est peut-être vrai chez eux; à New-York, ils vont encore plus loin dans un autre ordre d'idées. Quand, dans un restaurant, on demande un cabinet particulier, le garçon vous répond d'un air sévère qu'il est interdit d'en donner à moins de cinq personnes. Faut-il que

ces Américains soient folâtres et se sentent de vertu chancelante pour être obligés de prendre de telles précautions! Et comme ils se moralisent en venant en Europe, car, à Paris, il m'est souvent arrivé de dîner, au restaurant, en cabinet particulier, avec des Américains des deux sexes, et, je me plais à le reconnaître, ma pudeur n'a jamais eu à s'alarmer.

27 *juin*. — Vers une heure du matin nous quittons les bords inhospitaliers de la Cheyenne. Pour aller à Deadwood, nous avons encore 100 milles à faire. Depuis quatre jours que nous sommes en route, nous n'en avons fait que 104. La perspective de rester peut-être trois autres jours enfermés dans cet infernal véhicule, ou obligés de le suivre à pied, nous semble si peu attrayante, que nous convenons de l'abandonner à Rapid-City, la première ville des Black-Hills dont nous ne sommes plus qu'à 45 milles, et d'où nous pourrons nous mettre en relations par téléphone avec la personne que nous venons voir, M. Gifford F. Parker.

D'ailleurs, depuis nos observations d'hier soir, nos relations avec le conducteur sont devenues si aigres, que, si nous ne voulons pas débuter dans le pays par une querelle ouverte, ce qui, étant données les habitudes locales, pourrait être assez grave, nous ferons bien de nous observer.

Nous nous faisons part de ces réflexions au milieu d'une nuit intense. Les cahots sont tels qu'à chaque instant nous allons éprouver aux dépens de nos têtes la solidité du toit de la voiture. Pour comble de malheur, nous sommes assaillis par une nuée de moustiques. Aussi en relisant mes notes, je trouve cette portion du voyage constellée de croix tracées rageusement qui dénotent un état mental inquiétant.

A Shoon's, où nous arrivons au petit jour, on nous annonce qu'il n'y a rien à manger, mais que, un peu plus tard, on doit trouver un ranch, où nous déjeunerons. Le pays est moins laid. Quelques peupliers se montrent le long des creeks. Au bout d'une heure de nouveaux cahots, on nous arrête au milieu d'une plaine pelée. A la porte d'une masure qui s'y élève, un homme déjà âgé fume sa pipe. Nous entrons dans une chambre bien pauvrement meublée mais propre, où une femme prépare des pommes de terre bouillies, et le *bacon* grillé dont l'infernale odeur nous poursuit depuis trois jours. Tout en mangeant du bout des dents, je demande à Morgan s'il sait qui sont ces gens dont la mine distinguée, malgré leur misère évidente, m'intrigue singulièrement. Il me raconte que le mari est un ancien major aux gardes de Sa Majesté la reine d'Angleterre, qui, à la suite de nombreuses aventures, est venu échouer dans ce taudis avec sa femme et sa fille. Il vit en faisant quelque

trafic de fourrures avec les Indiens! Déjà, dans ma vie errante, j'ai rencontré un grand nombre de ces hommes, épaves de la société, qui, après avoir roulé de chute en chute, souvent sans qu'il y eût beaucoup de leur faute, achevaient à l'étranger dans la misère une existence brillamment commencée. Aucun ne m'a inspiré plus de compassion que le pauvre ermite de Shoon's Ranch.

Un nouveau passager vient nous rejoindre au moment où nous partons. C'est un homme d'une cinquantaine d'années à la figure énergique, dont les yeux bleus regardent bien en face, et qui fait tout de suite notre conquête. Il porte le costume des riches ranchmen avec une paire de revolvers et un bowie-knife, garnis en argent. Il nous arrive monté sur un assez beau cheval, qui disparaît à moitié sous une énorme selle mexicaine. En mettant pied à terre, il attache la bride au pommeau et donne un coup de cravache à l'animal qui détale immédiatement au galop et va rejoindre le troupeau dont il fait partie.

Notre nouvelle connaissance, qu'on appelle le colonel W..., est évidemment un homme considérable, à en juger par la manière dont on l'accueille. Morgan nous raconte qu'il a gagné à différentes spéculations une grosse fortune et qu'il est propriétaire de plus de dix mille bœufs. Il passe sa vie à courir de troupeau en troupeau, surveillant ses cow-boys.

La chaleur ne tarde pas à devenir étouffante. De plus, un de nos chevaux peut à peine se traîner. Il a, je crois, reçu un coup de soleil. Le postillon descend de son siège et lui enfonce dans le palais près d'un pouce de son bowie-knife. Je ne connaissais pas cette manière de soigner, mais elle me semble très efficace. Il sort à peu près un verre de sang mêlé d'écume, et le soulagement de l'animal est tel qu'il peut recommencer à marcher. Naturellement, nous n'avançons qu'au pas, on nous invite même bientôt à mettre pied à terre. Nous en profitons pour tirer quelques-uns de ces oiseaux que les Américains appellent bécasses (*wood cocks*), et qu'on sert sous ce nom dans les restaurants de New-York. En réalité, ils n'ont de la bécasse ni le bec, le leur est recourbé, ni surtout le fumet, car c'est un gibier très médiocre. Ils n'en ont du reste pas non plus la sauvagerie. Les malheureuses bêtes courent par couples sur le bord de la route et se laissent tuer au posé.

Après avoir travaillé en vue du dîner, je me mets à causer avec le colonel qui, par parenthèse, m'a du premier coup appelé capitaine. Ce n'est guère flatteur pour ma mine. Il me parle de cette production de bestiaux qui, depuis quelques années, prend un développement tel, qu'elle soulève de véritables problèmes d'économie politique, car si elle est une source de profits incalculables pour

l'Amérique, elle constitue dès à présent un danger qui nous menace sinon de mort, du moins de pertes formidables pour la seule branche de notre industrie agricole qui soit encore debout.

Depuis la fin de la guerre de Sécession, les vastes prairies du Texas sont devenues la terre nourricière d'un nombre prodigieux de bêtes à cornes, mais c'est seulement depuis l'ouverture de l'Union-Pacific qu'on a eu l'idée d'utiliser pour l'élevage les plaines dont il a donné l'accès, et qui jusqu'alors n'avaient nourri que des troupeaux de buffalos et de chevaux sauvages. Quelques chiffres peuvent donner une idée de l'importance du mouvement qui s'est produit et de sa rapidité.

En 1868, il n'y avait pas sur les terrains concédés à la compagnie de l'Union-Pacific 20 000 têtes de bétail. En 1883, les relevés officiels y constataient la présence de 700 000 bœufs, 30 000 chevaux et 45 000 moutons.

En 1876, tout l'espace compris entre les deux fourches de la Cheyenne, les Blacks-Hills, étaient uniquement habités par les Indiens, dont les seuls animaux domestiques consistaient en quelques chevaux.

En 1878, il y avait 100 000 bœufs dans les montagnes, et surtout dans les prairies qui sont à leurs pieds.

En 1882, il y en avait 500 000.

Au printemps de 1883, ce chiffre a été porté à 800 000.

Je ne parle que du Dakota. Dans le Nebraska et les États ou territoires circonvoisins, le Montana, le Colorado, le Wyoming, la proportion est peut-être encore plus considérable.

Quand deux ou trois associés, disposant généralement de quelque 20 000 dollars, veulent se lancer dans une spéculation de ce genre, l'un d'eux se rend dans le Texas pour y acheter un millier d'animaux de deux ans. On a soin d'avoir un taureau pour cinquante vaches. Le prix est généralement de 16 dollars par tête (70 francs), le vendeur se chargeant d'amener le troupeau par étapes dans le Nord.

Pendant ce temps, les autres associés se mettent à la recherche d'un ranch[1] vacant. Il faut que la plaine soit couverte d'une herbe abondante et de bonne qualité. Il est très important notamment qu'une partie notable contienne du *buffalo-grass* (herbe à buffles), qui a la propriété de sécher sur pied sans pourrir, et constitue pour l'hiver un excellent fourrage que les bêtes mangent même à

[1] Ce mot, d'origine mexicaine et qui revient à chaque instant dans la conversation, a plusieurs significations. Généralement, il signifie une plaine où paissent des bestiaux, mais il s'applique aussi à la petite maison qu'on a construite dessus.

travers la neige. Il faut aussi que le ranch soit coupé de quelques petites vallées, pour mettre le troupeau à l'abri des tourmentes de neige. C'est pour cela que les ranchs situés au pied des montagnes sont si appréciés. Enfin, naturellement, il faut de l'eau en abondance.

Quant à l'étendue, on calcule qu'il faut environ 20 000 acres ou 8000 hectares de bonne prairie pour nourrir 1000 bêtes. C'est à peu près huit fois ce qui serait nécessaire en France dans de bons herbages, mais il faut penser que dans ce pays, où le travail de l'homme n'a en rien aidé la nature, il y a bien des endroits où l'herbe ne pousse pas. En réalité, j'ai souvent vu des portions de prairie égales aux meilleurs *fonds* de Normandie.

Une fois le ranch choisi, on peut s'en rendre acquéreur, en en faisant la demande au gouvernement, qui le fait payer sur le pied de 1 dollar 25 l'acre, environ 15 francs l'hectare. On prétend même que quelques libéralités, judicieusement distribuées, procurent de très fortes réductions de prix. Presque personne n'emploie ce moyen considéré comme trop coûteux.

Il arrive souvent que la disposition des sources et des cours d'eau permette une autre combinaison, qui consiste à se rendre acquéreur seulement d'une bande de terre de chaque côté des ruisseaux, de manière à être maître de tous les abords. On est alors propriétaire de fait de toute la plaine, puisque les troupeaux qu'un étranger y amènerait n'auraient plus d'abreuvoir.

Mais les Américains, qui sont gens pratiques et ennemis des longueurs, trouvent ce moyen encore bien compliqué. Le plus souvent jusqu'à présent, on se contente d'occuper la terre par droit de premier occupant en annonçant dans les journaux, qui sont pleins de ces sortes d'annonces, que telle association s'est établie à tel endroit et a pris telle marque pour ses bestiaux. Naturellement aussi des droits de propriété aussi élémentaires occasionnent bien quelques disputes. Les difficultés se règlent alors à coups de revolvers entre les intéressés. Quelquefois, cela prend la proportion d'une petite guerre. Dernièrement dans le Montana, deux ranchmen se disputaient une source : leurs cow-boys ont pris fait et cause pour leurs patrons respectifs. Il y a eu des charges de cavalerie, six ou sept hommes jetés sur le carreau tués ou blessés, et les vaincus ont disparu avec leurs troupeaux. Sauf les revolvers, qui n'étaient pas inventés, les choses se passaient de même du temps d'Abraham, ce qui prouve une fois de plus qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil.

Une fois le troupeau établi sur son ranch, il n'y a plus qu'à le laisser croître et multiplier, ce qu'il s'empresse de faire avec le

zèle le plus louable : il faut cependant le garder. C'est ici qu'apparaît le héros favori des romanciers modernes de l'Amérique, l'inévitable cow-boy. Un disciple de M. Le Play, égaré dans le Far-West, sera peut-être quelque jour tenté de faire la monographie du cow-boy. Cela serait sans doute intéressant, mais offrirait quelques difficultés, car, pour des raisons à lui connues, le cow-boy circule généralement dans le monde sous un nom de haute fantaisie. Beaucoup sont originaires du Texas, quelques autres viennent d'Europe. On m'en a cité un qui était membre du clergé de l'Église anglicane. En général, leur origine est assez nuageuse, et ils n'aiment guère les questions à ce sujet.

Toujours est-il que ces pauvres diables, s'ils ont quelques peccadilles sur la conscience, les expient bien par le genre de vie qu'ils mènent. On calcule qu'il en faut à peu près cinq par troupeau de 1000 à 1500 têtes. On leur fournit à chacun six chevaux pour leur usage. Constamment à cheval depuis le matin jusqu'au soir, ils n'ont que trois nuits bonnes sur cinq, car il y en a deux qui veillent toute la nuit; et souvent quand le voisinage d'un autre troupeau ou quelque orage rend les animaux inquiets, il faut que tous restent sur pied. Ils ne se réunissent guère qu'au matin auprès d'un chariot qui sert à transporter les vivres, car tous les jours on change de place pour ménager les pâturages. Tout le reste du jour, ils circulent sur les flancs du troupeau, ramenant, à grands coups de leur *stock-whip*, les bêtes qui s'écartent, toujours au petit galop, s'arrêtant seulement de temps en temps pour changer de monture. Quand on voit la vie que mènent ces hommes, et cela pour un maigre salaire de 40 dollars (200 francs) par mois, on comprend un peu les orgies par lesquelles ils célèbrent les jours de paye.

Tous les ans, vers l'automne généralement, on réunit le troupeau dans une vallée étroite. Les veaux de l'année sont marqués au fer rouge et castrés s'il y a lieu, puis on met à part tous les bœufs portant une marque étrangère qu'on peut trouver et tous ceux qui ont eu trois ans au printemps. Les premiers sont conduits dans un endroit central désigné par le syndicat où chaque ranchman vient reconnaître ses bêtes. Les seconds sont acheminés vers la gare la plus voisine d'où les chemins de fer les conduisent aux grands marchés de l'Est, Saint-Louis et Chicago.

Jusqu'à présent, les bénéfices ont été prodigieux, quoique pendant les trois premières années, ils soient nuls, puisqu'on ne vend que les bêtes qui prennent quatre ans. Mais une fois ce terme dépassé, le revenu est, comme entrée de jeu, d'environ 40 pour 100 du capital, et il va toujours en augmentant, puisque le troupeau se double à peu près tous les trois ans. Les pertes provenant

du froid ou des accidents ne s'élèvent pas à 8 pour 100. En somme, un bœuf de quatre ans, qui pèse vivant de 11 à 1600 livres, ne revient pas à plus de 5 dollars et se vend en moyenne 50.

Toutefois les bénéfices ne tarderont pas à diminuer, par suite de l'occupation des ranchs qui commencent à devenir rares sur certains points. Il faudra bientôt songer à les payer quand on voudra les avoir. Certaines grandes compagnies entrent déjà dans cette voie. Ce sont surtout des Anglais qui font cette spéculation. Plusieurs grands seigneurs anglais sont devenus dans ces derniers temps acquéreurs d'immenses domaines qu'ils louent ensuite à des ranchmen. On parle notamment du duc de W..., qui a acheté d'un seul coup 600 000 acres.

Toute cette viande sert à la consommation de l'Est, mais elle est surtout employée à la préparation de ces conserves qui inondent le monde entier. Ces années dernières, l'exportation des bœufs, soit vivants, soit morts, à destination de la France et de l'Angleterre, a été tentée sur une très grande échelle. En tenant compte des pertes, on estime qu'en vendant la viande à 60 centimes la livre, on fera de très beaux bénéfices [1]. Cependant les gouvernements qui sentent le danger, en Angleterre surtout, ont employé tant de moyens détournés pour paralyser ce commerce, qu'il est un peu ralenti maintenant; mais il est certain qu'il va reprendre au premier jour et dans des proportions telles, qu'il faudra adopter un parti définitif pour ou contre. Peut-être, cependant, serait-il possible de prendre un moyen terme, qui consisterait à ne permettre que l'introduction de bestiaux maigres qu'on engraisserait ensuite en France. Les herbagers, achetant leurs bêtes beaucoup moins cher, pourraient alors laisser tomber le prix de la viande sans rien y perdre.

Grâce à notre incroyable ignorance de ce qui se passe à l'étranger, ces questions pourtant si graves ne semblent préoccuper personne chez nous. On ne s'y fait pas une idée exacte des chiffres sur lesquels on opère là-bas. Un seul boucher de Chicago, M. Armour, dont nous avons visité l'établissement au mois de juin, avait déjà tué et préparé depuis le commencement de l'année 450 000 cochons. On tue chez lui 300 bœufs par jour.

Dans les premiers temps, les vols de bestiaux étaient assez communs. Grâce aux précautions prises, ils sont à peu près inconnus maintenant. Tout voleur pris sur le fait est immédiatement pendu sans formes de procès. De plus, les syndicats entretiennent dans

[1] En 1883, seulement le port de Glasgow a reçu 49 000 bœufs américains, dont la viande, apportée dans de la glace, a été consommée dans les environs.

toutes les gares principales des agents qui, informés par télégraphe des envois, vérifient au passage toutes les marques et font saisir immédiatement les animaux portant des marques suspectes. Les frais de poursuite sont couverts par une souscription annuelle de 10 dollars par 10 000 de capital. Enfin les ranchmen prennent une dernière précaution très effective, mais dont les conséquences sont très désagréables pour le public. Ils se refusent absolument à fournir la boucherie locale, de peur que la vente légitime d'une de leurs bêtes ne serve d'excuse au vol de plusieurs autres : car une fois que leur marque serait dans le commerce, il serait bien difficile de prendre les voleurs. C'est ce qui explique que dans ce pays la viande de boucherie soit une véritable rareté. On ne mange que des conserves.

M..., ayant fini par se lasser, lui aussi, de la chasse aux pseudo-bécasses, vient me rejoindre, et comme, par une chaleur pareille, la marche en plein soleil manque véritablement de charme, nous nous laissons dépasser par nos compagnons et remontons sournoisement dans la voiture, nourrissant la pensée ambitieuse d'y faire un petit somme. Malheureusement, le conducteur Stuart, nous ayant vus, s'avise de vouloir nous faire des remontrances en se plaignant de la fatigue de ses chevaux. Il en résulte une nouvelle scène, au cours de laquelle nous maintenons si énergiquement nos droits, qu'il finit par s'en aller en grognant rejoindre le colonel, qui, lui, continue héroïquement son chemin à pied.

Il nous faut, du reste, bien vite reconnaître la futilité de nos essais de sommeil. Dès que l'un de nous s'assoupit, un cahot le lance en l'air, et le fait retomber au fond de la voiture. La tête appuyée contre la toile de la bâche, nous regardons d'un œil ahuri la plaine qui verdoie, et la route qui poudroie.

— Voyez donc, me dit tout d'un coup M..., comme Stuart et le colonel rient ensemble en nous regardant. On dirait qu'ils complotent de nous jouer un tour quelconque.

A ce moment, la voiture s'arrête brusquement, nous sommes sur les bords d'un creek de belle largeur.

— Allons, capitaine, me crie le colonel, il faut descendre. Venez avec nous un peu plus bas, nous avons un bateau, je vous ferai passer.

Nous sommes si mal dans la voiture que, trop heureux de trouver un prétexte de la quitter sans avoir l'air de céder, nous nous empressons de descendre. Stuart et le colonel nous conduisent à quelques centaines de mètres et nous exhibent un canot caché dans les roseaux. C'est un tronc de sapin creusé, de 2 mètres de long.

— C'est là dedans que nous allons passer ? dis-je.

— Certainement, dit le colonel, et c'est moi qui vais vous servir de pilote.

— Bien obligé, donnez-moi la pagaye et je passerai tout seul, mais je n'ai pas envie d'aller à deux là dedans.

— Laissez donc, dit le colonel en riant, vous allez voir.

Je suis assez niais pour céder, je m'installe à l'arrière, lui se met à genoux à l'avant, en huit ou dix coups de pagaye, nous sommes de l'autre côté. En arrivant, il se lève brusquement et s'élance à terre en donnant au canot une secousse qui le fait chavirer. Heureusement je me défiais, car je l'avais vu lancer un coup d'œil à Stuart, en riant. D'une main, j'attrape la branche d'un saule, de l'autre, je l'empoigne par une jambe, et je l'envoie rouler au milieu du courant après quoi je me hisse à terre sans presque être mouillé.

J'étais dans la joie. Sur l'autre rive, je voyais M... convulsé par un accès de rire formidable. Je ne pus résister au désir peu généreux de gouailler mon ennemi vaincu.

— Voilà, ô mon colonel, lui dis-je, en m'asseyant sur la rive, ce que c'est que de vouloir jouer des petites farces aux gens. Buvez de cette belle eau, mon colonel, buvez-en beaucoup, cela vous fera tous les biens du monde.

Il n'en buvait que trop, le malheureux, car, embarrassé de ses bottes, de ses éperons et de ses pistolets, il fut deux ou trois fois roulé par le courant. Il paraissait s'en tirer si mal, que j'avais déjà retiré ma jaquette et je me disposais à sauter à l'eau pour le sauver; mais il put attraper une branche d'arbre, et un instant après il était sur la rive. Il courut tout de suite à moi la main en avant.

— Ma foi! c'est bien fait, major, me dit-il en me donnant une poignée de main à me la décrocher. *You are a good un.* Je n'ai que ce que je mérite. Nous boirons un milk-punch ensemble en arrivant à Rapid-City.

— Tiens, cria de l'autre côté M..., voilà qu'il vous appelle major maintenant. Ce petit bain lui a donné de l'estime pour vous.

— Défiez-vous de Stuart, il va vous jeter à l'eau aussi.

— Bah! s'il essaye, nous verrons bien qui rira le dernier.

A peine au milieu du courant, comme nous nous y attendions, Stuart fit chavirer le canot, puis se jetant à l'eau, il se mit à nager vers la rive, mais M..., lui appliquant tout d'un coup les deux mains sur les épaules, par derrière, l'envoya au fond. A 10 mètres plus bas, sa figure rouge et convulsée reparut sur l'eau, mais l'impitoyable M..., qui l'attendait, recommença l'opération sans lui laisser le temps de se reconnaître. Après quoi, fendant le courant

par une coupe magistrale, il vint me rejoindre, laissant notre conducteur courir après son immense chapeau, qui était déjà loin, dérivant au fil de l'eau.

Le colonel tordait ses vêtements pour les sécher. Stuart vint nous rejoindre de très méchante humeur.

— Il faut partir, dit-il, en se secouant comme un chien de Terre-Neuve, nous sommes en retard.

— C'est possible que nous soyons en retard, dit M..., mais cela m'est égal. Toujours est-il que nous ne partirons pas avant que je n'aie changé des pieds à la tête. Dites-leur donc de me décharger ma valise.

Ce fut un grand spectacle. On raconte que Goethe, le cygne de Weimar, fit un jour promener un de ses amis tout nu dans un pré, désirant se rendre compte de l'aspect du paradis terrestre. Stuart, le cocher, le colonel et moi, nous sommes aussi avancés que cet illustre Allemand. Seulement cette contemplation ne semblait pas du goût de Stuart qui jurait comme un pandour. Il finit par déclarer qu'il allait partir, laissant M... à son malheureux sort.

— Oh! oh! dit celui-ci quand je lui répétai ce dont il s'agissait, nous allons voir cela. Dites-lui que s'il bouge, j'envoie une balle dans le ventre d'un de ses chevaux.

Il était si drôle brandissant son revolver dans le costume d'Ajax, fils de Télamon, que le colonel et moi nous nous tordions de rire. Celui-ci prenait du reste tout à fait notre parti. Au bout d'une demi-heure, M..., pomponné, vêtu de linge blanc, la moustache en croc, se déclara prêt à partir, et le mail-coach se remit en route.

Bientôt nous voyons se dessiner à l'horizon une série de montagnes couvertes de sapins qui s'étagent les unes derrière les autres, se profilant sur le gris bleuâtre du ciel. C'est absolument l'aspect d'une île rencontrée au milieu de l'Océan. Ce sont les Black-Hills. Vers sept heures, après avoir traversé une jolie rivière qui est le Rapid-Creek, nous faisons notre entrée dans la ville de Rapid-City, et la voiture vient s'arrêter à la porte de l'*International-Hotel.*

Le coup d'œil est caractéristique. Le dîner vient apparemment de finir. Tous les habitués, de grands gaillards à longues barbes emmêlées, sont assis, par petits groupes de six ou sept, autour des piliers qui supportent la varangue, fumant et chiquant avec une gravité admirable. Tous les pieds sont en l'air, appuyés contre les colonnes de bois à une hauteur inquiétante. Ces gens parlent peu. De temps en temps un nez, — car ici on ne parle qu'à travers cet organe — laisse échapper quelque phrase commençant invariablement par *I guess* (je devine), d'autres y répondent : *You bet* (vous pouvez le parier), d'un ton convaincu, puis il se fait un silence.

Tous ces « gentilshommes de la nature », comme ils s'appellent, se dérident cependant un peu à la vue du colonel, qui est évidemment « un de nos concitoyens proéminents », et lui font un accueil chaleureux.

Comme nous sentons que nous sommes de trop dans cette petite fête intime, nous commençons par informer Stuart de notre décision, en l'invitant à faire décharger nos bagages, puis nous nous mettons à la recherche du maître de l'hôtel. C'est un grand Irlandais, qui répond au nom de Mac Carthy, et qui, soit dit en passant, est bien le plus brave homme qu'on puisse rencontrer. Il me regarde des pieds à la tête sans mot dire pendant un instant, puis tout à coup :

— Colonel, me dit-il, ne seriez-vous pas le baron français qu'attend Parker?

— Comme on avance vite dans ce pays, murmure M..., vous voilà colonel maintenant!

— Est-ce que Parker est ici?

— Non, mais il y était ce matin, et reviendra cette nuit. Colonel, vous êtes le bienvenu. Venez boire quelque chose.

Tels ont été nos débuts dans la vie du Far-West. J'écris ces notes dans une chambre assez propre à côté d'un lit de bonne apparence où je vais me reposer avec délices des cahots de cet infernal mail-coach. Quant au dîner, il vaut mieux n'en pas parler. Rendons cependant hommage au milk-punch que nous a offert notre digne hôte, il était parfait.

28 *juin*. — Ce matin j'ai été réveillé par deux coups frappés à ma porte, et puis j'ai vu entrer un gaillard chemisé de bleu, botté jusqu'aux genoux, que je n'ai reconnu qu'au bout d'un instant. C'était ce brave Parker.

Je l'ai tout de suite présenté à M..., avec lequel il ne s'est guère entendu, car quatre ou cinq années de séjour à Saïgon et autant à Paris lui ont laissé toujours le même français fantaisiste, mais cela ne les a pas empêchés de devenir excellents amis.

Après que j'ai eu fait ma toilette, on a parlé d'affaires. Parker se trouve à la tête de deux groupes de propriétés. L'une, le « Little-Rapid-Creek », ainsi nommée d'un affluent de la rivière que nous avons traversée hier au soir, est une exploitation de mines et de forêts; l'autre, tout au sud des Black-Hills, est de nature plus complexe. Il s'agit de bestiaux, d'une ville qu'on fonde, d'un chemin de fer qu'on veut construire. Nous verrons cela quand nous y serons.

En attendant, nous faisons notre plan de campagne. D'abord, il va falloir acheter des chevaux, puis nous irons à Deadwood, le

centre de tous les intérêts du pays. Nous y resterons le temps nécessaire pour visiter les principales usines; puis, traversant le pays dans toute sa longueur, du nord au sud, nous irons successivement nous établir à Little-Rapid-Creek et à Cascade pour, de là, regagner la ligne de l'Union-Pacific à Sydney, en traversant le désert d'Alcali. Parker nous supplie de ne prendre avec nous ni guide ni domestique. Selon lui, ils seraient d'abord inutiles, ensuite dangereux. La loi du pays est telle, que le premier venu qui découvre un gisement métallique dans une propriété quelconque en devient propriétaire sur une simple réclamation. On n'amène donc un étranger chez soi qu'à bon escient.

Une fois ce programme arrêté, nous nous mettons en devoir de l'exécuter et, sous la conduite de Parker, nous battons la ville pour nous procurer des montures. Au bout de cinq minutes, on nous en amène de tous les points de l'horizon. Ce sont presque tous des poneys qui viennent, dit-on, de l'Orégon; de bonnes petites bêtes d'environ $1^{m},40$ de hauteur, admirablement faites et entre lesquelles il n'y a guère que l'embarras du choix. Sur vingt-cinq ou trente que nous voyons, pas une n'est tarée. On a bien raison, en France, de dire que les routes dures ruinent les jambes des chevaux. Ici, Dieu sait le métier que les cow-boys font faire aux leurs. Cependant je n'ai pas encore vu une molette ou un vésigon. On prétend aussi, mais ceci me semble bien fort, qu'il n'existe pas dans le pays un cheval poussif et que tous ceux qui étaient dans cet état en arrivant se sont guéris. Beaucoup sont rétifs; au moment où on s'y attend le moins, ils mettent leur tête entre leurs jambes, joignent les pieds, font avec leur dos une espèce de bosse à laquelle il n'y a pas de sangle qui résiste, et puis se mettent à sauter sur place jusqu'à ce que le cavalier soit par terre, ce qui n'est qu'une question de temps. Cette aimable habitude s'appelle *buck jumping;* elle existe chez les chevaux d'Australie, mais je ne l'ai vue pratiquée nulle part ailleurs.

M... a du premier coup jeté son dévolu sur une petite jument jaune qui, de fait, est une des plus jolies petites bêtes qu'on puisse voir, malgré les horribles tatouages qui la défigurent, car ici on marque les chevaux comme les bœufs au fer chaud. Nous l'achetons 50 dollars à son propriétaire, un vieux fermier qui lui fait des adieux si touchants que je me sens pris de défiance, me rappelant les démonstrations des maquignons normands quand ils se séparent d'un animal dont ils n'espéraient plus se débarrasser.

Comme je ne trouve pas de monture qui me semble de taille à transporter sans trop de peine les 85 kilogrammes d'os et de chair qui constituent ma dépouille mortelle, sans compter les kilogrammes

supplémentaires que représentent ma selle, mes sacoches et mon fusil, je me décide à aller dans l'après-midi visiter un troupeau de chevaux qu'on me dit être dans les environs. Nous revenons à l'hôtel en flânant.

La ville de Rapid-City, qui compte quatre cents habitants, commence à entrer dans la seconde période, c'est-à-dire qu'il y a deux maisons en briques. Les autres sont des baraques en bois, les plus anciennes en troncs de sapins, non équarris, des *log houses*, les autres en planches. Parmi ces dernières, quelques-unes appartiennent à des gens qui se piquent d'architecture. Elles ont sur la rue un étage postiche, c'est-à-dire une simple cloison dans laquelle sont percées de fausses fenêtres. Il paraît que cela ajoute beaucoup au crédit du propriétaire. Il y a toujours aussi un trottoir en bois.

L'hôtel est comble. Outre que dans le Far-West tous ceux qui n'ont pas de ménage, et c'est l'immense majorité, y prennent leurs repas, il paraît que nous sommes au moment des assises. Nous dînons avec le juge qui les préside, M. M., et une vingtaine d'avocats qui le suivent. En France, cela nous semblerait un peu extraordinaire de voir un président d'assises dînant à table d'hôte avec les avocats et les juges. Ici cela ne choque personne. Tous ces gens se traitent, du reste, les uns les autres de colonel avec le plus aimable abandon.

Après déjeuner, nous prenons une voiture que conduit un M. H..., rue des « Citoyens-Proéminents » de la ville, qui, avec une bonne grâce parfaite, veut bien nous piloter dans notre recherche de chevaux. Nous parcourons un ou deux petits vallons ravissants où nous admirons des eaux splendides, des sapins admirables, une brasserie bien rudimentaire; mais partout les chevaux que nous cherchons ne brillent que par leur absence.

A la fin, nous apprenons que le troupeau a été emmené dans le Nord. Celui qui nous donne ce renseignement, un *cow-boy* que nous rencontrons en chemin, a une allure tout à fait caractéristique : un feutre gris troué, élimé, retroussé à la don César de Bazan, avec une cordelière d'or rongée par la dureté du temps, une chemise rouge et un pantalon indien de cuir fauve avec de longues franges sur toutes les coutures. Ces pantalons ont cela de particulier qu'ils sont totalement dénués de fond et ne tiennent à la ceinture que par la pièce de devant et par une sorte d'écharpe qui passe entre les jambes. Les Indiens montent comme cela à cru; je me hâte d'ajouter que notre homme d'aujourd'hui avait un caleçon.

Pendant qu'il nous parle, j'examine sa monture, un cheval gris de $1^m,45$ ou 50 avec des membres superbes, qui a l'air de porter avec une aisance parfaite le poids énorme d'une selle mexicaine,

d'un lasso en cuir tressé et du cavalier orné de ses revolvers et de ses cartouches. Il a déjà fait dans sa journée 75 milles et ne paraît pas fatigué. Malheureusement le propriétaire refuse absolument de s'en séparer.

Nous revenons dîner à l'hôtel; puis, malgré les instances de Parker qui soutient que ce n'est pas prudent, nous allons dans le *saloon* de l'hôtel. Le bar-keeper, en bras de chemise, se tient derrière son comptoir. Une grande auge, remplie de glace, lui sert à confectionner tous les *drinks* à noms extravagants qu'on vient lui demander : *Gum tickler* (qui pique les gencives); *Corpse reviver* (qui ranime les cadavres), etc. Mais la majorité des consommateurs demande simplement du whisky qu'ils avalent verre sur verre sans s'asseoir ni dire un mot. Tous ces gens ont des figures patibulaires, mais sont parfaitement polis. Beaucoup nous abordent. Les uns, Canadiens, nous parlent du « vieux pays »; les autres veulent nous vendre des mines, car chacun a quelque échantillon de minerai dans ses poches. Le vieux qui nous a vendu la jument jaune nous traite en vieilles connaissances. Il me raconte qu'il est ici pour un procès; un cochon, valant 2 ou 3 dollars, a pénétré dans une de ses clôtures et s'y est blessé, fortuitement, prétend-il. Le propriétaire lui a fait un procès; il y a trois mois que cela dure. Enfin il a trouvé un avocat qui, pour 50 dollars, s'est chargé de l'affaire à forfait. C'est pour les lui donner qu'il m'a vendu son cheval.

Un autre, à moitié gris, nous raconte qu'il est Anglais. Il regrette bien la bière et le gin de la vieille Angleterre, mais il a émigré parce qu'il fallait trop saluer les nobles! Il y a quarante ans de cela ! Depuis il a fait tous les métiers en gagnant bien juste de quoi vivre; mais enfin il va être riche, car il a trouvé une mine! Suit le boniment obligé avec exhibition du spécimen.

En somme, ces gens ne nous témoignent aucune hostilité. Ceux qui nous parlent sont polis et même sympathiques. On ne voit pas beaucoup de revolvers. Les assassinats sont cependant fréquents, mais je crois que presque toujours ils surviennent au milieu de querelles entre gens ivres et armés. Le juge nous raconte que Rapid-City est une ville admirablement tenue. Les règlements de police y sont si sévères, que le simple fait d'avoir tiré dans la ville une arme à feu quelconque est puni d'une amende de 10 dollars; mais quand je lui demande qui est chargé d'arrêter le coupable, il m'avoue que le seul personnage qui ait qualité pour cela est le shériff, lequel demeure à 100 kilomètres d'ici, à Deadwood. Je suis tout de suite édifié.

29 *juin*. — Vendredi!!! J'ai souvent entendu conter qu'un armateur, esprit fort, voulant protester contre la superstition du

vendredi, fit mettre un navire sur les chantiers un vendredi; on attendit un vendredi 13 du mois pour le lancer; on l'appela *le Vendredi;* il eut treize hommes d'équipage, partit un vendredi pour son premier voyage et... n'en revint jamais; ce qui vexa l'armateur, d'abord comme armateur, à moins qu'il ne l'eût fait assurer pour une grosse somme, mais surtout comme libre penseur.

Je me remémore cette véridique histoire en constatant que c'est un vendredi que nous nous sommes définitivement lancés hors des sentiers frayés et que jusqu'à présent nous n'avons pas marché de succès en succès.

Cette nuit, le *poker* (jeu favori des Américains) n'aura probablement pas été favorable au *cow-boy* que nous avons rencontré hier; car ce matin, dès l'aube, il est venu offrir son cheval gris pour 75 dollars à Parker, qui a tout de suite accepté en mon nom. Je vais voir ma nouvelle acquisition au *livery stable*, où on l'a mise. C'est probablement la première fois que cela lui arrive d'entrer dans une stalle. Il s'y tient immobile au bout de sa longe, d'un air consterné très amusant. On lui donne de l'avoine. Encore une nouvelle connaissance, mais dès qu'il s'est décidé à y goûter, il semble y prendre goût.

Après cela nous allons de *store* en *store* faire nos dernières acquisitions. Heureusement nous avons emporté nos selles de France. Mais il nous faut des brides et des éperons, et quels éperons! Ce sont des œuvres d'art qui viennent du Mexique et sont ornés de molettes d'un bon pouce de diamètre. Nos amis les Canadiens continuent à nous couvrir de civilités. Il en arrive de tous les côtés pour nous dire bonjour. L'un d'eux est allé à sa ferme hier au soir chercher son frère jumeau pour me le présenter.

— Je sons été cheux nous quérir mon besson, je voulions vous l'introduire.

A chaque instant, les mots français pris dans un sens anglais viennent se mêler au patois normand; on dirait un acteur anglais jouant le rôle d'un paysan de Molière.

— La mère, quand elle a su qu'il était venu des gentilshommes français du vieux pays, alle nous a ben recommandé de vous dire de venir cheux nous.

— Merci bien; s'il y a moyen nous n'y manquerons pas; où demeurez-vous? Est-ce loin d'ici?

— Ah! mais non! j'avons pris une ferme sur le *creek*, pas loin; c'est des terres bien valuables.

— Ça va-t-il bien? êtes-vous mariés?

— Mariés! Ah! ben sûr non que je sommes pas mariés. Avec qui

que vous voulez qu'on se marie dans ce pays-« cite ». D'abord c'est encore plus court de s'y démarier que de s'y marier. Quand je voudrons nous marier, j'irons chercher une femme dans notre paroisse, près de Montréal, et puis je la ramènerons dans les États. Ici, il n'y a de catholiques que les Irlandais, et j'aimons guère les Irlandais.

Nous rentrons à l'hôtel ; je demande à Mac Carthy un endroit où je puisse écrire quelques lettres en attendant le déjeuner. Très obligeamment il me conduit dans une sorte de salon sur la porte duquel est écrit *Ladies-Room*. Là, nouvelle aventure. Au bout d'un instant, j'ai la sensation que quelqu'un lit par-dessus mon épaule. Je me retourne brusquement et je vois une grande fille blonde, une des deux ou trois *ladies* qui veulent bien servir quelquefois à table.

— Eh bien ! ma chère, cela vous amuse-t-il, ce que j'écris là?

— Mais je ne peux pas bien lire, me répond-elle d'un air vexé, vous écrivez si fin !

— Ah ! si j'avais su, je me serais certainement fait un devoir d'écrire plus gros. Et puis vous ne savez peut-être pas le français?

— Non, je ne sais pas le français. C'est en français que vous écrivez là?

— Oui.

— Ah ! moi, je ne sais que le suédois et l'anglais.

Là-dessus elle s'en va; au fond, je crois qu'elle trouve que je suis un peu indiscret en me servant d'une langue qu'elle ne comprend pas.

A déjeuner, nous retrouvons un de nos amis canadiens. C'est un peintre en bâtiments. Il paraît si fier d'un certain faux acajou dont il a barbouillé les portes du *court-house* (tribunal) et semble si désireux de faire juger son œuvre, que nous y allons bras dessus bras dessous après une réfection fort insuffisante.

En Amérique, les deux premières dépenses que s'impose une ville naissante sont une école et un *court-house*. La première forme les avocats et les politiciens qui encombrent la seconde. Les *Rapid-Citiens* n'ont pas encore d'école, mais ils ont un *court-house* de 15 000 dollars, lesquels, du reste, ne sont pas encore payés; il est même, à la rigueur, possible qu'ils ne le soient jamais, ainsi que me l'a avoué mon ami le peintre, auquel on en doit encore 5 ou 600. C'est un grand bâtiment en briques avec un *french roof* ou toit mansardé, ce qui est le dernier mot de la science architecturale dans l'Ouest. Au moment où nous arrivons, la cour siège. Le juge, notre ami d'hier, est assis sur un *rocking-chair*, derrière une table verte. A sa droite se tiennent les jurés en bras

de chemise parce qu'il fait un peu chaud. A gauche, debout à son banc, un avocat explique son affaire en ânonnant. Juge, jurés et avocats ont chacun devant eux une cruche d'eau glacée et en avalent de grands verres toutes les cinq minutes.

Je me fais expliquer ce dont il s'agit. C'est une scène de mœurs assez curieuse. Dans une rixe de cabaret, un homme en a battu comme plâtre un autre. Le lendemain, un peu dégrisé, il se fait poursuivre par un ami complaisant devant un juge du voisinage. L'ami se plaint d'avoir été légèrement bousculé; le juge condamne à 2 dollars d'amende, et chacun s'en va de son côté.

Deux jours après, le vrai battu se traîne devant un autre juge et dépose sa plainte. Citation du coupable, qui arrive, reconnaît de fort bonne grâce les faits, mais exhibe l'extrait du jugement qui l'a déjà condamné et s'en va, fort de son bon droit, car on ne peut être condamné deux fois pour la même chose : *non bis in idem*. C'est le seul latin qu'on apprenne en Amérique, mais on sait s'en servir.

Il paraît que ce Normand du Dakota n'a pas le mérite de l'invention. Le même coup a été fait dernièrement avec un plein succès à New-York. C'était même encore plus joli en ce sens que l'ivrogne était lui-même juge. Dans la cité impériale, le plaignant n'a pas insisté et a bien fait. Le Dakotien, rageur, a voulu en appeler, mais il en sera sûrement pour ses frais.

Tout cela paraît très naturel aux Américains. Dans les vieux États, les juges sont nommés à l'élection pour une période qui varie de deux à cinq ans. Ils ont un salaire très minime; de plus, ils sont obligés de renoncer, au moins ostensiblement, à leur profession pendant la durée de leur office. Enfin leur élection leur coûte toujours assez cher, et ils s'engagent, comme tous les autres fonctionnaires, à abandonner à la caisse du parti une année de leurs appointements. Il faut donc qu'ils fassent fortune en quatre ans, les plaideurs s'en aperçoivent bien.

Dans les territoires comme le Dakota, les juges sont nommés directement pour quatre ans par le président des États-Unis. Aussi les choix sont généralement beaucoup moins mauvais. Tout au plus leur reproche-t-on d'être la récompense de services électoraux.

Notre ami le peintre ne nous a pas fait grâce d'un panneau. Pendant qu'il nous fait parcourir la maison de la cour au grenier avec un sans-gêne parfait, nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à la bonne humeur inaltérable de tous ces fonctionnaires. Nous pénétrons dans le bureau du *recorder* sans crier gare. Il nous secoue la main à nous la démolir et nous demande si le pays nous plaît, la phrase inévitable. Un peu plus loin nous

rencontrons le shériff. Encore un fonctionnaire élu. C'est une sorte de magistrat qui remplit une foule de fonctions, depuis celles d'huissier jusqu'à, et y compris, celles de bourreau. Au fond, c'est l'entrepreneur de la police d'un comté, et il est payé au prorata des services qu'il rend : tant pour l'arrestation d'un meurtrier, tant pour sa pendaison, tant pour assigner un témoin. S'il tient à avoir des sergents de ville ou des bourreaux à gages, il les paye de sa poche; aussi cette envie ne lui prend-elle jamais et fait-il d'ordinaire son ouvrage à lui tout seul. Ce n'est du reste pas un métier de paresseux. Dans ce pays-cite, comme disaient nos amis les Canadiens, bien que les tarifs ne soient pas fort élevés, l'année dernière, le shériff de Deadwood s'est fait 375 000 francs.

C'est d'un juge qu'on me présente que je tiens ces détails, du moins l'inconnu qui me le présente l'appelle juge, mais un nouvel arrivant l'appelle colonel et puis un troisième professeur. Toujours ces diables de titres! Ce matin j'ai failli avoir une affaire avec le décrotteur de l'hôtel. Comme il me semblait occuper le dernier échelon de l'échelle sociale, je me suis avisé de l'appeler caporal, mais il a réclamé et m'a déclaré qu'il était capitaine.

Enfin, vers midi, nous faisions sortir nos coursiers du *livery stable*, pour nous essayer à l'art difficile du paquetage. Quand on a été toute sa vie gentleman *farmer* ou officier de marine comme M... et moi, cela ne va pas tout seul, surtout quand il faut mettre en équilibre sur le dos de deux animaux à peu près sauvages des objets aussi anguleux qu'un appareil photographique et deux carabines Winchester. Nous y arrivons cependant sans trop exciter la verve de tous les *boulangers* qui nous entourent. En Amérique, on appelle *boulangers* les flâneurs de profession. Je laisse à un linguiste plus savant que moi le soin de découvrir s'il n'y a pas là une allusion ironique à la façon dont est fait l'exécrable pain qu'on mange partout ici. Parker, qui, lui, voyage à la mode du pays, c'est-à-dire sans aucun bagage, est déjà perché sur sa selle mexicaine, que nous nous escrimons encore contre des ardillons récalcitrants. Enfin il nous donne le signal du départ que nous faisons, de la façon la plus majestueuse, au petit galop, fendant la foule des colonels qui nous admirent.

Aujourd'hui nous devons aller coucher au *Fort-Meade*, pour le commandant duquel j'ai une lettre de recommandation du général Shermann.

Nous nous engageons au galop dans une des trois ou quatre vallées qui aboutissent à Rapid-City. Le pays est ravissant. Le fond du vallon est occupé par un affluent du Rapid qui coule à travers de magnifiques prairies naturelles, où de belles vaches, qui

ressemblent beaucoup à notre race normande, enfoncent jusqu'au ventre dans le sainfoin. De beaux taillis de bouleaux, de chênes et de saules forment des massifs de verdure qu'on dirait dessinés pour un parc anglais. Les collines sont recouvertes d'une magnifique futaie de pins d'Écosse. Ce qu'on appelle la route est simplement la trace qu'ont laissée quelques voitures sur le sol ferme et élastique de l'herbage. Nous voyons deux ou trois fermes. Dans un coin, une *log-house*, basse et enfumée, qui sert maintenant de grange et d'étable, rappelle les humbles commencements du *squatter*. Il y a quatre ou cinq ans, il a bâti cette masure pour abriter sa famille qui venait de traverser la prairie dans le grand chariot couvert. Une fois installé, il a passé bien des nuits, la main sur son winchester, écoutant les hurlements des loups; et, quand ils cessaient, se demandant anxieusement si ce n'était pas les Peaux-Rouges qui les avaient fait fuir. On nous montre, à mi-côte, une pierre blanche qui indique l'endroit où cinq hommes furent scalpés par les Sioux en 1879.

Et puis, au bout de deux ans, l'aisance est venue; le fermier a abandonné la *log-house* à moitié pourrie déjà, et devant, il a fait construire, notez le progrès, une jolie petite maison en planches, peinte en blanc, avec une vérandah et un *bow-window*. A travers les fenêtres ouvertes nous distinguons le tapis qui couvre le parquet; un piano, l'inévitable piano. On nous reproche de n'être pas colonisateurs. Si nos colonies montraient souvent des spectacles de ce genre, je crois que nous le deviendrions.

J'ai décidément fait une bonne acquisition en achetant Jean-Leblanc, c'est ainsi que nous avons baptisé mon coursier. Il prend tout de suite une avance énorme sur les autres, malgré le poids qu'il porte sur son dos. M. de Lancosme-Brèves, mon ancien maître de manège, aurait eu certainement une attaque d'apoplexie en voyant les allures sans nom de nos quadrupèdes. Ce n'est pas tout à fait du galop, mais cela y ressemble plus qu'à du trot; il y a aussi des moments où on se figure aller l'amble : mais, en somme, on fait 8 ou 9 kilomètres à l'heure, et c'est l'important.

A peine avons-nous dépassé la dernière ferme, que la jument jaune de M... me rattrape, filant comme le vent, sans son cavalier, un caoutchouc et le pied de l'appareil photographique lui battent entre les jambes. Je pars immédiatement après elle. Elle s'enfonce dans les sapins, et nous voilà lancés dans une course folle au milieu des grandes feuilles de schiste qui couvrent le sol. Jean-Leblanc a l'air si sûr de son affaire et de s'intéresser tellement à la chose, que je le laisse faire tout en me demandant à chaque instant si nous n'allons pas culbuter. Enfin je perds de vue la jument qui,

selon l'aimable habitude des chevaux échappés, m'a deux ou trois fois laissé approcher jusqu'à la toucher. Je regagne péniblement la lisière du bois où je retrouve M... et Parker. Ce dernier repart à la poursuite de la jument; il paraît que c'est pendant que le pauvre M... refaisait son paquetage que son cheval a filé. Il est arrivé à pied, recueillant d'un air mélancolique tous ses bibelots qu'il a trouvés épars le long de la route. Cela ne l'empêche pas, avec son optimisme habituel, de déclarer que nous avons bien de la chance que l'accident soit arrivé avant que nous soyons trop loin de tout endroit habité.

Enfin au bout d'une heure, Parker revient. Ses manières insinuantes avec le beau sexe en général paraissent avoir eu une certaine influence sur la jument jaune qui s'est laissé rattraper. Mais cet animal est vraiment d'une humeur par trop farouche; il nous causera encore sûrement des ennuis.

Enfin nous repartons. Parker nous fait marcher à travers la forêt, affirmant que, malgré nos malheurs, nous arriverons encore ce soir à quelque lieu habité. Je ne me charge pas de dire combien de côtes à peu près verticales nous escaladons, ni surtout combien de ruisseaux nous traversons; le paysage est du reste toujours charmant; nous coupons une série de petits vallons, très étroits, encaissés entre des collines couvertes de sapins.

Ce pays n'a nullement le caractère sauvage et grandiose qu'on s'attend, je ne sais pourquoi, à lui trouver. Il a l'aspect riant et bonhomme des petits vallons de la Suisse et de la Savoie. Un peintre y mettrait au premier plan un petit berger avec un chapeau pointu, jouant le ranz des vaches, bien plutôt qu'un Sioux en peinture de guerre avec un anneau dans le nez.

Vers sept heures, le bon Parker finit par avouer qu'il est perdu. Nous sommes sur les bords d'une rivière qui, à en juger par son importance, doit être le Rapid-Creek ou, du moins, l'un de ses principaux affluents. Les eaux sortent bouillonnantes d'un passage étroit qu'elles se sont frayé au pied d'un rocher qui, de notre côté, barre complètement la vallée. Les rayons du soleil n'éclairent plus que le sommet des sapins. Cependant il nous semble distinguer que de l'autre côté de la rivière nous trouverons un passage pour remonter la vallée; seulement il s'agit de traverser le creek, et cela ne paraît pas facile. Elle a au moins 15 mètres de large, il est difficile de juger de sa profondeur; mais le courant est d'une rapidité inquiétante au point de vue du passage. Les chevaux, bons juges d'ordinaire en cette matière, paraissent se prononcer énergiquement pour la négative. Jean-Leblanc, qui est décidément un animal inestimable, consent bien à s'avancer d'un ou deux pas,

mais l'eau lui arrive tout de suite plus haut que le ventre, et, presque emporté par le courant, il se retourne brusquement et paraît bien décidé à ne plus tenter l'épreuve. Je me décide à employer un procédé que j'ai vu réussir dans nos expéditions du Cambodge. Je m'attache autour du corps le lasso de Parker; M... et lui, debout sur une roche en saillie, me retiennent de toutes leurs forces. Suspendu à l'extrémité de cette longue corde, j'oscille à la surface de l'eau un peu comme le poids d'un pendule. Enfin je parviens à m'accrocher à une branche qui pend de l'autre côté. J'y attache l'extrémité du lasso. Pour revenir, je n'ai qu'à me haler dessus. Puis en prenant les chevaux d'une main par la bride, me tenant de l'autre à la corde, nous venons à bout, à force de coups, de faire passer nos malheureuses bêtes qui, cependant, moitié nageant, moitié s'accrochant aux rochers du fond, se tirent assez bien d'affaire. Parker et M..., qui ne savent guère nager, ne sont pas bien rassurés, mais passent sans encombre sur le dos de leurs montures sans même être par trop mouillés.

Une fois de l'autre côté, je me rhabille grand train, car il commence à faire froid et l'eau était glaciale; nous repartons à travers une toute petite plaine marécageuse, mais à peine avons-nous fait cinq cents pas qu'il faut nous arrêter : nous sommes dans une boucle du cours d'eau complètement fermé à notre gauche par un mur de rochers, qui est la reproduction exacte de celui qui nous a déjà forcés de traverser la rivière. Il faut donc la retraverser. Mais la nuit est tombée tout à fait; impossible de songer à recommencer nos exploits de tout à l'heure avec des chevaux fatigués. Il n'y a plus qu'à camper.

Au-dessus de nous, au pied des grands rochers, s'étend un petit plateau où une herbe peu épaisse pousse à l'abri d'énormes sapins. Quelques prospecteurs ont même dû séjourner en ce lieu, car nous y trouvons les débris d'un *log-house* tombé en ruines. Si nous avions quelque chose à manger, nous ne serions vraiment pas mal. J'ai passé bien des nuits à Madagascar ou en Cochinchine dans de pires conditions. Nous commençons par prodiguer quelques injures à Parker, ce qui nous soulage un peu sans beaucoup l'émotionner. Ensuite je fouille dans mes poches pour chercher des allumettes; impossible d'en trouver; je finis par me rappeler que je les ai oubliées à l'hôtel. Heureusement M... est homme de ressources, je l'appelle pour lui en demander.

— Des allumettes! mais je n'en ai pas, — je croyais que vous en aviez.

— Bon! nous sommes dans de beaux draps; possédez-vous bien votre *Robinson Crusoé*, au moins?

— Pourquoi cela?

— Il me semble que Vendredi avait un certain talent pour faire du feu en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre.

J'avais déjà préparé un gros tas de bois mort; nous nous mettons à plat ventre, nous frottons, l'allumette part, la petite flamme passe du bleu au jaune clair, une brindille de sapin prend feu, puis une seconde, la flamme commence à s'élever, et tout d'un coup de longues flammèches rouges apparaissent en éclairant brusquement les longs troncs noirs des sapins, la cabine effondrée qui est derrière nous et nos chevaux qui, tout bridés, broutent mélancoliquement l'herbe peu succulente qui pousse entre les pierres schisteuses.

— Eh bien, dit M..., je n'ai pas encore trouvé beaucoup de bonnes choses chez les Américains, mais ils peuvent se vanter d'avoir de bonnes allumettes; voyons donc si les autres partiront.

Il en frotte une, puis une seconde, et puis des douzaines, pas une ne prend.

— Quelle chance nous avons, hein! Il y a décidément quelque saint qui nous protège. Au fait, Parker, vous avez une rude veine d'être avec nous. Ce n'est pas pour un hérétique comme vous qu'ils en feraient autant.

— Oh! dit Parker, qui se réchauffe méthodiquement sous toutes ses faces, mais je suis catholique, moi aussi.

— Vous! allons donc!

Suit une interminable discussion théologique qui dure encore au moment où j'écris ces notes à la clarté de notre grand feu. Les conversations de Parker et de M... font toujours ma joie. Le premier a passé six ans à Saïgon et deux à Paris, et n'en parle pas moins le français le plus invraisemblable. Le second ne sait pas un mot d'anglais. Cela ne les empêche pas de discuter constamment ensemble sur tous les sujets imaginables. Seulement il arrive souvent que, chacun suivant sa pensée sans comprendre les répliques de l'autre, leurs arguments suivent des routes divergentes qui les amènent insensiblement à d'invraisemblables coq-à-l'âne. Alors on m'appelle, et je suis chargé de débrouiller les choses.

Mais, ce soir, je suis bien loin de leur conversation. Me voilà de nouveau couchant au pied d'un arbre près d'un feu de bivouac. Je me rappelle toutes les nuits passées de la sorte; les campements sous les grands *ravenals* dans les bois de Madagascar, auprès de quelque lagune, les porteurs accroupis un peu à l'écart, mangeant leur riz, ou dansant avec les grandes filles brunes accourues des villages voisins; et puis, plus tard, la scène change; je poursuis quelques bandes rebelles dans les jungles de l'Indo-Chine. Les

matas m'ont disposé une paillotte pour me mettre à l'abri de la rosée ; les mouches à feu scintillent dans les buissons, les arecquiers profilent leurs bouquets de feuilles sur le bleu sombre du ciel, je vois sur le bord de l'arroyo mes factionnaires le fusil sous le bras, glissant comme des ombres, sans que leurs pieds nus fassent le moindre bruit : au loin retentissent les petits abois rauques du tigre en chasse ou la trompette sonore d'un éléphant qui s'en va au gagnage dans les rizières.

Les pays ressemblent à leurs habitants, ou plutôt ils les font à leur image. Là-bas, toutes ces populations indolentes se laissent vivre sans souci du lendemain, sûres de trouver au jour le jour ce qu'il faut pour satisfaire à leurs besoins, sans trop s'inquiéter des maladies mortelles qui les guettent du fond des lagunes. Ici, la nature offre un climat admirablement sain, mais c'est tout ce qu'elle fournit gratuitement ; elle récompense au centuple le travail, mais sans un travail incessant on meurt de faim, car les productions spontanées sont nulles. Les Peaux-Rouges, que les Américains traitent de paresseux, ne vivent, au contraire, qu'au prix d'un travail incessant. Quoi de plus pénible que ces longues chasses à travers la neige ou sous le soleil de juillet ! et si elles ne réussissent pas ou si le guerrier disparaît dans quelque aventure sanglante, les enfants meurent de faim dans le wigwam. Les récits de trappeurs citent à chaque instant des faits de ce genre.

30 *juin*. — Ce matin, malgré les soins de Parker, qui a passé toute la nuit à empiler du bois sur notre feu, nous avons été réveillés par le froid et un peu aussi par les tiraillements de nos estomacs. Nos pauvres chevaux, que nous n'avions pas osé débrider à cause des velléités d'indépendance manifestées la veille, ne paraissent pas non plus avoir passé une bonne nuit. Il n'y a qu'au point de vue du pittoresque que notre campement ne laisse rien à désirer. Nous sommes sur une petite boucle de la rivière qui a été brusquement déviée de son cours par les deux murailles de rochers auxquelles nous devons notre mésaventure. Quelques chercheurs d'or ont séjourné ici avant nous. Comme trace de leur passage, ils ont laissé la *log-house* effrondrée près de laquelle nous avons passé la nuit, une douzaine de beaux sapins jetés par terre par simple besoin de détruire, mais qui nous ont du moins procuré du combustible en abondance, enfin quelques restes de lavage de sables qui n'ont pas dû être bien productifs. Le soleil éclaire, à une centaine de mètres au-dessus de nos têtes, les troncs des sapins qui poussent énormes dans les moindres fentes des grandes lames de schistes dressées verticalement par le soulèvement qui a fait sortir ces montagnes du fond de la mer. Devant nous s'étend la vallée, moins profonde,

mettant dans le paysage la note riante de ses beaux prés verts inondés de rosée. A 5 ou 600 mètres, nous voyons une daine mouchetée suivie de son faon. Elle sort lentement des fourrés de saules et de bouleaux qui bordent la forêt, et va boire dans un petit étang formé par une digue de castors.

Pendant que M... s'occupe à faire une photographie de tout cela, je cherche à me rendre digne de la haute confiance de mes compagnons et du titre de passeur de l'expédition qu'ils m'ont décerné. Je commence à m'apercevoir que ces fonctions sont plus glorieuses qu'agréables. Ma nuit de bivouac et mon estomac creux me font trouver l'eau de la rivière horriblement froide. De plus, elle est bien plus large et tout aussi profonde qu'à l'endroit où nous avons passé hier; aussi le courant m'entraîne bien plus loin et me fait faire trois ou quatre fois une connaissance trop intime avec les gros blocs de rochers qui sont éparpillés dans son lit. Pour comble d'infortunes, la jument de M... casse sa bride, fait une nouvelle fugue et n'est rattrapée qu'au bout d'une heure. Enfin, vers neuf heures, tout le monde, bêtes et gens sont de l'autre côté sans accident grave. Je me rhabille en claquant des dents et nous partons au grand trot en suivant le vallon.

Le paysage est toujours ravissant quoiqu'un peu monotone, d'ailleurs je ne pourrais guère le décrire, ventre affamé n'ayant guère plus d'œil que d'oreille. Tout en marchant derrière moi sur sa jument jaune, ce bourreau de M..., qui affirme avoir un talent remarquable sur la cuisine, m'énumère toutes les bonnes choses qu'il va faire pour notre déjeuner. Il parle si éloquemment d'une omelette au lard que j'en ressens de petits frémissements voluptueux. Mais la triste réalité est là. Le plus grand homme du monde ne ferait pas une omelette au lard sans œufs et sans lard, et malgré toutes les assurances de Parker, nous ne voyons poindre à l'horizon ni l'un ni l'autre de ces éléments. Il a beau nous affirmer qu'il y a quelque part une ferme, ou un *ranch*, comme on dit ici, répondant au nom de Mac Donnell's ranch, où nous devons trouver toutes ces bonnes choses : le corps expéditionnaire, rendu méfiant par la déconvenue d'hier, ne témoigne qu'une confiance des plus modérées.

Cependant vers onze heures, Jean-Leblanc, qui trottine toujours à la tête de la colonne, juge à propos d'escalader un petit contrefort qui coupe la vallée. Ses performances pendant la journée d'hier m'ont donné une si haute opinion de sa sagacité, que je me garde bien de m'opposer à ce caprice; et j'en suis bien récompensé, car, d'en haut, j'aperçois à mes pieds un petit *log-house* entouré d'un corral dans lequel paissent une douzaine

de belles vaches. Je dégringole au galop de mon observatoire sans me casser le cou, grâce aux aptitudes acrobatiques de ma monture, et j'arrive comme un ouragan devant une petite cahute dans l'intérieur de laquelle un grand Américain était en train de remplir sa baratte. Sans lui dire un mot, je prends le seau et me mets à boire le meilleur lait que j'ai avalé de ma vie, ou, du moins, celui qui m'a fait le plus de plaisir. Heureusement j'avais affaire à un bon diable que ma gloutonnerie paraissait amuser beaucoup. M... était occupé de la même façon aux dépens d'un autre seau. Pendant ce temps-là, Parker, toujours galant, faisait des phrases à la fermière, une grosse fille joufflue, qui laissait son mari s'occuper de la laiterie, mais semblait fort occupée d'une de ses vaches, dont les pis tuméfiés paraissaient l'inquiéter beaucoup. Mais M... lui ayant déclaré qu'il n'y avait là qu'un superbe cas de *cow-pox*, et qu'elle pouvait se donner le luxe de vacciner tous ses amis et connaissances, elle parut tout à fait consolée et alla immédiatement se rasseoir sur un *rocking-chair*, dont l'état attestait les bons et loyaux services, et qui, avec un grabat sale à faire frémir et un vieux poêle de fonte, faisait tout le mobilier de la maison.

L'absorption de quelques litres de lait ayant rendu quelque calme à nos estomacs, nous accueillons sans trop de malveillance une explication de Parker, d'où il ressort que le lieu de délices qui a nom Mac Donnell's ranch n'étant plus qu'à 7 ou 8 milles, ce que nous avons de mieux à faire est de nous y rendre. En conséquence, nous disons adieu à ce couple hospitalier qui se contente de nous demander 2 dollars pour notre réfection (au Pré-Catelan, nous en aurions eu pour 25 sols), et nous invitons nos pauvres chevaux à escalader la montagne qui se trouve devant nous, car il nous faut changer de vallée, ce qui semble établir que, malgré ses affirmations, Parker s'est bel et bien trompé de route hier.

Ce pays-ci doit être bien humide, car même les petits plateaux que nous traversons sont couverts d'une herbe fine et épaisse partout où les sapins ne poussent pas. Du reste, on rencontre à chaque instant des sources d'une eau claire comme le cristal et excellente. Nous en buvons des quantités colossales, car il fait chaud. Le thermomètre marque 32 degrés, et le baromètre indique une hauteur de 720 mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous sommes en plein printemps; les fraisiers et les framboisiers sauvages qui abondent sont encore en fleurs. Nous traversons de véritables fourrés de petites roses sauvages rouges et blanches. Le sol est du reste couvert de fleurs charmantes. Il y a, notamment, une multitude de superbes lis orange à tige très courte.

Enfin, nous descendons, par un sentier que des couvreurs européens trouveraient dangereux, dans une large vallée au beau milieu de laquelle s'élève le ranch tant espéré. Le fait est que M. Mac Donnell ne paraît pas aussi insensible que ses voisins aux séductions de l'architecture. Sa maison est en planches et a un étage. Du premier coup, il a laissé loin derrière lui l'âge du *loghouse*.

Nous commençons par desseller nos chevaux et les lâcher dans le corral pour y manger un peu d'herbe, car dans ce pays-ci on se figure, je ne sais pourquoi, que rien n'est funeste pour un cheval comme de manger de l'avoine après une longue course; puis nous entrons dans la maison. L'éloquence de Parker nous est tout de suite expliquée. La fameuse omelette au lard est encore incertaine, mais la fermière est très jolie. M..., homme pratique avant tout, s'en effraye au point de vue de notre déjeuner. Le fait est que les apparences ne sont pas engageantes. Quel est le Français qui n'a pas conservé le souvenir de quelque déjeuner de ferme : l'accueil de la fermière, le joyeux tapage des armoires à vaisselle qui s'ouvrent, des œufs qui grésillent dans la poêle, les cris déchirants du poulet auquel on tord le col pendant que ses compagnons de basse-cour se sauvent effarés à travers les tas de fumier. Ici, rien de tout cela. La fermière est revêtue d'un peignoir pompadour en calicot jaune, ou plutôt qui a dû être jaune, car il est tellement taché, passé et déguenillé, que la couleur est indécise; elle est étendue sur un *rocking-chair* pendant que son mari, un affreux petit homme qui ne lui arrive pas à l'épaule, fume sa pipe sur l'unique chaise de la maison. Cependant elle daigne se lever pour allumer du feu dans son poêle et donner à M... six œufs. Il y a bien aussi du lard qu'elle sort d'une boîte à conserves de Chicago, mais il est si rance et malodorant que nous aimons mieux nous en passer. Après cet effort, elle se rassoit et recommence sa conversation avec Parker.

Cette grande belle fille, si sale, ressemble si peu à une fermière, que je m'amuse à mon tour à la faire causer. Il y a un an qu'elle est mariée et qu'elle habite ici. Son père, un capitaine quelconque, pourvu de huit enfants, est aussi venu s'établir dans les environs. Mais il s'occupe moins d'agriculture que de chasser des buffalos, des loups et des ours dont il vend les peaux. L'année dernière, il a tué deux cents buffalos.

Son mari, Ecossais d'origine, mais né en Amérique, est venu des États de l'Est. Il avait quelque argent; il a une centaine d'acres de blé; je vois le champ par la fenêtre; la récolte est un peu moins avancée qu'elle ne le serait chez nous, cependant la moisson se

fera en juillet. Elle n'a pas une merveilleuse apparence, mais, dans un pays où la livre de farine s'est vendue jusqu'à 25 cents (1 fr. 25) et jamais moins de 15, on se tire toujours d'affaire. Il a aussi une vingtaine de vaches laitières. C'est le mari qui les trait et qui fait le beurre, qu'on vend 3 fr. 75 la livre en hiver et un peu moins en été. Mais on n'en fait pas beaucoup, parce que c'est trop fatigant; cependant la vente est assurée, les mineurs achètent tout ce qu'on leur apporte. Les vaches sont superbes; elles donnent jusqu'à 28 litres de lait (7 gallons). Je la plaisante sur sa fainéantise.

— Est-ce que c'est votre mari qui fait la cuisine?

— Oh! les Ecossais sont si difficiles! Il veut manger de la soupe, ma foi, je la lui laisse faire. Les Américains se contentent de pommes de terre bouillies et de tranches de lard frites, c'est tout de suite fait.

— On nous a dit à Rapid-City qu'il venait d'arriver dans le pays des missionnaires mormons. Est-ce que vous n'avez pas peur que votre mari se convertisse et ne prenne une seconde femme pour lui faire la cuisine; justement la maison est grande, et il gagne de l'argent.

— Ah! je voudrais bien voir cela; ils n'ont qu'à venir; il n'y a pas de maison trop grande pour moi. Quand mon mari aura gagné beaucoup d'argent, il me mènera à Paris, et alors j'en aurai une encore bien plus grande.

— Au fait, de quelle religion êtes-vous? (*What church do you belong to.*)

— Moi! je ne suis d'aucune. (*I aint of no church.*)

Et tout en causant, l'aimable enfant décroche une natte de faux cheveux pendue à la porte et la peigne avec un adorable abandon.

Nous avons avalé nos six œufs; comme c'est tout ce que nous pouvons espérer, nous sellons nos chevaux qui, eux, du moins, ont eu un peu d'avoine, et nous nous disposons à repartir après avoir payé la note, 6 dollars (30 francs)! Décidément l'hospitalité écossaise n'est pas comme le vin de Bordeaux : elle ne gagne pas à voyager.

En fidèle historiographe, je dois reconnaître qu'à partir de ce moment une légère mélancolie s'est emparée du personnel de l'expédition. Nos estomacs, déplorablement lestés, protestent énergiquement. Le chemin est exécrable; nous remontons le cours d'une petite rivière. Elle décrit dans la vallée des méandres gracieux sans doute, mais qui ont le tort grave d'intercepter la route tous les 100 mètres. Nos chevaux depuis vingt-quatre heures n'ont pas eu beaucoup plus à manger que leurs bons maîtres; ils per-

dent courage et ne marchent plus qu'excités par de vigoureux coups d'éperons. Le passage de chaque gué est signalé par une péripétie nouvelle, M... lui-même est sur le point de se démoraliser! Il signale à son thermomètre 32 degrés, et se contente de remarquer sans conviction que cette température-là est bien utile pour nous sécher après chaque bain.

Parker a perdu beaucoup de son autorité comme guide. On lui reproche amèrement, d'une part, son erreur d'hier, qui nous a valu une nuit à la belle étoile; de l'autre, certaines tendances par trop chevaleresques à l'endroit du beau sexe, qui ont eu pour résultat le long détour de ce matin et le funeste déjeuner qui en a été la conséquence. Cependant un interrogatoire sévèrement conduit nous ayant révélé que nous sommes encore à une quarantaine de kilomètres du Fort-Meade, il est décidé à l'unanimité que nos chevaux étant manifestement incapables de nous mener jusque-là, il est urgent de changer notre itinéraire si nous ne voulons pas avoir le sort des naufragés de *la Méduse*. Il y a, paraît-il, dans une vallée voisine une ferme dont nous ne sommes guère qu'à une vingtaine de kilomètres et où nous trouverons quelque chose à manger. M... se fait décrire la fermière. Il paraît qu'elle est laide. Parker, qui est la bienveillance même, ne peut lui accorder qu'un son de voix d'une douceur infinie. Cela nous rassure. Nous nous mettons en route pour Hilly-ranch.

Quatre ou cinq heures douloureuses. De temps en temps la rivière devient marais. Les malheureux chevaux, enfoncés jusqu'au ventre dans une tourbe noire, n'avancent que par bonds convulsifs, et puis il faut grimper des côtes à pic à travers une forêt de sapins brûlés. Les gros troncs, à moitié carbonisés, sont couchés en travers; d'autres, presque entièrement brûlés du pied, ne tiennent plus en l'air que par un miracle d'équilibre. J'en fais tomber deux ou trois en les poussant avec la main.

Au point de vue de la sylviculture, il se passe ici un fait intéressant. D'ordinaire, quand une forêt de résineux est brûlée, ou bien il ne repousse rien, ou bien elle est remplacée par d'autres essences; mais c'est une règle générale que les mêmes essences ne se succèdent pas immédiatement. Dans les pays tropicaux, cette règle est absolue. Toutes les fois que le sol d'une forêt vierge est mis à nu par un incendie, c'est un taillis de bambous, et rien que des bambous qui repoussent. Ici la repousse est de même essence que l'ancien bois; ce sont des pins d'Écosse qui poussent vigoureusement. — A en juger par leur âge, l'incendie, survenu probablement dans quelque guerre indienne ou simplement par accident, doit remonter à une quinzaine d'années.

Je me fais expliquer par Parker quel est le régime forestier du Dokota. Il est admirable de simplicité et atteindra, dans un avenir relativement peu éloigné, son but qui semble être la destruction de toutes les forêts. L'État est propriétaire de tous les terrains boisés et ne les aliène jamais : mais il autorise tout venant à prendre ce qui lui est nécessaire comme bois de construction, de charpente, de mine ou de combustible. C'est le communisme mis en pratique. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Une noble émulation s'est mise de la partie; chacun tient à honneur de couper plus de bois que son voisin. Le gaspillage est prodigieux. Je regardais ce matin les clôtures de notre ami Mac Donnell. Elles se composent d'un véritable mur fermé de trois gros sapins de 50 à 60 centimètres de diamètre, séparé par des billots de bois de même dimension qui leur servent de coussinets. Ces clôtures durent fort peu de temps : à moins qu'on ne les écorce, ce qui ne se fait presque jamais, les arbres sont complètement pourris au bout de trois ou quatre ans : souvent avant, s'ils ont été coupés dans un mauvais moment.

Le gouvernement fédéral, se reconnaissant impuissant à empêcher cette destruction de forêts qui va s'accélérant chaque année, s'est avisé d'un moyen qui a une certaine efficacité.

Chaque citoyen américain qui n'a pas encore épuisé ce droit peut prendre, parmi les terres vacantes appartenant au gouvernement, 160 acres (environ 70 hectares), à titre de *homestead* (terre à bâtir une demeure); il peut encore en prendre 160 autres comme *preemption*, mot assez difficile à traduire. Pour exercer ce double droit il faut :

1° Être Américain ou déclarer l'intention de se faire naturaliser;

2° Construire une maison sur le *homestead* et y résider d'une manière effective pendant cinq ans, ou du moins produire à toute réquisition un certificat des voisins attestant qu'on y demeure, ce qui n'est pas la même chose.

Le titre définitif donnant le droit de vendre n'est délivré qu'au bout de cinq ans. Si l'émigrant veut le faire avant ce temps, il lui faut, au préalable, acheter au gouvernement au taux officiel, soit 1 fr. 25 l'acre. Du reste, en cela comme en beaucoup d'autres choses, il existe des accommodements avec le ciel. Des milliers d'*homesteads* changent de mains sans que l'oncle Sam voie un cent de l'argent qui devrait lui revenir.

Aux 320 acres que l'émigrant a reçus de la sorte, il peut encore en ajouter 160, à la condition de prendre l'engagement d'en planter 10, dans le cours des deux premières années, en arbres de haut jet. Ceci n'est applicable, bien entendu, qu'à la prairie; cela s'ap-

pelle *Tree claim*. Cette mesure a eu des résultats incontestables. Quand on quitte Chicago, pendant des centaines de kilomètres les lignes de chemins de fer traversent des prairies complètement nues il y a trente ans. Maintenant elles sont couvertes de fermes, car toute la terre est occupée depuis longtemps, et on voit très distinctement que chaque maison est au centre d'une futaie de 3 ou 4 hectares, qui modifie de la façon la plus heureuse, non seulement l'aspect du pays, mais encore les conditions climatériques. Ce sont généralement des peupliers du Canada, des aulnes, quelquefois même des chênes, qui ont été plantés ainsi; ils viennent admirablement, mais leur plantation exige quelques précautions.

Pendant que Parker nous donne toutes ces explications, nous continuons notre interminable route à travers la forêt. Jean-Leblanc est plongé dans le marasme. Dès qu'il rencontre une touffe d'herbe, il la dévore avec une voracité inouïe. A la fin, nous débouchons sur une vallée beaucoup plus large que les autres, de l'autre côté de laquelle nous distinguons quatre ou cinq baraques. Il paraît que c'est cela *Hilly-ranch*. L'aspect n'est pas engageant. De plus, il faut pour y arriver traverser un pré tellement vaseux que nous craignons un instant de n'en pas sortir; mais l'appétit nous donne des forces, et nous usons à l'égard de nos pauvres animaux d'arguments si persuasifs que nous finissons par gagner l'autre côté.

Nous allons tout droit à l'écurie. Nos malheureuses bêtes y trouvent quelques brassées de foin auxquelles elles font un accueil enthousiaste; ensuite nous entrons dans la maison où, selon l'usage du pays, Parker nous présente cérémonieusement à tous les membres de la famille. Nous voyons d'abord un vieux à tournure minable; de grands cheveux blonds grisonnants lui tombent dans le dos; il a sur la tête un feutre troué; quant à son pantalon et à sa chemise de laine, ce sont de telles loques, qu'elles défient toute description.

— Capitaine, dit Parker gravement, ceci est le baron de Grancey.

Je salue d'un air aimable. L'homme, qui a ses deux mains dans ses poches, ne bronche pas. A la fin, il tire un petit brûle-gueule de l'horrible trou noir qui lui sert de bouche, crache, se mouche dans ses doigts, et puis, sans qu'un muscle de sa figure ne bouge :

— Ah! dit-il, comment dites-vous qu'il s'appelle? Je n'ai pas bien entendu son nom.

— Grancey, le baron Edmond de Grancey.

— Oh! baron de Grancey, enchanté de vous voir.

— Moi aussi, mais pourrions-nous avoir quelque chose à manger?

— Demandez aux femmes, je ne fais pas la cuisine!

Cette gracieuse réponse me remplit d'espoir. Nous passons dans

une autre pièce, nouvelle présentation. Cette fois-ci, à deux femmes très sales, assises dans des *rocking-chair*, comme M[me] Mac Donnell, la première ouvre la bouche et semble dire quelque chose, mais je n'entends qu'un petit son vague.

— N'est-ce pas? elle a un bien joli voix, me dit Parker, en français, d'un air d'extase.

La malheureuse est complètement aphone; enfin je finis par comprendre que le vieux auquel j'ai parlé d'abord et qui est, paraît-il, son beau-frère, a tué ce matin un daim, et qu'on va nous en donner un morceau. M..., auquel je communique cet heureux événement, s'épanouit aussitôt.

Hélas! trois fois hélas! au bout de dix minutes on nous apporte quelque chose de fumant dans une écuelle en fer-blanc qu'a précédé une odeur infecte. Ce sont, vérification faite, des morceaux de daim coupés au petit bonheur, à la hache, frits dans une poêle avec du lard rance fondu. M... se fait donner immédiatement la recette; il compte publier un livre qui fera suite au grand ouvrage de M. Gouffé, ancien chef de cuisine du Jockey-Club, et le complétera. Ce sera intitulé : Collection de recettes « bonnes à éviter ». Il affirme que chaque repas qu'il fait en Amérique lui procure la matière d'un chapitre entier pour cet ouvrage qui sera pour la cuisine de l'avenir ce qu'est en théologie le recueil des cas de conscience.

Au risque de déflorer cette grande œuvre, je me vois obligé de signaler le daim au lard rance comme une des plus exécrables choses qu'un voyageur affamé ait jamais été dans la nécessité de se mettre sous la dent.

Après le dîner et même pendant, intermède musical organisé par les moustiques du pays. Le vieux vit au milieu d'eux comme une salamandre dans le feu. Cela semble même l'exciter à la conversation. Il paraît qu'il a servi dans l'armée confédérée. Parker a porté également l'uniforme gris. Ces deux grands débris se racontent leurs campagnes pendant que j'écris mes notes au coin du feu, dans un endroit où il vient beaucoup de fumée, ce qui me fait pleurer, mais chasse un peu les moustiques.

A huit heures, le maître de la maison arrive à cheval je ne sais d'où. Il rapporte un journal qu'il vient lire à la table où j'écris, sans dire un mot à personne.

Aimable pays! plus aimables gens!

Baron E. de Mandat-Grancey.

La suite prochainement.

ÉTUDES SUR LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

LA COMTESSE PAULINE DE BEAUMONT

C'est un fait d'observation psychologique et littéraire, que tout historien a une prédilection particulière, une affinité d'esprit, une sympathie de cœur, pour telle ou telle période, pour tel ou tel personnage historiques. Les rôles que l'acteur joue le mieux sont ceux où il incarne le mieux le héros en lui, où il donne le mieux l'illusion de la vie et de la réalité; et les rôles qu'il joue le mieux sont ceux qu'il aime le mieux. Tout cela se tient; tout cela est à la fois vérité d'art et vérité d'expérience. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du second phénomène que nous voulons signaler et qui découle du premier.

Ce second phénomène est un phénomène réflexe ou de réaction. L'époque ou le personnage préféré, l'époque où l'on eût voulu vivre, l'époque dont on sent à je ne sais quelle joie de l'esprit, quel frémissement des entrailles, qu'on eût été volontiers le fils, le personnage dont on s'explique si bien les pensées et les actions, dont on se représente si bien les mobiles, dont on ressent les joies et les douleurs, dont on partage les succès et les revers comme si on les éprouvait pour son compte, y a-t-il à s'étonner qu'ils agissent sur l'historien, sur l'écrivain par voie d'impérieuse influence, de profonde sympathie, et que cette influence, cette sympathie, laissent des traces visibles dans le moral et même le physique, dans le talent et jusque dans la personne, sur le visage de l'objet de cette fascination, de cette possession?

Nous avons été souvent frappés, dans nos études historiques, de ce double phénomène de prédilection et d'influence qui crée entre l'auteur et son sujet des liens si intimes et parfois si singuliers. N'est-il pas vrai qu'à comparer parfois tel livre à son auteur, on éprouve, à l'observation de certains traits frappants, étonnants d'analogie, le frémissement électrique d'étonnement et d'inquiétude qu'éveillent en nous certaines ressemblances fantastiques qui nous rappellent les contes d'Hoffmann? C'est que cet attrait réciproque du sujet et de l'auteur, cette communion quotidienne avec certains hommes ou certaines époques du passé finissent, grâce à une œuvre lente et mystérieuse d'absorption, d'assimilation, grâce à une sorte d'atavisme intellectuel

[1] *Etudes sur la fin du dix-huitième siècle. — La comtesse Pauline de Beaumont*, par A. Bardoux. Paris, Calmann Lévy. 1 vol. in-8°, 1884.

rétrospectif, par nous faire les contemporains, pour ainsi dire, de ces époques, de ces hommes avec lesquels nous avons autant vécu par l'imagination, que nous vivons dans notre siècle en réalité.

De cette influence, de cette affinité réciproques, il résulte ce fait toujours curieux, mais dont l'effet est émoussé par l'observation quotidienne, qu'il y a des hommes du quinzième, du seizième, du dix-septième, du dix-huitème siècles égarés dans le dix-neuvième, qui y semblent comme des revenants de ce passé dont ils ont la nostalgie, dont ils semblent se souvenir avec regret comme d'une existence antérieure, dont ils parlent avec une tendresse mélancolique d'exilés.

Ces hommes qui sont doubles, qui vivent d'une double vie, celle du passé, celle du présent, la vie de derrière, comme dit Pascal, et celle de devant, il est facile de les reconnaître précisément à ces traits singuliers de ressemblance, à ces frappantes analogies de visage, de langage, de manières, de goûts, qui feraient crier s'ils achevaient l'illusion en revêtant le costume de leur siècle ou de leur héros de prédilection. N'avez-vous pas rencontré parfois des hommes ayant la stature herculéenne, le nez long et sensuel, les yeux spirituels et fins, le cou de taureau et les grands pieds de François Ier, ou le masque jovial, martial, cordial de Henri IV? Oui, mais il n'y a là qu'un hasard ou qu'un jeu superficiel de la nature qui s'amuse parfois à jeter dans des moules anciens l'argile contemporaine. Le plus souvent, la ressemblance s'arrête à l'épiderme, à l'apparence, et notre François Ier ou notre Henri IV d'occasion n'ont rien de commun qu'une certaine analogie physique, grossière, brutale avec le roi de « Tout est perdu fors l'honneur », ou le roi de « la poule au pot. »

Quand il s'agit de poètes, d'écrivains, d'artistes l'analogie est non seulement physique, mais souvent intellectuelle et morale, et alors d'autant plus accusée, parce que le masque s'anime, en notre contemporain, de quelque chose des idées, des opinions du temps de prédilection; alors la ressemblance ainsi accentuée devient parfois étonnante, émouvante, tragique, comique suivant le cas.

N'y a-t-il point, par exemple, dans la tenue et l'allure et le visage tout militaires, des Alphonse de Neuville, des Detaille, des Protais, quelque chose et même beaucoup de la physionomie de leurs sujets habituels? Carolus Duran, avec ses aptitudes multiples de cavalier, de dilettante de l'épée, de virtuose de l'orgue et de la guitare, de chanteur de romance et de sérénade, son goût raffiné, sa passion pour toutes les élégances et de toutes les magnificences, son air aventureux, son langage abondant et imagé, sa façon de se draper et de se dresser en beau danseur de pavane, ne donne-t-il pas la sensation d'un portrait de Rubens, de Van-Dyck, de Salvator Rosa, de Vélasquez descendu de son cadre, ou, selon le moment, d'une apparition de ces peintres eux-mêmes, ses maîtres favoris? Ribot, l'artiste solitaire,

concentré, d'une fière modestie, d'un labeur plus consciencieux que savant, ne fait-il point penser à ce Zurbaran, à ce l'Espagnolet dont il porte le sombre costume, dont il a le visage monacal et pensif, dont il a mis sur sa palette les tons chauds et sourds et toute la gamme d'ombres mystérieuses?

Paul Lacroix, le savant et infatigable bibliothécaire de l'Arsenal, avec sa chevelure blanche, son œil au clignotement malin, sa lèvre fine, son nez à l'évent, son air à la fois distrait et absorbé, son sourire discret, son menton canonical, ne ressemble-t-il pas à cet autre savant et malin, aux habiles hardiesses, aux témérités opportunes, à l'austérité sans excès, à la malice sans danger, qui ne fut ni un héros ni un martyr, ne se brouilla point avec les puissances du monde, cet Erasme qui dresse sa tête curieuse et fine, au sourire plein des satiétés de la science et des résignations d'une expérience sans amertume au milieu des fourrures de cour dont Holbein a enveloppé ce frileux de cœur, ce voluptueux d'esprit? N'y a-t-il pas de l'éternel et énigmatique sourire, de la malice voilée et de la sentimentalité légère, de la générosité déclamatoire et de l'égoïsme charmant, aux yeux facilement mouillés, de Voltaire dans Michelet? N'était-ce pas une plaisanterie, inoffensive d'ailleurs, qui n'enlevait rien à ses mérites, qui avait sa flatterie et dont il riait volontiers tout le premier, que de comparer le grand et sec Henri Martin, avec son teint coloré, ses yeux glauques, sa solennité banale, ses gauches allures où perçait comme l'embarras d'une invisible robe de pontife laïque, ses cheveux hérissés où l'on cherchait la couronne du gui symbolique, à un de ces vieux bardes ou vieux druides gaulois qu'il s'est plu à peindre dans un style où il y a plus de Marchangy que de Chateaubriand, ou à un de ces honnêtes et éloquents exaltés de l'aurore révolutionnaire, un de ceux dont les yeux pleins d'illusions décevantes et les mains pleines de bénédictions naïves et d'imprudentes étreintes, prêtent dans la toile de David le serment théâtral du jeu de Paume?

La continuation de cette série, où le paradoxe n'est que l'exagération de la vérité, nous écarterait trop de l'objet de cet article, dont elle nous a moins éloigné pourtant qu'il ne le semble. Car enfin le premier éloge que nous voulons donner à l'auteur de ce livre éloquent et touchant consacré par M. Bardoux à la mémoire fugitive et, grâce à lui, concentrée dans une légère et gracieuse urne funèbre, où le parfum durera, de la comtesse Pauline de Beaumont, c'est précisément que ce livre a l'accent sincère, personnel des œuvres senties à ce degré qui les fait paraître vécues, et leur prête le charme pénétrant des souvenirs.

Notre thèse du début trouve là, dans l'œuvre et l'auteur, une éclatante confirmation, un sympathique exemple. M. Bardoux, que nous n'avons pas à présenter au lecteur, et dont le rôle politique ne rentre pas dans le cadre de cette étude de simple critique littéraire, nous

appartient seulement ici comme historien et comme écrivain. C'est à cet unique point de vue, et comme auteur des trois ouvrages sur *les Légistes et leur influence sur la société française* (1877), sur *le comte de Montlosier et le gallicanisme* (1881) et sur *la comtesse Pauline de Beaumont* (1884) que nous voulons l'envisager, et que nous cherchons à dégager par quelques traits caractéristiques, cette très intéressante et originale figure contemporaine. Elle est de celles, assez rares, qui tentent le peintre et méritent le portrait. Elle en vaut la peine. « Tu montreras ma tête au peuple, dit Danton au bourreau, elle en vaut la peine. » Nous n'avons pas la moindre vocation pour le métier de bourreau; et nous ne souhaitons ni conseillons à personne de tâter volontairement du rôle de victime, qui nous semble particulièrement ingrat et difficile à jouer dans un temps égoïste sinon indifférent qui semble professer la commode maxime de Proudhon : « Après les héros, ce que je déteste le plus, ce sont les martyrs. »

Mais nous pouvons bien, en appropriant à des circonstances et à un homme beaucoup moins tragiques le mot suprême de Danton, dire qu'un des côtés les plus attirants de la physionomie qui nous occupe, que ce qui en elle vaut la peine d'être montré, mérite le portrait, même en se bornant au point de vue littéraire, c'est précisément cette noble ardeur d'esprit, cette généreuse chaleur de cœur, cette sensibilité, cette sincérité, ce dévouement à l'idée, ce goût de la liberté et de la raison qui ne vont jamais, en aucun temps, sans un certain courage; il ne ferait pas plus défaut, nous le croyons, à l'occasion, à l'auteur des *Légistes*, du *Montlosier* et de *Mme de Beaumont* qu'à ces hommes de 80 à 90, qu'il rappelle si exactement et par des analogies vraiment fraternelles.

Nous ne savons pas d'homme de ce temps qui donne mieux l'idée d'un des légistes lettrés, des orateurs constitutionnels et libéraux, philosophes et artistes du premier club de 89, collaborateurs du *Journal de Paris*, que cet admirateur éclairé des Mirabeau, des Talleyrand, des Mallet du Pan, des André Chénier, des de Pange, des Mme de Staël qui eut certainement vécu dans leur société, et dont le caractère et le talent offrent plus d'une analogie, toutes proportions et différences gardées, avec le caractère et le talent d'un Buzot, d'un Barnave, d'un Rœderer.

De ces temps et de ces hommes M. Bardoux a cette passion des choses de l'esprit, ce culte des lettres, cette religion de l'humanité, de la liberté, du progrès, cette courtoisie, cette tolérance, ce goût de la conversation et des salons qui marquent d'un trait particulier, en 89, cette élite du tiers, ces bourgeois élevés par une mère distinguée, un père éclairé, de finance ou de robe, à la bonne école du travail et de l'exemple, à l'abri de ces foyers de famille et de province où s'était conservé intact le culte des anciennes mœurs.

Sans aucun doute M. Bardoux eût été de ces jeunes avocats libéraux, lettrés, ambitieux à la fois pour leur compte et pour celui du genre humain, c'est-à-dire avec la générosité légèrement utopique qui caractérisait alors et ennoblissait le désir de parvenir, connus déjà dans la province par des succès de parlement et d'académie, très ouverts à tous les souffles nouveaux, curieux du monde et de ses plaisirs, préférant la bonne compagnie, sans se croire dispensés de connaître même la mauvaise, qui, de 1780 à 1789, couraient les salons et les châteaux, demandant de quoi il était question, taillant leur plume pour écrire contre les abus, s'exerçant à la parole publique dans des éloges funèbres, des réunions de sociétés d'agriculture, ou même des couronnements de rosières. On l'eût sans doute vu, avec ces hommes de l'avenir prédit et attendu, fréquentant les Trudaine, dînant chez les Pourrat, à Luciennes, très capables de causer avec les duchesses et de plaire aux marquises, mais jaloux de leur indépendance et pressés par je ne sais quel pressentiment de l'orage prochain, ne s'égarant plus aux passions profondes, ne livrant pas leur cœur pour garder tout leur esprit, et se contentant de la demi-ivresse des promenades sentimentales et des décamerons galants le soir sur la terrasse, à regarder les cieux étoilés, en ajoutant tour à tour chacun sa variation à quelque paradoxe optimiste de Condorcet.

Les *Souvenirs* de Lacretelle, les *Mémoires* de Mme de Staël, le *Chateaubriand et son groupe* de Sainte-Beuve, nous ont introduits dans ce monde enchanteur et enchanté, partagé entre les traditions de l'ancienne société et les aspirations de la nouvelle, qui jouissait avec l'impatience fébrile, les espérances mêlées de craintes et l'enjouement mélancolique des générations destinées à l'orage, de cette douceur de vivre qu'on ne connut jamais, a dit Talleyrand, peu suspect d'exaltation, au même degré qu'en ces années génératrices de la Révolution.

Après avoir joui et de son mieux de la préface idyllique du livre sanglant, l'auteur de *Mme de Beaumont* eût sans doute été envoyé par l'Auvergne, féconde pépinière d'hommes pendant la Révolution, aux états généraux et à l'Assemblée constituante. Il eût fait sans doute, après quelques tâtonnements et erreurs de direction inévitables (Que celui qui a toujours vu clair dans sa route lui jette la première pierre), partie du groupe le plus avancé parmi les libéraux épris de la constitution anglaise, du mariage de la nation et du roi. Il eût partagé les illusions des la Fayette et des Bailly, fréquenté le salon de la duchesse d'Anville, de la marquise de Tessé, traversé celui de Mme de Flahaut, pour s'arrêter dans celui de Mme de Staël, non sans vouloir connaître aussi celui de Mme Roland et de Julie Talma. Tout porte à croire qu'il eût reculé devant certains entraînements de la Gironde, surtout après septembre et la déclaration de guerre, et qu'il eût plutôt suivi la voie où Barnave chercha le salut et ne trouva que l'échafaud.

Il est impossible de lire les œuvres de Barnave, publiées par M. Bérenger de la Drôme, sans être frappé, au passage, de certaines analogies, de certaines affinités plus frappantes avec celui-là qu'avec tout autre, de l'auteur dont nous essayons de nous représenter la vie telle qu'elle eût été sans doute s'il eût vécu à la fin du dix-huitième siècle, au lieu de vivre à la fin du dix-neuvième. Comme Barnave, M. Bardoux eût sans doute essayé, en évitant la guerre civile et la guerre étrangère, ces deux ferments qui empoisonnèrent la situation, de guider la monarchie dans la voie constitutionnelle résolument abordée. Tout permet de penser qu'il n'eût pas été plus insensible que le député dauphinois à la séduction de Marie-Antoinette malheureuse, plus irrésistible encore que celle de Marie-Antoinette heureuse, et que les larmes de la reine, précocement blanchie, eussent conquis à l'œuvre de l'effort suprême vers le salut un homme que ses sourires eussent trouvé plus méfiant. Mais quelle âme généreuse eût pu refuser, alors surtout qu'il y avait à cela du mérite et du danger, ce rôle que ne refusa pas Barnave, de conseiller d'une majesté déchue, de courtisan du malheur?

M. Bardoux eût fait comme Barnave, avec lequel il a cette autre analogie fondamentale de posséder une âme capable à la fois des énergies les plus viriles et des délicatesses les plus féminines, par suite d'une prédisposition naturelle cultivée par une éducation presque exclusivement maternelle. On sait l'influence que de tout temps exerça sur son fils la mère de Barnave, le rôle que joua, dans la vie intime et publique de son fils, cette Cornélie dauphinoise. De même que Barnave, M. Bardoux a été surtout le fils de sa mère, une grande mère comme celle de Barnave, une âme antique avec un esprit moderne, une femme d'une énergie romaine et d'une grâce française, dont il a été adoré, qu'il a adorée et dont il ne parle jamais sans un respect et un attendrissement touchants. Il eût donc voulu sauver le roi ou plutôt la reine, — qui était, par le courage et la volonté, le vrai roi — et sauver aussi la liberté. Il eût échoué sans doute là où Barnave ne put réussir.

Mais admettons l'hypothèse optimiste. Supposons que malgré tout, et sans demander, comme Siéyès, le salut au silence, il eût échappé à la Terreur. Où l'eût-on vu certainement dès la fin de la tourmente? On l'eût vu dans le salon de Mme de Beaumont, et voilà pourquoi il en a fait l'histoire, et l'a écrite avec une telle précision de détails, une telle intensité de rendu, qu'on croirait qu'il y a vécu, en effet, dans une vie antérieure, et qu'il parle d'hommes et de femmes qu'il a vus, qu'il a écoutés, qu'il a admirés, non sans faire, comme Joubert, une certaine part à la critique, part qu'on croirait quelque peu jalouse, quand on songe à cet empire exclusif, insoucieux, égoïste, olympien, pour tout dire en un mot, exercé par Chateaubriand sur celle qui vécut et qui mourut d'une passion regrettée par ceux qui perdaient tout à ces dévorants larcins faits par l'amour à l'amitié.

Joubert, Molé, peut-être, aimaient Mme de Beaumont, ils l'aimaient mieux certainement, plus peut-être que Chateaubriand, et lui en voulaient un peu de la leur avoir volée. L'auteur du livre que nous analysons aime aussi son héroïne : il s'en défendrait en vain; il ne s'en défend pas, mais c'est, comme Joubert et Molé, d'une affection particulière, désintéressée, faite d'admiration pour son esprit, de pitié pour ses malheurs, de cette amitié toujours passionnée entre homme et femme, même à travers la tombe, qui a ses tendresses profondes et ses jalousies discrètes et qu'on peut comparer au culte de Cousin pour Mme de Longueville, ou de Sainte-Beuve pour Mme de Staël; mais toutes différences gardées, car ces passions intellectuelles et rétrospectives sont pleines de nuances. A la façon dont Cousin parle de la Rochefoucauld, à la façon dont Sainte-Beuve parle de Benjamin Constant, on sent bien une certaine jalousie. Mais la jalousie, comme l'amour dont elle découle, a mille façons de s'exprimer. Elle est solennelle et quelque peu guindée chez Cousin, qui a contre la Rochefoucauld une humeur provenant de deux griefs qui ne pardonnent pas. La Rochefoucauld est à la fois un grand seigneur et un grand écrivain. C'était trop d'avantages, et Cousin trahit trop qu'il est piqué de tous à la fois. Chateaubriand aussi est un grand seigneur et un grand écrivain, mais il l'est d'une autre façon que la Rochefoucauld. Pour Benjamin Constant, qui n'est ni l'un ni l'autre, la guerre que lui fait Sainte-Beuve est surtout une guerre d'épigrammes. Il cherche à trouver et à montrer ridicule le préféré qui fut toute sa vie sensible surtout au ridicule. Il se venge en homme d'esprit. Comme Joubert et Molé, M. Bardoux a dans ses reproches et dans ses regrets une discrétion, une réserve, des indulgences et des pardons qui tiennent à ce qu'il ne peut s'empêcher d'admirer Chateaubriand et même de l'aimer.

Aussi voit-il comme un malheur, une fatalité dans la vie de Mme de Beaumont cette passion qui l'enleva trop tôt à ses amis, au lieu d'en faire un crime à Chateaubriand comme Cousin en fait un à la Rochefoucauld. Voilà la nuance, et elle n'enlève rien à l'attrait piquant de ce livre tout personnel, qui séduit, tout comme son héroïne, par ces qualités de sincérité, d'honnêteté, de naïveté (dans un sens qui n'exclut aucune finesse ni même aucune malice), par lesquelles elle attacha à elle pendant sa vie des amis demeurés inconsolables de sa perte, et a fait encore des conquêtes après sa mort. Le premier mérite, le premier attrait du livre que nous analysons, autant qu'on peut analyser un livre tout en détails, consacré à l'histoire d'une femme qui n'eut pas d'histoire, « qui a passé sa vie si courte à charmer et à souffrir », c'est donc qu'il semble avoir été vécu, qu'il semble écrit par un contemporain, qu'on y respire l'air contemporain, comme si le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg, fermé depuis 1803, venait de se rouvrir brusquement devant nous.

De ce commerce assidu, intime, ému avec ce salon, à ce point qu'il semble qu'il vienne d'en sortir, résultent des bonnes fortunes d'impression qui se traduisent par des bonnes fortunes de style. M. Bardoux, comme bien d'autres hommes de sa génération, a sacrifié d'abord aux Muses. Il a publié jadis un volume de vers où il y en a de remarquables. Il a jeté depuis la lyre aux orties. Mais ce n'est pas impunément qu'on a manié l'instrument divin; il en reste toujours quelque chose dans la façon de sentir et d'exprimer ce qu'on sent. Parfois se réveille en nous ce poète étouffé, à qui l'homme survit, mais qui ne meurt jamais entièrement ou qui ressuscite. Qui a été poète, ne fût-ce qu'une heure, le demeurera toujours un peu; les débris du vase brisé ont gardé quelque chose de l'indélébile parfum. Il est demeuré du poète dans l'auteur de *Mme de Beaumont* et on le devine à certaines façons de voir, de sentir et d'exprimer ce que ne verrait point, ne sentirait point et n'exprimerait point un homme toujours voué à la pratique desséchante de la prose. Le style est net et vif, le trait est assuré, mais le livre est plein de tours heureux et de mots pénétrants que n'eût jamais trouvés un de ces historiens dont le cœur est tout en cerveau, comme disait Mme de Tencin de Fontenelle. Et ce luxe d'imagination, ces élans de sentiment, n'altèrent en rien la netteté du sens critique. Si M. Bardoux parle de cette société du dix-huitième siècle avec la sympathie et l'émotion d'un contemporain, il l'observe à merveille et la juge en juge. Il distingue par exemple très bien et définit en quelques mots pleins de sagacité l'originalité particulière de Mme de Beaumont. Ce n'est plus, quoiqu'elle se pique de philosophie, une femme philosophe. La Révolution lui a appris ce que la religion ne lui avait pas enseigné. Elle est élève de la plus cruelle des expériences, son cœur a contribué à former son esprit et ses yeux se sont dessillés sous les larmes. C'est en cela qu'elle se distingue et se sépare de tant d'autres femmes de la société de son temps, qui n'avaient pas pleuré. « Mme de Beaumont, dit très bien M. Bardoux, eut l'infortune comme suprême conseiller. Ses malheurs lui apportèrent ce qui manquait à l'esprit et à la sociabilité à outrance, une fleur de poésie et d'imagination; c'est pour cela qu'elle fut apte à comprendre sur-le-champ André Chénier et Chateaubriand. Elle ne ressemble donc à personne, ni à une dévote de Rousseau, comme Mme de la Tour-Franqueville, ni à une fanatique de Voltaire, comme Mme de Rochefort ou Mme de Saint-Julien. »

Elle est elle-même, telle que les dons de sa race et une éducation choisie, complétée par les leçons du malheur, l'ont faite. Et telle qu'elle est, elle a à jamais gagné l'indulgence de la sévère postérité, et son nom, lié à celui de Chateaubriand, durera autant que lui, comme le lierre dure autant que le chêne et meurt où il s'attache.

Avec une patience et un bonheur que n'ont que ceux qui le méritent, M. Bardoux a reconstitué, dans ses moindres détails, cette vie

qui tenait jusqu'ici tout entière dans quelques lignes de Chateaubriand. Il a peint le milieu, la famille, et, touche à touche, dressé au milieu des siens, le portrait de la fille du dernier, du plus intelligent, du plus fidèle des ministres de Louis XVI. Il a retrouvé l'histoire indigne et les traces équivoques de ce mari si peu fait pour elle, qui put ne pas aimer une Pauline de Montmorin. Ce mari aventureux et aventurier, un de ceux qui feraient admettre la nécessité du divorce, n'était pas homme à périr d'une mort héroïque ni à être usé de bonne heure par le sentiment. Il n'avait pas émigré, avait traversé la Révolution impunément; funeste aux siens, elle lui fut clémente. Il avait payé sa rançon à la Terreur comme certains nobles du temps qui se mettaient parmi les complices pour n'être pas parmi les victimes. Il est mort le 6 juin 1851, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Francfort-sur-le-Mein, où, après son divorce, il s'était remarié.

Chez Mme de Beaumont la flamme devait user plus vite le boisseau. Sa vie n'est que l'histoire d'une âme; et ces vies-là sont courtes. Élevée à Fontevrault, puis à Panthémont, sortie du couvent pour épouser à dix-sept ans, un homme qu'elle n'aimait pas et qui ne l'aimait pas; à dix-neuf ans, secrétaire intime de son père, devenu ministre et luttant pour résoudre l'insoluble problème de la réconciliation de la Révolution et du roi; épargnée plus tard par dédain plus que par pitié, tant il semblait inutile de tuer cette fragile créature qui vivait si peu, dans l'holocauste de toute sa famille; victime ainsi tour à tour de l'obéissance, du devoir, du malheur; enfin victime par un sacrifice suprême et héroïque entre tous, car il n'eut guère d'illusion et presque pas d'espérance d'une de ces liaisons mortelles et immortelles, où le cœur achève ce que l'esprit a commencé et où la passion naît de l'admiration; inspiratrice et collaboratrice d'un chef-d'œuvre, le *Génie du christianisme*, elle s'éteignit à Rome, à la fin de 1803, à trente-trois ans, consumée par les feux qu'elle avait allumés et qu'elle ne voulait pas voir s'éteindre. C'est cette courte vie, c'est cette touchante mort que raconte le livre de M. Bardoux, en une série de portraits et de tableaux dont quelques-uns, comme les portraits de Mme de Beaumont, de Chateaubriand, de Joubert, comme le récit de l'immolation des Montmorin et celui du séjour à Savigny-sur-Orge, de mai à décembre 1801, ou celui de l'agonie dans la petite maison au jardin d'orangers, abritée au-dessous du Pincio, sont des morceaux achevés, de ceux qu'on ne lit pas sans une émotion plus délicate, plus profonde encore que celle de l'admiration, sans ce sentiment supérieur encore et plus rare que donnent les livres où l'harmonie est entière, l'accord parfait entre le sujet et le talent et qui font aimer l'homme dans l'auteur.

M. de Lescure.

REVUE CRITIQUE

I. *Méditations sur le sermon de Notre-Seigneur sur la montagne*, par le duc du Maine, publiées pour la première fois par M. l'abbé Mellier. — II. *Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy*, publié d'après le manuscrit autographe, par M. Frédéric Masson. — III. *Mémoires du marquis de Sourches*, publiés par M. le comte de Cosnac, t. III. — IV. *Les Familles bibliques*, conférences faites à la *Réunion des pères de famille*, par le R. P. Matignon, de la Compagnie de Jésus. — V. *Les Salles d'asile en France et leur fondateur, Denys Cochin*, par M. Emile Gossot. — VI. *Un touriste dans l'extrême Orient. La Chine*, par M. Edmond Cottereau.

I

Les fouilles continuent de tous les côtés dans le terrain historique du dix-septième siècle, et ne cessent de donner des résultats importants ou curieux. Telle est, au moins sous ce dernier aspect, la découverte qui vient d'être faite des *Méditations* du duc du Maine, le premier des fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, l'époux malheureux et résigné de la folle déesse de Sceaux. Ces *Méditations* ont été trouvées manuscrites à Trévoux, l'ancienne capitale du petit État dont le prince en question était souverain, dans la bibliothèque de l'avant-dernier curé de cette ville, bibliophile distingué, paraît-il, et grand amateur de curiosités locales. Elles lui étaient venues entre les mains, après plusieurs pérégrinations, des papiers d'un abbé Guérin, qui avait été aumônier du duc du Maine et à qui ce prince avait légué, par testament, ses livres de dévotion et ses écrits religieux. Un savant ecclésiastique de Lyon, M. l'abbé Mellier, vient de les publier en un volume de grand style typographique, qui a toute la physionomie des livres de l'époque [1].

[1] *Méditations sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la Montagne*, par le duc du Maine, publiées pour la première fois et précédées d'une notice par M. l'abbé Mellier, professeur à la Faculté catholique des lettres de Lyon. 1 vol. grand in-8°. Paris, librairie Palmé.

Le manuscrit d'où elles sont tirées ne porte, à la vérité, nulle part la signature du prince qu'on en croit l'auteur, mais il en a l'équivalent partout. « La reliure en veau fauve janséniste, qui date, selon toute apparence, des premières années du dix-huitième siècle, porte au dos cette indication imprimée : *Le duc du Maine : Méditations.* « D'autre part, ajoute M. l'abbé Mellier, « le manuscrit s'ouvre par une épître dédicatoire, datée d'avril 1709, et adressée *à mon fils le prince de Dombes*, lequel y est traité comme étant encore enfant. Or ce titre était celui que portait le fils du duc du Maine, âgé pour lors de neuf ans. En outre, examen fait, le papier, l'écriture, l'orthographe, la langue elle-même, sont bien réellement de la fin du règne de Louis XIV. »

On pourrait tirer, en outre, des *Méditations* elles-mêmes, une autre preuve de leur authenticité. On sent en effet, dans nombre de passages, que celui qui les a écrites appartient aux classes dirigeantes, comme on dirait aujourd'hui; il parle des princes qui font la guerre, en homme qui les a vus de près et a le secret des motifs qui les y poussent; il y a même, çà et là, contre eux, quelques traits de satire assez durs, comme quand il dit que « les guerres de la terre ne sont causées que par le peu de pouvoir qu'on a sur ses passions, ou par un vain désir de s'agrandir et de rendre son nom recommandable. Mais, ajoute-t-il, pour combattre nos défauts, qu'est-ce que Dieu demande de nous, de quelle force n'avons-nous pas besoin! » Ne reconnaît-on pas d'ailleurs le malheureux prince, si méritoirement patient en ménage, dans ce passage où il donne à entendre qu'on se trompe souvent sur le compte des hommes pacifiques, et qu'il y a parfois de l'héroïsme dans la douceur : « Ce serait bien grossier que de regarder les pacifiques qui mériteront d'être appelés les *enfants de Dieu* comme des gens faibles et des gens timides : il faut de la force et de la fermeté pour devenir enfant de Dieu!... » De la force, de la fermeté! c'est précisément ce qu'on lui refusait dans l'opinion, et combien ne devait-il pas en souffrir! N'est-ce pas ici un épanchement? Qui enfin pourrait douter que ces *Méditations* soient de l'époux infortuné de l'agaçante petite-fille du héros de Rocroy, quand on lit ce qui suit dans la XXIII[e] : « Comme ce n'est que rarement dans la vue de Dieu et après l'avoir consulté qu'on embrasse l'état du mariage, sitôt que les motifs de passion ou d'intérêt qui vous l'ont fait contracter sont assouvis, on n'y trouve plus que ce qui peut le rendre désagréable ou onéreux. Les dissemblances des humeurs, le dégoût des personnes, dont la possession d'ordinaire diminue le prix dès qu'elle est habituelle et légitime, changent très aisément toute la face d'un ménage où, sans approfondir les conséquences, on ne s'était promis qu'un tissu d'honneur, de douceur et d'agréments. Les infir-

mités qui surviennent de part et d'autre, les jalousies, les enfants, sont sans cesse comme de nouvelles matières de chagrins, de querelles et de sécheresses. On perd patience, et, n'osant exhaler ses peines, elles en deviennent plus violentes. »

Ce passage d'une certaine crudité de termes, et qui fait un si singulier effet dans des leçons écrites pour un enfant de dix à onze ans, n'est-il pas, à lui seul, une révélation? La patience que le duc du Maine gardait devant le monde lui aura échappé ici en face de son papier; et, sous le poids d'une peine longtemps endurée, il aura laissé courir sa plume, sans réfléchir qu'il disait là des choses auxquelles celui à qui elles étaient destinées n'était pas en âge de comprendre un seul mot.

C'est, du reste, un des rares oublis de ce genre qu'on remarque dans ces *Méditations*, qui vont bien toutes à leur adresse et qui, comme le dit le prince dans l'épître dédicatoire à son fils, sont d'un style qui ne dépasse pas la portée d'un enfant et d'une longueur à ne point l'ennuyer. L'esprit sage de Mme de Maintenon, avec un accent de piété un peu plus ému peut-être, respire partout dans cet écrit de son élève bien-aimé.

La publication n'en sera pas sans avantage, auprès de la postérité, pour la mémoire de l'auteur, qui a eu si fort à souffrir de ses contemporains, de Saint-Simon notamment, qui a concentré sur lui toute la haine qu'il portait aux bâtards royaux, si scandaleusement légitimés. La notice que M. l'abbé Mellier a placée en tête des *Méditations* contribuera beaucoup aussi à relever le malheureux prince; elle le venge de tout point des calomnies dont il fut victime de son vivant et qui ont jusqu'à ces derniers temps pesé sur son nom, celle en particulier — la plus sensible de toutes — qui a fait douter de son courage. Du courage, le duc du Maine en eut, et de plus d'une sorte, non seulement dans la vie domestique, où il lui en fallut pour ne pas briser cent fois le lien conjugal qui attachait sa vie à celle d'une femme extravagante, mais à la guerre, qu'il aima de passion, où il demanda à être envoyé presque enfant et où, dès le premier jour, il montra devant l'ennemi un sang-froid remarquable. Nommé, avant l'âge, à de hauts emplois dans l'armée, il y déploya, à défaut de la science militaire qu'il ne pouvait avoir encore, beaucoup d'intelligence, de constance et d'activité. Quant à la faute qui fut commise dans la campagne de 1695, au siège de Namur, où on laissa échapper le prince de Vaudemont qu'on pouvait écraser, personne ne la lui attribue plus aujourd'hui. La terrible accusation portée contre lui, à ce sujet, par Saint-Simon et que les historiens ont longtemps acceptée dans toute son âpreté, est maintenant rejetée unanimement sur Villeroi.

Cette imputation calomnieuse, et d'une nature si cruelle, fut le com-

mencement du long martyre qui remplit le reste de la vie du duc du Maine. M. l'abbé Mellier a fait de cette existence douloureuse un récit plein d'intérêt et neuf à bien des égards, qui se termine par ces mots d'une haute et chrétienne moralité : « Des sept enfants qu'avait donnés au duc du Maine la petite-fille du grand Condé, quatre étaient morts en bas âge, et les trois autres s'étaient refusés à perpétuer leur race. La descendance masculine du comte de Toulouse devait, elle aussi, s'éteindre peu après... Il y avait eu sur le berceau de ces deux princes la tache d'un double adultère; Dieu retira sa main de leur postérité, et lui refusa sa bénédiction, qui seule rend les races fécondes. »

II

On connaît, par les documents officiels, les longues et douloureuses négociations qui terminèrent la guerre de la Succession d'Espagne, à la fin du règne de Louis XIV. Mais ce que ces documents, si complets qu'ils puissent être, ne nous disent pas et qui serait pourtant si intéressant à connaître, c'est ce qui se passait dans les conseils des puissances belligérantes, dans ceux du grand roi notamment, alors si rabaissé, si refoulé, si cruellement humilié. Il resta, quant à lui, cela est certain, toujours digne devant le monde et en imposa même toujours, par cette majesté extérieure, à ses ennemis triomphants. Mais, dans le secret du cabinet, qu'en fut-il? De quelle façon l'orgueilleux souverain prenait-il la nouvelle de ses revers multipliés et des sommations insolentes que lui faisaient ceux qu'il avait si longtemps battus et tenus en respect? Comment, d'autre part, prenait-il les conseils qui lui étaient donnés? Par qui aussi et de quelle manière se rédigeaient les dépêches, les instructions, les protocoles? Dans quelles vues les négociations étaient-elles poursuivies? En un mot, que se passa-t-il dans le cabinet de Louis XIV pendant la crise terrible que traversa son gouvernement, durant les premières années du dix-huitième siècle? On l'a jusqu'ici complètement ignoré. Ce n'est pas qu'on soit mieux informé, à cet égard, sur les autres périodes du même règne. Aucun des ministres que le monarque honora de sa confiance et appela à diriger avec lui les affaires de l'État ne paraît avoir laissé transpirer le secret des délibérations auxquelles il avait assisté et avait pris part. Tous semblent avoir craint de se le dire à eux-mêmes. Du moins ne connaissait-on d'aucun d'eux, jusqu'ici, ni journal, ni mémoires, ni souvenirs quelconques. Cela veut-il dire qu'il n'existe rien d'eux en ce genre, que pas un de ceux qui, avec le roi et le dauphin, partagèrent, aux différentes époques du long règne, la direction de la politique de la France, n'a consigné quelque part la note

et l'impression des faits dont il avait eu la confidence ou des discussions dans lesquelles il avait dû, tout au moins, émettre son avis? Qui sait si un fureteur heureux n'aura pas la chance de mettre la main sur le carnet particulier d'un de ces discrets personnages, comme cela vient d'arriver à M. Frédéric Masson, qui nous rapporte d'Angleterre, où il les a rencontrés dans la bibliothèque d'un riche et intelligent amateur, deux volumes du journal que rédigeait, pour lui-même, au sortir du conseil du roi, le marquis de Torcy, le dernier et le plus remarquable des ministres des affaires étrangères qu'ait eu Louis XIV [1]. D'après la description qu'en fait M. Masson, ces volumes, magnifiquement reliés d'ailleurs aux armes de Colbert, sont d'une incontestable authenticité. Tout porte à croire qu'il n'y a là toutefois qu'une portion d'un recueil de notes plus étendu.

L'intérêt que, tels qu'ils sont, ces Mémoires tirent de la source dont ils émanent s'augmente de la date particulièrement grave à laquelle ils se rapportent : ils embrassent environ trois années, de novembre 1709 à juin 1711, les plus malheureuses assurément de la dernière période du grand règne, celles, où le ministre des affaires étrangères eut à payer le plus de sa personne. Le marquis de Torcy se montra constamment, dans ces dures circonstances, à la hauteur de son rôle, tous les historiens l'ont reconnu, et ce que nous avons ici de son journal privé n'est pas fait pour le diminuer dans l'estime des hommes qui mettent avant tout, en politique, le patriotisme, l'honneur et l'honnêteté.

Telles sont, en effet, les vertus que, sans préjudice des qualités professionnelles du diplomate, montre en ces notes le digne neveu du grand Colbert, et que fait chaleureusement ressortir son éditeur dans l'introduction dont il les a fait précéder. Cette introduction est une page d'histoire qui présente très vivement la situation alarmante où se trouvait la France, à la date où Torcy eut dans le gouvernement, la charge la plus délicate et la plus accablante, et où, rentré chez lui brisé de fatigue et d'inquiétude, il jetait sur le papier les lignes que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Cette page toutefois ne nous semble pas exempte d'antipathies rétrospectives. M. Masson s'y montre hautement hostile au duc de Bourgogne et aux hommes religieux qui se groupaient autour de ce prince, sans en excepter Fénelon, qu'il accuse, sans preuve d'ailleurs, d'avoir « poussé à la paix (au risque de voir démembrer la France), pour humilier le grand-père de son élève, de celui qui devait le faire premier ministre », et sans épargner non plus le duc de Beauvilliers, « plus vertueux

[1] *Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy,* publié, d'après le manuscrit autographe, par Frédéric Masson. 1 vol. in 8°. Plon et Cie, éditeurs.

qu'éclairé », sur lequel, ainsi que sur le duc de Bourgogne, M. Masson espère que « le Journal du marquis de Torcy contribuera à détruire une tradition complaisante, qui a jusqu'ici égaré l'histoire ».

C'est se promettre beaucoup d'un livre de ce genre, abondant sans doute en détails curieux, mais qui est à fouiller plutôt qu'à lire, et qui aurait plus gagné, selon nous, à être donné pour ce qu'il est, en réalité, c'est-à-dire une simple source de renseignements historiques, qu'à être mis ainsi au service d'une thèse pour le moins contestable.

III

Une autre source déjà connue, mais non encore épuisée, il s'en faut, de renseignements relatifs à la France de Louis XIV, est le Journal du marquis de Sourches, dont il a paru deux volumes que nous avons signalé ici et cherché à montrer le caractère et la valeur historique. (Voyez le *Correspondant* du 25 mai 1882). Un troisième volume vient d'être mis au jour [1]. Il nous met en plein dans les guerres et les négociations de la ligue d'Augsbourg, et contient les notes mensuelles et journalières de l'auteur pour les années 1689, 1690 et 1691.

Ces trois années sont pleines d'événements de toute sorte, mais qui n'ont rien de décisif, au moins directement pour la France. Elles n'en occupent pas moins chacune plus de cent pages dans le Journal du marquis de Sourches. C'est que, comme Dangeau, le marquis de Sourches a pour objectif la cour fort agitée du grand roi, sur laquelle il porte un regard plus attentif encore que son émule, et dont les moindres faits ont pour lui un intérêt de premier ordre.

Au début même de cette période triennale, une révolution de grave conséquence pour nous survient en Angleterre : Jacques II, vaincu dans une lutte maladroite, est réduit à s'enfuir et à se retirer en France, où Louis XIV lui fait le plus noble accueil. De quoi le marquis de Sourches prend-il note, au sujet de ce grave événement? De la réception faite au roi proscrit, à sa femme et à tous les siens; de leur établissement dans les palais royaux ; de l'argent de poche qui leur est donné; de l'étiquette observée avec eux dans les promenades où ils sont conduits et les fêtes qu'on leur fait partager. Parmi ces fêtes, il en est une dont le souvenir est vif encore, après deux cents ans, dans l'histoire des lettres, où elle fait date : nous voulons parler de la représentation d'*Esther* à Saint-Cyr. Cela ne frappa pas autrement

[1] *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc Des Cars, par M. le comte de Cosnac et M. Édouard Pontal, archiviste paléographe. Librairie Hachette.

la cour, à en juger par la façon assez sèche dont en parle le marquis de Sourches : « Le 4 (février 1689), le roi et la reine d'Angleterre allèrent à l'abbaye royale de Saint-Cyr voir la représentation de la tragédie d'*Esther*, composée par Racine; elle était représentée par les petites pensionnaires, qui chantaient même des entr'actes de musique de la composition d'un nommé Moreau; c'était un spectacle fort agréable, et aussi bien exécuté qu'il le pouvait être par de jeunes enfants; mais le jour que le roi d'Angleterre y alla, Mme la comtesse Caylus joua le rôle d'Esther et s'attira l'admiration de tout le monde. »

Deux événements considérables eurent lieu cette année, dont l'un intéressait particulièrement ce pauvre roi exilé qui allait premener son ennui à Saint-Cyr. Le premier est l'expédition infructueuse d'Irlande : le marquis de Sourches ne s'en occupe que dans les rapports qu'elle eut avec la cour, par les emplois qui furent donnés et les nominations qui eurent lieu à cette occasion. De la bataille de la Boyne, il ne dit qu'un mot; et sur les brillants exploits de Tourville, qui nous donnèrent, pour un moment, l'empire de l'Océan, il n'a que quelques lignes, où nous apprenons que la gloire qu'acquit l'illustre marin, M. de Seignelay l'avait fort ambitionnée et qu'il en dut être bien jaloux. Quant à l'autre fait, l'incendie et la dévastation du Palatinat, par l'ordre de Louvois, l'attentif chroniqueur n'en a pas été autrement frappé; il ne cite que quelques détails de ces odieux et inutiles ravages, mais sans en avoir, paraît-il, remarqué l'ensemble, et sans, à plus forte raison, exprimer à ce sujet le moindre blâme. Le fait n'émut évidemment personne, les *Mémoires* du marquis de Sourches en témoignent, et, comme expression du sentiment public, surtout dans les hautes classes, ils sont dignes de foi.

Nous avons dit que la cour était l'unique objectif du marquis de Sourches; tout ce qui s'y passe, les incidents comiques ou tragiques, les faveurs et les disgrâces, les nouvelles vraies ou fausses, y sont relatées en plus grand nombre que nulle part ailleurs. Les anecdotes caractéristiques sur les hommes célèbres y abondent aussi. Citons, entre autres, celle de la réapparition de Bussy-Rabutin à la cour, dont il avait été chassé et tenu éloigné pendant quinze ans. Ayant réussi à y rentrer et étant trop pauvre pour y demeurer, il avait présenté un placet au roi pour en obtenir une pension. Ses amis lui firent remarquer qu'il avait mal pris son temps, à un moment où le roi avait si besoin d'argent : c'était en 1691. « Cela, dit le marquis de Sourches, lui fit penser une chose assez extraordinaire, qui fut de faire un nouveau placet, par lequel il se rétractait de ce qu'il avait demandé par le premier et de le présenter au roi. Le roi crut d'abord que ce placet contenait les mêmes choses que le premier et lui répondit : *Monsieur, il*

n'y a que deux jours que vous m'avez donné un placet, et vous m'en donnez encore un présentement! Sur quoi Bussy lui répondit : *Sire, celui-ci est bien différent; j'ai fait réflexion que Votre Majesté a présentement grand besoin de son argent, et je ne lui donne présentement ce placet que pour lui déclarer que j'aime mieux mourir de faim que de lui être à charge en lui demandant de quoi vivre.* » C'était suprêmement habile : trois jours après, l'adroit courtisan obtenait 4000 livres de pension.

Quoique l'horizon du marquis de Sourches fût borné à la cour et aux demeures royales, ses regards se portaient parfois sur Paris et sa population, mais seulement lorsqu'il s'y passait quelque chose de bien extraordinaire. C'est ce qui arriva, par exemple, en janvier 1689. Le peuple détestait le prince d'Orange, de qui venaient la guerre et tous les maux qu'elle causait. Un matin le bruit courut que cet odieux ennemi était mort. Sans en vérifier la réalité, le peuple de Paris, prenant la nouvelle au sérieux, se livra à une joie folle, alluma de grands feux aux carrefours, autour desquels il dansait, buvant à même aux tonneaux qu'on avait tirés des caves et défoncés, et forçant tout le monde à boire au passage, même les religieux et les prêtres. On raconte qu'ils forcèrent à le faire Mgr l'évêque de Meaux lui-même (Bossuet), bien qu'il assurât aller dire sa messe. La journée n'était pas achevée que la nouvelle fut démentie, et qu'à cette gaieté délirante succéda une morne tristesse. — Comme c'était bien déjà le Paris d'aujourd'hui !

Nous avons pris ces traits au hasard; nous aurions pu, avec plus de place, en citer une foule d'autres, non moins piquants; mais ceux-ci suffiront pour montrer qu'en avançant, cette publication des Mémoires du marquis de Sourches ne perd rien de son attrait et de son prix.

IV

La société est souffrante, tout le monde le reconnaît. Mais de quel mal? — De vieillesse, disent les uns. — De croissance, disent les autres. — Elle s'use, déclarent ceux-ci. — Elle se transforme, proclament ceux-là. Quoi qu'il en soit, son mal, de l'aveu de tous, a une source profonde; c'est dans ses organes essentiels, ses éléments constitutifs qu'il réside, c'est-à-dire dans la famille. En effet, la famille est aujourd'hui en décadence, elle se dissout. La reconstituer est donc le problème à résoudre pour arriver à la guérison sociale. Tous les moralistes sérieux l'ont compris et tous en ont cherché et en cherchent les moyens. L'Église aussi s'en occupe, depuis plus longtemps et plus efficacement, selon nous. Les remèdes qu'ailleurs on demande à la philosophie et à la politique, elle les voit, elle, dans le retour à la foi

chrétienne et à la tradition religieuse. De la chaire descendent tous les jours, à ce sujet, les enseignements les plus beaux et les plus pratiques à la fois.

Parmi les orateurs catholiques qui se sont plus particulièrement attachés à cette question de la restauration de la société par celle de la famille, le P. Matignon, de la Compagnie de Jésus, occupe incontestablement le premier rang, tant pour l'antériorité des conférences qu'il fait depuis plusieurs années sur ce grand problème, que par l'intérêt puissant qu'il y introduit et sait y maintenir.

Dans une première série d'entretiens publiés sous le titre de *la Paternité chrétienne*, le religieux conférencier a traité le sujet au point de vue théorique et général, exposant les principes et développant les règles de conduite qui en découlent. Dans une seconde série, qui paraît aujourd'hui et qui a pour titre *les Familles bibliques*[1], le P. Matignon passe de la théorie à l'application, des préceptes aux exemples. C'est, comme il le dit fort bien lui-même, « la marche qu'indique la nature des choses, et l'enseignement qui vient de l'histoire a souvent plus de puissance et d'efficacité que les leçons purement spéculatives ». Ajoutons qu'il a aussi plus d'attrait. C'est le cas, en particulier, pour cette seconde série de conférences. Les précédentes ont de la profondeur et parlent surtout aux intelligences, mais elles ne sont pas sans leur demander quelque effort : ces dernières les saisissent et les charment. Elles offrent, en effet, une suite de tableaux pleins en même temps de majesté et de grâce, d'où la leçon sort d'elle-même, naïve et séduisante.

Les familles que l'orateur fait passer sous nos yeux sont des échantillons de la société primitive, pris dans la race demeurée pure et que Dieu, pour ses desseins à venir, avait préservée des vices qui déjà avaient grandi chez les autres et leur avait attiré une punition terrible; ce sont celles de Noé, par laquelle commence la renaissance de la race humaine; celle d'Abraham, marquée par la promesse et l'épreuve; celle d'Isaac, si longtemps menacée d'extinction, et si troublée par la différence de caractère des deux fils et la substitution de droits qui en devient la suite; celle de Jacob, avec ses rivalités intestines, ses migrations, son établissement en Égypte avec ses suites : la persécution, l'apparition de Moïse et son rôle de législateur, l'organisation de la société en Israël et sa mise à part dans le monde. Les scènes alternativement gracieuses et terribles se succèdent, toutes pleines de leçons applicables encore à notre temps, et que l'orateur fait ingénieusement ressortir.

Le récit de la Bible est la base et le texte même de ces conférences,

[1] 2 vol. in-12. Librairie Palmé.

qui sont, par ce côté, une réponse indirecte aux reproches que l'on nous fait de ne pas nous servir assez des livres saints; mais ce récit, déjà si intéressant par lui-même, le devient davantage encore par le rapprochement que le P. Matignon en fait avec les documents nouveaux et si merveilleusement concordants, empruntés à l'histoire renouvelée des vieilles monarchies de l'Orient. Les hiéroglyphes d'Égypte, les textes cunéiformes de la Mésopotamie, les gigantesques sculptures de la Perse, venant commenter le *Pentateuque*, au point de vue des faits, donnent comme une nouvelle autorité aux leçons morales qu'il contient. C'est une heureuec idée que celle de nous ramener ainsi au Livre par excellence, qui est celui de l'humanité entière, comme dit le P. Matignon, et de s'appliquer à y prendre ce qui est le plus en rapport avec les conditions actuelles, en l'interprétant d'après les données de la tradition et les lumières nouvelles fournies pour les récentes découvertes. Ainsi que l'a espéré l'éloquent auteur des conférences, le récit inspiré retrouve, présenté de cette manière et avec ce concours, toute sa vie, toute sa puissance sur les intelligences éclairées et saines. Ce sera là un des résultats les plus certains, si nous en jugeons par nous-même, des nouvelles conférences du P. Matignon; mais ce ne sera pas le seul : les autres espérances qu'en attend leur auteur ne seront pas trompées non plus. « Bien qu'adressées à une réunion de pères de familles, ces entretiens ne concernent pas moins, dit-il, ceux qui occupent une autre place au foyer domestique, car la Bible, faisant aussi passer sous nos yeux et la mère et les enfants, et les serviteurs et les maîtres, tous y rencontrent l'instruction qui leur est propre; et il n'est personne qui ne puisse apprendre, à cette école, soit ce qu'il doit faire, soit ce qu'il est tenu d'éviter. »

Que, s'il y faut une aide, on la trouvera ici telle qu'on la peut souhaiter.

V

Le travail que nous avons publié, le mois dernier, sur la fondation des salles d'asile en France, vient de paraître en volume avec des développements qu'il ne pouvait prendre ici, et qui en font une histoire complète de l'institution et de son fondateur [1].

L'intérêt qu'offre par lui-même cet ouvrage s'accroît des efforts qui sont faits aujourd'hui pour changer l'esprit et la direction du grand et salutaire établissement dont il raconte l'origine et expose l'organisation. La vie de l'homme supérieur qui se consacra tout entier à sa création est, d'autre part, un noble et utile exemple à offrir aux hommes

[1] *Les Salles d'asile en France et leur fondateur, Denys Cochin*, par Émile Gossot, professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-12. Librairie Didier.

de ce temps-ci. Le livre de M. Émile Gossot se recommande, sous ces deux rapports, à tous ceux qui, quelles que soient leurs croyances ou leurs opinions, se plaisent au spectacle des œuvres de bien bien faites, et pour le bien lui-même. Mais il appelle particulièrement, et au double point de vue que nous avons signalé, l'attention de quiconque est appelé ou se sent porté à travailler, dans la même direction, au soulagement des pauvres et à l'amélioration de la société. Nous sommes à un moment où les institutions du genre de celles auxquelles se voua M. Denys Cochin deviennent de plus en plus nécessaires, et où il importe plus particulièrement d'y faire régner le même esprit. Quoique les obstacles fussent alors moins nombreux que de nos jours, M. Denys Cochin en rencontra de plus d'un genre, qu'il vit se reproduire sans surprise et qu'à force de persévérance il parvint à surmonter. Son exemple sera utile à cet égard ; son succès est pour donner courage à qui se sentirait défaillir. Ce qu'il n'y aura pas moins d'avantage à observer que sa fermeté dans la poursuite de son but, c'est son tact dans le choix de ses auxiliaires ; il eut la main heureuse, mais il ne la tendit pas inconsidérément. Son organisation et ses règlements seront aussi un précieux sujet d'étude. M. Émile Gossot est entré, sur ce point, dans des détails très étendus et très spéciaux, où il peut y avoir encore aujourd'hui à puiser, ou dont on pourra avantageusement s'inspirer peut-être. M. Guizot le fit bien lui-même, pour sa remarquable loi de 1833 sur l'instruction primaire, et le fait mérite d'être remarqué. Dès 1831, raconte M. Gossot, M. Cochin avait adressé aux Chambres une pétition fort importante sur l'instruction primaire. Elle n'eut pas de suite immédiate, mais elle contenait un projet de loi assez semblable à celui qui fut adopté deux ans après, et qu'on a appelé la *Grande Charte de l'instruction primaire* — sauf qu'il était plus favorable encore à la liberté du dévouement et au droit des communes. M. Cochin, qui recherchait de préférence les services inconnus, se garda bien, ajoute M. Gossot, de se prévaloir des emprunts manifestement faits à son projet ; il se contenta d'applaudir, comme tout le monde, à une loi qui plaçait l'éducation populaire sous la protection et le contrôle de l'État, et il ne négligea rien pour en faire profiter ses chers asiles.

Bien qu'il se soit surtout attaché à nous montrer M. Denys Cochin dans son œuvre toute chrétienne et relativement obscure des asiles pour l'enfance, l'historien de M. Cochin n'a pu se dispenser de signaler à ses lecteurs les hautes et nombreuses fonctions auxquelles cet austère homme de bien fut appelé par l'estime du gouvernement et celle de ses concitoyens, et où il usa, en six ans, une vie qui ne touchait pas naturellement à son terme. C'était une belle époque que celle où Denys Cochin fut à la fois maire du douzième arrondissement, député,

à la Chambre, membre du Comité central, administrateur des Quinze-Vingts et coopérateur de la colonie de Mettray. M. Gossot parle de ce temps, si différent du nôtre! avec une émotion que partageront tous ceux qui se le rappellent : « Que d'œuvres utiles accomplies, s'écrie-t-il, pendant ces six années, de 1835 à 1841, qui furent les dernières de la vie de M. Cochin! On aime à se reporter à cette époque féconde où chaque session des Chambres était marquée par des délibérations importantes, où les questions d'un intérêt vital n'attendaient pas le mot d'ordre d'un parti, où une loi de progrès enfin ne se transformait pas en une arme de combat. »

L'homme qui s'était tant occupé des enfants du peuple ne négligea pas les siens, on peut le croire. M. Gossot a des pages intéressantes sur l'éducation chrétienne et virile que Denys Cochin donna à ses fils. La vie de celui qui fut le collaborateur de cette Revue en a été un magnifique témoignage.

M. Gossot résume dans un langage plein d'élévation les enseignements qui découlent du tableau qu'il a tracé de la vie de M. Denys Cochin : « Cette vie montrera, dit-il, comment on peut améliorer le sort du pauvre, sans l'armer contre ceux qui possèdent; développer dans son âme des sentiments qui fortifient et qui consolent, tout en respectant son indépendance; le relever à ses yeux, en lui inspirant l'amour du travail et de l'économie, plutôt que de l'égarer par des promesses menteuses et des théories impraticables. Elle prouvera aussi que la religion et l'instruction ne sont point du tout choses incompatibles, et même que la première est indispensable à l'éducation. Enfin la vie de M. Cochin nous apprendra encore qu'on peut aimer la liberté pour soi et pour ses semblables, tout en restant un chrétien convaincu. »

VI

La Chine n'est plus une curiosité, et y aller n'est plus maintenant une affaire; tout le monde aujourd'hui s'en passe la fantaisie. Chacun connaît ce bizarre pays dans ses traits généraux; il n'y a plus que les détails qui offrent encore, çà et là, quelque chose de neuf. C'est par là, nous voulons dire par certains traits particuliers de physionomie relevés au passage, qu'intéressent encore les récits, toujours nombreux du reste, des voyageurs qui en reviennent, — celui, entre autres, que vient de publier M. Edmond Cottereau [1]. La date de son excursion est assez récente, et la situation n'a pas dû bien changer depuis. La mobilité n'est pas le fait de ce pays. Une des choses qui nous semblent surtout mériter l'attention, parmi celles que signale M. Cottereau, c'est

[1] Edmond Cottereau, *Un Touriste dans l'extrême Orient. — La Chine,* 1 vol. in-12, 38 gravures et 3 cartes. Librairie Hachette.

la situation des chrétiens dans les villes chinoises et l'état de leurs établissements dans les *concessions*, c'est-à-dire les quartiers qui leur sont assignés pour résidence. Depuis les massacres de Tien-Tsin et les répressions qui s'ensuivirent, ces établissements ont fait des progrès sensibles. A Shang-haï, par exemple, la concession occidentale est toute une ville composée de trois groupes : la *concession américaine*, la *concession anglaise* et la *concession française*, situées les unes et les autres en dehors de la ville indigène, sur le bord même de la rivière. A voir la dernière, la nôtre, pendant le jour, on se croirait, paraît-il, en France : hôtels, cafés, comptoirs, tout y rappelle notre pays. On le retrouve encore, dans cette ville, sous un aspect plus glorieux pour nous et plus touchant en lui-même, dans les écoles et les maisons de secours fondées par nos missionnaires et nos religieuses. A quelques kilomètres de la ville, dans un village presque exclusivement habité par des chrétiens, les Jésuites ont deux maisons, un collège pour l'enseignement des lettres, et un orphelinat pour l'instruction élémentaire et l'apprentissage industriel. A Zikawaï (c'est le nom du village), existent aussi un pensionnat de demoiselles, dirigé par des Carmélites, et une maison de jeunes filles du peuple, tenue par des Sœurs Auxiliatrices. Ici sont élevées, dit M. Cottereau, quatre cents enfants, orphelines pour la plupart ou recueillies sur le pavé. « On leur apprend à lire, à écrire et à travailler. Celles qui ont la vocation religieuse sont placées, deux par deux, dans les villages de l'intérieur; là elles catéchisent, tiennent l'école et soignent les malades. »

Détail singulier et qui montre bien la tolérance des bonnes Sœurs et leur indulgente réserve à l'égard des coutumes du pays : « Vers l'âge de trois ans, ajoute le voyageur, les petites filles ayant encore leurs mères reçoivent la visite de ces dernières, qui viennent leur replier les orteils en dessous et leur comprimer le pied à l'aide de bandelettes, afin de l'empêcher de se développer. Sans cette opération, d'ailleurs très douloureuse et qui rend les pauvres créatures infirmes à jamais, elles ne trouveraient que bien difficilement à se marier... »

Outre cette école d'enfants, les Sœurs Auxiliatrices tiennent à Shang-haï un pensionnat qui compte une centaine d'élèves, déjà grandes demoiselles. « J'assistai pendant quelques instants, raconte M. Cottereau, au cours que leur faisait un vénérable Chinois, séparé par un grillage de son auditoire féminin. Avec ses grosses lunettes rondes, sa théière et son vaste crachoir placés à ses côtés, ce brave homme avait l'air tout à fait comique; cependant les jeunes filles l'écoutaient religieusement, et plusieurs prenaient des notes au pinceau. »

Plus nombreuses encore sont, dans la capitale de la Chine, les œuvres catholiques d'instruction et de charité. Chacune des quatre paroisses catholiques de Pékin en compte plusieurs, tant anciennes que

récentes, fondées et dirigées par une des congrégations qui rivalisent là, comme ailleurs, de zèle, d'intelligence et de courage. M. Cottereau ne dit qu'un mot en passant des établissements de haut enseignement que les Jésuites ont rétablis, à Pékin, sur les ruines de ceux qu'y avaient fondés leurs prédécesseurs, au dix-septième siècle. Ce qu'il nous en apprend est curieux toutefois. Le terrain qu'ils occupent est celui même qui avait été autrefois donné à leur Compagnie par l'empereur Khang-hi. « Ce qui attire tout d'abord l'attention, dit le voyageur, c'est une belle cathédrale de style gothique, bâtie sous la direction des Pères, à la même place que celle qui a été brûlée en 1864, lors de la dernière persécution contre les chrétiens. Elle renferme un orgue construit à Pékin, quelques peintures et de remarquables sculptures sur bois exécutées par des Chinois. La première fois que j'y entrai, je fus frappé de l'air de recueillement des fidèles indigènes à genoux sur les nattes, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Outre les habitations des Pères et le séminaire où l'on forme des prêtres chinois, l'établissement renferme une imprimerie, une bibliothèque et un musée d'histoire naturelle, fondation du savant abbé David, qui, dans le cours de ses longs voyages dans l'intérieur, a recueilli une foule d'objets intéressants. »

Une autre curiosité du même ordre est le Nan-Tang, la plus ancienne des églises catholiques de Pékin. C'est l'ancienne cathédrale portugaise. Elle a été élevée en 1601 ; son architecture est remarquable, bien que les ornements baroques y abondent, selon le goût de l'époque. Devant la façade se dressent deux superbes tables de marbre sur lesquelles sont gravées, en chinois et en tatare, des poésies composées par l'empereur Khang-hi en l'honneur du christianisme.

Une institution catholique récente et d'élément indigène est attachée à cette église; c'est une maison de Sœurs chinoises qui n'ont pas de costume monastique et sont habillées comme les femmes du lieu : blouse et pantalon bleus, gros chignon traversé par une lame d'argent. Elles tiennent une école et un orphelinat de filles du peuple. C'est une création de Mgr Deplace, vicaire apostolique, qui, habitant le pays depuis plus de trente ans, en connaît bien les besoins et qui n'a qu'à se louer du concours que ces religieuses *laïques* apportent à son œuvre.

Ce ne sont ici que quelques échantillons des curiosités de toutes sortes que renferme le journal de voyage de M. Cottereau. Nous aurions pu en choisir d'autres, pris dans les mœurs locales; mais il nous a semblé plus piquant de montrer les Français chez les Chinois, que les Chinois eux-mêmes chez eux.

P. Douhaire.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 mars 1884.

L'Angleterre et la France ont reçu, le même jour, la nouvelle de deux faits également glorieux pour leurs armes, mais qui sont deux victoires également incomplètes ou insuffisantes. Le 12 mars, le général Graham gagnait sur Osman-Digma la bataille de Tamanieh, tandis que le général Négrier conquérait rapidement Bac-Ninh. L'armée anglaise a été assaillie par un ennemi héroïque, avec l'impétuosité sauvage du fanatisme. Formée en deux carrés, elle n'a pas pu résister sur le front de l'un comme sur celui de l'autre à l'élan furieux des Arabes, bien qu'ils se servissent seulement de leurs lances pour l'attaque. Un instant, l'un des deux carrés est enfoncé; les Anglais perdent leurs canons; les deux régiments d'York et de Lancastre se retirent en désordre. Heureusement, au commandement de Graham, la cavalerie s'avance; l'ennemi hésite; les officiers anglais rallient leurs hommes; on revient au pas. Le second carré a plus que supporté le choc; il marche, irrésistible, à travers la vallée; il escalade une colline et arrive au camp d'Osman-Digma, où il pénètre. Pendant cette diversion, la seconde brigade a elle-même refoulé l'ennemi, elle a ressaisi ses canons. Osman-Digma est vaincu. Mais on n'a pu le poursuivre très loin; le général Graham n'a pas osé ou pu s'éloigner du rivage; vainement l'appelle-t-on à Berber; le général Gordon voit les tribus rebelles occuper une à une toutes les routes de Khartoum; malgré la défaite de son lieutenant, le Mahdi garde là-bas, dans le Kordofan, dans le Darfour, son auréole de prophète et de triomphateur; le Soudan n'est déjà plus une province égyptienne; et voilà pourquoi l'Angleterre, si fière qu'elle soit de la victoire de Tamanieh, est mécontente de son gouvernement; elle lui reproche avec raison d'avoir agi trop faiblement et trop tard : peu s'en est fallu même que, par une sorte de surprise il est vrai, M. Gladstone ne succombât sous ce reproche, à la Chambre des communes. Certes, l'Angleterre a de quoi se consoler avec Graham des affronts faits

à son honneur dans ces désastres dont elle avait été quelque temps comme la spectatrice impassible. Mais, si elle a vengé son nom, elle n'en reste pas moins responsable devant l'Europe de deux choses que l'histoire ne lui pardonnera guère : d'une part, elle a mis l'Égypte dans un pire état d'anarchie et de ruine que celui dont elle prétendait la délivrer; de l'autre, elle rend le Soudan à la barbarie.

L'armée du général Millot n'a pas couru, devant Bac-Ninh, le même danger que celle du général Graham à Tamanieh. Elle n'a eu besoin que d'une manœuvre habile pour s'emparer de Bac-Ninh. Pendant que la brigade du général Brière de l'Isle, au nord, tournait les obstacles formidables que les Chinois avaient amassés sur la route d'Hanoï à Bac-Ninh, la brigade du général Négrier, à l'est, tournait la place en se dirigeant vers la route de Bac-Ninh à Lang-Son, la seule qui pût servir de ligne de retraite aux Chinois. Les fils du Céleste-Empire sont braves, ils n'ont pas peur de la mort, mais leur courage répugne à s'enfermer dans l'étroite nécessité de vaincre ou de mourir, ils fuient sans honte. Ils n'ont pas attendu à Bac-Ninh que le cercle de nos troupes se resserrât autour d'eux; à l'approche du général Négrier, ils se sont dérobés par la route de Bac-Ninh à Lang-Son. Nos deux brigades se sont précipitées sur leurs pas et les ont chassés par-delà Thaï-Nguyen, en leur enlevant des étendards et en les dispersant. On a pu croire que M. Jules Ferry leur avait ordonné de paraître à la frontière de la Chine, jusque sous les murs de Lang-Son, sans crainte d'y provoquer la guerre. On entendait même les journaux qui sont ses confidents annoncer l'occupation totale du Tonkin, comme si, en dépit de ses promesses, M. Jules Ferry ne pouvait plus se contenter de la possession du delta. Le général Millot a, dit-on, ramené son armée à Bac-Ninh et à Hanoï. Est-ce pour la conduire à Hong-Hoa? Ou bien est-ce parce qu'il la juge trop peu nombreuse pour conquérir et occuper tant de terrain? Est-ce parce que la saison devient défavorable? Est-ce parce que M. Jules Ferry limite raisonnablement son entreprise? Est-ce parce que la Chine veut bien négocier enfin, prête à reconnaître le protectorat de la France dans tout l'Annam et même à lui payer l'indemnité dont M. Jules Ferry paraît avide? Ce sont des questions que, ni au Sénat ni à la Chambre, personne n'a encore adressées à M. Jules Ferry. Et lui-même a paru craindre qu'on l'interpellât : pas plus que le ministre de la marine, il n'est monté à la tribune pour féliciter nos généraux et nos soldats, selon son devoir; c'est un soin patriotique que M. de Saint-Vallier et M. Brisson ont dû prendre, de leur propre mouvement. Espérons que ce silence mystérieux de M. Jules Ferry

ne durera pas. La France a le droit de savoir, après tant de sacrifices et après tant de risques, si l'expédition du Tonkin sera une expédition perpétuelle et à quelles bornes M. Jules Ferry s'arrêtera dans cette aventure : il a été plus heureux que sage et nous nous en félicitons au moins pour la France; il est temps d'être sage, délibérément.

Pendant que la France saluait au loin, devant Bac-Ninh, ses drapeaux, aussi bien guidés cette fois que bien portés, le Sénat discutait paisiblement la loi dite d'organisation municipale et la Chambre celle qui réorganise l'enseignement primaire. Les lois de la République ont une destinée courte, un sort variable. Elle met autant de hâte à les refaire qu'à les faire; elle les néglige, quand elle ne les corrige pas; il y en a même qu'elle n'élabore qu'à demi et qu'elle oublie d'achever; il en est qu'elle étudie paresseusement pendant des années, après avoir fiévreusement déclaré qu'elles étaient nécessaires et urgentes; il en est surtout qu'elle ne finit pas de préparer, parce qu'il en faut modifier la forme ou le fond aussi souvent qu'elle change ses ministères; on pourrait aussi en citer que les ministres abandonnent comme à dessein, pendant qu'ils en portent le texte soit au palais Bourbon, soit au palais du Luxembourg, d'un sanctuaire à l'autre. Dans quelle catégorie faudra-t-il ranger la loi municipale que le Sénat vient de voter, après un débat si pénible et si fastidieux? On ne saurait le dire. En d'autres temps, le public aurait assisté avec l'attention la plus vive au débat d'une loi qui doit régler un si grand nombre de ses intérêts. Eh bien! il a paru aussi indifférent à la discussion de cette loi que le Sénat lui-même en semblait peu soucieux. Le public, sans protester, et le Sénat, sans s'inquiéter, ont laissé M. Waldeck-Rousseau accroître encore les pouvoirs de l'État dans la commune. Remercions toutefois le Sénat d'avoir décidé que partout où la fabrique serait trop pauvre pour subvenir entièrement aux frais du culte, le secours de la commune resterait obligatoire. M. Bardoux et M. de Pressensé, qui ne sont certes pas des « cléricaux », n'ont pas eu de peine à démontrer que, sous l'empire du Concordat, c'était là une obligation de loyauté aussi bien que d'équité. Après cet effort de son libéralisme, le Sénat n'a plus opposé aucune résistance à la volonté de M. Waldeck-Rousseau. Que si la Chambre daigne, à son tour, sanctionner la loi, telle que le Sénat l'a modestement amendée, il nous faudra bien subir une mauvaise loi de plus, mais nous aurons à nous disposer aux élections municipales du 4 mai avec l'énergique désir et l'espoir d'avoir au moins des municipalités meilleures. Il faut que les conservateurs se hâtent d'organiser pour ces élections leurs comités.

Ils n'auront jamais trop de temps, en face d'adversaires si prompts, si audacieux, si puissamment soutenus, si peu ménagers d'eux-mêmes et si peu scrupuleux des moyens. Nous avons trop longtemps, nous autres conservateurs, craint la lutte quand nous doutions de la fortune; nous avons aussi trop souvent douté de nous-mêmes. Rappelons-nous que, dans ces combats du suffrage universel, un parti qui replie ses drapeaux perd non seulement l'honneur d'aujourd'hui, mais la force de demain. Assurément, on n'est pas obligé, parce qu'on se bat, de manquer de prudence et de tactique. Mais, pour un parti qui veut régner, sinon pour un parti qui gouverne déjà, la première des nécessités, en France, c'est de se battre, se battre toujours et partout; la défaite lui est plus profitable qu'aucun genre d'inertie. Et nous aurons d'autant plus de sagesse à être virils et zélés, dans ces élections, que maintenant nous sommes unis.

La loi de l'enseignement primaire est autrement regrettable encore que cette loi municipale. Il y a dans celle-ci deux ou trois réformes utiles, bien que secondaires. Il n'y a dans celle-là que l'esprit de secte le plus tyrannique, des contradictions violentes, des oublis scandaleux et l'iniquité. Relisez les discours prononcés par M. Paul Bert, par M. Steeg, par M. Jules Roche et les autres sophistes de l'école; souvenez-vous des protestations généreuses de M. Albert de Mun, de M. de Mackau, de Mgr Freppel, de M. Lorois et de M. de la Bassetière; rappelez-vous les propositions de MM. Lenient et Maze, ces universitaires embarrassés et qui, timidement, sourdement, protestaient aussi : vous constaterez que tout le dessein de la loi, ou plutôt tout le dessein de M. Paul Bert, c'a été, selon son mot, « la libération de l'instituteur vis-à-vis du prêtre; » c'a été, en outre, de subordonner au préfet cet instituteur affranchi « du prêtre ». L'Église n'avait déjà plus le droit de demander à l'instituteur s'il croit en Dieu. Quel pouvoir exerçait-elle dans l'école, depuis que M. Jules Ferry y avait proclamé ce qu'il appelle la neutralité religieuse? Aucun. Il paraît pourtant que, parce qu'il chantait encore çà et là au lutrin, l'instituteur restait serf du curé : voilà l'affranchissement que M. Paul Bert aura opéré! Mais, si l'Église ne peut plus rien sur l'instituteur, l'Etat peut tout sur lui : il le nomme, il le révoque, il le déplace, il l'indemnise et le gratifie ou non; il le tient donc sous sa domination, quelque doctrine qu'il lui ordonne d'enseigner moralement ou politiquement; l'instituteur professera l'opinion qu'il plaira au candidat du ministre de l'intérieur, sur le seuil de la mairie, aussi bien qu'il professera dans sa chaire la philosophie qu'il plaira au ministre de l'instruction publique. Si l'instituteur

loue la République de sa « libération », ce ne sera certes pas de sa libération civique! Oui, cette loi est faussement libérale : elle soustrait l'instituteur à son chef naturel, au recteur, et elle n'admet pas même dans le Conseil départemental un instituteur libre qui soit choisi par ses pairs. Oui, elle est dure à l'instituteur pauvre : elle lui défend, à lui et à sa femme, de gagner au service de la paroisse le peu dont ils augmentaient leurs salaires par des fonctions qui étaient comme immémoriales dans nos villages. Oui encore, cette loi est inhumaine et imprévoyante : elle enrôle comme conscrit l'instituteur libre, tandis qu'elle exempte de cette obligation l'instituteur de l'Etat. Elle a même failli être une loi de spoliation : M. Jules Roche ne voulait-il pas confisquer, sans indemnité aucune, les donations et legs faits aux communes sous condition qu'elles auraient un instituteur congréganiste? Et quelle déception pour l'instituteur laïque à qui M. Paul Bert avait si pompeusement promis l'amélioration de son traitement! Il a bien fallu en croire M. Tirard et M. Jules Ferry ; il n'y a plus d'argent dans le Trésor de cette république destinée par ses vertus innées ou professionnelles à être par excellence un gouvernement économique et prospère. Mille dépenses, rien que des dettes et le déficit, M. Tirard l'a confessé sur un ton lamentable. A moins que le général Millot ne trouve au Tonkin un trésor sous la griffe d'un de ces dragons que célèbre la légende chinoise, la République n'aura plus le sou pendant deux ans ni pour l'instituteur, ni pour personne. On cherchera bien dans la caisse vide d'avance du budget de 1885 : c'est la dernière promesse qu'on puisse faire à l'instituteur; s'il est crédule, qu'il s'en repaisse! Nous soupçonnons donc que, pour cet instituteur dupé par les belles paroles de nos républicains et peut-être irrité des palinodies de M. Paul Bert lui-même, la nouvelle loi de l'enseignement primaire ne sera pas le gage d'amour ni le titre d'estime que la République lui devait apporter. Quoi! après avoir persécuté le prêtre, expulsé le magistrat, indigné l'officier, alarmé le banquier et tant d'autres, la République en est réduite à mécontenter l'instituteur! C'est une fatalité...

Il faut prendre garde que, à force d'anarchie, la République ne fasse les affaires de la Commune! Elle la prépare certainement, à sa manière, en désarmant peu à peu et en troublant de plus en plus la société. Non que personne, évidemment, juge prochain le règne de la Commune, ni que personne consente à compter, parmi les partis qui se disputent sérieusement la destinée de la France, un parti constitué pour rétablir la Commune. Mais il est indéniable que ce parti a repris assez d'audace pour profiter d'un hasard; au moins le tenterait-il. Ne lui laissez pas croire vingt-quatre heures, au len-

demain d'un accident ou d'une catastrophe quelconque, qu'il n'y a plus de gouvernement ou que le gouvernement n'est représenté que par une ombre de ministre, tout provisoirement. Ce parti n'est plus abattu. Il agite son drapeau; il a ses espérances. Il complote en pleine lumière. Il a recouvré son droit de cité à l'Hôtel de Ville, même au palais Bourbon. Il s'honore d'avoir déjà ses députés comme ses conseillers municipaux. Il pérore librement, régulièrement, dans ses clubs. Ses journalistes sont de plus en plus populaires. Il n'a pas seulement réhabilité la Commune parmi des ouvriers qui chôment et qui attendent vaguement une révolution, mais parmi des bourgeois naïfs qui murmurent, après avoir lu tel ou tel de ses journaux : « C'est égal. Il y avait tout de même une idée dans la Commune! » Il ne se contente pas de venger par une apologie éhontée ses « martyrs »; il annonce les hécatombes où il accomplira ses vraies représailles; il injurie et dénonce les généraux qui ont vaincu les incendiaires de la Commune et ses assassins; il est même assez puissant, par ses dénonciations et par ses diatribes, pour obliger ceux des républicains qui sont fatalement ses alliés à mettre à l'écart plus d'un de ces généraux. Il effraie les jurés. Il se flatte ironiquement d'avoir affaibli la police et d'être l'instigateur de toutes les querelles où le préfet de la Seine est conspué à l'Hôtel de Ville. Il a l'orgueil d'avoir dans la municipalité de Paris ses mandataires, lesquels ne se déguisent que très peu sous leur nom « d'autonomistes » et forment un groupe déjà redoutable. Grâce à eux, il obtient de cette municipalité des faveurs qui sont pour lui des triomphes : elle décrète qu'un monument sera érigé en mémoire de ses morts ou plutôt en leur honneur. Ce sera son monument expiatoire! La Commune aura donc été plus qu'amnistiée par les Gambetta et par les Freycinet, plus que justifiée par les lois et par les actes des Ferry et des Floquet qui ont imité ses Delescluze et ses Rigault, elle aura été glorifiée par la municipalité de Paris. Et qu'on s'étonne si les chefs du parti, calculant qu'avec un peu de patience et de bonheur ils auront tôt ou tard une Commune légale, commandent à leurs bandes de ne fêter l'anniversaire du 18 mars que par des banquets, des harangues et des chansons, en se contentant de ce désordre moral dont la République n'a cure et en narguant M. Waldeck-Rousseau du fastueux appareil de ses précautions! Qu'on s'étonne si, dans cette exaltation de leur confiance, l'un d'eux, le citoyen Gambon, ait écrit hardiment une lettre où se lisent ces mots : « Il faut à tout prix arriver sans troubles aux doubles élections communales et nationales. Le 4 mai prochain, reprenons la Commune, et dans un an la Convention, la Constituante pour la révision intégrale du

pacte social. C'est facile! » En vérité, le citoyen Gambon a trop de présomption. Non, ce n'est pas encore « facile ». Mais qu'il y ait déjà des gens pour estimer que c'est faisable, rien ne saurait plus éloquemment témoigner combien le parti de la Commune se sent encouragé par les fautes de la République. Aurait-il ainsi parlé, il y a cinq ans? Et quelle est la raison de son langage? N'est-ce pas qu'entre la Commune et la République qui nous gouverne la différence lui paraît maintenant assez légère pour rendre possible la transformation qu'il rêve?

Un des anciens tribuns de la Commune, un de ses pamphlétaires, s'écriait, il y a quelques semaines, que, le jour où M. le comte de Paris menacerait d'être reconnu roi, les républicains du 18 mars 1871 n'auraient plus qu'un moyen de sauver la République, ce serait d'ameuter l'armée, en provoquant les soldats à déserter leurs généraux et à passer du côté du peuple. Eh bien! il se trompe, ce journaliste. Les républicains de la Commune, pas plus que les autres, ne diviseront l'armée, à l'heure où la France voudra rétablir la monarchie. Notre armée, Dieu merci, n'est pas encore une armée de politiciens, ni de révolutionnaires, et nous doutons que, même ce jour-là, les Thibaudin ou les Labordère puissent, sur le pavé de Paris, la faire fraterniser avec nos artisans de barricades, M. Ranc et M. Clémenceau fussent-ils derrière ces héros. L'armée n'a pas tant à se féliciter du gouvernement qui, depuis 1879, non seulement stérilise son travail et désorganise ses institutions, mais qui traite ses officiers en suspects et qui livre ses grades au bon plaisir du parti. Elle a surtout de la Commune un souvenir d'horreur patriotique qu'aucune amnistie n'a pu adoucir. Le lendemain de la guerre étrangère, cette Commune l'a cruellement contrainte à la guerre civile; elle l'a obligée à préserver ce qui restait de la France, en se battant contre des Français sous les yeux du vainqueur. L'armée, durant six mois de batailles, avait subi toutes les misères, tous les outrages, tous les supplices. Au fond de ses prisons, dans ses ambulances et devant les derniers cadavres amoncelés à Saint-Quentin et au Mans, elle s'était juré que, la paix aussitôt signée, elle reformerait autour de la France une garde vigilante, laborieuse et qui s'instruirait à lui assurer une fortune meilleure. Or la paix était signée à peine, et voilà qu'il fallait qu'avec l'épée brisée qu'elle vouait à la réparation glorieuse de l'avenir, l'armée frappât. Qui? Sa propre race. Il fallait souffrir maintenant tous les maux d'une lutte fratricide. On traversait un cercle de ruines pour arriver à Paris, et, ce Paris où les dernières espérances de la patrie avaient si vaillamment résisté; on venait l'assiéger. Prendre Paris d'assaut! Quelle imagination, là-bas, devant

Metz ou à Sedan, aurait jamais pu mettre dans l'esprit d'un soldat français cette monstrueuse idée? Mais la Commune l'avait voulu... Contre cette Commune qui la condamnait à une œuvre aussi néfaste, l'armée eut une juste haine qui n'était que la douleur de son patriotisme exaspéré. Quand elle relevait, atteinte par des balles françaises, tant de braves qui avaient été au feu de Reichshoffen, de Saint-Privat et de Coulmiers; quand elle voyait tournés contre elle des fusils qui avaient épargné les Prussiens; quand, dans le combat, elle rencontrait ces utopistes et ces fous, ces anciens forçats, ces aventuriers cosmopolites, oui, l'armée s'indignait. Elle gémissait d'avoir à reconquérir Paris, elle qui frémissait la veille au nom de l'Alsace-Lorraine perdue. Elle avait pitié de ces murs élevés pour être le boulevard de la France, illustrés par une défense de six mois et que ses boulets avaient à détruire. Elle maudissait la victoire que la Commune lui donnait à remporter. Elle était honteuse d'apercevoir le drapeau rouge levé contre le drapeau tricolore, contre celui que Bitche et Belfort tenaient encore debout sur leurs brèches. Elle poussait un cri de colère, quand la Commune assassinait ou souffletait des généraux, et quand, aux applaudissements des Prussiens, elle renversait la colonne Vendôme avec ces images qui planaient sur nos deuils comme des consolations et des promesses. Certes, c'était bien assez pour que l'armée, dans les flammes à travers lesquelles elle dut occuper Paris, eût le droit de dire à la Commune : « Je ne te pardonnerai jamais. »

L'audace avec laquelle le parti de la Commune affiche son programme n'est pas l'un des moindres signes de ce misérable état de choses qui rend de plus en plus nécessaire la Monarchie; nécessité dont la République est bien la propre ouvrière, il faudrait que M. Schnerb en avertît, plus ou moins confidentiellement, M. Waldeck-Rousseau. Si cette nécessité presse la France de tourner son regard vers la Monarchie, vers le prince qui la représente dans l'avenir, est-ce que les républicains qui s'en plaignent peuvent vraiment en accuser d'autres qu'eux-mêmes? Expulser M. le comte de Paris, c'est un faible moyen d'ôter à la France les raisons qu'elle aurait de remettre aux mains de la Monarchie ses destinées fatiguées de plus en plus, de plus en plus effrayées. Ne serait-il pas plus efficace à la République de réparer ses erreurs, de corriger ses fautes et de devenir enfin un gouvernement honnête, sage, courageux, bienfaisant? Surtout, on comprendrait difficilement que, pour proscrire M. le comte de Paris, M. Jules Ferry s'associât à M. de Rochefort et à M. Lissagaray. De tous les spectacles que nous offre la République, l'un des plus étranges et des plus tristes, c'est bien

celui de ces amnistiés, déportés jadis pour avoir commis contre la patrie le crime monstrueux de la Commune, et qui, après avoir subi, presque à un bout de la terre, la peine de l'exil comme un châtiment mérité, sont déjà parmi nous des proscripteurs acharnés, vociférant tous les matins : « Hors la France les d'Orléans! » Il y a là un scandale patriotique et nous refusons de croire que M. Jules Ferry veuille leur prêter l'oreille et se faire, à leur gré, l'exécuteur d'une sentence qu'ils ont si peu le droit de prononcer. Insulter quotidiennement M. le comte de Paris dans des journaux qui ressemblent à des libelles, ce n'est pas non plus le moyen d'amoindrir l'attentive bienveillance que la curiosité de la France lui témoigne de plus en plus. C'est même pour plus d'un républicain un moyen dangereux, quelque masque qu'il porte. Voyez comme le prince Napoléon, ce César si naturellement démagogue et si digne d'être le roi de la Commune, a dû regretter d'avoir dit tout haut : « Je n'ai pas l'or des d'Orléans... Je suis pauvre et je m'en honore!... » On lui a éloquemment répondu. On a dit : « Le prince Napoléon a eu l'impudeur de reprocher aux princes d'Orléans la part de fortune échappée à la confiscation de 1852, sans comprendre que, s'il est un homme au monde à qui la décence interdisait une pareille attaque, c'était lui, l'héritier de l'Empire et le bénéficiaire éhonté de la spoliation. Si le prince Napoléon, qui se prétend pauvre, n'a pas aujourd'hui tous les millions qu'on lui suppose, ce n'est vraiment pas la faute de la France, qui, après avoir payé ses dettes, lui a servi durant dix-huit années la dotation la plus luxueuse, augmentée de la jouissance de deux palais, d'avantages considérables, sans qu'il lui ait jamais rendu en échange, ni dans la paix, ni surtout dans la guerre, le moindre service. » Il en est bien d'autres, parmi les calomniateurs forcenés des princes d'Orléans, il en est bien d'autres qui auraient à profiter de la leçon donnée au prince Napoléon. La France rit volontiers, quand la vérité se venge ainsi de la calomnie. La France n'est pas non plus si ignorante qu'on puisse impunément défigurer à ses yeux toute son histoire. Quant aux attentats, sa générosité chevaleresque s'en est toujours indignée. Un fou dont on ne sait encore ni le nom ni la qualité a voulu traiter M. le comte de Paris en souverain : il lui envoyait de Lyon à son hôtel de la rue de Varenne une boîte qu'on n'aurait pas ouverte sans qu'un appareil habilement machiné n'y fît éclater une certaine quantité de dynamite ; on a pu empêcher l'expédition de cette boîte; mais la police de M. Schnerb n'a pas encore trouvé le coupable. M. le comte de Paris a reçu du parti royaliste, en cette circonstance, mille assurances d'attachement et de dévouement; il a reçu même de beaucoup d'honnêtes

gens qui ne sont pas encore des monarchistes l'assurance de la sympathie respectueuse qu'ils avaient ressentie pour sa personne, à la nouvelle de cet attentat. Plaise à Dieu que ces sentiments, avec celui de notre confiance, aillent se multipliant et se fortifiant dans le cœur de tous les bons Français !

Elles s'élèvent, également impuissantes, les imprécations que les ennemis de M. le comte de Paris poussent contre la Monarchie elle-même, quand ce n'est pas contre lui. Jamais les journaux républicains n'ont plus outrageusement parlé de la Monarchie que depuis quelques semaines, comme si leur haine s'avivait d'une certaine crainte. Et, dans ces diatribes, quelle insulte à la France ! Les autres peuples s'honorent de leur passé ; ils en recueillent l'héritage avec amour ; ils ne jettent pas en proie à la dispute de leurs partis toute la mémoire de leurs ancêtres. Leur histoire fait leur orgueil ; ils se gardent d'en diminuer les éclatants souvenirs, les nobles légendes. Nous autres Français, nous ne nous contentons même pas du présent pour nos haines civiles. Nous nous poursuivons jusque dans le lointain des siècles pour nous décrier les uns les autres. Nos partis ne veulent mesurer qu'au règne de leur gouvernement le règne de la France, notre souveraine immortelle. Il semblerait qu'avant eux, avant leur domination passagère, elle n'ait été qu'obscure et misérable. Ils en rejettent avec mépris les vieilles gloires, parce que ces gloires couronnaient une monarchie. Quelle injustice donc, au détriment de la France ! Il y aurait cependant pour un républicain un peu d'habileté non moins qu'un peu d'équité à dire : « Nous croyons la République meilleure en soi que la Monarchie. La Monarchie, nous le savons, a rendu des services à la France, et nous serions des ingrats, si nous méconnaissions les titres qu'elle a laissés dans le monde à notre chère patrie. Mais les gouvernements sont pour les peuples des instruments qui changent et qui se perfectionnent. Celui-là convenait à la France de nos pères ; la France nouvelle a besoin du nôtre. » Soit. La vérité politique serait plus ou moins exacte dans ces paroles-là. Du moins ce langage ne blesserait-il pas le cœur du patriote. Ah ! aux jours mêmes où commença la première de nos trois républiques, on ne dénigrait pas ainsi la France avec la Monarchie. On détestait violemment l'ancien régime ; on préférait à la Monarchie le gouvernement de Sparte et d'Athènes. On savait pourtant que les splendeurs les plus radieuses avaient éclairé cette suite de règnes qui finissaient ; on en avait contemplé quelques-unes encore. On n'ignorait pas qu'avec l'infatigable tradition de sa politique nationale, cette vaillante monarchie de quatorze siècles avait fondé la grandeur et l'unité de la France ; qu'elle n'avait pas seulement

sauvé le monde chrétien, mais préservé l'Europe des puissances excessives qui l'auraient écrasée, tantôt au nord, tantôt au midi; qu'elle avait bataillé contre l'Europe entière pour des idées générales aussi bien que pour des intérêts français; qu'elle avait mené la France aux Croisades; qu'elle avait fait de Paris l'université de l'Europe, au moyen âge; qu'elle avait deux fois tenu le sceptre en Europe et que trois fois, du treizième au dix-huitième siècle, elle avait exercé sur tout le continent une sorte de royauté de l'esprit, avec ses sciences, sa littérature et ses beaux-arts. On se citait les noms des hommes fameux qui l'avaient aidée de leurs œuvres et illustrée de leur génie. Et on aurait été plus qu'étonné de voir un Français couvrir de mépris ou d'oubli toute l'histoire de cette monarchie qui avait, selon les besoins et à travers les vicissitudes des temps, si bien mérité de la France!

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

(QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 mars 1884.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME

TABLE

DU TOME QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT TRENTE-QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1884

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1884

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1884

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1884

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1884

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1884

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.